Donated
To The Library by

CONGREGATION OF THE
BLESSED SACRAMENT

Highland Heights,
Cleveland, Ohio

Sunner, 1994

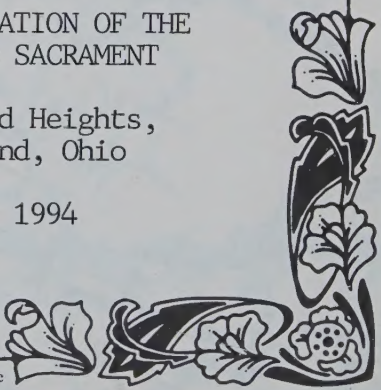

© DEMCO, INC.—Archive Safe

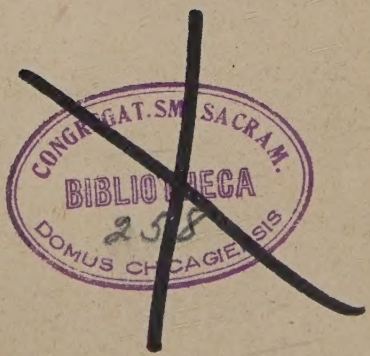

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

IV^e CONGRÈS
EUCHARISTIQUE NATIONAL

PARIS -- 1923

Nihil obstat :

Parisiis, die 1ª martii 1924.

J. André.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 4ª martii 1924.

H. Odelin,
vic. gen.

PARIS ✣ 4-8 JUILLET 1923

IV^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

✣ ✣ ✣

Compte rendu officiel

WITHDRAWN

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ LOCAL
50, rue de Bourgogne, PARIS-7^e

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill

S. S. PIE XI

GLORIEUSEMENT RÉGNANT

qui a encouragé et béni le Congrès.

Lettre de S. Ém. le cardinal Dubois

au Secrétaire général du Congrès.

Paris, le 25 mars 1924.

Mon Révérend Père,

Vous désirez que je présente au public le Compte rendu de notre IVe Congrès eucharistique national.

Est-ce bien nécessaire? Parmi les catholiques de France qui tous ont suivi avec édification et intérêt les diverses phases de nos solennités eucharistiques, vous comptez de nombreux souscripteurs; d'autres, en grand nombre encore, s'empresseront d'acquérir un livre qui restera comme un mémorial sacré de la dévotion de la France envers la sainte Eucharistie.

Je ne veux pas cependant vous opposer un refus : vous avez si bien travaillé pour le succès du Congrès! Et votre Compte rendu prolonge un labeur dont je tiens à vous remercier encore, et avec vous, tous ceux qui, à un titre quelconque, se sont fait un devoir de le partager.

Voici donc réunies, dans ces pages, les diverses manifestations du Congrès : c'est un glorieux chapitre de notre histoire religieuse : document vraiment incomparable, dont la piété française a tout lieu d'être fière, car il témoigne de sa vitalité présente et présage pour l'avenir les meilleures espérances. Sous nos yeux revivent, avec les travaux préparatoires, les réunions d'études et les cérémonies religieuses, les assemblées générales si imposantes et la clôture solennelle qui, à Notre-Dame et à Montmartre, fut un splendide triomphe pour la sainte Eucharistie. Prières, enseignements, protestations de foi et de dévotion, vœux et discours sont fixés dans ce livre comme ils ont jailli des âmes : les lire, c'est respirer cette atmosphère religieuse où les cœurs se dilataient à l'aise dans la même croyance et la même dévotion eucharistiques.

Les lire, dis-je... Je me permets d'insister sur ce mot. Le Congrès eucharistique national est terminé, mais son influence doit conti-

muer à se faire sentir. A quoi eût-il servi, si le jour de la clôture eût marqué la fin de son rayonnement à travers la France? Ce qui finissait à cette date, c'étaient les solennités extérieures où tant de voix éloquentes avaient célébré les merveilles de la sainte Eucharistie, où tant de fidèles avaient pris leur part de la piété commune et des enseignements prodigués par l'élite de nos orateurs et de nos théologiens.

Si compacte qu'ait été la foule des congressistes, et si abondants les comptes rendus des journaux catholiques, le nombre est demeuré trop restreint des fidèles qui ont pu, jusqu'ici, avoir sous les yeux la physionomie complète du Congrès. Spectacle grandiose et consolant, dont vos lecteurs pourront jouir à l'aise et profiter pour leur sanctification personnelle, pour leur apostolat et, pourquoi ne l'ajouterais-je pas? pour la satisfaction de leur piété religieuse et patriotique.

La France chrétienne vit toujours : la France dévote au Saint Sacrement; la France patrie des Congrès eucharistiques; la France docile à suivre les prescriptions de Pie X sur la sainte Communion. Elle n'a plus toute liberté pour manifester au dehors ses sentiments de foi : mais son âme continue de s'alimenter au Pain de vie et d'y prendre sans cesse de nouvelles forces d'expansion religieuse.

Qu'il s'en aille donc, votre livre, à travers la France, à travers le monde catholique, comme un missionnaire de l'apostolat eucharistique et comme un témoin de la dévotion française! Ainsi sera-t-il deux fois utile, servant en même temps les intérêts de la religion et ceux de la patrie!

Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes félicitations et mes vœux, l'expression de mes sentiments affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† Louis card. Dubois,
arch. de Paris.

AVERTISSEMENT

Le IVe Congrès eucharistique national, tenu à Paris du 4 au 8 juillet 1923, a été pour Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement un triomphe incomparable. La presse catholique l'a constaté et prouvé au jour le jour. Les congressistes de fait l'ont senti, puisqu'ils en ont été les témoins et les acteurs. « Je tiens à redire, écrit l'un d'eux, qu'il a été merveilleux et que tous les échos que j'ai pu recueillir en province, comme à Paris, donnent cette même note. Son organisation a été parfaite et sa tenue sans reproche. Et cependant, quelle œuvre compliquée et difficile! Oh! oui, Jésus a été bien glorifié. Vive Paris! » (1)

NN. SS. les archevêques et évêques présents ont bien voulu aussi manifester ce sentiment et cette impression. « Une de nos plus grandes joies a été, cette année, suivant les expressions de S. Em. le cardinal Dubois, notre magnifique Congrès eucharistique national, qui a apporté à Notre-Seigneur Jésus-Christ cet hommage public et solennel que depuis longtemps Paris ne lui avait pas rendu. » (2)

Et la plus haute autorité morale qui soit ici-bas a daigné le remarquer; en son allocution au Consistoire secret du 20 décembre 1923, S. S. Pie XI a déclaré : « Nous sommes très heureux de voir se multiplier envers l'auguste Sacrement les manifestations religieuses publiques, devenues depuis si longtemps traditionnelles dans les pays catholiques. Il est juste de mentionner le Congrès de Paris, encore que lui ait manqué l'éclat extérieur digne de cette immense cité... » (3)

*
* *

Ce succès est dû, pour une grande part, à la science, à l'autorité et au talent des orateurs et rapporteurs : après les manifestations de la piété dans les cérémonies religieuses, ils ont été la

(1) Lettre de M. le chanoine Bérézіat, de Bourg, 3 novembre 1923.

(2) Réponse aux vœux de son clergé, le 2 janvier 1924, présentés par M. le chanoine Imbert, curé de Notre-Dame de Lorette, qui avait fait allusion à ce IVe Congrès, « si grandiose dans chacune de ses parties comme dans ses résultats ». (*Semaine religieuse de Paris*, 12 janvier 1924.)

(3) « *Quo in genere dignus est profecto qui memoretur Parisiensis Conventus, quamquam illius celeberrimae urbis luce caruit.* » (Allocution *Ex quo primum* du 20 décembre 1923.)

voix qui enseignait et qui conseillait, par conséquent, ils ont fait du Congrès un enseignement théorique et pratique, qui devait en assurer, en multiplier et en prolonger les fruits.

C'est cette doctrine substantielle que nous nous étions engagés à publier en son ensemble, avec le texte intégral de ses diverses parties, et qu'apporte ce Compte rendu officiel. Elle en forme la partie essentielle, la plus longue, la plus précieuse et la plus durable. Ce sera le plus sûr avantage du Congrès, celui qui restera.

*
* *

Nous avons résumé très sobrement l'ensemble des manifestations pieuses, qui ont eu tant d'éclat, depuis la cérémonie d'ouverture jusqu'aux cérémonies triomphales de la clôture. Elles demeurent inoubliables dans le souvenir de tous ceux qui les ont vécues; elles ne peuvent se décrire avec l'émotion intense qu'elles ont suscitée ni avec l'ampleur qu'elles mériteraient. Nous nous en excusons ici bien humblement.

*
* *

Comme documents préliminaires, nous avons tenu à donner au complet les renseignements techniques et pratiques de la préparation même matérielle du Congrès, qui en a assuré, croyons-nous, le succès. Ce sont des éléments à conserver et à utiliser, avec les modifications nécessaires de temps et de lieux, pour les futurs Congrès eucharistiques nationaux. Le désir nous en avait été exprimé; nous y avons très volontiers accédé.

*
* *

Tel qu'il est, malgré ses défectuosités, ce Compte rendu réveillera, nous l'espérons, de chers souvenirs en tous ceux qui furent si heureux de prendre part au Congrès, et il raffermira leurs résolutions généreuses. Il portera aux autres — aux congressistes de désir — le mot d'ordre de tous les apôtres de l'Eucharistie, et ils le suivront, pour accroître autour d'eux l'amour et la dévotion au Très Saint Sacrement.

Si ce double but est atteint — et nous le demandons à Dieu très ardemment, — ce sera notre meilleure récompense...

E. C.,
secrétaire général du Congrès.

11 février 1924.

DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES

La préparation du Congrès

I. CONSTITUTION DU COMITÉ LOCAL ET DE SES COMMISSIONS

I. — Sur la proposition du Comité national (1), S. Em. le cardinal DUBOIS a daigné accepter de tenir et de présider à Paris, du 4 au 8 juillet 1923, le IV[e] Congrès eucharistique national.

En conséquence, selon les traditions de l'Œuvre, Son Eminence a constitué, le 8 novembre 1922, un Comité local chargé de préparer et d'organiser ce Congrès, d'accord avec le Comité national.

Ce Comité local a été ainsi composé :

Président : M[gr] ODELIN.
Vice-président : M[gr] CRÉPIN.
Secrétaire général : R. P. EUTROPE CHARDAVOINE.
Trésorier : M. l'abbé PIERRE BROT.
Membres : R. P. M.-A. JANVIER, R. P. PAUL NORMAND, M. CHARLES VAUTRIN et le comte HENRY D'YANVILLE.

II. — Cette décision officielle a été publiée dans la *Semaine religieuse* du 11 novembre 1922 et reproduite dans la presse catholique.

III. — Dès le 9 novembre, le Comité local se réunissait dans la salle des œuvres diocésaines, 50, rue de Bourgogne, qui devint son siège. Il formait 4 Commissions spéciales pour mieux organiser le Congrès et jetait déjà les bases du programme et de l'horaire, qu'il précisa dans ses réunions suivantes.

IV. — Les 4 Commissions ont été ainsi composées :

1. *Etudes*. Président : R. P. Janvier, qui a choisi pour l'assister le R. P. Bainvel, le R. P. Folghera, M. le chanoine Letourneau, le R. P. Louis.

---

(1) Le Comité des Congrès eucharistiques nationaux en France a été fondé à Paris, en mars 1902, par le cardinal Richard, archevêque de Paris. Il comprend actuellement (depuis novembre 1923) 55 membres titulaires et 104 membres correspondants. Il a pour présidents d'honneur tous les cardinaux français et pour membres d'honneur NN. SS. Nègre, archevêque de Tours; Chollet, archevêque de Cambrai; Izart, archevêque de Bourges; Humbrecht, archevêque de Besançon, Rumeau, évêque d'Angers; Manier, évêque de Belley; Tissier, évêque de Châlons; Faugier, évêque titulaire d'Abydos, et Dreyer, évêque titulaire d'Orthosias. Il a pour président M[gr] Odelin, protonotaire apostolique et vicaire général de Paris; pour vice-présidents NN. SS. Crépin et Lamérand, prélats de Sa Sainteté; pour secrétaire général M. le vicomte Charles de Curel, et pour trésorier M. Paul Feron-Vrau. Le Comité, depuis sa fondation, a suscité et aidé à tenir quatre Congrès nationaux : à Faverney (20-24 mai 1908); à Ars (3-6 août 1911); à Paray-le-Monial (5-8 juin 1921); à Paris (4-8 juillet 1923).

2. *Cérémonies.* Président : Mgr Crépin, qui a fait choix de M. le chanoine Aubert, M. l'abbé Debize, M. l'abbé Gerlier, M. le chanoine Langlois, M. le chanoine Poulin, R. P. Dom Maur Sablayrolles, M. le chanoine Verdrie.

3. *Propagande.* Président : R. P. Normand, qui a choisi le R. P. Allaire, M. l'abbé Claude Allez, R. P. Barge, M. Charles Baussan, M. le chanoine Bertoye, R. P. Bessières, M. l'abbé Stanislas Courbe, M. François Veuillot.

4. *Matériel et réceptions.* Président : M. le comte Henry d'Yanville ; vice-président : M. Charles Vautrin ; membres : M. l'abbé Victorin Bossu, M. l'abbé Honoré Brochet, Mgr Lancelle, M. le vicomte Henri de Larocque-Latour, M. François Paris, M. Paul Souty.

V. — Ces Commissions avaient pour charge d'aider le Secrétaire général à faire au Comité local des propositions qui, après avoir été agréées, devaient être soumises au Bureau du Comité national (1). Voici, en effet, l'article 3 du règlement intérieur du Comité local, approuvé le 16 novembre 1922 :

Le Comité, après avoir constitué des Commissions à la tête desquelles est placé un de ses membres, les chargera de préparer et de lui présenter, par l'organe de leur président, les diverses questions qui les concernent. Le Comité les discutera en réunion et, après les avoir modifiées s'il y a lieu et approuvées, les présentera à l'approbation du Bureau du Comité national. Elles seront alors exécutées par les soins des deux secrétaires généraux du Comité local et du Comité national.

VI. — Les réunions du Comité local se sont tenues, à son siège, les 9 novembre, 16 novembre, 7 décembre 1922, 4 janvier, 1er février, 1er mars, 15 mars, 12 avril, 19 avril, 12 mai, 17 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin et 28 juin 1923. D'après le compte rendu de chacune de ces réunions, tenu à jour par le secrétaire général, le Comité a examiné, discuté et approuvé tout le détail de l'organisation du Congrès, études, cérémonies, chant, horaire, propagande, décorations, invitations, etc.

VII. — Le 24 mai 1923, le Bureau du Comité national s'est réuni et a entendu et approuvé toutes les propositions du Comité local au sujet du Congrès, dont la préparation était alors à peu près achevée en ses grandes lignes.

II. ANNONCE OFFICIELLE AUX DIOCÈSES DE FRANCE

I. — S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a adressé la lettre suivante à NN. SS. les Archevêques et Evêques résidentiels de France et des colonies :

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS

Paris, le 6 décembre 1922.

Monseigneur,

J'ai la grande joie d'informer Votre Grandeur que le IVe Congrès eucharistique national se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet 1923. Paris, j'en suis sûr, se

(1) Le Bureau du Comité national est actuellement ainsi composé : M. le chanoine de Cabanoux, R. P. Eutrope Chardavoine, Mgr Debout, M. le chanoine Erman, M. le chanoine Gerlier, R. P. A. Janvier, M. le chanoine Letourneau, R. P. Paul Normand, vicomte Louis d'Hendecourt, M. Charles Vautrin, M. François Veuillot, comte Henry d'Yanville.

fera un devoir et un honneur de décerner un incomparable triomphe au Dieu de l'Eucharistie. Mais, pour que cette manifestation soit vraiment nationale, il est nécessaire que de toutes les régions de la France et de ses colonies on s'y unisse et que même on vienne y prendre part.

Je m'empresse donc, Monseigneur, d'inviter très instamment Votre Grandeur à nous promettre sa présence, ou du moins à s'y faire représenter officiellement. Je lui demande aussi de vouloir bien y intéresser ses diocésains en sollicitant dès maintenant leurs prières pour le succès du Congrès et leur participation dans la mesure du possible.

Le Comité local, que j'ai constitué pour préparer cette grande manifestation d'accord avec le Comité national, donnera, en temps opportun, tous les renseignements utiles à Votre Grandeur ou à celui qu'Elle a désigné comme correspondant du Comité.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon religieux et profond dévouement en Notre-Seigneur.

✝ Louis card. DUBOIS,
archev. de Paris.

II. — Nous verrons plus loin (p. 40) les réponses faites à cette lettre par les adhésions reçues et les présences effectives (1). Nous signalerons aussi en appendice les ordonnances épiscopales prescrivant l'union des diocèses au Congrès (p. 575).

III. — Quelques semaines plus tard, le Comité local adressait cette lettre à NN. SS. les Archevêques et Evêques :

IV^e^ CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

PARIS

(4-8 juillet 1923)

COMITÉ LOCAL

50, RUE DE BOURGOGNE

Paris, le 15 janvier 1923.

MONSEIGNEUR,

Un des actes les plus importants de l'année 1923, que S. Em. le cardinal archevêque de Paris vient d'annoncer officiellement à Votre Grandeur, sera le quatrième Congrès eucharistique national, qui se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet.

A cette occasion, le Comité local, chargé par Son Eminence de la préparation du Congrès, prend la respectueuse liberté de soumettre à Votre Grandeur les deux appels ci-joints.

L'un a pour but de stimuler la piété des catholiques de la France et de ses colonies en vue de les faire prier tout spécialement pour le succès du Congrès. Le Comité local serait reconnaissant à Votre Grandeur si elle daignait Elle-même recommander aux prêtres et aux fidèles de son diocèse cette intention, assuré

(1) Notons seulement ici cette réponse d'un évêque de l'Ouest qui écrivait, en février 1923, en envoyant une généreuse offrande : « L'évêque de ... célébrera une fois par mois la sainte Messe pour le succès du Congrès et offrira chaque jour une dizaine de chapelet à la même intention. Il se propose aussi d'y appliquer un chemin de croix chaque mois : il ne parle pas des sacrifices qu'il y joindra. »

du reste que son zèle aimera à provoquer, au moment voulu, des exercices eucharistiques spéciaux en union avec le Congrès de Paris.

La seconde circulaire est un appel à la générosité de tous les fidèles, en vue de les faire participer, selon leurs moyens, aux frais exigés par la préparation et la tenue d'un Congrès eucharistique qui puisse être vraiment l'hommage national de la France.

Confiant dans le bon accueil que Votre Grandeur fera à ces deux appels, le Comité local ose solliciter la faveur de les voir publier dans la *Semaine religieuse*.

D'avance, il en exprime sa respectueuse gratitude à Votre Grandeur dont il implore pour ses travaux la paternelle bénédiction, et il La prie d'agréer l'hommage de son profond respect.

Le président,
H. Odelin, *prot. ap.*

Le Secrétaire général du Comité local,
Eutrope Chardavoine.

Le Secrétaire général du Comité national,
Vte Charles de Curel.

III. LA PRIÈRE POUR LE CONGRÈS

I. — Dès le mois de décembre 1922, le Comité a lancé cet appel à la prière en tous les diocèses de France (1) :

APPEL A LA PRIÈRE

L'année 1923 verra en France un événement religieux important : le IVe Congrès eucharistique national, qui se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet.

Bonne nouvelle, qui doit remplir de joie les catholiques et les trouver disposés à donner leur concours à la préparation de ce Congrès!

La France catholique ne va-t-elle pas trouver là une occasion magnifique d'offrir au divin Roi de l'Hostie un hommage national? De plus, comment douter qu'un Congrès, où les efforts de tout un peuple tendront à mieux connaître l'Eucharistie, pour l'aimer et la fréquenter davantage, n'ait une heureuse répercussion dans notre pays? Disons sans crainte que ce sera le vrai moyen d'affermir le règne social et pacifique du Sacré Cœur si désiré par les vrais amis de la France.

En toute vérité, réjouissons-nous!

Il est à souhaiter que le IVe Congrès eucharistique national soit fécond en résultats pratiques. Dans ce but, le Comité local chargé de le préparer voudrait susciter en France et dans les colonies françaises une Croisade de prière : la prière est le moyen indispensable pour obtenir le succès du Congrès; de plus, elle est à la portée de tous. Qui pourrait refuser une aide si précieuse et si facile, surtout quand il y va du renouveau spirituel de la patrie?

Petits et grands, clergé et communautés religieuses, groupements des œuvres catholiques, soyons tous unis dans une prière incessante, afin d'attirer les bénédictions divines sur notre Congrès national! Que la prière des tout petits

(1) Cet appel a été répandu en toute la France et en ses colonies à plus de 24 000 exemplaires.

surtout, dont l'innocence a tant de poids sur le Cœur de Jésus, l'incline à sourire à notre patrie.

Le texte d'une prière pour le succès du Congrès vient d'être enrichi d'indulgences par le Saint-Siège; il se trouve au verso d'une image que l'on est invité à répandre le plus possible.

Des feuilles ont été rédigées aussi pour susciter une Croisade d'œuvres pieuses et de sacrifices à la même intention et sont à la disposition de tous.

Le Comité local saisit cette occasion pour s'adresser spécialement au dévouement du clergé et des directeurs d'œuvres : il leur serait reconnaissant de faire connaître autour d'eux tout ce qui a trait au prochain Congrès Eucharistique (programme, circulaires, avis, etc., qui leur seront communiqués en temps utile sur leur demande), afin que de nombreux congressistes viennent à Paris. Il voudrait que ceux qui ne pourront s'y rendre prennent part cependant au Congrès, en assistant aux cérémonies spéciales qui se feront dans toute la France en union avec les solennités de la capitale.

Le Congrès eucharistique de Paris sera vraiment un Congrès national : préparé par un peuple en prière et célébré sur tout le territoire de la patrie.

Daigne le Cœur de Jésus bénir et agréer cet hommage solennel de la France qui reste la terre de ses prédilections!

II. — Voici la supplique et le texte de la prière enrichie d'indulgences :

PRIÈRE INDULGENCIÉE

Très Saint Père,

Henri Odelin, président du Comité national des Congrès eucharistiques en France, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie humblement d'accorder une indulgence de 300 jours, *toties quoties*, à tous ceux qui, en France et dans les colonies françaises, à l'occasion de la préparation et de la célébration d'un Congrès eucharistique national, réciteront dévotement la prière suivante :

« O Jésus, qui dans l'excès de votre amour pour nous avez institué le divin sacrement de l'Eucharistie où vous vous donnez en nourriture à nos âmes, daignez couronner d'un plein succès le prochain Congrès eucharistique national, destiné à étendre votre règne eucharistique parmi nous. Inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux; agréez les hommages solennels qui vous y seront rendus; et faites que dans la France comme dans le monde entier, la divine Eucharistie soit mieux connue, mieux aimée et plus fréquentée, et qu'ainsi soit plus assuré le règne social et pacifique de votre Sacré Cœur. Ainsi soit-il. »

Et que Dieu, etc.

Die 6 decembris 1922.

Sacra Poenitentiaria Apostolica benigne annuit pro gratia iuxta preces. Praesenti valituro usque ad celebrationem Congressus Eucharistici, de quo in precibus. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

S. Fagiolo, *S. P. secret.*
P. Ravelli, *S. P. offic.*

III. — Le texte de cette prière a été aussitôt imprimé au verso d'une image, que nous reproduisons (1) :

IVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

PARIS — 4-8 JUILLET 1923

PRIÈRE
pour le succès du Congrès.

O JÉSUS, qui dans l'excès de votre amour pour nous avez institué le divin Sacrement de l'Eucharistie, où vous vous donnez en nourriture à nos âmes, daignez couronner d'un plein succès le prochain Congrès eucharistique national, destiné à étendre votre règne eucharistique parmi nous. Inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux; agréez les hommages solennels qui vous y seront rendus; et faites que, dans la France comme dans le monde entier, la divine Eucharistie soit mieux connue, mieux aimée et plus fréquentée, et qu'ainsi soit plus assuré le règne social et pacifique de votre Sacré Cœur. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulgence, toties quoties, jusqu'à la célébration du Congrès. Rescrit de la S. Pénitencerie, 6 décembre 1922.)

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous. *(100 jours d'ind.)*

Notre-Dame du Très Saint Sacrement, priez pour nous. *(300 jours d'ind.)*

Saint Pascal Baylon, Patron des Congrès eucharistiques, priez pour nous.

Imprimatur :
4 janvier 1923. H. ODELIN, v. g.

On est instamment invité à répandre et à faire réciter cette prière, afin d'attirer sur le Congrès les grâces et les bénédictions de Notre-Seigneur.

On trouve cette image au *Secrétariat général du Congrès, 50, rue de Bourgogne, Paris,* qui reçoit avec reconnaissance les offrandes pour subvenir à tous les frais du Congrès.

FAC-SIMILÉ DE L'IMAGE DU CONGRÈS (RECTO EXACT ET VERSO RÉDUIT)

IV. — Des feuilles spéciales furent aussi préparées pour susciter des œuvres pieuses et des sacrifices, sous cette forme (2) :

CROISADE D'ŒUVRES PIEUSES ET DE SACRIFICES

pour le succès du IVe Congrès eucharistique national.

En quoi consiste cette Croisade? — Dans la mobilisation de toutes les énergies surnaturelles — principalement celles de la prière et du sacrifice

(1) Cette image a été tirée et répandue à 1 520 000 exemplaires. En outre, la prière a été traduite en allemand pour le peuple catholique d'Alsace-Lorraine et diffusée notamment à Sélestat.

(2) Ces feuilles ont été tirées à 400 000 exemplaires et répandues surtout dans les communautés, les écoles et les paroisses.

— en vue d'assurer les bénédictions divines et un plein succès au IV^e^ Congrès eucharistique national qui doit se tenir à Paris du 4 au 8 juillet 1923.

A quoi oblige la Croisade? — A offrir pour le succès du Congrès tout ce que l'on peut de prières et de sacrifices : en tout premier lieu la prière eucharistique (Messe, Communion, Adoration du Très Saint Sacrement), puis d'autres prières (Chemin de la Croix, Chapelet, etc.). A la prière, joindre toujours le sacrifice (offrande des travaux, des fatigues et des peines de la journée, privations volontaires aux repas, pratique plus grande de la charité dans les rapports avec le prochain, etc.).

Qui peut prendre part à la Croisade? — Tout catholique vraiment pratiquant : non seulement les grandes personnes, mais aussi les petits enfants si puissants sur le Cœur de Jésus; non seulement les bien portants, mais encore les malades et les infirmes qui trouveront là un excellent moyen de sanctifier leurs souffrances.

Usage du tableau ci-dessous. — En regard du chiffre représentant le jour du mois, noter le nombre de Messes, Communions, Adorations, etc., faites, et de sacrifices offerts spécialement pour le succès du Congrès. A la fin de chaque mois, faire le total et l'écrire au bas du tableau.

Les feuilles une fois remplies devront être envoyées avant le 4 juillet à l'adresse suivante : *Secrétariat général du IV^e^ Congrès eucharistique national, 50, rue de Bourgogne, Paris, 7^e^.*

N. B. — Le relevé des prières faites pour le Congrès eucharistique de Paris sera publié dans le compte rendu officiel du Congrès. En attendant, les billets renvoyés seront déposés aux pieds du divin Roi, à l'autel du Très Saint Sacrement solennellement exposé dans la basilique du Vœu National, à Montmartre (1).

---

(1) Nous n'avons pu obtenir le total général de toutes les œuvres pieuses et de tous les sacrifices offerts pour le succès du Congrès. — Voici cependant un total qui nous est communiqué et qui vient seulement des associés de l'Œuvre des Prêtres Adorateurs qui compte en France plus de 8 000 membres : « 75 305 Messes et Communions; 34 312 heures d'adoration; 18 034 visites au Saint Sacrement; 5 296 chemins de croix; 89 227 chapelets; 131 454 sacrifices. » — Comme exemples, donnons ce relevé envoyé par une école libre du Gard : 865 Messes, 551 Communions, 9 418 Communions spirituelles, 21 561 sacrifices, 5 565 devoirs et leçons; et cet autre, très touchant, envoyé par les chrétiens de la mission de Dakar, au Sénégal, durant le mois de juin seulement : 949 Messes, 817 Communions, 1 076 chapelets, 1 076 visites au Très Saint Sacrement, 49 chemins de croix, 514 heures de travail, 3 466 sacrifices : « C'est vraiment, ajoute le vicaire, l'aumône du pauvre, car l'esprit de sacrifice n'est pas encore bien développé sur cette terre moitié païenne, moitié musulmane; je veux croire que Notre-Seigneur aura été content tout de même. » — Ajoutons ces deux extraits du courrier du Secrétariat : « Depuis la première annonce du Congrès, écrit-on de Lyon, nos petits enfants offrent chaque semaine de nombreuses communions à son intention. Ma très vive joie sera d'unir mes prières aux leurs et de stimuler sans cesse leur zèle. » Une feuille, venue d'un éminent catholique de Rome, grand ami de la France, porte à sa rubrique « Sacrifices » cette simple ligne si émouvante : « La perte de mon fils bien-aimé. » — Enfin, citons ces lignes d'*Hostia* (novembre-décembre 1923) au sujet des « trésors » recueillis par les enfants de la Croisade eucharistique : « Les croisés ont répondu avec enthousiasme à notre demande de munitions pour le Congrès eucharistique. De tous côtés de très beaux « trésors » nous sont parvenus; plusieurs groupes ont voulu les rehausser d'un joli cadre dans l'exécution duquel ils ont mis tout leur talent et tout leur cœur. Si nous avions à attribuer des prix à ces feuilles charmantes et variées, il nous semble que nous devrions mettre au premier rang celle des Dames Ursulines de Guétaria (Espagne), ravissante enluminure dans le style du XV^e^ siècle; et celle du diocèse de Nantes, sans oublier les fleurs délicates de nos petites Egyptiennes du pensionnat de la Mère de Dieu, au Caire. Nous signalerions ensuite les jolis feuillets des croisés de Nancy; de l'institut de la Tour (Passy), d'une inspiration si religieuse et si française; des Gardiennes de l'Eucharistie, à Orléans; de l'Education chrétienne, à Tournai; du pensionnat de la Mère de Dieu, à Alexandrie; de la Sainte-Famille d'Aubin (Aveyron); de Saint-Joseph, à Tullins (Isère); d'Evry-Petit-Bourg; et de Saint-Jacques des Batéliers, de Namur, avec sa riche cargaison. Citons aussi l'archidiocèse de Bordeaux;

Voici un spécimen de ces tableaux :

Pendant le mois de juin, (*nom et adresse*).....
....., **a offert pour le succès du IV^e^ Congrès eucharistique national de Paris :**

1923 JUIN		MESSES	COMMUNIONS	ADORATION du Très Saint Sacrement.	CHAPELETS	CHEMIN de la Croix.	SACRIFICES
Vendredi.....	1						
Samedi.....	2						
Dimanche.....	3						
Lundi.....	4						
Mardi.....	5						
Mercredi.....	6						
Jeudi.....	7						
Vendredi.....	8						
Samedi.....	9						
Dimanche.....	10						
Lundi.....	11						
Mardi.....	12						
Mercredi.....	13						
Jeudi.....	14						
Vendredi.....	15						
Samedi.....	16						
Dimanche.....	17						
Lundi.....	18						
Mardi.....	19						
Mercredi.....	20						
Jeudi.....	21						
Vendredi.....	22						
Samedi.....	23						
Dimanche.....	24						
Lundi.....	25						
Mardi.....	26						
Mercredi.....	27						
Jeudi.....	28						
Vendredi.....	29						
Samedi.....	30						
TOTAL.....							

l'institution Jeanne d'Arc, à Paray-le-Monial; Notre-Dame du Port, à Clermont-Ferrand; les Ursulines françaises de Saint-Omer (Tournai); l'institution Sainte-Croix, à Toulouse; l'institution Maintenon, à Saint-Cloud; la villa Agnès, à Fribourg; l'école Saint-Charles, à Saint-Brieuc; les groupes Sainte-Madeleine, rue de Vaugirard (Paris); Saint-Louis et Notre-Dame, de Chartres; Saint-Gilles, Vieux-Marché (Côtes-du-Nord); les pensionnats de la Providence, Cahors (Lot) et Dôle (Jura); l'institut Fénelon, à Dunkerque, etc., etc. Tous ces « trésors » réunis ont formé un magnifique total. A tous, merci. »

V. — Un peu plus tard, le Comité adressait, par l'intermédiaire de ses membres correspondants, dans les collèges, écoles et familles chrétiennes, au nombre de 180 000 exemplaires, cette

LETTRE AUX ENFANTS

Paris, le 12 avril 1923.

Bien chers Enfants,

Vous avez sans doute appris qu'un Congrès eucharistique national doit se tenir à Paris, du 4 au 8 juillet prochain.

Et vous vous êtes probablement posé cette question : *Un Congrès eucharistique national, qu'est-ce que cela veut dire?*

Cela veut dire que les catholiques de France et des colonies sont invités à venir à Paris, au commencement de juillet, pour prendre part à de grandes fêtes en l'honneur du Très Saint Sacrement, et pour étudier les meilleurs moyens de se servir davantage de l'Eucharistie dans la pratique de leur vie.

Voyez-vous cela : des milliers de catholiques français accourant pour acclamer le Dieu de l'Hostie! — Bien mieux : tous les catholiques de France s'unissant de cœur aux heureux congressistes de Paris pour dire leur foi et leur amour au divin Jésus de l'Eucharistie!... Quel spectacle réconfortant!

Et les enfants ne seront point oubliés dans ces fêtes. En particulier le jeudi 5 juillet, ils seront les rois du jour. Heureux ceux qui se trouveront alors à Paris : ils pourront prendre part aux belles cérémonies qui leur seront spécialement réservées! Pour beaucoup d'entre vous, un voyage à la capitale ne sera pas possible; ne vous attristez pas cependant, car, partout en France et aux colonies, des fêtes seront organisées en union avec le Congrès eucharistique de Paris, et vous y serez certainement les premiers invités.

Vous direz peut-être, chers enfants : *Est-ce la peine de faire tant de choses et de déranger tant de monde pour un Congrès eucharistique?*

Rappelez-vous tout simplement ce que dit le catéchisme :

« *Qu'est-ce que l'Eucharistie?* — C'est un sacrement qui contient en vérité et réellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin. » — En d'autres termes, c'est le sacrement qui contient le bon Jésus lui-même en personne.

Or, Jésus qui, au Saint Sacrement, est le bon Dieu avec nous, le bon Dieu pour nous, le bon Dieu à nous, vaut-il la peine qu'on s'occupe de lui? — Oui, n'est-ce pas?

Mais en France, et même dans la paroisse que vous habitez, est-ce qu'on s'occupe beaucoup de lui? Pauvre Jésus, il est bien souvent délaissé!

Comprenez-vous maintenant combien il est nécessaire de ramener les âmes à lui, de tirer le Saint Sacrement de l'oubli, de l'imposer à l'attention de tous. C'est ce que va faire précisément le Congrès eucharistique national de Paris : il va jeter la France entière au pied du Saint Sacrement! Que ce sera beau et consolant!

Du reste, vous savez que notre chère patrie a reçu beaucoup de grâces du Cœur de Jésus. Or, il est une demande faite par le Sacré Cœur à une religieuse française, sainte Marguerite-Marie : « J'ai soif d'être aimé des hommes au Très Saint Sacrement », demande à laquelle le Congrès eucharistique de Paris donnera une réponse. Quelle belle occasion la France aura là de redire merci au Sacré Cœur et de lui offrir l'hommage public et solennel qu'il en attend!

Confiance donc, car, en retour, le Cœur si bon de Jésus répandra sur notre pays des grâces de choix.

Vous comprenez maintenant, chers enfants, pourquoi vous devez vous intéresser au Congrès eucharistique de Paris. A l'œuvre donc, pour Jésus qui vous aime tant, et pour la France que vous n'aimerez jamais assez!

* * *

Mais qu'est-ce que vous allez faire pour que la France ait à Paris un beau Congrès?

— Tous vous prierez beaucoup à cette grande intention, et vous prierez avec ferveur, surtout quand vous serez à l'église, aux pieds du bon Jésus qui, de son tabernacle, vous regarde et vous bénit.

Les plus petits aimeront à réciter souvent, même chaque jour, à cette intention, par exemple un *Notre Père* et un *Je vous salue, Marie*, et à ajouter cette invocation : « Cœur Sacré de Jésus, sainte Mère du bon Jésus, donnez à la France un beau Congrès! »

Les plus grands se feront une joie de réciter la belle prière qui a été spécialement composée pour le succès du Congrès, et a été enrichie d'indulgences par Notre Saint-Père le Pape : prières qu'il suffira de demander aux directeurs ou directrices des écoles chrétiennes et des patronages, ou aux prêtres des paroisses.

Mais surtout vous communierez tous pour le Congrès : car c'est là que vos prières ont le plus de puissance sur le bon Dieu; à ce moment béni, ce n'est plus seulement vos pauvres supplications qui montent vers le ciel, mais la prière même de Jésus. Oui, vous priez alors avec Jésus et par Jésus; et les prières de Notre-Seigneur sont toujours exaucées. Communiez donc souvent, chers enfants, pour que la France ait un magnifique Congrès à Paris.

Un certain nombre d'entre vous connaissent les belles paroles que le saint pape Pie X a dites un jour au sujet de notre pays : « La France sera sauvée, elle reviendra à Dieu... surtout par la communion et la prière des enfants. » — Soyez donc, chers enfants, les sauveurs de la France, à l'occasion du Congrès qui se prépare.

* * *

Vous ferez davantage encore, car vous aimez tant Jésus et la France!

Vous rappelez-vous les petits sacrifices qu'une multitude d'enfants du monde entier ont faits, l'an dernier, pour le succès du grand Congrès eucharistique de Rome? — Tel, par exemple, s'efforçait d'être plus sage en classe et au catéchisme, ou d'apprendre mieux ses leçons; — tel autre s'appliquait à ne pas se mettre en colère, ou à être plus aimable avec ceux dont le caractère ne lui allait pas; — tel autre encore — plus généreux peut-être — se privait de quelque chose au dessert ou au goûter « pour assurer un plus beau triomphe à Jésus », etc., etc.

Et les petits enfants de France ne feraient rien pour procurer un beau triomphe à Jésus-Eucharistie dans la capitale de leur pays! — Mais nous vous voyons déjà offrir à cette intention vos petits sacrifices de chaque jour.

Vous avez raison, chers enfants, le bon Jésus les attend, pour la France qu'il aime et qu'il veut sauver par l'Eucharistie.

C'est donc entendu! Vous vous efforcerez de mieux remplir vos devoirs de chaque jour envers le bon Dieu, envers vos parents, vos maîtres, vos prêtres et

tous ceux qui ont autorité sur vous. Vous rivaliserez d'ardeur et de générosité : que ce soit à qui sera plus pieux, plus sage, plus obéissant, plus travailleur, plus mortifié... pour acheter par vos efforts un magnifique succès au Congrès eucharistique national de Paris.

* * *

Entassez donc, chers enfants, jusqu'au mois de juillet, des millions de prières, de communions, de sacrifices pour le Congrès de Paris. — Notez-les au jour le jour sur les feuilles qui ont été imprimées tout exprès dans ce but, et que vous pourrez demander au catéchisme, dans vos écoles chrétiennes, aux patronages. Quand ces feuilles seront remplies, elles seront envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, et déposées aux pieds de Jésus solennellement exposé dans le Saint Sacrement. Comme son Cœur se réjouira des efforts de ses petits privilégiés, et comme il se plaira à vous bénir, et, à cause de vous, à sourire à la France qui reste l'objet de ses prédilections!

C'est le souhait que forment ceux qui sont chargés de préparer le Congrès et qui vous remercient d'avance de tous les efforts que vous ferez.

Le Comité local.

P.-S. — Une excellente idée a été proposée par un ami des enfants : On compterait les prières, communions, sacrifices faits pour la France et le Congrès, avec de beaux grains de blé!... Puis on enverrait les hosties faites avec ce froment aux églises de Paris désignées pour la communion des enfants pendant le Congrès... Quelle belle préparation à cette communion générale, et quelle étroite union entre tous les petits enfants de France et des colonies françaises! (1)

IV. APPEL A LA CHARITÉ

I. — Voici l'appel publié par le Comité local, en même temps que son appel à la prière :

APPEL DU COMITÉ

Pour que notre IV^e^ Congrès eucharistique national soit vraiment digne de Paris et de la France, tout sera mis en œuvre. Paris fera tout le possible pour exalter et glorifier la sainte Eucharistie. La France entière et ses colonies auront à cœur de s'intéresser, non pas seulement à la préparation spirituelle, mais

(1) L'*Eucharistie* (mai-juin 1923) a expliqué ainsi cette initiative sous ce titre : *Des grains de blé pour faire des hosties :* « Le R. P. Albert Bessières, dans le « mystère » eucharistique *Dieu le veut!* qui est une très belle préparation au Congrès, préconise en effet l'idée touchante dont parle le *post-scriptum* de la *Lettre aux enfants.* Il met ce propos dans la bouche d'un de ses personnages : « ... Moi, je voudrais qu'on fasse comme à Rome... On compterait les prières, communions, » sacrifices faits pour la France et le Congrès avec de beaux grains de blé... Puis, on enverrait les » hosties faites avec ce froment aux Croisés de Paris pour la communion des enfants, qui aura lieu » à Notre-Dame de Paris... Ce serait bien joli. » — « Ce serait bien joli! » Tel est aussi, nous n'en doutons pas, l'avis de nos lecteurs. Ajoutons que l'idée vient de France, du cœur même de la France, de la Beauce, et qu'elle fut présentée pour la première fois, il y a quarante et un ans, au Congrès eucharistique d'Avignon, par M. l'abbé Haulin, futur archevêque de Chambéry, dans une monographie de l'Œuvre de la Première Communion d'Orléans. Voici qu'elle nous revient de Rome : elle nous est donc deux fois chère. »

aussi à la péparation matérielle du Congrès, qui doit constituer un hommage national au Dieu de l'Hostie.

C'est pourquoi le Comité local se permet de faire un pressant appel à la générosité de tous les catholiques.

Y répondre sera servir un double intérêt : celui du Sacré Cœur de Jésus, qui demande à être honoré au Très Saint Sacrement ; celui de la Patrie, sur laquelle le prochain Congrès eucharistique attirera les faveurs divines.

Puisse cette pensée rencontrer la sympathie de tous les cœurs des catholiques français, et susciter les ressources nécessaires au Congrès !

D'ores et déjà, le Comité local est heureux d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui lui donneront la possibilité de faire du Congrès de Paris un hommage vraiment national à Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement.

La liste des offrandes sera intégralement publiée dans la *Croix*.

Elles peuvent être adressées soit au Secrétariat général du IV^e^ Congrès eucharistique national, 50, rue de Bourgogne, Paris-7^e^ (chèque postal : M^gr^ Odelin, Paris I, n° 43-71) ; soit aux bureaux de la *Croix* (chèque postal : Bonne Presse, Paris, n° 1668), en spécifiant bien, au verso, que c'est pour le Congrès eucharistique de Paris.

II. — Le Comité avait jugé que, pour avoir les ressources nécessaires, il était indispensable d'ouvrir une vaste souscription. Et la *Semaine religieuse* de Paris n'ayant pas cru devoir s'engager à la publier, il résolut de demander ce service à la *Croix*. M^gr^ le Président écrivit donc à M. Paul Feron-Vrau, directeur de ce journal :

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS

Paris, le 20 février 1923.

CHER MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Comme Président du Comité institué par S. Em. le cardinal Dubois pour organiser le IV^e^ Congrès eucharistique national qui doit se tenir à Paris du 4 au 8 juillet 1923, je viens vous demander de bien vouloir ouvrir les colonnes de la *Croix* à la souscription que nous lançons pour couvrir les frais de ce Congrès. Votre si important journal étant celui qui atteint le plus grand nombre de catholiques de France, nous serons ainsi assurés d'un magnifique succès, pour aider à cette manifestation nationale, et le mérite vous en sera dû pour une large part.

Aussi je ne doute pas du bon accueil que vous ferez à ma demande, et d'avance je vous en remercie, au nom de Son Eminence et au nom du Comité local.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

H. ODELIN,
prot. ap., vic. gén., président du Congrès.

Le directeur de la *Croix* publia cette lettre dans le numéro du 25 février, sous le titre *Un appel*, et la fit suivre de ces mots :

C'est un honneur et un plaisir pour la *Croix* de publier la liste des souscriptions faites pour le succès du prochain Congrès eucharistique national.

La *Croix* veut participer elle-même à cette souscription pour une somme de 1 000 francs.

Ce Congrès aura une grande importance, il sera une supplication de la France pour que Dieu daigne la protéger dans les moments si graves que nous traversons. Nos lecteurs ne manqueront pas de s'en souvenir et de répondre généreusement à l'appel qui leur est fait.

PAUL FERON-VRAU.

Les listes de souscription ont paru presque chaque jour dans la *Croix*, du 25 février au 10 juillet 1923, et la dernière avait pour total général 115 535 francs. Mais il est venu alors et depuis d'autres souscriptions, de sorte que le vrai total général s'est élevé à 140 000 francs. Nous ne pouvons toutes les reproduire ici; nous nous bornerons à en signaler quelques-unes.

Presque tous les membres de l'Episcopat français ont daigné envoyer leur offrande, plusieurs « se dédommageant ainsi de la privation de ne pouvoir assister au Congrès ».

S. B. Mgr Hoyek, patriarche maronite d'Antioche, a bien voulu envoyer du Liban et de sa pauvreté la somme de 1 000 francs (1). D'autres généreuses souscriptions nous sont venues de plusieurs amis de la France à l'étranger.

Mais l'ensemble des listes comprenait un grand nombre de modestes oboles qui, se multipliant, ont aidé à former le magnifique total général de la souscription. Citons seulement quelques-uns de ces humbles donateurs :

Du diocèse de Chambéry. « Puisse cette modeste, trop modeste contribution, m'attirer les grâces du divin Cœur! W. S. »

Du diocèse de Rennes. « Je vous remets la somme ci-jointe pour le Congrès eucharistique, aux intentions de l'aîné de mes fils qui entre comme vocation tardive chez les Pères Franciscains à D. Que le bon Dieu lui accorde toutes les grâces dont il a besoin pour faire un saint religieux! J. M. G. »

Du diocèse de Verdun. « Ci-jointe une petite somme que j'ai recueillie auprès de plusieurs personnes faisant partie de la Ligue de l'*Ave Maria*. Je suis heureuse de vous l'envoyer pour la glorification du Sacré Cœur. De loin je serai avec vous de cœur pendant le Congrès eucharistique. Que le bon Dieu bénisse ma famille et la France qui en a tant besoin! A. L. »

D'une directrice de pensionnat, à Paris. « Veuillez accepter cette modeste offrande (200 fr.); nos élèves et leurs maîtresses unissent leurs prières et leurs vœux pour le résultat de cette grande manifestation eucharistique de laquelle ressortira un accroissement d'amour et de respect pour le Dieu du tabernacle et aussi des grâces spéciales pour les âmes généreuses qui se dévouent à cette belle œuvre. TH. M. »

V. LA PROPAGANDE

AFFICHES

I. — Le Comité, par sa Commission de propagande, rédigea deux affiches : la première, plus générale comme texte et plus réduite comme format; la seconde, plus grande, plus précise et plus détaillée. L'une et l'autre furent posées dans toutes les églises et chapelles de Paris et de sa banlieue, en plusieurs salles d'œuvres catholiques et magasins, et envoyées dans tous les diocèses de France.

De plus, cent exemplaires de la seconde furent confiés à une agence de publicité, le 20 juin, et affichés, pendant un mois, aux frais du Comité, sur les rues les plus passagères des Ier, IIe, Ve, VIe, VIIe, VIIIe, IXe, XVIe, XVIIe et XVIIIe arrondissements.

Voici le fac-similé de ces deux affiches :

(1) Au nom du Comité, Mgr Odelin, président, a remercié ainsi Sa Béatitude : « Nous avons été profondément touchés par ce témoignage de sympathie qui constituait par lui-même une importante participation au Congrès. Il s'ajoute à tous ceux que les chrétiens maronites donnent à la France chrétienne et dont elle leur demeure très reconnaissante. » (15 octobre 1923.)

CONGRÈS EUCHARISTIQUE
National
DE PARIS
4-8 JUILLET 1923

Le 4e CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL se tiendra à Paris, du 4 AU 8 JUILLET prochain.

La plupart des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France et des Colonies ont promis d'y assister ou de s'y faire représenter

CATHOLIQUES
DE FRANCE et DES COLONIES

Vous accourrez nombreux, vous aussi, à ces fêtes religieuses nationales.

Vous viendrez manifester aux yeux de tous la beauté et la force du catholicisme, en vous unissant pour glorifier Dieu dans l'Eucharistie.

Vous ferez en même temps œuvre de bons Français, en offrant un véritable

HOMMAGE NATIONAL

"au-Christ qui aime les Francs"

et en contribuant ainsi à lui donner sa vraie place chez nous : la première.

Intéressez-vous donc à cet événement qui aura les plus heureux résultats pour l'avenir religieux de la Patrie.

Contribuez à son succès par vos prières, et aidez de vos offrandes la préparation matérielle du Congrès.

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES
auront lieu comme suit :

MERCREDI 4 JUILLET. — Ouverture du Congrès à l'Eglise métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

JEUDI 5, VENDREDI 6 & SAMEDI 7. — Messes et Saluts en plusieurs églises, sur les deux rives de la Seine, notamment à Saint-Sulpice, à la Basilique du Vœu National à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à la Madeleine, etc., etc...

DIMANCHE 8. — Clôture à Notre-Dame de Paris, et grandiose manifestation extérieure en l'honneur du Très Saint Sacrement.

SÉANCES D'ÉTUDES

Des séances spéciales auront lieu les jeudi, vendredi et samedi, *pour les Prêtres, pour les Hommes, pour les Jeunes Gens, pour les Dames et Jeunes Filles.*

Les Assemblées générales se tiendront chaque soir au Palais National du Trocadéro.

L'**Horaire** et le **Programme détaillé** seront publiés quelques jours avant le Congrès.
Les CARTES DE CONGRESSISTES seront délivrées à la fin de Juin, mais on peut s'inscrire dès maintenant.

Pour tous renseignements, s'adresser au ***Secrétariat général du Congrès****, 50, rue de Bourgogne, Paris-VII*e.

AFFICHE D'INTÉRIEUR

367-23 — Imp. Paul Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e

Vu et approuvé, le 26 mars 1923 : H. QUILLIN, v. g.

PREMIÈRE AFFICHE DU CONGRÈS

IVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE

National à Paris

Du 4 au 8 JUILLET 1923

PROGRAMME DU CONGRÈS

I. — CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Mercredi 4 Juillet

A 17 h. 30, *à Notre-Dame*, ouverture du CONGRÈS, sous la présidence des Fondateurs, Cardinaux et des membres de l'Episcopat français — *Allocution par un Cardinal.* — *Salut solennel.*

Jeudi 5 Juillet

A 8 heures, MESSES DE COMMUNION DES CONGRESSISTES, avec allocution par un Evêque, dans les églises de *Saint-Sulpice, Saint-Jean-Saint-François, Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Pierre-du-Gros-Caillou.*

A 10 h. 30, dans ces mêmes églises, *Sermon* par un Evêque et *Salut* solennel.

Ce même jeudi, JOURNÉE DES ENFANTS :

A 8 heures, MESSES DE COMMUNION :

A *Notre-Dame*, pour tous les enfants des ÉCOLES PAROISSIALES et des PATRONAGES ;

A *Saint-Ignace, Sainte-Eudoxie, Saint-Denis-Saint-Louis, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-François-Xavier* ; pour les élèves des lycées, collèges et écoles secondaires de GARÇONS ;

A *la Trinité*, à la Cité paroissiale de *Saint-Honoré-d'Eylau*, à *Saint-Germain-des-Prés*, à *Sainte-Clotilde* : pour des élèves des lycées, écoles secondaires et patronages de JEUNES FILLES ;

A la Basilique de *Saint-Denys*, pour les ENFANTS de la région ;

A *Notre-Dame de Lorette* pour les « ROSIERS DE LA CHARITÉ ».

A 9 h. 30, à *Saint-François-Xavier*, MESSE PONTIFICALE pour les ENFANTS DE CHŒUR.

A 14 h. 30, PROCESSIONS DU TRÈS SAINT SACREMENT :

A *la Madeleine*, pour les ENFANTS DE CHŒUR ;

A *Saint-François-Xavier*, pour les PETITES FILLES en blanc ;

Dans le parc de l'Assomption, à Auteuil, pour les AUTRES ENFANTS.

Vendredi 6 Juillet

A 8 heures, MESSES DE COMMUNION DES CONGRESSISTES, avec allocution par un Evêque, en la Basilique du *Vœu national au Sacré-Cœur de Montmartre*, ainsi que dans les églises de *Sainte-Elisabeth-du-Nord*, de *Saint-François-de-Sales*, de la Cité paroissiale de *Saint-Honoré-d'Eylau*, de *Saint-Roch* et de *Notre-Dame de Lorette*.

A 20 h. 30, dans ces mêmes églises, *Sermon* par un Evêque et *Salut* solennel.

Samedi 7 Juillet

A 8 heures, MESSES DE COMMUNION DES CONGRESSISTES, avec allocution par un Evêque, dans les églises de *Notre-Dame-de-Victoires*, de *Saint-Eustache*, de *Saint-Pierre-de-Montmartre*, de *Sainte-Thomas-d'Aquin* et de *Saint-Jean-Baptiste de Neuilly*.

A 20 h. 30, dans ces mêmes églises, *Sermon* par un Evêque et *Salut* solennel.

Dimanche 8 Juillet

Journée de clôture du Congrès

A 7 h. 30, à *Notre-Dame*, messe de COMMUNION GÉNÉRALE des *hommes* et des *jeunes gens* par un Cardinal ;

A 8 heures, à *Saint-Sulpice*, messe de COMMUNION GÉNÉRALE des *dames* et des *jeunes filles* par un Cardinal ;

Dans toutes les autres églises et chapelles du diocèse de Paris, messes de COMMUNION GÉNÉRALE *pour tous les fidèles*.

A 9 h. 30, à *Notre-Dame*, MESSE PONTIFICALE par S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, *et Bénédiction Papale*.

A 10 heures, grandiose *manifestation extérieure* en l'honneur de l'Eucharistie : Cortège et Procession.

A 24 heures en la *Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre*, Salut de clôture par un Cardinal ; chant solennel du *Te Deum* ; du portique de la Basilique, *bénédiction de Paris et de la France* ; renouvellement de la *Consécration de la France au Sacré Cœur.*

II. — SÉANCES D'ÉTUDES

I. — Assemblées Générales

Pendant. — *Mercredi* 4 Juillet, à 20 h. 30, au PALAIS NATIONAL du TROCADÉRO, Oratorio LE MESSIE, de G.-F. Handel (200 exécutants), donné par la Chorale française, sous la direction de M. Félix Raugel, avec le concours de M. Joseph Bonnet, organiste à Sainte-Eustache. — A l'entr'acte, *causerie* de M. le chanoine Louis (Pierre-Ermite), curé de Saint-François-de-Sales à Paris, *sur Ce que doit être un Congrès Eucharistique National.* Les places étant payantes, un billet d'entrée sera nécessaire ; le demander à *l'Agence de Concerts*, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

Jeudi 5, Vendredi 6, Samedi 7, à 16 HEURES,

au PALAIS DU TROCADÉRO, *Assemblées générales d'études* sous la présidence des Cardinaux, Archevêques et Evêques présents. CHAQUE JOUR : Mgr Odelin, R. P. Janvier, Mgr Baudrillart, Mgr Batiffol, Mgr Bourne, Mgr Burtal, R. P. Jugie, Mgr Tissier, Cardinal Dubois.

II. — Réunions Spéciales

Jeudi 5, Vendredi 6, Samedi 7 Juillet.

A 10 heures, SECTION DES HOMMES, en la salle des catéchismes de *Saint-Thomas-d'Aquin* ;

A 10 heures, SECTION DES JEUNES GENS, à l'*Institut catholique*, 74, rue de Vaugirard ;

A 10 heures, SECTION DES DAMES ET JEUNES FILLES, en la chapelle des œuvres de *Saint-Sulpice*, 66, rue d'Assas.

A 14 heures, SECTION SACERDOTALE, en la crypte de la cité paroissiale de *Saint-Honoré-d'Eylau*, 66, avenue Malakoff, et 63, rue Boissière.

Cartes de Congressistes

A 20 FRANCS (*18 francs* pour les ecclésiastiques et pour les religieux ou religieuses) valables pour toutes les réunions et cérémonies du Congrès et donnant droit au Compte rendu officiel.

A 10 FRANCS (*8 francs* pour les ecclésiastiques et pour les religieux ou religieuses) valables *seulement* pour les réunions et cérémonies du Congrès ;

A 3 FRANCS (et à prix variable pour collectivités, œuvres, patronages, etc.) valables pour une seule journée.

N.-B. — Les demander au Secrétariat du Congrès, 30, rue de Bourgogne, Paris-7e.

Envoyer avec la demande le prix correspondant. — Les cartes à 20 fr., 18 fr., 10 fr., et 8 fr. donnent droit à l'envoi gratuit de l'Insigne du Congrès, et du Programme-horaire.

Indulgences pour le Congrès

1° Une *Indulgence plénière* aux fidèles qui, confessés et communiés, visiteront le Très Saint Sacrement solennellement exposé, et assisteront à une des cérémonies religieuses ou à l'une des séances du Congrès Eucharistique ;

2° Une *Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines* à gagner par tous les fidèles, *chaque fois* que, par leur concours ou leurs aumônes, ils auront aidé à l'organisation du Congrès, ou chaque *fois* qu'ils assisteront soit à une cérémonie religieuse, soit à une séance du Congrès ;

3° Ceux qui, *légitimement empêchés* d'assister au Congrès, s'uniront spirituellement à lui et par la prière aux Congressistes, pourront gagner une *Indulgence plénière* pendant la durée du Congrès, pourvu que, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

(Visa de la Préfecture de Police)

CATHOLIQUES DE FRANCE ET DES COLONIES

Que le Congrès Eucharistique de Paris nous unisse tous pour glorifier Dieu au Très Saint Sacrement et nous soit un moyen d'offrir un véritable

HOMMAGE NATIONAL

"au Christ qui aime les Francs"

DEUXIÈME AFFICHE DU CONGÈS *(Beaucoup plus réduite.)*

La première affiche avait été imprimée à 3 000 exemplaires ; ce même chiffre ne suffit pas pour la seconde, et un nouveau tirage de 1 000 exemplaires dut être fait quelques jours avant le Congrès, à la demande d'un certain nombre de zélateurs.

UN TRACT

II. — En même temps, le secrétaire général du Comité rédigeait et publiait à la Maison de la Bonne Presse, à Paris, un tract de 16 pages avec illustrations, répandu à 50 000 exemplaires et que nous reproduisons avec son titre :

TOUTE LA FRANCE AUX PIEDS DU SAINT SACREMENT

Le IV^e^ Congrès eucharistique national se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet 1923. C'est le développement d'une œuvre magnifique qui veut rendre à Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement l'hommage national qui lui est dû. Toute la France doit s'y intéresser et y participer, au moins d'esprit et de cœur.

Ce qu'est un Congrès eucharistique.

Ce n'est pas un Concile dans lequel les évêques d'une province, ou d'une nation, ou de l'Eglise entière, décident, sous l'autorité du Pape infaillible, de questions doctrinales ou de règles disciplinaires.

Ce n'est pas un Synode dans lequel l'évêque d'un diocèse, réunissant ses prêtres, étudie avec eux et réglemente les coutumes locales, d'après les lois et l'esprit de l'Eglise.

Ce n'est pas un Congrès catholique ordinaire, où l'on traite de tous les points qui intéressent la vie religieuse, intellectuelle, économique et sociale des fidèles.

Un Congrès eucharistique est une assemblée de catholiques, mettant en commun, sous la direction de la hiérarchie et avec les bénédictions du Souverain Pontife, leurs lumières, leurs initiatives et leurs prières, pour promouvoir de plus en plus l'amour et la dévotion du Très Saint Sacrement.

Les Congrès eucharistiques peuvent être *locaux* ou *paroissiaux, cantonaux, diocésains, régionaux,* s'ils réunissent les fidèles d'une paroisse, d'un canton, d'un diocèse ou d'une province. Mais ils peuvent être aussi *nationaux,* c'est-à-dire pour tout un pays, et *internationaux,* c'est-à-dire pour la chrétienté tout entière.

Comment l'œuvre a commencé.

C'est par les Congrès eucharistiques internationaux que cette œuvre a débuté. Une humble fille de France a été suscitée par Dieu pour la faire établir. On la nomme M^lle^ Tamisier (1834-1910). Elle se met en rapports avec tous les grands apôtres de l'époque, le vénérable Eymard, le vénérable Chevrier, M. Dupont, le cardinal Mermillod, le cardinal Richard, M^gr^ de Ségur, M. de Cissey, M. de Benque, le vicomte de Damas, le P. Picard, M. de Pèlerin, M. Philibert Vrau. Elle « court les chemins », selon son expression, tente des démarches près des autorités ecclésiastiques, et ayant poussé aux pèlerinages eucharistiques après 1873, elle réclame des Congrès eucharistiques, comme il y a des Congrès littéraires, scientifiques, agricoles, etc. Faverney en essaye un, presque national, le 3 septembre 1878, au lieu même d'un miracle du Très Saint Sacrement. Ce n'est pas assez : il faut un Congrès international, avec le concours de plusieurs pays. Elle reprend donc ses courses, va en Belgique vers le cardinal Deschamps, puis près des évêques de Hollande, mais revient sans succès et presque sans espoir. Et c'est alors que sonne l'heure de Dieu. Le

16 mai 1881, Léon XIII bénissait et encourageait le *premier Congrès eucharistique international* qui devait s'ouvrir à Lille le 28 juin suivant.

L'œuvre était fondée. Depuis lors, vingt-cinq Congrès se tinrent en divers pays jusqu'à la grande guerre de 1914.

Après Lille, on les vit à Avignon (1882), à Liége (1883), à Fribourg en Suisse (1885), à Toulouse (1886), à Paris (1888), à Anvers (1890), à Jérusalem (1893), à Reims (1894), à Paray-le-Monial (1897), à Bruxelles (1898), à Lourdes (1899), à Angers (1900), à Namur (1902), à Angoulême (1904), à Rome (1905), à Tournai (1906), à Metz (1907), à Londres (1908), à Cologne (1909), à Montréal (1910), à Madrid (1911), à Vienne (1912), à Malte (1913), et à Lourdes, pour la seconde fois (1914).

Ce dernier, le 25e, précéda de huit jours la tourmente qui dévasta la France et une partie de l'Europe.

Depuis les traités de paix, le 26e Congrès a eu lieu à Rome en 1922, et le 27e se prépare à Amsterdam pour 1924.

Les résultats ont été merveilleux. Pie X, de sainte mémoire, les reconnaissait en ces termes à la fin de 1910 : « Quel plus digne sujet de joie, quand ces remarquables démonstrations du culte extérieur sont inspirées par un puissant esprit de foi, de telle sorte qu'un solide accroissement de vie chrétienne et des fruits de salut éternel en soient la conséquence! Assurément, tous les Congrès eucharistiques doivent mériter cette louange. » (1)

Les Congrès nationaux.

Pour faire pénétrer davantage dans la masse des fidèles les pensées, les résolutions et les vœux pratiques des Congrès internationaux, on a été amené à promouvoir en chaque pays des Congrès régionaux, surtout des Congrès nationaux. En ce but un Comité national a été constitué. L'Italie a donné l'exemple dès 1891, et la France a bientôt suivi.

Le Comité national de France a été, en effet, fondé en mars 1902, par le cardinal Richard, archevêque de Paris, avec ce but : « Faire de plus en plus connaître, aimer et servir Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel par de solennelles réunions nationales et périodiques et par là travailler à étendre son règne social en France. » C'est le texte même de l'article 1er du règlement général, qui en précise les moyens en ces termes :

Dans chaque Congrès, ce but est poursuivi de deux manières :

1. Par la prière, les communions, les adorations, les prédications, les hommages solennels rendus au Roi des rois, et spécialement par la procession finale à travers les rues de la ville qui est un acte éclatant, public, et, autant que possible, national de foi, de réparation et d'amour envers le Très Saint Sacrement;

2. Par des séances où l'on étudie les meilleurs procédés à employer pour raviver et étendre la dévotion à la sainte Eucharistie sous toutes les formes autorisées par l'Eglise.

Le vénéré cardinal fondateur avait défini aussi avec grande justesse le caractère de l'œuvre : « Dans les Congrès eucharistiques, on ne peut se borner à des dissertations sur le Sacrement de nos autels. Le Sauveur est vivant au milieu

(1) Bref du 3 novembre 1910 à Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal.

de nous : nous lui devons nos hommages, c'est pour cela que les journées, durant les Congrès, se partagent entre les réunions d'étude et les cérémonies religieuses en l'honneur de la divine Eucharistie. » (1)

Après quelques années de tâtonnements, le Comité put enfin avoir un Congrès national en 1908; celui qui se prépare à Paris pour juillet 1923 est le quatrième.

Les trois premiers Congrès.

1. — *Congrès de Faverney* (20-24 mai 1908), organisé par Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon, sous la présidence de S. Em. le cardinal Luçon. « Nous y assistions comme évêque de Verdun, écrit S. Em. le cardinal Dubois, et il nous souvient encore des fêtes splendides dont la vieille abbaye, jadis témoin d'un grand miracle eucharistique (dont on fêtait alors le troisième centenaire), fut le théâtre pendant plusieurs jours. C'était presque au lendemain de la publication du décret de Pie X sur la Communion quotidienne, et ce Congrès — comme le Congrès international de Metz l'année précédente — ne contribua pas peu à répandre dans notre pays la pratique imposée par le Souverain Pontife. » (2)

2. — *Congrès d'Ars* (3-6 août 1911), étudié et suscité dès novembre 1909 par Mgr Labeuche, évêque de Belley, organisé par son successeur Mgr Manier, sous la présidence de S. Em. le cardinal Luçon. « Le souvenir du bienheureux curé, si dévot au Saint Sacrement, plana comme un stimulant et un exemple sur les travaux de l'imposante assemblée. » (3)

3. — *Congrès de Paray-le-Monial* (5-8 juin 1921), organisé par Mgr Bertoin, évêque d'Autun, sous la présidence de LL. EEm. les cardinaux Dubois et Maurin. C'était à l'occasion d'un jubilé accordé pour le premier anniversaire de la canonisation de sainte Marguerite-Marie . « A l'ombre du sanctuaire où Notre-Seigneur renouvela les mystères de son divin Cœur, dit encore S. Em. le cardinal Dubois, les congressistes travaillèrent à promouvoir en France une dévotion toujours plus ardente envers la divine Eucharistie, chef-d'œuvre du Sacré Cœur. »

Que sera le quatrième?

Il sera digne des précédents. « Paris, ajoute S. Em. le cardinal Dubois, continuera la tradition si bien inaugurée. Plus encore, il l'amplifiera, en donnant aux fêtes du IVe Congrès National — réunions d'étude ou solennités religieuses — un éclat inusité. Paris le peut, donc Paris le doit. »

I. — Le programme général du Congrès comporte d'abord des cérémonies religieuses :

Mercredi soir 4 juillet. — Ouverture solennelle à l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, sous la présidence des Eminentissimes cardinaux, des archevêques et évêques présents.

Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 juillet. — Messes de Communion le matin et Saluts le soir avec prédication, en plusieurs églises, sur les deux rives de la Seine,

---

(1) *Le cardinal Richard, souvenirs,* par Mgr Odelin. Paris, 1922.
(2) Lettre du 15 mars 1923 pour annoncer à ses diocésains le IVe Congrès eucharistique national.
(3) *Ibidem.*

notamment à Saint-Sulpice, à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, à Notre-Dame des Victoires, à la Trinité, à Sainte-Madeleine, à Saint-Jean-Saint-François, à Saint-Philippe du Roule, à Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Saint-Augustin, à Saint-Paul-Saint-Louis, à Notre-Dame des Champs, à Saint-François-Xavier, à Saint-Honoré d'Eylau, à Saint-Germain des Prés, à Sainte-Clotilde, à Saint-Etienne du Mont, à Saint-François de Sales, à Saint-Roch, à Saint-Ambroise, à Saint-Pierre de Montrouge, à Saint-Thomas d'Aquin, à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, à Notre-Dame de Vincennes, à la basilique de Saint-Denys, etc., etc.

Jeudi 5 juillet. — Journée spéciale des enfants : Messes de Communion en plusieurs églises et le soir processions du Saint Sacrement à Sainte-Madeleine, à Saint-François-Xavier et à Auteuil. Les enfants de chœur en costume, venus des différentes paroisses de Paris, de la banlieue et de la province, auront des cérémonies particulières, Messe pontificale et procession.

Dimanche 8 juillet. — Messes de Communion à Notre-Dame pour les hommes et à Saint-Sulpice pour les femmes; Messe pontificale de clôture à Notre-Dame; manifestation extérieure l'après-midi; Salut de clôture à Montmartre à la nuit.

Chaque jour et chaque nuit, pendant la durée du Congrès, adoration du Très Saint Sacrement exposé en plusieurs églises et chapelles.

L'horaire et le programme détaillé seront publiés quelques jours avant le Congrès.

II. — Pour fixer le programme des études en chaque réunion, le Comité d'organisation a eu surtout en vue d'exposer la doctrine afin de fortifier les convictions de chacun et de leur faire produire leurs conséquences pratiques dans la vie chrétienne.

Aussi le sujet général des discours, rapports et allocutions est-il la *Présence réelle*, qu'il faut croire avec tous ses mystères, qu'il faut adorer, et dont il faut s'approcher avec amour, vénération et zèle, pour nourrir son âme, recevoir les grâces nécessaires et s'assurer le ciel.

1. Aux *Assemblées générales*, qui se tiendront chaque après-midi au Palais national du Trocadéro, les discours traiteront donc ces sujets :

Dogme de la Présence réelle, d'après l'enseignement de la foi : *vere, realiter, substantialiter.*

Merveilles de la Consécration : Changement de toute la substance du pain et du vin dans toute la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ; mystère des accidents du Corps et du Sang de Jésus-Christ qui n'apparaissent pas; ubiquité du Corps de Jésus-Christ présent sur tous les autels sans être divisé.

L'Eucharistie considérée comme l'application du sacrifice de la Croix.

Le sacerdoce catholique institué par Jésus-Christ pour perpétuer dans le monde les merveilles de la Transsubstantiation et de la Présence réelle.

Les orateurs de ces assemblées générales seront :

Le premier jour, après l'allocution d'ouverture de M^gr^ Odelin, président du Congrès : le T. R. P. Janvier, conférencier de Notre-Dame, et S. G. M^gr^ Izart, archevêque de Bourges; — le deuxième jour, M^gr^ Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, et S. G. M^gr^ Rumeau, évêque d'Angers; — le troisième jour : le R. P. Judéaux, S. J., et S. G. M^gr^ Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne, avant l'allocution de clôture de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

2. Les rapports des diverses sections déduiront de ces études doctrinales les conséquences pour nous de la Présence réelle. Ainsi :

A la *section sacerdotale.* — Approfondir de plus en plus les vérités concernant la Présence réelle et leurs conséquences pratiques. — Respect pour la Présence réelle : propreté des tabernacles, des églises, des linges, etc. : renouvellement au moins mensuel des hosties; bonne tenue et silence dans les églises; dignité dans les cérémonies et dans les chants; formation des enfants de chœur. — Zèle eucharistique se traduisant par des œuvres pour les fidèles. — Piété personnelle du prêtre. — Moyens à employer pour la recherche et la culture des vocations sacerdotales et religieuses. — Les Congrès eucharistiques diocésains et locaux.

A la *section des hommes.* — Nécessité de s'instruire des vérités concernant la Présence réelle et l'Eucharistie; comment s'instruire. — Adoration de jour et de nuit due à Jésus-Christ réellement présent. — Assistance autant que possible à la Messe quotidienne. — Communion fréquente et quotidienne. — Processions du Saint Sacrement. — Confréries du Saint-Sacrement; Communion et adoration professionnelles.

A la *section des jeunes gens.* — Nécessité d'avoir une foi au mystère de l'Eucharistie éclairée par une solide instruction catéchistique. — Nécessité pour les jeunes gens de prêter leur concours à toutes les œuvres eucharistiques. — Communier fréquemment et se préparer sérieusement à la Communion. — La confession régulière, telle qu'elle est exigée pour gagner les indulgences et comme préparation à la Communion. — Se servir de la liturgie pour le culte eucharistique. — Donner une place au culte eucharistique dans les associations, dans les Congrès de jeunes gens, dans les retraites.

A la *section des dames et jeunes filles.* — Donner aux enfants, et progressivement à mesure qu'ils grandissent, une idée plus nette de ce qu'enseigne l'Eglise touchant le mystère de l'Eucharistie; les préparer à la Communion précoce et fréquente. — Préparation spirituelle à la sainte Communion par des actes de foi, d'espérance, de charité, etc. — Modestie que doivent apporter dans leur tenue et leurs toilettes les personnes venant à l'église. — Dévouement que les dames et les jeunes filles doivent assurer aux églises pour la propreté, les ornements, le linge, etc. — Nécessité de donner une place au culte eucharistique dans les associations et retraites de dames. — Intérêt que la femme chrétienne doit porter au recrutement sacerdotal; bonheur avec lequel elle donnera ses enfants au sacerdoce et à la vie religieuse.

Les rapporteurs aux trois réunions de chacune de ces sections seront :

Section sacerdotale : le T. R. P. Noble, Dominicain; M. le chanoine Blouet, supérieur du Grand Séminaire de Coutances; M. l'abbé G. Delattre, directeur des œuvres eucharistiques de Lille; M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité, à Paris; le R. P. Delbrel, S. J.; M. le chanoine Bereziat, de Bourg.

Section des hommes : le R. P. Maurice de La Taille, S. J.; M. Raoul Aubert, président de l'Adoration nocturne de Paris; M. Robert Vallery-Radot; M. le chanoine Marque, curé de Saint-Joseph à Grenoble; M. Louis Guibal, député; M. François Veuillot.

Section des jeunes gens : M. le chanoine H. Reynaud, curé de Saint-Jean à Valence; M. l'abbé Rouzic, professeur à Versailles; M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes; M^gr^ Mercier, vicaire général de Luçon; le R. P. Dom Simon, Bénédictin de Solesmes; M. Charles Flory, président de la Jeunesse catholique.

Section des dames et jeunes filles : M. l'abbé Albot, doyen honoraire à Angoulême; M^lle^ Sorin de Bonne, secrétaire générale de l'Œuvre des Catéchismes; M. le chanoine Courbe, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris; M^me^ Jeanne His, de l'Union noëliste; M. le chanoine Gailland, directeur des œuvres à Lyon; M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix*.

Aux réunions des sections, des *communications*, agréées d'avance par le Comité, seront lues ou résumées si le temps le permet; en tous cas, elles seront insérées au Compte rendu.

S. Em. le Cardinal DUBOIS

archevêque de Paris

qui a présidé

à l'organisation du Congrès.

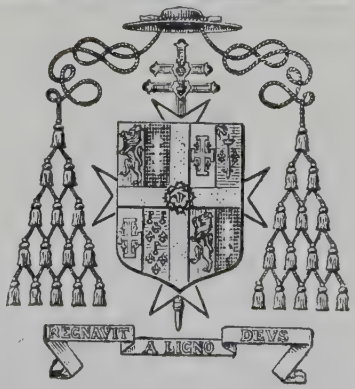

3. Dans les allocutions aux Messes de Communion seront exposés successivement par un membre de l'Episcopat les effets de l'Eucharistie considérée comme sacrement :

L'Eucharistie produit la grâce parce qu'elle contient Jésus-Christ, parce qu'elle a les mêmes effets que la Passion qu'elle représente, parce qu'elle soutient, répare, augmente, dilate la vie spirituelle à la manière de la nourriture.

L'Eucharistie est un remède aux péchés passés, un préservatif contre le danger de pécher à l'avenir.

L'Eucharistie est un gage de la vie éternelle et nous ouvre le royaume des cieux.

4. Le soir, aux Saluts du Très Saint Sacrement, les prédicateurs, tous membres de l'Episcopat, étudieront l'Eucharistie considérée comme sacrifice :

Le Sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice.

La Messe est un sacrifice de louange et d'action de grâces.

La Messe est un sacrifice impétratoire pour obtenir les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin, et propitiatoire pour obtenir une plus parfaite rémission du péché et de la peine due au péché.

Comment s'y préparer?

I. — Le meilleur moyen de préparer le Congrès est de susciter partout la prière. Elle est indispensable et elle est à la portée de tous. Le Comité local a donc lancé un appel en ce sens : « Petits et grands, clergé et communautés religieuses, groupements des œuvres catholiques, soyons tous unis dans une prière incessante, afin d'attirer les bénédictions divines sur notre Congrès national! Que la prière des tout petits surtout, dont l'innocence a tant de poids sur le Cœur de Jésus, l'incline à sourire à notre patrie. » (1)

Le texte d'une prière a été rédigé et le Saint-Siège l'a enrichi d'indulgences; il se trouve au verso d'une image qu'on est invité à répandre. 1 500 000 exemplaires ont déjà été demandés. Voici cette Prière pour le succès du Congrès :

O Jésus, qui dans l'excès de votre amour pour nous avez institué le divin Sacrement de l'Eucharistie, où vous vous donnez en nourriture à nos âmes, daignez couronner d'un plein succès le prochain Congrès eucharistique national, destiné à étendre votre règne eucharistique parmi nous. Inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux; agréez les hommages solennels qui vous y seront rendus; et faites que, dans la France comme dans le monde entier, la divine Eucharistie soit mieux connue, mieux aimée et plus fréquentée, et qu'ainsi soit plus assuré le règne social et pacifique de votre Sacré Cœur. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulgence, toties quoties, *jusqu'à la célébration du Congrès. Rescrit de la S. Pénitencerie, 6 décembre 1922.)*

---

(1) Une *Lettre aux enfants,* rédigée spécialement pour eux, a été imprimée et répandue déjà à 150 000 exemplaires. On peut encore la demander au Secrétariat du Congrès, 50, rue de Bourgogne, Paris, 7e. — Nous signalons ici une touchante initiative des enfants de la Croisade eucharistique : on les exhorte à compter les prières, communions, sacrifices faits pour le Congrès, avec de beaux grains de blé... Des hosties seraient faites avec le froment fourni par ce blé et seraient envoyées à Paris (Cénacle, 21, rue du Cherche-Midi), dans le but de servir aux communions générales d'enfants qui auront lieu le jeudi 5 juillet, dans différentes églises de la capitale.

En outre, une feuille de Croisade d'œuvres pieuses et de sacrifices a été préparée à la même intention, et déjà plus de 400 000 exemplaires ont été répandus :

En quoi consiste cette Croisade ? — Dans la mobilisation de toutes les énergies surnaturelles, principalement celles de la prière et du sacrifice, en vue d'assurer les bénédictions divines et un plein succès au Congrès.

A quoi oblige la Croisade ? — A offrir pour le succès du Congrès tout ce que l'on peut de prières et de sacrifices : en tout premier lieu la prière eucharistique (Messe, Communion, adoration du Très Saint Sacrement), puis d'autres prières (chemin de la croix, chapelet, etc.). A la prière, joindre toujours le sacrifice (offrande des travaux, des fatigues et des peines de la journée, privations volontaires aux repas, pratique plus grande de la charité dans les rapports avec le prochain, etc.).

Qui peut prendre part à la Croisade ? — Tout catholique vraiment pratiquant : non seulement les grandes personnes, mais aussi les petits enfants, si puissants sur le Cœur de Jésus ; non seulement les bien portants, mais encore les malades et les infirmes, qui trouveront là un excellent moyen de sanctifier leurs souffrances.

Usage du tableau. — En regard du chiffre représentant le jour du mois, noter le nombre de Messes, communions, adorations, etc., faites, et de sacrifices offerts spécialement pour le succès du Congrès. A la fin de chaque mois, faire le total et l'écrire au bas du tableau. Les feuilles, une fois remplies, devront être renvoyées au début du mois de juillet au Secrétariat du Congrès.

N. B. — Le relevé des prières sera publié dans le compte rendu officiel du Congrès. En attendant, les billets renvoyés seront déposés aux pieds du divin Roi, à l'autel du Très Saint Sacrement solennellement exposé dans la basilique du Vœu national, à Montmartre (1).

II. — Le Comité a fait aussi appel à la générosité des catholiques pour subvenir à tous les frais du Congrès : « Y répondre sera servir un double intérêt : celui du Sacré-Cœur de Jésus, qui demande à être honoré au Très Saint Sacrement ; celui de la patrie, sur laquelle le prochain Congrès eucharistique attirera les faveurs divines... D'ores et déjà, le Comité local est heureux d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui lui donneront la possibilité de faire du Congrès de Paris un hommage vraiment national à Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. » (2)

III. — Chacun est enfin invité à faire connaître autour de lui le Congrès, à susciter des prières et des offrandes, à multiplier le nombre des heureux congressistes qui pourront venir à Paris (3).

Comment y participer ?

I. — D'abord, si on le peut, assister personnellement au Congrès.

Il sera si doux de s'y trouver réunis, de tous les points de la France et des colonies, pour prier ensemble, communier à la même Table, adorer dans les cérémonies eucharistiques le même Père, le même Roi, le même Dieu caché

(1) On peut encore demander et répandre l'image avec la prière indulgenciée et la feuille de croisade ; les demander au Secrétariat du Congrès.

(2) Les offrandes peuvent être adressées soit au Secrétariat général du Congrès (chèque postal : *Mgr Odelin, Paris I, n° 43-71*), soit aux bureaux de la *Croix* (chèque postal : *Bonne Presse, Paris, n° 1668*), en spécifiant bien, au verso, que c'est pour le Congrès eucharistique de Paris. — La liste de toutes les offrandes est publiée par la *Croix*.

(3) Le Comité a édité aussi une *affiche* qu'on peut demander au Secrétariat du Congrès.

sous les humbles voiles de l'Hostie! On y sentira plus vivement la vérité de ce mot : *Cor unum et anima una!*

Il sera si consolant de penser que cette unanimité dans la prière, dans l'adoration et dans l'amour intercédera pour la France, la chère France, pour ses intérêts temporels, si considérables en ce moment et si gravement en jeu, pour son influence morale et son apostolat dans le monde, qu'elle doit intensifier, afin que, par elle, les « gestes de Dieu » se continuent : *Gesta Dei per Francos!*

Il sera enfin si réconfortant pour chacun de se retremper aux sources vives de la doctrine dans les assemblées générales et les réunions d'études, de s'imprégner davantage encore des vérités qui concernent le dogme de la Présence réelle afin de s'en inspirer dans la vie pratique et d'en adopter généreusement toutes les conséquences, dans l'ordre individuel, familial, paroissial ou social... *O salutaris Hostia, da robur, fer auxilium!*

On sera excité à ces sentiments et à ces résolutions par l'autorité, le talent et le charme d'orateurs éminents, de rapporteurs experts et zélés, sous la haute direction des Eminentissimes cardinaux et de presque tout l'Episcopat français qui a promis sa présence ou son adhésion.

Le Saint-Siège lui-même nous encourage par de précieuses faveurs : un rescrit de la S. Pénitencerie, du 14 mai 1923, accorde en effet, outre la bénédiction *papale* avec indulgence plénière qui sera donnée à la fin de la Messe pontificale de clôture :

1. Une indulgence *plénière* à tous les fidèles qui, confessés et communiés, visiteront le Très Saint Sacrement solennellement exposé, et assisteront à l'une des cérémonies religieuses ou à l'une des séances du Congrès ou à la procession qui doit s'y faire.

2. Une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à tous les fidèles *chaque fois* qu'ils aideront au Congrès par leur concours ou leurs offrandes, ou *chaque fois* qu'ils assisteront à l'une des cérémonies religieuses ou à l'une des séances du Congrès.

Tous les fidèles de France et des colonies qui le peuvent sont donc très instamment invités à assister au IV[e] Congrès eucharistique national (1).

II. — S'y unir. Mais, comme l'a écrit M[gr] Lamérand, vice-président du Comité national des Congrès eucharistiques, au directeur de la revue *l'Eucharistie*, « tous n'auront pas le bonheur d'assister aux grandioses manifestations qui se dérouleront à l'honneur de la sainte Eucharistie dans la capitale ». Et alors? « Ceux qui ne pourront se rendre à Paris en juillet prochain, continue le même prélat, seront-ils privés de toute manifestation pieuse en l'honneur du Très Saint Sacrement? Non, j'en suis sûr. NN. SS. les évêques demanderont à leurs diocésains de s'unir à nous par des cérémonies, des adorations, des communions... et ainsi nous tiendrons *nationalement* le Congrès eucharistique. »

C'est ce qui aura certainement lieu, ainsi que l'a demandé S. Em. le cardinal Dubois dans sa lettre d'invitation à l'Episcopat français : « Pour que cette manifestation soit vraiment nationale, il est nécessaire que de toutes les régions de la France et de ses colonies on s'y unisse... »

---

(1) Pour pouvoir assister aux cérémonies et aux réunions du Congrès, une *carte* est nécessaire. Il y en a de plusieurs catégories : *rose* à 20 francs ou 15 francs; *bleue* à 10 francs ou 5 francs; *grise* à 3 francs, etc. Demander tous renseignements à ce sujet au Secrétaire général du Congrès, 50, rue de Bourgogne, Paris, 7[e]. Les quatre premières sortes de cartes donnent droit à l'envoi gratuit de l'*insigne* et du *programme-horaire* du Congrès.

Et l'appel du Comité local ajoutait : « Que ceux qui ne pourront s'y rendre prennent part cependant au Congrès, en assistant aux cérémonies spéciales qui se feront dans toute la France en union avec les solennités de la capitale. Le Congrès eucharistique de Paris doit être vraiment un Congrès national préparé par un peuple en prière et célébré sur tout le territoire de la patrie. »

Déjà, en plusieurs diocèses, comme à Quimper, des cérémonies eucharistiques sont prévues pour le jeudi 5 et le dimanche 8 juillet, notamment des processions et des pèlerinages d'enfants aux grands sanctuaires locaux, en union avec le Congrès. Ce sera la pratique générale.

Ajoutons que le rescrit de la S. Pénitencerie, du 14 mai 1923, accorde aussi une précieuse faveur à tous ceux qui, de loin, s'uniront au Congrès :

Quant aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister au Congrès eucharistique, s'uniront cependant de cœur et par la prière aux congressistes, ils pourront gagner une *indulgence plénière* pendant la durée du Congrès, si, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient en même temps aux intentions du Souverain Pontife.

III. — En répandre les fruits. Enfin, les congressistes de fait ou de désir après le Congrès, devront manifester dans leur vie chrétienne un renouveau ou un progrès au point de vue de la dévotion eucharistique, et ils devront aussi répandre autour d'eux les impressions, les résolutions et les fruits du Congrès, surtout au point de vue de la mise en pratique des décrets de Pie X, codifiés par Benoît XV, sur la Communion fréquente et précoce.

Ils continueront et compléteront ainsi l'œuvre du Congrès national, et ils attireront davantage encore sur la France les grâces divines que nous désirons ardemment pour elle et que, nous en avons l'espoir, le Congrès lui obtiendra de la miséricordieuse bonté du « Christ qui aime les Francs »...

E. C.

(Avec l'autorisation de l'Ordinaire.)

VI. FAVEURS DU SAINT-SIÈGE

PRIÈRE INDULGENCIÉE

I. — Nous avons déjà reproduit le rescrit de la S. Pénitencerie apostolique, en date du 6 décembre 1922, attachant une indulgence de 300 jours à la récitation d'une prière spéciale pour le Congrès. *(Voir plus haut, p. 13.)*

II. — D'autres faveurs ont suivi : voici encore, de la S. Pénitencerie apostolique, un

RESCRIT D'INDULGENCES

Beatissime Pater,

Praeses Comitatus Conventibus Eucharisticis in Gallia provehendis, ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus, humiliter petit ut data occasione cuislibet Conventus Eucharistici sive generalis, sive regionalis, sivè dioecesani, sive decanalis, concedantur in favorem fidelium Galliae sequentes favores spirituales :

I. Indulgentia plenaria singulis fidelibus qui, rite confessi caelestique convivio refecti, Sacramentum Augustum adorationi publicae propositum inviserint, et

aliquam Conventus perfunctionem sacram vel sessionem vel processionem participaverint.

II. Indulgentia septem annorum totidemquae quadragenarum omnibus fidelibus, quoties iidem opera vel stipe Conventum adiuverint, aut aliquam eorum perfunctionem sacram vel sessionem participaverint.

III. Singulis fidelibus qui sint legitime impediti interesse alicui Conventui Eucharistico, et tamen sint uniti corde et precibus eis qui intersint praefato Conventui, Indulgentia plenaria, durante Conventu, si rite confessi ac S. Communione refecti, visitaverint aliquam ecclesiam simulque ad mentem Summi Pontificis preces fuderint.

IV. Quo die Conventus concluditur, facultas impertiendi ab uno ex Episcopis praesentibus Papalem Benedictionem cum adnexa plenaria Indulgentia, usitatis conditionibus lucranda.

Et Deus, etc.

Die 14 maii 1923.

Sacra Poenitentiaria Apostolica benigne annuit pro gratia iuxta preces hoc anno tantum. Contrariis quibuscumque nonobstantibus.

S. Luzio, *S. P. regens.*
P. Ravelli, *S. P. offic.*

En voici la traduction :

Très Saint Père,

Le Président du Comité national français des Congrès eucharistiques, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement que les faveurs spirituelles suivantes soient accordées aux fidèles de France à l'occasion de tout Congrès, soit national, soit régional, diocésain ou cantonal.

I. Une *indulgence plénière* à tous les fidèles qui, confessés et communiés, visiteront le Très Saint Sacrement solennellement exposé, et assisteront à l'une des cérémonies religieuses ou à l'une des séances du Congrès ou à la procession qui doit s'y faire;

II. Une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à tous les fidèles *chaque fois* qu'ils contribueront au Congrès par leur concours ou leurs aumônes, ou *chaque fois* qu'ils assisteront à l'une des cérémonies religieuses ou à l'une des séances du Congrès;

III. Quant aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister au Congrès eucharistique, s'uniront cependant de cœur et par la prière aux congressistes, qu'ils puissent gagner une *indulgence plénière* pendant la durée du Congrès, si, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient en même temps aux intentions du Souverain Pontife.

IV. La faculté de faire donner au jour de clôture du Congrès eucharistique, par un des évêques présents, la *bénédiction papale* avec l'*indulgence plénière* qui y est annexée (celle-ci pouvant être gagnée aux conditions ordinaires).

Et que Dieu...

Le 14 mai 1923.

La S. Pénitencerie Apostolique accorde volontiers pour cette année les grâces demandées, nonobstant toutes choses contraires.

S. Luzio, *régent de la S. P.*
P. Ravelli, *officier de la S. P.*

PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES CONGRESSISTES

III. — Un rescrit de la S. Congrégation des Rites, en date du 28 mai 1923, a accordé certains privilèges aux prêtres congressistes. Le texte de la supplique était ainsi rédigé :

Beatissime Pater,

Henricus Odelin, Vicarius gen. Archiepiscopi Parisien. et Praeses Comitatus Conventibus Eucharisticis in Gallia provehendis, ad pedes S. V. provolutus implorat, occasione proximi Conventus Eucharistici in Gallia, ut concedantur Sacerdotibus convenientibus tempore Conventus sequentia privilegia :

I. Facultas celebrandi Missam votivam de Ssmo Sacramento ut « pro re gravi »,

II. Facultas recitandi officium de Ssmo Sacramento pro officio diei, cum Adorationi nocturnae adfuerint, ad instar privilegii quo gaudet Archiconfraternitas Romana Adorationis nocturnae.

Et Deus...

Parisien.

Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi specialiter a Ssmo Dno Nostro tributarum, attentis expositis, precibus benigne annuit pro gratia iuxta petita et pro supradicto Congressu Eucharistico proximo, ita tamen quoad Missas votivas de Ssmo Sacramento celebrandas illae tantum sint pro re gravi *quae sint solemnes vel lectae cum aliqua speciali solemnitate ex. gr. pro Communione generali et quae dicuntur pro singulis turmis Adorationis nocturnae, exceptis festis duplicibus 1ae et 2ae classis et servatis rubricis. Contrariis nonobstantibus quibuscumque.*

Die 28 maii 1923.

Alexander Verde, *S. R. C. secretarius.*
Philippus di Fava, *subst.*

Voici la traduction de ce rescrit :

Très Saint Père,

Henri Odelin, vicaire général de l'archevêque de Paris, et président du Comité des Congrès eucharistiques en France, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la prie de bien vouloir, à l'occasion du prochain Congrès eucharistique en France, concéder aux prêtres congressistes, pour le temps du Congrès, les privilèges suivants :

I. Faculté de célébrer la Messe votive du Très Saint Sacrement, comme *pro re gravi.*

II. Faculté de réciter l'office du Très Saint Sacrement en place de l'office du jour, lorsqu'ils prendront part à l'Adoration nocturne, à l'instar du privilège dont jouit l'archiconfrérie romaine de l'Adoration nocturne.

Et que Dieu...

La S. Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs qui lui sont spécialement conférés par Sa Sainteté, après examen, accorde les facultés demandées pour le prochain Congrès eucharistique, de façon cependant que les Messes votives du Saint Sacrement ne pourront être célébrées pro re gravi *qu'à la condition d'être solennelles ou du moins accompagnées d'une certaine solennité, comme par exemple d'une communion générale, ou au cours d'une Adoration nocturne*

pour les participants, exception faite pour les fêtes doubles de 1re et 2me classe, selon les rubriques, nonobstant toutes choses contraires.

Le 28 mai 1923.

Alexandre Verde, *secrétaire.*
Philippe di Fava, *substitut.*

IV. — Enfin, la S. Congrégation des Sacrements a accordé de nouveaux privilèges aux prêtres. Voici le texte de la supplique et du rescrit :

SACRA CONGREGATIO
DE
SACRAMENTIS

Beatissime Pater,

Praeses Comitatus Conventibus eucharisticis in Gallia provehendis, ad pedes Sanctitatis vestrae provolutus, humiliter petit, ut occasione cuiuslibet Conventus eucharistici concedantur in perpetuum sacerdotibus et fidelibus Galliae eadem privilegia quae concessa fuerunt in Italia a S. P. Benedicto XV f. r. per Secretariam Status ex audientia Ssmi diei 6 iunii 1920, scilicet :

1° In adoratione nocturna facultas celebrandi Missam, cum sacra Communione generali media nocte, et sacerdotibus qui eidem adorationi intersunt, facultas deinde litandi.

2° Facultas his rem sacram faciendi iis sacerdotibus, qui, manentes in paroeciis, celebrare debeant pro sacerdotibus qui Conventui intersint, et diebus tantum dominicis et festivis de praecepto.

Die 14 iunii 1923. S. Cong. de Sacramentis, vigore facultatum sibi Ssmo Dno Nostro Pio Papa XI tributarum, attentis expositis, gratiam iuxta petita benigne tribuit pro proximo tantum Conventu eucharistico Parisiis celebrando, servatis de iure servandis.

M. card. Lega, *praef.*

A. Capotosti,
ep. Thermen., secret.

Traduction de ce document :

Très Saint Père,

Le président de Comité des Congrès eucharistiques nationaux en France, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la prie humblement de bien vouloir concéder pour toujours aux prêtres et aux fidèles de France, à l'occasion de chaque Congrès eucharistique, les mêmes privilèges déjà accordés pour l'Italie par S. S. Benoît XV, en l'audience du 6 juin 1920, à savoir :

1° La faculté, au cours de l'adoration nocturne, de célébrer la Messe à minuit avec Communion générale, et aux prêtres qui assistent à cette même adoration, la faculté de célébrer aussitôt après la Messe de minuit.

2° La faculté de biner aux prêtres demeurés dans les paroisses et obligés de remplacer ceux de leurs confrères qui assistent au Congrès, pour les dimanches et jours de fête de précepte seulement.

Le 14 juin 1923, la S. Congrégation des Sacrements, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par S. S. le pape Pie XI, après examen, a accordé les

facultés demandées pour le prochain Congrès eucharistique de Paris seulement, servatis de iure servandis.

M. card. LEGA, *préfet*.

A. CAPOTOSTI,
év. de Thermae, secrét.

VII. LES INVITATIONS

LETTRES PERSONNELLES

I. — S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, en annonçant officiellement le Congrès à NN. SS. les archevêques et évêques résidentiels de France, dès le mois de décembre 1922, les avait invités à y prendre part ou à s'y faire représenter. (*Voir sa lettre plus haut, p. 10.*) D'autres invitations devaient être faites, et elles le furent par les lettres suivantes :

1. *Lettre à NN. SS. les Archevêques et Évêques français titulaires ou résidentiels à l'étranger.*

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS

Paris, le 15 mai 1923.

MONSEIGNEUR,

Le IV^e^ Congrès eucharistique national devant se tenir à Paris du 4 au 8 juillet 1923, je suis heureux d'inviter Votre Grandeur à nous promettre sa présence ou du moins à s'unir à nous dans la prière. Nous espérons, en effet, que Paris et toute la France, même celle de l'étranger, décerneront un incomparable triomphe au Dieu de l'Eucharistie.

Le Comité local que j'ai constitué pour préparer cette grande manifestation, d'accord avec le Comité national, donnera à Votre Grandeur, si elle le demande, tous les renseignements utiles.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon religieux et profond dévouement en Notre-Seigneur.

✝ LOUIS card. DUBOIS,
arch. de Paris.

Une lettre analogue fut adressée, le même jour, aux R^mes^ Abbés mitrés et aux Supérieurs généraux d'Ordres français.

2. *Lettre aux prélats résidant en France.*

IV^e^ CONGRÈS EUCHARISTIQUE
NATIONAL

—

PARIS
4-8 juillet 1923

COMITÉ LOCAL
50, RUE DE BOURGOGNE

—

Paris, le 12 juin 1923.

MONSEIGNEUR,

Comme vous avez dû l'apprendre déjà, le IV^e^ Congrès eucharistique national se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet 1923. Il promet d'être un triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie.

Je suis heureux de vous y inviter personnellement, à la suite de nos évêques, qui ont presque tous promis leur présence.

Vous voudrez bien me dire, Monseigneur, *le plus tôt possible*, si vous comptez y assister, et aussitôt je vous ferai envoyer par le Secrétaire général du Comité la carte blanche (gratuite) qui vous permettra d'assister à toutes les réunions.

Vous voudrez bien apporter votre habit de chœur prélatice pour les grandes cérémonies du Congrès.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

H. Odelin,
prot. ap., vic. gén., président du Congrès
(12, rue Oudinot, Paris).

Une lettre analogue fut adressée le même jour à MM. les chanoines titulaires et prébendés du Chapitre métropolitain de Paris, ainsi qu'à MM. les Curés des plus importantes paroisses de la capitale.

3. Lettre à MM. les académiciens, sénateurs, députés, conseillers municipaux de Paris, généraux, amiraux, hommes d'œuvres, catholiques.

IVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

—

PARIS
4-8 juillet 1923

COMITÉ LOCAL
50, RUE DE BOURGOGNE

—

Paris, le 28 juin 1923.

Monsieur,

Au nom de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et comme président du Comité du IVe Congrès eucharistique national, j'ai l'honneur de vous adresser des cartes d'entrée pour les différentes réunions et cérémonies de ce Congrès.

Nous espérons que vous voudrez bien y assister, et en particulier aux Assemblées générales qui se tiendront les 5, 6 et 7 juillet, au palais du Trocadéro, à 16 heures.

Mais, surtout, permettez-nous d'espérer votre présence à la Messe pontificale qui sera chantée à Notre-Dame, le dimanche 8 juillet, à 9 h. 30, ainsi qu'à la cérémonie religieuse qui aura lieu le même jour, à 16 heures, à Notre-Dame.

Il importe de donner à ces fêtes eucharistiques un éclat qui en fasse un hommage vraiment national à Notre-Seigneur et un acte de foi public digne de Paris et de la France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

H. Odelin,
vic. gén.

4. Lettre à MM. les camériers de cape et d'épée de Sa Sainteté et les chevaliers des divers Ordres pontificaux.

IV^e^ CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

—

PARIS
4-8 juillet 1923

COMITÉ LOCAL
50, RUE DE BOURGOGNE

—

Paris, le 29 juin 1923.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous inviter de la part de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et au titre de président du Comité du IV^e^ Congrès eucharistique national, à assister, à Notre-Dame, à la cérémonie d'ouverture du Congrès le mercredi 4 juillet, à 17 h. 30; à la Messe pontificale du dimanche 8 juillet, à 9 h. 30, et à la cérémonie de clôture du même jour, à 16 heures.

Vous êtes prié de vouloir bien revêtir pour ces cérémonies le costume auquel vous donne droit votre dignité de *(camérier de cape et d'épée)*.

Vous trouverez ci-joint une carte blanche indispensable pour pouvoir passer au barrage installé rue du Cloître-Notre-Dame et entrer dans la basilique par la porte du transept qui donne dans cette rue.

Cette carte est rigoureusement personnelle.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et tout dévoués,

H. ODELIN,
vic. gén.

ORDONNANCE ARCHIÉPISCOPALE

II. — Pour le diocèse de Paris, S. Em. le cardinal Dubois écrivit cette

Lettre au clergé de son diocèse et Ordonnance prescrivant des prières et des cérémonies religieuses à l'occasion du IV^e^ Congrès eucharistique national.

Paris, le 5 juin 1923.

CHERS MESSIEURS,

La date du prochain Congrès eucharistique se rapproche.

Bientôt nous verrons se dérouler les séances d'études et les cérémonies religieuses qui toutes auront pour objet la glorification de Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement.

Le Comité du Congrès travaille avec ardeur à tout organiser pour donner à ces fêtes, avec l'éclat qui leur convient — à Paris surtout — les heureux résultats qui sont le vœu de notre foi et de notre dévotion.

Mais que serait le travail et l'ingéniosité sans le secours de Dieu? Il faut que la grâce d'en haut les féconde et nous devons l'obtenir par la prière.

De plus, nous voulons que dans toutes les paroisses de notre diocèse le Congrès national ait chaque jour son écho : il l'aura grâce à vous, chers Messieurs,

qui dès maintenant en instruirez vos fidèles, et, le moment venu, les convoquerez à s'unir aux congressistes dans des cérémonies religieuses en l'honneur de la sainte Eucharistie.

Aujourd'hui, il nous suffira d'attirer de nouveau votre attention sur ce grand événement national et diocésain.

A ces causes,

Le saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Dans toutes les églises ou chapelles du diocèse, un triduum eucharistique aura lieu pendant le Congrès, afin que tous les fidèles puissent s'y unir.

ART. 2. — Chaque jour du Congrès, le jeudi 5, le vendredi 6 et le samedi 7 juillet seront célébrés, le matin, une Messe de Communion, et le soir un Salut du Saint Sacrement.

ART. 3. — A ces deux cérémonies du matin et du soir, il y aura prédication eucharistique.

Nous demandons aux prédicateurs de suivre le programme du Congrès (1).

ART. 4. — Dans les églises où doit avoir lieu une cérémonie officielle du Congrès, celle-ci comptera comme l'une des cérémonies du triduum.

ART. 5. — Partout où il sera possible, dans les paroisses et communautés, nous demandons que le Saint Sacrement soit exposé après la dernière Messe de la matinée, jusqu'après l'office du soir.

Nous autorisons l'adoration du Saint Sacrement, dans les communautés, pendant la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 juillet.

ART. 6. — Le jeudi sera « la journée des enfants ». On se conformera au programme général de ce jour du Congrès et on fera conduire dans les églises désignées les enfants de chaque paroisse aux Messes de Communion et aux processions qui sont organisées par le Comité du Congrès.

Pour le dimanche 8 juillet, jour de clôture, des instructions spéciales seront ordonnées en temps opportun lorsque sera précisée la manifestation extérieure qu'on se propose d'organiser.

Nous vous renouvelons, chers Messieurs, l'expression de notre affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† LOUIS card. DUBOIS,
archevêque de Paris.

---

(1) Aux allocutions des Messes de Communion, *exposer successivement les effets de l'Eucharistie considérée comme sacrement.*

1. L'Eucharistie produit la grâce parce qu'elle contient Jésus-Christ; parce qu'elle a les mêmes effets que la Passion qu'elle représente; parce qu'elle soutient, répare, augmente la vie spirituelle à la manière de la nourriture.

2. L'Eucharistie est un remède aux péchés passés, un préservatif contre le danger de pécher à l'avenir.

3. L'Eucharistie est un gage de la vie éternelle et nous ouvre le royaume des cieux.

Aux Saluts du Très Saint Sacrement, *étudier l'Eucharistie considérée comme sacrifice.*

1. Le sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice.

2. La Messe est un sacrifice de louanges et d'actions de grâces.

3. La Messe est un sacrifice impétratoire pour obtenir les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin, et propitiatoire pour obtenir une plus parfaite rémission du péché et de la peine due au péché.

VIII. LES ADHÉSIONS

I. — Un grand nombre d'adhésions parvinrent à S. Em. le cardinal archevêque de Paris ou à Mgr le président et au secrétariat général du Congrès. Ne pouvant reproduire ici tous les noms, nous nous contentons de dresser les listes de NN. SS. les Archevêques et Evêques, Abbés et Prélats, Supérieurs généraux et autres personnages qui adhérèrent au Congrès sans pouvoir y assister personnellement; nous donnerons ensuite la liste de ceux qui y participèrent effectivement.

1. Liste des Éminentissimes Cardinaux et de NN. SS. les Archevêques et Évêques qui adhérèrent au Congrès sans pouvoir y prendre part :

S. Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.
S. Em. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster (Angleterre).
S. Em. le cardinal Vidal y Barraquer, archevêque de Tarragone (Espagne).
S. Em. le cardinal Touchet, évêque d'Orléans.
S. Em. le cardinal Billot, à Rome.

S. B. Mgr Hoyek, patriarche maronite d'Antioche, au Liban.

S. Exc. Mgr Louis Petit, des Augustins de l'Assomption, archevêque d'Athènes, délégué apostolique de Grèce.

S. G. Mgr Homsy, de rite grec melkite, archevêque titulaire de Tarse, à Beyrouth (Syrie).
S. G. Mgr Germain, archevêque de Toulouse et Narbonne.
S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, Condom, Lectoure et Lombez.
S. G. Mgr Latty, archevêque d'Avignon.
S. G. Mgr Dontenwill, archevêque titulaire de Ptolémaïs, Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, à Rome.
S. G. Mgr Albert Nègre, archevêque de Tours.
S. G. Mgr Castellan, archevêque de Chambéry.
S. G. Mgr Izart, archevêque de Bourges.
S. G. Mgr Palica, archevêque titulaire de Philippes, vice-gérant du Vicariat, à Rome.
S. G. Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon.
S. G. Mgr Lemaitre, des Pères Blancs, archevêque de Carthage, primat d'Afrique.
S. G. Mgr André du Bois de La Villerabel, archevêque de Rouen.
S. G. Mgr Marre, ancien Supérieur général des Trappistes, archevêque titulaire de Mélitène, à l'abbaye de Cîteaux.

S. G. Mgr Tournier, évêque titulaire d'Hippo-Zaritus, à Carthage.
S. G. Mgr Bardel, évêque de Séez.
S. G. Mgr Adam, des Prêtres du Saint-Esprit, évêque titulaire de Thmuis, à Bordeaux.
S. G. Mgr Dupont, des Pères Blancs, évêque titulaire de Thibaris, à Thibar.
S. G. Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude.
S. G. Mgr Guérard, évêque de Coutances et Avranches.
S. G. Mgr Cuaz, des Missions étrangères de Paris, évêque titulaire d'Hermopolis Parva, à Lyon.
S. G. Mgr Heylen, de l'Ordre des Prémontrés, évêque de Namur (Belgique).

S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et Lourdes.
S. G. Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan.
S. G. Mgr Bouquet, évêque de Chartres.
S. G. Mgr Beuvain de Beauséjour, évêque de Carcassonne.
S. G. Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez et Vabres.
S. G. Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen.
S. G. Mgr Gieure, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron.
S. G. Mgr Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon.
S. G. Mgr Grellier, évêque de Laval.
S. G. Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour.
S. G. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier *(décédé depuis)*.
S. G. Mgr Boutry, évêque du Puy.
S. G. Mgr Eyssautier, évêque de La Rochelle et Saintes *(décédé depuis)*.
S. G. Mgr Marty, évêque de Montauban.
S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon.
S. G. Mgr Fabre, évêque de Marseille *(décédé depuis)*.
S. G. Mgr Bartolomasi, évêque de Pignerol (Italie), président du Comité permanent italien des Congrès eucharistiques nationaux.
S. G. Mgr de Durfort, évêque de Poitiers.
S. G. Mgr Moury, des Missions africaines de Lyon, évêque titulaire d'Ariassus, vicaire apostolique de la Côte d'Ivoire (Afrique).
S. G. Mgr Genoud, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque de la Guadeloupe.
S. G. Mgr Larue, des Pères Blancs, évêque titulaire de Tuburbo, vicaire apostolique du Banguelo.
S. G. Mgr Caumont, des Frères Mineurs Capucins, évêque d'Ajmere (Indes anglaises).
S. G. Mgr Quilliet, évêque de Lille.
S. G. Mgr Bourchany, évêque titulaire d'Hadrumète, auxiliaire à Lyon.
S. G. Mgr de Llobet, évêque de Gap.
S. G. Mgr Lequien, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque de la Martinique.
S. G. Mgr Marceillac, évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix.
S. G. Mgr Paul Nègre, évêque titulaire de Cybistra, vicaire capitulaire à Viviers.
S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer.
S. G. Mgr Caillot, évêque de Grenoble.
S. G. Mgr Verdier, évêque titulaire de Titopolis, auxiliaire à Rodez.
S. G. Mgr de Beaumont, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque de Saint-Denis de la Réunion.
S. G. Mgr Martel, évêque de Digne, Riez et Sisteron *(décédé depuis)*.
S. G. Mgr Castel, évêque de Tulle.
S. G. Mgr Marnas, évêque de Clermont.
S. G. Mgr Cusin, évêque titulaire de Nysse, coadjuteur de l'évêque de Mende.
S. G. Mgr Chauvin, évêque d'Evreux.
S. G. Mgr Rémond, évêque titulaire de Clysma, aumônier inspecteur général de l'armée du Rhin.
S. G. Mgr Perrichon, des Missions étrangères de Paris, évêque titulaire de Corone et coadjuteur de l'évêque de Malacca (Indes anglaises).
S. G. Mgr Champavier, évêque de Marseille.
S. G. Mgr Faugier, évêque titulaire d'Abydos, auxiliaire du cardinal archevêque de Lyon à Saint-Etienne.
S. G. Mgr Mignen, évêque de Montpellier, Béziers, Lodève et Saint-Pons.

Voici quelques extraits des lettres d'adhésion reçues par S. Em. le cardinal Dubois ou par le Comité local :

De S. G. Mgr Dontenwill, archevêque titulaire de Ptolémaïs, Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée : « Les sessions du Congrès eucharistique national prochain avaient attiré mon attention et provoqué mes prières, mais je vous suis extrêmement reconnaissant d'avoir songé à m'inviter à y assister. C'est un honneur dont je sens tout le prix et une marque d'affectueuse délicatesse de la part de Votre Eminence : je redoublerai mes prières pour un Congrès où je me sentirai davantage intéressé. Malheureusement, je ne pourrai y assister, devant me trouver à cette date en Pologne, pour la visite de nos maisons... En vous priant de m'excuser, je me permets de vous demander, Eminentissime Seigneur, de vouloir bien me considérer comme des vôtres par le cœur. Je fais des vœux pour le succès de ce Congrès et demande au Sacré Cœur de Jésus de faire retomber sur votre diocèse et sur la France les bienfaits de cette manifestation d'amour à la divine Hostie, ainsi que les lumières qui sortiront des échanges de vues dont il sera l'occasion. » (Leeds, 29 mai 1923.)

De S. G. Mgr Homsy, archevêque titulaire de Tarse, à Beyrouth : « Je m'empresse de vous remercier d'avoir pu me faire bénéficier des mérites qu'ont les amis de la France. Sous peu, j'aurai le plaisir de lire tous les détails de la splendide manifestation préparée par l'amour, le zèle et la générosité des prêtres et des fidèles qui aiment notre divin Rédempteur, caché au tabernacle sous les espèces du pain et du vin. Vive Jésus! Vive la France catholique! » (7 juillet 1923.)

De S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux : « Je ne pourrai pas assister à votre Congrès national. J'y serai cependant de cœur et d'esprit, et, dès maintenant, je prierai tous les jours, afin qu'il soit un triomphe éclatant de la sainte Eucharistie, et qu'il attire sur la France les bénédictions les plus abondantes du ciel. » (10 juin 1923.)

De S. G. Mgr Adam, évêque titulaire de Thmuis, à Bordeaux : « Avec bonheur je m'unirai d'esprit et de cœur à l'incomparable triomphe que Votre Eminence réserve au Dieu de l'Eucharistie. Ce jour-là, je le prierai surtout de répandre ses plus riches bénédictions sur celui qui a eu l'idée de ce beau et magnifique triomphe qui restera une des plus belles gloires de votre épiscopat. » (23 mai 1923.)

De S. G. Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour : « Je me faisais une fête d'assister au Congrès eucharistique national et j'avais pris toutes mes dispositions à cet effet. Mais voici qu'une affaire impérieuse me contraint de renoncer à participer à cette belle manifestation de foi catholique! J'en suis très contrarié. Veuillez agréer et faire agréer mes sincères et vifs regrets. » (18 mai 1923.)

De S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras : « Je fais des vœux et des prières pour le succès du Congrès, et pour que les résultats tournent à la gloire de Dieu et à l'augmentation dans les âmes de la ferveur eucharistique. » (28 juin 1923.)

De S. G. Mgr Marnas, évêque de Clermont : « Je suis vraiment heureux à la pensée des magnifiques manifestations qui auront lieu dans la capitale de notre pays en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent dans la sainte Eucharistie. Elles ne peuvent manquer d'attirer sur la France tout entière les bénédictions de Dieu. » (26 décembre 1922.)

De S. G. Mgr Faugier, évêque titulaire d'Abydos, auxiliaire du cardinal archevêque de Lyon, à Saint-Etienne : « Je tâcherai de me consoler en pensant que le cardinal de Lyon nous représentera tous au Congrès, et en m'unissant de tout cœur et de toutes mes pauvres prières à l'éclatant triomphe que Paris, la ville du Saint-Sacrement, d'après saint François d'Assise, ménagera le 4 juillet au Dieu de l'Eucharistie. » (9 juin 1923.)

De S. G. Mgr Remond, évêque titulaire de Clysma, aumônier inspecteur de l'armée du Rhin : « Mes diocésains de Rhénanie et moi nous réjouissons à la pensée de cette grande manifestation de foi catholique dans notre patrie. Nous prions de tout cœur pour le succès du Congrès auquel je me propose d'assister personnellement, si toutefois les circonstances ne nécessitent pas ma présence au milieu de nos troupes. » (2 janvier 1923.)

Ajoutons ces lignes des évêques qui avaient adhéré et que Dieu a rappelés à lui avant la tenue du Congrès :

Au nom de S. G. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier : « Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, trop souffrant pour écrire lui-même, me charge de vous accuser réception de votre lettre au sujet du Congrès eucharistique national de Paris. Sa Grandeur, dont l'état est stationnaire, n'ose pas vous promettre maintenant sa présence, mais elle y intéressera ses diocésains, et la *Semaine religieuse* demandera des prières pour le succès du Congrès. » (Abbé J. Heurtel, *secrétaire*, 21 décembre 1922.)

De S. G. Mgr Eyssautier, évêque de La Rochelle et Saintes : « Très honoré et très reconnaissant de l'invitation que Votre Eminence a bien voulu m'adresser pour le Congrès eucharistique national, je me propose d'y assister personnellement si mon âge et ma santé le permettent, ou du moins, si cela m'est impossible, de m'y faire représenter officiellement; ce sera un devoir pour moi d'intéresser mes diocésains à cette manifestation, de demander leurs prières et leur participation, pour que la sainte Eucharistie reçoive à Paris un triomphe digne de la France. » (20 décembre 1922.)

Au nom de S. G. Mgr Fabre, évêque de Marseille : « Il ne sera pas possible à Mgr l'évêque de Marseille d'assister au Congrès eucharistique du mois de juillet, mais son auxiliaire le remplacera, et ce sera pour lui un honneur bien grand et un devoir bien doux. » († Daniel, *évêque auxiliaire*, 24 décembre 1922.)

De S. G. Mgr Martel, évêque de Digne : « L'évêque de Digne, avec ses respectueux et cordiaux hommages, et aussi l'assurance de son concours le plus dévoué pour le plein succès du prochain Congrès eucharistique national. » (15 janvier 1923.)

2. Liste des RRmes Abbés ayant adhéré au Congrès sans pouvoir y prendre part :

Rme P. Dom Joseph Alardo, des Bénédictins de France, abbé de Saint-Maurice de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).

Rme P. Dom Marie-François d'Assise Causse, abbé de Saint-Michel de Cuxa (Pyrénées-Orientales).

Rme P. Dom Jean-Baptiste Chautard, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame de Saint-Lieu-Septfons (Allier).

Rme P. Dom Jean-Marie Chouteau, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame de Bellefontaine (Maine-et-Loire).

Rme P. Dom Edouard du Coetlosquet, des Bénédictins de France, abbé de Saint-Maur de Glanfeuil, à Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).

Rme P. Dom Germain Cozien, des Bénédictins de France, Supérieur général, abbé de Solesmes (Sarthe).

Rme P. Dom Berchmans Daveau, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame du Port-du-Salut (Mayenne).

Rme P. Dom Bernard Delauze, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame des Dombes (Ain).

Rme P. Dom Benoît Gariador, abbé général des Bénédictins de la Congrégation de Subiaco (Rome).

Rme P. Dom Léopold Gaugain, des Bénédictins de France, abbé de Ligugé (Vienne).

Rme P. Dom Ignace Gracy, des Bénédictins de Subiaco, abbé de Notre-Dame de Belloc, à Urt (Basses-Pyrénées).

Rme P. Dom Bernard Laure, des Bénédictins de France, abbé d'Hautecombe (Savoie).

Rme P. Dom Vital Lehodey, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame de Grâce, à Bricquebec (Manche).

R^me P. Dom Robert Lescand, des Cisterciens réformés, abbé auxiliaire à Cîteaux (Côte-d'Or).

R^me P. Dom André Malet, des Cisterciens réformés, abbé de Sainte-Marie-du-Désert (Haute-Garonne).

R^me P. Dom Augustin Martin, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame des Neiges (Lozère).

R^me P. Dom Dominique Nogues, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame de Thymadeuc (Morbihan).

R^me Dom Jean-Baptiste Ollitraut de Keryvallan, abbé général des Cisterciens réformés, à Cîteaux (Côte-d'Or).

R^me P. Dom Pierre Wacker, des Cisterciens réformés, abbé de Notre-Dame du Mont-des-Olives (Haut-Rhin).

Quelques extraits de ces lettres d'adhésions :

Du R^me Dom Causse, abbé de Saint-Michel de Cuxa : « Nous nous unirons par la prière à tous ceux qui auront le bonheur d'assister à ces belles réunions eucharistiques afin que le règne de Jésus Hostie s'étende davantage, qu'il soit établi plus solidement dans les cœurs et que par lui notre belle France soit sauvée. »

Du R^me Dom Chautard, abbé de Septfons : « De Septfons, la communauté s'unira de tout cœur, près du tabernacle, à la solennelle manifestation du 4 au 8 juillet. Personnellement j'aurais été très heureux d'encadrer le vénéré et très cher cardinal, portant l'ostensoir, et de m'édifier en assistant aux conférences sur la vie eucharistique. »

Du R^me Dom du Coetlosquet, abbé de Saint-Maur : « J'aurais été heureux de prendre part à ces assises solennelles, comme je l'ai fait l'année dernière, avec tant d'édification, dans la Ville Eternelle; mais je dois rentrer sans trop tarder dans notre abbaye de Saint-Maurice de Clervaux. Du moins, je m'unirai de tout cœur par la prière aux travaux de ce Congrès qui a pour but de promouvoir le triomphe du Dieu de l'Eucharistie. »

Du R^me Dom Daveau, abbé du Port-du-Salut : « Les vœux de tous vont à ce que les efforts et les travaux des zélés organisateurs de ces fêtes obtiennent le résultat désiré; nous nous y unirons par l'intention et la prière afin d'obtenir de Dieu un renouveau de foi, de piété, de dévotion à Jésus Eucharistie. »

Du R^me Dom Gariador, abbé général de la Congrégation de Subiaco : « C'est par la prière que je me ferai un devoir de prendre part, du moins en esprit, à cette manifestation si importante. »

Du R^me Dom Gaugain, abbé de Ligugé : « Je puis assurer Votre Eminence du concours de nos prières à l'occasion de cette imposante et si consolante manifestation de foi dont Paris et toute la France vous sera redevable. »

Du R^me Dom Laure, abbé d'Hautecombe : « J'assisterai par la pensée, le cœur et la prière, au IV^e Congrès eucharistique national. Je puis aussi assurer Votre Eminence que toute la communauté d'Hautecombe s'unira à son abbé et priera de tout cœur pour le succès du Congrès et afin qu'il en sorte un grand bien pour l'Eglise et la France. »

Du R^me Dom Malet, abbé de Sainte-Marie du Désert : « Il m'aurait été très agréable de participer aux témoignages de foi qui vont être rendus à Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais les circonstances m'obligent à faire un sacrifice. Je le joindrai aux prières et sacrifices que nous ferons en communauté pour le succès d'une si belle œuvre. »

Du R^me Dom Nogues, abbé de Thymadeuc : « Nos prières ne vous manqueront pas pour le plus grand succès de cette importante manifestation. Nous récitons déjà en communauté la prière imprimée pour attirer les bénédictions du ciel sur le Congrès. »

Du R^me Dom Wacker, abbé du Mont-des-Olives : « Renouveler l'humanité par Jésus Hostie mieux connu et plus aimé : voilà à mon avis le moyen souverainement

efficace pour atteindre les âmes par une action intime et permanente. Le Congrès national y contribuera puissamment. Aussi, dès à présent, j'unirai mes prières et celles de toute ma communauté aux ardentes supplications qui montent au ciel pour la bonne réussite du Congrès. Je m'y sens d'autant plus obligé que l'état précaire de ma santé ne me permet pas — à mon très grand regret — de prendre une part active à ces manifestations de foi et d'amour et d'y puiser pour moi-même des sujets d'édification et de renouveau pour la vie intérieure. »

3. *Liste des Prélats excusés, d'après l'ordre alphabétique :*

Mgr Charles Bellet, protonotaire apostolique, président de la Société d'archéologie de la Drôme, à Tain (Drôme) *(décédé depuis)*.

Mgr Charles Billebault, protonotaire apostolique, vicaire général, à Nevers.

Mgr René de Boismarmin, prélat de Sa Sainteté, vicaire général, à Bourges.

Mgr Anselme Broche, camérier secret de Sa Sainteté, supérieur de la Providence du Prado, à Lyon.

Mgr Louis-Philippe Chamiot-Prieur, prélat de Sa Sainteté, à Albertville (Savoie).

Mgr Edouard Chichy, protonotaire apostolique, vicaire général, à Saint-Dié *(décédé depuis)*.

Mgr Hippolyte Convert, prélat de Sa Sainteté, chanoine honoraire de Belley et curé d'Ars (Ain).

Mgr Ernest Costa de Beauregard, protonotaire apostolique, vicaire général, à Chambéry.

Mgr Charles da Costa, prélat de Sa Sainteté, ancien chancelier du patriarcat de Lisbonne, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Mgr Alexis Crosnier, prélat de Sa Sainteté, professeur aux Facultés catholiques et directeur de l'Enseignement libre, à Angers.

Mgr Douis Darnault, protonotaire apostolique, vicaire général, à Orléans.

Mgr Emilien Dubois, protonotaire apostolique, vicaire général, à Toulouse.

Mgr Philippe Dubois, protonotaire apostolique, doyen du Chapitre, à Beauvais.

Mgr Joseph Eckert, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chanoine titulaire de Tarbes, secrétaire particulier de Mgr l'évêque, à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Mgr Albert Farges, prélat de Sa Sainteté, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Mgr Eugène Filiol, prélat de Sa Sainteté, chancelier de l'évêché, à Orléans.

Mgr Gérard de Finance de Valcourt, protonotaire apostolique, à Paris.

Mgr Henri Flavigny, protonotaire apostolique, vicaire général honoraire, à Rouen.

Mgr Augustin Froment, protonotaire apostolique, vicaire général honoraire d'Aire et archiprêtre de Mont-de-Marsan.

Mgr Léon Gry, prélat de Sa Sainteté, recteur de l'Université catholique, à Angers.

Mgr Gilbert Jarrosson, camérier secret de Sa Sainteté, archiprêtre de Saint-Nizier, à Lyon.

Mgr Gabriel Jeandeau, camérier secret de Sa Sainteté, supérieur de l'institution Notre-Dame de Recouvrance, à Saintes.

Mgr Georges Jost, protonotaire apostolique, vicaire général, à Strasbourg.

Mgr Alexis Lagneaux, prélat de Sa Sainteté, archiprêtre de Noyon (Oise).

Mgr Fleury Lavallée, prélat de Sa Sainteté, recteur de l'Université catholique de Lyon.

Mgr Jean-Thomas Layral, camérier secret de Sa Sainteté, curé de Bourg (Lot) *(décédé depuis)*.

Mgr Elisée Lazaire, protonotaire apostolique, archiprêtre de Lodève (Hérault).

Mgr Arsène Lebreton, protonotaire apostolique, vicaire général, à Laval *(décédé depuis)*.

Mgr Adolphe Legendre, prélat de Sa Sainteté, doyen de la Faculté de théologie à l'Université catholique, à Angers.

Mgr Paul Lejeune, prélat de Sa Sainteté, archiprêtre de Charleville (Ardennes).

Mgr Frédéric Lelong, protonotaire apostolique, vicaire général, à Bourges.

Mgr Alfred Lemée, protonotaire apostolique, directeur général de l'Œuvre expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne).

Mgr Jean Lepetit, prélat de Sa Sainteté, vicaire général, doyen du Chapitre, à Coutances.

Mgr Jean-Marie Martin, prélat de Sa Sainteté, archiprêtre de Notre-Dame, à Rennes.

Mgr Henri Masquelier, prélat de Sa Sainteté, directeur de la *Croix du Nord*, à Lille.

Mgr Adolphe Massé, protonotaire apostolique, vicaire général, à Troyes.

Mgr Alexis Meneau, camérier secret de Sa Sainteté, à Montils (Charente-Inférieure).

Mgr Théodore Morel, protonotaire apostolique, directeur des *Missions catholiques*, à Lyon.

Mgr Pierre de Moucheron, prélat de Sa Sainteté, directeur de l'œuvre de Saint-Pierre apôtre, à Rouen.

Mgr Jacques Ogier, prélat de Sa Sainteté, directeur général de la Ligue *Pro Pontifice et Ecclesia*, à Talloires (Haute-Savoie).

Mgr Albert Pillet, prélat de Sa Sainteté, ancien professeur à l'Université catholique de Lille, à Gresy-sur-Aix (Savoie).

Mgr Philibert Plisset, prélat de Sa Sainteté, vicaire général honoraire d'Autun, à Chalon (Saône-et-Loire).

Mgr Alexandre Poirier, prélat de Sa Sainteté, vicaire général, à Luçon.

Mgr Philibert de Poterat, protonotaire apostolique, à Orléans,

Mgr Ernest Prudent, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire et vicaire général honoraire, à Rouen.

Mgr Charles Rebord, protonotaire apostolique, vicaire général, prévôt du Chapitre, à Annecy.

Mgr Théodore Robert, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire, à Nantes.

Mgr François Roull, protonotaire apostolique, archiprêtre de Saint-Louis, à Brest.

Mgr Antoine dos Santos Coelho, prélat de Sa Sainteté, ancien supérieur du Séminaire de Béja (Portugal), à Lourdes.

Mgr Henri Saudeur, protonotaire apostolique, vicaire général et archidiacre, à Evreux.

Mgr Raymond Scalbert, prélat de Sa Sainteté, archiprêtre de Dunkerque (Nord).

Mgr Elie-Pierre Simorre, protonotaire apostolique, vicaire général, à Constantine.

Mgr Léon Thibault, prélat de Sa Sainteté, vicaire général et doyen du Chapitre, à Angers.

Mgr Edgar Vauquelin, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire, à Moulins.

Mgr Benjamin Vernier, protonotaire apostolique, vicaire général, à Montpellier.

Citons quelques extraits de ces lettres d'adhésion :

De Mgr Bellet : « C'est pour moi une grande privation. Je m'unirai du moins à ces fêtes magnifiques par le cœur et par la prière. »

De Mgr Billebault : « De tout cœur je prie pour le succès du Congrès. »

De Mgr Chamiot-Prieur : « Devant le Très Saint Sacrement, je demanderai instamment à Notre-Seigneur qu'il répande sur nous tous ses meilleures bénédictions et ramène à lui notre chère France afin qu'elle soit vraiment la fille aînée de l'Eglise. »

De Mgr Dubois, de Beauvais : « J'aurai soin de m'unir, chaque jour, par la pensée et par la prière, devant le Saint Sacrement, à l'œuvre admirable d'adoration et de réparation dont vous êtes le noble artisan. »

De Mgr Gry : « Ce serait pour moi une joie de pouvoir prier avec vous, et acclamer le Dieu de l'Eucharistie. »

De Mgr Jeandeau : « Du moins de cœur et de prière, je m'unirai aux congressistes, et nos élèves seront invités à s'associer aux cérémonies surtout jeudi et dimanche. Le sacrifice, si pénible soit-il, n'en restera pas moins méritoire et nous l'offrirons pour que s'étende le règne eucharistique de Notre-Seigneur et pour que plusieurs répondent généreusement à l'appel du bon Dieu qui demande des prêtres dans notre pays. »

De Mgr Jarrosson : « Je m'y unirai en priant pour un succès qui dès maintenant semble assuré. Tous nous nous réjouirons de la gloire que recevra le Très Saint Sacrement de ces fêtes célébrées en son honneur. »

De Mgr Lagneaux : « Malheureusement je ne pourrai prendre part aux réunions du Congrès, car je serai retenu dans ma paroisse par les exercices et les cérémonies que j'ai dessein d'organiser en l'honneur de la sainte Eucharistie et en union avec le Congrès de Paris. »

De Mgr Layral : « Je joins mes faibles prières aux prières des congressistes, suppliant Notre-Seigneur d'établir son règne sur notre patrie, lui qui a dit : « Je régnerai » malgré mes ennemis. »

De Mgr Lejeune, de Charleville : « Je ne pourrai assister que par la pensée et la prière à ces belles fêtes eucharistiques. Je serai avec vous de cœur pendant ces jours, et je demanderai à Notre-Seigneur qu'il vous garde longtemps encore à nos œuvres de Paris qui ont si besoin de vous. »

De Mgr Ogier : « Par le cœur, par la foi, par la prière, je prendrai part au triomphe du divin Maître et lui demanderai ardemment de prendre définitivement possession de cette France qu'il a tant aimée et à laquelle il a donné tant de preuves de son amour. »

De Mgr Pillet : « Ce serait pour moi une très grande joie d'y assister d'autant plus que je dois être un des rares survivants de ceux qui ont pris une part affective au premier de ces Congrès, celui de Lille en 1891. Mais je me promets de participer à vos belles fêtes par l'esprit, par le cœur et par la prière, espérant que quelques-unes des bénédictions du Sacré Cœur parviendront jusqu'à moi. »

De Mgr Plisset : « Je m'unirai de cœur à cet hommage national rendu à Notre-Seigneur, et avec vous et tous les membres du Congrès je prierai avec ferveur pour notre cher pays. »

4. Liste des Supérieurs généraux excusés :

T. R. P. Léon Dehon, Supérieur général des Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, à Bruxelles.

T. R. P. Dominique Dutilh, Supérieur général des Missionnaires de l'Immaculée-Conception de Lourdes, à Saint-Bertrand-de-Cominges (Haute-Garonne).

T. R. P. Raphaël Meyer, Prieur général des Frères de Saint-Jean de Dieu, à Rome.

T. R. P. Pierre Pajot, Supérieur général des Missionnaires de la Salette, à Suse (Italie).

T. R. P. Henri Richard, Supérieur général de la Compagnie de Marie, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

T. R. P. Ernest-Joseph Sorret, Supérieur général des Marianistes, à Bruxelles.

T. R. P. M.-François Verdier, Supérieur général des Lazaristes, à Paris.

Ajoutons quelques extraits des lettres d'adhésion :

Du T. R. P. Meyer : « Je m'unirai par la prière à tous les pieux congressistes afin que Jésus Hostie soit de plus en plus connu et aimé et bénisse la France. »

Du T. R. P. Richard : « Dans l'impossibilité d'assister au Congrès, je me dédommage en demandant à toutes nos résidences de France de s'unir, par la prière et les bonnes œuvres, aux grandes manifestations de piété eucharistique dont Paris sera le témoin. Les 4, 5 et 6 juillet, la Messe de communauté sera célébrée aux intentions du Congrès eucharistique, et du matin au soir du 6 juillet, clôture de notre triduum dont chaque jour aura eu, le soir, le Salut du Saint Sacrement, nous aurons l'exposition du Très Saint Sacrement que terminera une bénédiction solennelle avec l'amende honorable au Cœur eucharistique de Notre-Seigneur. »

Du T. R. P. Sorret : « La Société de Marie a été heureuse de s'associer, pour sa modeste part, aux préparatifs du Congrès eucharistique national. Elle ne manquera pas de s'y faire représenter. J'aurais été heureux de pouvoir m'y rendre personnellement. Me trouvant retenu loin de Paris à la date du Congrès, j'ai chargé le R. P. Pierre Lebon, supérieur provincial, et M. l'abbé Schmitt, notre délégué au Comité de préparation, de nous y représenter. Et de grand cœur je m'unirai par la prière à ce triomphe du Dieu de l'Eucharistie le suppliant d'avoir pitié de notre chère France. »

De M. P. Cazot, premier assistant de la Congrégation de la Mission, au nom du Supérieur général : « Nous nous ferons un devoir de répondre à l'appel de votre Eminence et de nous unir par la prière aux fêtes du Congrès eucharistique national. »

5. Liste des membres titulaires du Comité national excusés.

M. Emile Aubry, à Paris.
M. Alexandre Celier, avocat, à Paris.
Chanoine S. Coubé, à Paris.
Chanoine J. Delahaye, curé de Saint-Joseph, à Angers.
R. P. Gonzague Dion, Franciscain, à Amiens.
M. Louis Fliche, à Paris.
M. Eugène Hérard, ingénieur, à Paris.
R. P. Jean-Baptiste Lemius, des Oblats de Marie-Immaculée, à Bordeaux.
R. P. Joseph Masquilier, Bénédictin Camaldule, à Roquebrune (Var).
R. P. Joseph Maubon, ancien vicaire général des Augustins de l'Assomption, à Jérusalem.
Duc de Mortemart, à Paris.
Chanoine Mourot, à Besançon.
R. P. A. Pelletier, des Prêtres du Saint-Sacrement, à New-York.
Chanoine Pousset, doyen du Chapitre de Notre-Dame, à Paris *(décédé depuis)*.

Un certain nombre de personnages ecclésiastiques ou laïques, dans l'impossibilité de prendre part au Congrès, ont exprimé, de vive voix ou par lettre, leurs regrets; nous ne pouvons en dresser la liste, faute de documents au complet; on voudra bien nous en excuser.

II. — Voici maintenant les listes des personnages qui honorèrent le Congrès de leur présence et quelquefois de leur parole :

1. Liste des Éminentissimes Cardinaux, de NN. SS. les Archevêques et Évêques présents :

S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, doyen des cardinaux français.
S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.
S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon et Vienne, primat des Gaules.
S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

S. B. Mgr Dimitrios Cadi, patriarche melchite d'Antioche.

S. Exc. Mgr Cerretti, archevêque titulaire de Corinthe, nonce apostolique en France.

S. G. Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince (Haïti).
S. G. Mgr Herscher, archevêque titulaire de Laodicée, à Paris.
S. G. Mgr Chesnelong, archevêque de Sens et Auxerre.
S. G. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai.
S. G. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.
S. G. Mgr Cézérac, archevêque d'Albi, Castres et Lavaur.
S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix, Arles et Embrun.
S. G. Mgr Le Roy, archevêque titulaire de Carie, Supérieur général des Prêtres du Saint-Esprit, à Paris.
S. G. Mgr Budes de Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis, Supérieur général des Missions étrangères, à Paris.
S. G. Mgr Halle, archevêque titulaire de Cabasa, ancien auxiliaire du cardinal de Cabrières, à Montpellier.

S. G. Mgr de Courmont, des Prêtres du Saint-Esprit, évêque titulaire de Bodona, à Paris.
S. G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.
S. G. Mgr Chapon, évêque de Nice.
S. G. Mgr Allgeyer, des Prêtres du Saint-Esprit, évêque titulaire de Ticélia, à Saverne (Alsace).
S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers.
S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet (Canada).
S. G. Mgr de Cormont, évêque d'Aire et Dax.
S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles.
S. G. Mgr Gouraud, évêque de Vannes.
S. G. Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux.
S. G. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême.
S. G. Mgr Monnier, évêque de Troyes.
S. G. Mgr Mélisson, évêque de Blois.
S. G. Mgr Maurice, des Frères Mineurs, évêque titulaire de Lesbi, à Pornic (Loire-Inférieure).
S. G. Mgr Manier, évêque de Belley.
S. G. Mgr Chatelus, évêque de Nevers.
S. G. Mgr Penon, évêque de Moulins.
S. G. Mgr Lasne, Lazariste, évêque titulaire d'Olba, coadjuteur du vicaire apostolique de Fort-Dauphin.

S. G. Mgr Sapieha, prince évêque de Cracovie (Pologne).
S. G. Mgr de La Porte, évêque titulaire de Berissa, à Rome.
S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons.
S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.
S. G. Mgr Ginisty, évêque de Verdun.
S. G. Mgr Neveux, évêque titulaire d'Arsinoé, auxiliaire à Reims.
S. G. Mgr Le Senne, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
S. G. Mgr Landrieux, évêque de Dijon.
S. G. Mgr Légasse, évêque de Périgueux et Sarlat.
S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon.
S. G. Mgr Simeone, évêque d'Ajaccio.
S. G. Mgr Raynaud, évêque titulaire de Germia, auxiliaire à Toulouse.
S. G. Mgr Bessière, évêque de Constantine et Hippone (1).
S. G. Mgr Chassagnon, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.
S. G. Mgr Grente, évêque du Mans.
S. G. Mgr Giray, évêque de Cahors.
S. G. Mgr Termier, évêque de Tarentaise, à Moutiers (Savoie).
S. G. Mgr Louvard, évêque de Langres.
S. G. Mgr Durand, évêque d'Oran.
S. G. Mgr Marty, évêque de Nîmes, Alais et Uzès.
S. G. Mgr Roland-Gosselin, évêque titulaire de Mosynopolis, auxiliaire à Paris.
S. G. Mgr Pelt, évêque de Metz.
S. G. Mgr de La Celle, évêque de Nancy et Toul.
S. G. Mgr Florent du Bois de La Villerabel, évêque d'Annecy.
S. G. Mgr Paget, évêque de Valence, Die et Saint-Paul-Trois-Châteaux.
S. G. Mgr Binet, évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin.
S. G. Mgr Flocard, évêque de Limoges.
S. G. Mgr Bruley des Varannes, évêque de Monaco (Principauté).
S. G. Mgr Kmetko, évêque de Nitra (Tchécoslovaquie).
S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens.
S. G. Mgr Baudrillart, évêque titulaire d'Himeria, recteur de l'Institut catholique de Paris.
S. G. Mgr Farage, de rite grec melkite, évêque titulaire de Palmyre, vicaire patriarcal d'Egypte, à Alexandrie.
S. G. Mgr Gaillard, évêque de Meaux.
S. G. Mgr Chaptal, évêque titulaire d'Isinda, auxiliaire à Paris.
S. G. Mgr Giustiniani, des Frères Mineurs, évêque titulaire d'Enos et auxiliaire de l'évêque d'Ajaccio à Bastia (2).
S. G. Mgr Kallas, de rite grec melkite, évêque de Tripoli (Syrie).
S. G. Mgr Pichot, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque titulaire de Raphanée, vicaire apostolique de Majunga (Madagascar).

---

(1) Décédé depuis, le 3 octobre 1923. Dès le 21 décembre 1922, il avait écrit à S. Em. le cardinal Dubois : « Je me ferai un devoir d'assister en personne au IVe Congrès eucharistique national. Le prochain numéro de la *Semaine religieuse* publiera votre lettre et mon adhésion, avec l'instante sollicitation à mon clergé et à mes diocésains de prendre part à cette auguste manifestation, au moins par la prière, et si possible, par des présences effectives. Il sera doux à l'évêque d'Hippone et à sa famille religieuse de faire entendre à Paris un modeste écho de la grande voix de saint Augustin, qui a si magnifiquement chanté le Dieu de nos autels. »

(2) Décédé depuis, le 28 septembre 1923. Il avait écrit, le 1er juin, à S. Em. le cardinal Dubois : « Je me ferai un devoir de répondre à votre invitation... J'unis mes prières aux vôtres pour le succès de la grande manifestation qui sera, je l'espère, un triomphe à l'Eucharistie. »

S. G. Mgr Herman, des Missions africaines de Lyon, évêque titulaire de Bubaste, vicaire apostolique de la Basse Volta (Afrique).

S. G. Mgr Dreyer, des Frères Mineurs, évêque titulaire d'Orthosias, vicaire apostolique de Rabat (Maroc).

S. G. Mgr Serrand, évêque élu de Saint-Brieuc et Tréguier.

2. *Liste des RRmes Abbés présents, par ordre alphabétique de noms.*

Rme P. Dom Exupère Auvray, des Chanoines Prémontrés, abbé de Saint-Martin de Mondaye (Calvados).

Rme P. Dom Adrien Borrelly, des Chanoines Prémontrés, abbé de Frigolet au diocèse d'Aix et supérieur des Missionnaires Prémontrés de Madagascar.

Rme P. Dom Fernand Cabrol, des Bénédictins de France, abbé de Farnborough (Angleterre).

Rme P. Dom Bernard Chevalier, des Cisterciens Réformés, abbé de Notre-Dame de la Grande-Trappe, à Soligny (Sarthe).

Rme P. Dom Bernard Maréchaux, des Bénédictins Olivétains, abbé de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, à Mesnil-Saint-Loup (Aube).

Rme P. Dom Jean-L. Pierdait, des Bénédictins de France, abbé de Saint-Wandrille, à Conques (Belgique).

Rme P. Dom M. Zavoral, des Chanoines Prémontrés, abbé de Strahov à Prague (Bohême) et sénateur.

3. *Liste des Prélats présents, d'après l'ordre alphabétique.*

Mgr H.-M. d'Allaines, protonotaire apostolique, vicaire général, à Orléans.

Mgr Attié, archimandrite du rite grec-melkite, curé de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris.

Mgr Pierre Batiffol, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire, à Paris.

Mgr Eugène Beaupin, prélat de Sa Sainteté, secrétaire général du Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger, à Paris.

Mgr Alphonse Bléry, protonotaire apostolique, vicaire général, à Meaux.

Mgr André Boucher, prélat de Sa Sainteté, directeur général de l'Œuvre apostolique en faveur de toutes les Missions étrangères catholiques, à Paris.

Mgr Pierre Bouyer, protonotaire apostolique, vicaire général, à Fort-de-France (Martinique).

Mgr Germain Breton, prélat de Sa Sainteté, recteur de l'Université catholique de Toulouse.

Mgr Jean Bruneau, prélat de Sa Sainteté, curé du Sacré-Cœur, à Cannes.

Mgr Benjamin Cabanel, protonotaire apostolique, chanoine titulaire, directeur des Œuvres diocésaines, à Montpellier,

Mgr Moïse Cagnac, prélat de Sa Sainteté, chanoine de Bourges, à Paris.

Mgr Victor Casanova, prélat de Sa Sainteté, vicaire général, à Ajaccio.

Mgr Louis Chabrier, protonotaire apostolique, chanoine titulaire, à Troyes.

Mgr Marius Chaillan, prélat de Sa Sainteté, curé de Septèmes (Bouches-du-Rhône).

Mgr Gaétan de Coularé-Delafontaine, prélat de Sa Sainteté, curé de la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours, à Rouen.

Mgr Eugène Crépin, prélat de Sa Sainteté, supérieur des chapelains de Montmartre, à Paris.

Mgr Henri Debout, protonotaire apostolique, à Paris.

Mgr Emile Descamps, prélat de Sa Sainteté, président du Conseil de la Propagation de la Foi, à Paris.

Mgr Albert Dien, protonotaire apostolique, ancien directeur général de l'Œuvre apostolique, à Paris.

Mgr Eugène Duval, protonotaire apostolique, aumônier du Lycée Saint-Louis, à Paris.

Mgr Alexandre Evreinow, camérier d'honneur de Sa Sainteté, secrétaire de la nonciature, à Paris.

Mgr Henri Fabre, protonotaire apostolique, vicaire général, à Albi.

Mgr Philippe Fages, protonotaire apostolique, ancien vicaire général, à Paris.

Mgr Charles Gattinois, protonotaire apostolique, vicaire général, archiprêtre de la cathédrale, à Verdun.

Mgr Louis Glorieux, protonotaire apostolique, vicaire général, à Amiens.

Mgr Rodolphe Harscouet, protonotaire apostolique, vicaire général, à Annecy.

Mgr M. Henry, protonotaire apostolique, directeur général de l'Œuvre de Saint-François de Sales, à Paris.

Mgr Alexandre Jaivenois, camérier secret de Sa Sainteté, missionnaire apostolique, à Poissy (Seine-et-Oise).

Mgr Ernest Jouin, prélat de Sa Sainteté, curé de Saint-Augustin, à Paris.

Mgr Klat, archimandrite, chancelier du patriarcat grec-melkite, à Beyrouth (Syrie).

Mgr Charles Lagier, prélat de Sa Sainteté, directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, à Paris.

Mgr Louis Lamerand, prélat de Sa Sainteté, à Lille.

Mgr Edouard Lancelle, prélat de Sa Sainteté, directeur du Comité national des Pèlerinages, à Paris.

Mgr Jules Lapalme, protonotaire apostolique, vicaire général, à Paris.

Mgr Auguste Laveille, protonotaire apostolique, vicaire général, à Meaux.

Mgr Gustave Lefebvre, protonotaire apostolique, vicaire général, à Paris.

Mgr Joseph Lesage, prélat de Sa Sainteté, directeur de l'orphelinat, à Douvaine (Haute-Savoie).

Mgr François Mantel, prélat de Sa Sainteté, vicaire général, à Amiens.

Mgr Arthur Martin, protonotaire apostolique, archiprêtre de la cathédrale, à La Rochelle.

Mgr Augustin Mercier, protonotaire apostolique, vicaire général, à Luçon.

Mgr Eugène Mério, protonotaire apostolique, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à Paris.

Mgr Armand Mignon, protonotaire apostolique, chanoine titulaire, vicaire général, au Mans.

Mgr Paul Muller-Simonis, camérier secret de Sa Sainteté, directeur des œuvres, à Strasbourg.

Mgr Henri Odelin, protonotaire apostolique, vicaire général, directeur des œuvres, à Paris.

Mgr Henri Pasquier, protonotaire apostolique, recteur honoraire des Facultés catholiques, à Angers.

Mgr Félix Périé, chapelain secret d'honneur de Sa Sainteté, chanoine titulaire de Carthage, missionnaire diocésain, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).

Mgr Georges Périès, prélat de Sa Sainteté, aumônier du lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Mgr Lazare Perruchot, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire et vicaire général, à Monaco.

Mgr Ernest Petit, prélat de Sa Sainteté, curé de Saint-Joseph, à Nancy.

Mgr Emmanuel Pharès-Elforck, de rite maronite, camérier secret de Sa Sainteté, procureur du patriarche, à Paris.

Mgr Henri Potard, prélat de Sa Sainteté, directeur du Pèlerinage Saint-Louis en Terre Sainte, à Paris.

Mgr Louis Prunel, prélat de Sa Sainteté, vice-recteur de l'Institut catholique, à Paris.

Mgr Charles Remerand, chapelain secret d'honneur de Sa Sainteté, chanoine honoraire de Carthage, à Richelieu (Indre-et-Loire).

Mgr Ernest Reymann, prélat de Sa Sainteté, directeur général de l'Union catholique du personnel des Chemins de fer, à Paris.

Mgr Arsène Rimbault, prélat de Sa Sainteté, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, à Paris.

Mgr André Saint-Clair, protonotaire apostolique, à Annecy.

Mgr Alexandre Sobaux, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine honoraire de Luçon, à Noirmoutier (Vendée).

Mgr Edouard Thomas, protonotaire apostolique, vicaire général, à Paris.

Mgr Valère Valeri, prélat de Sa Sainteté, auditeur de la nonciature, à Paris.

4. Liste des Supérieurs généraux présents.

T. R. P. Jean-Marie Chabert, Supérieur général de la Société des Missions africaines, à Lyon.

T. R. P. Eugène Couet, Supérieur général des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, à Rome.

T. R. P. Jules Courcoux, Supérieur général de l'Oratoire, à Paris.

T. R. P. Alphonse Favrat, Supérieur général des Missionnaires de Saint-François de Sales, d'Annecy.

M. Henri Garriguet, Supérieur général des Sulpiciens, à Paris.

T. R. P. Joseph Lebeau, Supérieur général des Oblats de Saint-François de Sales, à Rome.

T. R. P. Eugène Meyer, ancien Supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, à Issoudun.

T. R. P. Gervais Quénard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, à Rome.

T. R. P. Michel Roberge, vicaire général des Clercs de Saint-Viateur, à Jette-Saint-Pierre (Belgique).

T. R. P. Pierre Lebon, 1er assistant général et délégué du Supérieur général des Marianistes, à Bruxelles.

5. Liste des Délégués épiscopaux au Congrès.

M. l'abbé Amédée Allard, chanoine titulaire, délégué de Mgr l'archevêque de Rouen.

M. l'abbé Léo Bedouret, chanoine titulaire, délégué de Mgr l'évêque d'Agen.

Mgr Pierre Bouyer, protonotaire apostolique, vicaire général, délégué de Mgr l'évêque de la Martinique.

M. l'abbé Crebassol, chanoine honoraire, curé de Saint-Cléophas, délégué de Mgr l'évêque de Montpellier.

M. l'abbé Dejean, chanoine honoraire, curé du Sacré-Cœur, délégué de Mgr l'évêque de Marseille.

M. l'abbé Gustave Delattre, directeur des œuvres eucharistiques, délégué de Mgr l'évêque de Lille.

M. l'abbé Joseph Escudier, chanoine titulaire, délégué de Mgr l'évêque de Fréjus.

M. le chanoine Dr Hanus, délégué de Mgr l'archevêque de Prague (Bohême).

M. l'abbé Hervé-Bazin, secrétaire particulier, délégué de Mgr l'archevêque de Carthage.

M. l'abbé Louis Leridez, chanoine honoraire, délégué de Mgr l'évêque de Coutances.

M. l'abbé Alfred Le Roy, chanoine titulaire, directeur des œuvres, délégué de Mgr l'évêque de Quimper.

M. l'abbé J. de Loude, curé de l'Immaculée-Conception à Moulin-à-Vent, Vénissieux, délégué de Mgr l'évêque de Grenoble.

M. l'abbé J. Menard, chanoine honoraire, directeur des œuvres, délégué de Mgr l'évêque de Nantes.

M. l'abbé A. Pascal, chanoine honoraire, ancien vicaire général, délégué de Mgr l'évêque de Saint-Denis de la Réunion.

Mgr Pharès, camérier secret de Sa Sainteté, délégué de S. B. Mgr le patriarche maronite d'Antioche.

M. l'abbé Pierre Pinault, chanoine titulaire, curé archiprêtre de la cathédrale, délégué de Mgr l'archevêque de Tours.

M. l'abbé Jean-Baptiste Senderens, chanoine honoraire, directeur de la Faculté des sciences à l'Institut catholique de Toulouse, membre correspondant de l'Académie des sciences, délégué de Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes.

R. P. Tauzin, des Pères Blancs, délégué de Mgr l'archevêque de Carthage.

M. le Dr Voïtech Tuka, délégué de Mgr l'évêque de Neusolh et de Mgr l'administrateur apostolique de Tyrnava (Tchécoslovaquie).

M. l'abbé Turo, chanoine honoraire, directeur de l'enseignement libre, délégué de Mgr l'évêque de Carcassonne.

6. Liste des membres du Comité National présents au Congrès.

1) Membres titulaires.

Mgr Odelin, président.
Mgr Crépin, vice-président.
Mgr Lamérand, vice-président.
Vicomte Charles de Curel, secrétaire général.
M. Paul Feron-Vrau, trésorier.
M. l'abbé Claude Allez, à Paris.
Baron Angot des Rotours, à Paris.
M. Raoul Auber, président de l'Adoration nocturne, à Paris.
Vice-amiral Auvert, à Paris.
R. P. Ernest Baudouy, à Paris.
Comte Etienne de Beauchamp, à Lourdes.
M. le chanoine Bérézіat, à Bourg.
M. le chanoine de Cabanoux, curé de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris.
R. P. Joseph Calot, directeur de l'Apostolat de la Prière, à Toulouse.
R. P. Eutrope Chardavoine, secrétaire général du Comité local, à Paris.

T. R. P. Eugène Couet, Supérieur général des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, à Rome.
Général de Curières de Castelnau, député de l'Aveyron, à Paris.
Mgr Henri Debout, à Paris.
M. Eugène Delcourt-Haillot, à Paris.
M. le chanoine François Erman, chanoine titulaire, à Metz.
M. l'abbé Pierre Gerlier, sous-directeur des œuvres, à Paris.
Vicomte L. d'Hendecourt, président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, à Paris *(décédé depuis)*.
Dom Jacquet, Bénédictin, à Ligugé.
R. P. Janvier, prieur des Dominicains, à Paris.
T. R. P. Lebeau, Supérieur général des Oblats de Saint-François de Sales, à Rome.
M. Jean Lerolle, ancien député, à Paris.
M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice, à Paris.
Baron Ludovic de Livois, à Paris.
M. le chanoine Edmond Loutil, curé de Saint-François de Sales, à Paris.
M. le chanoine Léon Mury, directeur des œuvres, à Autun.
R. P. Paul Normand, à Paris.
M. le chanoine Pachins, à Rodez.
M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité, à Paris *(décédé depuis)*.
M. le chanoine Thellier de Poncheville, à Paris.
M. Charles Vautrin, à Paris.
M. François Veuillot, à Paris.
Comte Henry d'Yanville, à Paris.

2) Membres correspondants.

M. l'abbé Abelé, curé du Sacré-Cœur, à Reims.
R. P. Allaire, des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, à Paris.
M. le chanoine Arène, curé de Saint-Cyprien, à Toulon.
R. P. Barret, Mariste, à Paris.
M. le chanoine Blanc, vicaire général, à Cahors.
M. le chanoine Buléon, archiprêtre de la cathédrale, à Vannes.
R. P. Castelain, supérieur des Rédemptoristes, à Lille.
M. le chanoine Challiol, archiprêtre de la cathédrale, à Toulouse.
R. P. Chauvin, Dominicain, à Paris.
M. l'abbé Chevron, vicaire à Saint-Aignan, à Chartres.
M. le chanoine Clenet, à Saintes.
T. R. P. Courcoux, Supérieur général de l'Oratoire, à Paris.
M. le chanoine Couturier, à Troyes.
M. l'abbé Couyba, supérieur des missionnaires diocésains, à Agen.
M. le chanoine Crébassol, curé de Saint-Cléophas, à Montpellier.
R. P. Olivier Dabescat, des Augustins de l'Assomption, à Paris.
M. le chanoine Dejean, curé du Sacré-Cœur, à Marseille.
M. le chanoine François Delattre, à Saint-Omer.
M. l'abbé Gustave Delattre, directeur des œuvres eucharistiques, à Lille.
M. Prosper Devaux, à Versailles.
M. le chanoine Dion, vicaire général, à Verdun.
M. l'abbé Dubail, secrétaire de l'évêché, au Mans.
R. P. Dubourdieu, des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, à Bétharram (Basses-Pyrénées).

M. le chanoine Dupin de Saint-Cyr, vicaire général, à Périgueux.
T. R. P. Favrat, Supérieur général des Missionnaires de Saint-François de Sales, à Annecy.
R. P. Fouque, directeur au Séminaire des Missions étrangères, à Paris.
M. le chanoine A. Gaillard, à Nîmes.
R. P. A. Garnier, des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Paris.
M. le chanoine F. Godinaud, à Angoulême.
Mgr Glorieux, vicaire général, à Amiens.
M. le chanoine Havard, supérieur de l'Ecole de théologie, à Chartres.
M. le chanoine R. Huot, directeur des œuvres, à Châlons.
R. P. Louis Julien, procureur des Prémontrés, à Marseille.
M. le chanoine Jules de La Celle, directeur des œuvres, à Moulins.
M. le chanoine Leridez, directeur des œuvres, à Coutances.
M. le chanoine Le Roy, directeur des œuvres, à Quimper.
M. le chanoine Lions, directeur des œuvres, à Nice.
M. le chanoine Albert Mainil, à Cambrai.
M. le chanoine J. Marty, directeur des œuvres, à Perpignan.
M. le chanoine J. Ménard, directeur des œuvres, à Nantes.
M. le chanoine C. Mera, archiprêtre de Vervins.
Mgr Mercier, vicaire général, à Luçon.
M. Georges de Noaillat, à Paray-le-Monial.
R. P. Noguier de Malijay, Salésien, à Paris.
R. P. Antoine Paravy, des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, à Paris.
M. le chanoine A. Pascal, ancien vicaire général de Saint-Denis de la Réunion, à Saint-Gervazy (Puy-de-Dôme).
R. P. Pierre Pelletier, procureur des missionnaires, de la Compagnie de Marie, à Neuilly-sur-Seine.
M. le chanoine Perrenet, vicaire général, à Dijon.
M. le chanoine G. Picq, directeur des œuvres, à Nevers.
T. R. P. Roberge, vicaire général des Clercs de Saint-Viateur, à Jette-Saint-Pierre (Belgique).
M. Robert, Lazariste, à Paris.
Mgr André Saint-Clair, chanoine titulaire, à Annecy.
M. l'abbé Henri Schmitt, Marianiste, à Paris.
M. le chanoine Adrien Simon, directeur diocésain des œuvres, à Aurillac.
R. P. Dom Jules Simon, Bénédictin, à Solesmes.
R. P. Tauzin, des Pères Blancs, à Paris.
R. P. de Tonquédec, Jésuite, à Paris.
M. le chanoine A. Veltin, missionnaire diocésain, à Meaux.

7. Liste d'autres personnages présents au Congrès.

Le Secrétariat général du Congrès a pu dresser, en se servant uniquement des documents qui lui sont restés après le Congrès, la liste suivante; il s'excuse de la donner si incomplète, car elle eût pu contenir plusieurs autres centaines de noms, si ces noms lui avaient été communiqués.

M. le chanoine Emile Adam, vicaire général, promoteur, à Paris.
M. l'abbé P.-A. Albot, directeur de patronage, à Angoulême.
Capitaine Amiot, à Toulon.

M. le chanoine Léon AUBERT, curé de Saint-Pierre de Montrouge, à Paris.
M. l'abbé AUBRY, Marianiste, à Paris.
M. AUCOC, conseiller municipal de Paris.
M. le chanoine G. AUDOLLENT, vicaire général, archidiacre de Sainte-Geneviève, à Paris.
Vicomte D'AULAN, à Paris.
M. l'abbé H. AVOINE, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine AYMAR, archiprêtre de Prades.
M. le chanoine BAILLIET, archiprêtre de Montreuil-sur-Mer.
R. P. BAINVEL, Jésuite, à Paris.
R. P. BARGE, Dominicain, à Paris.
R. P. Jérôme BARTHE, Carme, à Paris.
M. le chanoine BASTON, curé de Saint-Michel des Batignolles, à Paris.
M. l'abbé BATIFFOL, aumônier militaire à l'armée du Rhin.
M. BAUD, conseiller municipal de Paris.
M. Charles BAUSSAN, à Paris.
M. le marquis DE BEAUCOURT, à Bourgtheroulde.
M. l'abbé R. BEAUSSART, au collège Stanislas, à Paris.
Vicomte DE BELLAIGUE, à Chanteau (Loiret).
M. Luis BELLOCQ, à Santander (Espagne).
M. DE BELLUSSIÈRE, à Ladosse (Dordogne).
M. René BERGA, camérier d'honneur de cape et d'épée de Sa Sainteté, à Versailles.
M. le chanoine F. BERTOYE, rédacteur en chef de la *Croix*, à Paris.
M. G. BERTRAND, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, à Neuilly.
Commandant BESNARD, à Paris.
R. P. Albert BESSIÈRES, Jésuite, directeur d'*Hostia*, à Toulouse.
M. le chanoine BESSIÈRES, directeur au Grand Séminaire de Cahors.
M. André BESSON, publiciste, à Boulogne-sur-Seine.
M. l'abbé BIDAUX, à Bassecourt (Suisse).
Vice-amiral BIENAIMÉ, ancien député de la Seine, à Paris.
Lieutenant-colonel BINET, à Paris.
M. René BLONDEAU, à Paris.
M. le chanoine BLOUET, supérieur du Grand Séminaire, à Coutances.
M. l'abbé BOIVENT, supérieur de l'école Saint-Jean de Béthune, à Versailles.
R. P. BONNAIRE, à Saint-Maur.
Comte DE BONNEVAL, à Paris.
M. le chanoine Germain BONTEMPS, curé de Saint-Etienne, à Villeneuve-sur-Lot.
M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française, à Paris.
M. le chanoine BORDERIE, archiprêtre de Mauriac (Cantal).
M. R. DU BOUAYS DE LA BÉGASSIÈRE, à Paris.
M. l'abbé BOULAND, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
Lieutenant-colonel BOURELLE, à Châlons-sur-Marne.
M. René BOURSY, à Pont-Audemer.
Commandant BOUVATTIER, à Avranches.
M. le chanoine C. BOYER, curé doyen de Saint-Symphorien, à Versailles.
M. le Dr Edouard BRANLY, de l'Académie des Sciences, à Paris.
R. P. BRÉHIER, aumônier de la Ligue patriotique, à Paris.
M. l'abbé BRETONNEAU, à Tours *(décédé depuis)*.

M. le chanoine Bricon, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, à Séez.
M. le chanoine Bridier, supérieur du Petit Séminaire de Paris, à Conflans.
Prince Augustin de Broglie, à Versailles.
Prince Raymond de Broglie, à Versailles.
M. l'abbé Pierre Brot, trésorier du Comité local du Congrès, à Paris.
M. l'abbé J.-C. Broussolle, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. Joseph Bruneau, Sulpicien, directeur au Séminaire de Baltimore (Etats-Unis).
M. le chanoine J. Bujadoux, vicaire général, archiprêtre de Guéret.
M. l'abbé Philippe Buret, curé de Notre-Dame du Travail, à Paris.
M. l'abbé Henri Butet, curé de Notre-Dame des Blancs-Manteaux, à Paris.
M. le chanoine Calestrémé, à Tarbes.
Commandant Cambuzat, à Louplande (Sarthe).
Général Canonge, à Paris.
Duc de Caraman, à Paris.
M. le chanoine Carretier, sous-directeur de l'enseignement libre, à Paris,
M. Carron de la Carrière, à Guitrès (Gironde).
M. le chanoine O. Cartier, archiprêtre de Clermont (Oise).
M. le chanoine Cazals, curé de Saint-Laurent, à Paris.
M. Champetier de Ribes, à Paris.
M. le chanoine Champly, supérieur des Missionnaires diocésains, à Paris.
M. le Dr Chancel, à Paris.
Comte de Changy, à Paris.
M. le chanoine Chantrel, inspecteur de l'enseignement religieux dans les écoles, à Paris.
M. le chanoine Emile Chapuis, à Saignelégier (Suisse).
M. l'abbé F. Chartier, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine Chassagnon, à l'évêché d'Autun.
M. Chassaigne-Goyon, député de la Seine, à Paris.
M. Paul des Chaumes, à Bourges.
Vicomte Raoul de Chaunac, à Paris.
M. le chanoine A. Chevalier, archiprêtre d'Issoudun.
M. de Choiseul-Praslin, à Paris.
Commandant Cholet, à Bourges.
M. le chanoine Chollet, supérieur du Grand Séminaire, à Nevers.
M. l'abbé Maurice Clément, chanoine titulaire, vicaire général, à Paris.
Colonel de Coatpont, à Versailles.
M. le chanoine Coiffier, curé doyen de Notre-Dame du Port, à Clermont.
M. le Dr Collin, à Paris.
M. l'abbé Colombel, curé de Saint-Philippe du Roule, à Paris.
M. l'abbé Compère, missionnaire de Ham (Somme).
R. P. Corbillé, Jésuite, aumônier général de la Jeunesse catholique, à Paris.
Comte René de Cossé-Brissac, à Paris.
M. l'abbé Cosson, curé de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Paris.
M. Coucoureux, député de l'Aveyron, à Paris.
M. le chanoine Couet, à Amiens.
M. le chanoine Henri Couget, curé de Saint-Roch, à Paris.
M. le chanoine H. Courbe, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.
M. l'abbé Joseph Courbe, premier vicaire de Saint-François Xavier, à Paris.
M. l'abbé Stanislas Courbe, secrétaire des œuvres diocésaines, à Paris.

Vicomte DE COURCY, à Paris.
M. le chanoine COURT, sous-directeur de l'administration temporelle du culte, à Paris.
Comte Raoul DES COURTIS, à Paris.
Baron C. DE CRISENOY, à Paris.
M. le chanoine CROS, supérieur de Rocamadour (Lot).
Marquis DU CROZET, à Paris.
M. le chanoine CYVOCT, à Oyannax (Ain).
Vicomte DE DAMAS, à Paris.
R. P. Thomas DARBOIS, vicaire général et premier assistant des Augustins de l'Assomption, à Rome.
M. le chanoine Ant. DARD, archiprêtre de Villeurbanne (Rhône).
M. le chanoine J. DARGAUD, supérieur des chapelains, à Paray-le-Monial.
M. l'abbé DEBIZE, chapelain de Montmartre, à Paris.
M. le chanoine Jules DECOCK, curé doyen de Saint-Sauveur, à Lille.
M. Henri DEGROOTE, à Hazebrouck (Nord).
M. le chanoine A. DELAAGE, archiprêtre de Notre-Dame et vicaire général, à Paris.
M. le chanoine C. DELABAR, vicaire général, à Paris.
M. DELACHENAL, député de la Savoie, à Paris.
M. Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, à Paris.
Comte Paul DELARBRE, ancien député, à Paris.
Colonel DELAVAL, à Neuilly-sur-Seine.
M. le chanoine A. DELEUZE, curé de Saint-Joseph, à Paris.
M. DELOM DE MÉZERAC, à Paris.
M. le chanoine DELORME, vicaire général, à Soissons.
R. P. J. DELBREL, Jésuite, directeur du *Recrutement sacerdotal*, à Toulouse.
M. le chanoine DELSOR, sénateur du Bas-Rhin, à Paris.
M. le chanoine Léon DÉMARET, archiprêtre de Saint-Quentin (Aisne).
R. P. DERELY, Jésuite, à Paris.
M. le chanoine E. DESCHAMPS, official, à Paris.
M. le chanoine DÉSERS, curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris.
M. l'abbé DESORMEAUX, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
R. P. Romuald DEVILLERS, provincial des Jésuites, à Paris.
M. le chanoine Ernest DIENNE, archiprêtre de Maubeuge (Nord).
M. l'abbé DIEUX, Oratorien, à Paris.
M. DE DOMPIERRE D'HORNOY, à Châteaudun.
M. le chanoine DOUVRY, curé doyen de Saint-Just-en-Chaussée (Oise).
M. DRAPEAU, président du Comité Jeanne d'Arc, à Rouen.
M. le chanoine DUCASTAING, directeur du Grand Séminaire de Poyanne (Landes).
M. DUDOUYT, sénateur de la Manche, à Paris.
R. P. DUCROQUET, à Paris.
M. le chanoine DUPIN, directeur de l'administration temporelle du culte, à l'archevêché de Paris.
M. Edmond DURNERIN, à Paris.
M. le chanoine DUROY DE BRUIGNAC, curé doyen de Poissy (Seine-et-Oise).
R. P. DUURKENS, Jésuite, directeur de *Studien*, à La Haye (Hollande).
M. le chanoine A. DUVAL, curé doyen d'Etrépagny (Eure).
M. DUVAL-ARNOULD, député de la Seine, à Paris.
R. P. ELDER, Jésuite, rédacteur à la *Voix de la Pologne*, à Cracovie (Pologne).

M. Escudier, député de la Seine, à Paris.
Vicomte d'Estienne d'Orves, à Paris.
M. Fanart, à Paris.
M. le Dr Faseuille, à Paris.
R. P. Aymard Faugère, provincial des Augustins de l'Assomption, à Paris.
Vice-amiral Favereau, à Paris.
M. le chanoine Féchoz, curé de Sainte-Marie des Batignolles, à Paris *(décédé depuis)*.
M. l'abbé Dr J. Filkorn, supérieur du Petit Séminaire de Nitra (Slovaquie).
M. Firmin-Didot, à Paris.
M. Flandrin, à Fontenay-aux-Roses.
M. le chanoine H. Fleschelle, curé de Notre-Dame de Vincennes, près Paris.
M. Charles Flory, président général de l'Association catholique de la Jeunesse française, à Paris.
M. l'abbé Henri Flynn, curé de Notre-Dame de la Croix, à Paris.
M. le chanoine P. Flynn, directeur de l'enseignement libre, à Paris.
R. P. Folghera, Dominicain, à Paris.
R. P. Fontaine, Lazariste, supérieur du collège Léonin, à Rome.
M. le Dr de Fontenay, à Paris.
Baron de Forceville, à Nouvion-en-Ponthieu (Somme).
M. le chanoine Fossey, curé doyen de Beuzeville (Eure).
M. le Dr Foucart, à Paris.
M. le chanoine Fourneret, directeur du bureau des affaires matrimoniales à l'archevêché de Paris.
Comte de Francqueville, à Paris.
M. le chanoine Frémont, curé doyen de La Ferté-sous-Jouarre.
Marquis de Froissard, à Bersaillin.
M. le chanoine Fromantin, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.
M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche, à Paris.
M. le chanoine Gailland, directeur des œuvres, à Lyon.
M. Marcel Gallice, à Epernay (Marne).
M. l'abbé Gastambide, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
M. le chanoine Gatellier, curé doyen de Lagny (Seine-et-Marne).
M. l'abbé Gautheron, curé de Saint-Cosme, à Chalon-sur-Saône.
R. P. Georges, Rédemptoriste, à Paris.
M. le chanoine Victor Germond, vicaire général, à Nice.
Prince Wladimir Ghika, à Paris.
R. P. Gil, Jésuite, directeur de *Razon y Fe*, à Madrid (Espagne).
M. le chanoine Giraud, ancien vicaire général d'Aix, à Marseille *(décédé depuis)*.
M. l'abbé Girod de l'Ain, à Paris.
M. Paul Glotin, député de la Gironde, à Paris.
M. le chanoine Goffinet, curé de Saint-Nicolas des Champs, à Paris.
M. l'abbé R. Gosset, curé de Saint-Eloi, à Paris.
M. l'abbé Joseph Grente, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine Gry, curé doyen de Colombé-la-Fosse (Aube).
M. Charles Grolleau, à Paris.
M. Louis Guibal, avocat, ancien bâtonnier, député de l'Hérault, à Paris.
M. le chanoine Guidault, archiprêtre du Blanc (Indre).
M. le chanoine P. Guillo, secrétaire particulier de Mgr l'évêque de Vannes.
R. P. Marie-Armand Guillon, missionnaire, à Santiago du Chili.

M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix*, à Paris.
Don Castor Guttierez, à Santander (Espagne).
M. Guyader, à Tunis.
Général Guyot de Salins, à Paris.
R. P. Hamet, à Chartres.
M. le Dr Jos. Hanus, chanoine de Prague (Tchécoslovaquie).
M. Léon Harmel, camérier d'honneur de cape et d'épée de Sa Sainteté, au Val-des-Bois (Marne).
Colonel d'Hattecourt, à Chanzeaux.
M. François Hébrard, professeur à l'Institut catholique, à Paris.
M. l'abbé Helena, ancien doyen, aumônier à Nîmes.
M. le chanoine Hennebique, curé de Notre-Dame de Grâce de Passy, à Paris.
M. l'abbé Ch. Henry, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
R. P. Hocedé, Jésuite, rédacteur au *Museum Lessianum*, à Louvain (Belgique).
Comte F. d'Humières, à Bordeaux.
M. le chanoine Léon Imbert, curé de Notre-Dame de Lorette, à Paris.
M. l'abbé E. Jacquet, curé de Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.
R. P. Louis Jalabert, Jésuite, administrateur des *Etudes*, à Paris.
M. le chanoine Alex. Janvier, à Orléans.
M. Johannès Joergensen, à Copenhague (Danemark).
M. Henry Joly, membre de l'Institut, à Paris.
M. Jonglez de Ligne, à Versailles.
R. P. Joulord, procureur des Missions africaines de Lyon, à Paris.
R. P. Judéaux, Jésuite, à Paris.
Marquis de Juigné, député de la Loire-Inférieure, à Paris.
M. le chanoine Joseph Jung, aumônier à Metz.
R. P. Keating, directeur de *The Month*, à Londres.
R. P. Kelly, à Stafford (Angleterre).
M. le chanoine Kerbaol, curé doyen de Plouescat (Finistère).
M. le chanoine Laboual, curé de Saugnac-et-Muret (Landes).
M. le chanoine Labourt, directeur du collège Stanislas, à Paris.
M. Louis Lacoste, avocat, à Tulle.
M. G. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, à Paris.
M. Edmond de La Gorce, à Douai (Nord).
M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, à Paris.
R. P. Lambert, directeur de l'œuvre des Prêtres Educateurs, à Paris.
M. l'abbé Alfred Langlois, directeur du Grand Séminaire de Québec (Canada).
M. le chanoine Germain Langlois, curé de la Madeleine, à Paris *(décédé depuis)*.
M. l'abbé Maurice Langlois, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine Lanier, secrétaire du cardinal archevêque, à Paris.
M. de Lannoy, à Paris.
M. de Lanzac de Laborie, à Paris.
M. le chanoine Lapeyrade, curé de Bourg-la-Reine *(décédé depuis)*.
Comte de Lapeyrouse, à Paris.
M. Joseph Lardeur, à Boulogne-sur-Mer.
M. le chanoine Larigaldy, aumônier, à Angoulême.
M. l'abbé Antoine Las, curé doyen de Lomnice N. Pop (Bohême).
M. l'abbé A. Lassier, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
R. P. M. de La Taille, Jésuite, professeur à l'Université grégorienne, à Rome.
M. Fernand Laudet, membre de l'Institut, à Paris.

M. le chanoine Laurent, curé de Saint-Médard, à Paris.
M. l'abbé Ch. Lavalle, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine de La Valette-Monbrun, archiprêtre de Sarlat.
M. le chanoine de Lavernette, supérieur du Grand Séminaire, à Autun.
M. de Lavrignais, sénateur de la Vendée, à Paris.
M. le chanoine Lebrun, à Bavay (Nord).
M. le chanoine P. Lecocq, archiprêtre de Château-Thierry (Aisne).
M. Lefébure, conseiller municipal de Paris.
Commandant Georges Legendre, à Paris.
M. le chanoine F. Legoux, supérieur du Grand Séminaire, à Nantes.
R. P. Constantin Lelandais, à Paris.
Commandant Lelorrain, à Vincennes.
M. le chanoine L. Lemaire, à Orléans.
M. le chanoine Lemoine, vicaire général, à Nantes.
M. Lenail, député du Rhône, questeur de la Chambre, à Paris.
M. le chanoine François Lenotte, vicaire général, à Cambrai.
R. P. Remy Leprêtre, provincial des Franciscains, à Paris.
M. le chanoine A. Le Roy, curé de Notre-Dame des Victoires, à Paris *(décédé depuis)*.
M. de Leusse, député du Bas-Rhin, à Paris.
Colonel Le Vavasseur, à Paris.
M. Levée, conseiller municipal de Paris.
R. P. Vincent di Lorenzo, des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, directeur des Prêtres Adorateurs, à Rome.
M. Joseph Loridant, à Tourcoing (Nord).
R. P. Louis, provincial des Dominicains, à Paris.
M. le chanoine Louvot, archiprêtre de Gray.
M. le chanoine Luga, curé de Saint-Paul, à Narbonne.
M. le chanoine Lury, curé de Saint-Urcisse, à Cahors.
R. P. Mac-Kenna, directeur de *The Irish Montly*, à Dublin.
M. Louis Madelin, membre de l'Institut, à Paris.
M. l'abbé F. Maffre, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
M. le chanoine Magnin, à l'archevêché, à Paris.
Comte Gaston de Maigret, à Paris.
M. Maire, député du Doubs, à Paris.
M. l'abbé Ch. Malinjoud, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
Comte Pierre de Marcellus, à Montbron (Charente).
Comte Humbert de Marcieu, à Paris.
M. le chanoine F. Margerin, archiprêtre de la cathédrale, à Cambrai.
M. Jacques Maritain, professeur à l'Institut catholique, à Paris.
M. le chanoine A. Marque, curé de Saint-Joseph, à Grenoble.
M. de Martignac, à Paris.
M. le chanoine Maucotel, supérieur du Grand Séminaire, à Verdun.
M. l'abbé Dr Maumus, de l'Institut Pasteur, à Paris.
Comte de Maupas, à Paris.
M. l'abbé F. Maurer, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. Mauriès, député du Tarn, à Paris.
M. l'abbé Mazel, curé de Miramas (Bouches-du-Rhône).
Commandant G. Meauzé, à Paris.
M. le chanoine Médebielle, archiprêtre d'Orthez.

M. DE MELLO VIEIRA, à Paris.
M. le chanoine E. MENNECHET, vicaire général, à Soissons.
M. le chanoine MERESSE, vice-chancelier de l'archevêché, à Paris.
Vice-amiral MERVEILLEUX DU VIGNAUX, membre du Conseil supérieur de la Marine, à Paris.
M. Jules MEUNIER, directeur de la *Cantoria*, à Paris.
M. l'abbé MEURET, curé de Sainte-Marguerite, à Paris.
M. le chanoine MILLOT, vicaire général, à Versailles.
M. Michel MISSOFFE, vice-président du Conseil municipal, à Paris.
M. le chanoine Joseph MONET, à Arras.
Comte DE MONTENON, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, à Choisy-le-Roi (Seine).
M. le chanoine MONTITON, curé de Saint-Germain de Charonne, à Paris.
M. A. DE MONTRICHARD, à Paris.
M. MORAND, sénateur de la Vendée, à Paris.
Commandant MORTUREUX, à Paris.
Contre-amiral MOTTEZ, à Paris.
M. l'abbé MOURAUX, curé de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, à Paris.
Comte DE MOUSTIER, à Paris.
M. le chanoine Eugène MULLER, député du Bas-Rhin, à Paris.
M. le chanoine Louis MULLER, supérieur de l'école Saint-Clément, à Metz.
Rev. Guy NASHAM, à York (Angleterre).
M. le chanoine Félix NÈGRE, curé doyen du Raincy (Seine-et-Oise).
M. le chanoine Victor NÈGRE, curé de Bellevue (Seine-et-Oise).
Comte Paul DES NÉTUMIÈRES, à La Guerche-de-Bretagne.
Rev. J. NEWTON, à Brighton (Angleterre).
R. P. NOBLE, Dominicain, à Kain (Belgique).
M. Valentin NOGUERA, à Barcelone (Espagne).
M. Paul NOURRISSON, à Paris.
M. l'abbé E. NUNC, curé de Saint-Ambroise, à Paris.
Baron D'ORNELLAS, à Paris.
Don Gabriel PALMER, chapelain de la colonie espagnole, à Paris.
M. l'abbé Théophile PARAVY, directeur des œuvres de jeunesse, à Chambéry.
M. DE PARCEVAUX, à Bourg-la-Reine (Seine).
M. François PARIS, à Paris.
Capitaine PASTEUR, à Saint-Ferjeux (Doubs).
M. l'abbé A. PAUTONNIER, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
Commandant PÉCHOT, à Paris.
M. le Dr PELLOCHE, à Saint-Nazaire.
M. le chanoine A. PERREAU, organiste de la cathédrale, à Nevers.
M. l'abbé Philippe PERRIER, curé du Saint-Enfant-Jésus, à Montréal, délégué du Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux du Canada.
M. Alfred PERRIN, à Paris.
R. P. Alype PÉTREMENT, assistant général des Augustins de l'Assomption, à Rome.
R. P. PHILIPPE, Rédemptoriste, directeur de la Ligue apostolique, à Paris.
M. le chanoine PICOU, curé de Saint-Grat (Aveyron).
M. PIEL DE CHURCHEVILLE, à Paris.
M. le chanoine PINET, curé de Saint-Denys du Saint-Sacrement, à Paris.
M. l'abbé Paul PISANI, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
Lieutenant-colonel DE PITRAY, à Paris.

M. le commandant Joseph PLANTIER, à Paris.
R. P. PLAZENET, Marianiste, directeur de la Réunion des Etudiants catholiques, à Paris.
M. le chanoine POLACK, curé de Notre-Dame des Champs, à Paris.
M. le chanoine POLITANO, délégué de l'insigne collégiale de Sainte-Marie et Saint-Georges à Abadalucco, diocèse de Vintimille (Italie).
M. l'abbé Félix PROTOIS, curé de Notre-Dame de la Miséricorde de Passy, à Paris.
R. P. PUPEY-GIRARD, Jésuite, à Paris.
M. l'abbé QUINET, inspecteur de l'enseignement religieux, à Paris.
M. l'abbé Camille RACT, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Paris.
R. P. Alexandre RAIMBERT, Bénédictin Olivétain, à Paris.
M. l'abbé REBOUL, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris.
M. l'abbé A. RENAULT, maître de chapelle de Notre-Dame, à Paris.
M. l'abbé REVERDY, directeur des œuvres eucharistiques, à Bourg.
M. le chanoine REY, professeur au Grand Séminaire, à Carcassonne.
M. le chanoine Joseph REYMOND, directeur des œuvres, au Puy.
M. le chanoine Hector REYNAUD, curé de Saint-Jean, à Valence.
M. le chanoine RICHARD, curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.
M. A. RICHARDET, camérier d'honneur de cape et d'épée de Sa Sainteté, à Fondremand (Haute-Saône).
M. H. RILLART DE VERNEUIL, député de l'Aisne, à Paris.
M. le chanoine RIVENQ, curé de Notre-Dame d'Auteuil, à Paris.
M. le chanoine J. ROBERT, économe au Grand Séminaire, à Versailles.
Capitaine ROBINEAU, à Clamart (Seine).
M. l'abbé ROBLOT (Jacques Debout), à Paris.
M. DE ROQUEFEUIL, à Paris.
M. le chanoine R. DE ROQUETAILLADE, curé de la basilique de Saint-Denys.
R. P. ROSA, Jésuite, directeur de la *Civiltà cattolica*, à Rome.
M. le chanoine ROSSO, aumônier, à Nice.
M. Tancrède ROTHE, à Paris.
M. l'abbé L. ROUZIC, aumônier de l'école Sainte-Geneviève, à Versailles.
Comte RUFFIN, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, à Tours.
M. le chanoine SABATIER, curé de Saint-Louis d'Antin, à Paris.
R. P. Dom Maur SABLAYROLLES, Bénédictin d'Encalcat, à Dourgne (Tarn).
M. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, commissaire général de la marine, à Paris.
Comte Ernest DE SAINT-EXUPERY, à Terrasson (Dordogne).
M. François SAINT-MAUR, sénateur de la Loire-Inférieure, à Paris.
Comte DE SAINT-PIERRE, à Paris.
M. le Dr DE SAINT-SEMMERA, à Châlons-sur-Marne.
M. le chanoine A. SALINÉ, curé doyen de Caylus (Tarn-et-Garonne).
Baron Paul SARRUT, avocat, à Toulouse.
Baron DE SATERNAULT, à Arras.
M. l'abbé SAUGNAC, archiprêtre de Libourne (Gironde).
M. l'abbé SAUVÊTRE, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.
M. l'abbé G. SCHAEFER, curé de Saint-Lambert de Vaugirard, à Paris.
M. l'abbé Et. SCHAEFFER, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
Comte DE SÉGUR D'AGUESSEAU, à Paris.
M. l'abbé Paul SELVE, chanoine titulaire de Notre-Dame, à Paris.
Commandant SERS, à Versailles.
R. P. SIERP, Jésuite, directeur de *Stimmen der Zeit*, à Munich (Bavière).

Phot. Bonne Presse.

LE COMITÉ LOCAL DU CONGRÈS. — Mgr Crépin, Mgr Odelin, R. P. Janvier. R. P. Normand, M. Vautrin, R. P. Chardavoine, Comte H. d'Yanville, Abbé Brot.

M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.
M. Paul Souty, à Evreux.
M. l'abbé Jules Stiltz, chanoine prébendé de Notre-Dame, à Paris.
M. l'abbé Szymbor, recteur de la mission polonaise, à Paris.
M. le chanoine Templier, directeur au Grand Séminaire, à Versailles.
Colonel comte Tillette de Clermont-Tonnerre, à Angers.
M. le chanoine Truptin, chapelain de la basilique, à Paray-le-Monial.
M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, à Paris.
M. Robert Vallery-Radot, à Avallon (Yonne).
R. P. Louis Vallcet, des Missionnaires de Saint-François de Sales, à Devizes (Angleterre).
Vicomte de Vanssay, à Versailles.
M. l'abbé Dr B. Vasek, professeur de sociologie à la Faculté de théologie d'Olomouc (Moravie).
M. le chanoine Vendeuil, sous-directeur des œuvres, à Meaux.
M. le chanoine J. Verdier, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique, à Paris.
M. le chanoine P. Verdrie, curé de la basilique de Sainte-Clotilde, à Paris.
M. l'abbé Dr Ignace Vesely, curé doyen de Nové Benatky (Bohême).
M. le chanoine Vialette, curé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.
M. l'abbé Villien, professeur à l'Institut catholique, à Paris.
M. Jacques de Vilmorin, à Paris.
M. José Vincent, à Paris.
Capitaine de Viviès, à Vincennes.
R. P. Vuillermet, Dominicain, à Paris.
Comte de Waziers, à Paris.
M. Fr. Webermann, à Barcelone (Espagne).
M. le chanoine Wiesnegg, chancelier de l'archevêché, à Paris.
Baron G. de Wismes, à Nantes.
M. le chanoine F. Ybres, archiprêtre de la cathédrale, à Montauban.
M. l'abbé Zwickel, chanoine titulaire, à Metz.

IX. LES AVIS PRATIQUES DU COMITÉ

POUR LES CONGRESSISTES

I. — Pendant la préparation du Congrès, le Comité local fut amené à donner des avis pratiques, au fur et à mesure des événements et selon les questions qui lui étaient posées. Nous consignerons ici ceux qui se rapportèrent à la propagande, à la carte de congressiste, au logement, à l'insigne du Congrès, aux chants, aux cérémonies.

1. Quelques avis pour la propagande.

1. Tous les fidèles sont invités à répandre l'image avec la prière pour le succès du Congrès et la feuille de croisade d'œuvres pieuses et de sacrifices, en les demandant au Secrétariat du Congrès. De nouveaux tirages viennent d'être effectués.

2. Une affiche a été composée pour aider à faire connaître la tenue du Congrès. Il serait bon de la faire placer à l'intérieur des églises ou des salles

catholiques, afin qu'elle attire l'attention. On peut demander au Secrétariat du Congrès le nombre qu'on en désire.

3. Le Comité a fait rédiger par sa Commission de propagande une Lettre aux enfants, afin d'attirer leur attention sur le Congrès et de solliciter de leur innocence et de leur ferveur des prières et des sacrifices. On est prié de répandre cette Lettre aux enfants dans les pensionnats, écoles, cathéchismes, patronages, familles chrétiennes, en demandant au Secrétariat général du Congrès le nombre qu'on désire. Il est à désirer que tous les enfants de France soient atteints par cette Lettre.

4. Les offrandes pour aider à couvrir les frais du Congrès sont toujours reçues avec reconnaissance. On doit les envoyer, soit au Secrétariat du Congrès (chèque postal : Mgr Odelin, Paris-Ier, n° 43-71), soit aux bureaux de la *Croix* (chèque postal : Bonne Presse, Paris n° 1668), en spécifiant bien, au verso, que c'est pour le Congrès eucharistique national de Paris. Toutes les listes d'offrandes sont publiées par la *Croix*.

5. Dès maintenant, on peut s'inscrire comme congressistes : prêtres, laïques, dames, jeunes filles et jeunes gens. Les cartes de congressistes, sans lesquelles on ne pourra participer au Congrès ni assister aux réunions et cérémonies, seront de trois sortes...

6. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Secrétariat du Congrès, 50, rue de Bourgogne, Paris, VIIe.

Le secrétaire général, — *Le président,*
Eutrope Chardavoine. — H. Odelin, *prot. ap.*

Paris, le 11 mai 1923.

2. *Avis pour les cartes de congressistes.*

1. Le Comité local du Congrès a fixé ainsi le genre et le prix des différentes sortes de cartes de congressistes :

a) carte rose à 20 francs, donnant droit, en outre, au Compte rendu officiel (15 francs seulement [carte rose barrée] pour les ecclésiastiques et pour les religieux ou religieuses);

b) carte bleue à 10 francs (5 francs seulement [carte bleue barrée] pour les ecclésiastiques, religieux et religieuses);

c) carte grise à 3 francs pour une seule journée, (et à prix variable [carte grise barrée] pour collectivités, œuvres, patronages, etc.);

2. Ces cartes seront absolument nécessaires pour participer au Congrès et assister aux réunions et cérémonies.

3. Les cartes roses et bleues, même barrées, donnent droit à l'insigne spécial et à la brochure contenant le programme et l'horaire détaillé du Congrès, qui seront délivrés gratuitement à la fin de juin sur présentation de ces cartes.

4. On peut dès maintenant s'inscrire et demander la carte qu'on désire, en envoyant le prix correspondant par chèque postal (0 fr. 15 seulement d'affranchissement) à cette adresse : Mgr Odelin, Paris-Ier, n° 43-71, en spécifiant bien, au verso, que c'est pour telle ou telle carte de congressiste et en donnant bien ses nom et prénom, ses titres et son adresse complète.

5. Les cartes ne seront délivrés par le secrétaire général qu'à partir du 15 juin.

M .....

FAC-SIMILÉ DE LA CARTE DE CONGRESSISTE (1)

6. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au Secrétariat du Congrès, 50, rue de Bourgogne, Paris, VII[e].

Paris, le 15 mai 1923.

3. *Avis pratiques pour le logement à Paris.*

1. Le Comité local ne peut, à son grand regret, dans une ville comme Paris, se charger lui-même de loger les congressistes.

2. Néanmoins, il fera tous ses efforts, par les soins de sa Commission du matériel, pour donner tous renseignements utiles et rendre service.

3. Nous avons fait passer dans les hôtels où descendent habituellement des ecclésiastiques, et nous avons dressé une liste de ces hôtels, avec le prix qu'ils demandent, et nous la reproduisons ci-après. On doit leur écrire directement et s'entendre avec eux, sans passer par notre intermédiaire.

4. Une note insérée à notre demande dans la *Semaine religieuse de Paris* a provoqué plusieurs offres de logements dans les Communautés, Séminaires et Collèges, pour prêtres, dames ou jeunes gens; mais le nombre des chambres ou dortoirs est très limité. Pour pouvoir en bénéficier, s'adresser dès maintenant, en joignant un timbre-poste de 0 fr. 25 pour la réponse, à l'Œuvre de secours aux Eglises dévastées, 3, rue Oudinot, Paris, qui veut bien se charger de centraliser les offres et les demandes.

(1) 15 500 cartes avaient été imprimées d'après les prévisions les plus optimistes; elles n'ont pas suffi; on a dû, les derniers jours, en délivrer d'autres sur du papier de fortune...

5. Des groupes d'enfants ou de jeunes gens demandent des dortoirs ; si l'on nous en indique, nous les signalerons volontiers aux intéressés, par le même intermédiaire de l'Œuvre de secours aux Eglises dévastées, 3, rue Oudinot, Paris (1).

6. Les Compagnies de chemins de fer n'accordent aucune réduction pour le Congrès. Il faut donc prendre des billets individuels, et d'aller et retour si la distance de Paris comporte un délai de cinq jours.

7. Nous conseillons aux prêtres de se munir d'un *celebret* pour le séjour à Paris. Ils trouveront facilement à dire la Messe dans les églises ou chapelles situées près de leur logement, en s'entendant la veille avec le clergé de ces églises ou chapelles.

Paris, le 17 mai 1923.

4. Avis pour les membres du Comité national au sujet de subventions à accorder à certains congressistes.

1. En sa réunion du 12 avril, le Comité local a décidé de subvenir, avec ses propres ressources, à une partie des frais de prêtres congressistes qui ne pourraient venir à Paris sans cette aide. Il estime, en effet, que des congressistes de cette sorte profiteraient davantage du Congrès, à cause des sacrifices qu'ils s'imposeraient, et en répandraient ensuite avec plus de zèle les résolutions et les fruits autour d'eux.

2. Mais le Comité, ayant des ressources limitées, ne peut accorder cette faveur qu'à deux prêtres par diocèse ou par Ordre religieux.

3. Les membres titulaires et correspondants du Comité national sont donc invités à recommander au Comité local deux prêtres de leur diocèse ou de leur Ordre, avec les raisons de leur choix, et en indiquant la somme qu'ils proposent (par exemple, une partie du billet du chemin de fer, ou une partie des frais de logement à Paris).

4. Ces demandes doivent parvenir au secrétaire général avant le 15 juin. Passé cette date, aucune demande ne sera plus acceptée.

5. Les réponses à ces demandes seront faites après le 15 juin ; elles comporteront, s'il y a lieu, un bon, signé du secrétaire général, que l'intéressé devra faire présenter au trésorier du Comité, 50, rue de Bourgogne, Paris, avant ou pendant le Congrès.

6. La plus grande discrétion doit être gardée au sujet de ces subventions et de leurs bénéficiaires.

Paris, le 18 mai 1923.

5. Avis pour l'insigne.

On peut se procurer dès maintenant l'insigne spécial du Congrès, en envoyant un franc avec son adresse au Secrétariat, 50, rue de Bourgogne, Paris. (Compte chèques postaux : Mgr Odelin, Paris-Ier, n° 43-71.)

---

(1) Nous tenons à remercier ici Mlle Girod de l'Ain, présidente de cette Œuvre, qui, avec ses collaboratrices, nous a été d'un si précieux concours pour cette question du logement. Nous remercions aussi les communautés et personnes généreuses qui ont offert gracieusement des chambres où des lits à diverses catégories de congressistes.

Les cartes roses et bleues donnaient droit à recevoir gratuitement cet insigne.

En voici la description :

L'insigne du Congrès se présentait sous la forme d'un ovale de 0m,027 de largeur et portant les armes de Paris, avec la nef aux trois voiles. Au-dessus dominait l'Hostie rayonnante, et dans le ciel se profilait discrètement le dôme de Montmartre.

Sous les flots, on lisait : *4e Congrès eucharistique national. Paris. 1923.*

Et tout autour ce mot des Proverbes qui est d'une application si heureuse : *Facta est quasi navis institoris de longe portans panem suum.* « Paris est comme le vaisseau d'un marchand qui apporte de loin son pain. »

Conçu par le dessinateur J.-M. Breton, cet insigne a été exécuté par la maison Beraudy, d'Ambert. Il a recueilli tous les suffrages.

Un modèle plus riche, en vermeil et émail bleu, a été offert par le Comité local à NN. SS. les archevêques et évêques et aux principaux invités.

6. Avis pour le chant.

Le Comité d'organisation du Congrès prie MM. les ecclésiastiques des diocèses de France qui doivent assister au Congrès et qui désirent prendre part au chant de la Messe pontificale de clôture du dimanche 8 juillet, à 9 h. 30 (Ordinaire : *Cum iubilo,* n° IX), de bien vouloir envoyer avant le 24 juin leur nom et celui de leur paroisse respective à Dom Maur Sablayrolles, 95, rue de Sèvres, Paris-VIe, afin qu'on puisse établir un billet d'entrée à leur nom, qui leur sera aussitôt envoyé.

La répétition générale aura lieu le samedi 7 juillet, à 13 heures, à la cité paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau, avant la réunion de la section sacerdotale.

7. Avis pour les cérémonies.

NN. SS. les archevêques et évêques, ainsi que les RRmes abbés, sont spécialement invités à assister en corps : en habit de chœur, au Salut d'ouverture à Notre-Dame le *mercredi soir* 4 juillet, à 17 heures, et à la Messe pontificale de clôture à Notre-Dame le *dimanche* 8 juillet, à 9 h. 30; en mitre, chape et crosse, à la procession du dimanche *après-midi;* en habit de ville, à chacune des trois assemblées générales au Trocadéro *jeudi, vendredi* et *samedi*, à 16 heures.

Aux autres cérémonies et aux réunions de section, NN. SS. les archevêques et évêques seront libres d'assister, selon leur préférence, comme présidents d'honneur.

Ils sont priés d'apporter leurs insignes épiscopaux, mitre et crosse, et manteau de cérémonie.

POUR LES RÉUNIONS DES SECTIONS

II. — Des indications très précises furent données aussi pour la tenue des réunions des sections; nous les reproduisons :

1. Avis pour les présidents de section.

1. Chaque président de section est seul chargé de diriger l'ordre des séances et la discussion.

2. Il est assisté de plusieurs vice-présidents qui siégeront à côté de lui à la table de la présidence, et d'un secrétaire qui sera à une table voisine avec ses adjoints.

3. Il devra commencer la séance à l'heure précise inscrite au programme. S'il était en retard, l'un des vice-présidents désigné d'avance par lui le suppléerait.

4. Il y a deux rapports écrits par séance. Après chacun d'eux, il sera bon d'ouvrir la discussion parmi les assistants, en ayant soin de ne pas la faire dévier. Le président devra couper court à toute intervention qui ne se rapporterait pas au sujet du rapport venant d'être lu ou qui n'aurait pas été agréée d'avance par le Comité.

5. S'il reste du temps après le second rapport et sa discussion, le président pourra faire lire ou résumer les communications qui auront été d'avance soumises au Comité et inscrites par lui au programme. Si le temps manque à chacun des trois jours, elles seront néanmoins insérées au compte rendu officiel du Congrès.

6. Les trois séances des sections du matin doivent se terminer au plus tard à midi, et la section sacerdotale à 15 h. 30.

7. Si un ou plusieurs évêques honorent la séance de leur présence, le président leur demandera de bénir l'assistance à la fin de la réunion.

8. Les prières à dire avant et après chaque séance sont : au début, un *Pater*, un *Ave* et les invocations au Sacré Cœur, à Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, à saint Michel et à saint Pascal Baylon ; à la fin, le *Sub tuum* et les mêmes invocations.

2. *Avis pour les secrétaires de section.*

1. Le secrétaire de chaque section voudra bien assumer la responsabilité du procès-verbal des séances pour le compte rendu officiel du Congrès, en s'entendant d'avance avec le secrétaire général du Comité local.

2. Chaque séance comporte deux rapports écrits d'avance et qui seront lus ou débités. Le secrétaire les aura en épreuves ou en manuscrits et les fera lire par leurs auteurs ou par un suppléant.

3. Ils seront suivis chacun d'une discussion. Le secrétaire devra noter et *résumer* très objectivement cette discussion avec les noms et titres des personnes qui interviendront. Il n'est pas nécessaire d'avoir un sténographe payé.

4. Il y aura aussi des communications agréées d'avance par le Comité et dont le secrétaire aura le texte imprimé ou manuscrit. Si elles sont suivies de discussions, les résumer comme celles qui suivront les rapports.

5. Noter, à chaque séance, le nom du président et des vice-présidents présents, et aussi ceux de NN. SS. les archevêques ou évêques présents, ainsi que des autres personnages éminents du Congrès.

6. Le secrétaire sera assisté de deux ou trois secrétaires adjoints, dont les noms figureront au programme et qui l'aideront pour le résumé des discussions.

7. Le meilleur moyen pour avoir les noms et titres des interrupteurs qu'on ne connaîtrait pas serait de charger quelqu'un d'aller aussitôt leur porter une feuille de papier avec un crayon pour qu'ils aient la bonté d'écrire eux-mêmes leurs nom et adresse et le sujet de leur intervention.

8. Le secrétaire devra donner aussi ou faire donner toutes informations utiles

aux envoyés et représentants de la presse et il veillera à ce que les journalistes présents aient une table à part avec tout ce qui peut leur être nécessaire.

9. L'ensemble des rapports, communications, résumés des discussions, etc., devra être remis au secrétaire général le plus tôt possible après le Congrès.

Ajoutons cet avis, donné d'avance à tous les congressistes :

3. Avis pour les communications à faire au Congrès.

1. Outre le programme officiel des études qui a été établi par ses soins, le Comité du Congrès accepte volontiers qu'on lui présente de courtes communications, même avec vœux, qui soient en dehors des sujets de ce programme.

2. Il les fera examiner aussitôt par la Commission théologique du Comité national.

3. Si elles sont agréées par cette Commission, elles seront inscrites aux diverses séances des sections, afin d'être lues ou résumées aux congressistes; si le temps faisait défaut pour quelques-unes d'entre elles, elles seraient néanmoins insérées *in extenso* dans le compte rendu officiel du Congrès.

4. Les communications non agréées seront retournées à leurs auteurs.

5. Le dernier délai pour présenter ces communications au secrétaire général est le 15 juin; passé cette date, aucune ne sera plus acceptée.

Paris, le 22 mai 1923.

X. SUJETS DES ÉTUDES

Voici le programme général des études établi par le Comité, d'après sa Commission des études présidée par le R. P. Janvier; nous ajoutons comme référence la page du compte rendu où le sujet se trouve traité :

Sujet général : la Présence réelle.

DISCOURS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1. Dogme de la Présence réelle, d'après l'enseignement de la foi : *vere, realiter, substantialiter. (Voir plus loin, au compte rendu, p. 106.)*

2. Première merveille de la consécration : changement de toute la substance du pain et du vin dans toute la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ : Transsubstantiation. *(Voir p. 115.)*

3. Deuxième merveille de la consécration : les accidents du Corps et du Sang de Jésus-Christ n'apparaissent pas; les accidents du pain et du vin restent, séparés de leur substance. *(Voir p. 122.)*

4. Troisième merveille : le Corps de Jésus-Christ présent partout et sur tous les autels, sans être divisé; se donnant à tous, sans être diminué. *(Voir p. 134.)*

5. L'Eucharistie considérée comme l'application du sacrifice de la croix. *(Voir p. 145.)*

6. Le sacerdoce catholique institué par Jésus-Christ pour perpétuer dans le monde les merveilles de la Transsubstantiation et de la Présence réelle. *(Voir p. 158.)*

Conséquences pour nous de la Présence réelle.

RAPPORTS DES QUATRE SECTIONS

Section sacerdotale.

1. Approfondir de plus en plus les vérités concernant la Présence réelle et leurs conséquences pratiques dans le but de les expliquer avec plus de clarté et mettre à la portée des fidèles l'Eucharistie, nourriture quotidienne de leur âme. (Communion fréquente et précoce.) *(Voir p. 173.)*

2. Respect pour la Présence réelle : propreté des tabernacles, des églises, des linges, etc. ; renouvellement obligatoire des hosties; bonne tenue et silence dans les églises; dignité dans les cérémonies et dans les chants : formation des enfants de chœur. *(Voir p. 187.)*

3. Zèle eucharistique se manifestant par des œuvres pour les fidèles : Confréries du Saint-Sacrement, adorations diocésaine, réparatrice, nationale, etc. *(Voir p. 197.)*

4. Piété personnelle du prêtre : visites au Saint Sacrement; œuvres sacerdotales d'adoration. Préparation à la sainte Messe, célébration attentive, action de grâces. *(Voir p. 204.)*

5. Moyens à employer pour la recherche et la culture des vocations sacerdotales et religieuses. *(Voir p. 215.)*

6. Les Congrès eucharistiques diocésains et locaux. *(Voir p. 224.)*

Section des hommes.

1. Nécessité de s'instruire des vérités concernant la Présence réelle et l'Eucharistie; comment s'instruire. *(Voir p. 283.)*

2. Adoration de jour et de nuit due à Jésus-Christ réellement présent. *(Voir p. 295.)*

3. Assistance autant que possible à la Messe quotidienne. *(Voir p. 306.)*

4. Communion fréquente et quotidienne. *(Voir p. 312.)*

5. Processions du Saint-Sacrement. *(Voir p. 320.)*

6. Confréries du Saint-Sacrement; Communion et adoration professionnelles. *(Voir p. 326.)*

Section des jeunes gens.

1. Nécessité d'avoir une foi au mystère de l'Eucharistie éclairée par une solide instruction catéchistique. *(Voir p. 344.)*

2. Nécessité pour les jeunes gens de prêter leur concours à toutes les œuvres eucharistiques : adoration, processions, messes, Confréries. Chants à l'église (en particulier dans les campagnes). *(Voir p. 349.)*

3. Communier fréquemment et se préparer sérieusement à la Communion. *(Voir p. 361.)*

4. La confession régulière, telle qu'elle est exigée pour gagner les indulgences et comme préparation à la Communion. *(Voir p. 369.)*

5. Se servir de la liturgie pour le culte eucharistique. *(Voir p. 377.)*

6. Donner une place au culte eucharistique dans les associations, dans les Congrès de jeunes gens, dans les retraites. *(Voir p. 387.)*

Section des dames et jeunes filles.

1. Donner aux enfants, et progressivement à mesure qu'ils grandissent, une idée plus nette de ce qu'enseigne l'Eglise touchant le mystère de l'Eucharistie. Les préparer à la Communion précoce et fréquente. *(Voir p. 399.)*

2. Préparation spirituelle à la sainte Communion par des actes de foi, d'espérance, de charité, etc. *(Voir p. 412.)*

3. Modestie que doivent apporter dans leur tenue et leurs toilettes les personnes venant à l'église. Formation des jeunes filles dans ce sens. *(Voir p. 420.)*

4. Dévouement que les dames et les jeunes filles doivent assurer aux églises pour la propreté, les ornements, le linge, etc. *(Voir p. 446.)*

5. Nécessité de donner une place au culte eucharistique dans les associations et retraites de dames; assistance à la Messe, à des offices liturgiques, adoration, Confrérie du Saint-Sacrement, etc. *(Voir p. 439.)*

6. Intérêt que la femme chrétienne doit porter au recrutement sacerdotal; bonheur avec lequel elle donnera ses enfants au sacerdoce et à la vie religieuse. *(Voir p. 428.)*

Effets de l'Eucharistie considérée comme sacrement.

ALLOCUTIONS DU MATIN

1. L'Eucharistie produit la grâce parce qu'elle contient Jésus-Christ, parce qu'elle a les mêmes effets que la Passion qu'elle représente, parce qu'elle soutient, répare, augmente, dilate la vie spirituelle à la manière de la nourriture (S. THOMAS, III p., q. LXXIX, art. 1.) *(Voir p. 510.)*

2. L'Eucharistie est un remède aux péchés passés, un préservatif contre le danger de pécher à l'avenir. (S. THOMAS, *ibid.*, art. 3, 4, 6.) *(Voir p. 515.)*

3. L'Eucharistie est un gage de la vie éternelle et nous ouvre le royaume des cieux. (S. THOMAS, *ibid.*, art. 2.) *(Voir p. 522.)*

L'Eucharistie considérée comme sacrifice.

SERMONS DU SOIR

1. Le Sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice. (*Concile de Trente*, 22e session, ch. Ier, can. 1, 2.) *(Voir p. 526.)*

2. La Messe est un sacrifice de louange et d'action de grâces. (*Ibid.*, can. 3.) *(Voir p. 531 et 540.)*

3. La Messe est un sacrifice impétratoire pour obtenir les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin, et propitiatoire pour obtenir une plus parfaite rémission du péché et de la peine due au péché. (*Ibid.*, can. 3.) *(Voir p. 544.)*

XI. LA CANTATE DU CONGRÈS

Le Comité avait adopté le texte et la musique d'une cantate composée spécialement pour le Congrès et qui devait être chantée chaque jour, notamment aux assemblées générales. La musique, digne et grave, comme il convenait, est due au chanoine Emile Brune, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Claude. On sera heureux de trouver ici cette cantate *in extenso*, paroles et musique, solo et chœur à l'unisson ou à deux voix égales. Elle semble d'ailleurs devoir trouver place dans d'autres Congrès eucharistiques diocésains ou même locaux (1).

(1) La Bonne Presse (5, rue Bayard, Paris) en a publié une édition, avec l'accompagnement, en un fascicule de quatre pages.

Cantate pour le IV^e Congrès eucharistique national

Paroles de A. B.

Musique du chanoine Em. BRUNE,
Maître de chapelle
à la cathédrale de Saint-Claude.

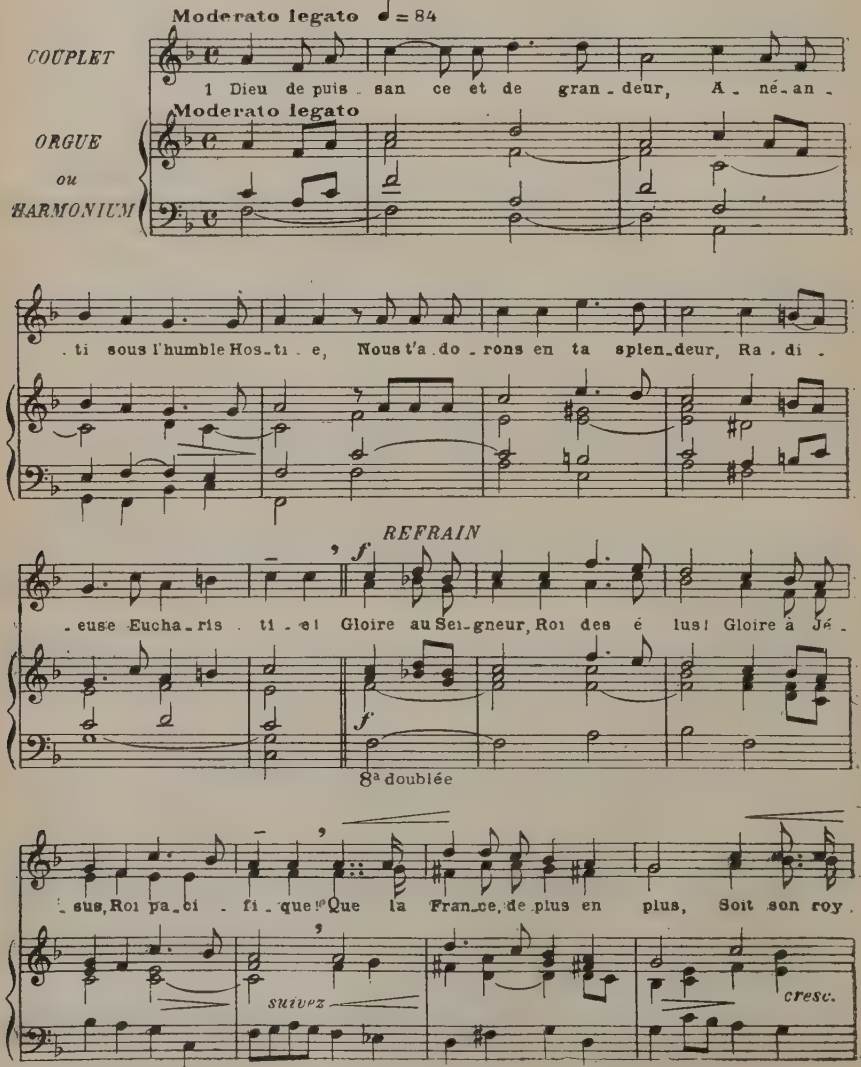

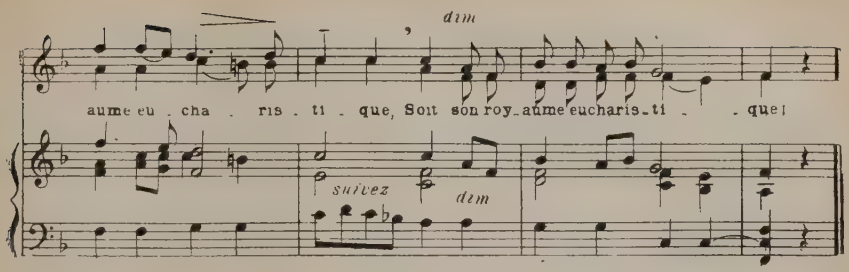

II

Un peuple entier chante en ce jour
L'œuvre de ta Magnificence,
Où resplendissent ton Amour,
Ta Sagesse et ta Puissance.

III

Tels les rayons de l'ostensoir,
Vers la Réalité profonde
Nos cœurs s'élancent, pleins d'espoir,
Cœur d'amour, foyer du monde.

IV

Hôte divin, à tes genoux,
Ton peuple veut n'avoir qu'une âme,
De cœur à cœur, éveille en nous
Un amour qui nous enflamme.

V

O Roi de paix et de bonté,
Que ton exemple nous unisse
Dans l'unanime charité,
Comme en un seul sacrifice!

VI

Jésus, le Pain de nos martyrs,
Jésus, le Vin des âmes pures,
Trouvè en nos cœurs, pour tes désirs,
Pur froment et grappes mûres.

A. B.

XII. LE PROGRAMME-HORAIRE DU CONGRÈS

Au nom du Comité, le secrétaire général avait préparé et publié, à la veille du Congrès, pour aider les congressistes, sous le titre de *Programme et Horaire détaillés* (1), un manuel pratique, « guide excellent, a dit la *Semaine religieuse de Paris* du 14 juillet 1923, petit chef-d'œuvre d'un format très commode, qui indiquait pour chaque jour les lieux et heures de réunions. Les moyens de communication étaient copieusement énumérés pour chaque rendez-vous, et une carte de Paris, réduite aux indications essentielles, aidait les congresssistes à se diriger. Ce charmant petit guide se terminait par une série de chants latins et français, au nombre desquels figurait, avec sa mélodie, la cantate du Congrès... »

Ce *Programme-Horaire* contenait, en effet :

1. Faveurs accordées par le Saint-Siège (prière indulgenciée, indulgences aux Congressistes, privilèges aux prêtres).
2. Programme général des études pour les assemblées générales et les réunions de sections.
3. Ordonnance de S. Em. le cardinal Dubois pour le diocèse de Paris.
4. Horaire détaillé des cérémonies et des réunions du mercredi 4 juillet au dimanche 8 juillet 1923 (2).
5. Comité du Congrès, sa composition, et celle de ses Commissions.
6. Assemblées générales au palais national du Trocadéro, avec le Bureau de ces assemblées, le sujet des discours et le nom des orateurs.
7. Section sacerdotale, à la crypte de la chapelle de Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Malakoff, avec le Bureau de cette section, le sujet des rapports et le nom des rapporteurs.
8. Section des hommes, à la chapelle des catéchismes de Saint-Thomas d'Aquin, avec le Bureau de cette section, le sujet des rapports et le nom des rapporteurs.
9. Section des jeunes gens, à la salle d'honneur de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, avec le Bureau de cette section, le sujet des rapports et le nom des rapporteurs.
10. Section des dames et jeunes filles, à la chapelle des œuvres de Saint-Sulpice, 68, rue d'Assas, avec le Bureau de cette section, le sujet des rapports et le nom des rapporteurs.
11. Prologue du Congrès, au palais du Trocadéro : texte de l'oratorio du *Messie*, de Haendel.
12. Cantate pour le Congrès, musique et paroles.
13. Chants liturgiques : *Credo, Veni Creator, O Salutaris, Adoro te, Lauda Sion, Pro Pontifice, Pange lingua, Magnificat, Te Deum.*
14. Chants populaires : *Par les chants, Qu'ils sont aimés! Je suis chrétien, Nous voulons Dieu, Merci, mon Dieu, L'Ave Maria* de Lourdes...

Ainsi organisé depuis de longs mois avec entrain, annoncé par la presse, soutenu par la prière qui de tous les points de la France, en tous les diocèses, s'élevait sans cesse plus intense, béni par Jésus-Hostie à qui seul, dans la pensée de tous, devait

(1) Les congressistes qui prenaient une carte rose ou bleue avaient droit à recevoir gratuitement ce *Programme-Horaire*. Les autres congressistes pouvaient se le procurer au prix de 1 franc, au Secrétariat du Congrès.

(2) Après chaque lieu de réunion, soit pour les cérémonies dans les églises, soit pour les séances dans les salles spéciales, se trouvaient indiqués les « moyens d'accès » par les chemins de fer, le métropolitain, le Nord-Sud, les tramways, les autobus, les bateaux parisiens. Nous devons ici un merci très spécial à la direction des Transports en commun de la région parisienne, qui a bien voulu nous faire ce long et méticuleux travail en ce qui concerne les tramways et autobus.

LÉGENDE

ÉGLISES. — 1. Basilique du Sacré-Cœur. — 2. Basilique Notre-Dame. — 3. N.-D. des Victoires. — 4. St-Roch. — 5. St-Jean-St-François. — 6. St-Paul-St-Louis. — 7. St-Étienne du Mont. — 8. St-Sulpice. — 9. St-Germain des Prés. — 10. N.-D. des Champs. — 11. Basilique Ste-Clotilde. — 12. St-François Xavier. — 13. St-Pierre du Gros-Caillou. — 14. Ste-Madeleine. — 15. St-Augustin. — 16. St-Philippe du Roule. — 17. Ste-Trinité. — 18. St-Ambroise. — 19. St-Pierre de Montrouge. — 20. St-Honoré d'Eylau. — 21. St-Thomas d'Aquin. — 22. St-François de Sales. — 23. N.-D. d'Auteuil.

LIEUX DE RÉUNIONS. — A. Palais du Trocadéro. — B. Chapelle de St-Honoré d'Eylau. — C. Chapelle de St-Thomas d'Aquin. — D. Institut Catholique. — E. Chapelle des œuvres de St-Sulpice, rue d'Assas.

PLAN DE PARIS A L'USAGE DES CONGRESSISTES

revenir toute gloire, le IV[e] Congrès eucharistique national pouvait se tenir, avec la légitime assurance d'un succès magnifique qui ferait date dans notre histoire religieuse du XX[e] siècle.

Son ampleur, on va le voir par les pages qui suivent, a égalé celle d'un Congrès international; ou plus exactement, car depuis plusieurs années les Congrès nationaux en divers pays présentaient déjà cette note, le Congrès national français tenu en 1923 à Paris a égalé les Congrès nationaux de Madrid, de Rio-de-Janeiro, de Santiago du Chili; il a réuni la plus grande partie de notre épiscopat, les plus brillants de nos orateurs sacrés, l'élite de notre clergé — dans la mesure où celui-ci se trouvait libre — et de nos hommes d'œuvres, et vu des cérémonies qui, sans avoir l'exubérance qui se manifeste chez certains de nos frères latins, ont été suivies avec une piété profonde et recueillie, appuyée sur la conviction (1). Il nous reste à les décrire brièvement, et ce récit très sobre servira de cadre modeste aux discours, allocutions et rapports dont nous devons donner le texte complet.

---

(1) En offrant à S. Em. le cardinal Dubois, le 31 décembre 1923, les vœux de nouvel an du Chapitre métropolitain, M. le chanoine Delaage, archiprêtre de Notre-Dame, lui a dit : « Le grand souvenir, la joie suprême de l'année, fut le Congrès eucharistique inauguré et clôturé à Notre-Dame. La cérémonie du 4 juillet fut impressionnante et significative. Dans cette présence de la majorité de l'épiscopat français, dans cette magnifique procession de soixante-dix cardinaux, archevêques, évêques, abbés, d'innombrables prélats et chanoines, plusieurs ont vu, et non sans raison, une démonstration vivante de la vitalité de l'Eglise catholique et de sa force sociale. La manifestation populaire du dimanche fit dire à un grand nombre : « C'est comme à Lourdes! » Comme à Lourdes, la foi des masses s'exprimant sans respect humain : comme à Lourdes, la procession et la bénédiction du Saint-Sacrement à l'extérieur de l'église ; comme à Lourdes, la forte voix de Votre Eminence dialoguant avec son peuple des acclamations de foi, d'amour et de fidélité à Notre-Seigneur Jésus-Christ! » (*Semaine religieuse de Paris,* 5 janvier 1924.)

LE CONGRÈS

I. Journée d'ouverture

Mercredi 4 juillet.

1. CÉRÉMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE

A NOTRE-DAME

Elle était fixée à 17 heures, en l'église métropolitaine Notre-Dame, sous la présidence des Eminentissimes cardinaux et des membres de l'épiscopat présents.

Sur la façade, au sommet des tours, flottent au soleil les trois couleurs de la France. Aux portes, la foule des congressistes se presse. Sur le parvis, les passants sympathiques et curieux s'arrêtent et forment des groupes sans cesse grossissants.

A l'intérieur, la décoration est à peine moins sobre qu'à l'extérieur : des drapeaux tricolores aussi, mêlés aux couleurs de Jeanne d'Arc et du Saint-Siège ; çà et là, au chœur notamment, des tentures rouges, blanches et or. Cet ensemble, d'un goût délicat, est du meilleur effet. La houle des têtes bat les piliers jusqu'aux extrémités du transept et dans les profondeurs des bas-côtés. Les tribunes sont pleines. Dans la grande nef ont pris place des centaines de prêtres ; le banc d'œuvre et ses alentours, où s'alignent des fauteuils rouges et or, seront occupés quelques instants avant l'allocution. Ailleurs, pas une place n'est restée inoccupée : des centaines de personnes sont debout. Dans le chœur, à l'entrée duquel se trouvent des buissons de plantes vertes, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les Abbés, les prélats, le Chapitre métropolitain, les curés de Paris ont pris place dans les stalles et sur de longues rangées de banquettes.

Le spectacle est à la fois très beau et très émouvant.

L'émotion croît encore quand, à 17 h. 1/4, monte sous les voûtes de l'église la voix ferme et claire du vénéré cardinal Luçon, archevêque de Reims et doyen des cardinaux français, qui entonne le *Veni Creator ;* la maîtrise d'abord, puis la foule tout entière reprennent la suite de l'hymne sacrée sous la direction de Dom Maur Sablayrolles, Bénédictin, chargé des chants en grégorien pendant tout le Congrès.

Mais voici qu'à travers la nef descend l'admirable cortège qui vient du chœur au banc d'œuvre. Derrière la croix, s'avancent trois cardinaux : S. Em. le cardinal Luçon, S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, S. Em. le cardinal

Dubois, archevêque de Paris, qui prendront place sur une estrade basse dressée en face de la chaire, avec S. B. Mgr Démétrios Cadi, patriarche grec-melkite d'Antioche. Ils seront entourés de 12 archevêques, de 44 évêques, français et étrangers, de 7 Abbés mitrés, de 8 Supérieurs généraux d'Ordres religieux et d'innombrables prélats, chanoines, curés, religieux, etc.

« La vieille cathédrale nous sembla réunir tous les fastes de son passé, faire revivre toutes les gloires de notre nation. Voici sur le rouge vif des manteaux cardinalices le sang des martyrs de Lyon et de Vienne, les premiers martyrs des Gaules. Sous le camail violet des évêques, voici saint Rémi, le convertisseur de Clovis et le père de notre foi ; saint Martial et saint Martin, les thaumaturges ; saint Aignan, saint Germain et saint Loup, les défenseurs de la cité ; saint François de Sales et Bossuet, les docteurs et les théologiens. Voici, sous la bure blanche ou sombre des Abbés mitrés, saint Bernard et saint Dominique, saint Ignace et de Rancé, Mabillon et Lacordaire, les fondateurs d'Ordre, les réformateurs, les savants. Voici les prélats, les chanoines, tout le clergé de France, l'une des forces vives qui façonnèrent et formèrent notre pays. Et voici, au premier rang des fidèles, Louis VII qui commença la construction de Notre-Dame, Philippe-Auguste qui, avec ses seigneurs à cheval, y vint, sans débotter, remercier Dieu de la victoire de Bouvines, saint Louis qui l'enrichit des reliques de la Passion, Catinat qui tapissa ses voûtes des drapeaux pris à l'ennemi, et, tout près de nous, nos chefs et nos soldats victorieux de la dernière guerre. Quelle couronne de gloire ! » (1)

Bientôt paraît en chaire la pourpre de S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes. De sa belle allocution, si vibrante et si prenante, nous ne pouvons donner, hélas ! qu'une très pâle reproduction d'après la sténographie.

Puis la maîtrise et la foule chantèrent les motets du Saint-Sacrement indiqués au programme, jusqu'au moment où S. Em. le cardinal Luçon traça sur elles avec l'ostensoir le signe de la bénédiction qui achevait cette première cérémonie.

ALLOCUTION DE S. EM. LE CARD. CHAROST

Eminences,
Messeigneurs,
Mes bien chers Frères,

En présence du double et fatal courant qui entraîne loin de Dieu notre nation, le mettant hors de la cité par ses lois, et notre peuple, le mettant trop souvent hors de sa vie par ses mœurs, je me sentirais à certaines heures tenté de découragement. D'un côté la religion de l'Evangile décroît, et je vois s'affaiblir, et presque s'éteindre, l'un après l'autre, les rayons qu'elle a posés sur tous les sommets de la vie morale, sur la loi de la pénitence, sur celle de l'indissolubilité du mariage, sur la nécessité de sacrifier volontairement la vie égoïste et jouisseuse pour trouver la vraie et immortelle vie. Et, d'autre part, comment ne pas apercevoir l'ombre de la

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 7 juillet 1923.

mort s'avancer vers nous, vers notre famille française qui se désagrège ou se dépeuple, vers la vitalité de notre race qui fléchit, vers l'ancien et honnête, sinon toujours impartial, concours des classes sociales pour le bien commun, concours qui peu à peu fait place aux divisions, aux tâtonnements confus encore, mais inquiétants pourtant, de guerre sociale?

Mais voici qu'un spectacle plein d'espérance — celui que vous nous offrez ce soir — succède à ces visions affligeantes. Dieu, en vérité, rentre au milieu de son peuple de France, rappelé par une piété plus fervente. Il redevient l'être réel, le Dieu avec nous, dont nos pères chantaient si joyeusement l'avènement terrestre : *Noël, Noël,* et que nous, avec non moins d'allégresse, nous allons chanter en ces jours.

L'Eucharistie est bien, elle aussi, un Noël, un avènement de Jésus-Christ dans chacun de nos cœurs; et dans ce Congrès, nous aurons même, avec Noël, l'Epiphanie triomphale. Ce ne sont plus seulement les grands et les humbles de la terre qui viendront comme alors mêler leur éclat et leur ombre dans un même chant de joyeux avènement, dans un hommage où l'inégalité des conditions n'ôte rien à l'égalité de l'amour. Ce sera bien plus encore, ce sera tout un peuple, un grand peuple qui déjà s'assemble ce soir, et qui, chaque matin, viendra prendre place à la table divine des enfants de Dieu, pour recevoir le don — et quel don! — le don de Dieu lui-même, qui doit apaiser sa faim, toujours inassouvie, du Dieu très haut et très bon, du Dieu dont il ne veut pas qu'on le dépossède.

On a prêté, Mes bien chers Frères, à l'un de nos rois ce propos vraiment trop politique : « Paris vaut bien une Messe! » Le peuple de Paris, durant ce Congrès, vient affirmer au contraire qu'une Messe vaut infiniment mieux que Paris. Car tout ce peuple est ici pour adorer, pour acclamer, comme son Maître et son Ami divin, le Dieu qui paraît au milieu de nous. Tout ce peuple vient à son Souverain, non pas comme autrefois, contraint par la faim, contraint par les horreurs d'un siège, mais spontanément, pour Lui offrir non seulement les clés de sa bonne ville, mais les clés de tous les cœurs.

O Sauveur, ô Réparateur jamais inactif des ruines humaines, qu'il est doux pour nous de voir que ce grand Paris vous ouvre en ce moment, toutes grandes aussi, ses portes, qu'il entend demeurer une des belles capitales de votre royaume! Qu'il est content de Vous voir faire au milieu de la cité une très glorieuse entrée : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portae aeternales : et introibit Rex gloriae.* (*Ps.* XXIII, 9.) Voilà le passage sacré qui devait ouvrir ce Congrès.

Qu'il nous est doux de songer que cette antique basilique, commencée sous le grand-père de saint Louis, va retrouver, retrouve déjà en ce moment l'opulence et les splendeurs liturgiques de sa dédicace, que cette basilique qui a vu tant de têtes couronnées venir s'incliner devant le Roi du ciel, qui a entendu sous ses voûtes où frémissaient les drapeaux de tant de coalitions de l'Europe, tant de victoires célébrées — et quelques-unes dans cette chaire elle-même par la voix épique d'un Bossuet, — qu'il est doux, alors que tout cela est tombé dans le néant glorieux, profond et sans fin de

l'Histoire, de songer qu'elle vous voit venir au Roi du ciel et des siècles toujours aimé, toujours acclamé, toujours populaire.

Les rayons d'or qui encerclent l'ostensoir, qui s'élèvera tout à l'heure au-dessus de vos fronts prosternés, ne sont pas seulement pour Jésus l'auréole divine et rayonnante; ils sont une figure de pureté théologique beaucoup plus belle encore que l'œuvre d'art.

Ces rayons, Mes bien chers Frères, quand vous allez les voir apparaître dans un déploiement d'or et d'encens, dites-vous qu'ils sont les symboles de toutes les grâces jaillissantes l'une sur l'autre; *Gratia pro gratia*, comme parle l'apôtre saint Jean de Celui qui est la plénitude des grâces. Dites-vous qu'il n'en est pas une, depuis l'indistincte palpitation d'un cœur repentant jusqu'aux grâces radieuses et voulues dans lesquelles s'épanouit la sainteté, il n'en est pas une qui ne parte de cette Hostie, de cette Victime toujours vivante.

Voilà ce que le Congrès doit nous remettre dans l'esprit et dans le cœur. Et c'est cette intimité entre Dieu et l'homme, cette plénitude toujours jaillissante de ce bienfait divin que Dieu répand sur l'homme; l'Eucharistie, réplique victorieuse, divine contre-offensive de Jésus-Christ, éternel Sauveur, en dépit de ces hommes qui s'acharnent à leur perte, l'Eucharistie contre-balançant ce « laïcisme » qui s'obstine à exclure Dieu de la cité et de la pensée publique : voilà ce que je voudrais au moins effleurer et brièvement vous signaler ce soir.

Il est une chose étrange, plus étrange que la révolte de la conscience contre la loi spirituelle et intérieure et contre la conscience de l'homme; il est une chose qui me déconcerte plus encore que cette sorte de loi morale de la pesanteur qui attire notre chair en bas et qui lui dit. « Abaisse-toi, va prendre la volupté jusque dans l'abjection s'il te faut aller jusque-là pour l'avoir. » Il est une chose qui m'épouvante, c'est l'effort obstiné, meurtrier, inhumain, d'une raison raisonnante et sophistique qui fait opposition à Dieu, qui fait opposition au commerce que Dieu et la nature humaine saine veulent entretenir ensemble. Et voilà ce qui, à mes yeux, a accru avec le plus de force la perturbation profonde que le péché originel a laissée au fond de notre être.

Oui, l'homme, de son propre et naturel mouvement, va vers Dieu et désire entrer en union avec lui, il va vers Dieu par une vertu spéciale qui est ancrée si avant dans son âme que des naturalistes, de simples naturalistes, ont pu définir l'homme : « un animal religieux ». Il va vers Dieu par un mouvement à qui il a donné un nom, celui de religion. Celle-ci est, en effet, la vertu liant en une étreinte vraiment indissoluble et qui résiste à tous les réactifs, ces deux points pourtants si éloignés, le fini et l'infini : vertu qui met dans notre âme humaine toujours inapaisée et non satisfaite, toujours tremblante sur ses bonheurs précaires, toujours déçue, soit jusqu'aux larmes, soit jusqu'au dégoût, sur ses bonheurs trompés, vertu qui met dans l'âme de l'homme la recevant avec bonne volonté le contentement, la paix, la joie, la sérénité, et à tout le moins la douce résignation

dans le malheur, sur lequel descend avec elle un rayon de la divine et consolante espérance.

Eh bien! il faut que cette raison raisonnante et sophistique, dont je parlais tout à l'heure, s'abstienne et cesse de rendre notre condition plus dure. Nous avançons tous, dans la vie, à travers les tombes, à travers les ruines de nos peuples, plus navrantes encore que celle de nos fortunes qui font naufrage plus souvent que les vaisseaux sur la mer.

Aucun être n'a plus besoin d'espérance que l'homme et il faut que cette raison s'acharne à lui ôter, au moins à ébranler en lui les divines et religieuses croyances qui font sa joie, sa paix, sa vertu, son bonheur. Voilà ce qui me paraît effrayant, d'ôter Dieu du cœur de l'homme, et ce qui est plus infernal encore, du cœur d'un peuple.

Si cette raison, s'exprimant dans une légalité meurtrière, n'ose pas nier Dieu brutalement, du moins elle le déclare inaccessible à ses prières, elle le confine derrière l'univers immense, derrière les lois irréformables par lesquelles il gouverne l'univers, et qui ne servent qu'à le dérober à nos yeux et à notre amour.

Ah! Mes bien chers Frères, on a trouvé un nom, un nom hypocrite et menteur, bien entendu, pour expliquer et faire plus facilement accepter cette relégation de Dieu derrière l'écran infranchissable de lois fatales et irréformables aussi, qui le séparent à tout jamais du commerce et du désir de l'homme; on a trouvé un nom pour le donner à cette inertie constitutionnelle du Dieu vivant qui ne savait pas même qu'il gouverne par des ministres qu'on peut encore aborder et à qui on peut confier nos réclamations auprès du Souverain qui règne et ne gouverne pas par lui-même. Ce nom, c'est celui de « déisme ». Je m'explique que Pascal ait été indigné devant de tels procédés et qu'il ait écrit cette définition lapidaire : « athéisme déguisé ».

Il s'est trouvé des hommes pourtant fort avertis et des prêtres même, qui, sans doute, ne s'étaient pas assez demandé ce qui avait porté Pascal à parler ainsi, pour taxer le penseur d'exagération prodigieuse. Mais, en vérité, ce penseur s'est montré ici, comme souvent ailleurs, le divinateur. Il a vu et il a reconnu d'abord le déisme si visiblement antichrétien, négatif de la Révélation et de la Providence elle-même, le Dieu de Voltaire, de l'*Encyclopédie*, si tant est qu'elle l'admet encore; il a prévu dans ce déisme le père désavoué du laïcisme dont notre société souffre tant aujourd'hui.

Pascal était d'autant mieux fondé à percevoir la tactique, la redoutable portée de ce déisme qui éloigne Dieu de nos âmes et de notre société, qu'il fonctionnait déjà, depuis un siècle, dans ce Paris où la Renaissance païenne l'avait introduit en lui donnant son nom et sa formule, et ce mécanisme d'horlogerie qui devait en faire une véritable bombe à retardement dont l'explosion était destinée à nos âmes, et qu'a aperçu le génie prophétique de Pascal.

Eh bien! si les hommes de ma génération ont encore vu nos pièces d'argent et nos pièces d'or porter, enroulé sur le pourtour, le nom divin de

Dieu qui protège la fortune française — qui aurait grand besoin aujourd'hui de cette protection-là, plus sûre que les traités et que les victoires, — si les hommes de ma génération ont entendu encore les souverains appuyer leur autorité sur la grâce de Dieu en même temps que sur la volonté du peuple, déjà pourtant, à ce moment-là, la confiance en Dieu protégeant son peuple était en baisse et en recul dans notre âme française.

Ah! croyez-moi, il y a bien longtemps que cette théorie du laïcisme éloigne Dieu de l'esprit français, et il faudra longtemps aussi pour remonter la pente lentement descendue. Et quel est donc le levier, quel est le point d'appui qui nous permettra de remonter, qui fera que Dieu n'aura pas seulement une ligne de retraite impossible à forcer dans les âmes fidèles si nombreuses sur la terre de France, mais qu'il rentrera dans la conscience nationale et les lois qu'elle exprime? Ce levier, c'est le sacerdoce, mais non les combinaisons politiques; ce levier, c'est l'Eucharistie, et c'est à quoi nous allons nous arrêter un instant. L'Eucharistie peut lui préparer sa voie, sa revanche divine, Mes bien chers Frères, en provoquant pendant ces jours cette manifestation éclatante, puissante, de foi, d'enthousiasme, de fidélité. Croyez-moi, c'est une manifestation qui est féconde; c'est une manifestation qui est déjà comme un autre acte national, un acte de reconnaissance de la nation envers Dieu et envers Jésus-Christ, et c'est la voie nous ramenant à Dieu.

Un roi peut être contesté, nié, combattu; on peut s'évertuer à faire autour de lui la conspiration du silence légal et de l'oubli des hommes d'Etat; mais son abdication définitive, sa déchéance, son exil demeurent impossibles tant qu'il trouve comme ce soir, par dizaines et par centaines de mille, des fidèles qui lui crient leur attachement que rien ne peut abattre, leur enthousiasme que rien ne peut refroidir.

Eminence, un poète, notre compatriote Garnier, de La Ferté-Bernard, à la fin de ce XVI^e^ siècle qui avait épuisé la France par les guerres d'Angleterre et d'Allemagne et plus encore par les guerres religieuses — qui ne sont pas d'aujourd'hui, — écrivait ce vers au sujet de la France :

Mère des bons soldats, qu'elle enfante à milliers.

Eh bien! ce vers déjà cornélien, on pourrait le redire au Dieu qui va sortir tout à l'heure de sa retraite, de son tabernacle. Il voit ici la France, mère des bons soldats du Christ, qu'elle enfante encore, Dieu merci, à milliers, et plus et mieux que n'importe quelle autre terre génératrice de chrétiens. Nous lui dirons cela pendant ce Congrès, et nous sommes sûrs que le Christ sourit à ses fils qui l'acclament et que, de son Hostie muette, il leur dit : « Je compte sur vous. » Le déisme aura beau faire, il n'arrivera pas à ses fins. Il est au fond, sinon la négation brutale de Dieu, du moins son absence, son absence de l'âme humaine et de l'âme nationale, hors de ses préoccupations et de son atteinte, hors des aspirations de notre cœur.

L'Eucharistie, où Jésus-Christ va apparaître devant nous dans quelques instants, est, au contraire, la présence réelle du Dieu vivant au milieu de son peuple. Le déisme, c'est le ciel fermé, et Dieu enfermé lui-même dans son ciel comme le prêtre dans sa sacristie — car cette tactique est bien uniforme au ciel et sur terre; — l'Eucharistie est le ciel commencé déjà sur la terre, et c'est pourquoi nous sommes sûrs que le Christ vaincra, que le Christ retrouvera son temple. Israël, si fier d'être appelé le peuple de Dieu, et qui eût regardé comme une suprême déchéance ce laïcisme qu'on nous impose, n'avait pourtant pas avec lui la présence réelle du Dieu vivant. C'était une nuée auguste qui venait se poser au sommet du tabernacle, devant le peuple content de ce témoignage de la bienfaisance de Jéhovah. Mais, ce n'était qu'une ombre, et nous avons la réalité vivante! Ce Dieu ne vient à son peuple que précédé de la justice, qui marche souvent à pas lents. *Justitia ante eum ambulabit.* (*Ps.* LXXXIV, 14.)

Notre Dieu, c'est l'amour qui l'amène au milieu de son peuple, amour qui a des ailes et qui vole plus rapide que l'éclair; c'est lui qui le met au milieu de nous et qui doit nous maintenir dans la confiance et dans la paix. O peuple chrétien, tant que l'Hostie restera au milieu de toi, aie confiance!

Regardez ces cathédrales antiques que le protestantisme a usurpées; la bienfaisante Hostie est sortie pour toujours de leurs tabernacles; il semble qu'extérieurement les cathédrales n'ont pas changé, les voûtes étendent toujours leur ombre sur l'autel, le peuple s'assemble encore quelquefois sous les forêts des arceaux et des colonnes où chante l'antique et naïve voix de l'ancien peuple catholique du moyen âge, et cependant, ces merveilleuses cathédrales sont sans recueillement, sans mystère, sans amour. Un seul être leur manque et tout est dépeuplé; il n'y a plus l'Hôte divin, celui du tabernacle; il n'y a plus de prêtre, car le prêtre ne se conçoit pas sans la pure Hostie dans les mains et sur les lèvres; il n'y a plus qu'un ministre, il n'y a plus de peuple de Dieu. Il n'y a plus qu'une ombre qui de jour en jour devient plus indistincte et qui s'efface. Le Dieu de l'autel est parti. Le nôtre nous reste, Mes bien chers Frères, et il tient dans nos âmes une place si vivante qu'en ce moment l'univers entier a les yeux arrêtés sur le Congrès national eucharistique de Paris.

Pendant ces jours, quand la divine Hostie passera au milieu de vous, sur vos fronts prosternés, rappelez-vous que chacune des grâces dont vous avez besoin pour défendre vos intérêts, pour protéger vos affections les plus chères, pour défendre le salut de vos fils, de vos filles et de vous-mêmes, vient de cette Hostie. Elle s'approche de chacun d'entre vous pour vous faire sentir que vous êtes de la famille de Dieu, de ses proches, au point que l'Hostie non seulement voudrait, mais veut effectivement descendre dans chacune de vos âmes pour être, non pas seulement le centre de vos adorations, mais l'Hôte intime et aimé de votre âme, l'aliment qui se mêle à vous-même pour ne plus être qu'une chose vivante qui vous transforme et vous rapproche tellement de lui, qu'il vous assimile, de même que le feu

quand il pénètre à travers toutes les parcelles du fer les assouplit et les amollit, rendant brillant par son ardeur ce métal si terne, si froid et si lourd. Voilà comment vous devez envisager ce Dieu avec vous, que vous allez chanter au cours de ces fêtes.

Dites-vous bien que vous êtes plus proches de Lui que les anges qui le suivent comme ses gardiens célestes, car, nous dit saint Paul, il n'a pas saisi les anges de cette étreinte étroite et impossible à desserrer dont il a saisi notre nature humaine. Ils ne sont pas sa famille, et nous sommes si près de lui que nous entrons par l'Eucharistie dans la substance elle-même de son Etre divin.

Dites-vous bien cela, et malgré les tentations d'abattement de l'heure présente, quand l'Hostie passera dans vos rangs, répétez le mot hardiment confiant du même apôtre Paul : Qui donc nous séparera et séparera jamais la France du Christ qui aime toujours les Francs, du Christ qui, si trop de Français ne veulent plus être de bons chrétiens, veut encore et toujours, selon le mot d'un de nos rois, rester bon Français? Qui nous séparera de son amour? Est-ce le glaive de l'histoire ou le glaive de la loi de notre temps? Est-ce la privation des faveurs officielles et de leur manne colorée ou bien des cantines ou des vêtements scolaires? Que sais-je encore? *Quis ergo nos separabit a caritate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?* (*Rom.* VIII, 35.)

Mais non. Nous réclamerons tous et toujours, en invoquant la justice égale pour tous, en invoquant le droit pour nous à la sollicitude de la patrie, et en attendant que nous l'ayons obtenu, nous dirons : « Nous serons plus haut, plus haut que tout cela, avec et par Celui qui nous a aimés. »

Eminence, un de vos plus grands prédécesseurs, un de ceux qui ont vu grandir cette blanche cathédrale, Guillaume, évêque de Paris, qui n'avait pas sans doute vos façons libérales et gracieuses envers son Chapitre, car il en fut repris par le Pape, mais qui pourtant fut un grand évêque et un grand théologien, a écrit une lettre pastorale sur le sacrement de l'Eucharistie, qui m'a inspiré tout ce discours. Il donne au prêtre et au peuple offrant ensemble le divin Sacrifice cinq raisons de l'offrir. Je ne m'arrête qu'à la dernière, qui, dit-il, est de mettre le peuple chrétien en familiarité et en état de proche avec Dieu, et de lui donner la confiance d'approcher de la Table eucharistique et de l'autel. L'église est, en effet, en même temps un temple et la maison du Dieu vivant. Comme temple, elle a son autel où le prêtre de Jésus-Christ consacre la divine Hostie. Mais comme maison de Dieu, elle a la table des enfants de la maison, et c'est encore l'autel : et là il y a encore le prêtre qui est l'offrant, mais il n'est plus seul comme tout à l'heure, quand il était le consécrateur; tout le peuple est avec lui, et nous le disons tous les jours à la Messe : cette oblation, ô mon Dieu, qui est aussi celle de votre famille tout entière... *oblationem servitutis nostrae, sed et cunctae familiae tuae... (Canon de la Messe.)*

Eh bien! c'est dans cette oblation commune, dit le grand évêque, que le prêtre se sent tout proche de Dieu lui-même, au fond de son ciel vers lequel

il élève et fait monter l'Hostie pure, sainte et immaculée. Et il semble inviter le peuple tout entier à monter avec lui vers Dieu.

Voilà dans quelle intimité. Mes bien chers Frères, et dans quelle approche ce grand évêque montre que l'Eucharistie vous place à côté du Dieu tout-puissant, et qui, comme le disaient les religions païennes elles-mêmes, est en même temps le Dieu très bon.

Maintenez-vous dans cette familiarité sainte, et donnez-lui votre fidélité, votre amour, vos âmes, votre apostolat. Demandez-lui de mettre un peu de la générosité de son cœur dans le vôtre...

Demandez-lui, ô mères de famille, quand l'Hostie rayonnante passera au milieu de vous, qu'une de ses innombrables grâces tombe sur vos enfants; demandez-lui qu'elle soit une grâce de sacerdoce et d'apostolat pour vos fils, afin qu'ils fassent pénétrer de nouveau le Dieu de l'Eucharistie dans les régions deshéritées sur lesquelles s'étend l'ombre de la mort. N'ayez pas peur non plus qu'il jette la flamme plus latente du sacrifice qui confinera dans le recueillement, au fond d'un cloître peut-être, l'âme de vos filles. Quand Dieu nous donne tout, n'ayons pas peur de lui rendre quelque chose. .

Voilà ce qui peut amener la restauration de Dieu dans notre pays de France. Ainsi soit-il!

2. PROLOGUE MUSICAL AU TROCADÉRO

Après la grandiose cérémonie d'ouverture à Notre-Dame, les congressistes ont eu la joie d'entendre, le soir même, à 20 h. 45, dans l'immense salle du Palais national du Trocadéro, absolument comble, le *Messie*, oratorio de Haendel, avec soli, chœurs et orchestre (200 exécutants), donné avec succès par la Chorale française, sous la direction de son chef, Félix Raugel, et le concours de M. Joseph Bonnet, organiste du grand orgue de Saint-Eustache.

« La lecture du livret (reproduit dans le programme horaire du Congrès) suffirait à justifier le choix de ce célèbre oratorio comme prologue à un Congrès eucharistique. Du texte lui-même se dégage une prédication vivante, vibrante, qui parle non seulement aux oreilles, mais aux cœurs. En effet, ce n'est pas seulement l'annonce et la venue du Messie que chantent ces cent voix merveilleusement entraînées, cet orchestre qui obéit avec un ensemble admirable à la baguette d'un de nos meilleurs chefs d'orchestre et le clavecin excellemment tenu par A. de Vallombrosa. Le livret commente encore toute la vie du Christ, sa naissance, sa passion, sa résurrection qui pour nous, chrétiens, sont autant d'actes d'amour. Puis les voix nous narrent les persécutions de l'Eglise et le triomphe de Dieu, la mort et la résurrection de l'homme, le jugement dernier et enfin la vie éternelle. En somme, c'est en larges fresques la peinture de notre vie qui doit être une réplique de celle de Jésus. Tel est le mystère de la communion des saints affirmé jusque dans le chant par l'emploi fréquent des solis (exécutés avec sobriété et — ce qui est très rare — avec le juste souci d'une bonne diction), puis par la reprise des masses chorales et de l'orchestre, voire dans l'émouvant dialogue entre ce dernier et l'orgue que tenait avec maîtrise Joseph Bonnet, le grand organiste liturgique. Pour brosser ces tableaux,

tour à tour somptueux et touchants, Haendel a des accents d'une incomparable grandeur. Rien de boursouflé, de grandiloquent, mais un charme qui ne quitte pas un instant celui qui veut bien s'en accommoder. Comme l'a dit un célèbre critique, tout ce que les œuvres d'Haendel, comparées à celles d'un Bach ont de plus facile, de plus agréable, de plus aisément compréhensible, provient de l'école anglaise. On sait, en effet, que les Anglais considèrent l'auteur du *Messie* comme l'un des leurs et l'héritier direct du grand Purcell. Cet oratorio fut composé en vingt-quatre jours et chanté depuis 1747 au profit de l'hospice des enfants abandonnés de Londres. Ainsi, à l'origine de cette belle œuvre, nous retrouvons cette douce et sublime charité unie à une foi inébranlable. C'est bien l'*Ubi caritas et amor, Deus ibi est*, dont va parler Pierre l'Ermite. » (1)

Au dernier entr'acte, Pierre l'Ermite (M. le chanoine Edmond Loutil, curé de Saint-François de Sales à Paris) parut, en effet, sur l'estrade pour dire à toute cette brillante assemblée « ce que doit être un Congrès eucharistique national ». De la part de cet artiste prestigieux et inimitable on attendait de l' « inédit ». On eut raison.

Il était alors 11 heures du soir et les échos du Trocadéro retentissaient encore des derniers échos du grand *Alleluia* qui célèbre éperdument la victoire du Messie.

CAUSERIE DE PIERRE L'ERMITE

Pierre l'Ermite déclara tout de suite qu'il serait très court(2). Puis il s'excusa de faire succéder à tant d'accords éclatants une pauvre voix humaine, une prose après tant de poésie! Mais il y avait pourtant un mot à dire, un remerciement à exprimer, au nom du Comité, à ces milliers de spectateurs accourus ici, et qui, jusqu'aux plus hautes galeries, emplissaient l'immense salle du Trocadéro.

L'abbé Loutil, en bon curé de Saint-François de Sales, salua d'abord les Parisiens fervents qui, sollicités chaque soir par des attractions sans nombre, n'avaient pas hésité à venir ici préluder au Congrès sur l'appel de leur archevêque.

Puis il souhaite la bienvenue à la province, à ses chers confrères surtout, qui avaient quitté le vieux presbytère, le calme village pour accourir dans la fournaise revigorer leur zèle et leur foi au mystère auguste qui est le centre rayonnant de notre religion.

Mais ceci n'était qu'un exorde insinuant.

Démasquant tout d'un coup son idée de derrière la tête, Pierre l'Ermite, et avec quel sourire!..., continua à peu près en ces termes :

« Est-ce faire un jugement téméraire de croire que s'il y a ici des Parisiens

(1) J. DE V., la *Croix*, 6 juillet 1923.

(2) Pierre l'Ermite n'apprenant pas par cœur, ne parlant que d'après un plan très simple, et comptant sur l'auditoire pour lui inspirer la forme de ses idées, il nous est impossible de reproduire ici le mot à mot de sa causerie, qui n'a pas été prise en sténographie. Mais, quelques heures après, le reporter de la *Croix* publiait de cette improvisation une analyse très exacte qui donnera à nos lecteurs, sinon la chaude sensation, du moins — et c'est le principal — ce qui en a été la charpente et l'idée.

pieux, des provinciaux fervents, j'ai aussi devant moi une très notable proportion d'artistes, d'amoureux de très belle musique, qui sont venus ce soir attirés beaucoup par Haendel et... un peu seulement par le Messie...? »

Les mouvements qui se produisirent alors dans la salle montrèrent que le coup avait porté juste.

« ... J'aime beaucoup les artistes, poursuivit l'orateur, car on n'est pas artiste sans le sentiment de l'infini; l'artiste est un être religieux par définition. Alors, qu'ils me permettent, avec tout mon cœur, d'essayer de les faire avancer vers le Maître en leur expliquant, dans un langage qu'ils comprendront, ce que c'est et ce que doit être un Congrès eucharistique. »

Et aussitôt Pierre l'Ermite entra dans son sujet.

I

Pour bien comprendre ce que doit être un Congrès eucharistique, il est absolument nécessaire de « situer » l'Eucharistie dans le dogme chrétien...

Nous sommes environnés de noir et de mystère, et le silence des espaces infinis, qui effrayait Pascal, n'a pas révélé son secret...

Mystères naturels! Mystères surnaturels... Parmi ces mystères, il y en a un qui nous serre particulièrement à la gorge..., et, pour parler plus justement, qui nous tient au cœur avant tous les autres, car il est le centre de tout... et c'est de lui que dépend le bonheur de tout être ici-bas et là-haut.

Sommes-nous aimés...?

Que Dieu soit infiniment grand... sa grandeur m'écrase...

Que Dieu soit infiniment juste... sa justice m'épouvante...

Mais qu'il soit infiniment bon et *qu'il m'aime*... alors la vallée de larmes d'ici-bas devient presque déjà un paradis! C'est le rayon de soleil qui illumine la lamentable mansarde.

Remarquez ce que cet amour fait chez nous... pauvres hommes qui sommes des égoïstes — car nous sommes des égoïstes! — et comme cet amour nous transfigure et nous magnifie!

Regardez ce père qui aime son enfant..., ce soldat qui aime son pays..., cet ami qui aime son ami...

Quand nous aimons, nous... nous sommes capables de tout, même d'aller au-devant de la mort, en gants blancs — comme les Saints-Cyriens de Charleroi — et le sourire aux lèvres...

Or, écoutez, artistes... La place que tient l'amour dans la vie d'ici-bas, c'est celle-là, et bien plus encore, que tient l'Eucharistie dans la religion.

Faites cette hypothèse... prononcez cette phrase effarante, où il y a plus de mystère que dans tous les mystères : « Dieu nous aime... Dieu m'aime... »

Alors tout dans la religion devient logique!

Si Dieu aime l'homme, il est logique qu'aussitôt après la chute de cet homme au paradis terrestre, Dieu vienne à son secours et lui promette une rédemption.

Si Dieu nous aime... il est de cet amour qu'il quitte son ciel pour venir dans notre vallée de larmes...

Qu'il se fasse chair, comme moi je suis chair... et qu'il souffre autant et bien plus que je ne souffre...

Si Dieu m'aime, il est de cet amour, qu'au soir de sa vie mortelle, il éprouve comme la nostalgie de la terre et le regret de me quitter...

Ici-bas, nous autres, quand nous nous séparons, nous cherchons à supprimer un peu l'absence par des souvenirs... On emportera une photographie... Une mère coupera en tremblant une mèche de cheveux sur le front de son enfant mort...

On gardera une fleur d'un pays qu'on a aimé...

Petites choses... Grandes évocations!... Le Christ est Dieu, il peut faire davantage... il peut supprimer tout à fait l'absence, et, du même coup, atteindre le but que vise tout amour... c'est-à-dire l'union la plus absolue entre les deux termes qui s'aiment...

Comme il n'y a pas d'union plus intime que celle de la nourriture avec le corps, il se fera *nourriture,* nourriture de tous... afin que tous puissent le recevoir; et le chrétien qui vient de communier pourra dire la parole célèbre : « *Vivo iam non ego...* Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi... » c'est sa vie divine qui a comme aspiré, volatilisé, divinisé la mienne, et je puis maintenant des choses, hier impossibles à ma seule et pauvre nature.

II

Mais nous aime-t-il?

Mais n'est-ce qu'un rêve, comme ici-bas nous faisons tant de rêves..?

Voilà la terrible question!...

Et cet amour était si peu dans l'espoir de la farouche humanité païenne, que Dieu a accumulé, pour la convaincre, toutes les répétitions et tous les actes — jusqu'à la mort inclusivement.

Rappelez-vous cette scène de l'Evangile : Les pharisiens sont autour de lui et ils lui demandent « quel est le plus grand de tous les commandements? »

Le Christ les regarde : Mais il n'y a qu'un seul commandement : *Tu aimeras...*

Il y en a bien un second, mais il nous dit la même chose que le premier : *Tu aimeras...*

Toute la loi, tous les prophètes tiennent dans cette obligation d'aimer.

Rappelez-vous une autre scène avec son premier Pape :

« Pierre, m'aimes-tu? — et remarquez cette insistance — M'aimes-tu *plus que les autres?* »

Puis il étend encore l'affirmation de son amour...

Un Saint a dit : « Ma plus grande croix... c'est de vivre avec mes frères... » et ses frères étaient pourtant en marche vers la perfection... — Le Christ, au contraire, affirme : « Mes délices à moi, c'est d'être avec vous, enfants des hommes... »

C'est effarant!... Nous sommes ici en plein mystère. Ce Dieu qui a jeté, en se jouant, les astres au travers des espaces... cet artiste infiniment

délicat qui a ciselé les fleurs et qui trouve des taches jusque dans ses anges... ses délices à lui, c'est d'être avec nous, qui nous dégoûtons nous-mêmes!... « *Homo homini lupus*... L'homme est un loup pour l'homme... »

Et nous ne sommes ici qu'au début. Car l'amour, c'est l'infini...'

Rien n'arrête sa marche vers l'abnégation, le sacrifice, et l'anéantissement.

Le Christ continue :

... « Je ne mets pas le pied sur la mèche qui fume encore... Je n'achève pas le roseau brisé... »

... « Comme une mère aime son enfant, ainsi je vous aime... »

... « Quand même une mère oublierait son enfant, moi je ne vous oublierai pas... »

... « Venez à moi, vous tous qui pleurez, et moi je vous soulagerai... »

L'Eucharistie est le résumé, le concentré, la vie vivante de tout cela.

Si bien qu'un chrétien, qui prétend être chrétien *sans communier*, ressemble absolument à un architecte qui prétendrait bâtir une de nos églises en supprimant l'autel!.. cet autel vers lequel convergent tous les regards des fidèles et toutes les lignes du monument.

Un chrétien qui ne communie pas n'a que l'*apparence* de la vie, mais la *réalité* du cadavre... *Nomen habes quod vivas, sed mortuus es*...

Entendez cela, vous tous, pauvres chers artistes qui, à l'heure de l'épreuve, cherchez la consolation partout, excepté à sa source suprême.

Entendez cela, vous tous, qui, à l'heure solennelle des Pâques, refusez de répondre à l'appel immense de l'immense Amour.

Entendez cela, vous, artistes plus vibrants, plus exposés que les autres... Entendez l'appel du Maître pour lutter contre des passions qui vous voilent l'Idéal, vous le déforment, et amoindrissent en vous la puissance précieuse créatrice du Beau.

Entendez..., vous qui pleurez devant une tombe de glaise et de boue en vous demandant avec épouvante si c'est là qu'aboutissent tant d'espoirs, tant d'efforts et tant d'amour!...

III

Alors *vous pouvez conclure*...

Que doit être un Congrès eucharistique? Mais il doit être une réponse *en équation* avec toutes ces prémisses...

Il doit être la mise en commun en ces trois jours d'assises solennelles — et sous le contrôle de l'autorité — de toutes les pensées, de toutes les initiatives, de toutes les délicatesses trouvées par notre amour ici-bas, pour promouvoir et faire avancer *le sien*.

Le monde a une formule insultante. Quand il fait quelque chose d'une manière médiocre et banale, il dit : *C'est pour l'amour de Dieu!*... Nous prenons la formule contraire.

Pour « l'amour de Dieu » nos pères ont bâti des cathédrales inimitables... ils ont créé une musique et une peinture religieuses... ils ont fait de l'Eucharistie le centre de leur vie sociale...

Nous, aujourd'hui, de loin, nous essayons de marcher sur leurs traces... Nous faisons ce que nous pouvons...

Nous avions *rêvé!*... nous aurions voulu!... *lui* ouvrir, à l'occasion de ce Congrès, l'accès de nos places et de nos rues... *le* faire passer sous la gloire terrestre de nos arcs de triomphe... Et nous en sommes réduits à dire ce qu'un jour il a dit lui-même : *Fiat!*

Et tout ce qu'il y a de mélancolique pour l'œuvre, ici-bas inachevée, dans ce *fiat* du Christ!...

Aujourd'hui, très humblement, nous lui répétons : « *Domine, non sum dignus*... Seigneur, nous ne sommes pas dignes que vous entriez dans notre maison! » Nous ne sommes pas dignes, parce que nous avons perdu le terrain conquis par nos aïeux.

Nous ne pouvons plus... nous n'osons pas ce qu'eux faisaient si robustement : Votre culte, plante magnifique d'air libre, est devenu une plante de serre chaude. Un chêne est gêné même dans une cathédrale. Et le catholicisme est un grand chêne... Nous voudrions sortir, comme *eux* jadis sortaient...

Notre foi est-elle moins robuste que la leur?

Nos ennemis ont-ils été plus intelligents? Les temps sont-ils autres?... Mais, dites une parole... et la France vous reviendra...

*
* *

... Et cette parole, nous avons confiance que le Christ la dira...

Nous avons foi que ce Congrès en rapprochera le jour... le jour béni où la France retrouvera ses sentiers... se retrouvera elle-même!... où, toutes grandes, les portes, enfin, seront ouvertes... et où Dieu s'avancera à travers les champs et à travers les villes...

Oui, nous avons foi! car il y a quelque chose de plus fort que l'intelligence... de plus fort que la haine... de plus fort que la mort...

C'est l'amour!... Et il est l'*amour*... tout l'amour!...

C'est donc lui qui fera *demain* — notre demain.

Et nous avons foi que, s'il aime toute la terre, il nous aime, nous, particulièrement... car nous sommes le cœur de cette terre. Nous nous sommes, à chaque page de notre histoire, battus pour lui, et comme lui nous sommes dans le monde le signe de la contradiction. Et malgré le pressoir sous lequel on a essayé d'écraser notre religion dont les ministres n'ont même pas de personnalité civile, c'est encore nous qui rayonnons le plus à l'étranger pour son service et pour sa gloire... nous qui lui donnons le plus de vie et le plus de sang...

Alors nous croyons qu'il nous aime ainsi, lui aussi!

Et nous l'en remercions... et nous l'en bénissons en ces jours solennels.

Vive le Christ qui aime les Francs!...

II. Les assemblées générales

Elles eurent lieu chaque jour, à 16 heures, au Palais national du Trocadéro. La grande salle avait été sobrement et délicatement ornée, par les soins de M. le comte Henry d'Yanville, président de la Commission du matériel. L'estrade présentait un magnifique spectacle. Des draperies couraient sur toute sa largeur, ornées de trophées, de drapeaux tricolores et d'emblèmes eucharistiques; les armes du Pape et celles du cardinal archevêque de Paris se détachaient vers la partie centrale; des palmiers étaient placés de distance en distance.

Et dans ce cadre superbe apparaissaient deux cent cinquante personnages : cardinaux, archevêques, évêques, prélats, Supérieurs généraux d'Ordres, membres des Comités national et international des Congrès eucharistiques, généraux, amiraux, parlementaires, etc., faisant face à quatre mille cinq cents congressistes qui s'étageaient du sol jusqu'au faite de la salle en fer à cheval.

Sur le devant de l'estrade, une table avait été disposée pour le président du Comité national et du Congrès, et pour les vice-présidents.

Près d'une autre table, à gauche, face à l'assistance, prirent place les secrétaires généraux du Congrès et leurs aides.

Le Bureau des assemblées générales était ainsi constitué :

Présidents d'honneur : LL. EEm. les cardinaux et NN. SS. les archevêques et évêques présents.

Président : Mgr Odelin, protonotaire apostolique, président du Comité national des Congrès eucharistiques.

Vice-présidents : NN. SS. Crépin et Lamérand, prélats de Sa Sainteté, vice-présidents du Comité national des Congrès eucharistiques.

Secrétaires généraux : R. P. Eutrope Chardavoine, secrétaire général du Comité local, et le Vte Charles de Curel, secrétaire général du Comité national, assistés de M. l'abbé Brot, trésorier du Comité local, et de M. le Cte Henry d'Yanville, secrétaire général du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux.

Membres : Les membres titulaires du Comité national présents.

Prirent place aussi sur l'estrade : les RRmes abbés mitrés, MM. les délégués officiels de NN. SS. les archevêques et évêques absents; les TT. RR. PP. Supérieurs généraux français d'Ordres religieux; NN. SS. les prélats; MM. les membres correspondants du Comité national; MM. les membres des Commissions du Comité local; MM. les orateurs et rapporteurs du Congrès; MM. les chanoines et curés de Paris; MM. les directeurs d'Œuvres générales; MM. les académiciens; MM. les sénateurs, députés et conseillers municipaux de Paris; MM. les généraux et amiraux; MM. les camériers pontificaux et les chevaliers des Ordres pontificaux, qui avaient prévenu d'avance le secrétaire général du Comité local (1).

---

(1) « Chacun des trois jours, a écrit la *Semaine religieuse de Paris* du 14 juillet 1923, l'immense salle circulaire, éclairée par neuf hautes et larges baies aux fines colonnettes, était bondée du bas du parterre au sommet des gradins, quand les cardinaux, les évêques, les prélats et les membres du Comité prenaient place sur l'estrade spacieuse, au pied de l'orgue. Vus de l'estrade, les assistants formaient la plus magnifique couronne d'auditeurs qu'un orateur pouvait rêver, et les couleurs variées des costumes donnaient l'illusion d'une immense prairie de fleurs, dont les cornettes blanches des religieuses auraient été les lys. »

I. PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 5 juillet.

Longtemps avant 16 heures, il ne restait plus de places libres dans la salle, malgré une chaleur étouffante qui croîtra de jour en jour. Au grand orgue, dont les tuyaux gigantesques surmontent l'estrade, M. Jean de Valois attaqua les premières notes de l'*Hymne du Congrès*. Conduite par la baguette de M. l'abbé Honoré Brochet, la foule, d'abord hésitante, puis plus ferme, fit retentir la vaste enceinte de l'écho de sa prière chantée, sereine et profonde. Il en fut ainsi les deux autres jours.

Après la prière qui ouvrit la séance, Mgr Odelin, président, prononça ce

SALUT DE BIENVENUE

Le IVe Congrès eucharistique national, ouvert magnifiquement hier soir à Notre-Dame, a commencé ce matin ses cérémonies et ses séances d'études.

Avant de donner la parole aux orateurs, en cette première Assemblée générale, je tiens à remercier au nom du Comité des Congrès eucharistiques nationaux, les Eminentissimes Cardinaux, XX. SS. les Archevêques, Evêques, Abbés, qui honorent ce Congrès de leur présence et les nombreux congressistes venus de toutes les régions de la France qui ont répondu à notre appel. Nous remercions également nos frères de Belgique, du Canada, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, de Pologne, de Tchécoslovaquie, qui malgré le caractère national de ce Congrès, peut-être même à cause de cela, sont venus donner par leur présence un témoignage de sympathie aux catholiques français et rendre avec eux, dans leur capitale, l'hommage de leur foi et de leurs adorations au Dieu de l'Eucharistie.

Notre premier devoir, au début de cette assemblée, est d'envoyer au Souverain Pontife, au nom du Congrès, l'hommage de notre vénération et de notre soumission.

S. Em. le cardinal Dubois lut alors le texte du télégramme qui allait être envoyé à S. S. Pie XI au nom du Congrès.

TÉLÉGRAMME AU SAINT-PÈRE

SA SAINTETÉ PIE XI, VATICAN, ROME

Quatrième Congrès eucharistique national, réuni à Paris sous présidence de 5 cardinaux, 1 patriarche, 13 archevêques, 50 évêques, 7 abbés mitrés, organisé par Comité national présidé par Mgr Odelin et groupant milliers de prêtres et de fidèles auxquels s'unissent de cœur et par la prière tous les catholiques de France et colonies, s'empresse d'offrir à Votre Sainteté, en inaugurant ses travaux, hommage de filiale

vénération, d'ardent amour et d'entière soumission et sollicite humblement bénédiction apostolique pour féconder efforts et zèle, afin de faire mieux connaître et davantage aimer Eucharistie, source de régénération et de vie surnaturelle pour les individus et pour la société.

Cardinal Dubois.

Le secrétaire général du Congrès, le R. P. Eutrope Chardavoine, communiqua la liste des hautes personnalités de France et de l'étranger qui s'étaient excusées ou avaient envoyé leur adhésion (1). S. Em. le cardinal Dubois y ajouta le télégramme de chaude confraternité des catholiques belges qui, en ce moment même, tenaient un Congrès eucharistique à Bruxelles.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS

Aux Eminentissimes cardinaux, aux Révérendissimes archevêques, évêques et abbés, qui daignent honorer de leur présence le IV^e^ Congrès eucharistique national, il est juste de joindre le nom de leurs éminents et vénérés collègues qui, empêchés pour raison de santé ou pour d'autres motifs, ont bien voulu envoyer leur adhésion et déclarer unir leurs hommages et leurs prières à ceux des congressistes réunis pour adorer, acclamer et faire mieux connaître et aimer, en sa Présence réelle, le Dieu de l'Eucharistie.

En voici une liste forcément incomplète :

S. Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux; S. Em. le cardinal Touchet, évêque d'Orléans; S. Em. le cardinal Billot, à Rome.

NN. SS. les archevêques d'Auch, d'Avignon, de Besançon, de Carthage, de Chambéry, de Toulouse, de Tours; et retenus au dernier moment, M^gr^ l'archevêque de Bourges, qui se préparait à nous apporter sa parole, et M^gr^ l'archevêque de Rouen, qui avait accepté de présider la Messe de communion générale à Notre-Dame.

NN. SS. les évêques d'Agen, d'Arras, de Bayonne, de Carcassonne, de Chartres, de Clermont, de Coutances, d'Evreux, de Fréjus, de Gap, de Grenoble, de la Guadeloupe, de Laval, de Lille, de Marseille, de la Martinique, de Mende, de Montauban, de Montpellier, de Nantes, de Pamiers, de Périgueux, de Perpignan, de Poitiers, du Puy, de Quimper, de la Réunion, de Rodez, de Saint-Claude, de Saint-Flour, de Séez, de Tarbes, de Tulle, et M^gr^ Remond, évêque inspecteur de l'armée du Rhin.

La plupart se sont fait officiellement représenter.

NN. SS. Morelle, évêque de Saint-Brieuc; Fabre, évêque de Marseille;

(1) A ce Congrès qui était national, il vint, cependant, de divers pays, des groupes nombreux de catholiques désireux d'y prendre part, notamment des Italiens de Milan, des Tchécoslovaques, des Espagnols, des Polonais, des Canadiens, des Belges, auxquels devaient s'ajouter le dimanche des Ecossais et des Anglais.

Eyssautier, évêque de La Rochelle; Martel, évêque de Digne, avaient adhéré au Congrès; ils s'y unissent, nous l'espérons, du haut du ciel.

De l'étranger, NN. SS. Petit, des Augustins de l'Assomption, archevêque d'Athènes, et Dontenwill, archevêque titulaire de Ptolémaïs et Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée, ont envoyé leurs regrets de ne pouvoir assister au Congrès; ainsi que, en France, NN. SS. Adam, auxiliaire à Bordeaux; Cusin, coadjuteur à Mende; Cuaz et Bourchany, à Lyon; Faugier, à Saint-Etienne; Marre, ancien Abbé général des Cisterciens; Nègre, vicaire capitulaire à Viviers; Verdier, auxiliaire à Rodez; Tournier, auxiliaire à Carthage; Dupont, à Thibar; Caumont, Larue, Moury et Perrichon, évêques missionnaires.

Pour manifester leurs sympathies pour la France, sont venus se joindre à nous : de Syrie, S. B. le patriarche grec melkite et deux de ses évêques; de Pologne, Mgr le prince évêque de Cracovie; de Tchécoslovaquie, Mgr l'évêque de Nitra avec plusieurs éminents catholiques; du Canada, Mgr l'évêque de Nicolet et une délégation d'associations franco-canadiennes; d'Espagne, plusieurs groupes de catholiques, ainsi que de Belgique, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Italie.

Ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister au Congrès : S. Em. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster; S. Em. le cardinal Vidal y Barraquer, archevêque de Tarragone; S. B. Mgr Hoyek, patriarche maronite d'Antioche.

De Rome, S. Exc. Mgr Palica, archevêque titulaire de Philippes et vicegérant du Vicariat — le diocèse même du Souverain Pontife, — écrit à Mgr le président du Congrès la lettre suivante :

VICARIATO DI ROMA

—

COMMISSIONE DIOCESANA
PER LE
OPERE EUCARISTICHE

A l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur le Président du Congrès eucharistique national de Paris.

La Commission diocésaine des Œuvres eucharistiques de Rome, encore sous l'impression inoubliable des splendeurs déployées au Congrès international de l'an dernier et du triomphe grandiose décerné au Très Saint Sacrement dans les rues et sur les places publiques de la Ville Eternelle, impression ravivée par les belles manifestations du récent Congrès diocésain, s'unit de tout cœur au Congrès national de Paris et, en lui exprimant son entière adhésion, fait des vœux ardents pour qu'il tienne ses assises solennelles avec un plein succès et produise des fruits abondants pour le développement du culte et de la piété eucharistiques.

La Commission est heureuse de faire porter au Congrès son adhésion et d'être représentée aux séances par son secrétaire, le R. P. Vincent di Lorenzo, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

Rome, le 24 juin 1923.

† J. Palica,
archev. de Philippes, vice-gérant, président.

S. Em. le cardinal Luçon
Archevêque de Reims

S. Em. le cardinal Maurin
Archevêque de Lyon

S. Em. le cardinal Charost
Archevêque de Rennes

S. B. Mgr Cadi
Patriarche melkite d'Antioche

Les Cardinaux et le Patriarche melkite présents au Congrès.

S. G. Mgr Bartolomasi, évêque de Pignerol, président du Comité national italien, envoie aussi une chaleureuse adhésion, dont voici la traduction de l'italien :

COMITÉ ITALIEN PERMANENT
DES
CONGRÈS EUCHARISTIQUES NATIONAUX

Pignerol, 22 juin 1923.

Au Révérendissime Monseigneur le Président du Comité du Congrès eucharistique national de Paris.

C'est un de mes ardents désirs que la France et l'Italie soient toujours de plus en plus étroitement unies en Jésus-Eucharistie, par le lien de la fraternité chrétienne.

Aussi j'ose vous prier de faire bon accueil au R. P. Vincent di Lorenzo, Prêtre de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, et membre du Comité italien des Congrès eucharistiques nationaux, que j'ai chargé de me représenter au Congrès eucharistique de Paris.

Et s'il m'était permis d'exprimer un désir, c'est qu'un représentant du Comité français des Congrès eucharistiques nationaux prenne part au Congrès eucharistique national de Gênes (1).

Avec mes meilleurs vœux et respectueux hommages.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ.

ANGE BARTOLOMASI,
président du Comité italien des Congrès eucharistiques nationaux.

S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, a télégraphié dès hier :

Namur, 4 juillet, 9 h. 21.

Evêque de Namur et membres belges du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux s'associent de cœur au Congrès eucharistique national de France. Ils offrent avec lui leurs hommages à Jésus-Eucharistie et prient pour que le Congrès soit glorieux au divin Maître, salutaire à Eglise et Patrie.

HEYLEN.

(1) Ce désir n'a pu être réalisé; mais, le 2 septembre 1923, Mgr Odelin, président du Comité national français, écrivit à Mgr l'archevêque de Gênes : « Le Comité permanent des Congrès eucharistiques nationaux de France envoie aux présidents, au Comité et aux membres du VII[e] Congrès national de Gênes son salut cordial, et leur exprime sa fraternelle sympathie dans la pensée de travailler ensemble au développement du culte envers le Dieu de l'Eucharistie dans nos patries respectives et de contribuer ainsi à la glorification et à l'extension de son règne rédempteur et pacificateur parmi les sociétés. » Le secrétaire général du Comité local, Don G. Reverdini, répondit, le 10 octobre suivant : « Dans la première assemblée du Congrès (de Gênes), le 6 septembre, lecture fut donnée de votre salut, accueilli avec une reconnaissance émue par la foule des congressistes assemblée dans l'église de la SSma Annunziata... Il m'est agréable de pouvoir vous donner l'assurance que le salut de nos frères de France nous a été particulièrement agréable, et nous qui, en la veille laborieuse du Congrès, avions regardé vers Paris, admirant la magnifique manifestation de foi des catholiques de France, nous avons été heureux de nous sentir unis dans la glorification que, sur notre terre et sur notre mer, dans une admirable concorde des âmes, toute l'Italie rendait au Christ, Notre-Seigneur. »

Enfin, S. Em. le cardinal archevêque de Paris a reçu aussi hier soir le télégramme suivant :

Bruxelles, 4 juillet, 18 h. 5.

Catholiques bruxellois réunis en Congrès eucharistique offrent à frères de France hommage, affectueuses amitiés, et forment vœux ardents pour succès solennités en honneur de Jésus-Hostie.

JAMART,
secrétaire du Congrès.

Après cette communication, qui fut applaudie, Mgr Odelin prit la parole. On eut un peu de peine à l'entendre dans une partie de l'immense vaisseau, mais ce qu'il a dit est si plein d'intérêt! Le voici :

ALLOCUTION DE Mgr ODELIN

La Vocation eucharistique de la Nation française.

EMINENCES,
MESSEIGNEURS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Au centre de la Cité, sur l'emplacement de l'avant-dernière aile de l'Hôtel-Dieu et de la cour attenante, du côté de la Seine, s'élevait, depuis les temps mérovingiens jusqu'en 1810, un oratoire appelé Saint-Denys de la Châtre, c'est-à-dire de la prison. La crypte de cette chapelle passait pour être le cachot même où avait été détenu le saint évêque : on y voyait des chaînes de fer, un carcan en pierre, un débris d'autel antique sur lequel saint Denis, sorti intact des plus cruels supplices, avait célébré la Messe, la veille de sa mort. Les actes de son martyre, écrits par un contemporain, rapportent que, lorsqu'il fut à la fraction de l'Hostie, Notre-Seigneur apparut visiblement à l'assistance, et, prenant de ses propres mains son corps qui était sur l'autel, il le présenta au saint évêque, en lui disant : « Recevez ceci, mon bien-aimé, et ne doutez pas que je ne l'accomplisse bientôt en vous, avec mon Père éternel qui est, comme moi, votre souveraine récompense et celle de tous ceux qui écouteront votre parole. »

Cette Communion donnée par Jésus-Christ lui-même au grand apôtre des Gaules, la veille de sa mort, renouvelée de celle qu'il donna à ses apôtres la veille de sa Passion, la clarté qui remplit alors la prison, l'ardent désir du martyre que ressentirent les fidèles qui s'y trouvaient renfermés, ne sont-ils pas le signe que Dieu donnait à la nation française naissante une foi inébranlable à l'Eucharistie et une force invincible pour la défendre?

Cette foi jouissait d'une possession paisible dans notre nation, devenue catholique avec Clovis, la fille aînée de l'Eglise avec Charlemagne, lorsque, au XIe siècle, en 1047, un chanoine de Tours, archidiacre d'Angers, nommé Bérenger, esprit faux, porté au sophisme par l'abus de la dialectique, nia

la transsubstantiation et prétendit que, dans l'Eucharistie, le corps de Jésus-Christ n'était présent qu'en similitude et en figure.

Cette négation du dogme eucharistique souleva la France. Le Concile de Paris, auquel assistèrent le roi Henri Ier, un grand nombre d'évêques, de clercs et de grands seigneurs, le condamna comme hérétique en 1059, et déclara de plus que, « si Bérenger et ses sectateurs ne se rétractaient pas, toute l'armée de France, le clergé à la tête en habits ecclésiastiques, irait les chercher où qu'ils fussent, jusqu'à ce qu'ils se soumissent à la foi catholique ou qu'on s'en fût saisi pour les punir de mort ».

Le nation française se prononçait avec cette ardeur belliqueuse pour la foi de ses pères.

L'hérésie de Bérenger, d'une durée éphémère, produisit un redoublement de foi, de piété, de ferveur envers le Saint Sacrement. Nous trouvons un témoignage irrécusable de l'amour extraordinaire de la France pour l'Eucharistie, au commencement du XIIIe siècle, dans la vie de saint François d'Assise. En 1216, lorsqu'il partagea le monde entre les premiers Frères Mineurs, saint François se réserva pour lui-même la ville de Paris et ce qu'on appelait alors la France. Et comme on lui en demandait la raison : « C'est, répondit-il, qu'en ce pays le Saint Sacrement de l'autel est plus honoré et aimé qu'en aucun autre lieu du monde. »

Au XIIe siècle, un grand moine qui a mérité le nom de Père de la Patrie, est aussi le père d'une architecture nouvelle, animée, vivante, montante, priante, appelée faussement gothique, car elle est bien française, digne de l'Eucharistie à laquelle elle devait donner d'incomparables tabernacles.

Suger construit, en trois ans, le portail, l'abside et le chœur de la basilique nationale de Saint-Denis. Il inaugure le portail avec personnages : le portail de droite est consacré à saint Denis, patron de l'abbaye. Chose remarquable : le tympan ne représente pas le martyre du grand apôtre ; il représente Jésus-Christ, escorté d'un vol d'anges, descendant dans la prison où le saint évêque attend la mort et le communiant de sa main. Cette apparition et cette Communion miraculeuses étaient donc considérées comme un fait historique, que Suger voulut fixer sur la pierre et mettre sous les yeux des pèlerins à leur entrée dans la basilique, où ils se rendaient en grand nombre, attirés qu'ils étaient auprès du tombeau de saint Denis par les paroles que lui avaient dites le Sauveur : « Lorsque vous prierez pour quelqu'un, vous obtiendrez ce que vous demanderez. »

Alors, à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, sortent du sol de la France les cathédrales de Sens, Paris, Rouen, Bourges, Reims, et tant d'autres qui sont comme de vastes et splendides *ciborium* élevés au Dieu de l'Eucharistie.

Le poète les a montrées

> S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre
> Sur l'orgue universel des peuples prosternés
> Entonnant l'*Hosanna* des siècles nouveau-nés.

Mais voici que retentit un bien autre *Hosanna*. Dans la Sainte-Chapelle, cette châsse ogivale prodigieuse bâtie, en trois ans, par saint Louis, à côté de son palais, pour recevoir la couronne d'épines et les reliques insignes de la Passion, est célébré, pour la première fois, l'office du Saint-Sacrement composé par saint Thomas d'Aquin en France, à la demande d'un pape français Urbain IV, qui vient d'instituer la Fête-Dieu sur les instantes prières de sainte Julienne qu'il avait connue, lorsqu'il était archiprêtre de Liége. Des chants nouveaux se font entendre : *Lauda Sion salvatorem... O salutaris Hostia... Tantum ergo sacramentum,* qui, depuis plus de six siècles, émeuvent et ravissent les âmes par l'expression sublime de leur foi et de leur amour pour Jésus-Hostie.

Au XV^e^ siècle, Jeanne d'Arc refait, par la Communion, de son armée découragée une armée disciplinée et vaillante. Elle-même communie souvent. Elle communie à la chapelle Saint-Denis (le logis de sainte Geneviève), le matin du 8 septembre 1429, avant de donner l'assaut à la porte Saint-Honoré. Elle communie chaque matin à la basilique de Saint-Denis, pendant les quatorze jours qu'elle y passe.

Au XVI^e^ siècle, le protestantisme renouvelle l'hérésie de Bérenger et suscite les guerres de religion. Le peuple de France prend les armes, pour défendre son Dieu présent dans l'Eucharistie. Il ne s'occupe pas des discussions théologiques sur la prédestination, il ne voit qu'une chose : les huguenots brisent les tabernacles, profanent les hosties, massacrent les prêtres, éteignent la lampe du sanctuaire et font des églises une salle où un laïque lit la Bible. Il répond à la violence par la violence. Les guerres de religion, qui durèrent un tiers de siècle, furent une lutte entre les croyants de l'Eucharistie et ses négateurs. La *Ligue*, qui les termina, fut un mouvement populaire analogue aux Croisades. Les Croisades étaient un mouvement du peuple pour délivrer le tombeau du Christ. La Ligue a été le soulèvement du peuple français pour défendre le tabernacle du Christ présent dans le Sacrement de l'autel, et barrer le chemin du trône à un prince calviniste. Roi de France depuis 1589, Henri IV abjura solennellement le calvinisme le dimanche 22 juillet 1593, dans la basilique de Saint-Denis et jura sur les saints Evangiles qu'il croyait à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Ce triomphe de la France catholique arrêta l'invasion du protestantisme venue du Nord et de l'Est dans notre pays, comme Charles Martel avait arrêté à Poitiers l'invasion musulmane venue du Midi.

Le XVII^e^ siècle voit le triomphe doctrinal de l'Eucharistie. Bossuet en est le grand théologien : il porte au protestantisme des coups dont il ne se relèvera pas.

L'artiste qui a peint sur la muraille de l'église de la Sorbonne, dans une fresque inspirée de la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël, les grands hommes de l'Eglise de France, les a groupés autour de l'ostensoir, et a placé Bossuet tout près de l'Hostie dont il a été l'incomparable défenseur.

Les jansénistes eux-mêmes furent, contre les calvinistes, de rudes lutteurs

pour la présence réelle. Seulement ils eurent le tort de ne voir dans le tabernacle qu'un Sinaï silencieux, qu'un Thabor voilé et de ne pas y voir le Cénacle toujours ouvert, la table eucharistique toujours dressée.

Dans ce XVII^e siècle, l'Eucharistie connut encore d'autres victoires.

En 1592, le pape Clément VIII avait institué l'Adoration réparatrice des Quarante-Heures, au milieu des calamités qui affligeaient la chrétienté et en particulier le royaume de France. Cette prière ne fut pas longue à porter ses fruits : l'année suivante Henri IV devenait catholique.

En 1639, un saint religieux Dominicain, né à Paris, le vénérable P. Antoine Lequieu, établit, rue Saint-Honoré, non loin de l'Assomption, l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement par des religieuses adoratrices qui portèrent le beau nom de « Sœurs du Saint-Sacrement ». Elles ont trois couvents en France : à Aix-en-Provence, à Avignon, à Carpentras.

En 1652, la Fronde, c'est-à-dire l'insurrection, est maîtresse de Paris. Le jeune Louis XIV, âgé de quatorze ans, est à Compiègne avec la cour. Au mois d'octobre, sa mère, la reine Anne d'Autriche, fait le vœu de fonder une communauté de religieuses, consacrées au culte perpétuel du Très Saint Sacrement, culte d'adoration et de réparation. Au même moment, le roi s'approche de Paris jusqu'à Saint-Denis : aussitôt le Parlement, les autorités civiles et militaires viennent lui faire leur soumission, et il fait son entrée dans la capitale, le 20 octobre, au milieu de l'enthousiasme général. La reine Anne d'Autriche confie alors l'exécution de son vœu à la Mère Mechtilde, née Catherine de Bar, fondatrice des Bénédictines du Saint-Sacrement, et établit la communauté naissante rue Férou. Elle-même dans leur petite chapelle, le 12 mars 1654, à genoux, la corde au cou, prononce devant le Saint Sacrement exposé des paroles solennelles d'adoration et de réparation. C'est l'origine du monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris, unique avant la Révolution, double depuis, rue Tournefort et rue Monsieur.

Pendant le XVII^e siècle, les confréries du Saint-Sacrement se développèrent en France.

En 1675, Jésus, voulant manifester le mystère de son Sacré Cœur aux cœurs refroidis par le jansénisme, apparaît sur l'autel où il est exposé, caché sous les voiles eucharistiques, dans la chapelle du monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, et montrant son cœur à Marguerite-Marie en adoration, il lui dit ces paroles : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. » Il a choisi une religieuse française dans un couvent de France pour révéler son cœur au monde, et il l'a révélé dans l'Eucharistie.

Le XVIII^e siècle est une orgie d'impiété et de luxure. Il se vante, par la voix de ses philosophes, d'avoir écrasé l'Infâme, c'est-à-dire le Christ Homme-Dieu et Sacrement. C'est le triomphe du déisme.

Cent ans après les dernières révélations de Paray-le-Monial, c'est 1789, la Révolution avec ses destructions religieuses. Malgré tout, le peuple garde sa foi à l'Eucharistie. Pendant la Terreur, il tient, même à Paris, à ses processions de la Fête-Dieu. Il voit s'élever d'autres cultes : celui de la déesse Raison, celui de l'Etre suprême ; il les regarde passer, sans fléchir

le genou. Volontiers il dirait la parole que disait M. Lavisse mourant à M. le curé de Saint-Sulpice, dans un dernier entretien : « Le Dieu du XVIII^e siècle ne me suffit pas. »

Le Concordat de 1801 rend au peuple français sa religion, son culte, la religion de ses ancêtres. Portalis l'expliquait dans un discours au Conseil d'Etat que le cardinal Guibert aimait à citer dans ses mandements.

Le *Génie du Christianisme* de Châteaubriand, paraissant en 1802, au moment même de la promulgation du Concordat, décrit la beauté du culte catholique, des cérémonies, des processions en l'honneur du Saint Sacrement. Ce livre, malgré ses insuffisances doctrinales, obtint un succès immense, parce que, après les négations et les blasphèmes de l'*Encyclopédie*, il proclamait, dans une langue nouvelle autrement belle que celle des philosophes, la divinité de l'Hôte du tabernacle. On put dire alors que Châteaubriand avait détourné la masse des Français de Voltaire et les avait ramenés à Jésus-Christ.

En 1800 se fonde l'Adoration perpétuelle au pied du tabernacle par la double Congrégation picpussienne.

L'Adoration perpétuelle diurne est établie canoniquement pour la première fois en France, en 1837, dans le diocèse de Digne par M^gr Miollis; en 1847, dans le diocèse de Nancy par M^gr Menjaud.

En 1846 se fonde à Paris, pour les dames, l'Œuvre des Tabernacles, qui est en même temps une Œuvre d'Adoration perpétuelle.

La Révolution de 1848, comme la Fronde en 1648, est le point de départ d'un mouvement eucharistique qui ira toujours grandissant.

Dans les premiers jours de juillet 1848, s'éteignait, dans son hôtel du 120, rue du Bac, Châteaubriand presque octogénaire. Son agonie avait été troublée par le canon des journées de juin et par la mort de M^gr Affre. Le dimanche 2 juillet, l'abbé Deguerry, alors curé de Saint-Eustache, son confesseur, lui apporta le saint Viatique. Lorsqu'il aperçut l'Hostie qu'il avait chantée comme un Rousseau chrétien, Châteaubriand la salua, avec sa foi de Breton, par ces paroles mémorables : « Jésus-Christ, seul, sauvera la société moderne : voilà mon Dieu, voilà mon Roi. » Lui qui avait vu s'écrouler quatre trônes et éclater trois révolutions, il proclamait, avant de mourir, la royauté sociale du Dieu de l'Eucharistie.

Chose remarquable : 1848 est la date de la révolution sociale et des œuvres eucharistiques réparatrices.

Le 6 août, en la fête de la Transfiguration, Théodelinde Dubouché fonde la Congrégation de l'Adoration réparatrice, adoration de jour et de nuit devant le Saint Sacrement exposé.

Le 6 décembre, à Notre-Dame des Victoires, l'abbé de la Bouillerie, vicaire général, fonde, avec M. de Mont de Benque, avec un artiste israélite converti, Hermann, le futur Père Carme, et plusieurs catholiques, l'œuvre de l'Adoration nocturne dont l'Adoration perpétuelle et nocturne d'Espagne est une filiale qui a dépassé sa mère.

Par ordonnance du 24 novembre 1850, M^gr Sibour établissait, dans le

diocèse de Paris, l'Adoration perpétuelle qui devait durer trois jours consécutifs et successivement dans chaque paroisse ou chapelle. Elle est instituée maintenant dans la plupart des diocèses de France.

En 1854, à Grenelle, qui était alors dans la banlieue de Paris, une pieuse personne eut l'inspiration de la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, dont l'image se répand dans l'Amérique du Sud par centaines de mille.

En 1855, Mme d'Hooghvorst, née d'Oultremont, fonde, à Vaugirard, la Société de Marie-Réparatrice, qui a pour objet l'Adoration réparatrice devant le Saint Sacrement exposé.

En 1856, le P. Eymard fonde la Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement, qui a pour objet l'Adoration perpétuelle devant le Saint Sacrement exposé et les œuvres eucharistiques.

En 1858, il fonde la Congrégation des « Sœurs Servantes du Saint-Sacrement » qui a pour unique fin l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.

La guerre de 1870 nous apporte l'épreuve douloureuse de la défaite. Un groupe de catholiques, réunis à Poitiers, font un vœu par lequel ils « promettent, pour obtenir le salut de la France, de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré Cœur de Jésus ».

Le nouvel archevêque de Paris, Mgr Guibert, adopte ce vœu national.

Le 20 juin 1873, 25000 catholiques, venus de tous les points de la France, et en très grand nombre de Paris, se rendent en pèlerinage à Paray-le-Monial, le jour de la fête du Sacré Cœur.

Le 29 juin, à Paray-le-Monial, 60 députés de l'Assemblée nationale, en représentant 150 autres, font, avant de communier, par la voix de l'un d'eux, M. de Belcastel, un acte de consécration de la France au Sacré Cœur.

Mlle Tamisier, qui assistait à ces imposantes manifestations, eut alors l'intuition du règne de Jésus-Christ sur les peuples, du salut social par l'Eucharistie. Bientôt elle eut la pensée des Congrès eucharistiques.

Le 24 juillet, la loi autorisant la construction d'une église votive à Montmartre est votée par l'Assemblée nationale.

Le 16 juin 1875, le jour de la fête du Sacré Cœur, le cardinal Guibert pose la première pierre de la basilique du Vœu national.

En 1880, s'ouvre une ère de persécution. Ce ne sont plus des guerres de religion, c'est la guerre à la religion : Dieu est chassé de partout : laïcisation des écoles, des hôpitaux, des tribunaux : suppression des processions; à Jésus-Hostie la voie publique est interdite. Or, c'est à ce moment même, en 1881, que l'Œuvre des Congrès eucharistiques internationaux prend naissance à Lille et donne au Dieu de l'Eucharistie des triomphes qu'il n'a jamais connus. Rome, Tournai, Metz, Londres, Cologne, Montréal, Madrid, Vienne, Malte, Lourdes, Rome, sont les dernières étapes de cette voie triomphale où les catholiques français forment le groupe le plus nombreux, mettant ainsi la France à la place qu'une politique néfaste et antinationale lui faisait perdre aux yeux des nations. La France est à la tête de cette Epiphanie eucharistique.

Mais sur la terre de France elle-même, au pied des Pyrénées, Jésus-Hostie a des triomphes insoupçonnés. Notre-Dame de Lourdes a voulu que les miracles de guérison se fissent par son divin Fils : elle a inspiré à un modeste curé de campagne la pensée d'acclamer le Sauveur dans l'ostensoir, comme les foules juives acclamaient l'Homme-Dieu. Depuis le 22 août 1888, sur le passage du Dieu de l'Eucharistie, on entend les ardentes prières, les pressantes invocations qui retentissaient dans les bourgades de la Galilée sur le passage de Jésus. Et comme en Judée et en Galilée, il y a dix-neuf cent ans, les aveugles voient, les boiteux marchent, les malades sont guéris. Lourdes est devenue la terre du miracle par Jésus-Hostie.

Les Congrès nationaux ont été fondés, en France, en 1902. Le cardinal Richard leur a donné, pour président, le vicaire général qu'il avait donné comme vice-président au Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux.

En vingt ans, nous avons eu seulement quatre Congrès nationaux, entre lesquels il y a un lien logique.

Le premier s'est tenu à Faverney, en mai 1908. Là, l'Hostie avait prouvé sa puissance divine, en se sauvant elle-même d'un incendie.

Le deuxième, en août 1911, à Ars, dont le saint curé fut un fervent adorateur et un grand apôtre de l'Eucharistie à laquelle il amena des milliers d'âmes.

Le troisième, en juin 1921, à Paray-le-Monial. Les fêtes pour la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie nous appelaient au berceau de la dévotion au Sacré Cœur.

Le quatrième Congrès national se tient à Paris. Après Paray, Paris. Paris, en effet, a réalisé Paray.

En 1689, Notre-Seigneur, à Paray, avait demandé au roi de France une chapelle dans le palais de Versailles en l'honneur de son Sacré Cœur. La nation française lui a élevé à Paris un magnifique monument avec les dons spontanés de ses enfants.

Notre-Seigneur, à Paray, a demandé que dans cette chapelle on plaçât un tableau représentant son Sacré Cœur. Paris vient de lui offrir une mosaïque dont les dimensions dépassent toutes les mosaïques existantes.

Notre-Seigneur, à Paray, a demandé la Communion le premier vendredi du mois et le vendredi qui suit l'octave de la Fête-Dieu. Nombreuses sont les âmes fidèles à ces communions. Il a demandé qu'on vienne le visiter et l'adorer. En 1881, l'année même du premier Congrès eucharistique international, à la demande pressante d'une religieuse, l'Adoration perpétuelle de jour et de nuit était établie à Montmartre, et maintenant Hommes de France, cheminots, et plus récemment polytechniciens, normaliens, ingénieurs, agriculteurs, industriels, commerçants, jeunes gens, se succèdent, dans une veillée adoratrice et réparatrice, au pied du Saint Sacrement.

Ces hommes représentent les élites sociales et font penser à la parole que Brunetière aimait à répéter : « En France, le mouvement des idées se produit toujours par en haut. »

Une ordonnance du cardinal Amette, du 4 novembre 1912, prise d'accord avec l'épiscopat français, prescrivait que le troisième jour de l'Adoration perpétuelle serait consacré à la réparation nationale.

Au mois de juin 1917, l'épiscopat français fit le vœu de solenniser la fête du Sacré Cœur le vendredi qui suit l'octave de la Fête-Dieu, comme Notre-Seigneur l'avait demandé à Paray.

Nous avons adopté pour sujet du Congrès : La Présence réelle.

Tout découle, en effet, de la foi en cette présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.

Taine, un des pères du scientisme, demandait un jour au supérieur de Saint-Lazare d'où provient le renoncement, l'esprit de sacrifice qui produit et soutient la vocation religieuse du missionnaire et de la Sœur de Charité. « De la foi à l'Eucharistie », répondit le supérieur. Si nous nous demandons d'où provenait l'esprit de sacrifice qui animait nos soldats pendant la guerre mondiale, nous répondrons : « De la présence de Jésus-Hostie dans les tranchées, du prêtre qui le leur donnait avant le combat. »

Cette foi à la présence réelle est ancrée dans l'âme des Français. En 1895, peu de jours avant sa mort, l'abbé de Broglie était allé porter la sainte Communion à une personne malade. Il avait pris un fiacre, à la porte de l'église des Carmes. Au bout d'une demi-heure, son ministère accompli, ce fiacre le ramène à l'Institut catholique ; il en descend rapidement. Quelques instants après, le cocher se présente au concierge, son chapeau ciré à la main, en disant :

— J'ai chargé un curé qui a laissé ses affaires sur la banquette : je crois bien qu'il a oublié le bon Dieu dans ma voiture.

Il n'en était rien heureusement. Mais ce cocher de fiacre, cet homme du peuple, qui n'allait peut-être pas à la Messe, avait la même foi au Dieu de l'Eucharistie que l'abbé de Broglie philosophe, métaphysicien et mathématicien, qui approfondissait les relations de substance et d'accidents dans le Sacrement de l'autel.

Après cet aperçu rapide sur la vocation eucharistique de la nation française, le sentiment qui domine est celui de la confiance dans l'avenir de la France.

L'Eucharistie, qui préserva du naufrage le vaisseau qui portait saint Louis en Terre Sainte, gardera le vaisseau qui porte ses destinées, comme elle garde et a gardé, pendant la guerre, du haut de Montmartre, le vaisseau qui représente la cité dans les armes de la Ville de Paris. *Fluctuat nec mergitur :* « Il peut être battu par les flots, il ne sombrera pas. »

C'est ce qu'exprime l'insigne de notre Congrès.

« Vive le Christ qui aime les Francs! », disaient nos pères. Nous ajouterons : « Vive le Dieu de l'Eucharistie aimé des Français! »

Voici le R. P. Janvier sur l'estrade. Sa voix puissante ira sans peine vers chacun. La clarté de son exposition du *Dogme de la Présence réelle d'après l'enseignement de la foi* fut comme une merveilleuse projection de lumière. Son verbe était chaud, plus chaud, plus pénétrant, plus plein d'onction que

ne le sont habituellement les conférences de Notre-Dame, car il parle de Celui avec qui il vit en un cœur à cœur quotidien. L'innombrable assemblée était suspendue à ses lèvres, il semblait que les anges du ciel fussent inclinés vers lui, les applaudissements coupaient souvent son admirable discours.

DISCOURS DU R. P. M.-A. JANVIER

La Présence réelle.

Hoc est Corpus meum, hic est Sanguis meus.
Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang.

Eminentissimes Seigneurs,
Messeigneurs,
Mes Frères,

L'Eglise catholique offre un spectacle bien capable d'étonner ceux qui ne connaissent pas sa pensée. Elle emprunte à la nature ses pierres, ses marbres, ses bois, ses métaux les plus rares; à l'architecture, à la sculpture, à la peinture leurs ornements les plus riches. Avec ces matériaux, à l'aide d'artistes renommés, elle édifie des temples somptueux, des autels, des tabernacles, des thabors rayonnants de splendeur, elle demande aux orfèvres habiles des ciboires, des calices, des ostensoirs où l'or et l'argent se mêlent aux perles, aux diamants, aux rubis, aux émeraudes. Dans le sanctuaire brûlent des lampes qui ne s'éteignent ni jour ni nuit, à chaque instant des nuages d'encens montent vers les voûtes et embaument les nefs de leurs parfums pénétrants. Puis les fidèles s'assemblent dans ces temples, devant ces autels, et tantôt prosternés silencieusement sur les pavés sacrés, tantôt unissant leurs voix à la voix puissante de l'orgue, ils adorent. A qui ont été élevés ces monuments? A qui est destiné cet encens? A qui doivent servir ces vases précieux? A qui s'adressent ces louanges? A l'Hostie. Mais dans l'Hostie, la vue, le goût, le toucher ne découvrent qu'un morceau de pain, que quelques gouttes de vin. Comment expliquer le culte ardent, universel dont elle est l'objet? Par la présence réelle de Notre-Seigneur. Nous croyons fermement et absolument que Jésus-Christ réside dans le ciboire et dans le calice. Voilà pourquoi nous approchons avec tant de respect, tant d'amour de l'Eucharistie, voilà pourquoi nous lui rendons les honneurs dus au Fils de Dieu. La dévotion au Saint Sacrement a sa source dans la foi à la présence réelle. Aussi pour que cette dévotion ne s'égare pas, est-il nécessaire que notre foi, à cet égard, soit éclairée, pure de tout alliage, pleine de précision et de netteté. De là, en ce Congrès, le souci qui primera tous les autres, de vous exposer sous une forme accessible et cependant exacte, théologique, les vérités concernant le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement et les devoirs qui, pour nous, découlent de ce dogme.

Que faut-il entendre lorsque nous disons que Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie? Pourquoi faut-il croire à la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie? Telles sont les deux questions auxquelles je tenterai de répondre ce soir.

I. Qu'est-ce que la Présence réelle?

« D'abord, le saint Concile enseigne et reconnaît ouvertement, et simplement, que dans dans l'auguste sacrement de l'Eucharistie, après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est contenu véritablement, réellement et substantiellement, sous l'espèce de ces choses sensibles... (1). Si quelqu'un nie que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec son âme et sa divinité, et par conséquent Jésus-Christ tout entier, soit contenu véritablement, réellement et substantiellement au sacrement de la très sainte Eucharistie... qu'il soit anathème. » (2) Ainsi s'exprime le Concile de Trente. La lumière de ses définitions éclairera nos voies.

D'après cette définition, Jésus-Christ est *vraiment* renfermé dans l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin consacrés par le prêtre. Dès lors, prétendre qu'après la Consécration il n'y a rien de changé sur l'autel, que seuls le pain et le vin demeurent comme auparavant, c'est offenser mortellement la foi et blasphémer. Il y a des signes purement conventionnels qui, en dehors de nous, ne renferment rien de la chose qu'ils représentent. Notre drapeau figure la France; le saluer, c'est, à nos yeux, saluer la France; l'insulter, c'est insulter la France comme si, en le touchant et en le déchirant, on touchait et on déchirait la France. Mais ce rapport étroit entre la nation et son drapeau, c'est nous qui l'établissons par notre imagination, par notre esprit, par notre volonté. Il n'en est pas ainsi du signe eucharistique; il cache le Christ indépendamment de notre pensée, de notre imagination, de notre mémoire, comme une personnalité qui, forte de sa vie, peut se passer de notre affirmation, de notre foi, de notre existence même.

Je le concède, il est permis de soutenir qu'un être est présent, en quelque façon, dans l'image qui lui ressemble. Devant les tableaux d'Angelico, de Michel-Ange, de Raphaël, devant les statues du Sauveur naissant à Bethléem, agonisant à Gethsémani, expirant au Calvaire, nous disons : C'est Jésus. Il y a, en effet, dans ces œuvres, quelque chose de Jésus : les lignes de son corps, les traits, les couleurs, peut-être, d'une manière plus ou moins approximative, les expressions de son visage. Mais tout cela est mort. Ah! qu'il y a de distance entre ceux que nous aimons et leurs portraits! Que nous retrouvons peu en ces portraits, si fidèles qu'ils soient, les chères créatures que nous avons perdues! l'Hostie contient le Christ, non sa simple image ou son simple portrait.

---

(1) Concile de Trente, sess. XIII, ch. Ier.
(2) *Ibid.*, can. 1.

Elle ne contient pas uniquement sa puissance, elle le contient lui-même. « La puissance royale, dit Bossuet, agit en même temps dans tout le royaume. » (1) De même Jésus-Christ fait sentir son pouvoir partout, en conséquence il est présent dans le monde entier par son action. Il était présent de cette manière au serviteur qu'il guérissait à distance lorsque le centurion le lui demandait (2). Il est présent de cette manière dans le Baptême, dans la Confirmation, dans tous les autres sacrements où il opère. Dans l'Eucharistie, il n'est pas seulement présent par sa vertu et par son action, il y est par sa nature, par sa personnalité, par sa propre substance. *Vere, realiter, substantialiter.* « Si quelqu'un dit que Jésus-Christ est seulement dans l'Eucharistie comme dans un signe, ou en figure, ou bien uniquement par sa vertu, qu'il soit anathème. » (3) Voilà le langage du Concile de Trente. *Otez le voile, percez le nuage* qui enveloppe le mystère, que reste-t-il entre vos mains? Le Christ, le Christ né de la Vierge Marie, le Christ qui a été adoré par les bergers et les mages à Bethléem, par les apôtres en Galilée, le Christ qui s'est immolé pour nous racheter, le Christ qui est ressuscité le troisième jour, qui est monté au ciel et s'est assis à la droite du Père, d'où il reviendra juger le monde, le Christ qui nous a aimés avec effusion, le Christ qui a passé au milieu de nous illuminant nos esprits, réconfortant nos volontés, purifiant nos consciences, guérissant nos maux, consolant nos pauvres cœurs, le Christ historique, le Christ authentique, le Christ vivant, le vrai Christ.

Il est tout entier sous le vêtement sacramentel. En vertu des paroles du prêtre, la chair et le sang du Sauveur se substituent directement à la substance du pain et du vin. Cette chair et ce sang sont vivifiés par une âme. Indirectement et par concomitance, mais réellement et substantiellement, Jésus habite l'Hostie avec son âme, avec son intelligence, avec sa pensée, avec son cœur et son inépuisable amour, avec toute son humanité. L'humanité du Rédempteur est personnellement, c'est-à-dire indissolublement alliée à la personne du Verbe, indirectement et par concomitance, mais réellement et substantiellement, le Verbe de Dieu est présent sur l'autel. La personne du Verbe étant inséparable de la nature divine, indirectement et par concomitance, mais réellement et substantiellement, le Verbe de Dieu avec la nature divine est dans nos tabernacles. Le Père, le Fils, l'Esprit s'étreignent, se comprennent, s'aiment dans l'unité absolue de la nature qui leur est commune, si bien qu'une personne ne va pas sans les deux autres, que la nature ne va pas sans les personnes. Il en résulte que, non plus directement et en vertu des paroles du prêtre, comme la chair et le sang, non plus par concomitance comme le Verbe et la nature divine, mais par suite de la connexion qui unit les trois personnes en une seule nature, le Père et le Saint-Esprit sont réellement et substantiellement présents au sacrement de

(1) *Politique*, l. V, art. 4.
(2) *Matth.* VIII, 5-13.
(3) Conc. de Trente, sess. XIII, can. 1.

l'Eucharistie. Ainsi, en réalité, nos ciboires sont pleins de Dieu, pleins du ciel, pleins d'éternité. « Qu'avons-nous dans l'Eucharistie, s'écrie l'évêque de Meaux, qu'y avons-nous, si ce n'est Celui qui fait la félicité des bienheureux? C'est la même chose, la même substance; il n'y a qu'à ôter le voile. Seigneur, ôtez ce voile; percez ce nuage : que me restera-t-il devant les yeux, sinon cet objet qui fera ma béatitude! N'ai-je pas déjà cet objet dans votre corps? Dans le corps de Jésus-Christ, n'ai-je pas son âme? N'ai-je pas toute sa personne, et dans la personne Celui qui y *habite corporellement, avec une entière plénitude,* c'est-à-dire, le Verbe divin; et dans ce Verbe, n'ai-je pas son Père? et n'a-t-il pas dit la vérité, quand il a dit : *Qui me voit, voit mon Père.* J'ai donc tout. Que me reste-t-il à désirer, sinon de voir ce que je tiens, de percer le voile, de voir clairement, et par une manifeste vision, ce que je sais bien que j'ai, mais ce que je ne vois pas? » (1) Quel mystère! quelle puissance! quel miracle! quelle majesté dans nos églises! quelles opérations ineffables, quelle vie, quelle gloire dans nos sacrifices! Est-il étonnant que nos temples catholiques soient toujours pleins d'adorations, que notre culte soit si pompeux et si animé, que les chants de joie et les hymnes d'amour éclatent sur nos lèvres, que nos saints, transportés par le ravissement et l'extase, répandent leurs âmes à vos pieds, ô mon Dieu!

II. Pourquoi faut-il croire au mystère?

Voilà le mystère qu'il faut croire intégralement. Pourquoi faut-il le croire? Parce que nous devons croire tout ce que nous a enseigné Jésus-Christ, Fils de Dieu. Or, il nous a affirmé qu'il était vraiment, réellement, substantiellement présent au Saint Sacrement. Dès lors, bien que mes sens soient déconcertés, bien que mon esprit soit confondu, j'adhère à la parole de mon infaillible Maître et, à deux genoux, je répète sans hésitation le cantique de mon frère immortel, saint Thomas d'Aquin :

Je crois le Fils de Dieu, quoi qu'il dise,
Rien de plus vrai que ce Verbe de vérité.
Sur la croix, la divinité seule se cachait,
Ici se cachent et la divinité du Christ et son humanité.
Moi, je crois et je professe que les deux sont présentes ensemble.
. . . . . .
Je ne vois pas vos plaies, comme Thomas,
Pourtant je confesse que vous êtes mon Dieu.
Faites que je croie toujours mieux en vous,
Que je place en vous mon espoir, que je vous consacre mon amour.

Le Christ, à Capharnaüm, a promis dix fois que sa chair deviendrait notre nourriture, que son sang deviendrait notre breuvage. Il a répété à satiété cet enseignement. Ecoutez : « Le pain que je vous donnerai, c'est

(1) *Méditations sur l'Evangile,* la Cène, 49e jour.

ma chair... En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. » Jésus ne se contente pas de promettre que sa chair sera notre aliment, que son sang sera notre breuvage, il atteste que sa personne, par conséquent sa divinité, sera unie à sa chair et à son sang. Ecoutez encore : « Le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. Moi, je suis ce pain de vie... Moi, je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. De même que le Père vivant m'a envoyé et que moi aussi je vis par le Père, ainsi celui qui me mange, moi, vivra par moi. » En ce discours, aucune trace de métaphore, les mots sont clairs, positifs, absolus. Les auditeurs ne s'y trompent pas, ils comprennent qu'il s'agit bien du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ. Ils le disent : « Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?... Cette parole est trop dure. Comment l'entendre sans en être scandalisé? Qui est de force à l'écouter de sang-froid? » C'est ce que signifient leurs réflexions. Ils murmurent, ils s'indignent, ils se révoltent, un grand nombre abandonnent le Maître. Loin de se rétracter, loin de corriger son assertion, de l'atténuer, de l'expliquer au figuré, il la maintient dans toute sa rigueur. Il se résigne même à voir se retirer les douze s'ils refusent de le croire. Il s'adresse à eux en des termes dont le sens est : « Si vous ne voulez pas adhérer à ma doctrine, vous pouvez vous en aller comme les autres. » A quoi le Prince des apôtres répond : « Seigneur, à qui irions-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle. » Le chapitre VI[e] de saint Jean, l'attitude du Maître sont d'une inacceptable bizarrerie s'il est question non d'un corps réel, non d'un sang réel, mais de je ne sais quelle image.

Au soir de la Cène, lorsqu'il réalise sa promesse, Jésus ne se prononce pas sur un ton moins catégorique, il établit solidement la présence réelle de son corps et de son sang dans le Saint Sacrement. Il ne dit pas : « Ceci est l'image de mon corps, ceci est l'image de mon sang. » Il dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, à moi, mon propre corps, le même corps qui va se donner, se livrer, se rompre, se briser pour vous... » Il dit : « Prenez et buvez tous de ceci, car ceci est mon sang, à moi, le sang de la nouvelle alliance, le même sang qui va être versé pour un grand nombre en rémission des péchés. » Tout nous oblige à traduire ces phrases suivant leur sens littéral et naturel. Rien ne nous autorise à les interpréter d'une manière symbolique. Elles sont tellement précises que Luther, selon Bossuet, « ne put jamais se persuader, ni que Jésus-Christ eût voulu obscurcir exprès l'institution de son sacrement, ni que des paroles si simples fussent susceptibles de figures si violentes ou pussent avoir un autre sens que celui qui était entré naturellement dans l'esprit de tous les peuples chrétiens en Orient et en Occident, sans qu'ils en aient été détournés ni par la hauteur

du mystère ni par les subtilités de Bérenger et de Wiclef (1). « On lui eût fait plaisir de lui donner quelque bon moyen de nier » la présence réelle, « parce que rien ne lui eût été meilleur dans le dessein qu'il avait de nuire à la papauté » (2). Mais il demeurait « invinciblement frappé de la force et de la simplicité de ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang; ce corps livré pour vous, ce sang de la nouvelle alliance; ce sang répandu pour vous et pour la rémission de vos péchés,* car c'est ainsi qu'il faudrait traduire ces paroles de Notre-Seigneur pour les rendre dans toute leur force » (3). Les témoins de la Cène ont compris, comme nous le comprenons, les déclarations solennelles du Sauveur : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Lorsque le Concile de Trente proclamait que le Christ est *vraiment, réellement,* substantiellement présent par son humanité et par sa divinité dans le Saint Sacrement, il était le fidèle écho des siècles chrétiens. L'Eglise parlait par sa bouche. Or, quand l'Eglise parle, c'est Jésus-Christ qui parle, quand l'Eglise explique la doctrine de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui s'explique lui-même, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu comme son Père, Jésus-Christ qui a pu dire de lui-même : *Ego sum veritas.* Je suis la Vérité qui ne trompe personne, la Vérité qui ne se trompe jamais. Par suite, lorsque cette Vérité souveraine nous assure que Jésus-Christ réside vraiment, réellement, substantiellement dans l'Eucharistie, nous croyons sans réserve et notre foi est à l'abri de toute surprise, de toute erreur, nous sommes en sécurité.

Il faut pourtant l'avouer, le mystère de l'Eucharistie dépasse et déroute notre raison. Jésus se plaît à multiplier les miracles pour faciliter notre assentiment à la vérité qu'il nous impose. Les miracles destinés à confirmer notre foi au mystère de l'autel sont innombrables. Ils éclatent partout : en Espagne, à Valence, Daroca, l'Escorial, Saragosse, Caravaca, Zamora, Cimballa, Cebrero, Matallana, Andora, Segovia, Ponferrada, Fromesta, Aguaviva, La Guardia, Burgos, Alcala, Alhama, Manzaneda; en Portugal, à Santarem; en Italie, à Pavie, Rome, Amalfi, au Mont Cassin, à Milan, Verceil, Turin, Gaëte, Adria, Florence, Trani, Naples, Alatri, Concordia, Sienne, Bagno, Asti, Orvieto, Ancône; en Allemagne, à Cologne, Erfurt, Aix-la-Chapelle, Ingolstadt, Paderborn, Knobloch; en Bavière, à Augsbourg, Ratisbonne, Bettbrunn, Andechs, Roetingen, Ravenzell, Erding, Mistendorf; en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Pologne, en Russie; en Belgique, à Anvers, Gand, Laeken, Aldeneyck, Bruxelles, Bois-Seigneur, Liége; en Hollande, en Angleterre, en Irlande, en Amérique, en Cilicie, en Arménie, à Chypre, à Chio, en Chine, d'une extrémité à l'autre du monde. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher au loin les témoignages que le miracle apporte au dogme de la présence réelle. J'aurais besoin de longues heures et même de longs jours pour rappeler les prodiges dont nos pères et nous avons été

(1) BOSSUET, *Variations,* l. II, 1.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

les spectateurs à travers les siècles de notre chrétienne et glorieuse histoire. Est-il un point de notre territoire, une cité, un bourg, où Jésus n'ait attesté, par des merveilles, la réalité de sa présence personnelle dans l'Eucharistie? Parlez, pays de Soissons, d'Orléans, d'Angers, de Fécamp, de Douai, d'Avignon, de Dijon, de La Rochelle, de Marseille, de Tourcoing, de Dinan, d'Auxerre, d'Issoudun, de Chalon-sur-Saône, de Ballon, d'Orgelet, de Cambrai, de Bordeaux, de Jouy, de Bayonne, de Laigle, de Bourges, de Pressac, de Limoges, de Créteil, de Metz, de Larche. Je suis l'ordre du temps dans cette énumération aussi incomplète que rapide.

Racontez-nous les événements eucharistiques dont vos ancêtres ont gardé, dont vous gardez vous-mêmes l'impérissable souvenir. Et toi, Paris, ville chère, grande et bonne entre toutes, tête et cœur de la patrie, incomparable foyer de foi, d'amour, de surnaturelle activité, essaye de nous peindre les faits dont tu trouveras le récit dans les archives de Saint-Denys, de Saint-Séverin, de Saint-Gervais, de Sainte-Marguerite. Le Christ affirme la réalité de sa présence dans l'Eucharistie en apparaissant sous les traits d'un enfant comme à Angers et à Fécamp en 1182, étendu sur la croix comme à Douai en 1254. Il affirme sa présence aux Billettes en 1290 : l'Hostie percée de coups de canif, traversée de clous par le Juif Jonathas, devient sanglante, s'élève, montrant au sacrilège, à sa femme, à ses enfants, la figure du Sauveur crucifié, tel qu'il était au Golgotha. Il affirme la réalité de sa présence lorsque, en 1433, les eaux débordées du Rhône, de la Durance, de la Sorgue, inondant la ville basse d'Avignon, laissent absolument libre et absolument sec le passage qui, dans la chapelle des Pénitents-Gris, conduit à l'autel; lorsque, à Faverney, en 1608, l'ostensoir échappant à l'incendie qui a consumé l'autel sur lequel il est exposé, reste suspendu en l'air, sans aucun support, pendant trente-trois heures. Il affirme sa présence par ses œuvres. Allez à Lourdes, l'ostensoir s'avance, porté par les prêtres et par les pontifes. Gabriel Gargam est dans un état tellement désespéré qu'on n'essaye même plus d'enrayer le mal : un accident de chemin de fer a fait de lui, au dire des médecins, une « épave humaine »; un lupus ronge la face de M^me^ Rouchel et a perforé chez elle la joue et le voile du palais; Bernadette Hourdequin, âgée de cinq ans, et atteinte d'une paralysie spinale, n'a jamais pu marcher ni se tenir debout; M^me^ Biré et M^me^ Louise Moreau sont aveugles; Hélène Duval, Joséphine Grosset, Félicie Sarraut souffrent d'une péritonite; Arsène Haye, d'une inflammation chronique de la moelle épinière; Julie Derosiaux, Irma Jacquart, d'affections cardiaques ou cérébrales; Charles Bron, d'une carie des os; M^me^ Caillot, d'une phlébite; M^lle^ Clément, M^lle^ Noblet, d'une coxalgie; Carina de Bénézel, Jeanne Tulasne, Fanny Pepper, de tuberculose avancée; Philomène Albrech, Jean Lacombe, du mal de Pott; M^me^ Facq est mourante. Tous lèvent des yeux suppliants vers l'Hostie pendant que la foule frémissante s'unissant à eux crie : « Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi! Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir! Seigneur, faites que je voie! Seigneur, faites que j'entende! Seigneur, faites que je marche! » Soudain une vertu mystérieuse

s'échappe de l'Hostie, pénètre l'organisme des malheureux qui surgissent de leur grabat, se remuent, sont guéris, et la foi triomphante, enthousiaste répète à tous les flots du Gave, à tous les échos de la vallée : « Hosanna au Fils de David! Hosanna! Hosanna! » La foi a, pour ainsi m'exprimer, senti, touché dans l'Hostie Celui dont on disait jadis : « A sa voix les aveugles retrouvent leurs yeux, les sourds leurs oreilles, les paralytiques le mouvement, les lépreux la santé, les morts la vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de la Vierge et Fils unique du Père céleste. » Confirmée par ces miracles et par d'autres semblables, la foi imprègne les âmes et y devient indéracinable.

Mes Frères, croyons au dogme de la présence de Jésus-Christ à l'Eucharistie. Allons jusqu'au fond du mystère pour y saisir par une foi robuste, inébranlable, l'auguste réalité qu'il enveloppe : c'est-à-dire le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus-Christ. Attachons-nous à cette réalité sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, afin qu'au-dedans de nous la vérité soit comme en dehors de nous, pure de tout mélange, à l'abri de toute mutilation, pleine de précision et de netteté. Alors nous adorerons de toute notre âme l'Hôte saint de nos autels, alors nous nous prosternerons devant le tabernacle avec respect, avec confiance, comme nous nous serions prosternés si nous avions été à côté des bergers et des mages, si nous avions vécu en compagnie de Marie et des apôtres, comme nous nous prosternerions si, tout à coup, les voiles se déchirant, le Sauveur nous apparaissait éblouissant de beauté, de puissance, de justice, de miséricorde, si nous pouvions, sans nous illusionner nous-mêmes, répéter le mot de saint Etienne : « O grâce ineffable, ô bonheur inespéré, je vois les cieux s'ouvrir et le Fils de l'homme se tenant à la droite de Dieu. *Video coelos apertos et Filium hominis stantem a dextris Dei.* » Alors, que notre piété serait vive! Que les élans de notre cœur vers notre doux, notre bon Maître seraient faciles et ardents! « Que ne puis-je croire à la présence réelle! s'écriait en substance un protestant illustre, je m'agenouillerais sur les dalles du temple, je voudrais y passer mes jours, mes nuits et y mourir. »

Jésus n'a pas seulement institué l'Eucharistie pour perpétuer sa présence au milieu de nous, pour vivre avec nous, *ad convivendum,* selon l'expression de saint Thomas, il a voulu, dans ce sacrement, nous servir de nourriture et de breuvage. *Caro mea vere est cibus, sanguis meus vere est potus.* C'est pourquoi il se donne sous les accidents du pain et du vin. Mais le pain et le vin qui auraient une voix nous diraient : Mangez-moi, buvez-moi, car le pain n'existe que pour être mangé, le vin n'existe que pour être bu. Le pain et le vin de l'autel ont une voix, la voix du Christ, la voix du Verbe éternel, ils nous parlent, ils crient aux êtres défaillants, affamés et altérés de vie que nous sommes : « Mangez-moi, buvez-moi, et vous aurez en vous la vie qui brave le temps, la vie qui ne meurt pas, la vie qui ressaisit notre poussière même pour la ressusciter et la glorifier à jamais, *qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam aeternam et ego ressuscitabo eum in novissimo die.* Convaincus

de cette haute vérité, nous approcherons de la Table sainte attentifs, recueillis, soigneusement revêtus de la robe nuptiale, nous mangerons le pain de vie jusqu'au rassasiement, nous boirons jusqu'à l'extase le vin de l'immortalité, nous connaîtrons la vertu, la joie, les transports de communions brûlantes, le torrent de la vie coulera dans les veines et les artères de notre âme et nous entraînera à cette autre communion, où l'écorce du sacrement aura disparu, où l'ombre du mystère se sera dissipée, où nous goûterons et nous saurons, dans la pleine lumière et dans la parfaite félicité, combien le Seigneur est doux. Mais c'est la foi, la foi immaculée, la foi sans hésitation, la foi invincible, qui nous met en ces rapports intimes et bienheureux avec le Christ et sa divinité. O Maître suprême des pensées, des vouloirs, des amours, gravez en nous cette foi victorieuse, ranimez-la dans le cœur de tous les habitants de notre pays, afin qu'ici-bas il n'y ait qu'une France, la France consacrée à l'Eucharistie, afin qu'au delà des siècles il n'y ait qu'une France, la France enivrée de votre gloire et de votre félicité. C'est au nom de nos pasteurs, c'est au nom de tous ceux qui sont nés ou naîtront sous notre ciel, qu'ému jusqu'aux dernières fibres de ma substance, je vous adresse cette prière de l'incomparable Docteur qui vous a chanté :

Iesu quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud, quod tam sitio;
Ut te revelata cernens facie,
Visu sim beatus tuae gloriae.

Jésus, qu'aujourd'hui ma foi n'aperçoit que sous le voile,
Exaucez, je vous en supplie, le désir qui me consume.
Révélez-moi votre face.
Et faites que je sois à jamais heureux dans la contemplation de votre gloire!
Amen, amen, amen.

Après ce triple *Amen* que l'orateur prononça « ému jusqu'aux dernières fibres de sa substance », les acclamations de la foule, emportée par la force et la conviction de cette éloquence, éclatèrent impétueuses. Le spectacle était grandiose (1).

Mgr Izart, archevêque de Bourges, devait parler ensuite de la *Première merveille de la Consécration : changement de toute la substance du pain et du vin dans toute la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ*. Empêché de venir par un devoir douloureux de famille, le très doctrinal et éloquent prélat dut se contenter d'envoyer le texte de son exposé, que la voix nuancée et pénétrante de S. Em. le cardinal Dubois porta à tous les auditeurs et fit goûter de tous.

(1) « Les discours commencent, a écrit M. le chanoine Mury, dans sa brochure *Trois grandes manifestations nationales de la vie catholique en France en juillet 1923* (Autun, 1924). Ils seront longs, porteront sur des points difficiles, par exemple sur la transsubstantiation, sur les relations des accidents et de la substance, sur l'application du sacrifice de la Croix. Mais ils seront prononcés par de tels maîtres de l'éloquence et de la doctrine religieuse et ils célébreront l'Eucharistie devant une foule si ardemment croyante et aimante qu'ils seront hachés d'applaudissements, jusqu'à ce que chaque soir retentisse, infiniment émouvant, le *Credo* final. »

THÈSE PRÉSENTÉE PAR S. G. Mgr IZART

La Transsubstantiation eucharistique

Eminences,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Le fait de la présence réelle de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement vous a été démontré avec la précision, la clarté et la haute éloquence qui caractérisent l'éminent prédicateur de Notre-Dame.

Le pain que Notre-Seigneur tenait dans ses mains divines n'était donc pas le signe ou la figure de son corps : c'était son corps véritable, *vere*. En lui, on ne communie pas seulement à la vertu sanctificatrice du Christ par une simple manducation spirituelle : on reçoit le Christ lui-même dans toute la réalité de son être, de son humanité et de sa divinité, *realiter*. Enfin, ce n'est pas un corps localement étendu dans l'espace, avec sa quantité dimensive extérieure, que nous possédons dans l'Eucharistie, mais la seule et totale substance de ce corps, uni au sang, à l'âme et à la divinité de Jésus-Christ, *substantialiter*.

Le fait de la présence réelle repose donc sur une base indestructible : la parole même de Jésus-Christ, et telle est l'éblouissante clarté de cette divine parole, que Luther lui-même, après s'être épuisé à en détourner son regard, n'hésitait pas, en présence de ses disciples, à faire cet aveu : *Je me sens enchaîné : le texte de l'Evangile est trop clair* (1).

Sans doute la présence réelle confond notre raison en même temps qu'elle ravit notre cœur; mais, parce qu'elle s'appuie sur l'infaillible parole de Jésus-Christ, notre raison, si elle n'a pas l'intrinsèque évidence du dogme eucharistique, a du moins, pour se rassurer, l'équivalente évidence de l'autorité de Dieu.

Pourquoi donc vouloir franchir le seuil de ce mystère? N'y a-t-il pas de la témérité à essayer de soulever le voile qui nous en dérobe les insondables profondeurs! Ne l'appelle-t-on pas le *Mystère de la foi* (2), le *Mystère des mystères* (3), pour marquer que toutes les merveilles sont concentrées en lui et que Dieu s'est plu à accumuler dans l'Hostie tous les prodiges de sa puissance à l'instant même où il versait en elle tous les trésor de son amour?

Mais puisque qu'on nous a confié la périlleuse mission de mettre sous vos yeux ce mode de la présence réelle que la sainte Eglise nomme la

(1) *Iam saepe gravibus curis in hac materia desudavi; verum ego me captum video : textus Evangelii nimis est apertus.* Luther, *epist. ad Argentinenses.*
(2) Liturgie.
(3) Saint Denys.

transsubstantiation, qu'il nous soit permis de vous conduire, tout d'abord, à travers les aridités des formules scolastiques; elles auront du moins l'avantage d'éclairer les avenues du mystère lui-même. Nous essayerons de répondre ensuite à cette question de notre programme : Qu'est-ce que la transsubstantiation?

*
* *

Est-il superflu de dire que, dans cette étude où la brièveté est un bienfait pour les auditeurs et un danger pour l'orateur, nous aurons pour guide le Docteur angélique, celui-là même à qui Jésus disait un jour : « Autant que l'homme peut le comprendre sur la terre et l'exprimer humainement, tu as bien écrit de ce Sacrement de mon Corps. » (1)

I. Remarques préliminaires.

I. Il est nécessaire, en premier lieu, de comprendre la composition des corps. Un corps se compose de deux éléments : la *substance* et les *accidents*. Les accidents sont l'élément visible et tangible, c'est la dimension, la saveur, le poids, la couleur, tout ce qui sert à localiser un corps et à lui permettre d'agir. Or, ni l'étendue d'un corps, ni son poids, ni sa couleur, ni sa force de résistance n'existent en eux-mêmes : ils ont besoin d'un support caché qui échappe à l'imagination et aux sens et que l'on nomme la substance. Fond constitutif de l'être, la substance en est comme le cœur. Elle est ce par quoi un être est ce qu'il est et se suffit à lui-même; non certes qu'il n'ait besoin du concours de Dieu pour se maintenir dans l'existence, mais en ce sens qu'il est complet en lui-même, distinct des autres êtres et doué d'une existence indépendante de la leur.

Ainsi la substance du pain, bien qu'elle nous soit connue par les accidents extérieurs qui la recouvrent et la mettent en contact avec nos sens, est un fond caché, inaccessible et à nos sens et à notre imagination. Ce n'est pas elle que l'on voit, que l'on touche, que l'on mesure, que l'on pèse, que l'on savoure : elle est indépendante de toutes ces apparences, et, sous la succession des accidents qui peuvent se mouvoir et varier autour d'elle, elle demeure invariable dans l'intimité de l'être qu'elle constitue. Divisez donc à l'infini un pain. Quelles que soient sa quantité, sa forme, sa couleur; qu'il soit réduit aux infimes proportions d'un atome, la substance du pain ne change pas; vous pourrez avoir plus ou moins de pain, vous n'aurez jamais plus de substance de pain.

II. La substance corporelle, à son tour, est constituée par deux éléments, invisibles comme elle : un élément que j'oserais appeler imprécis, indéterminé, commun à tous les êtres corporels : c'est la *matière première;*

(1) *Bene de hoc mei Corporis Sacramento scripsisti... sicut ab homine in via potest intelligi et humanitus definiri.* (Guillaume de Tocco, *Vie de saint Thomas.*)

puis un élément déterminant, spécifique, différentiel, qui fait sortir la matière première de son indétermination et la fixe dans une nature d'être spéciale : on l'appelle la *forme*.

III. Tandis que les formes extérieures sous lesquelles les corps nous apparaissent sont dites accidentelles, la forme qui affecte intrinsèquement la matière première de la substance et qui en spécifie la vraie nature, est appelée forme substantielle.

IV. Ces notions philosophiques nous aideront à comprendre les divers genres de conversion dont la transsubstantiation eucharistique occupe le sommet.

Lorsqu'un être subit un changement extérieur dans sa dimension, sa couleur, etc., il s'opère en lui une conversion purement accidentelle dont le fond de sa substance n'est nullement affecté. Si, au contraire, le changement s'opère dans la substance elle-même en la dépouillant de sa forme spécifique pour lui en substituer une nouvelle, mais en lui laissant sa matière première, ce changement est une conversion substantielle, dite transformation. C'est ainsi que le froment perd sa forme substantielle en devenant du pain. Il en est de même du pain quand il se change en chair humaine.

Il est bon de remarquer que, dans les transformations, la matière première *demeure* sous la succession des formes substantielles qui la marquent de leur empreinte spécifique.

V. Or, s'il y avait dans la nature un pouvoir transformateur qui allât saisir, dans la substance d'un corps, non seulement sa forme intrinsèque spécifique, mais sa matière première elle-même, pour lui substituer une substance totalement nouvelle, il y aurait là une conversion radicale, et l'être substantiel, en qui se terminerait cette conversion, ne recevrait aucunement l'apport d'une matière première totalement disparue.

C'est là toute l'idée contenue dans le mot de *transsubstantiation*.

La transsubstantiation, atteignant le fond même d'un être jusqu'à la matière première, c'est-à-dire jusqu'à cette chose indéterminée que l'on dirait intermédiaire entre l'être et le non-être et presque voisine du néant, il n'est pas étonnant que la nature ne nous offre aucun exemple de transsubstantiation des corps. Cette opération ressemble trop à une annihilation et à une création pour que Dieu ne l'ait point réservée à sa seule puissance.

VI. Voici enfin une dernière observation préliminaire. Puisque la substance est, dans sa constitution intime, indépendante de ses accidents, bien qu'il soit vrai qu'aucune force créée ne peut nous présenter une substance dépouillée des accidents qui l'actualisent, on ne saurait pourtant dénier à Dieu le pouvoir de séparer l'être de la substance de l'être des accidents, la substance du pain, par exemple, de sa quantité dimensive. — Les accidents, direz-vous, ont besoin d'un support. — Qu'à cela ne tienne! Que,

dans l'ordre naturel, ce support soit naturellement la substance, cela se conçoit. Mais puisque c'est Dieu qui donne à la substance le pouvoir de soutenir les accidents, ne peut-il pas faire, directement et par lui-même, ce qu'il fait par les causes secondes, et dès lors soutenir les accidents après leur avoir ôté le support naturel de la substance? — Cela s'appellera un miracle? mais c'est un mot qui n'effraye pas sa puissance créatrice; et, hors le cas isolé où il lui plairait d'en user, la loi générale qui régit, dans le monde, les substances et les accidents n'en serait nullement ni troublée ni modifiée.

II. La Transsubstantiation.

A la lumière de ces principes, demandons-nous quel est le mode dont s'opère la présence réelle de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement.

L'Eucharistie a une telle importance dans l'Eglise que l'erreur, après avoir fait semblant de l'ignorer ou de la tolérer pendant neuf siècles, devait fatalement ou la nier ou la défigurer.

L'on vous a dit à quel échec ont abouti ses négateurs systématiques. Luther lui-même a pu leur répondre qu'ils lui auraient rendu un grand service s'ils avaient pu réussir dans leur entreprise sans martyriser les textes.

Vaincue sur le terrain du fait, l'erreur a essayé de prendre sa revanche sur la question du mode. Avec Bérenger de Tours, elle affirme, au XI^e^ siècle, que le Verbe s'unit hypostatiquement au pain et que, dans l'Eucharistie, nous recevons, conjointement avec le corps de Jésus-Christ, un pain divinisé : c'est l'erreur de l'*impanation*. Le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elle dégrade le Verbe divin qui, après ne s'être incarné qu'une seule fois, serait soumis à des impanations successives et innombrables; c'est que, si, sous les apparences eucharistiques, il y avait à la fois un pain divinisé et le corps de Jésus-Christ, le Sauveur n'aurait pas pu dire : *Ceci est mon corps qui sera livré pour vous*. Ces paroles excluent donc manifestement tout autre corps que le corps de chair immolé sur la Croix.

Le même argument va nous servir à réfuter l'erreur de la *consubstantiation* inventée par Luther.

D'après lui, Jésus-Christ ne divinise pas le pain, mais il se met en lui, sous lui, avec lui; il l'envahit, il s'en enveloppe, il y réside comme le fer est dans le feu : *in pane, sub pane, cum pane*. Langage bizarre qui faisait dire aux calvinistes : « *In, cum, sub, totum fallunt monosyllaba mundum*. Dans, sous, avec, c'est par un monosyllabe qu'ils trompent le monde entier. »

Luthériens et Calvinistes sont donc mal venus à s'insurger contre le dogme catholique. Puisque leurs formules sont l'objet de leurs propres persiflages, sommes-nous obligés de les prendre au sérieux? Bornons-nous à exposer le mode de la présence réelle et à tirer de sa démonstration la fausseté de la conception luthérienne.

Après les Conciles de Rome, de Latran et de Florence, le Concile de Trente s'exprime ainsi : « Si quelqu'un prétend que, dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin demeurent conjointement avec le corps et le sang de Jésus-Christ, et s'il nie cette admirable et singulière conversion de toute la substance du pain en son corps et de toute la substance du vin en son sang, sous les seules espèces du pain et du vin qui demeurent, conversion que l'Eglise catholique appelle du nom très approprié de transsubstantiation, qu'il soit anathème! »

Trois vérités sont contenues dans cette déclaration conciliaire : 1° C'est, d'abord, que le corps et le sang de Jésus-Christ sont substantiellement présents dans l'Eucharistie; 2° c'est que, sous les espèces, il n'y a plus la substance du pain et du vin; 3° c'est que la présence du corps et du sang de Jésus-Christ, ainsi que la disparition du pain et du vin, ont un lien de cause à effet, une étroite connexion produite par la conversion d'une substance dans une autre, et que cette conversion doit s'appeler de son vrai nom une *transsubstantiation*.

Quiconque nie ces trois vérités est formellement hérétique. Quant au mot de transsubstantiation, il exprime trop bien ces vérités pour que, en refusant de l'employer, on ne soit pas suspect d'hérésie.

Dans cette courte étude, il nous est impossible de montrer que cette vérité catholique est contenue, en termes équivalents, dans les écrits des Pères et des Conciles. Qu'il nous soit donc permis d'aborder directement l'examen du texte évangélique en nous bornant à la seule conversion du pain au corps de Jésus-Christ.

*
* *

Ceci est mon corps, dit Jésus en montrant du pain. Par la vertu efficace de ces paroles, la substance du pain est si fortement saisie qu'elle abdique tout son être intime pour ne conserver que sa forme extérieure ou ses apparences, désignées par le pronom démonstratif *hoc, ceci*. Et cette abdication est telle qu'en cédant la place au corps de Jésus-Christ qui la convertit elle ne lui apporte, contrairement à ce qui se produit dans les transformations ordinaires, aucun vestige d'elle-même, pas même celui de sa matière première, et qu'elle s'efface totalement sous l'action de la puissance divine qui la change au corps de Jésus-Christ.

En effet : 1° Si, après la Consécration, le pain restait sous les espèces eucharistiques, qui ne voit la fausseté de ces paroles du Sauveur : *Ceci est mon corps?* Car enfin, le pronom *hoc*, d'après son sens naturel, désigne tout ce qui est présent sous les espèces qu'il nous montre. Si donc la substance du pain restait encore, elle serait comprise dans la désignation faite par le mot *hoc, ceci;* et, dans ce cas, c'est faussement que le Sauveur aurait dit : *Ceci est mon corps.*

2° La force de cet argument est rendue plus grande encore par les autres paroles que Jésus ajoute : « Ceci est mon corps *qui sera livré pour vous.* » Donc tout ce qu'il y a sous les apparences eucharistiques, ce n'est pas un

composé de pain et d'un corps de chair, mais le corps, et celui-là seul, qui sera livré, le seul corps du Sauveur immolé sur la croix.

3° Et ce qui prouve encore que Jésus a voulu exclure la présence simultanée du pain et de son corps, rêvée par Luther, ce sont les paroles mêmes de la promesse : *Le pain que je vous donnerai, c'est ma chair livrée pour le salut du monde;* donc, sa chair seule, et non sa chair associée à du pain, ce que l'on ne saurait admettre sans violenter le texte évangélique et sans que Jésus-Christ n'exposât ses disciples à l'adoration d'une simple matière, à l'idolâtrie.

4° Enfin, notre démonstration acquiert une valeur nouvelle de l'analyse du pronom *hoc, ceci.*

Dans la conception luthérienne, il exprimerait à la fois le pain et le corps de Jésus-Christ, de même qu'en désignant le feu dans lequel est plongé le fer incandescent on dit : c'est du fer.

Examinons ce sophisme. Quand deux substances sont dans un même lieu, l'une sensible, révélée par ses accidents propres, et l'autre invisible, ces deux substances sont dans un tel rapport que la substance invisible ne peut pas être désignée par le pronom *hoc, ceci,* à moins que, de sa nature, ou par l'usage, ou par l'intention manifestée par celui qui parle, l'objet apparent n'ait cette vertu de désignation. Dans l'exemple du fer et du feu, quand je dis en montrant le feu : *Ceci est du fer,* chacun comprend que le mot *ceci* désigne la substance invisible du fer sous le feu qui la couvre. Si je dis, en montrant un verre opaque qui renferme du vin : *Ceci est du vin,* je ne trompe personne, parce que le verre désigne assez la nature de son contenu.

Si, au contraire, je cache un louis d'or dans une pomme, puis-je dire en montrant ce fruit : *Ceci est de l'or?* Non, parce que, ni de sa nature ni d'après l'usage, l'objet sensible que je montre n'a aucun rapport avec l'objet invisible qu'on voudrait lui faire désigner.

Quand donc Jésus-Christ, en montrant du pain, dit : *Ceci est mon corps,* nul ne peut conclure, à moins que le Sauveur ne l'affirme lui-même, qu'il veut désigner son corps de chair caché dans le pain matériel, parce qu'il n'existe aucun rapport, ni logique ni conventionnel, entre ces deux substances.

Il n'y a donc qu'une seule substance cachée sous les espèces eucharistiques : le *corps de Jésus-Christ.*

Mais le Concile de Trente ajoute que ce changement doit être appelé une conversion. Il nous plairait d'avoir, dans une classe de théologie, à dire quelles sont les conditions d'une conversion véritable et à montrer qu'elles sont réalisées dans l'Eucharistie. Mais, outre qu'il nous faudrait entrer dans le domaine des hypothèses pour essayer de donner leur vrai nom à la disparition du pain et à la production du corps de Jésus-Christ, nous avons le devoir de ne pas oublier, devant des fidèles peu habitués au langage théologique, que la transsubstantiation est la plus *singulière merveille* qui se

puisse concevoir, et que l'adoration d'un si grand mystère est la seule attitude qui convienne à un chrétien.

Il nous faut pourtant faire remarquer que, dans l'action consécratoire, il y a un lien de causalité, et non une simple succession, entre la présence du corps de Jésus-Christ et la disparition du pain, que l'une appelle l'autre sous le voile commun et permanent des espèces sacrées, et que ces espèces, d'abord soutenues, en vertu de leur inhérence, par la substance du pain, sont, dans l'Eucharistie, directement soutenues par la puissance même de Dieu. N'allez donc pas vous les représenter comme un vêtement qui touche le corps du Sauveur en le couvrant, car, réduit à l'état de substance inétendue et comme spiritualisée, ce corps sacré ne peut être le support d'aucune quantité mesurable.

*
* *

Et maintenant, mes vénérés auditeurs, faut-il nous imaginer que l'Eucharistie soit, selon le mot d'un auteur, « le sépulcre d'un corps mort et le vase funéraire où l'on a recueilli son sang »? (1) A Dieu ne plaise!

Le Christ, depuis sa Résurrection, est vivant d'une vie immortelle : *Christus resurgens ex mortuis iam non moritur* (2). Sans doute, sous l'Hostie, la vertu directe des paroles de la Consécration met le seul corps du Christ; et si une autre loi, étrangère au sacrement, ne lui associait son sang, son âme et sa divinité, sacramentellement ce serait un corps inerte, aux veines desséchées, aux organes éteints, au cœur vide de sang. Mais la loi de l'immortalité du Christ exige que, par voie de concomitance, le sang vienne aussitôt dilater son cœur et arroser ses veines, que sa très sainte âme, avec tous ses trésors de connaissances, avec toutes ses facultés d'intelligence et d'amour, continue de vivifier le corps eucharistique, et que le Verbe ne cesse pas d'envelopper de sa divinité la vivante humanité du Sauveur.

Il est donc vrai que l'Hostie, comme le ciel, possède tout Jésus, tout l'Homme-Dieu. Au ciel, Jésus règne dans la splendeur, l'étendue, l'action et toutes les qualités naturelles de son Corps glorieux; dans l'Hostie, il vit d'une vie invisible, inaccessible à nos sens et tellement secrète, quant à son corps, que, malgré la plénitude de ses organes, très réels quoique inétendus, il ressemble plus à un cadavre qu'à un vivant. Mais c'est toujours le même Christ glorieux qui nous voit — peut-être des yeux du corps, car d'illustres théologiens n'hésitent pas à croire qu'un miracle donne au Christ cette vision corporelle, — oui, c'est le même Jésus qui nous voit, qui nous entend, qui connaît nos besoins, qui compatit à nos misères, qui se réjouit de notre amour, qui est avide de se donner. Le trône du ciel le manifeste, l'Hostie de la terre le cache; mais si, par la foi, nous adorons en lui un Dieu caché, quand les voiles tomberont, c'est le même Christ que nous contemplerons dans l'éclat de sa gloire.

---

(1) MONSABRÉ, 67e conférence.
(2) *II Rom.* VI, 9.

Tel sera le sort du chrétien qui aura su réaliser moralement, dans son être propre, le mystère de la transsubstantiation. Oui, faire en nous le vide de nos misères morales, nous quitter nous-mêmes pour que la grâce sanctifiante amène la présence de Jésus sous le voile de notre humble personnalité, pouvoir dire, en un mot, avec l'apôtre saint Paul : « *Mihi vivere Christus est*, le Christ est ma vie » (1), telle est la voie qui conduira infailliblement nos âmes du tabernacle de la terre aux tabernacles éternels.

Un avis du secrétaire général fut donné ensuite au sujet de l'abstinence du lendemain au nom de S. Em. le cardinal archevêque de Paris, puis eut lieu la bénédiction solennelle des Eminentissimes cardinaux et des archevêques et évêques, et le *Credo* couronna triomphalement cette admirable séance.

II. DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 6 juillet.

La même foule d'auditeurs inlassables a rempli l'immense salle. Prêtres, laïques, hommes et femmes, religieuses aux costumes les plus divers, jeunes gens, jeunes filles, adolescents même, tel était l'auditoire auquel allaient parler un docte professeur, Mgr Breton, prélat de Sa Sainteté, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, et un illustre évêque, Mgr Rumeau, d'Angers.

Etaient présents les EEmes cardinaux Luçon, Dubois et Charost. De nombreux archevêques, évêques, abbés, prélats et autres personnages invités, occupaient l'estrade, comme la veille.

Après la prière, Mgr Odelin donna la parole à Mgr Breton sur le sujet inscrit au programme : *Deuxième merveille de la Consécration : les accidents du Corps et du Sang de Jésus-Christ n'apparaissent pas; les accidents du pain et du vin restent, séparés de leur substance.* Ce fut une très haute et très savante leçon de théologie, qu'un grand nombre d'auditeurs ne purent sans doute pas suivre complètement. Mais tous, grands et petits, savants et ignorants, ont sûrement compris les grands principes de foi sur lesquels l'orateur a établi sa thèse.

DISCOURS DE Mgr BRETON

Une merveille de l'Eucharistie.

Jésus-Christ a parlé ; l'Eglise a été établie pour redire jusqu'à la fin des temps la vérité que lui a enseignée son divin Fondateur, et nous croyons la vérité que Jésus-Christ a dite, uniquement sur l'autorité souveraine de sa parole, que l'Eglise ne cessera de faire entendre au monde, tant qu'il

(1) *I Phil.* I, 21.

plaira à Dieu d'y recruter ses élus. La vérité que Dieu a révélée, nous la connaissons par une faculté surnaturelle, nous la voyons dans une lumière supérieure à la raison, la foi que Jésus-Christ nous communique directement, et qui est une participation mystérieuse de la connaissance même de Dieu. Dès lors, la vérité que Dieu nous a révélée et que nous croyons sur la parole de Dieu n'est pas objet de science, parce que la science, au sens plein du mot, relève uniquement de la raison ; c'est la raison qui, seule, par son travail, construit la science.

Toutefois, l'esprit humain ne saurait, quel que soit l'objet de sa pensée, se dépouiller entièrement de lui-même. Le fond de l'esprit humain, c'est l'intelligence, et, quoi qu'il pense, l'esprit humain ordonne toujours sa pensée selon les lois de l'intelligence. C'est ainsi que la foi elle-même « cherche l'intelligence », elle l'appelle, oserons-nous dire, à son aide, comme si elle ne pouvait s'en passer. Plus la foi est vive, plus l'âme est pénétrée de la vérité qu'elle croit, plus elle sent le besoin de l'embrasser fortement, de l'enlacer de tous les liens, de toutes les facultés de la pensée, d'y mettre enfin, si l'on peut ainsi parler, le plus qu'elle peut de sa raison.

La théologie est née de ce besoin invincible, inhérent à l'esprit humain, de projeter sur toute vérité qui sollicite son attention, la lumière de l'intelligence. Même quand Dieu a parlé et qu'il est obligé de se soumettre à la parole de Dieu, l'esprit humain s'efforce de comprendre en quelque manière la vérité à laquelle il doit adhérer uniquement parce ce que Dieu l'a dite.

La théologie a donc pour objet d'introduire l'intelligence dans l'ordre de la foi, non pas qu'elle prétende y faire luire l'évidence rationnelle : ce serait une contradiction ; mais, sans diminuer en rien le mystère inviolable des vérités révélées, elle leur donne, en quelque sorte, un aspect scientifique en imprimant à l'exposé qu'elle en fait le double mouvement de la pensée rationnelle, l'analyse et la synthèse. Elle étudie chaque dogme, d'un côté, pour distinguer avec soin les divers éléments qui le constituent, et, de l'autre, pour démêler dans cet ensemble l'élément primordial, la vérité maîtresse à laquelle se peuvent rattacher toutes les autres, comme des conséquences à leur principe. L'intelligence a beau vouloir enfermer dans des cadres logiques la vérité qu'il a plu à Dieu de nous enseigner directement, présenter le dogme dans l'ordre et l'unité d'un système, elle ne le rend point pour cela plus intelligible ; au contraire, plus elle cherche à déterminer exactement, clairement la nature et la compréhension de son objet, plus elle y découvre de merveilles ; c'est comme un abîme qui semble se creuser toujours davantage, devenir plus insondable, à mesure que le regard en interroge les profondeurs.

Sans doute, la théologie — et c'est la seconde tâche qu'elle se propose en développant l'enseignement de l'Eglise — s'efforce d'accorder ensemble la foi et la raison. Mais elle n'y réussit jamais pleinement : elle se borne à démontrer que la droite raison n'est jamais contraire à la foi, ou encore à retrouver entre les vérités révélées et les idées rationnelles des rapports d'analogie et de convenance ; elle ne va guère plus loin. Pour établir entre

la foi et la raison un parfait accord, il faudrait pouvoir pénétrer le fond des conseils de Dieu, posséder l'entière compréhension de la vérité que Dieu nous a réservée pour la vie future. « Dieu, dit Bossuet, a le moyen de se faire entendre, mais il a le droit de se faire croire. Il peut, par sa lumière infinie, nous montrer, quand il lui plaira, sa vérité à découvert; et il peut, par son autorité souveraine, nous obliger à la révérer sans que nous en ayons l'intelligence... Il a partagé ces deux choses entre la vie présente et la vie future : l'évidence dans la patrie, la foi et la soumission durant le voyage. »

Dès lors, la règle fondamentale que doit suivre tout chrétien qui s'applique à la considération des mystères de la foi, pour en définir l'objet aussi exactement que cela lui est possible, c'est d'oublier entièrement les difficultés qui naissent de la raison et des sens, et d'employer toute son attention à écouter ce que Dieu a dit, avec la bonne volonté de croire les vérités qu'il a révélées, quelque étranges et quelque incroyables qu'elles puissent paraître.

I

Le dogme de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, comme toutes les vérités de notre sainte religion, et peut-être plus qu'aucune autre, présente ce caractère d'être tout ensemble lumineux aux regards de la foi et impénétrable à la raison. S'il ne s'agit que de savoir qu'elle est la doctrine de l'Eglise sur la présence réelle, rien n'est plus simple ni plus facile à entendre : cette vérité, en effet, nous est proposée, sans la moindre ambiguité, dans les termes les plus précis et les plus clairs. L'enseignement de l'Eglise, en cette matière, consiste à nous rappeler les paroles de Jésus-Christ et à nous les expliquer littéralement : l'Eglise nous prescrit simplement d'écouter Jésus-Christ et de croire ce qu'il a dit comme il l'a dit. Jésus prend du pain et dit : Ceci est mon Corps; c'est donc son Corps. Jésus prend du vin et dit : Ceci est mon Sang; c'est donc son Sang. Jésus-Christ fait ce qu'il veut; en parlant, il opère ce qu'il dit; nous devons donc croire aussi simplement qu'il a parlé. Tel est, en substance, l'enseignement de l'Eglise, et, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, la raison dont elle l'appuie.

Cependant, après comme avant les paroles sacramentelles, nous voyons dans les mains de Jésus-Christ, dans les mains du prêtre qui parle en son nom, du pain et du vin; rien n'est changé par l'effet de ces paroles dans l'état extérieur de l'objet qui nous est présenté. Prenez exactement, nous dit l'Eglise, la parole de Jésus-Christ pour ce qu'elle signifie. Jésus-Christ ne nous dit pas qu'il va changer les apparences du pain et du vin; il dit seulement, en prenant le pain et le vin : Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang; croyez donc, comme vous le dit Jésus-Christ, que ce qu'il tient dans ses mains, c'est son Corps, c'est son Sang; et puisque vous avez, après qu'il a parlé, les mêmes impressions sensibles qu'avant, croyez qu'il laisse subsister tous les effets naturels du pain et du vin, tels qu'ils étaient avant le changement qu'il vient d'opérer. Celui qui parle est d'une puissance qui domine toute la nature, et qui, pour changer le pain en son Corps et le vin

en son Sang, bien qu'il ne paraisse au dehors aucune trace de ce changement, n'a besoin que de le vouloir.

Si on eût conservé sans raffinement l'intelligence droite et naturelle de ces paroles : Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang, l'Eglise aurait cru expliquer suffisamment la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en disant comme elle l'a fait durant des siècles, qu'il y donne son Corps et son Sang. Mais depuis qu'on a prétendu que Jésus-Christ n'est présent dans l'Eucharistie qu'en figure, ou par son esprit, ou par sa vertu, ou par la foi, il a fallu que l'Eglise, pour ôter toute ambiguïté, affirmât la vérité d'une manière plus explicite. C'est ainsi qu'elle a été amenée à dire que la substance du pain est changée en la substance du Corps de Jésus-Christ et que la substance du vin est changée en la substance de son Sang, et qu'après la Consécration il ne reste du pain et du vin que les *espèces*.

Ces mots de *substance* et d'*espèces* sont à peu près le seul commentaire que l'Eglise ait jugé à propos d'introduire dans l'explication littérale des paroles par lesquelles Notre-Seigneur nous a révélé sa présence eucharistique. Elle n'a fait d'ailleurs qu'user de son droit et remplir son devoir d'interprète autorisé de la parole de Dieu. Chargée d'enseigner aux hommes les vérités que lui a communiquées son divin Fondateur, elle est obligée, quand l'heure vient de les démêler des erreurs dont l'hérésie a tenté de les corrompre, et, pour cela, de les définir dans des formules précises, elle est, dis-je, obligée de se servir, si elle veut être entendue, de la langue du temps où elle parle, d'employer dans l'exposition de la doctrine révélée, sans la subordonner ni l'enchaîner à un système philosophique, les termes les plus propres à en donner une notion exacte et claire. C'est ce qu'elle a fait, en disant que le changement qui se produit à la Consécration est un changement de substance, une *transsubstantiation*. Le sens commun distingue, en effet, dans un corps, deux choses intimement unies et parfaitement distinctes : la substance de ce corps et ses propriétés. La substance est l'être même du corps, ce par quoi il est ce qu'il est et non un autre, il a ou peut avoir telles propriétés déterminées et non d'autres. Les propriétés naissent de la substance et y sont attachées, mais elles s'en distinguent puisqu'elles peuvent changer sans que la substance cesse d'être la même. Nos sens ne perçoivent d'un corps que ses propriétés. Quant à la substance qui est le fond même de son être, elle échappe à nos sens, notre imagination ne saurait se la représenter, la raison seule la conçoit comme le support et le principe nécessaire de toutes les propriétés.

La parole de Dieu, dans la Consécration, « opérant ce qu'elle signifie », élimine donc du pain et du vin ce qui est proprement le pain et le vin, c'est-à-dire, leur substance ; elle ne touche pas aux apparences, aux qualités sensibles du pain et du vin. Du même coup, elle place sous ces apparences, sous ces *espèces*, pour employer le mot consacré, ce qui est proprement le Corps et le Sang de Jésus-Christ, la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ, sans leurs apparences ou espèces.

La théologie s'est appliquée à préciser le sens et la portée de ces deux

vérités définies par l'Eglise ; elle a tâché d'en discerner les éléments, et, en faisant cette analyse, elle a mis en lumière d'ineffables merveilles. Nous disons : des merveilles et non des miracles. Le miracle, au sens usuel du mot, est une dérogation sensible aux lois de la nature, une intervention extraordinaire et manifeste de l'action divine qui a d'ordinaire pour objet de fortifier la foi. Au contraire, « les grandes choses » que Dieu fait dans la sainte Eucharistie n'éclatent point au dehors; imperceptibles aux sens, elles ne nous sont connues que par la foi.

La parole de Dieu, dans la Consécration, opère, disons-nous, un changement de substances; elle substitue à la substance du pain et du vin qui disparaît totalement la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ sous leurs apparences ou *espèces*. Qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il se produit dans la personne de Notre-Seigneur, et en particulier dans son Corps et dans son Sang un changement analogue à celui qu'il opère dans le pain et le vin ? A Dieu ne plaise, il n'y a en Jésus-Christ, au moment de la Consécration, ni division ni séparation d'aucune sorte.

« Ceci est mon Corps », dit Jésus-Christ, il fait ce qu'il dit : c'est donc son Corps, tel qu'il est, au moment où la parole toute-puissante est prononcée. Or, la personne de Jésus-Christ est une; son Corps n'est pas séparé de son Sang ni de son âme ni de sa divinité. Dès lors, si la parole de Jésus-Christ a pour effet direct de mettre son Corps sous l'espèce du pain, son Sang sous l'espèce du vin, Jésus-Christ cependant se trouve tout entier sous chaque espèce par une suite nécessaire de l'état d'immortalité dont il jouit.

C'est de même une conséquence de son état qu'il ne puisse subir aucun changement dans son existence, quels que soient d'ailleurs les prodiges que son infinie bonté lui a inspiré d'accomplir pour vérifier cette parole : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Ce qui change par l'effet de sa présence dans le sacrement de l'Eucharistie où il se met, si l'on peut dire, dans nos mains, ce sont ses rapports avec les créatures, et ce sont les créatures dont il dispose souverainement pour faire ce qu'il veut, qui prennent sous sa main les conditions d'existence qu'il lui plaît de leur imprimer, pour les faire servir à ses desseins. Quant à lui, il reste, au sein des changements qu'il opère dans les créatures, dans le pain et le vin, il reste, dis-je, tel qu'il est, toujours le même, dans sa divinité, dans son humanité, sans ressentir le moindre contre-coup des changements ni des mouvements qu'il produit dans ses créatures.

Ainsi, quand nous disons que le Corps de Jésus-Christ est présent en substance sous les espèces du pain et du vin, ce serait une erreur des plus grossières de penser que Jésus-Christ subit dans son Corps un changement analogue à celui qu'il accomplit dans le pain et le vin, qu'il détache de son Corps toutes les qualités qui le distinguent pour n'en laisser subsister sous les espèces du pain et du vin que la substance. Le Corps de Jésus-Christ est tout entier dans l'Eucharistie, avec toutes ses qualités, ses traits particuliers, ses proportions; mais il y est « à l'état de substance », comme parle saint Thomas, ou « d'esprit », disent les Pères. La substance

en elle-même n'est pas limitée, circonscrite en un lieu comme le corps que nous voyons ; elle est comme un esprit, sans étendue, en dehors de l'espace. Votre âme est à la fois et tout entière dans chacune des parties de votre corps qu'elle anime. Ainsi en est-il de la substance : elle est partout où elle exerce son action et elle n'est nulle part, puisqu'elle n'occupe aucune portion de l'espace. Tel est précisément le mode d'existence qu'a revêtu dans l'Eucharistie le Corps de Jésus-Christ : rien ne transparaît de sa présence ni pour nos sens ni même dans la nature de ce Corps ; qui est là sous les espèces du pain et du vin, nous ne voyons rien, nous ne pouvons rien voir ; bien plus, ce Corps qui est sous les voiles eucharistiques, le même que dans le ciel, puisqu'il n'y a pas deux corps de Jésus-Christ, sans subir en lui-même aucun changement, n'est soumis à aucune des lois de la matière, en particulier, ni à l'étendue ni au mouvement local. C'est un corps vivant, organisé, composé de parties distinctes et reliées entre elles, dont chacune a sa forme et ses proportions, et cependant, il est, sous les espèces sacramentelles, sans rapport avec l'espace ; il n'occupe pas plus de place où il est que l'âme dans le corps. Sans rien perdre des qualités qui lui sont propres, il participe en quelque sorte à la simplicité des êtres spirituels, en ce sens qu'il est sous les espèces du pain et du vin, non pas comme dans un lieu qui servirait à le mesurer, où il aurait ses limites marquées par la portion d'espace où se produit son action, mais il y est à la manière des esprits, tout entier dans l'hostie, tout entier dans chaque partie de l'hostie. N'ayant point d'étendue dans le sacrement de l'Eucharistie, le Corps de Jésus-Christ ne change point de place pour être présent sur tous les points du globe où un prêtre célèbre les saints mystères. Jésus-Christ est présent partout où un prêtre l'appelle par les paroles évocatrices de la Consécration auxquelles il ne peut pas résister, et cependant il ne quitte point le ciel où son règne, qui n'aura point de fin, ne saurait avoir d'interruption. Jésus-Christ multiplie sa présence, mais non pas sa personne ni son Corps ; il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, un seul Corps de Jésus-Christ, le même absolument, essentiellement au ciel, et sur tous les autels, dans tous les tabernacles où « il vient, comme il l'a dit, donner la vie au monde ».

Ces merveilles si étonnantes, si incompréhensibles, nous les croyons sans avoir égard aux raisons que l'esprit humain a cru devoir imaginer pour y découvrir quelque vraisemblance. Mais une fois la vérité établie sur son unique fondement, la parole de Dieu, il est permis de se demander comment Dieu peut faire que le Corps de Jésus-Christ, tout en gardant ses propriétés, ses proportions, soit affranchi, dans le sacrement eucharistique, de toutes les lois qui déterminent l'état extérieur des corps et devienne, pour employer une expression dont se servaient les Pères, « un corps spirituel ». Cette recherche peut être même, comme dit Bossuet, « un honnête exercice de l'esprit », à la condition de n'en pas faire dépendre la foi des mystères et l'intelligence de la parole de Dieu. Il est, en effet, de toute évidence — la remarque est de saint Augustin — que nous ne saurions refuser à Dieu cet avantage de pouvoir faire plus que nous ne pouvons comprendre. Les grands

scolastiques ont émis au sujet de la présence sacramentelle de Notre-Seigneur, pour accorder les révélations de la foi avec les données de la raison, des vues subtiles et profondes; il n'est pas possible de les résumer, encore moins de les discuter brièvement; force nous est donc de les laisser aux disputes de l'Ecole. Ont-ils prétendu établir rationnellement la possibilité de la présence sacramentelle dans tout l'éclat des merveilles que je viens de vous rappeler? Non, sans doute, ils savaient bien qu'il y a là un mystère qui passe la raison. Tous leurs raisonnements, tous leurs essais de démonstrations n'ont eu et ne pouvaient avoir qu'un résultat, qui suffit, c'est de montrer que si la raison est incapable de prouver la possibilité de la présence de Notre-Seigneur sous les espèces sacramentelles, avec les caractères merveilleux qui la distinguent, elle est de même absolument sans droit d'en affirmer l'impossibilité. La foi nous apprend que, ces merveilles, Dieu les réalise tous les jours; dès lors la raison n'a qu'à se soumettre aux faits établis et à déclarer qu'ils sont possibles puisqu'ils sont certains. « Le premier principe qu'il faut poser pour entendre l'Ecriture, a écrit Bossuet qu'on ne se lasse jamais de citer, c'est qu'il n'y a rien qu'il ne faille croire, quand Dieu a parlé, de sorte qu'il ne faut pas mesurer à nos conceptions le sens de ses paroles, non plus que ses conseils à nos pensées ni les effets de son pouvoir à nos expériences. Loin de forcer, ajoute-t-il, les paroles de l'Ecriture sainte pour l'accommoder à notre raison et au peu que nous connaissons de la nature, nous croirons plutôt que le Fils de Dieu forcera par sa puissance infinie toutes les lois de la nature pour vérifier ses paroles dans leur intelligence la plus naturelle. » Newmann, s'expliquant dans un de ses livres sur les motifs de sa conversion, écrivait : « On dit que la doctrine de la transsubstantiation est difficile à croire. Je n'ai pas cru cette doctrine avant d'être catholique. Je n'ai eu aucune difficulté à la croire, aussitôt que j'ai été persuadé que l'Eglise catholique romaine est l'oracle de Dieu, et qu'elle a déclaré que cette doctrine fait partie de la révélation originelle. C'est difficile, impossible à imaginer, je l'accorde, mais comment est-ce difficile à croire?... Je ne puis dire *comment* cela est? mais je dis : pourquoi cela ne serait-il pas? Qu'est-ce qui s'y oppose? Que sais-je de la substance ou de la matière? Juste autant que les plus grands philosophes, c'est-à-dire rien du tout. » Voilà le langage du bon sens quand il s'agit des mystères de la foi. Oui, que savons-nous de la matière, de l'espace, de la nature intime des corps? Quand on nous parle de ces choses, notre imagination entre en jeu plus encore que notre raison; nous n'arrivons pas, dans l'effort de la réflexion, à dégager les idées que nous tâchons de nous former de ces choses, des images dont elles s'enveloppent naturellement. Ce que c'est que la matière, ce que c'est qu'un corps pour nos sens, nous pouvons le dire; quel est le fond, l'essence irréductible de la matière, des corps, nous n'en savons rien. Mais s'il en est ainsi, comment pourrait-on tirer de l'essence de la matière et des corps une objection recevable contre les merveilles qu'implique la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie? Si quelqu'un ose avancer qu'il y a entre les vérités que la foi nous enseigne

Phot. Harlingue.

L'estrade du Trocadéro pendant une Assemblée générale. Mgr Breton lit son discours (6 juillet).

à ce sujet et les données essentielles de la raison, une opposition irréductible, nous pouvons lui répondre : « Vous croyez entendre le témoignage de la raison contre la foi, vous vous trompez, vous n'écoutez que vos sens et votre imagination ; la raison, elle, ne vous dit rien, elle ne peut rien vous dire, elle manque des premières idées de la question que vous lui demandez de résoudre. »

II

Nous ne sommes pas au bout des étonnements que provoque la considération de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Appliquons-nous maintenant à l'examen de cette autre vérité qui est une partie intégrante du mystère, à savoir qu'en vertu des paroles de la Consécration, la substance des éléments dont Jésus-Christ se sert pour l'accomplir disparaît et que « restent seulement, nous dit le Concile de Trente, les espèces du pain et du vin ». Après comme avant la Consécration, nos sens perçoivent la même couleur, la même forme, la même odeur ; enfin, d'un mot, rien n'est changé dans la perception des sens. Pour désigner l'objet de cette perception, l'Eglise se sert du mot les *espèces*, qui signifie exactement les apparences. Qu'est-ce à dire ? L'Eglise veut-elle nous faire entendre que les impressions des sens qui nous viennent de l'hostie consacrée ne correspondent à aucune réalité ? Il s'est trouvé, en effet, des théologiens qui, s'inspirant du système de Descartes sur l'essence de la matière, ont soutenu cette opinion. Selon Descartes, comme chacun le sait, la substance de la matière c'est l'étendue, et toutes les propriétés des corps se ramènent à des mouvements de l'étendue. Supprimez la substance du pain et du vin, c'est-à-dire, selon Descartes, leur étendue, il n'y a plus de mouvements d'une étendue qui n'existe plus et, par suite, il ne reste plus sur l'autel aucune qualité sensible du pain et du vin ; nous éprouvons bien les mêmes impressions des sens, mais ce ne sont que des sensations que Dieu produit lui-même directement dans nos sens et qui ne correspondent à rien dans la réalité. Cette opinion n'est pas soutenable, pour cette raison très simple que les décisions doctrinales du Concile de Trente ont précédé d'au moins trois quarts de siècle les conceptions de Descartes. Et puis, je vous l'ai déjà dit, l'Eglise ne canonise aucun système philosophique pour y plier son enseignement ; l'Eglise parle le langage du sens commun, parce qu'elle s'adresse à tout le monde, à ceux qui ont étudié la philosophie et à ceux qui l'ignorent. Le sens commun, vous ai-je dit, distingue dans un corps le fond de l'être, la substance qui est une chose et les qualités ou accidents ou espèces — peu importe le nom — qui en sont une autre ; ce sont là deux réalités vraiment distinctes quoique, dans l'ordre naturel, indissolublement unies. Or, en vertu de la Consécration, la substance du pain et du vin disparaît ; les qualités sensibles, les *espèces*, *restent*, nous dit le Concile de Trente. C'est un prodige incompréhensible ! Oui, sans doute, mais la parole de Dieu nous est une garantie absolue que ce prodige s'accomplit. Il s'agit pour nous, non pas de comprendre « l'œuvre de Dieu », mais d'entendre clairement et de croire fermement la vérité qu'il

nous fait enseigner par son Eglise. Est-ce donc une vérité de foi que les espèces du pain et du vin subsistent réellement quoique séparées de leur substance par la Consécration? L'Eglise n'a pas défini formellement cette vérité. Mais, pour qui sait l'histoire, la pensée du Concile de Trente n'est pas douteuse; il a nettement affirmé la permanence réelle, dans le mystère de la transsubstantiation, des qualités sensibles du pain et du vin. C'est une vérité de foi qu'après la Consécration il n'y a plus sur l'autel du pain et du vin, que la substance du pain et du vin n'existe plus, malgré les apparences toujours les mêmes. C'est une vérité certaine, enseignée par l'Eglise, bien qu'elle ne nous fasse pas, peut-on dire, une obligation absolue de la professer, sous peine d'encourir la note d'hérésie, que les espèces du pain et du vin subsistent réellement, quoique séparées de leur substance naturelle. Ces qualités sensibles du pain et du vin, quand leur substance disparaît par la vertu des paroles de la Consécration, s'attachent-elles au Corps et au Sang de Jésus-Christ qui sont, en même temps, nous l'avons vu, dépouillés de leurs effets naturels? Non, sans aucun doute; il n'y a entre la substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ et les espèces du pain et du vin qu'un simple lien de coexistence. Il est bien évident que le Corps et le Sang de Jésus-Christ ne sont pas le support des espèces du pain et du vin, puisqu'ils n'en sont pas le principe. Ces espèces subsistent par la seule action de la toute-puissance divine aussi longtemps que le Corps et le Sang de Jésus-Christ demeurent présents, pour leur servir tout à la fois de voile et de signe.

Ainsi, en ce qui regarde le mystère eucharistique, le témoignage précis que nous rendent les sens n'est point trompeur. Il n'y a, en effet, de changé que la substance dont les sens ne nous apportent aucune idée. Il ne sont juges que des impressions qu'ils recoivent et de l'état extérieur de l'objet qui demeure, disons-nous, toujours le même dans l'Eucharistie. Quant à la substance des choses, elle ne peut être connue par les sens; c'est l'esprit qui juge d'après les impressions des sens de la présence et de la nature de la substance. Nos sens reçoivent de l'objet consacré les mêmes impressions qu'avant la Consécration; notre raison doit naturellement porter ce jugement que cet objet est le même, que nous avons toujours sous les yeux du pain et du vin. Mais il plaît à Jésus-Christ de nous apprendre qu'à la place du pain et du vin il a mis invisiblement son Corps et son Sang; la raison, au lieu de suivre les impressions des sens, suspend son jugement et croit ce que lui dit expressément Jésus-Christ. Peu importe, d'ailleurs, qu'il ait, pour faire ce qu'il dit, accumulé les prodiges, puisque la raison n'a, pour se soumettre, qu'un point à examiner, à savoir si Dieu a parlé.

Ces prodiges, cependant, ces changements inouïs que Jésus-Christ accomplit dans les éléments eucharistiques, la raison a tenté de les expliquer. Les explications — car il y en a plusieurs — qui ont été données, et toutes celles que l'on pourra imaginer encore, ne peuvent être, ai-je besoin de le redire, qu'absolument insuffisantes : l'acte souverain par lequel Notre-Seigneur sépare dans la Consécration les espèces du pain et du vin de leur substance est un mystère; or, l'essence propre de tout mystère, c'est d'être

incompréhensible, de ne pouvoir être expliqué. Pourquoi, dès lors, pourrait-on dire, proposer des explications qui n'en sont pas? Parce que l'esprit humain, nous en avons déjà fait l'observation, est porté d'instinct à donner même à l'objet de sa foi l'appareil de la science. Mais encore et surtout, dans l'effort qu'il fait vers un but qu'il sait qu'il n'atteindra pas, il acquiert du moins cette conviction de plus en plus profonde que, dans ces régions supérieures de la foi, la raison, impuissante à découvrir par elle-même la vérité, a, du moins, un devoir à remplir, de reconnaître et de respecter les bornes que Dieu lui a marquées. Toutefois — il faut le dire aussi, — ces investigations d'allure scientifique dans le domaine de la révélation ne sont pas faites pour tout le monde et peuvent paraître aux yeux de certains plus curieuses qu'utiles. Voici, par exemple, une des explications que l'on donne du prodige accompli par Notre-Seigneur quand il sépare les espèces du pain et du vin de leur substance. La quantité, nous dit-on, est la qualité fondamentale de tout être matériel; toutes les autres qualités ne tiennent à la substance que par la quantité. Dans la Consécration, l'action divine détache de la subtance du pain et du vin la quantité, et les qualités sensibles qui sont inhérentes à la quantité continuent ainsi de subsister réellement sans leur substance. D'autres théologiens ont dit : la force de résistance et d'expansion qui est en principe dans la substance est en action dans les qualités sensibles ou espèces de cette substance et les fait être ce qu'elles sont. Dans la Consécration, Dieu, pour faire subsister sans la substance les qualités sensibles du pain et du vin, maintient par une action directe cette force de résistance et d'expansion que la substance leur communiquait. Que vous dirais-je? Que la plupart des esprits, étrangers à ce travail d'abstraction, n'en peuvent attendre aucune lumière.

La méthode la plus sûre, parce qu'elle est à la portée de tous, c'est de dénier à la raison, au nom de la raison elle-même, le pouvoir et, par conséquent, le droit de contredire les affirmations de la foi. C'est un axiome de la raison qu'elle ne peut juger que sur l'évidence et que là où l'évidence lui manque, elle doit s'abstenir; il suit de là que les vérités de la foi sont, par définition, hors de sa compétence. Comment peut-il se rencontrer encore des hommes assez oublieux des principes de la raison pour oser dire qu'une vérité qu'ils sont incapables de comprendre contredit la raison? Encore une fois, la raison ne sait de la substance, des accidents ou phénomènes qu'une chose, c'est qu'il y a là deux réalités indissolublement unies dans l'ordre naturel. Quelle est la nature intime de ces réalités, du lien qui les unit? La raison l'ignore entièrement. La foi lui dit que sous la main toute-puissante du Créateur qui fait que ce qui est demeure ou tombe ou se transforme, l'union de la substance et des accidents peut se dissoudre. Que doit faire la raison? Reconnaître simplement que, dans cette région supérieure où Dieu élève l'esprit humain, elle n'a qu'à laisser parler Dieu et à le croire sur sa parole.

Il a plu à Notre-Seigneur de confirmer sa parole, au cours des siècles, par des miracles aussi éclatants que nombreux. Hier, on commémorait dans

l'église Saint-Jean-Saint-François le miracle eucharistique des Billettes qui eut lieu en 1290, sous le règne de Philippe le Bel : on m'a demandé de vous le rappeler à cause des circonstances qui lui donnent comme un renouveau d'actualité.

Un Juif, ayant obtenu à prix d'argent qu'une femme lui apportât l'Hostie consacrée qu'elle recevrait à la Communion, se mit à percer cette Hostie à coups de canifs. Le sang coula. Il y enfonça un clou, à coups de marteau; le sang jaillit en plus grande abondance. Alors le Juif jette l'Hostie dans le feu, l'Hostie voltige intacte au milieu de la flamme et de la chambre; il la saisit et s'efforce en vain de la couper en morceaux; il la fixe à une porte et la perce d'un coup de lance; il la jette dans une chaudière pleine d'eau bouillante qui devient toute rouge de sang. L'Hostie s'élève au-dessus de la chaudière et laisse voir au Juif, à sa femme et à ses enfants, la figure du Sauveur mourant sur la croix. Le Juif épouvanté s'enfuit; une femme chrétienne entre dans la maison, elle aperçoit l'image de Jésus crucifié, elle se prosterne pour l'adorer, l'image s'efface et l'Hostie vient d'elle-même se poser dans un vase que cette femme tenait à la main. Elle s'en va aussitôt à l'église voisine de Saint-Jean-en-Grève. Arrivée sur le seuil, elle ne peut plus avancer. Elle pousse des cris; la foule se rassemble, des prêtres accourent, elle remet l'Hostie à l'un d'eux et peut alors pénétrer dans l'église. La justice informa, le Juif fut condamné selon les lois de l'époque; il mourut sans se repentir, sa femme et ses enfants se convertirent à la foi chrétienne. Une chapelle fut bâtie, l'église des Billettes, où l'on conserva jusqu'à la Révolution le couteau qui avait percé la sainte Hostie, la chaudière où elle avait été jetée, le vase où elle était venue se poser d'elle-même. L'Hostie miraculeuse, gardée à l'église de Saint-Jean-en-Grève dans un ostensoir d'or, reçut durant des siècles les adorations des fidèles.

Le récit de ce miracle est consigné dans les chroniques de Saint-Denis; il a été l'objet des études critiques les plus consciencieuses qui en ont établi la véracité. On a fait des volumes avec des récits semblables qui méritent toute créance. Nous pouvons y chercher une inspiration pour nos sentiments religieux, mais, à vrai dire, nous n'en avons nul besoin pour croire la vérité qui nous a été révélée; le fondement unique de notre foi, c'est, vous le savez, la parole de Dieu.

L'Eucharistie est appelée « le mystère de la foi », parce que ce mystère est, en quelque sorte, universel, celui qui renferme l'affirmation de tous les autres et le plus impénétrable, celui où est poussé le plus loin l'objet commun de tous les mystères de la religion chrétienne, ce que saint Paul a osé nommer « l'anéantissement » de la divinité. On peut dire aussi que le mystère de l'Eucharistie est d'autant plus croyable qu'il est plus incompréhensible. L'homme n'invente pas ce qu'il ne comprend pas; il crée et se persuade l'absurde, mais ce qui dépasse la raison sans la choquer n'est point son œuvre. Quand l'homme a voulu raisonner au sujet de l'Eucharistie, il n'a su faire que deux choses, ou nier le mystère ou se contredire, en essayant de le rabaisser au niveau de son jugement. Il n'a donc pas imaginé

ce qu'il est, laissé à lui-même, ou condamné à rejeter, ou incapable d'expliquer raisonnablement.

Bien plus, par un effet merveilleux de la Providence, le mystère qui impose à la raison le plus grand sacrifice est, en même temps, l'aliment de la foi. « C'est le pain de l'intelligence »; l'âme qui s'en nourrit se sent attirée vers la vérité, « elle est enseignée de Dieu, elle entend, pour ainsi dire, la voix de Dieu »; elle croit sans effort, comme le cœur bat, par le seul mouvement de la vie qui l'anime; elle croit parce qu'elle aime, il lui semble, pour ainsi dire, qu'elle comprend la vérité qu'elle croit, tant sa foi, fille de l'amour, est simple et facile. Oui Dieu fait habituellement cette grâce à ceux qui vont chaque jour répandre leur cœur devant le Saint Sacrement, de sentir que « le Maître est là qui les appelle », qui parle à qui veut l'entendre, qui redit les mêmes vérités et toujours avec une onction qui n'appartient qu'à cette parole toute mystérieuse. « Il demeure avec nous », pour nous raconter perpétuellement sa vie et sa mort, et il est impossible, les chrétiens qui vivent de la foi le savent bien, de ne pas le revoir tour à tour dans la crèche de Bethléem, dans l'atelier de Joseph, traversant les bourgades de la Judée et de la Galilée, semant la vérité et les miracles et mourant au Calvaire quand tout est consommé. La présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie a cette vertu, pour les âmes qui croient et qui aiment, de leur donner comme une seconde vue, de les introduire dans un monde où brille un autre soleil, de leur faire sentir les émotions les plus pures, les plus profondes et les plus nobles de la vie. Où donc a-t-il coulé plus de vraies larmes et des larmes plus douces qu'aux pieds du Sauveur dans la sainte Eucharistie? Où l'amour a-t-il fait des serments plus généreux et plus inviolables? Où la douleur a-t-elle trouvé de plus suaves et de plus durables consolations; la vertu, plus de forces, pour grandir jusqu'à l'héroïsme? Non, ce ne sont point de vains fantômes, les simulacres d'une vie depuis longtemps éteinte qui hantent l'imagination; Jésus-Christ est vivant, il est là sur l'autel et il parle et il agit, et il est bien vrai que « nous avons entendu sa voix et que notre cœur bat aux contre-coups des mouvements de son Cœur ».

Après les applaudissements qui saluèrent la thèse de Mgr Breton, S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, exposa avec une ampleur et une éloquence qui a empoigné l'assistance cette *Troisième merveille : le Corps de Jésus-Christ présent partout et sur tous les autels sans être divisé; se donnant à tous sans être diminué* (1).

(1) De ce discours comme des autres, on peut répéter ce qu'a écrit M. Fernand Laudet, de l'Institut, dans l'*Opinion* du 20 juillet 1923 : « C'est à la fois le même hommage qui fut rendu et la même doctrine qui fut exposée sur l'Eucharistie, nourriture des âmes... Mais il y a eu surtout, durant ce triduum, tout ce qu'on ne voit pas et tout ce qu'on ne sait pas, c'est-à-dire le meilleur. On le devinait bien lorsque de l'estrade du Trocadéro, où se confondaient les prélats, les chefs d'ordre, les curés de Paris et les laïques, on considérait ces 5000 assistants qui, en ces jours torrides, ne manquèrent pas une séance. Du sommet de cette arène, la foule dévalait de gradins en gradins jusqu'au pied de la scène. Anxieuse, attentive, ardente, elle suivait le thème des discours les plus ardus. Chacun applaudissait au moment où, comme une flèche de vérité, un argument répondait à son sentiment. »

DISCOURS DE S. G. Mgr RUMEAU

La Présence réelle de Jésus-Christ sur tous les autels du monde à la fois.

Eminentissimes Seigneurs,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Toutes les œuvres de Dieu, dit la Sainte Ecriture, reflètent ses perfections infinies : *Dei perfecta sunt opera* (1).

Cependant, semblable aux grands artistes qui, en un jour d'inspiration plus sublime, se surpassent eux-mêmes et conquièrent par un chef d'œuvre leur immortalité, le Tout-Puissant couronna les splendeurs de la création par l'incomparable merveille de l'Incarnation.

A son tour, le Verbe fait chair, parvenu au terme de sa mission divine, la paracheva par un don ineffable qu'on peut appeler la merveille des merveilles : l'Eucharistie.

Jésus est présent dans nos tabernacles. C'est une présence *véritable* et non un signe : *vere;* c'est une présence *réelle* et non une figure : *realiter;* c'est une présence *substantielle* et non une simple manifestation d'activité : *substantialiter* (2).

Cette vérité dogmatique, l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, le T. R. P. Janvier, l'a exposée, hier soir, avec une argumentation puissante que rehaussait la magie de son éloquence.

Jésus est présent sur nos autels, non par l'*impanation,* qui supposerait l'union hypostatique de la substance du pain et du vin avec celle du Christ; ni par la *consubstantiation,* qui comporterait la présence simultanée de la substance du pain et du vin et de celle du Christ; ni par *l'annihilation,* puisque la substance du pain et du vin n'est pas anéantie, qu'elle a pour terme une réalité, le corps et le sang du Seigneur; mais par le miracle de la *transsubstantiation,* c'est-à-dire par le changement total de la substance du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ.

Cette merveille de la Présence réelle, Mgr l'archevêque de Bourges (3), par l'organe très prenant de S. Em. le cardinal archevêque de Paris, l'a mise en relief avec une hauteur de vues qui nous a fait atteindre les plus hauts sommets de la métaphysique et de la théologie.

Avec la même solidité et la même élévation, l'éminent Recteur de l'Uni-

(1) *Deut.* XXXII, 4.
(2) *Concil. Trid.*, sess. XIII, c. I.
(3) Empêché à la dernière heure d'assister au Congrès.

versité catholique de Toulouse vient de mettre en lumière une autre merveille de cet adorable sacrement : les accidents du pain et du vin subsistent sans la substance et la substance du Christ subsiste sans que les accidents apparaissent.

J'ai à faire resplendir à vos yeux une troisième merveille : Jésus est présent tout entier, simultanément, sur tous les points du globe, partout où il y a une hostie et un prêtre pour consacrer.

En considérant sous cet aspect le mystère eucharistique, la raison déconcertée recule d'effroi ; mais le cœur ravi tressaille, parce qu'il y découvre l'excès d'amour devant lequel il a plu à notre Dieu de ne pas reculer.

I

Que Notre-Seigneur ait eu le dessein d'étendre, sans limites dans le domaine de l'espace et sans fin dans le domaine du temps, le bienfait de l'Eucharistie, qui pourrait en douter, lorsque cette vérité se dégage nettement de nos Saintes Ecritures, de la tradition catholique et de l'enseignement formel de l'Eglise?

Cette vérité n'est-elle pas contenue déjà dans les figures et les prophéties de l'Ancien Testament?

La manne, par exemple — une des figures les plus frappantes de l'Eucharistie, selon l'affirmation même de Jésus-Christ, — tombait du ciel tous les jours et elle était assez abondante pour nourrir tout le peuple hébreu au désert.

Le prophète Malachie annonce la venue prochaine du Messie. « Le voici qui vient, dit le Seigneur Dieu des armées (1). Et depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, un sacrifice sera offert à ma gloire en tout lieu, et ce sera une oblation toute pure. » (2)

Ce sacrifice nouveau, ce sacrifice unique, ce sacrifice pur et saint, destiné à remplacer ceux de l'ancienne loi, quel est-il? C'est le sacrifice de la croix. Mais comment pourra-t-il être offert en tout lieu, du couchant à l'aurore, si ce n'est par le sacrifice de la Messe, qui en est la continuation?

Cette vérité ressort d'une façon encore plus précise et plus formelle de l'enseignement même de Jésus-Christ.

Jésus multiple cinq pains au désert pour nourrir une foule immense; c'est la figure de l'Eucharistie; l'Eucharistie devra donc se multiplier pareillement pour être l'aliment des multitudes.

Jésus annonce l'Eucharistie : « Ma chair, dit-il, est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Quiconque mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi, je demeure en lui, et il vivra éternellement. » (3) C'est une invitation ; elle est faite à tous indistinctement; personne n'en est exclu.

(1) *Mal.* III, 1.
(2) *Ibid.*, I, 11.
(3) *Ioan.* VI, 57, 59.

Que dis-je? Notre-Seigneur ne se contente pas d'une invitation, si pressante soit-elle ; il y ajoute la menace : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » (1)

Annonce, invitation, menace, en faut-il davantage pour nous prouver que l'humanité entière dans tous les temps est conviée au banquet eucharistique?

Nous pouvons tirer un argument plus décisif des paroles mêmes de l'institution de l'Eucharistie. En créant le sacerdoce, Jésus dit à ses apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi. » (2)

Un peu plus tard, avant de remonter aux cieux, il leur indiquera leur mission : « Allez, enseignez toutes les nations. » (3) Et les apôtres se partageront le monde ; mais en apportant l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre, n'y apporteront-ils pas aussi le Sacrement d'amour que le Maître leur a donné pouvoir et ordre de renouveler en mémoire de lui?

Après l'ère apostolique, c'est la même croyance et la même pratique qui se perpétuent d'âge en âge, partout où s'établissent des chrétientés.

Combien de témoignages pourraient être empruntés à la tradition catholique, si les limites de ce discours me le permettaient!

Quelles preuves accumulées dans la tradition monumentale des premiers siècles, dans les peintures des catacombes, dans les mosaïques les plus anciennes, dans les sculptures et les inscriptions des sarcophages!

Plus convaincante encore nous apparaîtra la tradition écrite. A peine puis-je glaner dans le trésor immense des écrits des Pères de l'Eglise, qui, sur tous les points à la fois, dans un concert unanime, professent le même enseignement.

C'est, au premier siècle, saint Ignace, le célèbre martyr d'Antioche, qui, dans son Epître aux Ephésiens, parle « du pain unique, remède de l'immortalité ».

C'est, au siècle suivant, saint Justin, le philosophe, martyrisé à Rome, qui dit expressément : « La chair et le sang du Christ est l'aliment qui nourrit notre chair et notre sang » ; et saint Irénée, à Lyon, qui parle de « l'immortalité du corps humain due à la réception du corps du Christ ».

Au IIIe siècle, à Carthage, c'est Tertullien qui affirme catégoriquement que « l'Eucharistie est le corps du Christ », et c'est saint Cyprien qui s'indigne « qu'on ose le profaner ».

Clément d'Alexandrie et son disciple Origène ne tiennent pas un autre langage.

Saint Denys, patriarche d'Alexandrie, est un témoin de la conservation de l'Eucharistie pour les malades.

Au IVe siècle, saint Athanase écrit dans une homélie : ... « Dès qu'ont été

(1) *Ioan.* VI, 54.
(2) *Luc.* XXII, 19.
(3) *Matth.* XXVIII, 19.

prononcées les grandes et admirables paroles, le pain devient le corps et le vin devient le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Dans les constitutions apostoliques — précieuse compilation qui remonte à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve — sont réclamés un honneur et un respect particuliers pour les prêtres, « parce qu'ils donnent le corps du Sauveur et son sang précieux ». Mieux encore, l'ordre qui préside à la Communion y est indiqué; quand le ministre du Seigneur présente le pain et le vin consacrés, il dit : « C'est le corps du Christ, c'est le sang du Christ », et le communiant répond : *Amen*.

A mesure que les siècles succèdent aux siècles, les enseignements des Pères et des Docteurs deviennent, sinon plus nets et plus précis, au moins plus abondants.

Je dois renoncer à citer, même brièvement, les écrits d'un saint Jean Chrysostome, à Constantinople; d'un saint Ambroise, à Milan; d'un saint Augustin, en Afrique; d'un saint Hilaire, à Poitiers; d'un saint Grégoire le Grand, à Rome; et plus tard d'un saint Bernard, d'un saint Bonaventure, d'un saint Thomas d'Aquin.

Ils sont si précis et si riches que l'Eglise les adoptera pour embellir sa liturgie du Très Saint Sacrement et qu'elle leur empruntera, non seulement le sens, mais parfois les termes eux-mêmes pour les décrets de ses Conciles, quand il s'agira d'élever à la hauteur d'un dogme la croyance universelle ou de frapper d'anathème ceux qui en seront les audacieux négateurs.

J'en aurais assez dit, si je ne m'adressais qu'à des croyants.

L'Evangile a parlé et Dieu ne trompe pas.

La tradition a parlé et elle est un organe qui transmet avec certitude la doctrine révélée.

L'Eglise a parlé et, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise par le Christ, elle ne peut pas errer.

Donc, en face des croyants, je n'ai qu'à conclure par les paroles du saint Concile de Trente, qui résument et consacrent l'enseignement catholique : « Quiconque nierait que, dans le vénérable sacrement de l'Eucharistie, le Christ soit contenu tout entier, sous chaque espèce et sous chaque partie de chaque espèce, la séparation faite, qu'il soit anathème! »

II

Mais nous nous trouvons aux prises avec les incroyants, dont la raison se révolte en face de ce mystère.

Dieu est tout-puissant, nous disent-ils, soit. Il faut bien admettre cependant que sa toute-puissance s'arrête devant l'impossible et devant l'absurde.

Or, ce que vous prêchez, c'est l'impossible; ce que vous enseignez, c'est l'absurde.

La loi qui régit les corps n'exclut-elle pas la multilocation? Un corps n'est-il pas condamné, dans l'immensité de l'espace, à n'occuper qu'un lieu à la fois?

Le bon sens ne proteste-t-il pas, lorsque vous affirmez que le corps du Christ s'affranchit des lois de la localisation pour être tout entier dans tous les lieux à la fois; lorsque vous affirmez qu'il s'affranchit également de la loi des quantités et des dimensions et qu'il se réduit aux proportions d'un aliment, sous la forme de l'hostie, et que cette hostie, vous pouvez la diviser, la diviser encore, sans altérer en rien l'intégrité du corps du Christ, si bien que dans chaque parcelle, tant qu'elle demeure sensible, il réside tout entier?

L'objection est spécieuse.

Avant d'y répondre, il convient de ne pas perdre de vue que nous sommes en présence d'un mystère impénétrable; que nos esprits infirmes et bornés seraient bien téméraires de se mesurer à l'intelligence infinie de Dieu et de chercher à comprendre l'incompréhensible.

Que notre raison soit étonnée et même déconcertée, je le veux bien, mais qu'elle soit révoltée, au nom du bon sens, c'est chose inadmissible.

Pour combattre ces esprits raisonneurs qui protestent, en invoquant les lois de la nature, nous pourrions invoquer ces mêmes lois et y chercher des analogies qui, imparfaites sans doute, n'en demeurent pas moins frappantes.

Par exemple, le bienheureux Albert le Grand — le maître de saint Thomas d'Aquin — se sert de cette comparaison : « Contemplez-vous dans une glace, elle reproduit votre image; brisez cette glace : en chacun des morceaux, si multipliés soient-ils, vous retrouvez votre image ni divisée ni amoindrie, tout entière et toujours la même. » (1)

Une similitude encore plus surprenante, c'est celle de la parole humaine. Je vous parle en ce moment; transmise par les ondes de l'air, multipliée à l'infini, ma parole va frapper vos oreilles, et chacun de vous perçoit, quoi donc? Est-ce un dixième, un centième, un millième de ma parole? Non, elle parvient à tous et à chacun, une, entière, indivisible, sans l'ombre d'une altération quelconque. Il semble qu'elle devrait se partager à l'égal des ondes de l'air qui lui servent de véhicules et que chacune d'elles ne devrait en apporter à vos oreilles qu'une minime parcelle; par quel mystère la transmettent-elles tout entière?

Si telle est la puissance de la parole parlée, quelle sera celle de la parole écrite? Grâce à la découverte de l'imprimerie, ne peut-on pas faire communier, au même instant, des multitudes innombrables à une seule et même pensée? Tous les jours partent de cette capitale des feuilles innombrables qui vont porter à toutes les extrémités du pays, je pourrais dire du monde entier, la bonne ou la mauvaise doctrine et je suis heureux de saluer en passant la Bonne Presse, grande semeuse de vérité. Pour prendre une figure qui s'harmonise mieux avec ce Congrès, tous les matins, presque à la même heure, environ cinquante mille prêtres, en France, montent à l'autel. Je puis très bien supposer qu'au même instant ils lisent tous l'Evangile de saint Jean : *In principio erat Verbum.* Est-ce que tous ne

(1) *De Sacrosancto Eucharistiae Sacramento,* serm. XIII.

communient pas à la même pensée, est-ce que tous ne se nourrissent pas de la même doctrine? Les caractères varient; les feuilles ou les volumes sont différents; ce sont là de simples apparences; ce ne sont que des accidents; la substance est la même, elle est une, elle est indivisible.

Et que dirons-nous, si, allant plus avant, nous nous emparons des merveilleuses découvertes du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, qui demeureront la gloire du génie de l'homme? Voici, en face d'un même appareil télégraphique, un seul homme transmettant à la fois sa pensée aux points les plus extrêmes; que dis-je? le voici, en face d'un même appareil téléphonique, faisant entendre sa voix aux quatre points cardinaux? Et le mystère de la téléphonie sans fil ne nous offre-t-il pas des surprises encore plus déconcertantes? N'avons-nous pas aujourd'hui la faculté, sans quitter notre logis, d'entendre des discours et des concerts que la tour Eiffel transmet simultanément à quiconque a disposé un appareil fort simple pour les recevoir? Cette communion universelle, simultanée et instantanée, à une seule et même parole, à une seule et même harmonie; cette audition perçue tout entière, sans altération ni division, sur tous les points à la fois, ne vous apparaît-elle pas comme une apologie très actuelle et très providentielle du plus profond et du plus impénétrable de nos mystères?

Dieu, dit la Sainte Ecriture, livre le monde aux recherches et aux disputes des hommes; mais quand il leur permet d'étendre le domaine de la science et d'arracher laborieusement à la nature quelques-uns de ses secrets, il daigne s'en servir pour abaisser leur orgueil devant sa gloire; il excelle à leur montrer que le mystère est partout et que si, dans le domaine des connaissances purement humaines, ils ne savent « le tout de rien », ils seraient déraisonnables de limiter à leurs vues étroites et bornées le domaine infini de la divine vérité et de ne pas s'incliner devant les impénétrables mystères de la religion révélée.

Encore une fois ces comparaisons, puisées dans les mystères de la nature, demeurent très imparfaites; nous ne prétendons pas en faire des arguments rigoureusement probants, ce sont de simples analogies; le mystère eucharistique demeure inaccessible à la raison humaine; mais pourtant ne sommes-nous pas autorisés à tirer de ces similitudes cette conclusion, à savoir : que si telle est la puissance du verbe humain; si un seul homme parlant à des milliers d'hommes, même à des distances indéfinies, a le pouvoir de les faire communier intégralement et simultanément à son unique pensée, formulée par son unique parole, on ne peut raisonnablement refuser au Verbe divin la puissance de faire communier, par son Eucharistie, l'humanité entière à son corps et à son sang adorables?

Allons au fond des choses.

Pour opposer une réponse victorieuse à l'objection qui nous est faite, qu'avons-nous à établir? Un seul point, à savoir : Que la science humaine est impuissante, radicalement impuissante à démontrer l'impossibilité de la présence réelle et simultanée du corps du Christ dans tous les lieux du monde.

Si Jésus-Christ était présent dans l'Eucharistie à la manière d'un corps mortel, avec sa forme, avec sa dimension, avec tous les organes qui frappent nos sens, je comprendrais qu'on vînt nous dire : « Ce que vous prêchez est absurde. » Mais Jésus-Christ est présent dans l'Hostie à la manière des corps glorieux, ce qui revient à dire à la manière des esprits; il y est avec sa substance; et toutes ses propriétés, tous ses accidents, par l'effet de la puissance divine, n'y existent qu'à la manière de l'indivisible substance.

Or, en quoi consiste la substance et où réside-t-elle?

Il n'y a pas de question qui ait davantage passionné les philosophes anciens et modernes.

J'interroge le prince de la philosophie antique, Aristote; il me répond : « La substance, c'est ce dont nous disons : cela est, ce qui est d'abord, ce qui fait que nous ne pouvons pas dire d'un être qu'il est un autre être. L'accident, c'est ce qui n'est qu'après... » (1)

J'interroge le prince de la philosophie chrétienne, saint Thomas d'Aquin, Définissant la substance, non pour les besoins de la cause eucharistique, mais en s'inspirant d'Aristote lui-même, il me répond : « La substance, c'est ce qui fait qu'un corps est ce qu'il est et non un autre; c'est ce que nos yeux ne peuvent pas voir, ce que nos sens ne peuvent pas atteindre, ce que notre imagination ne peut pas se représenter, c'est l'objet propre de l'intelligence qui seule va jusqu'au fond de l'être. » (2)

« La substance n'a besoin que d'elle-même pour exister, et elle est le point d'appui de tous les accidents par lesquels elle se manifeste. » (3)

« Donc si vous enlevez ces accidents, son être indivisible ne cesse point d'exister. » (4) « Supprimez la couleur, vous ne l'atteignez pas; la figure, vous ne changez rien à son essence; la densité, les dimensions, elle existe toujours; non pour les sens qui ne la voient pas, mais pour l'intelligence qui sait qu'elle est là (5). Au contraire, amplifiez les dimensions d'un corps, imaginez-le aussi vaste que vous voudrez, toute la nature de la substance est en chaque partie de ses dimensions. » (6)

De là que conclure, sinon que « nous sommes en présence d'une force mystérieuse, insaisissable, incommensurable, entièrement à la disposition de Celui qui l'a créée » (7)?

Prenez un corps quelconque, tourmentez-le dans tous les sens; modifiez-le à plaisir; jetez-le dans vos creusets; soumettez-le à vos instruments les plus perfectionnés et à vos analyses les plus savantes; solide, transformez-le en liquide; liquide, transformez-le en un gaz invisible et impalpable; vous

---

(1) *Metaph.* v, 8.
(2) *Sum. theol.* p. III, q. LXXVI, a 7.
(3) *Quaest. disput. De potentia*, q. IX, a. 1.
(4) *Sum. contra gent.* l. IV, p. 17.
(5) *De Trinitate*, q. v, 43.
(6) *Sum. theol.* p. III, q. LXXVI, a. 4, ad. 1. Citations empruntées au R. P. MONSABRÉ, Conférences de Notre-Dame, année 1884.
(7) R. P. MONSABRÉ, *loc. cit.*

avez agi sur les accidents, la substance a échappé à toutes vos expériences. Sous toutes vos transformations, elle demeure entière, toujours la même, indépendante de la dimension et de l'étendue. De là vient que les plus grands philosophes et les savants immortels qui leur font cortège confessent humblement qu'ils ignorent l'essence des corps, qu'ils ne connaissent la matière que par ses propriétés sensibles et qu'ils ne peuvent pénétrer ce qui est dessous et que pour ce motif nous appelons : *substance.*

Si nous sommes réduits à cette ignorance; si les données d'une philosophie solide, la plus solidement étayée sur la raison, d'une philosophie qui a subi l'épreuve du temps, se bornent à établir qu'il y a une distinction réelle entre la substance d'un corps et ses propriétés extérieures, comment serons-nous fondés à parler d'impossibilité, lorsqu'il plaira au Christ, dont la toute-puissance ne connaît point de bornes, de substituer substance à substance? Lui qui fait passer la substance du néant à l'être, a-t-il besoin d'un plus grand effort pour faire qu'une substance devienne une autre substance? Un mot lui suffit pour créer, pourquoi un mot ne lui suffirait-il pas pour transsubstantier?

Que si la substance, en tant que substance, est distincte des phénomènes qu'elle produit, si elle n'a ni hauteur, ni largeur, ni longueur, ni profondeur; si elle peut-être séparée de ses accidents et par conséquent affranchie des limites qui emprisonnent les corps, de quel droit la science humaine viendra-t-elle déclarer impossible et absurde que la puissance de Dieu multiplie à son gré une substance, en autant de lieux qu'il lui plaira?

Interrogez la nature elle-même; ici encore quelles analogies elle nous permet de saisir! Prenons quelques exemples.

La substance de l'homme, en tant que substance, est tout entière dans un enfant d'un jour, aussi bien que dans un géant parvenu à la maturité; elle est tout entière dans un seul homme, aussi bien que dans des milliers d'hommes. En tant que substance, la substance de l'air est tout entière dans une bulle, aussi bien que dans l'ensemble de l'atmosphère; la substance de l'eau est tout entière dans une goutte de rosée, aussi bien que dans les océans; la substance du chêne est tout entière dans un gland, aussi bien que dans l'immensité des forêts; la substance du pain est tout entière dans un grain de blé, aussi bien que dans tous les greniers de l'univers. En voulez-vous la preuve? Incendiez toutes les forêts, avec le temps il suffira d'un gland pour les repeupler; videz tous les greniers, avec le temps il suffira d'un grain de blé pour les remplir.

Etant donné — ce qu'il ne faut pas oublier — que le corps du Christ est dans son sacrement à l'état de substance, comment s'étonner qu'il se multiplie — divin froment — en tous les endroits du monde et qu'il soit tout entier dans l'Hostie, tout entier dans chaque parcelle de l'Hostie? Pourquoi sa substance divine et humaine n'y serait-elle pas tout entière et partout à la fois, quand, tout entière et partout à la fois, s'y trouvait la substance du pain qu'elle est venue remplacer?

Arrêtons là notre argumentation. Aller plus avant, ce serait scruter

témérairement la majesté divine; nous serions écrasés sous le poids de sa gloire : *qui scrutator est maiestatis opprimetur a gloria* (1). L'Eucharistie demeure un mystère, le plus profond et le plus impénétrable des mystères. Il nous suffit, à l'aide de quelques rayons qui s'échappent de son obscurité, d'avoir démontré que la raison humaine est impuissante à fournir un argument valable pour prouver son impossibilité et son absurdité.

Que nous reste-t-il, Messieurs, sinon de croire à la puissance de Dieu, qui peut tout, qui le veut et qui le fait? Que nous reste-t-il, sinon de croire à son amour, qui ne recule devant aucun miracle pour conquérir le nôtre?

Si c'est le propre de la puissance de se manifester, si c'est le propre de l'amour de se communiquer, l'Eucharistie n'apparaît-elle pas comme le terme où devaient aboutir les exigences de la nature de Dieu? Sa puissance pouvait-elle se contenter de la création, où il nous a faits semblables à lui? Son amour pouvait-il se contenter de l'Incarnation, où il s'est fait semblable à nous? Après avoir, pendant trente-trois ans, conversé avec les hommes, dans un coin de province, ne devait-il pas condescendre jusqu'à faire bénéficier tous les temps et tous les lieux de sa divine présence et de ses mérites rédempteurs; ne devait-il pas étendre à chacune de nos personnes l'union qu'il avait contractée avec la nature humaine, prise dans son ensemble?

Oui, nous croyons à la parole de Dieu qui ne trompe pas. « Il n'est pas plus difficile au Fils de Dieu, dirons-nous avec Bossuet, de faire que son corps soit dans l'Eucharistie, en disant : « Ceci est mon corps », que de faire qu'une femme soit délivrée de sa maladie, en disant : « Femme, tu es » délivrée de ta maladie »; ou de faire que la vie soit conservée à un jeune homme, en disant à son père : « Ton fils est vivant »; ou enfin de faire que les péchés du paralytique lui soient remis, en lui disant : « Tes péchés te sont remis... » « En trois mots, tout est dit, tout est fait, tout est expliqué, je me tais, je crois et j'adore. » (2)

III

O merveille! L'univers entier est donc le temple de Dieu, non plus seulement du Dieu de puissance et de majesté qui le gouverne par ses lois immuables et le remplit de son immensité, mais du Dieu de miséricorde et d'amour qui se montre plus magnifique dans nos tabernacles que dans la splendeur des œuvres de la création, parce que là il apparaît sublime de bonté : *Ibi solummodo bonitate sublimis est Dominus.*

Oui, la terre, jusqu'à ses derniers confins, est le trône du Dieu Sauveur : *Viderunt omnes fines terrae salutare Dei nostri* (3).

Cieux, étonnez-vous en contemplant ce spectacle; l'éclat de vos myriades

(1) *Prov.* XXV, 27.
(2) BOSSUET, *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique,* ch. X.
(3) *Ps.* XCVII, 5.

de soleils est éclipsé par celui qui rayonne de nos innombrables tabernacles : *Laetentur coeli!* (1)

Majesté des monts, tressaillez et inclinez-vous : *Montes exultabunt a conspectu Domini!* (2)

Torrents et fleuves, bondissez et mugissez pour applaudir : *Flumina plaudent manu!* (3)

Immensité des forêts séculaires, faites entendre vos religieuses harmonies, sous les souffles mystérieux qui vous agitent : *Exsultabunt omnia ligna silvarum a facie Domini!* (4)

Vagues de nos océans, montez de vos profondeurs, gonflez-vous et précipitez-vous vers tous les rivages pour acclamer Celui qui est l'infiniment grand et qui, sans cesser de l'être, s'est fait pour nous l'infiniment petit : *Commoveatur mare et plenitudo eius!* (5)

Terre entière, chante Celui qui, par amour, a voulu être ton hôte à jamais : *Commoveatur a facie ejus universa terra!* (6)

Et vous, ô homme, qui avez été placé au sommet de la création visible pour lui servir d'interprète, vous qui êtes « l'œil de tout ce qui ne voit pas, l'oreille de tout ce qui n'entend pas, le cœur de tout ce qui ne sent pas et la langue de tout ce qui reste muet dans l'univers » (7), seriez-vous le seul à ne pas exalter Celui qui a voulu faire ses délices d'habiter parmi vous et vous convier à un immense banquet, dont il est lui-même le divin aliment?

O mystère insondable de malice et d'ingratitude!

Comment les compter ceux qui, glacés par l'indifférence, passent et repassent à côté de Jésus-Hostie sans lui accorder un regard et une pensée; ceux qui, égarés par l'impiété, le blasphèment au lieu de le glorifier?

Et Jésus, qui savait que, en venant fixer sa présence au milieu des siens, il y serait méconnu (8), n'a point reculé; l'excès de sa charité a affronté les froideurs et les haines, en faveur de ceux qui lui voueraient des amours poussés parfois jusqu'à l'héroïsme.

Oh! Messieurs, que le fruit de ces assises eucharistiques soit d'accroître notre fidélité!

Puissions-nous, dans la sincérité de notre cœur, lui dire avec saint Bernard : « Seigneur Jésus, je vous aime et je veux que la mesure de mon amour soit de vous aimer sans mesure! »

Ce n'est pas assez; promettons-lui d'employer les industries de notre zèle à lui conquérir de vrais amis; soyons les apôtres de l'Eucharistie.

Et pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Pourquoi ne ferions-nous pas le

---

(1) *Ps.* XCV, 11.
(2) *Ps.* XCVII, 9.
(3) *Ps.* XCVII, 9.
(4) *Ps.* XCV, 12.
(5) *Ps.* XCV, 11.
(6) *Ps.* XCV, 9.
(7) Paroles de Mgr GAY, évêque titulaire d'Anthédon.
(8) *Ioan.* I, 22.

serment d'être, s'il le fallait un jour, s'il le fallait demain, les martyrs de l'Eucharistie?

Un autre motif, plus magnifique, a déterminé Jésus-Christ à fixer sa demeure au milieu de nous; c'est que par là il devait donner, perpétuellement et sans trêve, son plein couronnement à l'œuvre de la création, et j'aime à conclure mon discours par cette grande pensée.

La création tout entière, en effet, doit chanter un hymne permanent, un hymne d'adoration et de réparation, un hymne de supplication et d'action de grâces à son Créateur: *Benedicite omnia opera Domini Domino* (1). Or, elle ne le peut — je l'insinuais, il y a un instant — que par la médiation de l'homme.

Mais l'homme lui-même a besoin d'un autre médiateur. Quelque juste, quelque saint qu'on le suppose, sa louange part de trop bas pour atteindre jusqu'à celui qui règne dans les cieux. Ce second médiateur, vous l'avez nommé, c'est Jésus-Christ; Jésus-Christ qui touche à la terre, comme homme, et au ciel, comme Dieu; Jésus-Christ qui, devenu, comme homme, inférieur à son Père, peut lui rendre hommage, et, demeurant son égal, comme Dieu, peut lui rendre un hommage digne de lui.

C'est pour cela que dans tous nos tabernacles, dit l'apôtre saint Paul, il est perpétuellement présent et perpétuellement suppliant: *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* (2).

Et c'est ainsi que se déploie dans toute sa majesté le plan grandiose de la création.

Les créatures inférieures louent, par la médiation de l'homme, leur Créateur tout-puissant.

L'homme le loue par Jésus-Christ.

Jésus-Christ le loue par lui-même.

Et, grâce à sa Présence réelle, permanente, simultanée, dans nos tabernacles, sur tous les points du globe, le monde entier, jour et nuit, du couchant à l'aurore et d'un pôle à l'autre, devient un concert non interrompu de louanges infinies, comme l'infinie grandeur qui en est l'objet.

« De l'estrade, la foule qui emplissait l'immense amphithéâtre nous semblait comparable à une fleur avec ses pétales et ses innombrables étamines, et la voix des orateurs était comme une rosée. Assurément, du haut ciel, Dieu distinguait avec un amour tout particulier cette fleur de la terre. Fleur étrange, d'ailleurs, car elle joignait à sa beauté visible des splendeurs invisibles et s'exprimait non point seulement par des formes et des couleurs, mais encore par des voix. Le *Credo* retentit, et de la fleur s'éleva, mieux qu'un parfum muet, l'explosion émue d'un ardent acte de foi. » (3)

---

(1) *Dan.* III, 1.
(2) *Hebr.* VII, 25.
(3) M. V., la *Croix*, 8-9 juillet 1923.

III. TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 7 juillet.

Aux divers étages de la salle, des cornettes blanches se serraient par groupes de trois parmi les masses plus sombres. Cette assemblée de plusieurs milliers de catholiques, dans l'atmosphère lourde d'un soir d'orage, attendit patiemment l'ouverture de la séance, pendant que l'orgue faisait entendre des morceaux de grands maîtres.

Quand les premiers couplets de la cantate du Congrès s'éteignirent, S. Em. le cardinal Dubois, après la prière, donna lecture du télégramme du Saint-Père à l'assemblée, qui s'était levée en témoignage de respect. Le voici :

BÉNÉDICTION DU SAINT-PÈRE

CARDINAL DUBOIS, ARCHEVÊQUE PARIS

Rome, 6 juillet, 16 h. 25.

Saint-Père, accueillant avec la plus vive bienveillance hommage des très nobles sentiments exprimés par Votre Eminence à l'inauguration du IV^e^ Congrès Eucharistique national, adresse avant tout ses augustes félicitations au Comité organisateur, auquel il accorde de tout cœur, ainsi qu'à Vous et à vos vénérés collègues les cardinaux et évêques particulièrement, au clergé et aux fidèles, la Bénédiction apostolique. Avec tous les heureux congressistes il forme des vœux ardents pour que ces grandes assises soient un triomphe à la gloire de Jésus Hostie et qu'elles marquent dans les individus et les familles un renouveau et un accroissement de vie chrétienne et eucharistique plus intense, qu'elles obtiennent à la société tout entière un rayonnement puissant de lumière divine et qu'elles y ramènent la paix et le bonheur ardemment désirés.

Cardinal GASPARRI.

M^gr^ Odelin donna alors, selon le programme, la parole au R. P. Judéaux, S. J., pour traiter de *l'Eucharistie considérée comme l'application du sacrifice de la Croix*.

DISCOURS DU R. P. JUDÉAUX

Le Sacrifice de la Messe et le Sacrifice de la Croix.

EMINENTISSIMES SEIGNEURS,
MESSEIGNEURS,
MESDAMES,
MESSIEURS,

L'Eucharistie est un sacrifice avant d'être un sacrement. A Dieu d'abord, elle est offerte sur un autel, avant d'être présentée aux hommes à une table de communion. Elle est d'abord la Messe, c'est-à-dire cette auguste liturgie

par laquelle le Christ Médiateur assure, avant tout autre service, le culte dû à la Majesté divine, premier devoir de toute religion. Elle n'est ensuite la Communion que pour mieux associer les fidèles au sacrifice religieux en les incorporant à l'Hostie sanctifiante, dont la médiation les unit à Dieu, suprême fin des êtres et des choses.

Ces relations, ces subordinations de la sainte Table à l'Autel nous sont familières, sans doute. Il n'est jamais inutile cependant de les rappeler, parce que nous pouvons toujours céder aux tendances naturelles d'une dévotion qui volontiers se recueille en soi et s'y absorbe, courant ainsi le risque de perdre de vue les perspectives profondes de la religion très haute que le Médiateur met à notre disposition au Saint Sacrifice de la Messe.

Pour consacrer, pour unir la terre au ciel par l'infaillible puissance de ses liturgies efficaces, l'autel du Christ est dressé au centre de tout, et le sacrifice qui s'y offre est l'acte principal, l'acte essentiel de notre religion en esprit et en vérité.

De ce prodige central où la vie chrétienne, c'est-à-dire la vie divine communiquée au monde, a tout à la fois son foyer d'irradiation et son centre d'attraction, de cet autel du Christ, dont le sacrifice perpétue, en un mémorial singulièrement efficace, les réalités mêmes du sacrifice de la croix, nous avons à parler ce soir.

*
* *

Le sacrifice naît avec la religion. Qu'on l'entende de cette oblation intérieure par laquelle l'homme s'ordonne à Dieu ou qu'on l'entende de l'oblation extérieure où s'exprime sensiblement et socialement cette intime donation, le sacrifice est aussi ancien et aussi durable que la religion, parce qu'il en est l'expression naturelle et parfaite.

Ses offrandes rituelles, qu'elles soient pacifiques consécrations de prémices ou qu'elles soient immolations sanglantes de victimes choisies, n'ont pas d'autre but que d'exprimer l'oblation religieuse intérieure par laquelle la créature, reconnaissant que tout ce qu'il y a d'être en elle est totalement de Dieu et donc à Dieu et donc pour Dieu, se constitue dans une attitude d'absolue dépendance et d'entière dévotion.

Le sacrifice est ainsi nécessaire de la nécessité même de la religion — s'il convient qu'un être sensible et qu'un être social exprime sensiblement et socialement sa religion — et la nécessité de la religion est liée au fait même de la création.

Dieu pouvait ne pas créer, mais dès là qu'il créait, dès là qu'il évoquait du néant l'être des créatures, il ne pouvait empêcher que ne jaillît du même coup entre elles et lui cette religion substantielle, profonde, vitale, qui constitue et ordonne nécessairement la créature vis-à-vis du Créateur dans une relation indestructible de dépendance et d'adoration, de gratitude et de supplication, de louange et de service.

Ainsi l'être créé, intégralement venu de Dieu, doit intégralement faire retour à Dieu.

La religion est toute dans cette reconnaissance de notre origine, de notre dépendance, de notre fin. Elle est toute dans cette reddition intégrale, dans ce retour parfait de notre être à la Plénitude d'où il descend et où il remonte.

Or, l'acte naturellement expressif de cette reconnaissance, de cette reddition, l'acte religieux par excellence, c'est le sacrifice.

Par ses rites symboliques de corps prosternés, de mains levées, chargées d'offrandes, d'encens qui monte ou de sang répandu, le sacrifice extérieur, nous dit saint Thomas, est représentation expressive du sacrifice intérieur par lequel l'âme s'offre en vérité au Dieu principe de sa création, moteur de son activité, terme de sa béatitude.

Geste extérieur et sensible, tout naturellement révélateur d'un être qui est corps et esprit, et dont les relations sociales exigent des rites extérieurs, exprimant ainsi l'être humain tel qu'il est, et modifiant sa liturgie au gré des religions qu'il doit interpréter, le sacrifice devient le complément indispensable de toute religion humaine et le rite essentiel de tout culte.

Mais, puisqu'il en est ainsi, c'est le sentiment intime, âme profonde du rite, qui en modifiera les formes extérieures, d'après la religion qu'il s'agit d'exprimer.

Or, à ces relations primordiales entre le Créateur et la créature dont nous venons de parler, à cette religion première que fonde le seul fait de la création, aussi durable, aussi indestructible que ce fait, peuvent s'ajouter et se sont historiquement ajoutées d'autres relations et par suite d'autres religions.

Cela est venu de l'initiative de l'homme et de l'initiative de Dieu.

L'initiative de l'homme — la seule qu'il peut avoir, — c'est son péché. L'homme créature s'est fait l'homme pécheur, et, du même coup, ses relations avec Dieu étant radicalement modifiées, une religion singulière — si Dieu tolérait l'existence d'une créature pécheresse et ses sacrifices, — une religion spéciale devait naître de là, dont l'expression serait un sacrifice nouveau.

Et voilà pourquoi aux hommages de l'adoration et de l'amour devront s'ajouter, se superposer comme une préparation nécessaire, les rites significatifs du repentir et de la réparation.

Pour faire accepter désormais les adorations du sacrifice latreutique, pour faire agréer les actions de grâces et les implorations du sacrifice eucharistique et impétratoire, il faudra au préalable se concilier la Divinité outragée par les réparations du sacrifice propitiatoire.

Aux hosties pacifiques, aux simples oblations expressives de l'amour innocent, s'ajouteront donc les holocaustes destructeurs, les égorgements des victimes.

Ces destructions, ces cendres dispersées, ce sang répandu attesteront par une éloquente figuration que, devant le droit souverain de Dieu, aucune valeur créée, aucune vie précieuse ne sauraient compter, que la révolte est tenue à réparation, qu'elle est passible de châtiment, et que précisément le

pécheur, par l'immolation même de cette victime qu'il se substitue, ne pouvant faire plus, s'efforce d'abolir autant que possible le souvenir et la réalité de son crime, suppliant la Divinité d'agréer cette substitution et la volonté de réparation qu'elle signifie.

L'initiative de Dieu fut tout d'abord d'une magnifique libéralité, puisqu'elle établit dès l'origine entre l'homme et Dieu une religion filiale dont l'intimité, inconcevable et inaccessible à la nature, supposait en nous une positive divinisation qui nous apparentait à la nature et à la vie divines.

Religion sublime follement anéantie par le péché! Mais alors à nouveau l'initiative de Dieu se manifesta pleine de miséricorde.

A lui seul évidemment il appartenait de renouer avec l'homme des relations religieuses dont la brisure était, du côté de la créature, à jamais irréparable.

A lui seul il appartenait d'accepter l'effort propitiatoire des sacrifices nouveaux, d'écouter la clameur misérable de leurs grossières victimes, de regarder les liturgies expiatoires de leur chétif sacerdoce.

De fait, Dieu approuva ces rites. Il en réglementa même les usages en vue de mystérieuses significations dans le Code religieux qu'il voulut bien donner à son peuple choisi.

Car il lui plut, dans son ingénieuse miséricorde, de faire de ces victimes indignes, de ces médiateurs impuissants, de ces sacrifices par eux-mêmes inefficaces, la figuration prophétique de l'Autel à venir que son amour méditait.

Il lui plut d'infuser dans une certaine mesure à leur insuffisante propitiation l'infinie vertu de la Victime que lui-même, un jour, devait susciter et s'offrir, vraiment digne de Dieu, la sainteté du Médiateur futur en qui il devait mettre toutes ses complaisances, l'efficacité du Sacrifice définitif en qui s'exprimerait et se renouvellerait de l'homme à Dieu la plus parfaite et la plus unifiante des religions, la religion surnaturelle d'autrefois, grâce au sacerdoce médiateur d'un Homme-Dieu.

Mais en attendant cette plénitude des temps, l'humanité dut approfondir la douloureuse expérience de l'exil religieux et des impuissances sacerdotales où l'avaient jetée ses prévarications. Et bien qu'au cours des siècles — d'interminables siècles, — sous tous les cieux, dans toutes les formes liturgiques où l'homme s'égara cherchant la religion efficace, les temples et les hauts lieux de la terre virent se multiplier à l'infini les rites sanglants, les exorations pitoyables des victimes égorgées, l'humanité pécheresse dut pourtant constater la vanité de ces simulacres et qu'il lui faudrait désespérer de se relier à Dieu d'une religion qui le rendît favorable et bienfaisant, lui d'où nous viennent l'être, la vie, la destinée, le bonheur, si du ciel même ne descendait la Victime capable de faire violence au Très-Haut par la puissance de ses cris, par la sainteté de son immolation, si du ciel même ne descendait le Prêtre médiateur, assez grand pour combler l'abîme, le Prêtre dont les pieds pourraient s'appuyer sur la terre et dont la tête glorieuse cependant pourrait pénétrer les cieux.

Et ce jour est venu où pour mettre fin à tant d'impuissances et pour achever tant de gestes ébauchés, et pour substituer à toutes ces figures de sacrifices la réalité sainte et sanctifiante de la vraie victime et pour réaliser la communion divinisante de la seule religion efficace, le Prêtre est apparu. Le Prêtre dont les pieds en vérité s'appuient sur notre terre et dont la tête souveraine peut pourtant pénétrer les cieux, car il est le vrai Fils de Dieu et le vrai Fils de l'homme, Jésus le Christ.

« Enfin nous avons un Pontife », s'écrie saint Paul, *habemus Pontificem*, c'est à dire un Médiateur parfait qui, comme un pont jeté sur un gouffre, opérant des jonctions, assurant des passages, rejoint les deux bords de l'abîme, Dieu et l'homme, en comble même les profondeurs en jetant entre la nature divine et la nature humaine l'unité réconciliatrice de sa Personne.

Parce qu'il est en perfection l'Homme, il peut, représentant de l'Humanité, se charger de son devoir envers la Justice souveraine et la souveraine Bonté.

Parce qu'il est en vérité Dieu, il confère aux moindres gestes de son humaine religion une valeur infinie, toute-puissante pour réconcilier et unir.

Parce qu'il est d'un mot l'Homme-Dieu, il est de fait le Médiateur et de plein droit le Prêtre né dont la nature humaine, au contact immédiat de la nature divine, dans l'étreinte de l'union hypostatique, a reçu la plus haute, la plus pénétrante, la plus efficace des onctions sacerdotales.

Sur le Golgotha va donc enfin se célébrer la liturgie décisive, tant désirée du ciel et de la terre. Aux exigences de ce double désir, appel de la misère humaine, provocation de la divine miséricorde, le Christ a voulu librement se prêter : « Les holocaustes ne vous plaisent plus, a-t-il dit à son Père en entrant dans ce monde, et c'est pourquoi vous m'avez revêtu d'une chair pour un suprême sacrifice et me voici prêt à faire votre volonté. »

Alors, son heure étant venue, la charité de notre Prêtre livre l'Hostie nouvelle aux ministres subalternes du sacrifice, aux bourreaux.

Et la voici clouée à la croix, palpitante entre ciel et terre, rougissant de l'écarlate de son sang l'Autel immaculé, c'est-à-dire le corps même du Verbe incarné dont les autels matériels n'avaient été et ne sont toujours que les figures. Car en cette perfection du sacrifice spirituel où tout se concentre et s'unifie, le Christ est, lui tout seul, à la fois l'Autel, le Prêtre et la Victime.

Et tout est consommé. Sur l'autel de ce tabernacle qui n'est point fait de main d'homme, comme le dit saint Paul, mais qu'investit et que pénètre indissolublement la sainteté personnelle du Très-Haut, par l'auguste liturgie d'un Pontife sans tache qui n'a point à réparer pour ses propres péchés, mais qui est l'Homme-Dieu, l'unique et parfait Médiateur, un sang est offert qui n'est plus le sang méprisable des brutes, mais le sang précieux librement répandu d'une victime sacro-sainte, l'Agneau de Dieu, et, par la vertu de cette unique oblation, faite au nom de l'homme, à la gloire du Père, par le Fils bien-aimé dans la charité de l'Esprit, tout le péché du

monde est réparé, toute inimitié s'abolit entre le ciel et la terre, toute justice couvre et pénètre les temps, du commencement à la consommation des siècles; un trésor inépuisable d'adorations, d'actions de grâces, de propitiations, de prières efficaces, de sanctifications est constitué qui doit permettre aux enfants réconciliés de retrouver la religion du premier amour, la religion filiale, vocation originelle, plus douce et plus étroite maintenant qu'autrefois, parce qu'elle a été renouvelée dans une inénarrable histoire d'immolations héroïques et de condescendances divines.

Tout est consommé et toute notre religion est là, sur cet Autel que dresse la Croix au centre des siècles, dans la plénitude des temps, vers lequel tout converge. Les siècles de l'Ancien Testament montaient vers lui, mais les siècles du Nouveau Testament s'orientent aussi et nécessairement vers lui. Il était le sacrifice attendu. Il est aujourd'hui le sacrifice possédé. En figure, jadis, on l'offrait. En réalité, maintenant, nous l'offrons.

Ce que saint Paul affirme — et avec quelle insistance! — est resté l'immuable foi de l'Eglise. Nos frères égarés, les protestants, ont bien tort de croire que nous l'avons renié : « Le Christ s'est offert une fois pour toutes afin d'abolir le péché par son sacrifice et, par cette unique oblation, le grand prêtre des biens à venir a consommé notre sanctification et nous a conquis une rédemption éternelle. Et maintenant, par le sang de Jésus, poursuit l'Apôtre, par la voie nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous à travers le voile, c'est-à-dire à travers sa chair, nous avons un libre accès dans le sanctuaire, dans le Saint des saints, c'est-à-dire dans le ciel même où le Christ est entré, afin de se tenir désormais pour nous présent devant la face de Dieu, prêtre éternel, toujours vivant pour intercéder en notre faveur. »

*
* *

Tout est consommé et toute notre religion est là sur cet Autel que dresse la Croix, au centre des siècles, dans la plénitude des temps, vers quoi tout converge.

Mais est-ce à dire que nous n'ayons plus d'autel désormais, plus de sacerdoce, plus d'oblations?

Est-ce à dire que du même coup soit abolie toute réalité présente de sacrifice pour nous dont les générations succèdent aux réalités passées du Calvaire?

Le sacrifice est pourtant l'acte religieux par excellence, disions-nous, le geste essentiel de tout culte, aussi ancien, aussi durable que la religion.

Notre religion si parfaite ne peut pas être privée de sacrifice.

J'entends bien que le sacrifice du Calvaire culmine au sommet de tous les temps, qu'en sa perfection s'est consommée toute religion, celle qui expie, celle qui adore et celle qui communie, et qu'il serait vain de prétendre y ajouter des immolations et des offrandes vraiment nouvelles, comme si elles pouvaient avoir quelque efficacité indépendante de l'unique

et suprême oblation, comme si nous en étions toujours réduits à l'imperfection des figures et des ébauches.

Mais précisément il serait étrange que la perfection du sacrifice unique pût nous laisser encore quelque chose à désirer.

Or, nous ne sommes pas de purs esprits et il nous faut toujours, après comme avant la croix, les rites sensibles, sacrements des réalités spirituelles, où puisse s'exprimer et se satisfaire la totalité de notre être.

Et donc nous ne pouvons pas être moins avantagés que les fidèles de l'Ancien Testament, qui du moins avaient leurs sacrifices figuratifs pour aider leur religion à s'orienter vers le sacrifice de la croix.

Et dès lors, puisqu'ils participaient ainsi par leur liturgie figurative et préparatoire aux efficacités futures du sacrifice central, nous devons y participer, nous aussi, par une liturgie complétive qui nous permette de perpétuer l'unique sacrifice en quelque rite sensible où nous puissions tout à la fois nous le remémorer, le représenter et nous en approprier l'Hostie médiatrice, d'une manière qui ne nous laisse plus rien à désirer.

Et de fait nos désirs sont comblés.

Le Christ, en son amour prévoyant, dispose tout pour que son sacrifice unique, central, universel, devienne pourtant le sacrifice multiplié, quotidien, mis à la portée de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les âmes, sans que cette répétition et cette effusion merveilleuses puissent faire tort à l'unité et à la perfection du sacrifice unique et pleinement suffisant.

Aux protestants qui en doutent, Bossuet rappelle à propos qu'il y a lieu de distinguer « des choses qui se réitèrent à cause de leur imperfection, celles qui se continuent à cause de leur perfection même et de leur nécessité » (1).

Et c'est à la Cène, nous affirme le Concile de Trente, que le Christ institue cette union étroite du sacrifice de la croix qu'il allait consommer avec le sacrifice commémoratif dont il voulait nous faire don et qui devait perpétuer sur nos autels la substantielle religion de la croix.

« A la dernière Cène, nous dit le Concile, dans la nuit où il fut livré, Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulant laisser à l'Eglise un sacrifice visible, tel que l'exige la nature des hommes, qui put représenter l'immolation sanglante qui ne devait s'opérer qu'une fois sur la croix, en perpétuer la mémoire jusqu'à la fin des temps et en appliquer la vertu salutaire à la rémission des péchés que nous commettons chaque jour — se déclarant constitué pour l'éternité prêtre selon l'ordre de Melchisédech, — offrit à Dieu son Père, son corps et son sang, sous les espèces du pain et du vin, et sous ces mêmes espèces se donna en nourriture aux apôtres qu'il instituait en ce moment prêtres du Testament Nouveau. A ces mêmes apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce, il donna l'ordre d'offrir par ces

(1) Bossuet, *Exposition de la doctrine chrétienne.*

mots : « Faites ceci en mémoire de moi. » Et c'est ainsi que toujours l'a compris et enseigné l'Eglise...

... Et puisque dans ce divin sacrifice qui est accompli à la Messe est contenu et immolé d'une façon non sanglante le même Christ qui s'est offert sur l'autel de la croix une fois d'une façon sanglante... il n'y a donc qu'une seule et même Hostie, offrant actuellement par le ministère des prêtres ce qu'elle offrit elle-même sur la croix, la seule différence étant la manière d'offrir...

Telle est l'ampleur séculaire, l'ampleur éternelle des gestes divins.

A l'heure auguste de la Cène le Christ anticipe, en une vive représentation, le sacrifice de la croix que son geste liturgique déclare et commence. Mais ce geste, en apparence limité par le temps, se poursuit mystérieusement à travers les siècles en chacune de nos Messes, sur chacun de nos autels, et, débordant nos horizons terrestres, s'achève dans les régions sublimes du Saint des saints où l'Hostie unique du Cénacle, du Calvaire et de nos autels, est éternellement présentée au Dieu Très Haut qui la reçoit et la consomme dans l'embrasement de la gloire divine.

Ainsi toujours nous avons notre sacrifice — le sacrifice expressif de notre nécessaire religion — et toutefois nous n'y voyons point une nouvelle victime, un nouveau grand prêtre, un nouvel autel. Non, nous ne reconnaissons sur nos autels et sur la croix qu'une seule et même victime, l'Agneau de Dieu, un seul et même grand prêtre, l'Homme-Dieu, dont les prêtres visibles ne sont que les vicaires et les instruments, et donc une seule et même oblation dans le passé et dans le présent, incessamment continuée, reproduite, représentée dans nos oblations successives, depuis que le Seigneur a porté ce commandement : « Faites ceci en mémoire de moi. »

La Messe commencée pour ainsi dire au Cénacle et au Golgotha ne s'arrête plus, ne finit plus. Elle déroule au long des siècles ses liturgies rédemptrices et se perpétue dans le ciel éternel. Elle unit le passé au présent et le ciel à la terre.

Comprenez-vous maintenant la vigueur de ce mot, la Messe représente le mystère de la Croix?

Représenter ne veut pas dire que la Messe n'est qu'une simple représentation, une vaine figuration, une commémoration symbolique. Le Concile de Trente a frappé d'anathème ceux qui voudraient n'y voir qu'une cérémonie du souvenir.

La Messe, véritable sacrifice, représente le sacrifice de la croix parce qu'elle en perpétue l'actualité, parce qu'elle « l'actualise » dans notre présent, pour le conclure d'ailleurs et l'achever en chacun de nous, pour universaliser et distribuer, en les appliquant à chacune de nos âmes, les efficacités sanctifiantes réalisées d'un coup sur le Calvaire.

Merveilleuse représentation qui ne fait qu'une réalité actuelle, sous deux formes différentes, de l'oblation historique de la croix et de l'oblation présente de la Messe.

Sans doute, l'état impassible du Christ glorieux impose un changement

dans la forme présente du sacrifice. Le meurtre odieux qui en fit sur le Calvaire une victime sanglante ne se prolonge pas indéfiniment à travers les siècles, bien qu'il reste éternellement présent aux regards de Dieu dont la vision unique retient et concentre tout le passé, tout le présent, tout l'avenir.

Le Christ, il est vrai, ne meurt plus! Mais non plus son amour, mais non plus son éternel sacerdoce et son éternelle oblation. Or, cet amour aux héroïques immolations, cet amour totalement donné, jamais repris, est là sur l'autel comme au ciel, toujours vivant, toujours offert, toujours sauveur.

Dans la liturgie de la double Consécration qui sépare en apparence sur la pierre de nos autels le corps et le sang, Jésus rappelle et représente mystiquement le sacrifice sanglant du passé et c'est pour en faire une appropriation émouvante à chacune de nos âmes, parce que l'heure est venue de nous en appliquer les efficacités rédemptrices, les mérites sauveurs, les grâces et les pardons, parce que l'heure est venue pour chacun de nous de participer individuellement à la religion divinisante de l'Hostie par une communion personnelle à l'Hostie.

Communion volontaire et personnelle à l'Hostie, c'est ainsi que normalement se sont toujours achevés les sacrifices figuratifs du passé, là où la nature de l'oblation permettait cette assimilation et pour ainsi dire cette identification avec la victime.

La manducation de la victime consacrée avait pour but d'exprimer et de réaliser autant que possible la communion sanctifiante entre l'homme et la Divinité dont la sainteté, investissant l'autel et pénétrant toutes ses offrandes, envahissait ensuite et pénétrait le communiant qui ne faisait plus qu'un avec la victime offerte et acceptée.

Communion figurative du passé, combien précaire, n'est-ce pas, en regard de celle qui nous est offerte aujourd'hui, alors qu'en notre victime, en notre prêtre, en notre autel, c'est-à-dire en la sainte humanité du Fils de l'homme, nous communions infailliblement à la sanctifiante divinité du Fils de Dieu!

Dès lors, comment déplorer assez l'aberration de ceux-là qui se refusent de participer — ne fût-ce qu'une fois par an — à l'Hostie du sacrifice, s'excommuniant ainsi eux-mêmes pour autant de la plus efficace liturgie qui soit pour donner Dieu à l'homme dans une infaillible et très douce rencontre!

Telle est donc la merveille et telle est notre béatitude que l'Hostie de la Croix s'est faite notre Hostie quotidienne pour nous sanctifier individuellement, pour nous diviniser un à un dans l'étreinte d'une indicible intimité, pour mettre en nos mains, pour mettre en nos cœurs la religion très exacte du Médiateur, celle dont la perfection, répondant à toutes les exigences du ciel comme à tous les besoins de la terre, fournit enfin à l'impuissance d'une créature pécheresse, trop petite devant ses obligations, foncièrement inégale à ses devoirs, le moyen d'exprimer à son Créateur et Père l'adoration absolue de son être tout dépendant, de présenter à son Bienfaiteur l'action de grâces égale à d'incompréhensibles bienfaits, d'offrir au Dieu, hélas, offensé,

la réparation équivalente à l'infini de l'outrage, de supplier enfin la toute puissante Bonté d'une prière assez clairvoyante, assez expressive de ses multiples indigences et surtout digne d'être exaucée.

Combien il est désirable que notre piété, en ce qui concerne la Communion, s'inspire volontiers et habituellement de ces grandes vues du sacrifice!

Aux habitués de la sainte Table elles rendraient impossible la tentation de ne voir dans le Saint Sacrifice de la Messe qu'une simple cérémonie préalable requise pour la préparation de l'Eucharistie sacrement et qui n'a d'intérêt pour nous que celui de nous rendre possibles les saintes joies de l'union à notre Dieu familier.

Aux autres, beaucoup trop nombreux, qui n'apprécient point autant qu'ils le devraient le bienfait de cette divine rencontre, la doctrine du sacrifice rappellerait à quel point leur communion à l'Hostie de l'autel est une conclusion normale de la sainte liturgie, dont ils ne devraient pas facilement se dispenser, conformément aux désirs du Concile de Trente, si instamment renouvelés par l'Eglise sous le Pontificat de Pie X.

Cette doctrine du sacrifice, de plus en plus claire dans les esprits, rendrait les communions tout à la fois plus respectueuses, plus fréquentes et d'autant plus efficaces. Car alors, au lieu de nous égarer dans les conceptions fausses de la Communion récompense à laquelle ne disposent jamais assez les préparations les plus longues et les plus tourmentées, nous reconnaîtrions clairement que notre faiblesse même et nos multiples péchés nous font un devoir de communier le plus souvent possible à l'Hostie du sacrifice propitiatoire, puisqu'en elle se trouvent les forces libératrices dont nous avons besoin et puisqu'aussi bien, en ce sacrifice applicatif des vertus de la Croix, l'Hostie victime ne nous communique ses rédemptions que dans la mesure où notre participation à l'oblation sacrificale se veut faire plus étroite, plus fréquente et plus profonde.

Cette doctrine du sacrifice, inspirant notre piété eucharistique, redresserait encore tout ce qui peut affecter parfois la correction de notre attitude religieuse, nous gardant de ramener pour ainsi dire la religion à nous, de nous faire centre par un inconscient subjectivisme, d'ordonner Dieu et ses bienfaits à notre unique grandissement au lieu de nous ordonner nous et tout ce que nous sommes, à lui seul et à son exaltation, à lui seul qui est l'unique Seigneur que nous devons aimer de toute notre âme, de tout notre cœur, de toutes nos forces.

Et enfin, elles nous armeraient efficacement, ces grandes vues de l'oblation sacrificale, contre une des plus funestes corruptions de l'heure.

Le sacrifice, vous le savez, est une idée de moins en moins familière, de plus en plus odieuse à nos contemporaines, oublieuses de la souveraineté divine, idolâtres de la divinité humaine. Et c'est là une des plus perverses laïcisations de notre pensée. A nous, chrétiens, il appartient de réagir. Et donc dans la mesure où nous, chrétiens, maintiendrons à l'Eucharistie, considérée comme notre sacrifice religieux, la place qu'elle doit avoir dans notre pensée et dans notre piété, dans la mesure où nous approfondirons

cette belle théologie du Saint Sacrifice de la Messe, prodigieux mémorial de la religion du Crucifié, victime de son amour adorateur à la face du ciel, dans la même mesure se conservera en nous et se réveillera autour de nous le sens profond de la religion nécessaire.

De Dieu, le grand méconnu, une idée plus haute nous viendra; vers Dieu, le grand oublié, une religion de plus en plus attentive, de plus en plus droite, de plus en plus désintéressée nous orientera, pour nous unir enfin à lui dans l'amour, certes, mais aussi dans le respect, dans le respect d'un amour qui ne peut pas cesser d'être une adoration.

Dès lors, il convient de vous le demander en terminant. Lorsque vous le pouvez, autant de fois que vous le pouvez, venez-vous le matin assister à la merveilleuse représentation qui perpétue dans notre présent tout le passé, renouvelant par nos mains l'oblation du Rédempteur, ses médiations, ses donations, dans l'acte immuablement le même, depuis la croix, de son sacrifice volontaire?

Y assister? Que dis-je? Y participer, prendre votre part de la fonction sacerdotale, puisque le caractère baptismal associe le simple fidèle au sacerdoce de Jésus-Christ et de ses prêtres, vous approprier l'Hostie unique, divinement rapprochée, la faire véritablement vôtre par vos offrandes, et recevoir en vous, selon les capacités que doit élargir toujours plus l'effort méritoire de vos dispositions, les bienfaits de sa rédemption au jour le jour opérante, de sa religion infailliblement médiatrice, de sa communion divinement vivifiante.

Telle est donc la merveille, telle est donc notre béatitude que ce serait une erreur de ne voir en Jésus qu'un Jésus historique, passé, évanoui, remonté au ciel, distant infiniment.

La vérité, c'est qu'entre nous et lui, Jésus a supprimé l'obstacle des siècles passés, que le Rédempteur d'hier est le Rédempteur d'aujourd'hui, que le Rédempteur de l'Humanité est notre Rédempteur personnel et immédiat.

La vérité, c'est que notre Sauveur est toujours vivant, qu'il nous est tout proche, et que, présent au défilé de nos brèves années comme au défilé des siècles, c'est maintenant, à l'heure où nous passons, en ce point de l'espace et du temps, qu'il nous sauve et nous unit à Dieu, ou, si vous le préférez, qu'il achève son œuvre rédemptrice commencée au Calvaire, continuée le long des siècles, appliquée à toutes les âmes de bonne volonté que la vie a fait successivement apparaître, appliquée à chacune de nos âmes ici présentes, à toute minute de notre existence, à tout appel de notre détresse.

La vérité, c'est qu'il est vain de nous épuiser en efforts douloureux pour remonter à travers les brouillards d'un lointain passé afin d'y rechercher comme à tâtons la montagne du Golgotha, le bois de la Croix, la chair palpitante de notre Sauveur crucifié, puisqu'en vérité la Messe met le Golgotha à portée de nos mains, miraculeusement rapproché, actuellement bienfaisant; puisqu'en vérité le mystère du Calvaire, émergeant pour ainsi dire des profondeurs de l'Histoire, revient affleurer mystérieusement à la surface de notre temps, s'insérer, se représenter à nous parmi les événe-

ments quotidiens de notre existence, élevant, projetant sur chacun de nos matins la silhouette éternelle de la Croix, si bien que nous, âmes d'aujourd'hui, chacun de nous, nous pouvons, comme nous le voulons, bénéficier d'un contact immédiat avec le Crucifié et recevoir, pour en guérir nos plaies et laver nos péchés, la rosée vivifiante du sang rédempteur.

*
* *

O memoriale mortis Domini! Dominant notre capitale, un monument de nos gloires passées a recueilli depuis peu, sous la majesté de son arc triomphal, une tombe singulièrement émouvante.

Une victime y repose, le Soldat inconnu, dont la dépouille inanimée est là pour perpétuer le souvenir d'un sacrifice rédempteur, sacrifice dont l'oblation est renouvelée de cœur, en vérité, par tous ceux-là qui, acheminant leurs cortèges multiples vers le triomphal mausolée, y viennent affirmer leur adhésion patriotique à l'holocauste du héros.

De même, sur nos horizons terrestres, depuis tantôt vingt siècles et jusqu'à la fin des temps, le Mémorial du Christ est dressé. Mais pour une plus haute religion, mais pour de plus efficaces commémorations, mais pour de plus divines liturgies.

Et de quelles sublimités accumulées il dépasse, ce divin Mémorial, les monuments humains les plus grandioses et les plus puissamment évocateurs des héroïmes passés?

Une victime y repose, sous des apparences inanimées — le grand Blessé, le Triomphateur de la guerre surnaturelle, — mais non point ensevelie dans sa gloire, mais non point réduite aux impuissances de la mort.

Sous ces apparences inanimées, la Victime rédemptrice demeure réellement vivante, dans une gloire où s'éternisent consacrées, où s'avivent éternisées les vertus de l'héroïque holocauste, resplendissante à jamais de ses plaies, toujours ardente d'un amour dont aucune mort n'est plus capable d'arrêter les dévouements et les donations, perpétuant, dans une surnaturelle continuité, l'acte du sacrifice pour lequel jadis elle s'offrit et dont elle distribue maintenant les efficacités bienfaisantes aux foules, aux âmes qui montent vers elle, incessamment, de tous les points de l'horizon, de tous les instants de la durée.

Vers ce Mémorial efficace et permanent que dresse notre Autel sur la mobilité des âges, nous pouvons donc monter à notre tour et quotidiennement, portant notre péché dans un cœur contrit, afin que chaque jour s'opère notre libération sous les bras étendus de notre Rédempteur, portant aussi dans nos âmes reconnaissantes les oblations saintes de notre religion filiale, pour qu'intimement unies à la religion toujours agréée du Fils unique, par lui, avec lui, en lui, elles deviennent l'hommage d'une dévotion irréprochable à la Majesté souveraine et à l'infinie Bonté.

Après les applaudissements, on entendit une communication faite au nom de la Tchécoslovaquie par un ancien étudiant de ce pays qui avait suivi les

cours de l'Institut catholique de Paris, le Dr Voïtech (Adalbert) Tuka, professeur de droit international à l'Université de Presbourg, déclaration de sympathie, d'admiration et d'amour pour la France catholique dont le vénéré cardinal Luçon remercia son auteur par un baiser paternel fort applaudi.

ALLOCUTION DE M. LE Dr TUKA

Mesdames et Messieurs,

Comme les champs de bataille, l'armée du Christ eucharistique, elle aussi, possède des « soldats inconnus », des lutteurs, que les camarades ne connaissent guère.

C'est au nom d'un tel « soldat inconnu » du Christ, que je me présente devant vous, dans cette revue solennelle, revue qui réunit la plus brillante division de l'armée de l'Eucharistie — c'est au nom d'un petit peuple presque inconnu — c'est au nom de la nation slovaque.

Ensevelie depuis des siècles sous les débris que l'histoire a jetés sur elle, la nation slovaque n'a pu opérer sa résurrection que lorsque l'énorme secousse, soulevée par la guerre mondiale, fit sauter le linceul de pierre sous lequel la nation slovaque avait dormi son sommeil millénaire.

Dès la dissolution de l'empire autrichien, la nation slovaque affranchie acquit le droit de se présenter au milieu des nations libres.

Pourtant, elle n'y a pas fait son apparition jusqu'à ce jour, car, une fois réveillée, « la Belle au Bois dormant » n'avait point l'ambition de faire son début à des Congrès (politiques ou économiques) ni de descendre dans l'arène des luttes sociales. C'est au Congrès eucharistique de Paris qu'elle a tenu à faire son entrée dans le monde.

Par ce premier pas qu'il vient de faire, le peuple slovaque veut affirmer qu'il poursuit son chemin, sans s'en faire détourner par de faux prophètes vers un progrès sans Dieu, et qu'il a mis, au contraire, sous la protection du Christ eucharistique, son existence et son avenir national.

Et c'est la Ville de Paris qu'il a choisie comme lieu de sa profession de foi, pour bien insister sur le fait que c'est la France glorieuse qui lui sert de guide dans la voie qui mène vers le Sauveur.

En ma qualité d'ancien étudiant de l'Institut catholique de Paris, je suis heureux d'être le délégué de 13 000 enfants slovaques de Marie qui m'ont chargé de saluer chaleureusement votre Congrès en leur nom.

En vous transmettant ces salutations, j'apporte en même temps à la noble nation française l'expression du profond respect et l'assurance de la fidélité de la petite nation slovaque qui, par le fait d'avoir été reçue dans cette illustre assemblée, à partir de ce moment a cessé d'être une nation inconnue.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, d'agréer avec bienveillance cette adhésion à vous sous les drapeaux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je m'écrie de tout mon cœur : « Vive la France eucharistique ! »

Puis S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons, se leva pour chanter les sublimes grandeurs et les riches mérites du sacerdoce, et considérer les créateurs et gardiens de l'Hostie.

DISCOURS DE S. G. Mgr TISSIER

Le Sacerdoce catholique institué par Jésus-Christ pour perpétuer dans le monde les merveilles de la Transsubstantiation et de la Présence réelle.

Eminentissimes Seigneurs,
Messeigneurs,
Mes bien chers Frères,

Après les substantiels et profonds discours où la doctrine la plus haute et l'éloquence la plus choisie des maîtres de la parole et de la science ont dressé à la sainte Eucharistie le plus large et le plus rayonnant Thabor, il siérait peut-être de faire en silence notre acte de foi national aux merveilles incomparables de la Transsubstantiation et de ployer nos humbles genoux dans la reconnaissance et l'adoration, en inclinant comme les anges nos fronts respectueux devant le prodige trois fois saint de la Présence réelle de notre Dieu parmi nous. Est-ce que vraiment, épars sur la montagne dont les sommets furent peut-être inaccessibles à plusieurs, nous ne sommes pas comme écrasés de tant de mystères? Mais la bonté sans bornes qui s'y révèle nous relève, confiants dans notre simplicité, en pleine lumière de la foi; et deux cris, comme deux gestes en face de l'Hostie du sacrement et de l'Hostie du sacrifice, se partagent nos âmes, qui se demandent ce qui leur convient le mieux, ou de croire ou d'aimer, à moins que ce ne soit l'un et l'autre du même coup.

Il n'y a pas, en effet, en dehors de la nôtre, de religion sous le soleil où la divinité — mais que fais-je ici de ce nom d'abstraction? — où le Verbe incarné, pour apaiser et glorifier le Père, et pour racheter et transfigurer l'humanité, ait conçu plus grands desseins d'abaissement et de miséricorde, ait réalisé rédemption plus pleine, ait inventé semblable survivance, ait imaginé pareille apothéose, ait rêvé, en la rendant possible, plus intime communion du ciel et de la grâce avec nous.

Il fallait à l'homme coupable une permanente expiation qui, pour être efficace, fût de la taille infinie de l'offensé; il fallait à l'homme régénéré une nourriture adéquate à sa vie divine; il fallait à Jésus-Christ sauveur un moyen d'appliquer comme tel et de poursuivre la Rédemption éternelle, qui avait été sa raison d'être; et il voulait un sacrement comme aussi un sacrifice qui perpétuât dans le corps mystique qui lui survivait, par son

amour encore, en l'Eglise, la vie surnaturelle de tous les membres dont il était le Chef...

L'Eucharistie sacrée de la Cène, en s'affranchissant, par la multiplicité de ses prodiges, de toutes les lois de la nature, répondait à toutes ces fins augustes.

Mais la Cène n'était qu'un acte, si grand qu'il fût! Et ses sublimes merveilles n'allaient-elles pas rester le fait caduc d'un jour : divin projet dont la tempête du Calvaire, qui préparait le tombeau du Maître, emporterait les espérances sans réalisation! Qui les renouvellera? L'humanité, haletante et irrassasiée, près de la Table du Cénacle bientôt desservie, se demande si le pain miraculeux ne va pas tomber en poussière, si la vie divine créée et communiquée, à la veille de la croix, ne va pas s'évanouir avec la Victime immolée; si le sacrifice de réconciliation du Golgotha trouvera demain des mains créatrices assez puissantes pour rendre à nouveau présent sous l'Hostie l'Agneau rédempteur et pour l'offrir encore.

Angoissantes questions, s'il n'y avait pour les résoudre l'amour sans réserves et presque passionné d'un Dieu.

A coup sûr, le Prêtre éternel pouvait suffire du haut du ciel à nous appliquer la vertu de son sacrifice une fois offert, et trouver, dans les trésors de sa puissance infinie, un moyen mystérieux de se rendre lui-même présent, à travers les âges, et comme Pontife et comme Hostie, et de se donner comme Victime à son Père et comme aliment à son Eglise. Mais, dans le besoin de nature et de déchéance encore que le genre humain avait d'un perpétuel sacrifice, comme dans l'établissement d'une religion parfaite, comme il la voulait, conforme aux traditions antiques, se trouvait impliquée — ai-je besoin d'y insister, — pour la beauté du monde et pour l'harmonie de l'Eglise, la nécessité d'un culte avec ses cérémonies, ses autels, ses ministres et ses rites sacrés, faits de nos gestes terrestres et grandissants, pour nous y transporter, jusqu'aux approches du ciel. Comme le Verbe s'était fait chair pour devenir Prêtre et Pontife sous la livrée de notre humanité, divinisée par son alliance avec lui, il convenait, ne fallait-il pas plutôt que son sacerdoce eût dans nos rangs mêmes un représentant, un médiateur, un assimilé, un plénipotentiaire, un sacrificateur, un dispensateur enfin, pour préparer, engendrer et authentiquer la victime même de l'indispensable et sublime sacrifice, pour en faire la divine oblation et pour en nourrir la foule?

Ainsi le sacrifice, que la manducation partout complète, appelle et postule le prêtre, créateur auguste de la présence réelle, thaumaturge tout-puissant de la transsubstantiation, ministre céleste de l'holocauste rédempteur, gardien fidèle et libéral économe du Pain vivant des tabernacles et des tables saintes.

Du concept même de l'Eucharistie, aux fins surnaturelles de réparation et de vie divines pour lesquelles le Maître l'instituait, découle donc un sacerdoce humain : *Sacrificium et sacerdotium Dei ordinatione coniuncta sunt*, dit le Concile de Trente, mais un sacerdoce qui va se trouver investi

par sa fonction propre de toute l'autorité du Christ Jésus, qui n'en sera que le prolongement mystérieux et la merveilleuse substitution : *pro Christo legatione fungimur.*

Comme on comprend, rien qu'à le regarder de loin, les paroles enthousiastes de saint Pierre le saluant au seuil de l'Eglise naissante « *gens sancta, regale sacerdotium* : comme une tribu sacrée et un sacerdoce royal! » En lui et par lui, en effet, la divinité obéissant à sa voix créatrice va renouveler tous les jours les merveilles de l'Incarnation, de la Cène et du Calvaire. Quelles épaules seront de taille, Seigneur, à porter le poids d'une telle puissance et d'une telle grandeur? Aussi, devant la fragilité humaine, certains ont-ils douté que le sacerdoce de Jésus-Christ, appelé à une telle participation divine, pût être simplement personnel, et ils l'ont déclaré, comme nos frères protestants, *collectif*, réparti, pour lui mieux suffire entre beaucoup, à tout le corps mystique de l'Eglise.

Il est bien vrai que Notre-Seigneur, vivant dans l'Eglise son Epouse, en unité d'esprit, comme il a vécu dans son humanité en unité de personne, si intimement uni à elle que saint Paul la nomme « sa *plénitude* » et que Bossuet l'appelle « Jésus-Christ répandu et communiqué », lui a donné, en tant que société extérieure et visible, avec un culte et un sacrifice apparents, un *sacerdoce* ministériel également. Et chaque fidèle peut y avoir une part, en s'offrant lui-même avec la Victime à l'heure de l'immolation, en multipliant les sacrifices spirituels, en concourant à l'oblation par le don de la matière ou des ministres mêmes de l'Hostie, en s'unisssant par la Communion au sacrifice eucharistique. Mais là se borne tout son pouvoir de participation.

Pour offrir au nom du Christ et de l'Eglise l'Hostie sainte et sans tâche, il faut — et c'est là le premier honneur qui nous confond — une élection divine d'abord : *Nec sumit quisque sibi honorem, sed qui vocatur,* qui mérite, ô pères et mères, toutes vos vigilances précoces et toutes vos attentions persévérantes. C'est aux seuls *assumpti*, aux seuls choisis et déjà transfigurés par ce fait, et non à chaque fidèle, qu'est réservée ensuite la charge, et je dirais mieux, la croix glorieuse et terrible du sacerdoce, qui fait de frêles natures d'adolescents, vos frères et vos fils, par les étapes solennelles d'une consécration mystérieuse, des *coadiutores Dei*, des hommes surhumains, et des coopérateurs même de Dieu, dispensateurs de ses mystères, des représentants du Christ dans l'Eglise, d'autres Christs plutôt : car c'est leur nom : *sacerdos, sacra dans, alter Christus.*

Je n'ai pas le temps de vous décrire les rites sublimes par lesquels le sacrement de l'Ordre, contemporain à la Cène de l'Eucharistie, et sorti tant des paroles mêmes de l'institution que de l'invite divine à la renouveler, *Haec quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis*, les élève, par les mains fécondes de l'évêque, à un ministère qui dépasse celui des anges et n'a eu d'égal que celui de la Très Sainte Vierge Marie. Mais laissez-moi profiter de l'occasion pour regretter qu'en dehors des parents et de quelques amis, la foule catholique ne trouve pas d'habitude le loisir

S. G. Mgr Izart
Archevêque de Bourges

S. G. Mgr Rumeau
Évêque d'Angers

S. G. Mgr Tissier
Évêque de Châlons

S. Exc. Mgr Cerretti
Nonce apostolique

Les Évêques orateurs des Assemblées générales du Congrès et le Président de la cérémonie de clôture à Montmartre.

d'assister à l'ordination de ses prêtres, se privant là d'un des plus beaux spectacles liturgiques et de l'enseignement le plus capable de rehausser, à ses yeux, et le sacerdoce et l'Eucharistie.

Car je vous soupçonne de ne pas peut-être assez savoir, ou d'avoir perdu de vue, pourquoi le prêtre est consacré?... Vous vous l'imaginez volontiers comme l'homme de l'Evangile d'abord, de la vérité, de la parole et de l'apostolat; et vous regardez d'instinct comme suffisant à son devoir — en ce temps d'ignorance et de contradictions, de fausses doctrines et d'apostasie — celui qui prêche par la parole ou par la plume, celui surtout qui prêche bien et captive la foule qui l'admire, oubliant le mérite du petit vicaire de faubourg qui n'a que des enfants légers à catéchiser, et de l'humble curé de village, fidèle à son prône dominical devant vingt ou trente paysannes.

Le prêtre, et le meilleur sans doute, à votre jugement précipité, c'est d'autre part, celui qui se consacre corps et âme aux œuvres; et aujourd'hui, en effet, nécessaires et envahissantes qu'elles sont, elles consument dans le dévorant labeur qui les emporte, à la ville comme aux champs, la vie physique, souvent la vie intellectuelle et quelquefois la vie de piété même de nos prêtres, jeunes et vieux; car il y a là, par toutes les inventions des sports et toutes les industries des récréations les plus variées qui mangent les heures et les forces, comme une course effrénée — non sans résultats d'ailleurs, — pour la sauvegarde et la conquête des âmes qui dérivent et nous échappent. A Dieu ne plaise qu'en disant cela, je critique, ralentisse ou suspende aucun zèle; mais pourtant je formule à bon escient un rappel de prudence à l'adresse de ceux en qui pourrait s'oblitérer, à ces tâches, l'essentiel du sacerdoce.

Pour quelques-uns, cet essentiel, c'est le souci pastoral des âmes qu'il faut patiemment approcher, lentement former, doucement accueillir, pieusement consoler et miséricordieusement absoudre. Ceux-là, plus peut-être qu'ils ne les recherchent et ne les attirent, les attendent : fidèles gardiens de la résidence et factionnaires inlassables du confessionnal, d'où rien ne les distrait que la visite hâtive aux malades pour les derniers sacrements. Antiques méthodes qui suffisaient aux âges et aux pays de foi et pour lesquelles les besoins actuels réclament manifestement des rajeunissements et des expansions.

Les autres, enfin (car je ne veux rien dire en un Congrès comme celui-ci, tout plein d'idées exclusivement surnaturelles de ceux qui regardent — et il y en a — notre sacerdoce comme une entreprise peut-être attardée de mariages et de pompes funèbres), les autres, dis-je, et l'Evangile qui a souligné d'un tel relief la prière sacerdotale du Christ, en justifie d'une certaine façon la tactique, considèrent le prêtre comme *l'homme de la prière;* — quelques-uns, dans leur chair mortelle, c'est un fait, prient comme des anges! — L'Eglise, de son côté, ne met-elle pas le bréviaire obligatoire en nos mains, comme un instrument de défense redoutable et comme un glaive de conquête souverainement efficace? N'oublions pas, prêtres et fidèles, la

vertu manifeste de nos oraisons, vous pour y recourir en y mêlant les vôtres, et nous pour vous les inspirer et pour les dire à vos intentions.

Mais au fond, Messieurs et mes Frères, ce n'est pas d'abord ni spécialement pour tout cela — quoique tout cela aussi tant importe — que le prêtre est choisi et consacré. Avant d'être l'homme de la prière, de l'absolution, des œuvres et de la vérité, il est premièrement — et c'est là sa fondamentale raison d'être, sa nécessité, sa dignité et sa gloire, — il est l'homme de l'Eucharistie, oui, l'homme du sacrement de l'Eglise universelle, du sacrement des sacrements, l'homme quasi divin *de la Messe*.

Entendez-le bien, quoique ce soit peut-être une redite : Jésus-Christ venu en terre et voulant y demeurer a créé l'Eucharistie à deux fins : pour offrir à son Père une Victime à sa taille, et pour nous incorporer à lui par la communion et, dans le corps mystique de l'Eglise, nous faire ses membres. Mais cette grâce des grâces de l'expiation et de l'incorporation ne peut se perpétuer que si le sacrifice se prolonge et, par conséquent, que si la Victime est toujours là. Or, nous l'avons établi plus haut, point de victime ni de sacrifice sans prêtre. L'acte sacerdotal par excellence, nous enseigne expressément saint Thomas, c'est de *consacrer le corps et le sang du Christ*. Créer ainsi la Victime du sacrifice qui apaise le Père et lui rende juste gloire : voilà le premier rôle du sacerdoce : *Supra corpus Christi verum*. Opérer ensuite l'alliance des membres du Christ entre eux et avec Dieu, voilà le second : *Supra corpus Christi mysticum*.

Agissant dans le temps et suivant les plans de miséricorde et de sagesse qu'il s'est tracés, le Christ, pour cette œuvre, a du prêtre un besoin absolu, et rien ne le fait si grand, lui, que cette nécessité de sa coopération. Elle s'impose ; car pour glorifier le Père, il faut que le Fils soit en état d'hostie ; et il n'y a que le prêtre, consacré dans ce but d'après les mots divins de l'institution même de son sacerdoce, qui puisse, en renouvelant par les paroles sacramentelles les merveilles de la transsubstantiation, produire en même temps par les paroles sacrificales la présence réelle de la victime à l'autel. Quand il y monte, portant avec lui toute la société des fidèles pour offrir le commun sacrifice, *nostrum sacrificium*, il entre vraiment dans une sorte de participation de la puissance génératrice de Dieu. Quelle voix alors que la sienne ! Voix plus puissante d'une certaine manière que celle qui engendra les mondes ! Elle appelle, elle commande, elle crée : et le Verbe incarné, à cette parole, est descendu, tel qu'il est à présent dans la gloire, sans doute, impassible et couronné d'honneurs, et pas simplement hôte royal et divin pourtant, mais par la séparation mystique de son corps et de son sang, sous les espèces, en état d'hostie rédemptrice toujours.

Ah ! l'éminente dignité de cet homme, de ce prêtre, un pauvre souvent, un timide, un humble pécheur aussi parmi ses frères, qui va prendre au sein même du Père la divine Victime pour la déposer sur le linceul du corporal ! Comprenez-vous ce mystère de notre élévation sacerdotale et de la tendresse divine ! Sans nous, prêtres, sans nos paroles efficaces qui le rendent présent, le Christ n'offrirait pas son sacrifice dans son Eglise, et

Dieu manquerait ainsi de gloire, si j'ose dire. Si vous aviez de cela, mes Frères, une notion précise, comme au lieu de vos inattentions souvent, nous recueillerions vos docilités et vos honneurs! Et si les pouvoirs publics s'en rendaient compte, eux qui ne trouvent pas les paroles d'autorité pour asseoir leurs traités avec les hommes, comme peut-être ils nous associeraient plus volontiers à leur gouvernement, nous qui commandons d'un mot aux puissances et au Roi du ciel même.

Mais notre pouvoir divin, pour nous rendre aussitôt à l'humilité de notre condition humaine, rencontre dans l'exercice même de la consécration eucharistique sa limite proche. Notre part d'action — et elle est souveraine — c'est de rendre Jésus présent; mais l'acte sacerdotal finit là; il ne va pas jusqu'au sacrifice; il lui donne lieu, il en est la condition, si bien qu'on peut dire en toute vérité que le prêtre est le ministre de la transsubstantiation et de la présence réelle. Son sacerdoce n'est pourtant qu'une apparence, tout au plus une aide, un secours, un instrument. Car le prêtre qui offre et l'Hostie qui est offerte, c'est Jésus-Christ seul, dès lors que par nous il est présent. Remarquez, en effet, dans les paroles mêmes de la Consécration comme le prêtre tout de suite est effacé et réduit à rien; c'est le Christ qui parle : *Hoc est corpus meum, hic est calix sanguinis mei.* Ou plutôt Jésus a tellement envahi et pénétré son prêtre qu'une fois formulée l'intention de consacrer, il y redevient tout avec Jésus, qui fait le reste, n'étant plus qu'un ensemble; il est, à tout prendre, et quelle que soit sa valeur personnelle, le Christ même : *Deifica professio!*

Dressez donc, s'il vous plaît, vos couronnes, rois de la terre; élevez vos sceptres et vos titres, princes et grands du monde; votre ministère, si haut que vos prétentions le poussent, n'est qu'un service humain. Le nôtre nous assimile à Dieu; et tandis que vous êtes rivés à des fonctions comme à des honneurs éphémères, nous exerçons jusque dans le ciel un sacerdoce éternel : *Deifica professio.* Et quand on peut affirmer ainsi, dans la réalité du dogme catholique, que Dieu a besoin du prêtre, comment se fait-il que tant d'hommes, ignorants ou aveugles, et tant de chrétiens mêmes, superbes ou distraits, s'en passent ou le méprisent!

Pourtant l'Eglise en a besoin aussi — et je le dirai brièvement; — car c'est en second lieu pour *le corps mystique* du Christ que le prêtre est consacré. Elle en a besoin pour l'oblation permanente, dans son sein, du sacrifice de propitiation qui est sa raison d'être, comme il est celle du Christ. *Militante* qu'elle est, elle en a besoin pour la construction, l'accroissement et la consommation de son temple mystique dont Jésus rédempteur est la pierre angulaire; besoin, pour trouver dans le Sacrifice de la Messe, avec l'effusion renouvelée des grâces du Calvaire, les puissances de conservation nécessaires à sa vie collective, et les remèdes et les ressources divines indispensables à chacun de ses membres; besoin, pour avoir à sa portée, dans le sacrement eucharistique, le Pain sacré qui donne la vie et garde entre tous les humaines et célestes alliances.

Triomphante, elle le réclame aussi, pour parfaire dans les compléments

de gloire qui, du divin Sacrifice, lui arrivent toujours son édification définitive. *Souffrante*, elle se tourne vers lui encore, attendant de sa Messe aux satisfactions infinies les suppléments d'expiation qui lui manquent, et n'ayant presque que son oblation fraternelle pour lui faire entrevoir l'aurore des célestes et divines béatitudes. Et les anges à leur tour, n'ayant de joie que dans la contemplation du Verbe incarné, se penchent amoureux et comme besogneux de nos Messes, si l'on me permet ce mot plus expressif que précis, vers nos autels où chaque jour se renouvelle et s'agrandit dans l'action du Saint Sacrifice la source inépuisable de leur bonheur.

Mais alors, si la Messe du prêtre a, de la terre au ciel, une si universelle portée et une si immense vertu, je comprends d'abord que, dans la guerre à l'Eglise et à Jésus-Christ, les ennemis de Dieu, les laïcistes et les séparistes s'attaquent au sacerdoce comme au fondement profond qui tient tout l'édifice religieux, comme au moteur sacré qui anime tout, comme au foyer d'où tout rayonne et où tout revient. Oui, c'est logique pour Satan et ses adeptes, si c'est douloureux pour nous, qu'on nie et qu'on dénature aussi l'Evangile, qu'on altère la vérité de la doctrine, qu'on brime l'Eglise, qu'on ferme ses écoles, qu'on disperse ses forces enseignantes; mais tant qu'on n'a touché qu'au prêtre apôtre, et tant que demeurent debout les pierres des autels avec le prêtre qui consacre et sacrifie, tant que l'Eucharistie, enfermée au tabernacle, n'a pas déserté les églises, tant que dans une cité, dans un village, dans une mission, survivent quelques prêtres pour célébrer — mais plus nombreux ils seront, plus elle serait éclatante, — la victoire religieuse de demain, malgré toutes les tristesses d'aujourd'hui, reste à l'Hostie de nos Messes quotidiennes, car Dieu, par elle, est avec nous, Dieu sacrificateur et libérateur éternel!

On semble bien ne pas l'ignorer au camp adverse, et l'on a tout fait contre elle, avant et depuis encore les fameux délits de Messe. On a appelé au secours des violences, des injustices ou simplement des défaveurs privées sur la vocation, l'appoint de lois publiques tracassières; on a recouru au dédain de la hiérarchie et au dépouillement même de la séparation, c'est-à-dire à la misère presque organisée du prêtre, comme pour capter les sources, sinon pour tarir les grâces de la Messe. Mais l'étable de Bethléem où renait le Pain vivant a survécu aux Hérodes de tous les temps et du nôtre. Le Cénacle essaime encore de Jérusalem et de Rome sur le monde entier et tient ouvertes des portes de réparation dans nos plus humbles églises, ne fussent-elles que de bois; et le Golgotha — où Pilate avait, pour s'en débarrasser, envoyé le Christ mourir, — à la voix d'un prêtre, se relève toujours, avec tous les fruits prodigues et merveilleux de la divine Rédemption.

Et je comprends ces impuissances humaines à la clarté de ces doctrines. Je comprends aussi aux flambeaux rayonnants des petites Messes sacerdotales qui offrent au Père, chaque matin, dans des milliers de sanctuaires, le sacrifice glorieux et immortel du Fils, comment il se fait que, devant tant de fautes individuelles et nationales, les colères célestes s'apaisent sur nous aux heures nécessaires, et comment les sourires du Christ qui aime

les Francs, malgré nos oublis et nos abandons populaires, enfantent quand il le faut, nos victoires et nos résurrections publiques; c'est que la petite Hostie de nos Messes, élevée des tranchées de la guerre par-dessus les canons, ou bien du tumulte païen de nos faubourgs ou des mornes solitudes de nos villages déchristianisés, monte jusqu'au trône de Dieu son oblation pure, sainte, immaculée et toute-puissante, retient sur nos têtes les nuées pleines de foudre, ou dissipe les orages vengeurs au bruit de sa prière souveraine.

Ah! quelquefois, j'entends des prêtres découragés — et vous n'avez pas le droit de l'être au pied de la croix — se plaindre de la stérilité d'un ministère où il ne leur reste plus guère que la Messe à dire dans le vide d'une église, et des fidèles qui se demandent ce que font les moines et les moniales à chanter des offices rituels au fond de leur cloître. Ce qu'ils font, mes bien chers Frères, et ce que vous faites encore, Messieurs, devant et sur vos autels qui semblent abandonnés? Mais ils sauvent et vous sauvez les âmes pécheresses qui sont l'enjeu et le prix divin de la Messe; ils rachètent les patries coupables par la compensation mystérieuse de leur oblation solitaire; ils gardent le monde qui s'écroulerait peut-être sous la ruine de ses fautes, si la croix et la Messe rédemptrice n'en soutenaient les ébranlements.

Restez donc à votre sacrifice, humbles prêtres catholiques; restez, si vous ne pouvez rien de plus, dans la simplicité de votre grande et magnifique fonction sacerdotale, qui est de consacrer le corps et le sang du Christ, rythmant chaque jour davantage vos vies, pour en faire un germe de résurrection, sur l'Eucharistie de vos Messes.

Et vous, moines, mêlez, tant que vous le pourrez, à vos rites sacrés la pompe de vos cérémonies, de vos parures et de vos chants, pour que la sublime pacification, en s'élevant plus splendide vers Dieu de vos Messes solennelles, soit aussi pour la France entière et votre noble vengeance et la toute-puissante sauvegarde de ceux qui vous méconnaissent.

Il suit de là que de tous les actes religieux, de toutes les pieuses dévotions, de toutes les œuvres généreuses, il n'y en a point, chers fidèles, qui vaillent en vertu satisfactoire l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe, avec la participation intime au divin banquet qui la consomme; et que, parmi les âmes ardentes qui veulent et prétendent, en servant Dieu aux côtés du prêtre, coopérer au salut du monde, celles-là seules qui se baignent chaque matin aux flots débordants du sang des autels, les âmes familières de la Messe, les âmes hosties, les âmes eucharistiques, sont vraiment d'efficaces ouvrières rédemptrices.

Elles portent entre les autres le signe contredit de notre sacerdoce et encourent avec nous les colères des méchants. Bien injustes colères, qui n'entravent ni nos pardons, ni nos réelles victoires. Pour les apaiser, au spectacle des transfigurations indéniables que le Saint Sacrifice opère en nous, qu'ils regardent donc de près toutes ces âmes de choix, et tous nos prêtres surtout tels que la Messe les a faits.

Car si nous sentons bien les devoirs impérieux de perfection et de sainteté où nos fonctions et notre dignité nous appellent et nous veulent, pour

répondre aux desseins de Dieu qui nous a choisis et aux vœux de la sainte Eglise qui nous demande de faire briller en tout notre être, voué à la divine gloire, dans notre fort intime comme dans nos regards, dans nos mouvements et dans nos gestes, la variété délicate de toutes les vertus : *Eluceat in eis tota forma iustitiae,* comme parle le Pontifical, nous avons la fierté aussi d'avoir, outre notre invisible caractère qui nous fait les dispensateurs des sacrés mystères, notre physionomie à nous, hommes d'église, une physionomie inimitable avec un sens sacerdotal, des pensées, des jugements, un maintien, des allures, des dévouements, des pitiés, des tendresses qu'on n'acquiert qu'au contact de l'autel. Je ne nie pas les fautes de quelques-uns, peut-être les maladresses humaines de plusieurs, les gaucheries paysannes d'un certain nombre. Qu'est-ce que cela au regard des vertus, de la grandeur et de la beauté morale de la foule sacerdotale, et de la foule sacerdotale française? Devant des discrédits immérités qui ont entouré ici et là les prêtres de la guerre, qui furent dans l'ensemble des héros de patriotisme comme de vertu professionnelle — et je l'atteste pour les avoir vus aux bons endroits des batailles — devant aussi le parti pris d'un certain monde qui voudrait que les prêtres d'après-guerre comme d'avant, prodiges de grâce, soient aussi des prodiges de sainteté et d'impeccable zèle, j'ose dire ici, puisque mon sujet du sacerdoce catholique m'amène à parler d'eux pour proclamer ce que j'en pense et ce qu'il faut en penser, que la Messe qu'il célèbre et dont il est d'abord le ministre, a gardé votre clergé dans un état surnaturel et moral qui, devant les autres pays, peut vous inspirer confiance et gloire, mes Frères.

Consacré pour offrir en votre nom l'Hostie sainte, voyez, je vous prie, d'un seul et court regard, s'il n'en est pas digne; et si vraiment, par toute sa vie, il ne lui ressemble pas. Il a la charge auguste d'assurer parmi vous la présence réelle; et n'y a-t-il pas en lui, au préalable, par le fait des circonstances et de sa résignation, une sorte de transsubstantiation qui l'assimile à la divine Victime qu'il prépare et avec laquelle il s'offre? J'entrevois, en le signalant, ces modestes et admirables curés de nos campagnes lointaines, cheminots inlassables, par tous les temps, sur nos routes ensoleillées ou boueuses, des doubles Messes dominicales. Nus et dépouillés par surcroît comme des *Ecce Homo,* n'apparaissent-ils pas, aux porches de leurs églises, comme les hommes du sacrifice? Prêtre et hostie, c'est synonyme. On les a bafoués, on les a persécutés, on les a mis en suspicion, on leur a tout pris, hormis la couronne d'honneur sacerdotale qu'ils portent malgré tout sur leur tête, même quand elle n'est que d'épines. Gloire, mes Frères, louange et bénédiction devant les hommes comme devant Dieu à ce sacerdoce français, qui méritait, n'est-ce pas, Eminences et Messeigneurs, que cela fût dit publiquement, solennellement, par un de leurs évêques, ne fût-ce que d'un mot du cœur, au cours de ce Congrès national eucharistique.

Et si le prêtre a une telle dignité, s'il remplit de cette sorte dans l'Eglise une telle fonction sacrée, s'il rend à Dieu et à son corps mystique de tels services, s'il est dans le monde surnaturel un tel centre et un tel pôle, s'il

mérite par ses vertus que la reconnaissance publique lui fasse de son calvaire quotidien un rayonnant Thabor, je ne m'explique pas que votre foi catholique le laisse trop souvent sans relève possible à l'isolement de ses autels où les dures fatigues l'usent avant l'âge, où le surmenage précoce bien des fois annihile ses énergies. Je n'arrive pas à saisir que des familles chrétiennes barrent à leurs fils par des volontés égoïstes les portes du sanctuaires; je ne puis pas admettre qu'on dispute à la vocation, par un lâche marchandage, des enfants qui appartiennent à Dieu avant de vous appartenir; je demeure stupéfait que les adolescents plus riches n'aient pas aussi d'ordinaire, et en tout cas davantage, les ambitions du sacerdoce comme ils ont les autres. Et dites-moi pourquoi les pauvres, comme si la fortune ou la race était un cas d'exemption, demeurent toujours, sinon les plus appelés, du moins ceux qui répondent le mieux aux signes des élections de Jésus? Faut-il donc croire qu'est inévitablement vrai le mot effrayant de Lacordaire qui demande dans une famille vingt générations de vertus quelquefois, pour recueillir l'honneur d'un sacerdoce domestique; et dois-je penser qu'au trop grand nombre ces vertus manquent, à moins que ce ne soit aussi et d'abord les enfants? Grave sujet de méditations à faire et de résolutions à prendre, mes très chers Frères, en un Congrès comme celui-ci, devant les merveilles de l'Eucharistie que vos abstentions prolongées rendraient inutiles, s'il n'y avait plus de prêtres pour en assurer la permanence.

Songez, Messieurs, quand déjà nous sommes trop peu — ce qui explique tant de victoires du mal, — songez au recul de la civilisation et au progrès de la barbarie sociale, à la somme d'idées et de vertus qui disparaîtraient, sans prêtres pour évangéliser les enfants, sans prêtres pour policer les mœurs, sans prêtres pour consoler les agonies. Mais en vous rappelant les hautes leçons de ces assemblées, songez surtout à ce que serait un pays sans Eucharistie et sans Messe, c'est-à-dire sans Dieu et loin de lui, sous son courroux, livré à tous les écarts de la raison, à toutes les convoitises des passions perverses et à toutes les fautes qui tuent irrémédiablement les races privées de sacrifice.

Afin d'éviter ce malheur, qui serait chez nous, avec nos traditions catholiques, plus qu'une décadence, mais un vrai suicide national, il faut donner à l'Eglise des enfants sans compter, qui puissent être consacrés prêtres, pour nous garder présente l'Hostie de l'autel et de la Communion. Car le prêtre, au milieu de nous, je le répète encore, n'est pas un luxe religieux, mais une nécessité de vie, à la condition expresse qu'il vive, lui aussi, du sanctuaire dont il vous conserve le pain rédempteur et vous distribue le pain nourricier. Ministre de l'Eucharistie, le sacerdoce, mes Frères, a droit pour elle à vos largesses, à vos largesses abondantes. Ne les lui ménagez pas, vous surtout qui faites tant de réserves ou de dépenses inutiles.

On a écrit que, par nos inerties catholiques, il mourait de faim. C'est peut-être beaucoup dire, tant il est habitué à vivre de peu. Mais, à coup sûr, n'étant pas à l'aise, il n'a pas, sans vous, le pain du lendemain, dont la sécurité réconforte le courage et assure, en les stimulant, les dévouements

généreux. En finissant ce peut-être trop long discours, je vous le confie, au nom de l'Eucharistie, comptant sur votre foi et vos intelligents concours, et dois-je avoir honte de vous tendre ainsi la main en sa faveur, qui, somme toute, est la vôtre, quand le divin Maître, qui ne nous a enseigné qu'une seule authentique prière, met sur nos lèvres, dans la demande même par laquelle je termine, ce touchant appel, si vraiment sacerdotal et eucharistique, pour le pain de la famille et pour le pain de l'Eglise : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. Amen!*

Mgr Lamérand, vice-président du Congrès, était chargé de lire les vœux adoptés dans les diverses sections du Congrès (1); mais, le temps faisant défaut, il se borna à faire acclamer ce vœu en faveur de la béatification de Pie X :

VŒU POUR LA BÉATIFICATION DE PIE X

Le IVe Congrès eucharistique national de Paris, réuni en assemblée générale, sous la présidence des éminentissimes cardinaux, archevêques et évêques de France, applaudit aux premières démarches faites en vue de l'introduction de la cause de béatification du pape Pie X, et fait des vœux et promet des prières pour l'heureuse et prompte issue de la cause de celui qui, à juste titre, a mérité d'être appelé « le Pape de l'Eucharistie ».

Puis S. Em. le cardinal Dubois prononça l'allocution de clôture, entonnant un chant de reconnaissance auquel il convia tous les congressistes et la France chrétienne.

ALLOCUTION DE S. ÉM. LE CARD. DUBOIS

Magnificate Dominum mecum!

L'honneur et la joie m'ont été gracieusement réservés de recueillir comme en un faisceau radieux, pour en faire hommage à la très sainte Eucharistie, tout ce que notre Congrès a suscité de dévouements, de générosités, de piété, de science, d'éloquence, d'art — et en attendant celles de demain, que nous aurions voulues plus solennelles encore, — de manifestations de foi et d'amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je saisis dans toutes vos âmes, dans toutes les âmes de cette immense assemblée : cardinaux, archevêques, évêques, prélats, dignitaires, prêtres séculiers et réguliers, religieux et religieuses, fidèles, accourus de toute la France et de Paris — je saisis les sentiments intimes qui font de toutes vos âmes une seule âme croyante, aimante, enthousiaste, et ces sentiments

(1) Voir, plus loin, p. 504, la série complète des vœux du IVe Congrès eucharistique national.

unanimes je les jette aux pieds du divin Maître, Roi du ciel et de la terre, caché et triomphant sous les chétives apparences du Sacrement.

Et au nom de tous, au nom de Paris et au nom de la France, je lui dis : A vous, Seigneur, tout honneur et toute gloire. *Omnis honor et gloria!* A vous nos cœurs et nos vies! A vous la France, qui veut, malgré tout et toujours, vous demeurer fidèle! Gloire, honneur, amour au Christ qui aime les Francs!

*
* *

Les Francs, en retour, aiment le Christ! Tous ces jours, Paris — qui plus que jamais demeure le centre et le cœur de la France catholique — a vu se dérouler, en son sein, de magnifiques et réconfortants spectacles.

Dans toutes nos églises : des messes solennelles, des communions innombrables, des processions, des cérémonies splendides en l'honneur de la divine Hostie...

Çà et là, des séances pieuses, discours et rapports où la science théologique, la pratique du ministère, l'amour de la liturgie et du chant d'église, rivalisaient de concert, pour faire mieux connaître, exalter, louer, adorer l'Eucharistie... Et ici se tinrent nos assemblées générales. De cette immense salle — où retentirent, avec les accents de la plus haute éloquence, les enseignements de la plus pure doctrine catholique, les chants eucharistiques et notre *Credo,* — de cette salle, dis-je, elles ont fait, pour quelques jours, une basilique improvisée, étonnée peut-être des échos qui frappaient ses voûtes profanes, mais sans doute plus fière de servir à la louange de Dieu qu'aux divertissements des hommes.

Et de tout cela nos âmes ont tressailli ; elles se sont réjouies et réconfortées, unies aux milliers d'âmes qui, au dehors, près de nous ou loin de nous, en France, s'associaient par la prière et les sacrifices à nos joies, à nos fiertés, à nos espérances! Que serait-ce si nous avions pu lire dans tous les cœurs? Si nous avions pu noter les pulsations émues, les tressaillements intimes de la foi, de l'amour et de la reconnaissance, provoqués par les orateurs, les théologiens, les artistes et nos pieuses et magnifiques cérémonies?

*
* *

Comme avait raison S. Em. le cardinal Charost, au cours de la cérémonie inaugurale de Notre-Dame, d'élever nos esprits et nos cœurs — d'un seul élan — jusqu'au centre du mystère ; de nous montrer Dieu se rapprochant de l'homme et l'unissant à lui par l'Eucharistie, et l'homme trouvant en Dieu sa vie — sa vraie vie — la vie de son âme ici-bas et la vie éternelle au ciel.

Dès lors nous étions orientés pour tout le Congrès : la voie était tracée et le but indiqué. Il a été atteint, selon le programme si sagement établi : la vocation eucharistique de la France, la certitude de la présence réelle, les merveilles multiples de la consécration, l'application du sacrifice de la croix, le rôle divin du sacerdoce catholique. A quelles hauteurs nous ont

élevés ces éloquents discours, que vous avez applaudis et dont vous garderez tous l'impérissable souvenir!

*
* *

Ne vous semble-t-il pas que ce Congrès a mis en acte la fameuse fresque de Raphaël, connue sous le nom de *Dispute du Saint Sacrement?*

L'artiste, dans une vision grandiose, a célébré le triomphe de l'Eucharistie. Toute la hiérarchie catholique — les apôtres, le Pape, les docteurs, les évêques, les prélats, les fidèles — est rangée autour de l'Hostie divine pour l'adorer, l'aimer et contempler son rayonnement triomphal sur l'univers céleste et terrestre dont elle est, malgré les humbles apparences, le centre d'unité, *centrum unitatis,* le lien de charité, *vinculum caritatis,* le symbole de paix et de concorde, *signum pacis et concordiae!* (Saint Augustin.)

La France avec sa hiérarchie ecclésiastique, avec ses évêques, ses docteurs, ses prêtres, ses fidèles, s'est groupée autour de l'Eucharistie en ce Congrès national et l'a proclamée centre d'unité, lien de charité, symbole et principe de paix et de concorde.

O Jésus Eucharistie, rayonnez sur la France, faites l'union des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité!

*
* *

Evêques de France, Messeigneurs et mes Frères très vénérés et très aimés, merci d'avoir répondu à notre appel et d'avoir donné à ce Congrès national tant d'édification et tant d'éclat.

Magnificate Dominum mecum!

Et vous, nos chers prêtres du clergé de France si digne, si apostolique, si dévoué, si généreux, vous êtes les gardiens et les dispensateurs de l'Eucharistie : vous en serez de plus en plus les apôtres.

Magnificate Dominum mecum!

Evêques et prêtres, nous sortirons de ce Congrès, non pas plus assurés, mais plus pénétrés de la présence de Notre-Seigneur aux tabernacles de nos cathédrales, de nos églises et de nos chapelles. Nous l'aimerons et nous le servirons mieux encore, *Lui* qui nous a choisis, appelés et consacrés pour toujours.

Et vous tous, fidèles pieux et zélés, gardez, propagez les leçons de notre Congrès national.

Magnificate Dominum mecum!

Hommes et jeunes gens, vous serez des adorateurs de l'Eucharistie, vous aimerez la messe, la communion; vous prendrez part à toutes les manifestations en l'honneur du Saint Sacrement!... Que la foi et la ferveur de vos âmes partout se montrent, s'affirment et triomphent!

Et vous toutes, Mesdames, et vous, jeunes filles chrétiennes, montrez-vous aussi des adoratrices ferventes, des modèles et des apôtres de la communion fréquente et quotidienne; vous préparerez des cœurs à l'Eucharistie, vous

susciterez des vocations, vous ornerez les autels et les églises... *Magnificate Dominum!*

Et vous les enfants, vous les tout petits, vous irez à Jésus et personne ne vous tiendra éloignés de lui... *Sinite parvulos venire... Ex ore infantium perfecisti laudem... Magnificate Dominum.*

*
* *

Largement, à pleines mains, à plein cœur, la bonne semence de la doctrine catholique sur l'Eucharistie a été jetée dans les âmes au cours de notre IVe Congrès eucharistique national.

La moisson lèvera; elle lève déjà! Et le blé d'or, mûri au soleil de la grâce divine, symbole de foi et de vertu, gage de vie, d'union, de paix et de prospérité, revêtira comme d'un manteau de gloire et d'espérance les champs féconds de la France chrétienne, fille aînée de l'Eglise.

Gloire à l'Eucharistie! Vive l'Eglise et vive la France!

Mgr Odelin, président, a clos la séance par quelques mots, avant la bénédiction des évêques et le chant du *Credo*.

« Et dans cette salle, où le 11 mars dernier, la voix cassée d'un vieillard criait qu'à l'avenir on ne ferait plus de *Vie de Jésus*, où le buste de Renan trônait, parce que cet homme avait nié la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, où les impies avaient chanté leur haine de Dieu, quatre mois plus tard, un autre chant monta. Trois jours de suite, comme pour une réparation rituelle, des milliers de chrétiens, debout, lancèrent vers les cieux le *Credo*, l'hymne solennel de la foi, affirmant que Jésus vit toujours, au ciel, sur nos autels et dans ces poitrines. » (1)

(1) J. F., la *Croix*, 10 juillet 1923.

III. Séances d'études

I. SECTION SACERDOTALE

C'est dans la vaste crypte de la Cité paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau, bien propice à de telles réunions, que se tinrent chaque jour à 14 heures les assemblées, très suivies, de la Section sacerdotale. Cette heure avait été choisie pour permettre aux ecclésiastiques d'assister aux offices religieux de la matinée et aux travaux des autres sections.

Le Bureau avait été ainsi constitué :

Présidents d'honneur : NN. SS. les archevêques et évêques présents.

Président : Mgr Lamérand, vice-président du Comité national, directeur général de l'Union apostolique.

Vice-présidents : Mgr Thomas, vicaire général de Paris; Mgr Glorieux, vicaire général d'Amiens; M. le chanoine Adam, promoteur à l'archevêché de Paris; T. R. P. Couet, Supérieur général des Prêtres du Très-Saint-Sacrement; T. R. P. Courcoux, Supérieur général des Oratoriens; T. R. P. Favrat, Supérieur général des Missionnaires de Saint-François de Sales; T. R. P. Lebeau, Supérieur général des Oblats de Saint-François de Sales; M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau; M. le chanoine Aubert, curé de Saint-Pierre de Montrouge.

Secrétaire : R. P. Normand, de la Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement et membre du Comité national, assisté de MM. les abbés Allaire et Migault, de la chapelle du *Corpus Christi*, à Paris.

Comme dans les autres sections, ces séances de travail devaient être, selon l'expression de la *Correspondance hebdomadaire du Comité catholique de défense religieuse* (17 juillet 1923), « fécondes en résultats... Et l'on voit, ou du moins l'on devine que les travaux du Congrès ne furent point indignes des grandes manifestations religieuses qui en furent la parure et le couronnement. »

Jeudi 5 juillet.

Cette première séance eut comme présidents d'honneur S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes; NN. SS. Rivière, archevêque d'Aix; Monnier, évêque de Troyes; Paget, évêque de Valence; Lecomte, évêque d'Amiens; Bessière, évêque de Constantine; Serrand, évêque élu de Saint-Brieuc.

On remarquait, entre autres, au Bureau présidentiel, à côté de Mgr Lamérand, Mgr Glorieux, vicaire général d'Amiens; M. le chanoine Adam, vicaire général de Paris; M. le chanoine Aubert, curé de Saint-Pierre de Montrouge; M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau, qui faisait gracieusement les honneurs de son église avec sa coutumière cordialité.

Plus de quatre cents prêtres étaient présents.

S. G. Mgr Monnier, évêque de Troyes, ouvrit la séance par la prière et donna immédiatement la parole au R. P. H.-D. Noble, des Frères Prêcheurs. (C'est pendant la lecture de son rapport que S. Em. le cardinal Charost fit son entrée, aux applaudissements de l'assistance.)

RAPPORT DU R. P. H.-D. NOBLE

Approfondir de plus en plus les vérités concernant la Présence réelle et leurs conséquences pratiques dans le but de les expliquer avec plus de clarté. Mettre à la portée des fidèles l'Eucharistie, nourriture de leur âme. Communion fréquente et précoce.

S'il ne s'agissait que d'exhorter les prêtres à s'instruire de la théologie de l'Eucharistie afin de pouvoir l'enseigner aux fidèles avec clarté et précision, ma tâche serait vite achevée, car quel prêtre, soucieux du résultat spirituel de son ministère, ne serait immédiatement convaincu de cette nécessité? Mais la question n'est point d'accumuler des arguments exhortatifs sur ce thème général, mais plutôt, dans cette grande complexité d'aperçus que suscite le dogme eucharistique, de faire valoir ceux qui doivent principalement être mis en valeur dans l'enseignement religieux, d'indiquer la meilleure façon de les présenter pour qu'ils s'adaptent à la mentalité des croyants et amènent ceux-ci à bénéficier, pour l'accroissement de leur vie spirituelle, de la richesse des grâces eucharistiques.

Sur quels aspects du dogme de l'Eucharistie le prêtre doit-il, en vue de son enseignement et pour le meilleur profit des âmes, porter l'insistance de son attention, de son étude et de sa réflexion?

L'Eucharistie est un *mystère de foi;* il réalise la *présence de Jésus-Christ* sur l'autel; il est un *sacrement source de grâce.* Sous chacun de ces trois aspects, je vais essayer, pour le but indiqué, de centraliser successivement mes pensées (1).

I. L'Eucharistie, mystère de foi.

La présence réelle, par le miracle gigantesque de la transsubstantiation, n'est intelligible que pour les croyants. On ne démontre pas l'Eucharistie par des raisonnements, on y croit dans la foi humble et soumise. Les raisons prises à l'amour infini pour justifier les convenances de ce sacrement ont seulement force de conviction près de ceux qui, premièrement et tout d'abord, croient à l'amour infini de Dieu. Ceux-là sont prêts à donner leur adhésion au mystère eucharistique qui peuvent dire avec saint Jean : « Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. » (2)

C'est donc dans la foi, comme une vérité qui a partie liée avec toutes les

(1) Je recommande vivement aux prêtres la lecture du livre du R. P. Hugon, O. P. : *La Sainte Eucharistie* (Paris, Téqui). Je me suis fréquemment inspiré de cet ouvrage pour le présent rapport.
(2) *I Joan.* IV, 16.

vérités de la foi, que l'Eucharistie devra être présentée à la croyance des fidèles. On ne divise pas la tunique sans couture de la révélation divine. Cette révélation, si elle comprend de nombreuses vérités, n'a pourtant qu'un unique motif d'être acceptée : l'affirmation de Dieu lui-même. Le *Credo* et tous ses articles, le dogme et toutes ses vérités, n'ont qu'une raison identique et formelle d'imposer la soumission entière de notre esprit : la garantie infaillible de la parole de Dieu.

Or, ici, la parole de Dieu est d'une netteté sans pareille. C'est l'affirmation même de Notre-Seigneur, telle que nous la relatent en termes explicites les Saintes Ecritures, documents authentiques et inspirés, principes inébranlables d'une argumentation invincible.

Sans parler de saint Jean qui nous rapporte le discours de Jésus promettant l'Eucharistie : « Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous », discours dont Loisy lui-même a pu dire : « Le discours sur le pain de vie n'a plus de sens déterminable et porte sur le vide, si l'on n'y reconnaît une instruction touchant le mystère de l'Eucharistie » (1); sans parler, dis-je, de saint Jean, nous avons le décisif témoignage des Synoptiques.

L'importance de ce témoignage a été mise admirablement en relief par le Concile de Trente : « Tous nos devanciers, tous ceux qui, dans la véritable Eglise du Christ, ont parlé sur ce sacrement très saint, ont professé très ouvertement que Notre-Seigneur institua ce sacrement admirable dans la dernière Cène, lorsque, après la bénédiction du pain et du vin, il attesta, en termes tout à fait clairs et formels, qu'il donnait aux apôtres son Corps et son Sang. Ces paroles, rapportées par les évangélistes et reproduites aussi par saint Paul, offrent d'elles-mêmes cette très nette et très évidente signification que les Pères leur ont toujours prêtée. » (2)

Les textes de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, reproduisant les paroles de Notre-Seigneur à la dernière Cène, sont donc à commenter devant les fidèles pour rallier leur foi à l'institution admirable. L'on fera aisément valoir que ces paroles doivent être entendues dans leur sens strictement littéral. Car prêter aux paroles de Notre-Seigneur une portée purement symbolique, c'est l'accuser d'avoir induit en erreur ses apôtres qui ont compris, comme en témoigne la Tradition, qu'il s'agissait bien de la présence réelle du Sauveur; c'est rendre Notre-Seigneur lui-même responsable de l'idolâtrie que commettraient les croyants de tous les siècles qui adorent, dans le sacrement de l'Eucharistie, non pas du pain et du vin, mais le Corps et le Sang du Sauveur.

Une interprétation symbolique des paroles de Jésus-Christ est un défi au sens chrétien et, comme le dit le Concile de Trente, une indignité et un crime, *indignissimum sane flagitium*.

Une fois cette crédibilité de l'Eucharistie établie sur son appui scriptu-

(1) *Le quatrième Evangile*, p. 45.
(2) Sess. XIII, ch. I.

raire et traditionnel, le prêtre peut alors, mais alors seulement, développer devant les fidèles les raisons de convenance de l'institution de l'auguste Sacrement.

Ces raisons de convenance sont multiples : la première de toutes, facile à développer et la plus forte pour attirer l'acquiescement de l'esprit et toucher le cœur, sera celle qui se prend à l'amour même de Dieu allant au comble de sa bonté pour nous dans l'institution du sacrement de l'Eucharistie. Car c'est l'amour infini de Dieu que nous adorons dans le Cœur de Jésus-Christ : « Et ayant aimé les siens qui étaient en ce monde, il les aima jusqu'à la fin », c'est-à-dire jusqu'au bout, jusqu'à l'extrémité, jusqu'à la suprême exigence de l'affection.

Et quelle est donc cette suprême exigence de l'affection, sinon l'union avec l'objet aimé? Cette loi essentielle de l'amour réclamant la présence se retrouve partout où surgit la ferveur de l'amour. Et c'est pourquoi, à travers l'expérience de nos propres affections, nous saisissons d'emblée l'exigence qui amena Jésus-Christ à vouloir rester près de nous, dans la réalité totale, bien qu'invisible, de sa substantielle présence.

Infirmité de nos affections humaines! Nous ne pouvons les exprimer autant qu'elles se ressentent, nous ne pouvons prouver notre attachement autant que nous le voudrions ni surtout rester présents près de ceux que nous aimons autant que nous le désirerions. Qui de nous n'a connu cette douloureuse misère, à l'heure des séparations qui nous éloignent d'êtres chers? A cet instant, nous ne savons plus que dire : notre cœur se replie au dedans pour y chercher un sentiment plus fort, un regard plus attaché, une parole plus expressive, un témoignage imprescriptible d'un attachement que la séparation va rompre ou tout au moins endolorir. Mais ce que nous voudrions laisser à ceux qui déjà s'en vont, ce n'est pas un sentiment, ce n'est ni un regard, ni une parole, mais nous-mêmes, notre propre personne. Mais comment se laisser, demeurer, puisqu'il faut partir, s'arracher, s'en aller loin de ceux qui nous sont chers!

Seul, Jésus-Christ, Dieu et homme, n'a pas connu cette incurable impuissance de l'affection humaine. Ayant dit aux hommes : « Vous êtes mes amis », il a pu, par sa toute-puissance divine, suppléer aux limites auxquelles se butent fatalement les plus hautes affections. Car lui aussi a connu l'heure des départs et des séparations; et ce fut l'heure de l'institution de la sainte Eucharistie. A la veille de sa mort, en contemplant ses disciples, il a vu, à travers eux, la foule immense de tous ceux qui, dans la suite des siècles, répondraient à son amour. Nous étions là, sous son regard, nous qui vivons de l'amour du Seigneur Jésus. La veille de sa mort, il nous a regardés en nous aimant et il a ressenti l'angoisse de nous quitter aussi.

Alors, pour lui, comme pour nous, s'élève la douleur des séparations. Il cherche dans son cœur le témoignage imprescriptible qu'il veut laisser à ceux qu'il va quitter. Mais c'est alors que sa toute-puissance se met au niveau de son amour. Jésus-Christ, si j'ose ainsi parler, va se ressouvenir qu'il est Dieu.

Nous, quand nous quittons pour longtemps ceux que nous aimons, nous ne pouvons pas prononcer la parole substantielle, le *fiat* tout-puissant et créateur qui, tandis que nous partons déjà, ferait surgir un autre nous-même près de ceux que nous aimons.

Si donc l'on comprend cette vertu entraînante, irrésistible du cœur qui, devant quitter ceux qu'il aime, se débat entre cette nécessité de partir et cet élan invincible de vouloir continuer la présence, on est prêt à entendre, dans la reconnaissance de sa foi, le récit de la dernière Cène, à saisir l'intention du Cœur de Jésus-Christ dans l'institution d'un sacrement qui devait perpétuer sa présence parmi les hommes qu'il aimait.

Cette raison de convenance, prise à la charité divine elle-même, et dont l'enseignement sacerdotal peut aisément varier les modalités, est bien propre, me semble-t-il, à émouvoir les fidèles et, par ce surcroît de charité envahissante, à rendre plus vive et plus confiante la foi en la sainte Eucharistie.

Ce mystère de la foi peut encore s'illustrer devant les âmes croyantes par ses attaches avec les principales vérités de la révélation. L'Eucharistie est le témoignage suprême de la charité divine, et la foi que nous lui donnons implique notre adhésion aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption.

Cette liaison essentielle, manifestée au peuple chrétien, ne peut que le tenir en haleine des vérités importantes du salut.

L'Eucharistie, en effet, suppose et continue le mystère de l'Incarnation. Sur l'autel, nous adorons la nature humaine de Notre-Seigneur, unie hypostatiquement à sa personne divine. Par sa présence visible, l'humanité sainte de Notre-Seigneur n'appartient plus qu'au ciel; mais, par sa présence eucharistique, cette humanité nous demeure. Le Verbe fait chair ne cesse pas d'habiter parmi nous.

L'Eucharistie continue et consomme le mystère de la Rédemption, car elle nous communique les mérites et les satisfactions du Sauveur. La Messe renouvelle le sacrifice de la croix et nous en applique les fruits. La Communion met notre humanité en contact avec celle de Jésus-Christ, opérant notre restauration spirituelle, gage de la restauration définitive par la résurrection glorieuse. Toute l'économie de notre salut est ainsi rappelée dans les principales vérités qui en fondent, devant notre conscience, la possibilité et l'espoir.

Le dogme eucharistique peut aussi devenir prétexte à renouveler la foi des fidèles en l'Eglise dont ils sont les membres vivants.

Saint Thomas ramène à deux les fins principales de l'Eucharistie : commémorer la Passion de Jésus-Christ et nous en appliquer les fruits, comme nous venons de le dire plus haut; ensuite, symboliser et réaliser l'union du Christ avec les chrétiens et avec l'Eglise tout entière.

L'Eucharistie est le sacrement de la charité et, par là même, de l'union. La charité, c'est l'amour, puissance de liaison et de cohésion. « Nous sommes un seul corps, dit saint Paul, nous tous qui participons à un même

pain et à un même calice. » (1) L'Eucharistie est le signe expressif de cette union au Christ et, par le Christ, à tous les membres de l'Eglise dont le Christ est la tête. Les espèces eucharistiques, formées d'éléments multiples fusionnés en un composé harmonieux, sont l'emblème de cette union, et la communion est l'acte par lequel nous entrons dans la vitalité de cet organisme merveilleux. Sacrement de l'union dans le Christ, l'Eu haristie est, par le fait même, le sacrement de l'union et de l'amour des chrétiens entre eux. Si le Christ est un avec mes frères dans la Communion, comment moi, uni au Christ, ne serais-je pas lié avec mes frères dans l'amour du Christ?

Le fonctionnement de l'organisme surnaturel de l'Eglise, comme société vivante et hiérarchisée, est encore tributaire de l'Eucharistie. Son gouvernement est confié au sacerdoce et le sacerdoce est inséparable de l'Eucharistie. L'œuvre de sanctification que poursuit l'Eglise près des âmes est également solidaire de l'Eucharistie. Le culte sacré appartient à l'Eglise et il embrasse les sacrements, le sacrifice et les rites sanctificateurs. Or, l'Eucharistie régit toute l'économie des sacrements, puisque tous, comme le dit saint Thomas, ont en elle leur terme et leur consommation. Par elle, la forme du sacrifice est définitive, unique, Dieu n'agréant plus désormais que le Sacrifice de la Messe. Enfin, tout l'ensemble du culte se ramène à l'Eucharistie : Sacrifice et Communion, adoration et louange du Dieu qui réside en nos tabernacles, n'est-ce pas là tout notre culte?

L'Eucharistie, mystère de foi, peut donc devenir, dans l'enseignement doctrinal, un centre de ralliement de toutes les grandes vérités du salut. Et cet enseignement prenant, en ce dogme, son point de départ, ramène sur lui, de la part des fidèles, une foi plus vive, plus intelligente et plus ardente.

II. L'Eucharistie, présence réelle de Jésus-Christ.

Venons maintenant à considérer l'Eucharistie dans sa réalité même, en tant qu'elle enferme la présence réelle de Jésus-Christ.

Comment se réalise et se maintient cette divine présence, et, dans l'exposé de ces opérations miraculeuses, que peut tenter l'enseignement sacerdotal pour éclairer la foi des fidèles?

Nous voici en face d'une très grande difficulté, puisque avec la transsubstantiation et la présence sous les espèces eucharistiques, nous sommes en plein miracle, dans un ordre surnaturel qui ne tient à l'ordre naturel des choses que par de lointaines analogies.

Une double attitude me semble devoir s'imposer : 1° bien définir ce que la foi nous oblige de croire sur les opérations qui amènent la présence de Jésus-Christ et sur le mode même de cette présence. L'Eucharistie est un mystère qui s'adresse à la foi, aussi bien dans le fait réalisé que dans la

(1) *I Cor.* x, 16-17.

manière dont il se réalise; 2° sur l'explication elle-même en face des exigences et des curiosités de l'esprit, le but principal à atteindre est d'écarter les interprétations erronées et de proposer les raisons et analogies qui soutiendront la ferme adhésion de la foi.

Il est trois vérités que notre foi ne peut séparer et dont il faut, de prime abord, inculquer les formules aux fidèles :

Nous croyons que l'Eucharistie contient le vrai corps de Notre-Seigneur, ce corps qui a vécu en ce monde, a été immolé au Calvaire et vit maintenant dans la gloire du ciel.

Nous croyons pareillement qu'après la consécration il ne reste plus rien de la substance du pain et du vin, mais seulement les espèces sacramentelles.

Une troisième vérité, conséquente des deux premières, et qui appartient elle-même à la foi, c'est la transsubstantiation, c'est-à-dire la conversion de toute la substance du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ.

Pour exposer le dogme eucharistique dans son intégrité, il faut donc montrer tout d'abord que la substance du pain et celle du vin ne demeurent plus après la consécration. Et ici, sans encombrer l'enseignement doctrinal des deux hypothèses de la consubstantiation et de l'impanation, qu'il faut réserver aux discussions entre théologiens (hypothèses qui voudraient que la substance du pain et du vin demeurassent en même temps que la substance du corps et du sang de Jésus-Christ), le plus simple est de montrer que la vérité des paroles de la consécration qui répètent les paroles mêmes de Notre-Seigneur, exclut la permanence du pain avec le corps de Notre-Seigneur. En disant : *Ceci est mon corps,* Notre-Seigneur affirme l'identité substantielle entre *ceci* et son *corps*. Or, il est clair au bon sens que cette identité n'existe pas si la substance du pain demeure. Il est impossible que le pain, demeurant toujours, soit en même temps le corps du Sauveur. Donc la vérité des paroles sacramentelles exige qu'il n'y ait plus dans l'Eucharistie, après la consécration, qu'une seule substance, le corps du Christ.

Mais si la substance du pain et la substance du vin ne persistent plus sur l'autel, que sont-elles devenues? Ont-elles été anéanties? Rien de cela. La foi nous assure qu'elles ont été converties au corps et au sang de Jésus-Christ par transsubstantiation.

Conversion toute miraculeuse et qu'il faut présenter comme telle, dans l'enseignement doctrinal. Elle implique des miracles extraordinaires, plus difficiles, en un sens, nous dit saint Thomas, que la création du ciel et de la terre (1).

Conversion singulière et qui n'a pas d'autre exemple dans toutes les autres œuvres de Dieu et dans les productions de l'homme. Mais conversion véritable qui se fait entre deux termes réels : le pain d'une part, le corps du Sauveur d'autre part, conversion qui s'effectue en vertu d'une connexion positive, puisque la cessation de la substance du pain amène la

(1) *Sum. Theol.* III p., q. LXXV, a. 8, ad 3.

présence réelle du corps du Christ; mais encore conversion plus qu'ordinaire, car Dieu, auteur souverain de l'être, prend tout ce qu'il y a d'être dans le pain et le change en ce qu'il y a d'être dans le corps de Jésus-Christ.

C'est à cette toute-puissance souveraine de Dieu sur l'être qu'il faut recourir pour expliquer la possibilité de la transsubstantiation. Est-il si difficile de faire valoir cette toute-puissance divine devant un auditoire même peu cultivé? Je ne le pense pas. Si Dieu est maître de tout être qu'il a créé, de toutes ses énergies, de toutes ses capacités, pourquoi ne pourrait-il pas convertir ce qu'il y a de réalité dans un être en ce qu'il y a de réalité dans un autre être, unissant ainsi ce qui est commun aux deux, c'est-à-dire l'être, et enlevant la différence qui les séparait. Une parole suffit à Dieu pour créer, pourquoi serait-elle impuissante à transsubstantier?

C'est encore à la toute-puissance divine qu'il faudra faire appel pour expliquer la très haute difficulté de la permanence des accidents eucharistiques.

Après la consécration, nous percevons dans l'Eucharistie la surface résistante du pain, la couleur, la saveur, toutes les autres qualités du pain et du vin. Et cependant la foi nous dit qu'il n'y a plus de pain ni de vin. Dès lors, trois vérités sont à accepter dans la foi à propos des accidents eucharistiques : 1° ils ont une *réalité objective* et ne sont pas des impressions subjectives produites par Dieu dans nos facultés pour nous donner l'illusion de leur présence; 2° ils existent par miracle, séparés de leur *propre* sujet; 3° ils existent sans aucun support, soutenus uniquement par la vertu divine.

Sans se perdre dans les subtilités réservées aux métaphysiciens, et sans même se demander si, parmi les accidents, la quantité obtiendrait surnaturellement cette propriété de soutenir les accidents en jouant le rôle de la substance, l'enseignement peut faire état ici encore, avec chance d'être compris par l'intelligence des croyants, de la toute-puissance de Dieu. C'est cette puissance souveraine qui, ayant créé la substance et les accidents, a déjà donné à celle-là de porter ceux-ci; c'est elle encore qui fait miraculeusement cette merveille, de soutenir dans l'être ces accidents sans le support de leur substance naturelle. Par la vertu divine, tout l'être de la substance a été changé; pourquoi, par cette même vertu, tout l'être des accidents ne pourrait-il être maintenu?

L'état sacramentel de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, état selon lequel le Christ est contenu tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie de chaque espèce, offre une très grande difficulté de mise au point devant les intelligences qui ne sont point rompues aux concepts métaphysiques. Faire valoir que le corps du Christ avec ses accidents, y compris sa quantité, se trouve dans l'Hostie, miraculeusement, par mode de substance, me semble une démonstration trop ardue et qui déborde la capacité d'entendement d'un auditoire ordinaire.

Cependant l'analogie de l'âme peut être ici mise en avant, et, selon l'ingéniosité de celui qui l'utilise, contribuer à apaiser les difficultés et les

curiosités de l'esprit. Mais il importe, dans ce cas, de bien signifier que l'analogie n'est pas une explication; car le mode sacramentel pour Jésus-Christ d'être présent est avant tout objet de foi, l'analogie venant seulement parer au semblant de contradiction. C'est donc dans la foi qu'il faudra dire: Avant la fraction de l'Hostie, comme après sa division, le Sauveur est dans le tout et tout entier sous chaque parcelle. Bien qu'il soit ainsi dans toutes les parties de l'Hostie, on ne peut dire cependant qu'il est présent dans l'Hostie plusieurs fois, parce qu'il est présent à la manière de la substance, indivisible et tout entière, partout où elle se trouve et agit, comme notre âme est tout entière dans chaque partie, sans être présente plusieurs fois dans le corps humain.

La même prudence dans l'emploi des analogies sera de rigueur si l'on veut parler de la manière dont le corps du Christ est localisé dans le sacrement de l'Eucharistie; car il faut se souvenir que ce mode de présence sacramentelle déborde, dans l'expression de sa réalité, notre discours humain, réalité surnaturelle dont il n'y a pas d'autre exemple dans toute la création et qui est une invention admirable de notre Dieu d'amour.

III. L'Eucharistie source de grâce.

Dès que nous quittons l'explication des opérations et des modes de la présence réelle, pour envisager l'Eucharistie comme source de grâce, comme sacrement et comme sacrifice, nous voici sur un terrain où l'enseignement peut se déployer avec facilité et abondance.

Qu'il nous suffise ici de tracer quelques lignes directrices.

Etablir la réalité sacramentaire de l'Eucharistie est un premier point obligé. La Tradition a toujours rangé l'Eucharistie dans le sacré septénaire. Les docteurs l'ont appelée le Sacrement des sacrements. La piété chrétienne, leur faisant écho, l'a désigné comme le Saint Sacrement.

Le sacrement est essentiellement un signe sensible, signe de la grâce pour le présent, signe de la mort du Sauveur pour le passé, signe de la gloire pour l'avenir. Quel est le signe sensible dans l'Eucharistie? Ce sont les espèces du pain et du vin; elles signifient immédiatement le corps et le sang contenus sous elles, médiatement la grâce ou la réfection spirituelle. L'Eucharistie remémore et représente la Passion; elle est le signe et le gage de la gloire éternelle.

Marquer les différences entre l'Eucharistie et les autres sacrements est une précision nécessaire.

Les autres sacrements ne comportent pas la conversion de leur matière en une autre substance; dans l'Eucharistie, ce qui était pain et vin est véritablement, après la Consécration, la substance du corps et du sang de Notre-Seigneur. Les autres sacrements consistent dans l'usage ou l'application de leur matière, par exemple, le baptême existe quand l'homme est touché et purifié par l'eau. Il suffit, pour l'Eucharistie, de la consécration de la matière, et le sacrement ne cesse pas lorsque les espèces sont

conservées dans le ciboire. La réception de l'Eucharistie par l'acte de la communion est bien la condition nécessaire pour que ce sacrement réalise en nous son œuvre de vie, mais l'Eucharistie a par elle-même raison d'aliment divin; elle possède donc la nature de sacrement véritable indépendamment de la communion. Celle-ci n'est ni l'essence ni une partie essentielle ou intégrante du sacrement.

Essentiellement, le sacrement de l'Eucharistie consiste dans les espèces consacrées en tant qu'elles impliquent un ordre essentiel au corps et au sang contenus sous elles. Réalité visible et palpable, les espèces sont le signe du corps et du sang qu'elles notifient à notre connaissance; le signe à la fois et la cause de la grâce; car, du moment qu'elles contiennent le corps nourriture et le sang breuvage, elles doivent produire la réfection spirituelle des âmes.

Sur cet effet direct, sur cette grâce spécifique de l'Eucharistie, la réfection spirituelle de l'âme, *gratia cibans*, l'enseignement du prêtre doit faire porter toute son insistance. Sacrement des vivants, l'Eucharistie est l'aliment qui entretient et renforce notre vitalité spirituelle.

Cette analogie de l'aliment réparateur et excitant de vitalité est bien facile à développer. Toutefois, ce n'est qu'une analogie dans laquelle il ne faudrait point s'enfermer obstinément sous peine de matérialiser les choses. D'ailleurs, l'analogie a une signification facile à ouvrir. Quel est le principe de notre vie surnaturelle? C'est la charité, source jaillissante de toute notre activité spirituelle. Avec la grâce sanctifiante, nous viennent, par effusion divine, la charité, les vertus morales surnaturelles et les dons du Saint-Esprit.

Que notre charité échauffe sa ferveur, qu'elle devienne, en notre conscience, un amour de plus en plus victorieux et dominant, il est logique que notre activité morale, qui comprend nos actes de piété et de religion, nos devoirs d'état et nos tâches courantes, la répression de nos passions d'égoïsme, d'orgueil et de sensualité, s'affirme avec une inspiration d'amour de Dieu plus actuel. C'est la charité qui sanctifie, rend méritoire devant Dieu et agréable à son Cœur tout ce que nous faisons par amour pour lui. Plus donc notre charité accroîtra son élan, et plus notre vie s'engagera dans la sanctification. L'Eucharistie, en venant augmenter notre charité et intensifier notre amour pour Dieu, fait remonter son effet jusqu'à la source première de notre vie spirituelle : développant en nous l'ardeur de la divine charité, elle active son rayonnement sur toutes nos œuvres et nos actions.

De cet effet principal, l'augmentation de la charité, suivent par voie de conséquence les effets secondaires : préservation du péché mortel, antidote contre la fréquence des péchés véniels, apaisement de la concupiscence et des passions. La vie intérieure se concentrant en un unique amour, il est logique que s'amortisse tout autre amour qui le contredirait.

Sacrement de la nourriture divine, instituée pour conserver et augmenter nos énergies surnaturelles, réparer nos pertes de vie continuelles, la Communion devrait être aussi fréquente que nos besoins.

De ce chef, le prêtre devra recommander la Communion fréquente. Et il en montrera la condition de possibilité dans cette « intention droite » recommandée par Pie X, et qui n'est pas autre chose que le désir de grandir dans la charité surnaturelle par une union de plus en plus étroite avec Jésus-Christ. La réalité de ce désir jugera et mesurera les dispositions d'âme requises à la Communion fréquente. C'est lui encore qui, au premier éveil dans l'âme candide de l'enfant chrétiennement élevé, justifiera la Communion précoce. Lorsqu'un enfant est à même de prendre conscience qu'il est l'objet de la part de Dieu d'un amour infini, il est utile que la charité, par l'effet de la sainte Eucharistie, entre en pleine possession de son cœur et fixe vers Dieu ses premières fidélités.

L'Eucharistie, envisagée non plus comme sacrement, mais comme sacrifice, offre un thème inépuisable à l'enseignement des fidèles par le prêtre. Car l'Eucharistie sacrifice, c'est la sainte Messe, centre de la piété chrétienne, la sainte Messe qui continue, prolonge et renouvelle le sacrifice du Calvaire et reste pour l'humanité tout entière le sacrifice unique et immuable des temps nouveaux.

Et, pour désigner aux fidèles la valeur du sacrifice de la Messe, le prêtre s'attachera à montrer sa continuité avec le sacrifice de la Croix. C'est la même victime qu'au Calvaire, c'est le même célébrant, le Christ, ministre principal dans les deux cas; ce sont les mêmes effets, car la Messe ne fait que communiquer actuellement la valeur du sacrifice de la croix. Seul, le mode d'offrir diffère : immolation sanglante au Calvaire, mystique seulement sur nos autels.

S'il est de foi que la Messe est un véritable sacrifice et non point seulement un rite de louange et d'action de grâces ou une simple commémoraison du sacrifice de la croix, il s'en faut que les théologiens soient d'accord sur la nature de ce sacrifice. Dans ce tout liturgique de la Messe avec ses cinq actions principales : l'Offertoire, la Consécration, l'oblation qui la suit, la fraction de l'Hostie, la Communion, où doit-on rencontrer l'action essentielle du sacrifice eucharistique? On peut estimer avec saint Thomas, et pour d'excellentes raisons, qu'elle consiste adéquatement dans la Consécration tout en impliquant une relation à la Communion du prêtre comme à une partie intégrante. Mais il vaut mieux ne pas porter ces discussions d'école devant le peuple chrétien.

Au contraire, les effets du Sacrifice de la Messe seront l'objet tout indiqué d'un enseignement fructueux et tout adapté aux besoins des âmes.

En tant que la Messe représente et renouvelle mystiquement l'immolation du Calvaire et offre à Dieu une adoration, une louange et des remerciements infinis, elle présente un thème à développements multiples que le symbolisme de la liturgie, heureusement souligné, pourra rendre singulièrement profitable pour la piété des fidèles. On y trouvera les directives de la manière la plus dévote d'assister à la sainte Messe et de s'unir aux prières du célébrant.

Mais c'est surtout l'effet propitiatoire du Saint Sacrifice qu'il faudra

mettre en relief devant les auditoires chrétiens, en y apportant toute la précision désirable.

Le Sacrifice de la Messe ne remet pas le péché mortel directement — c'est le propre du sacrement de Pénitence, — mais il incline Dieu à accorder les grâces actuelles qui réveillent la conscience du pécheur et le font parvenir à la justification. Le Sacrifice de la Messe ne guérit point non plus directement nos faiblesses de péché véniel, mais il nous vaut les grâces actuelles qui excitent en nous les dispositions généreuses en vertu desquelles le péché véniel est effacé.

Quant à la peine temporelle due pour le péché, nous savons, par le Concile de Trente, qu'elle peut être remise aux âmes du purgatoire, par les mérites du Saint Sacrifice, et cela directement, les œuvres méritoires n'étant plus possibles dans l'au-delà. Et il faut en dire autant des vivants. Les satisfactions méritées par le Christ ne peuvent pas être de moindre valeur que les satisfactions méritées par nos œuvres sanctifiées. Celles-ci, méritant devant Dieu l'augmentation de notre charité, obtiennent satisfaction devant l'amour de Dieu et amortissent la peine temporelle due pour nos péchés.

C'est donc directement que la Messe solde, en tout ou en partie, la peine temporelle due pour le péché. Sans doute la mesure de la satisfaction obtenue dépend, pour les âmes des défunts, du bon plaisir divin, et pour celles des vivants, il faut encore compter sur les dispositions intérieures de ceux pour qui le Sacrifice est offert. Et toutes ces ressources sanctifiantes qui viennent de la sainte Messe ont besoin d'être exposées avec la plus grande clarté; mais quand elles le sont, quelle vénération n'attirent-elles pas, de la part des âmes chrétiennes, à l'auguste Sacrifice de nos autels!

* * *

L'Eucharistie est un dogme central. Il est au confluent des vérités les plus importantes de notre salut. Il est impossible d'y appliquer l'attention de sa foi sans qu'il apparaisse en prolongement de tous les mystères de l'amour de Dieu pour nous : de l'Incarnation, puisque l'adorable personnalité de Jésus-Christ est vivante sur nos autels; de la Rédemption, puisque le sang de la croix ruisselle dans nos calices. L'Eucharistie est la merveille du Cœur de Dieu. Et c'est par les grâces qui nous viennent de la sainte Communion que notre cœur, fortifiant sa charité, répond par la dilection à la dilection divine. Notre activité surnaturelle, ses œuvres, ses mérites, sa ferveur et sa joie sont en dépendance directe de l'Eucharistie, nourriture et breuvage des forts pour les luttes contre le péché, pour le triomphe de la vertu et la conquête de Dieu.

En étudiant ce dogme avec application, en l'exposant avec clarté, le prêtre est donc bien dans son rôle de ministre de l'amour de Dieu, de prédicateur de la vérité qui sauve les âmes.

S. Em. le cardinal Charost applaudit à ce rapport « digne d'être loué et plein de clarté. Le rapporteur a mis l'Eucharistie bien au centre de l'économie de notre sainte religion. L'autel est, en effet, le centre de l'unité sacerdotale. »

Mgr Lamérand insiste auprès de l'auditoire pour que l'on prêche surtout l'Eucharistie, qui est la concentration de tous les autres mystères. « En prêchant l'Eucharistie, nous prêchons l'Incarnation et la Rédemption, nous prêchons tout Notre-Seigneur et son enseignement. Prêcher l'Eucharistie, c'est du reste l'esprit de l'Eglise, qui recommande dans le *Catéchisme du Concile de Trente* de prêcher la Messe et la Communion fréquente et quotidienne. »

A ce propos, Mgr le président attire l'attention des prêtres sur les termes mêmes dont s'est servi le pape Pie X au sujet de la prédication de la Communion fréquente et quotidienne : « Les curés, les confesseurs et les prédicateurs, suivant la doctrine approuvée du Catéchisme Romain (II p., n° 60), exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire. » (Décret *Sacra Tridentina Synodus*, 20 décembre 1905.) Il se plaît à citer la parole d'un confrère affirmant qu'*il ne saurait pas prêcher plus d'un quart d'heure, sans parler de la sainte Eucharistie.* Il ajoute que, par son zèle, ce prêtre a fait de sa paroisse une paroisse eucharistique, et il lui souhaite beaucoup d'imitateurs.

Le R. P. Normand, directeur de l'œuvre des Prêtres-Adorateurs, rappelle alors que le grand moyen d'arriver à implanter la Communion fréquente et quotidienne est la prédication des *Triduums eucharistiques*, tant recommandée également par Pie X, à l'occasion du décret *Sacra Tridentina Synodus*.

Un prêtre du diocèse de Paris fait alors observer que, le rapport portant en sous-titre : « Communion fréquente et précoce », il se permet d'attirer l'attention sur la première Communion des enfants. A l'encontre des préjugés, du parti pris qui existent encore contre la communion précoce des enfants, ce prêtre affirme l'avoir constaté plus d'une fois dans des conférences ecclésiastiques ; il apporte les résultats enregistrés à l'école libre de Ménilmontant dont il s'est occupé : « Depuis 1911, il y a eu 134 communions de petites filles ; sur ces 134, toutes ont persévéré et sont devenues excellentes enfants grâce à la Communion (deux seulement ont été perdues de vue, parce qu'elles ont changé de paroisse). C'est donc une preuve à l'appui du décret de Pie X sur la première Communion des enfants. Plus l'on se conformera à ce décret, plus nombreux seront les bons résultats. »

Mgr Lamérand fait observer qu'il nous faut travailler auprès des enfants pour qu'ils fassent la Communion fréquente, et que ceux-ci ne nous échappent que si nous les abandonnons.

S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix, se lève alors pour affirmer qu'en province, au moins, il y a malheureusement un recul en ce qui concerne la Communion des petits enfants : « La loi n'étant pas rappelée assez souvent finit par tomber en désuétude. » Or, la loi est que les petits enfants communient dès l'âge de discrétion. Quel bienfait pour l'humanité que cette loi ! Il n'y a pas de chrétien sérieux sans Communion. Au contraire, on voit les paroisses les plus mauvaises renouvelées par la Communion des petits enfants. « Il faut recon-

naître, ajoute Sa Grandeur, qu'il s'en suit un travail beaucoup plus grand pour le clergé; et c'est pourquoi un certain nombre de prêtres ne le font pas. Mais, toutes les fois qu'un bon prêtre le veut, c'est très vite la rénovation de la paroisse. » (*Applaudissements chaleureux.*)

M. le chanoine Aubert, curé de Saint-Pierre de Montrouge, à Paris, pour encourager ses confrères, signale que chaque jeudi, dans sa paroisse, il y a, d'octobre à juin, Messe et catéchisme des petits enfants : vingt à trente enfants y communient, et cela sans se singulariser. Il a obtenu ainsi, au bout de cinq ou six ans, de vrais persévérants pour ses catéchismes de persévérance. Chez lui pas de défection aux catéchismes; au contraire les petits enfants deviennent des apôtres : un jour un enfant amena sa petite sœur âgée seulement de quatre ans, à qui il fut obligé de dire qu'elle était trop jeune pour communier. Il a remarqué que la première Communion faite de bonne heure favorise l'éclosion des âmes. « Il est vrai, ajoute-t-il, que les écoles chrétiennes de la paroisse facilitent la persévérance. »

A la demande faite pour savoir en quelle proportion étaient dans sa paroisse les enfants ayant fait la Communion précoce, M. le curé répondit : « Sur 387 enfants participant à la Communion solennelle, 122 avaient fait la Communion précoce. »

Mgr Lamérand demande alors s'il y a des prêtres, dans l'assemblée, pouvant affirmer que, parmi les enfants ayant fait la Communion précoce, il y a eu des défections au catéchisme. Pour lui, il regarde cette crainte des défections comme puérile, et confirme son dire par un fait, dans l'arrondissement de Valenciennes — qui n'est pas le meilleur du département du Nord, — les curés interrogés ont constaté que trois enfants seulement ont déserté le catéchisme après la Communion précoce.

M. l'abbé Tissot, vicaire à Poligny, diocèse de Saint-Claude (Jura), souscrit de tout cœur à cette affirmation. Depuis treize ans qu'il est dans le ministère, il a constaté une seule défection d'enfant au catéchisme, et encore ce n'était pas par la faute de l'enfant.

A ceux qui prétendent qu'on ne peut guère faire pénétrer dans le peuple l'idée de la Communion précoce des enfants, il oppose un démenti, il a constaté que les familles les moins chrétiennes acceptaient plus facilement d'obéir au décret du Pape, tandis que les familles plus chrétiennes y faisaient quelquefois opposition.

Mgr Lamérand souligne cette anomalie, et conclut qu'il y a une éducation à faire sur ce point. Il recommande de prêcher l'obéissance à l'Eglise, car plus on le fera, plus on obtiendra, et d'enseigner aux parents et à ceux qui ont charge des enfants qu'il y a pour eux une obligation *grave* de faire faire la Communion pascale aux enfants qui ont atteint l'âge de discrétion, et que c'est un devoir pour eux de les y préparer.

S. G. Mgr Rivière affirme, lui aussi, être de l'avis du vicaire disant que les vieilles familles chrétiennes ne veulent pas que leurs enfants aient, en ce qui concerne la première Communion, d'autres idées que les leurs. Puis, Sa Grandeur signale un autre motif qui contribue à créer une espèce de défiance à l'égard de la première Communion des enfants : c'est le nom de première Communion *privée* qu'on lui donne, et la façon dont on la fait faire, puisqu'on lui enlève tout apparat extérieur. « Alors il en est qui disent et qui croient que cette première Communion *privée* n'est pas la *vraie*. » Il faut déplorer cette différence entre la Communion *privée* et la Communion *solennelle*. Il y a quelque

chose à modifier sur ce point : « il faudrait refaire la mentalité de la France. »

« Mais alors, demande le R. P. Normand, pourquoi ne changerait-on pas le titre de première Communion *solennelle* qui porte à faux maintenant? »

S. G. Mgr Rivière répond qu'il y a, en effet, quelque chose à faire, d'abord en ce qui concerne le cachet-souvenir de première Communion que l'on ne donne encore qu'après la Communion solennelle. Puis Sa Grandeur fait observer qu'il ne faudrait admettre à la Communion solennelle que les enfants ayant fait la première Communion précoce. Il y a aussi l'âge à étudier, il ne faut pas dire que c'est *à partir de sept ans* que l'enfant doit communier, mais bien *dès qu'il a l'âge de discrétion*. Dans l'ancienne *première Communion*, il y avait deux actes : la première Communion elle-même, et l'initiation à la vie chrétienne. Ces deux actes peuvent être très bien séparés maintenant, la préparation à la première Communion se fera avec la Communion précoce ; — et pour la Communion solennelle, on gardera la seconde chose, l'initiation à la vie chrétienne, la profession de foi solennelle, qui doit être l'acte principal, attirant l'attention de tous. Et, pour arriver à ce but, il serait à désirer que la cérémonie solennelle de la profession de foi chrétienne fût placée plutôt le matin, la soirée étant réservée à la cérémonie si touchante de la consécration à la Sainte Vierge.

M. le chanoine Aubert fait remarquer que, les enfants une fois entrés au catéchisme, on ne leur parle pas de première Communion et de l'obligation de faire leurs Pâques, alors qu'on devrait leur en parler.

S. G. Mgr Rivière signale une autre anomalie : « Sous prétexte que les enfants appartiennent à des familles qui ne sont pas chrétiennes, il ne faudrait pas refuser de leur faire faire la première communion ; sinon, c'est la gangrène de l'immoralité qui s'introduira dans leur vie. Dans les grandes villes, rares sont les enfants qui, pour faire leur première Communion, restent purs jusqu'à douze ans ; la pureté se trouve davantage parmi les petits de sept ans : et ceux-ci sont plus puissants pour agir sur leurs parents ; ils sont les bons anges de la famille. »

Quelques prêtres se lèvent alors pour proposer plusieurs appellations à donner soit à la première Communion, soit à la Communion solennelle. Pour cette dernière, on propose le titre de *Communion solennelle pour la rénovation des vœux du Baptême*. En ce qui concerne la Communion précoce et son catéchisme préparatoire, il semble à un autre qu'un catéchisme de la Sainte-Enfance devrait avoir comme aboutissement normal la Communion des enfants, tandis que le grand catéchisme devrait donner l'instruction en vue de la *Profession de foi*.

Vu l'heure avancée, Mgr Lamérand clôt la discussion en disant : « Il reste donc un titre à trouver : la chose est soumise à NN. SS. les évêques présents. »

Le temps manque aussi pour développer les questions relatives aux enfants de chœur. Un prêtre regrette qu'en raison de la « crise des enfants de chœur » on s'autorise parfois à célébrer la sainte Messe sans personne pour servir, ni même pour répondre.

La parole est ensuite donnée à M. le chanoine Blouet, supérieur du Grand Séminaire de Coutances, pour lire son rapport.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE BLOUET

Respect pour la Présence réelle : propreté des tabernacles, des églises, des linges, etc.; renouvellement obligatoire des hosties; bonne tenue et silence dans les églises; dignité dans les cérémonies et dans les chants; formation des enfants de chœur.

Eminence,
Messeigneurs,
Mes chers confrères,

Au premier abord, les questions qu'on m'a demandé de traiter ce soir semblent un peu disparates. Mais, pour en faire apparaître l'ordre logique et l'unité, il suffit de les ranger, telles qu'elles se présentent, sous les trois titres suivants : 1° le lieu du Sacrifice; — 2° la matière du Sacrifice; — 3° le personnel du Sacrifice.

I. Le lieu du Sacrifice.

Dans le premier chapitre de son quatrième livre, l'auteur de l'*Imitation* fait cette saisissante hypothèse : « Si la Messe ne pouvait être célébrée que par un seul prêtre dans un seul lieu du monde, avec quel empressement les hommes se rendraient en ce lieu privilégié pour y voir célébrer par ce prêtre unique l'auguste Sacrifice ! »

Il en était ainsi dans l'ancienne Loi où dominait le sentiment du respect et de la crainte à l'égard de Jéhovah. Mais, dans la Loi nouvelle, où domine le sentiment de l'amour à l'égard du Verbe incarné, Notre-Seigneur a voulu surtout se rendre accessible à tout le monde. Au lieu que, de tous les points de la Judée et de la Dispersion, les Juifs devaient venir adorer Dieu à Jérusalem dans le Temple unique où se manifestait sa présence redoutable, c'est Lui maintenant, l'Emmanuel, qui, réalisant à la lettre sa promesse, veut être présent par sa sainte Eucharistie partout où se rassemblent quelques-uns de ses disciples. Voilà pourquoi se multiplient les autels et les tabernacles de la Loi nouvelle. *In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* Voilà pourquoi, durant la guerre, les prêtres ont pu dire la Messe dans les misérables abris des tranchées. Voilà pourquoi les missionnaires la disent dans des huttes de branchages en Afrique équatoriale et sous des abris de glace aux environs du pôle. Voilà pourquoi, chez nous, partout où se forment de nouveaux groupements, le clergé doit se préoccuper d'édifier de nouveaux autels. Combien, en ce diocèse de Paris, s'est-il élevé depuis trente ans de nouvelles chapelles et de nouvelles églises? Une des plus grandes joies de ma vie a été, il y a deux ans, en allant prêcher les retraites pastorales à Angers, de

passer un dimanche dans une paroisse de ce diocèse qui n'était, il y a vingt ans, qu'une agglomération de familles ouvrières autour des carrières d'ardoises nouvellement ouvertes. J'avais alors multiplié les démarches pour que le divin Pasteur pût venir résider au milieu de ces brebis abandonnées. Puis j'étais parti, expulsé du Séminaire par les décrets persécuteurs. Et voici que, vingt ans après, au lieu d'une population fatalement condamnée à retomber à l'état sauvage, je trouvais une paroisse chrétienne qui avait déjà donné au diocèse un prêtre et plusieurs élèves ecclésiastiques. Telle est la fécondité de la Présence réelle.

Mais s'il est consolant de voir s'ouvrir des églises nouvelles, quelle désolation d'en voir un si grand nombre qui se ferment à travers nos campagnes! Dans notre diocèse de Coutances qui, pour une population de 425 000 habitants, a encore plus de 800 prêtres et 115 élèves au Grand Séminaire, il y a 200 paroisses sans curé.

Combien de ces pauvres paroisses sont privées de la Présence réelle, si tant est que la Messe s'y dise encore le dimanche?

Dans notre *Bulletin de l'Œuvre des Vocations*, j'avais, sous ce titre : *Une lampe qu'on éteint, une lampe qui se rallume*, essayé de montrer comment, en l'absence même du prêtre, pouvait en bien des cas être conservée la sainte Réserve. Cet article a impressionné particulièrement les institutrices publiques chrétiennes qui, à trois reprises, et ces jours derniers encore, dans leur bulletin de juin, sont revenues sur l'idée que j'exprimais, s'encourageant à obtenir que Notre-Seigneur réside dans l'église voisine de leur école, et s'engageant à se constituer les gardiennes et les adoratrices du Saint Sacrement.

C'est un grand malheur pour une paroisse de n'avoir plus de prêtres, mais le malheur est plus grand encore quand le tabernacle est vide.

Or, s'il n'est pas possible de donner partout des prêtres, n'y a-t-il pas des paroisses qui pourraient du moins bénéficier de la Présence réelle si on se préoccupait davantage d'y constituer une garde d'honneur pour le Saint Sacrement? Que ce soit une institutrice chrétienne publique ou libre ou quelque pieuse paroissienne qui en prenne l'initiative, il suffirait en bien des cas qu'on s'en occupe pour assurer chaque jour au Saint Sacrement, avec le concours des enfants, un nombre suffisant d'adorateurs.

Notre-Seigneur qui, pour y naître, s'est contenté d'une étable, a voulu, pour sa sainte Eucharistie, une salle grande et ornée, et la réponse à ce vœu du divin Maître a été la magnifique floraison de nos églises.

Je sais bien qu'au cours des siècles une controverse s'est élevée au sujet du luxe qu'il convient d'y introduire.

Abelly raconte que saint Vincent de Paul voulait que la sainte pauvreté parût jusque dans les chasubles de l'église Saint-Lazare, « les ayant fait faire de simple camelot... Il eut même de la peine de ce que les menuisiers de la maison avaient fait un petit balustre pour séparer une chapelle de l'église de Saint-Lazare d'avec la nef, parce qu'il y avait trop d'enjolivements; et, pour ce sujet, il empêcha durant plusieurs années qu'on posât

ce balustre en son lieu et ne le permit enfin que pour la pure nécessité. »

M. Olier, au contraire, ne trouvait jamais assez magnifiques les ornements et les décorations de son église.

Cinq siècles plus tôt, la divergence avait été plus grande encore entre Clairvaux et Cluny (1).

Dans son beau livre sur l'*Art religieux du* XII^e^ *siècle en France*, M. Emile Mâle, rappelant le contraste entre saint Bernard qui dépouillait ses églises de tous leurs ornements et Pierre le Vénérable qui faisait sculpter des tympans et ciseler des chapiteaux, trouve moyen de justifier et de concilier des sentiments si contraires par cette remarque judicieuse qui est pour nous un enseignement : « Pour être pauvre comme saint Bernard il fallait une merveilleuse richesse intérieure; l'humble fidèle avait besoin que l'on vînt à son secours. »

Plus encore qu'au temps de Pierre le Vénérable, où la foi était si vive, il importe que nous venions au secours de la foi défaillante des fidèles de notre temps.

Mais nous ne le ferons utilement que si nous avons le souci d'allier comme au moyen âge l'art avec la religion dans la construction, la restauration et la décoration de nos églises.

Qu'on n'y introduise plus de ces statues bariolées qui en déshonorent un si grand nombre! Mais, sous prétexte de renouveler l'art religieux, qu'on ne nous impose pas non plus des peintures extravagantes et inintelligibles pour nos fidèles! (2)

A défaut de la richesse qui manquera toujours à un grand nombre de nos églises, qu'on y remarque du moins partout le goût, l'ordre et la propreté.

Une église malpropre, où tout est de travers — fût-elle d'ailleurs dotée d'un riche mobilier, — ne manifeste pas un grand respect envers Celui qui l'habite. Il faudrait que, dans la plus pauvre aussi bien que dans la plus riche de nos églises, on eût en entrant l'impression que ceux qui l'entretiennent croient vraiment à la Présence réelle.

L'Eglise a voulu que cette divine Présence fût manifestée par certains signes, spécialement le conopée et la lampe du sanctuaire. Ne mettons donc pas, comme il arrive parfois, des conopées, même très décoratifs, sur des tabernacles vides. Ce serait tromper la dévotion des fidèles qui, de confiance, iraient adorer là le Très Saint Sacrement. Ne nous croyons pas non plus trop aisément autorisés par la richesse de nos tabernacles à supprimer le signe distinctif de la Présence réelle. Il ne faut pas que pour savoir où est le Saint Sacrement les visiteurs de l'église en soient réduits à des conjectures.

Que la lampe aussi soit toujours allumée devant le tabernacle. Depuis

---

(1) Même divergence de nos jours entre le bienheureux curé d'Ars et le vénérable Chevrier.

(2) Nous ne faisons ici qu'une rapide allusion à une controverse sur laquelle nous avons dit toute notre pensée dans la revue *Prêtre et Apôtre* (juillet 1922 et février 1923).

que la cherté des huiles végétales a fait tolérer l'usage liturgique du pétrole, on s'est contenté trop souvent de poser sur un gradin de l'autel ou sur une crédence le long du mur une vulgaire lampe Pigeon toute pareille à celle de la cuisine. Cette inconvenance est d'autant plus inexcusable qu'on a aujourd'hui des modèles qui, outre l'avantage de la durée et la facilité de l'entretien, peuvent aisément se suspendre devant le tabernacle où leur petite flamme produit, à travers le verre rouge, le même effet que la veilleuse d'autrefois.

Que l'autel où réside le Saint Sacrement soit aussi le plus en vue, le plus riche, le mieux décoré. Rien n'est plus inconvenant, en certaines églises, que le contraste entre la pauvreté de cet autel et la richesse de celui où trône la statue de quelque saint à la mode. C'est au clergé de réagir contre les fantaisies des personnes pieuses et d'éclairer leur dévotion (1).

Que les églises soient décorées tant qu'on voudra les jours de fêtes, mais que ce ne soit ni aux dépens de la préparation des âmes, comme il arrive aux prêtres plus soucieux de leurs décorations que de la confession ou de la prédication, ni aux dépens de l'église elle-même ou de son mobilier. Il y a de prétendus décorateurs qui sont pires que des vandales. N'ai-je pas surpris un jour un ecclésiastique enfonçant une grosse pointe dans la boiserie de stalles magnifiques, tout simplement pour faire tenir une branche de sapin? Que d'autels salis, que d'angles écornés, que de fleurons brisés, que d'anges sans ailes, que de saints mutilés, que d'enduits ravagés à l'occasion d'une solennité qui fait payer le problématique embellissement d'un jour par des dévastations dont, à longueur d'années, la pauvre église conservera la trace!

Quelle déplorable manie aussi de cacher, avec le calicot de vulgaires oriflammes, des vitraux, des chapiteaux ou des colonnes! Si encore ces oriflammes et ces drapeaux avaient conservé quelque fraîcheur! Mais combien lamentable trop souvent cette exhibition de couleurs passées et d'étoffes chiffonnées!

Ne trouvez-vous pas aussi, Messieurs, que depuis quelques années on abuse vraiment des drapeaux pour la décoration de nos autels et de nos églises? Dans le temps où j'étais au collège, on trouvait mauvais que le supérieur, un jour de fête, fît arborer à la façade extérieure le drapeau tricolore. Aujourd'hui, ce drapeau est allé se planter jusqu'au dessus du tabernacle.

... Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

... *Si niteret altare, si essent pavimenta tersa.*

---

(1) Le Code l'enjoint expressément aux prêtres qui ont la charge des églises : *Curent ecclesiarum rectores ut altare in quo sanctissimum Sacramentum asservatur sit prae omnibus aliis ornatum, ita ut suo ipso apparatu magis moveat fidelium pietatem ac devotionem.* Il ne faudrait pas non plus que, sous prétexte d'obéir à des règles qui ne concernent que les cathédrales ou les collégiales (can. 1268 § 3), on reléguât le Saint Sacrement dans quelque chapelle écartée où l'on ne soupçonne pas sa présence.

Que tout soit propre et en ordre dans l'église, depuis le pavé de la nef jusqu'aux chandeliers de l'autel et à l'intérieur du tabernacle (1) dont les garnitures de soie doivent être soigneusement entretenues et le corporal assez souvent renouvelé, dont la clé ne doit pas, avec l'aspect d'une clé vulgaire, demeurer accrochée à n'importe quel clou de la sacristie. Si elle n'est pas de métal précieux et de forme religieuse, qu'on y adapte au moins un gland d'or ou une chaînette d'argent avec une médaille et qu'elle soit placée à un endroit bien déterminé où le clergé sera toujours sûr de la trouver dans un meuble fermant à clé.

Que les vases sacrés soient soigneusement nettoyés de temps en temps et le linge d'église consciencieusement blanchi et repassé. J'ai vu parfois des calices ou des ciboires dont le pied ressemblait à la base d'un chandelier malpropre. On m'a fait un jour l'honneur de mettre à mon usage un rochet qu'on me dit avoir appartenu à Léon XIII. Il en était digne par la richesse de ses broderies. Mais je m'aperçus en l'examinant qu'il était constellé de taches de rouille. J'en fis l'observation, et on se rejeta sur la négligence de la blanchisseuse...

Est-ce trop demander qu'on soit aussi exigeant pour la blancheur du linge d'église que pour la propreté du linge de table du presbytère?

Ce linge, aujourd'hui, est fort dispendieux à entretenir et à renouveler. Pourquoi ne pas faire appel au concours des fidèles et, au lieu de les laisser offrir, par exemple à l'occasion des mariages, des vases à fleurs et des candélabres de bazars, pourquoi ne pas les accoutumer, comme le font intelligemment certains curés, à renouveler progressivement le linge de l'église?

II. La matière du Sacrifice.

C'est le pain et le vin qui, jadis, étaient offerts par les fidèles. Cet antique usage est gracieusement rétabli de nos jours dans des paroisses rurales où, à l'occasion de la fête des moissons et des vendanges, on apporte à l'église des épis de blé et des grappes de raisin d'où sortiront les blanches hosties et le vin de la Messe.

Le prêtre doit veiller à ce que le vin soit, comme dit le Code (can. 815), *naturale de genimine vitis et non corruptum,* et le froment, *mere triticeus*, exempt de tout mélange qui, pour accentuer la blancheur des hosties, en compromettrait la pureté. Il est à souhaiter que les fers à hosties donnent des empreintes vraiment religieuses et artistiques et qu'ils tracent eux-mêmes l'endroit de la fraction pour éviter les rayures trop souvent maladroites que, sans cela, doit faire avec la patène celui qui prépare le calice.

Pour la Communion des fidèles, il faut préparer assez d'hosties selon les

(1) A nous aussi de réagir contre les prétendus liturgistes qui, sous prétexte de ramener l'autel à la forme primitive, voudraient supprimer le tabernacle ou le réduire à rien. Il faut qu'il soit aussi digne que possible de la Présence réelle.

occurrences pour ne pas être obligé d'en diviser plusieurs au moment de la distribution, ou, ce qui est beaucoup plus pénible encore, condamné à renvoyer sans communier un certain nombre de fidèles.

Mais il ne convient pas, par souci d'éviter cet inconvénient, d'en consacrer un si grand nombre qu'on soit obligé ou d'en consommer soi-même une quantité considérable ou de les laisser dans le tabernacle exposées à se corrompre. C'est ce danger de corruption que le Code recommande d'éviter quand il prescrit que les hosties consacrées pour la Communion des fidèles ou pour l'exposition du Saint Sacrement soient de fabrication récente et souvent renouvelées. Qu'on remarque bien ces deux dernières expressions. En vain renouvellerait-on les Saintes Espèces si, pour la Consécration, on remplaçait les hosties consommées par des hosties aussi anciennes.

Le Code ne fixe pas lui-même les délais. Il recommande seulement de respecter les prescriptions de l'Ordinaire du lieu. Son grand souci est d'empêcher le danger de corruption. D'où il suit que là où l'humidité du tabernacle ou le mode de fabrication des hosties rend ce danger plus redoutable on devra, quels que soient les règlements, renouveler les Saintes Espèces assez souvent pour qu'elles ne soient jamais exposées à s'altérer (1).

III. Le personnel du Sacrifice.

Lorsque, avant le Canon de la Messe, nous nous retournons une dernière fois vers les fidèles, nous leur disons de prier : *Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat...*

Meum ac vestrum. L'Eglise veut donc que les fidèles soient associés au Saint Sacrifice, et rien ne montre mieux son intention que le dialogue qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, se poursuit entre le prêtre et l'assistance.

Nous devons donc avoir à cœur d'inspirer à l'assistance qui participe au Saint Sacrifice les sentiments de religion dont nous sommes pénétrés nous-mêmes en célébrant. C'est relativement facile dans les paroisses où l'on n'assiste à la Messe que par conviction. Mais c'est bien moins aisé en un grand nombre d'églises de campagne où beaucoup de fidèles ne viennent que par routine.

Il y a des églises où la tenue des hommes et des jeunes gens est déplorable. Ce sont des conversations et une dissipation continuelles. Souvent cela tient à la place qu'ils y occupent, et il a parfois suffi de les mieux placer pour modifier complètement leur attitude.

Mais le grand moyen d'empêcher que les assistants soient distraits et dissipés, c'est de les intéresser à tout ce qui se fait à l'église et de les associer à nos chants et à nos prières. M. Olier avait composé, à l'usage de ses parois-

(1) La plupart des hosties sont aujourd'hui assujetties à un mode de cuisson qui en fait comme une sorte de biscuit et les préserve de toute altération pour un temps très considérable, à condition toutefois qu'elles soient mises à l'abri de l'humidité.

siens de Saint-Sulpice, un livre sur les cérémonies de la Grand'Messe.

Pensez-vous que les fidèles d'aujourd'hui aient moins besoin de ces explications que ceux du XVII^e^ siècle? Pourquoi leur laissons-nous ignorer le sens de toutes ces prières et de toutes ces cérémonies qui ne les ennuient que parce qu'elles sont pour eux inintelligibles? Que de vérités, oubliées par la plupart, leur seraient rappelées par les leçons de la liturgie? *Lex orandi, lex credendi.* Une instruction plus ou moins abstraite sur l'un ou l'autre de nos dogmes passe trop souvent sans laisser aucune trace dans l'âme distraite des auditeurs. Ne serait-ce pas un moyen de fixer l'attention et d'aider la mémoire que d'en rattacher l'exposé aux prières et aux cérémonies de la Messe?

Les jours d'ordination, on s'ingénie pour procurer aux parents et amis des ordinands le texte du Pontifical. Sans doute, la cérémonie est extraordinaire et l'assemblée choisie, mais combien les pages silencieusement tournées accroissent l'attention religieuse de l'assistance!

Pourquoi, de même, les fidèles qui assistent à la Messe ne tournent-ils pas en union avec le prêtre, *meum ac vestrum sacrificium*, les pages de leur missel? Depuis quelques années on a édité, à l'usage des fidèles, des missels merveilleusement compris et adaptés. Pourquoi faut-il qu'en bien des diocèses l'intransigeance des imprimeurs privilégiés ne permette pas aux missels diocésains de réaliser les mêmes progrès?

On trouve chez beaucoup de personnes âgées le souci de « suivre leur Messe », comme elles disent si bien. Cette pratique a trop généralement disparu dans nos paroisses, tâchons de la faire revivre au moins chez les enfants.

Je crains bien que beaucoup de catéchistes, absorbés par le souci de faire pénétrer — au prix de quels efforts! — l'instruction religieuse indispensable dans l'âme de leurs enfants, n'utilisent pas assez, pour y parvenir, les admirables leçons de choses de la liturgie eucharistique. Un des éléments les plus importants de l'éducation chrétienne serait d'apprendre aux enfants à « suivre leur Messe ». On a beaucoup remarqué, dans la Manche, le geste d'un ministre originaire du pays qui, lorsqu'il préside une fête le dimanche, non seulement assiste à la Messe, non seulement y assiste avec un livre, non seulement se lève à l'Evangile, mais au début de la lecture du texte sacré trace sur lui-même le triple signe de croix. Croyez-vous qu'il n'y aura pas chaque année au moins quelques-uns de nos enfants qui, si nous les y accoutumons, garderont aussi cette habitude, et bien d'autres encore, se souvenant de ce qu'elle signifie?

Un jeune vicaire à qui j'avais recommandé d'utiliser le plus possible la liturgie pour la formation religieuse de ses enfants me disait naguère les résultats inespérés qu'il avait obtenus rien que par le chant des hymnes et des psaumes. Il n'aurait jamais cru qu'il fût aussi facile, moyennant quelques explications préalables, de faire entrer les enfants dans les sentiments exprimés par les textes liturgiques dont le chant devenait ainsi tout à la fois plus religieux et plus artistique.

Il y a des fidèles et des enfants qui sont appelés à participer, plus immédiatement que l'ensemble des paroissiens, à la liturgie eucharistique. Ce sont les sacristains, les chantres, les enfants de chœur.

Un prêtre vraiment respectueux de la Présence réelle saura les choisir et les former avec une sollicitude toute spéciale.

Mais ce serait ici la matière d'un rapport à part. Il faut nous borner à de rapides indications.

1° *Le servant de la Messe basse.* — La première de ces indications concerne le servant de la Messe basse quotidienne. C'est une question qui ne manque pas d'actualité, car des prêtres qui se sont accoutumés, pendant la guerre, à célébrer la Messe sans servant, ont cru trop aisément pouvoir depuis conserver cette habitude. L'admirable P. de Foucault attendait deux, trois, quatre mois, le passage d'un officier français pour avoir le bonheur tant désiré de célébrer la Messe. Ce n'est qu'à la fin qu'il sollicita la faveur trop justifiée de pouvoir la dire sans servant.

S'il y a en France quelque diocèse où il ait été nécessaire de solliciter pareille dispense, il est à souhaiter qu'on n'en use que le moins possible, et, là où la dispense n'existe pas, que l'on ne s'autorise pas soi-même à célébrer isolément. La question m'a été posée en divers diocèses au cours de retraites ecclésiastiques :

— Comment faire ? Je ne puis trouver d'enfant.

— A défaut d'enfant, utilisez la présence d'une femme qui, de sa place, vous répondra.

— Il y en aurait bien une, mais elle est incapable de répondre.

— C'est déjà quelque chose qu'elle assiste à votre Messe.

Si la présence des fidèles ne suffit pas à empêcher certains prêtres de célébrer avec une rapidité et un sans-gêne scandaleux, qu'adviendra-t-il souvent de ces Messes basses célébrées habituellement sans témoin ?

2° *Le choix du personnel.* — Il y a des paroisses où les familles qui se respectent ne voudraient à aucun prix que leurs petits garçons fussent enfants de chœur. Il en est de même des adultes pour les fonctions de sacristain, de chantre et d'employé d'église, tant ces fonctions ont été avilies par la déconsidération de ceux qui les remplissent.

En d'autres paroisses, au contraire, la fonction d'enfant de chœur est un honneur très envié par les enfants et les familles.

Il en est de même dans les collèges. J'en connais où les grands élèves eux-mêmes ambitionnent de porter à la chapelle une soutane dont leurs prédécesseurs auraient rougi.

Et ce n'est pas seulement parce que le costume est devenu plus élégant, c'est parce que la fonction est remplie avec plus de grâce et de dignité.

Je sais bien qu'on n'a pas toujours la faculté de choisir. Mais plutôt que de mettre au lutrin sur les épaules d'un homme déconsidéré une chape (1) — l'ornement du prêtre, de l'évêque, du Pape lui-même, — ne vaudrait-il pas

(1) Il s'agit des diocèses où les chantres portent toujours la chape, même à la Messe.

mieux se résigner à dire une Messe basse ou essayer d'assurer autrement l'exécution des chants liturgiques, avec le concours des enfants ou de quelques groupes de jeunes gens?

3° *La formation du personnel.* — L'accoutumer à respecter la Présence réelle et à remplir religieusement les fonctions liturgiques.

Pour cela, le prêtre doit d'abord donner l'exemple, ne jamais entrer dans l'église sans saluer le Saint Sacrement, ne pas y circuler la barrette sur la tête, ne pas passer devant le tabernacle sans faire respectueusement la génuflexion, ne pas y parler sans nécessité et surtout ne pas y plaisanter.

Coepit facere. — Après cela, nous aurons plus d'autorité pour imposer doucement, persévéramment, les mêmes habitudes à notre personnel.

S'il est utile de faire à tous les fidèles un cours élémentaire de liturgie, il est absolument nécessaire d'instruire nos employés d'église et de les former si nous voulons qu'ils s'acquittent religieusement de leurs fonctions.

Il y a un procédé de formation qui ne demande pas au prêtre beaucoup d'effort. C'est l'enseignement mutuel. Qu'il puisse être avantageusement utilisé, je n'en disconviens pas. Mais pour ceux qui s'en contenteraient, je le déclare absolument insuffisant.

Vous n'avez qu'à voir les produits de cet enseignement mutuel là où il est exclusivement employé pour la formation des enfants de chœur: les versets du psaume *Judica*, le *Confiteor* et le *Suscipiat* abominablement bredouillés (il est vrai que la précipitation de certains prêtres ne laisse guère au malheureux servant le temps d'articuler distinctement); les génuflexions où l'en voit tout le buste gauchement s'infléchir, mais jamais le genou parvenir jusqu'à terre, la sonnette agitée visiblement pour la joie du servant beaucoup plus que pour l'utilité des fidèles, les Missels où

> Les doigts des *servants,* par la crasse tracés,
> Témoignent par écrit qu'on les a *mal portés.*

Et, après la Messe, la housse de l'autel replacée tout de travers, les bouts d'allumettes éparpillés autour de la crédence et mille autres détails qui dénotent la négligence routinière du servant autant que l'insouciance de certains prêtres.

Il y a un secret auquel je m'efforce d'initier nos séminaristes dans mon cours de Pastorale et que beaucoup de prêtres, pour réformer leurs enfants de chœur et employés d'église, n'auraient qu'à réapprendre.

C'est de *s'en occuper,* de *s'en donner la peine.*

C'est le même obstacle qui arrête notre progrès spirituel et la réforme de notre personnel: *Unum est quod multos a profectu et ferventi emendatione retrahit, horror difficultatis seu labor certaminis.*

Pourquoi dans certaines paroisses les fonctions liturgiques ne font-elles qu'accroître l'irréligion de ceux qui les remplissent?

Pourquoi en d'autres voit-on fleurir la piété et germer les vocations parmi les enfants de chœur?

C'est que dans celles-ci on prend la peine de les former, au lieu que dans les autres on ne s'en occupe pas.

Cela est si vrai que, dans la même paroisse, il a suffi de l'arrivée ou du départ d'un vicaire pour que, en bien ou en mal, on voie se produire la transformation des mêmes enfants.

Ce fut un grand progrès à l'armée lorsque les chefs comprirent que leurs effectifs obtiendraient de meilleurs résultats si les soldats se rendaient mieux compte du but à atteindre et de la raison de leurs mouvements.

Ce sera de même un moyen d'assurer à nos cérémonies liturgiques une plus grande perfection que de faire comprendre aux enfants la raison de toutes nos exigences. Reprocher brusquement à un enfant d'avoir les mains sales ou de mal faire son signe de croix ne sert qu'à l'humilier, si ce n'est à l'irriter.

Lui expliquer pourquoi ses mains doivent être propres et son signe de croix respectueusement tracé contribue à développer en lui le sens religieux.

Depuis quelques années, on organise en divers diocèses des Congrès d'enfants de chœur dont le succès est très encourageant. On les convie aussi à des retraites fermées. Le *Bulletin trimestriel de l'Archiconfrérie de Marie-Immaculée Reine du clergé* a donné, en juillet 1922, des notes très intéressantes sur ces retraites.

*
* *

S'il faut maintenant résumer sous forme de vœu l'ensemble des idées que nous venons d'exprimer, voici quelle en pourrait être la teneur :

Que, partout où il y a des âmes, nous ayons à cœur de leur procurer le grand bienfait de la Présence réelle, nous efforçant toujours, par notre exemple, par nos prédications, par la bonne tenue de nos églises et la parfaite exécution de nos cérémonies, d'attirer les regards, les esprits et les cœurs vers la divine Hostie !

L'heure presse et ne permet pas la discussion sur certains points pratiques de ce dernier rapport très apprécié. Après quelques mots de remerciements, Mgr le président lève la séance, et récite le *Sub tuum* avec les invocations au Sacré Cœur de Jésus, à Notre-Dame du Très Saint Sacrement, à saint Michel et à saint Pascal Baylon.

Vendredi 6 juillet.

Comme présidents d'honneur de cette deuxième séance, il y eut : S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris ; NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens ; Monnier, évêque de Troyes ; Arlet, évêque d'Angoulême ; Penon, évêque de Moulins ; de La Celle, évêque de Nancy ; Termier, évêque de Tarentaise ; Lecomte, évêque d'Amiens ; Binet, évêque de Soissons ; Gaillard, évêque de Meaux.

Près de 500 prêtres étaient présents.

Après la prière, S. Em. le cardinal Dubois prend le premier la parole :

« *Ad vos, o sacerdotes!* Il me tardait de venir vous apporter l'assurance de ma sympathie et mes encouragements. Soyez les bienvenus, ô prêtres, qui venez de tous les coins de la France... Vous êtes ici chez vous : vous appartenez à la grande famille sacerdotale française. A Paris, il n'y a pas que du mauvais; il y a aussi de beaux côtés, et ils sont nombreux. Vous vous édifierez auprès de notre cher clergé. Je tiens ici à lui rendre cet hommage : c'est un clergé modèle, soumis au Pape, à son archevêque, à ses supérieurs; c'est un clergé dévoué, qui se donne et se dépense en véritable apôtre de Jésus-Christ. Je l'ai constaté et je le vois chaque jour, mes fils bien-aimés sont de vrais prêtres du Christ... Vous venez vous réchauffer près de nous, mais aussi nous édifier.

» Vous vous ferez les dévots, les adorateurs de l'Eucharistie, ses apôtres... Remarquez qu'il y a une théologie, mais aussi une liturgie de l'Eucharistie. Ayez à cœur d'honorer le Dieu de l'Eucharistie en tenant vos églises toujours bien propres, en ornant vos autels avec des fleurs naturelles, et non avec des fleurs en papier. Tenez à honneur d'avoir une église, un autel qui fassent dire : « Voilà un prêtre qui s'occupe de son église, qui s'occupe du bon Dieu! »

» A la suite du grand pape Pie X, entrez dans ses vues : soyez les apôtres de la Communion fréquente et de la Communion précoce des tout petits enfants. A ce sujet, il me plaît de vous raconter un fait personnel qui mérite d'être connu : Un jour, une dame se présenta à moi, à la sainte Table, avec un petit enfant entre les bras. Y avait-il là quelque pieuse supercherie de cette bonne chrétienne? Je ne sais. Toujours est-il que l'enfant ouvrit le premier la bouche et fixa l'Hostie avec un tel regard d'amour que je n'hésitai pas et communiai le petit innocent avant de communier la mère.

» Je vous redis mon salut, ô prêtres, et suis heureux de vous bénir. »

Mgr Lamérand remercie Son Eminence de ses précieux encouragements, et demande alors au R. P. Normand, secrétaire du Bureau, de vouloir bien lire les vœux proposés à l'assemblée en conclusion des deux rapports entendus dans la séance d'hier. *(Voir plus loin, p. 504.)*

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

Mgr le président donne alors la parole à M. l'abbé Gustave Delattre, directeur des œuvres eucharistiques du diocèse de Lille, pour lire son rapport.

RAPPORT DE M. L'ABBÉ G. DELATTRE

Zèle eucharistique se manifestant par des œuvres pour les fidèles : Confréries du Très-Saint-Sacrement, adorations diocésaine, nationale, réparatrice, etc.

Eminence,
Messeigneurs,
Messieurs et vénérés Confrères,

Entre toutes les paroles que Notre-Seigneur adressa à ses apôtres et aux prêtres de tous les siècles, en leurs personnes, il en est deux qui orientent notre vie sacerdotale vers le zèle. « Vous êtes, a-t-il dit, le sel de la terre et la lumière du monde. » Sel de la terre, à nous de la garantir contre la

corruption ; lumière du monde, à nous de l'empêcher de s'égarer dans les ténèbres de l'erreur.

Tout ce que le zèle est capable de réaliser s'inspire de cette déclaration. « Dépositaires et interprètes de la Vérité divine, hommes de Dieu, ses amis et ses frères, dispensateurs de ses mystères, médecins des âmes, médiateurs d'intercession, ambassadeurs et collaborateurs de Jésus-Christ qui exhorte par nous », quelle admirable vocation est la nôtre, sous quelqu'un de ses aspects que nous la considérions !

Toutefois, sommes-nous d'accord à reconnaître que telle surtout elle nous apparaît dans ses rapports avec la très sainte Eucharistie, à cause des droits qu'elle nous confère et des devoirs qu'elle nous impose vis-à-vis d'elle.

Nous sommes prêtres par l'Eucharistie et pour elle. Nos fidèles attendent de nous que nous les menions à une connaissance toujours plus approfondie du divin mystère, que nous les fassions vivre non seulement de la présence réelle par la sainte Communion, mais de ses innombrables conséquences, en faisant de leurs âmes des âmes eucharistiques, de leurs vies des vies eucharistiques, des paroisses qui les assemblent des paroisses eucharistiques.

Il n'en est pas de la dévotion au Très Saint Sacrement comme de tant d'autres que l'Eglise approuve et encourage, laissant libres ses enfants d'y adhérer. Celle-ci, elle la leur impose. L'accepter ou la délaisser, c'est une question de vie ou de mort. L'apôtre saint Paul n'a pas cherché ailleurs que dans son abandon ou son mauvais usage la raison du sommeil, de la faiblesse ou de la mort des âmes.

Or, une méthode qui a fait ses preuves, depuis plus de trois siècles, dès là qu'il s'agit d'entraîner et de fixer les fidèles à la porte du tabernacle, *Congregate omnem coetum ad ostium tabernaculi,* c'est la Confrérie du Très-Saint-Sacrement.

C'est un moine Dominicain, le Fr. Thomas Stella, que Dieu suscita au XVI^e^ siècle pour l'établir. Il appartenait au couvent de la Minerve, à Rome, où il se faisait remarquer par son ardente dévotion envers la sainte Eucharistie. Religieux de grande foi et de savoir étendu, Thomas Stella remplit un rôle important au saint Concile de Trente. La célèbre Constitution sur le péché originel, votée dans la cinquième section de l'auguste assemblée, fut rédigée par lui.

Le pape Paul III l'honorait de sa confiance.

Avant lui, Jules II l'avait élevé à l'épiscopat et chargé de missions difficiles qu'il sut conduire à plein succès.

On était alors au plus fort moment de la Renaissance païenne dans les lettres, les arts et les sciences. Rome en était envahie. La dévotion envers la sainte Eucharistie en subit l'influence désastreuse. Les tabernacles étaient délaissés. Emu de cette désertion, le pape Paul III publia la Bulle *Dominus Noster Iesus Christus* dans laquelle il dénonce le grave péril que court la foi du peuple romain. Il gémit de voir « le Pain du ciel conservé dans des lieux abjects, sans qu'aucune marque de vénération ne révélât la présence du grand Dieu qui veut bien se faire notre nourriture. Quand le Très Saint

Sacrement traversait les rues de la cité pour être porté en Viatique aux malades, on le voyait passer au milieu de l'indifférence générale ».

Fr. Thomas, désolé d'un tel spectacle, décida un certain nombre de chrétiens fidèles, hommes et femmes, à s'associer en deux groupes distincts, qu'il réunissait à tour de rôle dans l'église de la Minerve. Quand il eut achevé de les former à leur mission, il offrit leur concours aux curés des paroisses de Rome. Dieu bénit leur bonne volonté: Bientôt la foi des populations se réveilla de sa torpeur. Les églises retrouvèrent leurs splendeurs passées. On vit de nouveau s'y dérouler des solennités grandioses à la gloire de la divine Hostie. Partout se rallumèrent les lampes du sanctuaire. Le troisième dimanche de chaque mois fut spécialement réservé à honorer le Très Saint Sacrement par des offices, des prédications, des prières publiques, des processions, des chants qui attirèrent des foules. C'était l'usage alors d'abriter sous un dais somptueux les grands personnages qui circulaient dans les rues de Rome. Désormais, Notre-Seigneur eut le sien. Cette marque de respect vis-à-vis le divin Maître parut tellement s'imposer que l'usage s'en généralisa. Il a subsisté jusqu'aujourd'hui. C'est devenu une faveur recherchée par nos confrères, que de porter l'ombrellino ou le dais qui abrite le Très Saint Sacrement dans nos processions.

Afin que durât le bel élan donné par la piété de Fr. Thomas à celle des fidèles, le saint religieux sollicita du Souverain Pontife l'érection de l'association qu'il avait provoquée en Confrérie définitive. Sa requête fut aussitôt agréée.

Le pape Paul III, qui déjà avait attaché son nom à deux événements considérables de l'histoire de l'Eglise : l'approbation des Constitutions de la Compagnie de Jésus et l'ouverture du saint Concile de Trente, se déclara « rempli de joie lorsqu'il vit que son pontificat avait été choisi par Dieu pour assurer les premiers pas d'une œuvre si salutaire, si nécessaire ». Il n'hésita pas à approuver et à confirmer de toute l'influence de son autorité apostolique, dans les termes les plus clairs et les plus élogieux, la Confrérie nouvelle. La Bulle d'approbation est datée du 30 novembre 1539. Elle contient la liste des indulgences très riches qui lui sont concédées.

Les papes Grégoire XIII, Paul V, Innocent XI, Benoît XIII, Benoît XIV en ajoutèrent beaucoup d'autres.

Innocent IX, notamment, décida que chaque Confrérie paroissiale jouirait des privilèges accordés à la Confrérie primaire de la Minerve.

De Rome, le mouvement s'étendit au monde entier. Comme toujours, la France fut la plus empressée, à la tête des nations catholiques, à observer le mot d'ordre parti de la Ville Eternelle. C'est ainsi que nous trouvons la Confrérie établie à Paris en 1542, à Rouen en 1573, à Bordeaux en 1577, à Montauban en 1687, à Dunkerque en 1697. Voire même, une paroisse de Lille, celle de Sainte-Catherine, avait préludé en 1504 à ce mouvement national en établissant sa Compagnie du Saint-Sacrement qu'il est juste de considérer comme la doyenne d'âge de toutes les autres.

Il n'est pas surprenant, étant donné ce que vient de nous rappeler l'his-

toire religieuse de nos Confréries, que le nouveau droit canonique « souhaite », dans le canon 711, § 2, que NN. SS. les évêques veillent à l'établissement, dans chacune des paroisses de leur diocèse, d'une Confrérie du Très-Saint-Sacrement sur le modèle de l'Archiconfrérie romaine.

A ce sujet, il est d'un singulier intérêt de signaler à l'attention de nos confrères la consultation que Mgr Crépin, supérieur des Chapelains de Montmartre, a sollicitée de S. Em. le cardinal Vico et la réponse qu'il en a reçue. Il s'agissait de savoir si une Confrérie du Sacré-Cœur, préalablement établie dans une paroisse, peut tenir lieu d'une Confrérie du Très-Saint-Sacrement.

Confréries du Très-Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur.

M. le supérieur des Chapelains de Montmartre ayant demandé à S. Em. le cardinal Vico, préfet de la S. Cong. des Rites, des éclaircissements sur les dispositions du Code de droit canonique, à propos des Confréries du Très-Saint-Sacrement à ériger partout, et du fait très fréquent d'existence dans les paroisses de Confréries du Sacré-Cœur, a reçu de Son Eminence une réponse dont nous allons donner la traduction.

Le cardinal ajoute que « cette réponse n'est pas officielle, mais que, par son bien fondé et par l'autorité du personnage consulté, elle est tout à fait acceptable ».

I. — Comme il n'y a pas d'obligation d'ériger une Confrérie du Saint-Sacrement dans chaque paroisse (le canon 711 du Code de droit canonique dit, en effet, seulement : que les Ordinaires *aient* soin de...), l'Ordinaire peut juger suffisante la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

II. — En tenant compte du canon 711 du Code de droit canonique, que l'Ordinaire juge donc dans sa prudence.

III. — Une union formelle n'est pas expédiente, soit en raison du titre, soit en raison du règlement des Confréries et de leur programme d'action ; on pourra favoriser une fraternelle coopération en ce qui est commun. Sans recourir au système d'un titre secondaire, il peut n'y avoir qu'une Confrérie sous l'un ou l'autre titre et, dans les statuts respectifs, être pourvu par quelque article à ce qu'on fera dans l'esprit de l'autre Confrérie.

A ce propos, je signalerai un argument de fait en faveur d'une union que je ne sais comment il faut qualifier, étant donné le numéro III de la réponse remaniée à la constitution de Paris. Il y a quelques jours, je copiais moi-même le texte d'un avis apposé au portail de la cathédrale de Nantes : « La Confrérie du Très-Saint-Sacrement, rétablie en 1808, a été unie à celle du Sacré-Cœur érigée en 1806, puis élevée à la dignité d'Archiconfrérie du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur en novembre 1887. » Ce n'est donc pas la première fois que la question a préoccupé les Ordinaires, et nous avons un exemple de solution favorable à la fusion des deux Confréries.

Un détail qui ne doit pas nous échapper, c'est que la Confrérie du Très-Saint-Sacrement comporte deux sections, celle des hommes et celle des femmes. Il y a grand avantage à l'établir ainsi à propos du gain des indul-

gences d'abord, auxquelles ont droit les uns et les autres, et comme force de groupement ensuite.

Au sujet des indulgences, il est nécessaire, pour les assurer aux associés, que l'érection de la Confrérie soit canonique. Ceci exige trois pièces qu'il faut adresser à l'évêque diocésain : la *liste des associés*, le *règlement de la Confrérie*, la *demande d'érection*. Le nouveau Codex (titre XIX, canon 711) enseigne que *ipso iure*, la Confrérie se trouve, par le fait même de l'érection épiscopale, agrégée à la Confrérie de la Minerve à Rome et par conséquent mise en jouissance des indulgences que possède celle-ci. Cette intervention épiscopale *nécessaire* est notifiée à MM. les curés par l'envoi du diplôme d'érection.

Qui ne voit les avantages de tout premier ordre que nos paroisses peuvent recueillir de Confréries du Saint-Sacrement bien vivantes. Elles aident puissamment à combattre le respect humain et à fortifier la foi, en provoquant des actes publics et généreux, à la gloire du Très Saint Sacrement. Très vite elles deviennent un foyer de dévotion éclairée et intense envers lui. Tant dans la section des hommes et des jeunes gens que dans celle des dames et des jeunes filles, elle favorise la création des œuvres les plus opportunes telles que : l'adoration perpétuelle devant le tabernacle fermé, l'adoration de quelques heures ou de toute la journée, le premier vendredi du mois, devant le Très Saint Sacrement exposé, l'œuvre de Sainte-Elisabeth et des *pareuses* d'autel pour les dames, celle de l'Adoration nocturne pour les hommes, la préparation des solennités de la Fête-Dieu, des journées, des pèlerinages, des Congrès eucharistiques, etc.

Quand, au XVII^e^ siècle, le vénérable Jacques Olier entreprit de réorganiser la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris, c'est à la confrérie du Très-Saint-Sacrement qu'il demanda ses plus zélés collaborateurs.

Le bienheureux Jean-Baptiste Vianney, donné par Pie X comme patron à tous les curés de France, mettait dans la ferveur de sa Confrérie du Très-Saint-Sacrement son meilleur espoir de la rénovation de sa paroisse d'Ars.

Les succès de ces saints prêtres s'expliquent. Le but essentiel du ministère pastoral n'est-il pas de « former le Christ » dans les âmes? Dès lors, quelles sont les meilleures méthodes, sinon celles qui rapprochent *immédiatement* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or, y a-t-il, après la sainte Communion, un rapprochement plus intime avec lui, que celui qu'assure la Confrérie? Elle a pour objet direct Notre-Seigneur. Elle n'existe que pour lui, ne manifeste sa vitalité qu'à sa plus grande gloire. Grâce à elle, un puissant courant d'amour s'établit entre les confrères, entre les consœurs et le Dieu du tabernacle. Les uns et les autres s'inspirent de son esprit, suivent ses inspirations, le visitent volontiers, s'unissent à lui par des actes de foi et de saints désirs, forment sa garde du corps, deviennent les zélateurs les plus ardents et les mieux convaincus de la Communion fréquente près de tous les âges et dans tous les milieux, obtiennent de fréquents retours au devoir et sont, à l'heure de la maladie et de la mort, de très précieux auxiliaires de leurs prêtres dans nos paroisses.

Après les Confréries et très souvent moyennant elles, l'une des formes de notre zèle sacerdotal consiste à assurer à la divine Eucharistie des jours entiers d'adoration.

Puisqu'il a plu à Notre-Seigneur d'être sacrifice à l'autel et permanence au tabernacle, il faut qu'en plus des hommages de piété privée qu'il y reçoit, nos paroisses, à époque fixe, lui prodiguent leurs tributs solennels d'adoration. La sainte Eglise, en établissant cette forme de culte chez nous et on peut dire dans le monde entier, a voulu remédier à la solitude trop fréquente de nos tabernacles, à l'indifférence de tant de chrétiens à l'égard de la vie eucharistique de Notre-Seigneur. Elle veut que nos fêtes de l'Adoration perpétuelle s'organisent avec toute la magnificence dont nous sommes capables. A Paris, elles durent trois jours entiers; en province, le plus souvent, un seul. En tous cas, l'intensité de la ferveur peut et doit suppléer à la durée. A l'occasion de l'Adoration, toutes les familles de nos paroisses sont conviées du haut de la chaire, et même par lettres spéciales. Un triduum de prédications permet de rappeler l'enseignement doctrinal de l'Eglise au sujet de la sainte Eucharistie. Les consciences se purifient pour la recevoir. C'est en foule que les fidèles de tout âge s'approchent de la sainte Table. Rue par rue, foyer par foyer, sur liste minutieusement dressée, publiée et affichée d'avance, la paroisse entière est conviée à venir passer près du divin Maître sa demi-heure d'adoration. Là où elle est possible, une nuit entière d'hommages est réservée aux hommes. En certains diocèses, on profite de la fête de l'Adoration pour relire le décret libérateur du saint pape Pie X, sur la Communion fréquente et quotidienne, sur la Communion des petits enfants et les décisions publiées par la Cour romaine sur la facilité donnée aux malades.

Au soir d'Adoration, les églises s'emplissent de monde; on recourt à toutes les ressources de l'éloquence, de la musique, du chant, pour offrir à Notre-Seigneur un beau triomphe dans une procession de clôture. Les acclamations éclatent sur son passage, une amende honorable lui est adressée pour toutes les irrévérences dont il est la victime dans le Sacrement de son amour, et, par la voix du prêtre, la paroisse se consacre à son très sacré Cœur.

Puisque je fais allusion à l'amende honorable, c'est le cas d'insister près de nos confrères pour en obtenir la réalisation d'un désir qu'exprimait en 1912 le cardinal Amette et qu'a daigné faire sien son éminent successeur, le cardinal Dubois. Justement émue des fautes de la France à l'égard du Très Saint Sacrement, Son Eminence avait souhaité que toutes les fêtes d'Adoration diocésaines prissent un cachet de réparation nationale en union avec l'Adoration perpétuelle de Montmartre. Inutile d'insister, tant elle est évidente, sur l'opportunité de ce souhait dont l'autorité de ceux qui l'ont exprimé ne fait qu'accentuer l'importance et le mettre en valeur.

En conséquence de ce qui vient d'être lu, j'ai l'honneur de déposer sur le Bureau du Congrès et de présenter à son approbation ce double vœu :

1° Que dans toutes les paroisses de France s'établissent les Confréries — à double section — du Très-Saint-Sacrement.

2° Que leurs solennités d'Adoration perpétuelle revêtent un cachet de Réparation diocésaine et nationale.

S. Em. le cardinal Dubois félicite lui-même M. l'abbé Delattre de son rapport « traité en connaisseur ».

« Ceux qui ont le goût de l'histoire, ajoute Son Eminence, pourraient trouver des documents intéressants dans les archives de leurs paroisses, et faire l'historique de la Confrérie chez eux. Ce qui importe, c'est d'établir dans chaque paroisse une Confrérie du Saint-Sacrement ou une Confrérie du Sacré-Cœur (elles ont le même but : l'amour de Notre-Seigneur). Que ces Confréries comprennent deux sections : une pour les hommes, une pour les femmes. Qu'on rende aussi solennelle que possible la fête de l'Adoration perpétuelle ; — et qu'on donne aux membres de la Confrérie le rôle de venir adorer et réparer au nom de la France. Dans la province, on peut faire ces adorations en union avec la capitale, de manière à en faire une œuvre de réparation nationale. »

Mgr Lamérand dit que cela se fait d'ordinaire. Il a pu constater que, dans tous les diocèses de France, on se servait à peu près de la même formule d'amende honorable au nom de la France.

« Pour ce qui est des Confréries, ajoute-t-il, voici ce qui se fait dans les Congrès eucharistiques diocésains ou locaux : si une Confrérie existe déjà dans la paroisse, on recommande de la relever, s'il en est besoin, ou de l'entretenir ; mais s'il n'en existe aucune, on conseille d'établir plutôt la Confrérie du Très-Saint-Sacrement. »

Puis, après avoir rappelé le canon 711 du Code de droit canonique : *Curent episcopi*, etc., il fait remarquer que la pratique demandée généralement aux hommes par les statuts de la Confrérie est une heure d'adoration par mois, et recommande de la placer le soir : car à ce moment les hommes sont plus libres. Le prêtre qui préside fait une méditation chaque quart d'heure et fait chanter et prier.

Il signale ce qui arriva au Congrès eucharistique de Tunis (janvier 1923), à la réunion des hommes : « Nous nous étions contentés, dit-il, de proposer une pratique de piété ; mais les hommes ont demandé eux-mêmes l'*Heure d'adoration mensuelle*. Mgr l'archevêque décida alors que les hommes des six paroisses de la ville iraient faire leur adoration par paroisse : à la première réunion ils étaient au nombre de 600 ; il est vrai que parmi eux il y avait beaucoup d'Italiens et de Maltais, et ces derniers en particulier aiment beaucoup l'Eucharistie. »

« Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, établissons la Confrérie du Très-Saint-Sacrement. La Confrérie du reste facilite la régularité des adorations mensuelles et des Triduums eucharistiques. »

Le R. P. Castelain, supérieur des Rédemptoristes, à Lille, fait observer à ce moment que la Confrérie du Cœur eucharistique de Jésus peut, suivant une déclaration de S. Em. le cardinal Vico, tenir lieu de Confrérie du Saint-Sacrement.

M. le chanoine Aubert ajoute que les dames en général préfèrent s'enrôler dans la Confrérie du Sacré-Cœur, et que les hommes appartenant à la Confrérie du Saint-Sacrement sont un bon appoint pour les processions du Saint Sacrement.

Aucune autre observation n'étant faite, Mgr Lamérand demande qu'on lise le rapport suivant. Ce rapport devait être donné par M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité, à Paris ; retenu en province par la fatigue, il s'est fait suppléer par son premier vicaire, M. l'abbé Paquier.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE POULIN

Piété personnelle du prêtre : visites au Saint Sacrement; œuvres sacerdotales d'adoration; préparation à la sainte Messe, célébration attentive, action de grâces.

I

Les prêtres sont accourus nombreux au Congrès eucharistique. C'est qu'en effet, ces grandes assises de la piété leur offrent une occasion de salutaires réflexions, leur apportent d'intenses lumières et peuvent leur mériter de précieuses grâces. Ils y sont, du reste, à leur place, pour donner à tous l'exemple de la ferveur et d'une tendre piété envers le Sacré Cœur de Jésus dans l'Eucharistie. N'est-ce pas à eux que le Sauveur a dit : « Pour vous, je vous ai appelé mes amis, je vous ai choisis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. »

Le prêtre vient donc au Congrès eucharistique comme à une retraite, pour s'y instruire davantage de tout ce qui concerne l'adorable Sacrement, pour y imprégner son cœur de l'esprit eucharistique, rendre sa dévotion plus intense et plus communicative, pour imprimer aussi à sa volonté un nouvel élan et des directives plus énergiques dans l'apostolat eucharistique, en un mot, pour galvaniser toutes ses facultés et les orienter vers la plus grande gloire du Très Saint Sacrement.

II

Avant toute chose, nous voulons profiter de ce Congrès pour instituer un véritable examen de conscience de nos devoirs envers la très sainte Eucharistie. Nous sommes les gardiens du tabernacle, nous avons la douce charge de l'autel; c'est à nous que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est confié. Il n'y aurait pas d'Eucharistie sans le sacerdoce, pas plus qu'il n'y aurait de sacerdoce catholique sans l'Eucharistie. C'est pourquoi les rapports entre le Dieu de l'autel et son prêtre doivent être très fréquents, et il convient que, tous les jours, le ministre de Dieu, tel un capitaine dans ses relations avec son général, aille aux ordres, présente son rapport, enfin, établisse plus étroite la communion d'idées. Ne sommes-nous pas aussi les chargés d'affaires du Seigneur, ses envoyés, ses ambassadeurs? Ne devons-nous pas, pour cela même, maintenir avec notre Maître un perpétuel contact?

C'est un besoin, pour le prêtre, que la visite au Très Saint Sacrement quotidienne, exacte, suffisamment longue, très recueillie. Elle est, au reste, d'un puissant exemple sur la population fidèle, et elle comporte, pour le ministre de Dieu, des utilités de toutes sortes.

Il faut que l'homme revêtu du sacerdoce soit la colonne lumineuse qui

conduit la foule chrétienne et l'entraîne dans la voie de la ferveur. Même dans les campagnes déchristianisées, dans les régions déshéritées, où l'église est déserte, l'autel sans adorateurs, la visite quotidienne au Très Saint Sacrement peut et doit être l'étincelle qui ranimera un jour la vie de la charité dans les âmes. Le pauvre pasteur au ministère infructueux y trouvera certainement réconfort, espoir et lumière, en même temps qu'il consolera le cœur du divin Méconnu de tant d'ignorance et d'abandon. Dans nos tristesses, nos accablements, nos langueurs, allons frapper à la porte du tabernacle : *Renuit consolari anima mea, memor fui Dei et delectatus sum.* Dante, exilé de Florence, errait dans les Apennins. Un soir, brisé de fatigue, il frappe à la porte d'un humble monastère franciscain, et comme le Frère portier, avant d'ouvrir, lui demande ce qu'il veut : « La paix, dit-il, je cherche la paix! » Que de prêtres trouveront le secret de la paix du cœur en frappant à cette porte. Une voix leur répondra : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos. — Venite seorsum et requiescite pusillum.*

Un quart d'heure au pied du Très Saint Sacrement est vite passé et il convient que ce quart d'heure soit occupé plus spécialement aux fins eucharistiques bien connues : l'adoration, le remerciement, l'impétration, la propitiation pour les péchés. Au reste, on peut s'aider de bons livres. Qui ne possède le pieux ouvrage de saint Alphonse de Ligori : *Visites au Très Saint Sacrement et à la Sainte Vierge?* Qui ne peut se procurer le livre substantiel du R. P. Hugon, Dominicain, sur l'Eucharistie? On nous annonce, d'ailleurs, chez Lethielleux, du chanoine Millet, un traité, en français, très pratique, sur l'Eucharistie, qui ne formera qu'un volume de 400 à 500 pages; c'est, paraît-il, le fruit de quarante ans de travail.

Mais après le quart d'heure donné à la Visite au Très Saint Sacrement, pourquoi ne pas prolonger le tête-à-tête, le cœur-à-cœur avec le divin Maître, en récitant, par exemple, le bréviaire au pied de l'autel? Où sera-t-on mieux pour cette fonction liturgique? Où le recueillement sera-t-il plus facile? Où les impressions seront-elles plus douces, plus pénétrantes? Saint François de Sales conseille de préparer les sermons et les instructtions devant le tabernacle, et c'était, on le sait, sa pratique assez constante. Les inspirations directes semblent, en effet, jaillir de ce phare, pour venir éclairer et réchauffer l'âme de l'apôtre. Sa parole y gagne je ne sais quelle suavité, quelle onction plus pénétrante.

Dans ce contact fréquent de Notre-Seigneur avec son prêtre, que de fruits à espérer! Combien ce rendez-vous quotidien peut être fructueux, non seulement parce que nous redisons sans fin au bon Maître les litanies de nos misères et de nos besoins, mais encore parce que, comme Moïse, nous levons les mains vers lui, pour implorer le pardon des péchés de notre peuple. Celui qui a dit, jadis : « J'ai pitié de ce peuple », n'écoutera-t-il pas la voix de son prêtre?

Nous trouverons là, en même temps que le secret d'un apostolat fécond, les moyens efficaces de notre sanctification personnelle. En effet, la dévo-

tion au Très Saint Sacrement mène tout droit à la perfection, parce qu'elle fait tout converger vers Jésus, qui est l'auteur et la source de la sainteté, le type complet des vertus sacerdotales.

Si nous sommes dociles à maintenir l'union habituelle avec l'Eucharistie, il nous arrivera, comme à saint Pascal Baylon, que, de loin, comme de près, l'Hostie nous sera présente et que les murailles de l'Église s'écarteront pour nous la montrer toujours rayonnante; comme sainte Julienne de Falconieri, nous garderons la trace de l'Hostie imprimée sur notre poitrine.

Et puis, une fois terminée la visite proprement dite, n'est-ce pas l'occasion, pour le pasteur, de faire chaque jour l'inspection sommaire de l'Église? Tout est-il propre? bien en place? Les cérémonies prochaines se préparent-elles convenablement? Les employés sont-ils à leur poste? La lampe du sanctuaire est-elle allumée? Les bancs, les chaises, sont-ils en ordre? N'y a-t-il pas trop de poussière? Qu'on se rappelle le mot de saint Jérôme sur le prêtre Népotien, son cher disciple. Il était, dit-il, préoccupé de savoir si l'autel était bien brillant, s'il n'y avait aucune tache, aucune poussière sur les murs. Une église nette et bien tenue appelle la piété, les fidèles la visitent plus volontiers. Ils n'admettent pas que l'église soit moins bien tenue et moins ornée que leur salon.

III

Mais beaucoup de prêtres ne se contenteront pas du simple quart d'heure passé aux pieds du Très Saint Sacrement. Ils éprouveront vite le besoin d'allonger, à certains jours, cette audience que leur donne le Roi des rois et de jouir plus longtemps de cette intime conversation avec le divin Maître; ils auront le désir de s'associer à un grand nombre d'autres prêtres dans une vaste union de pensée et d'amour devant le tabernacle.

De pieuses pratiques établies dans l'Église et de précieuses associations existantes leur assureront, sous ce rapport, toute satisfaction. Rien n'est plus facile que de faire soi-même et d'établir dans une église l'Heure sainte. Ce moment béni peut réunir autour du prêtre un groupe d'élite qui, dans la supplication, dans l'adoration, deviendra peut-être le levier de la paroisse. C'est la veille du premier vendredi du mois, le soir, que doit régulièrement s'accomplir cet exercice, mais on peut obtenir des modifications de jour et d'heure, quand c'est nécessaire.

On ne saurait trop conseiller à nos chers confrères de se faire inscrire à l'œuvre de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, établie en la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Les prêtres de la région parisienne comme les pieux fidèles connaissent bien la douceur féconde de ces adorations de jour et surtout de ces nuits que l'on va passer dans la basilique du Sacré-Cœur, devant le Saint Sacrement exposé, et où, sans nul doute, tant de faveurs précieuses ont été obtenues déjà, pour la France et la sanctification du clergé. Beaucoup de prêtres font leur adoration en union avec les adorateurs de Montmartre et finissent par trouver autour d'eux, parmi

les fidèles, d'autres adorateurs qui continuent et qui étendent cette œuvre nécessaire d'intercession, le jour et la nuit. *In noctibus extollite manus vestras in sancta et benedicite Dominum.*

Mais je m'en voudrais d'oublier cette belle et grande union sacerdotale des Prêtres Adorateurs, établie par le P. Eymard, de sainte mémoire, fondateur des Prêtres du Saint-Sacrement. Cette association compte, à l'heure actuelle, sept mille adhérents. On s'engage à faire une heure d'adoration par semaine, les prières convenues sont mises entre les mains des confrères; de pieuses invocations leur sont suggérées dans un esprit eucharistique, entretenu par une excellente publication qui excite et ranime leur zèle. Enfin, de précieuses indulgences viennent récompenser leur fidélité. On trouvera toutes indications en s'adressant au siège de l'Œuvre des Prêtres Adorateurs, 11, rue Chateaubriand, Paris.

Quel prêtre, quel pasteur, si occupé, si absorbé soit-il, ne peut trouver de temps en temps une heure pour la passer devant l'Hôte auguste de nos autels, notre compagnon d'exil, le Maître adoré qui est là, prêt à nous ouvrir les trésors de sa science et sa charité? *Non potuistis una hora vigilare mecum?* Nous n'avons qu'à ouvrir les lèvres et à aspirer la vie que nous présente la divine Sagesse. Oh! l'immense secours réservé par Jésus à ses Prêtres Adorateurs!

On a dit que le Très Saint Sacrement aveugle ceux qu'il n'éclaire plus et c'est vrai. Mais comme il éclaire bien ceux qui le cherchent et qui ne craignent point la lumière! « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas déjà un peu trouvé », dit-il à Pascal et à tant d'âmes pour les amener à l'aveu si doux : *Inveni quem diligit anima mea.*

Que n'a-t-on pas écrit pour plaindre la solitude du prêtre, ses luttes intimes, les drames douloureux de certaines consciences sacerdotales? Cruelles souffrances du pasteur devant l'insuccès de ses efforts, devant la ruine des âmes, devant le triomphe des méchants. Crucifiantes angoisses du ministre de Dieu, qui constate sa misère, gémit d'être incompris, isolé, impuissant, tenté peut-être. Or, le premier remède est à l'autel, c'est là que commence la voie du salut et de l'effort sauveur. Seul Jésus peut remplir les vides de ce cœur meurtri, le relever, le ranimer, lui rendre les énergies nécessaires. C'est là aussi que, devenu un saint lui-même, peu à peu, par une fidélité constante, il apprendra à former des saints.

IV

L'œuvre par excellence du sacerdoce, la fonction essentielle du prêtre, c'est la sainte Messe. Tout prêtre est choisi et interposé entre Dieu et les hommes, pour offrir des dons et des sacrifices. Mais le grand, l'unique sacrifice de la Loi nouvelle, c'est le Sacrifice de l'autel, qui représente et continue le sacrifice de la croix. Jésus-Christ, le Pontife éternel, emploie le ministère de ses prêtres afin de continuer, par leurs mains, à s'immoler sur l'autel. C'est l'honneur inouï du sacerdoce catholique que de pouvoir

célébrer d'aussi augustes mystères, mais aussi, c'est sa charge redoutable sa responsabilité effrayante : *Angelicis humeris tremendum.* Aussi, malheur à celui qui s'acquitterait négligemment d'une si auguste fonction.

Tous les prêtres vraiment dignes de ce nom comprennent la nécessité de se préparer avec soin à célébrer la sainte Messe.

Il est d'abord une préparation matérielle qui pourvoit à tout ce qui doit être prévu pour la bonne célébration du divin Sacrifice : netteté des vases sacrés, choix de l'ornement, pagination du Missel, entretien des cires, disposition et propreté des linges.

Mais la préparation morale est beaucoup plus importante encore. Elle peut être considérée comme lointaine ou prochaine. La préparation lointaine veut le prêtre habituellement uni à Dieu et en garde contre l'esprit du monde. Elle exige de lui l'état de grâce, et cela nous conduit naturellement à la préparation prochaine. La préparation prochaine exige aussi du prêtre un grand recueillement dans le temps qui précède la sainte Messe. Il doit alors éviter toute dissipation, fuir les conversations inutiles, garder le silence et lire, s'il se peut, les prières bien connues de la préparation à la sainte Messe. Cette gravité du prêtre qui va célébrer est d'un bon exemple pour les fidèles, elle le dispose à recueillir de la sainte Messe des fruits plus abondants, elle l'aide à éviter les distractions et à mieux fixer son attention sur d'aussi grands mystères.

Quelques prêtres ont le grave tort de négliger toute préparation : « Hélas! disait le P. Caussette, dans une retraite ecclésiastique, nous faisons moins de préparatifs pour célébrer les saints mystères que pour aller dîner en ville. »

Ecoutons ici la probation sur la dévotion au Très Saint Sacrement, en usage chez les Prêtres de Saint-François de Sales : « Le laisser-aller, le sans-gêne, les conversations superflues, les allées et venues cursives soit à la sacristie, soit même à l'église, tout cela fait perdre le sentiment de la présence réelle et prédispose à la tiédeur. A la vérité, on pourrait réparer ces mêmes fautes par un sérieux retour sur soi-même, avant le Saint Sacrifice, malheureusement, il est d'expérience qu'une fois passées à l'état d'habitude, les infidélités antérieures empêchent la préparation immédiate. »

Le manque total de préparation immédiate entraîne presque nécessairement une multidude d'imperfections et même de péchés actuels, durant les saints mystères. L'irréflexion, les préoccupations inopportunes, auxquelles on se livre au moment même de monter à l'autel, sont justement punies par la sécheresse, les distractions les plus pénibles. Si l'on ne profite pas de ce significatif avertissement de Dieu, on s'habituera peu à peu à dire la Sainte Messe *quasi perfunctorie.* On cherchera dans la rapidité, dans la précipitation, un remède à l'ennui, au malaise intérieur. D'abord on souffrira de cet état désolant; puis on en prendra malheureusement son parti, et l'on deviendra comme incapable de retrouver la piété de ses premières années de sacerdoce. Qu'importera l'estime des hommes, que vaudra la confiance des fidèles, que serviront les dignités ecclésiastiques, si Jésus

s'est retiré? Sans lui les charges sont écrasantes, les fêtes sont tristes, les honneurs sont amers.

Saint Alphonse de Liguori demande un quart d'heure de préparation; cependant il semble bien que le prêtre qui vient de faire presque immédiatement auparavant une longue oraison et qui a récité, de plus, une partie de l'Office, peut se borner à quelques minutes d'une préparation immédiate.

On conseille beaucoup aux prêtres d'un certain âge, pour la plus sainte préparation au divin Sacrifice, l'utilisation des insomnies. Il y a souvent, dans les longues nuits, des heures profondes et silencieuses, calmes à l'infini, où toute l'âme peut facilement se tourner d'un mouvement aimant vers l'autel et, dans une prière soumise, offrir ses souffrances avec celles du Sauveur, se repentir, espérer, attendre, réparer et surtout aimer. C'est le secret d'une paix solide et durable, c'est une facile et féconde initiation à l'oraison eucharistique. Ainsi s'accomplit plus pleinement dans le prêtre la parole de saint Paul : « Que l'homme s'éprouve et qu'alors seulement il mange de ce pain et boive de ce calice. »

V

Si le divin Sacrifice doit être religieusement préparé, avec quelle conscience ne doit-on pas en accomplir, d'un bout à l'autre, les rites augustes? Un bon prêtre ne manquera pas d'apporter à toutes les rubriques une attention délicate, filiale, aimante, mais non scrupuleuse. Il devra les connaître et, pour cela, il ne négligera pas de les repasser, chaque année, au moment de la retraite, estimant que rien n'est négligeable en une telle matière.

A l'attention aux rubriques, il faut joindre l'attention des lèvres, c'est-à-dire prononcer distinctement toutes les paroles liturgiques du Canon et du Missel, en évitant cette précipitation lamentable dans laquelle tombent quelques prêtres. Il est absolument inconvenant d'expédier une Messe en un quart d'heure. Mais on ne doit pas, pour autant, tomber dans l'exagération de quelques tempéraments indécis qui n'en finissent pas, font parfois languir les fidèles et prolongent démesurément la durée du Saint Sacrifice. Il semble que le temps d'environ une demi-heure soit la bonne règle.

A l'attention des lèvres, joignons aussi l'attention du corps, évitons ces gestes nerveux, précipités, qui semblent chasser les mouches; gardons avec soin toutes les attitudes prescrites par la sainte liturgie; accomplissons toutes les cérémonies avec fidélité, gravement, religieusement, pour la gloire de Dieu et l'édification des fidèles, de telle façon qu'ils soient inclinés à dire, en nous voyant : « Ce prêtre-là est plein de foi. » Quand nous lisons la vie des saints prêtres, nous y voyons souvent, mise en relief, la prodigieuse efficacité du bon exemple.

Que nous voilà loin de ces prêtres négligents, vilainement familiarisés avec l'autel, qui tournent la tête, semblent s'ennuyer, interrompent le Saint Sacrifice pour donner des ordres intempestifs ou même s'impatientent

à l'autel et scandalisent les fidèles. Il en est qui suppriment une partie des génuflexions par distraction, négligence, lassitude. Les anges de l'Eucharistie doivent détourner la tête d'un tel scandale.

Qu'il est facile, hélas! de tomber dans la routine, ce ver rongeur de la piété sacerdotale, si l'on n'a pas soin de renouveler fréquemment la pureté de son intention et la ferveur de ses désirs. La longue habitude de célébrer chaque jour les saints mystères nous les rend rapidement familiers; nous ne sommes plus guère arrêtés par ce qu'ils doivent avoir de redoutable pour de pauvres pécheurs tels que nous. Nous devenons peu sensibles aux prodiges de puissance et d'amour infinis que nous révèle notre foi. Si nous ne jouissons pas du privilège des saints, dont le cœur ne vieillissait pas pour leur Dieu, si les émotions s'usent au cours des années, si elles ne peuvent se raviver que dans les circonstances exceptionnellement favorables, du moins protestons de toutes les forces de notre partie supérieure contre les tendances machinales de nos organes, qui prétendent s'appliquer à la sainte Messe comme à ces fonctions vulgaires où nous agissons par acquit. Jésus, souverain Prêtre, n'a pas voulu faire de nous des instruments irresponsables de son sacerdoce; il nous a créés ses ministres, prêtres comme lui, dans la plénitude de nos facultés. Si la faiblesse corporelle ou mentale s'impose à nous, malgré nous, humilions-nous-en, mais ne pactisons jamais avec elle.

Aussi bien l'humilité, une humilité filiale et aimante, est l'une des meilleures dispositions pour bien célébrer : *Domine non sum dignus*. Elle prépare à cette autre disposition non moins nécessaire : le sentiment vivace, le souvenir soigneusement entretenu des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur, le sens du Calvaire : *Quotiescumque manducabitis panem vel calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat.*

C'est là, dans ce contact avec Jésus immolé, que le prêtre apprend à se détacher, à se sacrifier à Dieu pour les âmes : *Hostia pro Hostia. Imitamini quod tractatis.*

Un dernier moyen de garder le recueillement, pendant l'offrande du divin Sacrifice, c'est d'y demander à Notre-Seigneur, beaucoup de choses et sans cesse : *Mendici Dei sumus*, disait Tertullien. Harcelons-le, supplions-le, adorons-le, louons-le, remercions-le, demandons pardon; mais, après cela, réclamons, réclamons encore, car nous sommes à la source inépuisable de tous les biens, pour les vivants, pour les morts, pour l'Eglise, pour notre patrie, pour notre sanctification personnelle, pour la fécondité de notre ministère, pour la conversion des pécheurs. Chaque minute de la Messe est une mine de richesses inouïes à exploiter sans fin.

VI

Le sentiment de la reconnaissance doit être l'un des plus fortement ancrés au cœur du chrétien et par conséquent cher à l'âme du prêtre. Notre-Seigneur nous en donne souvent l'exemple dans l'Evangile, en ren-

dant grâces à son Père, et saint Paul signale la reconnaissance parmi les principales vertus du chrétien.

Est-il possible que le prêtre, gratifié de l'immense bienfait de la Messe, puisse s'éloigner de l'autel sans en témoigner chaque jour à Dieu sa profonde gratitude? Quelle dureté de cœur cela supposerait chez lui! Quelle indélicatesse! Et comme cela deviendrait vite un scandale pour les assistants, une douleur pour les saints anges, un triomphe pour le démon!

Hélas! pour le prêtre lui-même, un tel sans-gêne est trop souvent la cause de sa tiédeur, de ses relâchements, de ses chutes, de son malheur en ce monde et dans l'autre. Le manque habituel d'action de grâces remplace les célestes pensées par des préoccupations tout humaines et arrive ainsi à tarir ou plutôt à empoisonner la source la plus pure et la plus sacrée de l'esprit sacerdotal.

Par sa terrible clairvoyance, le démon mesure toutes les suites de cette négligence; aussi, par force et par ruse, fait-il tout ce qui est en son pouvoir pour la favoriser.

Le vrai ministre de Jésus-Christ se mettra en garde contre un tel danger en donnant une place d'honneur, dans sa matinée, à la gratitude, à l'action de grâces, en écartant résolument tous les faux prétextes qui tendraient à l'en dispenser. Pour cela, il n'hésitera pas à débarrasser énergiquement son âme et sa vie de la multitude des inutilités, même en résistant à certains entraînements du zèle. Les natures actives sont exposées à se surcharger d'œuvres, au détriment des exercices de piété et du culte personnel du Très Saint Sacrement.

Sans doute, il ne faut rien exagérer. Comme le disait saint François de Sales à son ami Mgr Camus, évêque de Belley, il peut y avoir des cas urgents où il convient de renvoyer l'action de grâces à un autre moment de la journée. Mais ce n'est là que l'exception.

Le temps passé auprès de Jésus, immédiatement après la Messe, est un entretien doux et réconfortant où il y a beaucoup à remercier et encore tant à recueillir!

Le lieu le plus convenable pour cette action de grâces, c'est l'Eglise, afin que les fidèles voient le prêtre en sortant de l'autel. Cependant, dans plusieurs sacristies, il existe un endroit réservé où cette prière d'action de grâces peut s'effectuer plus commodément.

On devrait consacrer, d'ordinaire, au moins un quart d'heure à ce saint exercice, dans une tenue pleine de recueillement et de réserve, à genoux, s'il est possible. Il est préférable, bien entendu, de se servir des feuilles liturgiques affichées à la sacristie. Il existe encore ici, pour faciliter la prière du prêtre, des livres excellents. Mais la gratitude du prêtre ne se bornera pas à ces quelques instants qui suivent la Messe, il sera attiré, peu à peu, à prolonger l'action de grâces pendant toute la journée et même aux heures de la nuit où le sommeil fuit sa paupière.

Nous devons, en effet, tendre à acquérir de plus en plus un esprit d'oraison eucharistique qui fasse, de l'autel et du tabernacle, le centre de

toute notre vie, le refuge assuré, le nid d'amour vers lequel toutes nos pensées, tous nos sentiments aiment à s'envoler de temps à autre, où nous trouvions le rafraîchissement et la lumière. C'est vers ce pôle que doit être aimantée l'aiguille de notre âme. C'est vers cette Sion de la terre, image de celle du ciel, que doivent de plus en plus s'orienter nos efforts.

Jésus, Prêtre éternel, nous y convie, afin de former nos âmes de prêtres à son image et à sa ressemblance. C'est pourquoi le divin Prisonnier du tabernacle, l'Hôte sacré de nos autels, l'Ami fidèle nous invite et nous appelle sans cesse. Il est là, résidant dans cette maison de la Sagesse qui s'appelle le tabernacle : *Sapientia aedificavit sibi domum, posuit mensam,* etc. Il désire nous pénétrer de son influence, nous faire vivre sous les rayons de son soleil, nous illuminer de ses clartés. Sa conversation n'a rien d'amer : *non habet amaritudinem conversatio illius.*

L'esprit eucharistique est un ensemble des dispositions surnaturelles acquises ou infuses qui fait comprendre, estimer, goûter la sainte Eucharistie, éprouver un vrai bonheur, un goût divin à se trouver près de l'Hostie, comme la petite lampe du sanctuaire : *Passer invenit sibi domum et turtur nidum sibi : altaria tua rex meus et Deus meus.*

Cet esprit eucharistique se traduit et s'entretient par de fréquentes oraisons jaculatoires et par toutes sortes d'attentions envers le Très Saint Sacrement : c'est l'amour aux petits soins.

Le ministre de Dieu qui en est pénétré laisse voir une religion profonde en présence de Notre-Seigneur. De là, dans l'église, une démarche grave et réservée ; dans la sacristie, une vigilance continuelle sur le ton de la voix et le sujet des entretiens ; au chœur, une tenue pleine de respect, un silence exactement gardé, une attitude toute pénétrée de la grandeur des saints mystères, une exacte assiduité aux offices. A de tels prêtres, on n'est pas obligé de prêcher ce qu'un vieux curé appelait « la dévotion à sainte stalle ».

Pour acquérir cet esprit, pendant longtemps peut-être il faudra lutter contre la dissipation, contre l'esprit du monde, contre ces activités désordonnées qui nous font trouver long le temps de la prière ; peut-être aussi contre l'attachement aux créatures qui nous empêche de goûter toute la suavité de Jésus-Hostie. Mais si la piété persévère : *Sedendo ad pedes eius et audiendo vocem eius.* Notre-Seigneur ne tardera pas à communiquer progressivement les secrets de son amour. Il s'agit d'être patient, de savoir attendre, de ne pas lever l'audience avant que le Roi ait parlé.

L'esprit d'oraison eucharistique nous donnera, en même temps que le sens de la vraie humilité, le désir d'une grande pureté de cœur, d'une exacte tenue de conscience, et l'habitude d'un profond recueillement nous portera à nous confondre devant l'incroyable pouvoir que Notre-Seigneur a daigné nous donner sur sa personne, sur sa chair, sur son sang, sur sa divinité, et nous élever dans les voies de la reconnaissance et de l'amour. De même que, selon la doctrine de saint Thomas, tous les sacrements se réfèrent à l'Eucharistie, ainsi le prêtre est appelé à résumer son âme, à

concentrer toutes ses pensées, à établir toutes ses œuvres dans l'esprit eucharistique.

VII

La mort du bon prêtre fait partie intégrante de son ministère, elle est le couronnement et la consécration de son travail pastoral et, si j'ose ainsi m'exprimer, sa Messe suprême. Dans quels termes d'une rare élévation et avec quel saisissant pathétique Henri Perreyve, rongé par la maladie de poitrine dont il allait mourir, décrit ce sacrifice suprême du prêtre : « appelé, dit-il, à célébrer en union avec Jésus mourant sur la croix » et s'y complaît par avance.

Ce sera la consolation, le réconfort, le soutien du vrai disciple de Jésus Eucharistie que de s'être efforcé à le comprendre, à l'aimer, à le servir à l'autel et de l'avoir fait goûter à beaucoup d'âmes : *Gustate et videte quia bonus est Dominus;* sa mort sera plus patiente, plus consolée. Ce rayonnement de l'Hostie, dans lequel nous l'avons montré évoluant tous les jours de plus près, l'enveloppera de lumière et de paix, au moment du sombre passage, et il ne quittera l'Hostie de la foi et de l'attente que pour tomber dans les bras du Jésus de l'éternelle vision.

Sainte Thérèse mourante disait : « Je vais avoir pour juge Celui que j'ai tant aimé. »

Le vrai adorateur de Jésus Hostie peut se réconforter et se consoler avec ces mêmes paroles. La mort du bon prêtre sera la transfiguration de l'amour qu'il aura depuis longtemps préparée par ses ferventes aspirations eucharistiques.

Iesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tam sitio
Ut te revelata cernens facie
Visu sim beatus tuae gloriae.

Mgr Lamérand remercie le rapporteur des excellents conseils qu'il vient de donner aux prêtres au nom de M. le chanoine Poulin (1) : tous en emporteront certainement le plus fidèle souvenir. Il se permet d'insister sur le devoir de l'action de grâces après la Messe : « Tenons-y, chers confrères, coûte que coûte : c'est le moment où la grâce opère en nous; à nous alors d'y coopérer. »

Le R. P. Compaing, S. J., de l'Œuvre des Campagnes, réclame un souvenir en faveur des prêtres qui, dans les campagnes désolées, n'ont pas de bibliothèque, en profite pour recommander à l'assistance d'aimer et d'aider son Œuvre. Elle a un triple objet : fournir des honoraires de messes, répandre mensuellement un bulletin de pratique pastorale : l'*Interdiocésaine*, entretenir une bibliothèque circulante (2).

Mais l'heure avance; aussi Mgr le président s'empresse-t-il de demander à M. le curé de Miramas, au diocèse d'Aix, de bien vouloir lire sa communication sur la Vie commune dans le clergé paroissial. *(Voir plus loin, p. 253.)*

(1) Depuis, nous avons eu le grand regret d'apprendre la mort de M. le chanoine Poulin, décédé le 3 mars 1924.

(2) Adresse de l'Œuvre des Campagnes : 2, rue de la Planche, Paris.

S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix, appuie de toute son autorité cette communication si parlante par elle-même et déclare qu'il n'y a pas pour le clergé de plus grande grâce, pour l'évêque de plus grande consolation, pour le diocèse de plus grands avantages, que cette œuvre. Il ajoute : « Si vous aviez entendu ce qu'en disait le Pape quand je lui en ai rendu compte! »

Et pour prouver combien cette vie commune est bonne pour le clergé, il invite l'assistance à considérer les avantages offerts : vie intellectuelle, vie des œuvres, vie pieuse, vie matérielle, tout est facilité; il y a de plus l'édification pour les fidèles.

Puis Sa Grandeur se plut à mettre en relief les résultats obtenus à Miramas : paroisse très mauvaise, qui était un lieu d'exil pour les employés de la Compagnie du P.-L.-M., et qui est maintenant l'un des endroits où l'archevêque trouve le plus de consolations. Autrefois, pas un homme ne mettait les pieds à l'église, même pour l'enterrement de sa mère ou de sa femme. Mais aujourd'hui, quel changement! Un tiers des hommes est déjà gagné; un cercle se prépare pour les hommes : il y a déjà cinquante inscriptions... « Et le secret de tout cela : c'est qu'à la base, les prêtres de Miramas mettent l'Eucharistie : ils font communier fréquemment les petits enfants, et par eux ils gagnent les parents. »

Au point de vue épiscopal, la vie commune n'offre aucun danger. Le premier vœu que font les prêtres, c'est la soumission à l'évêque.

Et Mgr l'archevêque d'Aix termine par ce détail : « On ne peut pas ne pas aimer davantage ceux qui font le plus de bien. Aussi le bruit se répand dans le diocèse que c'est ce coin que l'évêque aime le mieux. Il ne peut en être autrement. Mais l'évêque a posé une condition aux prêtres désireux de faire partie de la communauté de Miramas : c'est de les nommer dans les postes les plus difficiles du diocèse. » Et ils ont répondu : « C'est notre plus grand désir. » De vifs applaudissements accueillent ces paroles.

Mgr Lamérand demande à ce moment à S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, de dire quelques mots de la communauté des Missionnaires de Ham.

Mgr Lecomte dit à son tour combien la vie commune est nécessaire dans les pays dévastés, et qu'il se réjouit d'avoir dans son diocèse la communauté des Missionnaires de Ham. Puis il résume les trois conditions posées pour en faire partie : « le supérieur doit être regardé *tanquam auctoritatem habens*, y ajoutant la *splendor bonitatis*, et une vie surnaturelle en surabondance ; pour tous, l'humble discipline des volontés à la règle et la parfaite union des cœurs, *consummati in unum :* être des prêtres de bon caractère, se faisant tout à tous, ayant vraiment l'esprit sacerdotal. » En terminant, Sa Grandeur souhaite de voir s'étendre de plus en plus les essais de vie commune dans le clergé.

C'est sur ces paroles que se termina la deuxième séance sacerdotale.

Samedi 7 juillet.

Les présidents d'honneur de cette troisième séance furent : NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens; Leynaud, archevêque d'Alger; Arlet, évêque d'Angoulême; de La Porte, évêque titulaire de Berissa; Ginisty, évêque de Verdun; Giray, évêque de Cahors; Paget, évêque de Valence.

Même nombre de prêtres qu'aux précédentes séances.

Après la prière, Mgr Lamérand ouvre la séance en insistant sur les Confréries du Saint-Sacrement et sur la nécessité de les soutenir par des réunions périodiques : c'est dans ces réunions que le prêtre aura l'occasion d'éclairer et d'instruire les membres de ces Confréries. Il recommande de ne pas oublier de leur faire pratiquer l'adoration eucharistique, due à Notre-Seigneur, qui, au Très Saint Sacrement, est Roi éternel et suprême, et à qui, par là même, est due la réparation pour ce droit méconnu.

La parole est alors donnée au R. P. Delbrel, S. J., pour lire son rapport.

RAPPORT DU R. P. DELBREL

Moyens à employer pour la recherche et la culture des vocations sacerdotales et religieuses.

Messeigneurs,
Messieurs,

Je suis invité à traiter la question que voici : « Moyens à employer pour la recherche et la culture des vocations sacerdotales et religieuses. » Et je suis adjuré de ne pas consacrer à ce sujet, si vaste et si complexe, plus de « trente minutes »... J'en dirai ce qu'en trente minutes il me sera possible de dire.

I. Moyens de découvrir, de susciter des vocations sacerdotales.

Premier moyen : la prière. On voit pourquoi : la multiplication des vocations au sacerdoce est surtout affaire de grâce, et, par conséquent, de prière.

Deuxième moyen : l'action. Car, en ceci comme en tout : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Pour que nous ayons de nombreuses et bonnes vocations sacerdotales, il faut l'action de Dieu d'abord, mais il faut aussi la nôtre : celle de nous tous, prêtres et simples fidèles, mais principalement la nôtre, à nous, prêtres.

Or, dans l'œuvre des vocations, dans l'œuvre du recrutement du clergé, notre action revêt ces deux formes : la propagande et l'aumône. — Je ne parlerai que de la propagande.

En quoi consiste-t-elle? A répandre les vérités, à provoquer les hautes et pieuses aspirations, capables d'amener l'éclosion et le développement des vocations, à dissiper les idées fausses, à corriger les tendances mauvaises ou inférieures, qui pourraient s'y opposer. Elle se fait, tantôt auprès des enfants, des jeunes gens, susceptibles de concevoir le beau désir du sacerdoce, tantôt dans les milieux où ils vivent, et qui ne peuvent manquer d'avoir sur eux une influence avec laquelle il faut compter : elle s'adresse à leurs familles, à leurs maîtres, à leurs pasteurs, au clergé, à tous les fidèles, à l'esprit public.

Elle s'exerce sur divers terrains et en diverses manières, que j'indiquerai brièvement.

1° L'enseignement du catéchisme.

Cela est exceptionnellement important. Sans doute, et nous le dirons bientôt, il faut aussi parler du sacerdoce aux enfants dans les sermons, les exhortations, les retraites... Mais l'enseignement catéchistique, d'ordinaire plus attentivement suivi que celui qui peut se donner sous ces autres formes, plus facilement compris, plus fidèlement retenu, plus didactique d'ailleurs, donc aussi plus précis, plus exact, plus sûr, et, enfin, plus calme, plus prudent, s'adressant à la raison et à la foi des jeunes auditeurs plutôt qu'à leur imagination, à leur cœur, à leurs nerfs, sera plus fructueux en vocations, et en vocations sérieuses.

Comment le catéchiste pourra-t-il, dans l'exercice même de cette fonction, servir les intérêts du recrutement du clergé? En parlant du sacerdoce de manière à en inspirer le désir aux âmes les plus pieuses et les plus généreuses, c'est-à-dire en le faisant voir tel qu'il est, car cela suffit, pourvu que d'ailleurs cet enseignement soit donné avec toute la force impressionnante de la conviction. Ainsi, au chapitre de l'Ordre, on montrera la grandeur du prêtre, le caractère bienfaisant de son ministère religieux, de son influence sociale; on dira les récompenses célestes qui lui sont promises, les joies supérieures dont il est comblé même ici-bas, et aussi, très loyalement, les sacrifices exigés de lui, les épreuves, les souffrances, les persécutions auxquelles il doit toujours s'attendre. Au chapitre du Saint Sacrifice de la Messe, on célébrera le bonheur que goûte le prêtre, chaque jour, à tenir entre ses mains Jésus, l'incomparable Ami; à la Pénitence, on décrira l'allégresse de son cœur fraternel au moment où d'un pécheur, d'un réprouvé, il vient de faire un juste, un élu.

Après avoir enseigné à ces enfants ce qu'est le sacerdoce, on leur dira à quelles conditions ils seront autorisés à y prétendre, en quoi consiste la vocation sacerdotale, quelles en sont les marques nécessaires et les seules nécessaires: l'aptitude à être prêtre et la volonté de le devenir; puis, l'appel par l'évêque. On leur expliquera que tout jeune chrétien qui peut, d'une part, être prêtre et bon prêtre, et qui, d'autre part, veut, d'une volonté pure, droite, surnaturelle, devenir prêtre, a le droit de demander son admission au Séminaire et d'espérer pour plus tard son admission à l'ordination; qu'il n'a besoin ni de révélations ni de voix intérieures lui notifiant distinctement l'appel divin; que l'attrait même pour le sacerdoce, s'il est appréciable, n'est pas indispensable (1). En exposant ainsi la doctrine de la vocation sacerdotale dans toute sa simplicité, dans toute sa vérité, devant les enfants et les jeunes gens de nos catéchismes paroissiaux, des cours d'instruction religieuse de nos collèges, on en débarrassera quelques-uns de préjugés et

(1) « Encore que l'inclination soit une des marques ordinaires de la vocation à l'état ecclésiastique, elle n'en est pas, néanmoins, absolument parlant, une marque infaillible, *comme elle n'en est pas* aussi une marque nécessaire. » (Tronson, *Œuvres complètes*, édition Migne, t. Ier, col. 721.)

de malentendus qui les arrêtent à l'entrée d'une voie où Dieu les verrait volontiers s'engager.

2° La confession et la direction des enfants et des jeunes gens.

Nous supposons que tout confesseur, tout directeur d'enfants et de jeunes gens, se fait un devoir de viser, entre autres objectifs de ce ministère, celui-ci : amener les vocations supérieures à prendre conscience d'elles-mêmes, à se connaître, et aussi à se réaliser.

Et donc, lorsqu'il aura discerné en certains de ses pénitents l'aptitude à être prêtre — et bon prêtre, — il s'appliquera à faire naître en eux le goût, la volonté de devenir prêtre, et, parce qu'une telle disposition est une grâce, il les invitera à la solliciter dans la prière, à l'aller chercher en des communions très fréquentes. Cette grâce, il n'hésitera pas à la seconder en exposant à ces jeunes chrétiens les raisons qui doivent faire considérer par un chrétien l'état sacerdotal comme le plus digne de ses ambitions; en leur déclarant qu'à son avis ils ont, eux, le droit d'y aspirer, ils ont tout ce qu'il faut pour devenir de bons prêtres et des prêtres utiles; en leur conseillant d'orienter leurs vues d'avenir dans le sens de leurs possibilités, de leurs aptitudes, des intentions divines qu'elles paraissent révéler; et, enfin, en leur proposant nettement le sacerdoce.

Il le leur proposera, ai-je dit. Il ne le leur imposera pas. Rappelons-nous le canon 971 du *Codex :*

Nefas est quemquam, quovis modo, ob quamlibet rationem, ad statum clericalem cogere.

Et, au jugement des commentateurs les plus autorisés, il s'agit là, non seulement de la contrainte physique, mais aussi de la contrainte morale, consistant à présenter à un enfant la correspondance à la vocation sacerdotale comme obligatoire strictement et sous peine de péché, ce qui serait absolument inexact (1).

Sous cette réserve, je maintiens que, même en matière de vocation, il faut savoir prendre des initiatives, il faut, un peu comme Jésus aux bords du lac de Galilée avec Pierre et André, avec Jacques et Jean, dire la parole et faire le geste de l'appel.

3° La confession et la direction des pères et des mères, des hommes et des femmes.

Notre action auprès des fils sera, dans un très grand nombre de cas, sinon dans la plupart, insuffisante et infructueuse, si elle n'est secondée, à plus forte raison si elle est combattue, par celle des parents.

Mais les pères chrétiens, les mères chrétiennes, ont, de même que leurs enfants, des confesseurs, des directeurs... Que ces derniers comprennent quelle part considérable ils peuvent prendre, dans l'ombre discrète de leur confessionnal, à la grande œuvre du recrutement du clergé.

---

(1) Cf. dans le *Recrutement sacerdotal*, les articles intitulés : « *Liberi estis* », par le P. DELBREL (mars 1923); « Au sujet de l'article *Liberi estis* », par le P. VERMEERSCH (mai 1923); et « Encore sur l'article *Liberi estis* », par M. TANQUEREY (juillet 1923).

En conséquence, ils n'omettront pas de faire savoir aux parents chrétiens dont ils dirigent la conscience qu'il est interdit de détourner du sacerdoce un sujet, quel qu'il soit, qui réunit les conditions requises par les saints canons : quel qu'il soit, et donc un père, une mère, ne peuvent pas, s'il est dans ce cas, en détourner leur fils. Le canon 971, après avoir dit : *Nefas est quemquam... ad statum clericalem cogere*, ajoute : *aut canonice idoneum ab eodem avertere*. Ils conseilleront même à ce père, à cette mère, de pousser plus loin la générosité, et, sans jamais se départir du respect dû à la liberté de l'enfant, d'orienter vers le plus saint des états les vues d'avenir de tel de leurs fils qui leur semblera doué des qualités qu'il suppose et capable d'acquérir les vertus qu'il exige. C'est l'enseignement du pape Benoît XV dans sa lettre au P. Le Floch sur le recrutement du clergé : « Que les pères et les mères de famille ne craignent point de diriger le regard de leurs enfants vers les radieuses clartés du sanctuaire. » (1)

Enfin, ayant donné cette direction, ils la rappelleront à l'occasion, et se feront rendre compte du plus ou moins de fidélité qu'on aura mis à s'y conformer.

Ce n'est pas tout... Sans parler maintenant des pères et des mères, quantité de chrétiens et, en plus grand nombre, de chrétiennes d'élite, de femmes et de jeunes filles pieuses, de religieuses, vous ont confié la conduite de leurs âmes. Vous les incitez au zèle, à l'apostolat. Vous les jetez dans les œuvres. Pourquoi ne pas les aiguiller, de préférence, vers les œuvres — diocésaines ou interdiocésaines — des vocations ?

4° La prédication, les retraites.

Toute prédication adressée à des enfants ou à des jeunes gens — exhortations aux Congrégations, sermons ou allocutions des dimanches et jours de fête dans les maisons d'éducation, dans les œuvres de jeunesse — peut évidemment permettre de propager, dans ces milieux, des idées et d'y susciter des sentiments profitables au recrutement ecclésiastique.

La prédication plus en grand, dans les églises paroissiales — prônes, sermons de Carême ou de mission, etc., — fera la même œuvre auprès d'auditoires qu'il est au moins aussi indispensable d'atteindre : non seulement il y a, là aussi, des enfants et des jeunes gens, candidats possibles au sacerdoce, mais il y a, de plus, les membres de leurs familles, de leur société, susceptibles d'influer sur leurs dispositions, sur l'orientation de leurs projets d'avenir.

Peut-être n'avons-nous pas suffisamment utilisé ce grand moyen de susciter des vocations sacerdotales, que l'Eglise met à notre disposition, et qui est l'enseignement public, officiel, solennel, des vérités et des préceptes de notre religion qui se rapportent à ce grave sujet : la perpétuité du sacerdoce à garantir par le recrutement du clergé. Sur ce sujet comme sur tous ceux qui touchent aux choses de Dieu et de l'âme, c'est principalement à la prédication qu'il appartient de faire au peuple chrétien une mentalité chré-

(1) Lettre du 9 août 1916 (*Acta Apostolicae Sedis*, 1er février 1917).

tienne, dont l'effet inévitable sera de christianiser ses sentiments, ses aspirations, ses habitudes, en ce point comme en tout le reste.

A propos de la prédication, un mot des retraites.

Pour les enfants, pour les jeunes gens, il y a, dans les établissements d'éducation, dans les œuvres de jeunesse et dans les paroisses, les retraites faites à l'occasion de la rentrée des classes, de la fin des études, de la première Communion, d'un Carême, d'une mission, des fêtes de Noël et de Pâques. Il y a, pour les jeunes gens et même pour les adolescents, les retraites fermées dans les maisons de retraites d'hommes. Il y a, grâce au zèle de M. le directeur et de MM. les sous-directeurs de l'Archiconfrérie de Marie Reine du Clergé, les retraites d'enfants de chœur... On devine ma conclusion. Ajoutons ceci :

Mères chrétiennes, Enfants de Marie, associées de Notre-Dame de Salut, catéchistes volontaires, tant de fidèles de l'un ou de l'autre sexe — de l'autre surtout — rangés sous la bannière de telle confrérie, enrégimentés dans telle œuvre, font aussi des retraites : en profite-t-on assez pour les intéresser à l'œuvre dont la prospérité et les bons résultats sont indispensables à l'existence même de toutes les œuvres ou associations religieuses ?

Enfin, retraites ecclésiastiques générales, retraites spéciales pour les prêtres éducateurs, retraites d'élèves des Grands Séminaires : autant d'occasions d'exciter et d'éclairer le zèle du clergé paroissial, du clergé enseignant, du clergé de demain, pour l'œuvre si excellemment sacerdotale qu'est la propagation du sacerdoce.

5° L'éducation de la jeunesse — dans les Petits Séminaires et les collèges catholiques, dans les cercles d'études, les patronages et les colonies de vacances — est aussi un de nos ministères.

Et là aussi, là surtout, dans ce commerce si fréquent, ou même continuel, d'âmes de prêtres avec des âmes de jeunes chrétiens, que d'occasions et de moyens nous sont offerts de semer autour de nous des germes de vocation sacerdotale ! On comprend que saint François de Sales ait pu écrire : « Dieu emploie bien souvent l'éducation pour la vocation. » (1)

Benoît XV, dans sa lettre au P. Le Floch, déjà citée, a dit encore : « Que les maîtres chrétiens aient cette constante préoccupation — du recrutement du clergé — dans l'œuvre de l'enseignement. » (2) Or, des prêtres éducateurs sont des maîtres chrétiens, sans doute, et au premier chef.

6° La presse.

Voilà sûrement un des meilleurs outils de diffusion d'idées, à l'aide duquel il nous sera possible d'agir et sur l'enfance et sur la jeunesse, et sur les familles et sur le clergé, et sur les fidèles et sur l'esprit public.

Je signale, dans l'opuscule intitulé *Pour le recrutement du clergé : extraits des œuvres de* Georges Goyau, *de l'Académie française* (Paris, de Gigord), les pages qui concernent cette utilisation de la presse au profit du recrutement de la milice sacerdotale.

---

(1) Lettre à une jeune dame veuve, dans *Œuvres complètes*, édition Vivès, 1862, t. XII, p. 18, 19.
(2) *Loc. cit.*

Et donc, Messieurs, écrivons des tracts, des opuscules, des livres consacrés intégralement ou en partie à la question de la vocation sacerdotale, du recrutement ecclésiastique.

Traitons-la dans les journaux et les revues catholiques, les *Semaines religieuses*, les bulletins paroissiaux, les organes des divers groupements de jeunes.

Faisons lire le *Serai-je Prêtre?* de M. l'abbé Millot; *La plus belle vie*, du P. Montillet, etc. (1).

Recevons et propageons les bulletins des œuvres (diocésaines ou interdiocésaines) des vocations, le bulletin de l'Archiconfrérie de Marie Reine du Clergé (2), le *Lien* (3), le *Sanctuaire* (4), et — je mets ces deux autres périodiques en dernier lieu quoiqu'ils me soient particulièrement chers, — le *Des Prêtres!...* et le *Recrutement sacerdotal* (5).

7° L'affiche, l'image, le cantique.

A la suite de la presse viennent assez naturellement les trois autres moyens de propagande que je viens d'indiquer.

L'affiche. — En plusieurs diocèses on placarde sous le porche des églises, dans les écoles chrétiennes, dans les collèges, dans les salles de réunion des patronages, etc., des affiches qui dénoncent au public catholique la crise des vocations, le danger de manquer de prêtres, et indiquent les remèdes capables de conjurer le fléau. Trois de ces affiches ont été éditées, l'une par la direction du bulletin *Des Prêtres!...* 9, rue de Languedoc, Toulouse; une autre par l'*Action Populaire* (s'adresser aux éditions « Spes », 17, rue Soufflot, Paris, V^{e}); la troisième par la Bonne Presse de l'Ouest, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

L'image. — Quelques œuvres diocésaines des vocations recourent à l'image : une représentation, quelquefois artistique ou presque, de scènes évangéliques telles que la *Vocation des apôtres*, la *Vocation du jeune homme riche*, avec une légende appropriée.

Le cantique. — Je signale les trois que voici : *Rogate Dominum messis*, cantique pour l'œuvre des vocations sacerdotales (Bureaux de la *Musique sacrée*, 11, rue Sainte-Anne, Toulouse); — *Pour demander des prêtres à Dieu* (Avignon, imprimerie Seguin); — Cantique sur les vocations (Dépôt chez l'auteur, M. l'abbé Marie, curé, Saint-Gervais de Falaise, Calvados).

---

(1) Livres, brochures, tracts, périodiques (à lire ou à faire lire), sur la vocation en général, particulièrement sur la vocation sacerdotale et le recrutement du clergé, sur la vocation religieuse, sur la vocation aux missions : on trouvera d'assez abondantes informations dans *les Séminaristes recruteurs des Séminaires*, par le P. DELBREL, Paris, de Gigord, à la Bibliographie, p. 141-165 et 184-192. Voir aussi la suite, dans le *Recrutement sacerdotal* de juillet 1923, sous le titre : « *Bibliographie de la vocation, notes complémentaires* ».

(2) 39, boulevard Saint-Germain, Paris, V^{e}.

(3) 3, rue du Manège, Nancy.

(4) Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^{e}.

(5) Le *Recrutement sacerdotal*, organe des intérêts du recrutement et de la formation du clergé. Bimestriel. Direction et rédaction : 9, rue de Languedoc, Toulouse. Administration : chez M. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris, VI^{e}. Abonnements : France, 5 francs par an; étranger, 6 francs par an. Le *Des Prêtres!...* organe de vulgarisation adjoint au *Recrutement sacerdotal*. Rédaction et administration : 9, rue de Languedoc, Toulouse. Abonnements : 1 fr. 50 par an.

8° Les Congrès.

Excellent moyen d'attirer fortement sur le sujet qui nous occupe l'attention du public catholique et du clergé.

Les Congrès eucharistiques de Paray-le-Monial (1897), de Namur (1902), d'Angoulême (1904), eurent à leur programme la question du recrutement du clergé. Celui-ci a suivi leur exemple : il sied d'en féliciter le Comité organisateur. Au reste, depuis 1896 environ, les Congrès catholiques nationaux, régionaux, diocésains, en font autant de temps à autre. Cette tradition est précieuse et doit être conservée. Ceux d'entre vous, Messieurs, à qui leur situation, leur rang dans la hiérarchie, en offriront la possibilité, voudront sûrement y tenir la main.

9° Les conférences.

Elles peuvent également constituer de bons instruments de propagande au profit de la cause qu'il s'agit ici de servir. Une conférencière de la *Ligue patriotique des Françaises* s'est tout spécialement vouée à traiter ce sujet, et le traite fort bien. A qui voudra demander son concours, la Direction du *Recrutement sacerdotal* (9, rue de Languedoc, Toulouse) donnera son nom et son adresse.

10° Les relations ordinaires, les conversations. Notre vie, nos vertus et nos qualités.

Tout prêtre qui a le feu sacré sait trouver dans ses rapports quotidiens, dans ses conversations courantes avec ses paroissiens, avec les gens du monde, des occasions nombreuses de suggérer à un enfant l'idée de la vocation sacerdotale, de jeter à un père, à une mère, trop peu désireux d'avoir un prêtre dans leur famille, une parole qui portera...

Enfin — ai-je besoin de le dire? — la prière mise à part, c'est principalement sur l'exemple de notre vie, sur l'édification donnée par nos vertus de prêtres, sur l'attrait exercé par nos qualités d'hommes, que nous devons compter pour inspirer aux meilleures des jeunes âmes qui nous entourent le désir de venir prendre rang parmi nous.

II. La culture des vocations sacerdotales.

Il ne saurait être question ici, je pense, que de la première culture des vocations, de celle qui se fait à l'école presbytérale.

Or, que l'établissement d'une école presbytérale s'impose à tout prêtre qui peut s'adonner à cette œuvre, le canon 1353 du *Codex iuris canonici* le déclare avec une autorité que nulle autre ne pourrait égaler.

Et quant à la quadruple tâche que l'école presbytérale doit accomplir — tâche de préservation, de formation spirituelle, d'enseignement secondaire élémentaire, enfin de développement des dispositions au sacerdoce, — c'est encore ce même article de notre Code de droit ecclésiastique qui la décrit assez complètement pour me dispenser de tout commentaire. Je me borne donc à le citer : « Que les prêtres, surtout les curés, s'emploient à préserver des influences contagieuses du siècle, avec des soins particuliers, les enfants

qui présenteraient les signes d'une vocation ecclésiastique, qu'ils les forment à la piété, qu'ils leur enseignent les premiers éléments des lettres et développent en eux le germe de la vocation divine. »

III. Les vocations religieuses.

Comment les susciter? à peu près par les mêmes moyens auxquels nous demandions à l'instant la multiplication des vocations sacerdotales :

Prier, en premier lieu, et faire prier les fidèles, pour le recrutement du clergé tout entier, tel que la sainte Eglise le comprend et le veut, avec ses deux éléments, le séculier et le régulier. Puis, enseigner à la jeunesse, dans nos catéchismes, l'existence des conseils évangéliques, l'excellence des vœux de religion et de la vie religieuse; traiter les mêmes sujets, une fois ou l'autre, dans nos prédications; utiliser, en faveur des vocations religieuses comme en faveur des vocations ecclésiastiques, l'influence que nous donne sur les jeunes âmes, sur les parents chrétiens, la direction des consciences.

J'ajoute : conseiller et faciliter la lecture de livres, d'opuscules, de tracts, qui expliquent les avantages spirituels de l'état religieux, visent à en inspirer l'estime et le désir (1). Ce n'est pas assez : quand un jeune homme commence de penser à tel ou à tel Institut en particulier, qu'on lui procure, pour le mettre à même de se prononcer en connaissance de cause, une notice relative à l'Ordre vers lequel semblent s'orienter ses prédilections. Je signale la collection *Les grands Ordres religieux*, éditée par la maison Letouzey et Ané : un volume y est consacré à chacune des familles religieuses, en raconte l'histoire, en fait connaître les Constitutions, en décrit le genre d'existence.

Enfin, ou plutôt d'abord et à tout le moins, ne pas écarter systématiquement de l'état religieux nos pénitents ou nos élèves. D'une part, un jeune chrétien — en principe et sous réserve d'un sérieux examen de sa vocation — a le droit d'aspirer à un état de vie dont le canon 487 du *Codex* déclare que « tous doivent l'avoir en honneur » (2). D'autre part, les Ordres religieux, reconnus, loués (3), protégés et utilisés par l'Eglise, ont le droit de vivre, et donc de se recruter.

Soit dit pour les vocations religieuses accompagnant une vocation sacerdotale, c'est-à-dire pour le recrutement du clergé régulier. Quant aux vocations de Frères lais ou coadjuteurs dans les Ordres composés principalement de prêtres, quant au recrutement des Congrégations de Frères, des Congrégations de femmes, ma montre m'interdit d'en parler.

---

(1) Voir dans chacune des deux bibliographies indiquées plus haut (p. 217 et 220, en note), le chapitre intitulé : « la Vocation religieuse ».

(2) *Status religiosus... ab omnibus in honore habendus est.*

(3) Voir dans la *Croix* (28-29 décembre 1922) l'Encyclique de S. S. Pie XI, du 23 décembre 1922 : « Nous n'avons pas besoin de longs discours, Vénérables Frères, pour vous dire toute l'espérance que Nous mettons dans le clergé régulier pour la réalisation de nos plans et de nos projets. Vous savez, en effet, quelle part importante prennent les religieux au rayonnement du règne du Christ dans nos pays et à son développement au dehors. Car, etc. »

Messieurs, ce que je viens de vous dire ne vous a rien appris. Tout cela, vous le saviez, puisque déjà vous le mettiez en œuvre. Pour composer ces pages, en effet, je n'ai eu qu'à noter les efforts accomplis en ces vingt-cinq ou trente dernières années par l'incomparable clergé français, en vue d'assurer dans notre pays, malgré des difficultés formidables, la perpétuité du sacerdoce. Et donc, Messieurs, dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter, je vous invite à voir, non pas une leçon, mais un hommage.

Mgr Lamérand remercie le rapporteur et le félicite de ce qu'il a été, dans toute la France, la cause du mouvement en faveur du recrutement des vocations. Il insiste sur un des moyens signalés : la prière. « Les autres moyens se font par nous; la prière se fait par tous. Oui, faisons prier les fidèles pour le recrutement des vocations. Il serait excellent même de faire ce qu'on pourrait appeler des *fêtes de vocation;* on en fait dans beaucoup de diocèses, par exemple à l'occasion des ordinations; on pourrait même organiser un salut solennel chaque mois avec prières et instruction spéciale sur ce sujet. En tous cas, le grand moyen explicitement recommandé par Notre-Seigneur, c'est la prière : *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* L'aumône vient après. Le divin Maître nous a laissé le soin de deviner les autres moyens. »

Le R. P. Delbrel fait remarquer que, la nécessité de la prière, les prêtres et les fidèles la devinent; mais qu'ils ne sont pas assez convaincus de la possibilité pour eux d'une action personnelle. Il signale une prière qui est à propager : *Cœur sacerdotal de Jésus, multipliez vos prêtres, sanctifiez vos prêtres, agissez par vos prêtres.*

S. G. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, fait remarquer que souvent c'est le prêtre qui donne *l'idée* de la vocation; le bon Dieu se sert de l'appel du prêtre pour décider une vocation. Et comme preuve de son affirmation : « Je dois la mienne, dit-il, à un vicaire de ma paroisse. Un jour que j'allais lui porter un cadeau pour sa fête, il me dit : « Et toi, petit, tu veux être prêtre! — Oui », répondis-je, alors que je n'y avais jamais pensé. Mais, à partir de ce moment, ce fut affaire décidée. Nous, prêtres, appelons les enfants, parlons-leur du sacerdoce, et ils viendront. »

M. le chanoine Blouet, supérieur du Grand Séminaire de Coutances, recommande d'utiliser les revues et publications pour parler du recrutement sacerdotal. « Il serait bon, dit-il, d'avoir dans chaque diocèse un *Bulletin des vocations*, il y en a un à Coutances, tiré à 12 000 exemplaires, qui a suscité des prières et des aumônes. On y a édité aussi 400 000 images que l'on a répandues partout pour susciter des vocations. »

Et après que M. l'abbé Delattre, de Lille, eut signalé que les Carmels s'intéressent à cette question vitale du recrutement sacerdotal, M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, a demandé si on ne pourrait pas, dans la *Semaine religieuse* de chaque diocèse, consacrer une page à parler des vocations.

M. le chanoine Blouet fit justement observer que les *Semaines religieuses* n'atteignent qu'un nombre restreint de lecteurs, et Mgr Lamérand conclut que, en la circonstance, c'est à chaque évêque de décider pour son diocèse.

Puis des titres sont proposés pour remplacer l'appellation de *première Communion solennelle :* on apporte le sentiment du cardinal Merry del Val qui

serait favorable au titre de *Communion solennelle de l'adolescence;* un autre suggère le titre de *Profession de foi*. M. l'abbé R. de la Guéronnière, ancien curé doyen dans le diocèse de Meaux, préférerait cette appellation : *Cérémonie de la Rénovation des vœux du Baptême.*

On signale à l'attention la diffusion d'une prière de l'ancien évêque auxiliaire de Strasbourg, S. G. Mgr Zorn de Bulach, pour la conversion des dissidents : *Jésus Bon Pasteur, attirez, par la sainte Eucharistie, tous les hommes dans le bercail de Pierre.*

La parole est alors donnée à M. le chanoine F. Béréziat, de Bourg, pour lire son rapport.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE BÉRÉZIAT

Les Congrès eucharistiques diocésains et locaux.

I. Question théorique.

1. Nos *Congrès eucharistiques* ne sont pas des Congrès comme les autres. Hâtons-nous de le dire et ne l'oublions jamais.

Ils ont en effet pour seul objet direct et immédiat Jésus lui-même, *vere, realiter et substantialiter* présent et vivant au milieu de nous.

Jésus est le seul objet : de toutes les pieuses cérémonies du Congrès, des discours et conférences qui s'y tiennent; des manifestations triomphales qui le clôturent; que dis-je? N'est-ce pas Jésus qui est l'aliment divin de nos festins eucharistiques, partie essentielle du Congrès?

2. C'est donc comme *conséquence de sa Présence réelle* au milieu de nous que nous devons tenir ces Congrès et leur donner toute l'importance que nous pourrons. Car c'est pour nous que Jésus est là. Et notre devoir est de le reconnaître, de le proclamer, et de lui rendre les hommages publics et solennels qui sont dus à sa royauté divine; c'est notre devoir de faire rayonner partout l'Hostie sainte dans le monde, d'entretenir, réveiller et animer sans cesse dans le peuple chrétien la vraie dévotion eucharistique.

3. Or, c'est un fait d'expérience, maintenant bien établi et reconnu, rien ne contribue autant à ces heureux résultats que les *Congrès eucharistiques*, lesquels n'ont pas d'autre but.

Les Congrès ne suffisent pas tout seuls, c'est entendu. Mais ils sont comme la source féconde d'où jaillissent et où s'alimentent toutes les *Œuvres eucharistiques,* et comme un foyer ardent où elles viennent se réchauffer et se retremper.

Et cela est vrai de tous les Congrès eucharistiques, mais surtout des *Congrès diocésains*, qui, bien ordonnés, donnent le branle à ce mouvement eucharistique dans chaque diocèse, et aussi des *Congrès locaux*, qui, plus restreints, le répandent successivement dans tous les centres où ils se tiennent.

4. C'est pourquoi presque tous les grands Congrès internationaux ou nationaux émettent, depuis longtemps, des *vœux*, pour que partout s'établisse la salutaire pratique des *Congrès eucharistiques diocésains et locaux* dans tous les pays.

Et tous les Souverains Pontifes, depuis plus de trente ans déjà, ne cessent de recommander de toute manière la tenue de ces Congrès.

« ... Il nous est doux de rappeler que nous avons travaillé à ce que ces Congrès eucharistiques se tinssent avec solennité et profit... », a dit Léon XIII dans son admirable Encyclique sur la *divine Eucharistie*.

« ... Pour nous, disait Pie X, nous estimons que ces Congrès sont non seulement utiles, mais positivement nécessaires... »

Et Benoît XV, que n'a-t-il pas fait de son côté pour la préparation du grand Congrès eucharistique de Rome?

Enfin, S. S. Pie XI disait, à son tour, il y a à peine quelques semaines, dans son discours au dernier Consistoire du mois de mai : « ... Les Congrès eucharistiques, les sermons et les conférences... les adorations de jour et de nuit, les cortèges triomphaux, qui constituent essentiellement les Congrès eucharistiques, toutes ces choses ont la plus haute importance... Nous en rendons grâces à Dieu, et nous en louons, à juste titre, les évêques et le clergé, à l'initiative et aux labeurs apostoliques desquels nous attribuons ce succès si glorieux pour Dieu et si salutaire pour les âmes. »

5. Voilà qui est clair. L'Eglise, par ses chefs augustes, recommande vivement les Congrès eucharistiques. C'est donc une marque d'obéissance à l'Eglise que d'organiser ces Congrès.

D'autre part, rien n'est plus conforme à l'exemple de Jésus lui-même. Rappelons-nous bien l'Evangile, et méditons les faits. Chaque fois que Notre-Seigneur traite de sa divine Eucharistie, c'est-à-dire soit pour l'annoncer au monde, soit pour l'instituer, il le fait solennellement et avec magnificence.

a) Pour la promesse. — Résumons. Il assemble autour de lui, dans la plaine de Génésareth, cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants; il y accomplit le miracle de la multiplication des pains; et il en prend occasion d'annoncer le futur mystère de l'Eucharistie, avec démonstration et preuves à l'appui, et le reste que vous savez.

b) Pour l'institution. — Il la fait précéder de son entrée triomphale à Jérusalem et du triduum de conférences qu'il va faire chaque jour au Temple. Puis, le Jeudi-Saint venu, il fait préparer avec éclat *Caenaculum grande, stratum...* Vous savez le reste aussi. Or, tout s'y trouve de ce que nous faisons dans nos Congrès eucharistiques : préparation, discours, discussion avec Pierre et les autres, lavement des pieds, symbole du sacrement de Pénitence, puis la sainte Communion générale.

Et aussitôt après l'hymne d'action de grâces, suit une inoubliable procession sur les pentes de la colline de Sion. Jésus préside. Les apôtres l'entourent, se pressent sur ses pas. Il parle, eux l'écoutent avidement, Jésus fait son sublime discours eucharistique après la Cène, où son divin Cœur révèle, en

traits si vivants, l'union, l'unité que produit la sainte Communion dans les âmes et les bienfaits qu'elle apporte au monde.

Lisons, relisons, méditons ce discours ineffable. Il doit faire le fond de tous les discours et entretiens dans nos *Congrès eucharistiques*.

Puis, à la fin de cette procession sans pareille, Jésus s'arrête et fait à son Père sa grande prière eucharistique, qui est comme la Consécration solennelle de son Eglise à la Très Sainte Trinité.

Quelles scènes, mon Dieu! et quelle beauté du ciel dans tout cela!

Eh bien! voilà le modèle parfait de nos pieuses réunions, dans nos Congrès eucharistiques diocésains ou locaux. Jésus est aussi au milieu de nous, il nous redit encore aujourd'hui les mêmes choses. Ecoutons-les, prêtres du Seigneur, et redisons-les. C'est lui, Jésus, qui le veut :

« Ce que j'ai fait, faites-le. Faites cela en mémoire de moi », nous dit-il à tous. Qui donc ne s'empresserait pas d'obéir à cet appel?

Voilà, Messieurs, le vrai sens et la haute portée théorique de nos Congrès eucharistiques diocésains et locaux.

Venons maintenant aux détails pratiques.

II. Questions pratiques.

Organisation et célébration des Congrès eucharistiques soit diocésains, soit locaux.

Le champ est immense. Afin d'être plus précis, tout en étant succinct et afin qu'on puisse retenir plus facilement le nécessaire, suivons l'ordre indiqué par le vers latin, bien connu en scolastique :

Quis? — Quid? — Ubi? — Quibus auxiliis? — Cur? — Quomodo? — Quando?

1re Question : **Quis**? Qui doit concourir à nos Congrès eucharistiques diocésains ou locaux?

Réponse. — Avant tout Jésus. — Nous l'avons dit. Il est là. *Magister adest.* « Faisons travailler Jésus avec nous », disait le vénérable P. Eymard. Et Jésus lui-même nous dit : *Sine me nihil potestis facere.* Donc, organiser la *prière* tout d'abord, et faire prier avant, pendant et après le Congrès.

Avec Jésus :

1° *L'évêque du diocèse.* A l'évêque seul il appartient de décider et d'autoriser un Congrès eucharistique soit diocésain soit local. Et quand l'évêque s'est prononcé, tout le monde doit marcher comme un seul homme. C'est pour Jésus, il le faut.

2° Mais l'évêque seul ne peut pas tout faire; il est à désirer, Nosseigneurs les évêques voudront bien nous permettre d'exprimer ce vœu, qu'il y ait dans chaque diocèse un *directeur* officiel spécial, nommé par l'évêque, pour s'occuper des Congrès et œuvres eucharistiques, qu'il soit ou non affecté d'ailleurs à quelque autre ministère. Je dis bien : *un directeur spécial*, et non pas le directeur général des œuvres diocésaines, lequel, l'expérience le prouve, est toujours plus ou moins gêné par les autres œuvres dont il est

chargé. Ce qui ne veut pas dire que ce dernier doive demeurer étranger à l'Œuvre des Congrès eucharistiques et ne pas s'en occuper; loin de là. Il est au contraire très utile qu'il prête son concours et ses moyens pour aider le directeur spécial, à qui seul incombent la charge et la responsabilité des Congrès eucharistiques.

3° Un directeur spécial même ne suffit pas, pour donner tout le crédit qu'elle mérite et toute l'impulsion qu'il lui faut, à l'Œuvre des Congrès eucharistiques. C'est avec grand profit que, dans quelques diocèses, a été constituée par l'évêque une Commission diocésaine distincte, composée d'ecclésiastiques et même de quelques laïques pieux, pour s'occuper activement, avec le directeur officiel et sous sa direction, de toutes les questions relatives à la tenue des Congrès, et pour le suppléer en cas de nécessité.

4° Est-ce tout? Non. Nous l'avons dit, une fois le Congrès décidé par l'évêque, il est plus qu'à désirer, il est nécessaire, puisque nous parlons ici de Congrès diocésains, que tous les prêtres sans exception aident et facilitent de tout leur pouvoir, en se conformant aux instrutions données, la préparation et la tenue du Congrès (1).

5° Tous les bons catholiques du diocèse, eux aussi, est-il besoin de le dire, doivent être vivement exhortés à s'intéresser aux Congrès diocésains, comme aussi tous ceux de la région aux Congrès locaux.

Et même, ce qui est très désirable, et plus facile qu'on ne croit, c'est la présence, par groupes distincts, des principales Associations diocésaines ou paroissiales; et, avant toutes les autres, des Confréries du Très-Saint-Sacrement, avec bannières et insignes.

6° Surtout, qu'on n'oublie pas les enfants, garçons et filles à part. Ah! que de bien font aux enfants, sagement préparés et dirigés, nos belles cérémonies eucharistiques! Et combien édifiante la piété simple et naïve de ces chers petits amis de Jésus!

7° Un dernier mot. Faut-il appeler à nos fêtes eucharistiques nos Sociétés catholiques de chorale, musique, sports et autres? Mais oui, certainement, pourvu toutefois, et c'est une condition *absolue*, que leur présence et leur intervention quelconque n'aient qu'un seul but, une seule et même raison d'être : glorifier Jésus, adorer Jésus, prier Jésus. Tout, tout doit être assujetti à cette règle, *qui ne souffre pas d'exception*.

2e Question : **Quid?** à laquelle, pour être plus succinct, et à cause de la relation qu'elles ont entre elles, nous joindrons la 6e question :

6e Question : **Quomodo?** — Donc, que faire et comment?

Réponse. — I. Que faire? — *1er principe* : tout régler, tout ordonner en vue d'honorer dignement Jésus en son divin sacrement, seul objet du Congrès.

---

(1) En ce qui concerne les Congrès locaux, pourvu qu'ils soient approuvés et bénis par l'évêque, tout curé peut les organiser de son mieux, également avec le concours de ses confrères, et avec l'aide et les conseils du directeur diocésain.

Oui, *tout :* cérémonies, discours, rapports, travaux quelconques du Congrès, conférences, études et entretiens eucharistiques, vœux et résolutions, pratiques à recommander, manifestations extérieures, etc. Il faut que tout, dans le Congrès, respire et inspire la foi et la piété envers la sainte Eucharistie, et qu'en partant, après le Congrès, on puisse dire, non pas simplement : c'était beau et intéressant, mais plutôt : comme tout cela fait aimer le bon Dieu!

II. Mais comment faire pour cela? — 2e *principe* : Rien de mieux, croyons-nous, et cela est tout indiqué, que de prendre pour base du programme général la pensée des *Quatre fins du divin Sacrifice,* à réaliser autant qu'on pourra : *Adorer. — Réparer. — Rendre grâces. — Prier.*

Pour cela, trois choses essentielles, avec leurs conséquences nécessaires.

« Il faut, dit Léon XIII, perfectionner, avec une ardeur de jour en jour plus grande, les œuvres entreprises, faire revivre, là où elles auraient disparu, les anciennes institutions, entre autres, les Confréries eucharistiques, les supplications au Saint Sacrement exposé aux adorations des fidèles, les processions solennelles et triomphales faites en son honneur... » (Encyclique sur la sainte Eucharistie.)

Voilà bien l'essentiel de notre programme. Précisons.

1. Il y a d'abord les cérémonies liturgiques et les exercices de piété et d'adoration à prévoir et régler. « J'ai une soif ardente, disait Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, d'être honoré des hommes dans mon Très Saint Sacrement!... » Tout Congrès eucharistique doit être une réponse à ce désir de Notre-Seigneur, et tout doit y concourir : Messes, communions, expositions, adorations, etc. Tout cela doit donc être minutieusement prévu dans le programme.

Et comme *conséquence,* il faut une église bien ornée..., ou une tente fermée, bien décorée. Rien de trop beau pour le divin Roi Jésus.

Voilà pour *l'adoration, la prière et la piété privée.*

2. A l'extérieur, et comme hommage public solennel, partout où cela est possible, il faut à nos Congrès eucharistiques une belle procession, grandiose et surtout pieuse; donc bien organisée et bien dirigée.

Ce sera l'hommage triomphal d'action de grâces et de réparation à notre divin Roi Jésus.

Mais comme *conséquence,* que tout se fasse bien et pour cela soit bien réglé d'avance :

Pour la partie liturgique : officiants, fleuristes, chantres, etc.

Pour l'ordre de la procession et la disposition des divers groupes de fidèles, etc.

Pour les chants, prières à haute voix, musique, etc.

Faut-il des *reposoirs?* — C'est l'usage chez nous; mais on exagère parfois. Etant donné la grande difficulté, et souvent même l'impossibilité qu'il y a à grouper la procession autour et en vue des reposoirs, il serait peut-être sage de n'en faire qu'un à l'endroit le plus favorable... et en toute

hypothèse, il importe de veiller avec soin à ce que l'arrêt au reposoir ne désorganise pas la procession, ce qui arrive fréquemment.

Mais ce qu'il faut toujours, avec ou sans reposoirs, c'est la décoration somptueuse des places, rues, maisons, sur tout le parcours de la procession : fleurs, branchages, oriflammes, tentures fleuries, arcs de triomphe, etc.

Voilà les deux points qui constituent la *partie cérémonielle du Congrès.*

3. Mais dans tout Congrès eucharistique il faut autre chose encore : l'instruction eucharistique; c'est même la partie la plus utile. Ici encore deux points de vue :

a/ Il y a d'abord les *prédications*. A tous les exercices publics, Messes de Communion, Grand'Messe, Vêpres, Saluts solennels, il faut des entretiens eucharistiques très soignés, donc bien préparés comme tels, et autant que possible, d'après un plan général; *v. g.* le *matin*, rappeler les règles de la Communion fréquente et quotidienne; — le *soir*, exposer les principaux points du dogme eucharistique, etc.

b/ Il y a ensuite les *conférences* sur les œuvres eucharistiques. Car dans ces Congrès, il faut toujours viser à *la pratique* : faire connaître et organiser les œuvres, surtout la *Confrérie du Très-Saint-Sacrement*, en conformité du canon 711 du Code de droit canonique. Puis les œuvres de réparation : Messes et communions réparatrices, adoration mensuelle, etc., etc.

Ces réunions-conférences doivent se faire, autant que possible, pour chaque catégorie de fidèles : prêtres, hommes, jeunes gens, dames, jeunes filles, enfants... et cela non pas d'une manière improvisée, mais après préparation soigneuse et pratique.

Nous y reviendrons plus loin. Disons seulement ici que les prêtres doivent profiter de l'occasion qui les réunit pour se voir aussi en réunion à part, et s'entretenir ensemble de tout ce qui touche à la pratique du culte et de la piété eucharistique, soit pour eux, soit pour les fidèles.

Comme *conséquence* de ce qui précède, il faut songer d'avance à trouver et préparer les salles de réunion, prévoir aussi les rapports à faire, les points à discuter, les objections à résoudre, les œuvres à signaler, etc., etc., et désigner les personnes. C'est de ces réunions et conférences surtout que jaillit la lumière et que germent les bonnes résolutions (1).

3e Question : **Ubi ?** Où faire les Congrès eucharistiques?

Réponse. — Un peu partout : hier là, aujourd'hui ici, demain ailleurs. « Nos assemblées eucharistiques, disait le Dr Didiot, au Congrès d'Avignon, en 1882, doivent former une chaîne ininterrompue, dont les anneaux, de plus en plus nombreux, rattacheront au tabernacle des foules toujours croissantes et toujours pieuses... »

(1) Six ou sept prêtres, du diocèse de Belley, au Congrès eucharistique international de Paray-le-Monial, en 1897, se rencontrant, après chaque séance, pour se communiquer leurs impressions, se disaient entre eux : « Que de belles œuvres eucharistiques on fait ailleurs! Ne pourrions-nous pas les faire chez nous?... » Ils s'y décidèrent, et c'est grâce à eux qu'a été créé le mouvement des œuvres eucharistiques dans le diocèse de Belley.

C'est le divin Maître qui nous appelle : *Magister adest et vocat te*, aujourd'hui encore, de même que jadis il réunissait ses disciples, même après sa Résurrection, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Suivons-le.

Et retenons bien ceci, dont l'expérience des vingt ans écoulés ne permet plus de douter : on peut essayer *partout*, pourvu qu'on ait confiance ; et si l'on veut bien s'en donner la peine, être assuré d'un succès qui dépasse toujours les prévisions. Un peu de foi et d'amour, comme un grain de sénevé, fait évanouir des montagne de difficultés apparentes.

Ajoutons que les Congrès diocésains ne peuvent généralement se faire que dans les plus importantes paroisses du diocèse, ou les lieux de grand pèlerinage ; et l'un après l'autre, afin d'étendre à tout le diocèse les bienfaits de ces réunions pieuses.

Pour les Congrès locaux, on peut dire la même chose. Cependant, comme ces Congrès peuvent et doivent être plus fréquents et qu'ils sont plus restreints que les Congrès diocésains, il serait à désirer qu'ils se fissent à tour de rôle dans toutes les paroisses d'une région ; en commençant, bien entendu, par les localités les plus accessibles et les plus favorables, celles surtout où l'on est sûr de ne rencontrer aucune opposition ni manifestation hostile.

4e Question : **Quibus auxiliis ?** Voilà deux mots qui renferment bien des significations et appellent plus d'une réponse.

Réponse. — *Avant tout*, répétons-le, il nous faut le secours de Jésus : *Nisi Dominus aedificaverit domum in vanum laboraverunt...*

1° *Quibus auxiliis ?* — Avec quelles ressources ?... Voyez... on peut toujours, pour les frais généraux, lever sous diverses formes une légère contribution sur les congressistes ; on peut avoir des souscriptions, et aussi des secours accidentels. Mais les ressources ne manquent jamais.

On peut encore, et c'est à désirer, avoir et provoquer des fondations spécialement affectées à cette œuvre (1).

2° *Quibus auxiliis ?* — Il y a les secours de dévouement. Essayez, si vous le pouvez, d'avoir, pour vous aider et diriger, le grand apôtre des Congrès eucharistiques, Mgr Lamérand.

Mais, comme il ne peut pas être partout, qu'il soit permis, ici encore, d'exprimer un vœu, savoir : Qu'il se lève et se forme, dans le clergé de France, sur son exemple, une élite et même tout un corps de missionnaires eucharistiques, à cette même fin !

5e Question : **Cur ?** — Pourquoi tout cela ? Pourquoi ces Congrès ?

Réponse. — 1° Parce que c'est un devoir, en nos temps plus que jamais, d'offrir à Jésus des hommages publics d'adoration, de réparation et de supplications ardentes...

---

(1) Un prêtre très dévoué a commencé, en versant lui-même une somme relativement importante, une souscription, pour faire une fondation destinée à payer, à perpétuité, le traitement du directeur spécial des œuvres eucharistiques de son diocèse.

2° Parce que Jésus le veut. N'est-ce pas lui qui a suscité cet admirable mouvement eucharistique qui se dessine, de plus en plus, partout?

Est-ce que Marie, elle aussi, notre divine Mère, ne nous y invite pas d'une manière pressante? Voyez donc ce qu'elle fait à Lourdes!...

3° Parce qu'il faut sauver la France. N'entendez-vous pas monter de toutes parts le cri d'angoisse : *la France se meurt*?... Comment la sauver?... Par nos innombrables œuvres de toutes sortes?... Oui, sans doute. Mais tout cela sans Jésus, à quoi servira-t-il?... N'est-ce pas le cas de répéter les paroles du vénérable P. Eymard : « Il faut faire travailler Jésus avec nous? » Oh! alors, le salut est assuré; sans cela peine perdue.

Or, nos Congrès eucharistiques ont précisément pour effet de rappeler Jésus à la société qui l'oublie et de rallumer en son sein le seul foyer capable d'animer toutes les autres œuvres et d'en faire jaillir la vie chrétienne; c'est-à-dire le foyer des œuvres eucharistiques.

Rappelons-nous l'exemple de sainte Jeanne d'Arc.

7e ET DERNIÈRE QUESTION : **Quando?** — Quand faut-il faire des Congrès eucharistiques?

RÉPONSE. — Aussi souvent que nous pourrons. Mais précisons :

1° *Quando?* — Combien de fois par an dans un diocèse?

Pour les Congrès diocésains, il semble tout indiqué qu'il y en ait *au moins un* chaque année dans chaque diocèse. Quant aux Congrès locaux, rien n'empêche d'en faire plusieurs, en divers points du diocèse, successivement, dans la même année, en s'inspirant des circontances locales. Cela se faisait ainsi dans plusieurs diocèses avant la guerre, sans que ces Congrès multipliés se nuisissent les uns aux autres, bien au contraire. Il faut continuer (1).

2° *Quando?* — A quelle époque?

Evidemment à l'époque la plus favorable. Mais, de grâce, n'attendons pas qu'il n'y ait point d'obstacle. Il y en aura toujours.

Ne pourrait-on pas établir, dès le commencement de chaque année, dans chaque diocèse, un plan d'ensemble, afin de mieux espacer les Congrès les uns des autres, et d'en rendre ainsi la tenue plus facile, plus sûre et plus profitable?... Cela se ferait, d'accord avec l'évêque, c'est évident, et avec le concours éclairé du directeur spécial et de la Commission diocésaine eucharistique, auxquels MM. les curés manifesteraient d'avance leurs projets et leurs désirs. Là où il y a de l'ordre, les choses vont toujours mieux.

3° *Quando?* — Combien de jours? Et quels jours?

Question complexe. Il faut faire pour le mieux, mais procédons par ordre, en allant du plus au moins.

---

(1) Dans le diocèse de Belley, au début de l'année 1914, il avait été décidé, d'accord avec Mgr l'évêque, qu'il y aurait, pendant l'année 1914, et de même les années suivantes, un Congrès eucharistique cantonal dans chacun des trente-six cantons du diocèse. Au moment de la déclaration de guerre, dix-sept cantons avaient déjà eu leur Congrès cantonal annuel.

1. *Congrès diocésain.*

Comme tout le diocèse doit y être intéressé, il faut :

a) l'annoncer au moins trois mois à l'avance, et préparer sans retard le programme, pour qu'il puisse être répandu partout au moins un mois avant le Congrès.

b) Pendant ce dernier mois, le rappeler et en parler tous les dimanches, *dans toutes les paroisses.* Plus que cela : convoquer instamment : le *premier dimanche,* les femmes; le *deuxième dimanche,* les hommes; le *troisième dimanche,* les enfants, à une réunion spéciale, dans laquelle on examine, avec chaque groupe, les diverses œuvres eucharistiques qui l'intéressent; pour voir où l'on en est, ce que l'on fait, ce qu'il serait utile et possible de faire encore, etc. Et dans chaque groupe, une personne désignée fera de la réunion un rapport ou résumé *très court,* lequel sera envoyé sans retard au Secrétaire général du Congrès. Celui-ci fait de tous ces rapports un résumé d'ensemble, sous forme de *statistique eucharistique diocésaine,* pour la soumettre aux réunions générales du Congrès.

c) La dernière semaine, avant le jour du Congrès, sera employée dans toutes les paroisses, de la manière la plus pratique pour préparer les fidèles.

Le meilleur moyen est de faire, en chaque paroisse, un *triduum préparatoire,* comprenant : le *matin,* Messe de Communion avec instruction; le *soir,* Salut du Saint Sacrement, aussi avec sermon. Et cela pour chaque groupe de fidèles successivement : le *jeudi,* pour tous les enfants; le *vendredi,* pour les femmes; le *samedi,* pour les hommes en vue des confessions.

Dans la paroisse même du Congrès, *triduum* également, mais plus solennel encore.

Voilà pour les jours préparatoires.

d) Quant au jour même proprement dit du Congrès, on peut le faire précéder, la veille, d'une *Heure Sainte* prêchée, et même, avec permission et si c'est possible, d'une adoration nocturne, mais pour les hommes seulement. Et le dimanche matin, Communion générale de bonne heure dans toutes les paroisses, puis départ pour le lieu du Congrès.

Au lieu même du Congrès, une ou plusieurs Messes de Communion avec allocutions; et, ensuite, Grand'Messe très solennelle avec prédication, le chant des Vêpres solennelles; puis, soit avant, soit après les Vêpres, à l'heure favorable, fixée pour chaque groupe à part, si possible, ou bien pour tous ensemble, dans le cas contraire, séance d'études accessible à tous où l'on donne connaissance de la statistique eucharistique diocésaine préparée à la suite des réunions de paroisse; où l'on tire les conclusions pratiques; où l'on émet des vœux, et surtout où l'on prend des résolutions claires et faciles, mais fermes et durables...

e) Ensuite a lieu la clôture solennelle et triomphale, procession et Salut, aussi imposants que possible.

Ce sont là des choses vécues, qui peuvent être essayées et suivies partout avec mille variantes inévitables.

Voilà pour les Congrès eucharistiques diocésains.

2. Pour les *Congrès locaux* (interparoissiaux ou simplement paroissiaux) on peut fort bien suivre le même ordre et le même programme, *positis ponendis*. Deux cas cependant :

1er Cas. — Les paroisses convoquées au Congrès local pouvant toutes plus facilement se rendre dans la paroisse du Congrès, le triduum préparatoire pourrait se faire pour toutes ensemble dans la paroisse du Congrès, soit pour les réunions d'études, soit pour les instructions du matin et du soir; et cela toujours avec la même division des divers groupes, qui pourrait dans ce cas être un peu modifiée ainsi : pour les enfants, le *jeudi;* pour les jeunes filles, le *vendredi;* pour les mères de famille, le *samedi*, et le *dimanche* seulement pour les hommes.

Lorsqu'un Congrès local se tient, par exemple, dans une grande ville, qui a plusieurs paroisses, ce moyen est tout indiqué.

2e Cas. — Si les distances ne permettent pas de faire ainsi que nous venons de dire, les congressistes ne viendraient qu'après la Communion faite en leur paroisse respective prendre part à tous les autres exercices du Congrès. Et dans ce cas, les réunions-conférences qui n'auraient pu se faire dans la semaine se tiendraient après ou avant midi, selon les circonstances, et pendant qu'elles auraient lieu, il y aurait, pour tous les enfants réunis, adoration devant le Saint Sacrement exposé, sous la direction d'un ou plusieurs prêtres, avec prières et prédications.

Et le soir, tout le monde se trouverait réuni, pour la procession triomphale et le Salut solennel de clôture.

A la plus grande gloire de Jésus en son divin Sacrement! *Amen* (1).

Mgr Lamérand remercia le rapporteur de tous les détails pratiques qui intéressent la bonne marche d'un Congrès eucharistique, et souhaita de les voir réalisés partout.

Un missionnaire arménien voulait à ce moment attirer l'attention du clergé de France sur la nécessité de faciliter l'administration des sacrements aux Arméniens catholiques, surtout à Paris. Mais Mgr le président lui fit observer avec raison que seul S. G. Mgr Chaptal, évêque auxiliaire à Paris pour les étrangers, pouvait prendre sa demande en considération.

Puis il pria le R. P. Bessières, S. J., de bien vouloir résumer une communication annoncée sur *une enquête au sujet de la première Communion des enfants et de la Communion fréquente,* qui est écoutée avec intérêt. *(Voir à la suite, p. 234.)* L'heure tardive ne lui permit malheureusement que d'en indiquer les grandes lignes. Essayons de donner après lui quelques détails instructifs.

1. Où en est-on pour la pratique du décret de Pie X codifié par Benoît XV, sur la première Communion des enfants? — Partout, il y a un progrès notable. — Dans bon nombre de diocèses on a pris comme règle pratique de n'admettre à la cérémonie de Communion solennelle que les enfants qui se seront mis en règle avec le

(1) Voir plus loin, p. 280, une communication de M. le chanoine Bérézіat sur la série des Congrès locaux au diocèse de Belley, qui complète son rapport par un exemple concret.

décret. — L'objection de la *désertion des catéchismes* n'est qu'une exception, là où elle existe. — Chose curieuse, l'opposition à la précocité de la Communion se manifestera davantage dans les milieux plus religieux. — Par ailleurs, pourquoi, dans telle région, les deux tiers ou même les trois quarts des élèves de pensionnats chrétiens ne sont-ils pas en règle avec le décret? Pourquoi aussi le manque d'unité dans l'observation du décret?

2. Quelles difficultés y a-t-il à vaincre? — Il y a un reste de jansénisme, et d'ordinaire l'opposition des parents qu'il est facile de vaincre. — Il s'y ajoute aussi l'exemple des paroisses où le décret n'est pas loyalement observé. — Ajoutons enfin un travail plus considérable provenant de confessions plus fréquentes, et qui rebute certains prêtres.

3. Où en est-on de la Communion *fréquente* des enfants? — Elle est en honneur là où se pratique la Communion précoce; — peu, où elle ne se pratique pas.

4. Résultats obtenus. — A côté de certains écueils faciles à éviter, on note unanimement comme résultats : une atmosphère de pureté surtout, un amour plus personnel de la religion, une meilleure instruction religieuse, — enfin, l'éveil des vocations sacerdotales et religieuses.

Mgr Lamérand clôtura les séances de la section sacerdotale en résumant les enseignements qui en découlaient, et en remerciant l'assistance qui avait fait de cette section, comme on devait s'y attendre, la plus fructueuse et la plus suivie de toutes.

P. N.

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES A LA SECTION SACERDOTALE

L'ENQUÊTE D' « HOSTIA » SUR LA COMMUNION DES ENFANTS

COMMUNICATION DU R. P. BESSIÈRES, S. J.

Dans le numéro de mars-avril 1923 (p. 65-67) d'*Hostia*, nous publiions l'appel suivant :

UNE ENQUÊTE

POUR LE IVe CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL

En 1921, le Congrès eucharistique de Paray-le-Monial consacra une séance à la question si importante de l'éducation eucharistique des enfants et de la Communion précoce. (Compte rendu, p. 186-194.)

Au cours de la discussion, plusieurs congressistes exprimèrent le désir de voir une large enquête instituée auprès du clergé, des directeurs ou directrices d'écoles, de patronages, de catéchismes, d'œuvres de jeunesse sur l'application du décret *Quam singulari* et sur ses fruits. On dit : il y a des difficultés : opposition des parents, danger de désertion des catéchismes, etc. Oui, mais, tout de même, la loi divine et la loi de l'Eglise, qui n'en est que la promulgation, sont là... Alors, puisque le devoir est d'obéir, la bonne méthode n'est-elle pas de demander à ceux qui, dans des milieux identiques, ont connu les mêmes difficultés, comment ils en ont triomphé ?

Ceux-ci, en nous disant leurs industries, accompliront un acte d'apostolat auquel ils ne peuvent se refuser.

Au Congrès de Paray-le-Monial, nous apportâmes le résultat de l'enquête faite par

Hostia en 1917 (1). Nous voudrions, pour le Congrès de Paris, apporter les lumières d'une enquête plus complète.

Nous supplions tous les apôtres de l'Eucharistie, d'abord et surtout les prêtres, mais encore (car eux aussi, d'après les Décrets de Pie X, ont voix au chapitre) (2) les éducateurs, les directeurs et directrices d'œuvres de jeunesse : catéchismes, patronages, etc., de nous aider,

Nous nous adressons non pas seulement à la France, mais encore à tous ceux que notre enquête atteindra dans le monde entier. Nous faisons ici un appel spécial aux missionnaires. Que ceux dont les lettres ou les articles ont déjà paru dans *Hostia* ne se tiennent pas pour dispensés de répondre. Au contraire, qu'ils soient les premiers à envoyer leur rapport. Nous n'avons pas le temps de faire des appels individuels. Qu'on veuille bien voir partout, en cet appel, un appel personnel.

Dans le compte rendu, nous respecterons l'anonymat de tous ceux qui le demanderont. Nous voudrions que tous les milieux : paroisses rurales, paroisses de grandes villes, milieux ouvriers, milieux chrétiens et milieux païens, nous apportent leurs témoignages.

Qu'on veuille bien envoyer les réponses à M. l'abbé Feuillet, professeur au Grand Séminaire d'Angoulême (Charente), qui accepte la tâche de coordonner les réponses.

Autant que possible, envoyer les réponses en français ou en latin. Plutôt que de ne rien écrire, envoyer quelques mots, même en style télégraphique, sur une carte postale.

Il faudrait que les dernières réponses soient parvenues à Angoulême pour le 10 mai 1923. Mais ceux-là auront double mérite qui voudront bien (comme nous les en prions instamment) envoyer leur réponse dès la lecture de notre appel.

Voici un questionnaire dont on pourra s'inspirer :

1. Où en est-on pour la pratique du Décret de Pie X, codifié par Benoît XV, sur la Communion *précoce* des enfants dans votre milieu spécial : école, ville, campagne, mission, etc.

2. Quelles *difficultés* avez-vous rencontrées ? Comment ont-elles été vaincues ? Industries employées ?

3. Où en est-on de la Communion *fréquente* des enfants que le Décret de Pie X demande comme complément nécessaire de la Communion précoce (3).

Les *résultats*, les fruits obtenus par la Communion précoce et la Communion fréquente des enfants (piété, instruction religieuse, zèle, vocations, persévérance, etc.). Cette question est la plus importante. *Elle les résume toutes.* A la rigueur, il suffirait de répondre à celle-là.

5. L'*éducation eucharistique* de l'enfant. Comment lui apprenez-vous à apprécier, désirer, utiliser et féconder la Communion ?

6. *Traits* caractéristiques. *Vœux.*

Nous faisions suivre ce questionnaire de l'appel suivant :

APPEL A LA PRESSE CATHOLIQUE

Nous prions instamment nos confrères de la presse religieuse de tous les pays de reproduire notre appel. Leur concours nous est nécessaire pour arriver, dans le peu de temps dont nous disposons, à un résultat satisfaisant. Le résultat devrait être un véritable progrès dans l'intelligence et la pratique du décret *Quam singulari*. Il le sera en bonne partie, grâce au concours que nous sollicitons des directeurs de *Semaines religieuses*, de journaux et revues catholiques.

Nous savons que plusieurs membres vénérés de l'épiscopat désirent cette enquête

(1) *Hostia*, 1917, p. 97, 193-203.
(2) *Quam singulari*, Dispositif, § IV et VI.
(3) *Quam singulari*, Dispositif, § VI ; *Sacra Tridentina*, Dispositif, § VII.

et sont prêts à lui apporter le concours non seulement de leur approbation et de leur paternelle bénédiction, mais encore de leur collaboration personnelle.

Nous les en remercions, dès maintenant, avec tout notre cœur. Ces témoignages de sympathie sont notre meilleur encouragement et le gage assuré des fruits surnaturels de l'enquête.

La presse catholique fit bon accueil à l'appel ; grâce à elle, les réponses nous sont arrivées des cinq parties du monde. Elles constituent un énorme dossier qui grossit encore chaque jour. Nous publierons dans *Hostia* un rapport détaillé et précis sur cette consultation qui a pris l'envergure d'un « Congrès eucharistique écrit... et vécu ».

*
* *

Dès maintenant, nous pouvons donner un aperçu suffisamment exact de ce que sera ce rapport.

Reprenons le questionnaire :

1. *Où en est-on pour la pratique du Décret de Pie X, codifié par Benoît XV, sur la Communion précoce des enfants dans votre milieu spécial?*

La réponse à cette question demandait et demande encore une grande discrétion. Cependant, les Congrès comme les triduums eucharistiques ayant pour but premier ce résultat pratique (1) d'instituer un examen de conscience loyal sur l'observation des Décrets, nous ne pouvions omettre de poser cette question. Résumons les réponses.

a) Il y a partout un progrès notable dans l'intelligence et la pratique du décret *Quam singulari.*

b) Dans un assez grand nombre de diocèses, on a adopté la mesure que nous avons signalée dans les diocèses d'Angoulême, Périgueux, Bayonne, etc., de n'admettre à la cérémonie de la Communion solennelle que les enfants qui se seraient mis en règle avec le précepte de la Communion précoce. Les parents sont dûment et fréquemment avertis de l'obligation *absolue* où ils sont de faire communier leurs enfants dès l'âge de raison. Généralement les parents se soumettent, surtout si on prend soin de prendre pour alliés les enfants eux-mêmes.

L'écueil de la *désertion des catéchismes* après la Communion précoce, s'il existe là où cette Communion demeure à l'état d'*exception*, est généralement évité là où l'obligation de la Communion « dite privée » est promulguée d'une manière universelle et énergique. « Je vous en prie, coupez les ailes au canard de la désertion des catéchismes pour cause de Communion précoce », écrit le curé d'une paroisse ouvrière, M. Gautheron, curé de Saint-Cosme à Chalon-sur Saône. Et un grand nombre de prêtres des régions les plus diverses s'expriment de même.

Chose curieuse, l'hésitation ou l'opposition au Décret se manifeste

(1) Qu'on relise la lettre si nette de la S. Congrégation des Indulgences à l'épiscopat (10 avril 1907) sur la célébration annuelle des *Triduums eucharistiques.*

davantage dans les milieux plus religieux... dans les milieux, par conséquent, où l'objection « de la désertion possible » a moins de fondement.

S'il y avait un premier prix à donner pour la pratique du Décret, il semble que c'est à des pays de missions : Chine, Inde, Madagascar, etc., qu'il faudrait le donner!

Par ailleurs, comment expliquer l'existence dans telle ou telle région d'Europe de maisons d'éducation chrétienne, de pensionnats chrétiens, où l'existence du décret *Quam singulari* paraît totalement inconnue?

Des missionnaires ayant parcouru au cours de leurs prédications telles nations catholiques... ne craignent pas d'affirmer que les deux tiers sinon les trois quarts des enfants ne sont pas en règle avec le Décret. *Grandis restat via!*

Spectacle singulier : dans nombre de villes on voit une, deux paroisses... observer le Décret, s'en féliciter, tandis que les paroisses voisines lui demeurent hostiles. Même contraste à la campagne, entre paroisses voisines.

Or, redisons-le, ce sont assez souvent les paroisses les plus difficiles, milieux ouvriers... socialistes... qui donnent l'exemple de l'obéissance et s'en félicitent. On lira les témoignages dans le rapport *in extenso*. Ils sont éloquents.

2. *Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Comment ont-elles été vaincues? Industries employées?*

En dehors de la principale difficulté qui vient d'un reste de jansénisme, de la ténacité de certaines habitudes de pensée, on note d'ordinaire une certaine *opposition des parents* dont on triomphe par l'énergie des affirmations répétées du haut de la chaire et par la volonté inflexible d'être obéi, dont on triomphe aussi en gagnant les parents par les enfants.

Beaucoup de prêtres notent, en y insistant, la très grande difficulté créée dans l'esprit des fidèles par l'exemple des paroisses où le Décret n'est pas observé : « On ne fait pas ainsi ailleurs... »

Autre difficulté... celle des confessions et du temps considérable qu'elles prennent à un clergé déjà surmené. Cette difficulté, on la résout... par un dévouement vraiment admirable... puis en sériant les confessions, en habituant les enfants à venir se confesser non « par fournées », le samedi, mais quand ils en ont besoin et individuellement.

Pour cela, on commence par former la conscience des enfants en s'aidant du dévouement des maîtres, des catéchistes.

3. *Où en est-on de la Communion fréquente des enfants que le Décret de Pie X demande comme complément nécessaire de la Communion précoce?*

En général, la Communion fréquente des enfants est en honneur dans les mêmes milieux qui pratiquent la Communion précoce. C'est à peu près unanimement qu'on reconnaît la nécessité de donner à la Communion précoce le complément de la Communion fréquente, faute de quoi cette Communion précoce peut présenter presque autant d'inconvénients que

d'avantages. Ici encore, les pays de missions méritent après la Belgique une mention spéciale. En Chine, aux Indes, comme dans l'Eglise primitive, il n'est pas rare de voir des « paroisses qui communient tous les jours », et les enfants sont au premier rang des communiants.

3. *Les résultats obtenus.*

Parmi les résultats obtenus, tout n'est pas parfait, parce que les hommes ne sont pas parfaits.

Ici ou là, surtout dans des pensionnats chrétiens, on note une certaine *satiété* aboutissant à la routine ou à l'indifférence, à la désertion de la sainte Table pendant les vacances... Dans ces milieux surtout, on s'accorde à dire que la *Croisade eucharistique des enfants* a rendu d'immenses services en apprenant aux enfants à faire des communions *personnelles*, à féconder, enrichir leurs communions par l'esprit de sacrifice, de zèle.

Autre écueil : dans des pensionnats où la Communion est à certains jours, ou même tous les jours, *générale*, où les enfants se lèvent de leur place en longues files régulières... il existe une certaine contrainte morale dont on voit l'écueil.

Les remèdes employés sont divers : un certain « désordre » voulu dans le mouvement des enfants allant à la sainte Table, des confesseurs toujours présents et à la disposition des enfants, une éducation eucharistique soignée; enfin, l'esprit chevaleresque, l'esprit d'initiative et de courage que donne la Croisade et qui ne permet pas aux chevaliers de l'Eucharistie de forfaire ou de rien faire médiocrement.

A côté de ces écueils, on note unanimement des bénéfices tangibles provenant de la Communion précoce et fréquente : une grande atmosphère de *pureté* surtout, un amour plus personnel de la religion, une meilleure instruction religieuse; enfin, l'éveil des vocations supérieures et sacerdotales.

Une parole revient comme un refrain : « Semez des hosties, vous récolterez des prêtres. »

5. *L'éducation eucharistique de l'enfant.*

Nous répondrons à cette question dans notre Rapport sur la Croisade eucharistique.

Cette éducation qui apprend à l'enfant à vivre de l'Hostie, pour l'Hostie, comme l'Hostie, s'impose si on veut arriver à ce but : « faire des communiants pour faire des conquérants ».

6. *Traits caractéristiques.*

Je n'en cite qu'un : Le P. Simon, Capucin missionnaire des parias Kolis d'Ajmer, aux Indes anglaises, mission ingrate s'il en est, où la persécution ne cesse de sévir, écrit :

Tous mes enfants communient tous les jours... ils viennent tous du paganisme... C'est très dur... cependant, mes enfants ont tenu bon, et cela tous les jours depuis que la Ligue et la Croisade sont établies ici, depuis que je connais *Hostia*, sept ans... J'ai là une petite élite de fervents chrétiens qui tous ont bien souffert pour leur foi et que rien n'arrête. Il y a ici de bien belles âmes, en petit nombre, mais dignes des premiers chrétiens.

J'ai des enfants très purs et très pieux au milieu de cette fange que sont ces parias Kolis... On vit vraiment de Notre-Seigneur et avec lui. Sans l'Eucharistie, je n'aurais jamais pu les transformer. On communie pour vivre, pour tenir. Ici le Saint Sacrement est le centre de tout.

Et ailleurs :

Sans la Communion fréquente et quotidienne, jamais mes enfants et mes jeunes gens n'auraient tenu, persécutés comme ils l'ont été par leurs parents, la caste et l'Arya.

Et le P. Simon conclut par ce vœu : « Le salut est dans l'observation des Décrets. D'autres sont et seront d'un avis opposé. Qu'ils essayent sérieusement, et ce que j'ai obtenu de mes petits parias, ils l'obtiendront eux aussi. » A quoi il n'y a qu'à répondre : *Amen*.

CÉRÉMONIE DE LA COMMUNION SOLENNELLE

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ GAUCHERON,

vicaire à Saint-Honoré d'Eylau, Paris,

Treize années après sa promulgation, le décret *Quam singulari* est bien loin d'être entré en pleine application. Dans plus d'une paroisse, ne semble-t-il pas lettre morte? Et plus d'un de NN. SS. les évêques ne pourrait-il pas redire avec tristesse les paroles que prononçait, le 4 janvier 1913, S. Em. le cardinal Dubois, alors archevêque de Bourges : « Le décret *Quam singulari* est-il parfaitement compris des fidèles de notre diocèse? Quelques prêtres ne seraient-ils pas encore hésitants? Il y aurait là pour eux une responsabilité de conscience très grave. » Cette inintelligence de beaucoup de fidèles, cette hésitation de quelques prêtres n'ont pas entièrement cessé, puisque Son Eminence croyait devoir encore, en septembre dernier, s'adressant cette fois au clergé parisien, rappeler que la première Communion faite dès l'âge de raison est, non pas un conseil de piété donné à quelques enfants privilégiés, mais une loi grave de l'Eglise s'appliquant à tous.

De ces lenteurs dans l'application d'un décret aussi important, les parents sont, le plus souvent, les premiers responsables. « Jésus, c'est l'aimant sur lequel se précipiterait le cœur des petits enfants si les parents ne les retenaient ». écrivait, en 1913, un instituteur chrétien. Et cette expérience a été faite maintes fois par chacun de nous. Et ce qui, le plus souvent, empêche les parents de consentir à la première Communion de leurs enfants à l'âge requis, c'est le maintien dans sa forme ancienne, sans modification appréciable, et même sous son nom d'autrefois, de la cérémonie de la Communion solennelle. « La Communion privée, disent trop souvent les familles, défloreraît la joie du grand jour, la *vraie* première Communion n'aurait plus de charme. » Et par *vraie* première Communion, on sait bien qu'il

faut entendre le plus souvent l'adieu solennel à la vie chrétienne à peine inaugurée, l'apostasie pompeuse et collective d'un grand nombre. Et chez les familles plus dociles, à qui l'idée ne vient même pas de résister aux invitations de leur pasteur, on rencontre au moins cette préoccupation, voisine de la précédente : « Mais il fera quand même sa *première* Communion? Dans ce cas, nous voulons bien qu'il fasse l'autre. »

Trois choses nous paraissent indispensables pour que les solennités de la Communion collective, faite au terme des années de catéchisme, ne nuise plus aux progrès de la Communion précoce :

1° Donner à l'ancienne solennité un sens bien déterminé qui ne permette aucune confusion.

2° Lui donner un nom qui corresponde exactement à sa forme actuelle et qui ne risque plus de perpétuer l'équivoque sur le sens de la cérémonie.

3° Poser comme condition à l'admission des enfants à cette cérémonie, non seulement la fréquentation des catéchismes, l'assistance à la Messe et la confession régulière, mais l'obéissance au quatrième commandement de l'Eglise pendant la durée des catéchismes.

I. *Sens nouveau à donner à l'ancienne solennité.* — Sur ce point, la doctrine a été fixée dès les premiers mois qui suivirent l'apparition du décret *Quam singulari*. Puisque à la première Communion d'autrefois avait été jointe la cérémonie du renouvellement des promesses du baptême, cette cérémonie est tout de suite apparue comme destinée à devenir le centre du *nouveau grand jour*, comme l'appelait, dès 1912, une brochure de M. le chanoine Laüde : « Ce jour est, pour vous, y était-il dit dans une allocution aux enfants, la vraie solennité du baptême. » Et, dans un rapport à la Semaine liturgique de Louvain, en 1913, M. le chanoine Raux établissait un parallélisme frappant entre l'antique préparation catéchuménale, aboutissant à la profession de foi publique et collective du jour du baptême, et la formation de nos enfants dans les catéchismes, ce qu'il appelait le *catéchuménat post-baptismal* où non seulement l'instruction, mais toute l'initiation à la vie chrétienne, spécialement par la prière collective et par l'Eucharistie, doit aboutir à la profession de foi personnelle et solennelle, détachée de la première Communion du siècle dernier. Un document plus important encore, parce qu'émanant de l'autorité elle-même, est une instruction de Mgr l'évêque de Vannes, du 12 avril 1914, où non seulement la nouvelle cérémonie de la Communion solennelle, mais la forme nouvelle aussi à donner à la retraite qui la prépare, étaient décrites avec détail et grande richesse de doctrine. Monseigneur insiste pour que jamais, au cours des prédications de la retraite ni du grand jour, il ne soit fait usage d'une expression laissant à entendre que la Communion de clôture de la retraite serait la première Communion. A la question : Faut-il faire communier les enfants pendant la retraite? il est répondu nettement que rien ne s'y oppose, que puisque les enfants étaient déjà invités à communier tous les jours, les exercices de la retraite ne sont pas une raison de les en priver, et que même « puisque cette retraite a surtout pour but de donner une plus grande impulsion vers la Communion

fréquente, c'est travailler dans le même sens que de profiter des excellentes dispositions de l'enfant pour lui faire mieux apprécier le bienfait d'une fréquente Communion. »

Ainsi : renouvellement des promesses du baptême ; profession solennelle de foi et de vie chrétienne ; prise de conscience des obligations du chrétien et des moyens de sanctification mis à sa disposition, à commencer par la fréquente Communion, tel est le sens et tels sont les fruits du nouveau grand jour et de sa préparation.

II. *Mais à réalité nouvelle, il faut un nom nouveau*, et nous savons que trop souvent on s'est contenté de garder le nom, devenu inexact, de première Communion, créant ainsi dans l'esprit de l'enfant et dans celui des parents des contradictions insolubles et troublantes, et dans le langage même des catéchistes et des prédicateurs des amphibologies et des causes d'erreur fort pernicieuses.

Le nom de *Communion solennelle* peut-il être maintenu, à condition qu'on s'interdise absolument de le faire précéder de l'épithète *première*, ce qui n'est qu'un moyen de conserver l'ancien nom ? Mgr l'évêque de Vannes adopte ce titre et le défend. « Cette fête, dit-il, ne peut pas ne pas être une fête eucharistique. Dans ce jour, la sainte Eucharistie reçue est plus que jamais à la place qui lui appartient... Une Communion plus fervente que les autres, parce que mieux préparée et mieux comprise, sera donc l'élément indispensable de la fête. Elle devra en être même l'élément principal, parce que c'est aux sources eucharistiques que l'enfant devra puiser les forces nécessaires à sa vie... Il faut organiser la fête de manière... qu'elle laisse à l'enfant l'impression d'un acte qui doit devenir fréquent et commun dans la vie d'un chrétien. »

Le nom de *Communion solennelle* ainsi compris désigne donc bien exactement l'un des sens de la fête nouvelle. Ne présente-t-il pas tout de même quelque danger d'amphibologie ? Pourquoi, dira-t-on, préparer si longuement une Communion plutôt que les autres ? Pourquoi exiger à son sujet des conditions de science, de mérite, que la Communion en elle-même ne suppose pas ? L'esprit simpliste de la plupart des parents ne saisira pas facilement la réponse et risquera d'insérer, dans la notion qu'il se fera de la Communion solennelle, quelque erreur dont la Communion précoce et dont la persévérance elle-même auront à souffrir. Et puis, nous le répétons, quel danger de revenir tout bonnement au nom et par suite à la chose de *première Communion*, de *Communion* tout court. Ce n'est pas en prophète, mais après expérience, que nous rappelons ce péril. Le mot *Communion solennelle* n'est pas entré dans nos usages ; on hésite même à l'employer, par une sorte de crainte de pédantisme et d'affectation. Pourquoi celui-ci ne parle-t-il pas comme tout le monde ? On parle donc de première Communion comme tout le monde, mais alors on ne s'adresse vraiment qu'à ceux des enfants pour qui c'est, en effet, la première, et les autres, trop rares toujours et parfois très peu nombreux, pour qui ce que l'on dit ne peut pas avoir de sens, sont comme un petit troupeau d'étran-

gers perdus dans la masse et se demandent ce qu'ils font là. On se plaint — trop souvent et trop peu justement — que les enfants ayant déjà communié ne se préparent pas avec la même ferveur que les autres à leur Communion solennelle. Comprenons donc l'importance d'un mot dans la psychologie de l'enfant. Quand on nous disait, autrefois, de penser à notre première Communion, et qu'on essayait, en invoquant cette pensée, d'obtenir de nous des efforts, on mettait en œuvre un mécanisme efficace. Mais dire à un enfant : « Fais des sacrifices, parce que tu te prépares à ta Communion solennelle », c'est exactement invoquer auprès de lui comme motif de renoncement, la perspective d'un costume neuf à étrenner. Il faut, évidemment, une expression qui signifie plus que cela.

Puisque la rénovation des promesses du baptême est le vrai sens de la cérémonie, pourquoi ne pas adopter tout simplement ce nom ou un nom qui exprime la même idée? On a proposé ceux de *fête des promesses, fête de l'initiation chrétienne, profession de foi*. Peut-être ce dernier vocable s'inspirant de nos rites antiques, évoquant les idées de démarche personnelle et de fidélité chevaleresque, est-il celui qui parlerait le plus aux enfants et qui aurait le plus de chances d'entrer dans la langue. Il faut un terme clair, expressif, facile à retenir et bien français, un terme qui, à lui tout seul, soit un excitant à l'effort.

III. *La Communion pascale, condition de l'admission à la fête de la profession de foi.* — Ici, nous n'avons qu'à laisser parler les documents épiscopaux. Nous ne prétendons pas en avoir fait le recensement complet, et nous sommes, au contraire, à peu près assurés que plus d'un nous a échappé. Nous n'avons relevé que ceux qui sont venus, au hasard des lectures, à notre connaissance.

Le premier en date nous paraît être une note de Mgr l'évêque de Pamiers, de juin 1912, parue dans la *Semaine Religieuse* du diocèse, et reproduite par la *Croix* : « Mgr l'évêque défend formellement d'admettre à la Communion solennelle un enfant qui n'aurait point déjà fait la première Communion privée. Ce serait favoriser la mauvaise volonté des parents, déterminés à désobéir à la fois aux directions du Souverain Pontife et aux ordonnances épiscopales. »

Peu après, le 29 mars 1913, un article important paraissait dans la *Semaine Religieuse de Fréjus*. Considérant comme une mesure de transition le maintien intégral du cérémonial des anciennes premières communions, l'auteur de l'article disait : « *N'y jamais admettre l'enfant qui n'a pas encore communié.* C'est en faiblissant sous ce rapport qu'on en arrive à ruser avec les décrets pontificaux et à retomber peu à peu dans les errements dont la haute sagesse de l'Eglise a voulu écarter les dangers. »

L'*Echo d'Hippone* publiait en mai 1914 un communiqué de Mgr Bouissière, évêque de Constantine, constatant que « la pensée du Souverain Pontife n'a pas encore été suffisamment comprise dans le diocèse, ni sa volonté universellement respectée et obéie ». Suit le rappel du principe posé par le Concile de Latran, d'un âge unique de discrétion, le même pour l'admission

à l'un et l'autre sacrement; suit encore une exhortation au clergé d'avoir à mettre en œuvre toutes les industries de son zèle pour que « pas un enfant des catéchismes ne manque, cette année, à l'accomplissement de cet important devoir ». Suit enfin cette objurgation aux familles :

« Monseigneur ne désire rien tant que de pouvoir accorder toutes les satisfactions légitimes à ses chers diocésains, mais seulement dans les limites rigoureuses de sa conscience; en retour, il attend d'eux l'esprit de docilité qui convient à des catholiques dignes de ce nom, et qui les fera entrer résolument dans la voie de la soumission absolue au Chef auguste et vénéré de l'Eglise. Les familles qui s'honorent d'être et de se dire chrétiennes ne voudront pas mettre leur évêque dans la pénible nécessité d'écarter leurs enfants de la première Communion *solennelle*, parce qu'ils n'auraient pas déjà voulu faire la Communion *privée*. »

La lettre de Mgr l'évêque de Vannes que nous avons citée ne paraît pas, dans son texte, faire de la Communion précoce une condition absolue d'admission à la Communion solennelle. Mais toute la doctrine qui s'y exprime est dans ce sens. « Puisque, au jour de sa Communion solennelle, l'enfant doit se donner un plan de vie chrétienne et s'engager à le suivre, il faut qu'il en ait déjà fait l'essai. Que pourrait valoir la promesse faite par un enfant d'assister désormais régulièrement aux offices de l'Eglise si, pendant les années de catéchisme, il n'a pas été assidu à la Grand'Messe et aux Vêpres de la paroisse? Que pourrait valoir sa promesse de réciter chaque semaine un chapelet, par exemple, s'il ne l'a jamais récité les années précédentes? » Une question parallèle se pose d'elle-même à l'esprit : Que signifierait l'engagement de communier souvent, pris par un enfant qui, jusque-là, n'aurait pas même fait ses Pâques? De fait, nous qui avons vu souvent prendre semblable engagement en de telles conditions, nous savons fort bien ce qu'il signifie et à quoi il aboutit. La pensée de l'auteur se poursuit avec une puissante logique : « Les engagements du jour de la Communion solennelle ne peuvent être que la consécration d'une vie déjà chrétienne. C'est pourquoi un vrai catéchiste portera tous ses soins sur la pratique de cette vie. Il surveillera la régularité des exercices de piété, la fréquentation assidue des offices; il apprendra à l'enfant la manière de prier, d'assister à la Messe, de se confesser, *de communier;* en un mot, il lui fera mener une vie telle que l'enfant n'ait plus qu'à s'engager à continuer ce qu'il a déjà si bien fait. »

Nous avons souligné un mot, mais sachant à quel point Mgr de Vannes insiste, dans toute son instruction, sur l'importance primordiale à donner à la Communion, nous ne pouvons pas croire qu'il ne tienne pas à cet exercice, antérieurement à la Communion solennelle, encore plus qu'à tous les autres, et que ce ne soit à son sujet qu'il conclut : « S'il en est autrement, les cérémonies du jour de la Communion solennelle n'auront pas grande portée »; autrement dit, y admettre des enfants n'ayant pas encore communié, c'est en compromettre les fruits.

Un mandement de Mgr l'évêque d'Angoulême, affiché à la porte de toutes

les églises du diocèse, rappelle le vrai rôle de l'Eucharistie dans la vie des enfants :

« 1. Obligation grave pour l'enfant parvenu à l'âge de discrétion de faire ses Pâques ;

» 2. Ne seront admis à la cérémonie du renouvellement des promesses du baptême, ou profession solennelle, que les enfants qui auront obéi au précepte de l'Eglise, et fait leurs Pâques... »

Il n'est certes pas besoin de justifier ces décisions épiscopales : c'est la doctrine même de l'Eglise qui s'y exprime lumineusement. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'une consultation de M. l'abbé Troullier, de Paray-le-Monial, parue dans l'*Action eucharistique* de juillet 1912, donc contemporaine de la première des décisions citées, et antérieures à toutes les autres, en exprimait à l'avance les solides motifs.

« La solennité de la Communion est une faveur accordée à un enfant en récompense de son assiduité aux leçons du catéchisme, de son succès à l'examen qu'il doit subir sur les principales vérités de la religion et de sa fidélité à accomplir ses devoirs de chrétien. Or, l'enfant qui, pendant trois ou quatre ans, a transgressé l'obligation grave de communier au moins à Pâques est loin d'avoir accompli ses devoirs de chrétien et, par conséquent, d'avoir mérité cette récompense de la Communion solennelle. Et la lui accorder trop facilement, ne serait-ce pas encourager cette transgression de la loi divine de la Communion, qui oblige les enfants dès l'âge de raison ? Ne serait-ce pas une sorte de complicité ?

» Si c'est par la faute des parents — ce qui arrive le plus souvent — que l'enfant n'a pas fait sa première Communion privée, il ne convient pas non plus de leur accorder, en la personne de leur enfant, cette faveur de la Communion solennelle, à laquelle, d'ailleurs, il n'a pas droit et qui n'est pas nécessaire au besoin de son âme : la Communion privée suffit. » Et Mgr Gouraud, ajouterait, nous l'avons vu, que la Communion solennelle lui serait à peu près inutile.

Le même article citait à l'appui de cette thèse deux opinions qui étonneront peut-être, et qui confirmaient *par avance* la doctrine des décrets de Pie X :

« Ce que l'on est convenu d'appeler la première Communion, écrivait le P. Mazure dans sa *Communion des enfants*, devrait plutôt s'appeler la Communion solennelle, et avant d'accorder à un enfant la faveur de cette solennité, ne pourrait-on pas et ne devrait-on pas lui accorder l'avantage de la Communion privée, à laquelle il a droit et à laquelle il est véritablement obligé de précepte divin et ecclésiastique ? »

Ces lignes sont de 1907 ou 1908, soit deux ou trois ans avant le Décret ; près de vingt ans auparavant, le P. Cros écrivait : « Quand même il serait aussi utile qu'on le pense, et plus encore, d'avoir des communions solennelles, qu'est-ce qui empêche d'y préparer de loin les enfants par de nombreuses communions privées ou non officielles ? Léon XIII a récemment (1888) loué cette pratique. »

Quels résultats ont pu donner ces décisions épiscopales?

Oserons-nous dire que la question est secondaire, ou que, du moins, elle n'est pas de celles qui se peuvent résoudre par voie d'enquête et de statistique? Le fruit d'un régime de Communion appliqué dans toute l'Eglise, dans un diocèse, dans une nation, c'est l'accroissement ou la diminution de la vitalité du corps du Christ dans son entier. Et ce résultat ne se constate pas nécessairement sur les lieux mêmes de l'expérience ni dans les années qui la suivent immédiatement. Le résultat des dix années de Communion fréquente des petits enfants de Pamiers, de Vannes ou de Fréjus, cela pourra bien être la conversion d'une île de l'océan Indien, le retour à la foi romaine d'un district d'Angleterre ou de Sibérie. Et ce n'est que de nos jours que l'on peut attribuer au système des premières communions tardives et solennelles du XVIII^e^ siècle la déchristianisation croissante de notre pays depuis cent cinquante ans.

En pareille matière, il est prudent de s'abstenir de juger, et de mettre toute sa gloire à obéir, comptant uniquement sur l'efficacité de la grâce et de la soumission totale, sans phrases, sans subterfuges. Et si les conditions posées par certains évêques de France à l'admission des enfants à la Communion solennelle devaient avoir pour résultat un certain dépeuplement des catéchismes, conviendrait-il de s'en beaucoup désoler? L'obéissance n'est-elle pas la première des victoires?

Les documents que nous avons cités témoignent chez leurs auteurs de cet esprit de confiance sereine et de détachement.

« Les déchets inévitables ne doivent pas nous effrayer, disait Monseigneur de Pamiers. Abandonnons, s'il le faut, ces catholiques de nom et de façade, ce poids mort que trop longtemps nous nous sommes obstinés à traîner après nous, et, avec le petit nombre des excellents, faisons avec confiance l'œuvre de Dieu. » « Formons une élite, écrivait de son côté M^gr^ Guillibert. Agissons sur la portion dirigeante et mieux éclairée de la paroisse. L'exemple fera plus que nos discours. Et en tous cas, si le succès tarde à venir, si malgré nos efforts on nous enlève trop tôt nos petits communiants, sous le mauvais prétexte que la première Communion est faite, consolons-nous par deux considérations : la première, c'est que nous avons rempli notre devoir; la seconde, c'est que ces mêmes enfants on nous les aurait ravis quand même après la première Communion faite plus tard; que ni plus ni moins ils oublieraient aussi vite le catéchisme, et, perdus pour perdus, il vaut mieux, cent fois mieux, pour ces jeunes âmes que la religion plus tard pourra reprendre, qu'ils aient fait leur première Communion dans l'angélique candeur d'une piété innocente que déjà grandis, corrompus et à moitié sceptiques. »

Est-ce à dire que même ce risque d'un déchet soit beaucoup à craindre et mérite de faire hésiter sur l'opportunité des réformes à accomplir? Consultons ceux qui les ont appliquées à la lettre et dans leur esprit.

Dès la fin de 1912, deux ans seulement après le Décret, la *Semaine*

religieuse d'Angoulême écrivait, sous la signature de M. l'abbé Albot : « Il est indéniable que depuis le Décret, partout où l'on a poussé les petits enfants à la sainte Table, les défections dans les catéchismes et la Communion solennelle se sont chiffrées par zéro. » Dix ans plus tard, le même prêtre écrivait :

« Notre pays, et particulièrement notre grande paroisse industrielle et ouvrière ne sont pas des modèles de religion. Donc, si la thèse de la défection du catéchisme pour cause de Communion précoce devait se réaliser quelque part, c'est ici. Et si elle ne se réalise pas, c'est que l'objection est un prétexte et non une raison. Or, je l'affirme, depuis 1910, c'est-à-dire depuis le Décret, il n'y a pas eu de déchet, pas de défection par suite de la Communion précoce obligatoire. »

C'est la même affirmation, presque dans les mêmes termes, douze ans après le Décret, qu'au bout de la deuxième année. Et voici les raisons de ce résultat durable et si encourageant :

« 1° Parce qu'on prêche *à tous*, indistinctement, l'obligation de la Communion, du catéchisme ;

» 2° Parce que la Communion précoce étant *obligatoire*, et pratiquée au catéchisme, et retardée le moins possible, semble normale et ne donne pas l'occasion de s'en aller comme si elle était faite en fin de catéchisme ou exceptionnellement. Ce qui doit être *dangereux* pour le recrutement, c'est la Communion retardée, rare, exceptionnelle, avec peur apparente des défections. Et puis l'obéissance complète est bénie.

» La doctrine est très simple : nos enfants dépendant de nous, nous *devons* leur faire remplir leur devoir! Nous devons exiger la Messe du dimanche, nous devons veiller à ce qu'ils prennent l'habitude de la prière, nous devons user de toute notre influence pour les faire communier dès l'âge de raison, sans autre retard que celui qui est nécessaire pour que la préparation soit suffisante. Or, parfois, quelques entretiens d'un quart d'heure sont suffisants.

» En fait, je certifie que, depuis 1910, jamais un seul enfant n'a quitté le catéchisme à la suite de la Communion... Nous appliquons la méthode de l'obligation stricte, dans ce sens que l'enfant en âge de communier qui n'est pas en règle pour les Pâques de l'année précédente n'a pas son billet d'admission au grand catéchisme... Quand les parents nous parlent des paroisses où *ça ne se fait pas*, on répond : « Allez-y! Mais ici, la volonté du Pape fait loi. »

» Nous laissons nos enfants et les parents parler de Communion *privée*, de *première* Communion solennelle, mais jamais nous n'employons nous-mêmes ces mots-là. Nous expliquons nettement et publiquement que la première Communion dite privée ou précoce est vraiment et tout simplement la seule, l'unique première Communion. Nous protestons contre toute expression qui ferait de la Communion des tout petits une chose *inférieure* à la Communion finale du catéchisme. A qui fera-t-on croire qu'un seul enfant aura l'idée biscornue de quitter mon catéchisme parce

que j'imprime : Catéchisme préparatoire à la *rénovation des vœux du baptême* sur les bons points, mentions d'honneur, etc., au lieu d'imprimer : Catéchisme préparatoire à la première Communion solennelle...

» Non seulement la Communion précoce généralisée ne nuit pas au catéchisme, mais elle le sert grandement. La confession est plus fréquente et mieux soignée qu'autrefois : il n'y a plus qu'à relancer en fin de mois quelques retardataires. L'assistance à la Messe n'est à surveiller que chez ceux qui ne communient pas souvent... Le catéchisme devient un noviciat de la vie chrétienne, et non plus une classe où l'on apprend des leçons. »

Un système qui a réussi dans un diocèse moyen, dans une paroisse qui est loin d'être des plus pieuses, présenterait-il des dangers sérieux en se généralisant? Nous voyons, au contraire, que ce qui peut mettre obstacle à son efficacité, c'est l'hésitation des paroisses où il n'est pas parfaitement appliqué et qui font une sorte de concurrence aux paroisses plus fidèles. Pourquoi donc hésiterait-on à le généraliser dans les diocèses de France, à transporter partout l'obligation déjà appliquée à Pamiers, Fréjus, Vannes, Constantine et Angoulême, et sans doute en maintes autres Eglises que nous ignorons? Treize ans après la promulgation du Décret *Quam singulari*, en présence des difficultés immenses qu'apporte à son application la survivance des préjugés relatifs à la Communion solennelle, le vœu d'un grand nombre de prêtres de France, n'est-il pas celui que nous émettons, à savoir :

1° Que la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême ou de la profession de foi, couronnement des années de formation chrétienne, prenne une signification bien précise et bien distincte de l'ancienne première Communion tardive.

2° Qu'elle reçoive un nom clair et court, ne laissant subsister aucun doute sur sa vraie nature et ne créant aucune concurrence à la première Communion précoce.

3° Que parmi les conditions d'admission à cette cérémonie figure l'obligation d'avoir fait au moins la Communion pascale l'année précédente.

APOSTOLAT DE LA COMMUNION FRÉQUENTE ET QUOTIDIENNE

La Ligue sacerdotale eucharistique.

COMMUNICATION DU R. P. NORMAND

But. — Travailler, par tous les moyens dont dispose le zèle sacerdotal, à répandre la doctrine et la pratique du décret *Sacra Tridentina Synodus* publié par la S. Cong. du Concile, le 20 décembre 1905, et se rapportant à la réception fréquente et quotidienne de la sainte Eucharistie. (La doctrine du Décret se trouve désormais enregistrée dans le Nouveau Code de Droit canonique, can. 863.)

Obligations. — 1° Etre *prêtre;* — 2° *S'engager,* sans obligation de conscience, à poursuivre le but indiqué, en se livrant à l'apostolat de la Communion fréquente, soit par la prière, soit par la prédication, soit par la presse, soit par tout autre moyen de propagande; — 3° Faire inscrire ses *nom* et *prénom* sur les registres de la Ligue.

Indulgences et Privilèges. — Les prêtres inscrits dans la Ligue Sacerdotale Eucharistique peuvent :

1° Gagner une indulgence *plénière* à toutes les fêtes primaires de la foi, de la Très Sainte Vierge et des saints apôtres, et une indulgence de *300 jours* pour chaque œuvre de piété ou de charité qu'ils feront conformément au but de la Ligue;

2° Jouir de *l'autel privilégié personnel* trois fois par semaine, à condition qu'ils n'aient pas déjà autrement ce privilège;

3° Célébrer une heure avant l'aurore et une heure après midi;

4° Distribuer la sainte Communion à toute heure du jour depuis une heure avant l'aurore jusqu'au coucher du soleil;

5° Donner la *Bénédiction Papale,* avec l'indulgence plénière y annexée, après un *triduum eucharistique* dont les exercices auront eu pour but la Communion fréquente et quotidienne à promouvoir;

6° Faire gagner *une fois par semaine* l'indulgence plénière à leurs pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours;

7° Bénir les chapelets en y attachant les indulgences dites *des Pères Croisiers,* pourvu qu'ils aient préalablement obtenu le consentement spécial et exprès de l'Ordinaire du lieu où ils désirent user de ce dernier privilège.

Organe de la Ligue. — La Ligue a pour organe les *Annales des Prêtres Adorateurs,* revue mensuelle (3 fr. par an pour la France et ses colonies; 4 fr. pour l'étranger) (1).

ŒUVRES SACERDOTALES D'ADORATION

COMMUNICATION DE MGR BRETON

I. Société des Prêtres Serviteurs de Jésus au Très Saint Sacrement.

Tous les prêtres sont par état serviteurs de Jésus au Très Saint Sacrement; néanmoins on ne peut regarder que comme très opportune l'existence d'un groupe sacerdotal cherchant, dans l'activité du saint ministère, à réaliser pleinement sa vocation par une intimité plus étroite, un culte plus cordial et un apostolat plus actif envers la sainte Eucharistie. La formation et le fonctionnement d'un tel groupe sont le but de la Société des Prêtres-Serviteurs de Jésus au Très Saint Sacrement.

(1) Pour les inscriptions, renseignements et abonnements, s'adresser à l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs : M. l'abbé Normand, 11, rue de Chateaubriand, Paris, 8e.

Moyens. — Pour atteindre son but, la Société travaille :

1° A unifier la vie spirituelle et apostolique de ses membres en la ramenant à la raison d'être du sacerdoce, l'Eucharistie, de telle sorte que l'Eucharistie devienne et demeure le centre de leurs pensées et de leurs sentiments, la source principale de leur perfectionnement, l'inspiratrice de leur zèle ;

2° A grouper ses membres en des réunions de piété où ils s'entr'aident à mieux comprendre et à mieux pratiquer le *service eucharistique*, fin de leur vocation et moyen de sanctification personnelle et d'action apostolique.

Principes directeurs. — Pour établir son but, préciser ses efforts et régler son action, la Société s'inspire de principes directeurs qu'elle a demandés non point à une conception artificielle, mais à la notion même du sacerdoce, telle qu'elle résulte de divers passages des Livres Saints et que l'enseignent les monitions, oraisons et rites du livre officiel des ordinations, le Pontifical romain.

De ces documents inspirés ou autorisés, il résulte, en effet, que :

1° L'Eucharistie est la raison d'être du prêtre et le centre de sa vie. C'est pourquoi la Société travaille à ramener sans cesse vers l'autel l'esprit et le cœur du prêtre.

2° L'Eucharistie offre au prêtre le principal aliment de sa vie spirituelle. C'est pourquoi la Société propose avec instance aux méditations de ses membres les leçons que donnent l'acte et l'état eucharistiques de Jésus, les invite à s'offrir en victimes réparant les fautes du peuple et spécialement des prêtres.

3° Le culte de l'Eucharistie doit être le but principal du zèle sacerdotal. Aussi la Société demande que ses membres se placent parmi les apôtres les plus ardents de l'Eucharistie, et soient les missionnaires de Jésus Hostie.

Esprit, pratiques, liens. — La Société veut que chez ses membres la dévotion eucharistique soit un état. Aussi ne prescrit-elle pas simplement pour certains jours et certaines heures des actes sans attache avec l'ensemble de la vie, mais un esprit qui inspire tous les instants et toute la personne, des pratiques qui ramènent et unifient les divers mouvements de l'âme pour les concentrer sur l'Eucharistie, des liens qui assurent l'unité dans le groupement.

1° L'*esprit* de la Société est l'esprit même de Jésus s'immolant sur l'autel, de Jésus prêtre et victime.

Elle le révèle dans le triple symbole conféré dans la cérémonie de la réception : une couronne d'épines sur la tête, un ostensoir sur la poitrine, un rosaire à la main manifestent et commandent un esprit de mortification, de charité et de prière.

Et elle le veut parce que c'est bien là le véritable esprit eucharistique. Sur l'autel Jésus n'est-il pas hostie ? Cette hostie ne se donne-t-elle pas largement en communion ? Et Jésus Hostie ne vit-il pas sur l'autel comme dans le ciel, *ad interpellandum pro nobis ?*

2° Les *pratiques* prescrites par la Société enveloppent comme dans un

réseau de perpétuelle servitude toute l'existence du prêtre pour la rattacher à Jésus Hostie. Le Prêtre Serviteur :

Chaque jour, est fidèle à des oraisons jaculatoires, surtout le matin et le soir, qui lui permettent de ne pas perdre de vue l'Eucharistie ;

Chaque semaine, consacre un jour à honorer spécialement l'Eucharistie au nom de la Société ;

Chaque mois, assiste à une conférence destinée à parfaire sa retraite mensuelle ;

Chaque année, pendant tout un mois, exerce un office de victime pour l'Eglise, le sacerdoce, le peuple chrétien, pour la réparation des fautes sacerdotales.

3° Les *liens* établis par le règlement font de la Société un cercle de frères unis étroitement pour leurs intérêts spirituels et apostoliques. Ils sont formés et fortifiés par :

Le *souvenir* pieux qui réunit spirituellement chaque jour l'ensemble des membres à la Messe de chacun ;

La *circulaire* que le supérieur envoie chaque mois pour donner des nouvelles de la vie de la Société et alimenter la piété eucharistique ;

Les *conférences* mensuelles qui facilitent l'échange de sanctifiants entretiens et d'exemples fortifiants.

Organisation. — Les membres de la Société se groupent par conférences dont chacune a son président et son secrétaire et se réunissent à peu près tous les mois. Les membres isolés se rattachent à la conférence centrale.

Les conférences des divers diocèses sont placées sous l'autorité immédiate d'un vicaire diocésain avec qui elles correspondent et qui les visite.

Les vicaires diocésains relèvent d'un supérieur de toute la Société, élu pour six ans, que seconde un Conseil ordinaire composé d'assistants et d'un secrétaire général.

Le supérieur, le Conseil ordinaire et les vicaires diocésains forment le Conseil des Anciens qui se réunit pour traiter des affaires extraordinaires et pour l'élection du supérieur.

La Société a pour devise : Vive Jésus Hostie à jamais !

Histoire. — La Société des Prêtres Serviteurs se place, croyons-nous, parmi les plus anciennes sociétés sacerdotales de France. Un jeune prêtre, M. Izard, vicaire à Notre-Dame la Dalbade, à Toulouse, éclairé par de saintes âmes en qui les écrits de la servante de Dieu Marie-Eustelle Harpain — dont la cause de béatification a été introduite en Cour de Rome, — avaient développé et alimenté une intense dévotion à l'Eucharistie, en conçut l'idée en 1857. Le cardinal Villecourt, ancien évêque de La Rochelle et directeur de Marie-Eustelle, devenu cardinal de Curie, s'intéressa à la Société naissante, et, après la mort du fondateur, en devint le supérieur.

La Société se développa lentement dans plusieurs diocèses, mais en restant dans l'ombre et en veillant à un recrutement d'élite. Cependant, son expansion grandissant, on sentit le besoin de s'assurer une existence cano-

nique ; les règles furent soumises à l'examen de la Congrégation des évêques et réguliers ; les approbations du cardinal archevêque de Toulouse, des archevêques de Chambéry, Auch et Reims, de l'évêque de Tarbes appuyaient la supplique. Sur rapport favorable, Léon XIII accorda un Bref laudatif, puis des faveurs spirituelles, enfin un cardinal protecteur, l'Eme Vincent Vannutelli — le cardinal des Congrès et des triomphes eucharistiques. A l'occasion de diverses assemblées générales, Pie X envoya des encouragements paternels.

La Société s'efforça toujours de vivre sans éclat. Désireuse d'imiter l'obscurité voulue de Jésus Hostie, elle ne fit jamais la propagande extérieure qui produit une large diffusion. Depuis quelques années elle croit que, sans infidélité à son passé, elle peut ou même elle doit propager plus haut son esprit et ses règles afin de participer plus efficacement à l'action apostolique qui soutient le clergé dans l'exercice et les difficultés de ses surnaturelles fonctions.

II. L'Association des Prêtres-Adorateurs.

Un saint prêtre de France, dont le décret sur l'héroïcité des vertus a été proclamé le 11 juin 1922, et dont Paris garde précieusement le corps (chapelle du *Corpus Christi*, 23, avenue Friedland), a été l'inspirateur et le fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs, une des rares œuvres sacerdotales d'adoration : il a nom le vénérable Pierre-Julien Eymard ; il a fondé la double Congrégation des Religieux du Très-Saint-Sacrement et des Servantes du Très-Saint-Sacrement.

Historique. — Le 27 septembre 1857, le serviteur de Dieu écrivait : « Je comprends mieux que jamais que ranimer, alimenter et perfectionner l'esprit et la dévotion eucharistiques dans les prêtres, c'est là l'œuvre par excellence et la plus nécessaire de toutes. »

Et songeant que tous les prêtres sont attachés à une église et sont les gardiens, les serviteurs-nés du Dieu du tabernacle, il ajoutait : « Que la sainte Eucharistie devienne le centre de leurs pensées, le but de leurs travaux ; ils auront à leur disposition le moyen le plus efficace de conversion et de sanctification pour leurs peuples », et ils trouveront en Jésus Hostie un Ami dans la solitude, une force invincible dans leurs combats, en même temps qu'une source intarissable de grâces pour renouveler leurs vertus sacerdotales et faire produire à leurs œuvres des fruits plus abondants.

Faisant part de ses désirs à ses fils spirituels, le serviteur de Dieu leur disait, le 15 décembre 1867 : « Je voudrais former une Association des prêtres des paroisses, les unir par la prière, certains statuts, des conférences périodiques, et les sanctifier par le Très Saint Sacrement... Voyez-vous, sanctifier les prêtres par l'Eucharistie, cela embrasse tout ; avec les prêtres on a les paroisses, le pays tout entier. » « C'est que, disait-il encore, travailler sur les prêtres, c'est travailler sur des multiplicateurs. »

Il fit plus, il rédigea des statuts pour cette Association sacerdotale et en

précisa bien l'esprit et les pratiques. On conserve encore le diplôme qu'il remettait aux prêtres en les agrégeant à sa Congrégation (1). Toutefois, ce n'est que plus tard, en 1879, que l'Œuvre reçut son organisation actuelle, et depuis lors elle s'est toujours développée « sous la protection de Marie Immaculée, Mère et Modèle des adorateurs », suivant une expression qui se lit en tête du premier registre des inscriptions.

Le 25 janvier 1881, le pape Léon XIII daigna bénir et approuver l'Association, qui fut aussi recommandée par plusieurs cardinaux et un grand nombre d'archevêques et d'évêques du monde entier.

Le 16 janvier 1887, elle fut érigée canoniquement par le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, dans l'église de Saint-Claude de Rome, où se trouve désormais son siège principal.

Pie X a voulu lui aussi donner des preuves manifestes de sa bienveillance et de sa grande affection pour l'Œuvre, en l'enrichissant de nombreuses indulgences et de précieux privilèges, et Benoît XV daigna donner son nom pour être inscrit dans l'Œuvre.

L'Association des Prêtres-Adorateurs compte plus de 120 000 membres répandus dans toutes les parties du monde et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique; parmi eux, 12 cardinaux et environ 250 archevêques et évêques. Plus de 350 archevêques et évêques ont approuvé l'Œuvre.

La France y vient en bon rang : près de 9 000 de ses prêtres font actuellement partie de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, dont 39 évêques.

But. — 1° Répondre au désir du Sacré Cœur qui « a soif d'être aimé au Très Saint Sacrement ». Aux prêtres les premiers — à qui il a été dit : *Vos amici mei estis* — d'étancher cette soif, en donnant à la présence du Christ en l'Eucharistie leur présence *personnelle*, et non pas seulement leurs œuvres, leur pensée : de là, l'*heure d'adoration* qui leur est demandée chaque semaine;

2° Créer dans le prêtre un *tempérament eucharistique*, grâce à la pratique fidèle de l'*heure d'adoration*, qui lui fera mieux connaître et imiter Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement; grâce encore aux *Annales* mensuelles de l'Œuvre, qui ne lui parlent que de l'Eucharistie;

3° Faire du prêtre un ardent *apôtre de l'Eucharistie*, travaillant sans cesse, et par tous les moyens possibles, à ranimer la foi et la dévotion des fidèles envers le Très Saint Sacrement et à sanctifier les âmes par l'adoration de l'Eucharistie et par la Communion fréquente et quotidienne;

4° Unir tous les associés par les liens d'une vraie *fraternité spirituelle*, vivant tous d'un même esprit, s'entr'aidant par les exemples mutuels de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie et participant aux prières, aux mérites et aux bonnes œuvres des milliers de confrères répandus dans le monde entier.

Obligations. — 1° Etre prêtre ou au moins être engagé dans les ordres sacrés;

(1) Le bienheureux curé d'Ars fut un de ces premiers agrégés.

2° Faire inscrire ses *nom* et *prénom* sur les registres de l'Œuvre;

3° Faire chaque semaine *une heure ininterrompue* d'adoration devant le Très Saint Sacrement; le jour et l'heure sont laissés au choix de l'associé;

4° Renvoyer régulièrement chaque trimestre au siège de l'Association le *billet d'adoration*, avec indication des heures d'adoration faites.

5° Célébrer *chaque année une Messe* pour les associés défunts;

6° *Une fois par mois*, appliquer aux âmes des confrères décédés l'indulgence plénière attachée à l'heure d'adoration.

Avantages principaux. — 1° Une indulgence *plénière* au jour de l'entrée dans l'Association et pour *chaque jour* où est faite une *heure d'adoration*;

2° D'autres indulgences plénières, et en particulier les très nombreuses indulgences plénières et partielles des Stations de Rome, de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle (parmi lesquelles l'indulgence *toties quoties* du 2 août);

3° Privilège de réciter *Matines* et *Laudes* à partir de 1 heure après midi;

4° Privilège de bénir les chapelets en leur attachant les indulgences des *Croisiers*;

5° Pouvoir de recevoir du Tiers-Ordre franciscain et (avec la permission de l'Ordinaire) de réunir les Tertiaires en fraternité.

Organe de l'Œuvre. — L'Œuvre a pour organe les *Annales des Prêtres-Adorateurs*, qui paraissent chaque mois.

Cotisation. — Elle est de 3 francs par an pour la France et ses colonies; de 4 francs pour l'étranger. Toutefois, les associés qui le peuvent sont engagés à verser une somme plus forte en vue de couvrir les frais de l'Œuvre. Une offrande *minimum* de 10 francs, renouvelée *chaque année*, donne droit au titre de *bienfaiteur*. Une offrande de 250 francs donne droit à *perpétuité* au titre de *fondateur* (1).

L'ACTION EUCHARISTIQUE AU MOYEN DE LA VIE COMMUNE DANS LE CLERGÉ SÉCULIER

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ MAZEL, CURÉ DE MIRAMAS

La pratique de la vie commune à Miramas, diocèse d'Aix, remonte à 1908. Elle sortit comme conclusion d'une conversation entre deux professeurs du Grand Séminaire sur la triste situation du prêtre isolé dans une paroisse peu pratiquante, parfois même à demi païenne. Le remède ne serait-il pas, se disaient les interlocuteurs, dans ces paroles du divin Maître à ses apôtres : *Ut omnes unum sint?* Union des cœurs, union des âmes, union dans la prière, dans le travail; c'est ce qu'ils traduisirent par vie commune, unité d'action et même bourse commune. Ils vivraient au milieu de leurs confrères, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs devant l'au-

(1) Pour les renseignements et les inscriptions, prière de s'adresser à M. l'abbé Normand, 11, rue de Chateaubriand, Paris, 8e.

torité diocésaine. Ajoutons avec simplicité et franchise qu'ils désiraient une de ces paroisses qu'on appelle mauvaises et dont on dit quelquefois qu'il n'y a rien à faire. Le désert ne pourrait-il pas produire quelques fleurs?

Le plan élaboré fut soumis à Mgr l'archevêque. L'entretien se prolongea : questions, objections, rien ne fut négligé; finalement, Monseigneur se recueillit : « Mes enfants, nous dit-il, je vous bénis, vous et votre projet; le salut de mon diocèse est là, j'en fais mon œuvre. » Il tint parole au milieu de bien des difficultés, et le 25 août 1908 trois prêtres arrivaient à Miramas, pauvre paroisse où tout était à faire.

L'accueil de la population fut peu sympathique. Un personnage important, franc-maçon, nous déclara qu'il nous combattrait par tous les moyens; ce fut vrai, ce l'est encore, mais il y met de plus en plus de prudence : il sait que nous connaissons nos droits et que nous savons prendre nos libertés. L'église, petite, délabrée, croulante, abritait un tabernacle renfermant un minuscule ciboire qui ne pouvait guère contenir que cinq hosties : « Vous en avez jusqu'à la Toussaint et de reste », nous dit tristement notre prédécesseur en nous quittant. Hélas! il ne se trompait pas; du 15 août au 1er novembre, le petit ciboire ne s'ouvrait pas, trois mois sans une Communion!! Et pourtant, nous le savions, c'est par la dévotion au Saint Sacrement que les paroisses ressuscitent et que les vocations germent. C'était là le double objectif; aussi, à toute occasion, nous parlons de la sainte Eucharistie; enfin, le troisième dimanche de novembre, nous annonçons l'exposition du Saint Sacrement depuis la Grand'Messe jusqu'aux Vêpres. Y viendra-t-il quelqu'un? Quelques adoratrices vinrent; de petits adorateurs, les enfants, vinrent nombreux se grouper autour du bon Maître; la journée fut excellente, l'orientation vers le tabernacle se produisait. Quelques jours après, à la fête de l'Immaculée Conception, nous consacrions la paroisse à la Sainte Vierge. Le mouvement vers la foi s'accentua, lentement, sans doute, parfois même péniblement, mais avec persévérance. Aujourd'hui, Miramas devient une paroisse normale : elle a une église neuve, vaste, encore inachevée il est vrai, un presbytère convenable, des locaux spacieux pour toutes ses œuvres : patronages, cercle d'hommes, Union des cheminots... En 1909, nous notions 800 communions; en 1922, 13 000, la population ayant d'ailleurs doublé. Ce chiffre est fourni, non par des Pâques nombreuses, mais par des communions fréquentes et même quotidiennes de grandes personnes et d'enfants; très peu de personnes se contentent d'une Communion annuelle. 30 enfants environ communient tous les dimanches. Un petit Congrès eucharistique, en 1921, facilita l'établissement d'une confrérie du Très-Saint-Sacrement, avec une section de dames qui groupe 85 d'entre elles autour du tabernacle, le premier vendredi du mois, à 5 heures, et sa section d'hommes — 20 — qui font, le même jour, leur adoration de 9 à 10 heures du soir. La croisade eucharistique est organisée chez nous et a même mérité une mention honorable. Ce qui reste à faire est immense, mais nous avons la consolation de voir surgir, au milieu d'une masse païenne et indifférente, une petite chrétienté pieuse, dévouée, courageuse. Après

avoir semé des hosties, on commence à recueillir des vocations sacerdotales. Actuellement, grâce à l'école presbytérale, nous avons pu envoyer trois élèves au Petit Séminaire et nous avons encore huit autres latinistes qui vont suivre leurs aînés.

Cependant, l'idée de communauté faisait son chemin ; les préjugés tombèrent, les sympathies surgirent. En 1914, quatre prêtres s'associèrent à nos idées, avant de pouvoir s'associer à notre vie. Ils suivirent dans leurs paroisses respectives un règlement conforme au nôtre. Puis vint la guerre, ce fut la dispersion des corps, mais non des âmes ; jamais, peut-être, l'esprit de communauté ne fut plus vigoureux et plus réconfortant. La mort de Mgr Bonnefoy, notre grand protecteur, ne changea rien à notre œuvre. Mgr Rivière avait toujours aimé et recherché la vie commune, il fut heureux de la trouver dans son diocèse. Doué d'un esprit d'intuition et de décision bien connu, il vit plus grand que nous dans cette œuvre et, tout de suite, il voulut l'organiser et la développer. « Votre règlement est bien fait, nous dit-il, rendez-le entièrement conforme aux prescriptions du code : j'irai prochainement à Rome, je le ferai approuver, s'il y a lieu. » Deux consulteurs de la Congrégation des Evêques et Réguliers examinèrent, en effet, nos Constitutions et les jugèrent favorablement. L'un deux ajouta : « Monseigneur, présentez-les vous-même au Pape, vous lui ferez plaisir », et, le 29 mars 1922, le Souverain Pontife, daignant les lire d'un bout à l'autre, en signe de satisfaction écrivit ces mots : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint pax super illos et misericordia.* « Je vous félicite, dit-il à Monseigneur, je désire que ce genre de vie se répande en France et dans le monde entier; soyez l'apôtre et le propagateur de cette idée. » C'est pour obéir à ce désir du Saint-Père que les Constitutions ont été publiées par la *Documentation catholique*, puis par *Prêtre et Apôtre* (1), et que ce sujet est traité dans ce Congrès. Nos sentiments et nos dispositions, spécialement orientés vers le culte eucharistique, se trouvent à la fois résumés et consacrés par une lettre que le cardinal secrétaire d'Etat nous fit parvenir comme témoignage officiel de la haute approbation du Saint-Siège.

Actuellement la communauté compte 17 prêtres et 4 séminaristes aspirant nettement à la vie commune. De ces 17 prêtres, 11 vivent ensemble et forment cinq communautés : les autres vivent encore isolés dans leurs paroisses. Pour faciliter la pratique de la vie commune, favoriser l'apostolat interparoissial, Mgr l'archevêque se propose de grouper toutes les communautés dans la même région du diocèse.

Conclusion. — La vie commune dans le diocèse d'Aix n'est pas un fait isolé ; chacun sait que le Souverain Pontife Pie XI appartenait aux Oblats de Saint-Charles, association ancienne et très puissante du diocèse de Milan. Les groupes communautaires de Paris sont connus partout. Tout le monde connaît et loue la belle et généreuse initiative de Ham, dans les pays dévastés. Des essais se font déjà ou se préparent dans près de dix diocèses ; ce genre

(1) Ces deux revues sont éditées à Paris, 5, rue Bayard.

de vie est connu, étudié, encouragé dans les Grands Séminaires. L'Union Apostolique tend à former la vie commune selon l'impulsion donnée par son vénéré fondateur; il semble bien que l'esprit de Dieu souffle et travaille les âmes sacerdotales; à cette voix de Dieu fait écho la parole du Saint-Père : « Je désire que ce genre de vie se répande en France et dans le monde entier. » Nous ne pouvons pas présenter un vœu plus autorisé que celui-là. L'apostolat eucharistique trouverait dans la réalisation de ce vœu une organisation ecclésiastique capable de continuité dans l'action, parce que si les individus passent, le groupe reste.

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINTE MESSE AU COURS DES RETRAITES PASTORALES

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ GAUCHERON

Il semble à peu près admis aujourd'hui que le prêtre retraitant, dans les communautés religieuses où il s'est retiré pour vaquer seul à ses exercices ou dans les maisons où des retraites collectives sont organisées, jouit de la liberté de célébrer la sainte Messe à sa dévotion, sans que, tout au plus, autre chose qu'un avis facultatif vienne, parfois, le dissuader de célébrer un jour ou deux au début de la retraite. Mais ce n'est qu'un avis que l'on n'urge jamais et qui n'est pas toujours donné.

Dans plusieurs diocèses, une pratique toute contraire a survécu dans le temps des retraites pastorales. Cent, deux cents prêtres, davantage peut-être, sont réunis pendant cinq jours autour de leur évêque; et l'interdiction absolue leur est faite de monter à l'autel.

Y a-t-il de cette abstention obligatoire des raisons de principe? Il ne le semble pas : les mêmes raisons se retrouveraient dans tous les diocèses et dans toutes les retraites, même individuelles. Et ces raisons s'opposeraient même à la simple Communion *more laicorum*, admise en certaines retraites pastorales. Qu'il nous soit permis, à défaut de raisons vraiment déterminantes, de passer en revue les motifs invoqués.

1. La célébration quotidienne ininterrompue, dit-on d'abord, engendre la routine, et il est utile que, de temps en temps, une période de jeûne permette au prêtre de renouveler sa ferveur. — Outre que l'on voit mal comment ce remède entre dans la ligne générale des directions présentes de l'Eglise concernant la fréquentation de l'Eucharistie, il est permis de se demander s'il est bien approprié au mal à guérir. Sans doute, le prêtre sortira de sa retraite avec un renouveau de dévotion dont bénéficieront tous les actes de sa vie sacerdotale, la Messe comme les autres, comme aussi, par exemple, le bréviaire ou l'oraison, sans qu'on ait cru pour cela devoir lui conseiller de s'abstenir de ces deux saints exercices; il est au contraire à présumer qu'il les aura accomplis, durant sa retraite, avec une application spéciale et que c'est de là que sortiront, dans la suite, les progrès qu'il y fera. De même pour la Messe : chacun se rend compte par sa propre

expérience — et nous dirions presque que c'est une vérité *a priori* — qu'il célèbre plus pieusement dans le calme de la retraite et dans l'atmosphère de paix et de prière qu'elle lui procure, que dans l'agitation inséparable, malgré tout, de la vie de nos grandes paroisses. Pendant ces cinq jours, le prêtre retrouvera l'attention et la ferveur de ses premières célébrations eucharistiques. Grâce au concours fraternel du confrère qui le servira, il remarquera les habitudes incorrectes qu'il était en train de contracter sans s'en apercevoir, parce qu'elles ne lui ont jamais été signalées et il rentrera avec une ferveur rajeunie et des habitudes rectifiées. Il n'y a pas, semble-t-il, de meilleur correctif à la routine.

2. On dit encore que l'abstention est une pratique d'humilité qui convient bien au temps de la retraite et dont les saints nous ont donné l'exemple, saint Vincent de Paul en particulier. Mais les exemples d'humilité des saints ne sont pas toujours à reproduire littéralement. Saint Ignace est resté dix-huit mois, après son ordination, sans monter à l'autel, et saint Jérôme n'a jamais célébré; saint Vincent de Paul se confessait tous les jours : on ne proposera jamais ces pratiques, ni même la dernière, comme modèles à tout un clergé. Et si saint Vincent s'abstenait de célébrer en retraite — à une époque où les bons prêtres ne le faisaient pas tous les jours, — son biographe prend soin de nous dire que ce n'était que les trois premiers jours des exercices et pour ne pas se singulariser. Il n'y aurait donc pas d'argument à tirer de sa conduite en faveur de la thèse de l'abstention, même partielle. Mais surtout, il faut considérer le caractère propre de la dévotion à chaque époque et les attraits spéciaux mis dans les âmes par l'Esprit-Saint et encouragés par l'Eglise. Par humilité, on peut abandonner entièrement la Table sainte, mais aussi la fréquentation de Jésus immolé intensifie l'humilité : n'est-ce pas même le motif le plus fort de l'humilité du prêtre? Il nous est impossible d'envisager l'Eucharistie comme un auxiliaire de l'orgueil, et nous savons bien au contraire que c'est à l'autel que nous puisons, comme à leur source unique, les dispositions qui furent celles du Cœur de Jésus en la nuit de son sacrifice. Et pour revenir à l'auteur déjà invoqué c'est, nous dit-il, à l'autel qu'apparaissait surtout l'humilité de M. Vincent.

3. On présente enfin l'abstention comme nécessaire pour empêcher, aux débuts d'une retraite, la célébration de la Messe par quelques prêtres, et n'y en eût-il qu'un seul, pouvant se trouver mal disposés. Nous ne nions ni l'existence ni, surtout, la gravité du péril. Mais y a-t-il lieu de lui donner des conséquences aussi désastreuses? D'abord, à l'extrême rigueur — rigueur que nous serions loin de considérer comme nécessaire, — on pourrait suivre l'exemple de saint Vincent, ou donner le conseil de le suivre, et ne faire porter la réserve, comme il se fait en quelques maisons, que sur un jour ou deux au début de la retraite. On pourrait donner, pour ces quelques jours, le conseil de l'abstention ou mieux, croyons-nous, pour toute la retraite, l'avis de la liberté. Par une organisation très simple à imaginer, cette liberté serait complète et absolument incontrôlée.

Faut-il aller plus loin et dire que, supposé même que quelque messe sacrilège parvint à se célébrer, le dommage serait moins grand que celui résultant de l'abstention universelle? Oser le nier, ce serait être conduit à soutenir que, pour empêcher les chances de sacrilège, plus fréquentes, hélas! dans la vie quotidienne de nos églises que durant les retraites, il faudrait détourner en foule prêtres et fidèles de l'Eucharistie. Sur un nombre donné de messes et de communions, il y a toujours un risque de sacrilège. Notre-Seigneur le sait bien et, en conviant tous les jours tous les chrétiens à la Table sainte, il ne craint pas de courir ce risque. Il ne croit pas non plus que le risque diminue en proportion de l'appauvrissement de la vie eucharistique et de la raréfaction des autels où il s'immole : autrement, il donnerait raison à ce curé janséniste du siècle dernier se félicitant que, durant tout le temps des Pâques, il n'ait eu à ouvrir son tabernacle qu'une seule fois et pour une seule personne. Non, le risque de sacrilège ne grandit pas avec le nombre des communions. Mais c'est là une remarque extrême et que nous n'abordons que pour mieux faire sentir qu'aucune raison, et même la plus grave, ne prévaut contre la volonté de Jésus d'être immolé, chaque jour, par le plus grand nombre possible de prêtres. Pratiquement, la liberté de chacun sera entière, et le prêtre qui, la veille, dans sa paroisse, aurait célébré indignement, qui peut-être, hélas! depuis des mois, aurait vécu dans le sacrilège, se sentira libre de ne plus monter à l'autel jusqu'au jour où il pourra le faire avec une conscience rajeunie, hâtant peut-être, pour pouvoir le faire plus tôt, l'heure de la réconciliation.

4. Telle nous paraît être la valeur des raisons que l'on invoque; et il ne semble pas qu'il y en ait aucune qui ne puisse être retournée en faveur de la liberté. Un seul motif resterait donc : les difficultés matérielles. Nous ne pouvons supposer que cette seule considération paraisse suffisante pour compenser le dommage irréparable et définitif subi par l'Eglise du fait de cette abstention de 1 200 ou 1 400 Messes qui, chaque année, à Paris seulement, ne sont pas célébrées — autant qu'un prêtre pourrait en dire en trois ou quatre années de sacerdoce — et à une époque où la grande souffrance de l'Eglise est le manque de prêtres, non seulement pour l'évangélisation des fidèles et des infidèles, mais d'abord et surtout pour le chant de la louange et l'oblation du Sacrifice. Un grand nombre de prêtres ont réussi, pendant la guerre, à célébrer presque quotidiennement, en des conditions autrement difficiles que celles d'une retraite pastorale : se levant parfois en pleine nuit, s'imposant des marches longues et pénibles, gardant un jeûne très long et très fatigant, s'exposant souvent au danger, exposant, ce qui leur était plus sensible encore, la chère et sacrée présence de leur Sauveur à des voisinages, à des conditions matérielles qui auraient pu lui faire regretter l'étable de Bethléem et le corps de garde de Pilate. La condescendance du Souverain Pontife leur est venue en aide, les exemptant de plusieurs exigences liturgiques importantes. La privation qui, malgré tout cela, leur en a été trop souvent imposée a accru pour eux le prix de cette

célébration. Ils comprennent difficilement la valeur des raisons pratiques qu'on leur opposerait dans une maison possédant de nombreux autels, et où, de 6 à 9 heures du matin, six Messes peuvent être facilement célébrées sur chacun d'eux. Ils comprendraient beaucoup mieux qu'on fît l'impossible, qu'on dressât, par exemple, des autels provisoires, en faisant appel, s'il le fallait, à leurs petites chapelles de guerre; ou que certains d'entre eux, comme nous voyons que cela se fait en Belgique, à Malines, allassent célébrer dans l'un quelconque des sanctuaires de la ville; ou même fussent invités à se lever une demi-heure plus tôt, pour ne pas priver Notre-Seigneur de la joie qu'il éprouve à descendre en leurs mains et de la gloire qu'il en veut retirer.

5. Nous venons d'invoquer le motif souverain, tiré de la gloire de Dieu et des besoins de l'Eglise; et il ne nous semble pas qu'aucune réplique d'aucun ordre puisse lui être opposée. Nous pouvons tirer un autre argument, qui ne fait que renforcer le précédent, des besoins de chaque âme sacerdotale qui vient se retremper dans la retraite par un service divin mieux accompli. Puisque l'Eucharistie, non seulement reçue, mais offerte et consacrée, est notre grande force spirituelle, quand donc en aurons-nous besoin, sinon en ces jours de plus grand travail d'âme, d'où nous devons emporter des ressources surnaturelles pour toute une année? Jamais autant qu'en retraite le prêtre n'a besoin de sa Messe quotidienne, à laquelle la Communion sans Consécration ne supplée pas. Pourquoi resterait-il seul victime des errements d'un âge révolu, et dont les fidèles sont, grâce à Dieu, maintenant affranchis. « Une journée sans Messe, a dit une âme sainte, ça ne compte pas. » Pourquoi les journées de retraite du prêtre seraient-elles de ces journées-là? Et pourquoi ne pas donner aux retraites collectives du diocèse cet attrait sans lequel, infailliblement, elles garderont toujours quelque chose de froid et de morne; pourquoi n'en pas faire la grande réunion joyeuse à laquelle on accourt de bon cœur, et sans se demander si les statuts y obligent, si c'est l'année où l'on y est officiellement convoqué?

6. Ajoutons un mot, non pour émettre un soupçon, mais pour le prévenir. Il pourrait être décidé, pour que la liberté de chacun ne puisse être influencée par aucune considération humaine, même la plus méprisable, que toutes les Messes des retraitants seraient dites aux intentions personnelles de Monseigneur ou à celles du diocèse; ou que, comme pour les Messes de binage, les honoraires en seraient attribués aux œuvres diocésaines.

Il nous a semblé que ces simples réflexions pourraient utilement être présentées, au cours du Congrès, à la section sacerdotale; il est bien entendu que NN. SS. les évêques ont seuls qualité pour prendre, chacun en son diocèse, les décisions qui leur paraissent sages et opportunes; et que d'avance nous soumettons notre esprit et notre volonté à celles que nous imposera le pasteur vénéré de notre diocèse.

CROISADE PAR L'AFFICHE POUR L'ASSISTANCE A LA MESSE EN SEMAINE

COMMUNICATION DE M. RIVIÈRE

Depuis quelques années, une attirance très marquée vers le Saint Sacrement s'exerce sur les âmes chrétiennes. Parmi les moyens de la favoriser, en orientant les fidèles vers un but pratique, on eut l'idée de faire une propagande par l'affiche en faveur de l'assistance quotidienne à la Messe.

On sait le pouvoir de l'affiche : le commerce y consacre des sommes si considérables. Cette obsession exercée sur les yeux finit toujours par produire un résultat. Pourquoi ne pas en user dans un but de sanctification.

Des affiches à sentences courtes, aux caractères saillants et aux couleurs variées, généralement ornées d'une image, se publient chaque mois. Apposées dans le vestibule des églises, elles attirent les regards des fidèles par le changement périodique de la couleur et du texte.

C'est un premier apostolat. Pour le compléter et pour instruire davantage les fidèles sur le Saint Sacrifice de la Messe, les exhorter à s'y rendre chaque jour, la Croisade a suggéré à MM. les curés une journée de la sainte Messe. Elle se fait un des dimanches de l'année ; toutes les instructions se font sur le Saint Sacrifice, et l'après-midi, aux Vêpres, une réunion plus solennelle réunit les fidèles et les diverses œuvres. Tracts, images et brochure sur la sainte Messe sont distribués aux fidèles. Près de 100 paroisses ont adhéré à cette initiative.

On a pensé aussi bien faire d'ajouter comme annexe à cette propagande une série d'autres affiches favorisant la vie intérieure, par le rappel trop généralement négligé de l'habitation de la Sainte Trinité dans nos âmes. Le Comité publie à ce sujet, mensuellement aussi, des brochures tirées des ouvrages des maîtres de la vie spirituelle.

Enfin, pour demander à Dieu, par l'intercession toute puissante de la Très Sainte Vierge, bénédiction sur ses entreprises, et inciter ses adhérents à la prière pour la sainte Eglise et toutes les grandes intentions catholiques, la Croisade a organisé et organisera tous les ans une journée de prières précédée d'une neuvaine, le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice. Cette année la neuvaine et la fête ont été célébrées à Paris en l'église Notre-Dame des Champs.

Bénie et encouragée par LL. SS. Benoît XV et Pie XI, placée sous les auspices de LL. EEm. le cardinal Dubois et le cardinal Mercier et dirigée par Mgr Lamérand, la Croisade a publié en moins de deux ans 34 000 affiches environ, 125 000 brochures et 80 000 tracts et images... en France, Belgique, Suisse, Canada et dans tous les pays de langue française. L'Italie aura bientôt ses publications spéciales.

Nous faisons remarquer en terminant que la Croisade n'est pas une œuvre s'ajoutant aux autres, mais une publication régulière qu'une œuvre existante peut adopter. Daigne le Congrès lui donner son approbation et son appui.

VŒU PRÉSENTÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ANONYME

L'expérience prouve que les trois quarts des chrétiens même pratiquants ignorent en quoi consiste exactement le Saint Sacrifice de la Messe; ils ignorent de même la part qu'ils doivent y prendre, quel étonnement parmi le grand nombre des fidèles s'ils apprenaient que tout vrai chrétien doit non seulement « assister » au Saint Sacrifice, mais « offrir » ce Sacrifice *avec* le prêtre. Cette ignorance vient en bonne partie de ce que, dans les catéchismes et prônes, on se contente généralement d'indiquer le commandement relatif à la Messe dominicale, sans expliquer suffisamment le *pourquoi* de cette obligation, sans montrer assez *clairement* et assez *chaudement* que la Messe est le vrai « trésor du chrétien ».

Aussi, n'est-il pas très étonnant que les demi-chrétiens de nos jours s'habituent à prendre pour une recommandation facultative un précepte de la plus haute importance, et il arrive généralement qu'on va à la Messe « lorsqu'on a le temps »... et lorsqu'il y a grande solennité (1).

En conséquence, on fait le vœu : « Que dans toutes les paroisses il y ait chaque année une série d'instructions dominicales sur le sujet capital de « la sainte Messe ».

LA DÉVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS

COMMUNICATION DU R. P. CASTELAIN, RÉDEMPTORISTE

La dévotion au Cœur eucharistique est une dévotion *française*. C'est, en effet, sur notre terre de France, qu'est éclose et que s'est épanouie tout d'abord cette dévotion. C'est un évêque français, l'évêque de Saint-Claude, Mgr Mabile, qui, le premier, le 7 septembre 1854, l'approuva, et enrichit d'une indulgence une invocation au Cœur eucharistique. C'est sur notre sol qu'elle reçut ses premiers développements, grâce aux encouragements de plusieurs archevêques et évêques français. C'est dans notre capitale, à Saint-Germain des Prés, en 1881, que s'est établie la première Confrérie du Cœur eucharistique, sous le haut patronage des archevêques de Paris, lesquels ont daigné bien souvent présider le triduum célébré chaque année à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, et toujours suivi par une multitude de pieux fidèles. Ce sont des cardinaux français, et, en particulier, pour ne citer que les disparus, les cardinaux Pie, Guibert, Richard, Desprez, Langénieux, Couillé, Perraud, Lecot, Amette, qui sont intervenus plus d'une fois auprès du Saint-Siège, quand des attaques malveillantes ou injustifiées essayaient d'ébranler ou de dénaturer la dévotion au Cœur eucharistique.

(1) Livres à recommander : deux excellents petits ouvrages de l'abbé DECROUILLE : *Explications des cérémonies de la Messe* et *Méditations liturgiques sur le Saint Sacrifice* (chez Haton) ; puis *le Trésor caché*, de saint LÉONARD DE PORT-MAURICE (chez Casterman) ; *la Sainte Messe*, du P. MARTIN DE COCHEM (chez Amat) ; *la Messe et la Vie chrétienne*, de Mgr DE GIBERGUES (chez de Gigord).

C'est à la demande d'archevêques et d'évêques de France que Léon XIII érigea l'Archiconfrérie du Cœur eucharistique et en fixa le centre à Rome même, dans l'église pontificale de Saint-Joachim. C'est à des religieux français, des Rédemptoristes, que le Souverain Pontife confia la diffusion de notre dévotion. C'est sur la demande d'un cardinal français, le cardinal Amette, archevêque de Paris, que le Saint-Office, par son éminent secrétaire, le cardinal Merry del Val, dans une lettre officielle insérée dans les *Acta Apostolicae Sedis*, déclara que, loin d'avoir jamais été condamnée, la dévotion au Cœur eucharistique avait toujours été approuvée et que le Saint-Siège continuait à encourager les apôtres de cette dévotion. Enfin, c'est principalement à la demande de la France que Benoît XV, personnellement très dévot au Cœur eucharistique, introduisit dans la liturgie la Messe et l'office du Cœur eucharistique, fixant la fête au jeudi après l'octave du Saint Sacrement, en imposant la célébration au clergé de Rome, et en promettant la concession à tous les diocèses qui en feraient la demande.

La part de la France est belle, on le voit, dans l'établissement et le progrès de la dévotion au Cœur eucharistique. En nous la donnant, Notre-Seigneur a voulu montrer une fois de plus qu'il aime toujours notre patrie, *diligit Francos*, et qu'il compte sur l'esprit d'apostolat des Français pour faire connaître au monde les bienfaits de son amour; car, ainsi que le disait le R. P. Mateo, à propos du Sacré Cœur, les autres nations gardent souvent pour elles-mêmes leurs trésors; la France, au contraire, éprouve le besoin de les répandre, de les communiquer. Aussi, est-ce par la France surtout que la dévotion du Cœur eucharistique a été connue et pratiquée dans tout l'univers et qu'elle est devenue une dévotion *catholique*, universelle.

Quoi d'étonnant? La dévotion au Cœur eucharistique — ainsi la définissait Léon XIII — « s'applique à rendre un culte d'amour, de reconnaissance, de vénération et d'hommages à cet acte de dilection suprême en vertu duquel notre divin Rédempteur, prodiguant toutes les richesses de son Cœur, institua l'adorable sacrement de l'Eucharistie pour demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles ». Or, n'est-ce pas pour toutes les âmes, sans distinction de patrie, que Notre-Seigneur est venu en ce monde, qu'il a prêché son Evangile, qu'il est mort sur la croix et qu'il a institué son sacrement d'amour, la très sainte Eucharistie? Il n'est pas en lui d'acception de nation pas plus que d'acception de personne. Quand son divin Cœur eucharistique éprouvait ce tressaillement d'amour qui le portait à se laisser à nous dans l'Hostie, cet amour s'étendait à toutes les âmes qui se succéderaient dans tout le cours des siècles. Quand de son Cœur jaillaissait l'expression brûlante du plus ardent désir, désir inspiré par l'amour, dit saint Laurent Justinien, c'était à tous qu'il disait : « J'ai désiré d'un immense désir de manger cette pâque avec vous » : *Desiderio desideravi*. (*Luc.* XXII, 15.) Quand après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, il leur offrait la preuve vivante de son amour suprême, *in finem dilexit eos* (*Joan.* XIII, 1), le don de son Cœur eucharistique

embrassait tous les hommes à chacun desquels il voulait se donner aussi complètement qu'à ses apôtres.

C'est pour ces motifs si touchants que tous les Papes, depuis que l'on a parlé de la dévotion au Cœur eucharistique, l'ont constamment louée et enrichie d'indulgences. Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, ont rivalisé de piété et de générosité envers le Cœur eucharistique. Et pour ne parler que du Pontife glorieusement régnant, S. S. Pie XI a mis à l'honneur le Cœur eucharistique en prononçant son nom et en l'invoquant, l'an dernier, dans son discours d'inauguration du XXVI^e^ Congrès eucharistique international, et cette année encore, dans une lettre autographe lue à l'ouverture du Congrès diocésain de Rome. Dans ses audiences intimes, le Saint-Père parle volontiers du Cœur eucharistique, il en recommande la dévotion ; parmi les images qu'il offre à ses visiteurs en les revêtant de son auguste signature, l'image du Cœur eucharistique est de celles qui semblent avoir sa faveur de prédilection ; et ce n'est sans doute pas sans les encouragements du Saint-Père qu'au Congrès eucharistique diocésain tenu à Rome en juin de cette année, l'image adoptée par le Comité comme souvenir officiel de ce Congrès a été celle du Cœur eucharistique.

N'est-elle pas bien catholique une dévotion si puissamment patronnée par les Chefs de la sainte Eglise ?

C'est l'Eglise catholique qui, par la Congrégation du Saint-Office, a fixé définitivement le sens de la dévotion au Cœur eucharistique, et mis fin à toutes les discussions et à toutes les controverses, en déclarant que cette dévotion avait été constamment approuvée par le Saint-Siège. Par la Congrégation des Rites, elle a donné, dans sa liturgie, une place au Cœur eucharistique, lui assignant, de préférence à bien d'autres fêtes moins favorisées, un office avec des hymnes, des leçons, des répons et des antiennes propres, ainsi qu'une Messe entièrement propre, universellement admirée et louée par les connaisseurs. Cette même Congrégation vient récemment d'approuver et d'autoriser les mélodies grégoriennes composées pour cette Messe par un maître éminent de Paris — encore un Français. — M. Gastoué.

Cette bienveillance croissante de l'Eglise a donné à la dévotion au Cœur eucharistique une force d'expansion qui a entraîné presque toutes les nations vers ce divin Cœur. L'Archiconfrérie a été établie dans la plupart des pays d'Europe : en Amérique, en Afrique, en Océanie, et elle compte actuellement plus d'un million de fidèles ou de prêtres, tout dévoués au Cœur eucharistique. Des diocèses, en France et à l'étranger, ont été consacrés au Cœur eucharistique par NN. SS. les évêques. Des nations entières ont voulu faire leur consécration solennelle au Cœur eucharistique. Pour n'en citer qu'un exemple récent, l'an dernier (1922), le Brésil, par tout son épiscopat, en présence du nonce apostolique et des représentants du pouvoir public, au milieu des manifestations les plus imposantes, s'est consacré — et il est regrettable que plusieurs organes catholiques semblent s'être obstinés à ne pas le remarquer, — s'est consacré, dis-je, au Cœur eucharistique de Jésus.

On peut donc dire que la dévotion au Cœur eucharistique est devenue une dévotion catholique, non seulement en droit par l'approbation de l'Eglise catholique, mais aussi en fait par la rapide et large extension qu'elle a prise dans l'univers entier.

Ayant l'honneur de parler devant la section sacerdotale du Congrès, m'est-il permis d'ajouter que la dévotion au Cœur eucharistique est aussi une dévotion éminemment *sacerdotale?*

N'est-ce pas, en effet, au Cœur eucharistique, et dans le même acte de dilection suprême par lequel il instituait la divine Eucharistie, que nous devons l'institution du sacerdoce? Au moment où son amour nous donnait son corps et son sang, jaillissaient de son cœur brûlant de charité pour nous ces paroles qui nous ont faits prêtres : « Faites ceci en mémoire de moi : *Hoc facite in meam commemorationem.* » (*Luc.* XXII, 15.) Notre sacerdoce, la vocation qui nous y attira, sont donc bien les fruits de l'amour du Cœur eucharistique pour nos âmes. Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas pour un si grand bienfait? Par quel amour ne devons-nous pas nous efforcer d'y répondre?

L'amour de Notre-Seigneur est, en effet, la grande vertu et le grand devoir du prêtre. C'est à nous que Jésus-Christ a dit le jour de notre ordination : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis : *Iam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos.* » (*Joan.* XV, 15.) N'est-il pas juste que le prêtre se laisse consumer par cet amour divin dont il a été l'objet? Or, le grand moyen d'enflammer nos cœurs, c'est de les approcher du foyer de la charité, de les conduire à l'école de l'amour, de leur faire contempler, dans le Cœur eucharistique, l'excessif amour auquel nous sommes redevables de l'Hostie que nous offrons à l'adorable Trinité et du sacerdoce qui nous confère le pouvoir de l'offrir, et nous transforme en Jésus-Christ : *sacerdos alter Christus.* Pour aider le prêtre à se rendre semblable au Cœur eucharistique par les vertus et la sainteté aussi bien que par la dignité, Pie X a accordé 300 jours d'indulgence à cette invocation : « *Cor Iesu eucharisticum, cordis sacerdotalis exemplar, miserere nobis :* Cœur eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous. » Et il a approuvé, en s'y inscrivant le premier, une Association sacerdotale destinée à exciter, par la dévotion au Cœur eucharistique, la sanctification et le zèle du clergé, l'Association des prêtres du Cœur eucharistique de Jésus, qui compte dans ses rangs des cardinaux, des archevêques, des évêques et un grand nombre de prêtres.

Si la dévotion au Cœur eucharistique opère la sanctification personnelle du prêtre par l'amour dont elle l'embrase pour Notre-Seigneur, elle enflamme et soutient aussi son zèle pastoral, et particulièrement son zèle pour la sainte Eucharistie.

La principale préoccupation de notre Congrès est d'affermir la foi dans la présence réelle de Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement. Les hautes considérations théologiques qui nous y sont présentées illuminent notre intelligence, éclairent notre foi. Il est pourtant un autre moyen d'entraîner

l'adhésion de la raison humaine, c'est de parler au cœur de l'homme. *Vinculis charitatis traham eos*, a dit le Saint-Esprit. (*Os.* XI, 4.) Or, appuyée sur les enseignements de la foi, la dévotion au Cœur eucharistique ne se contente pas de nous faire admirer le don, elle nous fait aimer le donateur; elle n'adore pas seulement dans l'Eucharistie la présence de Notre-Seigneur, elle nous fait pénétrer jusqu'au principe, jusqu'à la source de cette divine présence; elle la découvre dans l'ineffable amour que notre Dieu a voulu nous témoigner par le don de lui-même; elle excite notre foi dans l'amour qui nous a laissé l'Hostie; elle nous fait dire avec saint Jean : *et nos credidimus charitati* (*I Ioan.* IV, 16); quand on croit à cette charité d'un Dieu pour l'homme, on est bien près de l'aimer, et la charité conduit à une foi plus parfaite : *charitas omnia credit.* (*I Cor.* XIII, 7.)

Prêchons donc le Cœur eucharistique; parlons de l'amour de Notre-Seigneur dans l'institution de la sainte Eucharistie, portons les âmes à aimer le Sacrement d'amour, et nous les porterons en même temps à une foi plus vive en la présence réelle.

Par là, nous les amènerons également à la fréquentation plus habituelle de la Table sainte. Exhorter les âmes à la Communion fréquente, amener les enfants à l'Eucharistie, c'est assurément le devoir du prêtre docile à l'Eglise, soumis aux volontés pressantes du Saint-Siège; je dirais même, c'est le gage le plus sûr de la fécondité et des consolations du ministère pastoral. Or, ici encore, les exhortations les plus éloquentes ne suffisent pas toujours pour entraîner les volontés hésitantes ou rebelles. Pour s'en rendre maître, il faut parler au cœur et montrer dans la sainte Eucharitie, non seulement le grand mystère de foi, mais surtout le grand mystère d'amour. C'est ce que fait la dévotion au Cœur eucharistique. L'enfant, dont la petite intelligence ne saisit pas encore les démonstrations théologiques de la présence de son Dieu sur l'autel, se sent irrésistiblement attiré si on lui dit que Jésus est là parce qu'il l'aime et qu'il désire se donner à lui par amour. Nos fidèles aussi opposeraient moins de résistance à nos brûlantes exhortations si, en leur parlant du Cœur eucharistique, nous leur rappelions que c'est l'amour qui retient notre Dieu prisonnier dans le tabernacle, que c'est l'amour qui le porte à s'immoler constamment sur l'autel, que c'est l'amour qui lui fait désirer de se donner aux âmes à la Table sainte : *desiderio desideravi*. Quelle puissance d'attraction dans ces mots bien compris : en se livrant à nous dans la sainte Eucharistie, il nous a aimés jusqu'aux extrêmes limites de l'amour, *in finem dilexit eos;* un Dieu même ne saurait nous aimer davantage : *cum esset ditissimus, plus dare non habuit.* (Saint AUGUSTIN.)

Il est donc à désirer, pour le bien des âmes et pour le bien de nos âmes, que nous nous pénétrions de l'esprit de la dévotion au Cœur eucharistique, que nous nous en fassions les apôtres dévoués. Notre-Seigneur, qui nous a donné un trésor dans cette dévotion, qui veut, par la liturgie de son Eglise, recevoir nos hommages, nos consolations et nos supplications, nous demande ce zèle et cet effort. Les promesses qu'il a daigné faire à Paray-le-Monial ne

sauraient manquer aux prêtres et aux fidèles qui pratiqueront et propageront cette dévotion.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer au Congrès le vœu suivant :

Le Congrès eucharistique national de Paris, considérant que la dévotion au Cœur eucharistique, si puissamment encouragée par la sainte Eglise, et si fréquemment louée dans les Congrès eucharistiques internationaux, est un puissant moyen d'affermir les âmes dans la foi à la présence réelle et de les attirer à la fréquentation de la sainte Communion, émet le vœu qu'elle soit prêchée et propagée partout, et que l'office et la Messe du Cœur eucharistique soient, à la demande de NN. SS. les évêques, célébrés dans tous les diocèses et dans toutes les communautés religieuses de France.

FÊTE DU RÈGNE SOCIAL DE JÉSUS-CHRIST

COMMUNICATION DE M. GEORGES DE NOAILLAT

La connexité des Congrès eucharistiques et de la question qui nous occupe est trop frappante et intime pour qu'elle ait échappé à Rome. Et c'est pour satisfaire au conseil formel d'un éminent et saint cardinal romain que nous en saisissons aujourd'hui cette assemblée d'élite.

But des Congrès eucharistiques.

On ignore souvent que si les Congrès eucharistiques virent leur éclosion à Lille avec le vénéré M. Philibert Vrau, à Paris avec Mgr de Ségur, leur pensée naquit le 29 juin 1873 à Paray-le-Monial alors que le geste d'un descendant de Bayard, le P. Drevon, fondateur de notre Société, avait attiré dans la petite cité privilégiée, outre une multitude de pèlerins, cinquante députés, Gabriel de Belcastel à leur tête, qui, au nom de deux cents membres de l'Assemblée nationale, jurèrent pour la première fois la consécration de la France au Sacré Cœur.

Perdus dans la foule, aux deux extrémités de la naissance et de la fortune, un descendant d'un frère de sainte Thérèse, grand d'Espagne par son père, prince Lobanof par sa mère, le baron de Sarachaga, et une fille de saint Martin, l'humble Tourangelle Mlle Tamisier, communièrent ce jour-là à un même idéal, s'enthousiasmèrent à ce spectacle nouveau et vouèrent leur vie à une même cause : le règne social de Jésus Eucharistie.

Cette fraternité d'âmes devait se prouver par une longue correspondance, dont soixante-dix lettres ont été conservées aux archives du Hiéron. « Les Congrès eucharistiques sont nés à Paray-le-Monial », affirme Mlle Tamisier à son confident, notre co-fondateur, et dans une lettre datée de 1898, elle ajoute : « Le règne social de Jésus-Christ, c'était notre but dès l'aurore des Congrès, mais alors, pour y arriver, il n'en fallait pas parler » ouvertement.

Quel changement depuis lors !

Ce mot que Mlle Tamisier faisait d'ailleurs inscrire dans les statuts des Congrès, article premier, est maintenant sur toutes les lèvres, depuis celles de Pie XI penché sur son Encyclique *Ubi arcano Dei* jusqu'à celles des petites zélatrices de l'Apostolat de la Prière ou de Montmartre, priant et se sacrifiant « pour que le Sacré Cœur règne sur les sociétés ».

Court aperçu sur le règne social de Jésus-Christ par son Sacré Cœur.

Au moyen âge, on ne parlait pas du règne social de Jésus-Christ. On faisait mieux, on le vivait.

Le fondateur de la chrétienté, cet homme de génie qu'était Charlemagne, inscrivait en toutes lettres dans ses Capitulaires *Christo Iesu regnante.* Le Christ règnant au-dessus de tous, toute autorité venant d'en haut, de lui-même, on édictait des lois, on jugeait les causes, on signait les traités, on testait en son nom béni... L'autorité des gouvernants, princes ou présidents de République ayant une base divine et rationnelle, ne suscitait pas la révolte chronique et quasi universelle que nous subissons aujourd'hui.

Mais l'éternel révolté, Satan, le premier qui avait crié : « *Non serviam,* je ne servirai pas », et avait fait mettre à mort le Christ par quelques Juifs ambitieux au cri presque identique « *Nolumus hunc regnare super nos,* Nous ne voulons pas que le Christ règne sur nous », suscita la Réforme qui posa la raison humaine en face et contre le Christ et son Eglise, révolte intellectuelle, et la grande Révolution qui posa les droits de l'homme en face et contre ceux de Dieu, révolte politique.

Or, exactement un siècle avant la Révolution, le Christ « pour lequel mille années sont comme un jour », selon la Bible, donnait à l'humble religieuse de Paray, Marguerite-Marie, le secret de l'éviter. Il réclamait la reconnaissance publique de ses droits divins sur les sociétés. Il demandait en effet *la consécration officielle du royaume par Louis XIV,* et, en Louis XIV, il parlait aux autres souverains (1). *Il voulait un temple national* qui perpétuât cette consécration et que son Cœur fût gravé sur les étendards, *il voulait être adoré dans les palais des grands,* de ceux qui alors représentaient le pouvoir.

Louis XIV n'écouta pas le message, la catastrophe mondiale arriva dont nous souffrons encore, car, ainsi que le déclare Joseph de Maistre, la *Révolution commencée par la déclaration des droits de l'homme ne se terminera que par la proclamation des droits de Jésus-Christ.* Et ce fut, comme nous le marquions au début, seulement deux siècles après, en 1873, que cinquante députés, porteurs des noms de deux cents collègues, en furent les premiers réalisateurs.

Chose providentielle : il avait fallu ce pèlerinage à Paray-le-Monial, cette consécration prononcée par les grands du Parlement pour qu'ils reçussent la lumière et la force de voter à leur retour, à Paris, le 25 juillet suivant,

(1) Interprétation du P. de Galifet, du P. Ramière, de Mgr Gauthey, etc., etc.

l'érection d'un temple national au Sacré Cœur d'utilité publique; c'était l'accomplissement de la seconde demande sociale de Notre-Seigneur à Marguerite-Marie.

Et, admirable économie divine! Comme c'était de l'Hostie sainte que Marguerite-Marie avait vu le plus souvent le Christ surgir et réclamer la royauté de son amour sur le monde, c'est dans le même sanctuaire que l'Hostie, élevée au-dessus des mêmes grilles, demande à M^lle^ Tamisier de faire rayonner les brûlantes flammes du divin Cœur à travers les Congrès eucharistiques, pour émouvoir d'abord les cœurs, réchauffer les pratiques fondamentales de la piété privée, terrasser le respect humain, puis, dépassant les bornes individuelles, *dissiper les erreurs des sociétés par sa pénétrante lumière.*

Car l'Hostie c'est *Lux mentis*, la lumière de l'intelligence, selon saint Jean Chrysostome. En la regardant, en l'étudiant dans les Congrès, on voit d'une façon plus péremptoire à travers l'Ecriture, les Pères, la Tradition, que le Christ est Roi, Roi par naissance, Roi par conquête. En l'étudiant dans les arts que l'Hostie a inspirés, dans l'Histoire, dans la civilisation, on voit que le Christ est Roi de l'idéal, de la conscience, du progrès *réel* des peuples, et que de ses lois morales observées naissent la civilisation avec la prospérité, même matérielle, des nations. Alors se démasquent le mensonge et le méfait de la Réforme et de la Révolution s'insurgeant contre la royauté bienfaisante du Christ, en le rejetant de la société et l'enfermant dans le secret des consciences.

Comment les Congrès s'acheminent vers l'idée du règne social de Jésus-Christ par son Sacré Cœur. Manifestation de cette idée dans le vœu d'une fête.

Le premier Congrès qui proclama solennellement la royauté sociale de Jésus-Christ fut celui de Fribourg, en 1885, où 4000 personnes, dirigées par le chanoine Schorderet, prononcèrent un serment superbe, composé à Paray-le-Monial, et qui se terminait par ces mots : « Vive Jésus Hostie! je jure fidélité à son règne social! » (1)

Les autres Congrès qui exaltèrent la royauté sociale de Jésus-Christ furent : celui de Turin, en 1894, et celui de Venise, en 1896; tous deux nationaux et organisés par le P. Sanna Solaro (2), S. J. (un fervent de Paray-le-Monial), et le dernier présidé par le cardinal Sarto. (Saluons ici ce ferme appui des vrais principes et ce grand ami de l'Eglise de France que fut Pie X.)

La brève formule par laquelle il résuma alors le devoir des congressistes fut celle-ci : « Rétablir les droits que Jésus-Christ possède d'être aimé et servi en roi, comme pendant la Chrétienté. »

Bientôt la voix magistrale de Léon XIII allait faire retentir le monde de

(1) Nous rappelons volontiers que c'est l'impression profonde causée par ce Congrès à Albert de Mun qui l'impulsa à fonder la Jeunesse Catholique pour la restauration de l'ordre social chrétien.

(2) Le P. Sanna Solaro était membre du Comité directeur de la Société du Règne social de Jésus-Christ de Paray-le-Monial.

son Encyclique *Annum sacrum* par laquelle il consacrait le genre humain au Sacré Cœur, et où il faisait le plus complet exposé doctrinal de la royauté du Christ par son Sacré Cœur (mai 1900).

C'est à la suite de cette superbe Encyclique que les cardinaux Sarto, Ferrari de Milan, Richelmy de Turin, Manara d'Ancône, avec 35 évêques d'Amérique du Sud, déposèrent, aux pieds de Léon XIII, *le vœu d'une fête qui ferait reconnaître par tous les peuples les droits souverains de Jésus-Christ sur les sociétés*, perpétuant ainsi les enseignements contenus dans l'*Annum sacrum* et le *Diuturnum illud* de ce grand Pape.

Psychologie de cette fête.

C'est sur cette fête que nous désirons fixer un moment votre attention. Le cardinal Sarto, qui avait été vicaire et curé, savait bien que, hélas! pour la multitude, l'instruction religieuse, plus nécessaire que tout autre, se termine à la première Communion solennelle. Ensuite, les hommes plongés dans leurs affaires, les femmes dans leur vie de famille ou d'atelier, n'ont plus, comme rappels des grandes vérités, que les fêtes liturgiques. Si Noël avec ses fraîches pastorales, le Vendredi-Saint avec ses poignantes Lamentations sanglotantes, Pâques avec ses joyeux alléluias ne leur redisaient la naissance, la mort et la résurrection de notre béni Sauveur, il ne resterait pour la grande masse qu'un souvenir chaque année plus vague des courtes instructions de leur enfance. Ainsi, sommes-nous en droit de dire que les fêtes de l'Eglise sont le catéchisme des grands enfants que sont les hommes. Et comme il n'y a aucune vérité plus niée ou plus ignorée volontairement que le fait et le droit de la royauté sociale de Jésus-Christ, quoi de plus désirable et de plus juste que de refaire la-dessus l'éducation des catholiques et d'en tirer leurs devoirs sociaux, conséquence logique des droits du Christ Jésus.

Toute erreur de l'esprit aboutit fatalement au mal moral. Tout principe juste porte au contraire des fruits de bien moral, et rien n'inculque une vérité dans un peuple comme l'acte de la fêter!

Si cette fête venait annuellement raviver dans les esprits les droits de Jésus-Christ sur les sociétés, on ne verrait plus autant, en France, comme en Espagne et ailleurs, des catholiques admirables de piété privée abandonner la presse, les écoles, les fonctions civiles, en un mot tout ce qui est source d'influence sociale, le vote et la surveillance des urnes, aux adversaires de la religion. Cette fête serait, selon l'expression de la marquise Patrizi (1) le coup droit porté au libéralisme. Or, l'on sait que le libéralisme, ce fils affaibli de la Réforme et de la Révolution, comme l'appelle le cardinal Billot, relègue la religion au fond des consciences, admet la neutralité de l'Etat, place l'erreur sur le même pied que la vérité en fait de culte, toutes propositions condamnées par le *Syllabus*, et qu'il finit ainsi par détruire le sens du dévouement social.

(1) Présidente des femmes catholiques italiennes.

A Madrid, en 1911, à Vienne, en 1912, nous eûmes l'incomparable joie de voir deux souverains catholiques s'honorer de courber leur front nu devant le Roi des rois. Et ce fut un frémissement intime pour nos âmes, trop privées de ce spectacle en notre chère France, d'y contempler toutes les autorités militaires et civiles, là, les équipages à la Louis XIV, les grands d'Espagne, ici, les innombrables théories de Tchèques et de Slovaques, de Croates et de Ruthènes, de Tyroliens ou de Maggiars hongrois déployer toutes leurs splendeurs comme un profond hommage au Soleil eucharistique duquel elles relèvent toutes.

Mais il appartenait à Marie immaculée de faire promulguer, par le titre même du Congrès international de Lourdes en 1914, sur notre vieux sol dont elle est Reine, la royauté sociale de son divin Fils. A Lourdes, où tant de fois elle avait, par sa force suppliante, fait jaillir de l'Eucharistie la lumière pour les aveugles, la vie pour les mourants, Marie voulait ainsi rendre le flambeau des justes principes aux sociétés enténébrées, elle tendait le remède sauveur aux sociétés blessées à mort.

Ah! réjouissez-vous du haut du ciel, Marguerite-Marie, vous qui nous avez tant répété le cri du Cœur Sacré : « Je veux régner, je régnerai malgré mes ennemis. Je régnerai malgré Satan et tous ceux qui s'y opposent. » Marie la Vierge immaculée pose son pied virginal sur l'erreur du libéralisme qui enchaîne son Fils au fond des consciences privées. Et comme si elle voulait prolonger dans les plus lointaines contrées les leçons décisives données au Congrès de Lourdes, elle inspire à trois rapporteurs qui ne se sont pas entendus la même conclusion.

L'un, c'est le vénérable M. Cazeaux, président de l'Adoration nocturne de Paris, qui vient exhaler au pied de Marie son chant du cygne.

L'autre, le R. P. Calot, directeur de la seule revue qui compte un million d'abonnés et s'édite en trente-deux langues. Reconnaissez ici la mission de la Compagnie de Jésus et le *Messager du Sacré Cœur*.

Le troisième est un évêque portugais, Mgr Leite de Vasconcellos, victime de la révolution portugaise calquée sur la nôtre.

Que demandent ces trois fervents du Sacré Cœur?

L'un sous la forme d'une adoration, l'autre sous celle d'un hommage social, le troisième sous celle d'une fête liturgique, forment le vœu qui les relie à leur insu aux cardinaux Sarto, Ferrari et Richelmy :

« Que la Sainte Eglise fête, en un même jour dans l'univers entier, la personne royale de Jésus-Christ régnant sur les sociétés par son amour infini : par son Sacré Cœur. »

Démarches en vue de la fête.
Congrès de Paray-le-Monial 1921. — Congrès de Rome 1922.

Le fléau de la grande guerre, terrible preuve du progrès sans Dieu, devait paralyser les suites de l'inoubliable Congrès de Lourdes. Mais en 1920, lorsque Benoît XV se disposait à poser sur la tête de Marguerite-Marie et

de Jeanne d'Arc, nos si pures gloires françaises, l'auréole de la sainteté, une supplique, concernant la fête désirée, fut mise au point par Mgr Berthoin, évêque d'Autun et de Paray-le-Monial. Le mois dernier même un éminent cardinal de Rome nous facilitait d'avoir eu, en la personne de ce saint évêque, pour patronner cette cause, un des plus solides théologiens de France. Mais, de trop faible santé pour entreprendre les démarches afférentes à la fête, il les confia au président actuel de la Société de Paray-le-Monial, Société qui depuis quarante ans s'était dévouée au règne social de Jésus-Christ (1). Puis il appela au Congrès eucharistique de Paray-le-Monial, en 1920, le successeur de saint Martin, Mgr Nègre, archevêque de Tours (2), qui après une thèse remarquable sur ce sujet prononça et fit acclamer le vœu d'une fête en l'honneur du règne social du Sacré Cœur.

Quelle émotion, Messeigneurs, quand à quelques minutes de ce magistral et pénétrant rapport, nous inclinions nos têtes devant les restes mortels de la pauvre petite religieuse qui s'était littéralement passionnée et était morte pour que le Sacré Cœur régnât!

Comme elle dut tressaillir de joie dans les cieux et y chanter à nouveau avec les séraphins :

L'amour triomphe.

L'amour jouit.

L'amour du Saint Cœur réjouit.

Mais nous voici à Rome au dernier Congrès eucharistique, en 1922. Dans cette incomparable capitale de la chrétienté trois faits retinrent l'attention : le superbe discours de Pie XI dans la cour du Belvédère où il nous montra le salut des nations dans la reconnaissance des droits de Jésus-Christ. La scène délicieuse des petits anges de la terre recevant le pain qui fait germer les forts sur les marches encore sanglantes du Colysée et enfin l'unique, l'inénarrable passage de l'Hostie Sainte sous l'Arc de Constantin dans le vieux Forum romain, entouré des pourpres cardinalices et des innombrables Ordres religieux, tous sujets ou apôtres de ce Roi immortel des siècles.

Alors, toutes les pierres des arcs de triomphe, des temples de Vesta et de Romulus, du Palatin et du Forum, de la fameuse voie triomphale semblèrent se dresser et s'animer pour nous crier l'éphémère de toutes les gloires humaines, devant la gloire immuable du Christ. Oui, cette Hostie traquée jadis jusque dans les bras de Tharcisius, cachée sous terre dans les Catacombes, elle se dresse au-dessus de tous les pouvoirs tombés. Elle vit invincible à travers toutes les condamnations à mort. Et à travers toutes les haines, Elle continue à verser des flots d'amour sur ces peuples dont elle n'assume la domination que pour les combler de bienfaits!

O Res mirabilis, le Verbe fait silence volontaire parlait en ce moment au

(1) M. Georges de Noaillat, directeur du Hiéron, ex-vice-président de la Jeunesse Catholique de Paris, commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

(2) Mgr Nègre et quelques autres théologiens à cause du titre abstrait de « Règne social du Sacré Cœur » accepteraient à la place celui de « Fête de Jésus-Christ, Roi universel des sociétés » ou tout autre désigné par Rome, mais qui aurait la même signification.

plus profond des intelligences et des cœurs des foules qui déferlaient de tous les horizons, recueillies et adorantes devant le *Rex regum Dominus dominantium*.

Alors les postulateurs (1) de la fête, réunis des confins de la France, de l'Italie, de l'Espagne, jurèrent de prolonger la compréhension et l'exaltation des droits du Christ Hostie jusqu'à la plus petite cité civilisée, jusqu'au plus lointain village conquis par nos missionnaires.

Comment cela?

D'abord par la fête qui comptait déjà 69 princes de l'Eglise ayant pleinement adhéré à la supplique à notre arrivée à Rome et dont le nombre, grâce à l'aide puissante de la Compagnie de Jésus, avait doublé à notre départ.

Ensuite par le choix du jour et par le *modus vivendi* de la fête désirée. Après avoir beaucoup prié, beaucoup réfléchi, voici le plan que nous projetâmes de soumettre à la Sainte Eglise.

Teneur de cette fête.

En premier lieu, tout le clergé tenu à la récitation des Heures canoniales trouverait à l'office propre de cette fête, dans les textes de l'Ecriture et de la patristique, l'affirmation des droits sociaux de « Celui à qui toutes les nations ont été données en héritage ».

D'où, jaillissement de lumière et de force dans la prédication. Celle-ci échapperait à la crainte habilement exploitée par les adversaires de l'Eglise « de faire de la politique » lorsqu'elle revendique les libertés nécessaires à l'ordre social chrétien.

Comme si d'ailleurs la politique devait être le monopole des radicaux socialistes ou bolchevistes et que prêtres et catholiques dussent se contenter du rôle de citoyens diminués et de contribuables! Voir à ce propos la lumineuse encyclique *Diuturnum illud* de Léon XIII.

Le matin, à la Messe obligatoire et aussi solennelle que possible, sermon sur la doctrine et la morale de cette fête.

L'après-midi devant l'Hostie exposée, toutes les nations comme l'Equateur, l'Espagne, la Colombie, Malte, Costa Rica qui ont déjà fait leur consécration officielle au Sacré Cœur, toutes les communes, toutes les associations corporatives qui sont dans le même cas renouvelleraient ce total hommage par la voix de leurs souverains, de leurs maires ou syndics, de leurs présidents ou directeurs. Outre la gloire publique rendue à Notre-Seigneur, ce serait un excitant exemple pour les autres nations, communes, associations. Dans toutes les paroisses du monde, on renouvellerait la consécration du genre humain au Sacré Cœur.

Le culte catholique déploieraient ses pompes: processions, saluts, afin de

(1) Ce mot est pris ici dans un sens général. Par prudence le postulateur officiel ne sera nommé qu'après une préparation suffisante de l'opinion.

reconnaître la bonté de ce Roi pacifique qui veut régner par sa doctrine sur les intelligences, par sa morale sur les volontés, afin de conduire les peuples au relatif bonheur d'ici-bas.

Le soir, à un même son de cloche, tous les pères de famille renouvelleraient dans l'intimité du foyer l'intronisation du Sacré Cœur.

Ainsi, en opposition au silence, à la haine ou à la négation de Jésus-Christ s'élèverait vers lui un cri mondial de justice, de soumission et d'adoration. Ce serait la contre-partie pratique des faux principes de l'autorité qui vient d'en bas et des droits souverains de l'homme.

Cette fête n'aurait rien de contraire aux gouvernements désirant sincèrement la paix et le bonheur de leurs sujets (1). *Non eripit mortalia qui regna dat coelestia* (Hymne de l'Esprit). Car inculquer une vérité essentielle, c'est établir ou rétablir l'ordre dans les esprits, c'est en conséquence, évincer les causes de trouble et travailler à la restauration de la paix. Aussi cette fête correspondrait en tous points avec les pensées exposées, avec son autorité suprême, par Pie XI dans sa dernière Encyclique qui peut ainsi se résumer : « La paix n'est possible que par le règne du Christ. »

Le jour souhaité pour la célébration de cette fête est un dimanche, jour chômé, et c'est celui qui suit la fête du Sacré Cœur (2), appelé encore en France la seconde fête du Saint-Sacrement. Elle unirait ainsi l'esprit des deux grandes dévotions qui ne doivent point se séparer : celle de l'Eucharistie et celle du Sacré Cœur. De plus, placée à cette époque elle clôturerait le cycle des fêtes de Notre-Seigneur en solennisant leur but final : la gloire de Dieu par le règne du Christ ici-bas.

Etat actuel des démarches pour la fête.

Au milieu même du Congrès eucharistique de Rome, Pie XI recevant en audience privée le président de la Société du Règne social, mandaté par Mgr Berthoin, lui demandait un mémoire sur cette « excellente question ». Ce mémoire lui fut remis par S. Em. le cardinal Gasparri le 17 octobre 1922.

Le mois dernier, mai 1923, dans un silencieux salon du Vatican, prosternés au pied de Pie XI nous pouvions lui dire : « Très Saint Père, grâce à la protection de saint Michel, au dévouement de notre Comité directeur et à l'aide avertie et puissante de la Compagnie de Jésus, 315 cardinaux, archevêques et évêques de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de la Belgique, de l'Amérique du Sud, du Canada, de l'Afrique et de l'Asie, tous ceux de la Pologne, de la Colombie et de la Grèce, ont adhéré à la supplique et parfois en de superbes formules empreintes du souffle de l'Esprit-Saint! »

Avec une ineffable douceur Pie XI nous dit qu'il se rappelait bien le

(1) On serait tenté de leur répéter avec saint Augustin : *Nolite timere metu vanissimo... (Tract CXV en Ioan.* n. 2.)

(2) Quelques théologiens, tout en souhaitant que la solennité de cette fête soit célébrée le dimanche susdit, remettraient l'office liturgique au jour octave de la fête du Sacré Cœur afin de respecter l'office du dimanche.

Mémoire et que déjà nous avions dû trouver une réponse à nos aspirations dans l'Encyclique : *Ubi Arcano Dei*, qu'il fallait poursuivre des efforts bénis et encouragés par lui (1), puis il termina cette audience si paternelle en répétant : « Mes enfants, le règne social du Christ, là est le salut. »

Cependant, si Notre Saint-Père avait trouvé le référendum de l'Eglise enseignante très imposant, il jugeait que pour accorder une telle fête, Rome devait être aussi sollicitée par les élites de l'Eglise enseignée.

Ce désir de Pie XI, nous commentait S. Em. le cardinal Laurenti qui en avait conféré avec Pie XI, pourrait être réalisé par les missionnaires et écrivains des Ordres religieux, par les Congrès eucharistiques et autres qui forment l'opinion des élites et leur feraient transmettre à Rome des vœux au sujet de cette fête.

Nous nous mîmes donc à l'œuvre et recueillîmes les adhésions formelles, orales et écrites de 17 des principaux supérieurs d'Ordres ou de Congrégations, telles celles des Carmes, des Franciscains, des Dominicains, des Bénédictins de Subiaco, des Jésuites avec les RR. PP. Calot, Mazella et Venturini, des Picpussiens avec le R. P. Mateo, des Servites avec le R. P. Lépicier, etc.

Un saint et éminent cardinal de Rome chargeait aussi notre Comité de saisir de cette question, avec l'agrément de S. Em. le cardinal Dubois, le Congrès eucharistique actuel de Paris et d'y provoquer un vœu unanime dont l'écho parviendrait jusqu'au Vatican.

Aussi bien, cet honneur ne revient-il pas à la France, instauratrice des Congrès eucharistiques? Et la France, la grande semeuse d'idées, hélas! la première jadis à lancer les destructifs principes de la Révolution, ne se doit-elle pas de préparer le relèvement du monde en faisant proclamer partout le règne d'amour du Christ Jésus, le principe indéniable de sa souveraineté sur les sociétés?

En terminant, trois remarques d'ordre général.

1° L'Eglise, chargée par le Christ d'enseigner les hommes, contient en dépôt dans son sein toutes vérités dogmatiques et morales. Mais, lorsque l'une d'elles est plus violemment niée ou attaquée, elle a coutume de la mettre en plus haut relief. Or, cette fête, nous l'avons vu, jetterait une clarté spéciale sur le droit que Jésus-Christ a de régir les sociétés et sur le devoir des sociétés de soumettre leur intelligence à sa doctrine et leurs lois à sa morale. L'Eglise est comme une reine majestueuse dont le diadème est complet. Mais lorsqu'elle se trouve en face d'yeux obscurcis, soudain elle secoue sa tête et fait scintiller une de ses gemmes, d'une façon éclatante, propre à dissiper les ténèbres répandues par l'enfer et les passions des hommes.

2° Lorsqu'un mouvement doit aboutir, s'il reçoit toujours l'épreuve de la contradiction, et elle ne nous a point manqué, du moins il ne reste jamais

(1) Peu de temps auparavant, M. et Mme de Noaillat avaient reçu pour eux et pour leur Société une bénédiction spéciale de S. S. Pie XI avec quelques mots écrits de son auguste main.

isolé. Il est lui-même l'expression d'une ambiance morale d'où il jaillit sous diverses formes.

C'est ainsi que, surtout depuis la première consécration de la France au Sacré Cœur en 1873, on sent l'effort des élites catholiques pour s'arracher à la piété privée encore trop persistante dans les masses. Successivement les souverains de l'Equateur, de l'Espagne, de la Colombie, de Malte, de Costa Rica, se reconnaissent tributaires du Roi d'amour tandis que les RR. PP. Jésuites et le R. P. Mateo, le héraut de l'intronisation, rivalisent de zèle pour lui assujettir les familles, première étape de son règne social; que les associations, tels que les cheminots, les P. T. T. de Mgr Reymann, la France agricole, la Jeunesse catholique et les grandes écoles en corps montent la garde d'honneur au pied de son trône de Montmartre, trône auquel aboutissent l'adoration et la pénitence mondiales.

C'est ainsi que le P. Dehon jette au Champ de Mars romain les fondements d'une église au Sacré-Cœur « Roi des nations » et que sous le même vocable le vœu de Toulouse, lancé par le P. Lemius, vise une « basilique des nations » au mont des Oliviers, qu'Israël repentant veut avoir sa chapelle pour y reconnaître la royauté jadis repoussée de l'Emmanuel prédit par ses prophètes, que la Ligue apostolique des nations fait rouler son Congrès sur la thèse même de la fête souhaitée, qu'enfin les mots d'ordre et les encycliques de nos derniers Papes nous appellent sans cesse à fraterniser et à retrouver la vraie paix dans la soumission aux droits souverains de Jésus-Christ.

3° Il est à noter que partout où les impies veulent faire adopter une loi, un décret, un monument antireligieux, l'entrée au Panthéon de quelque renégat, ils rechargent l'esprit de leurs séides et paralysent l'âme craintive des libéraux en les hypnotisant par les *grands* principes des *grands* ancêtres de la Révolution. Ainsi ne se contentent-ils pas de travailler par en bas en déchristianisant familles et individus, mais encore travaillent-ils par en haut en affirmant sans cesse l'erreur. Ils savent bien que « semper et ad semper » les idées gouvernent les faits.

De même, tout en continuant de prendre le problème par en bas, en refaisant individus et familles par des œuvres particulières, cette fête prendrait aussi le problème par en haut, car elle rechargerait sans cesse les esprits des catholiques des vrais principes du droit divin et chrétien, et leurs caractères, des énergies nécessaires à le défendre et à le restaurer.

Là-haut, la gloire accidentelle de la Reine-Mère s'en trouverait augmentée de tout l'honneur rendu à son divin Fils, et Michel, le héraut des droits violés de Dieu, ferait ainsi répéter par l'univers catholique son cri vainqueur: *Quis ut Deus?*

C'est toujours le Verbe de Vérité, le Verbe fait homme, Pontife et Roi de toute la création, le Verbe sacrifié, sacramenté, fêté et obéi, qui libère et qui sauve!

D'avance soumis avec amour à toutes les volontés de Rome, nous unissons nos voix à celles de 340 Cardinaux, Archevêques et Evêques et Supérieurs généraux pour émettre le vœu « que, pour réparer les outrages faits à

Jésus-Christ par l'athéisme officiel, pour augmenter la gloire accidentelle de la Reine-Mère, pour imposer davantage aux peuples la suprématie morale du Pape, représentant et vicaire du Christ, pour redresser la vérité dans les esprits, la Sainte Eglise daigne établir une fête liturgique qui, sous un titre défini par Elle, solennise les droits souverains de la Personne royale de Jésus-Christ vivant dans l'Eucharistie et régnant par son Sacré Cœur sur les sociétés ».

LES INDICES DE LA PRÉSENCE RÉELLE

COMMUNICATION D'UN CATHOLIQUE DE LYON

Quelqu'un réfléchissant à cette parole de l'Evangile : « Les enfants du siècle sont dans leur monde plus habiles que les enfants de lumière » (*Luc.* XVI, 8), et songeant aux prodiges d'ingéniosité déployée par le monde des affaires pour *faire de la réclame*, attirer l'attention, se demandait : « Et nous, quelle *réclame* faisons-nous pour attirer l'attention sur la présence réelle de Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement ? »

Or, il est deux moyens indiqués et *prescrits* par la sainte Eglise, la lampe du sanctuaire et le conopée.

Il ne sera pas inutile de rappeler à leur propos les règles de la liturgie.

I. La lampe du sanctuaire.

1. Tout prêtre connaît la règle énoncée à la fois dans le *Rituale Romanum* (t. IV, c. I, n. 6) et dans le *Coeremoniale Episcoporum* (l. I, c. XII, § 17) à savoir : qu'il est rigoureusement prescrit de faire brûler nuit et jour, sans interruption, au moins une lampe devant le Très Saint Sacrement.

Mais si cette lampe est de rigueur, faut-il encore qu'on l'aperçoive : « On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau. » Or, il arrive que les lampes qui brûlent devant les images et statues de Notre-Seigneur ou des saints sont parfois plus ardentes que celle qui brûle devant l'autel du Très Saint Sacrement, et aussi mieux entretenues.

De là des confusions regrettables, des erreurs dans la piété, surtout quand statues ou images sont à proximité de l'autel de la sainte Réserve. Et l'on arrive à ce fait que, sous prétexte d'honorer une image, l'on néglige et l'on contribue à faire oublier la divine réalité : Jésus au Très Saint Sacrement.

2. Il ne sera donc pas inutile de rappeler ici la vraie place de la lampe du sanctuaire.

Elle ne doit pas être placée sur l'autel de la sainte Réserve. Mais régulièrement elle doit être suspendue devant l'autel. (*Decr. S. C. R.*, 2 jan. 1883, n. 3576 ad IV, et 20 jan. 1899, n. 4035 ad. VI.)

La coutume de la placer loin de l'autel du Saint Sacrement a été réprouvée par la S. Cong. des Rites. (*Decr. ant.*, n. 2033.) Par conséquent,

ils ne sont pas à imiter ni à approuver ceux qui placent la lampe du Très Saint Sacrement dans un coin du sanctuaire, où elle est à peine visible, ou qui l'abritent dans une lanterne aux verres sombres.

La lampe doit remplir, par rapport à l'Eucharistie, la fonction de l'étoile qui a conduit les Mages à Bethléem : elle doit indiquer la demeure du « Dieu avec nous » et y conduire.

3. Pour que la lampe du sanctuaire atteigne ce but, il faut l'alimenter conformément aux prescriptions de l'Eglise.

Ce que l'Eglise désire avant tout pour la lampe du Saint Sacrement, c'est l'huile *d'olive*, symbole de paix, de douceur et de force, ou la *cire d'abeilles*.

A défaut d'huile d'olive — devenue aujourd'hui d'un prix trop élevé, — elle permet, s'en remettant à la prudence de l'Ordinaire des lieux, l'emploi d'autres huiles, des huiles *végétales* autant que possible. (Nouveau Code, can. 1271.)

Le gaz et l'électricité doivent être écartés de la lampe du sanctuaire. Si la S. Congrégation des Rites a toléré pendant la guerre l'emploi de l'électricité à défaut d'autre lumière (Décr. 23 fév. 1916), elle a bien spécifié que cette tolérance ne devait durer qu'autant que dureraient les difficultés de s'approvisionner d'huile.

Et en cela, l'Eglise veut conserver à la lampe du sanctuaire sa signification : la lampe symbolise Notre-Seigneur qui, comme l'huile, éclaire, nourrit, adoucit et fortifie les âmes; elle symbolise encore le peuple chrétien qui se consume en présence de son Dieu. Qu'elle soit donc toujours *lucerna ardens et lucens!*

II. Le conopée.

Un autre indice de la présence réelle est le conopée; il est même le plus sûr.

1. Le conopée est-il obligatoire? A n'en point douter. Que l'on se donne la peine de relire le Rituel Romain (t. IV, c. I, n. 6), et les Décrets de la S. Congrégation des Rites sur ce point, et l'on sera obligé de tirer les conclusions suivantes :

Même si le tabernacle est d'or, ou d'argent, ou d'une autre matière précieuse, on ne peut être par le fait même dispensé de le couvrir du conopée. (Décr. n. 3520 et Décr. 1er juillet 1904.) On ne peut suppléer au conopée par un tableau métallique ou brodé, ou même par une oléographie placée devant le tabernacle (Décr. n. 4000); même l'usage d'un rideau à l'intérieur du tabernacle ne suffirait pas (Décr. n. 3165) : il faut donc le conopée couvrant le tabernacle, nonosbtant toute coutume contraire.

Nous n'ignorons pas l'exception que l'Eglise tolère en faveur des grandes basiliques de Rome, et sur laquelle on voudrait en vain appuyer la coutume d'un certain nombre d'églises de France de ne pas mettre de conopée au tabernacle du Très Saint Sacrement. L'usage des grandes basiliques

romaines a certainement l'approbation de l'autorité légitime, mais, pour s'en autoriser, il faudrait du moins être dans les mêmes conditions. Ces tabernacles sont de véritables monuments: immenses par leurs proportions et d'un travail extraordinaire. On ne voit vraiment pas comment il serait possible d'y adapter un conopée. Qu'on exempte de la loi ceux qui sont dans des conditions identiques, soit; mais qu'on n'oublie pas que pour que l'identité existe, il faut, selon la remarque des *Ephémérides liturgiques*, que deux conditions soient réunies : 1° des dimensions extraordinaires, *tabernaculum magnae molis*, et 2° un travail artistique, *affabre elaboratum*.

Mais, ni la richesse de la matière ni la perfection du travail ne sont elles-mêmes, ainsi que nous l'avons vu plus haut, des motifs suffisants pour supprimer le conopée.

2. Si l'obligation du conopée au tabernacle de la sainte Réserve est stricte, les règles concernant la matière de l'étoffe et la couleur de ce conopée mettent plus à l'aise.

Le conopée peut être soit en soie ou en une autre étoffe précieuse, soit même en coton ou en laine, ou d'un tissu de lin, pourvu qu'on se rappelle toujours que le conopée n'est point une couverture vulgaire qui serait destinée à préserver de la poussière, mais bien un véritable ornement.

Quant à la couleur, bien qu'il soit plus conforme à l'esprit de l'Eglise que le conopée soit de la couleur du jour, on peut très bien se contenter d'avoir toujours un conopée de couleur blanche.

En tout cas, pour les Messes de *Requiem* et les offices funèbres, on ne mettra jamais un conopée noir au tabernacle qui renferme le Très Saint Sacrement : ou bien on y laissera le conopée de couleur blanche, ou bien on en mettra un de couleur violette.

Terminons par cette réflexion.

Il y a un signe établi par l'Eglise elle-même pour marquer la présence du Très Saint Sacrement, c'est le conopée : car on peut allumer des lampes en l'honneur d'un saint et les placer devant un autel quelconque, *tandis que le conopée ne doit jamais être appliqué à un tabernacle vide.* Qu'on l'emploie donc : et l'on aura le triple avantage d'obéir à l'Eglise, d'honorer mieux le Très Saint Sacrement et d'éclairer la religion des fidèles.

LA VISITE PAROISSIALE AU SAINT SACREMENT

COMMUNICATION D'UNE PERSONNE ANONYME

Pendant le « temps de guerre », une pieuse coutume avait facilement pris racine dans le peuple chrétien : à la ville ou à la campagne, le pasteur rassemblait un certain nombre de fidèles autour du tabernacle afin de les faire prier pour la France. Depuis lors, cette coutume a disparu en maintes paroisses. Cependant, puisque ces réunions ont eu lieu, puisqu'elles existent

encore dans certaines localités, pourquoi ne se généraliseraient-elles pas? Nous pouvons affirmer d'après l'expérience (expérience faite *avant* la guerre dans une paroisse très peu fervente...) que partout où l'on essaye avec persévérance de rassembler quotidiennement auprès de Jésus Eucharistie, au moins quelques fidèles, on réussit à implanter, de façon très bienfaisante, la « visite paroissiale au Très Saint Sacrement ».

« Ne durerait-elle qu'un quart d'heure, la visite quotidienne au Saint Sacrement, dirigée par le prêtre, est toujours éminemment fructueuse, à condition que quelques chaudes paroles, tout au moins quelques ardentes invocations à Jésus Hostie, viennent réveiller et exciter la piété eucharistique des assistants.

» ... On pourrait faire plus encore : voici, par exemple, le facile programme d'une de ces réunions eucharistiques ayant pour but de conduire les âmes à l'Eucharistie par l'Evangile : le pasteur, au milieu de son troupeau, fait mettre les assistants en présence de Jésus Hostie, puis il livre à leur mémoire, à leur cœur, quelques versets d'Evangile suivis d'un rapprochement eucharistique bien à leur portée. Ces instructions *très courtes* et aussi claires et touchantes que possible ont l'incomparable avantage d'intéresser, d'attirer et d'instruire les fidèles. Enfin, le prêtre, après avoir parlé de Jésus, fait parler à Jésus!... et les assistants disent avec leur pasteur des actes de foi, d'espérance, de charité eucharistiques ou bien telles invocations ou tels chants à Jésus Hostie.

» ... La foi de ce petit groupe, devenant plus éclairée, se remplira d'une vie nouvelle. La visite bien comprise au Saint Sacrement est comme un premier degré de communion qui conduit logiquement et sûrement à la Communion fréquente et fervente. Et l'union en esprit et en vérité à Jésus-Eucharistie est la meilleure école d'apostolat qui soit.

» Il est vrai, beaucoup d'objections de détail peuvent naître devant la quotidienneté de ces réunions eucharistiques (1); mais les obstacles ne doivent-ils pas tous s'évanouir quand on regarde le but spirituel à atteindre : unir les âmes à Jésus Hostie afin que ce soit lui qui agisse en elles et par elles. Pour convertir sa paroisse, le bienheureux curé d'Ars commença par faire prier quelques pauvres gens chaque jour dans son église...

» Semez la ferveur eucharistique dans une paroisse : vous récolterez des apôtres et des saints! » (2)

Nous prions humblement le Congrès de vouloir bien adopter ce vœu : « Que, dans tous les diocèses, la visite paroissiale au Saint Sacrement soit recommandée et encouragée. »

---

(1) Lorsque le curé de paroisse serait empêché de présider ces réunions, les fidèles pourraient toujours se réunir afin de dire *en commun* le chapelet et la prière du soir *devant le tabernacle*.

(2) Extrait de l'ouvrage : *A l'Eucharistie par l'Evangile, appel à tous en faveur de l'apostolat eucharistique, études de projets d'apostolat eucharistique.* Cet ouvrage, chaudement recommandé par Mgr Berthoin, évêque d'Autun, se trouve chez Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas, Paris.

LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES DIOCÉSAINS OU LOCAUX AU DIOCÈSE DE BELLEY DE 1908 A 1914

COMMUNICATION DE M. LE CHANOINE BÉRÉZIAT

A l'appui de ce que nous avons dit au sujet des Congrès et Journées eucharistiques, qu'il nous soit permis d'ajouter ici, simplement à titre d'exemple, la statistique des petits Congrès et Journées eucharistiques qui ont eu lieu, dans le diocèse de Belley, pendant les sept années qui ont précédé la guerre.

On y verra la progression croissante de ces pieuses pratiques, de plus en plus aimées des fidèles, et bien accueillies toujours, même dans des régions qui ont la réputation d'être indifférentes.

Année 1908. — Le mouvement de dévotion eucharistique commença surtout en 1908 par un magnifique Congrès eucharistique diocésain, organisé à Bourg, sous forme de « Journée de Lourdes », le 25 octobre.

Année 1909. — Il y eut en cette année trois Congrès régionaux :

A Montluel (chef-lieu de canton), le 25 avril. Ce Congrès fut béni de Rome spécialement par le pape Pie X lui-même. Mgr Labeuche, évêque de Belley, était reçu en audience au moment même où se tenait ce Congrès.

A Cuet, au sanctuaire du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, Congrès pour toute la région de la Bresse, les 18 et 19 septembre.

A Châtillon-sur-Chalaronne (chef-lieu de canton), paroisse où fut jadis curé saint Vincent de Paul, Congrès pour tout le canton, le 26 septembre (anniversaire de la mort de ce grand Saint).

Année 1910. — En cette année commence toute une série de Journées eucharistiques solennelles, interparoissiales, véritables Congrès locaux, avec adorations, prédications, conférences, heures saintes, processions, etc., et spécialement :

A Cuet, le 28 août. Cette paroisse, centre de pèlerinage, va désormais avoir, chaque année, deux ou trois Journées interparoissiales, et mériter ainsi le titre glorieux qui lui a été donné de « Thabor eucharistique de la Bresse ». Les cantons s'y rendent pour cela, chacun à leur jour.

A Lescheroux, fête patronale avec Journée eucharistique interparoissiale, le 30 novembre.

Année 1911. — C'est à partir de cette année surtout que se dessine de plus en plus le mouvement de Journées et Congrès eucharistiques, au diocèse de Belley.

A Villars (chef-lieu de canton), Journée cantonale d'enfants, 16 janvier.

A Foissiat, Triduum solennel interparoissial, du 30 janvier au 2 février.

A Cuet, Journée cantonale d'enfants, 16 mars.

A Cormoranche-sur-Saône, Journée cantonale, 4 avril.

A Marsonnas, Journée locale, 20 avril.

A Etrez, Triduum solennel interparoissial, du 21 au 23 avril.

A Innimont. Cette paroisse de montagne, très élevée, célèbre, chaque année, solennellement la Fête-Dieu, avec le concours des paroisses voisines. Mais, en cette année 1911, un Congrès régional y fut de plus célébré le 16 juillet.

A Ars, paroisse du bienheureux Jean-Marie Vianney, a eu lieu, du 3 au 6 août, le IIe Congrès national de France (après celui de Faverney qui fut le premier).

A Cuet, encore, Journée cantonale d'enfants, le 17 septembre.

A Lescheroux, Journée interparoissiale, le 30 novembre.

Année 1912. — Elle vit :

A Lagnieu (chef-lieu de canton), Triduum cantonal, du 22 au 25 février.

A Villars (chef-lieu de canton), Journée interparoissiale, le 3 mars.

A Ramasse, triduum solennel local, mars.

A Cuet, Journée interparoissiale, le 28 mars.

A Péron (pays de Gex), Journée régionale d'enfants, le 8 août.

A Belleydoux, Triduum solennel interparoissial, le 29 août.

A Cuet, Congrès eucharistique régional, le 15 septembre.

A Trévoux (chef-lieu d'arrondissement), Triduum solennel et Congrès régional des Bords-de-Saône, le 20 octobre.

A Simandre, Triduum cantonal, le 19 novembre.

A Cuet, encore, Journée cantonale d'enfants, le 21 novembre.

A Feillens, Journée cantonale, le 28 novembre.

En outre, ont eu lieu d'autres Journées eucharistiques locales : à Civrieux, Lescheroux, Birieux, Marsonnas, Saint-Julien-sur-Reyssouze.

Année 1913. — On eut :

A Marsonnas, Triduum solennel avec prédication et adoration du 11 au 13 janvier.

A Cuet, Journée cantonale d'enfants, 27 février.

A Saint-Trivier-sur-Moignans (chef-lieu de canton), Journée cantonale d'enfants, le 27 février.

A Champagne (chef-lieu de canton), Congrès cantonal d'enfants, le 12 avril.

A Bellegarde-sur-Valserine (chef-lieu de canton), Congrès interparoissial, le 22 mai.

A Innimont, Journée eucharistique interparoissiale, le 22 mai.

A Bourg-en-Bresse (chef-lieu du département), cinquantenaire très solennel de la Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus, avec Triduum et Congrès eucharistique diocésain, du 11 au 15 juin.

A Collonges (chef-lieu de canton), Journée cantonale d'enfants, le 31 juillet.

A Gex (chef-lieu d'arrondissement), Congrès régional du pays de Gex, le 7 août.

A Belleydoux, Triduum solennel cantonal, du 5 au 7 septembre.

A Cuet, encore, Journée régionale, le 21 septembre.

A Coligny, Journée cantonale d'enfants, le 2 octobre.

A Cuet, nouvelle Journée cantonale d'enfants, le 27 novembre.

A Dommartin, Triduum solennel interparoissial, du 20 au 23 novembre.

Année 1914. — Au commencement de cette année, à l'assemblée générale du Bureau diocésain du diocèse de Belley, tenue à Bourg — à l'occasion du Congrès international de Lourdes, et des noces d'argent de l'Œuvre des Congrès internationaux, — il avait été décidé, avec l'approbation de Mgr l'évêque, qu'en cette même année, une Journée eucharistique cantonale aurait lieu, dans chacun des cantons du diocèse. Et, en effet, on se mit aussitôt résolument à l'œuvre partout :

A Cormoranche-sur-Saône (canton de Pont-de-Veyle), Journée interparoissiale d'enfants, le 26 février.

A Cuet (canton de Montrevel), Journée des enfants du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, le 19 mars.

A Meximieux (canton), Congrès cantonal, le 5 mars.

A Chalamont (canton), Congrès cantonal, le 19 mars.

A Pont-d'Ain (canton), Congrès cantonal, le 23 avril.

A Lagnieu (canton), Congrès cantonal, le 10 mai.

A Saint-Didier-sur-Chalaronne (canton de Thoissey), Congrès cantonal, le 14 mai.

A Châtillon-de-Michaille (canton de Bellegarde), Congrès cantonal, le 28 mai.

Au sanctuaire de Notre-Dame des Conches (canton de Ceyzériat), grand Congrès régional, le 1er juin.

A Nantua (chef-lieu d'arrondissement), Congrès cantonal spécialement pour les patronages, le 4 juin.

A Ars-sur-Formans (canton de Trévoux), Journée spéciale pour tout le canton de Trévoux, le 11 juin.

A Belley (chef-lieu d'arrondissement et du diocèse), grand Congrès régional, avec Triduum, du 11 au 14 juin.

A Pont-de-Veyle (canton), Congrès cantonal, le 18 juin.

A Ferney (canton), Congrès régional, à la fois pour les deux cantons de Gex et de Ferney, le 2 juillet.

A Farges (canton de Collonges), Congrès cantonal, le 6 août.

A Izernore (canton), Congrès cantonal, le 9 août.

D'autres cantons encore : Champagne, Villars, Saint-Trivier-de-Courtes, etc., se préparaient déjà à tenir aussi leur Congrès cantonal annuel, quand la guerre est survenue, arrêtant tout.

Depuis la guerre, l'élan d'autrefois a de la peine à reprendre. Néanmoins, il commence à s'affirmer de nouveau. Déjà, Bourg a donné l'exemple, par un Congrès cantonal, dirigé par Mgr Lamérand, en février 1923.

Et le sanctuaire de Cuet, « Thabor eucharistique de la Bresse », a repris le cours de ses Journées eucharistiques annuelles, pour la région de la Bresse. Et il aura, en cette année 1923, les 12, 13 et 14 septembre, un Triduum et Congrès régional, très solennel, présidé par Mgr l'évêque.

D'autres encore sont entrevus comme probables.

2. SECTION DES HOMMES

Cette section se réunit dans la chapelle des catéchismes de Saint-Thomas d'Aquin, gracieusement mise à la disposition du Comité, par M. le chanoine de Cabanoux, curé. Une nombreuse assistance, toujours renforcée, se groupa chaque jour, à 10 heures, remplissant toute la salle.

Le Bureau de la section était ainsi composé :

Présidents d'honneur : NN. SS. les Archevêques et Evêques présents.

Président : Mgr Crépin, vice-président du Comité national, supérieur des Chapelains de la basilique de Montmartre.

Vice-présidents : Mgr Lapalme, vicaire général de Paris; M. le chanoine Langlois, curé de Sainte-Madeleine; M. le chanoine de Cabanoux; M. le chanoine Poulin; le R. P. Calot, S. J.; M. le général de Castelnau, M. l'amiral Auvert, M. le vicomte d'Hendecourt, M. Raoul Auber, M. Paul Feron-Vrau, membres du Comité national.

Secrétaire : M. François Veuillot, membre du Comité national, assisté de MM. René Blondeau et Joseph Veuillot.

Jeudi 5 juillet.

La séance est ouverte après la prière, sous la présidence de Mgr Crépin, entouré de Mgr Lapalme, M. le chanoine de Cabanoux, M. le chanoine Langlois, le R. P. Calot, directeur de l'*Apostolat de la Prière*, et MM. Auber, l'amiral Auvert, et Feron-Vrau, vice-présidents.

NN. SS. Sapiéha, prince-évêque de Cracovie, et Ginisty, évêque de Verdun, honorent la réunion de leur présence.

Mgr Crépin donne immédiatement la parole au R. P. Maurice de La Taille, S. J., auteur si justement apprécié de l'ouvrage eucharistique : *Mysterium fidei*.

RAPPORT DU R. P. M. DE LA TAILLE

Nécessité de s'instruire des vérités concernant la Présence réelle et l'Eucharistie; manière de les étudier.

Emu des progrès que fait l'ignorance religieuse jusque dans les milieux les plus ouverts à la prédication de l'Evangile, un homme d'œuvres signalait naguère, comme particulièrement typique, cette réponse d'un jeune homme de nos patronages à une question qui lui avait été posée sur l'Eucharistie : « Oh! voyez-vous, pour moi l'Eucharistie, c'est avant tout un symbole. » Nul n'aura de peine à comprendre l'émotion suscitée par cette déclaration. On s'attendait que le jeune homme commençât par poser, et pour ainsi dire par camper, le fait de la présence réelle du Corps et du Sang du Christ sur nos autels sous des apparences qui ne sont pas les siennes, mais celles du pain et du vin. On avait raison de s'y attendre et de s'étonner d'une lacune

aussi inquiétante. Par ailleurs (soyons indulgents à tous), ce jeune homme n'avait peut-être pas tout à fait tort, non plus. Qu'est-ce que l'Eucharistie? c'est un sacrement. Et qu'est-ce qu'un sacrement? c'est avant tout un symbole. Un sacrement, d'après le catéchisme, est le signe efficace d'une réalité sanctifiante. Signe ou symbole, c'est tout un. Tout sacrement est donc un symbole; non pas sans doute un symbole dont le rôle serait uniquement de traduire en formes sensibles une vérité idéale pour exciter ou aider l'esprit à la considérer, et en la considérant, à s'y attacher — tel un drapeau, tel un signe de croix; — mais un symbole opérant par lui-même dans l'esprit ce qu'il signifie : comme un drapeau qui aurait la vertu de faire passer infailliblement un courant de force héroïque dans l'âme de celui qui le tient ou l'arbore; comme un signe de croix qui aurait la vertu, à tout coup, d'imprimer dans nos âmes les sentiments de Jésus crucifié. Mais quoi? est-ce donc une force magique que nous attribuons à ce symbole sacramentel? Un drapeau qui aurait cette vertu intrinsèque, ce pouvoir direct d'action sur les âmes, et sur toutes les âmes, et toujours, serait un drapeau magique. Et de même un geste, une attitude, qui aurait pour effet de transformer radicalement les dispositions intimes d'un sujet quelconque, d'introduire en lui un ordre tout nouveau de connaissances et d'activité mentale, de le faire passer à un plan différent de vie, de l'élever au-dessus de terre, au-dessus du monde, au-dessus de la nature, ne serait-ce pas précisément cela même qu'a recherché à travers tant de grossièretés et d'absurdités la magie de tous les temps! Et alors nos sacrements ne rentrent-ils pas dans cette catégorie peu honorable des superstitions ténébreuses dans lesquelles voudraient les enfermer tant d'ennemis de la foi chrétienne? — Ils en sont justement le contraire. La magie est un effort pour agir sur un domaine qui n'est pas celui de l'homme, mais de Dieu, au moyen de symboles qui traduisent non pas un vouloir de Dieu, mais un vouloir de l'homme. Les sacrements sont une parole en action, une locution par signe, qui procède de Dieu et exprime à l'homme ce que Dieu entend faire en lui ou pour lui. Et la parole de Dieu est opérante : *dixit et facta sunt*. Que Dieu parle à l'intime de l'âme, et vous dise : « Sois en paix », et vous êtes pacifié immédiatement; qu'il parle en face de vous, dans la personne du Christ disant au paralytique : « Tes péchés te sont remis », et les péchés lui étaient remis; ou qu'il parle par ambassadeur, par fondé de pouvoir, par truchement, où est la différence? Il est le maître de ses moyens. Et s'il lui plaît, non seulement de parler par intermédiaire, mais en même temps de parler par signes, comme celui qui d'une inclination de tête dit : oui; ou, du doigt qui montre la porte, fait signe de sortir; ou comme lorsqu'il envoyait son prophète verser de l'huile sur la tête d'un pâtre pour l'instituer roi : qui sommes-nous pour lui dire : « Seigneur, cela ne compte pas; cette fois ce sera sans effet; parlez-moi en clair, et non pas en chiffres »? Dieu parle comme il lui plaît : *Multifariam multisque modis*, nous dit la Sainte Ecriture, et toujours en Dieu, maître d'accomplir, rien qu'en le disant, ce que son verbe souverain intime à la créature. Or les sacrements sont des signes

de cette sorte; des signes que Dieu a placés dans la main de son Eglise, pour signifier, dans les occasions par lui spécifiées, ce qu'il a l'intention d'opérer dans l'ordre de notre relèvement spirituel. C'est lui qui une fois pour toutes en a déterminé et précisé la signification immuable; et quand ils entrent en jeu par l'action de l'Eglise, conformément aux instructions que Dieu lui a données, ce n'est pas elle, ce ne sont pas des hommes qui traduisent leur propre pensée, mais la pensée qui s'exprime dans ce langage symbolique, est proprement et personnellement celle de Celui qui à travers tous ces intermédiaires nous *fait signe* que nous sommes régénérés, que nous sommes réconciliés, que nous sommes fortifiés, et ainsi du reste. Et, comme il parle à travers tout cela, aussi son autorité, sa vertu, sa puissance souveraine passe à travers tout cela, pour produire ce que le signe sert à traduire, et pour imprimer dans nos âmes ce qui est exprimé par le symbole. Quand le roi disait : « Vous êtes colonel, vous êtes maréchal, vous êtes gouverneur du Poitou, vous êtes premier ministre », on était premier ministre, ou gouverneur, ou maréchal, ou colonel. C'étaient de ces paroles qui effectuaient ce qu'elles énonçaient, n'ayant point pour objet de vous raconter une chose parce qu'elle était arrivée, mais de la dire pour qu'elle fût, et par conséquent de la réaliser en la promulguant. C'étaient des promulgations des desseins du prince. Et la même chose vaut aujourd'hui de cette promulgation qui se fait non plus sur les lèvres d'un chef d'Etat, mais par les presses du *Journal officiel*. Là encore on annonce, ce qui se vérifie par le fait même que c'est annoncé. D'une manière analogue tout sacrement est la promulgation par le ministère de l'Eglise d'un décret d'en haut à un sujet idoine dans les conditions voulues : décret de régénération, décret de réconciliation, décret de confirmation, etc. Et parce que cette promulgation se fait au moyen d'un signe, c'est en fin de compte une parole souveraine incorporée dans un symbole : *visibile verbum* (en donnant à cette définition de saint Augustin son acception la plus compréhensive), une parole rendue visible dans un signe; une parole non pas parlée, mais figurée; langage approprié à notre condition d'êtres sensibles et à la constitution sociale de l'Eglise.

Cette introduction sur les sacrements était, sinon nécessaire, du moins utile pour nous permettre de situer l'Eucharistie. L'Eucharistie est un sacrement : si on veut la comprendre, il faut commencer par l'insérer dans l'ordre des signes qui viennent d'être définis : Signes efficaces de la réalité sanctifiante qu'ils suggèrent; traduction sensible et symbolique d'un dessein de grâce qui s'accomplit par leur moyen en faveur de quiconque se soumet à leur influence conformément à l'ordre établi de Dieu.

Mais de là même naît une difficulté, qui a préoccupé les esprits, du premier jour où l'on se mit à spéculer sur le dogme eucharistique, dont la pacifique et immuable créance avait pendant neuf siècles alimenté la vie chrétienne sans fournir matière encore ni à aucune discussion ni à aucune analyse. Si l'Eucharistie est un signe, le signe (ou le sacrement, ce qui est tout un) du Corps et du Sang de Jésus-Christ, comment peut-elle être en

même temps la réalité de ce Corps et de ce Sang ? Signe et réalité s'excluent ; on ne peut être à la fois le symbole et la chose symbolisée. Brûler quelqu'un en effigie n'est pas le brûler pour de bon. Tous les mystères de la foi chrétienne s'accomplissaient en figure chez les Hébreux : aussi ne s'y accomplissaient-ils point en vérité ; et à peine la vérité eut-elle paru, les figures cessèrent. *Umbram fugat veritas*, et c'est précisément dans une hymne du Saint Sacrement que saint Thomas a mis cette maxime : l'ombre est mise en fuite par la vérité. Ce fut la raison pour laquelle, il y a un peu plus de mille ans, en face de saint Paschase Radbert, le premier, et le grand docteur de l'Eucharistie, se trouva un de ses confrères, moine comme lui de l'abbaye de Corbie, pour tenter une systématisation du dogme eucharistique, qui ne laissait guère subsister de la présence du Corps et du Sang du Christ que le mot, mais non la chose. Oui, il y était présent, mais par manière de dire ; présent, comme dans toute image est présent idéalement l'exemplaire que l'image représente. En représentant à l'esprit une réalité invisible, un symbole est censé la contenir, et, comme nous disons aujourd'hui d'un drapeau, la porter dans ses plis : c'est ainsi que le Corps et le Sang de Jésus-Christ auraient été contenus dans l'Eucharistie selon Ratramne (pour autant que sa pensée fuyante et le tour enveloppé qu'il lui donne se prêtent à une interprétation rigoureuse). Dieu merci, Paschase Radbert était là, pour maintenir la foi de l'Eglise, sa foi séculaire, appuyée sur les paroles du Maître : Ceci *est* mon Corps, le même qui va être livré à la mort pour vous. Ceci *est* mon Sang, dans la coupe du Nouveau Testament, répandu pour vous et pour la multitude du genre humain en rémission des péchés : le même Sang de la passion, le même Corps broyé pour nous, et non pas l'idée du sang, ou l'idée de la chair du Christ, mais bien la même chair qu'il apporta au monde en naissant de la Vierge Marie. *Ave verum corpus natum de Maria Virgine, vere passum, immolatum, in cruce pro homine.* Si ce n'est pas à saint Paschase Radbert que nous devons cette strophe, à lui, plus qu'à tout autre, revient l'honneur d'avoir transmis dans son intégrité, aux générations qui suivirent, la vérité de foi qui s'y trouve enchâssée, et qui une fois de plus montre comment à la Vierge Mère il suffit de se produire dans la majesté de sa prérogative pour exterminer toute hérésie, qu'elle soit christologique, comme à Ephèse, ou sacramentaire, comme dans le cas présent.

Mais ce n'était pas assez de maintenir le dogme, il fallait encore le libérer du sophisme de l'adversaire : et, à vrai dire, saint Paschase n'y eut pas trop de mal. Assurément, il y a dans l'Eucharistie un signe sensible du Corps du Christ, et ce qui est signe du corps du Christ n'est pas le Corps du Christ : aussi personne n'a-t-il jamais prétendu identifier les deux termes ; mais les deux termes se trouvent réunis dans l'Eucharistie, comme aussi bien dans l'homme le corps et l'âme sont réunis ensemble, et pourtant le corps n'est pas l'âme. Autre chose est ce qui se voit, autre chose est ce qui ne se voit pas. Le Corps du Christ est invisible ; visibles, les dehors qu'il emprunte au pain pour se donner à nous en nourriture. Mais sous

cette enveloppe visible, l'invisible réalité se cache; non sans se découvrir aux yeux de la foi comme véritablement présente, puisque tout cet ensemble d'apparences, et de paroles qui en déterminent la portée, se présente comme un signe indicateur de sa présence : *Hoc est corpus meum.* Ceci, la chose, la réalité substantielle, que ces diverses qualités sensibles (couleur, goût, etc.) servent à désigner comme leur étant sous-jacente, c'est mon Corps. Elles sont donc des indices de la présence sous-jacente du Corps du Christ; et comme ce sont des indices fournis par le Dieu de vérité lui-même, ils ne peuvent être menteurs; et ainsi le signe, bien loin d'exclure la vérité, la réalité de la présence corporelle du Seigneur, l'exige, l'introduit, la maintient, la conserve : tellement que la présence ne cessera que lorsque sera évanoui le signe qui l'atteste et la proclame. Le duel de Paschase et de Ratramne devait donc servir à mettre en plus grande lumière ce principe que, dans l'Eucharistie il y a à la fois un signe visible et une réalité invisible; le signe visible, que déjà au second siècle saint Irénée avait qualifié d'élément terrestre, et que nous appelons accidents du pain et du vin, et la réalité invisible que le même Irénée appelait l'élément céleste, Corps et Sang du Seigneur. Le premier est témoin et garant du second. Ce qui est dans l'ordre des signes entraîne la présence de ce qui est signifié : et c'est pourquoi en fin de compte, une fois la prière eucharistique proférée sur le pain et le vin, leurs espèces ou apparences se trouvent être le sacrement du Corps et du Sang du Sauveur, non pas à la façon d'une imitation seulement, mais à la façon d'une enveloppe mystérieuse, scellée du sceau divin, et renfermant au dedans ce dont au dehors elle porte l'empreinte.

Mais à peine le remous de cette discussion était-il apaisé, qu'une autre surgit plus violente et plus décisive. L'archidiacre d'Angers, écolâtre de Tours, Bérenger, moins docile aux leçons de son maître, saint Fulbert de Chartres, qu'aux enseignements frelatés recueillis furtivement dans les écrits de Scot Erigène, s'avisa un jour que ce Corps et ce Sang du Christ, auquel se réfère le signe sensible, était lui-même qualifié de signe ou de sacrement par les docteurs catholiques, et surtout par saint Augustin. S'il est sacrement, il est signe; s'il est signe, il n'est pas réalité, mais figure de réalité. Comment pourrait-il à la fois être substance du Corps du Christ et symbole de cette substance? Or, il est symbole, disent ces grandes autorités du passé; donc pas substance. Donc la substance du Corps du Christ n'est pas réellement, foncièrement présente dans l'Eucharistie. On la dira bien présente parce qu'elle est évoquée, et que le signe évocateur ne peut pas se séparer, s'isoler de ce qui lui donne son sens, sous peine de cesser d'avoir un sens et par conséquent d'être un signe. On dira même que c'est le vrai Corps de Jésus-Christ, celui-là même qui est au ciel, comme il a été autrefois sur terre : on le dira même d'autant plus, qu'on accusera les autres, les défenseurs de la présence réelle, ceux qui tiennent pour un corps substantiellement présent à la place du pain, d'avoir par le fait même fabriqué dans leurs imaginations saugrenues un nouveau Corps du Christ, puisqu'il est

bien clair que le Corps du Christ habitant dans les cieux ne peut pas être, de même, situé en mille lieux, différents du ciel, ni, le même, réduit à un format ridiculement inférieur au sien. Le pain reste ce qu'il était; la substance du Corps de Jésus-Christ n'est à chercher pour de bon qu'au paradis. Ceux qui pensent la tenir dans l'Eucharistie, la multiplient, et par conséquent n'ont pas le droit de dire, eux, que l'Eucharistie contient le vrai Corps du Christ, l'unique Corps du Christ, résidant au paradis, mais un autre, qui n'est donc pas le vrai. Seul a le droit de parler du vrai Corps du Christ dans l'Eucharistie Bérenger, grâce à cette présence idéale de la chose dans le signe, de la réalité dans la figure, qui, à travers Scot Erigène, est venue prendre place dans sa doctrine comme un héritage de Platon : présence qu'on appellerait volontiers platonique, si elle n'avait la prétention d'être, en même temps qu'idéale, dynamique, par l'effet d'une influence causale dérivée du Corps du Christ et communiquant la grâce, à peu près comme plus tard chez Calvin.

Les difficultés de Bérenger contre la pluralité des présences eucharistiques et contre la disproportion entre le contenant et le contenu seraient purement et simplement insolubles, s'il s'agissait de multiplier le Corps du Christ lui-même (chose absurde). Elles tombent, s'il est seulement question de multiplier sa présence, et encore non pas une présence étendue, mais une présence sans rapport intrinsèque aucun avec la catégorie de l'étendue : une présence qui n'est pas celle d'un volume dans le lieu, mais celle de la substance ou de l'essence sous le volume : ce qui supprime tout heurt entre les conditions de la présence eucharistique et les lois de la mathématique ou de la physique. Ce n'est pas à dire que le Corps eucharistique du Christ soit inétendu; il est tel ici qu'il est au ciel, étant le même purement et simplement : ce qui ne se pourrait, s'il fallait le concevoir dépourvu parmi nous des qualités ou des propriétés qui lui sont inhérentes dans son propre domicile; puisqu'il est évident qu'un seul et même sujet ne peut pas à la fois être et ne pas être soumis effectivement à telle ou telle qualification intrinsèque. Mais autre chose est la manière d'être du Corps du Christ, nécessairement une comme lui; autre chose, sa manière d'être présent. La présence qu'il a dans le lieu céleste, ou qu'il avait jadis sur terre, consiste dans un rapport entre deux étendues, la sienne propre et celle des corps environnants. Deux surfaces en contact se situent réciproquement; et par l'intermédiaire des surfaces qui constituent leurs extrémités se trouvent situées les deux étendues, et par l'intermédiaire des étendues, les deux substances auxquelles elles appartiennent. Telle est la présence normale des corps, la présence du Christ dans le ciel : une telle présence ne peut être multipliée, parce qu'elle est mathématiquement mesurée par les dimensions de la surface qui la circonscrit, et en la circonscrivant la limite, et par conséquent, si l'on peut ainsi dire, l'épuise. Mais telle n'est pas la présence du Corps du Christ sous les espèces ou apparences du pain. Le Corps du Christ y remplace la substance du pain qui s'est muée en lui. Or, il est bien certain que la substance du pain n'avait pas, par rapport à sa

propre étendue (laquelle lui survit après le miracle de la transsubstantiation), ce genre de présence qui consiste dans la comparaison de deux étendues : puisque la substance, une fois distinguée de son étendue, ne présente plus rien en soi qui puisse se regarder encore comme une étendue : ce qui enlève tout fondement à la comparaison de deux étendues. Et pourtant elle est présente, d'une autre manière, que nous ne pouvons pas nous représenter sous ses traits positifs, parce qu'elle échappe à notre imagination, faite seulement pour ce qui frappe les sens; et que nous ne pouvons cependant pas nous dispenser d'affirmer, ni par suite d'attribuer, le moment venu, au Corps du Christ, à la substance du Corps du Christ, héritière de celle du pain. Et ainsi la substance de ce Corps sacré est ici présente, présente au regard des espèces du pain, comme par ses propres moyens, et non pas moyennant son étendue, ainsi qu'elle l'est à l'égard du lieu céleste. C'est au contraire l'étendue qui se trouve, en la circonstance, entraînée dans le sillage de la substance. Au lieu de servir à situer la substance, elle se trouve entrer en partage de ce que la substance peut lui communiquer en cet ordre d'idée; et comme on ne donne jamais que ce qu'on a, la substance ne donnera à ses propres dimensions qu'une présence tout à fait étrangère aux conditions ordinaires de cette présence locale qu'entraîne la contiguïté de deux surfaces, l'une enveloppante, et l'autre enveloppée. Ainsi sommes-nous amenés à parler d'une présence sacramentelle, parfaitement réelle, bien que différant presque en tout point de tout ce que nous connaissons sous le nom de présence : présence indépendante de toute mesure, et par conséquent non limitée à tel ou tel volume, mais pouvant les envahir tous, et donc indéfiniment multipliable; présence qui ne peut non plus être sectionnée en parties mesurables, comme celle qui se développe le long d'une surface par le moyen de sa propre étendue : présence indivisible par conséquent; et donc présence tout entière ramassée en chacune des parties du volume qu'elle remplit, lequel n'est autre que celui des espèces; présence unique en son genre; présence exclusivement propre à l'Eucharistie, et cependant aussi réelle que celle du ciel, quelles que soient les différences entre les deux. Mais la différence quant à la présence n'entraîne point de différence quant à la manière d'être ou d'exister. Il y a une présence sacramentelle; en rigueur de langage, il n'y a pas d'état sacramentel : il n'y a pas état différent ici et au ciel; encore un coup, Jésus-Christ, étant unique et non pas multiple, se trouve ici tel exactement qu'il est là-haut, bien qu'il y soit présent d'une autre manière. Il y aura donc place pour une multiplication des présences du Christ, des présences de son corps, sans que s'ensuive une multiplication du Corps du Christ.

Il était réservé aux scolastiques, et principalement à saint Thomas, de mettre ce point en lumière. En attendant, l'effort de nos Docteurs médiévaux devait porter sur un autre point, particulièrement vital. On aura remarqué que tout l'échafaudage de Bérenger reposait sur cette base : l'impossibilité pour le Corps du Christ d'être à la fois réalité et figure, substance et symbole. C'est ce fondement qu'il fallait ruiner pour faire tomber

à terre la nouvelle hérésie. Nos Docteurs s'y attaquèrent avec un succès qui alla toujours croissant; d'abord Durand de Troarn, puis Lanfranc, d'une main encore un peu inexperte, puis Guitmond d'une main déjà plus sûre, puis Alger, tous Bénédictins, puis surtout l'ami de saint Bernard, Guillaume de Saint-Thierry, qui ne laissa plus après lui rien à faire, sinon à donner à sa solution, entièrement décisive, le tour méthodique et scholastique que devait lui imprimer ici, à Paris même, Hugues de Saint-Victor, et plus encore l'auteur de la *Somme des Sentences* qui nous est parvenue sous son nom. Oui, le Corps du Christ est réel dans la sainte Eucharistie, aussi réel qu'au paradis, puisque c'est le même : il est substantiellement présent ici à la place du pain; et pourtant, si réel et si substantiellement présent qu'il soit, il est une figure, il est dans sa réalité même un symbole; lui-même, le Corps du Christ, est un signe et un sacrement. Mais de quoi donc? De quoi sera-il le sacrement et le signe? De quoi sera-t-il le symbole et la figure? Que les ombres de l'Ancien Testament servissent d'avance à le figurer, agneau pascal, pain de Melchisédech, soit : nous n'avons pas de peine à le comprendre. Que dans le Nouveau Testament, les espèces du pain et du vin servent aussi à le figurer: soit, cela est encore dans l'ordre. Mais que lui-même serve à figurer autre chose, lui le Seigneur de la gloire, le dernier terme de tout! cela est incroyable. Qu'y a-t-il par delà le Seigneur, par delà le Christ, qu'y a-t-il d'assez grand, d'assez auguste, d'assez sacré, pour que lui-même s'emploie à en être le symbole? Messieurs, il y a nous, vous et moi, les chrétiens du monde entier; il y a nous, mais non pas assurément nous seuls, séparés, isolés du Christ : il y a nous unis au Christ, agrégés au Christ, incorporés au Christ, un dans le Christ; il y a le Christ vivant en nous et nous vivant de sa vie. Et voilà pourquoi le Christ en sa propre personne a voulu devenir sacrement, pour être le signe efficace de cela. Il s'est inséré lui-même dans l'ordre des signes, dans l'ordre des symboles, pour avoir la joie de symboliser, et en le symbolisant, d'édifier le corps mystique dont nous sommes les membres. Le Corps formé dans le sein de la Vierge Marie et porté sur la Croix, le Corps glorifié dans les cieux est dans l'Eucharistie le sacrement de ce Corps mystique qui est fait et du Christ et de nous, et du Chef et de tous ses membres communiant avec lui dans l'unité d'une même vie : plénitude définitive, intégration spirituelle du Christ Jésus, laquelle ne sera achevée qu'à la fin des temps, quand, pièce à pièce, ce temple de la divinité étant entièrement édifié, chacun des élus étant inséré à sa place vitale dans l'économie du Fils de Dieu, le Fils de Dieu livrera le royaume à son Père, c'est-à-dire lui présentera l'universalité des saints fondue en sa propre Personne, dans la Personne du Fils unique, et que le Père, à son tour, lui dira, comme déjà au jour de la résurrection, et précédemment dans la splendeur des silences éternels : *Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré.* Génération éternelle du Verbe; génération du Verbe incarné dans la race de David, et au terme de ses abaissements promu dans sa chair même à la gloire plénière du Fils unique de Dieu, du Seigneur de l'héritage céleste; géné-

ration complète et finale du Christ intégré dans ses membres adoptifs : voilà l'unique occupation, invariable, du Père céleste ; et vous voyez comme elle nous touche et nous atteint. Nous sommes au terme de cette unique génération du Fils unique, comme le dernier effort de la paternité divine, comme la dernière fibre de ce tissu de chair dont une main toute-puissante a enveloppé l'immatérielle substance du Verbe de Dieu. Voilà de quoi le Christ eucharistique est le sacrement ; voilà ce que signifie sa présence sous les espèces du pain et du vin, nourriture commune des enfants d'Adam, et voilà ce qu'elle opère en quiconque a le privilège de se nourrir de cet aliment sacré destiné à transformer chacun de nous dans le Christ.

Ainsi vous voyez, Messieurs, que toute cette conférence, dans ses débuts laborieux et son développement incertain, s'orientait vers une magnifique conclusion : celle de nos Docteurs qui sauvèrent la foi à la présence réelle, en en montrant la portée, la portée symbolique et la portée effective. Il y a dans l'Eucharistie quelque chose qui n'est que signe du Corps du Christ : et ce sont les éléments sensibles qui le décèlent et le détiennent ; et il y a aussi le Corps du Christ très réellement présent en sa propre substance à la place du pain. Ce couple de la figure et de la réalité suffisait à saint Paschase Radbert pour résoudre les difficultés de Ratramne. Mais ce Corps du Christ, qui est la chose signifiée et contenue par les espèces, est aussi à son tour un signe, le signe de cette Eglise qui remplit les temps et les espaces, et ne forme avec le Christ qu'une seule chair, *Et erunt duo in carne una*, dans une unité qui est elle-même l'effet de ce signe : « C'est *parce que* le pain est un, que nous sommes tous un seul corps, nous tous qui mangeons d'un même pain » (*I Cor.* x, 17). Quand Dieu voulut créer le monde, il le créa par son Verbe, par sa parole éternelle, *per quem omnia facta sunt*, comme chante notre vieux *Credo*. Et quand Dieu voulut relever le monde de ses ruines, ce fut encore par son Verbe, mais son Verbe incarné, et, qui plus est, devenu dans sa chair même (dans sa chair immolée et ressuscitée, aujourd'hui invisible, mais mystérieusement enveloppée d'apparences révélatrices), devenu dans cette chair eucharistique quelque chose comme une parole proférée en figure par le Père, comme une locution subsistante, comme une intimation vivante et efficace du dessein d'unité qui travaille l'intelligence divine pour récapituler toutes choses dans le Christ et par le Christ en Dieu.

Encore un coup, voilà l'Eucharistie, voilà le Christ sacrement. Quand on voit cela, on voit ce qu'il y a d'intéressant dans la présence réelle. Plus que de savoir comment elle se fait, il importe de savoir pourquoi elle se fait, en vue de quoi. Vous venez de l'entendre : c'est pour que cette présence du Corps et du Sang du Christ, par la signification qu'elle prend dans l'Eucharistie, produise chez ceux qui reçoivent le sacrement la grâce de l'union de chacun au Christ, et de tous entre eux dans le Christ, en attendant la consommation finale de l'unité dans la résurrection glorieuse.

Donc la présence réelle n'est pas à envisager seulement ni principalement en elle-même et pour elle-même : comme si elle était une fin ; mais d'abord

dans son rapport avec l'unité spirituelle, à laquelle elle s'ordonne comme un moyen. Et par conséquent aussi le but de la communion, le tout de la communion n'est pas de se dire : Jésus-Christ est substantiellement présent au dedans de moi, mais : cette présence substantielle en moi, est en moi le gage d'une union spirituelle, par laquelle je ne forme plus qu'un esprit avec le Seigneur, et une seule chair dans l'esprit. Voyez à cet égard quelle différence entre notre Eucharistie et telle présence du Corps et du Sang du Christ, que l'on pourrait (par manière d'hypothèse métaphysique) se représenter comme produite en dehors de l'Eucharistie par la transsubstantiation de n'importe quelle substance, sans intention symbolique aucune, sans autre but que d'assurer la présence du Sauveur parmi les hommes. Imaginez, si vous voulez, des pierres rares, ou des métaux précieux, ou une fleur, transsubstantiés par une opération immédiate de la puissance divine : la puissance divine aurait pu le faire; mais on serait tenté de dire : A quoi bon? Pour le rapprocher de moi? — Oui, mais cette proximité matérielle est, à elle seule, peu de chose; au prix de sa présence spirituelle dans nos âmes elle est comme rien. *Caro non prodest quicquam, spiritus est qui vivificat.* Mais, si cette proximité, si cette présence, cette intussusception de son Corps et de son Sang se trouve avoir la vertu de développer en moi l'intimité spirituelle dont elle a été établie le signe et le gage, alors elle devient souverainement précieuse, et vraiment inappréciable. Comparons à cet égard la situation d'un baptisé et celle d'un non baptisé. A l'égard du baptisé, le Christ eucharistique est le principe vital de son âme, auquel elle adhère en le recevant. Pour le non baptisé, même si de bonne foi, par je ne sais quelle ignorance. et sans aucune intention mauvaise, il reçoit le Corps du Christ, cette réception est pour lui sans effet *ex opere operato :* elle est inopérante (quand même, ayant la foi et la charité, il serait en état de grâce) : *Caro non prodest quicquam.* Et pourtant ce n'est pas faute de présence réelle, mais c'est que cette chair (réellement présente), pour lui, par rapport à lui, n'est pas sacrement, n'est pas signe. Elle n'est sacrement que pour les baptisés, n'ayant reçu mission de signifier l'union au Christ, l'incorporation au Christ, de nul autre sinon de ceux que le baptême a déjà marqués du sceau de la mort à la vie pécheresse d'Adam. Tant il est vrai que l'importance de l'Eucharistie, que l'utilité de l'Eucharistie lui vient de sa qualité de symbole, mais non de symbole creux et vide, *non inanis mysterii symbolum*, comme protestait avec indignation saint Fulbert de Chartres, mais de symbole tout de même, symbole plein d'une substantielle réalité, qui est la chair du Verbe de vie, devenue elle-même un verbe, un oracle divin, pour dire (et faire ce qu'elle dit) : la vie du Christ dans les membres du Christ — comme le Verbe éternel, exemplaire incréé des êtres, n'a que d'être proféré au sein de l'intelligence divine, pour que par lui tout soit dit et par lui tout soit fait. Il y a de l'unité dans les pensées divines.

Et maintenant, si nous nous demandons comment et pourquoi est venu en fait à ce corps du Christ, à cette chair humaine comme la nôtre, le pou-

voir prodigieux d'exprimer dans l'ordre surnaturel et d'imprimer dans l'immatérielle substance de nos âmes cette pensée divine d'unité; en d'autres termes, si nous nous demandons ce qui a valu à la présence réelle de devenir le symbole approprié d'une incarnation quasi prolongée et étendue jusqu'à nous, il nous faut remonter aux sources augustes du mystère eucharistique. Le fleuve de l'efficacité sacramentelle dérive d'une parole et d'un geste, par où le Christ au Cénacle, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, se dédiait en victime pour la rémission des péchés du monde. Victime, il devait l'être, non pas seulement d'intention et par la direction de son offrande, mais aussi par le fait, par l'exécution, et l'exécution sanglante, de ce propos et de cet engagement, qui le constituait en rançon de la race humaine. Il devait l'être par le fer de l'exécuteur, par les blessures et les meurtrissures qui laisseraient échapper tout son Sang. Et mort, il devait être consacré, immortalisé en sa qualité d'agneau de Dieu et de prix du monde par le consentement exprès de l'autre partie contractante, de la partie prenante, qui était son Père, désormais nanti en son paradis de ce qui lui fut payé pour notre rachat.

Et ainsi le Christ reste l'éternel Rédempteur, l'éternel Agneau de Dieu, la victime du sacrifice une fois offerte, et éternellement acceptée et détenue par le Dieu de gloire. Or, c'est le propre d'une victime de sacrifice, et cela dans toutes les religions, aussi bien celles qui déchurent de la pureté primitive que celle qui y fut maintenue par l'Alliance, par la Loi et par les Prophètes, c'est chez tous les peuples le propre de certaines victimes de sacrifice, une fois offertes et consacrées, de symboliser par leur retour vers l'homme sous forme de nourriture, l'union du fidèle avec son Dieu, dans une commensalité qui établit entre l'hôte céleste et ses convives d'ici-bâs une communauté de vie, une familiarité, une fusion, une association de sainteté, où il faut voir le prélude d'une union encore plus intime dans la vie future. C'est ainsi que le don fait à Dieu, en revenant vers l'homme, se présente de soi-même comme un sacrement, c'est-à-dire comme un symbole de l'action sanctifiante de Dieu. Les premiers sacrements du genre humain, et peut-être pendant longtemps les seuls, furent les prémices consacrées des champs ou des troupeaux, dont nous voyons déjà le type chez Abel et Caïn, comme plus tard, sous une forme plus élaborée, le pain et le vin de Melchisédech, et enfin tous les sacrifices pacifiques de l'Ancienne Loi. L'hostie du sacrifice est de plein droit le sacrement par excellence. Mais ce qui était vrai des ombres est plus vrai encore de la vérité; et si Jésus-Christ est un sacrement, ne nous en étonnons pas : c'est qu'il est une victime, la victime. Il n'est donc pas un sacrement à la rigueur et par manière de dire; il est le sacrement par excellence, le sacrement des sacrements.

Et voilà la manière, ou du moins une manière d'étudier la présence réelle : c'est de ne pas fixer les yeux seulement sur le fait de la présence réelle, mais de porter le regard sur les causes explicatives de la présence réelle : sur sa cause finale et sur sa cause formelle, comme on

parle dans l'Ecole; c'est-à-dire sur sa signification sacramentelle, aussi éloquente qu'efficace, elle-même dérivée du caractère auguste de victime, désormais inhérent à Celui en la personne de qui son Père voit, avec une complaisance qui fait notre salut, l'Agneau, couché pour tous les siècles sur l'autel du sacrifice par lequel furent réconciliés le ciel et la terre. *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*; et alors, et en conséquence: *Corpus Domini Nostri Iesu Christi custodiat animam tuam in vitam aeternam. Amen.* Tel est le langage de l'Eucharistie; à chacun de voir et d'expérimenter comment c'est un langage ami, et dans sa teneur et dans son style.

Après les remerciements adressés par Mgr Crépin au R. P. de La Taille, pour la profondeur et la netteté de cet exposé dogmatique, écouté par tout l'auditoire avec une attention si vive et si soutenue (1), un curé du diocèse de Dijon fait observer que Rome avait immédiatement condamné l'hérésie de Béranger, à quoi le rapporteur répond que ce furent les motifs de cette condamnation qui durent par la suite être mis en lumière aux yeux des fidèles.

Mgr Glorieux recommande avec ferveur, à ses confrères, et même aux pieux laïques, de méditer attentivement le passage de l'Homélie de saint Augustin qui se trouve inséré dans le deuxième nocturne de l'office du Saint-Sacrement, c'est une lumineuse explication du corps mystique du Christ.

Une précision est demandée au R. P. de La Taille, par M. l'abbé Augé, de Bourges, sur cette affirmation du rapport : que l'Eucharistie demeure inopérante pour les infidèles. Et s'ils ont la charité?

L'Eucharistie, reconnaît le savant théologien, peut leur apporter la grâce; mais, sacramentellement, *ex opere operato*, elle n'agit pas.

Comme laïque, M. Tancrède Rothe remercie le rapporteur d'avoir si clairement montré que l'idée de substance ne comporte pas l'idée d'étendue.

Puis, sur une observation de Mgr Crépin, qui fait remarquer que le programme appelle quelques indications sur les *moyens de s'instruire* du mystère eucharistique, il est décidé, après un échange de vues — au cours duquel M. Robineau, de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Clamart, recommande particulièrement la revue *Hostia*, — qu'une liste d'ouvrages propres à donner cet enseignement aux fidèles sera communiquée à la prochaine séance.

Un résumé théologique en français, insiste encore M. l'abbé Dupin de Saint-Cyr, de Périgueux, serait, sur cette question, bien nécessaire. Mais, comme le souligne Mgr Glorieux, il ne faut pas prétendre approfondir ce qui est impénétrable à l'esprit de l'homme : l'Eucharistie restera toujours, ici-bas, le *Mysterium fidei*.

M. Raoul Auber, président de l'Adoration nocturne à Paris, donne ensuite lecture de son rapport.

---

(1) « On a dit de ce travail, lisons-nous dans la *Semaine religieuse de Paris* (14 juillet 1923), que la clarté d'un saint Thomas d'Aquin s'y trouvait unie à la minutie d'un Suarez. Les aperçus les plus élevés et les plus personnels sur la portée effective et la portée symbolique de la Présence réelle, firent comprendre à l'auditoire attentif quel vaste champ d'étude est ouvert à ceux qui veulent creuser, autant que les forces humaines le permettent, ce mystère eucharistique. »

RAPPORT DE M. AUBER

Adoration de jour et de nuit due à Jésus-Christ réellement présent.

L'âme humaine a besoin de Dieu; et pourtant le sentiment de sa toute proche présence la saisirait de crainte si, d'un mot de sa prévenante tendresse, le bon Maître n'avait banni tout effroi. Comme pour détourner notre vue de sa toute-puissance et ramener nos regards sur son humanité compatissante, il nous dit : « Ne craignez pas, c'est moi! »

Et qui donc êtes-vous, Seigneur, sous ce voile mystérieux?

« Reconnais en moi l'homme de douleur, toi qu'accable le poids du labeur et de la souffrance, viens, je te soulagerai.

» Ce Cœur profondément blessé et déchiré par les épines a soif de ton amour et te console tandis que le monde te délaisse.

» Si tu souffres du froid et du dénuement, regarde-moi. Je suis étendu sur le bois de la croix. Mais la Passion consommée touche de si près à la Résurrection!

» Pour conquérir les vertus que je demande, je suis ton guide, nous combattons ensemble. Car j'ai prié pour que tu sois un avec moi, un dans l'humilité, un dans la patience.

» La soumission te sera facile, après m'avoir vu faire jusqu'au bout la volonté de mon Père et, ma tâche accomplie, inclinant la tête remettre mon âme entre ses mains.

» Si tu tardes à me reconnaître, moi ton ami qui chemine avec toi, prends ce pain que je te donne en nourriture, et, comme les yeux de mes disciples d'Emmaüs, les tiens vont s'ouvrir.

» Mais courage, fidèle serviteur qui te dévoues et t'abandonnes à moi. Tu me trouves ici anéanti par amour pour toi! »

Après nous avoir ainsi doucement attiré à lui, le Seigneur supplée lui-même à notre insuffisance, nous inspirant l'adoration qui lui est due en esprit et en vérité.

Alors ses tendres accents éveillent dans l'âme, avec l'amour que réclame le sien, le besoin de prier et de réparer.

La Vierge Marie première adoratrice.

Pour que Jésus soit béni comme il convient, la Vierge Marie se fait notre éducatrice. Etant notre Mère du ciel, elle nous conduit sûrement jusqu'à son divin Fils.

Ainsi nous l'a révélé sainte Marguerite-Marie, la grande adoratrice de Notre-Seigneur dans son Saint Sacrement : « Je te mis en dépôt, lui dit Jésus, aux soins de ma sainte Mère, afin qu'elle te façonnât selon mes desseins. »

Elle-même s'est écriée, pleine d'abandon : « Comme une enfant, je parlais en toute simplicité à ma bonne Mère pour laquelle je me sentais un amour vraiment tendre. » Et sous l'inspiration de Marie, la Sainte entra un samedi dans cette maison de Paray où elle devait demeurer désormais et où tant de merveilles allaient lui être révélées par le Dieu de l'Eucharistie.

« C'est Marie, a écrit le P. Chauvin, dans son beau traité de *la Passion méditée aux pieds du Très Saint Sacrement*, c'est Marie qui provoque toutes les principales manifestations en l'honneur du Corps de son Fils! » Et il ajoute : « C'est dans son sanctuaire de Notre-Dame des Victoires que l'Adoration perpétuelle de jour et de nuit prit naissance, pour se répandre ensuite dans toute la France. » Nous verrons, en effet, par ce qui va suivre, que Marie fut l'inspiratrice des adorateurs dont le zèle devait fonder et perpétuer cette pieuse dévotion dans notre pays.

La Réparation.

Le besoin de réparation prend sa source au souvenir des outrages et des trahisons sans nombre dont a souffert notre divin Maître dans le Sacrement de son amour infini. Son Cœur « qui a tant aimé les hommes, n'y reçoit de la plupart que des ingratitudes par leurs irrévérences, leurs sacrilèges, leurs froideurs et leurs mépris ».

Depuis près de deux cent cinquante ans que ce reproche si tendre dans son amertume a retenti douloureusement dans le cœur d'une sainte fille de France, quelle ardeur de réparation n'a-t-il pas suscitée!

Le P. Olivaint, en 1837, la traduisait en ces termes : « Jésus du fond du tabernacle, Jésus sur l'autel, dans des mains parfois peu ferventes ou coupables, Jésus sur des lèvres pécheresses, Jésus descendu dans un cœur sacrilège, notre Jésus si souvent méconnu, méprisé, profané, foulé aux pieds, livré de nouveau à toutes les horreurs de la Passion, notre Jésus s'adresse à nous : Vous, du moins, aimez-moi donc un peu, faites donc quelque chose pour moi, donnez-moi donc une compensation de tant d'injures. » Et le P. Olivaint poursuivait : « A force de faire peu, on ne fait rien pour Jésus-Christ. Faisons tout ce que nous pouvons. Et nous pouvons plus que nous pensons. Jésus lui-même accroîtra nos forces en accroissant notre amour... »

En vérité, Notre-Seigneur, perpétuellement présent au milieu de nous, « fait ses délices d'être avec les enfants des hommes ». Comment l'homme a-t-il répondu à une tendresse aussi déconcertante?

L'Adoration à travers les âges.

Dieu s'est prédestiné, au cours des siècles, des âmes saintes qui, abreuvées à cette source d'amour et d'inspiration qu'est le Saint Sacrement, ont été les initiatrices des œuvres eucharistiques. Celles-ci se sont lentement développées, mais avec la vitalité puissante et inépuisable que leur communique

l'Eglise catholique, pour aboutir, en ce XX^e^ siècle, à l'épanouissement qui nous enveloppe en ce foyer de célestes parfums et nous entraîne aux pieds de Jésus, seul Créateur, pour lui rendre grâces, lui en rapporter la gloire et acclamer son nom!

Jetons aujourd'hui un regard sur les gestes de nos pères, de nos aînés, avec la volonté formelle de les suivre dans ce chemin béni et la résolution de parfaire l'œuvre d'amour à laquelle est attachée leur mémoire.

La présence réelle et continuelle de Notre-Seigneur au milieu des hommes inspira tout d'abord la pensée et le désir de tenir une permanente société à ce Roi du ciel et de répondre par une louange incessante à sa condescendance infinie.

Les premiers chrétiens portaient sur leur personne la sainte Hostie ou la déposaient dans leurs demeures, l'y adorant et veillant amoureusement auprès d'elle. Mais lorsque la sécurité fut assurée au culte, on déposa dans des tabernacles les Saintes Espèces.

La Louange perpétuelle.

L'histoire rapporte qu'en l'an 430 saint Alexandre, frappé des longues heures d'isolement où était réduit le Dieu de l'Eucharistie, fonda à Constantinople l'Ordre des Acémètes, et pour que le sommeil ne vînt pas interrompre la prière qui leur était prescrite, répartit en six chœurs leur garde perpétuelle autour du tabernacle.

En 515, saint Sigismond, roi des Burgondes, institua au monastère d'Agaune (aujourd'hui Saint-Maurice-en-Valais), le chant ininterrompu des psaumes.

Dagobert, en 630, veut que les moines de Saint-Denis rendent à Jésus le même honneur; saint Salaberge, à Laon, au VII^e^ siècle, au IX^e^, saint Angilbert, à Saint-Riquier, réalisent à leur tour la perpétuité de la prière, qui s'étend successivement à l'abbaye de Saint-Germain de Paris, à Saint-Pierre de Corbie, à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Médard de Soissons, à Saint-Marcel de Châlons. Rendant ainsi un perpétuel hommage au Seigneur présent dans le tabernacle, ces religieux furent les ancêtres des adorateurs proprement dits du Saint Sacrement.

La Fête-Dieu.

Mais au XIII^e^ siècle, nous assistons à la première grande manifestation publique en l'honneur de l'Eucharistie. A cette époque remonte, en effet, l'institution de la fête du Saint Sacrement, appelée dans la liturgie fête du Corps de Notre-Seigneur, et par le langage populaire Fête-Dieu.

Julienne, l'humble jeune fille que Dieu choisit pour en doter son Eglise, naquit à Liége en 1193, précisément à l'heure où la sainte Eucharistie était en butte aux attaques des sectateurs de Bérenger. Elevée dans le monastère du Mont-Cornillon, elle montre dès ses plus tendres années une piété si

insigne qu'âgée de quatorze ans à peine elle reçoit l'habit des religieuses. On rapporte que pendant la célébration du Saint Sacrifice elle était parfois en extase. A seize ans, elle eut pendant la nuit une vision. Le globe rayonnant de la lune lui parut séparé en deux parties égales par une ligne noire. Sous l'impression de cette image singulière qu'elle ne put bannir de son esprit, elle se confia à ses Sœurs, et sur leurs conseils elle s'efforça toujours en vain de s'en distraire. Mais au bout d'un an, une voix intérieure lui faisait nettement connaître que le globe de la lune figurant l'Eglise militante, la ligne noire signifiait qu'il y manquait une fête, celle du Très Saint Sacrement des autels; car si le Jeudi-Saint est l'anniversaire de ce don sans pareil, la pensée et le souvenir des fidèles sont dominés, en ce saint jour, par les sentiments douloureux qu'inspire la Passion du Seigneur. Trois raisons s'imposent, lui est-il révélé, pour qu'une fête spéciale soit instituée : raviver chaque année la foi à la présence réelle, donner des forces nouvelles aux hommes de bonne volonté qui, éclairés par la vérité, luttent pour pratiquer la vertu, réparer enfin et expier les impiétés qui se commettent quotidiennement. La lumière est faite dans l'esprit de Julienne; son âme est ravie de joie; mais la mission qui est imposée à son humilité la trouble. Deux ans durant, elle prie pour en être déchargée. Enfin elle se décide à consulter des hommes de Dieu; tous tombent d'accord que l'établissement d'une pareille fête s'impose. On était en l'année 1211. Dès cette date elle fut célébrée annuellement au Mont-Cornillon, mais non sans soulever dans la région de violentes oppositions.

Trente-cinq ans se passèrent; et ce fut en 1246 seulement que Robert de Torote, évêque de Liége, l'ordonnait en son diocèse, affirmant que « les saints ayant leurs fêtes marquées en certains jours de l'année, le Saint des saints doit avoir une solennité qui lui soit particulière ».

Moins de vingt ans après, saint Thomas d'Aquin composait l'Office admirable du Très Saint Sacrement. En 1318, un Bref du pape Jean XXII prescrivait définitvement l'observation de la fête avec octave et processions extérieures dans lesquelles doit être portée la sainte Eucharistie.

Pendant les deux siècles qui suivirent, les Souverains Pontifes accordèrent de nouvelles faveurs soit à sa célébration, soit aux confréries auxquelles elle donna naissance et dont la première se forma à Rome en 1539.

C'est de ce temps que date l'adoration du Très Saint Sacrement sous la forme solennelle qu'elle a revêtue.

Les Quarante-Heures.

Cependant Notre-Seigneur demandait davantage.

En 1534, saint Charles Borromée inaugurait dans le diocèse de Milan la solennité des Quarante-Heures. C'était le Saint Sacrement présenté à l'adoration des fidèles pendant les trois jours qui précèdent le Carême, jours employés par le monde aux plaisirs et à la dissipation. Saint Philippe de Néri l'introduisit à Rome en 1548.

L'Adoration perpétuelle à Rome.

Mais c'est Clément VIII qui, par la Bulle *Graves et diuturnae*, institue effectivement, le 25 novembre 1592, l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Elle est réalisée dans sa pensée par la dévotion des Quarante-Heures se succédant à Rome d'église en église et sans interruption pendant tout le cours de l'année. Cette Bulle fait une allusion particulière et saisissante à « l'état affligeant du noble et autrefois si florissant royaume de France, bouleversé de fond en comble, accablé des maux les plus cruels », et demande aux fidèles leurs prières pour ce malheureux pays.

Ce fut en France, à l'imitation de Rome, que cette institution se propagea tout d'abord dans plusieurs villes et diocèses, même dans les villages; mais généralement l'adoration du Saint Sacrement ne s'y faisait que de jour. Puis cette dévotion gagna l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne. En Bavière elle provoqua la naissance, en l'année 1674, d'une confrérie; l'adoration était assurée de jour dans les paroisses, de nuit dans les communautés religieuses.

Et puis, quand le jansénisme commença à envahir et à dessécher les sources de la piété parmi les hommes, Jésus se suscita des adoratrices en cette France qu'il ne consent pas à voir séparée de lui. Ce furent les Bénédictines du Saint-Sacrement.

Enfin, quand la Révolution eut détruit en Europe tant d'institutions religieuses, Dieu mit encore le remède souverain à côté du mal. Aux efforts de ses ennemis, il a opposé le progrès constant du culte eucharistique. Et, sans comprendre dans cette rapide énumération les communautés religieuses, on voit successivement éclore en France l'Œuvre de l'Adoration diurne à l'église, de l'Adoration de nuit chez soi, l'Œuvre des Tabernacles, l'Œuvre des Lampes, l'Œuvre du saint Viatique, celles de la Messe réparatrice, de la Communion réparatrice, les Associations du Mois et de l'Année eucharistiques. Enfin, le XIX^e^ siècle allait donner naissance aux Associations laïques pour l'Adoration nocturne.

L'Adoration nocturne à Rome.

La première de toutes fut constituée à Rome. En 1810, Dieu mit au cœur d'un saint prêtre la pensée de réunir quelques pieux catholiques pour aller pendant la nuit dans les sanctuaires où se faisait l'exposition des Quarante-Heures, afin d'y prolonger la prière.

Elle correspondait bien, cette pensée, aux intentions qu'avait eues Clément VIII quand il instituait l'Adoration perpétuelle. Depuis lors, le zèle s'était relâché, et la sainte veillée n'était pas observée.

Voici cependant qu'en très peu de temps l'Adoration nocturne gagne de sanctuaire en sanctuaire et se généralise. Le petit groupe prend la forme d'une association spéciale destinée à procurer à Notre-Seigneur des adorateurs nocturnes dans les églises, chaque fois que s'y font les exercices des

Quarante-Heures; et lorsque le Saint-Père Pie VII fut rendu à l'affection de ses enfants dans la Ville Eternelle, il trouva l'œuvre achevée, en possession de toutes les nuits.

En 1824, Léon XII l'érigeait en archiconfrérie, l'enrichissant de nombreuses indulgences, avec faculté d'agréger toutes les autres confréries du même genre établies ou à établir dans l'univers.

Cette œuvre de l'Adoration nocturne ne devait cependant être répandue que plus tard dans le monde, et après s'être tout d'abord implantée sur notre terre française. Or, elle y est devenue une institution réellement solide dans les régions où elle s'est alliée à l'Adoration de jour, conformément à la grande pensée de Clément VIII.

L'Adoration perpétuelle en France.

L'Adoration perpétuelle diurne avait été établie canoniquement et pour la première fois en France, dans le diocèse de Digne, en 1837, par Mgr Miollis; l'adoration de nuit n'y était qu'exceptionnelle. En 1847, Mgr Menjaud, évêque de Nancy, en enrichit son diocèse; et là, comme à Rome, l'adoration se faisait successivement dans chaque paroisse pendant vingt-quatre heures, commençant à 6 heures du soir pour se terminer le lendemain à la même heure. En 1849, dans le diocèse de Cahors, l'Adoration perpétuelle est instituée comme à Nancy. Enfin, par ordonnance du 24 novembre 1850, qui fait suite à sa magnifique lettre pastorale, Mgr Sibour dotait le diocèse de Paris de l'Adoration perpétuelle. Elle était diurne seulement, durait trois jours consécutifs et successivement dans chaque paroisse ou sanctuaire.

Les temps étaient mûrs toutefois pour une adoration ininterrompue de jour et de nuit dans ce Paris où tant de foi lutte incessamment contre l'opiniâtreté de l'esprit des ténèbres. Mais, comme les voies de Dieu sont lointaines et mystérieuses! C'est dans les Landes, au pied d'une statue de la Sainte Vierge, qu'un jour de l'année 1841 une âme eucharistique avait reçu l'inspiration de solliciter l'établissement, dans la capitale de notre chère France, d'une adoration publique qui ne cessât ni jour ni nuit.

Mme Adrienne Gard, vicomtesse Le Vavasseur, avait alors trente et un ans. Humble et se défiant d'elle-même, elle pria longtemps avant de s'ouvrir de cette idée, qui ne la quittait plus, auprès d'un ecclésiastique éminent. Celui-ci lui conseilla sans hésitation de déposer sa requête aux pieds de l'archevêque de Paris. Dès le début de l'hiver 1841-1842, Mme Le Vavasseur était reçue avec bonté par Mgr Affre. Mais les graves préoccupations qui se succédaient alors ne permirent pas de donner à ses pieux désirs la satisfaction espérée.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé de La Bouillerie, qui devait devenir vicaire général à Paris, revenait de Rome, rapportant dans son cœur l'ardente volonté de se dévouer à l'Eucharistie. Il n'ignora pas longtemps les désirs de Mme Le Vavasseur avec laquelle d'autres âmes soupiraient et priaient de

toute leur ferveur. Enfin, le premier vendredi de mars 1844, à l'Abbaye-au-Bois avait lieu une solennelle exposition du Saint Sacrement. Plusieurs églises suivirent cet exemple : Saint-Louis d'Antin, Saint-Sulpice, Notre-Dame des Victoires. Bref, l'Œuvre d'Adoration se répandait, restant d'initiative privée et de jour seulement.

L'Adoration nocturne en France.

Le berceau de l'Adoration nocturne devait être Notre-Dame des Victoires. C'est là que se réunirent, pendant la nuit du 6 au 7 décembre 1848, aux pieds du Saint Sacrement exposé sur l'autel dédié à l'Immaculée Cœur de Marie, Hermann Cohen, artiste israélite récemment converti à la foi catholique et qui devait peu de temps après revêtir l'habit des Carmes, M. l'abbé de La Bouillerie, qui devait être nommé évêque de Carcassonne en 1853, deux officiers de marine et quinze fervents chrétiens, tous de condition modeste. L'œuvre était née. Toutefois, après l'élan des premiers jours, elle ne tardait pas à décroître, puis à s'éteindre. Deux années presque entières s'écoulèrent. Mais le 22 novembre 1851, neuf des anciens confrères se retrouvaient à Notre-Dame des Victoires et y passaient une sainte nuit. L'Adoration nocturne était cette fois solidement et définitivement assise. Un des neuf, jeune officier de marine, M. de Cuers, qui allait quitter le monde pour entrer aux côtés du P. Eymard dans la Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, eut l'inspiration de souder la nouvelle œuvre à celle des Quarante-Heures, récemment instituée et réglementée dans le diocèse de Paris.

Agrégée à l'Archiconfrérie romaine d'Adoration nocturne par un rescrit pontifical, l'Association, qui était encore à ses débuts, prospéra rapidement, et dès 1860, l'adoration faite jour et nuit successivement dans les divers sanctuaires du diocèse était vraiment devenue perpétuelle.

L'élan parti de Paris gagna rapidement la province. Quinze ans après, 51 œuvres d'Adoration nocturne existaient sur le territoire français. Aujourd'hui, nous connaissons 36 centres où cette adoration de nuit se pratique au moins une fois par mois. Dans 41 autres elle n'a lieu qu'à certaines époques de l'année : veille de la fête du Sacré Cœur, nuit du Jeudi-Saint, dernière nuit de l'année, etc.

La Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement.

Parallèlement à l'Œuvre de l'Adoration nocturne qui, sous une direction ecclésiastique, groupe un personnel d'adorateurs en grande majorité laïques, avait été fondée et s'était développée la Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement.

C'est le 1er juin 1856 que Mgr l'évêque de Tripoli, auxiliaire et frère de Mgr Sibour, annonçait aux membres de l'Adoration nocturne diocésaine, réunis en assemblée générale à Saint-Thomas d'Aquin, la constitution de cette nouvelle œuvre du Très-Saint-Sacrement. Son fondateur est celui

que la Sainte Eglise nomme aujourd'hui le vénérable Eymard. Il a été, au siècle dernier, l'apôtre de l'Eucharistie.

Entré à dix-sept ans au Grand Séminaire de Grenoble, ordonné prêtre le 20 juillet 1834, Pierre-Julien Eymard se présentait, en 1839, au noviciat de la Société de Marie. Jusqu'à sa mort il dira : « C'est Marie qui m'a donné à Jésus Eucharistie. »

Dans le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, au mois de janvier 1851, il eut l'inspiration que la divine présence de Notre-Seigneur dans la sainte Hostie n'avait pas de corps religieux qui en fît sa fin et y consacrât tous ses soins. Et en 1855, il se posait cette question impérative et précise : « Pourquoi n'y aurait-il pas des hommes dont la mission serait de prier perpétuellement aux pieds de Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement? »

L'année suivante, l'œuvre commençait modestement ; et dans une humble chapelle, le jour de l'Epiphanie, Notre-Seigneur montait sur son trône eucharistique. En 1862, le P. Eymard pouvait enfin inaugurer les exercices d'un noviciat régulier. Une deuxième maison de l'Institut s'était ouverte à Marseille en 1859 ; une autre, en 1862, se fondait à Angers, et en 1866, une quatrième à Bruxelles. A chacune de ces maisons, à ces sanctuaires devons-nous dire, se rattache un groupe important d'adorateurs laïques appartenant à l'œuvre fondée par le vénérable P. Eymard sous le nom d'Agrégation du Très-Saint-Sacrement.

Les agrégés du Très-Saint-Sacrement.

L'agrégé, en quelque lieu qu'il réside, s'engage à faire tous les mois une heure d'adoration devant le Très-Saint-Sacrement exposé ou renfermé dans le saint tabernacle. Mais il a aussi sa place marquée partout où il y a un honneur à rendre à Notre-Seigneur Eucharistie. La devise du vénérable P. Eymard est devenue celle de tous les agrégés : « Jésus est roi au Très-Saint-Sacrement ; il y est vivant. Il faut l'honorer d'un culte royal et vivant. »

Les enseignements laissés par le P. Eymard aux adorateurs sont une émanation céleste de la ferveur qui consumait son âme : « Regardez, disait-il, l'heure d'adoration qui vous est échue, comme une heure de paradis!... Parlez à Jésus de son divin Père, des travaux qu'il a entrepris pour sa gloire. Parlez-lui de son amour pour les hommes et vous le comblerez de joie. Parlez-lui de sa sainte Mère, vous glorifierez son affection de bon fils. Parlez-lui de ses saints, et vous exalterez sa grâce en eux... » Et ensuite, il poursuivait : « Vous l'écouterez dans le silence et le repos, ou plutôt dans l'action la plus suave et la plus forte de l'amour : Vous viendrez en lui! » Et cette heure est magnifiquement résumée : « Entrez, aimez et adorez!

Ne nous suffit-il pas d'avoir présentes à la mémoire ces précieuses et lumineuses instructions pour que l'heure d'adoration en la présence de Notre-Seigneur soit vraiment à chacun de nous, comme le disait le P. Eymard, « une heure de paradis »!

Cette divine semence a été dans notre pays l'origine de splendides moissons.

L'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre.

Moins de sept ans après que le vénérable P. Eymard eût été rappelé à Dieu, le 16 juin 1875 était posée à Montmartre la première pierre de la basilique où allait naître et se développer merveilleusement cette grande œuvre d'adoration qui porte le nom d'Archiconfrérie du Sacré-Cœur.

Dès les premiers mois de 1876, la chapelle provisoire était devenue le but de nombreux pèlerinages. La première adoration de nuit eut lieu à l'occasion de l'Adoration perpétuelle diocésaine qu'on y célébrait les 6, 7 et 8 septembre 1878. Mais rien ne faisait encore présager ce que l'Œuvre du Vœu National allait devenir un jour.

Dans le courant de l'année 1880, on pouvait voir dès l'ouverture des portes, pénétrer dans la chapelle provisoire une pieuse religieuse qui y passait en adoration des journées entières. Elle sollicitait ardemment du divin Cœur que la prière perpétuelle aux pieds de la sainte Hostie exposée fût instituée en ce lieu béni. Pour y parvenir, elle entreprit de nombreuses démarches, mais sans succès. Et cependant, dans la conviction que « Dieu le voulait » ses supplications continuaient à s'élever vers le Sacré Cœur pour qu'il inspirât à des catholiques généreux la pensée dont son âme était remplie.

Le moment de la grâce arriva.

Ce fut dans la nuit du 27 au 28 février 1881 qu'une douzaine de membres de l'Œuvre d'Adoration nocturne de Paris vinrent inaugurer la série des pieuses veillées qui se firent du premier jeudi au premier vendredi de chaque mois. Après une courte période d'interruption, car l'œuvre de Dieu a coutume de se poursuivre à travers les épreuves, l'adoration de nuit recommençait le soir du 28 mai 1882. Elle se continue, depuis cette date, sans interruption sur la colline sainte. Chaque nuit les dévots du Sacré Cœur qui portent le beau nom d' « hommes de France » y assurent la présence d'une garde d'honneur devant Celui que nous reconnaissons comme le souverain Seigneur et Maître de toutes les nations et qui, nous le proclamons, a des droits particuliers sur notre patrie, à raison des bienfaits dont il l'a comblée et de la mission qu'il lui a donnée dans le monde. Des délégations du clergé, des principales œuvres, des corps d'états, des professions les plus diverses, des confréries pieuses, des associations charitables, toutes les conditions sociales, tous les âges sont représentés dans cette manifestation incessante d'amour envers le divin Cœur au Très Saint Sacrement.

Ce grand mouvement a gagné la France entière; et de nos villes, de nos villages arrivent des hommes groupés ou isolés venant souvent de bien loin pour se prosterner devant la personne divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui les accueille jour et nuit et leur ouvre les trésors de son Sacré Cœur.

CONCLUSION

Messieurs, ce précis historique de l'Adoration rendue par les hommes au Très Saint Sacrement, je m'excuse de l'avoir trop longuement exposé. C'est

l'histoire du tendre amour qui lie Jésus et la France. Vous n'avez entendu qu'un abrégé bien pâle et très incomplet des merveilles de ce trésor eucharistique que nos pères, que nos devanciers ont recueilli, se sont successivement transmis avec un respectueux amour et nous ont légué pour en prendre la garde et l'enrichir à notre tour. Comment allons-nous répondre à leurs espérances ?

La Mission nationale des Adorateurs.

En poursuivant, au nom de la France catholique, la mission que notre divin Maître a donnée à notre patrie.

Ah! permettez-moi de faire appel à vos souvenirs et de reproduire aujourd'hui les vœux formulés au VIII[e] Congrès diocésain de Paris, en février 1912, par le président de l'Adoration nocturne, M. Cazeaux, mon vénéré prédécesseur, dont je suis bien indigne d'occuper ici la place, mais dont je demeure le disciple respectueusement affectionné. Que ces aspirations d'une âme ardemment dévouée soient encore les nôtres :

VŒUX PRÉSENTÉS

1° Que l'œuvre magnifique de l'Exposition et de l'Adoration perpétuelles du Très Saint Sacrement s'étende aux diocèses où elle n'est pas encore pratiquée sans interruption.

Or, aujourd'hui, comme en 1912, onze diocèses ne l'ont pas instituée et ne la pratiquent pas régulièrement.

2° Que cette Adoration perpétuelle devienne la grande Œuvre de Réparation nationale destinée à faire contrepoids au reniement officiel de notre pays.

C'était le persévérant désir de M[lle] Tamisier, de sainte mémoire.

Pour cela, que cette adoration de Jésus, solennellement exposé sur son trône eucharistique ait, en des jours déterminés dans chacun de nos diocèses, cette unique fin : sa reconnaissance comme Seigneur et Roi ainsi affirmée par le suffrage sans cesse renouvelé de notre population catholique; afin qu'il lui plaise de reprendre la place à laquelle il a droit, à la tête de la France, fille première de son Eglise, appelée par lui à porter son nom devant tous les peuples.

Ainsi sera renouvelée ici, au nom de la Patrie, avec l'inébranlable volonté de la faire aboutir, la résolution votée par acclamation au VIII[e] Congrès diocésain de Paris.

Elle fut réalisée, pour ce diocèse, par le cardinal Amette, quand il prescrivit, dans sa lettre pastorale du 4 novembre 1912, que la troisième journée de l'Adoration perpétuelle serait, dans chaque paroisse, celle de la Réparation nationale.

Le cardinal composa lui-même l'amende honorable qui devait exprimer cette réparation.

Le jour n'est-il pas venu, Messieurs, où notre patrie, maintenant en possession des deux chères provinces que la victoire a ramenées dans son sein, va donner cet éclatant témoignage d'amour et de reconnaissance que Notre-Seigneur Jésus attend?

A la suite de ce rapport, qui produit une profonde impression, M. Vautrin, secrétaire général de l'Adoration nocturne, appelle l'attention du Congrès sur le vœu dont le cardinal Amette fut le promoteur et en vertu duquel, dans toutes les églises de France où l'Adoration perpétuelle se prolonge pendant trois jours, la dernière journée doit être consacrée à la réparation nationale. Il serait à souhaiter que l'on pût savoir si ce vœu est pratiquement réalisé, dans tous nos diocèses, et qu'on insistât respectueusement pour son exécution partout où il n'est pas encore en vigueur.

Mgr Crépin appuie cette demande, en évoquant l'origine de ce vœu, et il profite de l'occasion pour saluer, dans l'assistance, M. le colonel Le Vavasseur, fils de la grande chrétienne dont le rapporteur exposa le rôle apostolique et qui, lui-même, est président de l'Adoration réparatrice. Au nom de l'œuvre du Vœu National, il remercie l'Adoration nocturne, dont l'adoration de Montmartre est en quelque sorte la filiale, et il souligne le dévouement déployé partout, par les *Hommes de France au Sacré-Cœur,* pour assurer les gardes saintes autour du Très Saint Sacrement. C'est un des grands et pressants devoirs des laïques, en ces jours où la France a perdu tant de religieux, de maintenir, au pied des autels, le *laus perennis.* Que d'émouvants exemples, à ce point de vue, nous sont donnés par des hommes du peuple, dont Mgr Crépin fait applaudir la générosité!

La séance est levée à 11 h. 3/4, après la prière et la bénédiction donnée par Mgr l'évêque de Verdun.

Vendredi 6 juillet.

La séance est ouverte après la prière, sous la présidence de M. le chanoine de Cabanoux, curé de Saint-Thomas d'Aquin, vice-président, qui, au cours de la réunion, sera remplacé au fauteuil par Mgr Crépin, retenu jusque-là par les cérémonies de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre.

Sur l'estrade, on remarque la présence de NN. SS. Arlet, évêque d'Angoulême, et Gaillard, évêque de Meaux, ainsi que du R. P. Calot, vice-président de la section, et du R. P. Louis, provincial des Dominicains.

Avant de donner la parole au premier rapporteur de la journée, M. le chanoine de Cabanoux communique la note sur les ouvrages eucharistiques, élaborée en réponse aux désirs exprimés la veille et qui se réduit à quelques à quelques volumes de choix. *(Voir plus loin, p. 337.)*

Puis, M. Robert Vallery-Radot présente son rapport sur *l'assistance à la Messe quotidienne,* « vrai soleil des exercices chrétiens et qu'aucun autre ne peut remplacer ».

RAPPORT DE M. R. VALLERY-RADOT

L'assistance à la Messe quotidienne.

Dans ce monde laïcisé où, selon la prophétie de l'Apôtre, l'homme de péché s'est assis dans le sanctuaire de Dieu et se présente comme s'il était Dieu, tous les sentiments, toutes les idées d'apparence les plus généreuses nous portent à oublier que nous ne pouvons absolument rien mériter par nous-mêmes et que nous ne trouvons grâce aux yeux du Père de toutes choses que par son Fils, notre unique Médiateur : *Sine me nil potestis facere*. Or, il est dit que le Christ, avant de retourner à son Père glorifier notre humanité dans son corps ressuscité, voulut donner sa chair et son sang à ses disciples, crucifier cette chair et ce sang sur le bois et y attirer à lui toute la création : *Omnia ad me traham*. Là et pas ailleurs.

Comme la Messe est la commémoration de cette Cène et de cette Passion, comment irions-nous autrement au Père que par la Messe, testament de son Fils et qui résume toute prière humaine? Qu'est-ce, en effet, que la prière, sinon l'union à Dieu dans son insondable volonté? l'adhésion à tous ses desseins qui ne sont pas les nôtres? Or, nous ne pouvons nous unir à Dieu que par le sacrifice et il n'y a qu'un sacrifice méritoire aux yeux du Père, c'est celui du Christ. Cette oblation est donc notre seule prière valable, et toute prière qui ne s'unirait pas, au moins implicitement, à ce sacrifice serait vaine et en horreur à Dieu.

Ainsi envisagée — et quel est le chrétien qui pourrait l'envisager autrement? — il est évident que rien ne saurait primer l'assistance à la Messe dans notre dévotion, et qu'un chrétien, autant qu'il est en son pouvoir, devrait commencer chacune de ses journées par l'assistance à la Messe. Il est à constater d'ailleurs que depuis la diffusion des livres liturgiques cette fréquentation ne cesse de s'accroître. Néanmoins, si l'on constate de nombreux retours individuels à cette pratique, il ne semble pas qu'elle soit encore entrée dans les habitudes des fidèles, et ce qui devrait être une règle générale parmi eux n'est toujours qu'une édifiante exception.

D'où vient donc cela? Il est à peu près impossible, à Paris et dans les villes où les églises sont si rapprochées, où les Messes sont si fréquentes et précèdent la plupart du temps la reprise des affaires, il est à peu près impossible d'invoquer, dans les trois quarts des cas, l'incommodité de l'heure ou l'éloignement; il suffirait souvent de se lever une demi-heure plus tôt. Nous mettons à part, bien entendu, les difficultés de famille ou de santé, où les fidèles et leurs directeurs de conscience sont seuls juges. Mais le vrai, c'est que tous les obstacles qu'on se forge tomberaient d'eux-mêmes si l'on nous enseignait davantage l'importance primordiale de la Messe dans la vie du chrétien et la part effective que nous devons y prendre.

Un brave curé disait fort ingénument : « Je fais chanter des cantiques à mes paroissiens pendant que je dis ma Messe; c'est le moyen le plus pra-

tique de les occuper. » Il est encore beaucoup trop de paroisses où, nous jugeant indignes de participer plus intimement au Saint Sacrifice, nous sommes *occupés* de cette façon-là. Mais il est évident qu'ainsi occupés nous ne pensons plus guère à regarder ce qui se passe sur l'autel et à comprendre les paroles qui s'y prononcent. Si, au lieu d'être sans cesse distraits des mystères qui se célèbrent, nous y étions sans cesse unis, comme l'Eglise le veut, par le rôle que nous devons y jouer non seulement d'auditeur, mais d'acteur, nous sentirions alors profondément que la Messe au commencement de la journée, c'est le dénombrement de toutes nos forces spirituelles sous le regard du Chef, ce sont les sentinelles placées sur les remparts, les points faibles de la citadelle renforcés, les blessés guéris et réarmés pour les combats.

Nous voici devant le tabernacle, c'est-à-dire la tente de notre chef et roi Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il va se manifester devant nous *réellement*. Cette Messe, c'est le mot d'ordre pour toute la journée qu'il va nous donner, dès l'Introït de l'office du jour; l'exemple du saint que l'on fête, le fruit du mystère que l'on commémore, voilà nos vivres. Du fond de toutes nos puissances, tout ce que nous avons d'inquiétude, de désir, de misères, accourt s'offrir pour être transfiguré, toute notre race est jetée dans l'oblation que nous faisons de nous-mêmes. Ce qui la veille au soir peut-être nous paraissait surhumain à supporter ou à entreprendre nous paraît maintenant facile dans la puissance cachée du Christ. Nous sommes emportés dans l'immense armée de l'Eglise pour la victoire certaine. Notre Chef nous entraîne au delà de la mort. « Si vous saviez le don de Dieu », disait le Christ à la Samaritaine. Le don de Dieu, c'est la Messe.

Mais combien sommes-nous à ne le savoir que trop confusément? Rappelons nos souvenirs; je le demande à tous ceux qui comme nous ont eu le bonheur d'être élevés dans un collège chrétien. Pour beaucoup d'entre nous, la Messe quotidienne était d'obligation. Qu'était-ce que la Messe à nos yeux? Une cérémonie plus ou moins solennelle, plus ou moins longue surtout, avec plus ou moins de bougies, de fleurs, d'encens, de verdure et d'enfants de chœur, pendant la célébration de laquelle nous ne cessions de réciter des prières et de chanter des cantiques, rappelés seulement à la présence du prêtre à l'autel par les coups de sonnette ou de claquoir qui nous faisaient lever pour l'Evangile (sans que la plupart du temps nous eussions l'idée de le lire hors des dimanches) et nous agenouiller le front dans nos mains pour l'Elévation et la Communion. Le sens et la progression du Saint Sacrifice étaient pour nous à peu près lettre morte. Si l'on nous eût interrogés sur l'Introït ou la Secrète du jour, qui donne les thèmes principaux de l'office, je doute qu'il y en eût eu beaucoup à les avoir médités. Evidemment, au cours d'instruction religieuse, nous avions dû apprendre ce que c'était que la Messe, mais celle-ci ne se détachait guère pour nous des autres dévotions, comme le mois de Marie par exemple, ou le mois du Sacré Cœur, ou les neuvaines aux saints patrons de l'adolescence, ou les saluts au Saint Sacrement. Sans doute notre légèreté était pour beaucoup dans cette confusion

pieuse où le bon Dieu, la Vierge et les saints, du haut d'une sorte d'Olympe chrétien, se penchaient vers nous, les mains pleines de grâces temporelles... Qu'arrivait-il alors? Sortis du collège, nous n'avions qu'une piété toute sentimentale; la Messe est restée pour beaucoup d'entre nous une cérémonie, recommandable entre toutes, où chacun prie isolément, mais elle a perdu son caractère d'assemblée participant au Sacrifice du prêtre et unie avec lui dans le Christ-Hostie.

Il serait ingrat de ne pas dire ici l'immense bienfait dont nous sommes redevables, nous laïcs, à Huysmans; l'auteur d'*En route* et de l'*Oblat* fut le premier à nous rappeler la beauté et les richesses du Don de Dieu, dont nous vivions chaque jour avec tant d'indifférence et de tiédeur. Grâce à lui, les travaux des Dom Guéranger et des Dom Cabrol qu'il nous révélait nous réapprirent à voir dans le Missel autre chose qu'un recueil de morceaux choisis édifiants; il redevint ce qu'il était pour nos pères : le drame le plus grandiose et le mieux composé qu'il nous fût donné de contempler sur la terre : la naissance, la vie, la mort et la résurrection d'un Dieu venu en terre pour sauver les hommes et leur ouvrir le ciel. Toutes les cérémonies tour à tour touchantes ou tragiques dont nous savions maintenant le symbole, se déroulant toutes dans le cycle de l'année, en consonance avec les saisons, de l'Avent à la Pentecôte, autour de l'unique autel, faisant monter tout leur encens, toutes leurs flammes, tous leurs chants vers l'Hostie levée devant la face du Père, nous rendaient enfin tangible ce que saint Paul appelle le mystère du Christ, mystère jusque-là si lointain! Nous ne pouvions plus détacher nos regards de cet autel où se consommait toute notre destinée; nous découvrions qu'en nous immolant là, chaque matin, avec l'Agneau de Dieu et en nous unissant à lui dans la fraction du pain, nous devenions participants de sa divinité (*divinitatis esse consortes*, comme il est dit à l'Offertoire). Nous n'avions plus alors l'impression gênée d'être exclus du mystère; nous n'étions plus relégués au rang de catéchumènes à perpétuité; nous étions admis à la synaxe comme nos pères que le baptême avait rendus vraiment fils de Dieu et héritiers de ses promesses.

Toute notre piété, à cette révélation, fut transformée : de sentimentale et puérile, elle devint spirituelle et mâle; d'inquiète et ramassée sur elle-même et ses vaines émotions, elle s'élargit et s'oublia joyeusement dans la jubilation de l'Eglise universelle. Elle ne chercha plus ses mots pour prier; elle ne se fit plus violence pour ramener une imagination rebelle à des pensées dignes du saint lieu. Elles n'étaient plus monotones les Messes violettes, couleur de l'attente ou de la tristesse, les Messes blanches, couleur de la joie et de l'amour comblé, les Messes vertes du renouveau de l'Esprit-Saint, ou rouges du sang des martyrs! Vierge folle ayant retrouvé son huile, notre âme entrait enfin dans l'héritage des dons de Dieu; tremblant d'adoration lorsque le prêtre ayant béni l'eau (qui, dit le Concile de Tibur, représente notre humanité), la mélangeait au vin qui allait être transformé au sang de Jésus, ne nous lassant pas de contempler cette intime union du Christ avec ses membres, qu'avions-nous besoin de tant de prières récitées à voix

basse où haute : nous *voyions* et nous *croyions!* Et continuant à suivre le drame sacré, nous ne quittions pas des yeux l'Hostie et le calice lorsqu'ils s'élevaient en silence, à cet instant où les Puissances tremblent, où les Chérubins se voilent de leurs ailes, et nous écoutions retentir dans les profondeurs de notre être les paroles de la Consécration. Alors à cet instant surtout où nous étions près d'approcher de la Table sainte, nous avions la vision de l'Eglise universelle, de la Jérusalem nouvelle dont les pierres sont les saints; nous n'étions plus seuls; nous étions un même corps, comme dit saint Paul, avec tous nos frères vivants et morts. Nous étions l'Eglise, toute l'Eglise présente dans le martyr, le confesseur ou le Pontife honoré ce jour-là sur cet autel, et qui témoignait pour nous au ciel avec son épée, sa roue, sa croix, son lis, sa couronne ou son livre ouvert. Nous étions toute l'Eglise présente dans la glorieuse société des élus évoqués au Canon, dans les morts rappelés avec tendresse après la Consécration, car, dit saint Jérôme : « Les âmes du purgatoire ne souffrent pas pendant le Sacrifice offert à leur intention. » Nous étions enfin l'Eglise présente en ses fidèles qui, réunis devant l'autel, les yeux fixés sur l'Hostie, allaient devenir avec l'Homme-Dieu une seule chair et un seul sang, cependant que derrière cette Eglise visible, la création, tout entière entraînée, montait glorifier le Père et se reposer là dans son ordre restitué ; car, par l'entremise de l'homme à qui le Christ a laissé le pouvoir insigne de changer le pain et le vin en son corps et en son sang, les éléments ainsi que l'eau, le feu, la pierre, qui participent au sacrifice, deviennent saints, le voile est tombé, le ciel ouvert.

Toute figure devient réalité et nous voyons les secrètes analogies, l'Arche, l'arbre de vie, les pains azymes, la manne, l'Agneau pascal dont le sang va nous purifier, resplendir dans l'Hostie comme les couleurs du spectre solaire se résument dans la couleur blanche. Ici comme au Calvaire, l'homme peut dire que tout est consommé. C'est la paix sur les hauteurs et dans les profondeurs. Nous comprenons que toute la terre est à l'image de Dieu comme une monnaie à l'effigie du roi, et qu'elle est ineffablement réelle la parole de l'Apôtre : « Les perfections invisibles de Dieu, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par les choses créées. » Voilà, voilà la joie et la certitude des yeux qui chaque matin ont vu l'Hostie, la joie du cœur qui s'en est nourri lorsqu'il emporte ce secret par le monde; il semble alors que toute la création lui murmure les ineffables paroles de saint Paul que nous lisions ces temps derniers à l'Epître du IV[e] dimanche après la Pentecôte : « La création attend avec un ardent désir la manifestation des enfants de Dieu. »

Est-ce donc là de l'imagination? Non, nous n'allons pas au delà des espérances qui nous sont données et que saint Paul ne craignait pas de faire resplendir aux yeux de tous ses disciples dans la foi, sans acception de personne : c'est là notre joie et qui ne nous sera plus enlevée. Nous savons maintenant le don de Dieu et nous ne pouvons plus nous en passer, et c'est pourquoi nous ne nous lasserons jamais de demander à l'Eglise qu'elle nous donne toujours plus et sans mesure l'intelligence de ses mystères qui

contiennent tous nos biens et sans lesquels toutes nos espérances s'évanouissent.

Je connais une paroisse très modeste de l'Yonne, département qui n'est pas réputé pour sa ferveur, où l'on peut goûter chaque jour la joie d'assister ainsi à la Messe. Dès que le prêtre s'avance au chœur, nous sommes saisis du recueillement qui s'empare de l'assistance. Pénétrée déjà de l'importance de la cérémonie qui va se dérouler, par l'attitude et les regards, et dans laquelle elle va jouer un rôle actif, elle s'y prépare déjà. A genoux avec leur curé pour répondre tous aux prières récitées au bas de l'autel, rien n'est plus émouvant que d'entendre, tour à tour, le pasteur et ses ouailles confesser réciproquement leurs péchés, et l'on se croit reporté aux temps de la primitive Eglise; puis le *Kyrie* et le *Gloria* sont chantés avec mesure, sans les hurlements terribles des chantres de campagne. L'Evangile récité à voix claire et distincte par le célébrant les trouve debout pour suivre attentivement sur leur Missel le texte inspiré; puis le *Credo* est entonné. Alors l'Offertoire commence dans le plus grand silence où toute l'assemblée suit attentivement tous les gestes du prêtre, écoute retentir l'hymne angélique de la Préface et y répond en chantant le *Sanctus*. Et lorsque l'Hostie s'élève, puis le calice, tous les yeux fixés sur la Victime adorent l'Agneau de Dieu que toutes ces bouches vont chanter tout à l'heure. Lorsque le prêtre a consommé les saintes Espèces, les communiants se rendent ensemble devant la Table sainte, récitent ensemble le *Confiteor* et s'agenouillent ensemble. Il suffit de les regarder, ne détachant pas les yeux du Corps divin qui s'avance vers eux, pour se rendre compte que pour eux l'*Eucharistie* n'est pas seulement une *présence réelle*, habitant le soleil éblouissant et inaccessible de la monstrance, mais qu'elle se donne intimement à tous par le *sacrifice*, que l'Hostie signifie *victime* et que nous ne la recevons dignement qu'en nous immolant avec elle. Revenus à leur place, au lieu de s'isoler le front dans les mains, les fidèles continuent à suivre le drame, car l'action n'est pas finie, le prêtre n'a pas terminé les actions de grâces de l'Eglise; où en trouverions-nous d'ailleurs de plus efficaces et de plus adaptées à nos besoins que dans les Postcommunions?

Nous savons que ces Messes dialoguées ne sont pas toujours faciles ni même opportunes en toutes circonstances, mais sans ambitionner cette intime coopération, est-il hardi de rendre moins profond ce fossé creusé entre l'officiant et les fidèles, en commençant par nous permettre de réciter ensemble les prières préparatoires, puis le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo* quand il n'est pas possible de les chanter? Est-il hardi d'exiger que le prêtre lise assez distinctement l'Epître et l'Evangile pour qu'on les entende; est-il impossible que les fidèles, au moment de la Communion, disent à haute voix le *Confiteor* et le *Domine non sum dignus*, s'unissant tous, sinon sacramentellement, du moins spirituellement à la communion du prêtre? Ne pourrait-on enfin, dans nos catéchismes et nos collèges religieux, insister davantage sur cette importance de la Messe, en expliquer dans ses grandes lignes le drame et la mystique générale? c'est ce que très simple-

ment nous demandons, sachant par expérience combien notre piété s'étiole facilement à ne pas *vivre* la Messe chaque jour comme l'Église nous la donne à vivre. Aucune lecture spirituelle, aucun chapelet, aucun salut ne remplacera cette vie puisée chaque jour à l'autel. J'ajouterai qu'aucune pratique ne nous amène plus nécessairement à la Communion quotidienne comme à son épanouissement nécessaire, et qu'il est bien rare qu'un habitué de la Messe quotidienne ne soit pas aussi un fervent de la Communion quotidienne. Dès, en effet, que cette vie puisée à sa source nous est connue, la religion n'est plus une abstraction ; le Christ est vivant aujourd'hui comme hier et sa présence nous accompagne dans tous nos actes ; les enfants s'y sentent attirés tout naturellement comme vers leur vraie patrie. Je puis en donner des exemples tout proches ; je connais des enfants à qui leur père a donné l'admirable *Missel et Vespéral* de Dom Lefèvre. Depuis qu'ils le possèdent, il est leur plus beau livre d'histoires, et la veille des fêtes ils préparent d'eux-mêmes l'office du lendemain ; cette année même, au dimanche des Rameaux, l'un d'entre eux (il avait onze ans) dit à son père au sortir de son action de grâces : « J'ai demandé à Dieu qu'il soit aussi bien reçu dans mon cœur qu'il a été reçu à Jérusalem aujourd'hui et qu'il me donne autant de grâces qu'il y a eu de palmes. »

Souvent je me rappelle cette soirée d'avant la guerre où je me promenais avec un ami récemment converti. A l'exaltation des premiers mois avait succédé non pas un abattement, mais une ardente mélancolie, et comme je lui en demandais la cause, il me dit son impression de solitude pendant les offices de sa paroisse et spécialement pendant la Messe. « On ne nous demande pas assez », répétait-il désolé. Je n'oublierai jamais cette tendre plainte ; elle était l'écho de l'*Amabo nunquam satis*. Cri d'une âme qui, dans le désir de tout se donner, s'attriste de sentir en elle toute une vie surnaturelle inemployée, toute une connaissance de Dieu entrevue et différée. Cri qui n'est pas isolé, mais nous semble caractériser les besoins de toute une génération catholique. Ah ! oui, qu'on nous demande davantage de nous associer au Saint Sacrifice ! Alors le laïcisme, qui nous gagne tous si dangereusement, sera rejeté de nos consciences avec horreur.

Qu'est-ce au fond que le laïcisme, sinon l'affirmation, explicite ou implicite, que nous pouvons connaître toute la vérité de notre être et pratiquer tout le bien qui nous est demandé sans passer par Jésus-Christ, sans goûter les fruits de sa rédemption ? C'est le mal que l'encyclique *Ubi arcano Dei* rappelait sous le nom de *modernisme moral*. Et pourtant le monde est si las du vague moralisme humanitaire, si écœuré du puéril idéalisme à la mode, fruits stériles, au goût de cendre et de sang ! Le monde a soif de vérités vivantes, d'étreindre des réalités spirituelles. Montrons-lui, par notre exemple quotidien, que ce n'est qu'à l'autel, dans le sang de l'Agneau, que cette vérité resplendit, que ces réalités nous permettent d'être des dieux.

Ce rapport, lu avec une conviction ardente et presque passionnée, soulève de très vifs applaudissements, et plusieurs assistants demandent que, sans attendre

le compte rendu du Congrès, il soit immédiatement publié dans un journal ou une revue.

Sur la même question, M. Rivière déposa une communication analogue à celles qui furent présentées à la section sacerdotale et à la section des dames. *(Voir p. 260 et p. 473.)*

Quelques auditeurs, en particulier MM. Lecophy, Robineau et Lancelin insistent sur les conclusions de M. Vallery-Radot. M. Lancelin, notamment, fait observer que, dans sa paroisse de Saint-Denis du Saint-Sacrement — et la remarque est vraie pour d'autres églises, — des fidèles appelés de très bonne heure à leur travail se rendent à une Messe très matinale : si l'assistance à la Messe quotidienne est parfois, sans doute, une impossibilité, pour combien de chrétiens n'est-elle souvent qu'une question de générosité!

On passe ensuite à la communion fréquente et quotidienne. Ce problème est traité, avec un esprit tout apostolique et une haute compétence, par M. le chanoine A. Marque, curé archiprêtre de Saint-Joseph, à Grenoble.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE MARQUE

De la Communion fréquente et quotidienne.

De la Communion fréquente et quotidienne : tel est le sujet que le Comité d'organisation du Congrès m'a prié de traiter devant vous. Pourquoi suis-je chargé de ce travail, alors que tant d'autres pouvaient le faire mieux? Je ne sais, car je ne suis qu'un modeste soldat dans l'armée du Christ. Mais le soldat doit avant tout obéir; j'obéis aujourd'hui, et, sans autre préambule, je vous dis mon dessein qui est double :

1° Vous exposer la doctrine de l'Eglise sur ce sujet;

2° Etudier devant vous et avec vous les moyens pratiques pour réaliser cette doctrine dans la vie du chrétien.

I. Doctrine de l'Église.

Je trouve toute la doctrine de l'Eglise résumée dans le canon 863 du *Codex juris canonici* qui s'exprime ainsi :

« *Excitentur fideles ut frequenter, etiam quotidie, pane Eucharistico reficiantur ad normas in decretis Apostolicae Sedis traditas; utque Missae adstantes non solum spirituali affectu sed sacramentali etiam sanctissimae Eucharistiae perceptione, rite dispositi, communicent.* Il faut exciter les fidèles pour que, fréquemment et même quotidiennement, ils se nourrissent du pain eucharistique en se conformant aux règles fixées par les décrets du Siège Apostolique, et pour que ceux qui assistent à la Messe ne se contentent pas d'une communion spirituelle, mais communient aussi par la réception sacramentelle de la très sainte Eucharistie, lorsqu'ils sont dans les dispositions convenables. »

Or, Messieurs, il y a un décret du Saint-Siège qui est présent à toutes

nos mémoires, c'est celui qui fut porté par la S. Congrégation du Concile, le 20 décembre 1905, à la demande et avec l'approbation de Pie X. Qu'il nous suffise de l'analyser, ou plutôt d'en rappeler les points principaux, ce sera montrer d'une façon autorisée la doctrine de l'Eglise sur la Communion fréquente.

D'abord la raison de l'Eucharistie : « Le désir du Christ et de l'Eglise de voir tous les chrétiens s'approcher tous les jours du banquet sacré tend, avant tout, à ce que les fidèles unis à Dieu par ce sacrement y prennent des forces pour apaiser la concupiscence, effacer les fautes légères qui échappent tous les jours et éviter les péchés graves auxquels est exposée la faiblesse humaine : le but premier n'est donc pas de rendre à Dieu l'honneur et le respect auxquels il a droit ou de donner aux communiants le prix et la récompense de leurs vertus. C'est pourquoi le saint Concile de Trente appelle l'Eucharistie « l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels. »

Combien d'hommes qui se disent chrétiens devraient méditer ces paroles; et, s'ils ne veulent pas s'aveugler sur la faiblesse humaine, sur leurs propres faiblesses, devraient en chercher le remède dans la Communion fréquente, même quotidienne, puisque quotidiennes sont nos faiblesses, quotidiennes sont les tentations qui nous entraînent vers le mal; ils devraient chaque jour, comme les premiers chrétiens, accourir à la Table de la vie et de la force et *persévérer dans la communion de la fraction du pain.*

Raison du décret : Mais les hommes cherchent des excuses à leur faiblesse; ils cherchent aussi des excuses pour s'éloigner de la Table eucharistique où ils puisent force et vie. De là l'erreur janséniste, contre laquelle le Saint-Siège n'a cessé de protester.

De nos jours, les discussions s'étaient renouvelées; les théologiens eux-mêmes en arrivaient à discuter les dispositions requises pour communier, chaque année, ou chaque mois, ou chaque semaine; on voulait exclure de la Table sainte certaines catégories de personnes, comme les négociants et les personnes mariées. En tout cas, la Communion quotidienne ne saurait être permise aux fidèles que rarement et moyennant de nombreuses conditions. Tout cela était contraire à la doctrine traditionnelle de l'Eglise; d'après l'enseignement des saints Pères, la Communion quotidienne ne requiert pas plus de dispositions que la Communion hebdomadaire ou mensuelle, mais elle produit des fruits bien plus abondants.

Aussi Pie X n'hésite pas : en des règles fort précises, il fait résumer la doctrine de l'Eglise et tranche pour toujours les controverses en interdisant à l'avenir toute polémique sur les dispositions requises pour la Communion fréquente et quotidienne.

Certaines de ces règles méritent d'être rappelées ici :

« 1° La Communion fréquente et quotidienne, étant vivement désirée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Eglise catholique, doit être accessible à tous les fidèles de quelque classe ou condition qu'ils soient, de sorte qu'aucun fidèle, pourvu qu'il soit en état de grâce et s'approche de la sainte

Table avec une intention pieuse et droite, n'en puisse être exclu. »

Voilà, en quelques lignes, tout le jansénisme et toutes les subtilités des théologiens renversés.

Mais on pourra ergoter encore! que faut-il pour une intention droite? Le décret répondra d'avance.

« 2° L'intention droite consiste en ce que celui qui s'approche de la Table sainte ne se laisse pas conduire par l'usage, par la vanité ou par des motifs humains, mais bien par le désir de se conformer au bon plaisir de Dieu, pour lui être plus étroitement uni par la charité et pour guérir par ce divin remède ses infirmités et ses défauts. »

Mais les théologiens discutaient aussi sur l'attachement au péché même véniel. Le décret répond encore :

« 3° Bien qu'il importe souverainement que ceux qui font la Communion fréquente et quotidienne soient exempts de péchés véniels au moins pleinement délibérés et d'affection à ces péchés, il suffit néanmoins qu'ils n'aient aucun péché mortel sur la conscience et qu'ils se proposent de n'en jamais commettre à l'avenir. S'ils ont ce ferme propos, il est impossible que, communiant chaque jour, ils ne se dégagent pas peu à peu de leurs péchés même véniels et de toute affection à ces péchés. »

Arrêtons-nous à ces règles du décret : elles suffisent amplement pour la question présente.

Tirons-en déjà des conclusions pratiques. Le décret s'adresse à tous les chrétiens, beaucoup l'ont compris; beaucoup de femmes surtout. Mais la plupart des hommes communient peu ou ne communient plus.

« De là l'anémie morale et, parmi les plus graves conséquences, la crise sociale, avant tout question morale; de là la dégénérescence à tous les degrés de notre pauvre humanité, et la mort à bref délai si on n'en revient pas à se nourrir du Pain de vie. »

« C'est un préjugé funeste aux âmes et injurieux pour Notre-Seigneur que de croire que la fréquence de la Communion est une pratique féminine, une sorte de luxe de dévotion réservé aux natures plus sentimentales. »

« Il n'y a pourtant ni deux Evangiles ni deux Eucharisties, et quelle raison pourrait-on bien invoquer pour couvrir cette assertion absurde que les hommes auraient un moindre besoin des grâces sacramentelles? Ce qu'on n'ose énoncer, on le pense, on l'insinue, parce qu'on envisage la Communion, non pas comme l'acte vital du chrétien, mais comme une pratique surérogatoire. » (P. Lintelo, *Triduum sur la Communion quotidienne, p. 187.*)

Je le sais : depuis le décret de 1905, il y a eu un vrai progrès dans certains milieux; je ne sais ce qui se fait à Paris, mais je suis heureux de voir, dans ma paroisse de Saint-Joseph de Grenoble, des hommes qui viennent assez nombreux le dimanche s'agenouiller à la Table sainte; leurs enfants y sont aussi avec leur mère; et c'est ainsi qu'en famille on vient prendre part à la vraie vie chrétienne. Je dois avouer qu'en semaine les communions d'hommes sont plus rares, bien que chaque jour nous en ayons quelques-unes.

Mais, hélas! Messieurs, que de paroisses où le prêtre voit des hommes chrétiens s'approcher de la Table sainte pour Pâques, quelques-uns pour Noël ou la Toussaint, et c'est tout; on dirait qu'en dehors de ces jours-là le tabernacle est fermé pour eux. Et l'exemple est contagieux; l'enfant, le jeune homme ne croit pas devoir mieux faire que son père.

Cependant, Messieurs, l'homme a des passions plus violentes, sa vie au dehors est plus libre et plus exposée à la séduction des plaisirs mauvais: la Communion lui serait le préservatif nécessaire.

L'homme a davantage à défendre sa foi, parce que plus exposé à entendre de fausses doctrines et des attaques contre elle: l'Eucharistie fortifierait sa foi.

L'homme porte le lourd fardeau des affaires, des occupations absorbantes, des soucis quotidiens de la famille. Et pour travailler et lutter, vous ne songeriez pas à vous faire aider par le Christ? N'oubliez jamais la belle parole du colonel Paqueron: « Communier, c'est s'incorporer la plus grande énergie avec la plus haute lumière. »

L'Eucharistie nous apparaît comme le grand moyen de régénération morale de notre société moderne. On veut des énergies, on veut des caractères trempés, on veut des apôtres, on veut plus d'élévation morale au milieu des affaires matérielles: donnez-nous des hommes qui communient et nous aurons tout cela.

Mais je sors de mon rôle, je n'ai pas à vous dire les effets merveilleux de l'Eucharistie dans les âmes des hommes; on vous l'a dit déjà mieux que je ne puis le faire. Je voudrais maintenant chercher avec vous comment on peut amener les hommes à la Communion fréquente, même quotidienne, et la faire aimer par eux; c'est la deuxième partie de ce rapport.

II. Les moyens.

Je dois avouer que la question se pose d'une façon assez angoissante. Quand nous considérons la vie actuelle avec toutes ses exigences, avec le surmenage incessant des affaires, avec les difficultés de tout genre que l'on y rencontre, on est à se demander comment des hommes chrétiens sans doute, mais si occupés, trouveraient encore le temps de venir à l'église, d'assister à la Messe, de communier.

A cela je réponds d'abord que, si l'on respectait bien le dimanche, on pourrait au moins ce jour s'approcher de la sainte Table, et cela en famille, ce serait si beau. Mais du dimanche on fait un jour de repos, non pas pour servir Dieu plus à l'aise, mais pour se distraire par des voyages, par des parties de plaisir.

En semaine, on le pourrait parfois aussi, facilement même, et une élite s'y astreint déjà. Il suffirait, surtout dans nos villes, d'un lever plus matinal! mais comment se lever le matin quand on ne sait plus se coucher le soir? Et le sensualisme a fait de tels progrès qu'on n'envisage plus la possibilité de faire pour Dieu le sacrifice d'une demi-heure de sommeil, alors qu'on le fait facilement pour se procurer des plaisirs.

Demandez donc à ce directeur d'usine ou à cette pauvre ouvrière que je vois chaque jour à 5 h. 1/2 dans mon église, comment ils font! Ils vous répondront certainement que, pour communier, ils doivent se lever matin, et non pas jouir des douceurs d'une paresse trop prolongée.

A la campagne, la chose est plus difficile encore; levé de grand matin, le paysan vaque à ses nobles occupations sous le grand soleil de Dieu. Durant la semaine, il ne le peut pas; mais le dimanche, qu'est-ce qui l'en empêche?

Et ceci m'amène à une question pratique : que faire pour habituer les hommes à la Communion fréquente?

Il nous faut d'abord des fêtes eucharistiques : triduum, journée d'adoration, Congrès, si vous le voulez, où les hommes ont leur place. Je m'adresse ici à mes confrères. N'avons-nous pas trop laissé croire aux hommes que cela n'était pas pour eux? L'homme aime à avoir sa place à part, n'être pas confondu avec tout le monde. Alors pourquoi les hommes n'ont-ils pas leur réunion, leur adoration, leur Communion spéciale? Jadis, Messieurs, la mission qui m'était alors confiée faisait de moi un organisateur de Congrès; une chose m'avait frappé beaucoup : les Congrès eucharistiques étaient toujours des triomphes par la piété et le nombre des assistants. C'est que le surnaturel de l'Eucharistie attire les âmes, et les âmes des hommes plus que les autres. Congrès, triduum, journées eucharistiques sont un moyen d'instruire, de faire connaître l'Eucharistie et, par le fait, d'attirer à la Communion et de former des élites communiantes.

De même les Communions générales d'hommes et d'enfants, dans une paroisse, dans une corporation. Tout cela est très bien, mais c'est surtout ici une manifestation, c'est un moyen d'entraîner ceux qui ne viendraient pas individuellement, ceux dont les convictions ne sont pas assez profondes et le courage assez grand pour venir simplement, tout seuls ou en famille, à la Table sainte, le dimanche ou même chaque jour.

Dans la pratique nous nous heurtons, au moins en apparence, à de multiples difficultés, mais toutes se réduisent à une : la foi à l'Eucharistie n'est pas assez grande; on ne comprend pas la nécessité où nous sommes de nous en servir, et les âmes se meurent de faim, alors que la nourriture divine est prodiguée pour nous : de là, nécessité d'instruire les hommes sur cette vérité.

Je ne suis pas digne, je n'ai pas le temps, je ne fais pas de progrès, je crains la routine : objections d'âmes mal éclairées, ou plutôt d'âmes qui ne veulent pas voir clair afin de n'être pas obligées de marcher.

Tout cela, Messieurs, vous l'avez entendu : il n'était pas inutile de le redire, mais permettez-moi d'insister sur quelques pensées que j'avais l'honneur de développper en mars dernier au Congrès eucharistique de Grenoble.

Après avoir montré que la Communion est une partie intégrante du Sacrifice de la Messe, je disais : La meilleure préparation à la Communion est la Messe elle-même; elle est aussi la meilleure action de grâces.

Pour tendre à la Communion fréquente, pour ne pas y trouver la routine

et le dégoût, pour trouver dans la Communion le complément logique et nécessaire de la Messe entendue, nous nous y préparerons par la sainte Messe elle-même.

La sainte Communion n'est pas une dévotion privée. « Il faut, dit Dom Vandeur, lui garder son caractère liturgique; il faut la voir dans son cadre liturgique; il faut s'y préparer, la recevoir, en remercier Dieu d'une manière liturgique. »

Elle fait partie du culte officiel, ne la séparons donc pas des rites et des prières avec lesquels l'Eglise nous la présente. Ces rites et ces prières ont été composés sous la direction du Saint-Esprit dans le but de nous préparer à la Communion; aussi le Pape, les évêques et tous les prêtres n'ont pas d'autre préparation. Ils communient à la Messe qu'ils célèbrent; l'Eglise, en leur imposant de le faire, ne leur prescrit-elle pas ce qu'elle croit de meilleur? Pourquoi faut-il donc que les fidèles se séparent de leurs prêtres lorsqu'ils se préparent à la sainte Communion, et en fassent en quelque sorte un acte de dévotion privée? Ne vaut-il pas mieux, à ce moment surtout, s'unir à la hiérarchie, à l'Eglise, pour aller par elle à Dieu? Ne vaut-il pas mieux offrir à Dieu la Victime du Calvaire, comme on le fait à la Messe, avant de s'en nourrir? Le Saint Sacrifice apaise la justice divine et la Communion représente mieux ce baiser de paix que le Père, réconcilié avec ses enfants, leur donne.

L'assistance à la Messe, en nous faisant participer davantage à l'efficacité du sacrifice, rend la réception du sacrement plus féconde.

Il nous serait facile de montrer comment les prières de la Messe contiennent merveilleusement les sentiments qui doivent nous animer à la Communion : contrition, foi, humilité, amour, action de grâces; tout y est, et sous les formes les plus variées. Combien cette méthode, très conforme à l'esprit de l'Eglise, formerait des âmes plus chrétiennes que les considérations, pieuses sans doute, mais souvent mièvres et vides de sens, que nous trouvons dans de multiples livres de piété? En somme, pour bien communier, pour ne pas nous lasser de la Communion, pour ne pas tomber dans la routine et la tiédeur, le mieux est de communier à la Messe avec les prières que l'Eglise a placées pour cela dans la Messe quotidienne. Combien peu aujourd'hui savent suivre la Messe dans leur Missel, comme le prêtre à l'autel!

III. Règles pratiques.

Des considérations qui précèdent, permettez-moi, Messieurs, de tirer des règles qui résumeront ici toute la pensée de l'Eglise.

1re Règle. — Pour former des âmes chrétiennes, leur donner la vie et les y maintenir, il faut les pousser à la Communion, même et surtout à la Communion quotidienne : nous savons tous qu'il faut manger chaque jour pour vivre. C'est une vérité qu'il ne faut pas se lasser de dire et de redire.

2me Règle. — Les communions par groupes d'hommes (groupes paroissiaux ou corporatifs ou de Congrès) sont excellentes comme moyen de pro-

pagande de la Communion et comme manifestation de foi, mais le but à poursuivre et à atteindre, c'est qu'un homme, conscient qu'il est de sa faiblesse propre et de la force qui lui vient de l'Eucharistie, sache s'approcher seul de la Table sainte, et cela chaque fois que la chose lui est possible, même au prix d'un sacrifice, surtout d'un lever plus matinal.

3me Règle. — Il faut redonner aux fidèles la vraie notion du dimanche, que le dimanche ne soit pas une journée de sports et d'amusements, mais une journée de repos dont la Messe et la Communion seront les premiers actes. Beaucoup de familles le comprennent, mais il faudrait surtout que l'homme, le chef de famille, le comprenne; car avec lui toute la famille le comprendra, toute la famille communiera, toute la famille redeviendra vraiment chrétienne. Ne laissez pas vos femmes aller seules à la Table sainte; l'Eucharistie est pour vous comme pour elles, je serais tenté de dire plus pour vous que pour elles.

4me Règle. — En semaine, lorsqu'on dispose de peu de temps, on communiera même en dehors de la Messe, hâtivement peut-être, mais pieusement. L'Eglise fait au prêtre un devoir de faciliter cette Communion, et les fidèles doivent user de ce droit. Pour le bon ordre, pour l'économie de temps, dans les campagnes surtout, on peut fixer des heures où la Communion est distribuée en dehors de la Messe, mais la refuser à d'autres moments ne serait digne ni d'un père ni d'un apôtre. Nous ne sommes pas des fonctionnaires gagés qui répondent : « Ce n'est pas l'heure, le guichet est fermé », suivant la spirituelle remarque du P. Lintelo.

5me Règle. — A moins de raisons sérieuses, les fidèles doivent s'efforcer de communier en assistant à la Messe.

La Communion, en effet, n'a son vrai sens qu'à la Messe, et l'on ne peut approuver ceux qui communient avant la Messe, sous prétexte que la Messe leur servira d'action de grâces; seule la brièveté du temps dont on dispose peut justifier cette pratique.

Nous ne devrions jamais, du reste, séparer l'apostolat de la Communion fréquente de l'apostolat de la Messe fréquente.

Et s'il nous était permis d'exprimer un regret, nous dirions qu'en travaillant à propager la Communion fréquente, on n'a pas assez pensé à propager l'assistance à la Messe. Aujourd'hui, en dehors du dimanche, on assiste peu à la Messe; on n'y assiste même pas du tout, comme si la sainte Messe n'était pas, par elle-même, la dévotion par excellence. Et lorsque, pour diverses raisons, on ne peut communier, pourquoi n'assisterait-on pas à la Messe, à la Messe toute seule, sans la Communion? Si on comprend vraiment la Messe, on sera amené à communier toutes les fois qu'on y assiste, suivant le désir de l'Eglise, suivant le précepte du Maître lui-même : « Chaque fois que vous mangerez mon corps et boirez mon sang, vous vous souviendrez de ma mort. »

C'est pour cela que les fidèles doivent penser, même lorsqu'ils communient en dehors de la Messe, que leur Communion n'est que la participation au Sacrifice quotidien, par la manducation de la sainte Victime. Ajoutons aussi

que la vraie Communion spirituelle doit comprendre et la Messe et la Communion.

6me Règle. — Les fidèles qui communient à la Messe doivent se persuader que la meilleure manière de le faire est de suivre les prières mêmes de la sainte Messe.

Règle très importante, règle *capitale*, si on veut que la Communion porte des fruits et que l'on ne tombe pas dans la *routine* et la *tiédeur*. C'est bien ainsi que faisaient les premiers chrétiens ; ils suivaient le prêtre. Ils priaient avec lui, s'offraient avec lui et communiaient avec lui.

Au reste, le Missel, ce livre incomparable, n'est autre chose que la prière de l'Eglise, fixée par l'Eglise pour le Sacrifice et la Communion. Quel livre de prières, même composé par un saint, pourrait lui être comparé ?

C'est pour cela qu'il est à désirer que les fidèles suivent la Messe dans un Missel, un vrai Missel, afin, par là, de retrouver la dévotion à la Messe et à la Communion.

Qu'on s'efforce en particulier d'amener les enfants à cette pratique ; on se rendra vite compte combien il est facile, même pour des laïques, de connaître leur Missel, de suivre le prêtre à l'autel dans toutes ses prières, et par suite d'apprendre à aimer *la Messe où l'on communie*.

Ces règles que je viens de donner pour être plus clair peuvent sembler sortir un peu de notre sujet ; il n'en est rien. J'estime, en effet, que beaucoup de chrétiens, même des meilleurs, ne communient plus, parce qu'ils ne savent plus communier comme il faut ; j'estime que nos jeunes gens, que nous nous efforçons d'habituer à la Communion, l'abandonnent trop facilement, parce qu'ils ne la comprennent pas ou la comprennent mal, en ne lui donnant pas la vraie place qu'elle doit occuper dans la vie chrétienne.

Ne négligeons donc rien, Messieurs, de ce qui peut faire connaître et aimer l'Eucharistie. Et que les hommes ne restent pas étrangers à ce mouvement de piété eucharistique. Qu'ils y prennent part dans les manifestations, comme celle de ce magnifique Congrès, mais, je vous en supplie, Messieurs, qu'ils y prennent part aussi dans notre vie paroissiale. Et lorsque vos prêtres font appel à vos sentiments chrétiens, pour organiser une Communion plus générale, une fête eucharistique, ne laissez pas toute la place à vos femmes et jeunes filles, mais ayez la fierté d'y revendiquer la vôtre. Qu'à nos Tables de communion, le dimanche surtout, nous voyions aussi des hommes, beaucoup d'hommes. Et si actuellement vous êtes peu nombreux, sachez persévérer ; votre persévérance sera un apostolat, et vous serez le ferment qui pénétrera peu à peu toute la masse, et peu à peu transformera, régénérera notre société moderne.

Excusez ces paroles pleines de simplicité : elles sont d'un prêtre qui serait trop heureux si elles pouvaient aider quelqu'un d'entre vous à mieux communier et à communier plus souvent.

La Communion quotidienne et l'assistance quotidienne à la Messe sont des sujets si étroitement connexes que le très intéressant échange de vues, qui

suit le rapport du curé de Saint-Joseph, aborde à la fois l'un et l'autre.

La question des bons livres de Messe, déjà soulevée par M. Robineau, est reprise par M. de Thomassin, de Saint-Thomas d'Aquin, qui propose que des missels ou des paroissiens soient donnés habituellement en cadeaux d'étrennes ou de première Communion, et par un congressiste de Saint-Brieuc qui signale qu'un vicaire de la cathédrale a pris l'initiative de distribuer, aux cérémonies pour les morts, des livrets contenant l'Office spécial. A ce propos, l'on recommande particulièrement, comme très propres à aider les fidèles à bien suivre la Messe, les missels de Dom Lefèvre, de Dom Guéranger et de Mgr Marbeau.

Plusieurs interventions de MM. Lancelin, Marsaut, de Saint-François Xavier; Garnier, Frère de Saint-Vincent de Paul; Benoît, de Sainte-Croix d'Orléans; Dauchez, du diocèse de Versailles, insistent notamment sur la Communion du premier vendredi du mois, sur les facilités qu'on procurerait aux fidèles en distribuant partout — comme on le fait dans plusieurs églises — la sainte Communion aux Messes capitulaires et aux Grand'Messes, enfin sur la possibilité d'établir dans les familles dont tous les membres ne peuvent pas aller chaque jour à la Messe un roulement de communions quotidiennes.

Une communication du R. P. de Baudicourt, dont Mgr Crépin fait applaudir les apostoliques initiatives, est particulièrement remarquée. Il met à l'honneur certaines paroisses rurales de l'Oise où l'on s'arrange, une fois par mois, en retardant un peu l'heure du travail et en avançant un peu l'heure de la Messe, pour faciliter la Communion au personnel agricole.

Enfin, la séance est levée un peu avant midi, après une exhortation de Mgr l'évêque de Meaux qui, après avoir rappelé que la meilleure façon de participer au Saint Sacrifice de la Messe est de la servir, invite non seulement le clergé paroissial à donner une grande sollicitude à la formation des enfants de chœur, mais tous les fidèles à se mettre en mesure de pouvoir, en toute occurrence, assister le prêtre au saint autel.

Samedi 7 juillet.

La séance est ouverte après la prière, sous la présidence de Mgr Crépin, entouré de Mgr Lapalme, du R. P. Calot, de M. le chanoine Langlois et de M. Feron-Vrau, vice-présidents de la section, ainsi que de Mgr Lamérand.

S. G. Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, et NN. SS. Gouraud et de La Celle, évêques de Vannes et de Nancy, veulent bien honorer la réunion de leur présence.

M. Louis Guibal, député de l'Hérault, traite d'abord des processions.

RAPPORT DE M. LOUIS GUIBAL

Les processions du Saint Sacrement.

En proposant à nos réflexions les « processions du Saint Sacrement, et le concours que les hommes doivent y apporter pour affirmer leur foi », le Comité du IVe Congrès eucharistique national a nettement délimité le terrain du rapport que nous avons maintenant l'honneur de vous soumettre. Nous

avons, en effet, entendu déjà et nous entendrons encore aujourd'hui et demain les grands et définitifs enseignements sur la *présence réelle* d'où résultent pour nous toutes les obligations de la conscience et du culte. Et, plus spécialement dans cette enceinte, on a étudié déjà les moyens de satisfaire à ces obligations, et montré les grâces infinies qui en découlent, la force et la douceur que chacun de nous doit y chercher et que chacun est sûr d'y trouver.

I

Ces vérités doivent-elles se contenter des affirmations individuelles de chacun d nous? Ou réclament-elles les témoignages collectifs?

Leur suffit-il des manifestations silencieuses et discrètes d'une piété recueillie? Ou doit-on leur assurer la manifestation publique des sentiments, des croyances et des enthousiasmes des foules assemblées?

Etre parfait, Maître souverain, Principe de tout bien, Dieu a droit à notre culte. Et suivant une lumineuse formule, la religion « a Dieu pour terme, et le culte de Dieu pour objet ».

Ce culte comporte d'abord et essentiellement les actes intérieurs, les élans de l'âme, sans lesquels Dieu ne saurait être atteint, et toute religion ne serait que vaine apparence et mensonge sacrilège.

Mais il comporte aussi l'hommage public du respect et de l'amour dus à Dieu, et pour l'homme la liberté d'affirmer ces sentiments et de manifester ses croyances. Et l'on ne peut sans atteinte à la raison même contester ce droit à Dieu et enlever aux hommes cette liberté.

Marque certaine et non contestée du respect envers les hommes que leur supériorité impose ou que désigne un suffrage, les honneurs du cortège pourraient-ils être sérieusement refusés à Dieu?

Et le droit que tous reconnaissent à la foule d'apporter aux chefs d'Etat, aux vainqueurs, aux grands hommes l'hommage public de sa reconnaissance et de sa vénération, pourraient-ils être refusés au peuple chrétien qui ne demande qu'à adorer son Dieu et acclamer son Sauveur?

De telles considérations devaient s'imposer par leur seule justice à l'approbation de tous les âges. Et l'on chercherait vainement sans doute un siècle ou une religion qui n'aient pas manifesté par des cérémonies publiques, et spécialement par des cortèges et de pieuses théories, les témoignages de leur foi ou les supplications de leurs angoisses.

En maintenant le culte extérieur, que le protestantisme n'a lui-même pas délaissé, malgré l'excès de son individualisme, l'Eglise catholique ne ferait que se conformer à la simple raison. Car tout sentiment sincère s'affirme au dehors et s'empare de l'être tout entier.

Et, sans qu'on puisse donner comme exemple à tous les extases des saints, il est bien certain que les états d'une âme se traduisent tout naturellement, impérieusement parfois par les attitudes même du corps qu'elle anime. Faut-il ajouter combien intensément une foule assemblée réalise es états d'âme de ceux qui la composent et combien impérieusement elle

les traduit par ces attitudes, ces prières et ces manifestations; combien légitimement enfin la raison en réclame pour elle le droit et la liberté.

Il est donc rationnellement impossible de prohiber, plus encore de condamner, les manifestations extérieures du culte.

II

L'Eglise obéit d'ailleurs, en agissant ainsi, à l'Evangile lui-même. En simplifiant le culte extérieur et en le débarrassant des pratiques exagérées des sectes, Jésus-Christ ne l'a point supprimé. Il s'était soumis lui-même aux lois cultuelles : la Circoncision, la Présentation au Temple, le Baptême, la célébration de la pâque. Il nous a dicté la grande prière à Dieu, et il a lui-même institué les sacrements.

Elle défend enfin les droits de l'âme, sa liberté, la légitime évolution de ses sentiments et de leur témoignage. Et ceux-là, et ceux-là seuls qui prétendent lui arracher la liberté de ses droits et le bienfait de leur exercice s'efforcent de réduire et voudraient supprimer le culte extérieur.

Il est bien certain que dans les Catacombes d'abord, puis dès le IV^e^ siècle, au plein jour et dans le libre espace, les chrétiens ont connu ces marches solennelles et régulières des prêtres et du peuple au chant des hymnes et des psaumes, des litanies et des cantiques.

III

Mais il faut nous souvenir que c'est à la procession du Saint Sacrement que doit se borner ce rapport. Et vraiment le sujet est si grand que l'on ne peut l'aborder sans éprouver les hésitations d'un respect mêlé de crainte.

C'est surtout à l'occasion de la fête *du Corps du Seigneur* que les processions du Saint Sacrement ont été célébrées par l'Eglise. Mais il paraît certain que l'institution de cette solennelle manifestation envers la sainte Eucharistie — que déjà cependant on portait en triomphe en Angleterre et en Normandie dès le XI^e^ siècle, à la procession du dimanche des Rameaux et dans la plupart des églises d'occident, au moyen âge, le jour de Pâques — n'est pas née avec la fête elle-même. Dans la Bulle d'institution de la fête (1264), Urbain IV ne parle pas de procession. Il en est fait mention au Concile de Sens en 1320 et au Concile de Paris en 1323, puis dans un acte du Chapitre de Tournai en 1325, et sur un titre manuscrit de l'église de Chartres en 1330. « Quant à la procession solennelle, est-il dit au Concile, qui se fait le jeudi de la fête en portant le divin Sacrement, comme il semble que ce soit par une sorte d'inspiration divine qu'elle s'est introduite en nos jours, nous ne statuons rien pour le présent, laissant toutes choses à la dévotion du clergé et du peuple. » (1)

Et quand, plus tard, des récriminations furent tentées par les infidèles

(1) LABBE, *Concile*, t. XI, p. 1680, 1711.

ou les hérétiques, le Concile de Trente déclare solennellement « très pieuse et très sainte la coutume qui s'est introduite dans l'Eglise de consacrer chaque année une fête solennelle à célébrer de toute manière l'auguste Sacrement, comme aussi de le porter en procession par les rues et places publiques avec pompes et honneurs ».

« Il est bien juste, en effet, que soient rétablis certains jours où les chrétiens, par une démonstration solennelle et toute particulière, témoignent de leur gratitude et dévot souvenir envers le commun Seigneur et Rédempteur, pour le bienfait ineffable et divin qui remet sous nos yeux la victoire et le triomphe de sa mort. » (1)

C'étaient alors — et ce fut ainsi, sauf aux temps de perturbations politiques, jusqu'à des années encore voisines des nôtres — les processions glorieuses se déroulant, avec leurs bannières étincelantes, sur les places des cités, dans les rues des villages jonchées de fleurs, comme sous les voûtes des basiliques. Sur des autels pieusement dressés, « au milieu de nuages d'encens, au son des chants sacrés et en présence d'une multitude prosternée et recueillie, le Saint Sacrement successivement élevé pour recevoir les adorations des fidèles et descendu pour les bénir... et la pompe des armées royales ou républicaines rendant hommage au Roi des rois » (2).

Et le peuple catholique, fléchissant les genoux, adorait de toutes parts sous la voûte du ciel son Roi et son Dieu.

Mais « les temps sont changés »... et le moins que nous puissions faire est de protester contre les injustifiables méconnaissances des droits de Dieu et, s'il est permis de l'ajouter, des libertés de l'homme.

Dès avant la loi du 9 décembre 1905, qui a substitué au régime concordataire celui de la séparation des Eglises et de l'Etat, la législation française avait déjà gravement atteint les manifestations extérieures du culte — une circulaire du ministre de la Justice du 23 mai 1880 invitait les Cours et Tribunaux à s'abstenir de prendre part aux processions de la Fête-Dieu, — le décret du 23 mars 1883 sur le service des places (3) abrogeait par ses articles 280 et 296 les dispositions du décret du 13 octobre 1863, relatif aux honneurs à rendre aux processions ou au Saint Sacrement.

Et la loi municipale du 5 avril 1884 (art. 94 à 97) avait confié au maire dans sa commune et à défaut de lui au préfet de toutes les communes du département le droit de régler toutes questions relatives aux cérémonies, processions et autres manifestations extérieures du culte. Et nombreux certes sont ceux qui ont dès lors, au prétexte du maintien de l'ordre, interdit les processions sur le territoire des communes de France. L'article 27 (§ 1) de la loi de Séparation a maintenu le droit de règlement à cet égard à l'autorité municipale. En sorte que si les processions n'étaient pas interdites par arrêté municipal, elles pourraient aujourd'hui légalement avoir

(1) Léon XIII, *Concile*, 6.
(2) P. Faber, dans le *Saint Sacrement*, t. Ier, p. 4.
(3) Documents Parlementaires, 1884, 4, 119.

lieu même dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes, puisque l'article 45 de la loi du 18 germinal an X est abrogé par la loi du 5 décembre 1905.

Mais les arrêtés d'interdiction qui avaient frappé tant de communes — même où il n'y avait pas différents cultes — demeurent; leur nombre s'est même accru depuis la loi de Séparation.

Et peut-être dans bien des paroisses, les prêtres responsables du respect dû à Dieu dans son Saint Sacrement hésiteraient-ils, même en l'absence d'une interdiction municipale, à risquer les attitudes irrespectueuses ou les outrages ou les blasphèmes que n'interdit pas la loi, et dont les pouvoirs publics ne préviendraient même pas la manifestation.

Il reste, du moins, certaines communes dans lesquelles est conservé le respect intégral des lois de Dieu, et où la liberté des fidèles, que l'on n'a pas (sous de vains prétextes) méconnue et détruite, peut à la face du ciel témoigner ses pieux enthousiasmes et l'ardeur de sa foi. Je m'excuse de ne point saluer ici chacune de ces vaillantes cités. Mais ne risquerais-je pas d'en omettre quelqu'une. Et puis, je craindrais de ne pas donner à chacune un témoignage suffisamment digne de la gratitude que leur doivent les fidèles de la France entière, et des espoirs que pieusement ils fondent sur la force de leur exemple. Mais qui pourrait ne pas respectueusement évoquer le nom de Paray-le-Monial et de Lourdes où tant de fidèles, venus de tous les points du monde, se groupent pieusement dans les cortèges eucharistiques et offrent, dans la solennité de leur recueillement, l'exemple admirable pour tous de ce que la foi catholique donne à tous ceux qui la gardent de force, de douceur et de confiance, et la preuve par Dieu lui-même de ce que sa toute-puissance peut et veut faire pour l'homme et pour les peuples qu'il a rachetés au prix du plus sublime sacrifice.

Certes il faudrait l'âme et la voix des saints docteurs pour bien comprendre et traduire exactement les réalités merveilleuses dont le spectacle est donné par ces solennelles démonstrations eucharistiques où la Vérité, la Toute-Puissance divine s'affirme si nettement que le doute n'ose même plus s'essayer en de timides objections, tandis que de nombreux hésitants s'abîment humblement en un bienfaisant acte de foi et par un réconfortant aveu de leurs fautes passées, sollicitent leur admission au banquet sacré, les âmes des fidèles pénétrées et ravies s'élèvent, en un hosanna glorieux, plus près, tout près semble-t-il des éternelles joies et de leur éternelle possession.

Pour si modeste que nous soyons, nous pouvons du moins donner l'analyse fidèle des majestueux spectacles dont nous avons eu le bonheur d'être les témoins, et des sentiments dont les processions publiques du Saint Sacrement proclament la vivante et pieuse expression.

Combien profond apparaît le recueillement de chacun; et combien parfaite l'harmonie des cœurs que possèdent le respect et l'amour du Dieu Sauveur. Ce n'est plus seulement la sympathie, parfois distraite, d'une prière en commun déjà si touchante et si agréable à Dieu; c'est l'ardeur

commune d'une piété où la gratitude pour le Sauveur commun se confond avec la confiance en l'éternelle bonté de l'éternel Rédempteur, et la volonté de servir fidèlement son infinie majesté. Et dans la ferveur de tous, chacun trouvant un aliment nouveau à sa ferveur et à sa foi; l'armée des fidèles s'affirme pieusement résolue et pacifiquement invincible. N'est-il pas vrai qu'alors chacun se sent plus proche de la pensée de Dieu, comme il est réellement plus près de son être même. Et voici que plus directe se fait la réponse de Dieu aux supplications des âmes qui l'implorent : et le miracle même s'accomplit aux yeux du peuple émerveillé, marque éclatante de la toute-puissance de Dieu, témoignage émouvant de son infinie bonté.

IV

Ceux qui ont eu l'insigne honneur de participer à l'un de ces cortèges eucharistiques doivent désirer que la joie qu'ils en ont ressentie, le bien qu'ils en ont éprouvé soient connus et partagés par tous. Ils peuvent affirmer que ce n'est pas aux aspirations individuelles que s'adresse le Sacrement divin; que ce témoignage de la Passion, du sacrifice et de l'éternelle vie de Jésus-Christ, proclame la Rédemption de la société humaine tout entière, sa libération des chaînes qui pesaient lourdement sur elles jusqu'au jour où Dieu lui-même s'est fait homme pour la sauver : que les siècles ont passé sans effacer la trace de sa vie terrestre, le souvenir de sa mort et les bienfaits de sa Rédemption; que tous sont appelés à recueillir ses bienfaits et ses grâces; que la charité fut sa règle suprême, et reste la suprême loi de son Eglise; que les hommes trouvent toujours auprès de lui la force, et les peuples en lui la sagesse et la paix.

Et puisqu'ils savent que la société tout entière, et non pas seulement quelques-uns de ceux qui la composent, est associée à l'œuvre divine et doit en ressentir les effets, en priant Dieu pour tous, ils doivent s'efforcer de ramener à lui l'esprit social et d'assurer au Saint Sacrement de la Rédemption l'affection des hommes et le respect du peuple et les honneurs du pouvoir public.

Moins éclatantes quand elles se déroulent dans l'intérieur des édifices, les cérémonies eucharistiques revêtent là encore un caractère de pénétrante douceur. Et le long cortège des hommes accompagnant le Saint Sacrement, et répondant aux chants des chœurs d'enfants et de femmes, laisse à tous l'impression d'une piété que ne distrait pas le monde extérieur et que rend plus fervente encore la contrainte dont elle souffre.

Est-il d'ailleurs bien sûr que beaucoup de ceux qui forment ce cortège sous les voûtes des basiliques ou dans les églises des villages n'entendent pas en eux-mêmes la voix de leur conscience protestant contre la méconnaissance des droits de Dieu et la violation de leur propre liberté? Au souvenir des temps où ces droits étaient respectés, se joint sans doute l'ardent désir et l'espoir profond de voir renaître ces jours de justes et salutaires libertés.

En sorte que partout et toujours doit apparaître à l'esprit de tous la certitude que la prospérité et la force morales des individus, des familles et des sociétés, sont inséparables du respect et de l'affirmation des droits souverains de Dieu. Et si l'heure semble peu propice au plein développement de la liberté et des manifestations de la foi religieuse, il importe que nous gardions en nous, avec la conscience de ces droits, la volonté très ferme d'en promouvoir la reconnaissance, d'en assurer le respect et d'en faciliter les libres manifestations.

Mgr Crépin remercie le vaillant et catholique député de cette page vibrante et convaincue.

M. le chanoine de La Valette-Monbrun, curé-archiprêtre de Sarlat, fait remarquer que le Conseil d'Etat a plusieurs fois cassé des arrêtés municipaux qui interdissaient les processions, sans être fondés sur des raisons d'ordre public. Ainsi, à Sarlat même, après avoir encouru neuf procès-verbaux successifs pour sa persévérance à violer une interdiction injuste, le clergé de la cathédrale a fini par en obtenir, du Conseil d'Etat, l'annulation. L'auditoire fait une ovation au courageux archiprêtre, et applaudit également M. Langlois, qui signale que les catholiques de Cherbourg ont remporté une victoire analogue.

Sur ce point délicat, Mgr Lamérand apporte au Congrès les leçons de son expérience éprouvée : s'il faut savoir, en certains cas, patienter et agir avec prudence, on doit, dans toutes les circonstances où l'on peut obtenir la liberté des processions, marcher de l'avant sans timidité. Au récent Congrès eucharistique d'Aix-les-Bains, les processions, supprimées depuis dix-huit ans, ont été rétablies grâce à quelques initiatives résolues, qui auraient pu réussir plus tôt, si l'on y eût songé. Et ce n'est pas le seul exemple.

« Et que fera-t-on demain à Paris? » interroge M. Robineau. A quoi Mgr Crépin répond en exhortant vivement tous les congressistes à se rendre, à l'heure indiquée, sur le Parvis Notre-Dame.

Confréries du Saint-Sacrement ; Communion et adoration professionnelles, tel est le titre exact du dernier rapport inscrit à l'ordre du jour. Il est présenté par M. François Veuillot.

RAPPORT DE M. FRANÇOIS VEUILLOT

Confréries du Saint-Sacrement.
Groupements professionnels eucharistiques.

Ce rapport s'efforcera d'être sommaire et serré, sans considérations générales. Et ce, pour une double raison : d'abord, il embrasse deux sujets : les *Confréries du Saint-Sacrement* et les *Groupements professionnels eucharistiques*, dont chacun pourrait, à lui seul, alimenter un long travail ; ensuite, il est inscrit le dernier à l'ordre du jour.

Le dernier donc, il risquerait, en revenant sur les principes, de répéter,

et de mal répéter les précédents rapporteurs; et, d'autre part, il doit viser aux conclusions pratiques, aboutir à des vœux réalisables et concrets, provoquer des résolutions.

D'ailleurs, par la double question qu'il pose, il tend à ce résultat.

Si nous voulons que ce Congrès détermine, parmi les hommes, un épanouissement de ferveur et d'action eucharistiques, il faut établir, autour de la sainte Eucharistie, des groupements d'hommes organisés, actifs et permanents. Le groupement suscite, entraîne, discipline et soutient les efforts individuels; il organise, développe et maintient les œuvres; il prépare ou prolonge les Congrès, les croisades, les manifestations.

Or, si les hommes tendent à se grouper, c'est surtout dans ces deux cadres qui enferment leur vie : le pays qu'ils habitent et la profession qu'ils exercent.

Il faut les saisir là, les rassembler là pour le pain eucharistique, ainsi qu'on le fait pour le pain matériel : là, c'est-à-dire dans la paroisse et dans la corporation. Dans la paroisse, la Confrérie du Saint-Sacrement; dans la corporation, le groupement professionnel eucharistique.

Sans doute, les deux institutions ne sont pas de même autorité ni de même niveau; la corporation, non seulement ne saurait prétendre à marcher de pair avec la paroisse, mais encore, en bien des cas, doit se subordonner à la paroisse. Il n'en est pas moins vrai que, dans la société contemporaine, et particulièrement en vue des résultats que nous poursuivons, les associations professionnelles ont pris une importance capitale. Il faut placer leurs groupements eucharistiques à côté des confréries.

J'étudierai donc tour à tour les deux organisations, chacune à son rang, mais également dominées l'une et l'autre par cette pensée commune : unir les hommes en vue de l'action eucharistique dans les âmes et dans la société!

LES CONFRÉRIES

Leur origine et leur situation actuelle en France.

La Confrérie du Saint-Sacrement! N'est-il pas superflu de vous en rappeler l'origine, le caractère et l'importance? Vous savez tous aussi bien que moi qu'elle constitue la forme la plus traditionnelle et la plus canonique, la plus pratique et la plus répandue du groupement paroissial en l'honneur de la sainte Eucharistie. Vous n'ignorez pas davantage que, depuis qu'on tient des Congrès eucharistiques et qu'on y émet des vœux, la création ou la restauration de ces Confréries paroissiales en forme un des vœux classiques.

Leurs racines, en France, plongent dans la fécondité surnaturelle du moyen âge. La Confrérie de Saint-André d'Angoulême, qui est probablement leur doyenne, se glorifie de remonter au XIII^e^ siècle. Mais leur extension se fit plus vaste et plus rapide après la Bulle de 1639, qu'on peut considérer comme la charte de l'institution. Par ce document, Paul III, après avoir érigé la Confrérie de la Minerve en Archiconfrérie, définit le but général de ces groupements : « Procurer à Notre-Seigneur,

présent dans l'Eucharistie, les hommages et le culte qui lui sont dus, réparer les outrages qui lui sont faits, attirer sur les associés et la paroisse les grâces du ciel, en particulier celle de recevoir pieusement le saint Viatique. »

L'appel de Paul III s'est répercuté d'âge en âge par la voix des Souverains Pontifes. Il a reçu son couronnement dans le Code canonique élaboré sous l'impulsion de Pie X et promulgué par Benoît XV. Le Canon 711 est formel : il invite les Ordinaires à prendre soin, *curent Ordinarii,* que, dans chaque paroisse, une Confrérie du Saint-Sacrement soit instituée, qui se trouve agrégée de plein droit à l'Archiconfrérie romaine.

Or, sur ce point, en France, où en sommes-nous? Nos vieilles Confréries du Saint-Sacrement, dont quelques-unes avaient devancé de deux ou trois cents ans la décision de Paul III, dont le siècle de Louis XIV avait vu l'apogée, dont le XVIII^e^ siècle avait tour à tour amoindri la puissance et consommé la ruine, mais dont le XIX^e^, en plus d'une province, ranima les cendres après la Révolution, nos vieilles Confréries du Saint-Sacrement sont-elles encore aujourd'hui nombreuses et vivantes?

C'est la première question que j'ai cru devoir me poser quand je fus chargé de ce rapport. Et j'ai essayé de réunir les éléments de la réponse.

Je dois avouer que je n'y ai pas complètement réussi. Que ceux des directeurs diocésains qui ont bien voulu me renseigner trouvent ici l'expression de ma gratitude. Ils m'ont fourni les plus utiles informations. Mais ils ne sont que quarante et, du point de vue purement statistique, ils n'ont pu, la plupart du temps, me procurer des renseignements précis.

De leurs notes, il se dégage néanmoins quelques impressions d'ensemble, éclairées de quelques traits lumineux, qui autorisent un aperçu général et permettent des conclusions pratiques.

D'abord, un aperçu général.

Fauchées par la Révolution, les Confréries du Saint-Sacrement semblent avoir donné, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, au moins pour quelques diocèses, un regain assez vivace. Mais, durant la génération qui précéda la nôtre, une vague de sommeil, plus dangereuse que les coups de l'impiété, paraît avoir endormi la plupart d'entre elles. Ainsi, dans le diocèse de Belley, qui en compta près de trois cents, presque toutes érigées ou ressuscitées de 1818 à 1855, on n'en trouvait plus, voici peu d'années, avant le réveil du Congrès d'Ars, qu'une douzaine en pleine action. Celui de Périgueux, dont toutes les paroisses en étaient dotées voici un demi-siècle, n'en dénombre aujourd'hui qu'une cinquantaine.

Les causes de cet affaiblissement? On en signale de plus d'une sorte. Il en est parfois d'imprévues : à Chambéry, les vieux confrères ont persisté longtemps à porter dans les cérémonies religieuses un costume spécial, qui faisait reculer les nouvelles recrues; on se contente aujourd'hui d'un modeste insigne, moins pittoresque, il est vrai, mais aussi moins affichant. Toutefois, les raisons profondes sont plus graves et plus générales; elles peuvent se résumer toutes en un seul mot : l'affadissement du goût surnaturel. Que les hommes s'éloignent peu à peu de la Confrérie du Saint-Sacrement

parce qu'elle représente, à leurs yeux, une forme désuète et vieillie, parce qu'ils lui préfèrent des procédés plus modernes, parce qu'ils répugnent à tout embrigadement, ou bien encore, me souffle un vénérable et clairvoyant curé, parce que la procession coïncide trop souvent avec une assemblée sportive, le mobile qui les entraîne est presque toujours un affaiblissement de l'esprit religieux. Les coutumes, les dévotions, les beaux vieux noms chargés d'histoire et de foi, la publique affirmation du cierge à la main, tout cet ensemble de disciplines et de traditions, que le sens chrétien faisait concevoir, accueillir et aimer, ne perdent leur saveur et leur signification que dans la mesure où s'est amoindri et altéré le sens chrétien.

Mais enfin, quelle qu'en soit la cause, on doit constater, chez beaucoup d'hommes, cette désaffection de la Confrérie, cette incompréhension de la Confrérie, ce respect humain devant la Confrérie. Faiblesse qui atteint parfois de très bons chrétiens — chez lesquels, au surplus, elle n'est pas considérée toujours comme une faiblesse : — un curé, tout brûlant de zèle eucharistique et saintement ambitieux d'organiser sa paroisse autour du Saint Sacrement, qui, d'ailleurs, a su décider quelques douzaines d'hommes à l'adoration, à la procession, à la communion collective, avoue que la Confrérie lui paraît impraticable:

J'ai souligné cette impression fâcheuse, inquiétante. Avant tout, nous devons être francs; mais la loyauté nous procure aussi des réconforts et des satisfactions.

D'un bon nombre de diocèses, en effet, l'on me signale, au lendemain de la Séparation et de la guerre — ainsi qu'il en fut au lendemain de la Révolution, — un réveil des Confréries.

La multiplication des Congrès eucharistiques, les brûlantes invitations du saint pape Pie X au banquet divin, la nécessité de refaire une élite agissante et convaincue, l'élan que les épreuves de la guerre ont imprimé aux âmes droites, toutes ces faveurs ou toutes ces pressions divines ont déterminé, vers le tabernacle, un essor dont les Confréries du Saint-Sacrement devaient sentir l'impulsion.

A défaut d'une statistique générale, impossible, on en peut recueillir de tous côtés des indices révélateurs. A Paris, la Confrérie se ravive au sein de vieilles paroisses ou s'allume au cœur de paroisses nouvelles. Dans les cathédrales de Nevers et de Rouen, ici deux ans avant la guerre et là en pleine tourmente, elle se rétablit pour rayonner sur la ville entière. Au lendemain de l'armistice, une croisade entreprise à Beauvais par le Secrétariat du Sacré-Cœur, à Lyon par un effort de rajeunissement et d'expansion, tend à la ranimer dans tout le diocèse. Carcassonne et Rodez, sous le couvert de *Ligues eucharistiques*, Auch, sous le nom d'*Hommes chrétiens*, en préparent une restauration, tandis que Cahors et Cambrai songent à donner une inspiration, voire une organisation tout eucharistique, à leurs Unions paroissiales ou à leurs Comités d'hommes. Un progrès se révèle à Quimper, à Metz, à Angoulême, à Nancy, ailleurs encore. Hier même, au Congrès de Bergerac, l'évêque de Périgueux lançait ce mot d'ordre : « Il faut que cha-

cune de mes paroisses ait sa Confrérie du Saint-Sacrement. » Naguère, à la fin d'un autre Congrès, l'évêque de Clermont avait prescrit la même consigne, et déjà de ce diocèse on m'écrit : « C'est le commencement d'une résurrection. »

Constatation qui peut se vérifier encore en d'autres provinces, en France, et par-delà les mers. En Algérie, le Congrès eucharistique diocésain d'Alger, diffusé et prolongé pour ainsi dire en Journées paroissiales, a donné des résultats pleins d'espérances; Bône et Constantine ont aussi leurs groupements eucharistiques. Enfin, plus loin encore, sous le drapeau français, nous voyons des hommes de toute couleur unis au pied du tabernacle. Dans ce Congrès national, j'aurais voulu pouvoir, à la métropole, associer les colonies; nos colonies ne sont-elles pas, de ce point de vue surnaturel admirablement éclairé par le P. de Foucauld, les peuples ou les tribus dont le Christ a confié les âmes à la Fille aînée de son Eglise? Mais, sur ce chapitre, en quelques semaines, une enquête sérieuse était malaisée. Cependant, grâce à l'obligeance de quelques procures de Missions, j'ai pu discerner, dans ce vaste horizon, trois points lumineux : les Lazaristes m'ont signalé des Confréries dans leur vicariat de Madagascar; les comptes rendus des Missions étrangères attestent, en certains districts indo-chinois, un mouvement eucharistique d'où germera, déclarent-ils, « une génération de vrais chrétiens », et déjà, dans la ville d'Hanoï, me dit un missionnaire, existe une vivante Confrérie du Saint-Sacrement; enfin, les Missions africaines de Lyon soulignent, au Dahomey, des pratiques et des groupements qui pourraient servir d'exemple à plus d'une paroisse de chez nous. A Porto-Novo, notamment, sur un total de 4 000 habitants catholiques, une Confrérie du Cœur eucharistique de Jésus a pu recruter plusieurs centaines d'adhérents, dont 80 font la Communion quotidienne et plus de 600 la Communion du premier vendredi. Vous me permettrez bien de citer à l'ordre du jour du Congrès national cette population noire que la France, il y a trente ans à peine, arrachait à la barbarie ! (1)

Leur activité.

Telle est, à peu près, la situation de nos Confréries du Saint-Sacrement. Mais des renseignements fragmentaires et incomplets que j'ai recueillis se dégage aussi un aperçu de leur activité. Sur ce point, je serai bref. Obligé de faire court, il me faut sacrifier les détails connus. Or, les dévotions en usage au sein des Confréries se révèlent partout les mêmes et ne sont ignorées d'aucun catholique agissant et pieux : processions le plus souvent mensuelles, particulièrement suivies en l'honneur de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur; Messes et Communions d'hommes, en général aussi tous les mois; visites individuelles ou collectives au Saint Sacrement; pratiques de l'Heure sainte, à la veillée du premier vendredi et le soir du Jeudi-Saint; adoration

(1) Voir ci-après la communication relative au Sénégal. p. 337.

nocturne, également le Jeudi-Saint, comme aussi pendant l'adoration perpétuelle et dans la nuit des Quarante-Heures : ce sont là, en quelque sorte, les manifestations classiques et nécessaires d'une Confrérie vivante. Elles atteignent leur maximum de fréquence et d'intensité dans les paroisses urbaines, elles se réduisent au minimum dans les églises de campagnes. Il faut, évidemment, tenir compte des possibilités. Cependant, çà et là, des coutumes ou des sursauts de piété s'affirment en exercices particuliers qui pourraient, dans plus d'une autre ville, éveiller des initiatives endormies : c'est ainsi que je note à Saint-Maclou, dans la petite cité de Pontoise, une permanence quotidienne au pied du tabernacle, assurée d'heure en heure par les hommes ou par les dames, et, chaque mois, une délégation d'hommes envoyée, pour l'adoration nocturne, à Montmartre.

Enfin, de leurs vieux règlements, plusieurs Confréries gardent encore la tradition, soit de pourvoir à l'entretien de l'autel, soit de donner un lustre spécial aux funérailles de leurs membres. Il est vrai que ce dernier usage, aujourd'hui trop souvent vidé de son esprit surnaturel, entraîne parfois d'étranges abus. Dans telle paroisse, où les confrères du Saint-Sacrement sont privilégiés d'honneurs funèbres, extraordinaires et gratuits, leur effectif est beaucoup plus élevé que celui des Pâques.

Petites ombres, au surplus, noyées dans de grandes lumières!

De ces lumières nouvelles, la plus rayonnante, assurément, s'est allumée au flambeau du Sacré Cœur.

Il existe en France, actuellement, 1 960 Confréries du Sacré-Cœur, affiliées à l'Archiconfrérie de Montmartre, avec 50 000 « Hommes de France au Sacré-Cœur », dont 10 000 à Paris. Un des faits les plus incontestables, établis par la petite enquête à laquelle j'ai pu me livrer, c'est que les adhérents de ces Confréries, ou les Hommes de France au Sacré-Cœur, apportent, aux dévotions paroissiales en l'honneur du Saint Sacrement, le plus précieux concours. Non seulement dans les diocèses les plus voisins de Paris, comme à Beauvais et à Meaux, mais encore sur des points fort éloignés de la capitale, ainsi qu'à Metz et à Quimper, les adorateurs du Saint Sacrement sont groupés sous le titre et sous le drapeau du Sacré Cœur.

Devant cette constatation de fait, on s'est demandé s'il ne serait pas désirable et opportun que, sous les deux vocables, il n'existât qu'une seule et même Confrérie. Cette fusion n'eût pas été sans exemple. A la cathédrale de Nantes, on connaît une Archiconfrérie diocésaine « du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur », à laquelle sont affiliées 83 Confréries paroissiales, et qui porte ce double titre en vertu de deux Brefs pontificaux, l'un de 1808 et l'autre de 1887.

Mais, si Nantes a le droit de conserver ce privilège, le nouveau Code canonique ne permet pas d'en faire un précédent. Le cardinal Vico, consulté sur ce point, l'a déclaré en termes explicites. L'Eminentissime Préfet des Rites a, toutefois, ajouté que, pour obéir au canon 711, « l'Ordinaire peut juger suffisante une Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ». On peut également, poursuit le cardinal, insérer dans les statuts de toute Confrérie

instituée sous l'un des deux vocables « un article où l'on prendra des dispositions pour agir conformément à l'esprit de l'autre ».

Il est éminemment souhaitable, au surplus, que ces deux grandes dévotions, qui, au fond, n'ont qu'une seule âme, une seule tendance, un seul idéal, unissent, à défaut de leurs titres, au moins leurs effectifs et leurs efforts, pour la plus grande gloire et pour l'apostolat plus intime et plus rayonnant du divin amour, auteur et foyer de la sainte Eucharistie.

Que de plus en plus, en effet, le Saint Sacrement pénètre les âmes et la société, par une multiplication d'hommages et un décuplement de prières, c'est bien la conclusion que portent, à l'envi, les informations que j'ai reçues, témoignages et expressions tout à la fois d'une puissante, et large, et profonde aspiration vers le tabernacle! Et cette conclusion trouve sa formule pratique et nécessaire, inexprimée parfois, mais le plus souvent affirmée, dans la Confrérie. Car la Confrérie, c'est l'instrument choisi, voulu, sanctifié par l'Eglise, et donc enrichi de la plus grande efficace, en même temps que désigné par cette logique et cette expérience de l'action qui veulent que tout effort ambitieux de réussir et de durer s'appuie sur une organisation solide et permanente.

Les moyens de les raviver et de les développer.

Mais ces informations ne se bornent pas à montrer le but; elles indiquent les moyens de l'atteindre.

Ces moyens, pour les préciser en deux mots — car je vais bientôt dépasser les bornes qui m'ont été prescrites, et je n'ai encore rien dit des groupements professionnels, — appartiennent à deux ordres différents : l'impulsion extérieure et le développement intime.

Du dehors, les Confréries seront ressuscitées, ravivées ou créées, d'abord par la diffusion et la répétition des Congrès eucharistiques, j'oserais dire par leur *monnayage* en Journées cantonales et paroissiales; car l'apôtre le plus actif et le plus averti de cette croisade — on a reconnu Mgr Lamérand — m'écrivait tout récemment que, de ces réunions, la Confrérie constitue le fruit normal et le prolongement nécessaire. Elles seront encore suscitées ou restaurées par ces Ligues eucharistiques, établies sous des noms divers en plusieurs diocèses, dont la propagande méthodique et continue conquiert tous les milieux, utilise tous les moyens, se renouvelle tous les jours. Elles seront enfin multipliées ou ranimées par l'adaptation eucharistique des œuvres et des groupements d'hommes qui, sentant le besoin de s'affermir eux-mêmes au contact du Sacrement divin, doivent contribuer à leur tour à le répandre à travers le monde.

Mais, une fois installée ou rétablie, c'est en elle-même que la Confrérie doit trouver sa puissance vitale. Elle est à la source, elle n'a qu'à puiser.

On n'intéresse pas assez les hommes à la Confrérie, regrette un directeur diocésain; la Confrérie paraît vieillotte et surannée, constate un curé de faubourg. A ces plaintes, une simple réponse : il faut réintégrer l'intérêt

et la vie dans l'institution, en ramenant de plus en plus l'institution elle-même à son vrai caractère, à ses traditions primitives, à sa destinée.

De par sa définition et son histoire, expose très clairement le chanoine Bérézіat, dans une brochure qui devrait être classique, la Confrérie du Saint-Sacrement forme un centre providentiel, un foyer, un générateur d'initiatives paroissiales et sociales.

Elle est uniquement orientée, dira-t-on, vers l'hommage à l'Hostie et la sanctification des âmes. Oui; mais elle n'atteint pleinement ce but essentiel qu'en s'efforçant de conquérir à Jésus l'hommage de la société qui l'entoure et dont elle est solidaire, en s'efforçant aussi de sanctifier par Jésus les âmes dont elle doit porter la sollicitude. Les adorateurs du Saint-Sacrement se présentent au Christ en mandataires de la paroisse; ils doivent revenir au sein de la paroisse en apôtres du Christ. Ils sont, devant Dieu, redevables à leurs frères des lumières et des énergies qu'ils ont puisées dans le tabernacle; et précisément, parce que leur intimité avec l'Eucharistie doit leur montrer plus clairement que l'Eucharistie est nécessaire au monde, ils doivent plus ardemment la propager dans le monde.

Et tels furent, au surplus, l'esprit et l'action des premières Confréries. C'est au cœur des plus anciennes, écrit le chanoine Bérézіat, que naquirent « les grandes institutions de charité et de bienfaisance ». Et Georges Goyau, quand, dans son magistral tableau de la France catholique, il évoque la célèbre Compagnie du Saint-Sacrement, peut écrire : « Elle appartient à l'histoire sociale autant qu'à l'histoire religieuse. »

Cet esprit, dont j'ai reconnu le désir et la notion dans plusieurs lettres, ne doit rien enlever, d'ailleurs, à la Confrérie, c'est bien évident, ni de ses pratiques spirituelles ni de ses manifestations pieuses. Il devrait plutôt les multiplier et les intensifier; car ce restera toujours la mission spéciale de la Confrérie que de puiser, dans les réservoirs eucharistiques, ces eaux surnaturelles qui viendront irriguer toutes les œuvres apostoliques ou sociales. Mais cet esprit suppose un élargissement de leur organisation, comme le comprennent et le réalisent, en fait, un bon nombre de curés, qui réunissent les confrères en entretiens familiers et pratiques; il demande encore, entre la Confrérie et les autres institutions paroissiales, une liaison plus régulière et plus intime qui, elle aussi d'ailleurs, en plus d'une paroisse, est en train de s'effectuer.

Et ne croyez-vous point que de telles méthodes auraient pour double résultat de fortifier l'élite des œuvres et d'assurer le recrutement des confrères?

LES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS

Dans les corps de métiers.

Du temps qu'on m'a compté, je n'ai plus que cinq minutes, et c'est tout un nouveau rapport que mériteraient les groupements professionnels eucharistiques.

Ce qui me console, c'est que je puis, cette fois, vous apporter des chiffres

et des faits précis : mieux que des phrases ils attesteront les principes, et mieux que des discours atteindront l'éloquence.

N'attendez donc ici qu'un procès-verbal.

Pour dénombrer les associations professionnelles eucharistiques, il faut les chercher sur deux terrains : dans les Unions corporatives et dans les grandes Ecoles.

Des Unions, la plus ancienne et la plus puissante est celle des Cheminots. Ce serait amoindrir la vérité que de dire simplement qu'elle a formé des œuvres eucharistiques ; on peut presque affirmer qu'elle est tout entière, avec ses cent mille membres, une grande œuvre eucharistique. Née dans la basilique du Sacré-Cœur, au cours d'une veillée d'adoration, son berceau fut le tabernacle ; appliquée sans cesse à vivre de l'Eucharistie, elle inaugura, dès que le total de ses groupes eut dépassé trois cent soixante-cinq, la *consigne sacrée*, constamment maintenue, même en pleine guerre, qui, chaque jour, à la Table sainte, agenouille au moins l'un des groupes au nom de tous les autres. Enfin, chaque année, sa fête corporative est précédée d'une adoration nocturne qui remplit la nef de Montmartre.

Sur son modèle, et parfois sous son impulsion, d'autres Unions se sont fondées qui, animées du même esprit, s'échauffent au même feu. Pour elles, également, l'Eucharistie est le principe de la vie corporative et, comme le rappelait un jour M. de Gailhard-Bancel aux agriculteurs, l'inspiration de l'apostolat dans la profession. Car les agriculteurs catholiques, associés en pleine guerre, étendent, eux aussi, sur la plupart de nos provinces, par des communions collectives hebdomadaires, le réseau de la sainte consigne et eux aussi, chaque année, viennent en foule adorer le Saint Sacrement dans la basilique du Sacré-Cœur.

L'ostensoir perpétuellement exposé de Montmartre est encore le point de mire et le foyer des quatre Unions professionnelles catholiques établies chez les employés des Banques, Bourses et Assurances, dans le personnel de la Nouveauté, parmi les travailleurs des Postes, Télégraphes et Téléphones et chez les ouvriers métallurgistes. Cette dernière association, jeune encore et peu nombreuse, mais placée à un point stratégique de l'industrie française, n'a-t-elle pas surgi, comme les Cheminots, d'une faction nocturne auprès de l'Eucharistie ? Et l'Union de la Nouveauté n'a-t-elle pas eu pour promoteurs un groupe d'adorateurs de Montmartre ? Aussi, la Communion collective est-elle instituée d'ores et déjà, dans toutes ces corporations, dont chacune la réalise en fonction de son effectif et de son étendue. Des initiatives particulières accentuent encore, en plus d'un cas, cette dévotion eucharistique : un groupement précurseur des Unions professionnelles, celui des Postiers de Saint-François d'Assise, obtient de ses membres une visite hebdomadaire au Saint Sacrement.

Dans les professions libérales.

C'est avec une confiante admiration qu'on peut saluer ces légions populaires qui ont pris les devants dans la marche à l'Eucharistie. Mais, du sein

des professions libérales, il monte aussi, depuis quelques années, une magnifique espérance : les élèves des grandes Ecoles, entraînant leurs anciens, nous préparent, après la génération des voltairiens, la génération des communiants.

Depuis longtemps déjà, les étudiants en médecine, unis dans la Conférence Laënnec, se rassemblaient deux fois par mois pour la Messe de Communion, et deux fois par an pour l'adoration nocturne, ce pendant que leurs aînés de la Société Saint-Luc accomplissaient un pèlerinage annuel à Montmartre et s'associaient, de présence ou de prière, à la Messe du premier vendredi. Les artistes et les publicistes chrétiens, depuis longtemps aussi, avaient leurs rendez-vous corporatifs, mensuels au pied du tabernacle, annuels autour du Sacré Cœur.

Mais voici qu'en 1913 les polytechniciens déclanchèrent un mouvement plus vaste et plus hardi : l'apostolique audace d'un petit nombre entraîna un contingent de plus en plus fort à la Communion pascale et à l'adoration nocturne. Autour d'eux, bientôt, jusque les plus hauts grades militaires et les plus puissantes fonctions industrielles, ils attiraient les élites chrétiennes des vieilles promotions. A Saint-Etienne du Mont, cette année, pour les Pâques, on dénombra 1050 anciens et conscrits, ceux-ci représentant les trois quarts de l'Ecole, tandis que, sur plusieurs points de province, un millier de communiants s'unissaient à leur acte de foi. Pour la veillée de Montmartre, il y en eut 300, dont une majorité d'élèves. Entre ces grandes manifestations, 250 environ, par des communions mensuelles ou hebdomadaires, assurent la permanence eucharistique, imités en ceci par des groupes d'anciens.

En 1920, l'Ecole centrale a suivi cet exemple : entre une centaine d'élèves est établie la consigne sacrée; les Pâques ont réuni cette année, à Notre-Dame, un millier de communiants, pour la plupart élèves, auxquels s'associaient de loin, dans une trentaine de régions, 800 de leurs aînés; l'adoration nocturne en a rassemblé 270.

Sept autres écoles d'ingénieurs, à Paris et en province, Mines, Ponts et Chaussées, Travaux publics, Arts et Métiers, marchent aujourd'hui dans la même voie. Hier encore, une veillée d'adoration réunissait à Montmartre 45 élèves de l'Institut national agronomique, accompagnés d'une cinquantaine d'anciens; hier aussi, parmi les élèves de l'Ecole des Chartes, un groupement de prières obtenait une majorité d'adhésions. Et l'on sait que, depuis quelques années, plusieurs élèves de l'Ecole normale ont noué entre eux ce lien surnaturel.

C'est dans l'élite intellectuelle, ainsi que dans l'élite populaire, une renaissance eucharistique.

De même que le soleil, en se levant sur le désert, aperçoit de longues caravanes orientées de loin vers sa clarté, nous voyons aujourd'hui, surgissant du désert moral et religieux, ces deux longues caravanes aimantées vers l'Hostie : elles lui portent à la fois, comme une puissance qui se consacre et comme une faiblesse qui implore, le travail et l'esprit français.

Croyons fermement que le Christ accueillera l'offrande et exaucera la prière.

« Le jour anniversaire de l'institution de l'Eucharistie, déclarait Louis Veuillot en 1873, est aussi le jour anniversaire de la fondation des sociétés libres et ordonnées. » Nous pouvons dire, en 1923, que la reviviscence eucharistique, affirmée par de tels signes, inaugure un renouvellement de la société chrétienne.

A la fin de ce Congrès et pour conclure ce rapport, que je regrette d'avoir fait trop court, en m'excusant de l'avoir fait trop long, je vous supplie de travailler, chacun dans votre sphère et selon votre pouvoir, à l'affermissement et à l'extension de ce règne eucharistique.

Et, dans cet esprit, ce ne sont pas des vœux que je vous propose de formuler, ce sont des résolutions que je vous invite à prendre.

RÉSOLUTIONS

Les catholiques, assemblés dans la section des hommes du IV^e^ Congrès eucharistique national, promettent :

1° Dans leurs paroisses respectives, si la Confrérie du Saint-Sacrement n'y existe pas encore ou n'y existe plus, d'en demander à leur curé la fondation la plus prochaine et de s'en constituer les apôtres ; et, si la Confrérie est déjà créée, de s'en montrer les adhérents fidèles et, sous la direction de leurs curés, d'en intensifier la vie intérieure, d'en développer l'influence apostolique et sociale et, pour en assurer l'avenir, de lui rattacher les groupements de jeunesse.

2° Dans leurs corporations respectives, de promouvoir ou de soutenir les institutions et manifestations eucharistiques et de faire pénétrer la vie eucharistique au plus profond des âmes et de la profession tout entière.

Après avoir délicatement remercié l'auteur du rapport, M^gr^ Crépin donne la parole à M. le chanoine Béréziat qui accentue le trait d'union entre les deux parties de ce travail en émettant le vœu que les jeunes gens, groupés en organisations professionnelles eucharistiques, s'enrôlent, après leurs études, dans la Confrérie de leur paroisse.

M^gr^ Crépin fait remarquer que les chapelains du Vœu National invitent expressément les adorateurs de Montmartre à ce rattachement paroissial. Mais, en présence des objections que la forme ou l'expression de Confrérie soulève chez certains catholiques, on ne doit pas oublier que l'avis formulé par le cardinal préfet de la Congrégation des Rites autorise les groupes d'*Hommes de France au Sacré-Cœur*, dans les paroisses où ils sont formés, à tenir la place des Confréries du Saint-Sacrement. Le R. P. Calot confirme cet avis. M. le chanoine Béréziat partage cette manière de voir, en insistant toutefois sur la nécessité de ramener toujours la vie du groupe à l'adoration du Très Saint Sacrement.

La séance est levée à 11 h. 50, après la prière.

F. V.

Les Confréries du Saint-Sacrement dans les colonies françaises. — A l'issue de cette dernière réunion, M. A. Fitzer, de Dakar (Sénégal), actuellement de passage en France, a remis au secrétaire de la section une communication écrite, dont le résumé complétera opportunément une partie du rapport de M. François Veuillot.

Si les processions eucharistiques ne sont pratiquées, au Sénégal, que sur un petit nombre de points, du moins, depuis 1909, sur l'initiative de Mgr Jalabert, une Confrérie du Saint-Sacrement affiliée aux religieuses adoratrices de la rue d'Ulm, existe-t-elle à Dakar. Après avoir eu quelque peine à s'établir, elle a pris, enfin, depuis l'arrivée de Mgr Le Hunsec, sacré précisément dans la chapelle de la rue d'Ulm, une heureuse vitalité. L'exercice de l'Heure Sainte, la veille du premier vendredi de chaque mois, réunit, grâce à elle, un effectif de fidèles assez important, qui se retrouvent le lendemain matin au banquet eucharistique : les indigènes s'y rencontrent avec des officiers de tout grade et même quelques fonctionnaires. Et cette Communion du premier vendredi est également en honneur dans toutes les missions environnantes.

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES A LA SECTION DES HOMMES

LIVRES A CONSULTER POUR MIEUX CONNAITRE LES MYSTÈRES DE L'EUCHARISTIE

COMMUNICATION DE M. LE CHANOINE DE CABANOUX

1. Sur l'ensemble de la religion, préparation nécessaire à la connaissance de la sainte Eucharistie :

La Foi Catholique, par l'abbé Lesêtre, ancien curé de Saint-Etienne du Mont, à Paris. Beauchesne, éditeur, Paris. (Exposé complet de tout le dogme catholique.)

Le « Credo », par Mgr Le Roy, Supérieur général des Prêtres du Saint-Esprit. Beauchesne, éditeur, Paris. (Résumé méthodique, raisonné, de toute la doctrine catholique.)

2. Ouvrages se rapportant directement à la sainte Eucharistie :

La sainte Eucharistie, par le P. Hugon, Dominicain. Téqui, éditeur, Paris.

Méditations sur l'Evangile, de Bossuet. *La Cène*, Ire et IIe parties. Desclée, éditeur, Paris.

Conférences de Notre-Dame, du P. Monsabré (année 1883-1884). Lethielleux, éditeur, Paris.

La divine Eucharistie, du vénérable P. Eymard. Bureau des Œuvres eucharistiques, 11, rue de Chateaubriand, Paris.

Le Très Saint Sacrement, par le P. Faber. Téqui, éditeur, Paris.

Méditations pour tous les jours de l'année sur la sainte Eucharistie, par l'abbé Sagette. Rétaux, éditeur, Paris. *(Epuisé.)*

L'Eucharistie à travers les siècles, par M. Prosper Devaux. Bonne Presse, Paris.

La Communion fréquente et quotidienne, par le R. P. Ferrères, traduction. Bonne Presse, Paris. (Théologie et droit canonique.)

3. Enfin, très complet au point de vue dogmatique et moral :

Discours et Rapports au Compte rendu du Congrès eucharistique national de 1923.

4. Et au point de vue historique et social :

Discours et Rapports au Compte rendu du Congrès eucharistique international de Lourdes (juillet 1914). Secrétariat de l'Œuvre des Congrès, 56, rue des Saints-Pères, Paris.

ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT ET DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS ÉRIGÉE EN L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE NANTES

COMMUNICATION DU BARON DE WISMES,
président de l'Archiconfrérie.

I. *Origine. Objet.* — La Confrérie du Très-Saint-Sacrement, fondée à Nantes dès l'année 1462, ne fut d'abord composée que de prêtres; plus tard, elle admit des laïques de l'un et l'autre sexe. Elle fut détruite par la Révolution; mais en 1808, Mgr Duvoisin, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège, la rétablit, à la grande joie des Nantais, dans l'église cathédrale, et, par la même Ordonnance, y fut réunie celle du Sacré-Cœur de Jésus, avec toutes ses prérogatives et tous ses biens spirituels.

En 1887, le pape Léon XIII, à la prière de Mgr l'évêque de Nantes, a daigné ériger en Archiconfrérie la Confrérie du Très-Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur de Jésus, avec pouvoir d'affilier des Confréries du même titre établies dans le diocèse.

Le but de l'Archiconfrérie est d'honorer d'une manière spéciale Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie et dans son divin Cœur, de lui rendre un hommage public et continu pour cet amour immense qui le porte à s'immoler tous les jours sur les autels, à se faire la nourriture de nos âmes dans la sainte Communion et à demeurer pour nous charitable prisonnier au tabernacle.

Par l'institution de cette Association, où sont appelés à entrer tous les chrétiens d'élite, on a voulu assurer à Notre-Seigneur comme une garde d'honneur permanente dans notre catholique cité.

II. *Organisation. Offices et Fêtes.* — L'Archiconfrérie se compose des membres du Chapitre de la cathédrale — lesquels en font partie de droit, — d'ecclésiastiques et de laïques de l'un et l'autre sexe.

Elle s'administre elle-même par les soins d'un directeur et d'un Conseil.

Le directeur est nommé par Mgr l'évêque, et toujours choisi parmi les membres du Chapitre. C'est au directeur qu'il appartient de prononcer l'admission des confrères.

Le Conseil est élu dans l'assemblée générale des confrères. Il se compose de quinze membres, dont cinq seulement sont ecclésiastiques.

La chapelle du Sacré-Cœur, dans la cathédrale, est affectée spécialement à l'Archiconfrérie.

L'Archiconfrérie fait célébrer chaque jeudi de l'année, dans la cathédrale, à l'intention de tous les confrères vivants ou défunts : 1° le matin, à 9 heures, une Messe chantée, avec exposition du Très Saint Sacrement; 2° le soir, à 4 heures, un salut du Très Saint Sacrement. A tous les saluts de Confrérie, une prière est dite particulièrement pour les associés défunts et pour les malades et les infirmes de l'Archiconfrérie.

Le premier jeudi de chaque mois, le salut n'a lieu que le soir, à 8 heures; il est précédé, ce jour-là, d'une procession du Très Saint Sacrement.

L'honneur de porter le dais, dans les processions, est réservé à MM. les confrères.

Dans ces processions, les dignitaires et autres membres du Conseil marchent immédiatement après le dais, un flambeau à la main. Ils sont suivis de douze confrères spécialement invités pour porter des torches d'honneur. Des flambeaux sont également mis à la disposition de tous les autres confrères présents.

L'Archiconfrérie a deux fêtes principales : la première est la fête du Très Saint Sacrement, le jeudi qui suit la Trinité; la seconde est la fête du Sacré Cœur de Jésus, le vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu.

A cette dernière fête, célébrée avec plus de solennité, il y a sermon avant la procession.

III. *Avantages pour les défunts.* — On célèbre dans la cathédrale, à l'intention de tout confrère qui vient à décéder, et qui a rempli les conditions fixées par le règlement, un Service funèbre et quatre Messes basses. Le Service est annoncé au prône paroissial le dimanche qui précède.

En outre, chaque année, le premier mercredi de février, il est célébré à 9 heures, dans la cathédrale, un Service solennel pour tous les confrères défunts, et à la suite, aux mêmes intentions, un trentain de Messes basses.

Tout membre de l'Archiconfrérie a, par privilège, le droit de demander l'inscription d'un ou plusieurs de ses parents défunts (jusqu'au deuxième degré inclusivement), n'ayant point été associés de leur vivant, en vue de faire jouir lesdits défunts de tous les avantages généraux de l'Œuvre, comme personnes spécialement recommandées : une aumône convenue, une fois donnée, pour chaque inscription, tient lieu des annuels ordinaires.

IV. *Conditions d'admission. Obligations.* — L'admission des confrères consiste en leur inscription sur le registre de l'Archiconfrérie. Quand une personne désire être admise, il suffit qu'elle se présente à M. le directeur ou à son représentant, à la sacristie de la cathédrale, ou même qu'elle fasse sa demande par lettre ou par intermédiaire sûr. On donne à chaque associé, en l'admettant, le Manuel de l'Archiconfrérie contenant, outre le règlement, la liste des indulgences si nombreuses dont jouit l'Association, à raison de son double titre.

Pour subvenir aux frais que nécessite, pendant toute l'année, la célébration des Messes et offices de l'Archiconfrérie, chaque associé est invité à remettre à M. le trésorier, contre quittance, une simple annuité de *trois francs*. C'est le payement régulier de l'annuité qui assure le droit au Service funèbre et aux Messes, après le décès. On peut se libérer des annuités successives par le versement d'une somme de trente francs.

Les associés, unis par les liens d'une vraie fraternité, se doivent surtout l'édification mutuelle d'assister aux processions et aux autres cérémonies de l'Archiconfrérie.

Aucune prière n'est obligatoire pour les associés; on les invite seulement à ajouter à leurs prières du matin et du soir cette double invocation : *Adoremus in aeternum Sanctissimum Sacramentum. Cor Iesu sacratissimum, miserere nobis.*

L'ART ANCIEN ET NOS ÉGLISES

COMMUNICATION DE M. DELCOURT-HAILLOT

Qui n'est aujourd'hui frappé du nombre sans cesse croissant d'antiquaires ?

Comme la guerre et les incendies ont détruit la plupart des collections particulières, seuls ou presque les objets d'art religieux pieusement conservés dans les églises et les monastères se présentent avec un caractère d'authenticité.

La mode est donc à ces objets d'art, et il n'est pas de salon israélite soucieux de sa réputation qui ne s'orne d'une vierge gothique ou d'une aube du XV^e^ siècle.

La dispersion des Congrégations a permis aux antiquaires de remplir leurs boutiques avec les dépouilles des proscrits.

Les belles pièces sont parties pour l'Amérique, et, pour renouveler le stock, l'on s'en prend aux églises.

Combien de curés de campagne n'ont pas reçu la visite de ramasseurs d'antiquailles, en quête d'objets d'art, souvent en mauvais état, par manque d'argent?

Cet hiver, on a vendu 40000 francs à l'hôtel Drouot quatre statues de bois moyenâgeuses, tout à fait remarquables d'expression. Ayant vu leurs pareilles dans une petite église de Normandie, j'écrivis au curé et j'appris que, faute d'argent pour réparer ces statues mangées des vers, il les avait échangées, d'accord avec son maire, contre des articles en carton-pierre de Saint-Sulpice, avec des petits Jésus et des angelots en bonbon rose et des ors à profusion. C'est contraire à la loi, mais cela se fait partout.

Quand le curé se montre réfractaire, le marchand prend une photographie et les dimensions de la statue ancienne : un beau jour, un camion automobile s'arrête près de l'église, et, en l'absence de tout témoin, l'indélicat personnage procède à l'échange.

Les curés n'osent pas saisir le Parquet; les fidèles mal renseignés et les

Conseils municipaux préfèrent ces modernes productions de Saint-Sulpice à leurs vieilles statues; ainsi, disparaissent peu à peu les trésors d'art légués par nos aïeux.

Plusieurs évêques ont dû rappeler à leurs prêtres les défenses du droit canonique et de la législation française touchant l'aliénation du patrimoine artistique des églises.

Ce trafic avait pris une telle importance en Suisse que Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, a récemment publié une ordonnance interdisant aux curés de vendre sans son autorisation aucun objet ancien. Tout ce que les sacristies et les greniers renferment d'objets cassés et détériorés doit être recueilli par leurs soins et envoyé à l'évêché pour figurer dans un musée diocésain.

En beaucoup d'églises d'Allemagne les richesses artistiques ont été réunies, depuis la guerre, dans une partie de l'édifice aménagée en musée payant. A Cologne, on ne pénètre que, moyennant finance, dans le pourtour de l'abside de la cathédrale et dans le déambulatoire qui présentent un véritable encombrement de tombeaux, statues, tableaux, triptyques, grilles, dalles épigraphiques, etc.

Comme dans un magasin d'antiquités aux promiscuités louches, ces pierres fouillées par le patient ciseau des imagiers, ces panneaux candides, foncés d'or de primitifs, ces vierges émaciées, ces sarcophages, toutes ces œuvres frémissantes, pensantes, qui veulent de larges espaces, des marges de pierre considérables, des niches patinées, la perspective recueillie des piliers, la lumière changeante des vitraux, s'entassent sans harmonie, sans couleur. C'est un spectacle navrant et de nature à décourager ceux qui pensent sauvegarder les objets d'art religieux en les entassant dans un musée.

*
* *

Il semble préférable de les laisser à leur place, de les restaurer si possible, en tout cas d'apprendre aux catholiques à les apprécier.

Comment faire l'éducation artistique des fidèles?

On pourrait d'abord demander à NN. SS. les évêques d'encourager, chacun dans son diocèse, le classement méthodique des œuvres d'art religieux.

Il suffit d'inscrire cette question à l'ordre du jour des Confréries du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur. Ces Confréries nommeront une Commission qui recherchera, dans la paroisse ou le décanat, les objets religieux anciens se trouvant dans les églises, couvents, musées ou collections particulières. Peinture, sculpture, gravure, médailles, sceaux, pierres gravées, émaux, mosaïque, verrerie, céramique, orfèvrerie, meubles, broderies, tapisseries, livres religieux, en prose ou en vers, etc.; rien ne sera négligé de ces productions si diverses que l'Eucharistie a inspirées aux artistes des siècles passés et que le peuple ignore complètement.

Les confrères s'instruiront et deviendront peu à peu des archéologues passionnés. On peut être assuré que lorsqu'ils apprécieront bien la valeur des objets d'art ils sauront consentir les sacrifices nécessaires à leur entre-

tien et les représentants des bandes noires seront mal venus de s'offrir à les remettre à neuf.

Les Confréries ne feront d'ailleurs que renouer avec la tradition. Parmi ces vieilles statues délabrées, beaucoup ornaient autrefois les chapelles des métiers et des corporations qui se faisaient gloire et honneur de les entretenir. A l'époque des guerres de religion, la restauration des statues détruites par les calvinistes dans les églises et sur les voies publiques fut assumée par des Confréries, comme le prouvent les livres de compte parvenus jusqu'à nous. De même au XVII^e siècle. Dans le livre de raison de la corporation des bonnetiers de Valenciennes on lit :

« 23 janvier 1656, payé à Collomb, imaigier, 1 livre 3 sous pour refaire le lyon de saint Blaise. »

« 3 février, 69 livres de cire pour la fête de la restauration de la statue. »

On dressera donc un catalogue descriptif, par paroisse ou par décanat, et tous ces travaux, réunis à l'évêché, permettront à un Comité central de procéder à un classement général comme le fait l'Etat pour les monuments historiques, puis d'éditer le livre d'or de l'art chrétien de chaque région.

Une fois ce classement établi, il est facile de photographier ou de cinématographier les œuvres marquantes. Pour les objets qui présentent des reliefs comme les statues, on leur donne une vie et un cachet extraordinaires par l'emploi d'un appareil de prise de vues. Ainsi seront constituées des séries de vues pour des conférences populaires que l'on donnera utilement à l'époque des Congrès eucharistiques, et dont le succès n'est pas douteux, si nous en jugeons par la vogue croissante de celles du Louvre.

Ces conférences, confiées à des critiques d'art et à des savants réputés, fourniront le complément de l'éducation artistique de beaucoup de catholiques ; à certains, elles apporteront peut-être des raisons de croire, à d'autres, la réponse à des objections mal résolues.

Ainsi vulgarisé, l'art chrétien de nos pères attirera dans les églises, auprès du Saint Sacrement, des foules de visiteurs respectueux. Il y aura lieu ensuite d'en grouper les spécimens les plus remarquables dans des expositions régionales que l'on organisera à la faveur des Congrès eucharistiques.

Le couronnement de l'édifice sera l'aménagement d'une section des beaux-arts dans les grands Congrès eucharistiques, mais encore une fois il faut, pour aboutir, que chaque région procède à un classement sérieux de ses œuvres d'art.

*
* *

Je propose donc comme vœux ;

I. — Que dans chaque diocèse une enquête soit menée, avec le concours de personnes désignées par l'autorité diocésaine, à l'effet de rechercher dans les églises, communautés, musées et collections particulières, toutes les œuvres d'art inspirées par l'Eucharistie ; qu'un catalogue descriptif soit établi et que ces œuvres soient classées à la manière des monuments historiques.

II. — Qu'en vue des Congrès eucharistiques on organise de grandes conférences populaires avec projections et cinéma pour faire connaître les trésors eucharistiques de la région où se tiendra le Congrès.

III. — Qu'à l'occasion des grands Congrès nationaux eucharistiques on dresse un catalogue descriptif et explicatif des œuvres d'art eucharistiques de la région : architecture, peinture, sculpture, gravure, médailles, sceaux, pierres gravées, émaux, mosaïque, verrerie, vitraux, céramique, orfèvrerie, meubles, broderies, tapisseries, livres religieux en prose ou en vers, etc.

3. SECTION DES JEUNES GENS

Cette section s'est réunie, chaque jour, à 10 heures, dans la salle d'honneur de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard.

Son Bureau était ainsi constitué :

Présidents d'honneur : NN. SS. les archevêques et évêques présents.

Président : T. R. P. Janvier, membre du Comité national.

Vice-présidents : Mgr Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique; M. le chanoine Audollent, vicaire général de Paris; M. le chanoine Verdier, supérieur du Séminaire des Carmes; M. le chanoine Loutil et M. l'abbé Gerlier, membres du Comité national; Mgr Saint-Clair, correspondant du Comité national; M. Charles Flory, président de la Jeunesse catholique.

Secrétaire : M. l'abbé Stanislas Courbe, secrétaire des œuvres diocésaines de Paris, assisté de MM. les abbés Jacques Guiraud et Georges Jaeger.

Plusieurs centaines de jeunes gens remplissaient le grand amphithéâtre de l'Institut catholique, auxquels s'étaient mêlés des directeurs d'œuvres, des professeurs, prêtres, religieux ou laïques, des aumôniers de collèges, des officiers.

Jeudi 5 juillet.

Sur l'estrade se trouvaient comme présidents d'honneur : S. G. Mgr Neveux, évêque titulaire d'Arsinoé et auxiliaire de Reims; S. G. Mgr de La Celle, évêque de Nancy; comme vice-présidents : M. le vicaire général Audollent, archidiacre de Sainte-Geneviève; M. le chanoine Loutil, curé de Saint-François de Sales; M. l'abbé Gerlier, sous-directeur des œuvres diocésaines; Mgr Saint-Clair, chanoine titulaire d'Annecy, ainsi que Mgr Harscouët, protonotaire apostolique, vicaire général d'Annecy; Mgr Fabre, vicaire général d'Albi; le T. R. P. Louis, provincial des Dominicains.

Le T. R. P. Janvier ouvre la séance devant une assemblée de plus de 300 personnes; il expose succinctement le but des séances réservées aux jeunes gens : leur donner une foi ferme et exacte au grand mystère de l'Eucharistie; puis il donne la parole à M. le chanoine Hector Reynaud, curé de Saint-Jean, à Valence, pour son rapport.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE REYNAUD

Nécessité d'avoir une foi au mystère de l'Eucharistie éclairée par une solide instruction catéchistique

Scio cui credidi.
(II Tim. 1, 12.)

Ce n'est pas sans un dessein prémédité et longuement mûri que l'autorité organisatrice de ce Congrès a placé au début des travaux intéressant la section des jeunes gens une question relative à leur instruction eucharistique. Le sujet est d'importance ; cela même pour des raisons que je vous demande la permission d'expliquer, non seulement en les tirant du fond même de l'idée à débattre, mais des nécessités de l'heure présente, de l'ambiance où nous nous mouvons, de la tendance générale ou de l'évolution des esprits — je dis les plus éminents et dominateurs de la pensée. Il nous plaît de les suivre sur leur terrain si, croyants ou non, il nous demandent nos raisons de croire et d'agir. Sur un tel point, nous ne nous couvrirons pas d'un vague fidéisme, celui qui fait de la religion et de ses pratiques une affaire de pur sentiment. Tout au contraire, j'espère vous montrer, après de rapides, mais nécessaires considérations sur la priorité de l'élément intellectuel en ce grave problème, ce que la piété, le zèle, la ferveur de nos jeunes gens gagneront à une solide formation théologique.

I

Si la grâce divine unie au concours de la volonté humaine est une condition essentielle à l'éclosion, au développement et au maintien de la foi dans nos âmes, il n'en est pas moins vrai que l'acte de foi est, avant tout, d'ordre intellectuel. L'intelligence est pour nous l'œil intérieur, la faculté conductrice, la lumière de la conscience, le principe de l'action. D'où nécessité de l'éclairer, de l'instruire, de la munir en toute sûreté et surabondance, de ces notions solides que l'on nomme motifs de crédibilité, puis encore raisons théologiques. Faute d'y pourvoir, l'on aboutit fatalement au vague, au sentimentalisme, à l'inconsistance dans la piété. Non certes que nous proscrivions ici les facultés affectives ; mais le sentiment, s'il ne découle d'une pensée forte et d'une conviction profondément appuyée, n'offre rien que d'incertain, de limité et de précaire.

Aussi bien les tendances de la toute dernière génération, surtout en France, paraissent-elles orientées dans le sens d'une intellectualité de plus en plus puissante. Qu'il s'agisse de philosophie, d'histoire, de littérature, l'on craint par-dessus tout d'être dupe, l'on professe une juste défiance contre l'imagination et la sensibilité, trop souvent génératrices d'illusions ou d'erreurs. La critique, par exemple, se multiplie, si du moins elle ne

s'épuise, en efforts persistants pour libérer, expurger la pensée contemporaine du virus romantique. Les hommes très distingués, que l'on appelle les maîtres de l'heure, évoluent de plus en plus — non peut-être sans quelque excès — vers la prépondérance de l'élément rationnel (qu'il ne faut pas confondre avec le rationalisme). Il s'en est suivi une production littéraire ou philosophique très variée et très puissante. Bon gré, mal gré, il faut en tenir compte et nous assimiler, sinon des doctrines, au moins des méthodes dont la mise en œuvre sera tout profit pour la cause que nous servons.

Au fait, que demandait d'autre le grand pape Léon XIII, quand il insistait avec tant de vigueur sur le retour à la philosophie scolastique et à l'étude de saint Thomas d'Aquin? Celui-ci est, par excellence, le théologien en honneur dans la sainte Eglise et un maître des intelligences. A le suivre, on s'aperçoit bien vite de ses préoccupations théologiques, dans l'exercice de la piété : il veut celle-ci avant tout doctrinale. Pour preuve : l'office liturgique du Saint-Sacrement que nous lui devons à peu près en entier. La prose est à elle seule un traité de l'Eucharistie d'une saisissante condensation et d'une précision toute scientifique. Admirable modèle, où la netteté et la hauteur de la doctrine le disputent à l'intensité du sentiment et à la ferveur attendrie de l'adoration. Suivons-le donc et esquissons, d'après lui, un plan d'instruction eucharistique, de nature, croyons-nous, à intéresser les jeunes gens, retenir leur attention, encourager leur zèle, de telle sorte que, munis d'une théologie ferme et sûre, non certes « de cette science stérile qui ne se tourne point à aimer », ils fassent de l'adorable Eucharistie le centre et l'idéal de leur vie chrétienne et comme le foyer où s'alimente l'ardeur de leur apostolat.

Révélons à ces esprits, toujours désireux d'apprendre, l'Eucharistie sous le triple aspect du vrai, du bien et du beau.

II

Dans l'ordre du vrai, il n'est pas inopportun d'observer que l'Eucharistie est comme un couronnement du dogme catholique, aussi bien que le point culminant de notre culte. D'où perpétuel souci, dans l'Eglise de Dieu, de diriger en ce sens la dévotion des fidèles. Dès le moment où l'enfance est susceptible d'être enseignée, voici l'ouverture des catéchismes; on les dit, non sans motif, préparatoires à la première Communion. Là, le mystère eucharistique est exposé sous des images vives et familières, des comparaisons et similitudes qui en favorisent, non pas évidemment la compréhension adéquate, mais une première idée. Notre-Seigneur y est représenté d'après l'Evangile, instituant, à la veille de mourir, le sacrement d'amour. Sur quoi le catéchiste demande à l'enfant un effort de mémoire pour s'assimiler en termes brefs, en textes lapidaires, l'essentiel de la doctrine, voire de la morale et de la mystique relatives à l'Eucharistie : mystère, sacrement, sacrifice, tout tient en ces trois mots, dont l'explication comporte des développements appropriés. Ainsi muni, l'enfant a accès à la sainte Table.

Au catéchisme de persévérance, de tels développements s'amplifient, se précisent, s'enrichissent d'aperçus nouveaux. C'est plus et mieux que l'initiation première : aux comparaisons succèdent les raisons ; les textes scriptuaires ayant trait à la préfiguration, à la promesse, à l'institution, à l'usage de l'Eucharistie sont mis en lumière, exposés, commentés ainsi qu'il convient et de telle sorte que la foi y trouve un appui consistant, tout ensemble avec des raisons nouvelles de croire et d'aimer.

Au besoin, le catéchiste préviendra les objections possibles, les définira sans les affaiblir, les résoudra par de bons arguments empruntés à la raison théologique, à la science autant qu'il se pourra, à la philosophie — une philosophie simple — et à l'histoire. Ce dernier point est très important. En la matière qui nous occupe, plus encore qu'en tout le reste, la tradition implique une puissance probante de premier ordre ; il y faut insister auprès de nos persévérants, en leur montrant la vigilance doctrinale de l'Eglise, qui a tenu tête de siècle en siècle à l'hérésie, repoussé toutes les attaques, pulvérisé tous les sophismes, maintenu enfin l'intégralité du dogme et assuré le resplendissement de la vérité.

Toujours plus avant, nous voici en compagnie des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, par exemple, qui composent nos associations et groupes paroissiaux. Plus que tous autres, vivant dans le monde, mêlés à des milieux où la croyance catholique n'est pas toujours en honneur, ayant parfois sous les yeux des écrits hostiles à cette croyance, ils appellent de notre part une sollicitude éclairée, attentive, toujours prête à voler au secours de leur foi en péril. Comment y veiller, comment les prémunir?

Par un exposé méthodique, large et net du grand dogme que Mgr Gerbet nommait si justement le « dogme générateur de la piété catholique ». Plus de rudiment, plus de résumés, désormais insuffisants pour des jeunes gens initiés à la haute culture littéraire ou scientifique, dans les collèges, les lycées ou déjà peut-être les Facultés. Devant eux, tout comme le pratiquait le R. P. Monsabré dans la chaire de Notre-Dame, il y a lieu de présenter les données du problème et l'importance du sujet dans toute leur ampleur. Œuvre de vulgarisation théologique, mais de vulgarisation savante, ne craignons pas de l'affirmer, quel que soit le plan adopté par le catéchiste devenu, par le fait même, apologiste et conférencier.

S'il doit éviter les questions trop particulières, les subtilités relatives à la distinction de la substance et des accidents, par exemple, et surtout les explications diversifiées à ce sujet, selon les différents systèmes philosophiques, il n'aura garde de rabaisser le niveau de la question ; il développera les preuves traditionnelles, il mettra à réquisition, pour ainsi parler, tout ce que la théologie dogmatique, l'exégèse, l'érudition, l'histoire, l'éloquence au besoin, lui suggéreront ou lui fourniront à l'appui de sa thèse.

Je dis : et aussi l'éloquence. Pourquoi? Parce qu'un bel exposé de haute tenue littéraire, succédant à une démonstration purement technique, repose l'attention et offre l'avantage de mettre notre jeune auditoire en contact immédiat — et toujours bienfaisant — avec plus d'un grand maître de

la pensée et de la parole. Telle était, au Séminaire de Saint-Sulpice, la méthode préférée de notre éminent et regretté professeur, M. Boisbourdin, lequel, comme chacun le sait, ayant évolué des mathématiques à la théologie, apportait à l'enseignement de la théologie la rigueur de la méthode mathématique; mais parce que ce savant était aussi un lettré, il se plaisait à nous montrer, dans l'œuvre des orateurs sacrés les plus éminents, ce que peut un art sûr de ses moyens pour assurer à un auditoire d'ailleurs mêlé l'assimilation des vérités les plus hautes. Nous l'écoutions alors, en son traité de l'Eucharistie, appeler en quelque manière à son secours le Bossuet des *Méditations sur l'Evangile*, Mgr Gerbet, en l'ouvrage que j'ai cité plus haut, le P. Lacordaire, le P. Monsabré — celui-ci hors de pair dans l'exposition du dogme, — quelquefois, mais plus rarement, le P. Gratry.

Vous n'attendez point ici d'autres indications bibliographiques, les ouvrages intéressant le sujet soumis à votre attention vous étant bien connus. Les livres d'ailleurs s'appellent l'un l'autre et semblent s'atteindre de proche en proche, bientôt si nombreux qu'un choix s'impose, je ne dis pas parmi les bons, mais parmi les excellents. Les traités doctrinaux ne retiendront pas seuls notre attention, les mystiques (1) auront leur part, puisque, aussi bien, devrons-nous instruire nos jeunes gens des effets de la divine Eucharistie dans l'ordre du bien.

III

Le pape Léon XIII, dans une Encyclique en date de 28 mai 1902, écrivait ces paroles mémorables : « Nous ne pouvons rien souhaiter de plus doux, Nous qui sommes près du terme de notre vie, que de ranimer et de fortifier dans les âmes des sentiments de gratitude et de dévotion envers le sacrement d'Eucharistie. » Il disait en finissant : « Il s'agit là, en effet, d'une dévotion qui sera plus utile que toute autre au peuple chrétien, soit pour arracher les générations présentes au souci anxieux des biens périssables, soit pour ranimer et entretenir d'une façon constante les sentiments religieux. Assurément, les exhortations et les exemples des hommes appartenant aux classes élevées, mais surtout le zèle éclairé du clergé, auront en cette matière un grand poids. Les prêtres, en effet, auxquels le Christ rédempteur a confié la mission d'accomplir et de distribuer les mystères de son Corps et de son Sang, ne pourraient rien faire de mieux pour reconnaître le très grand honneur qu'ils ont reçu, que de promouvoir par tous les moyens la gloire eucharistique du Christ, et, conformément aux désirs de son divin Cœur, d'inviter les âmes et de les entraîner à se retremper dans les sources salutaires d'un tel sacrement et d'un si sublime sacrifice. »

Par ces paroles, dont nous retrouverions sans difficulté l'équivalent et la suite dans l'Encyclique de Pie X sur le même sujet, on voit s'affirmer le souci des Souverains Pontifes, quant à la nécessité d'un apostolat eucha-

(1) Au point de vue mystique, rien ne nous semble plus parfait que le IVe livre de l'*Imitation*.

ristique de la part du clergé. Mais que demandent avant tout ces grands Papes, sinon que nous instruisions tout d'abord afin de déterminer par là une pratique judicieuse dans sa ferveur ? Dès lors, nous aurons à tâche de persuader nos jeunes gens que la connaissance, la pénétration, le goût du mystère et du sacrement eucharistiques sont intimement liés à la part que nous accorderons dans notre vie au sacrement d'amour. Nous dirons que la lumière de grâce croît ou décroît dans nos âmes en raison directe de notre dévotion à l'Eucharistie ; nous insisterons sur les fruits surnaturels qu'elle produit en nous : affaiblissement de la concupiscence, développement et amplification de la vie surnaturelle, union intime à Notre-Seigneur, dont la chair ressuscitée et glorieuse dépose en notre propre chair comme un ferment de résurrection.

Avec les effets individuels du sacrement, nous montrerons les effets sociaux du Sacrifice : actions de grâces, propitiation, adoration, impétration ; nous insisterons sur l'action immense de la sainte Messe, se répercutant pour ainsi dire, dans le purgatoire et dans le ciel ; nous mettrons en lumière sa vertu sociale et sa toute-puissance pour établir entre les hommes et maintenir parmi nous tous des liens de surnaturelle et tendre fraternité.

Ainsi conçue, sentie, exposée, la doctrine de l'Eucharistie ne nous apparaîtra pas uniquement comme bienfaisante et vraie, mais elle réveillera en nos cœurs l'amour, suscitera à nos yeux une vision de beauté souveraine.

IV

« Je veux, disait le pape Pie X, que mon peuple prie dans la beauté. » Ce vœu du Souverain Pontife, de glorieuse mémoire, se rapportait au chant d'Eglise. Elargissons l'application d'un principe si riche de conséquences.

Dans notre enseignement sur l'Eucharistie, prenons garde à ne pas négliger ce que je nommerai volontiers l'aspect esthétique de la question. Voyons toujours large, grand, haut, magnifique. Finissons-en avec le préjugé d'ennemis fourbes ou ignorants qui accusent l'enseignement catholique d'étroitesse ou de mesquinerie, méprisent ou raillent nos pratiques et notre liturgie, blasphèment enfin ce qu'ils ignorent. Le dirai-je au surplus : Défendons-nous, même parmi les nôtres, contre certaines étroitesses d'esprit, et défions-nous de gens à courte vue qui déversent sur la religion qu'ils prétendent servir toute la vulgarité de leur âme.

Rappelons à tous le merveilleux effort de l'Eglise tout le long des siècles, pour glorifier la divine Eucharistie. Cela même en conformité avec les instructions du Maître qui, pour l'instituer, imposa à ses apôtres la recherche d'une salle « décorée et spacieuse ». Réponse anticipée à l'avarice de l'hérésie, qui nous reproche ce qu'elle appelle le luxe de nos églises. Célébrons les merveilles de l'architecture chrétienne et l'élégante diversité de ses constructions : voûtes, colonnes, ogives, rosaces flamboyantes, tout à la gloire du Dieu présent dans nos temples. Pour lui, le sacerdoce, les pompes liturgiques, l'orgue, les chants sacrés, les processions solennelles où il passe,

comme un Roi invisible, mais présent, dans l'harmonie des hymnes et des cantiques, le balancement des encensoirs, le recueillement de peuples prosternés, la jonchée des roses...

Croyez-m'en, ces évocations suscitées aux yeux de nos jeunes auditoires, déjà munis d'une forte instruction, corroborent et complètent la doctrine, saisissent l'âme par ses puissances imaginatives et affectives, et, par là, l'homme est pris tout entier.

Cette méthode est la bonne. Car nous ne sommes pas de purs esprits, et ces divisions ou classifications de facultés, que nous suggère l'analyse pour aider à la naturelle faiblesse de notre compréhension, ne sont que des opérations abstraites qui ne réussissent point à dissocier, dans la réalité, l'indivisible tout de l'âme humaine.

Ainsi prédisposés, éclairés, instruits, nos jeunes gens seront de ceux qui vivent leur foi, agissent sous l'inspiration d'une conscience informée et droite, restent prêts à rendre compte de leurs convictions et, au besoin, à les défendre. Ils seront mûrs pour une piété dont ils goûteront d'autant mieux le charme, que leur âme sera comme illuminée par ses plus hautes cimes. Pratiquant alors la dévotion eucharistique, ils en retireront un profit spirituel plus abondant, ils exerceront leur zèle dans des conditions de force et de persévérance qu'ils devront à leur union de plus en plus intime avec notre Sauveur. Ainsi ils serviront mieux sa gloire, édifieront plus largement leurs frères, et prépareront à notre France ces générations vaillantes et fortes à qui sont réservées les promesses de l'avenir.

Le T. R. P. Janvier, après avoir remercié et félicité le rapporteur, exhorte les jeunes gens à bien se pénétrer des vérités qui viennent de leur être exposées. Nous périssons par ignorance, parce que nous ne connaissons pas assez les vérités fondamentales de notre religion : on refuse de croire parce qu'on s'imagine que nous enseignons des dogmes absurdes ; il ne saurait donc trop les exhorter à approfondir les raisons de notre foi et surtout le dogme sacrosaint de la sainte Eucharistie.

La parole a été donnée ensuite à M. l'abbé Louis Rouzic, aumônier de l'école Sainte-Geneviève, à Versailles.

RAPPORT DE M. L'ABBÉ ROUZIC

Nécessité pour les jeunes gens de prêter leur concours à toutes les œuvres eucharistiques : adorations, processions, messes, confréries ; chant à l'église (en particulier dans les campagnes).

« Si vous saviez le don de Dieu ! » Savoir l'Eucharistie, autant que nous le pouvons, est le moyen nécessaire de l'honorer autant que nous le devons. Nul doute que notre science eucharistique ne serve à notre piété eucharis-

tique. Voilà pourquoi l'auteur du premier rapport a montré la nécessité d'avoir une foi éclairée au mystère de l'Eucharistie. Comme un sage architecte, il a établi la base solide où s'appuiera l'édifice que formeront, assise par assise, les rapports suivants.

Par l'Eucharistie, nous avons Notre-Seigneur au milieu de nous, comme il était jadis en Judée, comme il est maintenant au ciel. On le voyait autrefois sous les traits de l'humanité; il est, à l'autel, sous les apparences du pain.

La foi des jeunes au mystère de l'Eucharistie, éclairée par une solide instruction catéchistique, se traduira nécessairement en œuvres eucharistiques : Messes, adorations, confréries, processions, chant...

Il s'agit ici d'actes collectifs à la gloire de l'Eucharistie. Assurément, l'individu fournit son tribut personnel, mais il est sollicité d'apporter au prochain une part d'édification. D'ailleurs, l'Eucharistie n'est-elle pas le fondement et le cœur du culte public? Dans l'Eglise spirituelle, tous les mystères, toutes les cérémonies, toutes les manifestations religieuses convergent vers l'Eucharistie, comme dans nos églises matérielles toutes les lignes architecturales et tous les ornements convergent vers l'autel.

Dans notre section, cette traduction nécessaire de la foi eucharistique en œuvres eucharistiques regarde les jeunes gens.

D'où vient, pour eux, cette nécessité spéciale? D'où vient, pour le prêtre, le devoir de former tout particulièrement des jeunes gens comme adorateurs et serviteurs du Saint Sacrement?

Certes, tous les chrétiens ont des obligations vis-à-vis de l'Eucharistie; tous sont tenus à ces différentes manifestations que mentionne le texte de notre rapport. Cependant, on peut dire que ces actes, accomplis par les jeunes chrétiens, ont une importance plus considérable, vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis des fidèles et vis-à-vis des jeunes chrétiens eux-mêmes.

S'agit-il de la gloire de Dieu? Il semble qu'elle soit procurée plus grandement par les adorations qui montent vers le ciel du cœur des jeunes gens. La jeunesse est l'âge des grands combats entre le bien et le mal; le mérite est plus grand de rester fidèle. Un des aspects du mal est le respect humain, que l'on dit parfois être mort, mais qui est encore si puissant sur l'âme des jeunes Français. De plus, l'enrôlement dans un groupe eucharistique équivaut à une compromission dans le bien. En s'y affiliant, les jeunes gens posent un acte qui leur commande toute une série d'actes dans la même ligne. Enfin, la jeunesse s'oriente pour toute la vie dans le chemin qu'elle a d'abord entrepris.

Aucun exemple n'émeut plus que l'exemple que donnent les jeunes gens, parce qu'ils sont à l'heure des aiguillages, de la force et de la beauté, parce qu'ils sont l'avenir. On le voit bien, chaque année, au temps pascal, lorsque paraît l'annonce des nombreuses communions qui se font dans nos grandes Ecoles. C'est, dans la France et dans tout le monde catholique, un tressaillement de joie et d'espoir. Cette année, un millier de Centraux communiaient à Notre-Dame; 1050 Polytechniciens à Saint-Etienne du Mont;

cinq autres grandes Ecoles marchent sur les mêmes traces, et la province imite Paris.

Réunir les jeunes gens autour du Saint Sacrement, c'est y réunir tous les âges, car ces jeunes gens persévéreront, pour la plupart, dans l'âge mûr et dans la vieillesse; et les enfants et les adolescents, entraînés par l'exemple de leurs aînés, se rangeront aisément à leur suite.

I. La sainte Messe et les jeunes gens.

Dans toutes les religions, le sacrifice a été considéré comme l'acte suprême d'adoration et comme le lien le plus étroit entre Dieu et l'homme. Acte suprême d'adoration, lien étroit entre Dieu et l'homme, lien des hommes entre eux, tel est, en toute vérité, le Sacrifice de la Messe. Par ce sacrifice, nous présentons à Dieu la prière et l'immolation d'un Dieu, nous adorons un Dieu par un Dieu et avec un Dieu. L'autel est encore la croix : l'offrande et l'immolation de l'un représentent, renouvellent, appliquent l'offrande et l'immolation de l'autre.

Partout où des Messes de jeunes gens ont été établies, soit chaque dimanche, soit à l'occasion d'une retraite, d'une mission, soit le premier vendredi du mois..., on a constaté un mouvement de ferveur plus intense parmi toute la population. Tous les quinze jours, une Messe est célébrée pour les Polytechniciens. Eux seuls y assistent. Presque tous communient. Quelle leçon et quelle édification pour la paroisse Saint-Etienne du Mont, qui est tout à la fois universitaire et populaire! On apprenait, tout récemment, que les élèves catholiques de l'Ecole des Chartes, suivant l'exemple donné par d'autres Ecoles, venaient de se grouper. Ils comptent les deux tiers de l'Ecole. Un des statuts de la nouvelle association comporte une Messe collective sur semaine, chaque mois. Le samedi est le jour choisi ; l'église est l'église Saint-Séverin.

Les Messes destinées aux jeunes peuvent offrir certaines conditions particulières : prédication adaptée, chant, indication du haut de la chaire des principales cérémonies de la Messe, rappel de l'historique, du symbolisme. Notons toutefois que la meilleure manière d'assister à la sainte Messe sera toujours de s'unir au prêtre de la manière la plus étroite qui soit, en récitant avec lui les paroles saintes et vénérables de l'Ordinaire de la Messe, si riches de pensées théologiques, si pénétrées de vraie piété, si excitatrices de nobles sentiments et tout embaumées du plus pur parfum des vieux âges. Ces Messes doivent avoir leur complément naturel qui est la Communion.

Les jeunes n'ont pas encore suffisamment prêté l'oreille à l'appel suppliant que le Souverain Pontife Pie X renouvelle jusqu'à six fois dans son décret du 20 décembre 1905 sur la Communion quotidienne.

Vos prêtres, chers amis, vous rappellent souvent, en chaire, au confessionnal, l'exhortation pressante du saint Pontife. Pensez que vous devez parfois vous en faire l'écho auprès de vos camarades.

II. Les adorations et les jeunes gens.

Notre-Seigneur Jésus-Christ aurait pu ne se donner à nous dans l'Eucharistie que par la Messe et au moment de la Communion. Après s'être immolé et s'être donné en nourriture, il aurait pu disparaître, comme il fit dans l'hôtellerie d'Emmaüs, sans nous laisser aucun signe sensible de sa présence. Nous aurions eu l'autel et la sainte Table, nous n'aurions pas eu le tabernacle. Mais non, Notre-Seigneur aime jusqu'à la fin. Après s'être fait notre victime, il se fait notre captif. Ecoutons sa voix dans la parole prophétique de l'Ancien Testament : « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. » (*Prov.* VIII, 31.) Dans sa prison d'amour, il appelle et il attend.

Jamais les jeunes n'avaient, mieux que de notre temps, entendu cet appel. Le jour et la nuit, Montmartre les voit gravir ses pentes. Ils viennent prier et expier pour la France. Les uns portent l'uniforme; d'autres, d'élégants costumes français; d'autres, l'habit de l'ouvrier. Il en vient de Polytechnique, de Centrale, de Normale, des Mines, d'écoles plus humbles; il en vient du bureau et de l'atelier. En 1922, 270 Centraux, 280 Polytechniciens eurent leur nuit d'adoration. Cette année, il y a encore eu progrès.

Le matin venu, ces jeunes gens s'en vont, remplis des plus douces et des plus fortes émotions, décidés à revenir. L'un d'eux, qu'on a nommé un « moine laïque », Amédée Guiard, jeune professeur à Sainte-Croix de Neuilly, allait chaque vendredi reprendre sa faction nocturne. Bientôt, cette adoration hebdomadaire ne lui suffit plus; il lui arriva de passer plusieurs nuits de suite à la basilique. Un soir, il se fait expulser par des bedeaux qui, le voyant reparaître pour la quatrième fois, le prennent pour un vagabond, client des asiles de nuit. Et lui, joyeux d'être humilié, sort et rentre par une autre porte.

Cette dévotion de l'adoration vous deviendra de plus en plus chère, à mesure que vous sera révélé le Jésus qui se tient au milieu de vous, dans la chapelle du collège, dans l'église paroissiale, et qui n'est pas connu — ou si peu — d'abord.

Sachez-le : plus Notre-Seigneur se cache, plus il est adorable. Il était bien le « Dieu caché » lorsque, quelques jours après sa naissance, il reçut des Mages la première adoration mentionnée dans l'Evangile.

Vous ne l'ignorez pas : l'adoration eucharistique a pour objet la personne divine de Notre-Seigneur et son humanité unie à la divinité; l'humanité de Notre-Seigneur n'est pas adorée pour elle-même; nous n'adorons pas les espèces sacramentelles, mais le Sauveur voilé sous ces espèces.

Les occasions ne vous manquent pas de vous rendre au pied des autels. Dans sa lettre pastorale de 1923, Mgr l'évêque de Périgueux demande : « Pourquoi, ainsi que cela se pratique dans plusieurs paroisses du Périgord, les enfants fréquentant l'école ne seraient pas conduits à l'église avant et après la classe, pour y réciter leurs prières, et apprendre à aimer Celui qui manifeste tant de prédilection pour les petits de leur âge? » Mais Notre-Seigneur aime-t-il moins les jeunes gens que les enfants?

Dans certains collèges, il est d'usage que chaque classe se fasse représenter quotidiennement, durant quelques instants, devant le Saint Sacrement, par une délégation composée de quelques élèves. Une partie de l'adoration se fait en silence; l'autre est occupée par des chants ou par des prières en commun.

Lorsque c'est la coutume, dans un collège, de réunir les élèves à la chapelle, pour la prière du soir, pourquoi ne pas adresser un salut au Saint Sacrement? Il y a de si belles prières à l'Eucharistie! N'entrez jamais dans une église où se trouve le Saint Sacrement sans fixer directement votre esprit et votre cœur sur l'Hôte du tabernacle.

A côté de ces exercices que l'initiative peut aisément varier, il y a des institutions établies dans l'Eglise universelle : la fête du *Jeudi-Saint* et la visite des tombeaux, commémorant l'institution de la sainte Eucharistie; la *Fête-Dieu*, que la foi, la reconnaissance et l'amour réparateur font si solennelle et si touchante; la prière des *Quarante-Heures*, inaugurée à Milan au XVI^e^ siècle, en l'honneur des quarante heures que le corps de Jésus passa dans le sépulcre; le pieux usage, répandu partout en France, d'exposer le Saint Sacrement, *en forme de quarante heures*, pendant les trois jours qui précèdent le Carême. En ces jours, le monde se laisse aller à des réjouissances profanes, souvent coupables; ne faut-il pas que les chrétiens fidèles se rendent aux pieds du Saint Sacrement, exposé à leur vénération, pour dédommager Notre-Seigneur de tant d'offenses qu'il reçoit dans le sacrement de son amour? Il y a aussi l'*Adoration perpétuelle*, qui appelle tous les membres d'un diocèse, d'une paroisse, d'un collège, à se succéder, de jour en jour et d'heure en heure, devant le Saint Sacrement. Dans les paroisses et dans les écoles, n'est-ce pas une glorieuse fonction pour les jeunes gens de monter la garde devant Notre-Seigneur? C'est alors la jeunesse catholique de la nation qui, à chacun des jours de l'année, adore, expie et répare.

Un mode d'adoration qui a conquis la faveur des élèves dans plusieurs collèges, c'est l'*Heure Sainte*. On se rappelle que Notre-Seigneur, dans l'une de ses apparitions à sainte Marguerite-Marie, demanda à sa dévouée servante de se lever chaque jeudi, de 11 heures à minuit, et de passer avec lui une heure pour « s'unir à son agonie au Jardin des Oliviers, apaiser la colère de Dieu et obtenir des grâces aux pécheurs ». Jusqu'à sa mort, la Sainte demeura fidèle à cet exercice. Nous l'avons vu pratiquer ainsi : donc le Saint Sacrement était exposé, le jeudi soir, de 8 heures à 9 heures. Il y avait trois lectures espacées. C'était, par exemple, la promesse de l'Eucharistie, au chapitre VI de saint Jean; l'institution de l'Eucharistie, dans Fouard, ou Didon, ou le Camus; une partie du discours de Notre-Seigneur après la Cène; ou bien la Passion d'après saint Jean, divisée en trois fragments. Chaque lecture était précédée d'un chant eucharistique et suivie de quelques minutes de réflexion personnelle. Un acte de consécration, composé et prononcé par un élève, était adressé à Notre-Seigneur, avant le *Tantum*.

L'exercice était facultatif. Cependant, ceux qui s'en abstenaient étaient très rares. Une profonde impression était produite. Des résolutions sérieuses étaient prises et passaient en actes; les élèves parlaient entre eux ou à leurs directeurs de cet exercice, ils en écrivaient à leurs parents.

III. Les processions et les jeunes gens.

Nous parlons de notre devoir d'adoration. Tantôt Notre-Seigneur reçoit nos hommages au fond des ciboires, tantôt au cœur de l'ostensoir, placé sur l'autel ou au sommet du tabernacle. Parfois, il nous demande des hommages plus solennels. Il se présente à nous comme le Roi admirable et le noble triomphateur :

Jesu, rex amabilis
Et triumphator nobilis,

Roi triomphateur qui entraîne ses sujets à sa suite. Ainsi fit-il, au soir de sa vie mortelle, quand il entra à Jérusalem pour la dernière pâque, au milieu du plus grand triomphe qu'il ait connu; ainsi faisait-il précédemment lorsque, traversant, « en faisant le bien », les chemins de Judée, de Galilée ou de Samarie, il était suivi d'une foule nombreuse. *Secutae sunt eum turbae multae* (*Matth.* XIX, 2); ce furent les premières processions de Notre-Seigneur.

Parmi nos processions eucharistiques, les unes se font dans l'intérieur de nos églises, les autres se déroulent dans les rues de nos villes. Jésus passe alors par nos chemins et devant nos demeures pour recevoir nos adorations, et, plus encore, pour nous donner ses bénédictions, « pour faire le bien ». On sait que la première de ces processions extérieures commença en Belgique, au XIII^e^ siècle, quelque temps après l'institution de la Fête-Dieu, dans le même pays.

On est honoré de faire partie du cortège d'un roi, d'un grand. Nos patronages et nos Sociétés de sport sont fiers de défiler sous leur bannière. Nos jeunes accourent pour composer de magnifiques cortèges à Jeanne d'Arc. Cette année encore, nous les avons vus défiler en rangs pressés, dans une attitude distinguée et recueillie. Chacun d'eux, en passant devant nous, évoquait une joie et une espérance... *Et ecce plus quam Salomon hic.* (*Matth.* XII, 42.) Dans nos processions du Saint Sacrement, il y a plus qu'un roi, plus qu'un dignitaire, plus que Jeanne d'Arc, il y a celui devant lequel Jeanne d'Arc s'inclinait et pour qui elle recrutait des adorateurs.

Un dimanche de l'année 1833, dès 8 heures du matin, trente jeunes étudiants sortaient de Paris par les Champs-Elysées, pour se rendre à Nanterre. C'était jour de Fête-Dieu. Parce que les processions sont interdites à Paris, « ce n'est pas une raison pour de jeunes chrétiens à qui Dieu a donné une âme un peu virile, de se priver des plus touchantes cérémonies de leur religion ». A la tête de ces trente jeunes, il y a Ozanam... saint

Ozanam, dirons-nous peut-être un jour. Ecoutons-le dans une admirable lettre à sa mère : « Nous nous mêlons parmi les paysans qui suivent le bals : c'est plaisir pour nous de coudoyer ces braves gens, de chanter avec eux, de les voir s'émerveiller de notre bonne tournure, et s'édifier de notre religion...

» Nous repartîmes à la fraîcheur du soir : la lune ne tarda pas à nous éclairer à travers les arbres; c'était un délicieux moment. Nous avions rempli nos devoirs envers Dieu, en lui rendant l'hommage qui lui était dû; envers nos frères, en leur donnant un bon exemple; envers nous-mêmes, en nous procurant un plaisir pur, en nous donnant un témoignage de réciproque amitié. »

Au sortir de ce Congrès, quand vous serez mieux instruits du mystère de la présence réelle, acquis plus fortement à l'amour et au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous tiendrez plus que jamais à honneur d'entourer la sainte Hostie et d'accompagner, pendant quelques instants, Celui qui s'est fait, par amour, le compagnon de tous nos instants.

IV. Les Confréries.

Mais où trouver des adorateurs pour ces différents services eucharistiques? Dans les Confréries, dans les Ligues ou Croisades eucharistiques. Si vous êtes libres de choisir parmi les différentes institutions approuvées par l'Eglise, vous devez surtout entrer dans les *Confréries du Saint-Sacrement*, dont parle le nouveau Codex : « Que les Ordinaires des divers lieux aient soin de faire ériger des Confréries du Saint-Sacrement et de la doctrine chrétienne, lesquelles, une fois légitimement érigées, sont, par le fait même, agrégées aux mêmes Archiconfréries érigées à Rome par le Cardinal vicaire. » (Canon 711, § 2.)

Jamais, d'ailleurs, Ligues et Confréries ne furent plus recommandées par les Souverains Pontifes, qu'elles ne l'ont été de nos jours par Pie X, Benoît XV et Pie XI. « Nous distinguons, dit Pie XI, ces Associations de jeunes gens dont le nombre n'a cessé de croître à l'unisson de leur piété envers la bienheureuse Vierge, et tout particulièrement de la sainte Eucharistie... C'est à cette piété que nous attribuons l'esprit d'apostolat plus répandu qu'autrefois. » (Pie XI, Encyclique *Ubi arcano Dei*, 23 décembre 1922.)

Il n'est guère de paroisses où la Confrérie du Saint-Sacrement n'ait été érigée dans un passé plus ou moins lointain. Il s'agit seulement, dans beaucoup d'endroits, de la ranimer par l'introduction d'éléments nouveaux. Vous êtes ces éléments nouveaux. Que si, d'ailleurs, vous voulez être chez vous dans vos œuvres, on pourra créer pour vous des sections spéciales, sous un vocable spécial. Et puisque vous êtes les amis et, en quelque sorte, les chevaliers du Saint-Sacrement, ne serait-il pas bon, non en vue d'une économie budgétaire, mais pour mieux stimuler votre réflexion et votre affection, de couvrir, du moins en partie, les frais de la lampe du sanctuaire,

cette lampe qui indique le lieu où réside Notre-Seigneur, qui rappelle celui qui est la lumière du monde et qui symbolise la foi vive et la charité ardente que nous devons avoir pour l'Eucharistie?

Pour éclairer et réchauffer votre dévotion eucharistique, vous ne sauriez avoir de meilleurs conseillers que les revues intitulées : *le Messager du Sacré-Cœur*, *Hostia* et l'*Eucharistie*. Ces revues ont bon extérieur : beau papier, impression soignée et format gracieux. Le côté interne : doctrine, pratique, exemples, style, mérite encore plus d'éloges. Ajoutons que le prix en est fort modéré. Vous y trouverez d'excellentes lectures spirituelles et pour vous et pour vos camarades, et de précieuses directions pour toutes les œuvres eucharistiques.

Vous lirez également avec profit les *Ligues eucharistiques* et *Confréries du Saint-Sacrement* du P. A. Bessières (faits, historique, statuts, documents, organisations et initiatives eucharistiques).

V. Le chant et les jeunes gens.

Il est manifeste que ces diverses réunions autour du Saint Sacrement, Messes, adorations, processions, Confréries, ne doivent pas être muettes. Quand un même courant d'émotion circule à travers les âmes, il se manifeste d'instinct par la parole et par le chant. D'eux-mêmes, « l'enthousiasme et l'amour chantent », disait saint Augustin. *Cantat amor*. Et le chant, s'ajoutant à la prière, en double l'efficacité : « Celui qui chante prie deux fois », dit encore saint Augustin.

Tant que nous n'avons pas donné à nos réunions l'apport du chant, elles manquent de leur premier attrait, et la beauté de nos églises n'est pas tant dans leur structure, leurs ornements, leurs fleurs et leurs lumières que dans le chant, montant de jeunes poitrines nombreuses, gonflées par une même aspiration d'amour. Les fidèles le savent. On les entend dire : les offices sont beaux dans telle paroisse; on y chante bien. Si nous avons parfois entendu des jeunes gens nous dire : « La journée du dimanche est ennuyeuse », c'est que les offices ne leur offraient pas la beauté fortifiante du chant. Au contraire, en conviant les jeunes gens au chant, on arrive à transformer la physionomie des offices et à créer dans nos églises une atmosphère où les âmes se sentent vivre et s'épanouir. Saint Augustin écrit dans ses *Confessions* que c'est « pour empêcher le peuple de sécher d'ennui que saint Ambroise invita tous les fidèles à unir leurs cœurs et leurs chants dans une même prière ». (*Confess.*, l. IX, c. VII.)

Rien de plus impressionnant que d'entendre un chœur de jeunes gens acquiescer à la prière du prêtre par l'*Amen* qui termine les oraisons, ou dialoguer avec lui avant la Préface, ou s'adresser directement à Dieu dans le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*... Au moyen du chant, ces jeunes affirment leur droit d'assistance et de collaboration au sacrifice du prêtre qui est aussi leur sacrifice, *Meum ac vestrum sacrificium*.

Qui, mieux que le jeune homme, avec l'élan, l'enthousiasme et la force

de son âge, peut donner à Dieu cet hommage universel de l'être que réclame l'hymne de Tierce :

Os, lingua, mens, sensus, vigor,
Confessionem personent,
Flammescat igne caritas,
Accendat ardor proximos.

« Que le visage, la langue, l'esprit, la sensibilité, la vigueur fassent retentir la confession de la divinité; que la charité répande son feu céleste; que l'ardeur gagne et enflamme les cœurs de proche en proche. »

En y mettant son âme et sa peine, on arrive à d'excellents résultats, et lorsque l'habitude du chant est prise, dans une paroisse, dans une œuvre, elle se transmet de génération en génération. On le voit en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, pays où les catholiques chantent plus que chez nous. Cependant, vous auriez tous des paroisses ou des groupements à citer, dans nos diocèses de France, où le chant est en honneur; pour les collèges, veuillez me permettre de nommer le Petit Séminaire de Versailles, auquel de bons juges ont attribué un rang de choix : *Primus inter pares.*

Quel progrès ce serait pour l'assistance aux offices religieux si dans toutes nos églises un chœur de jeunes gens interprétait et soutenait l'office liturgique! La chose est surtout désirable dans les campagnes, où, parfois, le prêtre s'éraille la voix et se fatigue la poitrine en vains efforts pour entraîner des fidèles récalcitrants.

Les villes ont leurs chantres salariés, leurs maîtrises, leurs ressources diverses. Mais les campagnes! Elles ont besoin, elles aussi, du « sacrifice de louanges qui honore Dieu » (*Ps.* XLIX, 23); elles ont besoin du chant comme expression et auxiliaire du sentiment religieux. Surchargé qu'il est par son ministère et retenu d'ailleurs à l'autel par la fonction sainte, le prêtre a besoin de trouver des aides pour procurer le bon fonctionnement du chant. A son tour, le chant bien exécuté assurera et maintiendra la présence des fidèles à l'église. Aux jeunes de former une pépinière de chantres!

Vous vous garderez d'être de simples virtuoses. Ce n'est pas la voix seule qui prie, c'est l'âme dans la voix. C'est pourquoi prêtres et jeunes gens se souviendront de la Règle de saint Benoît : « Considérons comment nous devons être en présence de Dieu et des anges, et faisons en sorte, dans la psalmodie, que notre âme s'accorde avec notre voix. » (*Regula sancti Benedicti,* XIX.)

Ne vous émeut-il pas cet appel qu'adressait dernièrement Mgr Gieure, évêque de Bayonne, aux prêtres de son diocèse : « Essayez et soyez tenaces. Vous serez bientôt payés de vos efforts et de votre peine. Les offices seront vivants, intéressants. La curiosité ramènera d'abord vos paroissiens à l'église; la joie d'y entendre chanter les y retiendra ensuite. Quand les fidèles ont repris le chemin de l'église, ils reprennent l'habitude de la pratique religieuse. En restaurant le chant dans votre paroisse, vous y aurez

restauré la religion. » Or, pour cette restauration, les prêtres ont besoin de vous. Vous ne pouvez être convoqués à plus belle tâche.

VI. Rôle et formation eucharistique des jeunes gens.

Jeunes gens, nous ne vous demandons pas seulement d'assister aux Messes, de prendre part aux adorations, aux processions, de vous enrôler dans les Confréries, d'animer de vos chants nos différentes réunions. Nous vous demandons d'être nos collaborateurs. Nous demandons aux plus zélés d'organiser, sous la direction de leurs pasteurs, les œuvres eucharistiques, de chercher des recrues, d'adresser les convocations, d'établir des services d'ordre, de former les chœurs, de préparer les chants.

En certaines paroisses et écoles, les curés, les vicaires ou les aumôniers ont un état-major tout constitué. Ils disent à l'un : « Fais ceci », et il le fait; à l'autre : « Fais cela », et il le fait.

En d'autres paroisses ou écoles, l'état-major manque. Il faut le former. Au sortir du désert et du Jourdain, Notre-Seigneur était seul. Comme il se promenait sur la berge du fleuve, deux jeunes gens le suivaient : Un dialogue, une invitation, une double conquête. Jean et André sont disciples de Jésus. Après quelques jours, ils lui amenèrent trois nouvelles recrues. Les autres suivront, Jésus formera leur intelligence, leur cœur, leur volonté. Le royaume approche; il existe déjà en germe.

Ainsi en fut-il au temps de Jésus, ainsi peut-il en être toujours. Nos groupements de Jeunesse Catholique, nos cercles, nos patronages, nos régiments de boys-scouts, nos équipes de sport sont la pépinière naturelle où le prêtre doit trouver le dévouement et l'aide, où les œuvres eucharistiques sont en droit de susciter des adhérents.

Dans ce but, retenez ces quelques conseils : le nombre dans les œuvres est une superstition. Rien ne vaut l'humilité des commencements : la poignée de pâte, le grain de sénevé. N'être d'abord que deux ou trois disciples; compenser la question nombre par la question dynamisme. Posséder la vraie notion des choses, saisir nettement le vrai but de la vie : ce n'est pas de gagner le monde, ce n'est même pas principalement le salut de notre âme. Non : il y a quelque chose au-dessus, quelque chose auquel tout être créé doit se subordonner : la gloire de Dieu, le service de Dieu. Etre persuadé que le culte de l'Eucharistie est une des premières manifestations de ce service. Tendre à la vie intérieure par la prière plus attentive et plus fervente, par la lecture recueillie et méditée, par la Communion fréquente; s'adjoindre quelques camarades intelligents, pieux, actifs. On aura bientôt une équipe conquérante pour toutes les œuvres eucharistiques à susciter ou à soutenir.

Dans l'âme baptisée, animée de la grâce, nourrie par la sainte Eucharistie, il y a, en vertu même du baptême, de la présence de la grâce sanctifiante et de la grâce sacramentelle, une double activité qui s'étend à tous les actes du catholicisme. Par cette armature, nous sommes portés et aidés

à entrer en relations personnelles avec Dieu, et, dans le cas, avec Jésus eucharistique, sur tel ou tel point de notre religion; nous sommes aussi portés et aidés à extérioriser notre culte intime, à exprimer notre piété intérieure et à passer du culte privé au culte social. Oui, cette double tendance est en chacun de nous, plus étendue certes que ne l'est le grain de sénevé; elle fait partie de l'organisme surnaturel qu'établit en nous la justification C'est pourquoi les appels que vous font en ces jours les cardinaux et les évêques de France, à la suite du Souverain Pontife, ne peuvent manquer de trouver en vous plus qu'un écho, un besoin qui s'ignore peut-être, mais qui existe et qui, finalement, sera heureux de se manifester. Il faut croire à ces possibilités divines et les exercer, en particulier vis-à-vis de l'Eucharistie, qui est « le principe vital du christianisme dans ses rapports avec le cœur de l'homme ». (Mgr GERBET, *le Dogme régénérateur*, ch. IV.)

Souvenez-vous de la confession noble et joyeuse qu'écrivait Ozanam, quand, avec des amis recrutés par lui, il venait d'assister à la procession de Nanterre. A votre tour, puissiez-vous dire à la fin de vos journées : « Nous avons rempli nos devoirs envers Dieu, en lui rendant l'hommage qui lui est dû; envers nos frères, en leur donnant un bel exemple; envers nous-mêmes, en nous procurant un plaisir pur, en nous donnant un témoignage de réciproque amitié. »

*
* *

Nous avons l'indomptable et joyeuse conviction qu'il y a dans toutes les paroisses de France des jeunes gens qui ont la vocation d'être des coadjuteurs du clergé, d'être des vicaires laïques... en attendant mieux parfois. Que de fois, en ces derniers temps, l'apostolat entrepris par les jeunes laïques a conduit insensiblement quelques-uns d'entre eux jusqu'à son couronnement qui est l'apostolat sacerdotal! Comment le culte de l'Eucharistie, pratiqué avec ferveur par les jeunes de nos paroisses et de nos collèges, ne finirait-il pas par acheminer quelques-uns d'entre eux au service immédiat de l'autel?

En tout cas, nous prêtres, conviés par nos chefs, nous sommes résolus à établir, à fonder, comme il convient, toute la série de nos œuvres, soit dans les paroisses, soit dans les écoles, sur l'Eucharistie, qui est vraiment, comme le dit le Souverain Pontife Pie XI dans sa dernière allocution consistoriale, « le faîte, le centre, la raison d'être principale du culte divin, en même temps que la source ou l'aliment de toute vie surnaturelle ». Et dans ces œuvres eucharistiques, nous vous demandons d'entrer toujours plus empressés, chers jeunes gens d'aujourd'hui qui êtes les enfants d'hier et les hommes de demain, et par là, toute la France catholique.

Le T. R. P. Janvier, remarquant combien M. l'abbé Rouzic est aimé et écouté des jeunes et combien sa parole a d'autorité sur eux, demande aux jeunes gens de se conformer au programme d'action eucharistique que fournit ce rapport

il faut qu'ils se fassent un devoir de visiter le Maître qui réside dans les églises par amour ; ils doivent avoir à cœur de prendre part aux cérémonies eucharistiques officielles, adorations, processions, et amener par leur exemple le monde à s'agenouiller avec eux. Que dans ces pauvres paroisses de campagne où le curé est seul à remplir le devoir de l'adoration et de la prière, ils se fassent les coadjuteurs du pasteur isolé, dussent-ils se trouver seuls le cierge à la main près de lui. Qu'ils entrent, en un mot, dans les œuvres eucharistiques et que par là ils soient des modèles et des entraîneurs.

Le R. P. Lambert, missionnaire apostolique, directeur de l'œuvre des Prêtres éducateurs, tient à souligner que, dans les collèges, malgré le fléchissement résultant de la guerre, la dévotion des jeunes à la sainte Eucharistie marque, depuis vingt-cinq ans, un progrès continu. On trouve la place pour toutes choses, il faut trouver la place pour ce qui est le centre de notre religion. Les jeunes gens ont compris ce devoir et, en cela, ils sont aidés en maints endroits par la revue *le Prêtre éducateur*.

Il faut faire une large place à l'*éducation* eucharistique, préparatoire à l'*action* eucharistique.

M. l'abbé Gerlier, sous-directeur des œuvres diocésaines de Paris, attire l'attention de l'auditoire sur un moyen très apte à développer le culte eucharistique, à savoir l'organisation de la *Communion perpétuelle* dans les Associations de jeunesse.

Il invite les jeunes gens à imiter l'exemple donné par différents groupements, tels que l'Association Catholique de la Jeunesse Française, les Cheminots catholiques, l'Union catholique du personnel des Postes-Télégraphes-Téléphones, l'Union catholique des Employés de la Nouveauté...

Le T. R. P. Janvier termine cette première journée par un vibrant appel au zèle eucharistique des jeunes.

La séance est levée après la prière et la bénédiction donnée par NN. SS. les évêques.

Vendredi 6 juillet.

La section a en ce jour comme présidents d'honneur : S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes; NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens; Sapieha, prince évêque de Cracovie; Gouraud, évêque de Vannes; Roland-Gosselin, évêque de Mosynople, auxiliaire de S. Em. le cardinal archevêque de Paris; Binet, évêque de Soissons.

Remarqué au bureau présidentiel, les vice-présidents : Mgr Prunel, M. le chanoine Verdier, M. l'abbé Gerlier et Mgr Saint-Clair; ainsi que Mgr Glorieux, vicaire général d'Amiens; Mgr Pharès, supérieur de l'église maronite; M. le comte Henry d'Yanville, secrétaire général du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux; M. François Hébrard, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Après la prière habituelle, le T. R. P. Janvier donne la parole à M. le chanoine Buléon, curé archiprêtre de la cathédrale de Vannes, pour son rapport sur la nécessité de communier fréquemment et de se préparer sérieusement à la Communion.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE BULÉON

La Communion et les jeunes gens : Trois catégories de jeunes gens; pourquoi il faut qu'ils communient; comment les attirer à la Table sainte; la meilleure méthode pour se préparer à communier : « Si scirent donum Dei ! »

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

J'ai à vous dire deux choses, dont du reste personne ne doute aujourd'hui dans le monde catholique : nécessité pour la jeunesse de communier fréquemment, et nécessité de se préparer sérieusement à la Communion.

Mais si l'on n'a plus à démontrer ces vérités-là, on peut les illustrer avantageusement peut-être par des exemples vécus; vous voudrez donc bien oublier pour un moment que le « moi est haïssable », et me permettre de faire appel à ma propre expérience ou plutôt à mes souvenirs personnels pour donner quelques justifications aux idées que j'expose.

Au cours de mon long ministère, je me suis trouvé en contact avec trois catégories de jeunes gens :

Jeunes gens élevés dans des collèges catholiques;

Jeunes gens de paroisses rurales disséminés sur un vaste territoire;

Jeunes gens de la ville groupés dans des associations diverses.

Trois groupes bien distincts, de mentalités très différentes, et exposés chacun à des dangers particuliers.

Le pays d'où je viens, la Bretagne, a bénéficié pendant trois siècles d'une piété eucharistique intense, jusqu'à l'époque où une vague tardive de jansénisme passa sur le pays, sans y altérer du reste profondément le culte de l'Eucharistie.

A la campagne, la foi des populations était si profonde et entretenue par de telles pratiques, avec trois ou quatre communions par an, que le clergé disait : « Chez nous, rien à craindre! »

Par contre, en ville on ne voyait plus guère de jeunes gens dans les églises, et le clergé disait : « Ici, rien à faire! »

Dans les collèges, avec des récompenses et des punitions bien dosées, on maintenait les traditions; et, là aussi, on était convaincu qu'il n'y avait rien à changer.

Mgr de Ségur, qui avait un pied-à-terre dans la région de Sainte-Anne d'Auray, y prêchait assez fréquemment des retraites à la jeunesse. Un beau jour, parut de lui une brochure sensationnelle : *Tous les huit jours!*

Les prêtres des paroisses rurales secouent la tête et se disent : « Des innovations! Ça n'est pas fait pour nos campagnards. »

Les directeurs de collèges discutent; les uns se déclarent pour, d'autres contre; le bruit se répand sur ces entrefaites que la brochure est désapprouvée en haut lieu. En somme, rien n'est changé.

Dans les villes, les prêtres n'oubliaient pas qu'ils sont par vocation pêcheurs d'hommes; mais, après avoir perdu contact avec les enfants dès la sortie de l'école, ils ne croyaient pas qu'il fût possible désormais de les reprendre et de les reconquérir. Rien à faire, répétaient-ils.

Mais voici que, sous l'inspiration de Léon XIII un esprit nouveau venant à souffler, il se trouva des prêtres au cœur généreux qui rêvèrent de ressaisir ces jeunes gens; de là, diverses œuvres de préservation, de là des cercles d'études sociales, de là aussi l'engouement pour les jeux sportifs que la jeunesse adopta avec enthousiasme.

Dans cette esquisse rapide, je n'ai, bien entendu, l'intention de ne donner qu'une impression d'ensemble, qui suppose du reste toutes les exceptions qu'on voudra.

Résultats :

Le prêtre des campagnes disait : Rien à craindre chez nous! Or, leurs jeunes gens sont partis pour la caserne, et plus tard pour la guerre; et là, où ils n'avaient ni l'exemple réconfortant de la piété familiale ni le soutien de convictions bien raisonnées, ç'a été une débâcle...

Le cercle d'études sociales a formé de braves gens qui votent avec les hommes d'ordre et qui font leurs Pâques : c'est quelque chose.

Le groupe sportif obtient beaucoup de succès, mais peu de vertu réelle. Ses gars n'estiment que le sport, ne lisent que l'*Auto*, et il suffit de les voir pour deviner qu'ils s'ennuient à l'église.

Au collège, on assiste à la Messe tous les jours, peut-être même y communie-t-on fréquemment et en masse; mais trop souvent, pendant les vacances il y a vacances même pour Notre-Seigneur, avec, par aventure, une communion ou deux seulement au cours de cette dangereuse période qui va de la sortie à la rentrée suivante : ce qui est d'un illogisme inquiétant.

Cette remarque faite à propos des pensionnats, je n'ai rien à ajouter à leur sujet. Cette question est trop spéciale; et il y a dans l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne des directeurs particulièrement compétents pour la traiter. Je dirai seulement ceci avec don Bosco : « Supprimer de l'éducation la Communion fréquente, c'est en bannir la moralité. »

Et qu'on n'objecte pas que les collèges, même tels quels, ont donné jusqu'ici quelques prêtres à l'Eglise. Je le sais, mais il faut qu'ils en donnent davantage aujourd'hui.

Qu'on n'objecte pas non plus que les collèges catholiques, même tels quels, formaient d'excellents chrétiens! Je le sais, mais aujourd'hui les bons élèves eux-mêmes, à moins d'avoir pris l'habitude d'un réconfort spécial, auront, à leur sortie du collège, plus de peine qu'autrefois à demeurer bons chrétiens.

Laissant de côté les collèges et pensionnats, je ne m'occuperai désormais que des associations et patronages.

Quel que soit le nom du groupement, notre expérience à tous nous permet d'affirmer que les jeunes gens qui en font partie ne deviendront de vrais chrétiens que moyennant la collaboration directe du Maître, c'est-à-dire de Notre-Seigneur.

Un prêtre, se trouvant un jour en audience privée aux pieds de Pie X, lui demanda :

— Très Saint Père, pourquoi avez-vous tant recommandé la Communion, avec une insistance même que n'ont pas montrée vos prédécesseurs?

— J'ai voulu, répondit-il, restaurer la société, et j'en ai cherché les moyens. Il y avait la pureté : mais de plus en plus le vice impur règne dans le monde. La pénitence : mais qui donc se résigne de nos jours à se mortifier? Restait l'Eucharistie : et, s'il n'est pas trop tard, nous allons essayer ainsi de restaurer le monde dans le Christ.

Le Christ, Messieurs, c'est par la Communion surtout qu'il vient collaborer avec nous; et sa collaboration sera d'autant plus active que la Communion sera plus fréquente (1).

Le jeune campagnard, s'il ne communie pas au moins tous les mois, ne sera plus l'homme de foi qu'étaient son grand-père et son père; il ira encore à la Messe le dimanche, à une Messe basse, matinale ou tardive; mais il ne sera plus en état de fonder un foyer chrétien comme celui où il a grandi lui-même. Il y a l'ambiance d'aujourd'hui, il y a eu le service militaire, il y a l'attrait et la facilité du plaisir; il est donc bien près d'échapper à l'emprise du Christ.

Quant au jeune citadin, s'il ne fait partie d'aucun groupement catholique, et s'il n'appartient pas à une famille très chrétienne, celui-là bientôt n'assistera même plus à la Messe.

Supposons qu'il fréquente un patronage : là-même, s'il se borne au cercle d'études ou s'il n'a que des préoccupations sportives, assurément il bénéficiera dans son groupe d'une certaine garantie pour les pratiques religieuses, mais garantie purement extérieure et qui n'assure pas l'avenir, s'il ne communie pas assez régulièrement.

C'est un fait d'expérience, constaté dans toutes les villes et dans les campagnes les plus chrétiennes, même parmi l'élite.

Mais, en revanche, quel incomparable levier que la Communion pour élever les jeunes gens! On connaît le fait, souvent raconté, où un ministre

(1) Il ne sera pas inutile de préciser ici ce qu'on entend par « Communion fréquente ». L'expression se prête, en effet, à des interprétations variées. Autrefois, quand on communiait trois ou quatre fois l'an, c'est-à-dire beaucoup plus que ne l'exigeait la loi, on était censé « fréquenter » les sacrements, dans le sens étymologique du mot; ailleurs la Communion mensuelle, le premier vendredi ou le premier dimanche du mois, était considérée comme une Communion fréquente. Quand Mgr de Ségur disait : « Tous les huit jours! » c'est la Communion fréquente qu'il réclamait ainsi. Maintenant, la Communion fréquente est la Communion quasi quotidienne. Je ne cite que pour mémoire le mot du saint homme de Tours, qui regrettait, disait-il, de ne pouvoir pas communier plusieurs fois par jour.

anglais, visitant un établissement de don Bosco, lui demanda par quelle méthode il arrivait à obtenir parmi ses jeunes gens une telle discipline et une telle bonne humeur... Le Saint répondit :

— Ils communient tous les jours.

Voici, au même point de vue, un autre témoignage tout récent. Ces jours derniers, un directeur d'école primaire supérieure se recrutant dans des milieux populaires nous affirmait qu'il avait depuis deux ou trois ans remarqué parmi ses élèves une amélioration très sensible au point de vue de la grossièreté de langage et de l'habitude des jurons.

— A quoi attribuez-vous ce progrès ?

— Incontestablement, dit-il, à la pratique, introduite depuis quelques années dans ma maison, de la Communion précoce et de la Communion fréquente.

Le premier trait concerne des Italiens, le second des Bretons : deux tempéraments bien différents, à coup sûr ; or, le résultat est le même.

Et maintenant, après avoir noté cette constatation personnelle, je me tourne vers les apôtres de la jeunesse, vers ceux qui ont vu les jeunes gens de plus près et les ont aimés avec le plus de cœur ; et voici les déclarations que j'ai cueillies chez eux :

L'abbé Lejeune, de Reims, définit ainsi le patronage : « Une œuvre qui assure la persévérance chrétienne par la Communion. » Ce que Timon-David confirme en disant : « Le baromètre de nos œuvres, c'est la Communion. Est-elle rare, notre œuvre est basse ; est-elle fréquente, notre œuvre monte. »

Enfin, l'un de nos orateurs qui cherchent, avec le plus de talent, à réaliser l'*idéal* dans la société, déclare à son tour : « Presque tous les jeunes qui ne communient pas sont la proie assurée du vice ; ...ceux qui communient avec les dispositions requises restent purs ou le deviennent en peu de temps. » (M. Coubé.)

Voilà, Messieurs, brièvement montrée, par des autorités compétentes ou par une expérience presque universelle, la nécessité de la Communion fréquente pour faire de vrais chrétiens avec des jeunes gens.

*
* *

Mais ici se pose la difficulté angoissante : Comment les faire communier ? Comment leur communiquer l'attrait, l'appétit de la Communion ?...

Dans un pensionnat, on peut arriver à faire communier chaque matin la plupart des élèves, tant bien que mal. D'autre part, dans une paroisse rurale, la chose est impossible.

En ville, au contraire, dans un patronage ou tout autre groupement de jeunesse, les conditions sont différentes. Eh bien ! là où l'on a sous la main, en quelque sorte, l'élite de la paroisse, par quel mobile l'amener à communier spontanément ?

Par amour ou par besoin.

Par amour! Le jeune homme est-il capable d'aller par amour à Notre-Seigneur?... L'enfant, lui, y va facilement, et de tout son cœur : tel l'angélique petit Parisien André Bernard, qui mourut l'an dernier.

Le jeune homme y va aussi parfois, mais ceci est beaucoup plus rare, même parmi l'élite.

On en trouve pourtant des exemples. Tout récemment, un supérieur de Petit Séminaire me racontait qu'il avait invité ses élèves à décorer le parc pour la procession de la Fête-Dieu. Chaque élève devait orner son secteur à sa guise. L'un d'entre eux, le plus suspect à cause de son incorrigible turbulence, dessina *con amore* sur le parcours de l'Hostie cette inscription : *Tu scis quia amo te.* Le supérieur l'appela et lui dit :

— C'est vous qui avez trouvé cela?

— Oui!

— Vous?

— Oui; je voulais le dire à Notre-Seigneur, parce que c'est vrai!

A l'histoire de l'écolier, je veux ajouter l'histoire d'un ouvrier. Celui-ci a dix-huit ans; il travaille dans un atelier immense, mêlé à des jeunes gens de tout acabit. Or, chaque matin il fait lever le directeur du patronage à 4 h. 1/2 ou 5 heures pour avoir le réconfort de la Communion au commencement de sa journée. Et la Communion est si fervente qu'il y a puisé le désir, dont il faisait part tout récemment à son directeur, de devenir prêtre.

Messieurs, depuis quelques années, parmi le blé qui lève, j'ai cru remarquer un phénomène intéressant : bientôt il ne sera peut-être plus aussi difficile qu'autrefois de décider les jeunes gens à communier, du moins ceux qui auront commencé à communier de bonne heure. La Communion précoce favorise extraordinairement la pratique de la Communion fréquente. Ils y prennent un entraînement qui s'explique à la fois par des causes naturelles et surnaturelles. Ces enfants auront encore sans doute et presque fatalement des moments de crise, des absences de ferveur, des périodes de dégoût. Mais, pour peu que l'on veille sur eux, ils continueront néanmoins à fréquenter la sainte Table; et l'amour qu'ils avaient pour Notre-Seigneur au début s'élèvera graduellement de la sensibilité jusqu'à son siège véritable qui est la volonté.

Pourtant, à quelques exceptions près, ce n'est pas uniquement par attrait que le jeune homme ira communier : ce sera plus souvent par besoin personnel.

Que de directeurs se sont longuement butés contre l'indifférence des enfants à qui ils répétaient sans cesse, et sans succès : « Communiez, communiez donc! » Conseil pressant qui ne trouvait pas le moindre écho au fond de leur cœur.

Mais voici que l'âge critique arrive, et alors commence chez eux cette lutte intime qui fait verser aux nobles cœurs des larmes d'humiliation,

larmes d'impuissance aussi, en apparence du moins, larmes de courage en réalité et d'espérance surtout.

Désormais le jeune homme — je suppose que sa conscience est demeurée délicate — vous obéira plus volontiers; et ce qu'il ne faisait peut-être que par obéissance et nullement par attrait, il n'hésitera plus à le faire maintenant, parce qu'il en sent le besoin, soit pour se purifier, soit pour se prémunir, comprenant d'instinct le double effet de la Communion que le Missel nous fait lire dans une de ses collectes : *mundet et muniat nos;* et justifiant la parole bien significative de saint Alphonse disant « qu'il ne saurait y avoir d'habitude tellement enracinée que la fréquence de la Communion ne puisse la détruire entièrement ».

Mais il n'y a pas que la sensualité qui soit à craindre, il y a surtout la foi à garder; et la perte de la foi serait incomparablement plus grave que le naufrage de la moralité!

Aussi la Communion (c'est la liturgie qui nous le répète chaque matin) a-t-elle pour effet de préserver, non seulement la chasteté du corps, mais également celle de l'esprit : *Tutamentum mentis et corporis, et medelam percipiendam.*

Heureux le jeune homme à qui l'on proposera alors opportunément la Communion fréquente, *unico et salutari remedio :* c'est toujours la liturgie qui l'affirme. Et heureux sera-t-il surtout s'il a un directeur capable de l'armer contre le découragement, en lui faisant comprendre que la Communion ne change ni le tempérament ni le caractère, et ne supprime pas en général les inclinations au péché, encore moins les tentations du démon (1).

*
* *

Messieurs, notre thèse avance péniblement, mais elle avance.

1° La Communion fréquente — fréquente au moins à quelque degré, et dans la mesure où elle est possible — est nécessaire aux jeunes gens;

2° Il faut donc les décider à communier fréquemment.

Mais ici se pose une troisième question : à quelle condition leur Communion sera-t-elle vraiment profitable?

Pour la réponse à cette question, on a beaucoup varié.

---

(1) Ici, simplement à titre de renseignement, je signale les merveilleux résultats obtenus par la « retraite fermée » pour décider les jeunes gens à ménager, dans leur règlement de vie, une place à la Communion fréquente. Je n'ai pas jugé à propos de parler ici, au cours de ma conférence, d'un autre mobile qui a merveilleusement réussi dans une grande paroisse rurale, paroisse de foi, mais où la Communion était rare, même dans les meilleures familles : l'intérêt! Il s'agit d'avantages spirituels, bien entendu. Tous les mois, le dernier dimanche, on parlait au prône des faveurs promises par Notre-Seigneur à ceux qui feraient la neuvaine du premier vendredi. Au confessionnal, la confession achevée, on demandait chaque fois à tous les pénitents : « Avez-vous fait la neuvaine du Sacré Cœur? » Cette insistance, jamais du reste importune, produisit son effet. Au bout de sept ans, presque tous les hommes avaient fait la neuvaine, et (précieux avantage immédiat) ils avaient constaté ainsi que ce n'est pas une affaire d'État que de communier tous les mois.

Aujourd'hui on s'en tient à la règle de saint Paul : *Probet seipsum homo.* Or cet examen préalable, en quoi consistera-t-il, sinon à chercher si l'on est coupable ou non de péché mortel, et, en cas de culpabilité grave, à se purifier par le sacrement de Pénitence (1). Moyennant cela, le communiant peut sans aucune crainte s'avancer vers la Table sainte, *et sic de pane illo edat et de calice bibat.*

Ainsi, deux conditions requises. La première, l'état de grâce conservé ou récupéré ; la seconde, une préparation sérieuse.

Une préparation sérieuse : qu'est-ce à dire ?

Remarquons d'abord que, n'y aurait-il aucune préparation en dehors de l'état de grâce, la Communion serait encore bonne, car le sacrement opère par lui-même.

Toutefois, Jésus requiert aussi la collaboration des communiants, pour que son action personnelle dans l'âme soit aussi profitable que possible. Aussi le pape Pie X a-t-il recommandé dans son décret (recommandé, mais non exigé!) une préparation sérieuse et diligente, faisant écho en cela à l'apôtre de l'Eucharistie, Mgr de Ségur, qui disait : « Vos communions seront bonnes (bonnes, dans le sens de très profitables), seront bonnes et ferventes si vous vous y préparez avec une foi vive et un grand soin. » Encore le Pape a-t-il eu soin de faire observer que la préparation doit être sérieuse « suivant les forces de chacun ».

Il y a une double préparation, c'est classique : la préparation éloignée et la préparation immédiate.

1° Préparation éloignée. — Il sera plus facile en général de faire communier les jeunes gens tous les jours que tous les huit jours. Communiant seulement le dimanche, ils voudront se confesser à chaque fois, et voilà pour eux un dérangement de plus, une difficulté de plus. Communiant au contraire chaque matin, ils ne compteront plus sur la confession, mais sur leur propre vigilance. Dans ces conditions, la meilleure préparation à la Communion du lendemain sera la Communion du jour ; sans parler d'une autre conséquence encore plus appréciable : le jeune homme prendra ainsi l'habitude de s'observer de telle sorte qu'il soit toujours en état de bien communier.

2° Préparation immédiate. — *a)* La meilleure préparation à la Communion pour les fidèles, comme elle l'est pour le célébrant, serait la lecture de la Messe. Mais cette méthode, en général du moins, n'est à conseiller que dans les collèges, avec des jeunes gens instruits, et encore moyennant des explications périodiquement données.

b) Une autre méthode consiste à expliquer la Messe, au fur et à mesure

(1) Je n'ai pas cru qu'il entrât dans mon programme, qui est déjà si vaste, d'étudier ici le détachement du cœur par rapport aux fautes vénielles. La chose a pourtant son importance, et les directeurs devront y veiller. Pour rien au monde il ne faudrait tolérer que le proverbe *assueta vilescunt* eût son application dans la Communion fréquente.

que la fonction liturgique se déroule. Ceci est très pratique pour les Messes d'enfants, mais beaucoup moins pour les jeunes gens.

c) La lecture des actes imprimés a les préférences d'un grand nombre, et elle peut rendre grand service, à la condition, bien entendu, que ce soit vraiment des *actes*, et non pas une simple récitation de formules faite du bout des lèvres, comme cela arrive trop souvent. Il faut que l'on y mette vraiment sa volonté et son cœur.

d) Il y a une autre préparation dont la valeur est très grande. La Communion faisant partie intégrante du Sacrifice de la Messe, on ne saurait mieux s'y préparer soi-même que par le sacrifice personnel; lever plus matinal, effort pour purifier son cœur, lutte contre le respect humain. Voilà qui vaut incomparablement mieux que de vaines formules.

. . . . . .

Toutefois, Messieurs, ces diverses méthodes, à mon avis, sont bien secondaires. Quand un jeune homme arrivera à la pratique de la Communion fréquente par conviction personnelle, il adoptera de lui-même la méthode qui correspondra le mieux aux exigences de sa piété.

Et j'arrive ainsi à vous dire ce qui me paraît être la véritable préparation à inculquer au jeune homme.

Le jeune chrétien, quel qu'il soit — étudiant, écolier en vacances, ouvrier, commis de magasin, employé de bureau, — devrait avoir son règlement de vie, son régime, dont fera partie, au point de vue spirituel, la Communion chaque matin... Il trouve déjà tout naturel d'avoir chaque matin sa prière à réciter; allons plus loin; disons-lui d'ajouter à sa prière matinale le « déjeuner eucharistique ».

Le prêtre commence sa journée par la Messe et la Communion. Le laïque, autant que le prêtre, a besoin de communier; et, en général, autant que le prêtre, il a aussi toute facilité pour assister à une Messe où il communiera.

Tout le problème, dans la question qui nous préoccupe en ce moment, tient donc dans la difficulté de familiariser le jeune homme avec la Communion fréquente; et, en dehors des cas très rares où il est entraîné à la Table sainte par son cœur, en dehors des cas assez fréquents où il y va par besoin d'y trouver un secours ou un remède, la masse des jeunes gens (il s'agit bien entendu des bons jeunes gens) ira communier par conviction, le jour où ils seront bien instruits de la doctrine, et en outre édifiés par des récits eucharistiques bien adaptés à leur mentalité!

Si scires donum Dei! disait Notre-Seigneur. Eh bien! Messieurs, je crains qu'on ne se préoccupe pas encore assez de faire connaître ce don divin, d'en vulgariser la notion exacte et les inépuisables richesses. Quand on a l'avantage d'avoir sous la main des jeunes gens au cœur généreux ou susceptibles de le devenir, qu'on ne se lasse pas de leur parler de l'Eucharistie dans des causeries doctrinales, variées, bien à leur portée, et si intéressantes qu'ils ne se lassent jamais eux-mêmes de les écouter. Et alors, quel que soit leur tempérament, qu'ils vibrent par le sentiment ou qu'ils se règlent par la raison, lorsqu'ils connaîtront Notre-Seigneur tel qu'il est,

plenum gratiae et veritatis, croyez-moi, ils iront spontanément à lui...

Je conclus. — L'idéal, pour un directeur de jeunesse, ce n'est pas de pousser ses jeunes gens à la Table sainte comme un troupeau ; ce serait, après leur avoir montré, d'une part, ce qu'est leur âme avec ses pauvretés et ses misères, d'autre part ce qu'est Jésus-Christ avec ses grandeurs et sa sainteté, de les amener à se dire eux-mêmes : J'irai communier tous les dimanches, je communierai tous les jours, honni soit qui mal y pense : *Quis me separabit a charitate Christi.*

Mgr de Ségur, vingt ans à l'avance, appelait de ses vœux le Pape qui aurait fait entrer dans les habitudes chrétiennes la Communion fréquente ; et il déclarait que ce Pape serait le rénovateur du monde.

Messieurs, ce Pape est venu ; il a parlé ; la Communion fréquente, recommandée par lui, est à l'ordre du jour. Mais c'est à la jeunesse à marcher en tête. Et, quand elle sera suffisamment éclairée — j'en ai pour garant le magnifique exemple que nous donne actuellement la jeunesse des grandes Ecoles parisiennes, — toute l'élite de la jeunesse française fera alliance avec le Christ par la Communion fréquente.

Le T. R. P. Janvier ayant rendu hommage aux qualités de forme et de fond de ce rapport où, tenant un juste milieu, l'on a su éviter et le laxisme et le jansénisme, insiste avec force sur cet effet particulier de la sainte Communion qui est d'acheminer des jeunes gens vers le sacerdoce : c'est une campagne sacrée à mener partout : *recruter des prêtres*, de bons prêtres, de nombreux prêtres. Ne craignons pas d'agir sur les âmes : saint Thomas n'enseigne-t-il pas que pousser l'homme au sacerdoce c'est le pousser au suprême degré de perfection. Le prêtre est, en effet, l'homme le plus nécessaire dans notre société : il est le restaurateur de la religion et de la morale. Puissent nos jeunes gens être animés d'un zèle ardent, soutenu, persévérant, afin de contribuer à doter nos beaux diocèses de France d'un nombreux et fervent clergé.

Mgr Mercier, protonotaire apostolique, vicaire général de Luçon, est invité à donner son rapport sur la confession.

RAPPORT DE Mgr MERCIER

La confession régulière telle qu'elle est exigée pour gagner les indulgences et comme préparation à la Communion.

Notre rôle est bien défini et nous allons essayer de nous y tenir : « La confession régulière telle qu'elle est exigée : 1° pour gagner les indulgences ; 2° comme préparation à la Communion. »

I. De la confession régulière telle qu'elle est exigée pour gagner les indulgences.

En pratique (effet sans doute de l'insouciance de l'âge), les jeunes gens font facilement bon marché du gain des indulgences. « Courir après les

indulgences, diraient-ils volontiers, cela regarde les bonnes dévotes qui en ont la patience et le loisir. » Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, n'y songent même pas.

Il ne s'agit pas évidemment de la course aux indulgences, ni de se mettre à l'affût de toutes celles qui paraissent; encore moins, sous prétexte d'indulgences à gagner, de s'encombrer de prières et de pratiques, dont on a dit, peut-être avec raison : ce sont ces dévotions qui tuent la dévotion. Mais il s'agit d'user des indulgences comme le veut l'Eglise, de façon vraiment profitable à l'âme; de savoir qu'elles sont un puissant moyen d'expier la peine due au péché; d'adoucir pour nous-mêmes et pour les défunts les feux du purgatoire... Il est important que les jeunes gens s'en rendent bien compte et qu'ils ne fassent pas fi des indulgences.

Ces saines pensées pénétreront leur esprit s'ils réfléchissent d'où viennent les richesses qui constituent le trésor où nous allons puiser les indulgences : ce fonds inépuisable est composé des mérites de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auxquels s'ajoutent ceux de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints. L'Eglise en est la dispensatrice pour ses enfants, aux conditions qu'elle impose par l'organe de son chef suprême, le Pape, vicaire de Jésus-Christ. Peut-on s'en montrer dédaigneux ou même simplement les traiter avec indifférence?

Disons, tout d'abord, que toutes les indulgences n'exigent pas la confession. Ordinairement même, pour ce qui regarde les indulgences « partielles », la confession n'est pas requise. La clause habituelle est celle-ci : *corde saltem contrito*, ce qui signifie que pour gagner ces indulgences il faut avoir « au moins le cœur contrit ». Il suffit donc d'être en état de grâce ou si, par malheur, l'on se trouvait dans l'état de péché mortel, d'en sortir « au moins » par un acte de contrition parfaite. Ajoutons, pour être complet, que si l'indulgence est appliquée aux défunts, il n'est pas sûr que l'état de grâce soit rigoureusement requis, pourvu que, par ailleurs, on remplisse les conditions exigées.

C'est donc surtout à propos des indulgences « plénières » qu'il y a lieu de parler de la confession et de se demander quelle confession est prescrite.

1. *Première catégorie.* — Parlons d'abord des fidèles dont le Pape Pie X a fait, à l'égard du gain des indulgences, une catégorie privilégiée : ce sont ceux qui communient tous les jours ou presque tous les jours.

Mais que faut-il entendre par la Communion de presque tous les jours? D'après le sens obvie du décret (14 fév. 1906) reproduit, presque mot pour mot, dans le nouveau Code (c. 931, § 3), il faut entendre la Communion faite au moins cinq jours par semaine.

Pour tous ces fidèles à la Communion quotidienne ou quasi quotidienne, le gain des indulgences plénières habituelles ne requiert pas la confession, lors même que la confession en est une condition spéciale.

Nous disons les indulgences plénières « habituelles », parce qu'il n'en est plus ainsi s'il s'agit de l'indulgence du jubilé, soit ordinaire, c'est-à-

dire de tous les vingt-cinq ans; soit extraordinaire, c'est-à-dire quand le Pape juge à propos; soit de l'indulgence accordée dans la forme ou à la manière du jubilé : *ad instar Iubilaei* (c. 931, § 3). Pour gagner ces jubilés et indulgences « jubiléennes », qui sont fort rares, l'obligation de la confession dans les conditions déterminées est maintenue, même pour les fervents de la Communion quotidienne.

Le but de Pie X, en favorisant cette catégorie de fidèles a été, ainsi que le déclare le décret du 14 février 1906, d'attirer les âmes à la pratique de la Communion quotidienne par l'appât, si l'on ose parler ainsi, du gain des indulgences, en les exonérant de la gêne et de la préoccupation des confessions spécialement requises.

En dehors des élèves de nos Séminaires et de nos collèges catholiques et de quelques jeunes qui forment tout à fait l'élite de nos œuvres, bien peu nombreux, il faut l'avouer, sont, parmi nos jeunes gens, les fervents de la Communion de tous les jours ou de presque tous les jours. Que ceux-ci du moins profitent du privilège qui leur est accordé et qu'ils aient l'intention de gagner toutes les indulgences plénières à leur disposition, même sans les connaître. Il en est une surtout que personne n'ignore, celle de la prière : *O bon et très doux Jésus...* (Pie IX, 31 juill. 1858). S'ils répugnent à s'encombrer d'autres pratiques de prières indulgenciées, qu'ils aient à cœur de réciter au moins celle-là. C'est une simple habitude à prendre après chaque Communion, et combien fructueuse !

2. *Seconde catégorie.* — Ceux pour qui le gain des indulgences ne requiert pas d'autre confession que la confession de quinzaine, pourvu qu'ils en aient l'habitude.

Jusqu'au nouveau Code, ce n'est que par indult particulier que de nombreux diocèses jouissaient de cette faveur. Le décret du 9 décembre 1763, publié par Clément XIII, exigeait la confession hebdomadaire. Aujourd'hui, grâce à la nouvelle législation canonique (c. 931, § 3) : « Les fidèles qui ont l'habitude, sauf empêchement légitime, de s'approcher du sacrement de Pénitence au moins deux fois par mois (*saltem bis in mense*) peuvent gagner, en fait, toutes les indulgences plénières du mois », hormis celles du jubilé et *ad instar Iubilaei,* ainsi qu'il a été dit déjà.

Par « l'empêchement légitime » auquel il est fait allusion ci-dessus, il faut entendre une omission accidentelle de la confession de quinzaine, *v. g.*, pour cause de maladie, etc. Un acte en passant, en effet, ne détruit pas une habitude.

Dieu merci, parmi nos jeunes gens beaucoup sont fidèles à se confesser tous les quinze jours. On peut même constater que dans nos élites la confession de quinzaine est presque la règle. Pourquoi ces bons jeunes gens sont-ils ignorants des privilèges que leur confère, par rapport au gain des indulgences, leur habitude de la confession de quinzaine ? N'y a-t-il pas là une lacune sur laquelle il convient d'attirer l'attention des directeurs et confesseurs dans les œuvres de jeunesse ? A chaque fois que ces habitués à la confession de quinzaine communient, il ne leur reste, pour gagner de

précieuses indulgences plénières, qu'à y joindre une prière aux intentions du Pape, qui en est un acte ordinairement prescrit.

Notons, en passant, que les « cinq *Pater* et *Ave* » traditionnels ne sont pas nécessaires (c. 934, § 1) (*Nouvelle Revue théol.*, janv. 1922, p. 29; Dictionn. de Théol. Indul., col. 1633) et qu'il suffit de réciter une prière, *ad libitum*, fût-elle très courte, *e. g.* « un *Pater* et un *Ave* », un *Souvenez-vous*... — Suarez avait déjà fait remarquer à cet égard que la ferveur de la prière importait plus que sa longueur.

3. *Troisième catégorie.* — Les fidèles qui ne pratiquent pas la confession au moins de quinzaine.

Pour ceux-ci, le gain des indulgences est subordonné aux conditions ordinaires. Or, quant à ce qui concerne la confession, voici ce qu'enseigne le nouveau Droit (c. 931, § 1) : « La confession, lorsqu'elle est requise, peut être faite au cours des huit jours qui précèdent immédiatement le jour fixé pour l'indulgence... ou dans la huitaine qui suit. » On a donc, pour se confesser, huit jours avant et huit jours après le jour auquel est attachée l'indulgence. Ajoutons que « s'il s'agit d'indulgence à gagner pour un triduum, une octave..., la confession peut n'être faite que dans le cours de la huitaine qui suit ces exercices », ce qui signifie que le délai de huit jours ne part que de la fin des exercices et se trouve augmenté de toute la durée du triduum et de l'octave. — A cette règle fait exception, comme nous l'avons dit précédemment, l'indulgence du jubilé ou à l' « instar » du jubilé.

Il n'est pas inutile de remarquer que lorsque la confession est prescrite pour le gain des indulgences, cette confession demeure obligatoire même pour ceux qui sont en état de grâce. Le 19 mai 1759, un décret de la S. Congrégation des Indulgences, approuvé par Clément XIII, mit fin aux indécisions des théologiens à ce sujet et décida que la confession était une condition essentielle de l'indulgence. Seules les deux premières catégories, dont nous avons parlé ci-dessus, en ont été exonérées depuis, et on a vu à quelles conditions et en quel sens. D'autre part, lors même que la confession est prescrite, il ne faut pas en conclure que l'absolution doive y être jointe, car l'absolution n'est nullement indispensable pour le gain de l'indulgence, ainsi que l'enseignent les théologiens.

II. De la confession envisagée comme préparation à la Communion.

1. *Du cas de faute mortelle.* — Que la confession soit obligatoire, pour une âme en état de péché mortel, avant de communier : c'est un enseignement connu de tous et sur lequel il serait superflu d'insister. La législation de l'Eglise sur ce point est formelle, solennellement énoncée au Concile de Trente (sess. XIII, ch. VII) et rappelée dans le nouveau Code (c. 856) en ces termes : « Quiconque a la conscience chargée d'un péché mortel, lors même qu'il croit en avoir la contrition parfaite, ne peut pas s'approcher de la Table sainte, à moins de s'être auparavant confessé. »

Ici donc la confession est non seulement la meilleure préparation, mais la préparation strictement nécessaire à la Communion. Nos jeunes gens d'ordinaire sont suffisamment scrupuleux sur ce point.

Pour être complet sur ce cas, reproduisons le dernier alinéa de ce canon 856, ainsi conçu : « En cas de nécessité et en l'absence de confesseur, on pourrait cependant communier sans s'être au préalable confessé, mais à condition de faire auparavant un acte de contrition parfaite. » Ce cas de nécessité est très rare : ce serait, par exemple, celui d'un jeune homme qui, déjà arrivé à l'église ou à la Table sainte pour communier, se souviendrait tout à coup d'un péché grave qui chargerait sa conscience, mais craindrait de se diffamer en se retirant. Il pourrait alors communier, après avoir excité en son cœur un regret sincère et parfait de sa faute.

2. *Du cas de fautes vénielles.* — La réponse qui nous est demandée sur ce second objet du rapport ne porte qu'incidemment, ce nous semble, sur le cas très catégoriquement résolu par le Droit, d'une âme en état de péché mortel. Elle vise bien plutôt le cas ordinaire d'une âme embarrassée dans les multiples fautes et attaches du péché véniel, et c'est ce que nous allons étudier.

Au préalable, dissipons l'équivoque qui peut surgir de ce que nous avons dit du privilège accordé par Pie X en faveur des fidèles qui pratiquent la Communion quotidienne ou quasi quotidienne. En les dispensant de la confession spécialement requise pour le gain des indulgences, le Souverain Pontife n'a certes pas voulu les inviter à négliger ou à espacer le plus possible la pratique de la confession. Il n'avait évidemment en vue que la confession comme condition requise pour le gain des dites indulgences, et non la confession envisagée comme moyen de purification de l'âme, purification importante, on le comprend sans peine, pour les âmes eucharistiques plus encore que pour les autres.

Et maintenant, pour bien préciser le sens de notre réponse, commençons par affirmer que le péché véniel, que la multiplicité même des fautes vénielles, n'est pas un empêchement à la Communion, même à la Communion fréquente et journalière. Nul doute à cet égard, et voici le texte du décret de la S. Congrégation du Concile du 20 décembre 1905 : « Personne, s'il est en état de grâce et s'approche de la Table sainte avec une intention droite et pieuse, ne peut en être écarté. » (N° 1.) Et au numéro 3 de ce même décret, nous lisons : « S'il est avantageux que ceux qui font la Communion fréquente ou quotidienne soient exempts de péchés véniels au moins pleinement délibérés, et de l'affection à ces péchés, néanmoins, il suffit qu'ils soient exempts de fautes mortelles, avec la résolution de n'en plus commettre à l'avenir. » Le décret fait suivre cette déclaration doctrinale de cette remarque significative : « Etant donné ce ferme propos (de ne plus commettre de fautes mortelles à l'avenir), il n'est pas possible qu'en communiant chaque jour on ne se débarrasse peu à peu même des péchés véniels et de l'affection à ces péchés. »

De là nous concluons que nos jeunes gens, lorqu'ils assistent à une Messe et qu'ils sont à jeun, bien qu'ils ne se soient pas confessés depuis longtemps, du seul fait qu'ils ont conscience de n'avoir pas offensé Dieu gravement, peuvent (et nous les y engageons fortement) s'approcher de la Table sainte et communier. Toutefois, qu'ils n'omettent pas de s'humilier auparavant devant Dieu, en demandant pardon de leurs négligences et de leurs fautes vénielles, par un acte de sincère contrition.

Et maintenant, après avoir affirmé la doctrine en établissant que le péché véniel n'est pas un empêchement à la Communion, puisqu'il n'enlève pas l'état de grâce, nous ne pouvons taire qu'il en atténue plus ou moins gravement les fruits et les bienfaits et qu'il est la cause néfaste du peu de progrès de certaines âmes même fidèles à la Communion. Nous allons montrer comment la confession est le moyen par excellence de détruire le péché et l'affection au péché véniel et, par le fait, comment la confession est la meilleure préparation à la Communion. C'est ainsi, croyons-nous, que nous entrons en plein dans notre sujet.

Dans le décret précité du 20 décembre 1905, au numéro 4, nous lisons les paroles suivantes qui justifient ce que nous voulons exposer : « Mais, comme les sacrements de la loi nouvelle, tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soigneuse précède la sainte Communion, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun. »

Qu'est-ce, en effet, que l'Eucharistie ? Le sacrement qui contient la grâce assurément, mais aussi l'auteur de la grâce, Notre-Seigneur Jésus-Christ, non seulement avec son humanité, mais aussi avec sa divinité, qui contient Dieu en un mot. Sans tomber pour cela dans les excès du jansénisme, l'homme sera-t-il jamais trop pur pour le recevoir ? Or, quel est l'ennemi de la pureté de l'âme sinon le péché même seulement véniel ?...

Qu'est-ce que l'Eucharistie encore ? Le sacrement de l'union, de l'amour. « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » (*Joan.* VI, 57.) Voilà l'union, telle que la veut l'amour. Or, qu'est-ce qui refroidit l'amour et s'interpose pour empêcher ou rendre moins intense l'union de l'âme avec Dieu, sinon le péché même seulement véniel ?

Qu'est-ce que l'Eucharistie enfin ? Le sacrement de la force ; parce que son effet propre est de nourrir, d'affermir, de développer la vie de l'âme et de lui donner plus de vigueur. Qui, plus que le jeune homme, a besoin de cette force ? Au physique, un tempérament anémié, languissant, malade, n'éprouve que très peu d'appétit, et même la nourriture qu'il prend ne lui profite guère parce qu'elle ne trouve pas dans l'organisme débilité la puissance de réaction et de transformation qu'elle doit subir pour être assimilée. Ainsi au moral, au spirituel, l'âme débilitée par le péché, par la multiplicité des péchés, par l'affection aux péchés véniels, n'a pas assez de vigueur pour profiter pleinement de cette nourriture divine qu'est le Pain des forts. Quelle en est la cause sinon le péché ?...

D'où il faut conclure que le procédé par lequel l'âme se défait le mieux du péché et de l'affection au péché est le moyen par excellence de se préparer à la Communion.

Sans doute, la contrition « toute nue » peut bien rendre à l'âme maculée par le péché véniel, sa pureté; à l'âme refroidie, le feu de l'amour; à l'âme alanguie, la vigueur; mais combien tous ces effets seront plus complets, plus généreux, plus durables par la contrition unie à la grâce et à l'action sacramentelle, aidée de la parole et du conseil du confesseur qui, médecin, met le doigt sur la plaie et assigne le remède.

La préparation, par le sacrement de Pénitence, ne peut être, pour les personnes qui communient fréquemment, aussi souvent renouvelée que la Communion elle-même. Cherchons donc un point de repère pour en fixer la sage fréquence.

Par ce qu'elle demande des aspirants au sacerdoce et à la vie religieuse, l'Eglise nous insinue son vif désir de voir s'approcher souvent du sacrement de Pénitence les âmes qui tendent à la perfection. C'est « tous les huit jours au moins » : *Semel saltem in hebdomada* (notons bien cet « au moins »), qu'elle veut que séminaristes et novices religieux se confessent (c. 1 367, 2°, et 595, 3°). Est-ce que les fidèles qui tendent, eux aussi, à leur perfection et qui, pour cela, communient plusieurs fois la semaine et même tous les jours, ne se sentent pas incités par cet exemple à se confesser souvent ? Ils n'exagèrent pas en suivant ce conseil.

Toutefois, nous craindrions de trop présumer en adressant ce même avis à la généralité des jeunes gens de nos œuvres catholiques. D'autre part, nous estimons que la confession mensuelle n'est pas suffisante pour leur persévérance dans l'état de grâce, vu les conditions dans lesquelles s'écoule, pour la plupart, leur existence. Aussi, nous nous prononçons avec conviction en faveur de la confession de quinzaine. Outre qu'elle confère, nous l'avons dit, de grands avantages pour gagner les indulgences, elle offre de réelles garanties, des garanties presque indispensables pour l'avenir de celui qui la pratique.

Mais encore faut-il que cette confession soit bien faite, c'est-à-dire :

a) Avoir conscience de la gravité de l'acte posé. C'est un sacrement, une chose sainte et sanctifiante, et non pas une action de routine, faite par vitesse acquise... ;

b) Au lieu de ressasser toujours les mêmes fautes, s'attacher aux fautes vénielles les plus enracinées et les plus grosses de conséquences... ;

c) Veiller davantage à assurer la contrition qu'à accuser par le détail toutes les fautes vénielles... ;

d) S'appliquer à comprendre la malice du péché, même du plus petit péché, vis-à-vis de Dieu, de Jésus-Christ, de l'âme... ;

e) Solliciter les conseils de son confesseur; s'ouvrir entièrement à lui; tenir grand compte de ses avis...

Qu'il est exact souvent le proverbe : « Telles confessions, telles communions. »

CONCLUSION

Avant de clore, résumons brièvement ce que nous avons dit sur la confession :

1° *Par rapport au gain des indulgences plénières :* Les jeunes gens à la Communion quotidienne ou quasi quotidienne sont dispensés de la confession spéciale qui en est habituellement une condition.

Ceux qui ont l'habitude de se confesser tous les quinze jours, même avec quelques omissions accidentelles, jouissent, en fait, ainsi que nous l'avons expliqué, du même privilège.

Ceux qui se confessent moins fréquemment ne sont point dispensés de la confession spéciale quand elle est requise. Ils ont pour faire cette confession les huit jours qui précèdent et les huit jours qui suivent le jour fixé pour le gain de l'indulgence dont ils veulent profiter.

2° *Comme préparation à la Communion :*

En l'état de péché grave, la confession est nécessaire avant la communion, sauf le cas rare de nécessité, ainsi qu'il a été dit.

En l'état de fautes vénielles, la confession n'est nullement nécessaire pour communier, pourvu qu'on s'approche de la Table sainte avec une intention droite et pieuse.

Toutefois, pour détruire le péché véniel et l'affection au péché véniel, qui sont l'obstacle principal à la ferveur de la Communion et à l'avancement dans la perfection, nul moyen n'est meilleur que la confession pratiquée dans les conditions énoncées ci-dessus.

Aussi, en ce qui concerne la fréquence de la confession, nous nous prononçons sans hésitation pour la pratique de la confession de quinzaine, qui assure le mieux, à la fois, le gain des indulgences et le profit de la Communion.

Le T. R. P. Janvier conclut à la nécessité de se préparer avec ferveur à la sainte Communion. Rappelant la parole de Pie X qui demande aux fidèles de ne pas traiter comme un pain vulgaire le pain eucharistique, il recommande vivement aux jeunes gens le respect envers le Saint Sacrement : qu'ils retiennent toutefois que si l'Eucharistie est un mystère devant lequel nous devons un peu trembler, il est aussi celui qui nous doit porter à beaucoup aimer.

Le R. P. Lambert et M. l'abbé Gerlier reviennent sur la question de ce lien étroit qui rattache la vocation sacerdotale à la dévotion à la sainte Eucharistie, et se plaisent à l'illustrer par des exemples vécus des plus émouvants.

La séance est levée après la bénédiction donnée par S. Em. le cardinal Charost, entouré de NN. SS. les évêques.

Samedi 7 juillet.

Remarqué comme présidents d'honneur : NN. SS. Halle, archevêque titulaire de Cabasa ; Foucault, évêque de Saint-Dié ; Arlet, évêque d'Angoulême ; Penon, évêque de Moulins ; de La Porte, évêque titulaire de Bérissa ; Ginisty, évêque

de Verdun ; Termier, évêque de Tarentaise ; comme vice-présidents : Mgr Prunel, M. le vicaire général Audollent, M. l'abbé Gerlier, M. Charles Flory, ainsi que M. le chanoine Flynn, directeur diocésain de l'Enseignement libre.

Le T. R. P. Janvier donne la parole au R. P. Dom Simon, Bénédictin de Solesmes, pour son rapport.

RAPPORT DE DOM SIMON

La liturgie au service du culte eucharistique.

J'ai à m'entretenir avec vous de la liturgie au service du culte eucharistique; et je dois vous l'exposer du point de vue pratique. Ce ne sera cependant pas, je crois, sortir du sujet, que de s'y élever à des considérations propres à l'éclairer. Aussi bien, la liturgie fait-elle autre chose que de projeter sur le culte eucharistique une lumière, qui non-seulement en dessine les contours, mais le pénètre jusqu'en ses profondeurs intimes, afin d'en dévoiler les secrets. De sorte que son utilité positive semble bien être d'abord d'ordre intellectuel : elle sert à mettre en évidence, par les paroles dont elle les enveloppe, la vérité cachée sous le symbole des rites. Vous souffrirez donc que, de temps en temps, je vous conduise dans les sphères plus hautes et plus larges de la doctrine, d'où nous pourrons mieux voir et mieux comprendre aussi les réalités en question. C'est même par là que je vais commencer.

Du caractère universel de la liturgie eucharistique.

S'il est une erreur dont on ne se gardera jamais trop, en ce siècle d'égoïsme à outrance et d'individualisme séparatiste, c'est de croire que notre assistance à la Messe, aux Vêpres, aux Complies ou à quelque autre office liturgique, est une assistance privée, qui ne regarde que nous, et c'est de croire aussi que, lorsque nous communions, nous ne faisons là qu'un acte personnel, qui n'a de retentissement et d'effet qu'en nous.

Toute Messe — Messe basse ou Messe chantée, — tout office liturgique, toute Communion, sont des actes essentiellement sociaux. Ce sont les actes authentiques par lesquels l'Eglise, dans ses membres, rend à Dieu le culte officiel qu'elle lui doit.

Le prêtre séculier qui récite seul, chez lui, son bréviaire, les moines qui psalmodient ensemble au chœur, ne prient pas en leur nom propre et pour satisfaire leur dévotion à eux, ils sont la bouche de l'Eglise, et c'est au nom de l'Eglise d'abord et pour les intérêts de l'Eglise qu'ils prient.

Le curé de campagne qui, dans son humble chapelle vide, consacre, chaque matin, le Corps et le Sang du Christ, représente et personnifie, dans cette fonction sans témoins, l'Eglise universelle, au même titre que l'évêque qui offre l'Hostie Sainte dans une cathédrale pleine.

Enfin, quand un fidèle communie, l'Eglise tout entière communie par lui et avec lui.

L'Eglise, qui nous apprend à dire : « Notre Père » et non : « Mon Père », « Donnez-nous, pardonnez-nous, délivrez-nous » et non « donnez-moi, pardonnez-moi, délivrez-moi », n'admet pas à sa table les parasites. Elle veut que ceux-là seuls partagent son pain, qui partagent son existence, qui collaborent à l'accroissement de sa vie, « en vue du perfectionnement des saints, comme dit l'Apôtre, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ ». (*Eph.* IV, 12.) *Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.* (*I Cor.* X, 17.)

Au reste, nous ne perdons rien du profit spirituel que les autres tirent de nous. Telle la lampe qui, pour éclairer le sanctuaire, n'en garde pas moins toute sa lumière. Toute la richesse de vie surnaturelle que nous acquérons, pressée de se répandre à travers les organes du corps mystique du Christ, comme par autant de canaux ouverts à son écoulement, loin de diminuer en nous, ne fait au contraire que s'augmenter de sa diffusion, car elle revient toujours à son point de départ, grossie de l'appoint rencontré dans son cours. Je ne sais rien qui traduise mieux cette réalité chrétienne que le passage des Actes où saint Luc nous dit : « La multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme; nul n'appelait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. » (IV, 32.)

Ce que je vous dis là est une vérité connue. C'est la belle doctrine de la communion des saints, le grand mystère de l'unité de l'Eglise, avec, en elle, son principe immanent, la vie divine, qui, par l'action incessante de l'Esprit-Saint, joint tous les fidèles entre eux et à leur chef, afin de former, de cet assemblage, un seul corps, le corps mystique du Christ : *ut unum quid simus, sicut corpus junctum capiti.* (S. JEAN CHRYS., *in Joan.*, hom. XLVI, 3.)

Or, il a été décidé de toute éternité que l'humanité n'aurait d'accès auprès de Dieu que sous cette forme de société une et spirituelle qu'est l'Eglise. Si donc Dieu ne consent à nous regarder comme siens, s'il ne nous exauce et ne nous sanctifie et ne nous sauve que comme membres de cette société, plus nous adhérerons à l'Eglise, plus nous nous approcherons du cœur de Dieu. Plus nous entrerons dans l'esprit de l'Eglise, plus aussi nous entrerons dans l'esprit de Dieu.

Et quel est l'esprit de l'Eglise?

Si vous voulez le bien connaître, c'est dans sa liturgie qu'il vous faut l'étudier.

Peut-être savez-vous qu'il fut un temps où l'Eucharistie était sa seule liturgie. Il n'y avait de synaxe que pour elle. Vers elle, comme vers leur pôle, tendaient toute la psalmodie, les cantiques, les hymnes et les lectures des Vigiles. Aux grandes solennités de l'année, à Pâques en Occident, à l'Epiphanie en Orient, l'initiation chrétienne par le baptême et l'onction sainte s'intercalait entre ce long préambule nocturne et le sacrifice matinal; et c'est dans l'Eucharistie qu'elle trouvait son achèvement complet et par-

fait. De sorte que, selon la doctrine catholique, l'Eucharistie est en toute vérité « le Sacrement des sacrements », de même qu'elle est à la fois et le principe et le signe de la grande unité de l'Eglise. Les prières liturgiques qui lui donnent son être et sa signification nous montrent toutes que le Sacrifice de la Messe comme celui de la croix est le sacrifice universel de la tête, du corps et des membres, et qu'en s'offrant lui-même, Jésus-Christ offre avec soi du même coup toute la cité rachetée, toute l'assemblée des saints, l'Eglise tout entière (S. Aug., *De civ. Dei*, x, 6). Aussi ne s'adressent-elles presque invariablement à Dieu que sous la forme de la première personne du pluriel : nous... tant c'est l'intention évidente de l'Eglise que les fidèles se serrent en un groupe compact autour de l'autel et qu'avec elle ils s'unissent tous à ce qu'elle dit et à ce qu'elle fait.

De la manière de suivre la Messe et d'y prendre part.

Eh bien! descendons un peu maintenant dans le domaine pratique.

Croyez-vous que soit uni à l'Eglise celui qui assiste à la Messe, bras croisés et lèvres closes, et simplement et patiemment attend que ce soit fini?

Croyez-vous que soit uni à l'Eglise celui qui assiste à la Messe, pour le pur plaisir des oreilles, parce qu'on y entend de beaux chants, ou pour le pur plaisir des yeux, parce qu'il s'y fait, dans un splendide décor, de belles cérémonies?

Croyez-vous même que soit plus uni à l'Eglise celui dont les doigts, d'un bout à l'autre de la Messe, égrèneront un chapelet ou un rosaire, ou qui, un livre de piété aux mains, entretiendra son esprit de pensées dévotes, mais étrangères au grand acte qui se déroule devant lui?

Une des manières les plus conseillées d'entrer dans l'intention de l'Eglise pendant la Messe — je ne parlerai que d'elle à cause de ses conséquences pratiques — est de s'unir des lèvres et du cœur, comme je l'indiquais à l'instant, à ce qu'elle dit et à ce qu'elle fait. Puisque nous sommes associés à l'œuvre même de son Sacrifice et que nous sommes insérés en lui, il est tout naturel, me semble-t-il, de prendre une conscience nette et de ce que nous avons à y faire et de ce qu'on y fait de nous. Avec elle, offrons-le et offrons-nous, comme elle l'offre elle-même et comme elle nous offre, et donc au moyen de sa liturgie.

De même qu'à l'autel, elle met un missel à l'usage du prêtre, de même ayons un missel à notre usage. Avec le prêtre récitons attentivement — tout bas, cela va de soi, et sans gêner ni voisins ni voisines — les textes liturgiques qu'il récite lui-même ou qu'il chante.

Et de quel missel se servir?

Vous me direz que les librairies catholiques, à Paris et en province, ont presque toutes le leur, et que dans le nombre tous ne sont pas également bons. Je vous crois sur parole.

Mais — sans nier qu'il en puisse exister de meilleurs que j'ignore — sans vouloir non plus faire l'article : ce qui, je vous assure, ne rentre guère dans

mes goûts ni, et encore moins, dans ma profession, voulez-vous tout de même me permettre de vous recommander :

Le *Missel et Vespéral*, de Dom Lefebvre (librairie Saint-Augustin, Bruges).

Le *Paroissien très complet*, en quatre volumes, de M. l'abbé Villien (librairie Mame, Tours).

Le *Missel des fidèles*, par le P. Van Caloen, et le *Missel-Vespéral*, l'un et l'autre à la librairie Saint-Jean l'Evangéliste (Tournai et Paris).

Or, si peu que vous soyez familiarisés avec ces sortes de livres, vous y aurez remarqué à peu près les mêmes divisions, c'est à savoir : l'Ordinaire de la Messe, le Propre du Temps, le Propre des Saints et le Commun des Saints suivi des Messes votives.

Vous y aurez remarqué aussi des textes mobiles, selon le temps et selon la fête, et des textes fixes, tous inclus dans l'Ordinaire de la Messe.

Les textes mobiles, que vous trouverez aux différents Propres indiqués tout à l'heure, se composent de psalmodie, *Introit*, Graduel, *Alleluia*, ou Trait, entrecoupés d'oraisons, comme la Collecte, et de lectures, passages de l'Ancien Testament ou Epîtres du Nouveau et Evangile. Joignez-y le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis* qui sont, eux, des textes fixes.

C'est là, notez-le bien, une réduction en tout petit des Matines actuelles de nos Bréviaires, et, en plus petit encore, des anciennes Vigiles.

Toute cette portion forme ce que nous appelons l'Avant-Messe. C'est, dans les Grand'Messes, la portion où l'Eglise fait aux assistants la part belle.

Et, en effet, c'est à eux qu'elle donne à chanter l'*Introit*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le Graduel, l'*Alleluia* ou le Trait, comme un peu plus loin elle leur confiera aussi le chant du *Credo* qui n'a été qu'assez tardivement inséré dans la liturgie eucharistique.

Eh bien, laissez-moi vous dire à ce propos que si beaucoup restent aujourd'hui indifférents à nos offices des dimanches et des fêtes — j'irai plus loin — si l'on a cessé un peu partout d'y venir, cela tient à ce que nos fidèles n'y chantent plus, ne savent ou n'osent plus y chanter.

Je sais des églises qui se sont totalement dépeuplées parce qu'il n'y avait plus même un chantre à gages.

Je sais par contre une paroisse où les fidèles sont presque tous revenus aux offices, parce qu'on y a remis les chants en honneur.

En nombre d'endroits, les curés font maintenant appel aux jeunes filles de bonne volonté pour former une schola, et c'est très bien. Il en est qui obtiennent ainsi des résultats admirables et quelquefois tout un renouveau de ferveur et de pratiques religieuses dans leurs paroisses.

Pourquoi les jeunes gens ne rivaliseraient-ils pas de zèle avec ces jeunes filles courageuses? Ils auraient grand tort de ne pas suivre le bel exemple d'apostolat qu'elles leur donnent.

Vous tous, jeunes gens qui m'écoutez, je voudrais vous voir prendre, en ce moment, la résolution virile de chanter vous-mêmes, aux chœurs de vos églises, le plain-chant grégorien. Vous savez qu'il est aujourd'hui res-

titué dans sa beauté primitive. Partout où il est bien exécuté — et ces endroits vous sont connus, — il produit et sur ceux qui le chantent et sur ceux qui l'écoutent une impression salutaire, profonde. Même sur les âmes incroyantes, il est, croyez-m'en, une prédication étonnamment efficace.

Cette prédication, jeunes gens, c'est à vous qu'elle revient de droit et presque aussi de nécessité. Si vous vous y soustrayez, il y a du bien, peut-être y a-t-il des retours qui ne se feront jamais. Et c'est pourquoi je vous adresse de toute mon âme cet appel impérieux que, de toute son âme aussi, saint Paul adressait à ses néophytes : « Que la paix du Christ tressaille dans vos cœurs ; que le Verbe du Christ habite en vous en toute sagesse ; et vous-mêmes instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les psaumes, les hymmes et les cantiques spirituels, chantant à Dieu généreusement par sa grâce. » (*Col.* III, 15, 16.)

D'autant que le plain-chant ne renferme pas de difficultés vraiment sérieuses. Les notes y sont à intervalles généralement rapprochés. Les écarts les plus fréquents y sont d'une tierce mineure ou d'une tierce majeure. De temps en temps, une quarte pour varier ; de loin en loin, une quinte, et c'est à peu près tout. On n'y fait qu'une fois, si j'ai bon souvenir, la mauvaise rencontre du *diabolus in musica*. Vous voyez que ça n'est pas insurmontable. Où réside le principal obstacle, c'est dans le *coulé* et le *phrasé* de l'exécution, ajoutons aussi, le rythme. Mais aujourd'hui, pour s'y faire initier, plus n'est besoin de faire de longs voyages ni de traverser les mers ; et déjà les maîtres ès art grégorien commencent à n'être plus rares.

Ce ne sont pas non plus les livres de chœur qui manquent. Chez les libraires que je vous citais tout à l'heure, et chez Dessain à Malines, Gabalda et Lethielleux à Paris, et d'autres encore, vous trouverez, en des paroissiens complets, l'édition Vaticane avec ou sans signes rythmiques.

Vous voyez donc que vous avez toute facilité, vous, les jeunes, pour accomplir cette œuvre de restauration du chant grégorien dans vos paroisses. Je la livre à votre esprit d'initiative et à votre générosité.

De la Messe d'après la liturgie.

Revenons à notre Missel.

De l'Avant-Messe, après le *Credo*, nous passons à la Messe proprement dite. Il n'y a plus, là, qu'à suivre l'*Ordo Missae*.

Dans cette portion, le rôle des fidèles, quoique moindre, y est encore assez notable.

Ils auront à chanter l'Offertoire, le *Sanctus*, l'*Amen* qui clôt le Canon immédiatement avant le *Pater*, l'*Agnus Dei* et la Communion. Ils auront la réplique à donner au prêtre, dans les différents dialogues de la Préface, du *Pater*, de la fraction de l'Hostie et de la Postcommunion. Enfin, c'est eux qui auront le dernier mot avec le *Deo Gratias* qui terminera la fonction liturgique.

De sorte que, d'un bout à l'autre, on peut le dire, ils collaborent personnellement au grand acte du Sacrifice.

Il est donc bien naturel qu'ils s'instruisent de tout le détail d'une liturgie qui réclame d'eux, à chaque instant, leur attention et leur action.

Et quelle liturgie! Je ne puis malheureusement, faute de temps, que l'effleurer, quand il serait si intéressant d'en étudier les profondeurs et les beautés.

Voyez. Tout est prêt pour le Sacrifice. Le pain est sur la pierre de l'autel; le vin est dans le calice. L'offrande en vient d'être faite à Dieu, et, après l'offrande du pain et du vin, l'offrande aussi des fidèles présents.

Alors, l'oraison et le dialogue achevés, le prêtre chante ou récite la Préface. *Vere dignum et iustum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus...*

Vous avez là, dans ce début de la Messe proprement dite, la note générale de ce qu'elle sera jusqu'au bout: une hymne eucharistique, une action de grâces rendue à Dieu pour l'infini don du Christ qu'il nous accorde, dans un décret éternel de sa volonté bienveillante et miséricordieuse; et c'est un type parfait d'action de grâces, une action de grâces vraiment substantielle, puisque, en retour du Christ que Dieu nous donne, elle est douée d'une telle vigueur d'efficacité, que, par elle, de notre côté, nous allons être en mesure de rendre à Dieu le même Christ, en qui se concentre toute l'œuvre divine, et non plus seulement le Christ individuel de l'Incarnation, mais le Christ augmenté de l'humanité tout entière, par lui rachetée et à lui désormais assimilée par la Communion.

Et est-il que cette forme d'action de grâces, reproduction de celle du Christ à l'institution de la Cène, est essentielle, à telle enseigne que le Sacrifice et le sacrement lui doivent leur nom : Eucharistie signifie action de grâces.

Tout de suite après la Préface et le *Sanctus* commence le Canon de la Messe ou l'Anaphore.

C'est le point central du grand acte sacrificiel, le moment où sa liturgie atteint son plein effet, *ex opere operato*, par le fait même qu'elle opère ce qu'elle dit et qu'elle dit ce qu'elle opère.

Plus que jamais, il vous faut être attentifs aux gestes sacrés du prêtre, à la signification importante des prières qu'il prononce et que vous prononcez avec lui. L'Eglise catholique est là, tout entière, attentive, elle aussi, à son Sacrifice. Et vous-même, vous n'avez de raison d'être là que parce qu'elle y est. Vous n'y êtes que comme membre, mais membre agissant, du corps mystique du Christ.

C'est pour l'Eglise que la Messe est offerte d'abord : *in primis... pro Ecclesia tua sancta catholica...*, pour la grande Eglise catholique, répandue de l'Orient à l'Occident, comme disent toutes les liturgies au début de leurs diptyques, mais aussi pour cette assemblée locale de fidèles et de saints, portion et image, en son unité, de l'Eglise universelle.

Au reste, rassurez-vous, elle va tout de suite vous payer de retour. En

mère qu'elle est, elle songe à vous, dans son *Memento* des vivants, et à toutes vos intentions, et, pour donner à sa prière toutes les garanties de succès qu'elle désire, elle appelle à son secours l'intercession de Notre-Dame, la Très Sainte Mère de Jésus, et l'intercession des apôtres et des bienheureux du ciel.

Et c'est après qu'elle a exposé à Dieu et déposé sur l'autel tous les vœux qu'elle forme pour elle-même et pour les siens qu'elle accomplit l'ineffable mystère de la transsubstantiation, vrai mystère de foi, reproduisant, en mode de sacrement, *sub ratione signi*, le sacrifice du Calvaire, anticipé lui-même par celui de la Cène. Ici et là, c'est la même Victime, la même immolation, le même corps brisé, le même sang versé.

Vrai mystère de foi, ai-je dit, car la Victime demeure invisible, enveloppée qu'elle est d'un voile qui la dérobe à l'évidence, cachée sous les symboles de l'alimentation quotidienne, qui, par une réfection sans cesse renouvelée, entretient et prolonge la vie de ceux qui voyagent. *Grandis tibi restat via.* (*III Reg.* XIX, 7.)

Mais la liturgie vous apprend que c'est une Hostie pure, une Hostie sainte, une Hostie immaculée.

On n'a pas eu besoin, comme autrefois les autres victimes, de la tirer du profane ni, pour l'introduire dans la zone du divin, de la soumettre à toutes sortes de lustrations, d'impositions de mains, de rites multiples et divers.

Elle est le Verbe éternellement engendré de Dieu. Verbe, elle est Vérité; Verbe engendré, elle est Vie; Verbe engendré de Dieu, elle est Dieu.

Elle a donc en soi, par excellence, cette nécessaire qualité de sainteté que toute l'antiquité chercha vainement à infuser dans ses victimes et que symbolisaient de manière imparfaite celles mêmes de l'Ancien Testament.

Et donc, enfin, la Victime sainte, intrinsèquement, par elle-même, pour une fois, nous la possédons.

Mais, pour une fois aussi, voilà que cette formidable aberration païenne qui est allée jusqu'à sacrifier des hommes, dans le sentiment instinctif que Dieu avait des droits sans bornes sur la vie humaine, et que la justice offensée ne pouvait être apaisée que par le meurtre expiatoire de la plus noble victime qui fût au monde, l'homme, voilà, dis-je, que cette aberration, vraiment née du vertige, va trouver satisfaction.

Telle qu'elle est, en effet, et telle que notre liturgie la désigne en la reconstituant, notre victime réalise en soi les deux plus hautes aspirations enregistrées dans l'histoire des sacrifices :

C'est une victime humaine.

Mais, parce que cette victime humaine contient en soi, de par le Verbe à qui elle est hypostatiquement unie, la vie divine, tous ceux qui y participeront recevront d'elle, par causalité directe, cette même vie divine.

Entendez bien : tous ceux qui y participeront, et tous les assistants le devraient faire : car la fin du sacrifice de l'autel est d'être participé; il n'a son achèvement total que dans la Communion.

Et voilà pourquoi, dans les prières liturgiques qui suivent la Consécra-

tion, l'Eglise invoque l'Esprit-Saint qu'elle appelle l'Ange ou l'Envoyé de Dieu. Elle sait qu'il est, dans la Trinité sainte, le nœud du Père et du Fils, et qu'il a, dans l'Incarnation, uni l'humanité du Christ à sa divinité, et que par lui s'est faite la réunion de l'âme au corps de Jésus dans la Résurrection; et que c'est lui aussi qui, à l'Ascension, a revêtu et pénétré de la béatitude et de la gloire du Père l'humanité humiliée du Fils. En un mot, elle sait que l'Esprit-Saint est l'ouvrier de toutes les alliances de Dieu *ad intra* et *ad extra*, et elle le supplie humblement d'*unir* nos pauvres vies humaines à la vie divine de la divine Victime, — car, depuis la Résurrection, cette chair immolée sur l'autel est une chair vivante, — et de les glorifier en elle au jour marqué par Dieu, car, depuis l'Ascension, cette chair immolée et ressuscitée est une chair glorifiée.

Et l'Eglise qui est Mère, Mère des morts comme elle est Mère des vivants, heureuse d'avoir attiré sur les vivants la vertu plénière du sacrifice participé, veut maintenant en faire bénéficier les morts.

Elle se met alors à prier pour eux, afin que les mérites de son sacrifice les soulagent, les purifient et leur ouvrent le ciel.

Et puis, enveloppant dans sa pensée, et les morts dont elle vient de faire mémoire, et les vivants de la terre, et les saints du ciel, et toute la création, elle les offre dans son sacrifice universel, afin que par Jésus, avec Jésus et en Jésus monte à Dieu le Père, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles.

Sur cette vision anticipée d'éternité, le prêtre achève de moduler l'hymne eucharistique qui a exactement opéré le grand mystère qu'elle énonçait.

Et la communauté entière approuve et ratifie ce qui a été dit et ce qui a été fait, d'un *amen* unanime. C'est le plus efficace et le plus solennel de tous les *amen* de la liturgie chrétienne. C'est le *oui* enthousiaste à tout le dessein de Dieu, à toute l'œuvre de salut du Seigneur : il n'a d'égal que cet *amen* de l'Apocalypse que l'apôtre saint Jean dit avoir entendu dans le ciel.

Et puis c'est le *Pater*, la fraction symbolique de l'Hostie, la Communion du prêtre et celle des fidèles.

Pendant ces derniers instants, dites-moi, qu'avez-vous fait de votre missel? Peut-être l'avez-vous fermé? Est-ce que le prêtre a fermé le sien? — Mais il faut bien se préparer intérieurement à communier... — Est-ce que le prêtre, pour avoir gardé le sien ouvert, y sera pas moins bien préparé?

De grâce, continuez à lire jusqu'au bout les prières liturgiques que vous dicte l'Eglise.

A vos propres sentiments Dieu préférera toujours ceux de l'Eglise, pour cette raison bien simple qu'il ne vous voit, et ne veut vous entendre que dans l'Eglise. En une circonstance comme celle-là surtout, songez donc que toute l'Eglise communie avec vous, par vous. Ce n'est pas le moment de faire abstraction d'elle.

Et tout de suite après votre Communion, reprenez votre missel, pour continuer à prier avec le prêtre qui, lui, continue à prier avec l'Eglise la prière de l'Eglise. Et gardez-le ouvert jusqu'au renvoi.

Mgr Lamérand

Mgr Crépin

R. P. Janvier

Mgr Debout

Les Présidents des Sections du Congrès.

Vous ne le fermerez que sur le *Deo gratias*, terminant ainsi, sur ce mot de reconnaissance, l'hymne eucharistique qui, du commencement à la fin, n'a cessé d'être une action de grâces.

Est-ce qu'il n'est pas intéressant, est-ce que ce n'est pas d'une souveraine importance pratique, de s'instruire ainsi à la lumière de la liturgie?

Par le peu que je vous en ai dit, puissé-je vous en avoir au moins donné le goût.

Vous voyez bien que la liturgie eucharistique n'est pas qu'un ensemble de prières et de rites, mais qu'elle est encore une source de doctrine chrétienne qu'il faut savoir reconnaître sous les formules.

Ceux d'entre vous qui ont des loisirs peuvent l'étudier, par exemple, dans: Les *Origines liturgiques* ou dans le *Livre de la Prière antique*, de Dom Cabrol; le *Catéchisme liturgique*, de Dom Camille Leduc, édité par Dom Baudot, ou bien dans les *Origines du Culte chrétien*, de Mgr Duchesne, ou bien encore dans le *Cours abrégé de Liturgie romaine*, de Bernard (6 volumes).

Les autres, qui n'ont que peu de temps, auront avantage à s'abonner à des revues comme: *Revue Grégorienne : études de chant sacré et de liturgie*, Desclée et Cie, Paris; la *Vie et les Arts liturgiques*, de la librairie de l'Art catholique, place Saint-Sulpice; les *Questions liturgiques et paroissiales*, de l'abbaye du Mont-César, Louvain; la *Revue Pratique de Liturgie et de Musique sacrée*, de Lille (Société Saint-Augustin).

Mais le livre des livres, le livre d'utilité indispensable et indiscutable que vous devez avoir tous et qui doit être votre livre de chevet, c'est l'*Année liturgique* de Dom Guéranger. Nous n'avons pas assez de recul pour pouvoir apprécier comme il faut l'immense bien qu'il a fait aux âmes. Il est certain qu'il a replacé l'esprit catholique du XIXe siècle dans la véritable intelligence du culte, et qu'il a créé un large courant de piété qui, de la France, s'étend de plus en plus à l'étranger.

Lisez-le, et faites-le lire: il n'est pas, avec les *Institutions liturgiques* du même auteur, de meilleur maître.

Des Vêpres et des heures d'adoration.

Pour n'avoir pas l'air de finir sur une réclame, voulez-vous me permettre d'ajouter quelques mots encore.

Nous avons constaté que l'hymne eucharistique de la Messe n'était rien d'autre qu'une action de grâces. Voyez-y, je vous prie, l'indication de ce que doit être toute notre vie. C'est pour que ne s'éteigne pas dans ses fidèles cette flamme de la reconnaissance et pour la raviver en eux que l'Eglise, le soir venu, les assemble à nouveau.

Il serait facile de vous montrer, d'après la plus antique histoire de la liturgie, que les Vêpres furent instituées dans la dépendance immédiate de l'Eucharistie.

Or, c'est ici votre domaine propre. A part le tout petit capitule en guise

de leçon et l'oraison que l'Eglise réserve au prêtre, elle vous livre le reste, et le reste, c'est tout. Les antiennes, les psaumes, l'hymne, tout est vôtre. Elle n'en excepte pas même l'Evangile du *Magnificat*, parce qu'il lui a semblé n'avoir pas de plus beau cantique à mettre sur vos lèvres.

Cet office du soir qui est votre *Sacrificium laudis*, aujourd'hui quel cas en fait-on?

Pauvres Vêpres, comme elles sont tombées dans l'oubli, emportées sous le flot de plus en plus envahissant des distractions mondaines et des plaisirs profanes!

Ne se formera-t-il pas une ligue de jeunes gens assez fervents pour les remettre en honneur et leur rendre vie?

Car, enfin, il s'agit de chanter Dieu et de nous maintenir envers lui dans l'état habituel d'action de grâces.

Et, quand il est bien ordonné, ce chant vespéral des psaumes, des antiennes et des hymnes, est si religieux, si vivant et si alerte!

C'est avec le chant de la Messe et le culte du missel, la troisième et dernière initiative que je me permets, jeunes gens, de proposer à votre zèle.

Ou plutôt, non, j'en ai une quatrième encore.

Dès qu'on a pris goût à ces prières liturgiques, on a vite conscience qu'elles vous font communier davantage à l'Eglise et qu'elles vous insèrent en elle toujours plus avant. Aussi, ne tarde-t-on pas à leur faire occuper, dans notre esprit, dans notre cœur et sur nos lèvres, la place trop souvent usurpée jusque-là, peut-être, par toutes sortes de petites prières sentimentales et fadasses, au moyen desquelles tant de gentils livres de piété tuent la piété.

C'est un fait que, lorsqu'on les estime à leur propre valeur d'intercession, on ne songe plus à se présenter devant Dieu que par elles.

Et je sais que je réponds à un vœu très cher de notre admirable président de la section des jeunes gens, le T. R. P. Janvier, en vous conseillant de vous servir d'elles — et d'elles uniquement, — par exemple, dans vos visites au Saint Sacrement et dans vos heures d'adoration diurne et nocturne.

Certes, ce ne sont pas là des fonctions liturgiques. Et vous auriez tort de leur donner vos préférences sur les fonctions officielles et essentielles dont nous venons de parler. Ce sont tout de même des pratiques pieuses encouragées et approuvées par l'Eglise.

Que votre bon sens liturgique les nourrisse et les informe des prières liturgiques. Même là, allez à Dieu au nom de l'Eglise, avec, pour souci principal, les intérêts de l'Eglise, et dans la voix de l'Eglise. A quoi vous servirait votre propre voix? Le registre de la voix humaine n'a qu'une portée très limitée. Pour atteindre Dieu dans sa retraite profonde, il faut une voix forte et d'une résonance infinie.

La voix de l'Eglise a précisément cette qualité sonore nécessaire. Comment cela? En ce que, comme toute voix, elle émane de la bouche, que la bouche est dans la tête, et que la tête de l'Eglise, c'est le Christ.

Tout cela revient à dire que vous ne sauriez mieux employer ces heures

saintes de visites et d'adoration qu'en récitant les prières que l'Eglise met sur les lèvres de ses prêtres pendant les fêtes du *Corpus Christi*. De même que vous avez un petit office de la Sainte Vierge, ayez aussi, et je dirai : *d'abord* — Notre-Dame ne s'en froissera pas, — votre petit office du Saint-Sacrement. S'il n'en existe pas d'édition à part, qu'on en fasse une. Et qu'elle comprenne Matines, Laudes, Prime et les Petites Heures, Vêpres et Complies. Qu'on y ajoute un recueil choisi d'hymnes, d'oraisons, de préfaces ayant trait directement à l'Eucharistie; et je voudrais qu'y trouvât place, comme couronnement, tout le discours de la Cène, en saint Jean.

CONCLUSION

Finissons : il est grand temps.

C'est par les prières officielles de l'Eglise, méditées, chantées ou récitées que vous apprendrez la grandeur et la richesse et la beauté de sa liturgie.

Celle-ci, à son tour, vous révélera l'amour infini de Dieu qui, du sein de son éternité, décréta l'Incarnation, l'Immolation, la Résurrection et l'Ascension de son Fils, pour que ce Fils incarné, immolé, ressuscité et glorifié nous fût, en toutes ces conditions, donné dans l'Eucharistie, et pour qu'en retour, nous, devenus plus parfaitement, dans cette même Eucharistie participée, les fils de Dieu, nous fussions offerts et rendus en actions de grâces par Celui qui ne dédaigne pas de nous appeler ses frères, à Dieu son Père.

Le T. R. P. Janvier voudrait voir les jeunes plus attachées à la liturgie : qu'ils l'aient en profonde estime, qu'ils la vivent et la réalisent et qu'enfin ils en soient les apôtres. L'aimer parce qu'on apprend à la connaître et à la comprendre, non pas certes parce qu'elle est en vogue ou que le sentiment y trouve son aliment,

La réaliser : il faut à ce point de vue encore que les jeunes soient les collaborateurs de leurs curés et ceci très spécialement dans les campagnes : pourquoi par exemple ne participeraient-ils pas au chant de l'office. Etre apôtres enfin : intéresser le peuple à la liturgie, bien plus, là où cela est nécessaire la ressusciter.

On entend ensuite le rapport de M. Charles Flory, président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française.

RAPPORT DE M. CHARLES FLORY

Le culte de l'Eucharistie dans les associations de jeunesse.

En m'appelant à prendre la parole au Congrès eucharistique de Paris, le Comité d'organisation m'a imposé une tâche précise : rechercher *la place qui pouvait et devait être faite au culte eucharistique dans les associations de jeunesse*, ou du moins vous apporter les premiers éléments d'une discussion sur ce sujet très pratique.

Si cet honneur m'est échu malgré ma qualité de laïque, ce ne peut être qu'en raison des efforts accomplis en ce sens par l'Association Catholique de la Jeunesse Française. En effet, chaque jour se vérifie la parole que prononçait au Congrès international de Lourdes notre président d'alors : « L'Association tend à devenir une Ligue eucharistique. » Je n'aurai donc aucun scrupule à lui emprunter mes suggestions et mes exemples. Dans un mouvement aussi large que le nôtre et aussi souple, malgré l'unité d'esprit qui l'anime, il n'est pas étonnant que les initiatives éclosent, que les exemples se multiplient, pour le grand honneur de nos groupes et de leurs aumôniers.

Qu'une place doive être réservée au culte eucharistique dans la vie des associations de jeunes gens, est-il besoin de le rappeler ici? Comment des groupements qui se prévalent du titre glorieux de *catholique* pourraient-ils se dispenser du grand acte d'hommage et d'adoration qui doit être rendu à Dieu par les collectivités aussi bien que par les individus? Comment des associations, qui se proposent de faire rayonner la foi qui les anime, négligeraient-elles ce grand moyen d'édification, cette arme suprême contre le respect humain, qu'est la louange publique au Saint Sacrement et la participation collective au banquet eucharistique? Comment des œuvres dont la tâche commune malgré la divergence de méthodes, dont la véritable raison d'être est d'élever les jeunes à la conscience de leur vocation surnaturelle et de leur donner les moyens de la réaliser, comment ces œuvres pourraient-elles méconnaître l'aliment par excellence de notre perfectionnement spirituel?

Et je n'entends pas parler seulement de piété individuelle envers la sainte Eucharistie. La prière collective est, en effet, un élément indispensable à la formation chrétienne des jeunes gens. L'enseignement catéchistique ou les échanges d'idées des cercles d'études peuvent leur donner une foi plus éclairée et plus approfondie dans le mystère sacré du Corps et du Sang de Notre-Seigneur. Les contacts intimes avec le prêtre, les lectures pieuses, la fréquentation des sacrements peuvent éveiller en leurs âmes le goût de la prière et « cette grande faim de l'homme intérieur » dont parle saint Augustin. Mais le culte eucharistique a le mérite de les placer au centre de perspective véritable : en les maintenant dans un sentiment d'humilité chrétienne, il leur fait pressentir l'action rédemptrice à laquelle Dieu, dans son immense bonté, a voulu associer chacun d'entre nous; la participation aux cérémonies eucharistiques, aux communions collectives, les aide à prendre conscience des liens que crée entre les hommes la commune dignité de leur filiation divine; et si les jeunes gens concourent à la relève pieuse des adorations perpétuelles, ou s'ils s'entendent pour porter à tour de rôle leurs intentions communes à la sainte Table, il peut alors leur être donné d'entrevoir la responsabilité qu'ils ont les uns et les autres, les répercussions spirituelles de leurs prières et de leurs actes et jusqu'aux solidarités sublimes de la communion des saints.

Le culte eucharistique apparaît donc comme éminemment éducatif. Il

est à la fois une initiation et un exemple, un apostolat mutuel et un enseignement. Et les associations catholiques de jeunes gens manqueraient à leur tâche et à leur mission, si elles ne lui faisaient une part importante dans leur vie commune, soit par une participation régulière aux cérémonies paroissiales, soit par l'introduction de la piété eucharistique au sein de leur propre programme.

Un précédent rapporteur vous a souligné déjà l'importance qu'il y avait à ce que les jeunes gens prêtassent leur concours à toutes les œuvres eucharistiques : Grand'Messes, Saluts solennels, Communions d'hommes, processions du Saint Sacrement, adorations perpétuelles, adorations nocturnes, Quarante-Heures..., leur place est partout. Je veux ajouter seulement un souhait : c'est que cette participation se fasse en groupe dans toute la mesure du possible. Il est grandement avantageux, soit pour le réconfort mutuel qu'ils en retirent, soit pour l'édification générale, que les jeunes se rendent à la sainte Table en rangs pressés, arborant fièrement à la boutonnière l'insigne de leur groupement, qu'aux processions ils se massent autour de leur drapeau, qu'ils assurent ensemble leur heure de garde aux veillées nocturnes des adorations perpétuelles.

Permettez-moi de rappeler à ce propos que, dans l'esprit de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, les jeunes gens que groupent nos cercles d'études doivent être les auxiliaires les plus fidèles et les plus empressés de leurs pasteurs pour l'organisation et pour la tenue des différentes cérémonies qui constituent le cadre de la vie paroissiale. Et, en effet, les exemples de participation au culte eucharistique abondent chaque mois dans la chronique de nos groupes. Ici, c'est un pèlerinage à un sanctuaire local (en une année j'en relève trente, organisés par leurs soins); là, c'est la remise en honneur des processions mensuelles du premier vendredi. Presque partout nos membres exécutent les chants religieux et rehaussent les cérémonies eucharistiques et l'éclat de la Fête-Dieu en assurant le service du chœur et les fonctions de thuriféraire. Mais je veux mentionner tout particulièrement le groupe de l'Immaculée-Conception de Laval qui, non content de s'associer, en toute occasion, aux manifestations paroissiales, a tenu l'an dernier à participer, à distance, au Congrès eucharistique international, en s'approchant au complet de la sainte Table, et en organisant en union avec les cérémonies qui se déroulaient à Rome une séance d'études eucharistiques. Des rapports y furent présentés notamment sur l'habitation de l'Esprit-Saint dans l'âme des justes, sur la sainte Eucharistie, sacrement d'humilité, sur la sainte Eucharistie, sacrement d'amour, et sur la Communion, gage de l'éternelle paix.

Me voici tout naturellement conduit à vous parler des manifestations particulières de dévotion eucharistique, qu'il est souhaitable de voir introduire dans la vie des associations de jeunes gens. Le choix en est abondant et toutes sont recommandables : visites au Saint Sacrement au sortir des réunions d'études, Saluts, adorations nocturnes, départs en groupe après le travail pour la paroisse voisine où l'on sait que se tient

l'Adoration perpétuelle, autant de moyens de ménager aux jeunes les mérites d'une prière collective efficace, en même temps que le bienfait d'un tête-à-tête avec Dieu.

Mais c'est surtout par la participation commune au Saint Sacrifice de la Messe et par la Communion collective que les associations de jeunes gens doivent témoigner de leur zèle eucharistique. Tout en cherchant à développer chez leurs membres le goût et la pratique de la Communion fréquente, il importe qu'elles les convient périodiquement à s'approcher de la sainte Table, soit tous ensemble, soit à tour de rôle : une telle réglementation de la pratique eucharistique, quand elle est librement acceptée, apporte à ceux qui y participent le stimulant d'une discipline féconde; et qui dira la valeur surnaturelle et la vertu conquérante d'une telle manifestation de foi?

C'est ce qu'a compris la jeunesse de nos grandes Ecoles qui, depuis quelques années, a fait de la Communion pascale un grand acte collectif dont la portée apologétique dépasse les frontières mêmes de la France.

Dans les rangs de la Jeunesse Catholique, la Communion collective est devenue une règle générale avec une périodicité pour le moins mensuelle dans la grande majorité de nos groupes. Et le Comité général est heureux de constater que, d'eux-mêmes, la plupart des cercles qui sollicitent l'affiliation introduisent cette heureuse pratique dans le règlement qu'ils soumettent à notre approbation. Mais les progrès en appellent d'autres; et déjà c'est vers la Communion hebdomadaire collective que s'orientent nos groupes les plus généreux.

Profitant de son caractère national, l'Association avait soulevé, dès avant la guerre, un beau mouvement de piété eucharistique par l'organisation de la Communion perpétuelle. Au Conseil fédéral de 1912, il avait été décidé que chaque jour, dans chacune des unions, un groupe nous représenterait à la sainte Table. La décision venait à son heure; en moins d'une année, l'institution fonctionnait avec une régularité parfaite dans la plupart des diocèses, tant les jeunes mirent d'empressement à y participer. Bientôt un certain nombre de groupes entendirent pratiquer la Communion perpétuelle par leurs propres ressources, si bien que chaque jour un ou plusieurs de leurs membres s'approchaient de la sainte Table aux intentions de leurs camarades et de l'Association tout entière. Ce beau mouvement, dont le mérite principal revient à l'ardeur apostolique de notre président d'alors, fut quelque temps interrompu par la guerre. Il a repris déjà dans la France entière et nous sommes heureux de constater que l'un des premiers soucis de nos unions a été de rétablir entre leurs groupes, à peine reconstitués, le lien surnaturel de la prière eucharistique.

Il est à souhaiter d'ailleurs qu'un tel lien s'affirme à l'occasion de toutes les rencontres, de toutes les fêtes, de toutes les réunions. Est-il besoin d'indiquer qu'une place doit être réservée au culte eucharistique dans les retraites ouvertes ou fermées auxquelles participe chaque année l'élite de notre jeunesse. Aucun Congrès, aucune manifestation ne devrait se tenir

sans qu'elle soit l'occasion d'actes solennels de foi et de piété eucharistiques. S'il n'était pas indiscret de parler encore de l'A. C. J. F., j'évoquerais le souvenir tout récent de notre Congrès national de Bordeaux et l'impression profonde qu'à laissée chez tous les assistants le spectacle de ces 3 000 jeunes gens massés dans la nef unique de Saint-André, et le recueillement émouvant avec lequel ils s'approchèrent de la sainte Table. L'habitude en est d'ailleurs consacrée désormais : aucun Congrès n'est organisé par l'Association, qui ne débute par une Messe de Communion et ne se termine par un Salut solennel au Saint Sacrement; il arrive même qu'on la fasse précéder d'une adoration nocturne et je ne doute pas que de semblables veillées d'armes n'attirent d'abondantes bénédictions sur les travaux du lendemain.

J'ai essayé d'indiquer quelques-unes des pratiques par lesquelles le culte eucharistique peut trouver place dans les associations de jeunes gens. Le sujet de mon rapport m'obligeait à n'envisager la dévotion eucharistique que dans ses manifestations extérieures et collectives. Il va sans dire que ces manifestations ne valent pleinement que par la préparation personnelle et l'adhésion intimes de ceux qui y participent.

J'aurai dit, je pense, tout l'essentiel, quand j'aurai rappelé que les vocations sacerdotales et religieuses sont le plus bel épanouissement du culte eucharistique en même temps qu'elles en assurent la perpétuité. L'A. C. J. F. s'honore grandement de ce qu'en deux années et demie, 523 de ses membres se soient dirigés vers le Séminaire; c'est peut-être une récompense; mais elle y voit aussi une promesse : grâce à son zèle eucharistique, il y aura demain davantage de prêtres qui célébreront quotidiennement le Saint Sacrifice de la Messe et qui dispenseront aux fidèles les bienfaits de l'Eucharistie!

Le T. R. P. Janvier, après avoir dit son admiration pour la jeunesse catholique et la confiance qu'elle inspire, tient à souligner en cette dernière réunion, les trois grandes idées que les jeunes gens doivent graver dans leurs cœurs et qui sont comme le résumé des séances d'étude de ces trois jours.

C'est d'abord la nécessité pour les jeunes gens de s'instruire sérieusement des vérités qui se rapportent au Très Saint Sacrement par l'analyse approfondie des mots du catéchisme, sans qu'il soit nécessaire pour cela de faire de la haute métaphysique.

C'est ensuite cette idée que la dévotion à la sainte Eucharistie doit conduire un grand nombre de nos jeunes gens au sacerdoce et à la vie religieuse. Nous avons besoin de prêtres! répète-t-il par trois fois. N'oublions pas que ce sont les prêtres, les religieux et les missionnaires qui sont les sauveurs de l'humanité.

C'est enfin le devoir qui incombe à nos jeunes gens de s'associer au ministère de leurs prêtres, particulièrement en ce qui concerne les cérémonies et le chant.

M. l'abbé R. Beaussart, premier aumônier au collège Stanislas à Paris, donne ensuite une communication sur la Conférence du Très-Saint-Sacrement en ce collège. (*Voir plus loin, p. 393.*)

S. G. Mgr Penon, évêque de Moulins, reprenant les préoccupations manifestées ici à plusieurs reprises au sujet du chant liturgique, raconte comment un prêtre de son diocèse a réussi à faire chanter par les enfants et les jeunes gens la Grand'Messe et les Vêpres. Sa Grandeur exprime le vœu que cet usage se répande de plus en plus. Pour cela, il faut que le prêtre s'applique à mettre le texte de nos offices à la portée de tous, grands et petits.

Enfin, M. Desfontaines, des Equipes sociales, parle de la piété dans les « Equipes ». Peu de jeunes gens, dit-il, pratiquent la Communion fréquente et cela parce qu'elle n'entre pas dans l'organisation de la journée. Les Equipes sociales s'efforcent d'habituer leurs membres à organiser leurs journées. Pour elles, la Communion doit être le point de départ, le point d'appui et le pivot de la journée du chrétien : de plus, le travail quotidien doit être pénétré par la pensée de Dieu. La journée s'achève par l'établissement du bilan et par la reconnaissance ; elle aura été féconde si l'on constate qu'il y a eu liaison intime entre la vie pratique et la vie religieuse.

La séance s'achève par la bénédiction donnée par NN. SS. les Evêques, après que le T. R. P. Janvier eut une dernière fois exhorté l'assemblée à manifester un culte profond envers la sainte Eucharistie et à se souvenir que Dieu bénit la France lorsqu'elle lui témoigne son amour par un acte national et religieux.

S. C.

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES A LA SECTION DES JEUNES GENS

LIGUE EUCHARISTIQUE

COMMUNICATION D'UN ANONYME

Cette Ligue eucharistique est celle des *Chevaliers et Pages du Saint-Sacrement*, et celle des *demoiselles* et *dames de la Garde d'honneur du Saint-Sacrement*, dont le Congrès souhaite le développement en France pour la gloire du Très Saint Sacrement.

Cette Ligue est composée de tous ceux qui s'engagent à propager la pratique de la Communion fréquente. Elle forme deux sections : celle des *Chevaliers et Pages du Saint-Sacrement*, pour les hommes et les jeunes gens ; celle de la *Garde d'honneur du Saint-Sacrement*, pour les dames et les jeunes filles.

I. Obligations :

Les ligueurs s'engagent, *par parole d'honneur :*

1. A communier *au moins* une fois par semaine, et, en cas d'empêchement involontaire, à faire, dès que possible, une Communion supplémentaire ;

2. A se faire apôtre de la Ligue.

II. Recommandations :

Les ligueurs sont engagés :

1. A offrir leur Communion hebdomadaire pour tous les membres de la Ligue ;

2. A être fidèles à assister au Saint Sacrifice de la Messe et aux Saluts du Saint Sacrement;

3. A faire une profonde génuflexion en entrant dans une église et en en sortant;

4. A visiter le Saint Sacrement chaque jour, ne fût-ce que quelques minutes;

5. A être apôtres de l'Eucharistie et surtout de la Communion fréquente dans leur famille;

6. A se faire un point d'honneur de consacrer un temps convenable après la Messe pour faire l'action de grâces, les jours où ils auront communié.

III. Mode d'admission :

Envoyer sa « parole d'honneur » avec son nom et son prénom, ainsi que son adresse, à un des secrétariats de la Ligue :

En France : M. Julien Stern, 93, rue de Maubeuge, Paris-10e.

Ou encore : M. le Secrétaire de la Ligue, Notre-Dame des Apprentis, 139, boulevard Eurvin, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

LA CONFÉRENCE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT DU COLLÈGE STANISLAS

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ R. BEAUSSART

La Conférence du Très-Saint-Sacrement établie au collège Stanislas, sous la protection de la très sainte et immaculée Vierge Marie, est la principale et la plus ancienne des œuvres de ce collège. Avant d'en exposer le but et les pratiques, il nous a paru intéressant d'en donner un bref historique.

La « Maison d'Education » fondée rue Notre-Dame des Champs par M. l'abbé Liautard, en 1804, fut animée, dès ses débuts, d'un grand esprit de religion et de piété. On sait que pendant plusieurs années elle servit de Petit Séminaire au diocèse de Paris, et qu'elle conserva sa division ecclésiastique jusqu'en 1840, alors qu'elle était devenue, déjà depuis plusieurs années, le collège Stanislas.

M. Liautard et ses collaborateurs voulaient, comme base essentielle de l'éducation qu'ils donnaient à la jeunesse, une religion vivante et qui fût comme l'atmosphère de la maison. Ils y réussirent pleinement.

Dès l'année 1807, une petite Congrégation fut établie au collège en l'honneur de la Sainte Vierge, puis une autre en l'honneur des Saints Apôtres, une en l'honneur de la Sainte Croix et une en l'honneur du Très Saint Sacrement. L'originalité de ces groupes est qu'ils viennent d'un désir des élèves qui, spontanément, demandèrent leur établissement. Les fondateurs du collège accédèrent à ce pieux désir qui révèle une vie chrétienne bien profonde dans cette jeunesse. Le pieux M. Froment fut, semble-t-il, l'âme de ces groupes.

Nous ne savons pas ce qu'il advint de la Conférence des Saints-Apôtres. Mais, dès 1814, celle de la Sainte Vierge était fusionnée avec celle du Très-Saint-Sacrement. Elle compta parmi ses membres beaucoup d'hommes

connus depuis. Pour nous en tenir aux ecclésiastiques distingués qui en furent membres, on peut citer le vénérable Libermann et le vénérable Désiré Laval; M. l'abbé Augé, successeur de M. Liautard; Mgr Buquet, qui succéda à M. Augé, fut ensuite vicaire général de Paris et évêque titulaire de Parium; M. Lalanne, second fondateur de Stanislas et l'initiateur d'une prospérité qui a duré depuis; NN. SS. Ravinet, évêque de Troyes; Thibault, évêque de Montpellier; Dupuch, évêque d'Alger; d'Arcimoles, archevêque d'Aix; de Margerie, évêque d'Autun; MM. Boré, Supérieur général des Lazaristes; Hamon, curé de Saint-Sulpice; Modelonde, curé de la Trinité, et bien d'autres dans les générations plus récentes, parmi lesquels l'abbé Planchat, martyr de la Commune; Mgr d'Hulst, etc., sans parler de si nombreux vivants qui honorent l'Eglise et la France.

La vie de la Conférence était très intense. Les membres, même séparés les uns des autres, restaient en rapports affectueux et se communiquaient leurs préoccupations apostoliques. C'est ainsi qu'en 1816, le jeune Dupuch faisait part à son camarade Lalanne, qui habitait Bordeaux, de la joie des confrères en apprenant les efforts de son zèle, et lui annonçait les progrès de la Conférence : « Courage, disait-il, la ferveur se ranime aussi parmi nous. Nous venons de nous associer, entre autres, deux jeunes gens qui se disposent à entrer à l'Ecole Polytechnique aux vacances prochaines. Nous y avons d'ailleurs déjà deux de nos confrères depuis six mois; *le Saint Sacrement y est donc connu, aimé et adoré*... J'ai parlé hier à notre petite famille d'un sujet trop intéressant pour ne pas vous en parler un peu : je veux dire de la dévotion au Cœur de Jésus. Je ne sais si cette dévotion, vraiment de Dieu, est bien répandue dans notre Bordeaux. Vous ne pouvez vous figurer avec quel acharnement les impies et les libertins se déchaînent contre elle, comme aussi avec quel empressement inouï les âmes fidèles s'y consacrent et s'y dévouent, même au milieu de Paris. Elle fait chaque jour des progrès incroyables, si bien qu'on la regarde maintenant comme notre unique ressource et le fondement de notre salut dans les jours mauvais auxquels nous sommes arrivés. Encore une fois, je ne sais si elle est bien répandue à Bordeaux; je vous conjure donc de me donner là-dessus et au plus tôt une longue et admirable satisfaction. »

Plus tard la Conférence sombra dans la décadence du collège, mais lorsqu'en 1854, M. Lalanne, devenu prêtre de la Société de Marie, accepta la direction du collège sur la proposition de Mgr Buquet, son premier soin fut de rétablir la Conférence dont il avait éprouvé la grande et salutaire influence au cours de son adolescence.

Dès 1857 il appelait à Stanislas comme confesseur Mgr de Ségur qui, jusqu'à ses dernières années, aima cette maison et lui consacra un fructueux apostolat. Grâce à lui, la Conférence prit un nouvel essor, et dans le collège ramené à toutes les traditions spirituelles de M. Liautard, elle fut un puissant moyen de vie spirituelle.

Elle le resta jusqu'en 1903 où la tempête dispersa les religieux de la Société de Marie, et réduisit grandement les possibilités de vie religieuse

au collège par suite de la fermeture des chapelles. Les œuvres de charité qui naquirent alors faisaient une place sérieuse à la piété, mais dans une maison où le Saint Sacrement ne résidait plus, la Conférence ne put subsister.

En 1906, elle fut réorganisée sur le même plan et dans le même esprit, et, depuis lors, elle n'a fait que progresser, pour le plus grand bien de ses membres et pour celui de tout le collège.

L'esprit de la Conférence est toujours celui qu'indiquait, le 30 mars 1811, une pétition des élèves à M. Liautard pour obtenir l'autorisation de fonder le groupe des Saints-Apôtres : « Ce n'est point une Congrégation que nous désirons former, mais simplement une Société pieuse unie par le même but de se rendre agréable à Dieu et de marcher sur les traces des apôtres. Le consentement de ceux qui désirent composer cette Société ne les engage en rien ; nous laissons, Monsieur, à votre sagesse, le soin de juger ce que nous lui soumettons, et nous sommes, en attendant de vous une réponse selon la volonté de Dieu, vos très respectueux élèves. »

Cette forme de pieuse association permet de varier les entretiens et les occupations des membres selon leurs besoins et leurs désirs.

Son but essentiel reste toujours le même : « Honorer le Sacré Cœur de Jésus dans la sainte Eucharistie et contribuer, par la dévotion au Saint Sacrement et sous la protection de Marie immaculée, à maintenir et à accroître parmi ses membres et parmi les élèves du collège la piété, le sentiment du devoir, l'amour du travail. »

Le développement de la piété eucharistique est spécialement poursuivi au moyen de réunions hebdomadaires, organisées par le directeur de la Conférence, qui est un des aumôniers du collège. Il y a une Conférence pour le petit collège, et une dans chacune des classes suivantes. Les élèves de l'école préparatoire sont groupés, selon les écoles auxquelles ils se préparent, dans trois conférences : Polytechnique, Centrale, Saint-Cyr et Institut agronomique. Les candidats à l'école navale sont joints aux élèves de mathématiques.

Dans ces réunions, l'on s'efforce à une connaissance plus profonde de la dévotion au Saint Sacrement, au Sacré Cœur, à la Très Sainte Vierge, à une étude plus attentive de la liturgie. Selon la tradition plus que centenaire, les jeunes confrères, dès qu'ils sont en âge de le faire, y prennent la parole, et les préoccupations apostoliques s'y joignent aux préoccupations de piété et de vie morale.

On demande aux confrères de faire chaque jour une visite au Très Saint Sacrement au début de la récréation de midi. Leur exemple entraîne un grand nombre de camarades qui ne font pas partie de la Conférence.

Chaque semaine, les membres de chaque groupe assistent à la sainte Messe, au jour qui leur est assigné, et au Salut du Très Saint Sacrement qui est donné le vendredi, à 4 h. 1/2, dans la chapelle du collège.

Ils sont de plus exhortés à concourir, autant qu'ils le peuvent, au collège et au dehors, aux exercices de dévotion envers le Très Saint Sacrement. Ils assurent le service de l'autel à toutes les cérémonies du collège, et

forment la garde d'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lors de l'adoration qui a lieu à la fête du Saint Sacrement. Chaque année, les élèves des classes supérieures se retrouvent à Montmartre, pour une nuit d'adoration, le samedi qui précède la Pentecôte, et, malgré le congé qui en éloigne de Paris un bon nombre, ils sont, chaque année, 60 ou 70, représentant le collège, et priant pour leurs camarades et pour toutes les intentions de l'Œuvre de l'Adoration nocturne.

Il va de soi que la Communion fréquente et quotidienne leur est instamment recommandée. Bien que l'on ne puisse, en l'absence de communions générales, se rendre, sur ce point, un compte exact de l'efficacité de l'exemple des membres de la Conférence, le nombre, croissant chaque année, des communions distribuées au collège assure qu'elle est réelle.

Le bon exemple est un devoir pressant pour les confrères. Leur règlement porte qu'ils s'estimeront « tenus spécialement à donner le bon exemple en toute occasion, au collège et en dehors du collège. Ils se distingueront par la droiture de leur conscience, l'assiduité de leur travail, l'absolue intégrité de leur conduite morale. Ils s'intéresseront activement aux œuvres de charité et de zèle et y collaboreront dans la mesure du possible. Ils se montreront soucieux de s'instruire de la religion et d'inviter les autres à s'en instruire. Ils s'étudieront, par un effort soutenu, à progresser dans les vertus chrétiennes dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné l'exemple et le précepte. »

Pour assurer davantage l'efficacité de ce bon exemple, les élèves des classes inférieures ne sont maintenus dans la Conférence que s'ils méritent chaque mois le tableau d'honneur, et aucun membre n'est admis définitivement sans avoir fait au moins deux mois de postulat. Celui dont la conduite laisse trop à désirer peut toujours être écarté, temporairement ou définitivement, par le directeur de la Conférence.

Chaque membre doit enfin verser une petite cotisation dont le minimum est trente centimes par mois, soit un centime par jour. Cette cotisation est employée aux menus frais de l'administration de la Conférence, à l'abonnement aux billets de l'*Apostolat de la Prière*, à la contribution du collège aux œuvres générales d'action eucharistique, comme cette année à la préparation du Congrès national, parfois à l'achat de quelques livres de piété qui servent à la lecture spirituelle des membres de la Conférence. Le surplus, qui fait chaque année environ 4 à 500 francs, est versé à l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques.

Les résultats profonds de cette œuvre sont naturellement le secret de Dieu. Mais des indices extérieurs permettent de penser qu'elle continue l'œuvre bienfaisante du passé.

Les jeunes gens considèrent comme un grand honneur d'en faire partie et ils ont en général pour sa prospérité un très grand zèle. C'est sur leur désir que les réunions qui se tenaient autrefois chaque quinzaine sont devenues hebdomadaires depuis cinq ans. Sur leur désir également, les

réunions qui se tiennent toujours pendant une récréation ont été allongées, et leur durée de trois quarts d'heure permet de les rendre plus attrayantes et plus utiles. Le sujet traité amène souvent des échanges de vues qui procurent aux confrères l'occasion de se mieux connaître et, par suite, de créer des amitiés chrétiennes d'une exceptionnelle fécondité. Beaucoup attendent avec impatience l'heure de cette réunion fraternelle, et nous avons été maintes fois sollicités de les multiplier. Plusieurs membres des Conférences dans ces dernières années ont formé, sous la direction d'un de leurs maîtres, un groupement plus intime destiné à l'étude plus profonde de la vie intérieure et de l'apostolat moderne. Ces réunions se tenaient chaque dimanche à 16 h. 1/2 et se terminaient pour l'ordinaire à 19 heures. Ce seul trait montrera aux personnes qui ont l'expérience de la jeunesse combien ils y étaient attachés. Depuis plusieurs années, un petit bulletin rédigé par les jeunes gens et polycopié par eux, sous le contrôle d'un des directeurs de la Conférence, maintient pendant les vacances l'union fraternelle des confrères et leur apporte, chaque quinzaine, avec des nouvelles de tous, un petit aliment spirituel.

Nous avons cité au cours de cette note les principales œuvres de dévotion dont la Conférence est le centre et qui sont des moyens d'entraînement à la piété pour le reste du collège.

Les œuvres de zèle retiennent aussi leur attention, et ils y participent activement. La fréquentation des *patronages*, le jeudi et le dimanche, est une des vieilles traditions du collège. Elle reste en honneur. Cette année même (1922-1923), 67 élèves des classes supérieures leur ont donné un concours utile, et ont trouvé, dans des conférences particulières, les conseils appropriés à l'accomplissement de cette mission délicate. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul du collège ont pris naissance en 1908 dans la Conférence du Très-Saint-Sacrement de la classe de première. En outre, un groupe de jeunes élèves de troisième fait chaque semaine le catéchisme à des enfants de la paroisse Notre-Dame des Champs. Dans la Conférence de première, deux groupes se sont formés, rattachés aux Equipes sociales, et s'occupent des œuvres de la cité Jeanne-d'Arc et de la paroisse Saint-Eustache. En seconde, c'est l'activité missionnaire qui, sous l'impulsion d'un camarade, a retenu l'attention et amené la constitution d'un petit groupe de l'association Charles de Foucauld. Les candidats aux grandes Ecoles sont naturellement plus intéressés par l'action exercée, dans ces Ecoles, par les groupes catholiques bien connus, et sont en liaison étroite avec leurs camarades catholiques des Lycées. C'est ainsi que, dans une grande variété, selon les tendances de chaque année, le règlement très souple de la Conférence permet d'orienter les bonnes volontés et de renouveler l'intérêt des réunions.

L'apostolat proprement dit fait de nouvelles recrues parmi ces jeunes gens. Si la Conférence fondée par M. Liautard a donné d'excellents membres au clergé, la Conférence actuelle continue cette œuvre essentielle. On a publié les lettres de l'abbé Jean Nourrisson et des notices émouvantes sur

l'abbé Le Chevallier et sur l'abbé Duval-Arnould, tous trois morts au champ d'honneur. Elles montrent la bonne qualité de ces recrues qui ne sont pas des exceptions. Parmi les morts de la guerre qui ont passé par notre Conférence, nous comptons *trois* prêtres, *neuf* séminaristes et *un* novice de la Compagnie de Jésus. Depuis la réorganisation des Conférences, le collège a donné 16 prêtres à l'Eglise. Il y a présentement 53 anciens élèves de Stanislas dans les différents Séminaires ou noviciats religieux dont six seulement étaient antérieurs à la réorganisation de 1906.

Il est d'ailleurs possible que plusieurs ne nous soient pas connus. Outre les séminaristes qui sont tombés à l'ennemi, Dieu a reçu dans son sein plusieurs jeunes gens qui attendaient avec impatience l'heure de leur consécration totale à l'œuvre de l'apostolat, dans le clergé diocésain ou dans une famille religieuse. Ce sont de nouveaux indices de la vitalité religieuse et de l'accroissement du zèle dans le collège. Une part en revient sans conteste à l'œuvre de la Conférence.

4. SECTION DES DAMES ET JEUNES FILLES

Elle se réunit, chaque jour, à 10 heures, dans la spacieuse chapelle des œuvres de Saint-Sulpice, 68, rue d'Assas, mise gracieusement à la disposition du Comité par M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice. On sait que ce fut là le lieu de réunion des assemblées générales du VI[e] Congrès eucharistique international, en juillet 1888.

Le Bureau est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : NN. SS. les Archevêques et Evêques présents.

Président : M[gr] Debout, membre du Comité national.

Vice-présidents : M. le chanoine Clément, vicaire général de Paris; M. le chanoine Delaage, archiprêtre de Notre-Dame; M. le chanoine Verdrie, curé de Sainte-Clotilde; M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice; M. le chanoine Mury, d'Autun; M. le chanoine Pachins, de Rodez; M. le chanoine Erman, de Metz; M. l'abbé Claude Allez, directeur de l'Union Noëliste, membres du Comité national; M[me] la comtesse de Francqueville, vice-présidente de la Ligue des Femmes françaises; M[me] la vicomtesse de Vélard, présidente de la Ligue patriotique des Françaises; M[me] de Blacas, présidente des Œuvres des patronages; M[lle] Sorin de Bonne, secrétaire générale de l'Œuvre des catéchismes.

Secrétaire : M. le chanoine Thellier de Poncheville, membre du Comité national, assisté de MM. les abbés Marie-Armand Guillon et Marie-Etienne Point.

Jeudi 5 juillet.

La salle déborde d'affluence.

S. G. M[gr] Arlet, évêque d'Angoulême, est à la présidence d'honneur. Sur l'estrade ont pris place, autour de M[gr] Debout : M[gr] Lamérand; M. le chanoine Clément, vicaire général de Paris; M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice; M. le chanoine Mury, d'Autun, M. le chanoine Couturier, de Troyes; M. l'abbé Allez, directeur du *Noël*. Au secrétariat, M. le chanoine Thellier de Poncheville, retenu dans une autre section, est suppléé par le R. P. Normand.

Après la prière dite par S. G. Mgr Arlet, Mgr Debout, en termes chaleureux, souhaite la bienvenue aux nombreuses congressistes et invite instamment au respect strict du programme. Le temps est mesuré : il ne faut pas s'attarder en discussions trop longues. La discipline du règlement est nécessaire pour le profit de ces réunions : il faut s'y soumettre en esprit d'obéissance.

La parole est donnée à M. l'abbé Albot, directeur de patronage, à Angoulême.

RAPPORT DE M. L'ABBÉ P.-A. ALBOT

Donner aux enfants, et progressivement à mesure qu'ils grandissent, une idée plus nette de ce qu'enseigne l'Église touchant le mystère de l'Eucharistie. Les préparer à la Communion précoce et fréquente.

Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

A quel âge doit commencer l'éducation de l'enfant? Napoléon Ier répondait : « Vingt ans au moins avant sa naissance, par l'éducation de sa mère. »

Le mot est inattendu et semble paradoxal... il est profondément vrai et pratique. Permettez-moi, Mesdames, de vous le dédier dans sa concision toute napoléonienne, il illustre magnifiquement cette vérité : Vous êtes avant tout, vous devez être toutes des « éducatrices » et, sans vous, il n'y a guère de première éducation possible. Dieu vous a créées pour la maternité spirituelle ou pour la maternité familiale ; si vous devenez mathématiciennes ou comptables, femmes de lettres ou astronomes, dactylographes ou — ce qui n'est point à mépriser — cultivatrices, ce ne sera jamais, ce ne doit être que chose accessoire dans votre vie. Vous avez à remplir une mission plus haute pour le bien de la famille, de la religion et de la patrie.

Entre sainte Clotilde et la douce bergère de Domremy, entre Blanche de Castille et sainte Geneviève, cette autre pastourelle ; depuis sainte Radegonde jusqu'à la Carmélite de Lisieux et sans prétendre à autant d'éclat, il y a place pour une infinie variété d'activités fécondes indispensables à l'Eglise.

Choisissez suivant l'appel de Dieu : s'il y a plus de perfection dans une maternité purement spirituelle, considérez que l'acceptation de toutes les lourdes charges de la famille est une vocation moins rare, non moins austère, rigoureusement nécessaire à la patrie et à la religion.

Il est bien difficile de parler de maternité spirituelle, d'éducation et surtout d'éducation eucharistique, sans penser à nos religieuses exilées et sans réclamer pour le bien de la France le retour de toutes nos Congrégations. Nous en avons besoin et elles manquent surtout aux petits amis du Christ et à l'adolescence. A qui faisaient-elles du mal? Et est-il bien raisonnable de redouter le placide enseignement d'un licencié ès lettres ou

ès sciences ou d'une femme munie du brevet d'aptitude pédagogique, sous prétexte que leur vie est réglée par l'Evangile et qu'ils ne suivent pas nos modes de très près, pendant qu'un individu au passé douteux ou quelconque peut, sans aucun diplôme, dans le livre, le journal, enseigner à des milliers de lecteurs le mépris de tout ce qui est vital pour la famille ou la société?

J'ai parlé des mérites de la maternité réelle et familiale et laissez-moi vous dire sans détour que, pour élever eucharistiquement les petits enfants, la première condition est de consentir à en avoir... J'ai d'ailleurs souvent constaté que la famille chrétienne nombreuse acceptait plus facilement que « l'autre » la Communion fréquente et précoce, parce que le lever matinal, le jeûne eucharistique, malgré les travaux plus urgents, lui coûtaient moins. Elle est habituée à se gêner.

Il faut virilement envisager cette idée : ou bien l'esprit de pénitence chassera le *luxe* de nos familles, et ce sera le salut; ou bien la vie de luxe continuera au détriment de l'extension de la famille, et alors ce sera la fin de la France, l'invasion commerciale cosmopolite, puis l'invasion tout court et, inévitablement pour tous, la fin du *luxe* lui-même, de cette idole tant aimée à laquelle on sacrifie sa patrie, son devoir et d'innombrables vies humaines.

Vous êtes une élite, Mesdames, il vous appartient de réfléchir, de prévoir, de redresser les préjugés et les maximes du monde, de réformer l'opinion (ou la mode), au lieu de les suivre. J'aurai à vous le demander presque à toutes les pages de ce rapport.

Avant tout, ayez ce que j'appellerai « l'âme catholique », ce qui veut dire que vous ferez abstraction des préjugés et habitudes du milieu où vous vivez pour penser, vouloir et agir en union complète avec l'Eglise catholique sur toutes les questions. Si vous avez l'âme catholique, vous croirez que Jésus-Christ est *l'unique remède de la société*, vous ne *lui refuserez pas vos enfants*, vous croirez aussi que la *Communion fréquente et quotidienne* doit être, suivant une formule chère au très regretté P. Lintelo, le *régime normal* du chrétien en état de grâce.

Je vous demande de croire de toute votre âme que les nations sont guérissables, que la sainteté est possible (sinon Dieu ne l'exigerait pas)...

L'Eglise et son Chef invisible vous demandent de reprendre autant que vous le pourrez les méthodes d'éducation de nos religieuses absentes et de vous pencher tendrement, soit comme mères, soit comme catéchistes, soit comme sœurs aînées, vers les petits amis de Jésus pour les conduire à Lui.

N'oubliez pas qu'ils sont l'espérance du monde,
Et l'avenir sera ce que vous les ferez. (Jean Aicard.)

Quel est le but réel de l'éducation chrétienne?

Disons tout de suite que l'*unique* but de l'éducation chrétienne doit être la persévérance dans l'état de grâce (qui est un signe de prédestination), et non pas seulement la persévérance dans les pratiques extérieures de la foi :

A quoi bon avoir des enfants ou s'occuper de la jeunesse si la destinée finale est pour eux, par notre faute, l'enfer éternel?

Nous manquons de sainteté et pas d'autre chose. Nous avons des orateurs et des écrivains remarquables, des talents et de l'esprit à foison, mais la masse du peuple, de ce peuple que le Christ a tant aimé, est loin de Lui et de sa morale. Nous ne manquons de prêtres que parce que nous manquons de saints; nous risquons, dans certaines régions, d'avoir trop d'églises et des tabernacles déserts parce que déjà la solitude règne à la sainte Table.

Il y a des parents qui, en matière d'éducation, sont intransigeants sur la probité, et ils ont raison; d'autres le sont sur la franchise; d'autres (et ils deviennent trop rares) sur le respect, l'obéissance et le principe d'autorité; d'autres visent au travail (une sauvegarde!); d'autres bornent leur ambition au savoir-vivre et à la politesse... C'est peu!... Le meilleur moyen d'avoir tout cela à la fois, c'est encore de mettre l'amour du tabernacle et la crainte du Seigneur dans un cœur d'enfant.

Certains visent à l'*émotion* religieuse et pour cela ils raréfient par principe confessions et communions... L'émotion en piété est un luxe... et le luxe n'est pas la richesse, ni le confortable, bien souvent c'est le masque de la misère... La nourriture et les remèdes doivent passer avant le luxe. Or, d'après les décrets eucharistiques, il n'est plus permis de considérer la Communion comme un luxe, comme la récompense de la vertu acquise : c'est un « contre poison qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » (Concile de Trente) : c'est une nourriture et un divin remède.

Nous veillerons avec le plus grand soin et avant tout à ce que *l'enfant ne communie pas mal.* Nous le préparerons avec soin, disons avec « amour ». Donnez-lui de la piété tant que vous pourrez, en restant cependant dans les limites qui conviennent à son âge; mais n'exigeons pas tout de même que les jours de Communion, il soit un vieillard par la gravité ni qu'il atteigne une perfection absolue que nous n'avons pas. S'il fait des efforts pour *faire des sacrifices*, *obéir*, se *gêner*, ce sera fort bien.

Un enfant n'est pas un sujet de pendule, il a besoin de mouvement, de récréation, d'expansion joyeuse, d'une certaine liberté dans ce qui n'est pas péché ni danger de péché. Le péché, voilà ce qu'il faut craindre.

Il est de la plus haute importance d'apprendre à vos petits catéchisés à distinguer le péché mortel du péché véniel tout en fuyant ce dernier. Il est abominable et excessivement dangereux de les tromper. Une conscience scrupuleuse n'a que des inconvénients et empêche la Communion fréquente.

L'enfant ne doit pas manquer sa prière, mais il faut qu'il sache que manquer sa prière et manquer la Messe par sa faute ne sont pas la même chose. S'il a cassé une tasse par mégarde ou dit une parole laide dont il ignore le sens, mangé de la viande un jour d'abstinence sans y penser, pourquoi lui dire qu'il doit s'en confesser puisque ce n'est pas vrai?

En tout donnez-lui l'exemple.

Comment l'inclinerez-vous à la Communion fréquente si vous n'y allez

jamais? Si vous êtes en état de grâce et si vous avez l'intention de devenir meilleures, vous pouvez communier tous les jours; si vous n'étiez pas en état de grâce, c'est que vous seriez suspendues par un fil ténu sur l'abîme éternel; il s'agit de sortir de là au plus tôt et d'aller ensuite au divin remède pour ne pas retomber.

Si nous voulons nous passer de Jésus-Christ dans notre vie et dans l'éducation, il nous laissera travailler et nous épuiser sans lui, *in vanum laboraverunt;* les catéchismes les mieux organisés, les retraites les plus éloquemment prêchées ne seront plus bénis par Dieu, ne sauveront plus les âmes.

Ce n'est pas qu'on puisse sauver tout le monde, mais, sans efforts et sans Jésus-Christ, on ne sauve personne et nous devons prendre tous les moyens de ne pas perdre ceux qui dépendent de nous ou que nous pouvons atteindre.

Pour plus de clarté, envisageons l'éducation eucharistique :

1° Avant le catéchisme;

2° Pendant le catéchisme;

3° Après le catéchisme.

I. Avant le catéchisme.

Le petit enfant baptisé n'a pas besoin d'être converti, mais d'être préservé; son baptême lui donne la foi et la grâce habituelle. S'il vient à être en danger, il suffira qu'il puisse distinguer le pain eucharistique de la nourriture vulgaire pour qu'il *doive* communier. S'il n'est pas en danger, que faut-il de plus? Savoir les vérités nécessaires au salut, connaître et désirer la Communion, avoir la dévotion qui convient à son âge. Avant que le péché mortel ait pu frapper à la porte de son cœur, la Communion combattra le péché originel et la confession le fera réfléchir à ses défauts (lui qui ne réfléchit guère!), l'habituera à la franchise, lui formera une conscience juste et délicate (ce qui manque à notre époque).

La Communion des petits enfants n'est pas chose facultative, elle constitue une *grave obligation* pour les parents, les maîtres, etc. Elle assure la formation précoce des enfants, les fruits en sont excellents, les inconvénients nuls. Je n'ai jamais vu s'en plaindre ceux qui l'ont faite ni ceux qui ont appliqué généreusement ces décrets... mais il ne faut pas faire les choses à moitié, ni au compte-gouttes, ni à contre-cœur, il faut expliquer inlassablement et doucement ce qui est le devoir, il faut prêcher la Communion aussi précoce et aussi fréquente que possible.

On a vite fait d'apprendre à l'enfant ce qui est exigible, mais, Mesdames, pour lui inspirer une vraie piété, nul ne peut faire mieux que vous. Ayez confiance : écoutez M. René Bazin, de l'Académie française : « Plusieurs de ces tout petits ont l'air de converser avec les anges et de revenir de là-haut quand il nous regardent. Ils ont une rapidité de compréhension pour toutes les choses de l'ordre surnaturel qui n'a pas été mise à profit comme elle aurait dû l'être... Les enfants, dès qu'ils ont l'esprit ouvert, sont capables d'une grande générosité. » Ils nous font du bien à nous qui avons trop vécu.

Ne leur épargnez pas trop la vue de la misère, de la souffrance, de la maladie, comme font les familles païennes. Comme je félicitais un jour une mère digne de ce nom, parce que j'avais trouvé ses très jeunes enfants priant avec ferveur auprès d'un lit funèbre, elle me disait :

— Monsieur l'abbé, quand on est père ou grand-père, c'est bien la moindre des choses qu'on ne soit pas soigné ou veillé par des mercenaires. Chez nous, quand il y a des malades, on trouve moyen de faire faire quelque chose même aux plus petits. Il faut bien qu'ils ne soient pas lâches devant la souffrance, la maladie et la mort; nous leur avons expliqué que l'âme de grand-père n'irait peut-être pas au ciel du premier coup, qu'elle brûlerait peut-être en purgatoire, aussi, voyez, ils prient de tout leur cœur. Je vais les faire descendre, parce qu'il ne faut pas qu'ils s'en lassent, et puis, il va y avoir une distribution aux pauvres et ils ont leur rôle à remplir.

Ai-je besoin de dire que ces tout petits étaient des communiants?

Quelle leçon de catéchisme, Mesdames! Une autre nous disait : « Ils croient de tout leur cœur à Dieu, au ciel, à la présence de Notre-Seigneur au tabernacle. Ils y croient parce que « maman l'a dit, M. le curé l'a dit et papa aussi ». Plus tard, ils auront une foi plus raisonnée, maintenant ce n'est pas encore le moment, aussi est-il de la dernière importance qu'on ne mente jamais devant eux, qu'on ne leur raconte pas de ces sornettes ridicules et inutiles dont un jour ou l'autre ils apprendront la fausseté au milieu des sarcasmes d'un camarade railleur ou vicieux. Il ne faut pas qu'ils puissent jamais se dire que nous les avons trompés; ils croient à l'enfer et au ciel et non à croquemitaine, ils savent qu'ils viennent de Dieu et lui doivent tout. Cela suffit!

« La vérité et l'inconvénient sont le frère et la sœur. » (Lamennais.) Il faut savoir éviter le frère avec soin, mais ne pas aller jusqu'à étrangler la sœur pour se retrouver seul ensuite en face du frère.

La communion précoce, avons-nous dit, est nécessaire, mais elle n'est pas tout, et, dans notre prédication, nous n'avons pas le droit de la séparer de la *Communion quotidienne* ou *aussi fréquente que possible*. La Communion précoce est le portique de la sainteté et de la persévérance, elle n'en est pas le palais; le démon le sait bien : il a fait un bruit énorme autour de la Communion précoce; mais sur la Communion quotidienne des petits : silence général... Le monde n'aime pas le christianisme intégral.

Pour initier les enfants à la Communion fréquente, fructueuse et fervente, je ne puis vous proposer une méthode mieux adaptée que l'excellente « Croisade eucharistique » du R. P. Bessières (9, rue Montplaisir à Toulouse). Toute la « Croisade eucharistique » tient en quelques mots : Prier, faire des sacrifices, des communions, etc. Quoi de plus pratique? On n'accusera pas la Croisade de vouloir la quantité des communions sans la qualité.

De même que, pour se bien porter, vos fils ont besoin de nourriture et d'exercice (l'exercice sans la nourriture aboutissant à l'évanouissement et la nourriture sans l'exercice à l'ankylose), de même, il est très *désirable* (je ne

dis pas obligatoire) qu'à l'action *ex opere operato* du sacrement se joigne notre collaboration par une pieuse préparation, une bonne action de grâces et, si c'est possible, l'exemption d'attache au péché véniel; mais, en ce qui concerne les dispositions strictement obligatoires, ne soyons pas plus exigeants que le Code canonique, plus prudents que l'Eglise; ne nous croyons pas, surtout, plus aptes que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même à sanctifier une âme d'enfant.

II. Pendant le catéchisme.

Il est bien téméraire d'aborder ici ce sujet, sur cette terre classique où se sont épanouies les œuvres catéchistiques les plus belles du monde. Vous savez bien qu'au fond de nos provinces nous sommes tous les fils spirituels de la « Méthode de Saint-Sulpice », de « l'Œuvre par excellence » de Mgr Dupanloup et de votre admirable Archiconfrérie des catéchistes volontaires. Nous avons toujours tenu à nos catéchismes comme à la prunelle de nos yeux... Mais au milieu de nos plus belles fêtes, malgré toutes les promesses (hélas! souvent vaines) de fidélité, malgré les longues, très longues préparations, nous sentions confusément qu'il nous manquait quelque chose... ou plutôt quelqu'un : c'était Jésus-Christ!

Aussi, en 1904, au Congrès eucharistique international d'Angoulême, des applaudissements d'une ampleur tout à fait inattendue pour l'époque soulignèrent cette idée : « Nos catéchismes ne sont pas l'apprentissage complet de la vie chrétienne parce qu'on s'y confesse en bloc et non individuellement et parce qu'on n'y communie pas. » (1)

Vous savez ce qui s'est passé depuis : l'admirable obéissance de l'Eglise de France, nos belles fêtes traditionnelles maintenues dans toute leur splendeur, le catéchisme amélioré et transformé en école pratique de sainteté, les défections tant redoutées se chiffrant par zéro, l'assiduité assurée pour tous les enfants qui fréquentent la sainte Table (2).

Le catéchisme n'est plus une « classe » théorique de religion, mais un « stage » de vie chrétienne intégrale, un noviciat pendant lequel l'enfant prend toutes les habitudes qu'il doit garder toute sa vie, participe vraiment

---

(1) Rapport « Catéchisme et persévérance », Congrès eucharistique international de 1904.

(2) Il s'est produit, dit-on, des défections à la suite de communions individuelles ou collectives qui n'étaient d'ailleurs rien moins que précoces et fréquentes. Que pouvaient valoir de telles communions? et comment étaient-elles préparées? On n'y pense pas sans frémir. Or, il se trouve que ces défections se localisent dans des paroisses où l'on tolère encore qu'un certain nombre de premières Communions soient retardées jusqu'à la fin du catéchisme ou aux Pâques qui la précèdent. Ces défections sont logiques! Voilà des enfants qui se sont privés des mérites de l'obéissance à un précepte de droit divin formel et très clair et aussi du plus merveilleux des moyens de sanctification qui existent. Pas de nourriture surnaturelle pour eux! On a laissé dans leur âme anémiée et mal éclairée l'équation malfaisante : Communion = fin de catéchisme = délivrance. Et c'est ce que l'Eglise ne veut pas! Comme il est plus simple et plus logique de donner comme sanction au catéchisme un diplôme d'instruction religieuse et la Rénovation des vœux du baptême, d'introduire la vie eucharistique au catéchisme et de faire communier pour y entrer, au lieu de laisser communier pour en sortir. Il faut être prudent, très prudent! Oui, mais la suprême prudence, c'est l'obéissance.

au Sacrifice de la Messe par la Communion, se confesse comme il le fera plus tard individuellement, et suivant ses besoins. Sa conscience se forme sous l'action d'un directeur que la Communion force à y regarder de près et souvent; elle se forme surtout parce que Jésus-Christ agit... Vous ne l'avez, en effet, point oublié, les sacrements produisent la grâce infailliblement et par leur propre force (*ex opere operato*) en tous ceux qui n'y mettent pas d'obstacles par des mauvaises dispositions.

Plus l'enfant sera jeune (pourvu qu'il ait la connaissance et le désir de la Communion), moins il mettra d'obstacle et plus il aura le temps de faire provision de grâces et de bonnes habitudes pour sa persévérance.

Que voulons-nous faire au catéchisme? Préparer un examen? Pas du tout. Nous voulons sauver des âmes.

Or, Jésus-Christ a-t-il dit : « Celui qui saura par cœur un excellent petit livre sera sauvé? » *Non*... Jésus-Christ a dit : « Celui qui *croira* sera sauvé. » Il a dit : « *Observez* les commandements » ; Il a dit : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage... Si quelqu'un ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, il n'aura pas la vie en lui. » Il a dit : « Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. »

Par conséquent, Mesdames et Mesdemoiselles, si vous voulez sauver des âmes, c'est la foi, la vie chrétienne et la communion, qu'il faut donner aux enfants, et pour y aboutir vous organiserez avant tout méthodiquement le recrutement des catéchismes — la Ligue patriotique des Françaises a fait des choses merveilleuses dans cet ordre d'idées ainsi que les catéchistes volontaires; — puis vous aiderez le prêtre à *former* l'enfant : vous en trouverez qui, à neuf ans, avec une intelligence très ouverte, n'ont pas encore communié, et ceux-là, le plus souvent, ignorent tout de l'Evangile, de la vie des saints, de la vie, des miracles et des paroles du Christ; ils écouteront cela avec avidité, surtout le drame de la Passion qui intéressera toujours autant dans le texte de l'Evangile que dans les vulgarisations ou les déformations de certains films. Il faut sans retard et dès la rentrée des catéchismes préparer ces enfants à la Communion. Pour chacun d'entre eux vous veillerez à ce qu'il observe les commandements et vive chrétiennement, c'est capital. Puis vous tâcherez d'obtenir de la vraie prière, courte s'il le faut, mais personnelle, libre, volontaire, une visite au Saint Sacrement, par exemple. Cela n'empêchera pas d'apprendre et de comprendre les formules de prières vocales obligatoires.

Vous aurez aussi à déployer tout votre zèle, toute votre diplomatie, tout votre savoir faire pour convaincre les enfants et leurs familles de la nécessité de la Communion et de la Communion fréquente; pour les enfants cela ira tout seul; pour les parents qui ne viennent jamais à l'Eglise, ce sera plus dur; rendez-vous compte du chemin qu'ils ont à faire, des préjugés qu'ils ont à vaincre (1).

(1) Pour expliquer aux parents tout leur devoir, employez le tract populaire de la Bonne Presse : *Que ferez-vous de vos enfants?* 5, rue Bayard, Paris.

Souvent, les parents laissent faire... L'enfant vient à jeun, mais seul. Il vous faudra remplacer la famille défaillante; grâce à vous, l'enfant communiera très pieusement: j'en ai vu devenir de petits missionnaires dans leur famille... Parfois, pour aboutir, il vous faudra une interminable patience... rien ne doit vous coûter pour conduire à Notre-Seigneur une âme de plus.

Vous serez, Mesdames, tout à fait dans votre rôle en préparant et en présentant les enfants. Le Code canonique (art. 854, § 4) désigne, en effet, les parents et ceux qui les remplacent (par conséquent les catéchistes volontaires) comme aptes à juger de concert avec le confesseur, si les dispositions de l'enfant sont suffisantes. Le décret *Quam singulari* leur en fait un devoir.

Si votre curé institue un catéchisme des tout petits (œuvre charmante, exquise) ou des retraites et des communions collectives d'enfants, il faut qu'il puisse compter sur les vôtres, ne serait-ce que par discipline et pour l'exemple: c'est d'ailleurs excellent en soi. Le droit de communier plus tôt et individuellement doit cependant rester intact: tout peut se concilier.

N'y a-t-il pas des abus? (1) C'est possible; mais tout abus est contraire aux décrets eucharistiques.

N'y a-t-il pas des sacrilèges?

Ce dernier mot est bien gros. Faut-il, pour les éviter, supprimer tous les sacrements? Ce serait radical. Je crois que par l'apostolat individuel, par la précocité de la confession et de la Communion, nous arriverons à avoir moins de sacrilèges qu'avec la Communion trop tardive, qui est actuellement, Mesdames, un abus gravement coupable et des moins excusables.

Mais à ce régime-là, que vont devenir les catéchismes, la retraite finale et la rénovation des vœux du baptême? Ces institutions basées solidement sur la logique et la vérité se portent à merveille, la collaboration de Jésus Hostie leur étant très favorable. Peut-être l'examen est-il devenu plus familial, mais personne n'ignore plus les vérités nécessaires au salut et la présence réelle.

Vous êtes les arbitres de la mode, Mesdames, et vous ne détestez point

---

(1) Il est inutile de gémir des abus, il y faut remédier. On a dit que des petits enfants vont communier sans le discernement suffisant: ce n'est pas d'aujourd'hui que cela peut se faire. Écoutez un fait qui remonte à cinquante ans: la scène se passe dans une sacristie de cathédrale, tout le monde est en émoi, les bras se lèvent, on entend les mots de sacrilège, de misérable... Le sacristain brandit le poing, un enfant en pleurs est blotti dans un coin comme une bête traquée, hypnotisé par un gros suisse, tout rouge, armé de pied en cap; un prêtre fend la foule et s'avance vers le gamin. Celui-ci esquisse le geste familier aux enfants qui reçoivent plus de horions que de caresses, mais le prêtre lui parle doucement: « — Mon petit enfant, saviez-vous que vous faisiez mal en allant communier sans confession et sans être à jeun? — Non, je ne savais pas, j'ai suivi comme à l'enterrement. » Alors le P. Cros (car c'était lui) explique au pauvre petit qu'il a le bon Dieu dans son cœur, le fait mettre à genoux, lui fait baiser son crucifix, faire le signe de la croix. Dans la stupeur universelle, le prêtre lui dit que, puisque ses dispositions n'ont eu rien de positivement mauvais, il n'a qu'à aller prier dans l'église et faire une bonne confession et que, peut-être, s'il aime bien le bon Dieu, Jésus ne sera pas fâché d'être descendu dans son cœur. Le R. P. Cros, qui nous a prêché au Petit Séminaire une retraite dont il m'est resté quelque chose, ne recueillit peut-être pas ce jour-là que des compliments, mais avait-il tout à fait tort? Et y avait-il sacrilège formel?... Dans tous les cas, ce n'est pas aux décrets de 1905-1910 qu'il faut attribuer cet abus. Nous ferons donc la guerre aux abus, mais pas à l'usage de la Communion.

une nouveauté si elle est distinguée et de bon goût... Pourquoi dans les images-souvenirs que vous distribuez à l'occasion de la première Communion (la seule, la vraie!) ou de la « Rénovation des vœux du baptême », n'iriez-vous pas à la lumineuse vérité sans aucune malfaisante équivoque? Je ne vous demande qu'une chose : ne posez pas en démolisseurs; faites une évolution plutôt qu'une révolution, mais il y a des locutions qui eurent leur heure d'utilité et qui ne l'ont plus. Je me suis fait parfaitement comprendre de vous sans les employer une seule fois : faites de même. Construisez solidement et sans bruit sur la vérité et la logique pour rendre possible au plus tôt le triomphe du bon sens avec celui de Jésus-Christ mieux connu, de la formation religieuse intégrale et de la persévérance en état de grâce.

Si je croyais que vous hésitez encore à donner Jésus-Christ à vos enfants, je vous ferais la confidence que j'appartiens à une paroisse de faubourg indifférente, pauvre, populaire et presque sans écoles libres; néanmoins, depuis dix ans, sur 2 000 enfants, nul (à part deux ou trois anormaux dont l'exemple ne pouvait être contagieux) nul, dis-je, n'a été admis en deuxième année de catéchisme et, par conséquent, à la rénovation des vœux du baptême, sans avoir au moins fait ses Pâques. Pendant les trois premières années, après le décret, nous nous étions contentés de donner les premières places à ceux qui avaient obéi au Pape. Ce fut suffisant pour préparer l'application de la loi.

Les parents chrétiens comprennent; les autres veulent un brassard, un cierge, une couronne, une robe blanche, une belle fête... Nous leur donnerons tout cela à la condition qu'ils nous laissent faire un peu de bien à leurs enfants. Chez nous, l'enfant lit en tête de son catéchisme : « Grand catéchisme préparatoire à la rénovation des vœux du baptême et au certificat de catéchisme. » Il y lit que, pour avoir le certificat de catéchisme, il doit, entre autres conditions, avoir fait ses Pâques; il lit aussi qu'en entrant au catéchisme, il doit se préparer à communier, s'il ne l'a fait encore, et sans attendre Pâques, en conformité avec l'article 859 du Code canonique, § 4, qui oblige ceux qui ont laissé s'écouler le temps pascal sans communier à se mettre en règle le plus tôt possible. Tous les jeudis, les enfants assistent à une messe assez matinale (8 h. 1/2), ils sont près de trois cents (1). Ils voient leurs camarades aller se confesser s'ils en ont besoin, partir nombreux pour la sainte Table. Je vous assure que nous ne le redoutons pas; nous faisons des communions collectives d'enfants avec fête et chants; nous sommes arrivés à une telle sécurité que nous en oublions souvent de faire prendre explicitement, avant la première Communion, les engagements de fréquentation de catéchisme qui furent d'abord conseillés par la pru-

(1) Voici l'horaire du jeudi matin : 8 heures, récitation des filles; 8 h. 1/2, entrée des garçons. Messe de communion; 9 heures, action de grâce, avis, cantiques (à ce moment-là, ceux qui ont communié sont autorisés à rompre discrètement le jeûne); explication générale de la leçon; 9 h. 1/2, sortie des filles et récitation des garçons.

dence. On peut dire qu'il n'y a pas de défection à propos de la Communion quand elle est faite assez tôt. Malheureusement, celle-ci est, malgré nos efforts, trop peu fréquente. C'est sur ce point qu'il faut faire porter l'effort.

III. Après le catéchisme.

Quand le catéchisme est fini, Mesdames, ce n'est pas le moment de se reposer; le démon, lui, ne se repose jamais, et, sur notre virginale procession d'enfants, il s'apprête à jeter l'épervier. Comment lui résister?

J'ai eu plus de 7 000 enfants dans mon catéchisme; la question de la persévérance m'a hanté dès le premier jour de ma vie sacerdotale et pour chacun d'entre eux. J'ai cru aux bonnes résolutions, aux promesses de fidélité, aux saintes affections, à une bonne instruction religieuse, à des convictions qui me paraissaient solides, *j'ai échoué lamentablement tant que je n'ai pas eu d'œuvres de persévérance.* Il n'y a nulle relation entre la sagesse, l'amabilité, une excellente récitation du catéchisme et la persévérance.

Sans œuvres de persévérance, nos catéchismes n'auront pas de lendemain, et la fête qui les termine, belle et stérile comme un coucher de soleil, me rappelle malgré moi ces feux d'artifices longuement préparés qui percent un instant la nuit noire, embrasent avec un fracas de bataille toute l'étendue du ciel, puis disparaissent en cendres et en fumée que le vent disperse, ne laissant au peuple désabusé qu'une nuit plus noire et un vague souvenir.

La persévérance est une question de milieu et de soutien surnaturel. Théoriquement, avec la prière et la Communion, on peut rester bon dans un mauvais milieu; pratiquement, si l'on n'est pas soutenu, on cessera de communier, et alors tout est perdu.

Il faut donc créer un bon milieu qui remplisse les conditions suivantes :

1° Etre très eucharistique pour garder le jeune homme en état de grâce;

2° Conserver la foi des persévérants par une *solide instruction religieuse;*

3° Préserver suffisamment le jeune homme tout en faisant l'éducation et l'apprentissage de sa liberté.

Quel sera ce milieu? Envisageons en trois : la famille, le collège ou l'école catholique, les œuvres de jeunesse.

1° La *famille* très chrétienne est le premier milieu voulu par Dieu : si la Communion y est en honneur, on y persévérera : elle luttera mal contre le collège neutre, contre les camarades impies ou libertins, contre la corruption de l'usine; sans les œuvres, elle n'arme pas toujours suffisamment pour une liberté qui va lancer tout d'un coup un jeune homme dans la vie, loin de ses parents, en pays inconnu.

2° Le *collège catholique* est souvent meilleur que la famille : il faudrait continuer ses traditions pendant les vacances, ne pas le contrecarrer, ne pas trouver et dire que la piété y est exagérée, ne pas lancer ses élèves dans les casinos, les théâtres, la promiscuité du cinéma, la vie trop mondaine.

3° Les premiers *patronages* avaient merveilleusement trouvé la formule

de la sanctification de leurs membres : on m'assure que de tous côtés on y veut revenir, tant mieux ; beaucoup d'ailleurs ne s'en sont jamais écartés. Ou bien nos patronages seront eucharistiques ou bien ils dépenseront des sommes folles en pure perte. Ils ont conquis leur place au soleil et dans la rue, c'est parfait s'ils y portent Jésus-Christ et sa grâce ; ce serait très mal si l'on avait dévié du côté purement extérieur au détriment de la vie eucharistique et de l'instruction religieuse. Nous, les vieux directeurs de patronages, qui avons consacré notre vie et nos forces à la jeunesse, nous bondissons quand on nous dit que le patronage a pour but de fortifier les muscles !... Dans tout patronage, il y a une partie qui ne coûte rien : prières, Communions, direction, instruction religieuse ; c'est la seule qui doive compter ; il y a une partie qui coûte très cher : installation matérielle, cours divers, éducation physique, promenades, sports et gymnastique. Je crois tout cela non seulement utile, mais *nécessaire*, à la seule condition que rien ne soit supprimé de la vie religieuse ; et c'est possible et cela se fait.

Si une ligue eucharistique, une confrérie suffisent pour retenir les persévérants, pourquoi feriez-vous autre chose ? Pour ma part, je ne crois pas que cela suffise, pas plus que je ne crois à la moralisation de la jeunesse par les exercices physiques sans formation religieuse.

Ouvrons ici une parenthèse pour dire que l'on pourrait peut-être tendre davantage à ne pas interrompre dans les festivals, concours et épreuves, la vie eucharistique de nos œuvres de jeunesse. Le plus souvent, on nous offre une Messe très imposante... pour les autres. Les jeunes gens qui ont subi les fatigues d'un long voyage se sont étendus quelques heures sur la paille, ils ont dû se lever à 3 h. 1/2, au plus tard, ils ont travaillé dur toute la matinée, il leur faudra demeurer debout, raides comme les alignements de Carnac, la face exposée au soleil de midi, pendant tout le temps d'une Messe et d'une allocution, devant un autel lointain qui paraît minuscule : c'est cruel pour l'âme comme pour le corps. Voici comment quelques-uns y remédient : on a vu à 3 h. 1/2 du matin, dans l'église de la petite ville de Barbezieux, les jeunes gens d'un patronage de Libourne assister à la Messe de leur directeur ; il y eut 42 Communions (vous savez que la Communion est le thermomètre de nos œuvres, comme disait M. Timon-David) : mais il avait fallu se lever à 2 heures, autant vaut dire ne pas dormir. Eh bien ! voilà ce que j'appelle un « patronage » !

Je crois que c'est le R. P. Cléret de Langavant qui avait trouvé la vraie formule au dernier concours de Poitiers. A 5 heures du matin, Messe pour toutes les sections dans l'église Saint-Hilaire, confessions dans tous les coins : 1500 gymnastes, 900 Communions, excellente proportion qui concilie la liberté et le bon exemple. Rien ne fut en retard ; toute la journée en fut embaumée. Cela ne nous empêcha pas d'aller à midi à la Messe à la cathédrale.

Dans ces Messes de gymnastes, il faudrait s'occuper de faire prier, préférer les chants qui sont une prière aux cantiques de manifestation ou de procession aux flambeaux, parler de Jésus-Christ, de la Vierge, du devoir, plutôt que des avantages du sport.

Fermons la parenthèse en notant que, dans la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, la direction religieuse appartient pour chaque patronage au directeur et dans chaque diocèse à l'autorité épiscopale ou à ses représentants, les directeurs diocésains. Nous sommes donc fortement armés pour exiger que les exercices physiques soient dans nos œuvres de persévérance un puissant adjuvant et non un dissolvant dangereux.

Enfin, si, dans une paroisse où il n'y a pas d'œuvres de persévérance, un prêtre veut tenter quelque chose, aidez sa pauvreté et son zèle.

Maintenant, parlons un peu, Mesdames, de vos grands fils : ne les refusez pas aux jeunes Conférences de Saint-Vincent de Paul, ni aux patronages, ni à l'Action Catholique de la Jeunesse Française, ni à son avant-garde, ni aux Ligues eucharistiques; ne prenez pas trop facilement votre parti de l'apostasie des hommes, comme si vous étiez destinées dans le plan divin à orner de vos charmes les parvis du paradis tandis que les hommes ne seraient bons qu'à être des tisons d'enfer!

Ne refusez vos fils ni à Dieu, dans la Communion, ni au peuple dans les œuvres, ni à la patrie, ni à la société, ne vous exposez pas à ce que le Seigneur vous dise au jour du jugement : « J'ai voulu faire de ton fils un grand convertisseur du peuple, un apôtre de la jeunesse ou un écrivain catholique; et tu m'as envoyé à sa place le fils de ta fermière; pour lui je voulais l'éloquence de la chaire sous la pourpre, la bure ou le surplis ou à la tribune du Parlement, et tu ne l'as pas voulu; des millions d'hosties ne seront pas distribuées à cause de toi, la vérité restera sous le boisseau, la patrie périra, tu as préféré le laisser partir bien loin avec une inconnue qui te le ravira au lieu de me le donner à moi tout en le gardant pour consoler tes vieux jours. »

Paroisses sans prêtre... paroisses sans Communions... régions perdues.

Ne vous lassez pas de réclamer pour nos soldats et marins la possibilité de communier souvent : ils ne l'ont pas; ce n'est pas par sectarisme ou par impiété qu'on les en prive, c'est ignorance de la nécessité de la Communion. On se mettra en quatre pour qu'un Juif puisse faire Yom-Kippour, pour qu'un musulman puisse observer sa religion, mais on trouvera tout naturel qu'un catholique pieux, un séminariste habitué à la Communion quotidienne en soit sevré presque totalement, à part de rares exceptions, au moment où il en a le plus besoin. N'est-il pas libre à 5 heures du soir? Ne peut-il pas aller au théâtre ou ailleurs? La Communion? Est-ce que cela compte pour les soldats? Cependant qui en a plus besoin qu'eux?

Combattez partout cette idée, que la Communion pascale est la perfection de la vie chrétienne : elle est obligatoire, c'est entendu, mais ce n'est pas une base de persévérance en état de grâce.

Si vous êtes dame catéchiste, suivez vos protégés dans la vie, dirigez-les dans les œuvres catholiques; saint Augustin avait sainte Monique et saint Louis avait Blanche de Castille. Soyez des Blanche de Castille pour tous et des Monique pour ceux qui s'égarent.

Les œuvres de jeunes filles ne sont pas moins nécessaires, et là, Mesdames,

vous serez dans votre élément : occupez-vous des jeunes filles, d'accord avec votre clergé paroissial, apportez-y le rire sonore de votre jeunesse ou la nécessaire expérience de votre maturité, donnez l'ombre de vos arbres ou l'abri de votre toit, donnez de votre cœur : plus on en donne, plus on en a. Choisissez ce qui pourra le mieux réussir : patronages, Noëlistes, Ligue patriotique des Françaises avec section de jeunes ; Congrégations, confréries, cercles d'études, ouvroirs, etc. Tout chemin est bon qui mène à la sainte Table ou y ramène. Si vous pouvez avoir une religieuse pour diriger l'œuvre, n'y manquez point, ne vous éloignez pas trop de l'éducation joyeuse et modeste que donnaient certains couvents.

Je ne veux pas oublier les scholae grégoriennes qui se prêtent si facilement à une formation liturgique.

Résumons-nous, Mesdames : Jésus-Christ frappe à votre porte, à la porte de vos salles de catéchisme ou de patronage, de votre pensionnat, de votre famille, à la porte du cœur de vos petits et de vos grands, à la porte de toute chambre où l'on soigne un malade ; ne lui dites pas : « Attendez, ce n'est pas mon jour, repassez à Pâques. Attendez deux ans, trois ans, attendez jusqu'à onze ans. » N'entre-bâillez pas la porte, ouvrez à deux battants, et les bras, les lèvres et le cœur grands ouverts, dites-lui : « Entrez. » Il vous dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

Mgr Debout remercie le rapporteur de l'excellence doctrinale de cette étude, appuyée de conseils très pratiques et mise à l'épreuve de l'expérience. La flamme apostolique a relevé encore l'intérêt de ces pages vivantes.

A propos d'une remarque de M. Albot, concernant le diocèse d'Angoulême, Mgr Debout exprime à S. G. Mgr Arlet la reconnaissance de tous pour l'affirmation lumineuse mise en tête du catéchisme diocésain : la Communion solennelle n'est pas la première Communion, mais la manifestation de la foi chrétienne.

La discussion est ouverte.

Mgr Lamérand insiste sur les principes. L'enfant a le devoir de communier quand il a la connaissance suffisante. Il faut ajouter que l'enfant a *droit* à la Communion, et que personne ne peut le frustrer de ce droit. Une mère de famille empêchant son enfant de recevoir l'Eucharistie avant la Communion solennelle lui dérobe un degré de gloire future dans le ciel. Au jour du jugement, l'enfant ainsi privé pourra l'en rendre responsable.

Le devoir des parents et des éducateurs est de favoriser le droit des enfants.

Mgr Debout corrobore l'observation et note que beaucoup de personnes pieuses n'échappent pas à l'erreur dénoncée. Le droit de l'enfant doit être regardé comme chose sacrée par tous et partout.

Mgr Lamérand pose une question : « Constate-t-on que des enfants qui ont fait la Communion précoce abandonnent le catéchisme ? Dans quelle proportion ? »

Dans l'assemblée, quelques voix affirment : « Oui, on remarque cet abandon à Paris et dans certaines campagnes. »

« Sans doute, répond Mgr Lamérand, mais c'est le petit nombre qui échappe à l'instruction religieuse. Il y a, d'ailleurs, des moyens pour retenir les enfants, on n'y recourt pas assez. La même enquête a été faite à Valenciennes. On n'a pu citer que trois cas de désertion du catéchisme. L'inconvénient, si inconvé-

nient il y a, est minime; il ne faut pas en faire une objection contre la Communion précoce ni en tenir compte. »

Mgr Debout apporte des faits d'expérience personnelle et affirme qu'il y a très peu d'enfants qui abandonnent le catéchisme après la Communion précoce.

M. l'abbé Albot cite aussi des exemples de ce préjugé qui est tombé devant la pratique et ajoute qu'il faut bien distinguer ces deux obligations et les prêcher toutes les deux : la Communion précoce et la nécessité de poursuivre l'instruction religieuse.

« La question est jugée », conclut Mgr Debout.

On passe à la lecture du second rapport, confié à Mlle Sorin de Bonne, secrétaire générale de l'Archiconfrérie de l'Œuvre des catéchismes.

RAPPORT DE Mlle SORIN DE BONNE

Préparation spirituelle à la sainte Communion par des actes de foi, d'espérance, de charité, etc.

Messeigneurs,
Messieurs,
Mesdames,

L'invitation qui nous a été faite de présenter un rapport au Congrès eucharistique ne peut être motivée que par la mission eucharistique des membres de l'Archiconfrérie de l'Œuvre des Catéchismes, c'est ainsi que nous l'avons toujours compris dans les précédents Congrès nationaux et internationaux où nous avons eu l'honneur de parler.

Comme secrétaire générale de cette Archiconfrérie, comment aurions-nous pu refuser de joindre notre voix, c'est-à-dire celles des milliers de catéchistes volontaires que nous représentons ici, pour contribuer à l'exaltation de ce divin Sacrement eucharistique qui est le but de nos travaux, de nos efforts, de notre dévouement et de nos constantes prières?

Comment aussi ne l'aurions-nous pas fait dans ce grand et beau diocèse de Paris où notre Archiconfrérie a pris naissance, où elle s'est développée, d'où elle a rayonné dans tous les diocèses, dans nos colonies et dans les pays de notre protectorat et de mandat français, enfin qui a aidé à plusieurs fondations de l'œuvre dans d'autres nations? Comment pourrions-nous ne pas en parler dans cette grande Ville de Paris où de nombreuses dames catéchistes ainsi que des Messieurs s'en vont à jours et à heures fixes, par tous les temps, porter la bonne parole à plus de 52 000 enfants de la cité, des faubourgs et de la banlieue, voire même dans les régions dévastées?

Heureuses sont-elles, nos catéchistes, de marcher à la suite des saintes femmes sous la direction des apôtres et de gagner ainsi des âmes à Dieu!

Nous devions aussi accepter de parler à ce Congrès pour les nombreuses catéchistes des divers diocèses de France qui, réunies ici en ce moment, ont

au cœur le désir le plus ardent d'apprendre à mieux connaître et mieux aimer la sainte Eucharistie, à la recevoir avec plus de foi, d'espérance et d'amour, afin qu'à leur tour elles puissent travailler à son exaltation dans les âmes des enfants et étendre ainsi le règne du Christ.

Les vertus théologales dont il doit être question ici, nous n'avons point l'intention d'en parler d'une façon doctrinale, d'autres voix éloquentes et plus autorisées que la nôtre le feront sans doute, notre rôle plus modeste nous permettra seulement quelques considérations sur ce sujet, au point de vue apostolique qui est particulièrement celui de l'œuvre que nous représentons, bien qu'il soit celui de toutes les œuvres catholiques dont il reste le principal moteur.

Les vertus théologales qui sont le fondement et la base de toute vie chrétienne n'étaient-elles pas autrefois plus en honneur qu'aujourd'hui? Nos pères ne priaient-ils pas davantage pour que leurs enfants conservent précieusement ce don de la foi qu'à l'exemple de saint Pierre ils demandaient à Notre-Seigneur d'augmenter en eux?

Dans la prière faite en commun en s'agenouillant avec eux ne donnaient-ils pas chaque jour à leurs enfants un témoignage vivant de leur foi? Sont-elles nombreuses maintenant les familles chrétiennes qui ont conservé ce pieux usage et qui en comprennent la grandeur particulièrement dans la classe ouvrière?

Et cependant, cette action, en attirant sur ces familles les bénédictions du ciel, feraient comprendre à leurs enfants la grandeur de leur autorité qui remonte à sa vraie source, celle de Dieu. Ne lui donnerait-elle pas une force plus grande? Ce pieux hommage éleverait l'intelligence et le moral de ces chers enfants, dont la foi est déjà si attaquée autour d'eux et dans leurs écoles.

Pauvres enfants, entendent-ils parler de Dieu, même dans les milieux qui ne lui sont pas hostiles?

Combien d'entre eux, nous le voyons, hélas! nous viennent au catéchisme sans savoir faire le signe de la croix! La mère ignore-t-elle que les leçons apprises sur ses genoux demeurent profondément gravées dans l'âme de son enfant et qu'elles ne manqueront pas de se réveiller un jour si même elles ont été méconnues pendant longtemps?

Il est cependant si facile et si doux d'éclairer et d'instruire les enfants sur Dieu, le divin créateur de toutes choses, devant les beautés de la nature, dans l'éblouissement d'un beau coucher de soleil ou d'un ciel étoilé, et même plus près de nous dans les jeux d'un enfant qui effeuille une paquerette.

Mais, ont-elles le temps de le faire, ces mères de la classe ouvrière dont tous les instants sont absorbés par les choses matérielles, qui n'entendent jamais parler de ce qui pourrait élever leurs âmes, elles qui ont déjà bien vite oublié pour elles-mêmes les enseignements reçus au catéchisme ainsi que le chemin de l'église?

Pourront-elles aussi conserver les pratiques religieuses, ces pauvres mères d'une classe plus élevée, que les difficultés de la vie actuelle obligent à sortir de leur famille pour en augmenter le bien-être?

C'est alors que la mission de la catéchiste volontaire s'impose : instruite plus à fond des vérités de la religion; remplie de grâces et de lumière par la fréquente Communion, elle sent en elle le besoin de remédier à toutes ces tristesses et de travailler à étendre le règne du Christ. Elle se prend d'une profonde pitié pour ces nombreux enfants, si ignorants, de toutes les vérités chrétiennes, sa foi écarte tous les obstacles qu'elle avait eus jusque là et elle devient apôtre.

Quelle consolation ne ressent-elle pas à leur parler de Dieu, à leur révéler toutes ces belles choses de notre foi que l'enfant dans son innocence est plus apte à apprécier que d'autres!

Elle est heureuse de prier avec eux et de constater leurs progrès.

Elle voudrait pouvoir étendre ses actions sur tous les parents de ces chers petits.

Par ses visites dans les familles une occasion de le faire se présente, elle la saisit avec prudence et que de fois ses efforts sont bénis du ciel!

Mais ne réussirait-elle pas que cette bénédiction demeure sur elle-même et sur les siens; sa prière devient plus que jamais une hymne de reconnaissance, car elle a mieux compris les faveurs de choix dont elle a été comblées.

Elle mettra tout son cœur dans sa mission elle ne s'en occupera pas uniquement pour remplir sa vie ou parce qu'elle trouve quelques douceurs à se dévouer; elle le fera pour Dieu et pour les âmes, pour rendre vivant en elle le don de la foi.

Elle veut la conserver intacte cette foi, aussi ne fera-t-elle pas de lecture qui pourrait l'amoindrir et toutes les fois que cela lui sera possible elle ne supportera pas de l'entendre attaquer ou discuter.

Sa mission deviendra chaque jour plus surnaturelle étant basée sur ces admirables vertus théologales, elle ne se laissera pas décourager par les difficultés qu'elle pourra rencontrer un jour. Sachant que l'épreuve est toujours à la base d'un fécond apostolat, n'ignorant pas que dans toutes les œuvres il y a des règlements et qu'une discipline y est nécessaire, elle acceptera les deux comme venant de Dieu et s'en inspirera. Désireuse de retrouver un jour au ciel tous ceux qu'elle aime, la vertu d'espérance lui sera chère, elle l'étendra sur ses catéchisés et cette espérance sera d'autant moins déçue qu'elle sera plus confiante.

Pénétrée de l'esprit de foi, cette espérance lui sera facile : comment pourrait-elle douter des promesses de celui en qui elle croit?

Elle acceptera les consolations si la Providence daigne lui en envoyer dans son apostolat, comme un rayon du ciel pour illuminer sa route.

Mais c'est auprès du tabernacle dans la réception de la sainte Commu-

nion qu'elle puisera la force de la persévérance et l'amour pour celui qui se donne si souvent à elle.

Ces sentiments de la catéchiste volontaire, que nous venons d'exprimer ici, ne peuvent-ils pas s'appliquer à toutes ces multitudes de chrétiennes qui se dévouent dans les nombreuses œuvres d'apostolat et qui sont la belle floraison de l'Eglise de France? Qu'il s'agisse de l'enfant au berceau ou de celui des écoles chrétiennes, de sa persévérance sous toutes les formes : patronages, cercles d'études, associations de différents genres pour lui conserver la foi; qu'il s'agisse des adultes, des vieillards, des pauvres, même des œuvres de pure bienfaisance, le moteur du dévouement ne se trouve-t-il pas toujours dans la mise en action de ces vertus théologales comme l'a si bien dit le R. P. Janvier dans ses admirables conférences de Notre-Dame : « La charité communique la vie et la fécondité à nos vertus, à nos œuvres, à nos actes. »

« Non seulement les grandes vertus comme la foi, l'espérance, la justice animée par la charité ont une portée infinie, mais la moindre bonne action, le don d'un verre d'eau, d'un denier, mérite la vie éternelle. »

Nous les retrouvons, ces vertus, dans toute leur perfection, sous la cornette de la Fille de Charité, sous le voile de ces innombrables religieuses, qui se dévouent à soulager toutes les misères physiques ou morales partout où il y a du bien à faire. Nous les retrouvons encore dans le cloître derrière la grille dans l'exercice d'une vie contemplative et pénitente qui par elles devient apostolique et féconde.

Si donc, extérieurement, il semble être moins souvent question de ces actes *explicitement* qu'autrefois, leur force ne s'en fait pas moins sentir, les œuvres et les dévouements qui s'y consacrent nous le prouvent, l'élite chrétienne qui augmente tous les jours en est une preuve qui doit nous donner plus que jamais confiance... pendant la retraite de première Communion nous faisons tout notre possible pour pénétrer ces chers enfants non seulement des instructions qu'ils y reçoivent, mais aussi des actes qu'ils doivent réciter avant et après la première Communion; nous nous efforçons de leur en faire bien comprendre le sens et de leur apprendre la formule par cœur.

Mais ces actes sont si élevés, si sublimes, en leur langage du XVII^e^ siècle, que malheureusement ils sont souvent peu accessibles à des intelligences peu cultivées et enfantines.

Nous le savons, tout ce qui touche à Dieu, à sa doctrine et à son culte ne peut jamais être trop élevé; nous nous permettons cependant de demander si ce serait diminuer la grandeur de ces actes que de leur souhaiter une formule plus simple, plus en rapport aussi avec notre manière de parler actuelle.

Il est souvent difficile aussi de faire comprendre aux enfants la signification du mot charité, lorsqu'il s'agit des actes, bien qu'il y ait des chapitres

à leur sujet dans le catéchisme, ils le confondent avec la charité que l'on fait au pauvre qui vous tend la main. Aussi nous est-il arrivé souvent de les interrompre quand ils récitaient les actes pour leur demander de dire l'acte d'amour de Dieu, ils s'arrêtaient aussitôt tout déconcertés, sans pouvoir reprendre la récitation, avant d'avoir reçu des explications.

C'est aussi pendant les retraites de première Communion que nous expérimentons davantage à quel point l'exercice du chemin de la croix que nous faisons quotidiennement avec eux pendant ces trois jours, leur donne la lumière sur l'amour de Notre-Seigneur pour les hommes et celui qu'en retour nous devons avoir pour lui et pour notre prochain.

Une de nos petites filles le matin même du jour de la première Communion, au moment de se rendre à l'église, nous demande de la conduire à son confesseur :

— J'ai fait une *vraie faute*, il faut que j'en aie l'absolution, j'ai dit à une de mes compagnes qu'elle était bête, je l'ai fait parce que je ne l'aime pas, sachant lui faire de la peine, c'est mal, et j'ai offensé le bon Dieu.

Cette chère enfant comprenait donc bien l'acte de charité dans son repentir.

C'est pendant ces retraites de première Communion que l'action divine se fait sentir d'une façon merveilleuse dans les cœurs de ces enfants : une transformation s'opère en eux. Il semble qu'un voile se déchire devant leurs yeux et ils deviennent avides d'entendre parler de Dieu afin de mieux se préparer à le recevoir. L'Eucharistie fait déjà son œuvre, l'amour de Dieu est entré dans leur cœur, cet amour purificateur et consolateur ils en ressentent les bienfaits surnaturels, et nous pouvons à peine les reconnaître le jour de la première Communion. Combien aussi sont ferventes les prières de leurs dames catéchistes qui en ce beau jour les entourent, se faisant un devoir bien doux de communier à leur suite. Leur joie est grande de voir, particulièrement ces dernières années, de nombreux parents s'agenouiller après elles à la sainte Table.

Heureuses encore sont-elles de sentir dans les témoignages de reconnaissance qu'elles reçoivent de ces familles, l'intelligence de leur mission surnaturelle, intelligence qui souvent même a aidé ces familles à revenir à Dieu !

Dernièrement une catéchiste, qui avait eu la douleur de perdre sa mère quelques jours avant la séance de catéchisme, s'y rendait malgré tout son chagrin ; les petits garçons de son groupe, étonnés de la voir arriver, se pressent autour d'elle, lui prennent la main et voyant couler ses larmes un d'eux lui dit :

— Pourquoi pleurer, Mademoiselle? Votre mère, qui vous avait élevée, et vous avait fait si bonne, en vous permettant de vous occuper de nous, ne pouvait n'avoir fait que des péchés *minuscules* qui ne l'auront pas empêchée d'entrer bien vite au ciel. Elle y est heureuse à présent et elle serait attristée si vous pleuriez.

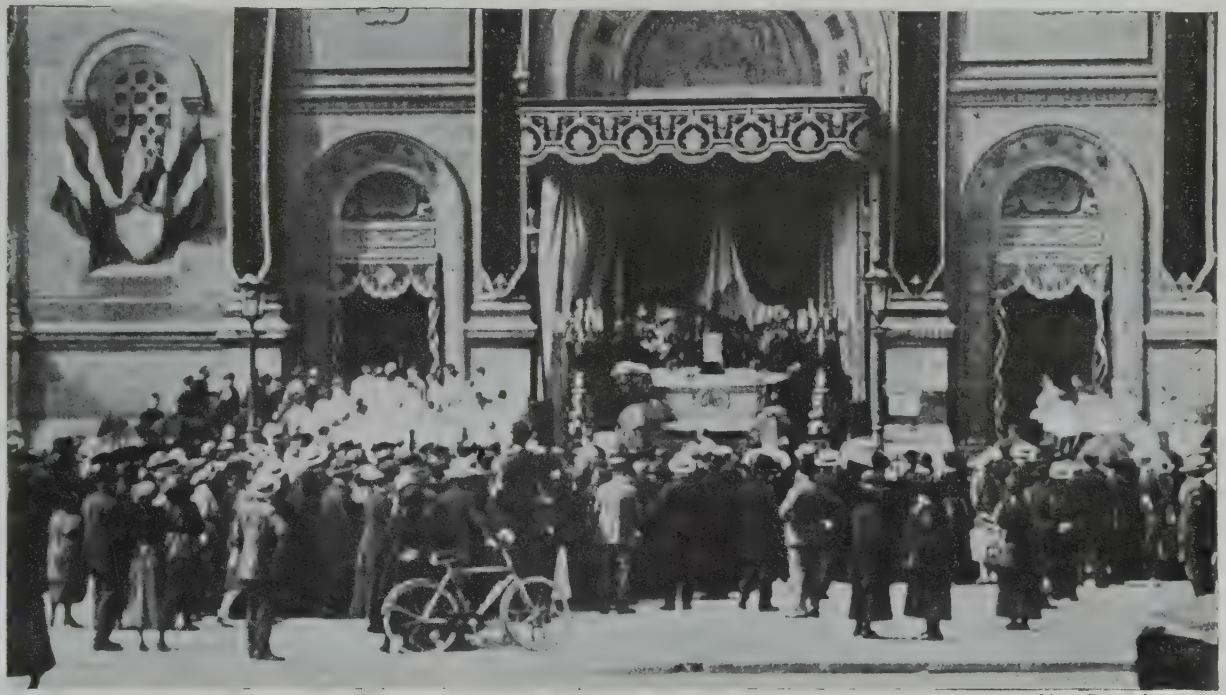

Phot. Bonne Presse.

Devant Saint-François-Xavier, après la bénédiction du Très Saint Sacrement (5 juillet).

La catéchiste insistant malgré tout sur la nécessité de prier pour sa mère, tous les enfants, d'un commun accord, lui promettent de faire dire une Messe à son intention. Ne pratiquaient-ils pas ainsi, en réalité, les vertus de foi, d'espérance et de charité, de cette espérance qui nous rend capables d'user de la toute-puissance de Dieu pour arriver à Dieu et qui nous confère, ainsi que le dit encore le R. P. Janvier, cette puissance d'employer la force de Dieu pour monter jusqu'à Dieu?

Le souvenir d'une première Communion bien faite reste gravée dans le cœur de nos chers catéchisés, la preuve nous en est donnée dans des circonstances où nous l'attendons le moins. Que de fois, dans tous les moyens de transport en commun actuels du grand Paris, nous rencontrons des ouvriers ou des femmes en habit de travail qui s'approchent de nous, pour nous demander si nous les reconnaissons, tout étonnés sont-ils que nous ayons de l'hésitation à retrouver en eux les enfants que nous avions laissés à onze ou douze ans!

On voit qu'ils éprouvent une vraie douceur à parler de ces années de catéchisme et du beau jour de leur première Communion.

— Vous avez pleuré ce jour-là, Madame, j'en étais tout ému, et je ne l'ai jamais oublié.

Combien sont-ils fiers et heureux de pouvoir nous assurer qu'ils persévèrent plus ou moins fidèlement dans la pratique religieuse!

La guerre nous a particulièrement procuré l'occasion de voir à quel point, après l'action du prêtre, celle de la catéchiste volontaire peut être féconde. Nous voudrions pouvoir donner ici lecture des lettres touchantes de nos anciens catéchisés; avec quelle simplicité et quelle confiance ils nous apprenaient ou qu'ils avaient pu rester fidèles aux enseignements religieux reçus ou, qu'après un temps d'oubli, ils étaient heureux d'avoir repris la pratique des sacrements, qui seule était capable de soutenir leur force et leur courage dans leurs souffrances dont ils voyaient la fin avec foi et espérance en la miséricorde de Dieu et en la future béatitude éternelle!

Les catéchistes étaient profondément étonnées de l'élévation de leurs pensées et de la beauté de leur patriotisme.

Plusieurs, hélas! ont été tués, après avoir écrit; d'autres, pauvres blessés, ont fait l'édification de leurs infirmières, parmi lesquelles souvent ils retrouvaient leurs anciennes catéchistes.

— Mais c'est « ma dame », s'écriaient-ils alors en la reconnaissant, ah! que je suis heureux!...

— Laissez-moi vous appeler maman, demandait à l'une d'elles un pauvre blessé, n'avez-vous pas été la mère de mon âme?

Mais la plus grande consolation pour toutes les catéchistes volontaires, *la sublime*, on peut le dire, est de pouvoir aider le prêtre à discerner des germes de vocation sacerdotale chez leurs enfants.

Ne sont-elles pas à même de mieux comprendre à quel point il est nécessaire d'avoir des prêtres pour distribuer la sainte Eucharistie avec la parole divine, elles qui les voient souvent plier sous le poids d'un travail écrasant, elles qui se désolent de l'ignorance religieuse?

Aussi combien les catéchistes sont reconnaissantes à Dieu lorsqu'il daigne leur permettre de contribuer par un mot, par une prière ou par une démarche à développer des vocations sacerdotales, ou à décider les familles de leurs enfants à ne point repousser cet honneur!

Grande est leur joie lorsqu'après plusieurs années elles apprennent que parmi leurs anciens enfants il y a eu des prêtres et des religieuses.

Un de ces privilégiés écrivait ces jours-ci à son ancienne catéchiste :

« Pour l'ordination du 2 juillet (le lundi, à Notre-Dame, à 9 heures), il suffira de dire que vous êtes de ma famille s'il y a des places réservées pour les parents. Merci de vous déranger ainsi. Merci de consentir si simplement à mes désirs de livres. Vous continuerez ainsi un peu à m'enseigner la saine doctrine apprise autrefois, au temps où j'avais des culottes courtes et que X... était pour moi tout le bout du monde.

» J'apprécie mieux maintenant tout ce que j'y ai reçu et en particulier l'immense valeur de dévouement et de sacrifice que représentent ces années déjà nombreuses que vous y avez consacrées. Aussi croyez bien que je vous présenterai au Seigneur pendant la prostration des sous-diacres, quand, enseveli dans mon aube blanche, je lui offrirai tout ce peu que je suis et tous ceux qui ont contribué à le former. Bien respectueusement vôtre. »

N'est-ce pas en effet le couronnement le plus beau qu'elles peuvent souhaiter à leur mission si humble et si modeste aux yeux des hommes et si sublime aux yeux de Dieu, puisqu'elle les fait participer à l'enseignement de l'Eglise et pratiquer aussi pleinement que possible la foi, l'espérance et la charité?

En terminant ce rapport, qu'il nous soit permis de faire un pressant appel en faveur de l'apostolat de la catéchiste volontaire.

Nous vous en supplions, Mesdames, venez toutes aider à préparer ces nombreux enfants des écoles (où l'on ne doit plus parler de Dieu), à la réception de la sainte Eucharistie. Ils sont si nombreux, et malgré nos 4 500 catéchistes de Paris, catéchisant 52 000 enfants, nous sommes si peu en comparaison de leur grand nombre! Sans vous peut-être, Mesdames, à Paris ou dans vos divers diocèses, combien y aura-t-il d'enfants qui seront privés de cette grâce!!!

Venez, vous accomplirez un acte suprême de foi, d'espérance, d'amour et de patriotisme. Venez aussi, âmes généreuses que Notre-Seigneur *appelle à sa suite*, cet apostolat ne peut-il pas attirer votre dévouement et séduire votre cœur? Venez, vous y pourrez trouver le don complet de vous-même.

VŒUX

1° Il serait à souhaiter que dans les manuels des catéchismes du diocèse de Paris les actes avant et après la Communion soient simplifiés au moins pour une catégorie d'enfants.

2° Que l'on inscrive au-dessous du titre d'acte de charité : *ou d'amour.*

3° Que dans l'examen de conscience des manuels de catéchisme on fasse porter aussi cet examen sur les vertus théologales.

Mgr Debout remercie de ce beau rapport. A la manière si utile et si apostolique de traiter de cette préparation spirituelle des petits enfants à la Communion on reconnaît le zèle de la dévouée secrétaire d'une œuvre qui étend ses bienfaits à la France entière. Il ressort du travail documenté qu'il y a grande nécessité et consolation à s'enrôler parmi les catéchistes volontaires.

Quelques remarques sont échangées au sujet des actes avant et après la Communion. Leur texte relève uniquement de l'autorité ecclésiastique.

Quelques communications sont inscrites au programme. Mgr Debout rappelle aimablement la nécessité d'être bref. On sera fidèle à la discipline.

La première communication est du R. P. Bessières, S. J., sur *la Croisade eucharistique des enfants.* L'apôtre de la Communion précoce expose clairement et de façon entraînante le but et l'organisation de la Croisade. Mgr Debout lui fait compliment d'avoir rassemblé, dans les minutes comptées, tant de fleurs rares. *(Voir plus loin, p. 452.)*

La seconde communication devait être lue par Mme de Lamaze sur la *Croisade pour l'assistance à la Messe en semaine.* En son absence, Mgr Lamérand explique le fonctionnement de cette œuvre qui, par affiches, prêche l'assistance quotidienne au Saint Sacrifice. *(Voir plus loin, p. 473.)*

« C'est du pain spirituel distribué, fait observer Mgr Debout, que ces affiches très persuasives qui ont agi sur moi-même, habitué aux sacrements. C'est dire leur à-propos. »

Le R. P. Normand donne lecture des vœux ou conclusions pratiques de cette première session d'études, puis les congressistes s'inclinent sous la bénédiction de S. G. Mgr Arlet.

Vendredi 6 juillet.

S. G. Mgr de La Celle, évêque de Nancy, préside cette deuxième session. Autour de Mgr Debout, on remarque : le Rme Dom Maréchaux, abbé de Notre-Dame de la Sainte-Espérance; Mgr Lamérand; M. le chanoine Letourneau; M. le chanoine Verdrie; M. le chanoine Mury; M. le chanoine de La Celle, de Moulins; M. le chanoine Perrenet, de Dijon; M. l'abbé Allez, etc.

M. le chanoine Thellier de Poncheville assure le travail du secrétariat.

Après la prière, Mgr Debout présente S. G. Mgr de La Celle qui veut bien encourager de sa présence le travail fécond commencé hier.

« Nous avons déjà une tradition de discipline, soyons-y fidèles, la gloire de Jésus Hostie en jaillira. » Telle est la recommandation surnaturelle du président.

Il y a un changement à l'ordre du jour. M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de la *Croix,* parlera aujourd'hui, à la place de Mlle Jeanne His, de l'Union Noëliste, dont le rapport est reporté à demain.

La parole est à M. le chanoine H. Courbe, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. Il aborde un sujet délicat, mais combien important : *la modestie des femmes à l'église, dans leur tenue et leur toilette*. La question a été traitée avec une netteté, une franchise, une vigueur et une ironie tout apostoliques.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE H. COURBE

Modestie que doivent apporter dans leur tenue et leurs toilettes les personnes venant à l'église. Formation des jeunes filles dans ce sens.

Relativement à la sainte Eucharistie, la foi chrétienne affirme que Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement présent dans le Très Saint Sacrement, après la Consécration du pain et du vin. Le Concile de Trente (1) enseignant authentiquement ce point de doctrine dit qu'alors Notre-Seigneur Jésus-Christ vrai Dieu, vrai homme, est vraiment, réellement et substantiellement contenu sous les espèces ou apparences de ces choses sensibles, le pain et le vin. C'est la foi constante de l'Eglise. Cette présence n'existe pas seulement au moment de la Communion pour le fidèle qui reçoit l'Eucharistie, mais, indépendamment de l'usage qui peut être fait du sacrement, elle est permanente et dure tant que les espèces consacrées demeurent. Dogme consolant, pour la défense duquel tout catholique doit être disposé, si Dieu le demandait et avec sa grâce, à verser son sang et donner sa vie; dogme riche en conséquences pratiques qu'on ne saurait trop étudier; les examiner, s'y attacher, les observer, c'est assurément un devoir, et aussi une excellente manière de prouver sa foi et de témoigner à Notre-Seigneur la reconnaissance que mérite un si grand bienfait.

Parmi ces conséquences, toutes d'une importance proportionnée à la grandeur du mystère de l'Eucharistie, nous devons examiner celles qui se rattachent à l'obligation pour les femmes et les jeunes filles d'observer à l'église, devant le Très Saint Sacrement, renfermé dans le tabernacle ou exposé sur l'autel aux regards des fidèles, pendant les cérémonies religieuses et surtout pendant la Messe, enfin et plus spécialement dans la sainte Communion, la révérence la plus profonde et la plus exacte modestie.

En donner les raisons paraît peut-être superflu, tant il est évident que la présence réelle impose à tous le devoir du respect intérieur, et d'une attitude réglée sur ce respect et exigée par notre foi. Mais on est dans la nécessité de reconnaître que la tenue d'un trop grand nombre de personnes dans nos églises, leur attitude et la toilette de plusieurs femmes et jeunes

(1) Sess. XIII, c. VII.

filles offrent un affligeant contraste avec la sainteté du lieu et la majesté du Dieu qui daigne y résider.

Observez ce qui se passe dans les circonstances où le concours des fidèles est plus grand, soit à cause de manifestations artistiques et de séances musicales adjointes au culte religieux, soit à cause d'une prédication par un orateur renommé et en vogue; vous serez surpris (quoique le spectacle soit fréquent) de voir avec quelle légèreté la foule se précipite dans l'église : les gens se pressent, se poussent, se bousculent, comme on le ferait dans une assemblée tenue en plein air à l'occasion de quelque fête mondaine. Ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre ne peuvent se faire entendre et obéir; on renverse les obstacles, on déplace les chaises; les dames, la chose s'est vue, quelque étrange qu'elle paraisse, des dames se jettent en projectiles des livres de piété et des paroissiens; il y a des combats singuliers, des engagements entre troupes opposées, des menaces proférées, des injures échangées; on tourne irrespectueusement le dos à l'autel, même pendant la sainte Messe, et parfois la foule s'écoule en désordre, au risque de fâcheux accidents, laissant le prêtre à peu près seul achever dans ce tumulte les prières qu'il offre à Dieu au nom et en faveur de ces malheureux égarés. Où est la foi? Où est le respect?

D'autres fois le spectacle est différent. C'est un mariage célébré avec toute la pompe dont l'Eglise permet d'entourer un sacrement, au caractère religieux duquel, parmi les assistants, beaucoup ne prêtent qu'une attention distraite. Alors le sanctuaire est transformé en salon; au milieu des chants et des fleurs défilent et prennent place les invités, parents, amis, curieux; la vue de ce parterre n'est pas sans agrément à cause de la variété des couleurs, de la diversité des riches étoffes, de l'élégance affectée des dames et des jeunes filles, manifestement plus préoccupées de l'effet à produire que des prières à faire pour les deux chrétiens qui prennent au pied de l'autel et devant Dieu les plus graves engagements. Tout ce monde regarde curieusement, observe malicieusement et prononce les jugements que dictent le bon ou le mauvais goût, et surtout les préférences de la mode actuelle. Les spectateurs se signalent les uns aux autres les personnes les plus remarquables; on échange des sourires avec ceux que l'on jalouse ou dont on se moque; les conversations s'engagent, et le silence qui convient au saint lieu fait place à un murmure qui va toujours grandissant, si les héros de la cérémonie tardent à paraître, pour ne faire leur entrée que quand ils seront assurés de trouver salle pleine; heureux si l'orgue et les voix des artistes couvrent ce tumulte scandaleux et rétablissent un peu l'ordre dans cette peu religieuse assemblée!

Qui osera dire que j'exagère et que, si les choses ne se passent point partout et toujours ainsi, les traits de ce triste tableau sont trop souvent faciles à constater?

Mais il y a plus encore : au manque de respect dans la tenue s'ajoute l'immodestie dans la mise et les vêtements. Il semble que, pour certaines femmes et jeunes filles, l'église partage avec les lieux de réunions mon-

daines le fâcheux privilège d'admettre pour la toilette, la parure et les ajustements féminins, des libertées excessives d'exhibitions que la pudeur la plus élémentaire réprouve et qui sont, pour ainsi dire, une sorte de sacrilège en présence du Très Saint Sacrement. « Tremblez devant mon sanctuaire » (1), disait Jéhovah à son peuple; ces saintes épouvantes, nos chrétiennes d'aujourd'hui ne les ressentent point devant Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, dérobé à nos regards par le seul voile des espèces sacramentelles.

Moins accentuées sans doute, mais trop nombreuses aussi, les irrévérences dans le lieu saint diminuent le caractère si grave et si imposant de nos cérémonies funèbres. Dans ce cas il n'y a pas à déplorer sans doute les immodesties qui frappent à première vue dans la célébration des mariages dans nos églises; mais combien d'assistants oublient qu'ils ont été invités à se réunir autour du cercueil d'un parent, d'un ami, d'un homme connu, autant pour prier en sa faveur le Dieu des pardons et des miséricordes que pour lui faire honneur et témoigner de leur estime et de leur sympathie. Ce sont là des occasions de rencontrer dans une maison amie (l'église) ceux que l'on prétend consoler, et aussi beaucoup d'autres personnes avec lesquelles on pourra échanger, au cours de la cérémonie, des sentiments, des impressions, des souvenirs et des jugements qu'il serait peut-être plus sage de taire ou de manifester dans un autre moment et dans un autre lieu, et cela sous les yeux du Maître de céans, invisible et présent, qui voit, entend et juge tout.

Non, vraiment, il n'est pas inutile de rappeler les raisons que nous avons de rectifier notre tenue dans nos églises, et de chercher quelques moyens de corriger ces abus et de remédier à ces maux. Cela paraît d'autant plus nécessaire que les abus les plus graves se sont glissés peu à peu dans un cas où l'on aurait pu supposer que les fidèles n'oseraient jamais oublier les règles les plus élémentaires de la modestie chrétienne. Femmes, jeunes filles, adolescentes, enfants même se présentent quelquefois à la sainte Table dans une tenue et une mise vraiment condamnables. Un abus de ce genre s'était introduit dès le temps des apôtres dans l'Eglise de Corinthe. Comprenant mal le sens de la liberté apportée par le christianisme, qui avait rendu à la femme l'honneur et le respect que le paganisme lui avait retirés, sortant enfin du gynécée, où elle était cloîtrée en quelque sorte, pour venir dans l'assemblée religieuse des chrétiens et y figurer avec honneur, la chrétienne commençait à se montrer tête nue dans les réunions des fidèles. Saint Paul donne aussitôt un sévère avertissement : « Toute femme, écrit-il dans sa première Epître aux Corinthiens (XI, 3), toute femme qui prie sans avoir la tête voilée déshonore sa tête; c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe les cheveux. Mais s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou rasés, qu'elle se voile la tête. »

(1) *Lev.* XXVI, 2.

« Que dirait-il de ces communiantes frivoles dont la tête n'est pas nue sans doute, mais dont la légèreté se permet d'autres nudités dans le lieu saint, à la table de communion, au moment de recevoir des mains du prêtre, étonné et scandalisé, le Dieu fait homme, le Jésus qui aime la chasteté, et qui n'a connu d'autre nudité que la nudité sanglante de la croix, où ses plaies et son sang répandu servaient de voile pour couvrir sa chair adorable?

L'Apôtre insiste et termine ses graves avis par ces mots : « Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée? »

L'usage du voile s'est perdu dans la plupart des contrées chrétiennes, et cela est très regrettable; on l'a maintenu cependant dans certains pays, en Espagne, par exemple, et ailleurs, pour la sainte Communion; nous en avons un reste dans le voile blanc de nos premières communiantes et des jeunes filles des confréries de la Sainte Vierge. Dans le peuple, l'usage du voile à l'église s'est mieux conservé dans certaines contrées que chez les femmes des classes aisées, où la vanité trouve plus aisément à exercer sa triste domination, et crée si facilement les *modes immodestes*. A Rome, il n'est pas rare de voir une femme du peuple arrivée tête nue jusqu'à la porte de l'église et jeter rapidement son mouchoir sur son front avant de franchir le seuil de la maison de Dieu : un simple mouchoir serait souvent insuffisant pour rétablir les convenances offensées par inattention, je veux le croire, mais au détriment du respect dû au Très Saint Sacrement dans l'acte suprême du culte eucharistique.

L'Eglise n'a rien épargné dans ces dernières années pour rappeler au devoir sur ce point les femmes et les jeunes filles chrétiennes qui ne se faisaient aucun scrupule de s'en écarter.

En 1919, le Souverain Pontife, qui était alors Benoît XV, s'adressant, le 21 octobre, aux femmes catholiques d'Italie, insistait avec énergie sur l'obligation qu'a la femme chrétienne « de prouver son honnêteté par la façon de se vêtir ». « Nées de la corruption de ceux qui les lancent, disait-il, les toilettes inconvenantes sont une provocation au mal », et il réprouvait « cet excès qui consiste à porter une mise indécente jusque dans le lieu saint ».

Dans un avertissement du 24 novembre 1919 qui devait être lu en chaire le I^er^ dimanche de l'Avent, le cardinal Amette, archevêque de Paris, disait : « A plusieurs reprises nous avons rappelé aux femmes et aux jeunes filles chrétiennes le devoir qui s'impose à elles de s'abstenir des modes indécentes... Nous avons le regret d'être obligé de renouveler nos avertissements et nos défenses sur ce sujet... »

Et après avoir rappelé les paroles du Souverain Pontife citées plus haut, il ajoutait :

« Nous faisons nôtres ces paroles du Saint-Père, et nous conjurons nos diocésaines de réagir contre les modes opposées à la décence chrétienne. Ces modes s'étendent jusqu'aux enfants : les mères doivent veiller à ce que leurs filles soient habillées de manière à respecter toutes les délicatesses de la pudeur. » Et plus loin : « Il serait déplorable de vouloir allier des mises...

que la modestie condamne avec des pratiques religieuses et même avec la Communion fréquente. Quand on fait profession d'être chrétienne, il faut l'être non seulement dans son for intérieur, mais aussi dans sa tenue extérieure et dans sa conduite tout entière. » S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a renouvelé les graves avertissements de son vénéré prédécesseur.

Il fut recommandé plusieurs fois aux prêtres par les évêques de nombreux diocèses de France de refuser la sainte Communion aux femmes et aux jeunes filles qui se présenteraient à la sainte Table dans une tenue et une toilette qui ne seraient pas absolument conformes aux règles de la plus stricte modestie. A Paris, il est spécifié que l'on doit entendre par là des robes qui ne seraient ni montantes ni fermées.

Le croirait-on? Ces mesures si sages, dictées par la foi et le respect dus à la sainte Eucharistie, n'ont pas toujours arrêté les chrétiennes qui mettent les caprices de la mode et les sottes exigences de la vanité au-dessus de leur devoir : il en est même qui ont, dans leurs conversations, critiqué les avis et les ordres des supérieurs ecclésiastiques, et dessiné, pour ainsi dire, un mouvement de révolte. L'une d'elles disait un jour dans son emportement et par un mouvement d'orgueil blessé : « Je voudrais bien voir qu'un prêtre me refusât la Communion publiquement pour un motif de ce genre! » Elle l'a vu cependant, et n'est pas la seule. Aux grands maux les grands remèdes.

La plus haute autorité qui soit dans l'Eglise a cru devoir élever la voix pour condamner de tels abus, souvent stigmatisés d'ailleurs, soit du haut de la chaire chrétienne par nombre de prédicateurs, soit dans les retraites, soit dans les publications religieuses, comme les bulletins paroissiaux. Dans l'Encyclique *Ubi arcano Dei,* du mois de décembre 1922, le Souverain Pontife, S. S. Pie XI, déplorant les maux de l'époque actuelle, s'écrie avec tristesse : « Les limites imposées par la pudeur sont dépassées, surtout dans les modes... par suite de la légèreté des femmes et des jeunes filles. » Et l'on peut se rendre compte de la profondeur du mal en considérant qu'il est presque impossible de se faire écouter d'un nombre notable de femmes et de jeunes filles, même au confessionnal, quand on aborde ce sujet, que plusieurs, dans leur égarement, ne reconnaissent pas aux prêtres le droit de traiter. Qui donc alors exposera les lois de la morale chrétienne? Quel moraliste, au lieu du prêtre, tracera les limites que la pudeur impose? Qui saura prescrire la mise convenable pour l'usage des sacrements? Qui pourra le rappeler avec autorité?

Ce qui serait déjà scandaleux dans un salon ou dans une réunion mondaine devient monstrueux dans le lieu saint, au moment de la Communion : malheureuse la femme ou la jeune fille qui ne le comprend pas! Vraiment, se permettre dans une cérémonie aussi sainte que la Messe, en un moment aussi redoutable que celui de la Communion, une mise que les païennes ne se permettaient pas toujours devant les images impudiques des idoles, c'est ne pas avoir le sens chrétien; c'est une aberration qui ferait douter de la foi religieuse de celles qui s'y laissent aller.

Il est vrai que les coupables essayent de s'excuser en rejetant la faute sur la tyrannie de la mode à laquelle il est comme impossible de se soustraire. Pourtant il est un grand nombre de femmes et de jeunes filles chrétiennes qui ne cèdent pas, heureusement! à ce damnable entraînement. La mode reçoit ses lois du monde; or, le monde est tout entier dans le mal : corrompu, corrupteur, il ne doit pas dicter ses lois aux enfants de Dieu.

Il ne faut pas voir du mal partout, dit-on encore. Assurément, il suffit, hélas! de le voir où il est; et dans l'immodestie il y a toujours le mal : surtout dans le cas qui nous occupe en ce moment. Voyez-le là, et sachez vous en détourner et vous en défendre : voilà tout ce que vous dit l'Eglise sur ce point.

De qui donc voulez-vous attirer les regards dans le lieu saint, au pied de l'autel, femme ou jeune fille imprudente? Est-ce aux hommes ou à Jésus-Christ que vous désirez plaire en vous agenouillant à la sainte Table? Et le prêtre devra-t-il, en tenant l'Hostie sainte entre ses mains, fermer les yeux pour éviter le scandale ou donner une leçon muette à la chrétienne oublieuse des règles de la pudeur? Non, certes, et l'on comprend qu'un reproche public corrige sans retard une faute publique : qu'il refuse donc de livrer le Corps du Christ à qui s'en montre manifestement indigne. Quand il faudrait s'humilier profondément et se plonger dans son néant à la vue du Dieu qui se donne tout entier à sa créature, est-il admissible que celle-ci cherche à se faire valoir, à se faire remarquer, et transgresse les prescriptions les plus légitimes relatives aux conditions que doit remplir extérieurement la chrétienne qui communie?

Les séraphins que contemplait le prophète Isaïe, dans la vision de sa consécration prophétique, se voilaient la face devant le trône où siégeait le Seigneur dans sa majesté divine; les chrétiennes oseraient-elles user d'une plus grande liberté que ces esprits célestes, qu'elles sont pourtant loin d'égaler?

Il faut arrêter ces abus et travailler à les supprimer, quand il est temps de le faire, afin que toutes les femmes et jeunes filles imitent les heureux exemples que donnent encore, grâce à Dieu, la plupart des communiantes.

Pour atteindre ce but, quels moyens devra-t-on employer?

1. Il en est un tout d'abord qui présente un caractère pratique, propre à en assurer l'efficacité. Il a été indiqué, dès 1919, par le pape Benoît XV, dans le discours adressé aux femmes catholiques d'Italie, qu'il exhortait à « former entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, chez toutes les personnes ou familles sur lesquelles leur influence peut s'exercer efficacement ».

De nobles chrétiennes ont fondé à Paris une Ligue de ce genre au printemps de 1919; le cardinal Amette les encouragea et les bénit, exprimant, dans un avertissement public, le vif désir de voir cette action se propager. Cette Ligue existe-t-elle encore? Il serait urgent de la développer et de lui gagner de nombreuses adhérentes parmi les dames et les jeunes filles qui ont conservé des habitudes chrétiennes et des pratiques religieuses, avec

lesquelles il est déplorable d'allier des mises que la modestie condamne; ce sont les termes employés par le cardinal Amette.

2. En évitant elles-mêmes dans leur toilette les excès ou plutôt les déficiences que réprouvent la morale chrétienne et même la simple pudeur; les mères commenceront à procéder à la formation de leurs filles à la modestie pleine de dignité qui est un des plus gracieux ornements de la jeunesse féminine.

Donnez l'exemple en premier lieu, pour que les leçons que vous donnerez à vos enfants soient efficaces. Ce n'est pas sur vos paroles que vos filles se règleront, Mesdames, mais sur vos actions; et la fille ne comprendra jamais pourquoi ses robes doivent être plus longues et plus montantes que celles de sa mère; le déshabillé qui paraît convenir à celle-ci ne saurait être, pensera-t-elle, blâmable chez celle-là. La vanité lui suggérera même des motifs qui pourraient justifier à ses yeux, et à d'autres aussi, ce qui semblerait peut-être moins admissible chez une personne plus âgée : craignez cette logique.

3. Il faut former la jeune fille de bonne heure à la modestie; cette vertu qui fait le plus bel ornement du jeune âge et qui convient d'ailleurs à tous et à tout âge, s'acquiert et ne s'improvise pas. On prétend souvent que la modestie est naturelle à la jeune fille comme la pudeur à la femme. Ne confondons pas la timidité avec la modestie, et la pudeur avec une certaine délicatesse de sensibilité qui, par elle-même, ne saurait être une vertu, surtout une vertu surnaturelle et toute chrétienne. Des moralistes, psychologues avisés, prétendent même que la femme montre souvent moins de pudeur que l'homme; ils en donnent comme preuve la liberté excessive que les femmes, même dites *distinguées*, s'accordent dans le monde, à table, dans les salons et ailleurs, sous le rapport de la mise; liberté qui ne permet pas toujours de considérer comme vêtues ces personnes insuffisamment recouvertes d'étoffes dont la transparence et l'exiguité voilent bien peu de ce qu'il faudrait cacher.

Toute vertu est une habitude; il faut donc, par des actes fréquemment répétés, l'acquérir. C'est à la mère à veiller à ce travail moral imposé à sa fille, autant qu'à elle-même. Ce grand devoir n'est-il pas trop souvent négligé? Maintes occasions contribuent à favoriser cette négligence assez souvent volontaire. Depuis que l'usage s'est établi de passer au bord de la mer une partie de la belle saison, on a cru pouvoir adopter partout, même en ville, le déshabillé que nous constatons avec étonnement (quoique nous y soyons habitués) sur toutes les plages du littoral. A supposer que ce soit tolérable dans la saison, est-il à propos de donner aux petites filles une esquisse de vêtement qui semble indiquer qu'elles sont toujours sur le point de prendre un bain et de se plonger dans la mer? Est-il chrétien de les conduire à l'église dans cette tenue, et de les envoyer sous cette mise immodeste à la sainte Table pour y communier?

Déformée ainsi dès l'enfance, la conscience de la jeune fille se mettra facilement à l'aise, surtout quand, sa vanité croissant avec l'âge, elle croira se

faire remarquer, admirer, aimer par des extravagances susceptibles de produire un effet bien différent. Il est une vertu qui a pour soutiens la pudeur et la modestie : c'est la *chasteté!* Réfléchissez, mères chrétiennes, aux dangers dont cette fleur, aussi délicate que belle, est sans cesse menacée. La jeune fille doit la posséder et la conserver soigneusement dans son âme : elle ne doit pas moins éviter tout ce qui serait de nature à la mettre en péril chez les autres. Quelle terrible responsabilité pour une mère qui se désintéresserait de ce côté de la question de la mise de sa fille!

Qu'elles méditent, ces femmes chrétiennes, les paroles que saint Pierre (1) adressait à celles de son temps : « Que (la) parure (de la femme) ne soit pas celle du dehors, la frisure des cheveux, les ornements d'or ou les habits qu'on revêt. » Une pureté incorruptible, un esprit doux et modeste, voilà ce qui est d'un grand prix devant Dieu.

4. Dans les maisons d'éducation, où les principes de la modestie sont évidemment en honneur, qu'on insiste sur la valeur morale de la jeune fille, sur le rôle sérieux qu'elle est appelée à remplir dans le monde. Sans bannir certains ajustements dont la proscription révolterait les esprits moins bien disposés, que les maîtresses s'appliquent à faire comprendre la sottise des vaines parures, et la gravité du mal commis par celles qui ne respectent pas dans leur mise les règles de la pudeur chrétienne.

J'avoue que je ne suis point porté à distinguer deux mises différentes pour la jeune fille, de telle sorte qu'il y en ait une uniquement usitée à l'église et pour la Communion, et une autre beaucoup plus libre pour la vie ordinaire et pour les fêtes mondaines. Non, mais hélas! c'est le monde entier qu'il faudrait réformer; et quelle force, en dehors de la grâce de Dieu, pourrait y réussir?

5. Qu'au moins on admette et l'on ne garde dans les Congrégations de la Sainte Vierge et dans les Associations d'Enfants de Marie, que les jeunes filles dont la tenue ne laisse rien à désirer, sous le rapport de la modestie chrétienne, surtout quand elles vont communier.

Marie, voilà le modèle qu'il faut constamment placer sous les yeux de la jeune chrétienne, lui faisant comprendre que la Mère de Jésus ne peut accorder sa tendresse et prêter son secours à celle qui prétend être son enfant, mais qui lui ressemble si peu, et manque réellement de respect à son divin Fils.

C'est à la Très Sainte-Vierge surtout qu'il faut recourir pour obtenir le changement exigé par la foi à la présence réelle, par le respect suprême dû au Très Saint Sacrement, indiqué par le Souverain Pontife et par tous les évêques de la sainte Eglise. Que tous se mettent à l'œuvre : auteurs de livres de piété, prédicateurs, directeurs d'âmes, confesseurs, éducatrices religieuses ou laïques, mères chrétiennes, sœurs aînées, amies ferventes; et Notre-Seigneur Jésus-Christ sera mieux aimé et plus glorifié dans le Sacrement de son amour.

(1) *I Petr.* III, 3.

« Il ne fallait rien moins que l'éloquence de M. le chanoine Courbe pour rompre une lance avec cet ennemi terrible qu'est l'indécence des modes », dit Mgr Debout, en rendant hommage à l'énergie et à la sagesse de l'orateur.

Question angoissante que la tyrannie de la mode! On peut se demander si elle n'est pas créée pour traîner dans la boue la France catholique. Et pourtant, on se désintéresse en général de la lutte contre cette offensive du mal.

Mgr Debout avoue sa stupéfaction devant l'inconscience de certaines chrétiennes. Elles sont frappées comme de cécité et ne comprennent pas le mal qu'elles font. C'est un malheur à déplorer et contre lequel il faut réagir. Que M. le chanoine Courbe soit remercié d'avoir dénoncé le fléau!

Il faudrait souhaiter à son réquisitoire le succès d'un sermon de Fr. Richard prêchant aux Parisiennes sur la vanité des parures : elles se convertirent et firent un autodafé de leurs coiffures. « Mais, ajoute le président, aujourd'hui, que brûlerait-on? » Le trait est piquant.

Mme la marquise de Moutiers, présidente de la Ligue contre les modes indécentes, signala les succès de la campagne entreprise à Paris et dans les départements. La Ligue existe toujours et offre ses services pour réagir aussi contre les danses inconvenantes qui se répandent de plus en plus.

On fait remarquer que les résultats ne répondent pas encore à la généralité du danger.

« Sans doute, reprend Mgr Debout, mais les moyens suggérés sont excellents. Il faut y recourir ainsi qu'à la prière à la Sainte Vierge pour la préservation des femmes chrétiennes de France. »

M. le chanoine Perrenet cite un exemple typique de réaction contre la mode. Il est le fait d'un groupe de jeunes gens qui *houdent* les jeunes filles quand elles se présentent en décolleté trop accusé... La pratique est bonne, parce que sensible plus que toute autre!

Mgr Lamérand rapporte ce trait authentique d'un mari qui vient féliciter M. le curé d'avoir refusé la Communion à sa femme parce qu'elle s'était présentée à la Table sainte en décolleté. Le mari triomphant disait : « Vous l'avez convertie d'un coup! »

L'assemblée applaudit la fine suggestion de Mgr Debout : « Il faudrait qu'une Ligue d'hommes et de jeunes gens entreprenne aussi la lutte contre la mode!... »

On entend ensuite le rapport substantiel de M. Jean Guiraud sur ce sujet : *Intérêt que la femme chrétienne doit porter au recrutemont sacerdotal; bonheur avec lequel elle donnera ses enfants au sacerdoce et à la vie religieuse.*

RAPPORT DE M. JEAN GUIRAUD

Le recrutement sacerdotal et la femme chrétienne.

Le Congrès eucharistique se poursuit dans un élan de piété et d'amour, glorifié par les splendeurs de la liturgie et la grandeur des manifestations publiques. Mais, au milieu de ces fêtes, se rend-on compte de l'étroite relation qui existe entre l'Eucharistie et le sacerdoce? Pense-t-on assez que beaucoup d'âmes en beaucoup de pays ne jouissent pas du bonheur que nous goûtons depuis plusieurs jours, et que chez eux l'Eucharistie a disparu, faute

de prêtres pour la consacrer et la distribuer? On nous dit qu'elle est l'aliment nécessaire du chrétien, le pain des forts donnant la vie à l'homme spirituel et la vigueur surnaturelle à l'âme, et dans un grand nombre de paroisses de France, à l'heure actuelle, il n'y a personne pour préparer ce pain, personne pour le donner! La crise qu'a traversée l'Eglise depuis les confiscations de la Séparation, la mort pendant la guerre de tant de prêtres et de séminaristes ont multiplié les vides dans les rangs du clergé. Détournés de leur vocation par la prévoyance excessive des familles qu'effrayait pour leur fils une vie de misère et d'épreuves, les séminaristes n'ont plus été assez nombreux pour remplacer les prêtres disparus, et aujourd'hui, dans beaucoup d'églises dépourvues de pasteurs, la lampe du sanctuaire s'est éteinte, le tabernacle n'est plus habité par Celui qui fait ses délices de vivre au milieu des enfants des hommes et le pain eucharistique n'est plus distribué à des populations qui finissent par en perdre le goût.

Maintes fois déjà les chefs de l'Eglise ont dénoncé ce mal et adressé de pressants appels à tous les fidèles en faveur du recrutement sacerdotal; cette œuvre est vraiment l'œuvre essentielle de laquelle dépendent toutes les autres; car que deviendraient-elles si, la pénurie des prêtres s'accentuant encore, on voyait se restreindre de plus en plus cet aliment de la vie chrétienne qu'est l'Eucharistie?

Cet appel, vous l'avez entendu, Mesdames, et ses accents ont profondément retenti dans vos âmes de chrétiennes. Aujourd'hui, il faut que vous y répondiez non plus seulement par des lamentations sur le malheur des temps ou par de vains regrets épanchés vers le ciel, mais par la résolution bien ferme de vous faire les apôtres du recrutement sacerdotal, les instruments actifs et intelligents de la Providence dans cette œuvre vitale.

Vous ne sauriez accomplir aucun acte de zèle qui réponde mieux au rôle séculaire des femmes dans l'Eglise. Si elles n'ont pas été admises à la haute dignité du sacerdoce, on les trouve toujours à côté des apôtres et des saints pour les soutenir de leurs aumônes et d'un inlassable dévouement, de telle sorte que tout en demeurant dans une ombre discrète, elles ont été unies à leurs initiatives et à leurs œuvres. Ainsi voyons-nous dans l'histoire de nos origines chrétiennes Clotilde à côté de saint Remi; dans l'évangélisation de l'Allemagne, sainte Lioba à côté de saint Boniface; dans la conversion des Lombards, Théodelinde à côté de saint Grégoire le Grand. Le souvenir de sainte Chantal est inséparable de celui de saint François de Sales, et la bienheureuse Louise de Marillac nous apparaît toujours à côté de saint Vincent de Paul. Que l'on vous voie de même, Mesdames, aidant de tout votre pouvoir les évêques, les prêtres et les religieux qui travaillent avec une sainte ardeur à trouver et à former des ministres du Seigneur.

Parmi vous, il en est qui ont déjà largement contribué par des dons extraordinaires et des cotisations à l'œuvre des Séminaires canoniquement érigée dans un grand nombre de diocèses. D'autres se sont chargées des frais d'études d'un ou plusieurs séminaristes, ou même ont généreusement racheté de la confiscation des immeubles qui abritaient les futurs prêtres

et qui les abritent ainsi de nouveau. Mieux encore : il en est qui se sont préoccupées de découvrir dans leur entourage des vocations ecclésiastiques, soit dans les œuvres de jeunesse auxquelles elles se dévouent, soit dans les pays qu'elles habitent, soit dans les familles qui acceptent leur douce et persuasive influence; et c'est avec une joie mêlée de quelque légitime fierté qu'elles ont vu monter un jour à l'autel, prêtre du Seigneur, celui qui jadis, jeune enfant, fut orienté par elles vers le sanctuaire.

De cela, l'Eglise vous bénit, et avec elle le peuple chrétien, car il vous doit dans une certaine mesure le pasteur qui le guide par ses enseignements et ses exemples et le nourrit du Pain de vie donné par le ciel comme le gage de notre immortalité bienheureuse.

Mais aujourd'hui, Mesdames, l'Eglise demande encore plus à votre esprit de sacrifice. Ce qu'il lui faut, c'est la chair de votre chair, c'est votre enfant. Du sein même de vos foyers doivent sortir, si vous êtes chrétiennes, les vocations sacerdotales nécessaires à la perpétuité de l'Eucharistie.

Pour cela, appelons de tous nos vœux la multiplication de ces foyers féconds qui donnent la vie à l'Eglise comme à la patrie. C'est un fait maintes fois constaté que ce sont les familles nombreuses qui reçoivent de préférence la grâce des vocations sacerdotales. Si nous dressions pour la France entière la carte de la natalité et celle des vocations, elles cadreraient l'une avec l'autre.

Voulez-vous admirer des Séminaires trop petits pour recevoir ceux qui viennent s'y consacrer à Dieu? Allez dans les pays où l'on trouve des familles de huit, dix et douze enfants, dans le diocèse de Besançon où les montagnes du Doubs abritent encore des mœurs patriarcales; dans celui de Quimper où la race bretonne conserve avec la foi la fécondité; dans ceux de Rodez, de Lyon et de Mende, et dans l'Alsace, qui nous montre aussi en maints foyers des familles débordantes de vie.

Cette concordance s'explique. Les parents font plus volontiers la part de Dieu lorsque de la souche familiale sont sortis de nombreux rejetons; la dîme est plus facile à acquitter lorsqu'elle ne prend que le dixième du troupeau et elle paraît lourde lorsque le troupeau étant réduit à l'unité elle le prend tout entier. Un père se résigne mieux à voir partir un de ses fils au séminaire ou au noviciat quand plusieurs autres restent au foyer pour l'aider dans ses travaux, consoler sa vieillesse et perpétuer la famille; quel déchirement, au contraire, pour des parents lorsque le départ d'un fils unique rend à jamais leur foyer désert!

Quelque importante que soit la question du nombre des enfants, elle le cède à celle de l'éducation. Si les vocations sacerdotales germent de préférence dans les foyers féconds, c'est avant tout à cause de la vie qu'on y mène.

Une famille nombreuse ne grandit et prospère que dans le sacrifice, le travail et la foi en la Providence. En recevant tous les enfants que Dieu leur a envoyés, les parents ont accepté d'avance, s'ils sont pauvres, une vie de privations, s'ils sont aisés ou même riches, une limitation dans leur

bien-être et leurs jouissances. Les uns et les autres ont consenti toutes les préoccupations, tous les soucis souvent angoissants que causent la santé, l'éducation et l'établissement des enfants. Que de fois dans leur lourde tâche vaillamment acceptée ils se sont tournés vers Dieu, lui demandant son aide ou faisant appel à cette Providence qui donne la nourriture au plus humble passereau! Mais dans cet effort ils ont trouvé la joie sacrée chantée par le Psalmiste de dispenser aux nombreux rejetons groupés autour de la table le fruit de leur travail : *Filii tui sicut novellae olivarum in circuitu mensae tuae... Opera manuum tuarum quia manducabis, beatus es et bene tibi erit...*

Né en un tel milieu, ayant respiré dès sa plus tendre enfance cette atmosphère de travail, de sacrifice, de confiance en Dieu, le fils de famille nombreuse a déjà en germe ces sentiments, cet idéal qui trouvent leur couronnement dans la vocation sacerdotale. Le prêtre doit faire un don entier de soi à Dieu, pour ne plus penser qu'à lui; n'a-t-il pas reçu les premières leçons d'abnégation de son père et de sa mère, renonçant aux plaisirs pour ne plus penser qu'à leur famille et se vouer à elle? Et l'abandon à la Providence qui les a soutenus, n'est-il pas l'image de cet entier abandon à la Providence qui est au fond de toute vocation sacerdotale? L'esprit de sacrifice est l'âme du sacerdoce, n'est-il pas aussi l'âme qui communique la vie aux foyers féconds?

C'est ce qu'a exprimé éloquemment Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, dans son beau rapport sur *la famille et la vocation* : « Que de fois le sacerdoce de l'enfant a été préparé par les vertus sacerdotales de la famille! Si ses mains se sont tendues vers le calice du sacrifice, c'est qu'à son foyer longuement a été offert par les siens le sacrifice de souffrances quotidiennes, unies à celles du Christ. Il a le rite du sacerdoce, d'autres déjà parmi les siens en ont eu l'âme. »

A vrai dire, l'âme sacerdotale n'a pas le monopole de ces nobles sentiments. Au lendemain de la guerre, nous savons de quels sacrifices est capable la nature humaine, surtout lorsque la grâce l'emporte dans les sublimités surnaturelles; et, sans avoir besoin d'une commotion aussi profonde, tout chrétien peut s'élever, quels que soient sa condition et son état, à des actes héroïques. Ce qu'il faut pour faire germer des vocations sacerdotales, c'est diriger vers l'autel ces généreuses aspirations. Nullement versé dans les études de théologie dogmatique et morale, je me garderai bien de pénétrer dans les controverses qui se sont élevées naguère à propos des appels divins et qui, d'ailleurs, semblent avoir été résolues par une parole de Rome; aussi bien est-ce inutile, car tout le monde s'accorde à reconnaître que, dans l'éclosion et le développement de la vocation, la famille a un rôle important à remplir.

Il sera d'autant plus beau qu'elle sera guidée elle-même par une intention droite, ne cherchant que Dieu et son service dans le don qu'elle lui fait de son enfant.

Il fut un temps où trop de parents destinaient au clergé l'un de leurs

fils pour lui procurer un établissement convenable. C'était généralement le cadet, l'aîné étant réservé au métier des armes. Le couvent était alors le refuge tout indiqué des jeunes filles qui ne pouvaient pas se marier sans déroger. Ce fut là une des faiblesses de l'Eglise de France sous l'Ancien Régime.

Grâce à Dieu, la recherche de ces intérêts matériels n'est plus à redouter aujourd'hui, car l'Eglise n'offre à la plupart de ses prêtres qu'une vie humble, et à beaucoup la misère. Mais, hélas! trop de familles détournent leurs enfants de l'état ecclésiastique, craignant pour eux une vie d'humilité et de privations. Des âmes vraiment chrétiennes ne doivent pas s'arrêter à ces considérations trop humaines. Rappelons-nous que, né dans une crèche et ne sachant où reposer sa tête, le Christ a donné lui-même à ses prêtres l'exemple de la pauvreté. Voilà les sentiments que les parents doivent avoir, pour les inculquer ensuite profondément à leurs enfants; ils peuvent leur donner l'amour, même au sein de l'aisance, de la pauvreté et du détachement, en les élevant dans la simplicité, en combattant en eux tous les goûts frivoles et en leur apprenant à se contenter de l'indispensable.

Il est d'autres familles plus chrétiennes qui reconnaissent la haute dignité du sacerdoce, mais qui, sans en avoir toujours une conscience bien nette, se recherchent elles-mêmes dans la vocation de leur enfant et y voient une gloire pour elles. Il est des mères et des sœurs qui escomptent d'avance la pieuse intimité qui les unira au fils et au frère dont elles partageront la vie jusqu'à la fin de leurs jours. Comme il ne se mariera pas, il sera à elles encore plus que s'il devait fonder un foyer.

Ces sentiments sont trop humains et des parents chrétiens doivent s'en défendre; car, lorsqu'on donne son fils à Dieu, ce doit être de tout cœur et sans aucune considération personnelle.

L'intention droite, ne cherchant en matière si grave que la volonté de Dieu, préservera les parents des deux écueils que nous venons de signaler. Ils éviteront à la fois de contrecarrer ou de forcer la vocation de leur fils, s'ils n'ont en vue que de répondre à l'appel de Dieu. Ces deux erreurs sont aussi funestes l'une que l'autre. Tuer une vocation dans son germe ou dans son développement, quelle faute envers Dieu, envers le prochain, et envers l'âme ainsi arrachée à ses destinées! L'Eglise la flétrit comme un homicide spirituel. « Que faut-il penser des parents qui empêchent les enfants d'entrer dans l'état ecclésiastique, quand Dieu les y appelle »? demande le catéchisme de Toulouse, et il répond : « Ils commettent un grand péché. »

Ce péché est plus grand que l'on ne se l'imagine : car, souvent en tuant la vocation, on tue l'âme qui en avait reçu le germe. C'est ce qu'a montré en termes saisissants Pierre l'Ermite dans son roman bien connu : *Comment j'ai tué mon enfant!* roman qui a été souvent une histoire vécue. Pour faire disparaître cette vocation malencontreuse, on affecte de l'éprouver et on soumet l'enfant à une éducation contraire à la vie chrétienne autant qu'à la vie sacerdotale. On écarte de son esprit et de sa vie tout ce qui pourrait l'attirer au service de l'Eglise; on se garde de confier sa formation

à des prêtres; pour le préserver de toute tendance vers la cléricature, on le laïcise autant que possible.

Plus il obtiendra de succès dans le monde et plus on se réjouira, en les considérant comme autant de victoires sur la vocation redoutée. On se flatte d'ailleurs qu'il pourra demeurer aussi bon chrétien dans la vie laïque que dans la vie ecclésiastique, et on ne voit pas que ces coups répétés portés à sa vocation ont fait en même temps de profondes blessures à ses habitudes chrétiennes et même à sa foi; pour n'avoir pas voulu un prêtre, on a parfois un libertin et un athée. Quelle responsabilité encourent devant la justice éternelle les parents qui ont ainsi tué l'âme de leur enfant, et comme parfois Dieu les châtie dès cette vie en faisant de celui qui lui a été ainsi refusé le tourment et la honte de la famille qui le lui a ravi!

Imposer la vocation est aussi grave que de la tuer. L'éclat ecclésiastique ne ressemble à aucun autre, car c'est de Dieu lui-même qu'il tire son origine, et c'est en lui qu'il a sa fin. « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous choisis », ainsi parle le Seigneur à ceux qu'il appelle à son service, et il tient ce langage avec la même force aux parents qui, se substituant à lui, prétendent lui imposer un prêtre qu'il ne destinait pas à son service! N'y a-t-il pas là une usurpation de l'homme sur Dieu lui-même, et par conséquent l'un des plus graves désordres qui se puisse imaginer? Désordre aux conséquences incalculables, car le prêtre sans vocation le porte à son tour au sein de l'Eglise, au milieu du peuple chrétien qui attend de lui l'enseignement et l'exemple. Aux parents qui exerceraient une pression indiscrète sur leurs enfants pour les pousser au sacerdoce, nous signalons la terrible tragédie qui se déroula dans l'âme tourmentée de Lamennais le jour même de son ordination, et qui se poursuivit jusqu'au jour où, avec l'habit ecclésiastique, il perdit la foi du chrétien. Si Renan donna le scandale d'une apostasie qui se manifesta au grand jour, à sa sortie du Séminaire, n'est-ce pas parce qu'il avait été poussé à l'état ecclésiastique, non par un appel divin, mais par les calculs purement humains d'une sœur qui n'avait pas la foi?

Des parents chrétiens ayant vraiment l'intelligence des choses de Dieu se tiennent à égale distance de ces deux excès aussi funestes que blâmables. Sans se révolter contre Dieu, sans se substituer à lui, ils se font les dociles auxiliaires de sa volonté dans la grande œuvre de la vocation.

Mais ici il faut se préserver d'une erreur trop fréquente dans les familles les plus chrétiennes. Désireuses de ne rien faire qui puisse contrecarrer l'appel de Dieu, elles se gardent de toute intervention auprès de leur enfant, estimant que l'œuvre de la vocation ne relève que de la grâce et de l'action divine. Elles oublient que dans toute l'économie de notre vie surnaturelle Dieu demande le concours de l'homme, et que tout appel venant de lui exige en réponse l'adhésion de notre liberté et l'action de notre volonté. En présence de la vocation de l'appelé, tant qu'il est enfant, ses parents ne doivent pas se contenter des attitudes passives, comme s'ils étaient des esclaves soumis à une puissance aveugle et fatale, mais montrer par l'exercice d'une

volonté agissante que c'est de tout cœur et dans l'allégresse qu'ils offrent à Dieu le sacrifice total qu'il leur demande, *laetus tibi obtuli universa.*

Le premier devoir des parents, en pareille occurrence, est de discerner la vocation de leurs enfants. Lorsque Pie X appela les petits à la Communion privée, il fixa les conditions qui doivent se trouver réunies en eux pour qu'ils puissent s'approcher de la sainte Table, et en confia l'examen à deux autorités, celle des parents et celle du confesseur; mais il eut bien soin de marquer que celle des parents devrait s'exercer la première, avant même celle du prêtre. La raison en est bien simple. Nul ne connaît mieux les enfants que les parents. Dès leur naissance, le père et la mère les ont observés, épiant les premiers éveils de leur sensibilité et de leur intelligence, et notant jour par jour leurs progrès. Il en est même qui fixent dans leurs carnets ces impressions quotidiennes. Lorsque chez l'enfant la volonté s'éveille — beaucoup plus tôt qu'on ne le croit souvent, — et avec la volonté la contradiction, des parents soucieux de leurs devoirs forment son caractère, le plient à l'obéissance sans nuire à sa spontanéité, répriment les mauvais instincts dès qu'ils se manifestent, élèvent ses désirs et dirigent son énergie. On peut donc dire que l'enfant est pour les parents un perpétuel objet d'étude. De plus, eux seuls ont le spectacle de sa vie quotidienne où il se montre véritablement tel qu'il est, avec ses petits défauts, ses tendances, ses luttes et les victoires ou les défaites qui les terminent, et permettent d'augurer de sa générosité. Or, parmi les premières manifestations que donne l'enfant de ses sentiments et de ses goûts, les parents doivent soigneusement retenir ceux qui dénotent chez lui les germes d'une vocation ecclésiastique. A-t-il l'amour des cérémonies religieuses, même sans en comprendre encore la signification exacte? Aime-t-il déjà « la beauté de la maison du Seigneur »? Les récits de l'Évangile, surtout celui de la Passion, émeuvent-ils sa petite âme, et manifeste-t-il le désir, en les entendant, de répondre en quelque manière aux souffrances du Christ? Sa première Communion marque-t-elle en lui l'ardente aspiration de rester à jamais uni à l'Hostie sainte pour son service et sa gloire? S'il entend maudire le Christ à l'école ou ailleurs, sent-il une vraie douleur et la volonté de réparer ces outrages? Envers ses frères et ses sœurs montre-t-il une douceur toute particulière, et se préoccupe-t-il d'exercer sur eux une bonne influence exempte de toute vanité?

Autant de traits qui peuvent être aux yeux de parents vigilants, animés de l'esprit de Dieu, des indices d'une vocation sacerdotale.

Sans doute, les vertus qu'ils annoncent peuvent fleurir aussi dans le monde, et il ne faudrait pas leur attribuer une signification exclusive. Aussi est-il nécessaire, après les avoir observés, de faire un pas de plus, et avec toutes les précautions qu'exige le maniement des âmes, surtout lorsqu'elles ont la délicatesse de la fleur, il faudra demander à l'enfant lui-même si les dispositions qu'il manifeste ne l'attirent pas au service de l'autel. Après avoir discerné la vocation, on la suggérera pour en donner à l'enfant une conscience de plus en plus précise.

Cette démarche, précisément parce qu'elle est délicate, sera plus parti-

culièrement l'œuvre de la mère. C'est elle qui, la première, a appris à son enfant à connaître Dieu et à le prier. Comme il s'est éveillé à la foi sur ses genoux, ainsi doit entre ses bras s'éveiller la vocation. Plus que le père, elle a la confiance de l'enfant; il s'épanouit sous le souffle de son affection et il lui ouvre son âme. Pour elle, il n'y a ni secret ni timidité. Parfois, devant le père, l'enfant refrène, par une sorte de fausse pudeur qui n'est pas du respect humain, ses sentiments intimes; il a peur de paraître puéril en les dévoilant à un homme revêtu de tout le prestige de l'autorité; mais la confidence qui s'arrête ainsi sur ses lèvres en jaillit quand il parle à sa mère. Elle connaît toutes ses peines, qu'elle console; toutes ses aspirations, qu'elle comprend; toutes ses timidités, qu'elle encourage. « Ouvrir d'une âme douce et délicate l'âme qui n'ose révéler le secret de son désir » (1), voilà la première démarche de la mère dans l'œuvre de la vocation sacerdotale.

Comme l'âme enfantine qui le porte, ce premier germe est fragile; un souffle peut le flétrir. Il appartient encore à la mère de le protéger contre tout ce qui en menace le développement. Elle y parviendra en restant la confidente de son enfant. Elle épiera les hésitations et le doute qui viendront peut-être, un jour, souffler au futur prêtre la méfiance de soi-même et le scrupule, cette maladie des âmes délicates. Elle l'habituera à reporter sur Dieu la confiance qu'il lui témoigne à elle-même, et elle transformera en piété pleine d'abandon la crainte que pourrait inspirer à sa jeune âme la majesté de Dieu. Qui peut mieux qu'une mère révéler à l'enfant l'infinie tendresse de Dieu? Ne trouve-t-elle pas dans son propre cœur les paroles qui vont au cœur de l'enfant pour l'épanouir? Et si, par hasard, dans quelque repli caché de son âme, il reste quelque obscurité qu'il n'ose révéler, le cœur d'une mère saura le deviner. Il n'est pas toujours nécessaire que son fils parle pour qu'elle le comprenne : elle lit en lui comme dans un livre et elle sent ce qu'il ne lui dit pas. Telle est la force de divination du sentiment maternel.

La vocation ne préserve pas toujours l'âme du jeune homme des tentations de la jeunesse. Un jour peut venir où, par lâcheté ou découragement, il risque de la compromettre. Une mère vigilante ne manquera pas de s'en apercevoir, et, après avoir discerné l'appel de Dieu, elle saura écarter les atteintes du mal. C'est auprès d'elle que son fils viendra chercher la force de lutter et de se relever, s'il a un moment succombé. Ne sait-il pas quelle indulgence recouvre l'affection d'une mère, et quel refuge il trouvera en sa tendresse aux souffrances de l'âme comme aux douleurs de son cœur? A la veille de la première Communion, n'a-t-il pas fait auprès d'elle son examen de conscience? N'a-t-elle pas recherché avec lui ses moindres imperfections? Il ira de même auprès d'elle refaire cet examen si quelque trouble de l'esprit et des sens, en désorientant son âme, met en danger sa vocation.

Mais voilà que l'enfant a grandi. Il est un jeune homme; son intelligence

(1) LAHITTON.

est sollicitée par les graves problèmes de la raison ; sa foi ne se contente plus des sentiments qui l'ont alimentée, elle veut se fortifier par la raison. Les passions d'une bouillonnante jeunesse s'agitent en lui. Comment sortira-t-il victorieux de la crise intellectuelle et morale qu'apporte aux uns la quinzième année, aux autres la vingtième ?

Ici, deux méthodes se présentent, aussi excessives et aussi dangereuses l'une que l'autre.

Les uns essayent de préserver le jeune homme de tout contact extérieur pouvant nuire à son innocence intellectuelle et morale : entre lui et le monde, on élève une muraille de Chine, lui dissimulant du mieux possible les problèmes qui agitent l'humanité ; c'est dans sa candeur première qu'on veut le prosterner sur les dalles du sanctuaire où, à l'appel de l'évêque, il se relèvera prêtre pour l'éternité. Il est possible qu'une semblable éducation conserve à l'âme, jusqu'au sacerdoce, l'innocence première, mais n'est-il pas à craindre aussi que, lorsque les nécessités du ministère et de l'apostolat lui découvriront les misères intellectuelles et morales de la vie humaine, elle soit moins préparée que d'autres à s'en préserver elle-même et à en guérir les autres ? Les élevages en serre chaude laissent l'organisme plus sensible aux courants d'air et aux variations de la température, et les microbes ont plus de prise sur les corps qui n'ont contre leurs atteintes aucune force de réaction.

D'autres parents estiment au contraire que, pour être sérieuse, la vocation doit être éprouvée par les tentations de l'esprit et même le feu des passions, et, pour cela, ils n'hésitent pas à faire vivre dans des milieux frivoles et même incroyants un jeune homme qui se destine au sacerdoce. Ne faut-il pas qu'il connaisse le monde au milieu duquel il sera appelé à exercer son ministère ? Ne saura-t-il pas d'autant mieux combattre l'erreur et le vice qu'il les aura approchés et qu'il en aura vu les effets funestes ? L'expérience qu'il aura acquise dans le monde ne sera-t-elle pas une force pour son apostolat ? Et ses paroles ne pénétreront-elles pas d'autant plus profondément les âmes qu'elles dénoteront une plus grande connaissance des tares, des doutes et des faiblesses de l'humanité ? Les parents raisonnent parfois ainsi lorsque, pour l'éducation de leurs enfants, ils n'hésitent pas à donner la préférence au lycée sur le collège catholique, ou même sur le séminaire. Ne vont-ils pas jusqu'à critiquer la clôture qui sépare du monde pendant cinq ou six ans les clercs des Grands Séminaires ?

Raisonner et agir ainsi, c'est tomber dans un excès qui, pour être opposé à celui que nous avons signalé tout à l'heure, n'en est pas moins dangereux pour la vocation sacerdotale. N'oublions pas que les plantes ne doivent pas être exposées, dès leur jeune âge, au froid ou aux sécheresses excessives, et que pour les préserver des conséquences funestes des intempéries, elles ont parfois besoin d'une longue acclimatation. Il en est de même de l'âme et de cette chose délicate entre toutes qu'est la vocation. Une adaptation progressive s'impose, pour leur permettre de résister un jour victorieusement à l'ambiance mauvaise dans laquelle elle sera peut-être appelée à

s'exercer. Cette adaptation est l'œuvre des éducateurs et surtout des parents.

Les exemples qu'ils donneront au sein de la famille aux enfants qui ont entendu l'appel de Dieu, l'éducation virile par laquelle ils tremperont leur caractère, la révélation lente et sagement poursuivie des dangers du monde et des moyens de s'en défendre tout en les connaissant, voilà ce qui fortifiera la vocation et lui permettra de repousser les assauts qu'elle aura sans doute à subir.

Ici l'action du père devra s'ajouter à celle de la mère, pour compléter par l'énergie virile l'heureuse influence qu'a exercée jusqu'alors la douceur maternelle. L'expérience du monde qui est, en effet, nécessaire au futur prêtre, il la trouvera ainsi non pas dans des rencontres de hasard et des fréquentations fortuites, mais dans la vie quotidienne du foyer, dans les conversations d'un père et d'une mère. Les parents n'orientent-ils pas ainsi leurs enfants vers les professions qu'ils souhaitent pour eux? Ils leur expliquent comment on se prépare aux grandes écoles, ils leur parlent des qualités intellectuelles et morales que requièrent la magistrature, l'armée, la vie d'un honnête fonctionnaire, d'un industriel et d'un commerçant. Pourquoi ne feraient-ils pas de même en s'appuyant sur leur propre expérience, pour apprendre à leur fils les vertus et la formation d'esprit que les fidèles aiment à trouver dans le prêtre chargé du soin de leurs âmes?

C'est ainsi que les parents conduiront par la main au Grand Séminaire l'enfant que Dieu aura appelé à lui. Quelque grand que leur paraisse ce sacrifice, ils le feront du fond de leur cœur. Ils seront fiers, comme l'était la mère de Mgr d'Hulst, du grand honneur fait à leur maison le jour où la grâce de Dieu y est entrée pour y chercher un prêtre. Ils comprendront que l'enfant qui se donne ainsi à Dieu leur reste plus attaché que jamais, puisque, ne fondant pas lui-même une famille, il garde exclusivement pour la sienne toutes ses affections familiales. Mais surtout, s'élevant au-dessus de ces sentiments personnels, ils auront la douce joie de penser qu'à l'heure présente où le sacerdoce est si nécessaire à la reconstitution de la société si profondément ébranlée, ils ont donné au pays et à la société leur bien le plus précieux, pour qu'elle vive de cette vie surnaturelle dont l'Eucharistie est l'aliment et le prêtre le dispensateur!

C'est avec effusion que Mgr Debout remercie M. Jean Guiraud. Il a parlé d'expérience et de toute son âme chrétienne, cet admirable chef de famille qui a déjà donné plusieurs enfants au bon Dieu! Il y a des exemples magnifiques de l'influence maternelle sur l'éclosion des vocations sacerdotales, témoin cette mère de famille du diocèse de Lille qui vient de conduire à l'autel son sixième prêtre.

Le R. P. Motte, Lazariste, connait près de Cambrai une famille de quatorze enfants : sept filles se sont données à Dieu et les sept fils sont dans les Ordres.

Une dame signale en corollaire du rapport la nécessité de relever les vertus du mariage : la patience et le courage. « L'idée est parfaite », appuie Mgr le président.

M. le chanoine Mury demande au rapporteur d'estomper un peu une ironie souriante sur le rôle de la sœur du prêtre qui aspirerait à diriger la paroisse. Elle peut être en beaucoup de circonstances une auxiliaire.

M. le chanoine Thellier de Poncheville exprime le désir de voir se répandre la belle invocation suivante : « Cœur sacerdotal de Jésus, multipliez nos prêtres ! » Il y a là pour toute chrétienne une collaboration divine à l'œuvre des vocations. Prière à faire connaître dans la presse.

Deux communications sont prévues au programme.

Le R. P. Louis, Prémontré, donne lecture d'une communication du R. P. Théodore Gras, de l'Ordre des Prémontrés et directeur de l'œuvre très opportune de l'*Archiconfrérie de la Messe réparatrice* pour le péché de ceux qui n'assistent jamais à la Messe les dimanches et fêtes d'obligation. (*Voir plus loin, p. 476.*)

Le R. P. Chrysostome, Franciscain, explique brièvement la richesse d'une prière indulgenciée sans conditions, pour l'*avènement de la royauté sociale de Jésus-Christ*. Elle sera distribuée au sortir de la réunion.

A ce propos, Mgr Debout invite les congressistes à la pratique très fructueuse d'incliner la tête chaque fois que l'on prononce le nom de Jésus-Christ.

Il est fait ensuite lecture des vœux qui ressortent des rapports de ce jour et qu'on trouvera plus loin (p. 507).

S. G. Mgr de La Celle, invité à bénir l'assemblée, veut bien dire sa profonde édification du spectacle de la foi des congressistes et de leur docilité à la direction très sage du vénéré président de la section. De tout cœur, il appelle les bénédictions de Dieu sur les résolutions des apôtres de l'Eucharistie.

Samedi 7 juillet.

A l'estrade d'honneur ont pris place à côté de Mgr Debout : le Rme Dom Aubray, abbé des Prémontrés de Mondaye; Mgr Glorieux; Mgr Boucher, directeur de l'Œuvre apostolique; M. le chanoine Letourneau; M. le chanoine Gailland, de Lyon; M. le chanoine Mury; le R. P. Louis, Provincial des Dominicains de Paris; le R. P. Barret, Mariste.

M. l'abbé Allez remplace M. le chanoine Thellier de Poncheville au secrétariat.

La séance s'ouvre pas une belle exhortation de Mgr Debout. Il faut que les congressistes continuent leur collaboration au Congrès par une dernière affirmation de leur esprit d'obéissance au règlement. De ces travaux communs, il faut tirer plus qu'un profit général.

Des résolutions, des pratiques et des pensées personnelles s'imposent. Comme pratiques eucharistiques à retenir, il y a celles de penser toujours que Jésus nous voit quand nous entrons dans une église, et d'incliner le front au nom de Jésus-Christ.

M. l'abbé Allez communique des précisions nouvelles sur la Ligue contre les modes indécentes, attire l'attention sur l'œuvre de la Messe en faveur de la conversion d'Israël et transmet une invitation à une Messe de rite oriental, du curé de l'église maronite de la rue d'Ulm.

La parole est donnée à M. le chanoine L.-J.-C. Gailland, directeur des œuvres diocésaines de Lyon, pour la lecture de son rapport sur *la nécessité du culte eucharistique dans les associations de dames*.

RAPPORT DE M. LE CHANOINE GAILLAND

Nécessité de donner une place au culte eucharistique dans les associations et retraites de dames : assistance à la Messe, à des offices liturgiques; adoration; confréries du Saint-Sacrement, etc.

L'association est un besoin foncier de notre nature et de nos facultés. L'isolement est une faiblesse, l'association est une force. Elle tire sa puissance du privilège qu'elle a non seulement d'agglomérer des énergies multiples, mais encore de les intensifier. Elle n'additionne pas les activités, elle les multiplie (1).

Tout le long de son histoire, l'Eglise, qui est elle-même une association modèle, en a fait le plus heureux emploi en constituant les diocèses, les paroisses, les Congrégations, les confréries, les corporations diverses.

Aujourd'hui, que sous l'influence des institutions sociales, des lois, de l'école, de la presse, de l'opinion publique enfin, l'indifférence religieuse nous gagne, que la foi se voile ou disparaît, que les mœurs païennes nous envahissent, les associations de piété et d'apostolat, les associations professionnelles catholiques sont absolument nécessaires. Depuis cinquante ans, les Souverains Pontifes nous convient à nous unir, à nous associer pour sauver la foi et redresser nos mœurs.

Aussi, les anciennes confréries d'Enfants de Marie et de Mères chrétiennes, du Sacré-Cœur et du Saint-Sacrement, se sont-elles multipliées dans nos paroisses, auxquelles sont venues s'ajouter les grandes Associations de l'Apostolat de la prière et de la Garde d'honneur et plus récemment nos deux Ligues nationales, la Ligue des Femmes françaises et la Ligue patriotique des Françaises, sans parler de multiples, j'allais dire d'innombrables unions, moins connues, d'âmes généreuses.

Voulons-nous que nos associations résistent à tous les ferments de division du dedans, à tous les assauts du dehors, exercent une influence profonde et progressive ? Ne négligeons pas les réunions régulières et bien préparées, les retraites annuelles sérieuses et générales; veillons aussi à y constituer une élite, et, pour façonner cet élément animateur de nos œuvres, donnons-lui chaque année le bienfait d'une retraite fermée. « La *retraite fermée* a le privilège de former de vrais chrétiens et par contre-coup d'admirables apôtres. » (2) Mais surtout donnons à nos associations l'*esprit eucharistique*. « L'histoire nous atteste, disait le pape Léon XIII, que la vie chrétienne fut surtout florissante dans le peuple, aux époques où l'Eucharistie était reçue plus fréquemment. » (3)

---

(1) Cf. *Œuvres du cardinal* SEVIN, t. Ier, p. 492.
(2) Mgr GIBIER, *le Salut par l'élite*, p. 284.
(3) Encyclique *Mirae caritatis* du 28 mai 1902.

La place que doit tenir le culte de l'Eucharistie dans nos âmes, dans nos associations, dans nos exercices spirituels? Mais la grande, la belle place, j'oserais presque dire toute la place, puisque l'Eucharistie est le centre de la religion, le lien mille fois béni de la rencontre de l'amour de Dieu et de l'amour de l'homme, puisqu'enfin, dit le cardinal Sevin (1), « si l'Eucharistie n'est pas toute l'œuvre de Jésus-Christ, elle est *tout son cœur*... Otez l'Eucharistie, que reste-t-il de la religion? Otez l'Eucharistie et vous avez brisé la grande paire d'ailes qui soulève l'humanité au-dessus de la boue et du sang où se consument les sociétés païennes. » Voyez la place qu'elle tient dans la haine de nos ennemis, voyez la guerre qu'ils font « au sacerdoce qui la consacre, aux autels et aux temples qui la conservent, à l'Eglise qui en vit », elle vous donnera la mesure que doit avoir votre amour.

Le culte eucharistique parle spécialement à la femme. Plus âme que l'homme, plus aisément emportée vers les sommets de la foi et de l'amour, elle voit comme d'instinct, dans le mystère divin, le secret de toutes les énergies, l'inspiration de toutes les nobles et grandes tâches remplies jusqu'au sacrifice, l'abnégation totale de soi, s'il le faut. Ayant devant les yeux l'exemple du *plus grand des amours*, elle saura où puiser les élans généreux, la pitié compatissante et douce, comme aussi le soutien journalier des longues patiences et des dévouements sans mesure (2). Et donc nos associations féminines vaudront ce que vaudra leur participation à la sainte Eucharistie.

Si nous recherchons maintenant en quoi consiste l'esprit eucharistique, nous pensons qu'il se compose de deux éléments essentiels : l'*adoration* et l'*amour*.

Adorer Dieu, c'est se prosterner devant lui, Souverain de l'univers, de qui tout dépend, lui reconnaître en nous tous les droits qu'il veut avoir et nous avouer liés envers lui par tous les devoirs que sa volonté nous impose. C'est donc lui donner notre soumission pleine, entière, constante, sans restrictions ni réserves. Voir dans l'Eucharistie *le Roi d'amour* et vivre dans un *sentiment filial d'absolue dépendance de cœur et de volonté à son bon plaisir*, quel idéal de vie chrétienne! N'est-ce pas commencer la fonction sainte qui fait l'immortelle occupation des bienheureux?

Mais, ainsi comprise, que l'adoration est mal faite sur la terre! Combien peu adorent en « esprit et en vérité »! On courbe encore facilement le genou, mais prosterner son moi total devant Dieu dans un *Amen* sans cesse répété n'est pas commun.

Ainsi comprise, l'adoration appelle logiquement et nécessairement

(1) *Œuvres du card.* SEVIN, t. Ier, p. 346.
(2) D'après BEAUDENOM.

l'amour, elle en est même l'expression la plus haute. Ecoutez l'amour humain qui s'exalte : « Je l'adore », dit-il, abus condamnable, mais aveu suggestif qui s'achève en adoration.

Y a-t-il dans la religion un acte qui exprime parfaitement à Dieu la louange, l'hommage, l'adoration de sa créature? S'il existe, il doit être la grande manifestation de son culte. Or, il existe et c'est le *sacrifice.*

Tous les peuples se sont accordés pour faire de l'immolation d'un être vivant le moyen par excellence de reconnaître et d'honorer le souverain domaine de Dieu.

C'est que la vie, c'est, « dans toute la partie de la création qui a été mise à la disposition de l'homme, le *chef-d'œuvre* de la main de Dieu. En l'immolant en l'honneur de Dieu, en l'anéantissant devant lui, l'homme veut lui dire : Voici ce que j'ai de plus parfait, la vie, et je le tiens de vous; ne croyez pas que je l'oublie, sous prétexte que vous l'avez mis entièrement entre mes mains; ce serait un orgueil fou; non, je ne l'oublie pas, et pour vous le prouver et me mettre à mon rang, qui est celui de *serviteur*, et vous mettre au vôtre, qui est celui de *Maître*, voici, *je l'immole, cette vie*, pour la faire remonter vers vous, comme le grain d'encens que je jette sur la braise rouge aussi quelquefois, pour qu'il remonte en fumée vers vous. Et, en le faisant, je crois prendre le langage le plus parlant qui soit à ma portée pour vous dire mon hommage, parce que cela me coûte plus qu'une parole, et parce que je vous offre ce que j'ai de mieux. Voilà le sens du sacrifice. » (1)

Et la preuve que Dieu agréait les sacrifices des hommes, c'est qu'il en exprimait le désir à son peuple choisi. Il eut même, au temps de l'exode d'Egypte, l'occasion de leur faire savoir quelle victime lui serait agréable. Le même jour, dans chaque famille, ils prendraient un agneau sans tache, l'immoleraient, mangeraient sa chair, et marqueraient leurs portes avec son sang; et tous les foyers qui seraient marqués de ce sang, l'ange exterminateur qu'il allait envoyer contre les Egyptiens les épargnerait. Et chaque année, à la même date, ils devaient renouveler ce sacrifice.

Or, pourquoi ce désir de Dieu? La réponse est claire quand on songe qu'une Victime sera immolée dont saint Jean-Baptiste avait dit : « Voici l'Agneau de Dieu », et que quiconque portera sur lui la marque de son sang, Dieu l'épargnera. Oui, ce que Dieu agréait surtout dans les sacrifices des hommes, c'est ce qu'il voyait lui seul, la figure du grand sacrifice où la victime serait son Fils versant tout son sang par amour.

La mort de Jésus-Christ fut un sacrifice offert sur l'autel de la croix pour la rédemption des hommes. C'est un dogme de foi.

Or, pensez à ce qu'il y a sous ces mots en vous rappelant le sens du sacrifice et le langage qu'il tient à Dieu. Supposez que la création tout entière soit animée par une force intelligente qui s'adresse à Dieu et lui

(1) Mgr LAVALLÉE, *Solitude et union à Dieu*, p. 192.

dise : Je suis toute votre création, et pour reconnaître votre souveraineté, je m'immole moi-même et je m'élève vers vous comme un parfum. Ne serait-ce pas le plus bel hommage que la création puisse rendre à Dieu, puisqu'elle se sacrifierait tout entière?

Mais qu'est-ce que cela à côté du sacrifice offert le Vendredi-Saint sur le Calvaire? Ici, la victime était Dieu; elle était Dieu et homme en même temps. Et l'humanité disait à Dieu : « O Dieu, vous êtes tout, mais l'hommage de la vie que je vous offre est grand comme vous. »

L'instant où pareille chose eut lieu fut vraiment le point culminant de l'histoire du monde, si le but de la création, de l'histoire et de tout, c'est la gloire de Dieu.

Maintenant qu'est réalisé le sacrifice de la croix, Dieu n'en peut plus regarder d'autres. Il n'y a plus qu'à lui remettre sous les yeux celui-là. Il n'y a plus qu'à le recommencer toujours.

Et voilà la Messe : C'est le renouvellement perpétuel du sacrifice du Calvaire sous le regard de Dieu. Le prêtre s'arme du glaive de la parole : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang »; il frappe, il immole la Victime divine. Et pendant qu'elle est là, en état de mort, sur l'autel, jusqu'au moment où, prêtres et fidèles, nous la consommons à la Communion, l'hommage infini qui monta vers Dieu de la croix recommence à monter.

Or, de ce que la sainte Messe constitue un acte d'adoration aussi grand que Dieu même, et que l'adoration contient et résume toute la religion, voici les *conséquences* pour nos Associations.

Il est très souhaitable que leurs membres prennent la pieuse habitude d'assister à la Messe en semaine. Dans combien de bourgades de France où elle était en honneur, il y a encore peu d'années, le prêtre est maintenant seul avec les anges du sanctuaire? Les loisirs sont plus rares peut-être, mais aussi, pour beaucoup, la loi de huit heures permet d'utiliser religieusement les moments du matin.

« La participation aux saints mystères, a dit le pape Pie X, est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien. »

En plusieurs associations est établi un roulement, joliment nommé « la chaîne », parmi les adhérentes, qui amène chaque matin des déléguées au Saint Sacrifice et à la sainte Table.

Une association, sous peine de « vivoter », doit avoir sa Messe mensuelle, Messe de famille où chaque membre se retrempe dans l'esprit d'union, d'oubli et de don de soi, qui fait la valeur de son apostolat.

L'Eglise, pour mieux pénétrer ses fidèles de la grandeur, de la majesté incomparable du sacrifice eucharistique que fixent les regards des siècles et le Cœur de Dieu, l'a enveloppé de cérémonies profondément expressives.

La liturgie est-elle autre chose que la mise en acte du drame sublime de notre Rédemption qui se déroule dans un cycle annuel, admirablement varié? Et toutes les scènes de ce drame ne chantent-elles pas l'ineffable mystère

de l'amour de Dieu pour nous dont l'Eucharistie est l'étonnante merveille? « La prière liturgique, dit Dom Guéranger, est intimement liée à l'Eucharistie, dont elle forme la glorieuse auréole. »

Ne désertons pas la Grand'Messe, suivons-la sur notre paroissien, nous efforçant de nous pénétrer des pensées et des sentiments qu'exprime l'Eglise. A ce moment toute la création chante et adore son Dieu, dans la manière qu'il a lui-même inspirée et choisie.

Dans les paroisses où l'on a conservé ou repris l'heureuse tradition de faire alterner le chœur avec les fidèles dans les chants communs, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, unissons notre voix à celle de tout le peuple chrétien qui participe ainsi activement au Saint Sacrifice.

Faut-il parler de l'assistance aux Vêpres, que les exigences ou les habitudes de la vie moderne ont réduite à rien dans le plus grand nombre de nos diocèses? Je me borne à regretter que les catholiques de nos jours ne connaissent plus les psaumes, les plus beaux cris d'âme qui soient sortis de l'humanité! Ils n'ont plus l'occasion de les lire.

La visite au Saint Sacrement dans le cours du jour vient renouveler et actualiser l'esprit d'oblation puisé à la sainte Messe et qui doit être l'état habituel de nos âmes. Jésus est là! Il nous appelle! Oh! les enfants ingrats et mal élevés que nous sommes qui passons et repassons devant sa prison d'amour sans lui donner un instant, un souvenir, un regard!

Le culte d'adoration et d'amour dû à Jésus-Christ à l'autel fait l'objet spécial de l'Archiconfrérie de la Garde d'honneur, de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence de Montmartre, pour ne citer que celles-là, et de toutes nos Confréries locales du Sacré-Cœur et du Saint-Sacrement.

Sous ces noms divers, elles reconstituent l'illustre Confrérie du Saint-Sacrement qui a jadis occupé une place prépondérante dans la vie religieuse de la France et qui a contribué, dans une large mesure, avec les corporations ouvrières (1), à sauver dans notre pays la foi catholique menacée par le protestantisme. Elles réalisent le désir exprimé par Léon XIII, dans son Encyclique *Mirae caritatis*, du 28 mai 1902, « de faire revivre, là où elles auraient disparu, les anciennes institutions, entre autres les Confréries eucharistiques », et répondent au vœu unanime des grands Congrès internationaux : Lille (1881), Avignon (1882), Paris (1888), Tournai (1906), Metz (1907), Montréal (1910).

Il est clair que faire revivre la confrérie du passé, ce n'est pas simplement, j'allais dire servilement, en donner une édition nouvelle; c'est, au moins, la corriger, l'adapter aux nécessités de l'heure présente, c'est surtout lui prendre son esprit. Mon dessein n'est pas, dans le cadre restreint de ce rapport, de redire tout ce que peut faire dans la paroisse la Confrérie du Saint-Sacrement, pour favoriser et développer le culte de l'Eucha-

(1) Mgr Gibier, *Discours à Orléans*, 17 mai 1908.

ristie. Mais il m'apparaît qu'elle peut avoir un rôle important dans l'organisation diocésaine des forces catholiques à laquelle tâche l'épiscopat français. Ces groupements, hiérarchisés en vue de défendre et de faire rayonner notre foi catholique, n'auront de vie et d'activité qu'autant que l'élite, qui en constitue les cadres, ira assidûment renouveler ses lumières, refaire ses énergies, s'inspirer pour les actes de son apostolat dans une piété eucharistique pénétrant profondément l'âme tout entière. Notre confrérie lui en offre les moyens.

On voudra bien me permettre de signaler en deux mots ces associations eucharistiques dont les adhérentes s'engagent à passer chaque semaine une heure devant le tabernacle ou même de faire chaque mois une nuit d'adoration. Il est entendu qu'elles peuvent, sans quitter leur demeure, tenir pieusement compagnie à Notre-Seigneur; mais dans nombre de paroisses elles se réunissent pour faire ensemble leur heure d'adoration à l'église, sous la direction d'un prêtre, autant que possible. Enfin, dans quelques centres importants, Paris, Lyon, Nevers, il existe des sections de dames qui passent la nuit en présence du Saint Sacrement exposé; notons qu'elles ont la faculté de prendre quelque repos à leur gré, dans les dépendances de l'église ou de la chapelle, et aussi qu'il leur arrive rarement d'en user.

Je veux terminer en constatant que la pratique de l'Heure sainte, le jeudi soir, veille du premier vendredi du mois, est en honneur dans beaucoup de paroisses même rurales, et que cette veillée sainte, qui a les plus heureux résultats pour la sauvegarde de la foi et l'extension du règne de Jésus-Christ, est même hebdomadaire chez plusieurs.

L'expérience prouve que là où les âmes sont appelées obstinément à l'Eucharistie, nous assistons à des résurrections religieuses étonnantes. Le premier soin du bienheureux curé d'Ars, quand il arriva dans sa peu fervente paroisse, fut d'établir l'adoration quotidienne. C'était folie selon le monde. Où trouver des adorateurs dans un pays de trois cents habitants où le dimanche est profané, l'église déserte, les sacrements abandonnés, les danses et les cabarets en honneur? Selon Dieu, c'était sagesse. A la première adoration, il eut un vieillard et trois femmes. Ce nombre grossit peu à peu, et un jour vint où les laboureurs se firent une douce habitude de venir *aviser* le tabernacle un instant en se rendant aux champs.

« Quiconque, disait le P. Faber, s'est jadis occupé du ministère des âmes, a été à même de juger de la puissance de Jésus. Le talent est superflu, l'éloquence est peu attrayante, la science ne répond pas à ce qu'on en attend, la controverse aliène les cœurs. Rien ne résiste aux attraits de Jésus dans le Saint Sacrement. »

Et je lis dans un bulletin paroissial, un des modèles du genre, numéro du 25 juin, sous ce titre : « Le culte de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement et M. Olier », ces pensées de M. Olier :

« Que volontiers je veillerais devant lui comme une lampe, faisant la fonction de saint Jean-Baptiste, qui était un flambeau ardent et bril-

lant! Que de fois j'ai désiré porter la clochette devant Notre-Seigneur quand il va visiter les malades! J'estime cet emploi très honorable; il reproduit celui de saint Jean qui allait devant le Fils de Dieu pour préparer ses voies et le faire honorer; il était la voix de la Parole. Pour moi, j'ai toujours eu le désir de faire connaître Notre-Seigneur surtout au Saint Sacrement: c'est l'obligation des prêtres.

» Une des raisons qui me portèrent à la fondation du Séminaire fut une lumière dont je fus éclairé dans l'oraison. Je voyais qu'il fallait former des prêtres pleins de zèle pour inspirer partout la dévotion au Saint Sacrement.

» Il me fut mis devant les yeux un homme qui serait aux pieds de Notre-Seigneur, pendant que des prêtres, formés et instruits par lui, iraient partout répandre cette dévotion. Je voyais un homme devant Dieu et des prêtres de feu grimpant sur les montagnes et portant jusque dans les lieux les plus pauvres la piété envers la sainte Eucharistie. »

Mesdames, vous qui appartenez aux associations catholiques, vous qui en formez l'élite, vous qui rêvez de faire connaître et aimer Notre-Seigneur à tant d'âmes qui vivent à vos côtés sans espérance, vous que Jésus appelle à aider le prêtre dans une tâche qui l'écrase et à laquelle il ne suffit pas, soyez aux pieds du Saint Sacrement pendant qu'il en répandra la dévotion; mieux encore, allez vous inspirer pour le mépris de soi-même et pour le dévouement sans réserve auprès de la grande Victime du tabernacle. « Lui est le foyer de toute activité vraiment utile à l'Eglise. » (1) « Au degré de votre vie eucharistique correspondra la fécondité de votre apostolat. » (2)

Je me résume en ces vœux que je vous propose :

1° Que chaque œuvre, groupement ou profession prenne une orientation nettement marquée vers l'Eucharistie;

2° Qu'il s'établisse entre leurs membres un roulement de communions et d'adorations organisé de telle manière qu'il y ait chaque jour quelqu'un d'entre eux communiant ou adorant le Très Saint Sacrement au nom de la corporation;

3° Qu'on s'applique à faire revivre et à organiser partout des Confréries du Saint-Sacrement.

4° Que les membres de ces Confréries assistent fidèlement aux cérémonies spéciales et aux réunions périodiques de l'association.

5° Que toutes nos associations catholiques s'appliquent au chant liturgique et aux chants populaires qui rendent plus attrayants les offices de l'Eglise.

Le rapport présente des conclusions très pratiques, basées sur une doctrine très haute de la sainte Messe, exprimée avec beaucoup d'onction. Mgr Debout est reconnaissant à M. le chanoine Gailland d'avoir montré si éloquemment que la vraie source de la vie chrétienne est dans le Sacrifice eucharistique.

(1) Dom CHAUTARD.
(2) Card. SEVIN.

L'assemblée est invitée à soumettre des observations.

Le R. P. Le Cerf, Mariste, fait constater qu'il y a abondance d'œuvres, mais pas assez d'unité pour les lier. Il faut l'unité dans la vie de dévouement. L'adoration nocturne, ajoute-t-il, n'est pas facilitée aux dames. Or, il existe une pratique pour suppléer à cet exercice fécond : l'*adoration nocturne à domicile*, fondée par Mlle de Nauroy, en union avec Mgr de la Bouillerie. Quelques instants pris sur le sommeil et consacrés à l'adoration en esprit sont très méritoires. Cette méthode pieuse est aisée : on devrait davantage l'expérimenter.

M. le chanoine Letourneau, curé de Saint-Sulpice, recommande vivement l'affiliation à la Confrérie du Saint-Sacrement. Elle est trop négligée, aujourd'hui ; on fait partie de cent Ligues et on ne donne pas son nom à cette Confrérie. C'est un mal. La Confrérie du Saint-Sacrement a pourtant toutes les faveurs de l'Eglise. Le Droit canonique recommande aux évêques de fonder, avant toute autre, la Confrérie du Saint-Sacrement : elle est la première dans la hiérarchie des associations eucharistiques.

Que les curés de campagne établissent une Confrérie du Saint-Sacrement, dans leurs paroisses, les résolutions objectives du Congrès vivifieront, du fait, la piété. Avant tout, les efforts doivent aller à redonner de l'éclat aux Confréries du Saint-Sacrement. Pour cela, le concours des dames est nécessaire ; qu'elles l'accordent pleinement et le succès est certain.

Mgr Debout souligne cette invitation.

Puis, on écoute attentivement le dernier rapport, celui de Mlle Jeanne His, de l'Union Noëliste.

RAPPORT DE Mlle JEANNE HIS

Dévouement que les dames et les jeunes filles doivent assurer aux églises pour la propreté, les ornements, etc.

Les dames et les jeunes filles qui travaillent à l'entretien du linge et des ornements d'église peuvent se réclamer d'illustres patronages : la première d'entre elles ne fut-elle pas la Vierge Marie préparant les langes de l'Enfant divin ? Et ne doivent-elles pas voir des devancières dans sainte Marthe, dans les saintes femmes qui accompagnaient Notre-Seigneur ? Modèles parfaits qu'il serait bon d'étudier, dont il serait meilleur encore de nous inspirer.

En général, quelle est la situation de la sacristie des églises ? Qui s'occupe du renouvellement, de l'entretien du linge ?

Pour l'entretien, il se trouve parfois une religieuse, sécularisée ou non, qui blanchit, raccommode linges ou ornements, lorsque le budget le permet. Plus rarement, sauf dans les grandes villes, une femme s'en occupe moyennant rétribution. Et souvent, dans les paroisses pauvres, et même dans celles qui ne le sont pas, personne ne s'occupe de rien ; personne, sinon M. le curé, ne se lamente sur l'état déplorable de ce qui entoure Notre-Seigneur.

Y a-t-il un remède? Mais oui, puisqu'il arrive que la situation soit meilleure, et qu'un ouvroir paroissial ou interparoissial composé de jeunes filles et de dames entretienne la sacristie d'une paroisse ou celle de toute une ville.

Il semble que cette solution soit l'une des plus pratiques, et ces ouvroirs devraient se multiplier. Que faut-il, en effet, pour qu'ils puissent fonctionner? Un animateur ou une animatrice. Parfois, c'est M. le curé qui se charge de demander, de recruter des membres actifs et des membres honoraires, mais souvent aussi c'est une jeune fille qui trouve dans sa foi le courage, car il en faut, de grouper, de diriger ses compagnes... Peut-être d'ailleurs le travail serait-il aussi bien et plus vite fait avec moins d'ouvrières. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, il me paraît extrêmement bienfaisant de mettre le plus de doigts possible en face de cette réalité tangible : à savoir que nul travail ne se fait tout seul.

Qu'un peu de zèle, de bonne volonté suffisent pour créer ces ouvroirs, les faits sont là pour le prouver. Je pourrais en citer un où l'on a travaillé tout l'hiver uniquement parce que deux jeunes filles en ont eu l'idée et la volonté. Et je pourrais nommer aussi tel village du Midi où deux Noëlistes en ont fondé un. « L'on ne travaille guère que lorsque nous sommes là, me disaient-elles. D'ailleurs, l'ouvroir chôme l'hiver pour simplifier la question du chauffage et de l'éclairage. Mais sept ou huit jeunes filles le fréquentent du printemps à l'automne et nous suffisons à la besogne. »

A défaut d'ouvroir, je crois qu'il n'est guère de village ne recélant une ou deux bonnes volontés capables de faire le nécessaire, pourvu qu'on sache le leur demander.

Mais s'il est facile, relativement, car rien ne se fait sans peine; s'il est peu d'obstacles vraiment insurmontables, de pourvoir à l'entretien du linge et des ornements, la question se complique lorsqu'il s'agit de les renouveler!

Nos curés sont si pauvres, et les ornements si chers! Où trouver les 100, 150 francs nécessaires pour se procurer la plus simple, la plus pauvre chasuble?

C'est alors qu'intervient l'œuvre des Tabernacles, œuvre très belle qui rend les plus grands services aux paroisses pauvres, et qui se répand de plus en plus.

Telle qu'elle existe dans un diocèse du Midi (Nice), son fonctionnement est très simple : des dames et des jeunes filles se réunissent une fois par semaine pour confectionner linge et ornements. Les dames versent une cotisation de dix francs, les jeunes filles de cinq. L'œuvre fait deux quêtes par an et reçoit avec reconnaissance les dons en nature. MM. les curés envoient leurs demandes à l'évêché qui les transmet à l'œuvre, laquelle y satisfait dans la mesure du possible.

Les ornements fournis ne sont pas luxueux, mais sont de bonne qualité et très bien faits : chaque dame ou groupe de dames ayant sa spécialité bien définie, et la présidente, aidée de trois ou quatre membres actifs et

habiles, consacrant deux matinées par semaine à préparer le travail. L'ouvroir fonctionne de novembre à juin, et le linge, en général, est emporté à coudre chez soi, pendant l'été.

Œuvre très belle, ai-je dit, mais œuvre qui ne devrait pas être aussi indispensable qu'elle l'est devenue, et dont j'oserais dire, par manière de paradoxe, m'abritant derrière Mgr d'Hulst parlant de l'œuvre des catéchismes, que, au fond, c'est un mal nécessaire. Et son intervention, qui tend à devenir la règle, devrait être exceptionnelle.

En effet, la paroisse, me semble-t-il, étant une grande famille, composée du groupement des familles catholiques, devrait, comme une famille, vivre par elle-même, du travail de ses membres.

Où est-elle la tradition séculaire, et dont relève encore ce qui constitue le fond de tant de sacristies ? Cette tradition voulait voir chaque événement familial marqué par le don d'un souvenir à l'église : souvenir qui pouvait aller d'un ornement, voire d'une cloche, à un pot de fleurs, mais qui entretenait, renouvelait le mobilier de nos sacristies, et témoignait de l'esprit chrétien de la famille.

Il existe, il est très vrai, des pays, des paroisses pauvres où il est réellement difficile de trouver une famille capable d'offrir un ornement. Mais combien l'œuvre des Tabernacles aurait vite fait de secourir ces paroisses-là, si tous les foyers chrétiens faisaient leur devoir sur ce point, si femmes et jeunes filles voulaient bien travailler de leurs doigts pour leur église, afin de n'avoir pas à se dire que Notre-Seigneur, en la personne de son ministre, n'a ni linge ni vêtement et doit recourir à la charité !

Je connais — très particulièrement — une grand'mère de Noëliste qui a commémoré chaque événement de sa vie, de celle de ses enfants et petits-enfants par le don d'un ornement, et qui à soixante-dix-huit ans vient de finir, car elles les a tous faits et montés elle-même, son 26e ornement, en l'honneur d'un arrière-petit-fils... qui ne vient pas.

*
* *

Mais donner, raccommoder linge et ornements n'est pas tout : il faut encore s'occuper de l'entretien même de l'église. Là encore, faisons-nous bien tout ce que nous devons, femmes et jeunes filles catholiques, tout ce que Notre-Seigneur est en droit d'attendre de nous ?

D'abord, l'entretien de chaque chapelle d'une église ne pourrait-il pas incomber soit à des familles, soit à des associations ? Il en fut ainsi durant tout le moyen âge, il en est encore ainsi dans un certain nombre de diocèses. En d'autres, la tradition s'est rompue : on tente de la reprendre dans quelques-uns de ceux-ci. Et si depuis de longues années, depuis sa fondation je crois, la chapelle de Jeanne d'Arc, à la cathédrale de Bourges, est confiée aux Noëlistes, Mgr Grente vient de remettre à leur soin celle de la cathédrale du Mans. A la cathédrale de Nevers, la décoration de la chapelle du Sacré-Cœur incombe aussi aux Noëlistes. Les exemples de ce genre abondent parmi l'activité noëliste.

Encore faut-il qu'avoir sa chapelle ne constitue pas une charge purement honorifique, comme le cas se présente quelquefois. Dames et jeunes filles doivent s'en occuper. Et s'il ne leur est pas demandé, comme au moyen âge, de l'élever à leurs frais, de l'enrichir avec les vitraux et les statues qui nous racontent leur vie morale et l'histoire de leurs dévotions, qu'il soit bien entendu que ces chapelles seront toujours en parfait état de propreté; et qu'un prêtre leur faisant l'honneur d'y dire la Messe, ne sera pas distrait et incommodé par l'odeur des fleurs fanées baignant dans une eau décomposée; et que de pauvres plantes, qui auraient voulu fleurir pour Notre-Seigneur, ne seront pas réduites à se dessécher devant lui, faute d'une jeune fille soigneuse et compatissante qui aurait donné le peu d'eau nécessaire, afin que leur Créateur reçût l'hommage de ces choses merveilleuses, exquises, dont il lui plut d'embellir la terre, et qu'il aimait à nous proposer en modèle : nos sœurs les fleurs.

Ne comptons pas uniquement sur le sacristain ou le bedeau pour cette besogne : c'est travail non de mercenaire, mais d'enfant de la maison.

Je sais bien que bedeaux et sacritains sont chargés d'entretenir nos grandes églises citadines. Ils s'en acquittent parfois très bien, mais il arrive aussi que toiles d'araignées et poussières centenaires témoignent contre eux.

Combien il me semble préférable, lorsque la chose est possible, d'intéresser les paroissiens — et je parle surtout des paroissiennes — à la bonne tenue de leur église!

Les enfants du patronage, les grandes des écoles libres ne sont-elles pas toutes désignées pour balayer, épousseter l'église? Ne serait-ce pas un moyen de les attacher aux choses religieuses, de les faire vivre dans une atmosphère pieuse, de leur donner un peu ce pli catholique auquel il est si difficile de soumettre leurs esprits saturés de laïcisme et d'indifférence? Ne serait-ce pas un moyen de les convaincre que l'église est à elles, qu'elles y sont chez elles, et que, si Notre-Seigneur est Dieu le Verbe, il est le Verbe incarné, hôte toujours présent de nos églises de pierre.

Si l'on objecte que jeunes filles et fillettes ne sauront pas conserver le respect dû à la maison de Dieu, il me semble que la familiarité de quelques enfants sera moins offensante pour Notre-Seigneur que le silence de mort, la tristesse glaciale qui règnent dans tant de nos églises de campagne et de petites villes!

Et l'enfant qui aura frotté dans la mesure de ses forces, la veille d'une fête, ne trouvera-t-elle pas des accents persuasifs pour inviter sa mère à venir admirer combien elle et ses petites compagnes ont bien travaillé? Si le moyen réussit une fois sur cent, une fois sur mille, ne vaut-il pas d'être employé? Humble témoignage de la nécessité d'un culte extérieur dans lequel, selon la belle formule liturgique, « connaissant Dieu sous une forme visible, nous lui sommes unis en l'amour des choses invisibles ». Rêves, théories, dira-t-on. Mais non.

En Alsace, il semble tout naturel aux paroissiennes de s'occuper de leur église comme elles s'occupent de leur intérieur. Et il me souvient d'avoir

vu le nettoyage annuel de l'église de Dabo, petit pays au-dessus de Saverne. Grand branle-bas, en vérité : chemin de croix, statues, tableaux, tout y passait, tout était descendu, époussetté, lavé, encaustiqué par un groupe de jeunes filles sous la direction de deux religieuses de l'école.

L'Alsace est l'Alsace, dira-t-on. Alors, je me permettrai de raconter une histoire vraie, jolie comme un conte :

Il était une fois un prêtre berrichon qui fut nommé curé d'une paroisse rurale. Vrai pays de mission, M. le curé se mit à l'œuvre, et commença par créer un bulletin paroissial pour aller à ses ouailles, ses ouailles venaient si peu à lui ! Mais vif était son chagrin de voir la malpropreté de son église et l'indifférence de ses paroissiens.

Alors, deux semaines avant la première Communion, se rappelant qu'un des meilleurs moyens de toucher son prochain est de faire appel aux sentiments qui justement lui manquent le plus, M. le curé annonce bravement dans son bulletin : « L'honneur de laver le carreau de l'église, de la nettoyer et d'offrir des fleurs pour l'orner, est réservé, cette année, aux mères des premiers communiants. »

Inutile de dire que, de mémoire d'homme, l'on n'avait vu mère de premier communiant se soucier de l'église et de son carreau. Mais, cette année, il s'agissait d'un honneur qui leur était réservé. Le carreau fut lessivé comme jamais carreau ne le fut, et les fleurs, on ne savait où les mettre !

Il y a d'industrieuses façons d'intéresser les enfants au culte de la maison de Dieu, puisque tout doit commencer par les enfants. On les habituera à ne jamais franchir le seuil de l'église avec des chaussures boueuses, à ramasser les papiers qui traînent, à ranger les chaises, etc. Détails minimes, mais qui ont une portée éducative. Il s'agit moins, en effet, d'obtenir un acte matériel que de refaire, de faire une éducation, de créer un état d'esprit.

Tout sera facile lorsque régnera la conviction qu'il n'y a pas, d'un côté, M. le curé et l'église, d'un autre, des fidèles qui vont à la Messe ; mais qu'il y a des chrétiens qui doivent rendre un culte à Dieu ; que l'église paroissiale est leur église, que les offices auxquels ils doivent, non pas assister passivement, mais prendre part active, sont leurs offices, et que travailler pour l'église n'est pas faire la charité — comme si Dieu avait besoin de nos aumônes ! — mais bien nous occuper de ce qui est nôtre.

Notre-Seigneur s'offre pour adorer, suppléant infiniment à notre impuissance ; il s'offre pour demander pardon, remercier, implorer pour nous. Et ce serait faire œuvre de charité que de donner temps, soins, dentelles ou linge pour assurer la propreté, la décence autour de ce sacrifice, autour de Notre-Seigneur adorant pour nous ?

Et cette éducation a besoin d'être faite, même dans les milieux les plus catholiques. Dans nos pensionnats libres, par exemple, est-il assez considéré comme chose normale et toute simple de faire du linge d'église ? Combien de jeunes filles ont toujours, parmi leurs ouvrages commencés, un corporal ou une pale ?

Quel bien à ce point de vue n'a pas fait le *Noël!* Vous m'excuserez de le citer entre tant d'autres belles œuvres : on ne parle bien que d'expérience. Les Noëlistes, pendant et après la guerre, ont donné pains et trousseaux d'autels; elles ont confectionné d'innombrables ornements, elles font en ce moment un tapis pour leur chapelle à Montmartre. C'est peu de chose. Ce qui est immense, c'est l'idée inculquée : on nous a dit et redit que nous, jeunes filles, devons nous occuper du linge et des vêtements de nos prêtres, de la propreté de nos églises. Et cette formation, œuvre de longue haleine, est inestimable; éducation nécessaire qui s'épanouit dans cette lettre signée par une jeune maman noëliste :

« Ma petite fille a quatre ans et demi et je lui ai mis en main son premier ouvrage : un carré de tapisserie pour un ornement destiné à une église de pays envahi. Peut-être ne sera-t-il pas bien fait, quoique ma pauvre petite s'applique beaucoup, « puisque c'est pour une église que ces » vilains Boches ont cassée », dit-elle. »

Je suis bien tranquille : le carré peut être mal fait. Notre-Seigneur n'oubliera ni l'enfant de quatre ans qui a travaillé à le vêtir ni celle qui a mis l'aiguille en ces mains innocentes pour leur apprendre qu'il doit être le premier servi.

La lignée des Marthe n'est pas éteinte au pays de Jeanne d'Arc.

Des applaudissements répétés répondent à ce rapport riche de fond, d'expression littéraire et émaillé de faits précis. Cet accueil sympathique, dit aimablement Mgr Debout, « témoigne de la reconnaissance de l'assemblée à l'auteur de ces belles pages et au *Noël* qui a initié à de si exquises choses ».

M. l'abbé Allez, directeur de l'Union Noëliste, donne, en complément du rapport, quelques extraits d'une enquête sur l'activité des Noëlistes en faveur des églises paroissiales et des pays envahis. C'est un magnifique déploiement de jeune générosité à Saint-Brieuc, au Mans, à Colmar, à Tarascon, à Tunis, etc.

Mgr Boucher veut « apporter une fleur au bouquet noëliste » en signalant un don pour les missions qui lui est venu du Comité de Tarbes.

Mgr Debout relève l'intervention du pourvoyeur dévoué et modeste des missions en aiguillant l'attention zélée des congressistes vers les ouvroirs de l'Œuvre apostolique.

Une pensée du rapport de Mlle His a spécialement frappé M. le chanoine Letourneau. Elle a été justement mise en valeur, car elle est capitale. Toute paroissienne doit se faire à l'*idée* de la misère des sacristies et du devoir, pour elle, d'y remédier. Il y a tant de dames qui font des ouvrages de vanité sans penser jamais à leur église! Qu'on fasse grande la part de Dieu, et qu'on multiplie les trousseaux eucharistiques.

On passe à la lecture des communications. Deux sont à l'ordre du jour.

La première est de Mgr Thomas, vicaire général de Paris, sur l'*Œuvre de la Réparation des Billettes*. En l'absence de Mgr Thomas, la lecture en est faite par M. l'abbé Allez. *(Voir plus loin, p. 469.)*

La seconde communication est du R. P. Raimbert. Elle concerne les *Congrégations de femmes vouées au culte de l'Eucharistie*. L'heure avancée ne permet pas d'épuiser ce sujet intéressant. *(Voir plus loin, p. 485.)*

La lecture des vœux clôt la séance.

Avant la séparation, Mgr Debout ne veut laisser qu'un mot, très senti, de reconnaissance. Les séances de ces trois jours de réunion ont été très fructueuses : il en garde un souvenir d'édification. Les congressistes doivent s'assurer le secours de prières réciproques et emporter, au fond du cœur, de fermes convictions et des résolutions pratiques pour promouvoir l'amour de l'Eucharistie.

M. le chanoine Letourneau n'ajoutera, lui aussi, qu'un mot. « Merci à vous, Monseigneur Debout, qui avez présidé avec bonne grâce, aménité et fermeté. Il y a peu de président comme vous. »

L'éloge et le merci sont l'écho d'une pensée unanime; des applaudissements prolongés en donnent l'assurance au vénéré président.

M.-E. P.

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES A LA SECTION DES DAMES & JEUNES FILLES

LA CROISADE EUCHARISTIQUE DES ENFANTS

COMMUNICATION DU R. P. BESSIÈRES, S. J.

I. Ce qu'elle est.

Ebauchée de 1910 à 1914 sous la forme de Ligues eucharistiques, réclamée par le Congrès eucharistique international de Lourdes en 1914, la Croisade fut fondée à Bordeaux, en 1915, sous sa forme actuelle.

Approuvée et bénie à six reprises par Benoît XV, reçue le 29 mars 1921 en audience solennelle par Sa Sainteté, acclamée par le Congrès eucharistique national de Paray-le-Monial, bénie par plus de 400 cardinaux, archevêques et évêques du monde entier, la Croisade eucharistique qui, en novembre 1915, comptait 28 soldats, en compte déjà un million et demi dans l'univers entier. Elle s'est développée merveilleusement en France, en Belgique, en Suisse, au Mexique, en Italie, en Syrie, dans les plus lointaines missions : Chine, Indes, Madagascar, Egypte, Guyane, etc. C'est une réponse éloquente à l'appel que Benoît XV adressait, le 30 juillet 1916, à la « toute-puissance suppliante » des petits :

Tremblant pour le salut du genre humain..., Nous cherchons un refuge dans une pensée et dans un souhait, à savoir qu'il plaise à la miséricordieuse longanimité du Père divin de considérer, plus que la pénitence des grands, l'innocence des petits.

En vous regardant, chers enfants, et en regardant, avec vous, tous les enfants qui, aujourd'hui, dans toutes les parties du monde se sont approchés du Pain eucharistique, Nous voyons, sur des milliers de visages, l'image même de Dieu... Nous y voyons la toute-puissance suppliante de vos prières...

Sur cette toute-puissance, Nous Nous sommes reposé, enfants...

Comme à une planche de salut dans un naufrage, Nous avons résolu de recourir à l'invocation du secours divin par le moyen tout-puissant de votre innocence... De cet autel, tendez donc la main au Vicaire du Christ, chers et tout-puissants enfants...

Une devise résume l'esprit de la Croisade : *Communie, prie, lutte, conquiers...*

Cette devise complexe ne doit pas donner le change. La Croisade est une chose très simple, très une, et c'est là sa force. Comme le disait récemment S. S. Pie XI, « Dieu, à chaque époque de la durée, crée dans son Eglise de grands courants de piété ». Au protestantisme et au jansénisme issu du protestantisme, Dieu opposa, au XVII[e] siècle, le grand courant de piété né des révélations de Paray-le-Monial.

A l'athéisme social inauguré par la Révolution, au laïcisme qui expulse Dieu des lois, de la cité, surtout de l'école, Dieu oppose, pour tout restaurer dans le Christ, le grand courant de piété eucharistique né des Décrets de Pie X sur la Communion quotidienne et la Communion des enfants, le grand courant eucharistique sans cesse entretenu, renouvelé, élargi par les Congrès eucharistiques.

La Croisade est née des Décrets et des Congrès eucharistiques. Son but unique est de faire entrer la doctrine des Décrets dans la pratique du peuple chrétien et d'abord de l'enfance qui porte en elle l'espoir des meilleurs lendemains.

Pour cela, elle s'efforce de saisir dans sa plénitude la doctrine des Décrets. Ceux-ci ne se contentent pas d'appeler tous les chrétiens, et d'abord les enfants, à se nourrir de ce pain quotidien, *aliment* et *remède* de l'âme, mais ils les exhortent encore à s'approcher de la Table sainte avec la « piété et la dévotion que comporte leur âge » ; en d'autres termes, à enrichir, à féconder leurs Communions par la pratique des vertus de zèle, d'abnégation, qui assimilent toujours plus intimement le communiant à l'Hostie qu'il reçoit : « *Hostia pro Hostia :* Hostie pour Hostie. »

Mais l'Eucharistie demeure le centre de la vie du croisé comme elle est le centre de la vie chrétienne : l'Eucharistie aimée, fréquemment reçue, servie en esprit chevaleresque.

Ceci dit, voyons comment la Croisade eucharistique justifie sa devise : *Communie, prie, lutte, conquiers* sous la conduite de ton chef, le Pape, pour qu'advienne le règne du Christ et de l'Hostie !

II. Communie.

La Croisade fait des communiants. Les croisés communient au moins tous les huit jours, un grand nombre tous les jours et parfois leur fidélité touche à l'héroïsme.

Un missionnaire des Indes anglaises, missionnaire des parias d'Ajmer (Rajputana), le P. Simon, Capucin, m'écrit le 2 mai 1923 :

Tous mes enfants communient tous les jours et cela dès qu'ils sont baptisés... Tous mes jeunes baptisés viennent du paganisme... Quoique ce soient des parias, je n'ai pas de difficultés pour les amener à la Communion quotidienne. Elle est même un besoin pour eux... Les parents s'étonnent de les voir partir avant le jour. En hiver, surtout, c'est dur. Cependant mes enfants ont tenu bon et cela tous les jours, depuis

que la Croisade et la Ligue eucharistique (section des grands croisés) sont établies ici, c'est-à-dire depuis que je connais et reçois *Hostia :* sept ans... Je vous ai parlé du petit Francis qui, dévoré par la fièvre, venait ici quand même pour communier, en s'arrêtant à tout bout de champ pour reprendre haleine. Un matin, il tomba sur le chemin et on dut le rapporter chez lui. Sa grande peine fut de n'avoir pu venir jusqu'à la Mission pour communier. D'autres se sauvent ou trompent la surveillance de leurs parents pour venir communier. Par la Communion quotidienne j'ai d'excellents écoliers qui font l'étude sans surveillants. Les résultats de la Communion quotidienne : c'est qu'il y a ici de bien belles âmes dignes des premiers chrétiens, c'est que j'ai des enfants très purs et très pieux au milieu de cette fange que sont ces parias kolis. On vit de Notre-Seigneur et avec lui ; lui seul devient le principe et la fin de tout. On vit pour lui et avec lui. L'instruction a gagné énormément.

Ce rôle de l'Eucharistie est si important que nos ennemis le reconnaissent eux-mêmes. Hier ceux de l'Arya Samay disaient aux chrétiens de Porbatpura :

— Nous ne vous empêchons pas de suivre les enseignements des Pères, mais nous ne voulons absolument pas que vous continuiez à recevoir cette petite chose blanche que le Père vous met dans la bouche. Cessez de recevoir ce que vous appelez la Communion et nous vous laisserons en paix.

Un bon chrétien, Jean, prit aussitôt la parole :

— Vous pouvez nous mettre hors caste, si vous le voulez, mais nous ne cesserons pas de communier. C'est l'essence même de notre religion et c'est notre vie.

Ils furent mis hors caste, terrible excommunication... Oui, on communie pour vivre, pour tenir.

Ici le Saint Sacrement est le centre de tout. C'est lui qui est le Maître de la maison, c'est lui qu'on va d'abord saluer en arrivant. Pendant que je vous écris, plusieurs enfants de la Croisade viennent de me saluer et sont allés tout de suite devant le Saint Sacrement. Que lui disent-ils ? Ah ! des choses bien simples et bien grandes. Ils lui parlent comme ils me parlent à moi-même. Et ces visites ils les répètent trois ou quatre fois par jour. La Croisade tient les écoliers et la Ligue rassemble les grands. Sans la Communion fréquente et quotidienne, jamais mes enfants et mes jeunes gens n'auraient tenu, persécutés comme ils l'ont été par leurs parents, la caste, l'Arya. S'il y a ici une vie chrétienne intense, c'est à la Communion qu'on le doit.

Ceux qui suivent dans *Hostia* la chronique de la Croisade savent que partout, sur toutes les plages du monde, les croisés ont vraiment fait de l'Eucharistie le centre de leur vie, leur moteur d'énergie, le ferment de leur piété.

Voici un témoignage venu de Belgique où la Croisade eucharistique compte en ce moment 150 000 croisés... dont 100 000 enfants environ et 50 000 croisés adultes groupés en Ligues eucharistiques avec le même programme que la Croisade eucharistique des enfants. Ces groupements d'adultes ont des sections spéciales pour les ouvriers, pour les étudiants d'Université, pour le personnel enseignant. Ne parlons pour l'instant que de la Croisade eucharistique des enfants. Le P. Vanmaele, Prémontré, le grand apôtre de la Croisade eucharistique en Belgique, écrivait en janvier 1922 :

Nous demandons aux croisés de Belgique qu'ils communient au moins une fois par semaine. Très peu se contentent de ce minimum : la moyenne est de trois communions par semaine : plusieurs communient tous les jours. Plusieurs curés ont organisé la Communion générale hebdomadaire pour les croisés, non pas le dimanche (alors ils communient quand même), mais un jour de la semaine, assez souvent le jeudi. Plusieurs prêtres sont vraiment admirables, on les voit de grand matin à leur con-

fessionnal, toujours à la disposition de leurs pénitents, ce sont de véritables apôtres de la Communion fréquente. C'est un de ceux-là, curé d'une paroisse rurale de la Campine (2300 habitants), qui, après dix ans de travail, a eu le bonheur de voir passer le nombre annuel des communions de 22 000 à 110 000. Il a un groupe de croisés de 132 dont plus de 100 vont *tous les jours* à la Communion. En plein hiver il compte, pour ses croisés seuls, plus de 3 000 communions par mois (3 106 pour le mois de mars). « Si je devais laisser tomber toutes mes œuvres, me disait-il, mais si je puis maintenir mes Ligues de Communion, eh bien! je serai tranquille et plein de confiance pour l'avenir. »

Non contents d'aller eux-mêmes souvent à la sainte Table, les croisés y entraînent aussi les autres.

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, les croisés d'une petite ville de la Flandre orientale avaient résolu d'offrir à Jésus une manifestation eucharistique en règle. Le Saint Sacrement était exposé à l'église pour l'Adoration perpétuelle. Les croisés passent de maison en maison pour mendier des communions réparatrices et des quarts d'heure d'adoration. *Ils ont pu inscrire 4 000 personnes pour la Communion.* Un seul croisé en a gagné 110. Jamais on n'avait vu tant de monde dans les églises. Voilà, dans un milieu jusque-là assez réfractaire, un véritable élan en faveur de la Communion fréquente, grâce à la Croisade eucharistique.

Et voici pour nous reposer un peu :

Une religieuse de Saint-Vincent de Paul, qui a merveilleusement organisé la Croisade eucharistique à Caïffa, narre l'aventure à *Hostia* :

... Nos petits orphelins de sept, huit et neuf ans continuent de communier souvent; il y en a même plusieurs qui le font tous les jours...

... Il y a un mois à peu près, le Père curé était venu faire l'examen de catéchisme; une de mes petites de six ans va lui demander de faire sa première Communion; le Père demande quel âge a cette enfant; la Sœur répond qu'elle n'a pas sept ans, *puisqu'elle a encore toutes ses dents et qu'aucune n'est tombée.*

— Il faut attendre, dit le Père.

Le soir, la Sœur trouve cette petite dans un coin, qui sanglotait; elle s'approche pour la consoler et lui demande pourquoi tant de larmes. L'enfant répond :

— C'est que j'ai beau tirer dessus, je ne peux pas les arracher.

— Quoi donc? dit la Sœur.

— *Mes dents*, dit la petite, puisqu'il faut qu'elles soient parties pour que je fasse ma première Communion!

Vous pensez si la Sœur l'a consolée, lui promettant qu'elle ferait bientôt sa première Communion si elle est bien sage...

Les croisés de Constantinople ne sont pas en retard sur ceux de Caïffa et même ils nous donnent d'excellentes leçons de théologie. C'est une religieuse de Notre-Dame de Sion qui écrit :

Grand progrès pour la Communion fréquente. Nombre d'enfants ont pris l'habitude de se lever de bonne heure pour assister à la sainte Messe avant l'ouverture des classes à 8 heures. Cela exige un sacrifice quant au sommeil, un sacrifice aussi pour le déjeuner, car on se contente alors d'un morceau de pain avec quelques olives.

Deux de nos petits croisés, sept et huit ans et demi, avaient eu à lutter pour être fidèles à leur Communion hebdomadaire contre un père qui craignait la fatigue pour ses fillettes un peu frêles. Elles tinrent bon et ne manquèrent aucun vendredi de l'année. Mais, une fois où une fête tombait au lendemain de cette Communion, le père, voyant les petites se lever de bonne heure, leur dit :

— Vous allez encore communier aujourd'hui; mais *la Communion n'est pas du pain;* on ne la mange pas tous les jours.

— Oh! si, papa, *la Communion, c'est le pain* de l'âme, donc il faut la recevoir très souvent, même tous les jours.

Cette réponse parut convaincre le père qui ne s'opposa plus aux désirs de ses enfants.

Les vacances sont souvent pour la piété et la Communion fréquente de nos enfants une période de crise.

Les croisés dignes de ce nom savent demeurer fidèles. Ne sont-ils pas des chevaliers, donc des vaillants. Ecoutez un témoignage entre mille, de Ghézireh, près Le Caire.

... Dans les lettres de vacances, toutes nos petites croisées parlent de leur chère Croisade, chacune fait son petit compte rendu. Habituellement, nous déplorions combien la plupart de nos enfants s'approchaient peu des sacrements pendant les vacances. Cette année, nos croisées ont si bien compris leur rôle qu'elles assistent, au prix de grandes difficultés, plusieurs fois par semaine, à la sainte Messe et y communient...

Même témoignage est rendu par leurs maîtres aux croisés de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et même aux fils des déportés de Cayenne enrôlés dans la Croisade eucharistiques par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

III. Prie.

La Croisade fait des priants. Le Christ vit dans l'Hostie afin d'y intercéder sans cesse pour nous. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* Le croisé fait de même. Par l'offrande de sa journée faite tous les matins au Sacré Cœur aux intentions de l'*Apostolat de la Prière* et de la *Croisade*, il transforme sa vie en une prière vivante. Mais il ne s'en tient pas là...

Les intentions apostoliques dont on lui fait saisir l'importance, la pratique du *Trésor du Sacré-Cœur* et surtout cette Communion fréquente et personnelle et consciente à laquelle on l'entraîne suavement donnent vraiment à nos croisés l'*amour* de la prière. D'ailleurs, la Croisade eucharistique possède toute une série d'industries qui donnent, peu à peu, aux enfants le goût et la science de la prière : retraites fermées, récollections, heure sainte, etc. Simone appartient au groupe des croisés de Besançon :

Simone a neuf ans. Elle se retire souvent un long moment dans sa chambrette.

— Qu'est-ce que tu fais ainsi toute seule? lui dit sa mère.

— Maman, je médite.

— Tu médites!! mais tu es bien trop petite pour ça. Moi qui suis ta maman, je trouve que méditer est une chose difficile.

— C'est pourtant bien simple!! *Je parle au bon Dieu comme je vous parle.*

Simone a trouvé la vraie notion de la prière.

Cela ne l'empêche pas d'avoir des défauts, hélas! personne n'est parfait!... L'autre jour, elle a été désobéissante. Le soir, à l'église, elle prie avec tant d'ardeur que sa voisine entend ces paroles :

— Mon Dieu, j'ai encore été méchante! j'ai désobéi à maman. Pardon, mon Dieu..., je ne le ferai plus, je vous le promets... Pardon, mon Dieu..., je serai sage.

En sortant de l'église :

— J'ai tout dit au bon Dieu..., je suis contente. Maintenant, je vais pouvoir être sage.

Simone a compris le grand but de la prière : Nous fortifier contre la tentation.

Louis a pour maison flottante une péniche de la Meuse. Il fréquente l'école des bateliers de Namur. L'aumônier de la Croisade eucharistique lui a donné un Evangile. Il le médite, lui, bonhomme de dix ans, qui ne savait pas, quand il nous arriva, qu'il y a un bon Dieu.

Louis est triste. Il a les yeux pleins de larmes. Il vient de lire dans l'Evangile l'inutile appel de Jésus au jeune homme riche.

— Pourquoi es-tu triste? demande l'aumônier.

— Je suis triste parce que je médite que Jésus a dû avoir beaucoup de peine quand le jeune homme riche n'a pas voulu le suivre. Alors je cherche ce que je pourrai faire pour le consoler. S'il voulait... moi, je serais bien prêtre à sa place, mais je suis pauvre et pas assez intelligent. Alors je médite que pour consoler Jésus, quand je serai sur ma péniche, et que je verrai passer un prêtre, je le saluerai toujours...

Prier, méditer, nos croisés de Chine, écrit le P. Cannepin, le savent à ravir.

J'ai mis tous mes enfants en retraite du Mercredi-Saint au jour de Pâques avec quatre instructions par jour. Le jeudi soir, un petit païen me fit demander de ne pas fermer la porte de ma maison, et il resta à genoux, devant le Saint Sacrement, jusqu'à 10 h. 1/4. Les baptisés prirent la garde de nuit et se succédèrent par équipes, de 6 heures jusqu'au matin, à l'heure où les petites filles vinrent relever la garde.

IV. Lutte.

La Croisade fait des sacrifiés. Les croisés font des sacrifices pour ressembler à Jésus, pour sauver les âmes, pour préparer leurs communions.

Mais ces sacrifices ils les font joyeusement, car la joie dans le don est une des consignes de la Croisade.

Quelques témoignages venus de Belgique.

Un curé belge écrit :

Si vous saviez combien mes croisés sont fervents. Depuis quelques jours, j'observe l'un deux lorsqu'il fait le chemin de croix... il peut me servir de modèle. Nos fillettes se spécialisent dans la mortification et le zèle, chacune s'est chargée au Temps pascal d'un pécheur à convertir. Et ils persévèrent même lorsque, à l'âge de quatorze ans, ils vont travailler à la fabrique. Chaque semaine, le jeudi, nous faisons une demi-heure d'adoration collective. 40 croisés au moins y assistent.

D'un autre prêtre belge :

Environ la moitié de nos croisés vont chaque jour à la sainte Table. Beaucoup d'entre eux pratiquent la lecture spirituelle cinq ou dix minutes quotidiennement. L'usage des petites mortifications leur est familier. Les visites au Saint Sacrement sont suivies.

Encore une lettre de Belgique, elle est d'un Frère de l'Institut des sourds-muets-aveugles... où la Croisade a ouvert ces petites âmes emprisonnées à la joie en leur faisant aimer le sacrifice.

Nos petits croisés aveugles vont presque tous les jours à la sainte Table. Ces chers petits, que leur infirmité prive de tant de joies, *s'imposent encore volontairement des mortifications*. Ils sont zélés à remplir chaque semaine — au moyen de l'écriture Braille — le Bulletin hebdomadaire (*Trésor du Sacré-Cœur*). La pratique des oraisons jaculatoires, du chapelet, des Communions spirituelles leur est familière. On leur explique l'intention mensuelle.

Ce petit bataillon d'aveugles de sept à douze ans mène le bon combat. Et la Croisade eucharistique qui ennoblit leurs âmes procure aussi le bien matériel de ces infortunés, car l'union, l'entente, les efforts mutuels développent leur nature langoureuse et rendent joyeux ces indécis, naturellement portés à la tristesse.

Dans la Croisade eucharistique, le sacrifice est aimé parce qu'on en connaît la fécondité apostolique.

Je cite, respectant la naïveté de l'orthographe, le billet suivant, trouvé dans un bulletin, sans nom et sans adresse.

Je vais noter les bien petit sacrifice et mortification que j'ai offert au Sacré Cœur pendant ce mois; je l'ait fait pour que ce divin Maître soit mieu connu et plus aimer, car j'ais compris maintenan la peine de Jésus d'aimer et de ne pas être aimer. Pendant tout le mois je me suis pas assise pandent le salut; comme je ne puis pas faire de grande mortifications j'en ait fait des petite qui m'on fait soufrir un peu, de ne pas m'appuyez en étant assise; j'ai supporté un grand mal à la tête toute la journé sans rien dire. Ce qui m'a couté le plus c'est d'accepter sans réplique les observations que maman me fais. Enfin, Jésus, c'est bien peut ce que j'es fait, mais je vous les offre de bon cœur; ne regarder pas celle qui vous les offres, mais regarder son intention. Le mois prochain je vous en offrirait davantage pour vous ramenez *au moins un pauvre pécheur!*

Et cet autre billet :

En classe j'aurais bien voulu demander une explication pour un problème; j'ai fait le sacrifice de ne pas demander et de chercher moi-même; aux repas j'avais bien soif, j'ai attendu cinq minutes pour boire; j'aurais bien voulu regarder tout de suite la note que j'avais pour un devoir, j'ai attendu une demi-heure; au déjeuner j'ai mangé une tartine de pain sec; je n'ai pas mis de beurre dans mes pommes de terre; j'ai gardé mon dessert pour les petits pauvres; aujourd'hui j'ai essayé de m'oublier toute la journée pour penser aux autres, afin de faire plaisir au bon Jésus; je me suis appliquée à apprendre tout à fait bien mes leçons lorsque j'avais envie de les apprendre à moitié; j'ai fait le sacrifice de ne pas me plaindre de la chaleur; j'ai donné un franc de ma bourse pour une bonne œuvre; je me suis privée d'une petite dépense inutile; je me suis privée de sucre, de bonbons; j'ai gardé le silence, etc., etc.

Au Congrès eucharistique de Puebla (Mexique), le grand apôtre de la Croisade au Mexique, le P. Cardoso, raconta le trait suivant :

A Mexico, les croisés sont nombreux et vaillants.

Voici un petit croisé de huit ans, appartenant à une des premières familles de Mexico. Nous en avons fait un petit capitaine de la Croisade. Or, un soir, il va trouver sa mère, une excellente chrétienne, et, tout triste :

— Maman, je n'irai pas communier demain matin.

— Pourquoi, mon enfant? interrogea la maman, croyant à un scrupule d'enfant.

— Parce que je n'aurai, demain matin, aucun sacrifice à offrir à Jésus. J'ai passé toute la journée à m'amuser et je ne me suis plus souvenu que j'étais un croisé de Jésus. Comment pourrais-je aller à lui *les mains vides?*

— C'est vrai, mon enfant, répond la maman, mais l'acte d'humilité que tu viens de

faire en me confessant ta faute a été très agréable à Jésus. Offre-lui cela demain matin dans ta Communion.

Le visage de l'enfant se rasséréna. Il alla s'endormir tout heureux en songeant à sa Communion du lendemain.

Ceci est d'une petite croisée de l'école libre des Minimes, Toulouse :

J'étais un jour chez ma grande sœur dont le mari lit tous les jours la *Dépêche*. Je ne savais comment m'y prendre pour lui demander de changer de journal. Un dimanche, pourtant, je me hasardai :

— Pourquoi prends-tu la *Dépêche* ?

— Parce qu'il y a des choses intéressantes, de beaux articles.

— Je crois que tu te trompes et que ce journal contient des articles contre la religion. Si tu voulais me faire plaisir, tu ne le lirais plus.

Quelques jours après il acheta l'*Express* et me dit que c'était pour me faire plaisir. J'étais vraiment joyeuse, car j'étais bien récompensée de mes petits sacrifices. *Je m'étais privée de friandises et avais beaucoup prié pour cela.* Maintenant, je prie pour que mon beau-frère persévère.

Enfin, voici une petite apôtre de neuf ans, du groupe de Marseille, dont les ambitions vont plus loin encore. Avec ses cousines, elle fonde une *Congrégation de missionnaires martyres.* Cette petite émule du vénéré P. Auffroy, affligée d'un abcès très douloureux, répondait aux témoignages de sympathie qu'on lui prodiguait qu'elle devait bien s'habituer à souffrir, puisqu'elle devait être « une missionnaire martyre ».

Cet esprit de sacrifice ne se trouve pas seulement chez les petits croisés, mais encore dans cette élite d'âmes victimes qui ont adopté la Croisade eucharistique et en constituent l'avant-garde. Je ne citerai que cette petite lettre qui fut écrite d'un hôpital d'incurables de Marseille.

... Je suis un inconnu pour vous, mais cela ne fait rien. Je suis infirme depuis plus de dix-huit ans; j'ai trente ans à peine, je ne marche plus que sur un fauteuil roulant. J'ai le bonheur d'assister tous les matins à la sainte Messe, même deux fois par jour, et j'ai le grand bonheur de faire la *très sainte Communion tous les jours.* Je suis très soumis et content de mon sort. Jésus me gâte, puisqu'il me fait le bonheur d'être un peu sur la croix avec lui, je suis chez les bons Frères de Saint-Jean de Dieu depuis plus de six ans.

Je voudrais vous demander si vous vouliez bien m'accepter pour votre œuvre si belle; mieux que cela, je me suis offert ce matin, fête de la solennité du Patronage de Saint-Joseph, à la sainte Messe, comme victime d'expiation et de sacrifice pour votre œuvre; cela me fera mieux apprécier mon état et c'est un bonheur pour moi et un remède dans les moments de découragement. Je regrette que je ne puisse faire autre chose de plus.

J'espère que vous me comprendrez et que vous accepterez toutes mes prières et mon sacrifice *pour la sainte Croisade eucharistique.* — A. T.

V. Conquiers.

La Croisade crée des apôtres. C'est ici que notre Légende dorée (et véridique) serait infinie.

Les croisés sont apôtres par la prière, la Communion, les petits sacrifices : c'est là leur vocation. Ils sont tous missionnaires. Les croisés exercent

l'apostolat de l'enfant sur l'enfant. C'est principalement le rôle des petits officiers ou petits apôtres de la Croisade eucharistique, chargés chacun d'évangéliser dix soldats. Par là se forme toute une génération de petits meneurs du bien.

Je reçois, il y a six mois, d'A... une lettre d'enfant signée... mettons Jacques.

J'ai treize ans. Je voudrais créer la Croisade eucharistique au collège... personne ne la connaît.

— Bien, mon enfant.

Un mois après, deuxième lettre :

J'ai enrôlé cinquante croisés, formé des officiers qui communient comme moi, tous les jours.

Un mois après :

Je vous écris à la fin de l'étude, ayant fini mes devoirs et bien appris mes leçons. Je suis allé dans un autre collège trouver le supérieur, je lui ai dit :

— Il faut créer la Croisade eucharistique.

— Pourquoi ?

— Pour faire communier les enfants et sauver les âmes.

Je lui ai appris comment il faut faire... Maintenant la Croisade eucharistique marche bien dans ce nouveau centre.

Un mois plus tard :

Je suis allé à l'orphelinat de X... J'ai demandé à créer la Croisade eucharistique. On m'a laissé faire. Le groupe est très fervent. Il faudra le citer à l'ordre du jour. Je vais tâcher d'enrôler aussi les patronages.

Un mois plus tard :

Je suis allé voir Monseigneur pour lui demander de bénir la Croisade eucharistique et de la prêcher en tournée de confirmation. Monseigneur m'a encouragé, m'a donné une belle bénédiction pour la Croisade eucharistique (je vous l'envoie) et m'a promis de la prêcher et de la lancer partout dès la rentrée.

J'ai quelques bons officiers, mais ils oublient quelquefois la Communion et le *Trésor*. Je tâche de les convertir. Aidez-moi..., je vous dirai en secret que je *songe* à devenir prêtre un jour.

Nos croisés adoptent des missions... se mettent en liaison avec elles, leur envoient des lettres et leurs sous de sacrifices.

Dans tel pensionnat, les croisés qui ont été plus exemplaires reçoivent l'autorisation de vendre leur dessert à l'économe et de se priver pendant huit jours de friandises au goûter. Le prix de ces sacrifices remboursé par l'économe est consacré aux missions et aux séminaristes pauvres.

Mais les croisés ne se contentent pas de cet apostolat indirect.

Dans les chrétientés « où on ne prie pas », écrit de Tientsin le P. Cannepin, en l'absence du catéchiste, les croisés sonnent la cloche et vont ensemble faire la prière. Ceux de la ville ont résolu de surveiller la rue et de détourner la clientèle des sorcières, qui soignent les petits enfants, pour me l'amener.

Une petite croisée, Ki-Young, alliée du cours Saint-Seurin de Bordeaux, m'apporte bien souvent des enfants à baptiser. Je baptise et je confirme le bébé dans les bras de Ki-Young, heureuse d'être marraine.

Mes petits païens ne furent pas exclus complètement de la Croisade. Ils sont aspirants! Je ne pus leur accorder le baptême qu'ils désiraient, mais tous promirent devant le Saint Sacrement de le recevoir dès qu'ils pourraient disposer d'eux-mêmes. L'ange gardien des païens, en m'apportant les trésors de sa bande, me disait :

— Père, nous autres nous n'avons pas de forces, nous ne pouvons pas communier.

Et il ajoutait :

— Je ne ferai plus de prostrations au diable. Et quand je verrai mon grand-père bien malade, je me sauverai de la maison, pour ne pas être obligé de lui rendre, après sa mort, les honneurs superstitieux.

Il dit son *Benedicite* au milieu de sa famille païenne, vient à la Messe, fait la Communion spirituelle, porte le scapulaire.

Voilà comment la Croisade est à Ts'ingfong, comme chez vous, une source de bénédictions.

Les croisés de l'Uruguay, ceux de Guernesey se sont spécialisés dans la conversion des protestants. Parents, amis, convertis au catholicisme, enfants baptisés sont par là des exploits habituels. Autres spécialités :

Des groupes de croisés de Toulouse ont déclaré la guerre au mauvais journal *la Dépêche*. Ils font des neuvaines de Communions, de sagesse, de sacrifices pour déloger le diable sous les espèces du journal antireligieux et trouvent des ruses délicieuses pour aboutir... Des centaines de mauvais journaux ont été ainsi expulsés *manu militari*.

Dans un de ces groupes, une jeune fille a groupé dix enfants et en a fait des « apôtres de la Croisade ». Chaque « petit apôtre » a recruté quatre croisés.

La jeune fille a eu une idée : « Demandez à vos croisés, dit-elle aux apôtres, quel journal on lit chez eux. » Hélas! partout c'est le mauvais journal! Alors elle ajoute : « Demandez à vos croisés de faire à leurs parents cette proposition : Papa, si je suis parfaitement sage pendant huit jours, me promettez-vous de laisser le mauvais journal pour prendre le bon? »

Les quarante croisés s'engagent.

Devinez combien ont « tenu » héroïquement pendant les huit jours et ont fait remplacer le mauvais journal par le bon?

Trente-deux! Trente-deux familles où le bon Dieu a cessé d'être insulté, par le zèle d'un petit apôtre. Il y a des apôtres de la Croisade comme cela un peu partout, comme des fleurs dans un pré.

Ecoutez un de ces croisés de Toulouse :

Hier, j'ai dit à mon papa : « Papa, il ne faut plus prendre la *Dépêche*, parce que c'est un mauvais journal, c'est Mademoiselle qui nous l'a dit à la leçon. » Aujourd'hui, il a pris le *Télégramme*.

Quelques jours plus tard, s'étant aperçue que la *Dépêche* avait reparu deux ou trois fois, Louisette nous déclara sérieusement qu'elle l'avait pliée et bien cachée dans un placard pour que son papa ne la lise pas.

Parlant d'une petite compagne qui se plaignait de n'avoir pu obtenir de son père qu'il change de journal, elle disait :

— C'est sans doute parce qu'elle n'a pas assez fait de sacrifices avant de le lui demander.

Les réponses négatives, les gifles même ne découragent pas les petits apôtres :

Quand j'ai dit à mon papa de ne plus prendre la *Dépêche* parce qu'elle est mauvaise, il m'a répondu : « Je la prendrai pour voir les annonces, mais je ne regarderai pas les mauvaises choses. » Un mois plus tard, papa ne la prend plus !

Le travail, les prières, les Communions et les sacrifices des mois d'avril et de mai ont été offerts pour que les parents des élèves ne prennent plus le mauvais journal ; douze ont réussi ; maintenant, elles aident les autres à gagner la même victoire.

Encore un exploit de Louisette :

Le matin et le soir, je fais ma prière devant mes deux Saintes Vierges (elle n'a pas de crucifix) et je dis : « Petit Jésus, gardez toujours mon cœur bien pur... Petit Jésus, faites que papa et maman viennent faire la prière avec moi », puis *Pater*, *Ave*... et c'est tout.

Depuis longtemps, Louisette demandait à son père et à sa mère de venir faire leur prière avec elle ; jusque-là, ils refusaient assez brusquement, et elle disait : « Jamais ils en font de prière ! »

Un soir, elle leur dit : « Si vous vouliez venir avec moi faire la prière, je vous donnerais à chacun vingt sous » ; et, vidant son porte-monnaie dans leurs mains, elle obtint que son papa et sa maman s'agenouillent auprès d'elle.

Ils ont ri de bon cœur, avec une bonne envie de pleurer, quand elle leur a fait cette proposition. Ils ont bien répondu aux prières : *Notre Père* et *Je vous salue*, ont écouté les petites invocations qu'elle a ajoutées. Puis ils ont dit : « C'est très bien, nous ferons toujours la prière avec toi. »

Dans le diocèse de Besançon, M. le chanoine Dubourg a lancé ses croisés à l'assaut des mauvais illustrés pour enfants qui foisonnent en ce moment.

Naturellement, l'apostolat multiforme des croisés commence par la maison.

Pierre, fils d'un papa socialiste, voudrait communier tous les matins. Papa ne veut pas et lui enlève ses souliers. Que faire ? C'est très simple. Pierre et ses petits amis font une grande offensive pour convertir papa, et papa se rend. Aujourd'hui, papa réveille Pierre le matin, et l'aide, le soir, à faire son Trésor du Sacré-Cœur.

Aîné de dix enfants, écrit un petit Belge croisé, j'ai quatorze ans. C'est à la maison que nous avons organisé la Croisade eucharistique. Maman est le directeur. Nous, les croisés, nous communions chaque jour, maman, quatre fois par semaine bien qu'elle ait une rude besogne avec sa nichée ; papa chaque semaine.

Enfin, l'ambition apostolique des croisés est aussi grande que le monde.

— Pourquoi es-tu de la Croisade eucharistique ? demande l'aumônier à une fillette de San-Remo.

— *Per salvare il mondo !* (Pour sauver le monde !)

VI. La Croisade prépare des prêtres.

La Croisade, partout où elle est une chose vivante, en France, en Belgique (où le cardinal Mercier est son orateur des grands jours), en Suisse, en Italie, au Mexique, etc., la Croisade est devenue une merveilleuse pépinière de vocations supérieures.

Rien d'étonnant. Un enfant qui, dès l'âge de sept ans, mène une vraie vie sacerdotale par le zèle, le sacrifice, la Communion, est un terrain de choix où Dieu aimera à faire s'épanouir la fleur du sacerdoce.

Dernièrement, nous avons demandé aux croisés du monde entier de faire un concours. Ils devaient nous dire pourquoi « la vocation du prêtre était la plus belle des vocations », et aussi ce qu'ils faisaient pour multiplier les vocations. S. Em. le cardinal Touchet devait proclamer les prix, et les meilleures copies, réunies en un énorme volume, ont été offertes au grand ami des croisés, Pie XI, qui a même manifesté le désir d'être photographié au milieu de ses petits soldats. Dans ces copies, venues des cinq parties du monde, il y avait de bien belles choses... Ici, on faisait de grands assauts de prières, Communions, sacrifices pour multiplier les prêtres, là, on se privait pendant des mois de toute douceur pour payer la pension d'un séminariste. A eux seuls, les petits croisés d'Amiens remettaient à leur évêque 1 000 francs économisés sur leurs sous de sacrifices pour les séminaristes pauvres... et, surtout, les âmes s'ouvraient à l'appel divin. Voici quelques petites lettres :

D'une petite écriture pointue et volontaire, un petit lycéen écrit :

Je voudrais être prêtre ou missionnaire parce que il n'y a pas de plus beau métier et que le Pape a dit au Congrès eucharistique : « Mes enfants, faites-vous prêtres si vous voulez assurer l'avenir du monde. » Je veux l'être, parce que je veux faire connaître le petit Jésus aux petits nègres, les « baptisés » et les rendre de vrais chrétiens du bon Dieu. Je lis sur toutes mes petites revues ces mots si tristes à entendre : « Des prêtres! »

L'autre jour, en classe de dessin, je l'ai dit à mon camarade ; il m'a répondu que j'étais bien sot, qu'il valait mieux se faire ingénieur, qu'on était plus « connut », qu'on gagnait plus d'argent ; alors moi je lui répondis : « Je gagne pas de l'argent, mais des âmes au bon Dieu et que cela est plus beau » ; aussi c'est pour cela que j'apprends le latin et le grec et maintenant dans deux ans je serai séminariste

Pour donner des prêtres au bon Dieu, je communie tous les dimanches et je fais un sacrifice par jour et un *Notre Père* et un *Je vous salue*.

J'ai dix ans, je suis apôtre de la Croisade au lycée de X...

L'apostolat! merveilleuse préparation au sacerdoce, mais aussi — et mieux encore peut-être — la souffrance, et voici encore une fleur de notre couronne, belle fleur blanche et rouge, dont on ne peut, sans émotion, respirer le parfum.

J'ai dix ans et je veux me faire prêtre, mais on m'a mis ma jambe gauche dans le plâtre, il y a deux mois. Ça ne fait rien, si le bon Dieu veut que je sois à lui, je le serai quand même.

Vous me demandez pourquoi je désire être prêtre, et non pas ingénieur comme papa ni officier de marine comme mon oncle, c'est pour travailler pour la gloire de

Dieu, mais surtout pour pouvoir dire un jour la Messe, et tenir Notre-Seigneur dans mes mains.

Je trouve que rien n'est plus beau comme d'être prêtre.

D'un autre croisé :

J'ai douze ans et je ne connais pas encore ma vocation. A sept ans, j'écrivis une lettre au petit Jésus lui demandant d'être prêtre, je la mis dans le tabernacle, je fus grondé par la Sœur. Prêtres et Sœurs se mirent à la recherche de ma lettre, jamais on n'a pu la trouver. Le petit Jésus l'a-t-il emportée au ciel, je l'ignore... Serais-je digne d'être prêtre, je le voudrais bien, c'est si beau..., mais mes parents ne le veulent pas. Je me recommande à vos saintes prières, Très Saint Père, pour que je sois prêtre un jour.

Très Saint Père, écrit Angeli en la nuit de Noël, c'est bientôt que Jésus descendra sur terre pour distribuer les jouets; je lui ai demandé les miens et, mieux encore, s'il m'apportait la *vocation d'être prêtre*, je l'accepterais avec plaisir pour pouvoir, à mon tour, faire connaître et aimer Dieu. Je veux vous dire pourquoi je voudrais être prêtre, non pour devenir cardinal comme Mgr Touchet ou Pape comme vous, mais pour aller dans les Indes ou l'Afrique prêcher l'Evangile, car je lis l'Evangile tous les jours; on m'a fait cadeau d'un, avec images. Je voudrais être prêtre, si le petit Jésus m'apportait ce cadeau de Noël, pour prêcher, faire des patronages, dire la Messe, me dévouer pour les pauvres et les malheureux. J'ai lu dans un livre que vous faisiez tout ça quand vous étiez à Milan. Et dans les missions, si j'étais prêtre, je ferais aimer la France. Il paraît que vous l'aimiez beaucoup aussi... Chaque fois que je le peux, je fais des sacrifices et l'année dernière j'avais fait celui de mes jouets pour que le petit Jésus rende bientôt les cloches de notre cathédrale. A notre grand regret nous ne les avons pas encore. Très Saint Père, par vos prières, aidez-nous à les retrouver... Je vous confie aussi toutes mes intentions... Si vous voulez que je sois prêtre, priez pour moi, pour mon papa qui a été tué à Verdun au moment où il venait d'assister à la Messe; il veille encore sur moi et me fera dire si le bon Dieu veut que je sois prêtre...

Au collège Notre-Dame-de-la-Tombe, à Kain, on obtient des résultats merveilleux grâce à l'institution de la « Journée sacerdotale ».

Voici en quoi elle consiste :

Chaque jour, plusieurs croisés s'engagent à communier, prier, se sacrifier, pour obtenir de Notre-Seigneur de saints prêtres. Laissés à eux seuls, ils étaient sujets à l'oubli, aussi nous avons constitué dans notre groupement de petits pelotons (on aime ces désignations de nos jours) dirigés par des officiers. A eux incombe le devoir de désigner ceux qui feront leur journée le lendemain, à eux de transmettre la garde, de passer le mot d'ordre. Cette consigne est remplie pendant les quelques minutes de la récréation, à 6 heures du soir. Parmi eux, un capitaine, chef de la Croisade, fait la ronde de garde près des officiers et rappelle la consigne à ceux qui l'ont omise. Il va sans dire que les « officiers » sont les apôtres de la Croisade; d'autres attendent de le devenir, mais les « soldats » nous manquent! Nous sommes 60 soldats, 6 officiers, 1 capitaine. Ainsi tous les jours 6 enfants (au moins) communient, prient, se sacrifient *pour les prêtres*.

Comme ils méritent d'être encore cités ces intrépides croisés de Charentonneau que rien n'arrête dans leur zèle, jugez plutôt : « C'est l'heure de faire les concours. Joyeusement, nos croisés quittent la chaude partie de football et chacun sort de sa poche crayon et papier pour se mettre à

l'œuvre. Hélas! le local de la Croisade est occupé, que faire? Oh! on ne reste pas longtemps en peine : c'est jeudi, le marché est terminé, alors vite on court sous les tentes encore dressées des vendeurs, et là on discute et compose le beau concours (*sur le prêtre*) dont les réponses sont arrivées nombreuses au centre régional. Les tentes du marché n'avaient sans doute jamais entendu traiter un pareil sujet. »

Veut-on encore quelques faits :

L'œuvre à faire cette année est de viser à la qualité des croisés plus qu'à la quantité. Nos groupements se déchargent au fur et à mesure des unités qui se lassent pour conserver l'élite : notre groupement a été vivant et actif; il ne demande qu'à croître en ferveur, en vertus et en *vocations*...

L'an dernier, trois de nos élèves sont partis pour le noviciat de la Société de Marie; cette année trois viennent d'entrer au Grand Séminaire de Clermont; un va au Grand Séminaire des Carmes à Paris; un vient de partir pour le noviciat, ce qui fait cinq au total pour cette année. (*Riom.*)

Grâce à la Croisade eucharistique un seul groupe compte trois vocations depuis dix-huit mois, un autre quatre depuis deux ans. (*Bordeaux.*)

Notre paroisse est gâtée de socialisme. De mémoire d'homme aucune vocation sacerdotale. Grâce à la Croisade eucharistique nous en voyons poindre plusieurs. (*D'une paroisse du Nord.*)

Semez des Hosties et vous récolterez des prêtres.

VII. Les croisés sont les soldats du Pape et de la sainte Eglise.

Faut-il s'étonner après cela de la bienveillance, de l'affection vigilante dont Benoît XV et de Pie XI n'ont cessé d'entourer la Croisade eucharistique ?

Le 29 mars 1921, Benoît XV adressait l'allocution suivante aux croisés de Rome :

Le cœur des enfants est toujours un terrain bien préparé; là il n'y a ni herbes ni épines qui empêchent la semence de se développer... Aussi est-ce avec raison qu'en vue de hâter la fin des maux qui ont frappé la famille humaine, Nous Nous sommes tournés vers les enfants pour apaiser la colère de Dieu...

Aujourd'hui vous êtes venus à Nous; et, *comme des soldats à leur capitaine,* vous Nous avez demandé ce que vous devez faire dans l'avenir.

Nous vous répondons : Puisque vous avez commencé la sainte Croisade par un témoignage de votre obéissance en répondant à Notre appel, persévérez dans votre obéissance : c'est la vertu propre des enfants et plus encore des croisés.

Nous souhaitons que la bénédiction de Dieu descende abondante sur leurs familles... Que la bénédiction du Seigneur enfin descende sur tous ceux qui favorisent cette armée. Qu'ils croissent en nombre et en ferveur, et que de leurs rangs sortent de vrais soldats du Christ et des apôtres de la charité.

***

Dans une lettre qu'il daignait nous adresser le 8 août 1921, au nom du Saint-Père, S. Em. le cardinal Gasparri disait encore :

C'est avec la plus douce émotion que le Saint-Père constate avec quel touchant empressement la Croisade eucharistique des enfants répond chaque jour dans le monde entier et avec plus de ferveur à son appel du 30 juillet 1916, et c'est avec la

plus grande confiance dans leurs prières et dans leurs sacrifices que Sa Sainteté compte sur les trésors d'innocence et de générosité que renferment leurs âmes pour la reconstitution spirituelle dont notre société à si grand besoin.

S. S. Pie XI, le 14 février 1922, deux jours après son couronnement, bénissait la Croisade et réclamait ses prières.

Enfin, le XXVI^e^ Congrès eucharistique international, tenu à Rome du 24 au 29 mai 1922, consacra définitivement la Croisade.

C'est elle qui organisait, le dimanche 22 mai, la Messe des Enfants au Colisée où 16 000 communions furent distribuées. Les tracts, les affiches annonçant la magnifique cérémonie étaient signés de la Croisade.

Malgré l'écrasant labeur du Congrès, en trois audiences particulières où lui furent présentés les magnifiques trésors offerts par les enfants du monde entier pour le Saint-Père et le succès du Congrès, Pie XI combla d'éloges et d'encouragements la Croisade :

Je bénis la Croisade avec tout mon cœur. Je bénis tous ses apôtres. Si je ne la bénissais pas, ce serait une noire tache d'ingratitude... Elle a tant fait pour moi! Comment pourrai-je faire savoir ma reconnaissance à tous les croisés ? Dites-leur que je les bénis, que je compte sur eux, surtout sur les tout petits; ils sont encore innocents et par là même tout-puissants sur le Cœur de Notre-Seigneur... Que cette bénédiction soit le gage de leur persévérance.

Et s'adressant à M^gr^ Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, qui lui présentait le magnifique trésor des croisés belges :

A voir grandir cette œuvre, on dirait que Notre-Seigneur veut sauver la jeunesse par l'Eucharistie...

Heureux les enfants qui communient fréquemment! Ce sont les meilleurs amis de Jésus. Jésus, de son côté, saura bien les garder!

Que Notre bénédiction obtienne à tous les croisés la persévérance, la fidélité à leurs saintes obligations de la Croisade.

Nous comptons sur le concours de leurs communions, de leurs sacrifices, de leurs prières; dites-le leur.

Le Pape a besoin des croisés, surtout des plus petits qui sont les meilleurs amis de Jésus et les Nôtres.

Oh! la belle chose qu'un croisé de l'Eucharistie!

Et Pie XI concluait par ces mots :

Les croisés portent la croix dans leur nom, sur leur poitrine, pour montrer qu'ils sont de vrais chrétiens, disciples du Dieu crucifié. Qu'ils la portent aussi dans leur cœur. S'ils persévèrent dans cette voie, ils seront heureux toute l'éternité, je les bénis, je les bénis.

Le Congrès était terminé et nous recevions encore des trésors de nos petits croisés...

Les Mères du Cénacle de Rome, qui assurent avec un inlassable dévouement le secrétariat général de la Croisade eucharistique pour l'Italie, voulurent bien se charger de transmettre les trésors retardataires au Saint-Père. Voici, à ce sujet, le joli récit qu'on nous envoie de Rome :

Rome (Cénacle), via Sfemperia, 23 juin 1922.

Hier, en la veille de la fête du Sacré-Cœur, le Saint-Père recevait les œuvres du Cénacle. Tous nos enfants sont croisés; aussi nous étions heureuses de profiter de cette occasion pour présenter les trésors des enfants d'Australie, des Indes, de Madagascar, de Montpellier, de la Canourgue et les autres que vous nous aviez confiés.

Après que le Saint-Père, assis sur son trône, eut écouté une courte adresse lue par une petite croisée, qui a fait cette année sa première Communion, cinq petits croisés, dont Giulia Benedetta Persico (nièce de Benoît XV), montèrent auprès du Pape et lui remirent les trésors. Je voudrais que tous les enfants aient pu voir l'émotion et la joie du Pape en voyant des tout petits et en appuyant ses mains sur leurs petites têtes noires et blondes...

Quand le Saint-Père put parler (car l'émotion l'en avait empêché jusque-là), pendant qu'il prenait les rouleaux et les parchemins, il prononça, en italien, les paroles suivantes :

« Ces trésors sont un précieux complément des autres trésors semblables qui Nous sont venus des autres parties du monde et que Nous avons reçus avec une indicible émotion et consolation de Notre cœur. Consolation et émotion qui se renouvellent pour Nous en recevant le complément d'une chose si belle, si sainte, si chère au Cœur de Dieu, parce que c'est Dieu même qui reçoit tout ce que l'on a fait au Vicaire de Jésus-Christ. Du Saint-Père, vous devez monter à « votre Père ». Nous accordons une bénédiction spéciale aux petits garçons et aux petites filles de toutes les parties du monde que vous représentez. »

Les petits sont les privilégiés du Vicaire de Jésus-Christ et sa reconnaissance va à tous ceux qui leur font du bien...

Quelques jours après, le 26 juillet 1922, par une lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, le Saint-Père remerciait encore solennellement la Croisade, et accordait sa bénédiction apostolique aux croisés, aux directeurs, zélateurs de la Croisade eucharistique.

Le 3 décembre 1922, Pie XI bénit le drapeau des croisés et celui de l'Apostolat de la Prière :

« Nous bénissons les croisés, dit-il, qui marchent en tête de l'Apostolat.

» Tous, comme croisés, vous devez et vous voulez être apôtres. Les petits croisés sont au premier rang de cette armée apostolique, car la prière est vraiment leur fonction par excellence, et c'est en elle que se révèle leur puissance. Le Cœur de Jésus est plus sensible aux prières des innocents. Souvenez-vous, insista l'auguste orateur, *de cette puissance qui est en vous.* Demandez et il vous sera donné que les familles, le pays, le monde entier retourne à lui. Ouvrez la route pour que Jésus redevienne partout Roi et Seigneur comme il l'est dans nos cœurs.

» Nous résumons toutes Nos bénédictions dans celle que Nous allons donner à l'étendard que votre piété a préparé. Une bannière est un *serment,* un *engagement.* Vous devez avoir le courage de ce serment. La bannière est *une loi d'honneur.* Ou bien on ne la déploie pas ou bien on la déploie pour lui faire honneur, au prix de n'importe quel sacrifice et de n'importe quelle lutte. Il en a été ainsi dans le passé, qu'il en soit de même pour l'avenir!

» Et le Cœur de Jésus exultera, ô petits croisés et petites croisées, et il vous présentera en exemple à tous ceux dont les regards sont fixés sur vous. Il sera fier de vous. »

Pie XI alla même plus loin et, par une marque tout à fait insolite de bienveillance, consentit, sur la demande écrite d'un petit croisé, à être photographié au milieu de ses soldats.

Voici la réponse autographe du Saint-Père :

Non seulement le Pape donne la permission, mais il lui est très agréable d'être reproduit en photographie au milieu des petits croisés.

Une photographie représentant le Pape en train d'écrire était jointe à la lettre, et, au bas, de sa main, le Saint-Père avait ajouté :

Pie XI écrivant sa bénédiction et ses vœux pour le Cénacle et pour les petits croisés.

Mais ce n'est pas tout. Quelques jours après, une autre photographie arrivait au secrétariat de la Croisade eucharistique de Rome avec ces mots du Pape : « Je bénis le Cénacle, les petits croisés et les petites croisées qui apprennent à aimer si bien Jésus et son Vicaire en même temps qu'ils apprennent de si bonnes et saintes pratiques. »

Donc, notre chef, notre grand capitaine, a voulu être représenté au milieu de ses soldats, les croisés.

« Saint-Père, nous sommes vos soldats. Vous pouvez compter sur nous, sur nos prières, nos communions, nos sacrifices, notre zèle... pour convertir les âmes et les ramener aux sources de la vie chrétienne, à l'Eucharistie... pour vous donner des prêtres nombreux et saints. »

VŒU

Le IV^e^ Congrès eucharistique national, tenu à Paris (4-8 juillet 1923), adopte et fait sien le vœu suivant, émis par le Congrès de Paray-le-Monial (1).

« Le Congrès eucharistique national de Paray-le-Monial émet le vœu que, conformément au souhait exprimé par Benoît XV (et Pie XI), continue à s'étendre la *Croisade eucharistique* internationale d'enfants, réclamée par le Congrès eucharistique international de Lourdes, en 1914. »

Croisade qui a pour but :

1° De promouvoir la pratique du décret *Quam singulari;*

2° D'utiliser et d'organiser la puissance de la prière enfantine pour la conversion des âmes et le règne social du Sacré Cœur.

ŒUVRE DE LA RÉPARATION DES BILLETTES

COMMUNICATION DE MGR THOMAS,
vicaire général de Paris.

Parmi les miracles touchant la sainte Eucharistie dont il est fait mention dans l'histoire de l'Eglise, un des plus célèbres est celui qui remonte à l'année 1290, qui a eu lieu, ici même, à Paris, dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, et qui est connu sous le nom de miracle des Billettes. Résumons-le brièvement.

(1) Vœu 4^e^, p. 275 du Compte rendu du Congrès de Paray-le-Monial (1921).

L'an 1290, une femme chrétienne, peu accommodée des biens de ce monde, avait, pour trente sols, engagé ses habits à un Juif usurier. Vers la fête de Pâques, ayant honte d'être moins parée que les autres femmes de sa condition, elle alla redemander sa robe pour le jour de la fête seulement. L'impie consent à la lui rendre, si elle promet avec serment de lui apporter le pain qu'elle recevra ce jour-là à sa paroisse, et que les chrétiens assurent être leur Dieu.

Cette femme, qui avait plus à cœur son intérêt que l'honneur de la religion, n'hésite point à accepter ce marché sacrilège. Le jour de Pâques étant venu, elle va, selon sa coutume, à l'église de Saint-Merry, elle s'approche de la Table sainte, elle y reçoit comme les autres le corps de Jésus-Christ; et, en conséquence de sa convention impie, elle livre au Juif l'Hostie sacrée.

Le perfide possesseur de ce trésor dit : « Je saurai bientôt si c'est là le corps de Jésus-Christ, comme les chrétiens le publient faussement. » Ce malheureux fit alors tous ses efforts pour mettre en pièces la sainte Hostie, pour la percer à plusieurs reprises avec un canif, avec un clou et une lance, pour la déchirer à coups de fouets, pour la jeter dans le feu. La sainte Hostie, qui est la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ, étant demeurée dans son entier, quoiqu'elle eût répandu une grande abondance de sang, il la jette enfin dans une chaudière d'eau bouillante, au-dessus de laquelle elle s'élève en forme de crucifix. La femme du Juif, épouvantée du prodige, avait en vain prié son mari avec instances de cesser ses attentats sacrilèges, Touchée de tant de miracles, elle se retira à l'écart.

Dans le même temps, on sonnait la Grand'Messe aux religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie. Plusieurs voisins se mirent en chemin pour s'y rendre. Le fils du Juif, qui avait été témoin des criminels efforts de son père, était debout devant la porte de sa maison. Il demande aux passants où ils allaient.

— Nous allons, lui dirent-ils, à l'église adorer Dieu.

— C'est en vain, reprit l'enfant, car mon père lui a donné tant de coups, qu'il l'a tué.

La plupart méprisèrent ce discours; mais une femme, plus curieuse que les autres, entra dans la maison sous prétexte de demander du feu. Elle vit l'Hostie, la reçut dans un pan de sa robe, d'où elle la fit passer dans le vase qu'elle avait dans la main, et sur-le-champ la porta au curé de Saint-Jean en Grève, à qui elle fit, en présence de nombreux témoins, le récit de tout ce qu'elle avait vu et entendu. La femme du Juif et ses enfants se convertirent, reçurent le saint Baptême, et l'évêque leur donna la Confirmation. Un certain nombre de leurs coreligionnaires suivirent cet exemple. (Extrait des leçons de l'ancien office de la Réparation et d'une ordonnance de Charles IV le Bel.)

Ce fait mémorable a été rappelé en des rapports présentés dans divers Congrès eucharistiques, particulièrement au Congrès de Paris en 1888, puis à Paray-le-Monial en 1897. C'est à ce dernier Congrès qu'il a été parlé pour la première fois de l'Œuvre de la Réparation eucharistique des Bil-

lettes, dans un remarquable rapport présenté par M. l'abbé Delinotte, chanoine de Sens. Cette Œuvre était alors à ses débuts. Or, dans la communication d'aujourd'hui, nous nous proposons de vous en signaler les progrès depuis le Congrès de Paray-le-Monial. Laissez-moi seulement, m'inspirant du travail du distingué rapporteur du Congrès de 1897, rappeler les origines de notre belle Œuvre. La préoccupation de ceux qui l'ont fondée fut de reprendre une tradition plusieurs fois séculaire.

A la suite, en effet, des faits prodigieux qui avaient eu lieu à l'occasion de l'affreux sacrilège de 1290, et sous le coup de l'émotion produite dans tout Paris à cette époque, des manifestations de foi et des désirs de réparation avaient surgi de toutes parts. Dès 1294, quatre ans après le miracle, Philippe le Bel autorise un bourgeois de Paris, Reignier Flameng, à transformer en chapelle la partie de la maison où s'était perpétré le forfait. L'année suivante, le pape Boniface VIII, informé des faits, loue et approuve le projet.

Pour assurer la continuité du culte spécial qu'on rendra désormais à la sainte Eucharistie, dans le même lieu où le Corps sacré a souffert une seconde Passion, la chapelle est confiée à une Congrégation religieuse : les Frères de la Charité. Ceux-ci s'empressent d'établir l'Adoration du Très Saint Sacrement, qui ne devait pas cesser pendant cinq cents ans. Au commencement du XV^e^ siècle, une église est construite au-dessus de la chapelle primitive, qui ne disparaît pas, mais qui est conservée avec soin et devient chapelle souterraine du nouveau monument.

En 1631, les Carmes succèdent aux Frères de la Charité et obtiennent du Souverain Pontife Urbain VIII une Bulle confirmant les statuts de la Confrérie de l'Adoration miraculeuse et perpétuelle du Très Saint Sacrement.

En 1756, l'église du XV^e^ siècle est remplacée par un nouvel édifice, celui que nous voyons aujourd'hui rue des Archives et sur lequel nous pouvons encore lire ces mots : « *Domus haec S. S. Sacramento dicata de novo restaurata 1756.* Cette église, dédiée au Très Saint Sacrement, a été réédifiée en 1756. »

Mais voici venir la Révolution française et ses lamentables destructions. Le 31 juillet 1791, l'église est pillée, les vases sacrés et les objets rappelant le miracle des Billettes dispersés. Puis l'église et le couvent sont vendus. Le culte séculaire rendu à la divine Eucharistie dans ce lieu est interrompu, et quand la paix religieuse renaît, l'édifice, hélas, est détourné de sa destination primitive et devient un temple protestant, c'est le temple des Billettes.

Toutefois la mémoire du miracle et du lieu témoin de tant de manifestations de foi était restée vivante dans le cœur d'un grand nombre de chrétiens qui avaient le grand désir de rendre à Jésus Eucharistie, comme autrefois, de solennels hommages et de pieuses réparations.

De plus, un certain nombre de ceux qui m'écoutent peuvent se rappeler, qu'il y a une quarantaine d'années, les attentats contre la divine Eucharistie se multipliaient, on entendait parler de vols de saintes Hosties et d'horribles

profanations qui se commettaient dans des assemblées secrètes et impies, il semblait que la rage de l'enfer s'acharnait contre l'auguste Sacrement de nos autels; c'est à cette époque que de pieuses chrétiennes, qui dirigeaient un cours d'éducation dans le quartier des Billettes, conçurent le projet d'établir un centre de prières et de réparations, sinon dans l'ancien sanctuaire (on n'y pouvait songer), du moins dans un lieu aussi rapproché que possible du temple des Billettes.

L'emplacement fut trouvé à la fin de 1884 et la chapelle inaugurée et bénite le 11 janvier 1885; avec la permission de l'autorité diocésaine on commença les adorations. En 1890, à l'occasion du sixième centenaire du miracle des Billettes, on y célébra un triduum solennel de réparation, mais ce fut seulement le 15 décembre de l'année 1893 qu'eut lieu l'érection canonique de l'Œuvre par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, sous le nom d'Œuvre de la Réparation eucharistique des Billettes. Le cardinal en approuvait les statuts et lui donnait son premier directeur ecclésiastique. Dès lors, la pieuse Association était reconnue officiellement par l'Eglise. Elle allait grandir avec les encouragements réitérés des chefs vénérés du diocèse et les bénédictions des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X. Vous avez pu remarquer l'expression employée par nos ancêtres dès le début des événements. Dans leur pensée, c'était comme une seconde Passion que le Juif profanateur avait fait subir à Notre-Seigneur, et quand on méditait le mystère, on aimait à comparer les outrages subis par la divine Hostie des Billettes avec les outrages endurés par le Sauveur dans diverses phases de sa Passion.

C'est pourquoi les pieuses associées de la Réparation eucharistique des Billettes unissent dans un même sentiment d'amour et de réparation la dévotion à la Passion du Sauveur et la dévotion à la sainte Eucharistie. Dans les cérémonies et les pratiques propres à l'Œuvre, tout concourt à entretenir cette double dévotion.

On peut faire, en effet, des rapprochements frappants dans le détail des faits : la rage du profanateur, les coups dont il perce l'Hostie, le fouet, le clou, la lance dont il se sert, le sang qui s'échappe de l'Hostie; ne semble-t-il pas que nous assistions aux douloureux événements qui accompagnèrent la Passion et la mort de Notre-Seigneur?

Eh bien! les pieuses associées des Billettes méditent ce double spectacle et, dans leur ardeur d'amour, elles répètent la parole du psalmiste : « Jésus, les outrages de ceux qui vous insultent retombent sur moi. »

Et elles prient. Elles se souviennent de la parole tombée des lèvres du Christ expirant : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Oui, elles prient pour la conversion des contempteurs de la divine Eucharistie. Et pour se pénétrer plus profondément des sentiments du Sauveur, elles le suivent pas à pas dans toutes les phases de sa Passion.

Pendant les vingt-cinq semaines qui précèdent le Vendredi-Saint, elles consacrent le vendredi à honorer successivement les mystères de la Passion. Le Saint Sacrement est exposé dès le jeudi soir, et, pendant vingt-quatre

heures, une adoration ininterrompue a lieu dans la chapelle où se trouve le centre de l'Œuvre. Cette chapelle, établie d'abord rue des Archives, dans une maison mitoyenne avec le temple des Billettes, fut transférée, à la fin de 1896, au numéro 23 de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et là encore, on se trouve à quelques pas de l'endroit du miracle. C'est là que les âmes pieuses s'efforcent de rendre à Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie et dans la Passion, dont ce sacrement est le mémorial, un culte perpétuel d'amour, de louanges, d'actions de grâces et de réparation, c'est de là que s'élève la prière pour la conversion des pécheurs et principalement, comme je le disais il n'y a qu'un instant, de ceux dont les outrages s'adressent plus directement à Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour.

Dans chacune de ces 25 journées d'adoration, il y a une Heure sainte, où des prières sont faites publiquement par les personnes présentes, selon un cérémonial fixé à l'avance, et pendant laquelle on commémore une des vingt-cinq heures qui se sont écoulées depuis le moment où Notre-Seigneur, le jeudi soir, entrait au Cénacle, jusqu'à celui où son corps sacré fut déposé dans le sépulcre, au soir du Vendredi-Saint.

En souvenir des fêtes propres à l'antique sanctuaire des Billettes, avant la Révolution, l'Association célèbre solennellement le IIe dimanche de l'Avent, le IIe dimanche de Carême et le dimanche de Quasimodo. On y ajoute la fête de sainte Julienne de Falconieri, choisie comme patronne de l'Œuvre, en raison de son ardente dévotion envers le Très Saint Sacrement et du miracle qui marqua les derniers instants de sa vie mortelle.

Il doit être consolant pour les âmes chrétiennes de penser que, grâce à l'Œuvre de la Réparation eucharistique des Billettes, une des plus belles et des plus touchantes dévotions du Paris catholique a repris vie parmi nous.

Dieu, du reste, a manifesté qu'il avait pour agréable cette pieuse Association en lui accordant d'incessants accroissements. Sans doute le caractère même et le but de l'Œuvre indiquent que les personnes qui désirent en faire partie doivent être animées d'une vraie et profonde piété; on vise bien plus à la ferveur des associées à admettre qu'à leur nombre. Toutefois, cette belle Œuvre se présente aujourd'hui au Congrès avec des chiffres qui ont leur éloquence.

Le 18 février 1894, il était procédé à la réception officielle des 54 premières associées, qui n'étaient autres que les personnes composant le groupe primitif, antérieur à l'érection canonique de l'Association.

Au moment du Congrès de Paray-le-Monial, en septembre 1897, où il fut question pour la première fois de l'Œuvre de la Réparation eucharistique des Billettes, le nombre des associées s'élevait au chiffre de 216; or, à l'heure présente, on compte 1 237 inscriptions.

Mais l'Association, quoique destinée uniquement, dans son principe, à des femmes chrétiennes qui, touchées des outrages que reçoit Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour, veulent lui offrir des hommages et des réparations, afin de consoler son divin Cœur, cette Association,

dis-je, ne pouvait pas ne pas attirer à elle d'autres âmes réparatrices, essentiellement réparatrices celles-là, des âmes sacerdotales.

En effet, en juin 1896, un nouveau chapitre s'était ajouté au registre des inscriptions, les noms des premiers prêtres agrégés à l'Œuvre y étaient notés. Ces Messieurs se tiennent en contact permanent avec l'Association, grâce aux feuilles mensuelles dont nous parlerons bientôt; ils unissent leurs prières, leurs adorations, leurs actes réparateurs à ceux des membres de l'Œuvre, et, comme le disait le distingué rapporteur de 1897, leur concours permet aux associées de se présenter avec plus d'assurance à Notre-Seigneur.

En 1897, ils étaient 29, aujourd'hui la liste de nos prêtres agrégés compte 449 inscriptions.

C'est le 28 juillet 1897 que l'Œuvre avait l'honneur de recueillir pour la première fois les noms de plusieurs évêques qui venaient à elle et qui voulaient bien consentir à faire partie de l'Association.

Jusqu'à présent, 25 noms d'évêques figurent sur les registres d'inscriptions. Un Conseil, composé de plusieurs dames et présidé par le directeur ecclésiastique, se réunit tous les mois, au centre de l'Œuvre, pour traiter de toutes les questions intéressant l'Association, en maintenir les traditions et en assurer l'incessant développement. Des feuilles mensuelles, envoyées à tous les membres de l'Association, maintiennent entre eux un contact permanent.

De plus, outre les nouvelles de l'Œuvre, elles contiennent des sujets de méditations tirés de pieux auteurs, dont la doctrine très sûre a reçu l'approbation de l'Eglise; ces méditations sont un précieux secours pour permettre aux âmes d'entrer dans l'esprit des mystères dont on fait successivement la mémoire dans le cours de l'année eucharistique.

Ajoutons qu'à différentes époques les Souverains Pontifes ont daigné accorder à l'Association des indulgences, que peuvent gagner également les prêtres agrégés.

Cette Œuvre, vous le constatez, est bien vivante, très vivante, elle représente une tradition chère aux cœurs des fidèles de Paris; grâce à elle, Notre-Seigneur a retrouvé des adoratrices et des réparatrices au lieu même où, il y a un peu plus de six cents ans, il avait subi comme une seconde Passion, dans le Sacrement de son amour, par le forfait d'un nouveau déicide. Elle mérite donc d'être connue et encouragée; il était juste de la signaler à nouveau dans ce Congrès eucharistique national.

CROISADE POUR L'ASSISTANCE A LA MESSE EN SEMAINE

COMMUNICATION DE Mme DE LAMAZE

Une attirance très marquée vers le Saint Sacrement s'exerce depuis quelques années sur les âmes chrétiennes. Il a semblé opportun de favoriser cet élan en invitant les fidèles à mieux s'instruire sur les saints mystères

de l'autel et en travaillant à créer dans les paroisses un mouvement d'assistance à la Messe en semaine.

Il fallait des moyens d'action : des brochures, des images, des tracts sont répandus à profusion et donnent d'heureux résultats. Une Croisade spécialement fondée à ce sujet publie en outre tous les mois, pour être apposés dans le vestibule des églises, deux sentences-affiches, une populaire, l'autre plus élevée. Nous n'insisterons pas sur l'influence des affiches sur le peuple.

Pour compléter cet apostolat, pour instruire davantage les fidèles sur le Saint Sacrifice de la Messe et pour les inviter à s'y rendre chaque jour, la Croisade a suggéré à MM. les curés une journée de Messe. Elle se fait un des dimanches de l'année. Toutes les instructions se font sur le Saint Sacrifice, et l'après-midi, aux Vêpres, une réunion plus solennelle réunit les fidèles et les diverses œuvres. Le but de ce dimanche de Messe est de mettre davantage en relief la grandeur du Saint Sacrifice et de faire comprendre, à certaines personnes, que la Messe ne doit pas être assimilée à une autre dévotion quelconque. Ce dimanche pourrait s'appeler... la fête de la Messe.

Mais la Croisade poursuit un autre but, celui de rappeler aux personnes pieuses le dogme trop généralement négligé de l'habitation de la Sainte Trinité dans nos âmes; en réalité, les instruire sur la vie intérieure et travailler à la formation des élites paroissiales. Ce but est poursuivi par la publication mensuelle d'une brochure tirée des maîtres de la vie spirituelle.

Enfin, pour demander à Dieu, par l'intercession toute-puissante de la Très Sainte Vierge, bénédiction sur toutes ses entreprises et inciter ses adhérents à la prière pour la sainte Eglise et toutes les grandes intentions catholiques, la Croisade a organisé et organisera tous les ans une journée de prières, précédée d'une neuvaine, le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice. Cette année la neuvaine et la fête ont été célébrées à Paris en l'église Notre-Dame des Champs.

Bénie et encouragée par LL. SS. Benoît XV et Pie XI, placée sous les auspices de LL. EEm. le cardinal Dubois et le cardinal Mercier et dirigée par Mgr Lamérand, la Croisade a publié en moins de deux ans 34 000 affiches, 125 000 brochures et 80 000 tracts et images... en France, Belgique, Suisse, Canada et dans tous les pays de langue française. L'Italie aura bientôt ses publications spéciales.

Nous faisons remarquer, en terminant, que la Croisade n'est pas une œuvre s'ajoutant aux autres, mais une publication régulière qu'une œuvre existante peut adopter. Daigne le Congrès lui donner son approbation et son appui.

ŒUVRE DES MESSES POUR LE SACERDOCE CATHOLIQUE

COMMUNICATION DE Mlle M. DE VILLERS

En plus de l'Œuvre des Messes dites pour la conversion des pécheurs agonisants, et dont les honoraires sont envoyés à NN. SS. les évêques de France, pour être distribués à leurs prêtres pauvres (elle a fait célébrer

jusqu'à ce jour près de 220 000 Messes), nous signalons spécialement l'Œuvre des Messes pour le sacerdoce catholique, qui a déjà fait célébrer 1 310 Messes.

Les lettres de Rome et les centaines de lettres épiscopales françaises, approbations et accusés de réception, sont remplies des plus chaleureux encouragements.

Cette Œuvre, née d'une inspiration épiscopale, et vivement encouragée par bien des archevêques et évêques, a commencé le 2 février 1922.

S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a choisi cette fête, qui nous montre la divine Mère, Vierge-Prêtre, offrant son Fils Jésus dans le Temple.

Touchante coïncidence : le 2 février, les Eminentissimes cardinaux, réunis à Rome, entraient en Conclave. Nous pouvons donc penser que les grâces des premières Messes de l'Œuvre furent surtout des lumières du Saint-Esprit pour l'élection si heureuse de Notre Saint-Père le pape Pie XI.

Toutes les Messes sont dites pour le sacerdoce catholique, c'est-à-dire : pour le Souverain Pontife, pour les cardinaux, les archevêques et évêques et pour tous les prêtres du monde entier.

Tous les membres de la Sainte Eglise, si élevés en vertu qu'ils soient, ont besoin de grâces puissantes et fécondes pour leur apostolat; il en est dont la sainteté grandira, et d'autres qui pourront échapper à de graves dangers spirituels.

Des âmes surnaturelles ont de suite compris cette Œuvre, et ont voulu offrir les premières centaines de Messes, déjà célébrées pour le sacerdoce catholique.

Nous avons la confiance que cet exemple sera suivi par beaucoup d'autres.

La foi vive, la reconnaissance et la délicatesse du cœur nous invitent et nous pressent de donner et de faire donner à cette Œuvre.

Pensons aux bienfaits spirituels sans nombre que nous devons au sacerdoce catholique, et surtout à ce don incomparable qu'il nous donne chaque jour : l'Eucharistie.

A nos évêques et à nos prêtres, nous devons la grâce et Dieu lui-même, le paradis de la terre.

Soyons donc animés du besoin d'offrir, à leur intention, la prière la plus puissante et qui est toujours exaucée : la Messe.

Montrons-nous pour cette Œuvre d'une grande libéralité, multiplions les Messes et, en retour, une « pluie de grâces », laquelle commence déjà, nous apportera les bénédictions spirituelles et temporelles que le Sacré Cœur et la Très Sainte Vierge nous réservent (1).

---

(1) Prière d'adresser les offrandes à la trésorière de l'Œuvre : M^lle^ M. de Villers, 17, rue Hamelin, Paris, 16^e^. L'honoraire de chaque Messe est de 5 francs. Les Messes doivent être offertes à cette unique intention : *pour le sacerdoce catholique*. Tous les honoraires sont transmis à NN. SS. les évêques de France.

L'ARCHICONFRÉRIE DE LA MESSE RÉPARATRICE

COMMUNICATION DU R. P. THÉODORE GRAS, PRÉMONTRÉ

« Au Roi éternel des siècles, immortel et invisible, tout honneur et toute gloire. » (*I Tim.* I, 17.)

Ce Roi des siècles, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ « à qui Dieu a donné toutes les nations en héritage ». Il est immortel : « Le Christ ressuscité ne meurt plus. » Il est invisible sous les voiles eucharistiques, mais présent et vivant parmi nous. A lui tout honneur et toute gloire!

Cette acclamation de saint Paul a inspiré les Congrès eucharistiques, qui vont se multipliant en nombre et en splendeur, dont le but est de rechercher et d'appliquer les moyens, d'augmenter la somme de gloire à rendre à l'adorable Victime de nos autels, au divin habitant de nos tabernacles.

Parmi ces moyens, qu'il nous soit permis de signaler l'Archiconfrérie de la Sainte Messe Réparatrice.

Un jour, sainte Thérèse se demandait comment elle pourrait glorifier Dieu autant qu'il le mérite ; une voix d'en haut lui répondit : « Entends la Messe. »

Et, en effet, si nous nous plaçons au point de vue doctrinal et théologique, la sainte Messe est l'acte de religion qui donne le plus de gloire à Dieu, le seul même qui lui rende une gloire infinie; parce que cet acte n'est pas celui d'une simple personne humaine, si parfaite soit-elle, mais celui d'une personne divine revetue de notre humanité s'offrant en sacrifice à Dieu sur l'autel, comme elle s'offrit jadis sur la croix. C'est la victime elle-même, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui dit par la bouche de son prêtre : « Ceci est mon corps; ceci est mon sang... », et ces paroles, immolantes comme le glaive du sacrificateur, séparent son corps et son sang autant que le permet son état actuel d'immortalité.

Mais si la mort n'est pas réelle, si l'âme et la divinité restent unies, par concomitance, au corps et au sang du divin Sacrifié, son état de mort, sur l'autel, se présente à nous sous l'aspect d'une réalité frappante. Il y est sans vie apparente, sans mouvement, sans parole, se laissant manipuler, transporter, honorer ou profaner sans plus de résistance qu'un cadavre. Son anéantissement y est plus profond que celui de la crèche, plus humiliant que celui du calvaire. Là, seule la divinité se cachait, ici l'humanité s'efface autant que la divinité.

Pourquoi se met-il dans cet état? C'est pour se donner à nous, afin que nous puissions l'offrir en présent, comme un bien personnel, à son Père céleste qui est aussi le nôtre.

Cette doctrine ressort clairement des prières du Canon de la Messe qui suivent immédiatement la Consécration, où nous disons tous, les assistants comme le célébrant : « Nous, vos serviteurs, nous, votre peuple saint... nous offrons à votre adorable Majesté, de vos propres dons (*de tuis donis ac datis*), l'hostie pure, l'hostie sainte, l'hostie immaculée, le pain de la vie éternelle et le calice de l'éternel salut. »

Cette oblation, avons-nous dit, est faite par les assistants comme par le célébrant. Celui-ci le déclare formellement quand, après l'Offertoire, se tournant vers les fidèles, il dit : « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre soit agréable à Dieu le Père tout-puissant. »

L'autel est donc, si j'ose dire, le marché où nous réglons nos comptes avec Dieu, où, d'une part, nous nous acquittons pleinement de nos dettes envers lui; où, d'autre part, nous acquérons, sans or ni argent, des trésors incomparables.

Nous lui devons adoration, parce qu'il nous a créés; reconnaissance, parce qu'il nous a comblés de bienfaits; expiation, parce que nous l'avons offensé; supplication, parce que nos besoins sont immenses. Là, nous le payons avec une valeur qu'il met à notre disposition et qui dépasse infiniment nos dettes, une valeur qui ne subit pas les fluctuations du change et qui reste toujours infinie, le corps et le sang de son propre Fils. Là aussi, dans la seule mesure de notre confiance et de notre amour, nous achetons les biens précieux de l'éternelle et glorieuse vie; et c'est toujours sur la personne de son bien-aimé immolé que Dieu se paye de ses prodigieuses libéralités à notre égard. S'il existait quelque part un marché aussi avantageux pour les intérêts matériels, on verrait les foules s'y précipiter pour s'acquitter et s'enrichir. Mais quand il s'agit de s'acquitter envers Dieu et d'acquérir des biens surnaturels, on ne voit plus, dans la majorité des baptisés, que la froideur, l'indifférence et parfois le mépris pour toutes les avances divines. Autour des autels, surtout, le vide se fait de plus en plus large et désolant, particulièrement dans les campagnes. C'est la parabole du festin royal qui se réalise. Dieu convie les âmes aux noces de son Fils avec l'humanité, et les invités trouvent mille prétextes pour ne pas répondre à cet appel si honorable, s'ils n'y répondent pas par des injures. Faut-il s'étonner que des plaintes douloureuses soient sorties du Cœur si aimant et si peu aimé de la divine Victime de nos autels? Faut-il s'étonner aussi qu'il ait inspiré une œuvre de réparation pour remédier à un pareil désordre?

Cette œuvre est l'Archiconfrérie de la Messe Réparatrice.

Elle naquit à Paris, la ville de tant de généreuses initiatives, dans l'église de Saint-Nicolas des Champs, le dimanche 19 juin 1862, en la solennité de la Fête-Dieu. Une humble et très pauvre veuve avait entendu plusieurs Messes à divers intentions et elle allait sortir de l'église, mais voyant Notre-Seigneur dans la solitude elle ne put s'y résoudre. Laissons-la parler elle-même : « On allait, dit-elle, commencer la Messe de midi, je ne savais plus à quelle intention je devais l'entendre, lorsque, m'étant recueillie, je priai mon Sauveur de se faire connaître et aimer. C'est alors qu'il me fit voir intérieurement que toutes les œuvres de piété lui sont agréables pour la gloire qu'elles rendent à son Père céleste et pour les grâces qu'elles obtiennent aux pauvres pécheurs qu'il aime tant; mais il me fit voir, en même temps, qu'il restait un vide, et que ce vide serait rempli par une œuvre qui serait le lien de toutes les autres. Comme je ne comprenais rien à toutes ces choses, voici la pensée qu'il m'inspira pour m'en

donner une idée : supposons qu'un père ayant élevé douze enfants leur dise que, pour lui témoigner leur reconnaissance de tous les bienfaits dont il les a comblés depuis leur naissance, il désire que chacun d'eux travaille pour lui une heure par semaine : supposons que six refusent de le faire, que trois le fassent froidement et les autres avec zèle. Ces bons fils, voyant la conduite de leurs frères envers leur père, en seraient bien affligés et le prieraient de leur pardonner. Ce serait bien, mais si leur père avait besoin du travail de tous, il lui manquerait toujours quelque chose. Je compris alors, et, dans un esprit de réparation, je promis d'entendre, les dimanches et fêtes d'obligation, une seconde Messe à l'intention de mes frères absents. »

Notre Père céleste est sans doute consolé de la défection d'un grand nombre par le redoublement d'affection de ses enfants fidèles ; mais, à lui aussi, il manque quelque chose. Il lui manque la gloire dont le privent ses enfants ingrats, négligents ou impies, qui refusent d'assister à la Messe, gloire qui est infinie et à laquelle rien ne peut suppléer, pas même le sacrifice d'une vie humaine. De cette gloire de Dieu, cette femme ignorante, mais éclairée intérieurement, parle comme un théologien : « Il me fut donné, dit-elle, en la fête du Sacré Cœur, le 13 juillet de la même année, de connaître quelque chose des deux sortes de gloire qui sont l'apanage de Dieu. L'une lui est propre et, comme ses perfections, est inaccessible aux hommes qui ne peuvent ni l'augmenter ni la diminuer ; l'autre, au contraire, il daigne la recevoir de nous, et il y trouve son bonheur à cause de l'amour qu'il a pour nous. La première est intérieure, essentielle, nécessaire, elle ne peut pas ne pas être, c'est celle que Dieu trouve en lui-même et en lui seul. Sur ce point, je ne puis que me taire, tant les mots expriment peu ce qu'on voudrait dire de la nature et de la splendeur de cette gloire. Puis, comme sous forme de ceinture, autour de cette gloire essentielle, je vis l'autre gloire accidentelle, qui revient à Dieu de la création, des œuvres et des vertus de l'homme. Mais, dans cette gloire secondaire, je remarquai comme un grand vide ou plutôt comme un grand nombre de places vides, d'espaces à remplir entre chaque œuvre, et Dieu daigna me faire comprendre que l'Œuvre de la Messe Réparatrice était destinée à remplir ces vides, en reliant entre elles toutes les autres œuvres et vertus qui contribuent à rendre gloire à Dieu... Je connus ainsi, le jour de la fête du Sacré Cœur, la peine que cause à mon Sauveur la négligence de tant de chrétiens envers le mystère de son amour, parce qu'ils ravissent à son Père céleste la gloire qu'ils devraient lui rendre et qu'ils se privent des grâces que ce Sacrifice communique aux âmes bien disposées. Puis il me fit connaître combien il lui serait agréable que ses fidèles serviteurs se multiplient pour répondre à son amour, en assistant, les dimanches et fêtes d'obligation, à une seconde Messe pour leurs frères absents, non pour la conversion des pécheurs qui peut-être une intention secondaire, mais avant tout pour la réparation de la gloire accidentelle que Dieu veut bien recevoir de nous. Je prolongeai mon action de grâces jusqu'à Vêpres. Ce fut alors que je reçus quelques lumières touchant les conditions matérielles de cette pratique, et, sans

pouvoir comprendre par quels moyens cette Œuvre serait connue, et en quel temps, je crus voir que Dieu permettrait qu'elle devint populaire et universelle, qu'elle serait un jour une œuvre catholique et qu'on y contribuerait par l'association, qu'il fallait entendre la Messe, autant que possible, aux quatre fins du sacrifice, la faire précéder d'une sorte d'offrande ou acte de désir en union avec tous les associés, et enfin, qu'on devait faire, avec la permission de son confesseur, une Communion de plus soit par mois, soit par semaine. La sainte Communion étant la participation la plus immédiate et la plus excellente au divin Sacrifice pourrait remplacer la seconde Messe pour ceux qui seraient dans l'impossibilité de l'entendre soit le dimanche, soit la semaine. »

Par l'intermédiaire de son confesseur, la pieuse veuve intéressa à son œuvre le P. Blot. Cet éminent religieux publia un opuscule de propagande sur la Messe Réparatrice, mais elle ne fit que végéter. Dieu, à son ordinaire, attendait la mort de la pieuse promotrice devenue Sœur converse dans un couvent de Chanoinesses Norbertines, sous le nom de Sœur Rose, pour donner à son œuvre la consécration solennelle de l'Eglise qui devait lui assurer le développement mondial qu'elle avait entrevu. Avant de mourir elle avait demandé à sa supérieure de faire en sorte qu'on en parlât au Pape. Par un Bref du 24 août 1886, à peine cinq ans après sa mort, Léon XIII répondait à son suprême désir en érigeant son œuvre en Archiconfrérie pour la France. Les autres nations ne tardèrent pas à demander et à obtenir le même privilège, de telle sorte que, dans tout l'univers, l'autel du divin Sacrifice est entouré d'âmes, sinon très nombreuses, du moins ferventes, qui se font un bonheur de rendre à Dieu la gloire infinie que lui refusent les mauvais chrétiens. Pie X, le Pape de l'Eucharistie, plaçait cette Œuvre parmi les plus fructueuses et les plus méritantes pour l'Eglise et augmentait le nombre des indulgences en faveur des associés.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de répondre à une objection qui a été présentée dans des Congrès internationaux, à savoir : puisque la Messe réparatrice a une valeur infinie, elle peut remplacer ou absorber toutes les autres œuvres réparatrices. Cette interprétation était loin de la pensée de Sœur Rose, puisqu'elle déclarait que toutes les œuvres de piété et de réparation sont agréables à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la gloire qu'elles rendent à son Père céleste et pour les grâces qu'elles obtiennent aux pauvres pécheurs. D'ailleurs, chaque outrage à Dieu réclame une réparation spéciale qui est la contre-partie de l'offense et qui reçoit les encouragements et les bénédictions de l'Eglise. Nous disons seulement que rien ne peut remplacer la Messe manquée, sinon la Messe entendue; que rien ne peut restituer à Dieu la gloire qu'on lui enlève par l'omission de la Messe, sinon l'assistance à la Messe; que rien ne peut suppléer à l'offrande obligatoire de l'adorable Victime de l'autel, sinon son offrande libre et volontaire.

Plaise donc au Congrès d'émettre le vœu que cette Œuvre soit davantage connue, propagée et pratiquée!

Plaise à Dieu de le réaliser pour sa plus grande gloire!

Notice explicative sur l'Archiconfrérie de la Sainte Messe Réparatrice érigée canoniquement dans la basilique de Sainte-Anne, Bonlieu (Drôme).

Approbation du Souverain Pontife. — « Parmi les associations dont le but est l'accomplissement des œuvres de charité et de pitié, l'une des plus méritantes et des plus fructueuses pour l'Eglise est, sans contredit, l'Archiconfrérie de la Sainte Messe Réparatrice. » (Pie X, 11 sep. 1911.)

Nature et but. — La sainte Messe est le seul acte de religion qui rende à Dieu une gloire infinie, à cause de la Victime d'une valeur infinie, son propre Fils, qu'on lui offre sur l'autel. Les chrétiens si nombreux, hélas! qui manquent la Messe volontairement le privent de cette gloire sans égale. L'Œuvre de la Messe Réparatrice a pour but de combler cette immense lacune. Elle propose donc aux âmes de bonne volonté d'assister à une Messe supplémentaire à la place de ceux qui n'y assistent pas et avec l'intention spéciale de restituer à Dieu la gloire qu'ils lui refusent. « Ce saint désir, dit Pie X, nous est extrêmement agréable et nous paraît très opportun à notre époque. » (30 juin 1911.) Très glorieux pour Dieu, cet acte est aussi très avantageux à la société coupable, parce que, dit Léon XIII, « dans le sacrifice eucharistique se trouve la vertu d'expiation et de prière qui satisfait pleinement les exigences de la justice divine et attire les bienfaits abondants de la céleste miséricorde ». (28 mai 1902.) N'est-ce pas, enfin, un moyen efficace de développer le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Obligations. — Les adhérents s'engagent, sous aucune peine de péché, à entendre une seconde Messe les dimanches et fêtes de précepte, et, si cela n'est pas possible, à faire la sainte Communion ou à assister à une Messe dans la semaine. Pie X a daigné accorder que « dans les localités où il n'y a qu'une Messe les jours de fête, on puisse satisfaire à cette obligation par une prière de quelques instants devant le Saint Sacrement, avant ou après la Messe ». (7 sept. 1911.)

Origine. — Cette œuvre est due, après Dieu, à une humble et pauvre veuve qui devint plus tard religieuse converse, sous le nom de Sœur Rose, dans la communauté des Norbertines de Bonlieu (Drôme), où elle mourut, en odeur de sainteté, le 21 octobre 1882. Léon XIII l'érigea en Archiconfrérie le 24 août 1836. Par un décret du 7 septembre 1911, Pie X l'enrichit de nombreuses indulgences.

Indulgences. — *Plénières.* Aux conditions de confession, Communion et visite à l'église avec prières aux intentions du Souverain Pontife : aux fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, du Saint Sacrement, du Sacré Cœur; aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de la Purification, de l'Annonciation et de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie; aux fêtes de saint Norbert, 6 juin; de saint Tharsicius, 27 janvier; de saint Pascal Baylon, 17 mai; de sainte Julienne, 5 avril; du titulaire de l'Eglise où la Confrérie est érigée; deux jours chaque année qui seront désignés par l'évêque de chaque Confrérie; une fois par an à un jour que chaque associé sera libre de choisir. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. En outre, une indulgence plénière personnelle à tout associé qui, à l'article de la mort, s'étant confessé et ayant communié, ou du moins ayant la sincère contrition de ses fautes, invoquera de bouche ou de cœur le saint nom de Jésus et acceptera la mort en expiation de ses péchés. — *Partielles :* 100 jours pour tout acte en faveur de l'Œuvre.

Condition d'admission. — Se faire inscrire au siège de l'Archiconfrérie, Bonlieu (Drôme). Un diplôme de zélateur ou zélatrice est accordé à toute personne qui accepte de propager l'Œuvre. Il lui donne le pouvoir d'agréger directement à charge de transmettre les noms des associés à Bonlieu. Un diplôme d'affiliation est envoyé aux confréries de même nom et de même but qui s'établissent dans les paroisses, avec l'autorisation de l'évêque du diocèse. S'adresser au directeur de la Messe Réparatrice, Bonlieu, par Saint-Gervais (Drôme).

Organe de l'Archiconfrérie : — l'Hostie rayonne, 103, rue d'Endoume, Marseille.

Phot. Trampus.

Sous la colonnade de Sainte-Madeleine. — Le clergé, les enfants de chœur et une partie de la foule (5 juillet).

L'ŒUVRE D'ADORATION DE MARIE-AUXILIATRICE

COMMUNICATION DE Mme LA SUPÉRIEURE

I. L'Adoration diurne et nocturne de la Société de Marie-Auxiliatrice.

Origine et développement. — L'Adoration nocturne à Marie-Auxiliatrice remonte aux premières années de la Société (1).

On voit dans la *Vie de la fondatrice* (2) comment un incendie terrible, qui éclata dans la nuit du 6 novembre 1861, fut le promoteur de cette Adoration.

Au premier signe d'alarme, Mère Marie-Thérèse, craignant que le feu ne gagnât la chapelle, s'était préoccupée de sauver les saintes Espèces. Elle avait pris le tabernacle en bois et l'avait emporté dans l'ancien oratoire du noviciat. A 4 heures du matin, on le rapporta à la chapelle qui, seule, n'avait pas été réduite en cendres.

Les religieuses, se retrouvant toutes réunies autour de l'Hostie, passèrent le reste de la nuit en adoration.

L'année suivante, à l'anniversaire du tragique événement (6 nov. 1862), on passa la nuit entière au pied du Saint Sacrement exposé, et, le lendemain, en recevant les confidences de chacune sur cette sainte veille, la supérieure comprit que les cœurs de ses religieuses battaient à l'unisson du sien. Ce fut d'abord chaque mois, puis chaque semaine que l'on fit revivre le même bonheur, et, bientôt, avec l'approbation diocésaine, ce fut chaque nuit.

L'heure solennelle avait sonné pour Marie-Auxiliatrice. Tout s'organisait à l'intérieur.

N'omettons pas de dire que la R. Mère Marie-Thérèse de Soubiran, dont la cellule avait un guichet ouvrant sur le sanctuaire de la chapelle, écrivit la plus grande partie de ses Constitutions, la nuit, le plus près qu'il fut possible du Très Saint Sacrement exposé.

« L'adoration du Saint Sacrement, dit-elle, est un des caractères particuliers de la vie religieuse et apostolique de la Société. L'exercice de l'adoration doit commencer : 1° par une complète offrande de soi-même ; 2° par une prière ardente sollicitant de Notre-Seigneur ce précieux regard qui transforme l'âme et la rend un instrument d'expiation moins indigne. »

Sans doute, il y avait déjà des adoratrices et des réparatrices, mais ce que Dieu semble avoir demandé à Mère Marie-Thérèse de Soubiran, c'est de donner à l'Eglise une légion d'apôtres qui, nuit et jour, rangée près du trône eucharistique, serait à toute heure la messagère et l'instrument de sa

(1) La Société de Marie-Auxiliatrice, née en 1854 à Castelnaudary, inaugurait, au soir du 5 novembre 1862, l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement, en une veillée de réparation et d'amour.

(2) *Vie de la fondatrice des Sœurs de Marie-Auxiliatrice,* par M. l'abbé Theloz. 25, rue de Maubeuge, Paris.

grâce. Il voulait, pour la Société naissante, l'adoration apostolique reposant sur le double principe d'expiation et de zèle.

Persuadée que cette mission d'adoratrices apostoliques, Dieu ne la réservait pas exclusivement aux religieuses, Mère Marie-Thérèse avait fondé, en 1864, à Toulouse, une première Association de dames adoratrices. D'autres Associations se formèrent par la suite en différents centres où la Société établit de nouvelles maisons.

Mais c'est à Paris, et dans des circonstances providentielles très spéciales, que cette Association devait atteindre son but plénier en joignant, pour les associées, l'Adoration diurne et l'Adoration nocturne,

II. Adoration diurne et nocturne des dames associées.

Origine et développement. — Un premier essai d'adoration diurne pour les dames fut tenté en 1880, à Paris, sans résultat appréciable.

Vingt ans plus tard, en 1903, la fermeture des chapelles privées ne laissait guère d'espoir pour l'avenir.

Lorsque, au début de mai 1912, à l'une des récréations, la Supérieure générale exprimait le regret de ne pouvoir doubler le nombre des religieuses au prie-Dieu de l'adoration :

— Qui sait?... Si nous essayions, dit-elle, d'avoir, en dehors de la communauté, quelques adoratrices qui viendraient, chaque mois ou chaque semaine, adorer le Saint Sacrement dans notre chapelle, je ne serais pas étonnée que cela réussisse, et Notre-Seigneur serait plus entouré.

On fit appel à la piété de cinq intimes de la maison. Elles formèrent le premier essaim dont on fut heureux d'offrir les noms à la T. R. Mère Marie-Angèle pour sa fête, le 31 mai.

Ce nombre augmenta assez sensiblement pour que l'on songeât à solliciter de l'archevêché la permission de faire une réception officielle des premières recrues comme dames associées à l'adoration de la communauté. La cérémonie eut lieu le 5 mars 1913, à l'issue d'un triduum eucharistique, prêché à une nombreuse assistance, dans la chapelle de Marie-Auxiliatrice de la rue de Maubeuge; 14 dames et jeunes filles y prirent part.

Le 25 avril, un groupe beaucoup plus nombreux, qui avait pris contact avec notre chapelle pendant les mois d'hiver, demanda à se joindre aux premières associées; de sorte qu'en octobre 1913, le nombre des adoratrices diurnes, la plupart mensuelles, quelques-unes hebdomadaires, s'éleva à 86.

En cette même année 1913, deux dames, se présentant au parloir du couvent de Marie-Auxiliatrice, 25, rue de Maubeuge, sollicitaient la faveur de prendre part à l'adoration nocturne des religieuses, chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, ou toute autre nuit que l'on voudrait bien leur indiquer.

— Nous allons, dirent-elles, vous faire notre confession; nous sommes jalouses, très jalouses des hommes qui, plus favorisés que nous, adorent le Saint Sacrement la nuit, autant qu'ils le veulent. Et nous autres, pauvres

femmes, nous ne trouvons Notre-Seigneur nulle part, la nuit, dans Paris. Si vous nous le permettez, nous amènerons des recrues, car nous ne sommes pas seules à être jalouses!

Dès qu'elles eurent connaissance de cette démarche, plusieurs dames adoratrices diurnes de Marie-Auxiliatrice demandèrent la même grâce.

La démarche des pieuses « jalouses » fut la réponse de la Providence au désir de la T. R. Mère générale d'admettre aussi des dames à l'Adoration nocturne.

Nous remarquons l'analogie qu'il y a entre cette fondation de l'Adoration nocturne des dames à Marie-Auxiliatrice et la fondation de l'Adoration nocturne des hommes à Paris.

« On raconte que le jeune Hermann, nouveau converti de l'Eucharistie, et encore dans le monde, entra un soir du mois de juin 1848 dans la chapelle des Carmélites de la rue d'Enfer où le Saint Sacrement était exposé, lorsqu'au coup de 9 heures on l'invita à se retirer. Il fit la remarque que plusieurs dames étaient encore dans la chapelle : il sortirait en même temps qu'elles. On lui répondit que ces dames ne sortiraient pas, car elles devaient passer la nuit en adoration.

» Des dames, toute la nuit, pouvaient rester aux pieds de leur Dieu, et les hommes n'auraient pas le même courage ni le même bonheur!... Humilié et révolté, il s'en ouvrit à l'abbé de La Bouillerie, alors vicaire général du diocèse et son confesseur. De la collaboration de ces deux grands serviteurs de l'Eucharistie, sortit l'Œuvre admirable de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement. » (1)

Singulière conduite de la Providence dans l'établissement de ses œuvres.

La sainte jalousie masculine fonda l'Adoration nocturne des hommes à Paris, et la sainte jalousie féminine y fonda l'Adoration des dames.

Mais ce n'est pas le seul point de contact entre les adorateurs nocturnes et la Société de Marie-Auxiliatrice.

En effet, à peine les premières bases de l'Adoration nocturne des hommes étaient-elles posées à Paris, que M. l'abbé de La Bouillerie devenait évêque de Carcassonne. Il trouvait dans son diocèse, à Castelnaudary, la Société naissante de Marie-Auxiliatrice.

Lui-même donna l'habit religieux à la Mère fondatrice et à ses premières compagnes. A cette cérémonie, il disait :

— Je plante le grain de sénevé pour qu'il devienne un grand arbre.

Se souvenant de cette parole, il écrivait à Mère Marie-Thérèse en 1872 : « Je vous félicite d'avoir pu vous établir dans la capitale : c'est maintenant que le petit grain de sénevé de Castelnaudary devient un grand arbre! »

Le pieux évêque, qui avait dans ses armes un ostensoir, ne pensait-il pas, en écrivant ce mot, à l' « Arbre de vie », le Très Saint Sacrement, dont l'ombre délicieuse s'étendait de plus en plus à Marie-Auxiliatrice,

(1) *Vie de M. de Mont de Benque, président de l'Œuvre des Adorateurs nocturnes.*

grâce à ses encouragements dont nous retrouvons maintes traces dans les archives de l'Institut en de nombreuses lettres adressées à la Mère fondatrice :

25 février 1865. — « Les Sœurs sont autorisées à faire l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement chaque nuit du jeudi au vendredi, et chaque nuit qui suivra l'une des bénédictions accordées par nous. »

Mars 1865. — « Je suis bien aise que les adorations nocturnes continuent à être demandées; elles attireront de très grandes grâces et sur les Sœurs et sur mon diocèse... Merci de la précieuse image (carte d'affiliation à l'Adoration nocturne à Marie-Auxiliatrice). Etre affilié à vos saintes œuvres, à vos ferventes prières, a beaucoup de prix pour moi et, plus que jamais, je vous supplie de n'oublier ni mon diocèse ni moi-même dans vos colloques intimes avec le Dieu du tabernacle. »

Mai 1872. — « Je serai très disposé à seconder vos pieux désirs pour l'Adoration perpétuelle. »

Pour en revenir à la fondation de l'Adoration nocturne des dames à Paris, quatre d'entre elles firent leur première veillée pieuse le 21 juin 1913.

On le voit, l'Œuvre du « Pied de la Butte » était fondée (1).

La Butte pouvait être aux adorateurs nocturnes, les adoratrices se contentaient du « pied de la Butte ». Madeleine n'était-elle pas aux pieds du Sauveur quand il proclama qu'elle avait choisi la meilleure part?

A partir de 1916, le total des adoratrices nocturnes s'élevait annuellement en moyenne à 894 présences et à 3 904 heures d'adoration.

Ajoutons que l'adoration apostolique de Marie-Auxiliatrice comporte une intention très spéciale pour la France.

« Pour hâter l'heure de salut de la patrie, entrevue par le vicaire de Jésus-Christ, est-il dit dans la brochure de l'Association, des âmes pieuses se sont groupées autour des tabernacles de Marie-Auxiliatrice... »

Et encore : « En union avec cette « Adoration diocésaine et nationale » tant recommandée par le vénéré cardinal de Paris, l'Association convie ses membres à une prière *catholique et apostolique*, très particulièrement à l'union aux sacrifices et aux supplications de Notre-Seigneur, victime permanente au Très Saint Sacrement.

» C'est avec lui et par lui, avec la Très Sainte Vierge leur Mère et leur Auxiliatrice, qu'elles prieront durant l'heure choisie, pour le Souverain Pontife, l'Eglise, la France, l'éducation chrétienne des petits enfants par le moyen divin de la sainte Communion. »

L'Œuvre arrivait donc à l'heure marquée dans les desseins de la Providence pour recevoir la nuit, au pied de l'ostensoir, les épouses, filles et sœurs des braves combattants de la France.

Et dans une de ses pieuses et inoubliables allocutions, M. l'abbé Auriault,

(1) La chapelle de Marie-Auxiliatrice est au pied de la butte de Montmartre.

directeur de l'Association, disait : « Mesdames, faites le suprême effort de la prière et de la pénitence, tandis que nos soldats meurent en offrant leur vie pour la France, comme Jésus-Christ a offert la sienne pour les âmes... »

Ici, nous n'en finirions pas de citer.

Durant les nuits les plus tragiques de la guerre, lorsque les gothas et la fameuse « Bertha » bombardaient Paris, nous espérons que Notre-Seigneur a bien voulu jeter un regard favorable sur les vaillantes associées qui, conscientes du danger, persévérèrent néanmoins dans la prière au pied de l'ostensoir.

Et maintenant que le silence de la paix règne la nuit dans les sanctuaires pendant que les hommes font l'adoration soit dans les paroisses soit à Montmartre, les dames peuvent s'associer à leurs prières dans la maison de Marie-Auxiliatrice.

On leur prépare actuellement de petites cellules suffisamment bien aménagées pour leur permettre de se reposer avant et après l'heure d'adoration et de faire ce pieux exercice sans excès de fatigue.

Souhaitons donc que l'adoration diurne et nocturne des dames, devenue perpétuelle, soit le « grand arbre » que saluait de loin Mgr de La Bouillerie, cet arbre, dont parle la Sainte Ecriture, « qui porte des fruits en toute saison et dont les feuilles guérissent les nations » (1).

LES CONGRÉGATIONS DE FEMMES VOUÉES SPÉCIALEMENT AU CULTE DE L'EUCHARISTIE

COMMUNICATION DU R. P. RAIMBERT

Comptant sur votre bienveillance, j'ai accepté à la dernière minute l'honneur de vous présenter quelques notes sur les Congrégations françaises de femmes vouées spécialement au culte de l'Eucharistie.

Ces notes sont extraites d'un ouvrage qui a pour titre *Guide de Vocation religieuse* et qui donne des notices de quelques pages chacune sur plus de 300 Congrégations françaises. *Trois cents!* Hélas! avant 1901, les Congrégations françaises étaient au nombre de 481 ; toutes venues à l'heure de Dieu, toutes répondant à un besoin réel, toutes sanctifiantes et sanctificatrices, toutes méritant bien de l'Eglise et de la France : toutes, on peut le dire, animées du plus fervent amour pour l'Eucharistie, ce que prouve leur empressement à se soumettre à toutes les directions romaines concernant la sainte Communion, leur zèle pour les cérémonies, la munificence pour leurs églises et le culte de tout ce qui approche de l'autel. C'est à elles que bien souvent NN. SS. les évêques font appel pour continuer dans leurs chapelles le cours de l'Adoration perpétuelle des Quarante-Heures qui

(1) Les dames et jeunes filles qui désireraient faire partie de l'Association des adoratrices sont priées de s'adresser 25, rue de Maubeuge, à Paris, à la supérieure des religieuses de Marie-Auxiliatrice qui donnera tous les renseignements.

serait interrompu dans les paroisses qui n'ont plus de prêtres, ou dans lesquelles Jésus eucharistique ne pourrait recevoir les honneurs qui lui sont dus.

Dans cette immense phalange de vierges, il en est quelques-unes cependant vouées plus particulièrement au culte de l'Eucharistie; les unes en font le but unique, la fin principale de leur Institut, les autres ont uni l'adoration à des règles monastiques anciennes. D'autres, tout en ayant des observances plus austères, se consacrent en même temps à l'adoration et aux œuvres d'enseignement et d'apostolat. Plusieurs ont ajouté l'idée de réparation ou d'action de grâces aux actes d'adoration. Quelques-unes enfin, sans clôture ni règle trop austère, se consacrent à toutes les œuvres corporelles de miséricorde tout en donnant chaque jour une part prépondérante au service du Dieu présent au saint tabernacle.

C'est ainsi que je pourrai vous mentionner une vingtaine de Congrégations.

Si j'avais eu à parler devant vous des Congrégations d'hommes, la liste en eût été moins longue. D'Instituts religieux d'hommes consacrés spécialement à l'adoration du Saint Sacrement, deux ou trois seulement peuvent être nommés.

1. D'abord la Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement fondée par le vénérable P. Eymard pour adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et développer le culte du Saint Sacrement sous toutes ses formes. Les deux moyens employés pour atteindre ce but sont l'adoration perpétuelle et l'apostolat eucharistique par la parole: prédications de triduums et retraites eucharistiques; par les revues et publications, et les œuvres spéciales telles que la première Communion des adultes, l'Association des Prêtres-Adorateurs, l'exposition mensuelles des paroisses, l'Agrégation du Saint-Sacrement, l'Association du Saint-Viatique et, enfin, les Congrès eucharistiques.

2. Puis les Pères de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, dits de Picpus, qui, à l'adoration perpétuelle unissent l'apostolat des missions ou l'enseignement dans les Grands Séminaires et Collèges : sainte Congrégation qui a donné à l'Eglise toute une légion de martyrs et d'apôtres, depuis le P. Damien jusqu'au P. Mateo.

Mais j'en viens tout de suite aux Congrégations de femmes : d'abord celles essentiellement eucharistiques.

1. La Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Sacrement.

Le vénérable P. Julien Eymard avait fondé à Paris, en 1856, la Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement, que je mentionnais tout à l'heure : deux ans plus tard, il étendit et compléta son œuvre en fondant à Paris également la Congrégation des Sœurs Servantes du Saint-Sacrement, vouées, comme les Pères, à l'adoration perpétuelle et exerçant l'apostolat de la prière et du sacrifice. Il fut secondé dans l'établissement de cette Congrégation par une âme d'élite, M^lle^ Marguerite Guyot qui devint la première

supérieure sous le nom de Mère Marguerite du Saint-Sacrement. La Congrégation a été définitivement approuvée par Léon XIII en 1885. Elle compte actuellement trois maisons en France et cinq maisons à l'étranger : Belgique, Canada, Brésil.

La pensée du vénérable fondateur a été de créer une famille religieuse ayant pour but unique de se dévouer au service de la divine personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans son sacrement d'amour. « L'amour de Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement eucharistique sera le cachet distinctif, l'esprit propre de la Congrégation, le centre et l'inspiration de toute sa vie. » Son œuvre essentielle et à laquelle elle ne pourrait renoncer sans cesser d'être ce que l'a faite son fondateur, c'est l'adoration du Saint Sacrement perpétuellement exposé. Dès qu'une maison nouvelle est suffisamment constituée, l'exposition et l'adoration ne doivent y cesser ni le jour ni la nuit. Toutes les religieuses y sont tenues personnellement, le tour de chacune revient trois fois en vingt-quatre heures, variant cependant chaque jour de sorte que chacune parcourt successivement en une semaine toutes les heures du jour et de la nuit.

La Congrégation n'a pas d'œuvre extérieure. Elle n'admet d'autres œuvres que celles qui se rapportent à Jésus Hostie, d'abord l'œuvre du culte eucharistique : ornements, fleurs, luminaires, œuvre des églises pauvres, œuvre des agrégées pour la propagation du culte envers la sainte Eucharistie. Les Sœurs Servantes honorent la Vierge immaculée sous le titre de Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement.

2. Ordre du Très-Saint-Sacrement.

Suivant l'ordre chronologique, j'aurais dû mentionner cette Congrégation la première. En effet, elle date du XVII[e] siècle. Le 14 septembre 1634, un religieux Dominicain, le vénérable P. Antoine Le Quien, poussé par un ardent amour envers le Dieu caché du tabernacle, conçut la pensée d'établir l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement : en 1639, il donna un commencement à ce pieux projet. Dès lors, les religieuses adoratrices portèrent le nom de Sœurs du Saint-Sacrement et revêtirent le costume qu'elles ont toujours gardé depuis : l'habit noir, un scapulaire et deux voiles blancs, une chape blanche : deux écussons d'argent reproduisant l'ostensoir avec la devise : « Loué soit le Très Saint Sacrement » se détachent sur leur habit. Le pape Innocent XII approuva définitivement le nouvel Ordre, le 6 novembre 1693. Cent ans plus tard, en juillet 1794, l'Ordre voyait treize de ses membres monter sur l'échafaud. La sainte Eglise vraisemblablement les béatifiera en 1925. La vie des Sœurs du Saint-Sacrement est essentiellement contemplative. Adorer, aimer, consoler le divin Prisonnier du tabernacle, prier sans cesse pour la conversion des pécheurs, des infidèles, pour les besoins du clergé, des Ordres religieux, pour le bien de toute l'Eglise, fait l'élément particulier de l'Institut. Cependant, les difficultés des temps actuels obligent les Sœurs à rechercher dans

le travail des mains leur subsistance quotidienne, sans aucun préjudice, toutefois, pour leur chère adoration.

Parmi les maisons de cet Ordre, mentionnons Bollène (Vaucluse), dont les treize vénérables Sœurs martyres font la gloire; Aix, Avignon, Carpentras. En 1859, six religieuses d'Aix avaient fondé à Bernay, au diocèse d'Evreux, une maison qui devint bientôt très florissante. Les Sœurs durent, pour vivre, prendre la direction d'un pensionnat. La loi de 1901 les frappa à ce titre, et elles furent obligées de chercher un refuge en Angleterre et en Belgique. Actuellement, il y a deux maisons en Angleterre, une en Belgique, une en Amérique, et tout fait espérer que bientôt les Sacramentines reprendront à Bernay leur vie d'adoration.

3. Sœurs Franciscaines de la Mission de Bussière (Puy-de-Dôme).

Je n'hésite pas à mentionner ici, avant d'autres Congrégations plus anciennes et plus connues, cet Institut établi pour une fin essentiellement eucharistique. Cette Congrégation fut fondée en 1876 par le R. P. Simon, des Frères Mineurs, dans le but de fournir aux églises des hosties convenables, confectionnées par des mains pures, avec du froment bien authentique. A cette première préoccupation venait s'en joindre une autre, celle de procurer des ornements et du linge convenables aux églises pauvres.

On sait avec quel respect on traitait dans les monastères de Cluny tout ce qui avait rapport au Saint Sacrifice de la Messe... Des reines, des rois, mettaient leur honneur à choisir le grain destiné à faire des pains d'autel; saint Charles Borromée, dans le IV[e] Concile de Milan, prescrivit que les hosties fussent toujours confectionnées par des maisons religieuses. Les Sœurs Franciscaines de Bussière ont repris ces traditions. Quelques chiffres suffiront pour indiquer l'importance de leur œuvre. Elles fabriquent par an 15 à 16 millions d'hosties dont 2 millions et demi de grand format. Les religieuses de la mission espèrent un jour avoir l'œuvre du vin de Messe. Pour compléter leur œuvre eucharistique au point de vue surnaturel, elles ont le Saint Sacrement exposé tous les jours dans leur chapelle, pour l'expiation des péchés des hommes et spécialement pour la conversion des pécheurs dans les missions. A chaque demi-heure, chaque Sœur, même pendant le travail, fait une prière pour les missionnaires vivants et défunts. La Congrégation consacre les petits bénéfices que lui apportent la fabrication des pains d'autels et la confection des ornements sacrés à faire donner des missions dans les paroisses pauvres : c'est pourquoi on les appelle Franciscaines de la Mission.

Les religieuses portent une robe et un scapulaire de couleur grise avec un voile noir.

4. Bénédictines du Très-Saint-Sacrement.

Au XVII[e] siècle, une femme de génie et de haute sainteté conçut l'idée d'unir aux observances monastiques de l'Ordre de Saint-Benoît le culte

spécial du Très Saint Sacrement. C'était Catherine de Bar, devenue, à sa profession, Mère Mechtilde du Saint-Sacrement. Secondée par un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Piccotté, elle établit le premier monastère de son Ordre au faubourg Saint-Germain, le 25 mars 1633. Du vivant même de la fondatrice, l'Institut se développa d'une façon admirable, et aujourd'hui encore les Bénédictines du Saint-Sacrement constituent un des plus importants rameaux de l'Ordre bénédictin et un des mieux observants des plus pures traditions monastiques. Les moniales bénédictines suivent intégralement la règle de saint Benoît, c'est dire que leur vie est essentiellement liturgique. Mais au service de l'*Opus Dei* elles ajoutent l'adoration perpétuelle. Les Sœurs, d'heure en heure, se succèdent jour et nuit devant le tabernacle. A certains jours, le Saint Sacrement est exposé. Chaque jour, une religieuse est désignée à tour de rôle pour remplir l'office de réparatrice. Elle observe ce jour-là des pratiques spéciales de pénitence, et elle passe de longues heures au pied du Très Saint Sacrement, prosternée, la corde au cou. Les Bénédictines du Saint-Sacrement ont en France une vingtaine de monastères (quelques-uns sont encore en exil) : tous sont des foyers intenses de vie liturgique.

5. Bénédictines de Tyburn (Londres).

Cette Congrégation fait partie de l'Ordre de Saint-Benoît depuis quelques mois seulement. Œuvre française par excellence, elle fut fondée, en 1898, sur la colline de Montmartre, comme Institut de Religieuses adoratrices du Sacré-Cœur de Jésus. Obligées de s'exiler quelque temps après la fondation, les religieuses vinrent s'établir à Londres, sur l'ancien Tyburn Field, là où, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 105 martyrs versèrent leur sang pour leur fidélité au siège de Pierre. Les Religieuses adoratrices du Sacré-Cœur de Jésus de Montmartre suivent la règle de saint Benoît avec les constitutions propres de leur Congrégation. Leur fin est de s'adonner à la louange divine et à l'adoration du Très Saint Sacrement. Chaque jour, les adoratrices offrent à Dieu le sacrifice de louanges qui se rattache au service de l'autel. Puis, nuit et jour, des Sœurs se succèdent au pied du Saint Sacrement exposé, priant pour les besoins de la sainte Eglise et le règne du Sacré Cœur de Jésus sur les nations et dans tout l'univers.

La Congrégation n'accepte par ailleurs que des œuvres compatibles avec la clôture et essentiellement eucharistiques et liturgiques. La Congrégation s'est développée sous la bénédiction du divin Cœur; en juin 1909, elle a établi en Belgique, à Bierghes-lez-Hal (Brabant), un noviciat de langue française.

6. Les Bernardines adoratrices du Saint-Sacrement. Monastère du Sacré-Cœur, Saint-Remy-de-Montbard (diocèse de Dijon).

Mère Mechtile du Saint-Sacrement et l'abbé Piccotté avaient été devancés dans leur pieux dessein par deux personnages dont on me pardonnera de

citer le nom en cette séance d'un Congrès eucharistique, Sébastien Zamet, évêque de Langres, et la Mère Angélique Arnauld. On sait peu que les religieuses de Port-Royal étaient consacrées à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement, on sait moins encore que cet Ordre existe toujours. Je ne puis que résumer cette histoire fort curieuse.

Dix-sept religieuses de Port-Royal avaient signé le formulaire imposé par Alexandre VII et s'étaient soumises à la Constitution de Clément XI. Après la destruction de Port-Royal-des-Champs, elles étaient venues habiter leur monastère de Paris (actuellement hôpital de la Maternité, boulevard de Port-Royal). La communauté comptait une trentaine de religieuses quand survint la Révolution. Les Sœurs donnèrent alors une preuve héroïque de leur orthodoxie, de leur sincère soumission et de leur piété. Elles restèrent toutes fidèles à leur sainte vocation, conservant quelques-unes de leurs observances régulières, elles ne cessèrent l'adoration qu'à de rares intervalles. Aussitôt après la Révolution, elles se reformèrent en communauté régulière au boulevard Saint-Marceau. Elles y étaient encore quand, en 1841, à propos d'embarras financiers, une scission se produisit : une partie de la communauté accepta l'hospitalité que lui offrait Mgr Mathieu, archevêque de Besançon. Il y a quelques années, la communauté se scindait de nouveau. Une partie restant à Besançon adoptait purement et simplement les règles et constitutions des Trappistines. Un petit groupe s'établissait à Saint-Remy-de-Montbard, au diocèse de Dijon, conservant les règles et l'habit de Port-Royal avec l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.

7. Les Norbertines.

Bien que les Chanoinesses de l'Ordre de Prémontré aient conservé toutes les observances de la vie canoniale et n'aient point à proprement parler l'adoration perpétuelle, il n'en est pas moins vrai que depuis l'origine les fils et les filles de saint Norbert ont considéré le culte eucharistique comme une des fins principales de leur Ordre. Saint Norbert, au XIIe siècle, se fit l'intrépide défenseur de l'Eucharistie contre les héritiques de son temps : à Anvers, il combattit Tankelin jusqu'au moment où, ayant ramené le peuple égaré, il eut rétabli le culte de la sainte Eucharistie.. Les martyrs de Gorcum, quatre siècles plus tard, prouvèrent éloquemment que les traditions de la famille norbertine étaient conservées intactes. Par leur vie cachée, silencieuse, par la grande prière canoniale qui les groupe jour et nuit autour du saint autel, par l'esprit qu'elles apportent à chacun de leurs exercices, ces humbles recluses imitent et honorent la réclusion volontaire du divin Captif du tabernacle. C'est cet esprit de louange, d'action de grâces continuelle qui devra vivifier les plus petits détails de leur vie. S'agit-il des vœux de clôture et de stabilité ? Par eux, les religieuses Norbertines se proposent d'honorer l'immobilité, l'apparente inaction et la stabilité du divin Maître dans l'Eucharistie. Par leur vœu de pauvreté,

elles auront l'intention d'imiter la pauvreté, le dénuement de Notre-Seigneur dans le tabernacle. C'est toujours en vue de Jésus Hostie qu'elles garderont inviolablement leur vœu de chasteté. C'est l'entier assujettissement de Notre-Seigneur dans la sainte Hostie qu'elles tendront à imiter par la pratique de l'obéissance parfaite.

La vie norbertine étant tout imprégnée d'esprit eucharistique, il n'est pas surprenant que dans l'Ordre de Prémontré, les fêtes eucharistiques soient particulièrement en honneur.

Les Chanoinesses Norbertines ont un monastère à Mesnil-Saint-Denis, près de Versailles.

Avant de quitter les anciens Ordres, je dois mentionner ici quelques monastères de Clarisses (par exemple, ceux de Menton et de Paray-le-Monial), de Carmélites, de Dominicaines du grand Ordre ou du Tiers-Ordre régulier qui ont la faveur du Saint Sacrement toujours exposé et dont les religieuses se succèdent d'heure en heure au pied du Saint Sacrement. Je nommerai seulement parmi les Dominicaines : la *Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne d'Etrépagny* et les *Petites Dominicaines de l'Eucharistie de Nîmes*.

8. Sœurs Franciscaines du Très-Saint-Sacrement, à Troyes.

Cet Institut a été fondé en 1854 par la R. Mère Marie de Sainte-Claire, aidée et dirigée par un Père Capucin de Marseille. En 1856, l'Institut se fixait à Troyes. Dans la suite, un essaim de Franciscaines se rendit en Pologne où il existe aujourd'hui deux couvents du même Ordre, mais indépendants.

Les Franciscaines ne pouvant à cause de la clôture s'occuper des pratiques extérieures de charité ont fondé une association eucharistique composée de personnes pieuses du monde qui suppléent à leur isolement. Elles ont eu la joie, dès l'origine, de voir se former chez elles l'Œuvre des Tabernacles. D'après les constitutions des Franciscaines du Très-Saint-Sacrement, leur vie doit être un hymne perpétuel d'amour et d'action de grâces à la divine Eucharistie. Les exigences de la vie, disent leurs règles, non moins que la faiblesse et l'infirmité, ne permettant pas que toutes les Sœurs se trouvent toujours réunies au pied des autels, pour adorer Jésus caché dans l'Hostie, elles ne le laisseront pas pour cela dans l'isolement et la solitude : d'eux d'entre elles lui tiendront toujours compagnie, se succédant les unes aux autres à toutes les heures du jour et de la nuit. Non contentes de consacrer à Jésus Hostie leur temps et leur personne, elles déploieront pour l'ornementation du trône où il réside tout ce que l'état de leur pauvreté pourra leur permettre. Enfin, pour l'entretien des objets qui se rapportent au Saint Sacrement, elles s'inspireront des paroles du Sage : « Dieu veut être honoré par les biens que nous possédons et il ne nous donne les choses nécessaires à la vie que pour les faire retourner à leur source. » Les Sœurs Franciscaines ont avec la règle du Tiers-Ordre régu-

lier de Saint-François des constitutions qui ont été approuvées définitivement par le pape Léon XIII en 1889. Elles se rapprochent autant que possible des usages des Pères Capucins. L'office est récité suivant l'Ordo de ces mêmes Pères.

9. Les Religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, dites de Picpus.

C'est en pleine Révolution, aux jours les plus sombres de la Terreur, que l'abbé Coudrin et la Mère Henriette de la Chevalerie fondèrent leurs deux Instituts. Quelques années après leur fondation, les religieuses vinrent s'installer à Paris, près du cimetière de Picpus, dans le quartier du même nom, de là la dénomination de Religieuses de Picpus. Le but de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie est de pratiquer et propager la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de réparer par l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement les injures qui lui sont faites. La Mère Henriette de la Chevalerie, dans une lettre écrite en 1802, s'exprime sur le but de la Congrégation avec une clarté qui se passe de tout commentaire : « Le bon Dieu m'a fait entendre qu'il veut un Ordre qui soit destiné à adorer son Cœur, à réparer les outrages qu'il reçoit, un Ordre qui entre dans la douleur intérieure de son Cœur sacré, qui retrace les quatre âges de sa vie : *son enfance*, en élevant la jeunesse; *sa vie cachée*, par l'adoration perpétuelle et le silence; *sa vie évangélique*, par les missions, et enfin, *sa vie crucifiée*, par les pratiques de la mortification chrétienne et religieuse. La règle doit être un peu austère afin d'imiter la vie crucifiée, mais on doit insister sur le crucifiement intérieur. » Les vénérés fondateurs avaient compris les rapports multiples qui unissent le culte du Sacré Cœur de Jésus et la dévotion à la sainte Eucharistie; c'est pourquoi ils assignent à leurs enfants, comme acte principal de leur dévotion au Sacré Cœur, l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, en union avec le Cœur immaculée de Marie. La Congrégation des Sacrés-Cœurs est donc essentiellemest un Ordre eucharistique. Et si l'on nous demande pourquoi leur adoration n'a pas lieu, comme en tant de Congrégations, devant le Saint Sacrement exposé, au milieu d'une magnificence de fleurs et de lumières, nous répondrons : « Elles sont adoratrices, réparatrices, médiatrices et victimes, vouées au Cœur de Jésus inconnu, oublié, outragé dans le Sacrement de son amour, elles sont appelées, selon le désir exprimé par Notre-Seigneur lui-même à leur fondatrice, à entrer dans les douleurs intimes de son Cœur sacré. Aussi, est-ce au fond du tabernacle, où il restera voilé et prisonnier jusqu'à la fin des temps, que leur foi le découvre et l'adore, sans éclat, sans beauté, et que de tout leur amour elles veulent le consoler.

Les adoratrices se succèdent le jour toutes les demi-heures, la nuit toutes les heures devant le tabernacle; pour cet exercice, elles revêtent le manteau rouge, symbole de sacrifice et d'amour.

Unissant la vie active de l'enseignement et de l'apostolat à leur vie contemplative d'adoratrice, les Religieuses de Picpus avaient avant les lois néfastes une trentaine de pensionnats florissants sur la terre de France. Elles ont dû s'employer aux diverses œuvres modernes d'apostolat, mais à l'étranger, plus particulièrement en Océanie et dans l'Amérique du Sud, elles continuent leur œuvre d'éducatrices.

10. L'Institut d'Adoration Réparatrice.

La fondatrice de cette Congrégation est la Mère Marie-Thérèse (dans le monde Théodelinde Dubouché) que l'Eglise nous permet de saluer du titre de vénérable en attendant les honneurs de la béatification et de la canonisation. Mère Marie-Thérèse est la première qui ait eu l'idée de fonder un Institut dont le but premier serait la réparation. Ainsi que le disent les constitutions, une des fins de l'Institut est de procurer la réparation publique des offenses adressées à la majesté divine et particulièrement des outrages faits à la sainte Eucharistie, des blasphèmes et de la profanation du saint jour du dimanche. C'est sous la protection du Carmel que prit naissance cette nouvelle Congrégation; aussi la fondatrice s'est largement inspirée de l'esprit de sainte Thérèse. Durant tout le cours de sa vie, la vénérable ne cessa d'inculquer à ses filles ce principe en quelque sorte fondamental de leur vocation : elles doivent considérer sainte Thérèse comme leur première et véritable Mère. La dernière fois qu'elle prit la plume, ce fut pour tracer ces lignes qui constituent en quelque sorte son testament spirituel : « Je vous laisse un héritage magnifique, l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement exposé. Je vous laisse un autre bien qui est inestimable, je vous lègue sainte Thérèse de Jésus. »

Les religieuses de l'Adoration Réparatrice ont compris ces leçons, elles sont véritablement thérésiennes.

L'Eucharistie est pour les membres de la Congrégation l'objet principal et le moyen efficace de leur adoration réparatrice, en même temps que l'aliment de leur vie surnaturelle. S'il fallait caractériser d'un mot leur spiritualité, on pourrait dire qu'elle est à proprement parler eucharistique et réparatrice, mais réparatrice surtout par l'Eucharistie. Une croix, une hostie, telles sont les armes des religieuses de l'Adoration Réparatrice. Leur mot d'ordre, leur devise : amour et sacrifice. Leur modèle est Marie au pied de la croix. Aussi honorent-elles d'un culte spécial la Très Sainte Vierge dans le mystère de ses douleurs.

Le grand moyen d'atteindre les fins de l'Institut et de vivre de son esprit est l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement. Voulant faire de ses filles des adoratrices en esprit et en vérité, la vénérable fondatrice leur a donné dans la règle trois oraisons chaque jour et leur indique avec précision non la méthode, mais l'objet de chacune. « L'oraison du matin, dit-elle, sera particulièrement la méditation de la vie pratique et des paroles de Notre-Seigneur. Elle nous prépare à accomplir avec perfection les actions de la journée.

» Le soir, par la contemplation de l'âme du Sauveur, nous l'attirons en nous, nous nous unissons à lui, pour communier à ses pensées, à ses affections, à ses désirs... La nuit, nous contemplons le divin Rédempteur; nous communions à ses douleurs et à ses souffrances et nous nous offrons pour les âmes; nous nous unissons à Marie au pied de la croix pour puiser dans son cœur percé d'un glaive, la sève réparatrice qui doit nous faire vivre étroitement unies à Jésus crucifié, et généreusement dévouées au salut des pécheurs, c'est la réparation par le sacrifice. Mais tout cela ne doit pas être pour nous un simple exercice, c'est une vie sans interruption. L'adoration est faite extérieurement *par* chacune de nous, mais intérieurement elle doit être faite aussi *en* chacune de nous. »

Les Sœurs vouées à la vie contemplative récitent quotidiennement l'office du Saint Sacrement. Il n'y a pas de Sœurs converses, toutes les Sœurs se succèdent pour les heures d'adoration au pied du Très Saint Sacrement exposé jour et nuit dans leur chapelle. Elles consacrent le reste du temps au travail, en union et à l'exemple de la sainte Famille. Le travail qui n'a pas pour objet les nécessités matérielles des maisons est de préférence destiné à ce qui concerne le culte divin : confection des hosties, linges et broderies d'églises, peintures et enluminures religieuses. La règle prescrit aux Sœurs trois jours d'abstinence par semaine et détermine la place que doit tenir la pénitence dans leur vie marquée du sceau de l'amour et du sacrifice.

11. La Société de Marie-Réparatrice.

La Société de Marie-Réparatrice est née le 8 décembre 1854, jour même de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

La fondatrice était la baronne d'Hooghvorst, Belge de naissance, que Dieu depuis des années appelait à une vie de pénitence, de retraite et de réparation. Veuve à vingt-huit ans, elle fit vœu d'appartenir tout entière et uniquement à son Maître éternel. Peu de temps après, Notre-Seigneur lui faisait rencontrer le confesseur qui devait dorénavant la conduire au but tant désiré, dans la personne du P. Petit, S. J., recteur du collège de Brugelette. Après quelques mots échangés, la pieuse veuve vit qu'elle était comprise et qu'elle aurait désormais un guide dans la voie de la réparation. Elle vint à Paris en 1854, et le 11 octobre de la même année, l'Œuvre réparatrice commença. Dès 1856, grâce à de précieuses interventions, le pape Pie IX approuvait le pieux projet par une lettre pleine de bienveillance et d'encouragement. A côté de cette bénédiction vinrent les épreuves. L'une des peines les plus douloureuses pour la fondatrice fut la perspective d'une séparation prochaine et nécessaire d'avec ses enfants.

En 1857, la communauté quittait Paris pour Strasbourg. Là, la vénérée Mère eut le bonheur de donner le voile à ses deux filles : Olympe et Marguerite. Quand la maison de Toulouse fut fondée, Mère Marie de Jésus eut la grâce de connaître le P. Ginac, alors supérieur de la résidence et maître des novices. De concert avec la Mère Marie de Jésus, ce religieux,

dont le procès de béatification est commencé, travailla durant de longues années à doter l'Institut d'un code de lois d'une admirable sagesse et en parfaite harmonie avec sa fin. Pendant plus de trente ans, il en inspira l'estime, l'amour et la pratique aux religieuses réparatrices, soit dans la direction, soit par les instructions et les retraites qu'il leur donna constamment jusqu'à la fin de sa vie. Les fondations se multiplièrent : Londres, Tournay, Liége, Rome. Cette maison fut particulièrement bénie par Pie IX qui la visita plusieurs fois. La vénérée fondatrice était rappelée à Dieu le 22 février 1878 (quinze jours après Pie IX), à Florence où la maladie l'avait arrêtée dans sa soixantième année. En quittant cette terre, la Mère Marie de Jésus laissait sa petite Société établie sur des bases solides. Les constitutions furent définitivement approuvées par Léon XIII en 1883.

Le but de l'Institut a été résumé en cette maxime par la fondatrice : « A côté de Marie et par son Cœur, tout dans notre vie sera pour Dieu, sa gloire et la réparation. »

Elle ajoutait : « La petite Société de Marie-Réparatrice se propose de réparer autant que possible, avec le secours de la grâce, les outrages faits à la divine Majesté et le mal causé à l'homme par le péché. Elle cherche en cela à marcher sur les traces de la Bienheureuse Vierge Marie qui a été associée à l'œuvre de la rédemption du genre humain par son Fils Jésus-Christ, seul vrai Rédempteur et Réparateur, et c'est pour cette raison qu'elle se nomme Société de Marie-Réparatrice. Réparer par Marie, avec Marie auprès de Jésus, voilà tout le plan, tout le but, tout l'esprit, toute la raison d'être de la Société. Réparer pour les âmes, réparer dans les âmes, double fin qui réclame deux sortes d'œuvres : la réparation pour être complète et efficace exige, en effet, contemplation et action. »

Cette contemplation réparatrice s'accomplit d'abord par l'adoration du Très Saint Sacrement. Selon le plan de la fondatrice, chaque jour, le Saint Sacrement est exposé depuis la Messe de communauté jusqu'après la bénédiction qui a lieu vers la fin du jour. Les adoratrices se succèdent de demi-heure en demi-heure. Chaque nuit, de minuit à 4 heure, deux religieuses font l'adoration devant le tabernacle. Le jeudi de chaque semaine, le Très Saint Sacrement reste exposé toute la nuit. Les religieuses récitent chaque jour l'office du Sacré-Cœur de Jésus. Les samedis et jours de fête, celui de l'Immaculée-Conception.

L'action réparatrice s'exerce, suivant la belle parole de la fondatrice, dans le silence et à l'ombre du tabernacle. D'abord par les retraites, ou fermées, ou particulières, ou générales, puis par les catéchismes, catéchisme préparatoire à la première Communion, catéchisme de persévérance, cours plus relevés d'instruction religieuse.

Là où la chose est possible, les Réparatrices établissent des patronages, des bibliothèques, des congrégations, des ouvroirs, et, dans les pays de mission, elles se livrent aussi à différentes autres œuvres compatibles avec les obligations et les règles de l'Institut.

L'Institut compte actuellement 56 maisons.

12. Les Franciscaines de Sainte-Marie des Anges.

Si les religieuses de l'Adoration Réparatrice sont thérésiennes, les Sœurs de Marie-Réparatrice ignatiennes, les Réparatrices, fondées par Mgr Freppel, en 1871, se rattachent à la famille franciscaine; dès l'origine, ce pieux Institut fut tout entier sous la direction du R. P. Chrysostôme, des Frères Mineurs Capucins. Née à l'heure où l'armée allemande victorieuse couvrait le sol français de ruines et de sang, cette Congrégation sembla tout d'abord destinée à subvenir à la détresse des orphelins en deuil. On reconnaît là l'âme vaillante et patriotique de l'incomparable évêque d'Angers.

Le but définitif de l'Institut fut fixé quelques années après. Les religieuses seraient d'abord adoratrices et réparatrices, puis elles pourraient en France s'adonner aux œuvres de miséricorde, et dans les missions se livrer à l'apostolat sous toutes ses formes. C'est ainsi que la Congrégation possède plusieurs maisons dans les Indes. Les Franciscaines de Sainte-Marie des Anges sont partagées en Sœurs de chœur et en Sœurs converses. Avec l'adoration du Saint Sacrement, elles s'occupent spécialement de la visite et du soin des malades à domicile.

Les religieuses de chœur portent un habit blanc qui rappelle qu'elles se destinent aux missions étrangères, un camail rouge en signe de leur vocation d'adoratrice, une corde rouge et une croix d'argent suspendue par une chaîne du même métal. Le voile est noir. Quand elles sont à l'adoration devant le Saint Sacrement exposé, elles mettent un grand manteau rouge, signe distinctif des Réparatrices appelées à consoler le Roi divin qui fut un jour, par dérision pour sa royauté méconnue, couvert d'un manteau écarlate. C'est aussi l'emblème d'un amour plus fort que la mort, et toujours prêt à s'immoler pour la gloire de Jésus-Christ et la propagation de son Evangile. Les religieuses s'unissent à la prière officielle de l'Eglise par la récitation de l'office de la Sainte Vierge et du Saint Sacrement. Elles se relayent pour adorer le Très Saint Sacrement exposé. Chacune d'elles fait une heure d'adoration, sans la morceler soit de jour, soit de nuit, et récite pendant ce temps le rosaire en entier.

13. Sœurs de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie établies pour l'adoration et la réparation, Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron).

Cette Congrégation a été fondée en 1808 à Saint-Laurent-d'Olt par l'abbé Pierre-Antoine Giscard. La fondatrice de l'Institut fut Mlle Crueize, d'abord religieuse de l'Union chrétienne. Entrant dans les idées chères au fondateur, elle se consacra volontiers à une nouvelle fondation ayant pour but, avant tout, le culte réparateur du Très Saint Sacrement, et comme but secondaire l'éducation chrétienne des jeunes filles. Les dignes filles de la Mère Saint-Laurent de la Compensation continuent jusqu'à ce jour leur œuvre réparatrice. Elles ont dû abandonner les œuvres d'enseignement, ce qui a valu à la Congrégation un redoublement de ferveur pour la contemplation.

A tour de rôle, chaque religieuse fait deux heures d'adoration nocturne et une demi-heure dans la journée. Les religieuses observent exactement la clôture, le chœur et les parloirs sont grillés. Seules les Sœurs converses sont autorisés à sortir pour la visite et les soins des malades. Toutes doivent, comme leur a demandé le fondateur, se tenir toujours en la présence de Dieu, et porter partout, même au milieu de leurs occupations, l'esprit d'adoration et de réparation, s'offrant à Jésus comme des victimes.

14. Divers Instituts d'adoration et de réparation.

Je mentionnerai seulement le monastère de la *Réparation de Sainte-Affrique*, fondé en 1864 par M. l'abbé Barthe et par Mlle Yolande de Waroquier qui en fut la première supérieure. Les religieuses de cette maison réparent par l'adoration perpétuelle les péchés des hommes et surtout les blasphèmes et la profanation du saint jour du dimanche.

Au diocèse de Lyon, trois Instituts indépendants sont voués plus particulièrement à l'adoration et à la réparation. Ce sont : la *Congrégation de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de Jésus* fondée aux Chartreux en 1820; la *Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie de Larajasse*, fondée en 1824 par M. l'abbé Ribier, curé de Larajasse, et la *Congrégation des Adoratrices de Jésus-Hostie*, établie à Lyon, rue Cleberg; toutes les trois sont uniquement contemplatives.

Je note encore, outre les *Sœurs de Marie-Auxiliatrice*, dont ont vient de parler (p. 481), la *Congrégation de l'Adoration perpétuelle à Bellemagny (Haute-Alsace)* qui, dans une dizaine de maisons, unit l'adoration perpétuelle de jour et de nuit jamais interrompue aux œuvres d'éducation et d'assistance aux orphelins.

Adoratrices et réparatrices également les religieuses de la *Congrégation de Notre-Dame de La Salette*, fondée en 1868 par Mlle Deluy-Fabry, sous la direction et avec les encouragements de Mgr Ginouilhac, évêque de Grenoble. La fondatrice entreprit cette œuvre animée d'un triple esprit : esprit d'immolation et de réparation, afin d'aider la Sainte Vierge à retenir le bras si lourd de son fils et de faire pénitence pour les pauvres pécheurs; esprit d'apostolat, pour propager, de concert avec les Pères missionnaires, les enseignements et la dévotion de Notre-Dame de La Salette; esprit de prière pour appeler les bénédictions du ciel sur les diocèses, sur la France et sur l'Eglise. Pour mieux exercer l'apostolat avec les Pères missionnaires, elles se dévouèrent au service du pèlerinage de Notre-Dame de La Salette et acceptèrent de remplir différents ministères de charité spirituelle ou corporelle. Pour remplir l'office de suppliantes, elles s'astreignirent à une heure d'adoration chaque jour.

15. Institut de l'Action de grâces, de Mauron.

La fondatrice de cet Institut, la R. Mère Marie du Saint-Sacrement, manifesta toute sa vie une dévotion intense envers l'Eucharistie. De là, ses

essais de vie religieuse dans une communauté réparatrice, de là son zèle pour implanter dans les diocèses de Bretagne l'adoration perpétuelle. De là, surtout, sa fondation de l'Institut de l'Action de grâces dans son pays natal à Mauron. Le but de cet Institut est de remercier notre divin Sauveur du don qu'il a fait de lui-même dans la sainte Eucharistie à son Eglise et à chaque fidèle ainsi que de tous les autres bienfaits de Dieu. Les moyens d'atteindre ce but sont : le Saint Sacrifice de la Messe offert tous les jours en action de grâces dans la chapelle, et l'adoration faite dans les mêmes sentiments devant le Saint Sacrement quotidiennement exposé. L'office du Saint Sacrement est psalmodié aux Heures canoniales et est chanté le dimanche et jours de fêtes. L'Institut est contemplatif, il n'y a pas d'autre œuvre extérieure en dehors des catéchismes aux enfants ignorants. L'Institut de l'Action de grâces de Mauron ne compte jusqu'à présent qu'une maison, mais, donné le nombre des vocations, on peut espérer voir bientôt naître plusieurs centres d'Actions de grâces.

16. Congrégations de Victimes du Sacré-Cœur.

Je groupe ensemble trois Instituts qui portent le même nom, quoique indépendants entre eux, tout en ayant le même but : adorer, réparer, s'offrir au Cœur de Jésus en victime. Ce sont les *Religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus* fondées à *Marseille* en 1838, par Mlle Adèle de Gérin Ricar, aidée par celui que l'on a pu appeler le plus grand pénitent du XIXe siècle, le P. Jean du Sacré-Cœur, dans le monde, Louis Maulbon, d'Arbaumont.

La fin particulière de la communauté des Religieuses Victimes est de s'unir au divin Sauveur dans son état de victime et de l'imiter dans la religion et la charité incomparables qu'il a montrées en s'immolant en sacrifice pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'esprit distinctif de l'Institut est de vivre habituellement dans l'union avec Jésus victime, et cela pour obtenir l'extension du règne de Dieu sur la terre, le triomphe de la Sainte Eglise et pour faire à Dieu une constante amende honorable pour les outrages qui, de la terre, viennent attrister son Cœur.

En 1852, un Institut semblable de *Religieuses Victimes du Sacré-Cœur* était fondé au diocèse de *Grenoble* par la R. Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus, dans le monde Catherine Lioger.

Sa vie fut un long tissu de souffrances, et elle a donné à ses filles le modèle accompli de la victime. Les Sœurs de l'Institut se consacrent à l'expiation. Elles offrent à Dieu leurs prières, leurs actions, leurs souffrances et leur vie même, pour la réparation des offenses commises chaque jour contre sa majesté divine. Elles s'unissent à la vie eucharistique de Jésus et à tous les devoirs qu'il rend à Dieu son Père dans les sacrements divins par l'adoration, l'action de grâces, l'expiation et la supplication. On comprendra mieux l'esprit de dévouement à l'Eglise qui anime les filles de la Mère Marie-Véronique quand on saura qu'elle fut particulièrement encouragée et

guidée par cet incomparable homme de Dieu à qui l'Eglise de France doit tant, le P. d'Alzon.

Il existe également à *Tours* une communauté des *Sœurs de la Purification dites Victimes du Sacré-Cœur de Jésus*, dont la fin et les exercices religieux sont identiques à ceux des précédentes.

17. Les Filles du Cœur de Jésus.

Le pape Benoît XV, le 25 mai 1921, a signé l'introduction de la cause de la Servante de Dieu, Sœur Marie de Jésus Deluil Martiny, fondatrice de l'Institut des Filles du Cœur de Jésus, et assassinée comme on le sait par un jardinier de la maison de Marseille, le 27 février 1884.

Laissons la fondatrice nous dire elle-même le but de l'œuvre nouvelle : « Cette très humble Congrégation est née comme une fleur du Calvaire d'une pensée de dévouement et d'amour pour les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, pour la sainte Eglise, pour le sacerdoce, et d'une pensée de réparations pour les outrages sans nombre faits en nos temps malheureux à la Majesté divine et à notre sainte religion. ».

L'enfer et le monde disent actuellement : « Tout sans Jésus-Christ! » Ils veulent le chasser des cœurs, des familles et des nations; pour nous, nous devons répondre pour l'Eglise et avec l'Eglise : « Tout pour Jésus-Christ! » Les Filles du Cœur de Jésus offrent sans cesse à la Très Sainte Trinité le Sang précieux de Jésus-Christ pour obtenir l'exaltation de la Sainte Eglise, le triomphe des intérêts sacrés de Dieu dans le monde, l'extinction des sociétés secrètes, et la conversion de leurs membres, et surtout la perfection et la sainteté toujours croissantes du sacerdoce catholique et des Ordres religieux, et les secours célestes qui leur sont nécessaires pour qu'ils triomphent de la persécution organisée contre eux par l'enfer.

Les Filles du Cœur de Jésus ont pour profession d'entourer l'autel où s'immole l'Agneau : ne le sacrifiant pas elles-mêmes, elles l'offrent du moins constamment par les mains du prêtre et par l'affection de leur cœur. L'adoration se fait au pied du Saint Sacrement toujours exposé, par les religieuses qui se succèdent de demi-heure en demi-heure. Les religieuses récitent aux Heures canoniales l'office selon le rite romain, avec un zèle spécial pour les rubriques et le chant grégorien. Elles honorent Marie sous le titre spécial de Vierge-prêtre : *Virgo sacerdos*. Tel est l'Institut des Filles du Cœur de Jésus.

18. Les Religieuses du Cœur agonisant de Jésus.

Du Cénacle à Gethsémani la distance est courte. L'institution de la sainte Eucharistie précéda de quelques heures seulement la douloureuse Agonie de Jésus au Jardin des Olives... Rapprocher ces deux mystères, adorer dans la sainte Hostie le Cœur agonisant de Jésus, unir à cette adoration une supplication ardente et incessante pour le salut des mourants, telle a été la

pensée du vénéré fondateur de la Congrégation des Sœurs du Cœur agonisant de Jésus, le R. P. Lyonnard, S. J. Cette communauté a pour fin : 1° De se livrer à un culte spécial envers le Cœur du divin Maître, qu'elle contemple et adore surtout dans son agonie au Jardin des Olives et sur la croix, et d'honorer aussi le Cœur compatissant de Marie qui fut victime volontaire en union avec son divin Fils; 2° De procurer la plus grande gloire de Dieu, non seulement par la perfection de ses membres, mais encore par le salut des mourants de chaque jour.

Cette mission spéciale, les religieuses l'accomplissent en partie au pied du Très Saint Sacrement le plus souvent exposé. Chacune à son tour vient plaider la cause des chers agonisants. C'est la supplication de règle, dont la durée est d'une demi-heure, mais qui ne cesse pas de tout le jour. Le soir, deux religieuses demeurent en prière jusqu'à 10 heures, elles sont comme en faction devant le tabernacle, conjurant Jésus Hostie de faire miséricorde à ceux qui mourront dans la nuit. L'Heure sainte se fait le jeudi, de 11 heures à minuit.

Psalmodier l'office divin (Bréviaire romain) est l'une des principales fonctions des religieuses choristes.

Une heureuse alliance de l'esprit de saint Ignace avec celui de sainte Thérèse caractérise cet Institut.

La maison principale est à Woluwe-Saint-Lambert, Brabant, Belgique.

19. Les Dames de l'Assomption.

Connues surtout comme éducatrices, les Dames de l'Assomption ont cependant le droit de figurer dans cette liste de Congrégations vouées plus spécialement au culte de l'Eucharistie. Leur fondatrice, Mère Marie-Eugénie, a voulu que ses filles fussent aussi adoratrices. L'adoration perpétuelle a été même le but premier et unique de certaines fondations (Londres, Nîmes, Poitiers). Le Saint Sacrement est exposé chaque jour dans les chapelles de la Congrégation. Et ce service régulier devant Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, joint à la vie liturgique intense des Assomptiades, achève de donner son caractère vraiment contemplatif à cette Congrégation animée de l'esprit catholique le plus pur.

20. Les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Le pape Pie X, de si sainte mémoire, venant de prendre connaissance d'un rapport sur le développement et l'extension de la Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie, s'écriait : « C'est miraculeux ! » De fait, quand on songe que cet Institut, qui n'a pas encore un demi-siècle d'existence, compte aujourd'hui plus de 4000 religieuses réparties dans 180 maisons, établies dans le monde entier; quand on se rend compte des services rendus à la sainte Eglise par les filles de Mère Marie de la Passion, on ne peut s'empêcher de remercier le divin Maître qui suscite suivant les

besoins de telles phalanges d'ouvriers dans les champs de sa moisson. Le secret d'une vie religieuse si active, d'un apostolat si fécond, se trouve, n'en doutons pas, dans la part prépondérante donnée au culte de l'Eucharistie dans la vie des Franciscaines de Marie. L'adoration quotidienne en est l'expression. Partout, dans toutes les maisons, même jusqu'aux plus lointaines missions, le Très Saint Sacrement rayonne dans son ostensoir, et les religieuses se relayent à ses pieds de demi-heure en demi-heure. Elles représentent alors l'Institut tout entier dans l'essence même de sa prière; et si l'adoration est le souffle qui anime leur vocation missionnaire, comment ne pas souligner aussi la puissance et l'action de cette exposition dans les pays infidèles! Le zèle eucharistique des Franciscaines de Marie se manifeste encore dans la munificence déployée chez elles autour du saint tabernacle.

21. Les Orantes de l'Assomption.

L'Assomption est regardée, en général, comme une Congrégation éminemment active. On la juge par le dehors, on voit les œuvres nombreuses dans lesquelles se dépense le zèle de ses religieux et de ses religieuses, Petites-Sœurs ou Oblates. Ce qu'on connaît moins, c'est l'esprit de prière intense auquel il faut attribuer la vitalité et la fécondité des œuvres de l'Assomption. Pour renforcer cet esprit de prière, une branche contemplative est naturellement sortie de l'arbre assomptioniste, celle des Orantes. Celles-ci furent fondées à Paris par le P. Picard, premier successeur du P. d'Alzon, le 8 décembre 1896. La fondatrice et première supérieure fut la comtesse Henri d'Ursel, née Isabelle de Clermont-Tonnerre, en religion Mère Isabelle-Marie de Gethsémani qui, pendant vingt-cinq ans, dirigea le nouvel Institut. Dieu l'a rappelée à lui le 3 juillet 1921. La vénérée fondatrice résumait ainsi le but de la vie de prière des Orantes dans une lettre au cardinal Richard : « Notre but est la prière apostolique. Nous aimons l'Assomption et nous voudrions que chacune de ses œuvres fût accompagnée de nos prières et de nos obscurs sacrifices. »

Unies dans un zèle ardent à toute leur famille religieuse, les Orantes veulent procurer le règne de Jésus-Christ dans les âmes, le triomphe de la sainte Eglise et du Pape, en soutenant, par leur vie de prière et d'immolation, les religieux et les œuvres de l'Assomption qui tendent à ce but.

Amour de Notre-Seigneur, et particulièrement *culte du Très Saint Sacrement jour et nuit exposé.*

Amour de la Sainte Vierge, première Orante et leur modèle.

Amour de l'Eglise et du Pape : les Orantes doivent être les filles les plus soumises et toutes dévouées de l'Eglise; elles prient sans cesse pour le Pape, ainsi que le faisaient pour saint Pierre les premiers chrétiens.

Elles basent leur oraison sur la pure doctrine catholique et vivent de la vie liturgique intégrale. Leur règle est celle de saint Augustin. N'ayant pas de converses, toutes les Sœurs, sans distinction, sont appelées à participer aux plus humbles travaux de la maison.

22. La Congrégation des Sœurs du Saint-Sacrement et de la Charité, de Bourges.

Antoine Moreau, curé de Saint-Laurent de Montoire, fondait, en 1662, une Congrégation sous ce double vocable du Saint-Sacrement et de la Charité. Par le premier titre, il entendait donner à ses filles « pour but et dernière fin d'honorer le Très Saint Sacrement de l'autel en toutes manières, afin de réparer les mépris et les outrages des hérétiques envers la sainte Eucharistie ».

Les religieuses de cette Congrégation ont continué dans cet esprit jusqu'à nos jours leurs œuvres d'enseignantes et d'hospitalières, en particulier dans le diocèse de Bourges et les diocèses limitrophes. Depuis 1904, elles ne sont plus qu'hospitalières. Chaque jeudi, les religieuses récitent l'office du Très Saint Sacrement.

23. La Congrégation des Sœurs du Très-Saint-Sacrement, de Romans-Valence.

C'est à un calviniste converti, devenu prêtre et membre de la Société des Missionnaires du Saint-Sacrement (Société disparue au XVIII[e] siècle), que cette Congrégation doit son existence. Elle fut fondée en 1715 par le P. Vigne à Boucieu, petit bourg du Vivarais. La maison-mère, pendant de longues années établie à Romans, est actuellement à Valence. Les filles du P. Vigne, enseignantes et hospitalières, justifient le vocable sous lequel elles ont été fondées par une grande dévotion envers la sainte Eucharistie, dévotion exprimée par l'adoration faite devant le tabernacle par les religieuses à tour de rôle.

24. La Congrégation du Très-Saint-Sacrement, d'Autun.

Quand, en 1732, M. Agut, prêtre de grande vertu, fondait à Mâcon sa Congrégation des Sœurs du Très-Saint-Sacrement, tout en la plaçant sous ce vocable, il ne pensait pas faire de la vie contemplative le but de sa Congrégation : ses filles étaient enseignantes et hospitalières. Mais, se distinguant toujours par une singulière dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels, il traduisait cette dévotion par des visites fréquentes à Jésus Eucharistie, s'efforçait de donner à ses religieuses les mêmes sentiments et témoignait le désir de voir l'adoration perpétuelle s'établir dans les communautés nombreuses.

De nos jours la vocation d'adoratrices trouve à s'exercer dans la Congrégation : deux établissements, Castres et Perpignan, jouissent de la grande faveur de l'exposition perpétuelle diurne du Très Saint Sacrement. Même la maison de Castres se fait gloire d'être essentiellement vouée aux œuvres eucharistiques.

L'œuvre de l'Adoration établie dans la chapelle de cette maison est affiliée à l'Archiconfrérie de Montmartre.

25. La Congrégation des Gardiennes Adoratrices de l'Eucharistie, dites Sœurs de Saint-Aignan (Orléans).

La Congrégation a été fondée en 1853, à Orléans, par Mgr Dupanloup. Ses constitutions, basées sur la règle de saint Augustin, ont reçu de Rome l'approbation définitive.

Cette Congrégation a pour œuvre prédominante l'adoration réparatrice du Très Saint Sacrement.

Le Très Saint Sacrement est exposé quotidiennement à la maison-mère. Il l'est également dans les autres établissements soit toute la journée, soit pendant plusieurs heures, selon les possibilités. Chaque Sœur fait tous les jours une demi-heure d'adoration. Durant les instants qu'elles passent aux pieds du Dieu caché, les Sœurs l'adorent au nom de tous ceux qui ne le font pas, lui demandent pardon pour les péchés du monde, lui rendent grâces de l'institution de la sainte Eucharistie, renouvellent l'oblation d'elles-mêmes en réparation des outrages qu'il reçoit, prient pour l'Eglise et pour toutes les âmes du monde entier. Mgr Dupanloup a voulu qu'elles demandent aussi la claire vision du ciel pour les âmes si chères du purgatoire.

Les œuvres de la Congrégation sont l'instruction et l'éducation de la jeunesse, l'œuvre des catéchismes, les patronages, les retraites, le soin et le soulagement des malades à domicile.

Conclusion.

Telles sont les Congrégations de femmes vouées au culte de l'Eucharistie dont je n'ai pu qu'esquisser à grands traits la vie religieuse et les œuvres. Peut-être que par un oubli tout à fait involontaire, je n'aurai pas mentionné quelque établissement indépendant, ou j'aurai omis quelque Congrégation encore sur la terre d'exil. Daignent ces communautés me pardonner cet oubli.

De ces notes, qu'il me soit permis de tirer une leçon. Leçon de confiance : ce n'est pas en vain que tant de vierges supplient jour et nuit aux pieds de Jésus Eucharistie pour l'Eglise et pour la France. Leçon de légitime fierté : quel pays peut revendiquer comme le nôtre autant de communautés eucharistiques? Leçon de sainte émulation, en admirant ce que font pour Jésus Hostie tant de milliers de vierges adoratrices, réparatrices, médiatrices, ranimons en nos cœurs la flamme du zèle eucharistique et ne résistons pas à l'appel du maître :

« *Venite adoremus* : Venez, adorons-le! »

Nul doute que ce Congrès national que nous célébrons avec tant de foi et d'élan ne console abondamment le Cœur du divin Maître. Supplions-le pendant ces jours bénis de répandre sur nous des grâces abondantes de vocations religieuses. Puissent nos chères Congrégations eucharistiques voir, à l'issue de ces solennités, leurs noviciats se remplir comme autrefois, et les religieuses croître en nombre et en sainteté!

5. LES VŒUX PRATIQUES DU CONGRÈS

Les « vœux » sont un des éléments les plus importants des Congrès. Ils en présentent généralement comme un raccourci, et décèlent les préoccupations dominantes des assemblées : à ces titres, ils ont déjà leur valeur.

Mais ils en ont une autre : ces textes, dont tous les mots sont pesés avec soin, jetés dans le public et médités par les élites, finissent presque toujours par des réalisations pratiques.

* * *

Nous reproduisons donc les vœux qui étaient la conséquence logique des rapports présentés dans les quatre sections du Congrès, tels qu'ils ont été rédigés et revus par le secrétaire de chaque section et approuvés par l'assistance. Nous les classons selon les sections, et en chaque section, selon l'ordre des rapports (1).

Section sacerdotale.

I

1. Que tous les prêtres s'efforcent de donner à l'Eucharistie une place prépondérante dans leurs études, leurs prédication et enseignement pastoral.

2. Qu'ils orientent résolument leurs prédications vers la Communion dans le sens du canon 863 (prédication de la Communion fréquente et quotidienne, telle qu'elle est demandée par les décrets du Saint-Siège) et qu'ils profitent en particulier des exercices de l'Adoration perpétuelle, des Quarante-Heures, de la fête du Très Saint Sacrement ou de toute autre occasion pour donner ou faire donner un triduum eucharistique sur ce sujet de la Communion fréquente et quotidienne.

3. Que les prêtres à qui sont confiées les âmes des enfants s'appliquent à être les fidèles exécuteurs des canons 854 et 855, recommandant aux curés d'avoir soin que les petits enfants ayant l'usage de la raison et les dispositions suffisantes soient nourris au plus tôt, *quam primum*, de l'Eucharistie; — ainsi que du canon 859 § 1, obligeant tout fidèle ayant l'usage de la raison, donc même les enfants, à faire la Communion pascale.

II

1. Que tous les prêtres soient les zélés observateurs de toutes les règles liturgiques concernant le culte de l'Eucharistie, en particulier dans la célébration de la Messe, *digne, attente et devote;* qu'ils soient soucieux aussi de la propreté de l'autel du Très Saint Sacrement.

---

(1) Dans une belle Lettre pastorale datée du 11 novembre 1923, S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a communiqué au clergé et aux fidèles de son diocèse les vœux du IV[e] Congrès ; nous la reproduisons plus loin, p. 607.

2. Qu'ils s'appliquent à trouver des enfants de chœur, surtout parmi ceux qui fréquentent le catéchisme; à les bien former et à les stimuler, en leur faisant envisager leurs fonctions comme une récompense de leur piété et de leurs efforts.

III

1. Que MM. les curés mettent tous leurs soins à ressusciter ou à établir, dans leurs paroisses, la Confrérie du Très-Saint-Sacrement; et qu'ils en entretiennent la vitalité par des cérémonies et des réunions périodiques.

2. Que l'Adoration perpétuelle soit établie partout, non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes.

3. Il est à souhaiter que la pratique du diocèse de Paris, donnant à l'Adoration perpétuelle un caractère d'adoration *nationale réparatrice*, se répande de plus en plus dans les diocèses de France.

IV

1. Que les prêtres, pour stimuler leur piété envers le Très Saint Sacrement, adhèrent aux œuvres sacerdotales d'adoration canoniquement établies.

2. Que le prêtre, par estime du Saint Sacrifice, en même temps que pour donner le bon exemple, ne manque jamais de se préparer pieusement à la sainte Messe, et de consacrer au moins un quart d'heure à l'action de grâces.

V

1. Que tout prêtre, soucieux de l'avenir religieux de la patrie, ne passe pas un jour sans prier pour le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses en France et fasse fréquemment prier les fidèles à cette grande intention.

2. Que les prêtres s'appliquent à discerner et à cultiver avec soin ces vocations.

VI

1. Que dans chaque diocèse il y ait, autant que possible tous les ans, un Congrès eucharistique diocésain ou d'autres Congrès locaux, pour encourager, soutenir et ranimer les œuvres eucharistiques.

2. Il est à souhaiter que, dans chaque diocèse, soit désigné par l'autorité diocésaine un prêtre directeur des œuvres eucharistiques, chargé spécialement d'aider partout le clergé dans l'organisation des œuvres et des Congrès eucharistiques du diocèse.

Sections des hommes et des jeunes gens.

I

1. Que les hommes soient empressés à s'instruire des vérités concernant l'Eucharistie (Présence réelle, Saint Sacrifice, Communion), à l'occasion

soit des fêtes de l'Adoration perpétuelle, soit d'un triduum eucharistique, soit de la Fête-Dieu et de son octave, etc.

2. Qu'ils ne dédaignent pas de parfaire individuellement leur instruction eucharistique, par exemple en lisant les revues spéciales concernant la sainte Eucharistie.

II

1. Que les hommes profitent de leur situation de classe dirigeante pour donner le bon exemple de la visite quotidienne au Saint Sacrement et pour s'en faire les zélateurs avisés dans les milieux où la Providence les a placés.

2. Qu'ils n'hésitent pas surtout à faire les sacrifices nécessaires afin d'assurer tout leur concours aux œuvres d'adoration établies dans leur paroisse, surtout à l'excellente œuvre de l'Adoration nocturne, ainsi qu'aux réunions de l'après-midi du dimanche à l'église. Et, dans le but de les stimuler, qu'ils n'oublient pas le caractère de réparation nationale à donner à leurs adorations, soit à l'occasion de l'Adoration perpétuelle, soit pour le premier vendredi du mois.

III

1. Que les hommes, désormais mieux instruits de l'acte essentiel du culte social qu'est la Messe, fassent tous leurs efforts non seulement pour être fidèles à assister à la Messe du dimanche et des fêtes d'obligation, mais encore pour entendre la Messe en semaine, le plus souvent possible et même chaque jour.

2. Qu'ils se regardent comme invités par le désir de l'Eglise demandant à tous les fidèles, surtout à ceux qui assistent chaque jour à la Messe, sans en excepter les hommes, de communier chaque jour, ou tout au moins très fréquemment.

IV

1. Que les hommes tiennent à honneur d'escorter le Très Saint Sacrement dans les processions eucharistiques faites soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des églises, considérant qu'en donnant ainsi le bon exemple, ils auront l'avantage et la fierté de montrer à tous la vitalité de la foi catholique envers le Dieu de l'Eucharistie.

2. Qu'ils s'empressent de donner leur concours aux Confréries du Saint-Sacrement établies dans leurs paroisses et qu'ils se montrent fidèles aux pratiques demandées par la Confrérie, surtout aux réunions spéciales.

3. Que chaque profession prenne une orientation nettement marquée vers l'Eucharistie, en particulier que les membres adoptent un roulement de Communions et d'adorations organisé de telle sorte qu'il y ait chaque jour quelqu'un d'entre eux communiant ou adorant le Très Saint Sacrement au nom de la corporation.

Section des dames et jeunes filles.

I

1. Que les mères de famille et toutes les dames chargées de l'éducation des enfants s'appliquent à disposer les enfants à faire le plus tôt possible leur première Communion et fassent par conséquent leur éducation eucharistique ; en particulier, qu'elles n'oublient pas que l'enfant ayant l'usage de la raison est obligé de faire sa Communion pascale et qu'elles doivent l'aider à accomplir cette grave obligation.

2. Qu'elles s'appliquent à faire tomber les préjugés et à réfuter les vains prétextes qu'on allègue sur ce point si important : dans ce but, qu'elles se pénètrent de la doctrine du décret de Pie X sur la première Communion des enfants (20 août 1910).

3. Après la première Communion des enfants, qu'elles veillent à parfaire leur éducation chrétienne (il y a là pour elles une obligation grave), et en même temps à leur faire prendre l'habitude de la Communion fréquente.

II

Que les dames et les jeunes filles veuillent bien se rappeler et mettre en pratique l'article IV du dispositif du décret de Pie X sur la Communion quotidienne, à savoir :

« Comme les sacrements de la Loi nouvelle, tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soignée précède la sainte Communion et à ce qu'une action de grâces convenable la suive, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun. »

III

1. Que les dames et les jeunes filles donnent un renouveau de vigueur aux Ligues féminines contre l'indécence des toilettes et les danses inconvenantes, et s'enrôlent dans ces Ligues.

2. Qu'elles ne se présentent jamais à l'église, et surtout à la sainte Table, avec des toilettes immodestes (par exemple, bras nus et décolletage exagéré).

IV

1. Que les dames et les jeunes filles donnent une place prépondérante au culte de l'Eucharistie dans leurs associations.

2. Qu'elles mettent tout leur dévouement à s'enrôler dans la Confrérie du Saint-Sacrement et à faire partie de la Garde d'Honneur de leur paroisse, destinée à fournir une adoration ininterrompue à Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement.

V

1. Que les dames et les jeunes filles s'appliquent, dans les villes et même dans les campagnes, à former et à développer, sous la direction du clergé, des ouvroirs eucharistiques destinés à entretenir et à renouveler les ornements et le linge d'église, ou du moins qu'elles aiment à donner leur collaboration à MM. les curés dans ce sens.

2. Qu'elles aiment à s'enrôler dans l'Œuvre des tabernacles et églises pauvres, dans l'Œuvre de secours aux églises dévastées, dans l'Œuvre des chapelles de secours, etc., qui sollicitent leur zèle eucharistique.

VI

1. Que les mères de famille et les éducatrices, en raison de la pénurie des vocations sacerdotales en France, aiment à parler du sacerdoce aux enfants.

2. Qu'elles prennent garde de déconsidérer le sacerdoce en présence des enfants, et de soumettre les vocations naissantes à d'injustes épreuves; qu'elles s'appliquent, au contraire, à faciliter leur éclosion et à les développer.

3. Qu'elles mettent leur bonheur à favoriser de leur influence, de leurs prières et de leurs aumônes, l'Œuvre des vocations sacerdotales.

*
* *

Nous rappelons aussi d'un mot, d'abord le vœu, acclamé à la troisième assemblée générale, sur la béatification de Pie X, le « Pape de l'Eucharistie » *(voir plus haut, p. 168)*; ensuite différents vœux qui terminaient les communications présentées aux diverses sections du Congrès, notamment :

Au sujet de la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême *(voir p. 247)*;

Au sujet de la vie commune dans le clergé *(p. 256)*;

Au sujet de la propagande par affiche pour l'assistance à la messe en semaine *(p. 260 et p. 474)*;

Au sujet d'une série d'instructions dominicales sur la messe *(p. 261)*;

Au sujet de la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, de son office et de sa messe à célébrer partout *(p. 266)*;

Au sujet d'une fête liturgique « solennisant les droits souverains de la Personne royale de Jésus-Christ vivant dans l'Eucharistie et régnant par son Sacré Cœur sur les sociétés » *(p. 276)*;

Au sujet de la visite paroissiale au Saint Sacrement *(p. 279)*;

Au sujet des œuvres d'art inspirées par l'Eucharistie *(p. 342)*.

Au sujet de la croisade eucharistique des enfants *(p. 468)*;

Au sujet de l'œuvre de la réparation des Billettes *(p. 473)*;

Au sujet des messes pour le sacerdoce catholique *(p. 475)*;

Au sujet de l'archiconfrérie de la messe réparatrice *(p. 479)*;

Au sujet de l'œuvre d'adoration de Marie-Auxiliatrice *(p. 485)*;

Au sujet des vocations religieuses *(p. 503)*.

IV. Les cérémonies

Presque toutes les églises de Paris avaient été décorées à l'occasion du Congrès, surtout celles où une cérémonie officielle devait avoir lieu, et leur décoration s'inspirait des divers symboles de la présence réelle de Jésus au tabernacle. Certaines avaient des façades formant presque des reposoirs, tant on avait mis de tentures et de palmes sur leur parvis.

Le programme des cérémonies comportait, pendant les trois jours du Congrès, une Messe de Communion le matin, et le soir un Salut solennel du Très Saint Sacrement, avec prédication eucharistique sur le même sujet partout à la fois. Et ces cérémonies étaient reliées par des adorations diurnes et nocturnes en certaines églises ou chapelles.

Nous allons en parler très brièvement.

1. LES MESSES DE COMMUNION

Jeudi 5 juillet.

La Messe principale des congressistes fut célébrée à 8 heures, en la vaste église Saint-Sulpice (1), gracieusement ornée. Son décor extérieur est d'une grande simplicité et de bon goût; quelques drapeaux çà et là, et, sous le porche, parfaitement lisibles entre les piliers, cinq pancartes qui disent en français, en grosses lettres dorées : *Adoration! — Reconnaissance! — A Jésus présent dans l'Eucharistie! — Réparation! — Prière!* Une couronne royale, en forme de baldaquin, dominait le tabernacle; des banderolles et des écussons ornaient le chœur et la nef. Le célébrant était S. G. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, assisté de M. le chanoine Letourneau, curé de la paroisse, et, à l'Evangile, le prélat adressa à la foule une allocution sur l'Eucharistie, que la *Semaine religieuse d'Alger* a publiée (2) et que nous sommes heureux de reproduire. Les chants furent exécutés dans la nef même par un chœur où l'on distinguait des séminaristes, des jeunes gens et des jeunes filles. Les communions furent si nombreuses que deux prêtres distribuèrent l'Eucharistie en même temps que l'officiant. Ce fut un spectacle très édifiant.

A la même heure, une Messe solennelle était célébrée en l'église Saint-Jean-Saint-François, qui garde le souvenir du miracle eucharistique des Billettes (3), par S. G. Mgr Chaptal, évêque titulaire d'Isinda et auxiliaire du cardinal arche-

(1) Le *Bulletin paroissial de Saint-Sulpice*, du 25 mai 1923, avait indiqué que les paroissiens de Saint-Sulpice devaient s'intéresser au Congrès, notamment « parce que M. Olier leur a légué des traditions toutes spéciales de dévotion envers le Saint Sacrement ». Il a noté aussi, en juillet-août, que l'affluence des prêtres à l'église Saint-Sulpice, pendant le Congrès, a été telle qu'on y a célébré cent vingt messes environ chaque matin et que le service de ces messes a été assuré, en l'absence de séminaristes, grâce au zèle des hommes et jeunes gens de la paroisse.

(2) Numéro du 3 août 1923.

(3) Voir, plus haut, la communication de Mgr Thomas sur ce miracle, p. 468.

vèque de Paris (1); en l'église Saint-Philippe du Roule, par S. G. Mgr Ginisty, évêque de Verdun; en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, par S. G. Mgr de La Porte, évêque titulaire de Berissa et ancien évêque du Mans. Chacun des célébrants voulut bien se charger de l'allocution, qui avait partout le même thème : *L'Eucharistie produit la grâce parce qu'elle contient Jésus-Christ, parce qu'elle a les mêmes effets que la Passion qu'elle représente, parce qu'elle soutient, répare, augmente, dilate la vie spirituelle à la manière de la nourriture.*

ALLOCUTION DE S. G. Mgr LEYNAUD

DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE

Mes très chers Frères,

Béni soit Notre-Seigneur Jésus-Christ qui daigne nous appeler, en ce premier jour de notre Congrès eucharistique national, autour de ses autels, dans cette vieille et chère église où vous êtes venus, je le sais, lui offrir vos meilleurs hommages d'adoration et d'amour et, pour la plupart, le recevoir dans le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

O bonheur incomparable! Ainsi, dans quelques instants, vous allez puiser à la source même de toute grâce,

La sainte Eucharistie n'a pas, il est vrai, pour effet spécial de donner la grâce première de la résurrection spirituelle; cet effet est produit par le baptême qui nous fait sortir de la mort du péché pour vivre de la vie divine dans l'Eglise de Jésus-Christ. C'est aussi l'effet du sacrement de Pénitence, après que nous avons eu le malheur de tomber dans le péché grave. Mais, pour l'âme possédant déjà la vie, qui pourra dire les grâces, les bienfaits de la sainte Eucharistie?

*
* *

C'est là que le Christ tout entier se donne à nos âmes. Vous auriez été heureux, M. T. C. F., de pouvoir l'adorer dans son humble crèche et réchauffer, de la chaleur de vos caresses et de vos baisers, ses pauvres membres grelottants; plus heureux encore, peut-être, de le recevoir dans votre maison, en ami et en frère, comme Marthe, Marie et Lazare, de le défendre, aux sombres jours de sa Passion cruelle, de le consoler et de panser ses plaies. Ne soyez point jaloux des bergers et des Mages, ni de l'hospitalière famille de Béthanie, ni des saintes femmes qui suivirent le Sauveur jusqu'au Calvaire; voici encore l'Agneau de Dieu, le Christ, Jésus lui-même, *Christus est*, qui, dans son éternelle charité, prévient pour ainsi

(1) « Ce fut grande fête dans la petite église... M. le curé avait fait de son sanctuaire un vrai reliquaire par la décoration somptueuse dont il l'avait revêtu, et sa jeune maîtrise fut à l'unisson de cette splendeur liturgique, qui apporta aux paroissiens, si souvent absorbés dans leurs travaux d'artisans, un souffle du ciel et une joie dont ils voudront reprendre l'habitude. » (*Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.)

dire notre tendresse et, réalisant l'idéal suprême de l'amour, se donne à nous tout entier, pour nous transformer en lui, pour nous diviniser.

Non, il n'y a pas, sur la terre, et il ne peut pas y avoir de grâce comparable à celle-là. Ce n'est pas seulement un sourire, une bénédiction, un secours, une consolation, une force de Dieu qui pénètrent jusqu'au tréfonds de nous-mêmes, c'est le Christ Jésus, c'est Dieu.

Soyez béni, Seigneur, éternellement béni, d'être resté en ce monde pour vous donner à nous, comme vous l'aviez formellement promis, et d'avoir ainsi rendu digne de votre Père céleste, en la divinisant, la pauvre créature humaine que le péché avait satanisée!

*
* *

Si vous voulez comprendre, M. T. C. F., quelle grâce confère la sainte Eucharistie, ou mieux, quelle source de grâce elle est pour nous tous, rappelez-vous la doctrine catholique, basée sur les paroles mêmes par lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ l'institua : l'Eucharistie, comme sacrifice, n'est pas seulement le souvenir, le mémorial de la Passion du Sauveur; elle en est le renouvellement véritable sur l'autel où se célèbre la sainte Messe.

La veille du jour où il voulut mourir pour nous, au commencement de la nuit, *in qua nocte tradebatur*, Jésus, à la dernière Cène, prononça sur le pain ces paroles précises et très claires : « Ceci est mon corps qui sera livré, *qui pro vobis tradetur*, rompu (d'après le texte grec) pour vous. » (1) Puis, sur le vin : « Ceci est le calice de mon sang, *qui pro vobis effundetur*, qui sera versé pour vous en rémission des péchés. Faites cela en mémoire de moi. » (2) Dans l'Eucharistie, sacrifice de la dernière Cène, c'est donc bien le corps glorieux de Jésus-Christ, brisé dans sa Passion; c'est son sang versé qui y sont réellement présents, comme sur la croix; c'est donc la Rédemption qui nous y est appliquée, c'est le Rédempteur que nous y reconnaissons, que nous y adorons, non plus dans la vision physique des plaies et du sang, puisque le Christ ressuscité ne peut plus mourir, mais dans la contemplation du même sacrifice réel et mystique de son corps et de son sang.

Comprenez-vous, maintenant, pourquoi l'Eucharistie est la grâce par excellence, la source intarissable de la grâce? Si, comme le chante l'Eglise avec saint Thomas d'Aquin, une seule goutte du sang de Jésus peut sauver l'univers tout entier, que dire de l'effusion quotidienne, si nous le voulons, de ce sang divin dans nos veines et dans nos vies? *Sanguis Christi, calix vitae* (3), disait autrefois le diacre, en présentant le calice à chaque communiant : le sang du Christ, calice de vie!

Puisse le sang du Christ nous transformer entièrement et nous commu-

(1) *I Cor.* XI.
(2) *Luc.* XXII, 20.
(3) Dom CABROL : *Le livre de la prière antique*, p. 114.

niquer, à cette époque de sensualisme effrayant, toutes les énergies nécessaire à la pratique de nos devoirs, même les plus difficiles et les plus douloureux!

Chrétiens et chrétiennes, nourris du Christ crucifié, ne rougirons-nous pas enfin d'être si délicats, si ennemis de toutes mortifications, quand la divine Victime a inondé nos âmes de son très précieux sang!

***

O banquet sacré, dans lequel le Christ nous est donné et qui nous rappelle le souvenir de la Passion, banquet divin! Oui, tu remplis l'âme de grâce, *mens impletur gratia*, grâce habituelle, sanctifiante, qui soutient, répare, augmente nos forces et, dilatant nos âmes, les comble des plus pures délices (1).

Certes, les autres sacrements nous donnent aussi la vie divine; mais c'est comme un fleuve impétueux que l'Eucharistie entre dans notre âme pour la remplir et la soulever vers la gloire éternelle : *et futurae gloriae nobis pignus datur!*

« Je suis le pain de vie, répète Notre-Seigneur Jésus-Christ, le pain vivant descendu du ciel (2). Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous (3). Qui mange ma chair a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. » (4)

Vous l'entendez, M. T. C. F., le Sauveur prend la comparaison familière du pain qui nourrit notre corps, pour nous mieux faire comprendre les effets produits dans notre âme par la manducation du pain céleste, l'Eucharistie.

Etes-vous donc chancelants, exposés peut-être à des tentations redoutables, et voulez-vous rester fidèles au Dieu de votre première Communion? Allez à l'Eucharistie : elle vous soutiendra. Etes-vous tombés dans le péché et sentez-vous, dans cet état, chaque jour diminuer vos forces? Ne vous découragez pas. Poussez un cri de repentir et d'amour vers le Dieu des miséricordes; débarrassez votre âme de la pourriture et des scories du péché et venez avec confiance à l'Eucharistie; elle contient la plus puissante réparation spirituelle.

Et vous, âmes ferventes, que je devine si nombreuses dans ce vaste auditoire, et que je salue avec une émotion fraternelle, voulez-vous croître en grâces, en vie spirituelle, accourez, joyeuses et empressées, accourez chaque jour, avec vos plus tendres ardeurs, au festin sacré, à Celui qui a dit : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondante. » (5) « Celui qui me mange vivra par moi et à cause de moi. » (6)

---

(1) *Sustentat, auget, reparat et delectat.* (S. THOM. III, q. LXXIX, a. 1.)
(2) *Joan.* VI, 35, 48, 51.
(3) *Joan.* VI, 54.
(4) *Ibid.*
(5) *Joan.* X, 10.
(6) *Joan.* VI, 57.

Phot. Trampus.

La Bénédiction du Très Saint Sacrement, au Parc de la Tuilerie, à Auteuil (5 juillet).

Vous savez bien aussi ce qu'il disait à saint Augustin : « Je suis la nourriture des grandes âmes; croissez et vous pourrez me manger. Vous ne me changerez pas en vous-même, comme la nourriture de votre chair; vous serez changé en moi. » (1)

O sainte Eucharistie, vrai pain vivant, il est donc vrai que non seulement vous soutenez, réparez, augmentez nos forces, mais encore que vous faites éclore en notre âme la vie divine, s'épanouissant jusqu'aux joies éternelles du ciel!

*
* *

Voilà, M. F., comment l'Eucharistie nous donne la grâce; voilà quelles grâces ineffables nous y sont distribuées.

Et c'est pourquoi, de toutes les énergies de mon être, en présence de Dieu, au premier jour de ce Congrès eucharistique national, duquel nous attendons un si grand bien pour nos âmes, pour l'Eglise catholique et pour la patrie toujours plus chère, je vous dis, à vous qui m'entendez, et je crie aux brebis éloignées du bercail, comme à toutes les âmes chrétiennes, intelligentes et de bonne volonté : « Venez, venez, prosternons-nous devant le vrai trône de la grâce, l'Eucharistie, *Adeamus ergo ad thronum gratiae.* » (2)

« Venez et mangez la vie, buvez la vie, et vous aurez la vie et la vie tout entière », disait saint Augustin à son peuple d'Hippone; venez et buvez tous à la source intarissable et divine du Cœur de Jésus, comme, dans nos vieilles basiliques africaines, on voit les colombes s'abreuver au calice d'où montent des fleurs (3). Et vous aussi, vous y trouverez les fleurs de toutes les grâces, de toutes les vertus; et vos âmes empourprées du sang rédempteur pourront s'écrier avec l'Apôtre : « Je suis crucifié au monde et le monde à moi. Il ne me plaît pas, je ne veux pas lui plaire. Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ. Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ en moi. » (4)

Ah! puissiez-vous en vérité parler ainsi! C'est pour vous tous, M. F., mon plus ardent souhait.

Et maintenant, retournons-nous vers l'Hôte divin de nos tabernacles; et en lui consacrant nos cœurs, disons-lui, au nom de la France qui veut l'adorer, l'honorer et l'aimer de tout son cœur, spécialement pendant ce Congrès national : « A vous, ô Jésus, notre Dieu, l'honneur, la gloire, la bénédiction, l'action de grâces dans les siècles des siècles, avec l'amour fidèle, éternel désormais, de vos pauvres petites créatures divinisées par votre très sainte Eucharistie! »

Amen! Amen!

---

(1) *Confessions,* l. V, ch. X.
(2) *Hebr.* IV, 16.
(3) Basilique de Sbeitla.
(4) *Gal.* II, 20.

Vendredi 6 juillet.

C'est en la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, parée comme aux grandes solennités, qu'en ce premier vendredi du mois les congressistes étaient convoqués. Le grand centre français et mondial de la dévotion eucharistique devait les attirer, et il fut constamment assiégé. Ce n'est pas en vain que, sur l'insigne du Congrès, on voyait se profiler à l'horizon la silhouette de la basilique. Elle allait devenir — sanctuaire de l'adoration perpétuelle — un des centres principaux de cette glorification de l'Eucharistie.

Une première Messe de minuit fut dite à cette occasion, et les dix-huit autels de la basilique furent ensuite littéralement assiégés par une foule de prêtres. A l'issue de la Messe de 8 heures, célébrée par S. Em. le cardinal Dubois, S. G. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, prononça un éloquent sermon sur l'Eucharistie « remède et préservatif », et nous avons la bonne fortune d'en pouvoir reproduire le texte. L'assistance était comme aux jours de fête du Sacré Cœur. Plusieurs de NN. SS. les évêques, qui y avaient célébré le matin, étaient là, eux aussi...

A 8 heures également, une Messe solennelle de Communion était célébrée en l'église Saint-Etienne du Mont, près du tombeau de sainte Geneviève, patronne de Paris, par S. G. Mgr Chatelus, évêque de Nevers (1); en l'église Saint-François de Sales, par S. G. Mgr Binet, évêque de Soissons; en l'église Saint-Roch, par S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles (2); en la chapelle de la cité paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau, par S. G. Mgr Chassagnon, évêque d'Autun, en l'absence de S. G. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, empêché au dernier moment; en l'église Notre-Dame de Vincennes, par S. G. Mgr Penon, évêque de Moulins (3). Les célébrants prononcèrent l'allocution sur le sujet eucharistique inscrit au programme : *l'Eucharistie est un remède aux péchés passés, un préservatif contre le danger de pécher à l'avenir.*

---

(1) Nous avons reçu une relation très précise de la cérémonie qui groupait, à Saint-Etienne du Mont, une élite. On nous signale le recueillement et le nombre considérable des communions tant des paroissiens que des congressistes. « Dans le sanctuaire, orné comme aux plus grandes solennités et par delà le jubé décoré de faisceaux aux couleurs nationales et pontificales, c'était vraiment l'harmonie des âmes avec ce que les Français ont de plus cher : le Christ, le Pape, la Patrie. Pour affirmer cette union sacrée de nos ferveurs à notre passé, à la France d'aujourd'hui et de demain, les couleurs de Jeanne d'Arc, si pieuse en ses communions, paraient le chœur et l'entrée de l'église, comme un symbole de foi en nos destinées chrétiennes. A. C. »

(2) « A l'ornementation prévue par le Comité, la paroisse avait ajouté, comme en la plupart des églises, celle qui est en usage pour l'Adoration perpétuelle. Le chœur était garni de tentures sur lesquelles se détachaient de hauts massifs de verdure émaillés de fleurs et un somptueux luminaire. Des oriflammes aux couleurs du Pape et de Jeanne d'Arc ornaient les colonnes de la nef. Déjà aux messes du matin il y avait eu de nombreuses communions; mais à celle de 8 heures, la vaste nef fut entièrement remplie. S. G. Mgr Gibier célébra la sainte messe, assisté de son vicaire général, M. le chanoine Millot. Après l'Evangile, Sa Grandeur adressa une éloquente allocution à l'assistance, en commentant cette phrase de saint Vincent de Paul : « Celui qui communie bien fait tout bien. » Il y eut à cette messe de si nombreuses communions qu'il fallut aider Mgr l'évêque de Versailles dans la distribution de la sainte Eucharistie aux fidèles. » (*Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.)

(3) « L'église avait pris, dès le début de la semaine, sa parure des grandes fêtes. A la porte, encadrée des pavois du Congrès, une longue bande de velours rouge frangée d'or indiquait aux passants la fête eucharistique. *Venite, adoremus !* suggérait l'inscription en lettres d'or. A l'intérieur, de grandes bannières rouges aux armes du Congrès flottaient autour du chœur. De nombreux oriflammes aux couleurs pontificales ou à celles du Saint Sacrement égayaient la nef blanche. Plusieurs

ALLOCUTION DE S. G. Mgr LECOMTE

DANS LA BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR, A MONTMARTRE

Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi!
Voici l'Agneau de Dieu! l'Agneau qui enlève les péchés du monde!

EMINENCE,
MES FRÈRES,

C'est ici, à Montmartre, dans la basilique insigne de la France « dévouée, pénitente et reconnaissante », de la France sauvée par le Sacré Cœur. « Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré Cœur! » *Levavi oculos in montes unde veniet auxilium mihi.* C'est ici, dans cette basilique, où sans interruption depuis trente-sept ans — oh! le miracle perpétuel — et le jour et la nuit montent sans cesse vers le ciel, et le *laus perennis* de l'adoration, de l'amour, et la supplication triomphante du repentir : *Parce Domine, parce populo tuo!*

C'est ici, mes Frères bien-aimés, que vous êtes venus chercher ce matin et trouver le Cœur de votre Dieu. *Et nos credidimus caritati eius;* vous êtes venus, combien nombreux, combien fervents, dans ce temple auguste, vivante incarnation de votre foi, de votre piété, qui domine de toute l'élévation de sa blanche parure votre incomparable capitale, cœur puissant, âme vivante et rayonnante de notre France bien-aimée. Et sur ce sommet arrosé du sang des martyrs, *Mons Martyrum*, vous vous êtes élancés pour y saluer, à l'aurore de ces grandes assises eucharistiques, le Roi de vos âmes et de vos vies, pour l'y serrer d'une étreinte plus puissante, vous incorporer à lui, le faire entrer plus profondément dans l'intime de vos cœurs, jusqu'aux fibres les plus délicates et les plus reculées de vos âmes.

Attollite portas!... Ouvrez les portes à deux battants. Jésus va s'emparer de son royaume. Il va s'y installer en conquérant. Et tout à l'heure, quand vous descendrez dans la plaine, vous aurez la vie : *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*, vous aurez la vie plus abondante, plus vibrante, plus rayonnante et plus apostolique. « Je suis venu apporter le feu, et qu'est-ce que je veux sinon qu'il s'allume et qu'il se répande. *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur!* » Et Dieu aura déposé en vous des garanties d'immortalité féconde et invincible : *Qui manet in me habet vitam aeternam.*

écussons, armes de la ville de Vincennes, gracieusement prêtés par la municipalité, achevaient cette décoration distinguée, en lui donnant un air vraiment national d'union sacrée, tout à fait dans la note du Congrès... Dès 7 heures, Mgr Penon était là pour présider la messe des hommes, qui occupaient tout un côté de la nef. Ils chantèrent de leurs voix viriles le *Credo* et le *Magnificat*, et communièrent en grand nombre de la main de Sa Grandeur qui, la messe terminée, leur adressa une chaude et éloquente allocution. Mais déjà la foule des paroissiennes, les enfants des externats et des pensions envahissaient l'église pour la messe de 8 heures et se pressaient, à leur tour, à la sainte Table. Sa Grandeur leur distribua, comme aux hommes, le Pain de vie et le pain de la parole divine. » (*Semaine religieuse de Paris, loc. cit.*)

Mes Frères bien-aimés, nous « sommes dans la maison du Seigneur », près de son divin Cœur, et c'est notre cœur, et c'est notre chair, et c'est notre âme, et c'est tout nous-même qui tressaille en regardant le Cœur de Jésus, le Cœur « qui a tant aimé les hommes », « le Cœur de l'Ami, du Père, du Roi », le Cœur qui faisait dire à la Mère Barat : « J'ai confiance en vous! Je suis sûre de vous! », le Cœur que chantait dans sa suprême prière le P. de Ravignan : « Oh! la belle porte pour entrer dans le paradis! »

Mais aujourd'hui, je comprends que le divin Cœur n'est pas le souvenir, le testament de ses merveilles à lui, *fecit memoriam mirabilium suorum*, que ce testament, c'est lui-même, le seul digne « de sa sagesse, de sa puissance, de son infinie bonté », que ce testament c'est le Très Saint Sacrement devant lequel tout genou doit ployer pour adorer, tout cœur s'élever pour prier, pour aimer : *Adoremus in aeternum Sanctissimum Sacramentum;* le Saint Sacrement que Bossuet, celui que la foi et le génie de vos pères ont, en votre cité, représenté dans une fresque admirable à côté de la sainte Hostie, que Bossuet, dis-je, appelle le « cœur, le centre de tous les mystères de la foi, *Mysterium fidei*, la continuation du mystère de l'Incarnation, de la Rédemption, *Ave verum corpus natum de Maria Virgine, Vere passum immolatum* », car c'est toujours la Victime qui s'offre et volontairement sur l'autel.

Et le Saint Sacrement, par vous, Eminence, par votre appel si pressant et si bien entendu à la France tout entière, *Christum regem dominum, venite adoremus! Lauda, Sion, salvatorem, Quantum potes, tantum aude*, par vous, comme jadis dans votre capitale par le divin Thomas, l'Ange de l'Ecole, *bene scripsisti de me, Thoma*, il est si bien chanté, béni, aimé, que mieux on ne pourra faire jamais.

Eminence, vous étiez déjà l'évêque de douce France — qui, mieux que vous, de l'Orient à l'Occident, a mieux mérité d'elle? — vous étiez déjà l'évêque de Marie, l'élu, le consacré de sa souriante Visitation : « Tous les biens viennent avec elle. *Per ipsam, cum ipsa et in ipsa*, vous étiez déjà l'évêque de l'Eglise et de la papauté, que le Pape fût Léon XIII, l'immortel pontife; Pie X, le saint de grande mémoire; Benoît XV, qui vous appelait son ami, l'homme de sa droite et de son cœur; Pie XI, glorieusement régnant, que vous montriez hier — oh! si bien! — à la France énervée, agitée; aujourd'hui, grâce à vous, qui s'est ressaisie, attentive et recueillie pour mieux entendre, pour mieux comprendre la parole auguste et aimante, pour la recevoir comme un bienfait dans l'espérance non seulement d'une paix juste et durable, mais dans le respect des droits sacrés et des plus légitimes intérêts de la patrie, Pie XI, dont la vertu sera pour nous la voie, la vérité et la joie, l'espérance et la vie.

Eminence, désormais vous serez surtout le pontife de l'Eucharistie : *Tu autem, o homo Dei*, et dans le concert admirable, unanime du *Cor unum et anima una*, dans ce concert de la bénédiction, de la reconnaissance non seulement de vos prêtres, mais du clergé de la France tout entière, non

seulement de vos fidèles, mais de tous les catholiques français, permettez-moi de chanter ma simple note : *Vivas, valeas et regnes.* Oh! oui, régnez pour le faire régner! N'est-ce pas là, du reste, la passion de toute votre vie : *Oportet illum regnare. Adveniat regnum tuum.* Nous pouvons répondre, et Dieu le fait mieux que nous : *Regnavit a ligno Deus.*

Qui manducat me vivet propter me, dit le Christ. Celui qui communie à moi vivra à cause de moi. A ce cri, l'âme fidèle a répondu : « *Vivo iam non ego!* Je vis... Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi! » « *Mihi vivere Christus est.* Le Christ, c'est ma vie. »

De cette affirmation comme de cette réponse, nous pouvons conclure que la Communion est l'acte vital du chrétien : vital, parce qu'elle est le remède souverain aux péchés passés; vital, parce qu'elle nous préserve de ses rechutes.

I

Déjà tristement, dans son art poétique, Horace exprimait : « *Debemur morti nos nostraque.* Nous sommes voués à la mort, nous, et tout ce qui est nôtre. » Résister aux envahissements de la mort, c'est la condition de notre existence terrestre. La vie de l'homme est un combat sans trêve ni merci. Au dehors comme au dedans, l'ennemi, acharné à notre destruction, multiplie ses assauts et ses coups. Tout notre pauvre corps en est ébranlé et toujours menacé de ruine. Il faut qu'à chaque instant il se répare et se soutienne. Si bien qu'un savant physiologiste a pu dire : « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. » Cette lutte entre la vie et la mort n'est point circonscrite en notre nature physique. Notre âme, vivifiée par la grâce, est menacée, attaquée, maltraitée comme notre corps. Le combat est de tous les jours et de tous les instants, tel jadis le combat, le défi de Goliath en face les Hébreux.

Nous connaissons, mes Frères bien-aimés, par une rude expérience, la douloureuse nécessité du combat. Tant mieux : « On doute d'un cœur qui n'a point combattu! » Et le Psalmiste pouvait chanter : « Seigneur, soyez béni puisque à mes mains vous avez appris le combat pour me faire connaître les triomphes. » Mais si, bien souvent, dans le combat, nous avons à célébrer de glorieuses victoires, combien plus souvent, hélas! nous avons à pleurer de honteuses défaites. *Mors et vita duello conflixere mirando.* Nous succombons dans la lutte et la mort vient prendre en nous la place de la vie. Cette mort, on l'appelle le péché. Ce n'est point la fonction propre de l'Eucharistie de nous rendre la vie que le péché a détruite.

La nourriture ne profite qu'aux vivants. Vous en rempliriez en vain la bouche à un cadavre, elle ne le ranimerait pas. Mais si l'âme oublieuse revient à la vie sous l'action du sacrement de résurrection, le pain divin est rempli pour elle d'une vertu réparatrice qui rétablit l'équilibre de ses puissances et la munit de force pour de nouveaux combats.

« Le péché, dit un auteur sacré, quand il séjourne dans l'âme, décentralise en quelque sorte ses facultés et produit dans l'ensemble de ses opéra-

tions des illogismes et des désordres analogues aux illogismes, aux désordres qu'on rencontre dans un organisme qui se décompose. »

Même après sa régénération spirituelle, l'âme se ressent du trouble dont elle a été victime et ses facultés égarées recherchent leur axe vital. Elles y sont ramenées avec force et douceur par la pénétrante vertu du grand Vivant que la Communion fait entrer en nous.

A ce travail de réparation générale succède un travail de réparation partielle qui fortifie tous les points de notre vie spirituelle où se sent un affaiblissement. Car toutes les âmes ne meurent pas du péché, mais toutes en subissent plus ou moins les atteintes. Toutes sont victimes de continuelles déperditions de grâce et de force. La vie divine finirait par s'écouler tout entière par ces blessures, et notre faiblesse aboutirait fatalement à une mortelle catastrophe si elle n'était prévenue par de mystérieuses et divines restaurations.

Comme la nourriture matérielle remplace ce qui se perd à chaque instant de la chaleur dont notre corps a besoin pour vivre, l'aliment eucharistique remplace ce qui se perd, dans toutes nos fautes légères, du feu divin de la charité. « Pain quotidien, dit saint Augustin, il est le remède de notre quotidienne infirmité. *Iste panis quotidianus sumitur in remedium quotidianae infirmitatis.* »

II

Réparer le péché qui n'est que la manifestation de notre misère, ce n'est pas détruire les causes d'où procèdent ses envahissements dans notre vie. Les passions fermentent en notre nature déchue, et l'homme ennemi, l'ennemi de notre salut et de notre perfection, gonfle leur levain de ses délétères influences.

Double force de mort contre laquelle la vie a besoin d'être affermie pour la résistance. La faim nous alanguit. C'est le pain, dit le Psalmiste, qui soutient notre courage. *Panis confirmet cor hominis!* La tentation — et combien terrible à certains jours — vient nous assaillir et nous nous sentons si faibles! Oh! que se réalise alors pour nous la parole de l'Apôtre : « *Cum infirmor, tunc potens sum!* Ma force, elle est dans ma faiblesse! » Ma force, elle est dans le Christ Jésus en qui tout proteste contre les iniquités vers lesquelles nous inclinent nos appétits dépravés! Ma force, elle est l'Hostie, la divine Hostie, l'Hostie qui donne le salut, qui est le rempart et qui apporte le secours. *O salutaris Hostia! Da robur, fer auxilium!*

Sommes-nous trop attachés à la gloire — « Comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité! » — aux biens, aux honneurs d'ici-bas, trop préoccupés de nous faire une place au soleil de la fortune et de la renommée? Pour monter, parfois où ne descend-on pas? Jésus Eucharistie nous rappelle que ces choses décevantes ne sont que la manne d'un désert où l'on doit bientôt mourir *Patres vestri manducaverunt manna et mortui sunt.* Il nous dit qu'il est lui-même le pain descendu de la patrie des vrais biens dont celui qui le mange vivra éternellement. *Hic est panis de coelo*

descendens : ut si quis ex ipso manducaverit vivet in aeternum. En nous pénétrant de sa vertu, il emporte nos désirs, fixe nos espérances vers la manne impérissable dont il est l'avant-goût!

Sommes-nous séduits par la fragile beauté des créatures et prêts à prodiguer notre cœur en de faciles amours! Jésus Eucharistie se fait aimable et tendre. Sa présence en nos âmes devient une caresse et sa voix pressante et douce nous redit : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux! » Et bientôt notre cœur trompé, sentant au fond des vains plaisirs qu'il appelle à son aide un tel dégoût qu'il en voudrait mourir, notre cœur sent se dissiper ses illusions. Il retourne vers l'objet digne de lui, le seul, vers Dieu. « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est dans l'inquiétude jusqu'à ce que nous vous ayons retrouvé. » Il s'écrie : « *Sic nos amantem quis non redamaret!* Comment n'aimerais-je pas celui qui m'a tant aimé! » A Jésus, on ne donne rien moins que tout! Et par Jésus, en lui, avec lui on aime, comme seulement par lui l'on sait aimer.

Ici l'on aime encore,
Et l'amour épuré s'allume sur l'autel.
Tout ce qu'il a d'humain à ce feu s'évapore,
Tout ce qui reste est immortel.

Sommes-nous tourmentés par les convoitises de la chair, si terrible ennemie de notre vie spirituelle, si prompte à animaliser l'esprit et à le faire tressaillir dans une matière troublée?

Jésus Eucharistie, celui qui se plaît au milieu des lis, *qui pascitur inter lilia,* qui doit garder « notre âme à la vie éternelle, Jésus Eucharistie, le vrai Pain des anges, par les saintes plaies de sa chair martyrisée nous abreuve du sang qui fait germer les vierges. Corps vierge lui-même, pris dans les entrailles immaculées d'une Vierge, il nous imprime avec tant de force le respect de son adorable pureté que nous sommes plus préparés, plus résolus à suivre le conseil du Prophète : « Purifiez-vous, vous qui portez le Corps du Christ, vases sacrés de la divinité. »

Sommes-nous, mes Frères bien-aimés, les esclaves du « moi » toujours haïssable... et toujours tant aimé, que l'on voudrait voir mourir tous les jours et qui, chaque jour, semble renaître de ses cendres avec plus de force et de férocité? Oh! l'Eucharistie n'est-elle pas l'évacuation de soi-même? Par une sorte de transsubstantiation, est-ce que je ne me vide point moi-même pour qu'il croisse, qu'il grandisse, lui, Jésus? *Oportet illum crescere, me autem minui.*

Mes Frères bien-aimés, dût l'acte vital de la Communion ne produire en nous que les effets de réparation et de réconfort dont je viens de parler, ce ne serait pas en vain que Jésus-Christ aurait dit : « Prenez et mangez. » Mais, nous dit saint Thomas, ce ne sont pas seulement des habitudes de grâces et de vertus que l'Eucharistie met en nous, elle nous pousse à l'action, selon les paroles de l'Apôtre : *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me! Nos ergo diligamus!* « L'amour de Jésus-Christ nous presse.

Caritas Christi urget nos. » L'Eucharistie, c'est le ferment sacré qui soulève les vaillantes énergies. Sans l'Eucharistie, l'Eglise serait veuve. « Un seul être manquait et tout est dépeuplé. » Sans elle, le monde serait triste et les âmes désolées. L'Eucharistie transfigure, divinise les âmes qui la reçoivent et peut faire des communiants des héros. Demandez-le, mes Frères bien-aimés, à nos soldats de la grande guerre : « Nos fils ont été plus grands que nous! Voyez-les s'avancer au combat comme on vole à la fête, courir à la mort et entrer dans la gloire avec le sourire, l'enthousiasme qui chante!... Oh! pourquoi? Ils ont, dans leur poitrine de vingt ans, le Dieu avec lequel on ne capitule jamais, ils entendent la voix entraînante du Cœur de Jésus. « L'amour ne peut aller plus loin que donner sa » vie pour ceux que l'on aime. » Aimer c'est souffrir, aimer c'est mourir! Et quand ils seront morts, quand de leurs veines virginales leur sang de vingt ans aura coulé à flots... avec leur sang aura été versé le sang de l'Agneau qui rachète les péchés du monde, et avec lequel douce France ne pouvait pas mourir. »

Mes Frères bien-aimés, que notre résolution finale, pour notre vertu et notre perfection chrétiennes, soit la Communion, la Communion fréquente, la Communion fervente. Communions, mes Frères. L'Eucharistie transfigure les trois phases de l'existence. Il faut commencer au seuil de l'adolescence : c'est parfois l'entrée souriante du sentier qui mène à l'autel ou au cloître. Il faut commencer dans la virilité de l'âge, à l'heure où la fièvre des passions bat nos artères. Le devoir et le besoin du Christ s'imposent à tout chrétien. Le soldat de Dieu digne de ce nom aime le sacrement du sacrifice qui allume la gloire, du sacrifice que tout proclame dans l'Eucharistie : et le blé tombé sous la faux du moissonneur, battu par le fléau, broyé sous la meule pour devenir le pain ; et le raisin, coupé au cep de la vigne et soumis au pressoir pour devenir le vin.

Il faut communier au soir de la vie : « Mon fils, disait un académicien (Legouvé), j'ai vu des visages de mourants s'éclairer de la lumière de l'espérance en recevant l'Hostie sainte ; j'ai vu ta mère, au milieu des convulsions de sa douleur, soudainement apaisée par la Communion, sourire à ses propres souffrances. J'aurais horreur de moi-même si de tels souvenirs ne m'imposaient pas le respect. Ce qui jette de pareilles lueurs sur la figure humaine ne peut être que sacré! »

Notre dernière Communion! Oh! qu'il soit sur nos lèvres le mot de Louis Veuillot mourant : « J'ai cru! Je vois! J'aime! »

Quelque temps avant sa mort, il m'était donné de voir Mgr Baunard, celui qui, si souvent, devait inspirer MM. Philibert Vrau et Feron-Vrau, « les saints de Lille » et les créateurs des Congrès eucharistiques. « Plus de cent fois le jour, me disait-il, je redis, oh! avec toute ma ferveur de vieillard et de mourant, la dernière strophe de notre sublime *Adoro te devote :*

Iesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tam sitio...

« O Jésus, que je regarde maintenant sous ces voiles, réalisez, je vous en prie, mon ardent désir. Que, vous contemplant face à face, la vision de votre gloire me rende bienheureux : *Amen!* »

Frères bien-aimés, que ce soit là, à nous, les dévots de l'Eucharistie, que ce soit là notre suprême prière quand elles commenceront déjà pour nous ici-bas, avant-goût du paradis, les joies que l'œil de l'homme n'a point vues, que son oreille n'a point entendues, que son cœur n'a point goûtées, et que le ciel nous réserve! Quand déjà nous aurons entrevu notre Jésus : *Video coelos apertos et Iesum stantem a dextris Dei*, le Jésus en qui nous avons cru, en qui nous avons placé toute notre confiance! le Jésus que nous avons aimé, *quem amavi, quem dilexi*, et que nous chanterons, que nous aimerons dans les siècles des siècles.

Samedi 7 juillet.

En cette journée mariale, les congressistes furent plus spécialement convoqués en l'église Notre-Dame des Victoires. Incontestablement, le pèlerinage de Notre-Dame des Victoires est un pèlerinage eucharistique autant que marial; et, jusque dans son geste, la statue célèbre semble nous inviter à reporter sur Notre-Seigneur Jésus-Christ tout l'amour qu'on a pour sa Mère. Aussi avec quelle satisfaction maternelle la Très Sainte Vierge a-t-elle pu enregistrer l'ampleur du mouvement de confessions et de communions provoquée dans son sanctuaire par le Congrès eucharistique! Dès le mercredi soir, à 9 heures, jusqu'au samedi soir à la même heure, elle eut à compter des milliers d'adorateurs venant, le jour et la nuit, se prosterner devant l'ostensoir. Le jeudi 5 juillet, une Messe de minuit lui rappelait la Nativité de Bethléem, et un beau groupe d'hommes, bergers ou Mages, venaient recevoir son divin Fils dans leur cœur. Cinquante fois par jour, pendant le Congrès, le Saint Sacrifice était célébré autour d'elle, et le samedi 7 juillet, cent prêtres se succédèrent aux huit autels de l'église. Ses cinq chapelains et ses quatre vicaires ne quittèrent guère les grilles des confessionnaux. Enfin, tous les jours du Congrès, quatre ciboires furent épuisés.

Le samedi fut, pour cette église, la grande journée du Congrès: à 8 heures du matin, dans le sanctuaire comble, un prélat de Tchécoslovaquie, S. G. Mgr Kmetko, évêque de Nitra, célébrait une Messe de Communion au cours de laquelle M. le chanoine Thellier de Poncheville prenait la parole pour célébrer les joies, les grandeurs et les bienfaits de la Communion. « Il souligna, dès ses premiers mots, l'affluence extraordinaire des pèlerins et, saisi de cette émotion que donne au prédicateur la vue d'un auditoire pressé, attentif et pieux, disposé aux plus généreux sacrifices, il prononça, sur le Pain de vie, un discours qui fut une merveille de doctrine et de psychologie, avec des envolées magnifiques, où le cœur de l'apôtre vibrait à l'unisson de son auditoire. » (1)

A la même heure, une Messe solennelle de Communion était célébrée en l'église Saint-Ambroise par S. G. Mgr Le Roy, archevêque titulaire de Carie et Supérieur général des Prêtres du Saint-Esprit; en l'église Saint-Pierre de Mont-

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.

rouge, par S. G. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême (1); en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, par S. G. Mgr de La Celle, évêque de Nancy et Toul; en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, par S. G. Mgr Herscher, archevêque titulaire de Laodicée. Les célébrants prirent tous la parole, et nous sommes heureux de reproduire l'allocution de Mgr l'évêque d'Angoulême sur le sujet commun à tous : *l'Eucharistie est un gage de la vie éternelle et nous ouvre le royaume des cieux.*

ALLOCUTION DE S. G. Mgr ARLET

A SAINT-PIERRE DE MONTROUGE

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam aeternam.

(*Joan.* VI, 57.)

MES FRÈRES,

« L'Eucharistie, gage de la vie éternelle », tel est le sujet qu'il m'est demandé de traiter devant vous ce matin. Et vous venez vous-mêmes dans cette église de Saint-Pierre de Montrouge recevoir l'Eucharistie. Au moment même où, dans ce grand Paris tout irradié des rayons bienfaisants de la gloire eucharistique, le Congrès national exalte les réalités augustes, les grandeurs vivantes, les douceurs, les suavités, les réconforts, les espérances qui s'attachent à l'Eucharistie, vous venez vous-mêmes la prendre, la goûter, la sentir, la pénétrer, la savourer dans une Communion fervente, pour l'utiliser et la faire rayonner dans une vie devenue plus chrétienne : soyez-en bénis.

Avec tout mon cœur, je vous salue, à ce rendez-vous de la prière, de la piété et de l'amour, et, dans toutes vos âmes marquées profondément de l'empreinte eucharistique, j'aime déjà à découvrir des conquêtes de Jésus-Hostie pour la gloire de son ciel. Communiants de l'Eucharistie ici-bas, vous serez un jour les communiants de la gloire et du bonheur de Dieu dans son éternité : c'est la conséquence logique et quasi nécessaire de l'amour eucharistique.

Vous venez donc, mes Frères, communier au mystère de la foi, *mysterium fidei ;* mieux encore, vous venez communier au mystère de l'amour.

Pour chanter l'institution du divin Sacrement, la plume de l'évangéliste saint Jean, si habituée pourtant à traduire largement les effusions du Cœur de Jésus, ne rencontre que ces mots : « Il les aima jusqu'à la fin, *in finem dilexit eos.* » Et cela ne veut pas dire : jusqu'à la fin de la vie mortelle du Christ sur la terre, le sens de cette substantielle expression est plus élevé. Cela veut dire, en effet, jusqu'à l'excès, jusqu'à l'extrémité, jusqu'au der-

(1) D'après les notes qui nous sont communiquées, la cérémonie a groupé à Saint-Pierre de Montrouge plus de 800 fidèles; il y eut près de 600 communions.

nier terme de l'amour. Avec saint Thomas d'Aquin il faut traduire : jusqu'à l'épuisement complet du trésor infini de la puissance, de la sagesse, de la tendresse infinie d'un Dieu pour ses créatures. *In finem,* nous dirions volontiers jusqu'à la folie, pour rapprocher de la folie de la croix, dont parle saint Paul, la folie de l'amour eucharistique. Et combien cette folie de l'amour d'un Dieu est plus près de l'infinie sagesse que nous ne saurions l'imaginer et le dire! Or, cette mesure très large d'un amour divin peut-elle se réduire, dans le désir de Notre-Seigneur, à vouloir nous faire vivre, ici-bas seulement, de la vie surnaturelle qu'il est venu porter au monde? *Jusqu'à la fin,* mais ce siècle est trop restreint et trop étroit pour contenir l'expansion de l'amour eucharistique. *Jusqu'à la fin,* mais cette *fin* demande à se fixer autre part que sur une terre aux horizons bornés. Quand Jésus se donne, il se donne bien, il se donne tout entier, sans aucune réserve, il se donne pour toujours. Et ce *toujours* doit retentir jusqu'à l'éternité. En prenant possession de nos âmes dans la Communion, son amour veut certainement nous faire aboutir à la splendeur de la gloire et de la vie éternelle.

Saint Augustin nous dit que la personne adorable du Fils de Dieu fait homme resplendit comme par l'éclat de trois sortes d'immortalités : l'immortalité de son essence, l'immortalité de son amour, l'immortalité de ses bienfaits. Donc, les bienfaits du Christ sont immortels, donc son amour est immortel, et cet amour ne doit pas seulement nous suivre jusqu'au terme de notre exil ici-bas, il doit nous suivre et nous pousser jusqu'à l'éternité. Alors, mes Frères, chacune de nos communions, expression fidèle d'un amour divin, est comme une porte ouverte sur le ciel, un gage de la gloire qui nous attend dans la patrie, un avant-goût des félicités dont Dieu enivre ses élus. C'est comme une prise de possession, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de notre être tout entier, pour élever cet être humain, pour le diviniser et lui faire trouver le seul aboutissant qui soit digne de cette nature ainsi grandie et divinisée par la grâce eucharistique : la gloire et le bonheur de Dieu.

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang possède la vie éternelle. » Remarquez-vous la force de ce mot *possède?* C'est non pas *un avenir,* mais *un présent.* Le communiant possède déjà la vie éternelle. Il la possède non pas en toute réalité, il la possède en espérance, il la possède, mieux encore, dans le gage saint et sacré qui lui en est donné et qui lui apporte, beaucoup plus même que l'espérance, la substance même de la vie éternelle. Le cardinal de Lugo n'a-t-il pas écrit : « La Communion eucharistique, c'est plus qu'une promesse, c'est un gage : la possession du Christ eucharistique nous assure la possession du Christ glorieux. »

« La vie éternelle, prêchait un jour Mgr d'Hulst, se compose de deux éléments : *la vision* et *l'amour.* Au ciel, la vision produit l'amour; dans l'Eucharistie, Jésus supplée la vision par la foi, mais il donne nécessairement toute la réalité de l'amour. » Ainsi, l'Eucharistie fait mieux que

nous donner un gage de l'éternel amour : elle nous initie déjà à cet amour éternel.

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang possède la vie éternelle. »

Sans trop forcer le sens du texte évangélique, nous disons que la Communion nous donne déjà la vie éternelle. Car la grâce qu'elle nous apporte, en augmentant et en intensifiant notre vie divine d'union avec le Christ, contient déjà le principe, le germe, la semence de la gloire éternelle. La grâce commence la gloire et la gloire n'est que l'épanouissement splendide et rayonnant de la grâce obscure et cachée, mais combien substantielle, forte et vivifiante quand, dans une âme, elle est portée par l'Eucharistie!

La grâce, nous dit saint Paul, c'est déjà la vie éternelle dans le Christ Jésus (1). Mais, dans la Communion, le Christ Jésus ne nous donne-t-il pas cette grâce avec cette abondance, cette surabondance dont il a voulu marquer son dessein de nous faire vivre? Nous faire vivre ici-bas de sa vie mortifiée, nous faire vivre là-haut de sa vie triomphante, c'est toute sa volonté.

N'est-ce pas là, d'ailleurs, l'esprit de la doctrine du Docteur angélique sur la sainte Eucharistie?

Dans la troisième partie de la *Somme théologique* (q. LXXIX, art. 2), il se pose cette question : « L'acquisition de la gloire éternelle est-elle un effet de la sainte Eucharistie? » Et sa réponse affirmative, constatant l'identité de la gloire et de la vie éternelle promises par le Christ Jésus, se base sur les deux considérations suivantes :

I. C'est le Christ qui est contenu dans l'auguste Sacrement, *ipse Christus contentus*, le Christ, Roi de gloire, le Christ qui règne dans le ciel, assis à la droite de son Père, le Christ dont le ciel se passe à préparer, dans son royaume, les places promises à ceux qui croient en lui et qui l'aiment, *vado vobis parare locum*, le Christ, intercesseur puissant, dont les prières pour nous se font perpétuellement suppliantes. Du ciel, il fait passer à son Eucharistie la même sollicitude active, vigilante, incessante, et, à la disposition de tous ceux qui viennent le recevoir, il met des surcroîts de forces surnaturelles et de réconforts divins pour leur permettre d'affronter les luttes de la vie et de gravir avec succès la montagne de la grande vision. Saint Thomas rappelle ici lui-même l'histoire du prophète Elie gravissant pendant quarante jours et quarante nuits la montagne d'Horeb, fortifié par un pain mystérieux et symbolique : c'était déjà une vivante figure de l'Eucharistie.

C'est le Christ qui est contenu dans le Sacrement d'amour, *ipse Christus contentus*. Il est là, disions-nous, comme il est au ciel. Il est là avec toute sa gloire, gloire obscurcie et cachée, sans doute, mais gloire vraie, gloire divine et combien opérante! N'est-ce pas même cet état glorieux du Christ

(1) *Rom.* VI, 23.

qui l'aide à se réduire et à s'humilier? Les mystères de ses abaissements et de ses humiliations s'appuient sur le mystère de sa gloire. N'est-ce pas pour nous la faire partager?

Ah! s'il arrive parfois, âmes chrétiennes, que la pensée du ciel, inaccessible demeure de la divinité, soit pour vous un sujet d'appréhension et d'effroi, dissipez votre trouble, ne craignez plus. Voici qu'un intermédiaire sublime s'est interposé entre Dieu et vous. Ce médiateur saint et bon ne s'est pas contenté de mourir pour vous gagner le ciel, il s'est encore enfermé dans l'Hostie, l'Hostie du salut, pour vous y faire trouver déjà, avec l'espérance du ciel, un avant-goût des délices de ce même ciel où il veut vous entraîner.

C'est le Christ qui est contenu dans l'auguste Sacrement, *ipse Christus contentus,* et la matière qu'il a voulu choisir pour instituer cette merveille, le pain, le vin, indique assez dans l'intention du divin Maître le désir, la volonté de nous rassasier. Nous rassasier d'une paix, d'une joie, d'une allégresse, d'une gloire, d'un bonheur qui sont les siens, mais qui, pour nous faire sentir le véritable rassasiement, ont besoin d'une autre vie. C'est la pensée même de saint Augustin : sous le symbole du pain et du vin, devenus le pain des anges et le vin qui fait germer les vierges, l'Eucharistie postule l'éternité.

II. Une seconde considération appuie la réponse affirmative de saint Thomas : « La gloire éternelle est un effet du sacrement de l'Eucharistie. » C'est que l'auguste Sacrement met à notre service la Passion du Christ, avec toutes les satisfactions, tous les mérites d'une rédemption infinie. Comment, en nous appliquant la valeur de ces satisfactions et de ces mérites, surtout à travers des communions nombreuses et ferventes, le Christ Jésus ne nous ferait-il pas arriver sûrement à la vie éternelle, que si chèrement, pour nous, il a achetée? Ce que la Passion du Sauveur a opéré une première fois en faveur du monde, dit saint Thomas, la Communion, son signe vivant, sa reproduction universelle, le fait dans l'âme qui la reçoit. Quelle consolation, quelle espérance, quelle quasi-certitude de son salut quand on communie saintement! *O salutaris Hostia.*

Il ne me reste plus qu'à vous dire avec Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Evangile* (XXIX[e] jour) :

« C'est donc là le fruit de l'Eucharistie : elle est faite pour contenter le désir que nous avons de vivre et, pour cela, nous donner la vie éternelle, dans l'âme, par la manifestation de la vérité, et dans le corps, par la résurrection glorieuse. Seigneur, qu'ai-je à désirer? De vivre, de vivre en vous, de vivre pour vous, de vivre de vous et de votre éternelle vérité, de vivre tout entier, de vivre dans l'âme, de vivre même dans le corps; de ne perdre jamais la vie, de vivre toujours. J'ai tout cela dans l'Eucharistie; j'y ai donc tout, et il ne me reste plus qu'à jouir. »

Amen.

2. LES SALUTS DU SOIR

Jeudi 5 juillet.

Au soir du premier jour du Congrès, les fidèles étaient convoqués, à 20 h. 30, en l'église Saint-Sulpice. S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, primat des Gaules, présida, au début de la cérémonie, l'office de Complies chanté de la manière la plus heureuse. « La maîtrise, sous la direction de M. Pineau, chantait un verset des psaumes, une large *schola* placée dans la nef reprenait l'autre verset. L'office produit sur l'assemblée l'impression la plus profonde. Il résonne parfaitement dans cette vaste église qui, on le sait, n'est jamais plus belle qu'au soleil couchant. » (1) S. G. Mgr Halle, archevêque titulaire de Cabasa, ancien auxiliaire du cardinal de Cabrières, à Montpellier, a prononcé l'allocution et S. G. Mgr Ginisty, évêque de Verdun, a donné le Salut du Très Saint Sacrement. NN. SS. Foucault, évêque de Saint-Dié, et Arlet, évêque d'Angoulème, étaient aussi présents. Nous reproduisons l'allocution de S. G. Mgr Halle.

A la même heure, des cérémonies analogues avaient lieu en l'église Saint-Jean-Saint-François, avec allocution de S. G. Mgr Le Senne, évêque de Beauvais; en l'église Saint-Philippe du Roule, avec allocution de S. G. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg; en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, avec allocution de S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon. Le sujet commun était : *le Sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice.*

ALLOCUTION DE S. G. Mgr HALLE

EN L'ÉGLISE SAINT-SULPICE

Eminence,
Messeigneurs,
Mes Frères,

L'œuvre accomplie par les Congrès eucharistiques nationaux est double. Elle est à la fois doctrinale et liturgique. Les deux sont également nécessaires, et se complètent harmonieusement, car si la liturgie puise sa sève dans la foi, la foi à son tour s'alimente par la connaissance de la doctrine.

L'œuvre doctrinale s'élabore dans les séances d'études et aussi avec quel éclat d'éloquence! — dans les grandes assemblées de l'après-midi. Elle s'étend, se propage par de simples allocutions dans les pieuses réunions qui groupent chaque soir les fidèles dans les principales paroisses, à l'occasion d'un Salut solennel.

Vous êtes venus en très grand nombre, au point de remplir cette vaste église. Dois-je vous en louer ? Oui, mais sans en manifester de surprise, car,

(1) *Bulletin paroissial de Saint-Sulpice*, juillet-août 1923.

fidèle aux traditions pieuses qui font sa juste renommée, la paroisse de Saint-Sulpice ne pouvait manquer de saisir une occasion aussi éclatante pour témoigner de sa foi profonde et de son ardente charité envers Notre-Seigneur présent dans le sacrement qui est par excellence celui de son amour.

Y a-t-il, d'ailleurs, dans l'enseignement catholique, des vérités révélées qui présentent un plus haut intérêt pour notre sanctification, et qui, en même temps, soient plus capables d'émouvoir nos cœurs, que celles qui ont trait à la divine Eucharistie ?

Avec ces vérités ne s'élève-t-on pas au sommet de la religion, celui où se consomme, entre Dieu et l'homme, l'union la plus étroite qu'ils puissent réaliser sur la terre ?

La tâche doctrinale qui m'a été confiée a ses limites. Elle a un objet précis ; je ne veux point l'oublier. J'ai reçu la mission de vous entretenir de la sainte Messe et de vous montrer en elle un vrai et réel sacrifice, celui de la loi nouvelle.

I

La sainte Eucharistie est un sacrement, le plus grand de tous, puisqu'elle contient et nous donne, non plus seulement la grâce, mais celui qui en est le divin auteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui s'y rend présent pour devenir dans nos âmes l'aliment de la vie divine de la grâce. C'est l'aspect par où elle frappe d'abord notre attention, s'impose à notre pensée et attire nos cœurs. Mais elle est plus encore, elle est un sacrifice, celui de la loi nouvelle, et le sacrifice précède le sacrement, car si Notre-Seigneur est dans la sainte Eucharistie, il y est avant tout présent à l'état de victime, et pour s'offrir comme tel à son Père. C'est là une vérité de foi, définie par le Concile de Trente, à l'encontre des négations hérétiques, et qui, pour nous, catholiques, ne laisse aucune place au doute. Cette définition est l'aboutissement du long travail doctrinal qui, appliqué aux témoignages des divines Écritures et de la Tradition théologique, a mis en lumière la vérité qui en est l'objet, comme étant révélée par Dieu. Elle doit être crue par un acte de foi divine. Je ne vous citerai pas ces témoignages si nombreux, si variés, si concluants. Outre que le temps dont je dispose n'y suffirait pas, je crois préférable, pour nourrir votre foi et votre piété, de vous rappeler l'idée qu'il faut se faire du Sacrifice de la Messe et la notion exacte que nous devons en retenir.

Une première question se pose. Le sacrifice de la croix, dans lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ a été tout ensemble le Sacrificateur et la Victime, ne suffit-il pas à lui seul à notre salut ? Sacrificateur et Victime y sont divins ; il possède dès lors une efficacité infinie. Du même coup il abolit tous les sacrifices anciens qui n'avaient de valeur que parce qu'ils en étaient et la figure et la prophétie. Et en même temps il rend inutile dans l'avenir tout autre sacrifice, car en dehors de l'unique Médiateur qui est Jésus-Christ, où un nouveau sacrifice trouverait-il son efficacité ? Il faut

répondre que le Saint Sacrifice de la Messe, loin d'être différent de celui de la croix, le renouvelle, le représente, et, s'il en est dissemblable, ce n'est pas quant au fond, mais seulement quant à la forme extérieure, et c'est ce qui en fait la grandeur, le prix, l'efficacité.

A la Messe, nous retrouvons Notre-Seigneur Jésus-Christ présent à l'état de victime, et, comme tel, s'offrant à son Père pour le salut des hommes. Il est donc à la Messe et Sacrificateur et Victime, et, comme à la croix aussi, il rend à notre Père du ciel, en notre nom, des hommages d'adoration et d'actions de grâces, de réparation et de prière, qui suppléent à l'insuffisance des nôtres. C'est la même oblation renouvelée en faveur de ceux pour qui la sainte Messe est dite, pour le prêtre qui la célèbre, pour les assistants, pour les vivants et pour les morts, pour la sainte Eglise. La sainte Messe a une vertu propre d'application, et les fruits spirituels qu'elle communique sont ceux-là mêmes que Notre-Seigneur nous a acquis dans le sacrifice de la croix.

Voilà ce qui fait l'identité des deux sacrifices. Où sont les différences?

Elles sont tout extérieures et de forme.

C'est par le ministère d'un prêtre choisi parmi les hommes que Notre-Seigneur s'offre à son Père dans le Sacrifice de la Messe. Mais le prêtre — et je le dis avec un sentiment qui me confond et m'accable, — il en fait un autre lui-même. Comment? En le rendant participant de son unique et divin sacerdoce. C'est le sacrement de l'Ordre qui l'élève à cette participation. Suivant la doctrine de saint Thomas, le caractère imprimé dans l'âme par ce sacrement configure le prêtre de la terre à Jésus, Prêtre unique et éternel, et, en même temps, lui communique des pouvoirs divins qui le rendent capable d'accomplir sur l'autel la transsubstantiation et de dire : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » C'est donc par un autre lui-même, identifié à lui-même, qu'en réalité Jésus s'offre à la sainte Messe.

Et l'immolation de la divine Victime, me direz-vous, est-elle la même? Là encore, différences extérieures. A la croix, elle est sanglante; à la Messe, elle est simplement mystique, c'est-à-dire invisible pour nos yeux de chair, mais réelle au regard de la foi.

Comment entendre cette immolation mystique? Ressuscité à la vie de félicité et de gloire, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut plus mourir, mais en venant sous les espèces eucharistiques pour s'offrir à son Père, chaque matin, sur nos autels, il se met dans un état qui figure sa mort et la rappelle.

C'est ce qu'explique Bossuet dans son puissant langage. « Il dit : « Ceci » est mon corps », et ce n'est plus du pain, c'est ce qu'il a dit. Il dit : « Ceci » est mon sang », et ce n'est plus du vin, c'est ce que le Seigneur a proféré; c'est là son corps, c'est là son sang. Ils sont séparés; oui, séparés : le corps d'un côté, le sang de l'autre; la parole a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette séparation mystique. En vertu de la parole, il n'y aurait là que le corps et rien là que le sang; si l'un se trouve avec l'autre c'est

à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité, car, depuis ce temps-là, il ne meurt plus. Mais pour imprimer sur ce Jésus, qui ne meurt plus, le caractère de la mort, qu'il a véritablement soufferte, la parole vient, qui met le corps d'un côté, le sang de l'autre, et chacun sous des signes différents. Le voilà donc revêtu du caractère de sa mort, ce Jésus autrefois notre victime par l'effusion de son sang, et encore aujourd'hui notre victime d'une manière nouvelle par la séparation mystique de ce sang d'avec ce corps. » (1)

A quel moment se consomme le sacrifice de la Messe? Il résulte des explications précédentes, que c'est à la consécration, au moment où s'achève la transsubstantiation. Aussitôt après que Jésus est devenu présent sous les espèces eucharistiques a lieu l'Élévation, qui offre tour à tour à l'adoration des fidèles, sous chacune des espèces sacramentelles, l'adorable Victime.

La Communion, par où s'achève le Saint Sacrifice de la Messe, n'est-elle pas de son essence? Quelques théologiens l'ont pensé, mais cette opinion ne peut pas se soutenir, car communier, c'est se nourrir de la chair de la divine Victime, et, pour s'en nourrir, il faut qu'elle soit déjà immolée, et que le sacrifice ait été consommé.

Toutefois, il faut remarquer que la Communion, précisément parce qu'elle a cet effet de nous nourrir de la chair de la divine Victime, est partie intégrante du Sacrifice de la Messe, et nous assure une participation plus large et plus abondante de ses fruits. Aussi la manière la plus utile d'assister à la sainte Messe, la plus propre à servir à notre sanctification, en même temps qu'à rendre à Notre-Seigneur un hommage d'adoration et d'amour qui le touche, c'est d'y faire la sainte Communion.

II

Quelle merveille d'amour que l'institution du Saint Sacrifice de la Messe! Quand on contemple Jésus en croix s'immolant pour le salut des hommes, on demeure saisi d'une profonde émotion, faite, avant tout, de reconnaissance, mais qui touche à la stupeur. Un Dieu fait homme et qui souffre et qui meurt! Il semble que le divin amour ne puisse aller plus loin; néanmoins, la charité qui remplit le Cœur de Jésus pour nous le presse de renouveler chaque jour sur l'autel de nos églises, dans l'univers tout entier, et jusqu'à la consommation des siècles, le sacrifice rédempteur du Calvaire, et pour un triple dessein.

Il se propose d'abord d'en perpétuer le souvenir dans l'humanité. Il sait que nous sommes oublieux des bienfaits, même de ceux qui nous viennent de Dieu. Certes, nous nous élevons avec force contre l'ingratitude quand les hommes nous la témoignent, et nous nous en rendons coupables envers Dieu!

Notre-Seigneur institue donc le Saint Sacrifice de la Messe qui rappelle

(1) Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, « La Cène », I^re^ partie, LVII^e^ jour.

celui de la croix pour que les hommes, obligés d'y assister par la loi de son Eglise, soient par là même obligés de s'en souvenir. Et il ne se borne pas à une simple cérémonie commémorative, c'est la réalité elle-même du sacrifice qu'il renouvelle sur l'autel sous une forme mystique, et par là appropriée à son dessein d'en perpétuer le renouvellement. A une telle entreprise, il faut l'infinie sagesse unie à l'infinie puissance : c'est l'infinie miséricorde qui les mettra en œuvre.

Il veut encore — et c'est son second dessein — que les hommes trouvent dans le Saint Sacrifice de la Messe ce qui manque au culte qu'ils offrent à Dieu, pour qu'il soit agréé par l'infinie Sainteté et l'infinie Justice. Pauvres créatures pécheresses que nous sommes, trop imparfaites et trop impuissantes même en dehors du péché, nous nous décourageons à la pensée de ne pouvoir offrir à Dieu des adorations, des actions de grâces, des prières et surtout des expiations réparatrices qui soient dignes de sa grandeur souveraine! Ne tremblons plus, devenons confiants : la bonté divine y a pourvu.

Assistons à la sainte Messe pour y unir nos pauvres hommages, nos impuissantes réparations, aux hommages et aux réparations qui montent de la divine Victime immolée sur l'autel, et que dans les cieux notre Père, aussi juste qu'aimant, ne peut manquer d'agréer. Enfin, et c'est le troisième dessein que sa miséricorde poursuit : chaque jour et sur chaque autel dressé s'ouvre à nouveau, pour s'épancher sur les hommes, la source même de la grâce formée des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous nous sentons faibles en présence de la loi de Dieu à accomplir, et dans les luttes que nous avons à livrer contre nos passions, contre le démon et contre le monde, pour y rester fidèles, ranimons notre espérance et, avec elle, notre courage. Sa force est dans la grâce, et la grâce est, comme à sa source, dans le divin Sacrifice de la Messe. Par les canaux des sacrements, elle est dérivée jusqu'à nous. Parmi ses sacrements, il en est un qui nous y fait puiser à longs traits, c'est celui que nous recevons à la sainte Messe en communiant à la divine Victime. Ainsi soit-il.

Vendredi 6 juillet.

Les réunions officielles du vendredi soir eurent lieu surtout en la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. La foule était énorme ; on y distinguait des travailleurs aux courts loisirs et des congressistes de province aux traits tirés par la fatigue, en ce Paris devenu subitement très chaud. Une famille de mineurs s'y voyait, éblouie, les yeux levés vers le Sacré Cœur qui les attire du centre de la mosaïque d'émail et d'or. Au premier rang de l'assemblée, S. M. la reine Amélie de Portugal. S. Em. le cardinal Dubois présida la cérémonie assisté de Mgr Crépin et de M. le chanoine Delabar, et donna le Salut du Saint Sacrement. Après le chant de la *Cantate* du Congrès, le R. P. Bouvier, S. J., prononça l'allocution, que nous reproduisons plus loin.

En même temps, les fidèles se groupaient en l'église Saint-Etienne du Mont, pour y entendre le R. P. Mao, de l'Oratoire, sous la présidence de

S. G. Mgr Maurice, Franciscain, évêque titulaire de Lesbi; en l'église Saint-François de Sales, où présida et parla S. G. Mgr Budes de Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis et Supérieur général des Missions étrangères de Paris, dont nous reproduisons l'allocution; en la chapelle de la cité paroissiale de Saint-Honoré d'Eylau, où ils entendirent S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix, Arles et Embrun; en l'église Saint-Roch, avec S. G. Mgr Giray, évêque de Cahors (1); en l'église Notre-Dame, à Vincennes, avec S. G. Mgr Bessière, évêque de Constantine et Hippone, de regrettée mémoire (2). Le sujet fixé au programme était : *la Messe est un sacrifice de louange et d'action de grâces.*

ALLOCUTION DU R. P. BOUVIER

EN LA BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR, A MONTMARTRE

Sacrificium laudis honorificabit me.
C'est par un sacrifice de louange que je veux être honoré.
(*Ps.* XLIX, 23.)

Éminentissime Seigneur,
Messeigneurs,
Mes Frères,

C'est sous l'inspiration du Cœur de Jésus qu'est née votre œuvre admirable des Congrès eucharistiques; c'est sous ses auspices qu'elle a grandi et qu'elle est parvenue à son apogée. Aussi vous vous deviez à vous-mêmes de venir au pied de cet autel, aujourd'hui le foyer le plus intense de la dévotion au Sacré Cœur, déposer l'hommage de votre reconnaissance pour vos succès dans le passé, et implorer de nouvelles bénédictions pour vos travaux dans l'avenir.

Ne dirait-on pas que le Christ, dont la rayonnante image plane désormais au-dessus de ce sanctuaire (3), soit descendu du ciel, escorté des disciples, des apôtres, des chevaliers de son divin Cœur, pour vous accueillir et vous

(1) « La grande nef de Saint-Roch était devenue insuffisante, comme aux jours de grande affluence, et la foule débordait jusque dans les bas-côtés. Au chœur, S. G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, présidait, assisté de M. le chanoine Verdier, supérieur du Séminaire des Carmes. S. G. Mgr Giray, évêque de Cahors, prononça un très éloquent sermon en s'inspirant de textes et d'images empruntés à saint François de Sales. Puis se déroula une magnifique procession du Saint Sacrement, pendant laquelle la maîtrise et l'assistance alternaient le chant des motets eucharistiques. Le lendemain, samedi, S. G. Mgr Mélisson, évêque de Blois, présida, à la même heure, le Salut et donna la bénédiction du Saint Sacrement. Les enfants des institutions, des écoles et des patronages de Saint-Roch assistèrent en grand nombre aux réunions où ils avaient été spécialement convoqués, et le Congrès provoqua ainsi un renouveau de ferveur envers la divine Eucharistie. » (*Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.)

(2) « L'église, une fois de plus, se révéla trop étroite pour accueillir les fidèles de Vincennes et des paroisses voisines, qui avaient voulu, elles aussi, avoir leur part du Congrès. Après l'allocution, les hommes, plus nombreux encore que le matin, lurent à haute voix l'acte de consécration. Il y avait quelque chose de poignant dans ces voix mâles de bons chrétiens, disant à Notre-Seigneur, sans respect humain, toute l'ardeur de leur croyance et de leur amour. » (*Semaine religieuse de Paris, loc. cit.*)

(3) Allusion à la superbe mosaïque qui décore le sanctuaire de la basilique et qui n'était achevée que depuis quelques jours.

faire entendre une de ces paroles réconfortantes qui sont tout ensemble une récompense et un encouragement : *Dicite iusto quoniam bene?* C'est cet encouragement que vous redisent ces pontifes, accourus de tous les points de la France et de plusieurs nations amies, pour rehausser de leur présence l'éclat de vos solennités, donner à vos travaux la sauvegarde de l'orthodoxie et vous couvrir vous-mêmes de leurs paternelles bénédictions.

D'ailleurs, une œuvre comme la vôtre ne peut pas ne pas s'associer au mouvement religieux qui se produit sans arrêt, depuis près d'un demi-siècle, sur cette colline de Montmartre, devenue comme un gigantesque piédestal du haut duquel Jésus découvre son divin Cœur à la France et au monde. Ne vous semble-t-il pas voir se réaliser ici l'une des prophéties laissées par le Sauveur? « Quand j'aurai été élevé de terre, disait-il, j'attirerai tout à moi. » Or, la piété et le repentir lui avaient à peine dressé un trône sur ces hauteurs prédestinées que la prophétie commença de recevoir un merveilleux accomplissement. Ils viennent, en effet, de tous les points de cette capitale, de toutes les extrémités du pays et de toutes les parties de l'univers, cédant à une attraction irrésistible, et confondant leurs hommages devant le Cœur de Jésus. Puisse ce mouvement se perpétuer en se généralisant!

Dans vos précédents Congrès, vous avez envisagé l'Eucharistie sous bien des aspects : le sujet est inépuisable, c'est le mémorial et comme la synthèse de toutes les merveilles de la grâce : *Memoriam fecit mirabilium suorum.* Cette fois, c'est sur le sacrifice de l'autel que s'est arrêtée surtout votre attention, et vous ne pouviez mieux choisir, car l'acte du sacrifice est le point central du culte catholique, et l'esprit de sacrifice est le point central de la morale chrétienne.

Ce soir, vous m'avez demandé de considérer l'Eucharistie comme un sacrifice de louange et d'action de grâces. Opportunes et intéressantes partout et toujours, nulle part ces considérations ne sont mieux à leur place que dans ce temple où la louange perpétuelle, *laus perennis*, a été organisée comme elle ne l'avait jamais été jusqu'ici, et devant cet autel où la France, représentée sans interruption de jour et de nuit, ne cesse de renouveler l'expression de sa piété et de sa reconnaissance : *Gallia... devota et grata,* comme vous l'avez si heureusement écrit sur cet *ex-voto* national.

Je ne m'écarterai pas de ce programme.

I

Dieu a tout fait pour sa gloire. Et il en devait être ainsi : outre qu'il existait seul quand il jeta au néant sa parole créatrice, nulle autre fin que lui-même n'était digne de sa grandeur infinie. Mais c'est le triomphe de sa sagesse et de sa bonté d'avoir tout disposé de telle sorte que ce qui procure sa gloire assure en même temps le bonheur des êtres intelligents qu'il investit de la royauté dans l'univers.

Dès lors, impossible d'en douter, depuis l'atome perdu sur les confins du

néant jusqu'aux soleils qui dardent leurs rayons dans l'immensité de l'espace, depuis le grain de sable qui roule sur le rivage jusqu'aux esprits qui habitent les cimes de la pensée, pas une partie du monde qui n'ait pour première et principale fonction de célébrer la gloire de son auteur.

Il faut entendre les prophètes interpeller successivement tous les êtres échelonnés dans les différents règnes de la nature, et les convier à unir leurs voix dans un immense et perpétuel concert en l'honneur de la majesté divine : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino.*

Et la nature visible répond fidèlement à cette invitation qui l'honore; elle fait entendre d'ineffables harmonies à la gloire du Très-Haut : harmonies des astres qui s'attirent, se soutiennent, s'allument les uns les autres, et, dans leur course vertigineuse, impeccablement cadencée, chantent avec magnificence la grandeur, la sagesse et la puissance de Dieu; harmonies de la terre qui veut répondre au ciel, et qui chante à son tour un hymne à la Providence, dans le merveilleux travail de la végétation, dans le bruissement des feuilles, dans le gazouillement des oiseaux, dans le murmure ou le fracas des ondes, dans l'éclat solennel des orages et des tempêtes, dans ces mille voix qui se mêlent, s'unissent, s'accordent et nous tiennent suspendus sous leur charme puissant. On croirait entendre un oratorio grandiose où le ciel, la terre et l'océan forment trois chœurs, qui se répondent ou se rejoignent, ravissent les âmes et les transportent dans l'infini.

Mais, si complet que soit cet effort, si harmonieux, si expressif et si retentissant que soit ce concert universel, il semble que la nature ait conscience de ne pouvoir offrir à Dieu la louange qu'il attend de la création. N'ayant ni intelligence pour le connaître, ni cœur pour l'aimer, l'hommage qu'elle lui adresse n'est qu'un hommage sans âme, et partant sans prix, puisqu'il ne peut être honoré que par un culte « en esprit et en vérité ». Dans son impuissance, elle n'a de ressource que de se tourner vers l'homme, en le suppliant de lui prêter son intelligence et son cœur, afin qu'elle aime en lui et par lui la bonté infinie de l'Eternel. « Ne pouvant connaître, dit saint Augustin, elle se présente à nous pour être connue et nous faire connaître son divin Auteur. » « Elle ne peut voir, ajoute Bossuet, elle se montre; elle ne peut aimer, elle nous y presse, et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. »

Bref, pour que la nature atteigne sa fin qui est de louer Dieu, il faut que l'homme devienne son interprète et son médiateur. Aussi tous les êtres dont elle se compose nous crient unanimement, chacun dans son langage : « Fils des hommes, au milieu de nous et en notre nom, célébrez la gloire du Seigneur : *Benedicite, filii hominum, Domino.* »

Touché d'un pareil appel, l'homme, constitué roi et pontife de l'univers, comprit la grandeur du rôle qui lui était confié, et il s'efforça de réaliser, autant qu'il dépend de lui, des vœux aussi pressants et aussi légitimes. Pendant des siècles, il fit entendre des hymnes de louange et d'adoration, dont l'écho recueilli par toutes les littératures anciennes est arrivé jusqu'à nous. Il ne s'en tint pas là, on le vit multiplier les holocaustes : les victimes

succédaient aux victimes et le sang coulait à flots sur les autels qu'il érigeait de toutes parts, à tel point que Bossuet, plongeant son regard d'aigle dans ces époques lointaines, s'écriait, au spectacle qu'il avait devant lui : « De l'autre côté de la croix, tout est en sang. »

Tentatives inutiles! L'homme sentit à son tour que ses hommages n'arrivaient pas encore à satisfaire aux justes exigences de Dieu, et il croyait l'entendre murmurer du haut du ciel :

> Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?
> Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses?

Un jour vint où il dut enfin s'avouer deux fois incapable, et comme créature et comme pécheur, de remplir par lui seul la noble mission qu'il avait acceptée; il comprit que, dût-il s'abaisser jusque dans la poussière, dût-il s'immoler lui-même dans toutes les parties de son être et à tous les instants de sa vie, jamais il n'offrirait à Dieu un sacrifice proportionné aux droits de sa majesté, de sa souveraineté et de sa justice.

Médiateur délégué par la nature, il a besoin lui-même d'un médiateur qui soit plus agréé de Dieu. Si, à la différence des êtres qui l'entourent, il est capable d'aimer, il est incapable d'aimer dignement, et il doit trouver de son côté un représentant qui puisse aimer Dieu comme il est aimable, qui puisse l'adorer autant qu'il est adorable, qui puisse lui offrir un tribut d'amour et d'adoration qui ne soit pas indigne de sa sainteté et de sa grandeur.

Eh bien! ce médiateur dont l'homme sentait l'indispensable nécessité, ce représentant qu'il cherchait en vain et qu'il désespérait de trouver autour de lui, le ciel a daigné le prêter à la terre, et voilà vingt siècles qu'il descend chaque jour sur nos autels.

O Dieu, vous détourniez vos regards quand vous n'aperceviez entre nos mains que les prémices de nos moissons, que la chair et le sang de victimes vulgaires; mais désormais tout est changé, le sacrifice que nous vous offrons mérite enfin toutes vos complaisances, car celui qui s'immole en votre honneur, à la fois prêtre et victime, porte au front un rayon de votre propre gloire, c'est le Fils bien-aimé que vous engendrez de toute éternité. S'il a porté la condescendance jusqu'à prendre notre nature et à devenir le chef de la race humaine, c'est afin de vous offrir, en notre nom, un sacrifice qui soit digne de vous, un sacrifice où il s'anéantit à vos pieds pour attester, à la face du ciel et de la terre, qu'à vous seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance. En s'unissant à cet hommage solennel, l'homme reconnaît-il assez hautement votre souverain domaine, et se déclare-t-il assez authentiquement le vassal de votre royauté universelle?

Non, rien ne manque à la valeur du sacrifice de l'autel, car celui qui l'offre et qui s'offre lui-même est infini comme le Dieu à qui il est offert.

Que la nature humaine se rassure et se réjouisse, si elle prête son cœur au monde visible pour aimer son Créateur, Jésus lui prête le sien pour aimer

dignement celui qui ne peut être aimé dignement que par un autre lui-même ; qu'elle se rassure et se réjouisse, elle trouve enfin dans l'Eucharistie le moyen de présenter à Dieu, en son nom et au nom de la création entière, le sacrifice de louange qu'il réclame et par lequel il veut être honoré : *Sacrificium laudis honorificabit me.*

Mais louer Dieu, ce n'est pas seulement reconnaître, c'est faire connaître et provoquer à reconnaître ses perfections infinies. Dans l'Eucharistie, la louange est complète, car c'est là surtout que le Fils de Dieu nous fait connaître et nous provoque à reconnaître avec lui les divines perfections de son Père.

Il nous fait connaître la grandeur de Dieu. Un jour, Massillon, contemplant dans sa tombe ce roi qui, pendant trois quarts de siècle, avait personnifié la majesté sur la terre, et frappé du néant de toutes les dignités humaines, laissa échapper ce cri qui n'a pas encore cessé de retentir : « Dieu seul est grand ! » Mais, sur nos autels, c'est d'un tout autre éclat que resplendit la grandeur de Dieu. Quand la foi nous montre, non pas un roi de la terre, mais celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, celui dont l'immensité ne connaît de limites ni dans le temps ni dans l'espace, anéanti sous les voiles eucharistiques, pour rendre hommage à la majesté de son Père, c'est alors qu'on est forcé de s'écrier : « Dieu seul est grand ! »

Dans l'Eucharistie, Jésus-Christ nous révèle la bonté de Dieu. Sans doute, tous les mystères témoignent à leur façon de cette infinie bonté : l'Incarnation nous dit que Dieu a aimé le monde au point de lui donner son Fils unique ; la Rédemption, que Dieu nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort et à la mort de la croix. Mais, sur l'autel, Jésus-Christ renouvelle, perpétue et universalise l'Incarnation et la Rédemption. C'est ici que la bonté divine donne toute sa mesure, ou plutôt s'épanche et se manifeste sans mesure : *Cum dilexisset suos in finem dilexit eos.*

Jésus nous montre la justice de Dieu, justice infinie comme sa bonté, puisque, pour l'apaiser, après le péché, il ne faut rien moins qu'une expiation d'une valeur infinie, que le sacrifice même d'un Dieu.

Il nous découvre sa puissance, cette puissance que rien ne limite ni n'entrave, et qui, pour réaliser le mystère eucharistique, va jusqu'à suspendre les lois organiques de la matière, ces lois intangibles pour tout autre que pour leur souverain auteur.

Il nous dévoile les profondeurs de sa sagesse, qui a pu satisfaire du même coup les aspirations opposées du ciel et de la terre : du ciel qui réclamait le retour du Verbe incarné, pour lui faire, après ses victoires, un éternel triomphe ; de la terre qui le suppliait de lui conserver la faveur de sa bienfaisante et consolante présence. Il fallait vraiment toute la sagesse d'un Dieu pour trouver le secret de remonter au ciel sans cependant quitter la terre, d'aller s'asseoir à la droite du Père et de rester, en même temps, renfermé dans nos tabernacles.

C'est ainsi que Jésus, dans l'Eucharistie, après avoir rendu un magnifique hommage aux perfections divines devant son Père, leur rend un merveilleux témoignage en les faisant rayonner splendidement devant les hommes.

Encore n'ai-je pas tout dit. Sur l'autel, Jésus ne se contente pas de reconnaître et de faire connaître les perfections de Dieu ; il nous engage à les reconnaître nous-mêmes, avec lui, en unissant nos louanges et nos adorations à ses adorations et à ses louanges : *Magnificate Dominum mecum*, semble-t-il nous crier silencieusement.

Louez Dieu, dit saint Augustin, interprétant cette invitation qui nous est adressée, mais que votre louange soit complète : *Laudate Deum de totis vobis ;* que ce soit tout ensemble, ajoute saint Thomas, la louange de votre cœur, la louange de votre voix, la louange de votre vie : *Corda, voces et opera.*

Louez Dieu de tout votre cœur, car c'est du cœur que doit partir le mouvement qui donne à la louange de l'homme tout son charme et toute sa valeur. L'Esprit-Saint nous dit que Dieu regarde le cœur ; c'est aussi le cœur que Dieu écoute. Tant que le cœur ne retentit pas à sa gloire, rien ne le touche ni l'émeut. Le reste peut être un magnifique accompagnement, ce n'est qu'un accompagnement, destiné à faire ressortir, mais non pas à remplacer les notes que doit faire entendre le cœur.

Et cette louange qui retentira au fond de votre cœur trouvera son expression sur vos lèvres. Vous louerez Dieu par la prière : vous ne manquerez sans doute jamais au grand devoir de la prière intime et personnelle, mais vous vous souviendrez que Dieu, auteur de la famille et de la société, attend une louange qui monte du sanctuaire domestique, et qui prenne à certains jours le caractère d'un culte social.

Votre louange ne s'arrêtera pas là. David autrefois se promettait de n'interrompre jamais la louange du Seigneur : *Benedicam Dominum in omni tempore*, et saint Augustin voulait que la vie du fidèle fut un hymne qui retentit sans cesse à la gloire de Dieu : *Vita sic canta ut nunquam sileas.* Que cet hymne ait pour chacun de nous sa mélodie particulière, qu'il ait sa dominante caractéristique, qu'il s'exécute suivant l'attrait ou les circonstances sur un mode spécial, le mode de la charité, de l'humilité ou du zèle, mais que cette mélodie plus ou moins brillante ne soit jamais troublée par aucun désaccord qui blesserait l'oreille de Dieu et qui le contraindrait à s'éloigner. Dans la vie morale, comme dans nos concerts, il suffit d'une note fausse pour en briser l'harmonie, pour en rompre le charme et pour en détruire la beauté.

C'est ainsi qu'en répondant à l'invitation de Jésus-Christ, nous contribuons à la perfection du sacrifice de louange qu'il offre à son Père. Non pas que ce sacrifice ne soit par lui-même d'une valeur infinie, mais il obtient, grâce à nous, le retentissement universel, qu'il doit avoir dans le plan de la Providence.

Aussi, quand sur l'autel, Jésus, au nom de l'humanité qu'il représente,

rend à Dieu l'hommage le plus pur et le plus complet qu'il puisse recevoir, quand, autour de l'autel, les hommes s'empressent pour unir leurs adorations à ses adorations, les anges, descendus du ciel pour faire une escorte d'honneur au Roi de gloire qui se voile sous les espèces eucharistiques, peuvent redire le cantique de la crèche : *Gloria in altissimis Deo!*

II

Après avoir reconnu, adoré, célébré la grandeur de Dieu, nous avons un autre devoir à remplir. Si à sa grandeur nous devons le tribut de nos adorations, à sa bonté qui s'épanche en d'innombrables bienfaits nous devons l'hommage de notre reconnaissance.

Or, ce devoir de la reconnaissance, comme le devoir de l'adoration, Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel nous permet de le remplir d'une façon digne de Dieu.

Des bienfaits de Dieu vous n'attendez pas que je fasse ici l'interminable énumération. Quand je regarde autour de moi, quand je me replie sur moi-même, je ne rencontre que les dons de sa libéralité inépuisable.

« Tout ce que j'ai, tout ce que je possède, dit un ascète dans un livre célèbre, c'est vous qui me l'avez donné : *Quidquid habeo vel possideo mihi largitus es.* » La libéralité divine envers nous est allée jusqu'aux limites extrêmes de la munificence et même du sacrifice. Cette munificence éclate dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce.

Dans l'ordre de la nature, le ciel qui nous abrite est-il assez éclatant avec son soleil radieux et ses astres innombrables? La terre qui nous porte est-elle assez pittoresque avec ses montagnes et ses plaines? Est-elle assez gracieuse avec sa verdure et ses fleurs? Est-elle assez fertile avec son régime de fleuves, véritables artères qui font circuler la vie dans ce corps gigantesque? Est-elle assez riche avec ces trésors qu'elle recèle dans son sein et que nous ne cessons de découvrir et d'exploiter?

Dans l'ordre de la grâce, ce sont de bien autres merveilles. Notre naissance laissait une distance naturellement infranchissable entre la majesté de Dieu et notre condition de créature. Il a supprimé cette distance, et il nous a donné des titres d'adoption, j'allais dire de naturalisation divine : *divinae consortes naturae.*

Nous avions péché et encouru une sentence de condamnation; dans sa miséricorde, il a payé lui-même notre dette, il a rapporté son arrêt, et il nous a rendu tous nos droits.

Nous étions sans avoir et sans espérances; il a fait un testament en notre faveur, il nous a institués ses héritiers et les cohéritiers de son Fils unique : *Haeredes Dei, cohaeredes autem Christi.*

Nous cheminions tristement, sans guide et sans force, sur cette route de la vie qui aboutit à l'éternité; Jésus se fait notre compagnon et notre nourriture : *Se nascens dedit socium; convescens in edulium.*

Nous avions besoin d'une victime pour apaiser la colère de Dieu; il se

constitue notre répondant et il se dévoue comme victime pour notre salut. *Se moriens in pretium.*

Oh! je comprends saint Augustin disant que Dieu si riche, si sage et si puissant qu'il soit, ne pouvait nous donner davantage; je comprends que les prophètes l'aient entendu s'écrier : « Que devais-je faire que je n'aie pas fait : *Quid debui facere et non feci?* »

Mais n'est-il pas évident qu'une telle profusion de bienfaits nous crée une obligation de reconnaissance aussi rigoureuse qu'étendue?

« Seigneur, disait saint Bernard, si vous vous étiez contenté de me donner moi-même à moi-même, je ne désespérerais pas d'acquitter ma dette. Je reconnaîtrais loyalement que je me dois à vous et cela à un double titre puisque vous m'avez créé et que vous m'avez racheté : *Datus ergo et redditus me pro me debeo et bis debeo.* Je m'offrirais à vous tout entier et je me croirais en règle avec la stricte justice. Mais quand vous vous donnez vous-même à moi, quand vous vous sacrifiez vous-même pour moi, ma dette prend des proportions qui me déconcertent et qui me forcent à me déclarer insolvable : *Quid Domino pro se retribuam?* Je me donnerais, je me sacrifierais mille fois moi-même que je ne parviendrais jamais à vous rendre l'équivalent de ce que je vous dois : *Si me millies rependere possem, quid sum ad Dominum meum?* »

C'est la question même que se posait autrefois le Roi-Prophète : *Quid retribuam pro omnibus quae retribuit mihi?* Mais immédiatement son regard inspiré traversait les siècles, et entrevoyant le grand sacrifice qui devait s'accomplir dans la plénitude des temps, il se répondait : « *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo :* Je prendrai le calice du salut et je l'offrirai en invoquant le nom du Seigneur. » Le voilà, en effet, le grand sacrifice d'action de grâces offert d'abord sur la croix et renouvelé chaque jour sur nos autels.

Que ce sacrifice soit un sacrifice d'action de grâces en même temps qu'un sacrifice de louange et d'adoration, qui pourrait en douter quand nous voyons Jésus, au moment de l'instituer, lever les yeux au ciel et rendre grâce à son Père : *Elevans oculos ad caelum... gratias agens?* Qui pourrait en douter quand l'Eglise, au moment de commencer l'action du sacrifice, tient à nous rappeler ce devoir de l'action de grâces : *Gratias agamus Domino Deo nostro;* quand elle semble vouloir raviver en elle-même ces sentiments de reconnaissance avant de procéder à l'immolation de la divine Victime : *Vere dignum et iustum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere?*

Grand Dieu, pouvons-nous dire désormais avec une confiance filiale, vous avez créé pour nous le ciel et la terre, vous avez porté la munificence jusqu'à nous donner votre divin Fils, jusqu'à le sacrifier pour notre salut. Si nous étions abandonnés à nos seules ressources, nous serions impuissants à rien vous rendre qui soit proportionné à de pareils dons, mais nous avons désormais à vous présenter une offrande d'un autre prix que les nôtres. C'est le sang de votre divin Fils que nous vous offrons en recon-

naissance de vos dons divins: *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.*

L'amour, nous le savons, ne se paye que par l'amour. En vous offrant votre propre Fils, nous nous unissons à tous les sentiments d'amour et de reconnaissance qui remplissent son divin Cœur. Ah! cette fois nous avons la confiance d'acquitter une dette dont nous ne serions jamais parvenus à nous libérer par nous-mêmes.

Sacrifice de louange, sacrifice d'action de grâces, on reste confondu devant l'importance du sacrifice eucharistique dans l'économie chrétienne.

Mais, si d'un côté nous pouvons ainsi acquitter notre dette de reconnaissance, ne vous semble-t-il pas que de l'autre nous l'augmentons encore? Car, en nous aidant à remplir nos obligations envers son Père, le Dieu de l'Eucharistie acquiert par le fait de nouveaux droits sur nous.

Sous l'impression de cette pensée et dans le sentiment de ce devoir, nous lui avons élevé des temples splendides où nous avons rassemblé toutes les richesses de la terre; nous avons institué en son honneur des fêtes solennelles et organisé des ovations triomphales. Malgré tout, nous entendions toujours l'Eglise stimuler notre piété et notre zèle, et nous crier :

Quantum potes tantum aude,
Quia maior omni laude,
Nec laudare sufficis.

En l'honneur du Dieu qui réside sur l'autel, multipliez les témoignages de votre respect et de votre amour; jamais la mesure de vos hommages n'atteindra celle de sa grandeur et de sa bonté.

C'est alors qu'a surgi providentiellement l'œuvre des Congrès eucharistiques, et qu'elle a organisé, non plus seulement des adorations personnelles et des démonstrations locales ou régionales, mais des manifestations internationales; et cela non pas sur un point, mais tour à tour sur tous les points de l'univers. On les a vues se reproduire à Jérusalem et à Rome, à Cologne et à Londres, à Vienne et à Madrid, à Montréal et à Lourdes; bientôt ce sera à Amsterdam et à Chicago.

On peut le dire, ce sont les peuples et les rois ou plutôt c'est le monde entier que vous avez forcé à se prosterner aux pieds de Jésus-Christ, en l'acclamant Roi des âmes, Roi des familles, Roi des sociétés. C'est le but que vous faisait entrevoir, à l'origine même de vos Congrès, celle qui en fut la première inspiratrice (1), c'est la réalisation des vœux que forme l'Eglise chaque fois qu'elle célèbre l'office du Saint-Sacrement : *Christum Regem adoremus dominantem gentibus.*

Messeigneurs, dans ce Concile qui s'annonce pour une date prochaine, et que tous les catholiques saluent d'avance avec bonheur, si l'Esprit-Saint,

(1) Mlle Tamisier.

à qui seul appartient le droit de vous inspirer les enseignements qui conviennent à notre génération, vous conduisait à définir, dans la plénitude de votre autorité doctrinale, le dogme de la royauté sociale de Jésus-Christ, ratifiant ainsi solennellement les condamnations portées à tant de reprises par Pie IX et Léon XIII contre l'erreur capitale de notre temps, tous les fidèles n'auraient qu'une voix pour vous répondre par un *Credo* que redi-raient et que vous renverraient tous les échos de l'univers. Mais cette définition conciliaire, ce serait le mérite et l'honneur des Congrès eucharistiques d'avoir disposé les esprits à l'accueillir avec docilité et les cœurs à l'accepter avec reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, membres directeurs de ces Congrès, votre mission n'est pas terminée. Elancez-vous du pied de cet autel avec une ardeur renouvelée. Vous avez pour vous les applaudissements de la terre et les bénédictions du ciel. Soyez de plus en plus assurés que votre œuvre répond aux plus ardents désirs du Cœur de Jésus : la sanctification du nom de Dieu et l'extension de son règne à travers le monde.

ALLOCUTION DE S. G. Mgr DE GUÉBRIANT

EN L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

« Gloria in excelsis Deo.
Gloire à Dieu au plus haut des cieux. »

Mes Frères,

Quand le Dieu fait homme naquit dans la crèche de Bethléem, une voix retentit dans l'espace, répétée à l'infini par des multitudes d'anges innombrables, et cette voix disait : « *Gloria in excelsis Deo.* Gloire à Dieu au plus haut des cieux. » Par là étaient proclamés à la terre le but essentiel et tout le sens de l'Incarnation, à l'instant même où le mystère s'en accomplissait. Et trente ans plus tard, quand le Verbe incarné eut commencé sa mission publique, lorsqu'il apprit aux hommes ce qu'ils devaient demander par-dessus tout à Dieu, la première prière qu'il leur mit sur les lèvres fut celle-ci : Que votre nom soit sanctifié. Sanctifié, c'est-à-dire proclamé saint : *Sanctus, sanctus, sanctus,* saint et trois fois saint, par conséquent glorifié par-dessus toutes choses. Et par cette double leçon, Notre-Seigneur nous apprenait qu'une chose importe au ciel et à la terre incomparablement plus que toute autre : la gloire de Dieu, la louange donnée à son nom béni : *Gloria in excelsis Deo!*

M. F., rapprochez cette pensée de la scène qui se déroule chaque matin à cet autel devant lequel nous sommes réunis, qui se répète à des autels sans nombre sur tous les points de la terre, qui s'accomplit en ce moment même aux lieux où le soleil se lève pendant qu'il se couche ici. Je parle du Saint Sacrifice de la Messe. Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, s'est humilié au pied de l'autel : il vient d'en monter les degrés ; conscient de sa

faiblesse, il a jeté vers le ciel un triple appel trois fois répété : *Kyrie eleison*, Seigneur, pitié! C'est assez. Il est temps que le Sacrifice commence : *Gloria in excelsis Deo*. C'est sur cette parole qu'il s'ouvre. Et vous en voyez le pourquoi, M. F. Le Fils de Dieu est venu sur la terre en premier lieu pour glorifier son Père : *Gloria in excelsis Deo!* S'il vient de nouveau sur l'autel en son Eucharistie, mémorial éternel de son passage sur la terre, c'est toujours avant tout pour rendre gloire à son Père, et le Sacrifice eucharistique ne peut s'ouvrir que sur la même parole : *Gloria in excelsis!*

Mais comment l'Incarnation, et par conséquent l'Eucharistie qui en est le mémorial, comment la venue du Fils de Dieu sur la terre est-elle pour le Père céleste la louange suprême, incomparable, infinie? Rien de plus facile à comprendre pour qui sait réfléchir et se faire une juste idée de ce que comporte d'essentiel l'idée de louange. Louer quelqu'un, c'est le proclamer grand, bon, puissant, beau, aimable, et, dans l'ordre des perfections morales les plus hautes, c'est le proclamer saint : *Sanctus, sanctus, sanctus,* c'est le cantique de l'éternité : il suffit à la remplir. Les chérubins et les séraphins, les anges et les archanges, les cieux et toutes les puissances intelligentes le redisent sans se jamais lasser : *incessabili voce proclamant.* La créature admise à contempler ce qui est infiniment beau et infiniment bon, c'est-à-dire Dieu lui-même, trouve dans cette vision une extase de bonheur et de reconnaissance qui fait d'elle une sorte de louange vivante. Et ainsi la louange divine est l'aboutissement de tout : elle est le bien de Dieu et le bien de l'homme, le bien absolu.

Voyez maintenant, M. F., comment la présence de l'Homme-Dieu sur la terre réalise la louange divine en proclamant la sainteté de Dieu. Il est homme et il est Dieu. Pourquoi, étant Dieu, s'est-il fait homme? Pourquoi, devenu homme, est-il descendu aux abaissements de la pauvreté, pourquoi s'est-il soumis aux travaux de l'apostolat le plus dur, pourquoi a-t-il souffert, pourquoi est-il mort sur la croix? A tous ces pourquoi, vous avez déjà répondu, M. F. Jésus, par sa pauvreté, proclame que Dieu est le seul bien et la seule richesse; Jésus, par sa prédication de parole ou d'exemple, proclame que Dieu est l'unique nécessaire, le tout de l'homme, le tout de toutes choses, le tout de toute vie, la vie elle-même, *via, veritas et vita,* donc le bien suprême auquel tend toute vie, et Jésus souffrant, Jésus agonisant, Jésus mourant sur la croix, que proclame-t-il? Il proclame le plus parfait, le plus sublime des *sanctus :* Saint et trois fois saint Celui auquel le péché est en telle horreur qu'il l'oblige, pour le réparer, à bouleverser de fond en comble le ciel et la terre. Saint et trois fois saint Celui dont la justice exige, pour s'apaiser, une victime d'infinie sainteté. Saint et trois fois saint Celui dont la volonté doit s'accomplir malgré toute autre volonté, même celle de Jésus agonisant. Saint et trois fois saint Celui dont la possession est pour l'homme un tel bien que, pour le lui assurer, l'économie divine de l'Incarnation n'a pas été de trop. Le crucifix, voilà, M. F., la véritable louange qui proclame, plus haut infiniment que les cantiques des anges et les ardeurs des séraphins, la sainteté de Dieu.

Eh bien! M. F., veuillez maintenant vous rappeler la théologie de l'Eucharistie, ou plus simplement votre catéchisme. Quelle différence y a-t-il entre Jésus crucifié et Jésus Eucharistie? Aucune, vous le savez, si ce n'est que, dans l'Eucharistie, l'humanité ressuscitée du Sauveur est devenue impassible et n'est plus, comme sur la croix, capable de souffrir. A cela près, le Jésus de l'Eucharistie ne diffère pas du Jésus de la croix, et ce qui est vrai de l'un est également vrai de l'autre. C'est dire, n'est-ce pas, que l'Eucharistie est, aussi bien que le divin Crucifié, la louange vivante et infinie de Dieu, et que le Sacrifice eucharistique, la Messe catholique, est, comme l'Incarnation elle-même, le seul *Gloria in excelsis* digne de Dieu.

Voilà pourquoi, dès que les paroles de la Consécration ont été prononcées, le prêtre, après s'être prosterné en silence, élève à deux mains l'Hostie au-dessus de sa tête : et l'assistance chrétienne, fût-elle de milliers de personnes, garde le même, profond et religieux silence. Silence grandiose, s'il en fût! Il veut dire qu'il se passe à ce moment quelque chose d'inexprimable, quelque chose par quoi Dieu est assez loué, béni, remercié. Qu'elle est solennelle, M. F., cette minute de l'Elévation! Qu'elle est précieuse pour Dieu et pour sa créature : elle est vraiment la préface de l'éternité bienheureuse : *Vere dignum et iustum est...* Il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire que nous vous rendions grâces *partout et toujours*, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel. *Per Christum Dominum nostrum*, par le Christ Notre-Seigneur devenu présent parmi nous. Par lui notre louange et notre action de grâces, à l'unisson des anges et des archanges, des dominations et des puissances et de toute la milice céleste, arrive au trône de votre Majesté et y fait entendre le *Sanctus* universel : *Sanctus, sanctus, sanctus.*

Cependant la Messe ne peut s'arrêter à l'Elévation. Il faut que le prêtre et l'assemblée chrétienne qui l'entoure sortent de leur adoration silencieuse. Quels accents prendront-ils pour dire à Dieu ce qu'ils ont à lui dire, maintenant que le Dieu incarné s'est fait Hostie entre leurs mains? C'est très simple, simple d'une simplicité divine. Jésus lui-même leur a enseigné à prier. A cet instant où, en possession de l'Hostie eucharistique, ils sentent combien puissante est leur prière, peuvent-ils oublier que Jésus lui-même leur a dit : *Sic ergo vos orabitis :* voici comment vous prierez; et ce sont les accents du *Pater* qui montent à leurs lèvres : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié!... Quelle idéale grandeur dans cet instant de la Messe où, debout devant l'autel sur lequel repose comme sur un calvaire Jésus Eucharistie, le prêtre, entouré par l'Eglise que représente l'assistance fidèle, s'adresse à Dieu dans les termes qu'enseigna aux hommes Dieu lui-même fait homme. *Pater, sanctificetur nomen tuum!* Père! que votre nom soit sanctifié! C'est la première demande du *Pater :* c'est le *Gloria in excelsis* de Bethléem; c'est le but primordial de l'Incarnation, la sanctification du nom de Dieu, sa glorification, sa louange, l'action de grâces à lui rendre. Et c'est le but premier du Sacrifice eucha-

ristique de la Messe, véritable et parfait mémorial du passage de Jésus-Christ sur la terre.

Réjouissons-nous donc, M. F., et tressaillons d'allégresse à la pensée du mystère eucharistique que célèbrent les solennités de ces journées saintes, et du pouvoir qui nous est donné par lui de louer et de remercier dignement Dieu notre Créateur et notre Père. *Semper et ubique!* Toujours et partout, dit la Préface de la Messe. Et ces deux mots correspondent non seulement à un désir et à un souhait, mais à la plus consolante réalité. Oui, grâce à l'effort de l'apostolat catholique, c'est vraiment partout, sur tous les points du globe, qu'est offert à Dieu le Sacrifice eucharistique et, par cela même qu'il se célèbre partout, il se célèbre également toujours et sans interruption, puisque, grâce à la différence des heures aux différents méridiens, il n'est vraiment pas un instant dans la durée du jour ou de la nuit où il n'y ait à l'autel un prêtre élevant vers le ciel, de ses deux mains, Jésus-Hostie, et demandant au nom de Jésus et dans le langage même de Jésus, que le nom de Dieu soit sanctifié. Béni soit donc notre bien-aimé Sauveur qui a institué le culte incomparable de louange et d'action de grâces dont la Messe est le centre. Jurons, nous tous catholiques de France, d'unir mieux que jamais nos efforts, par la prière, par l'aumône, par la parole, par l'action, par l'exemple, pour que le culte eucharistique soit maintenu et développé, pour que les Séminaires de France se remplissent et fournissent des prêtres saints et nombreux, pour que les églises et les sanctuaires de France soient conservés et fréquentés, pour que les missionnaires français, toujours plus nombreux, plus encouragés, plus soutenus, multiplient l'oasis eucharistique à tous les coins des déserts païens, et que, par l'Eucharistie mieux honorée, mieux connue, Dieu notre Père, soit loué et remercié comme il doit l'être, les fidèles protégés, les infidèles convertis, les pécheurs pardonnés, le monde, en un mot, délivré du mal. Ainsi soit-il.

Samedi 7 juillet.

A 20 h. 30, les cérémonies du soir ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Victoires (1), avec présidence et allocution de S. G. Mgr Cézérac, archevêque d'Albi, dont nous sommes heureux de publier le texte; en l'église Saint-Pierre de Montrouge (2), avec S. G. Mgr Flocard, évêque de Limoges; en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, avec S. G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié; en

(1) « Au Salut, note la *Semaine religieuse de Paris* (14 juillet 1923), le *Quam dilecta* de Gounod, admirablement interprété, redit avec tendresse et admiration la gloire de Marie, qui donna à Jésus sa chair immaculée, et c'était bien là le mot de la fin : *Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles!* »

(2) D'une communication qui nous est faite, nous relevons qu'il y eut, à cette cérémonie, 2 000 personnes. Les Vêpres du Saint Sacrement furent chantées par la foule et le chœur. Après l'allocution, procession du Saint Sacrement, 300 hommes avec des cierges, et Salut très solennel. En résumé, journée très fructueuse, même pour les petits enfants, dont un grand nombre avaient amené leurs parents, comme le jeudi précédent, à la communion. Ainsi le Congrès a été une occasion de renouveau eucharistique...

l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avec S. G. Mgr Giustiniani, Franciscain, évêque titulaire d'Enos et auxiliaire de Bastia, de regrettée mémoire; en l'église Saint-Ambroise, sous la présidence de Rme Dom Maréchaux, Bénédictin Olivétain, abbé de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, et avec allocution du R. P. Vuillermet, Dominicain. Le sujet porté au programme était : *la Messe est un sacrifice impétratoire pour obtenir les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin, et propitiatoire pour obtenir une plus parfaite rémission du péché et de la peine due au péché.*

ALLOCUTION DE S. G. Mgr CÉZERAC

EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Nos Très Chers Frères,

Le programme du Congrès eucharistique national nous invite à méditer ce soir sur cette vérité proclamée solennellement par le saint Concile de Trente : La Messe est un sacrifice *impétratoire* pour obtenir les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin, et *propitiatoire* pour obtenir une plus parfaite rémission du péché et de la peine due au péché. Le divin Sacrifice apporte donc le remède puissant et efficace à cette double misère dont tout homme souffre ici-bas : notre pauvreté et nos crimes. Et c'est dans ce sanctuaire dédié à Marie que nous allons méditer durant de courts instants sur le secours que le Sacrifice de l'autel nous apporte dans notre malheur.

Vous êtes venus si souvent redire aux pieds de Notre-Dame des Victoires la prière que l'Eglise met sur nos lèvres : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort!* Souffrez que nous retenions ces deux mots : *pauvres pécheurs,* si souvent murmurés par vos lèvres confiantes, et qu'ils soient la division de cette allocution; aussi bien ils expriment la pensée qui nous est imposée pour cette méditation qui a pour objet de nous montrer dans le Saint Sacrifice de la Messe le secours divin apporté à notre prière et à notre repentir.

Oui, nous sommes « pauvres » dans toute la navrante acception de ce mot. Ténèbres de l'esprit, angoisses du cœur, passions sans cesse soulevées et jamais domptées, souffrances physiques, tristesses familiales, angoisses patriotiques, faiblesse dans le service de Dieu et l'accomplissement du devoir que nous voyons, que nous aimons, que nous voulons et que nous accomplissons avec tant de peine, et souvent si peu et si mal; voilà bien l'histoire de la vie humaine à laquelle chacun de nous ajoute sa page. La parole tragique peut être répétée par tous : *Video meliora proboque, deteriora sequor.*

Serons-nous donc condamnés à vivre toujours dans cette angoisse : voir notre misère bien constatée, et notre impuissance à y porter remède?

Phot. Fabin.

Les Évêques autour du reposoir érigé devant le portail principal de Notre-Dame (8 juillet).

Serons-nous condamnés, pour tromper au moins nos douleurs, à répéter le geste vide et la plainte inconsolée de la misère humaine qui retombe sur elle-même, n'ayant que la stoïque satisfaction de la dominer et de « succomber à soi-même », comme dit Pascal? L'oiseau de nos champs qui monte le matin vers le lointain soleil en disant sa chanson mélancolique, et qui redescend, qui retombe ensuite et très vite dans le sillon sans que sa mélodie ait même franchi le premier nuage, est bien l'image de la prière humaine abandonnée à son seul essor.

Telle serait la destinée de notre prière, si la prière de Jésus ne s'élevait sans cesse de l'autel pour nous. Si lui, l'immortel vivant, ne suppléait aux lacunes, aux pauvretés de notre prière par sa prière divine : *semper vivens ad interpellandum pro nobis;* s'il ne substituait à nos supplications impuissantes et découragées sa prière toujours exaucée : *exauditus est pro sua reverentia.*

D'ailleurs, à cette impuissance s'ajoutent trop souvent le péché et l'oubli. Le laboureur, qui pourtant a sous les yeux les miracles de la Providence, son action incessante et le spectacle des œuvres divines, travaille et vit trop souvent sans penser à l'Auteur de tant de grandeur et de fécondité. Et pourtant les travaux de l'homme ont besoin des bénédictions de Dieu. Il faudrait lever les yeux vers le ciel et prier. Il faudrait adorer et remercier celui qui donne la rosée, le soleil et les tièdes brises. Hélas! Comment donc se fait-il que, malgré tant d'ingratitude, le sol de France se couronne encore de moissons et que ses coteaux étalent la splendeur des grappes mûres? C'est que dans ces paroisses oublieuses se dresse encore un autel, et que chaque jour, sur cet autel, par les lèvres du prêtre et par les accents ineffables du sacrifice sacramentel, le Christ dit à son Père : Donnez, ô Père, à ces oublieux, la bénédiction qui créera le pain; donnez-leur le pain de l'âme aussi : *panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Oui, aujourd'hui, demain et toujours.

La prière divine monte aussi du sein de nos cités, du milieu de ces fourmillements d'humanité que sont nos agglomérations industrielles où le génie scientifique et brutal semble vouloir ramener les âmes, faites à l'image de Dieu et rachetées par son sang, vers un paganisme que le Calvaire n'a pas, hélas! aboli. Et pourtant, le progrès matériel lui-même ne sera moral et durable que si Dieu éclaire, soutient et vivifie l'effort humain. Or, qui songe à lui demander ce secours?

Vous, ô Jésus, qui toujours avez pitié de la foule; vous dont la prière infinie, montant de l'autel catholique, sème sur ces oublieux des grâces qu'ils ne connaissent pas, qui pourtant les soutiennent et, nous voulons le croire, les sauveront.

Je connais une cathédrale française, dorée par le soleil et par les siècles, puissante dans son architecture féodale, toute lumineuse, et toute belle de la beauté idéale dont la vêtirent un jour le pinceau et le ciseau d'artistes inconnus, et qui étale au sein d'une splendeur de rêve, sous les yeux du visiteur ébloui, les appels multipliés de l'amour et de la foi. Or, je n'en

connais aucun de plus touchant que celui qui fut inscrit près d'une porte, aujourd'hui close, à l'adresse du visiteur timide et découragé : *Brevis oratio penetrat coelos.* Elle semblait dire : Entre, chrétien, et n'aie pas peur; ta pauvre prière, ton humble prière, insignifiante et courte, tu peux pourtant la faire avec confiance ici. Elle va pénétrer jusqu'aux cieux, car elle va y monter avec la prière toute-puissante de Jésus qui demeure ici pour toi, qui s'immole pour toi à cet autel. Unis ta prière à cette prière divine : avec elle, elle ira à Dieu. *Brevis oratio penetrat coelos.* O magnifique cri de foi ! O consolante et divine réalité !

Eh bien ! ces simples mots, découverts par le croyant, émeuvent plus encore son âme que les splendeurs des voûtes et les saints extasiés dans leur robe de pierre. Il s'arrête devant ces mots puissants et doux. Il a la certitude que sa pauvre petite prière pénétrera le ciel, car elle y monte avec la prière de Jésus, avec cette prière toujours exaucée. O pécheurs qui revenez de loin, ayez confiance; votre aveu suppliant : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils, va monter jusqu'au Père miséricordieux avec la prière de son Fils Jésus. Mères, épouses, enfants de pécheurs, ne désespérez jamais du salut de ceux que vous aimez; votre prière peut l'obtenir : la prière eucharistique de Jésus lui communiquera son efficacité. Allez au pied de l'autel où il s'immole et priez selon la formule de la liturgie du Sacrifice : *Per ipsum, cum ipso, in ipso.* Priez par lui, avec lui, en lui.

Mais si la prière eucharistique de Jésus nous est nécessaire et si salutaire, combien aussi ses expiations infinies !

Vous avez été frappés, mes Frères, par le spectacle qu'offrent toutes les religions multipliant les sacrifices. Vous avez remarqué par quelle prodigalité d'immolations et de sang versé les peuples ont cherché à apaiser la divinité irritée par les péchés des hommes. Les choses et les êtres qui touchaient à l'homme de plus près étaient investis de cette mission sacrée; les vies humaines elles-mêmes ne furent pas toujours épargnées.

C'est que le souvenir de la faute première et le sentiment des innombrables iniquités qui s'y sont ajoutées depuis mettaient au cœur de l'homme une invincible terreur. Apaiser la justice de Dieu justement irrité, chercher à obtenir le pardon et la réhabilitation du pécheur, tel fut le but poursuivi par tous les sacrifices antiques, tant des peuples païens que du peuple de Dieu.

Mais ces sacrifices, dont la multiplicité soulignait l'impuissance, n'étaient que la figure du sacrifice, vraiment expiatoire et définitif, qui, sur le Calvaire, et prolongé sur les autels catholiques, allait payer à la justice divine la dette de l'humanité.

Sur le Calvaire, le Christ Jésus immolé pour nous a dit à son Père la parole suppliante : Pardonnez-leur, Seigneur. Les offrandes anciennes ne pouvaient pas vous satisfaire et expier d'une manière adéquate les péchés du monde : je vous offre les tristesses de mon âme, les plaies et les souf-

frances de mon corps, je vous offre mon sang répandu pour les péchés des peuples. Je meurs, ô Père, pour que mes frères d'adoption vivent. Soyez apaisé, soyez glorifié dans votre justice et que votre miséricorde daigne sourire aux hommes rachetés et réconciliés avec vous.

Et le sacrifice eucharistique, la sainte Messe, c'est le sacrifice du Calvaire rapproché de nous, continué d'une manière non sanglante sous nos yeux, avec la même réelle efficacité; c'est la même immolation divine se poursuivant sous nos yeux avec le mérite des mêmes expiations infinies, des mêmes cris de résignation et de douleur, que notre foi perçoit, et qui excitent en nous l'adoration, l'amour, la prière, la confiance, le repentir que ressentaient les témoins, fidèles à Jésus, à l'heure de son agonie et de sa mort sur le Golgotha.

Quelle grandeur, mes Frères, dans le Sacrifice de la Messe! Quelle puissance et quelle efficacité!

Vous verrez demain des solennités eucharistiques d'un incomparable éclat. Dans Notre-Dame, le temple de Dieu, temple aussi des victoires et des deuils de la patrie, S. Em. le cardinal de Paris, entouré d'une couronne de pontifes, va célébrer le Saint Sacrifice de la Messe, en présence d'une foule immense. Et rien ne manquera à cette manifestation grandiose de l'adoration et de l'amour du peuple de France envers le Christ Jésus immolé sur l'autel, ni la magnificence des décorations, ni les parfums des fleurs, ni les harmonies sacrées. Et c'est justice. Jésus est le Rédempteur et le Roi. Et si la parole maudite : *Nolumus hunc regnare super nos* retentit encore à ses oreilles divines, il est juste, il est nécessaire que se fasse plus puissante la parole de l'adoration et de l'amour, l'affirmation de notre obéissance et de son autorité.

Mais tous ces hommages aboutiront à la prière suppliante et par trois fois répétée, adressée à l'Agneau divin : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, donnez-nous la paix.*

Pensez, mes Frères, que des milliers et des milliers de sacrifices seront offerts demain, toujours, à toute heure, dans les sanctuaires illustres, dans de pauvres églises, sous l'abri de chaume du missionnaire, comme hier dans les tranchées sanglantes de la guerre.

Pensez que sur la surface de la terre retentit cet appel au pardon, cette prière réparatrice de l'Agneau divin, cette expiation obstinée et ininterrompue, et vous comprendrez peut-être la patience de Dieu.

Ah! voilà bien l'explication de la persistance de la vie des âmes et du monde, malgré le nombre croissant des erreurs et des crimes. Voilà la cause de la résurrection de tant d'âmes et de la vitalité des peuples. O vous qui pleurez sur la mort spirituelle d'êtres chéris, vous qui souffrez de les voir cheminer sans souci apparent de leur âme et de leur éternité, ayez confiance, priez; unissez votre prière à celle du sang de Jésus immolé sur la pierre de l'autel, dans votre église. Dieu seul pourrait dire le nombre de ceux qui ont, à leur dernière heure, vu apparaître, dans une clarté

d'aube, la vie éternelle toute proche et s'y sont préparés par le repentir et l'amour. Ah! cela c'est le miracle du sang de l'Agneau de Dieu qui, toujours répandu, continue d'effacer les péchés du monde.

Et si vous êtes saintement attristés et justement effrayés par les crimes des peuples et les péchés nationaux de votre patrie, répandez vos larmes silencieuses au pied de l'autel, à l'heure de la sainte Messe, et priez; mais ayez confiance, le sacrifice de Jésus est aussi le palladium de la patrie. Le sang de l'Agneau qui purifie les âmes a aussi la vertu d'effacer les péchés des peuples : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, donnez-nous la paix.*

En terminant cette méditation, laissez-moi vous dire, Frères vénérés : Aimez, aimez la sainte Messe, source de tant de bienfaits, aimez à y assister et à en recueillir le fruit pour vos âmes et pour votre pays. Priez pour que nos autels ne soient ni abandonnés ni privés de sacrificateurs. Joseph de Maistre a écrit cette parole : « Si je connaissais le nombre des élèves qui sont dans ses Séminaires, je pourrais dire quel est l'avenir de la France. » Ah! priez pour que ne diminuent pas les divins Sacrifices qui rendent gloire à Dieu et assainissent la vie morale de notre pays. Priez pour que soient nombreux les prêtres qui lèvent vers le ciel l'Hostie des expiations infinies.

A quelqu'un qui voulait le retenir, la veille d'une fête, loin de son école de Sorèze, Lacordaire répondait : « Vous ne savez pas ce qu'est une Communion de moins dans la vie d'un jeune homme. » Nous pourrions reprendre le mot du grand orateur, du grand éducateur, et dire : nous ne savons pas ce que signifie une Messe de moins dans la vie du monde et dans la vie d'un pays.

O Vierge des Victoires, vous qui ne fûtes si grande que parce que vous fûtes la Vierge des Douleurs : *Victor quia victima;* vous qui, sur le Calvaire, offriez la première Messe à la justice divine par l'acceptation du sacrifice de votre Fils Jésus, car s'il n'est pas né sans votre consentement, il n'est pas mort sans que vous l'ayez voulu, *o Virgo sacerdos,* en cette conclusion du Congrès eucharistique national français, obtenez du Cœur de Jésus que la sainte Messe continue de verser toujours sur notre France la grâce de la prière divine et des expiations infinies.

En dehors de ces cérémonies, d'un caractère presque officiel puisqu'elles étaient annoncées sur le programme, toutes les églises du diocèse de Paris eurent des offices spéciaux à l'occasion du Congrès, selon les prescriptions de S. Em. le cardinal archevêque. Et, avec la *Semaine religieuse,* nous tenons à affirmer que les récits que nous venons de rapporter « ne sont que des *exemples* » et avec le chroniqueur de l'*Eucharistie* (16 septembre 1923) : « Les promoteurs du Congrès purent constater avec une infinie consolation et une grande reconnaissance que MM. les curés de Paris ont très bien fait les choses, décoré leurs églises, convoqué leurs fidèles, organisé des messes de Communion

et procuré à Jésus-Hostie comme un foisonnement sans fin de communions. De leur côté, les fidèles ont répondu avec un empressement édifiant et une docilité digne d'éloges à l'appel de leurs pasteurs. » (1)

3. LES ADORATIONS

De l'ouverture du Congrès à sa clôture, une adoration permanente eut lieu devant le Saint Sacrement exposé.

Le programme du Congrès portait ces indications générales :

Adoration nocturne et diurne :

Du mercredi soir 4 juillet au dimanche soir 8 juillet.

Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.
Eglise Notre-Dame des Victoires (sauf le dimanche).
Chapelle du *Corpus Christi*, 23, avenue Friedland. (Le samedi soir fut spécialement réservé aux prêtres.)
Chapelle de Marie-Auxiliatrice, 25, rue de Maubeuge. (Adoration réservée chaque nuit aux dames.)

Adoration diurne :

Pendant les trois jours du Congrès.

Chapelle de l'Adoration Réparatrice, 64, rue d'Ulm.
Chapelle des Dominicaines, 66, rue des Plantes.
Chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, 7, impasse Reille.
Chapelle de Marie-Réparatrice, 27, rue Michel-Ange.
Chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, 20, rue Cortambert.

Nous savons que des adorations eurent lieu en d'autres églises et chapelles, mais il nous est impossible d'en donner l'énumération.

Ajoutons ces quelques renseignements qui nous sont parvenus :

1. En la basilique de Montmartre, pendant tout le Congrès, mais surtout le vendredi, jour consacré au Sacré Cœur, on vit de très denses assemblées, puisqu'on compta certains jours jusqu'à 5 000 adorateurs. Quant aux prêtres, plus de 200 y dirent la Messe presque quotidiennement, sans parler de tous ceux qui vinrent en foule pour s'y prosterner.

2. A Notre-Dame des Victoires, devant le Saint Sacrement exposé, l'afflux des pèlerins fut considérable, surtout le troisième jour du Triduum eucharistique.

---

(1) Faisons cependant une exception pour la chrétienne paroisse de Courbevoie, d'après le compte rendu du curé, M. l'abbé J. Neuville, en sa *Revue paroissiale* d'août 1923 : « Le jeudi matin 5 juillet, Mgr Bessière, évêque de Constantine, venait consoler les jeunes enfants de ne pouvoir aller à Notre-Dame, en célébrant ici la sainte Messe, et leur donnait la sainte Communion après leur avoir adressé une allocution délicieuse et paternelle. Le jeudi soir, Mgr Bruley des Varannes, évêque de Monaco, présidait la réunion, faisait la procession du Très Saint Sacrement, et, retenu gracieusement dans nos murs, célébrait, le premier vendredi du mois, une messe de communions si nombreuses qu'il en était touché. Le samedi soir, Mgr de Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis, venait encore présider la procession et, après de précieux avis, nous donnait la bénédiction papale. »

3. A la chapelle du *Corpus Christi*, où Jésus Eucharistie reste continuellement exposé à l'adoration des fidèles sur un trône vraiment royal, les fils du vénérable P. Eymard, gardiens du sanctuaire, tinrent à cœur de faire les choses grandement; ils étaient, semble-t-il, stimulés par la pensée de leur saint fondateur, dont ils ont le privilège de garder les restes précieux au pied même du trône eucharistique. La chapelle avait reçu sa décoration des plus grandes solennités. L'autel de l'exposition surtout était magnifique, et Notre-Seigneur apparaissait vraiment en roi sur ce trône étincelant de lumières et orné avec goût des fleurs les plus fraîches. Tous les jours, de 6 heures à 11 heures, les messes se succédèrent nombreuses. Mais c'est surtout à la messe de 8 heures que les congressistes accoururent pour recevoir la sainte Communion des mains de l'évêque célébrant. Cette messe fut tour à tour célébrée par NN. SS. Rumeau, évêque d'Angers; Manier, évêque de Belley, et Gouraud, évêque de Vannes. La cérémonie du soir qui comportait un sermon et un Salut solennel, fut présidée successivement par NN. SS. de La Porte, évêque titulaire de Berissa; Giray, évêque de Cahors; Gaillard, évêque de Meaux; Lecomte, évêque d'Amiens. Les prédications furent données, matin et soir, par M. l'abbé G. Delattre, directeur des œuvres eucharistiques à Lille. Sa parole chaude et sympathique sut gagner le très nombreux auditoire qui se pressait dans l'enceinte trop étroite de la chapelle. La clôture du Congrès se fit le dimanche soir 8 juillet, à 20 h. 30, par une belle procession du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. Mgr de La Porte. On ne pouvait mieux terminer la série de ces fêtes qu'en chantant les *Divines Louanges* que toute la foule répéta avec enthousiasme.

Chaque nuit, pendant le Congrès, la chapelle fut réservée aux hommes qui vinrent en grand nombre faire l'adoration. Tous les soirs, à 11 heures, le R. P. Normand, membre du Comité local, leur prêcha l'*Heure sainte;* celle-ci fut immédiatement suivie de la célébration de la sainte messe à minuit, pendant laquelle la plupart des adorateurs firent la sainte Communion. La nuit du samedi 7 au dimanche 8 juillet fut plus spécialement réservée aux prêtres. La sainte veillée sacerdotale commença à 10 h. 30 par l'*Heure sainte* que présida et prêcha l'infatigable supérieur des prêtres de l'Union apostolique, Mgr Lamérand; elle se continua par l'adoration silencieuse, interrompue à minuit par la messe solennelle, pendant laquelle il était impressionnant d'entendre le chant pieux et nourri des prêtres présents. Après cette cérémonie, la plupart des prêtres tinrent à user du privilège que S. S. Pie XI leur avait concédé de pouvoir célébrer leur messe dès la première heure du matin. C'est, du reste, avec bonheur qu'ils le firent dans cette chapelle du *Corpus Christi*, tous appartenant à l'Association des Prêtres-Adorateurs dont le centre pour la France est ce sanctuaire lui-même.

4. L'humble chapelle de Marie-Auxiliatrice, où se faisait déjà l'adoration diurne perpétuelle et l'adoration nocturne une fois par semaine, avait été choisie comme centre d'adoration nocturne pour les dames pendant la durée du Congrès. Le résultat dépassa toutes les espérances, car on avait annoncé que la chapelle comportait 100 places, et la première nuit amena 150 adoratrices, et la dernière 356, de sorte qu'on fut amené à demander l'autorisation de faire célébrer la messe de minuit dans le jardin du couvent. De plus, ce magnifique résultat ne se borna pas au temps du Congrès : nombreuses furent depuis les demandes d'admission des dames et des jeunes filles pour ces pieuses veillées eucharis-

tiques. Cet élan de foi et de générosité a fait songer à rendre perpétuelle l'adoration nocturne. (*Voir plus haut, p. 481, la communication sur cette œuvre.*)

5. Chez les Servantes du Très-Saint-Sacrement, qui sont les enfants du vénérable P. Eymard, la chapelle, grâce à de généreux concours, avait été délicatement ornée par la « Société des artisans de l'autel », sous la direction de M. Croix-Marie. Du sommet de chaque ogive descendait une large bannière de velours rouge représentant un sujet eucharistique, tandis que les colonnes de pierre couronnées de roses et de feuillage, parées de riches ceintures de velours, faisaient de leurs palmes verdoyantes un chemin d'hosanna conduisant au Dieu de l'Eucharistie. C'est Mgr Lamérand, vice-président du Congrès, qui prêcha le triduum. Soit le matin, soit le soir, un évêque présidait; ainsi NN. SS. Rumeau, d'Angers; Arlet, d'Angoulême; de La Porte, de Berissa; Giray, de Cahors; Lecomte, d'Amiens. Pendant la durée du Congrès, le divin Roi vit se multiplier devant son trône d'amour le nombre des adorateurs et des adoratrices; à toute heure du jour, membres de la Garde d'Honneur et pieux fidèles vinrent s'agenouiller devant l'ostensoir; groupes de jeunes filles conduites par leurs directrices et tout petits enfants guidés par leurs chères mamans, s'empressèrent aussi d'offrir à Notre-Seigneur l'hommage de leurs prières et de leurs louanges.

*
* *

Redisons enfin que le même spectacle, infiniment édifiant, des adorations de jour ou de nuit, s'est répété dans un grand nombre de sanctuaires, tant ceux qui étaient désignés par le programme que beaucoup d'autres dont les noms ne nous sont pas connus.

V. Journée des Enfants

Jeudi 5 juillet.

En cette journée du jeudi, l'enfance et la jeunesse étaient appelées à apporter au Congrès une participation effective et combien précieuse !

Dans près de quinze églises de la capitale, en effet, il n'y eut place que pour les enfants. Il nous fallait cette intercession des privilégiés du Christ ami des enfants.

1. LES MESSES DE COMMUNION

Enfants des écoles et patronages

A 8 heures, quatre églises se partagent toute la jeunesse parisienne des écoles primaires paroissiales et des patronages pour des Messes de Communion générale. Ce sont l'église métropolitaine de Notre-Dame et les églises de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Ambroise et de Notre-Dame de Grâce de Passy. Les enfants devaient avoir moins de quatorze ans et ceux récemment admis à la Communion solennelle pouvaient venir en costume de communiants.

« Ces diverses cérémonies se déroulèrent avec un ordre et une édification dont le mérite revient autant à la parfaite ordonnance des cérémonies (1) qu'à la docilité et à la piété des enfants. » (2)

1. Notre-Dame était réservée aux enfants de onze arrondissements de Paris et elle en a contenu plus de 4000, d'après le tableau suivant :

ARRONDISSEMENTS	PAROISSES CONVOQUÉES	ÉCOLES de garçons.	PATRONAGES de garçons.	ÉCOLES de filles.	PATRONAGES de filles.	NOMBRE des enfants.
I^er^	Notre-Dame ; Saint-Germain-l'Auxerrois ; Saint-Eustache ; Saint-Roch.	3	2	2	1	261
II^e^	Notre-Dame des Victoires ; Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.	1		2		73
III^e^	Saint-Nicolas-des-Champs ; Saint-Denys-du-Saint-Sacrement ; Sainte-Elisabeth ; Saint-Jean-Saint-François.	2		1	3	215
					A REPORTER :	549

(1) Il est juste de remercier ici, au nom du Comité, l'Œuvre de secours aux églises dévastées qui voulut bien l'aider dans l'organisation et l'exécution de ce programme pour ces cérémonies d'enfants. C'est à elle aussi que nous devons les statistiques que nous pouvons publier.

(2) *Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923. (Toutes les citations de cet organe diocésain que nous allons donner sont de cette même date, à moins d'indication contraire.)

ARRONDISSEMENTS	PAROISSES CONVOQUÉES	ÉCOLES de garçons.	PATRONAGES de garçons.	ÉCOLES de filles.	PATRONAGES de filles.	NOMBRE des enfants.
			A REPORTER :			549
IV[e]	Saint-Gervais ; Saint-Merry ; Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux ; Saint-Paul-Saint-Louis.	1	3	3	6	459
V[e]	Saint-Etienne du Mont; Saint-Médard; Saint-Séverin ; Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; Saint-Nicolas-du-Chardonnet.	3	3	5	6	629
VI[e]	Saint-Sulpice ; Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame-des-Champs.	3	1	4	4	426
VII[e]	Sainte-Clotilde;Saint-Thomas d'Aquin; Saint-François Xavier; Saint-Pierre du Gros-Caillou.	4	2	3	3	406
VIII[e]	Sainte-Madeleine ; Saint-Augustin ; Saint-Philippe du Roule.	4	2	2	2	308
XIII[e]	Saint-Marcel; Sainte-Anne de la Maison-Blanche; Notre-Dame de la Gare; Saint-Hippolyte.	2	2	3	3	610
XIV[e]	Saint-Pierre de Montrouge; Notre-Dame-du-Travail de Plaisance; Notre-Dame-du-Rosaire de Plaisance.	1	6	2	3	651
XVII[e]	Sainte-Marie des Batignolles; Saint-Ferdinand des Ternes ; Saint-Michel ; Saint-François de Sales ; Saint-Charles de Monceau ; Saint-Joseph des Epinettes.	2		3	4	173
	TOTAL DES ENFANTS AYANT ASSISTÉ A LA MESSE DE NOTRE-DAME :					4 211

« Les 4000 petits qui se groupèrent dans la basilique de Notre-Dame de Paris, a écrit le chroniqueur de la *Semaine religieuse de Paris,* vinrent sans difficulté remplir les places qui leur avaient été réservées. Les garçons occupèrent les stalles hautes et basses et les rangées de chaises et de banquettes qui s'alignaient dans le chœur, ainsi que le transept de droite et le même côté de la nef jusqu'à la chaire. Les filles remplirent tout le reste de l'église, y compris les deux bas-côtés, à droite et à gauche de la grande nef.

» Le célébrant était S. G. Mgr Roland-Gosselin, évêque titulaire de Mosynople, qui prononça lui-même l'allocution, à l'Evangile, de l'ambon. En présence d'un pareil auditoire, les qualités habituelles des orateurs s'exaltent encore, et jamais

la parole de Sa Grandeur ne fut plus vibrante, plus émue et mieux inspirée. L'amour de Notre-Seigneur et des privilégiés de son Cœur n'est-il pas là, pour l'évêque auxiliaire de Paris, un thème familier et inépuisable?

» C'est avec un recueillement profond et un ordre surprenant que les enfants s'approchèrent de la sainte Table. Par les soins de M. l'archiprêtre, qui avait organisé la cérémonie et la dirigeait, dix tables de communion avaient été préparées : six en haut de la nef, deux dans le chœur et deux dans les chapelles absidiales. Sous la direction de M. le directeur diocésain de l'enseignement, les beaux cantiques de la première Communion, accompagnés par le petit orgue avec des intermèdes de grand orgue, résonnèrent dans la vaste église que ces 4 000 voix frêles remplissaient de leur douce sonorité : magnifique symbole de la toute-puissance que Jésus-Christ a donnée sur son Cœur à ces suaves et innocentes supplications. On sentait que les souvenirs de la première Communion, ou tout proches, ou déjà un peu lointains, mais tout frais encore, s'étaient réveillés dans ces cœurs candides, et que les résolutions de ce beau jour n'avaient pas faibli dans leurs âmes. »

Aussi, ajoute un témoin, « la foule enfantine dut singulièrement réjouir le Cœur de Notre-Seigneur. N'avaient-ils pas droit à une place d'honneur et à un jour spécial, ceux pour lesquels le Christ a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, le royaume des cieux leur appartient » ? (1)

2. L'église Saint-Ambroise, au boulevard Voltaire, groupait les enfants de trois arrondissements de Paris. En voici le tableau :

ARRONDISSEMENTS	PAROISSES CONVOQUÉES	ÉCOLES de garçons.	PATRONAGES de garçons.	ÉCOLES de filles.	PATRONAGES de filles.	NOMBRE des enfants.
XI[e]	Saint-Ambroise; Sainte-Marguerite; Saint-Joseph.	3	2	3	1	535
XII[e]	Notre-Dame de Bercy; Saint-Antoine; Saint-Eloi; Immaculée-Conception.	1	1	1		440
XX[e]	Saint-Germain de Charonne; Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant; Notre-Dame de Lourdes.		2	2	3	570
TOTAL DES ENFANTS AYANT ASSISTÉ A LA MESSE DE COMMUNION :						1 545

Dans les nefs de cette église « aux proportions de basilique », selon les expressions de la *Semaine religieuse de Paris*, la cérémonie fut présidée par S. G. Mgr Monnier, évêque de Troyes; le R. P. Vuillermet, des Frères Prêcheurs, a donné l'allocution.

3. Quatre autres arrondissements fournissaient l'assistance des enfants en l'église Saint-Vincent de Paul, d'après ce tableau :

(1) FRANÇOIS PARIS, *Le IV[e] Congrès eucharistique national*, brochure, 1923.

ARRONDISSEMENTS	PAROISSES CONVOQUÉES	ÉCOLES de garçons.	PATRONAGES de garçons.	ÉCOLES de filles.	PATRONAGES de filles.	NOMBRE des enfants.
IX^e^	Notre-Dame de Lorette; Saint-Louis d'Antin; Saint-Eugène; La Trinité.	2		2	1	496
X^e^	Saint-Laurent; Saint-Martin; Saint-Vincent de Paul.	2	1	2	3	502
XVIII^e^	Saint-Jean de Montmartre; Saint-Pierre de Montmartre; Saint-Bernard de la Chapelle; Saint-Denys de la Chapelle; Notre-Dame de Clignancourt; Sainte-Geneviève des Grandes Carrières.	3	4	4	4	907
XIX^e^	Saint-Jean-Baptiste de Belleville; Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette; Saint-Georges.	2	2	4	3	417
TOTAL DES ENFANTS AYANT ASSISTÉ A LA MESSE DE COMMUNION :						2 322

L'impression fut la même qu'à Notre-Dame, d'après la *Semaine religieuse de Paris*, qui ajoute : « M. le curé de Saint-Vincent de Paul, qui connaît bien les enfants pour les avoir catéchisés et élevés suivant des méthodes si heureuses qu'elles ont fait école, avouait lui-même qu'il fut étonné de tant de ferveur, de docilité et d'élan. Il lui parut que l'angélique procession des saints et des saintes, que Flandrin semble avoir contemplés dans le ciel avant d'en orner les murs de Saint-Vincent de Paul, se penchaient sur ces petites âmes et reconnaissaient en plusieurs d'entre elles les dispositions et les vertus qui avaient donné place à chacun d'eux dans ce cortège des bienheureux.

» Le R^me^ Dom Auvray, abbé du monastère des Prémontrés de Mondaye, avait bien voulu accepter de dire la sainte Messe. Avant la Communion, il adressa, mitre en tête, crosse en mains, revêtu de la chasuble de drap d'or, une allocution qui ajouta encore à la ferveur des enfants par les fortes pensées et les sentiments qui l'inspiraient.

» Ces chers enfants furent une consolation pour les prêtres, les religieuses, les dames patronnesses qui les avaient amenés, étant, dans l'ordinaire, les anges gardiens de leur âme. Tous sentirent comment la formation chrétienne qu'ils s'appliquent à leur donner avait marqué profondément leur jeune âme. Et, pour ceux qui ne les connaissaient pas jusque-là, ce fut un spectacle édifiant.

» On aurait pu craindre un peu de houle dans ce grand nombre d'enfants, venant de quartiers différents, quelques-uns de loin. Il n'en fut rien. Dès le premier moment, tous étaient silencieux avec une âme commune qui les unissait à une âme eucharistique. Les cantiques qu'on chanta donnèrent à ceux qui sont habitués aux enfants la note de cette âme. Le cantique : *Je suis chrétien*, où souvent les enfants, filles et garçons, crient et précipitent le mouvement,

fut chanté à pleine voix, mais avec un sentiment religieux qui était pénétrant. L'impression de Notre-Seigneur qui allait venir dominait toutes leurs pensées.

» Le Révérendissime Père Abbé donna la sainte Communion, aidé de trois prêtres. On ne se lassait pas d'admirer comme ces enfants se présentaient pieusement à la sainte Table et comme, après, l'expression grave de leur visage indiquait la présence de Notre-Seigneur, comprise et adorée.

» Les départs sont toujours dangereux quand les enfants sont nombreux. Là encore ce fut une joie vraie pour les spectateurs. Cette foule de 2000 enfants sortit sagement, sans agitation, avec un visage qui s'épanouissait au beau soleil dont le ciel était illuminé, mais on voyait que quelque chose de grand s'était passé. Heureux enfants! Qu'ils gardent, de ce jour béni, un amour plus intime pour Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie! »

4. Enfin, l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy recevait les enfants des deux derniers arrondissements :

ARRONDISSEMENTS	PAROISSES CONVOQUÉES	ÉCOLES de garçons.	PATRONAGES de garçons.	ÉCOLES de filles.	PATRONAGES de filles.	NOMBRE des enfants.
XV[e]	Saint-Lambert de Vaugirard; Saint-Jean-Baptiste de Grenelle; Saint-Alexandre de Javel; Saint-Jean-Baptiste de La Salle.	1	3	1	5	435
XVI[e]	Saint-Pierre de Chaillot; Notre-Dame-de-Grâce de Passy; Notre-Dame d'Auteuil; Saint-Honoré d'Eylau.	2		4	2	515
TOTAL DES ENFANTS AYANT ASSISTÉ A LA MESSE DE COMMUNION :						950

A cause des proportions réduites de cette pieuse église où se développe si admirablement la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, le nombre des enfants convoqués fut moindre que dans les autres, mais, a écrit la *Semaine religieuse de Paris*, « le spectacle n'en fut pas moins édifiant pour S. Exc. M[gr] Sapieha, prince-évêque de Cracovie, qui présida la cérémonie, et pour M. l'abbé Théophile Paravy, aumônier du lycée de Chambéry et deux fois prédicateur de Carême à la mission française de Prague, qui avait accepté de parler à ce charmant auditoire. »

Enfants des collèges et pensionnats

A la même heure, les enfants au-dessous de quatorze ans, des collèges, lycées et institutions de jeunes gens et de jeunes filles, avaient des cérémonies identiques : les garçons à Saint-Augustin, à Sainte-Madeleine, à Saint-Paul-Saint-Louis, à Notre-Dame-des-Champs; les filles à la Sainte-Trinité, à Saint-Honoré d'Eylau, à Saint-Germain-des-Prés, à Sainte-Clotilde.

Voici le nom des institutions avec le nombre d'enfants présents :

Pour les garçons :

Eglise Saint-Augustin : Externat de la rue de Madrid, Collège libre de Sainte-Marie de Monceau, Ecole Fénelon, Cours Saint-Louis; total : 200 enfants. — La Messe a été célébrée par le R^me^ Dom Cabrol, abbé Bénédictin de Farnborough, et l'allocution donnée par M. le chanoine Caffarena, missionnaire apostolique.

Eglise Sainte-Madeleine : Ecole Saint-Dominique et Lacordaire, Ecole Rocroy, Ecole Gerson, Ecole Saint-Louis de Gonzague, Ecole Montalembert; total : 665 enfants. — La Messe a été célébrée par S. G. M^gr^ Gouraud, évêque de Vannes, qui a prononcé l'allocution.

Eglise Saint-Paul-Saint-Louis : Ecole des Francs-Bourgeois et Ecole Massillon; total : 300 enfants. — La Messe a été célébrée par S. G. M^gr^ Bruley des Varannes, évêque de Monaco, et l'allocution donnée par M^gr^ Saint-Clair, chanoine titulaire d'Annecy.

Eglise Notre-Dame-des-Champs : Persévérance des lycéens de Saint-Sulpice, Ecole Bossuet; total : 240 enfants. — La Messe a été célébrée et l'allocution donnée par le R^me^ Dom Pierdait, abbé Bénédictin de Saint-Wandrille.

Pour les filles :

Eglise de la Sainte-Trinité : Cours Bossuet, Institut normal de la Madeleine, Cours de l'Etoile, Pensionnat du Sacré-Cœur; total : 186 enfants. — La messe a été célébrée et l'allocution donnée par S. G. M^gr^ Pelt, évêque de Metz.

Eglise Saint-Honoré d'Eylau (cité paroissiale) : Institut de la Tour, Institut de la Providence, Cours des Champs-Elysées, Institut de la Croix, Ecole Elisabeth Leseur; total : 135 enfants. — La Messe a été célébrée et l'allocution donnée par S. G. M^gr^ Pichot, évêque titulaire de Raphanée, vicaire apostolique de Majunga.

Eglise Saint-Germain-des-Prés : Institut normal catholique ; total : 200 enfants. — La Messe a été célébrée et l'allocution donnée par S. G. M^gr^ Termier, évêque de Tarentaise.

Basilique Sainte-Clotilde : Cours des Plantes, Œuvre des jeunes Economes, Institut Merici ; total : 46 enfants. — La Messe a été célébrée et l'allocution donnée par S. G. M^gr^ Louvard, évêque de Langres,

Le total général des garçons a donc été de 1 405, celui des filles de 567, soit en tout 1 972 enfants.

Autres groupements

Les enfants de la Croisade eucharistique qui s'étaient tant intéressés au Congrès (1) avaient été convoqués à la même heure en l'Eglise Notre-Dame d'Auteuil, si gracieuse. S. G. M^gr^ Dreyer, des Frères Mineurs, qui venait d'être nommé évêque titulaire d'Orthosias et premier vicaire apostolique de Rabat, au Maroc français, célébra devant eux la sainte Messe, et leur directeur général, le R. P. Albert Bessières, de Toulouse, leur adressa la parole, on devine avec quelle chaleur et quelle force : celles d'un général parlant à ses soldats...

(1) Voir plus haut, p. 15.

Mais toutes les églises désignées au programme ne furent pas les seules à organiser des Messes d'enfants. « La plupart des paroisses, a écrit la *Semaine religieuse de Paris*, profitèrent de ce jeudi, où chôment les écoles, pour grouper leurs enfants en des Messes de Communion solennelles. C'est ainsi qu'à Saint-François Xavier, Mgr Evreïnow, secrétaire de S. Exc. le nonce apostolique, célébra la sainte Messe devant une assistance de plus de 500 enfants, auxquels s'étaient joints, confiants dans la première affiche du Congrès, un certain nombre d'enfants de chœur en leur pieux costume... », car ce n'était qu'un peu plus tard, à 9 h. 1/2, que devait avoir lieu en cette même église la messe solennelle pour ces jeunes lévites.

2. LA MESSE DES ENFANTS DE CHŒUR

A Saint-François Xavier

Sur toute cette radieuse jeunesse, le concours extraordinaire des enfants de chœur de Paris et de province projeta une note vive et touchante. « Le charme offert par ce délicieux spectacle n'est rien encore auprès de l'édification donnée par ces jeunes enfants habitués à approcher de l'autel, et si familiers avec Notre-Seigneur que les paroles des cantiques de la première Communion prenaient sur leurs lèvres et donnaient à leurs visages une expression de candeur tout angélique. » (1)

A Saint-François-Xavier, ils eurent leur Messe solennelle. Et, à 9 h. 1/2, quiconque ayant pu violer la sévère consigne s'était arrêté sous le porche, jouissait d'un spectacle unique, peut-on dire, jusqu'alors dans les annales eucharistiques et qui se répétera l'après-midi autour de Sainte-Madeleine. Sans doute, dès 1916, on avait organisé des cérémonies analogues en recrutant les enfants de chœur de nombreuses paroisses. En 1919, on était parvenu à en grouper 300. Mais de combien ce record a-t-il été battu par les dévoués organisateurs de cette manifestation du 5 juillet! Le cortège se forma à l'école paroissiale de l'autre côté de la place.

« Le soleil s'était mis de la fête et donnait de chaudes tonalités aux costumes si variés de ces enfants, presque aussi variés, peut-on dire, que les costumes des chanoines qui défilaient avec eux, ou qu'on vit aux cérémonies du Congrès. Au reste, c'est bien un peu à l'imitation du costume canonial que ces enfants avaient été parés, comme jadis les moines faisaient revêtir le costume de leur Ordre aux jeunes oblats élevés dans leurs monastères. Toute la gamme des couleurs était représentée, du violet au rouge, en supprimant toutefois quelques-uns des tons de l'arc-en-ciel, pour ne garder que le bleu ciel ou le bleu de roi. Les cottas s'ornaient, s'affinaient et s'allongeaient, depuis le démocratique surplis de calicot jusqu'à la cotta de dentelle et l'aube fine de tulle, tombant sur des souliers rouges ou bleus et ornées parfois de larges ceintures retombant sur le côté à la manière des prélats. Voici deux enfants vêtus tout de bleu, soutane et pèlerine, sans aube ni rochet, des camails rouges bordés d'hermine, et d'autres ornés de ganses jaunes, des calottes rouges et d'autres

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.

violettes, et même tout un groupe coiffé de la barrette rouge; enfin, autour de Mgr l'évêque de Meaux, deux jeunes pages en soutane noire à boutons rouges et en souliers à boucle, vêtus d'un manteau à la française de soie rouge et d'une ceinture de même couleur, et qui ressemblaient à de petits cardinaux en costume de ville.

» Les enfants entrent par groupes, remplissent tout le chœur, la grande nef, les transepts et même les chapelles latérales, sous les yeux, attendris ou fiers, de leurs curés ou de leurs dames catéchistes et de plusieurs centaines d'ecclésiastiques, venus s'édifier au spectacle de leur ferveur.

» Ils étaient venus de tous les coins de la France. De leurs costumes si divers émergeaient aussi des visages au teint et à l'expression variés, représentant un peu toutes nos provinces de France. Il n'y eut de place que pour eux dans l'église, et les fidèles durent se tenir au dehors, attendant la procession extérieure qui devait clore la cérémonie. » (1)

« Nous avons compté, écrit le chroniqueur de la *Croix*, 1350 enfants de chœur, répartis en 120 groupes environ; ce chiffre nous rassure opportunément sur la jeunesse pieuse de France, comme aussi sur les futures recrues de nos Séminaires! »

« S. G. Mgr Gaillard, évêque de Meaux, un de nos plus jeunes évêques, le plus proche aussi de la jeunesse par son ministère passé et par la vaillante confiance de son zèle, présidait l'office. Il monta en chaire à l'Evangile et il parla délicieusement le langage qu'aiment et comprennent ces jeunes Samuels, leur enseignant, nouveau grand-prêtre, à écouter et à reconnaître la voix et l'appel de Dieu.

» S. G. Mgr Kmetko, évêque de Nitra, et le Rme Dom Zavoral, abbé Prémontré de Prague, tout de blanc vêtu, arrivèrent pendant le sermon de Mgr l'évêque de Meaux, poussés par une légitime curiosité, mais, saisis par ce délicieux tableau, ils voulurent demeurer jusqu'à la fin de la cérémonie. Quelques enfants s'imaginèrent bien avoir vu le Pape en personne, mais la piété l'emporta sur la curiosité. Ce fut un spectacle édifiant que de voir, durant l'Elévation, la ferveur de quelques-uns d'entre eux surtout qui, les mains jointes, suivaient d'un regard caressant le Corps du Sauveur, élevé par le célébrant sur la foule prosternée.

» Mais, la Messe terminée, voici que Notre-Seigneur quitte son tabernacle et la procession s'organise, autour de l'église, après le chant de l'*O Salutaris*, M. le curé de Saint-François Xavier avait voulu qu'on fît grandement les choses, et son premier vicaire avait pleinement répondu à son désir. On avait demandé à la maison de Borniol (qu'on trouve partout à la fois dans ce Congrès, avec ses ressources vraiment insoupçonnées et sa complaisance bien connue) d'édifier à nouveau les deux reposoirs du portail et du chevet de l'église, à peine rentrés depuis la Fête-Dieu, et quand les petits, pressés auprès de Notre-Seigneur, autour des reposoirs, chantèrent de leurs voix fraîches le *Tantum ergo*, les passants et les fidèles massés autour de l'église retrouvèrent, eux aussi, leur foi d'enfants, et ils se sentaient plus proches du royaume de Dieu, tandis qu'ils s'inclinaient, avec ces anges de la terre, sous la bénédiction du Sauveur. » (2)

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.
(2) *Ibid.*

ALLOCUTION DE S. G. Mgr GAILLARD

AUX ENFANTS DE CHŒUR

MES CHERS ENFANTS,

Je ne m'étonne pas que dans cette grande mobilisation de toutes les forces catholiques françaises qu'est le Congrès eucharistique national, on vous ait réservé une place à part, une place de choix. Après les prêtres et les ministres sacrés, n'est-ce pas vous qui approchez le plus près de l'autel et du tabernacle, qui prenez la part la plus directe au divin sacrifice, au culte eucharistique sous toutes ses formes?

Dans cette mobilisation, vous formez un bataillon d'élite, un bataillon plein de grâce et plein d'espérance, que je suis très heureux de saluer, non seulement en mon nom personnel, et en raison de l'intérêt particulièrement sympathique que j'ai toujours porté aux enfants de chœur, mais au nom de tous mes vénérés collègues dans l'épiscopat.

En deux mots, je viens vous dire : vous n'estimerez et vous n'aimerez jamais trop vos fonctions d'enfants de chœur, car, par elles, si vous les remplissez bien, vous pouvez beaucoup pour la gloire de Dieu, et beaucoup pour votre propre sanctification.

I

L'histoire sainte vous aura appris, mes chers enfants, ce qu'étaient les jeunes lévites dans l'ancienne Loi, comment ils étaient, tout enfants, mis à part, entourés de mille soins, dans le Temple de Jérusalem, où ils demeuraient jour et nuit. Vous connaissez au moins l'histoire du jeune Samuel, à qui sa mère avait confectionné elle-même sa petite tunique et son éphod de lin, et qui grandissait en piété et en vertu sous l'œil vigilant du grand prêtre. Ces enfants n'approchaient qu'avec crainte et tremblement du Saint des saints, et leurs moindres occupations leur apparaissaient, à eux comme à tout le peuple, d'une incomparable majesté. Et cependant qu'étaient-ce que l'autel des parfums, les sacrifices des boucs et des génisses, et l'Arche d'alliance elle-même? Des symboles, des figures.

Vous êtes les successeurs de ces lévites, mes enfants, et, cent fois plus heureux et plus privilégiés qu'eux, vous servez au culte parfait et définitif dont l'Eucharistie est le sommet et le centre, vous servez à la Messe qui renouvelle en toute réalité le sacrifice du Calvaire. Quand le Roi des rois, Jésus, fait homme et fait pain pour nous, s'immole sur l'autel ou s'expose à nos adorations, vous formez sa cour, vous êtes tout près de lui, et les mieux placés pour recevoir ses bénédictions. Vous faites, en somme, ce que font les anges dans le ciel.

Un jour, le Sauveur, pour mieux connaître toute la misère humaine,

permit au démon de le tenter extérieurement, et quand, sur son injonction, l'esprit de ténèbres dut s'éloigner de lui, confondu, l'Evangile nous dit que les anges s'approchèrent pour le servir. Jésus est sans cesse présent et vivant au milieu de nous, il supporte toutes nos irrévérences, tous nos dédains, tous nos outrages, tout ce que les puissances de l'enfer peuvent inventer contre lui, et sur qui compte-t-il pour l'entourer, pour le dédommager, pour le consoler? Sur vous, mes chers enfants, sur votre innocence, sur la sincérité et la simplicité de votre foi, sur le désintéressement et la générosité de votre cœur.

Rien ne contribue davantage à l'éclat d'une cérémonie que la présence de nombreux enfants de chœur, que le recueillement et la ponctualité avec laquelle ils s'acquittent de leurs fonctions.

Si l'on excepte les paroisses de grandes villes, vous êtes même à peu près partout, vous êtes certainement dans nos campagnes, le seul élément sur lequel on puisse aujourd'hui compter pour donner à nos offices cette décence, je dirais même cette harmonieuse beauté capable d'honorer Dieu et de porter les fidèles à la piété, en les charmant et en les édifiant.

Dites-vous bien que votre attitude au sanctuaire est une prédication muette en faveur de la foi, à laquelle le monde ne reste pas insensible. Ce qui passe par les yeux atteint plus aisément le cœur, et les yeux sont fixés sur vous, comme sur le prêtre que vous assistez.

D'ailleurs, votre rôle ne se borne pas à des gestes ou à des évolutions. Vous avez mieux que cela encore à donner au bon Dieu : la pureté, la fraîcheur de vos voix pour chanter ses louanges.

Au jour des Rameaux, quand Jésus pénétra dans le Temple, qui chanta d'abord et qui chanta le mieux : « Hosanna au Fils de David »? *Pueri Haebreorum,* les enfants des Hébreux, et Jésus, loin de les en reprendre, affirma que ce devait être ainsi, parce que la louange divine trouve sa perfection sur les lèvres des tout petits : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.*

C'est toujours aussi vrai, mes chers enfants, et il ne montera jamais sous les voûtes de nos églises de plus belles prières, de plus agréables au Seigneur, de plus émouvantes pour nous, que celles que vous aurez modulées vous-mêmes.

II

N'avais-je pas raison de dire qu'avec votre petitesse Dieu se plaît à produire de bien grandes choses pour sa gloire? Mais aussi, comme, en vous rapprochant de lui, en vous attachant à son service, il vous aide à monter et à devenir meilleurs!

L'enfant de chœur ne doit plus, ne peut plus être un enfant comme les autres. Le milieu qu'il fréquente, les choses qu'il apprend, la confiance qu'on lui témoigne, tout concourt à lui inculquer ce respect de lui-même, cette légitime fierté qui lui seront une si salutaire protection contre des entraîne-

ments toujours possibles. Le sérieux même, la sublimité des besognes auxquelles vous êtes appliqués vous obligent à tempérer l'impétuosité de votre âge, à en dominer la légèreté, sans rien perdre pour cela de sa simplicité et de sa candeur. A proportion que l'on vous forme et que vous vous laissez docilement former, vous prenez inconsciemment le goût du beau, et vos manières même s'affinent.

Mais ce n'est pas assez dire. Habituellement plongés dans une atmosphère surnaturelle, en contact avec tout ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise, avec ses rites et ses symboles, avec ses prières et ses sacrements, comment n'en seriez-vous pas les premiers bénéficiaires? Quand le prêtre à l'autel se retourne et dit : *Dominus vobiscum*, c'est d'abord à vous que ce discours s'adresse.

Oui, le Seigneur est avec vous, enfants de chœur, pour se révéler à vos intelligences, pour toucher vos cœurs, pour soutenir vos volontés, à condition cependant que vous ne vous laissiez pas gagner, dans vos rapports avec lui, par la routine et le sans-gêne. Quelque pénible que soit cette constatation, il faut bien la faire devant vous : on arrive à se blaser des plus saintes choses. Le meilleur remède à ce mal qui vous guette, c'est encore, croyez-moi, de raviver constamment votre foi à la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, c'est surtout de recevoir souvent ce Jésus qui a voulu recourir à vos services dans le Sacrement de son amour.

Alors votre intimité avec lui ne se tournera jamais en une familiarité déplacée, mais elle maintiendra très haut vos pensées, vos attraits, vos aspirations.

Qui sait? peut-être même un jour l'ambition vous viendra-t-elle de monter plus avant dans le sanctuaire, tout en haut, jusqu'à l'autel, pour y offrir à votre tour le Sacrifice rédempteur. Oh! alors, comme le jeune Samuel dont je vous parlais tout à l'heure, prêtez bien l'oreille à la voix qui vous aura parlé dans le secret de votre cœur, et, comme lui, répondez sans hésiter : « *Ecce ego, quia vocasti me!* Puisque vous m'appelez, Seigneur, me voici! »

Tous, en tout cas, mes chers enfants, montrez-vous dignes du grand honneur qui vous est échu et qu'une cérémonie comme celle-ci ne peut que relever singulièrement à vos yeux.

Un grand saint, doublé d'un grand prédicateur, saint Jean Chrysostome, rappelait un jour à ses auditeurs quelles qualités requiert l'adorable Eucharistie de ceux qui s'en approchent : pureté, douceur, humilité, bonté de cœur, et il achevait son exhortation par ces mots : « *Haec ad communicantes dico, et ad vos ministrantes!* Tout cela je le dis pour ceux qui communient au Dieu de nos autels, mais je le dis aussi pour ceux qui sont à son service. »

Vous êtes de ceux-là, chers enfants. Tirez vous-mêmes la conclusion. Sachant votre sincérité, nous l'attendons de vous, et demain, rentrés dans vos paroisses, vous montrerez à tous qu'elle a porté ses fruits.

Ainsi soit-il!

3. LES PROCESSIONS DE L'APRÈS-MIDI

Les enfants de chœur à Sainte-Madeleine

L'après-midi, ils étaient plus de 2000 réunis à Sainte-Madeleine, où ils donnaient, comme le matin à Saint-François-Xavier, le spectacle charmant de leur jeunesse recueillie, dans la diversité de leurs costumes.

A 15 heures, S. G. Mgr Chesnelong, archevêque de Sens et ancien curé de la paroisse, entonna le *Deus in adjutorium* qui fut chanté d'une seule voix. Après le *Magnificat*, le curé actuel, M. le chanoine Langlois, du haut de la chaire, exhorta, en termes saisissants, le jeune auditoire groupé à ses pieds. Il dit à ces petits tout ce qu'impliquent aux yeux d'un chrétien et d'un prêtre leur qualité d' « enfants » et leur titre d' « enfants de chœur », tout ce que ces mots doivent signifier pour eux, et les responsabilités qu'ils ont pour avoir été ainsi « élus de Dieu ».

Quelques mots de remerciements de Sa Grandeur, et la procession s'organisa. Sortis de l'église par le grand portail, précédés de la croix et d'une bannière, au rythme lent de morceaux exécutés par une fanfare, les enfants rouges et bleus, dans leur surplis blanc, s'acheminèrent sous la colonnade qui entoure le temple vers l'escalier qui fait face à la rue Tronchet, au sommet duquel un autel avait été dressé. Ils se massèrent, dans un ordre et un silence admirables, sur les marches de cet escalier. Et ils le couvraient presque complètement quand, au milieu d'eux, portée par Mgr l'archevêque de Sens, passa, dans l'ostensoir d'or, la divine Hostie.

Alors tous s'agenouillèrent, et de leurs jeunes poitrines monta, dominant jusqu'aux bruits de la rue et du boulevard tout proche où la foule, d'ailleurs, s'était comme recueillie, le chant de l'*O Salutaris* et celui du *Tantum ergo*. Au son de la clochette, d'un seul geste les têtes se courbèrent sous la bénédiction du Christ.

Parmi les milliers de personnes qui, sur la place et dans les rues voisines, s'étaient arrêtées pour contempler au cœur de Paris cet étonnant spectacle, pas une parole discordante; au contraire, forcés par l'émotion, au commandement de l'humble clochette, bien des gens ont refait le geste d'adoration, depuis longtemps oublié.

Au parc de la Tuilerie, à Auteuil

Une autre procession a eu lieu dans le parc de la Tuilerie, rue de l'Assomption, pour les enfants au-dessous de quatorze ans, élèves des collèges et lycées de garçons et des institutions de jeunes filles, et pour la Croisade eucharistique.

Il existe quelques belles toiles des primitifs italiens représentant le ciel : une immense prairie, des arbres somptueux et finement découpés, les groupes des anges et des saints disposés devant le trône de Dieu, et tout cela dans une lumière aux plus riches couleurs.

N'est-ce point là le tableau que nos yeux ont pu contempler au parc d'Auteuil? Une immense pelouse entourée d'arbres gigantesques, sur laquelle étaient disposés par groupes des jeunes filles en blanc, des légions de tout petits pre-

miers communiants, des élèves des pensionnats aux costumes variés, les enfants de nombreux patronages, des collégiens, des lycéens. Chaque groupe porte son drapeau. Il y en a de blancs, de rouges, de bleus, quelques-uns en forme de bannière, et tous flottant au vent.

La *Semaine religieuse de Paris* les énumère ainsi : « Comme il convenait, le cours Dupanloup tenait la tête du cortège, avec ses jeunes filles, de tenue irréprochable dans leur tunique blanche, et à l'air si recueilli. Puis venaient des fillettes, en nombre incalculable, portant les unes des bannières, les autres des fleurs, et escortées par leurs maîtresses en cornettes ou en chapeaux; et toute cette jeunesse avançait lentement, pieusement. Les garçons suivaient : collégiens et lycéens sous la conduite de leurs professeurs, ou laïques ou ecclésiastiques, beaucoup de ceux-ci en habits de chœur. On remarquait surtout les premiers communiants de Stanislas, reconnaissables à leur brassard blanc et à leur recueillement. Huit d'entre eux portaient sur des brancards, d'un côté une gerbe de blé doré, de l'autre un cep de vigne, symboles parlants du Pain de vie et du Vin céleste qui nourrit divinement les âmes. En surplis blancs, les élèves de l'école Saint-Louis de Gonzague avaient l'honneur insigne de faire le service d'enfants de chœur. » (1)

Une foule sympathique s'était jointe aux enfants.

Un nombreux clergé accompagnait le Saint Sacrement porté par S. G. Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince. Deux amiraux, un général et un lieutenant-colonel portaient le dais. Les Prêtres de la Société des Frères de Saint-Vincent de Paul, venus très nombreux, exécutaient les chants liturgiques, et la musique des Frères de Saint-Jean de Dieu remplissait les intervalles par des morceaux de choix.

Deux reposoirs avaient été dressés dans cet immense parc. Le premier s'élevait au fond d'une grande allée dont les arbres formaient comme la voûte d'une haute cathédrale; il était tout décoré de lis et de roses. « Non loin de là, un harmonieux orchestre de jeunes aveugles se fit entendre, mais ce n'était plus le Bar-Timé de Jéricho qui clamait au Sauveur sa détresse autant que sa foi, c'était la prière de louanges de jeunes infirmes, joyeusement soumis à leur épreuve.

» Le second reposoir, autour duquel se masse toute l'assistance, est au sommet d'une vaste pelouse en pente, et, si éloigné que l'on s'en trouve, on aperçoit le tableau du fond, qui représente Jésus invitant à la Table eucharistique tous les enfants de France. Ici, la station se prolonge, et c'est avec un élan religieux et patriotique indescriptible que toute l'assistance répète les acclamations et les invocations dont les religieux Assomptionistes ont le secret : « Seigneur, » protégez la France! Seigneur, protégez les enfants de France !... » (2)

C'est là que la cérémonie prit fin par le chant du *Credo,* par l'acte de consécration au Sacré Cœur et par la solennelle bénédiction.

En somme, fête magnifiquement réussie. Le mérite en revient sans doute à l'assistance des grands et des petits, mais surtout à l'aimable et distinguée directrice de la Pension des dames qui avait prêté son magnifique parc, et aussi au Cours Dupanloup et à la Ligue patriotique des Françaises qui avaient généreusement coopéré à l'érection du second reposoir et aux décorations.

---

(1) *Semaine religieuse de Paris,* 14 juillet 1923.
(2) *Ibid.*

A Saint-François Xavier

Dans le même temps, des centaines de fillettes vêtues de blanc, après avoir reçu les apostoliques, vibrantes et éloquentes exhortations de M. l'abbé Roblot, faisaient processionnellement le tour de l'église Saint-François Xavier, tenant des lis en mains, précédant le dais sous lequel S. G. Mgr Simeone, évêque d'Ajaccio, portait Jésus Hostie.

Là aussi, le spectacle était infiniment touchant de tant de pureté humaine faisant cortège à la Pureté parfaite. Là aussi les passants, moins nombreux sans doute, que sur les grands boulevards, cessèrent leur promenade pour admirer, pour se laisser émouvoir, pour prier, et les plus endurcis, peut-être, pour méditer. Aux deux autels dressés à l'extérieur, l'un derrière le chevet de l'église, sur l'avenue Duquesne, l'autre devant le portail, boulevard des Invalides, la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée à la foule recueillie.

Chez les Augustines

Bien qu'improvisée et non prévue par le programme officiel, la procession des Noëlistes chez les religieuses Augustines, rue de la Santé, a été une manifestation très consolante. Plusieurs centaines de jeunes filles, groupées autour de douze bannières de Paris et de villes de la banlieue, une foule d'autres jeunes filles, de jeunes femmes et d'enfants, et de nombreuses communautés religieuses des paroisses du quartier ont fait un beau triomphe à Notre-Seigneur.

« Les zélées religieuses ont déployé tout leur talent d'ornementation festivale au service de leur amour du Maître adoré. Dès l'entrée, on apercevait une immense étoile blanche sur fond bleu, entourée de notre cri familier : *Noël! Noël!* Le chemin des allées du parc était fleuri d'ostensoirs, d'inscriptions, de symboles, que seuls les pas de Notre-Seigneur porté par son pontife devaient fouler et effacer. » (1)

S. G. Mgr de La Porte, évêque titulaire de Berissa, portait l'ostensoir; S. G. Mgr Chapon, évêque de Nice, suivait le dais; Mgr Lefebvre, vicaire général de Paris, et un nombreux clergé escortaient le Très Saint Sacrement.

A l'un des reposoirs dressés dans le parc, Mgr de La Porte a pris la parole, constatant avec joie qu'à défaut des rues et places de la cité, il y a encore dans Paris des « terres libres » où la divine Hostie est honorée, et exhortant l'assistance à réaliser dans le secret de leur vie chrétienne les triomphes extérieurs procurés à Notre-Seigneur à l'occasion du Congrès.

La bénédiction des petits enfants, selon la tradition parisienne, a été particulièrement touchante.

A la basilique de Saint-Denis

A la même heure, la basilique de Saint-Denis groupait tous les enfants de la région nord de la capitale, venus des treize paroisses du canton sous la direction de leurs curés et de leurs directeurs ou directrices de patronage.

« Le sanctuaire national où vit toujours le souvenir de grands serviteurs de

(1) *Noël* du 19 juillet 1923, p. 80.

la France, qui furent aussi les serviteurs de l'Eucharistie, se devait à lui-même de rendre un particulier hommage au Christ Jésus, qui aime toujours les Francs. Il convenait que, sous les voûtes séculaires où repose notamment Pépin le Bref, qui demanda à être enseveli au seuil de son église, la face contre terre et en adoration devant son Dieu, les fidèles vinssent en foule pour redire la même parole : *Adoremus in aeternum!* Les enfants remplirent la vaste enceinte : la nef, les bas côtés, le chœur, le sanctuaire même, et une grappe de tout petits, costumés pieusement et portant des lis dorés et blancs, groupés sur les marches des deux escaliers qui entourent l'autel, réalisèrent bien vite la parole du Seigneur : *Sinite parvulos venire ad me.*

» Après le *Magnificat*, vaillamment chanté par ces 2.000 voix, M. l'abbé Gaillouste, deuxième vicaire de Sainte-Geneviève de la Plaine, adressa une allocution très attentivement écoutée. S. G. Mgr Allgeyer, évêque titulaire de Ticelia et ancien missionnaire, qui présidait, donna ensuite les conseils très paternels de son expérience, et Mgr Lapalme, vicaire général de Paris, à qui M. le curé avait dit sa joie de le voir en sa cathédrale, voulut annoncer aux fidèles que le cardinal Dubois venait de nommer M. le curé de la basilique chanoine honoraire de Notre-Dame. La procession se déroula ensuite, et c'était un spectacle émouvant de voir ces milliers d'enfants marchant avec un ordre parfait et passant lentement sur le terre-plein extérieur du vieux sanctuaire, en chantant de tout cœur le merci de la France au Sacré Cœur. » (1)

A Chevilly, près Paris

Le même soir, dans la communauté des Pères du Saint-Esprit, à Chevilly, à quelques kilomètres au sud de la capitale, une semblable manifestation avait lieu. Une procession, à laquelle plus d'un millier d'enfants de la région prenaient part, s'est déroulée dans les allées du parc.

A la fin, S. G. Mgr Le Roy, archevêque titulaire de Carie et Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, a rappelé à ces enfants combien ils avaient raison de remercier Dieu de leur avoir donné la lumière de la foi, alors que tant d'autres de leur âge, dans les pays sauvages, ne connaissent pas encore Dieu et ne le connaîtront peut-être jamais.

Ailleurs

Notons enfin, avec la *Semaine religieuse de Paris*, que, si « la grande ville a exercé une séduction un peu excessive sur les foules au détriment de la banlieue, qui ne manquait cependant, pour les processions, ni de parcs, ni de vastes églises, ni même de sanctuaires, où l'on garde de chers souvenirs, s'échelonnant dans l'histoire depuis sainte Geneviève jusqu'à saint Vincent de Paul, le zèle de MM. les curés suppléa en maints endroits au silence du programme, par exemple à *Gentilly*, où une procession d'enfants se déroula dans le parc des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, et aux *Grésillons*, où les paroisses avoisinantes se réunirent le dimanche soir, pour une fête de nuit en l'honneur du Saint Sacrement. » (2)

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 14 juillet 1923.
(2) *Ibid.*

VI. Journée des Travailleurs

Vendredi 6 juillet.

Ce fut une heureuse idée d'organiser des cérémonies spéciales pour les travailleurs, patrons, ouvriers, employés, commerçants, etc., à des heures compatibles avec leur travail.

La vaste église Saint-Eustache, située en plein cœur du Paris qui travaille, était toute désignée pour cela. Le vendredi 6 juillet, premier vendredi du mois, était une journée bien choisie pour une population où la dévotion au Sacré Cœur de Jésus est si en honneur.

Voici l'invitation qui avait été largement répandue :

LES UNIONS CATHOLIQUES PROFESSIONNELLES
(Cheminots — Métallurgistes — P. T. T. — Banques,
Bourses et Assurances — Employés de la Nouveauté — Services de Santé, etc.)
L'UNION FRATERNELLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
LES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS ET LES ŒUVRES DIOCÉSAINES DE MIDI

vous invitent à assister à la messe de Communion générale des Travailleurs catholiques (adhérents ou non à leurs groupements), célébrée le vendredi 6 juillet, à 7 heures précises, en l'église Saint-Eustache, par S. G. Mgr Roland-Gosselin, qui prononcera une allocution.

Tous auront à cœur de contribuer par leur présence à l'éclat de cette manifestation des Travailleurs catholiques en l'honneur de la sainte Eucharistie.

Cette lettre servira de carte d'entrée.

LA MESSE

La messe donna lieu à une splendide manifestation. Bien avant 7 heures, l'immense vaisseau était envahi par une foule sans cesse plus nombreuse, où se reconnaissaient cheminots et postiers, métallurgistes et employés de banque, personnel de la nouveauté et des services de santé, adhérentes des œuvres de midi, dirigeants militants et humbles adhérents de toutes les organisations syndicales chrétiennes accueillis avec bonté par le T. R. P. Courcoux, Supérieur général de l'Oratoire et curé de la paroisse (1).

Dans le chœur avaient pris place plusieurs parlementaires catholiques qui avaient quitté le Palais-Bourbon à 4 heures du matin et qui avaient fini leur

(1) « Bien des travailleurs, appelés par une besogne très matinale, ne peuvent profiter des cérémonies du Congrès, a écrit M. François Veuillot, dans la *Libre Parole* du 7 juillet 1923. Sans doute, un bon nombre d'entre eux, avant de se rendre au bureau ou à l'atelier, s'arrêtent à leur église paroissiale. Toutefois, une heureuse inspiration les avait invités, en corps, pour la messe de 7 heures, au centre du quartier commercial, à Saint-Eustache. Ils ont répondu en foule à cet appel. Non seulement la vaste nef, dont on avait dédoublé les places en enlevant les prie-Dieu, mais encore les bas côtés et le pourtour du chœur étaient remplis d'assistants, parmi lesquels les hommes étaient près de la moitié. Les Unions professionnelles catholiques et les Syndicats chrétiens représentaient là, devant l'autel, authentiquement, le travail français. »

nuit en adoration devant le divin Maître. A leur tête se trouvait le président de la Commission du travail de la Chambre des députés, M. Duval-Arnould.

Avec quelle joie visible S. G. Mgr Roland-Gosselin salua cette imposante assemblée! Avec quelle éloquence émouvante il lui rappela l'action triomphante de l'Eucharistie contre le puissant ennemi de la vie chrétienne : le péché! Avec quel bonheur il lui distribua l'Hostie sainte, pendant qu'à cinq autres autels la foule s'empressait pour la Communion!

La partie musicale fut incomparable, sous la direction de M. Félix Raugel, avec le concours du célèbre organiste de la paroisse Joseph Bonnet, et les chants de cette foule furent remarquablement entraînants.

LA CÉRÉMONIE DU SOIR

A 20 h. 30, les travailleurs catholiques se retrouvaient presque aussi nombreux que le matin devant le Saint Sacrement exposé dans une magnifique auréole de lumières et de fleurs.

Après une allocution vibrante de M. l'abbé Dieux qui mit en un éloquent parallèle le travail et le sacrifice, et un mot paternel de S. G. Mgr Chaptal si qualifié pour présider cette fête eucharistique du travail, une superbe procession se déroula dans le cadre grandiose de cette superbe église, suivie par des centaines d'hommes et de jeunes gens, et se termina par la bénédiction du Saint Sacrement.

VII. Journée de clôture

Dimanche 8 juillet.

Ceux qui craignaient que le Congrès ne risquât de se trouver un peu « noyé » dans l'immense Paris, ou bien encore que certaines interdictions officielles dussent nuire au triomphe de Jésus Hostie, ceux-là, s'ils n'avaient pas été rassurés déjà par les manifestations des premières journées, ont dû l'être pleinement par celles du dimanche; les cérémonies qui marquèrent la clôture du Congrès ne furent indignes ni des réunions précédentes, ni de notre grand Paris, ni de l'ardente foi des catholiques qui voulaient rendre au Saint Sacrement de légitimes honneurs.

MESSES DE COMMUNION GENÉRALE

A 7 h. 1/2 du matin, les cinq vastes nefs de Notre-Dame étaient remplies d'hommes et de jeunes gens. Il y en avait là de tout âge et de toutes conditions : des vieillards dont plusieurs illustres, des soldats, des collégiens, des parlementaires, des officiers, des scouts, des polytechniciens, les dirigeants de nos œuvres, etc., une immense majorité d'hommes de dix-huit à trente ans.

La messe leur fut dite par S. G. Mgr Chesnelong remplaçant l'archevêque de Rouen, Mgr du Bois de La Villerabel, empêché à son grand regret. Soutenus par l'orgue, ils accompagnèrent le Saint Sacrifice de leurs chants, et d'abord du *Credo*. Aucune allocution ne devait être prononcée pour permettre l'afflux des congressistes aux grand'messes qui devaient suivre. Ah! le merveilleux spectacle de foi et de piété quand, avec un ordre parfait, trois mille chrétiens s'acheminèrent vers la sainte Table, où cinq prêtres leur distribuèrent la sainte Communion! Tous les assistants participèrent au banquet sacré. Puis, de leurs cœurs jaillit le grand cri de l'adoration et de la reconnaissance : *Te Deum laudamus.*

A 8 heures, la même cérémonie se reproduisait pour les dames et jeunes filles, en l'église Saint-Sulpice qui en compta des milliers. C'est S. G. Mgr Baudrillart, évêque titulaire d'Himéria, qui célébrait. Les communions furent très nombreuses et le recueillement parfait. Les chants et le jeu du grand orgue formaient un ensemble très populaire et très majestueux.

LA GRAND'MESSE PONTIFICALE

Bien avant l'heure fixée, la vaste métropole Notre-Dame était pleine. Aux premiers rangs, derrière les camériers vêtus de rouge, alignés à l'entrée du chœur, avaient pris place un groupe important de hautes personnalités : MM. de Lamarzelle, Dominique Delahaye, de Lavrignais, François Saint-Maur, sénateurs; le général de Castelnau, Duval-Arnould, Glotin, Mauriès, Escudier, Xavier Vallat, de Juigné, Chassaigne-Goyon, Delachenal, l'abbé Müller, députés; Michel Missoffe, vice-président du Conseil municipal de Paris, avec ses col-

lègues, MM. Baud, Aucoc, Lefébure, Levée, etc., pour ne citer que les parlementaires et conseillers municipaux que la presse a signalés. Avec eux se trouvaient plusieurs officiers généraux et supérieurs des armées de terre et de mer; MM. Henry Bordeaux, de l'Académie française; Lacour-Gayet et Fernand Laudet, de l'Institut, etc. En arrière étaient rangés les membres du Comité national des Congrès eucharistiques, et à peu près tout ce que Paris compte de notabilités catholiques. Ainsi, à cette Messe pontificale de clôture, les élus du Parlement et de la Ville, les membres de l'Institut, de l'Armée, de la Marine et des grands corps de l'Etat accusèrent davantage encore par leur présence recueillie et édifiante le caractère *national* du Congrès, sous les voûtes de la basilique ornée des couleurs de France.

En face du groupe imposant de ces personnages, du côté de l'Epître, étaient massés plus de 500 choristes. Guidés d'une main sûre par le R. P. Dom Maur Sablayrolles, qui les avait exercés depuis quelques semaines, ils devaient, alternant avec la maîtrise, exécuter les chants de la messe et soutenir la prière de la foule (1).

A 9 h. 45, tandis que sonnaient en volée les cloches, de la nef au chœur, par le transept, s'avança le long cortège des prélats, des abbés, des évêques et des archevêques qui vinrent s'asseoir dans les stalles du chœur, tandis que S. Em. le cardinal Luçon occupait la stalle archiépiscopale qui se trouve à droite de l'avant-chœur, et que S. Em. le cardinal Dubois gagnait l'autel.

C'est l'archevêque de Paris, en effet, qui, assisté de MM. les vicaires généraux Adam et Delabar, et de MM. les chanoines Désormeaux et Langlois, célébra le Saint Sacrifice, selon la liturgie de la messe du Saint Sacrement : on devine avec quelle émouvante majesté. Accompagné des chants exécutés dans les conditions que nous avons dites, au milieu du cadre prestigieux de l'antique basilique, parmi ces oriflammes et ces drapeaux, avec l'assistance de tous ces prélats et de cette immense foule, la cérémonie prit un caractère de grandeur vraiment unique.

Et l'heure la moins émouvante ne fut point celle où S. Em. le cardinal Luçon, d'une voix claire et d'un geste large, transmit à l'assistance la bénédiction papale (2).

MANIFESTATION DE L'APRÈS-MIDI A NOTRE-DAME

Nulle plume ne pourra décrire le prodigieux spectacle qu'offrit cette cérémonie. Bornons-nous donc à évoquer simplement les faits : ils ont leur éloquence.

---

(1) Le programme les annonçait ainsi : « Tierce pontificale (office du dimanche), messe pontificale Propre du Très Saint Sacrement (*Cibavit*). Ordinaire (*Cum iubilo* n° IX). *Credo* de Dumont. Après le *Benedictus*, motet par la maîtrise de Notre-Dame. A la fin, Cantate du Congrès. »

(2) On ne lira pas sans intérêt ces lignes de M. le chanoine A. FROMENTIN, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, écrites le 5 juillet et publiées dans son *Bulletin paroissial* de septembre 1923 : « J'ai assisté à l'ouverture d'un nouveau Concile qui va se tenir pendant trois jours à Paris. Je compare l'Eglise primitive avec notre Eglise vieille de vingt siècles. C'est avec la même doctrine, la même foi, la même confiance que Dieu dirige son Eglise, la même piété envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce qui ressortira des assises solennelles de ces trois jours, ce sera la puissance de l'institution de l'Eglise. Ce qui a été le plus beau à Notre-Dame... ç'a été le défilé des évêques, des prélats et des chanoines. Toute l'Eglise de France défilant sous ces nefs de Notre-Dame a été une puissante apologie du catholicisme. Nous sommes bien vivants, et c'est ce que ce Congrès dira au monde. »

Bien avant le moment du rendez-vous, fixé à 15 h. 1/2, le parvis de Notre-Dame était envahi par une foule de congressistes sans cesse grossissante. Foule docile d'ailleurs et déjà recueillie. Un service d'ordre admirablement assuré par les Scouts catholiques de France, les membres de l'Union régionale de la Seine, de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France, de l'Association catholique de la Jeunesse française, sous la haute direction de M. le comte Henry d'Yanville, réglait ses mouvements et laissait dégagés les abords de la Basilique.

Quoique la chose n'eût point été annoncée à grand fracas, nul ne pouvait douter que la cérémonie de clôture du Congrès eucharistique ne se déroulerait, comme il convenait, au dehors, sur une des places au cœur même de la grande ville. Devant le portail central de Notre-Dame, entre deux faisceaux de drapeaux, une large estrade rouge et or avait été dressée : au centre de cette estrade, un autel, et, sur cet autel, porté par quatre anges d'or, un immense ostensoir flambait dans l'encadrement de deux hauts rideaux de feuilles piquées de lis qui recouvraient les vantaux de la porte médiane. Derrière l'ostensoir, on devinait la douce figure de pierre du Sauveur; tout autour d'elle il semblait que les douze Apôtres, sculptés si merveilleusement, se tinssent prêts à adorer l'Hostie.

Tandis que la foule des fidèles peu à peu s'épaississait sur le parvis qui à cette heure devenait son bien propre, un certain nombre de personnages se réunissaient dans la basilique : il y avait là les membres du Comité national, les camériers, les dirigeants de nos œuvres, un groupe important de parlementaires. Outre ceux qui assistaient à la Messe pontificale, nous avons encore reconnu MM. l'abbé Delsor et Morand, sénateurs; Maire, Lenail, Guibal, de Leusse, Coucoureux, députés; les amiraux Bienaimé, Merveilleux du Vignaux et Mottez; le général Guyot de Salins; MM. Henri Joly et Louis Madelin, de l'Institut, etc.

A 16 heures, tandis qu'au dehors montait vers le ciel la prière chantée de la foule, dans la basilique se formait un long cortège. Précédé de la croix et de la maîtrise, il comprenait des centaines de prêtres, de religieux et de chanoines en habit de chœur, les prélats, sept évêques en violet, quarante archevêques et évêques revêtus de l'aube et de la chape, coiffés de la mitre et crosse en main. Puis, derrière le cardinal Dubois, qui portait le Saint Sacrement, marchaient S. Em. le cardinal Luçon, S. B. Mgr Démétrios Cadi, les Chevaliers de Malte et les camériers, les parlementaires, la poitrine barrée de l'écharpe tricolore, les membres du Comité d'organisation du Congrès, et d'innombrables prêtres en noir.

Ayant descendu la grande nef, le cortège remonta le bas côté de droite pour sortir par le portail Saint-Etienne et se diriger de là vers la place, en longeant le jardin du presbytère. Le porte-croix et les acolytes, que précédaient les suisses, ayant fait halte à la grille, les chanoines et les autres personnages qui suivaient la procession sortirent sur le parvis et occupèrent l'espace qui avait été laissé libre, en avant de l'immense assistance. Les cardinaux, archevêques et évêques montèrent directement sur l'estrade du reposoir où fut déposé le Saint Sacrement.

Ce fut une apothéose. Tout à l'entour du parvis, plus de 50 000 personnes se pressaient et chantaient. Devant la basilique étaient massés, dominés par vingt-cinq drapeaux de Sociétés de gymnastique et d'associations catholiques, les personnages ecclésiastiques et laïques qui avaient accompagné le Saint

Sacrement; sur l'estrade, autour du reposoir, étaient rangés les évêques, dont le somptueux vêtement et les crosses d'or faisaient à l'ostensoir comme une gloire triomphale. Devant eux, la pourpre de S. Em. le cardinal Luçon et le violet superbe du patriarche d'Antioche complétaient un des plus beaux tableaux qui aient été composés par les hommes à la gloire de l'Eucharistie. Lorsque apparut Jésus porté par le cardinal Dubois, d'un seul geste la foule entière s'agenouilla.

Et alors, pendant que 50 000 voix chantaient l'*O Salutaris* et le *Magnificat*, l'archevêque de Paris se tourna vers la place, toute noire de fidèles, et d'un accent passionné, qui atteignait jusqu'au fond des âmes, il s'écria : « Seigneur, nous vous adorons! Seigneur, nous vous aimons!... » Et il fallait entendre se répercuter indéfiniment, jusqu'aux plus lointaines extrémités de l'immense masse humaine rassemblée là, ces appels suppliants et confiants!

On chanta encore l'*Oremus pro Pontifice* et le *Tantum ergo;* puis l'Hostie fut reprise par le cardinal Dubois. Dans l'immobilité de l'immense assistance, le *Credo* ébranla l'air, dominant la grande voix des cloches. Comme les dernières phrases montaient vers le ciel, on vit très en haut, à la galerie de la Vierge, qui surmonte les statues des Rois et d'où s'élèvent les tours, paraître l'archevêque de Paris avec l'ostensoir. Pour le plus grand nombre ce fut une surprise, pour tous la cause d'une vive émotion. De nouveau la foule s'agenouilla. Et de nouveau elle reprit les invocations que le cardinal lui lançait avec une incroyable puissance : « Seigneur, nous vous adorons! Seigneur, nous vous aimons! Seigneur, nous espérons en vous! » Et cette fois, il invoquait, avec le Fils, la Mère : « Notre-Dame de Paris, priez pour nous! Notre-Dame des Victoires, priez pour nous! Notre-Dame de France, priez pour nous! » pour conclure par ce grand cri de foi et d'espérance : « Seigneur, protégez la France! »

Une seconde fois, le *Tantum ergo* retentit, que suit un silence dans lequel on entend tomber, parfaitement distinctes, les paroles de l'oraison. *Amen!* répond encore l'assistance prosternée, et des hauteurs de la basilique, elle reçoit avec toute la ville, avec toute la France alors présente au fond des cœurs, la bénédiction de Jésus Hostie, roi des nations et ami des Francs.

SALUT FINAL A MONTMARTRE

Il était 20 h. 1/2, la basilique du Sacré-Cœur dessinait dans le ciel bleu ses tours blanches, fleuries de drapeaux, tandis que la foule gravissait les rampes de Montmartre; elle n'avançait plus que lentement, tous les abords étant assiégés; la police interdisait sans égards l'entrée des nefs bondées; il fallait s'arrêter et attendre l'apparition de l'Hostie.

A l'intérieur, les fidèles priaient à haute voix, le regard sur le Saint Sacrement environné d'une lumière ardente. Au son des orgues et de la Cantate du Congrès, une vision rouge et blanche s'avança sur les degrés du chœur et se rangea des deux côtés : drapeaux de paroisses et de corporations, théorie de chanoines, de prélats, procession de vingt évêques que ferme S. Em. le cardinal Dubois en *cappa magna*.

Les chants ne cessent pas : c'est le *Credo* que toute la foule entonne. S. Exc. Mgr Cerretti, archevêque titulaire de Corinthe et nonce apostolique, précédé des porte-flambeaux, s'avance de la sacristie vers l'autel; l'assemblée chante solennellement le *Te Deum* et la procession s'organise.

Au dehors, une foule innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, s'étage sur la butte, dans les rues et jusqu'aux boulevards. Au geste d'un prêtre que l'on devine sur une haute estrade devant le portique, toutes les voix récitent le chapelet, elles répètent les cantiques au Sacré Cœur, le *Magnificat*. Combien sont-elles? Plus de cent mille peut-être. Rien de plus impressionnant que la prière ardente de cette multitude autour de la basilique sombre.

Mais sur le portique, quatre points de lumière scintillent; la Savoyarde sonné à toute volée, la statue du Sacré Cœur s'illumine, des bouffées de flammes rouges jaillissent des tours. Toute la basilique s'embrase; sur l'estrade aux crépines rouges surgit un dais blanc, puis, dans la lumière des projecteurs, S. Exc. Mgr Cerretti élève l'ostensoir. Alors, devant la basilique couronnée de flammes et de fumée blanchâtre comme un volcan, éclata le grondement formidable des chants liturgiques.

Soudain, tout se tait; des flammes s'échappent de toutes les colonnades; la foule se découvre; elle se prosterne dans les rues, dans la poussière et les décombres; au son des trompettes et du bourdon, lentement le Christ bénit l'immense ville aux palais somptueux et aux logis sordides, où tant de vertu coudoie tant de hontes. Au nom de la France entière, la multitude reçoit la bénédiction de l'Hostie et se signe. Le spectacle est d'une impressionnante grandeur.

Les acclamations et les hymnes reprennent plus enthousiastes. Dans la basilique, les fidèles chantent: S. Em. le cardinal Dubois proclame d'une voix vibrante la consécration de la France au Sacré Cœur, et la bénédiction de l'Hostie descend de nouveau sur les fidèles. Puis, avant de se retirer, le cardinal remercie avec émotion les cardinaux, les évêques, les organisateurs et les congressistes.

Cependant, au dehors, la multitude ne quitte point la butte. Fixant la statue du Sacré Cœur que les réflecteurs encadrent de lumière, elle chante l'Eucharistie, elle entonne la solennelle profession de foi, le *Credo*, qu'elle veut répéter une dernière fois en plein air, comme une hymne de libération.

Les flammes s'éteignent, les tours de la basilique sombrent dans la nuit; mais longtemps encore les hymnes se succèdent, les fidèles ne se résignant pas à quitter cette place, où les garde une émotion intense, et, quand ils se mettent lentement à s'ébranler, ils chantent encore : *Nous voulons Dieu.*

Oui, c'est Dieu et son Christ que veut la France (1).

---

(1) « Un prêtre, venu de Rome pour assister au Congrès, en compagnie du Supérieur général d'une grande Congrégation, nous disait au soir de ces solennelles assises eucharistiques : « Monsieur » l'abbé, quand on a vu et entendu ce qu'il m'a été donné d'entendre et de voir, il n'y a qu'un mot » à dire pour résumer les impressions que l'on éprouve : le peuple de France est le premier peuple » du monde! » *(Bulletin trimestriel de la Commission des œuvres de foi et de prière et des Confréries du Très-Saint-Sacrement du diocèse de Lille,* 3e trimestre 1923.)

APPENDICE

I. L'Union des diocèses au Congrès

S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, en annonçant officiellement le Congrès à NN. SS. les archevêques et évêques de France, leur demandait, dès le 6 décembre 1922, la participation des diocèses au Congrès « dans la mesure du possible » *(Voir plus haut, p. 11.)* Tous ont bien voulu répondre à cet appel, de sorte que, à ce point de vue encore, le Congrès a réellement été « national » (1).

Nous tenons donc à consigner ici, comme témoignages de cette unanime manifestation de foi et de piété de la France entière, les ordonnances épiscopales qui y ont trait. Notre liste sera malheureusement incomplète, tous les documents ne nous étant pas parvenus; nous nous excusons donc très humblement des omissions qu'on y remarquera.

Agen. — Communiqué de S. G. Mgr Sagot du Vauroux, du 6 juillet 1923 :

A l'occasion du IVe Congrès eucharistique national qui se tient cette semaine à Paris, Mgr l'évêque permet, dimanche prochain 8 juillet, jour de clôture du Congrès, l'exposition du Très Saint Sacrement dans toutes les paroisses du diocèse où elle sera jugée possible. Il recommande tout particulièrement aux fidèles et aux communautés religieuses de contribuer par leurs prières et surtout par la sainte communion au succès de ces grandes assises eucharistiques.

Dans toutes les églises et chapelles publiques, un salut solennel sera donné dimanche, en union avec les congressistes de Paris. MM. les Curés voudront bien entretenir leurs paroissiens de ces pieuses manifestations : « Le Congrès de Paris doit être vraiment un Congrès national, préparé par un peuple en prière et célébré sur tout le territoire de la patrie. »

Ajaccio. — Note du *Bulletin religieux* du 15 mars 1923 :

... Un très grand nombre de NN. SS. les archevêques et évêques ont bien voulu déjà répondre à Son Eminence pour lui donner leur adhésion et même lui promettre une présence effective. Notre vénéré premier pasteur est du nombre.

Albi. — Communiqué de S. G. Mgr Cézérac, du 28 juin 1923 :

Mgr l'archevêque quittera Albi mardi prochain pour se rendre au Congrès eucharistique de Paris. Il priera pour tous ses diocésains et suppliera Notre-Seigneur de bénir toutes les œuvres paroissiales.

---

(1) Tous les organes officiels des archevêchés et évêchés de France ont annoncé, recommandé, raconté le Congrès; plus de 360 de ces notes ou articles nous sont parvenus. Les grands journaux de Paris ou de province, les revues les plus importantes, et une foule de publications catholiques, *Croix* locales, journaux d'arrondissement, bulletins paroissiaux, ont fait de même. Nous tenons à les en remercier ici, car ils ont aidé par leur diffusion au succès du Congrès.

Sa Grandeur autorise MM. les curés et aumôniers à célébrer un triduum de prières et à donner la bénédiction du Très Saint Sacrement, en union avec les congressistes. Elle désire que cette cérémonie se fasse dans toutes les églises et chapelles, de préférence les 6, 7 et 8 juillet.

Alger. — Communiqué de S. G. Mgr Leynaud, du 29 juin 1923 :

Le dimanche 8 juillet, les pèlerins de Constantine et d'Alger seront à Lourdes ; le même jour aura lieu, à Paris, la clôture du Congrès eucharistique national. Mgr l'archevêque, qui sera présent à Paris et rejoindra ensuite à Lourdes le pèlerinage, désire vivement que tous les catholiques du diocèse s'unissent de cœur aux splendides et pieuses manifestations qui auront lieu dans ces deux villes en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère.

C'est pourquoi Sa Grandeur ordonne que, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, il y ait, le 8 juillet, un Salut plus solennel qu'à l'ordinaire où l'on chantera le *Magnificat* en union avec les pèlerins de Lourdes, et où l'on priera pour eux qui ne nous oublieront pas.

Pour les paroisses d'Alger, la cérémonie aura lieu à Notre-Dame d'Afrique, à 16 heures. Après le chant des Vêpres, qui seront présidées par Mgr le vicaire général, M. l'abbé Galtier, chapelain de la basilique, prononcera une allocution ; puis, autour de la basilique, au chant de l'*Ave Maria*, une procession sera organisée, qui se terminera par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

MM. les curés sont priés de faire cette annonce les dimanches 1er et 8 juillet, à toutes les messes.

Angers. — Extrait d'une Lettre circulaire de S. G. Mgr Rumeau au clergé de son diocèse, datée du 24 juin 1923 :

... Je vous invite à organiser, dans les églises et chapelles du diocèse, des cérémonies eucharistiques, en faveur des populations privées d'assister au Congrès.

Je vous recommande, en particulier, de convier à une communion générale les enfants de nos écoles chrétiennes, le jeudi 5 juillet, en union avec celle qui aura lieu dans quelques églises de Paris.

Il est aussi à désirer que les fidèles communient en grand nombre, soit le premier vendredi du mois 6 juillet, soit le dimanche 8 juillet....

Je vous autorise à exposer le Très Saint Sacrement le vendredi 6 juillet, ou le dimanche 8 juillet, ou même les deux jours, dans la mesure où vous le jugerez possible.

Du 4 au 8 juillet, vous ajouterez aux oraisons de la Messe celles de la fête du Très Saint Sacrement.

† Joseph,
évêque d'Angers.

Angoulême. — Communiqué de S. G. Mgr Arlet, du 1er juillet 1923 :

... C'est dans cette intention que nous demandons un Salut solennel du Saint Sacrement pour le dimanche 8 juillet. On ne chantera à cette bénédiction que des motets au Saint Sacrement, comme il est d'usage à la Fête-Dieu. Mais ces motets peuvent être tout à la fois des chants de pénitence, comme le *Parce* et

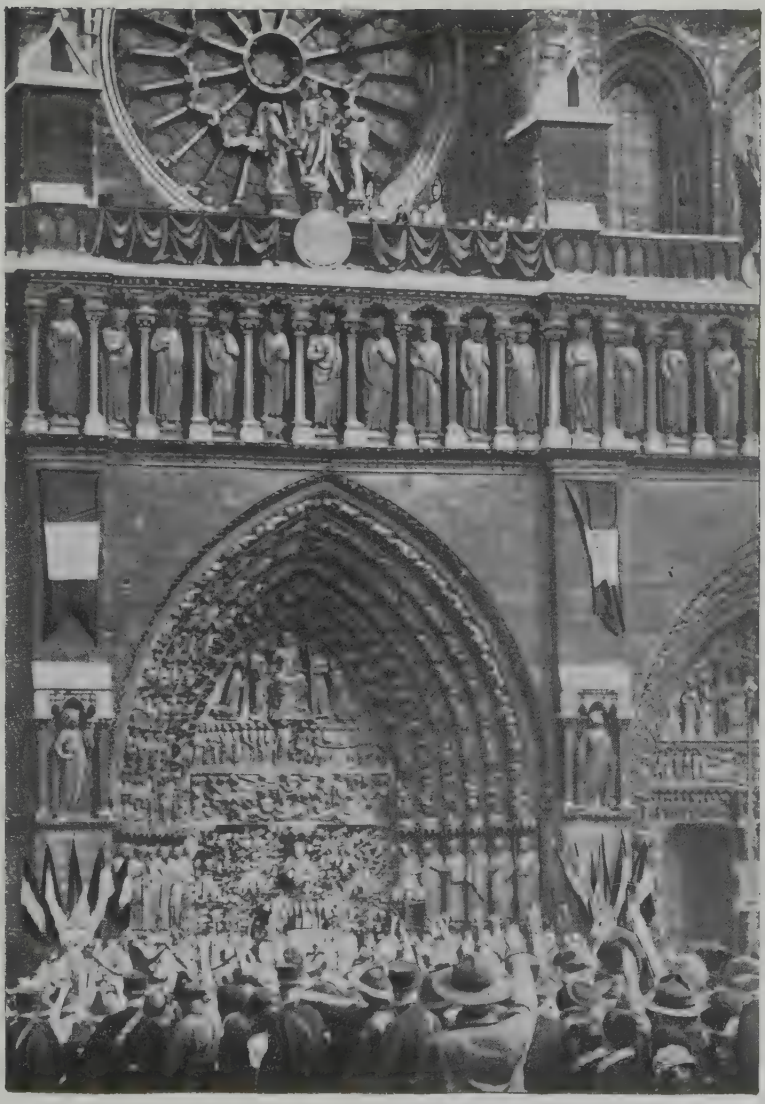

Phot. Rol.

La Bénédiction du Très Saint Sacrement
au-dessus de la Galerie des Rois, à Notre-Dame (8 juillet).

le *Miserere*, ou des chants d'amour et de reconnaissance, comme le *Lauda Sion*, le *Sacris Solemniis* et les autres hymnes de la fête du Saint Sacrement.

Volontiers nous permettrions, pour *tous les jours* du Congrès, ce même salut dans les églises paroissiales ou chapelles, et là où on pourrait compter sur des adorateurs, l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

Nous représenterons Nous-même le diocèse d'Angoulême au Congrès national de Paris et nous y porterons l'hommage du clergé et des fidèles à Jésus-Hostie...

Auch. — Communiqué de S. G. Mgr Ricard, du 30 juin 1923 :

Nous rappelons le Congrès eucharistique national, que nous avons déjà plusieurs fois annoncé et recommandé... Il faut que toutes les âmes pieuses y soient par le cœur et par la prière.

C'est pourquoi nous leur demandons, pendant sa durée, d'assister plus assidûment à la sainte Messe, de multiplier leurs communions et de rendre plus ferventes leurs visites au Saint Sacrement.

Nous engageons vivement les prêtres à organiser, à cette occasion, tels exercices eucharistiques qui peuvent s'harmoniser avec la situation de leurs fidèles.

Un Congrès national eucharistique est un grand événement religieux pour un pays. Tâchons, tous, d'en recueillir le plus de fruits possible.

Autun. — Communiqué de S. G. Mgr Chassagnon, du 16 juin 1923 :

... Nous exhortons spécialement nos chers diocésains à s'associer par la prière, par l'adoration, par la Communion, à ces solennités eucharistiques du Congrès national de Paris...

Dans de nombreux diocèses, des cérémonies pieuses sont prévues pour le jeudi 5 ou le dimanche 8 juillet. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le diocèse du Sacré-Cœur.

Mgr l'évêque d'Autun, qui sera présent aux fêtes de Paris, serait donc heureux que MM. les curés organisent dans leurs paroisses, en union avec celles de la capitale, soit un Salut, soit une procession, soit toute autre cérémonie en l'honneur du Saint Sacrement...

Avignon. — Communiqué de S. G. Mgr Latty, du 24 juin 1923 :

Pour nous unir au Congrès eucharistique national, Mgr l'archevêque prie MM. les curés d'ajouter aux oraisons de la Messe, celles du Saint-Sacrement pendant la durée du Congrès, et de convier leurs fidèles à une cérémonie eucharistique comportant, si c'est possible, la bénédiction du Saint Sacrement Dans cette réunion on pourrait réciter deux dizaines de chapelet et les litanies du Sacré Cœur.

Le jour de la clôture, MM. les curés sont autorisés à faire une procession du Saint Sacrement...

Bayonne. — Note du *Bulletin religieux* du 17 juin 1923 :

Une affiche annonçant le Congrès vient de sortir des presses. Nous y lisons ce pressant appel que nous nous faisons une joie de reproduire ici...

Beauvais. — Communiqué de S. G. Mgr Le Senne, du 16 mai 1923 :

Le IVe Congrès eucharistique national sera pour les catholiques de France l'occasion de rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent dans l'adorable Sacrement de l'autel, un hommage national. Il faut que cet hommage soit digne en tous points de notre foi et de notre dévotion à Jésus Hostie.

Dans ce but, MM. les curés informeront les fidèles de ce grand événement religieux ; ils leur en expliqueront l'importance et la portée ; ils les presseront d'assister aux cérémonies qui, pendant cinq jours, se dérouleront dans les principales églises de Paris. En un mot, ils les tiendront au courant de tout ce qui aura trait à ces fêtes eucharistiques, et dont ils seront avisés par le *Bulletin religieux*.

Ils feront appel également à la générosité des catholiques en les invitant à fournir au Congrès les ressources pécuniaires nécessaires par l'envoi de leurs offrandes à M. l'abbé Brot, trésorier...

Mais la préparation matérielle du Congrès doit passer après la préparation spirituelle. Nous exhortons donc instamment le clergé, les communautés religieuses, les groupements catholiques, tous les fidèles, à adresser à Dieu de ferventes prières, à multiplier les sacrifices et les bonnes œuvres pour attirer les bénédictions célestes sur le Congrès.

Nous assisterons Nous-même à ces imposantes solennités et Nous espérons y voir en grand nombre les membres de Notre clergé et nos fidèles. A ceux qui ne pourront rejoindre à Paris leur évêque et leurs prêtres, Nous demandons de prendre part aux cérémonies que Nous prions MM. les curés d'organiser dans leurs paroisses en union avec celles de la capitale.

Ainsi comprise, notre participation au Congrès eucharistique national lui apportera le concours qu'on est en droit d'attendre d'un diocèse où grandit la dévotion au Cœur de Jésus désireux d'être honoré dans le Très Saint Sacrement.

La présente note sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche de la Pentecôte, à toutes les Messes.

✝ Eugène,
évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

Belley. — Communiqué de S. G. Mgr Manier, du 28 juin 1923 :

... Mgr l'évêque de Belley demande que dans toutes les églises et chapelles du diocèse soit célébré un triduum de prières, les 6, 7, et 8 juillet, par un Salut du Saint Sacrement qui pourra être exposé la journée du dimanche. Les catholiques de France unis dans la prière rendront ainsi un hommage solennel à la sainte Eucharistie.

S. S. Pie XI a souligné l'importance de ces manifestations eucharistiques dans la dernière allocution consistoriale qu'Elle vient de prononcer. Au premier rang des sujets de consolation qu'il découvre au sein des événements actuels, le Saint-Père place les honneurs rendus au Saint Sacrement : « ... Les Congrès eucharistiques, les sermons et les conférences, la fréquentation des sacrements et des conversions insignes, les adorations de jour et de nuit, les cortèges triomphaux qui constituent essentiellement les Congrès eucharistiques, toutes ces choses ont la plus haute importance et s'imprègnent de majesté. Vénérables Frères, avec vous, Nous en rendons à Dieu de tout cœur de vives actions de grâces ; en même temps, Nous louons, à juste titre, les évêques et le clergé à l'initiative et aux labeurs apostoliques desquels nous attribuons ce

succès si glorieux pour Dieu et si salutaire pour les âmes; il convient de louer tout autant les catholiques, dont l'aide active et spontanée a permis, après Dieu, le succès et le fruit rapporté par l'épiscopat et le clergé. »

Besançon. — Communiqué de S. G. Mgr HUMBRECHT, du 5 juillet 1923 :

Dimanche prochain, 8 juillet, clôture du Congrès eucharistique national à Paris, le Saint Sacrement sera exposé dans toutes les paroisses de notre diocèse à partir de l'issue de la Grand'Messe jusqu'après les Vêpres.

Le Congrès eucharistique de Paris doit être vraiment un Congrès national célébré sur tout le territoire de la patrie.

✝ LOUIS,
archevêque de Besançon.

Bordeaux. — Appel de S. Em. le cardinal ANDRIEU, archevêque de Bordeaux, « invitant les catholiques de la Gironde à s'unir par la prière au prochain Congrès eucharistique national de Paris » :

BIEN CHERS DIOCÉSAINS,

L'an dernier, un Congrès eucharistique international se tenait à Rome, tout près de ces Catacombes où les premiers chrétiens assistaient à la célébration des saints mystères et recevaient, avec le corps et le sang de Jésus-Christ, la force de souffrir et de mourir pour défendre les droits de Dieu et de la conscience humaine.

Cette année, un autre Congrès eucharistique va se réunir, non pas à Rome, mais à Paris, et il sera non pas international, mais national. Il faut donc que la nation tout entière y participe et Nous recommandons à tous les Français et à toutes les Françaises de la Gironde qui ont le bonheur de croire au mystère eucharistique de s'unir au magnifique triomphe que la piété des fils des croisés, bien plus nombreux, quoi qu'on dise, que les fils de Voltaire, prépare dans la capitale de notre pays à l'Hôte divin de nos églises. Au milieu de ce triomphe, la France, la vraie France, ne manquera pas de traduire avec une douce harmonie ses sentiments, et que chantera-t-elle? Une hymne de gloire, une hymne de reconnaissance, une hymne de repentir, une hymne de supplication.

Nous nous associerons à ce concert, abrégé de tous nos devoirs envers le Dieu de l'Eucharistie, et puisque l'amour appelle l'amour, nous lui offrirons d'abord un amour qui adore, en le proclamant notre Dieu, notre Créateur, notre Roi, Roi des hommes et Roi des peuples, et en conformant notre vie de chrétiens et notre vie de citoyens à toutes les prescriptions de sa loi sainte.

Nous lui offrirons un amour qui remercie, et notre action de grâces s'étendra non seulement aux bienfaits dont nous lui sommes personnellement redevables, mais encore à ceux dont il a comblé notre grande et chère patrie depuis la victoire de Tolbiac jusqu'aux deux victoires de la Marne.

Nous lui offrirons un amour qui répare, et nous ferons amende honorable tant pour nos fautes privées que pour nos fautes nationales, car la France a beaucoup péché, et aujourd'hui encore, malgré les leçons de la guerre, certains Français, esclaves du mot d'ordre des Loges, ne s'obstinent-ils pas à sacrifier à l'idole du laïcisme les droits sociaux de Jésus-Christ et de l'Eglise?

Nous lui offrirons enfin un amour qui supplie et nous le supplierons de

nous rendre dignes de bénéficier dans une large mesure des promesses de Paray-le-Monial, en particulier de celle-ci : « Les pécheurs trouveront dans mon Cœur l'océan infini de la miséricorde, les âmes tièdes deviendront ferventes et les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection. »

Nous le supplierons encore de répandre sur la France son esprit de grâce et de prière, afin qu'elle se souvienne de l'alliance conclue, après un brillant fait d'armes, auprès du baptistère de Reims, et qu'elle en remplisse les conditions, de manière à mériter que le Cœur toujours si aimant et si puissant de Jésus la délivre par la victoire de demain de la domination maçonnique comme il l'a délivrée par la victoire d'hier de la domination germanique.

O Jésus, nous vous le demandons par Marie, votre mère et la nôtre, bénissez le Congrès eucharistique qui va se tenir à Paris, au cœur même de cette patrie française que des sectaires irréductibles travaillent, en dépit de tous les principes et de tous les intérêts, à déchristianiser pour l'amoindrir d'abord et ensuite la détruire. Bénissez le Congrès, afin que les voix éloquentes qui doivent s'y faire entendre trouvent de l'écho dans toutes les âmes, quand elles diront pour nous rappeler les devoirs qui nous incombent envers l'auguste sacrement de nos autels : il faut croire d'une foi encore plus vive les merveilles que l'Eucharistie renferme ; il faut espérer d'une espérance encore plus ferme les bienfaits que l'Eucharistie procure ; il faut aimer d'un amour encore plus fort et plus tendre les pratiques que l'Eucharistie impose.

La France se trouve au bord d'un affreux précipice parce qu'elle a trop accueilli les suggestions de la haine. Qu'elle suive désormais les inspirations de l'amour, de l'amour qui s'immole sur l'autel, et qui ne veut pas être seul à fouler le raisin sous le pressoir, puisqu'il nous oblige à assister au moins une fois par semaine à son sacrifice ; de l'amour qui se donne à la Table sainte et qui nous intime bien l'ordre de le recevoir, quand il ajoute à son invitation cette menace : « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie » ; de l'amour qui, après s'être immolé et donné, se renferme dans le tabernacle d'où il ne cesse de nous dire : « Vous qui travaillez et qui souffrez, venez à moi, je vous referai. » Oui, que l'amour nous refasse tous selon l'idéal que les chrétiens conscients de leurs devoirs cherchent à reproduire. Nous pourrons alors refaire la France, et, après avoir obtenu qu'elle brûle ce qu'elle a trop longtemps adoré, nous lui infuserons de nouveau la sève divine qui lui permit autrefois d'accomplir de si beaux gestes, et qui la fit même surnommer le plus beau royaume après celui du ciel.

O Jésus, ô Marie, nous vous le demandons avec les élites eucharistiques qui vont se réunir à Paris et dont la prière doit être puissante sur votre cœur, bénissez le Congrès national, afin qu'il se termine par une pentecôte véritable et que, d'un bout à l'autre du pays, on voie surgir des apôtres tels qu'il les faut à cette heure de crise, des apôtres qui ne reculent devant aucun sacrifice pour convertir à votre amour la France et, par la France, le monde.

A ces causes,

Le dimanche 1er juillet, on chantera dans toutes les églises et chapelles, après la Messe principale, l'hymne *Veni Creator* avec verset et oraison, pour appeler les bénédictions du ciel sur le Congrès eucharistique national qui doit s'ouvrir à Paris le 4 juillet et se terminer le dimanche suivant.

Nous recommandons aux fidèles et surtout aux membres des communautés de vaquer, pendant le Congrès, à quelque exercice de piété spécial et surtout de s'approcher de la Table sainte, afin de concourir le mieux possible au

triomphe que les organisateurs de ces assises eucharistiques désirent procurer au divin Prisonnier de nos tabernacles.

Les fidèles qui, empêchés d'assister au Congrès, s'uniront de cœur et par la prière aux congressistes, pourront gagner une indulgence plénière, pendant la durée du Congrès, si, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Le dimanche 8 juillet, jour de la clôture, le Saint Sacrement sera exposé dans toutes les églises et chapelles, pendant quelques heures. Avant le Salut, on récitera l'acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus et on chantera le *Te Deum* avec les invocations au Sacré Cœur de Jésus, au Cœur immaculé de Marie et à saint Pascal Baylon, patron des Congrès eucharistiques.

Le présent appel sera lu en chaire le dimanche 1er juillet.

Donné à Bordeaux, le 24 juin de l'an de grâce 1923, en la fête de saint Jean-Baptiste le Précurseur, chargé d'annoncer l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde et qui nous témoigne tant d'amour dans le mystère eucharistique.

† Paulin card. Andrieu,
archevêque de Bordeaux.

Blois. — Communiqué de S. G. Mgr Mélisson, du 23 juin 1923 :

Mgr l'évêque exhorte très vivement ses diocésains à prendre toute la part qu'il leur sera possible à cette solennelle manifestation de la foi et de la piété traditionnelle de notre pays envers la sainte Eucharistie.

A ceux qui ne pourraient pas se rendre présents, de leur personne, aux réunions et aux cérémonies du Congrès, Sa Grandeur recommande, du moins, de s'associer aux congressistes par la prière et par tous les sentiments qui doivent animer des cœurs chrétiens lorsqu'ils se rappellent le bienfait ineffable dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a gratifiés en voulant rester perpétuellement au milieu de nous dans le Sacrement de l'autel et en se donnant tout entier à nous par la sainte Communion.

Dès maintenant, le clergé et les fidèles du diocèse sont invités à unir leurs prières pour le succès du Congrès eucharistique de Paris, afin d'obtenir du ciel que cet événement, si important au point de vue religieux et national, tourne à la plus grande gloire du Dieu de l'Eucharistie et au plus grand bien des âmes françaises.

Bourges. — Communiqué de S. G. Mgr Izart, du 30 juin 1923 :

Nous demandons au clergé et aux fidèles de s'unir aux prières du Congrès national de Paris. A cette intention, dans toutes les églises et chapelles où on le pourra commodément, le Saint Sacrement sera exposé à la Messe les jeudi, vendredi, samedi, 5, 6, 7 juillet; et le soir on pourra donner la bénédiction.

Le dimanche 8, dans les paroisses où l'on peut espérer une assistance convenable, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée, et on fera la procession à l'intérieur de l'église.

Les fidèles, et particulièrement les enfants, seront invités à faire la sainte Communion... (1)

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 14 juillet: « Les fidèles du diocèse de Bourges, représentés d'ailleurs au Congrès par un grand nombre de leurs pasteurs, ont eu, nous aimons à le croire, une part de choix et nous espérons que la dévotion à la sainte Eucharistie, déjà si grande sur la terre du Berry, se développera encore pour la gloire de Jésus-Christ et la sanctification des âmes. »

Cahors. — Ordonnance de S. G. Mgr Giray, du 19 juin 1923 :

De même que l'année dernière Nous avons invité le clergé et les fidèles de notre diocèse à s'unir aux cérémonies eucharistiques du Congrès international tenu dans la Ville Eternelle, de même, cette année, Nous les invitons à s'unir pieusement aux solennités du Congrès national de Paris (1).

A cet effet, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Premier. — MM. les curés inviteront les fidèles à faire la sainte Communion, au moins le dimanche 8 juillet, qui sera le jour de la clôture du Congrès eucharistique. Nous espérons que les enfants, les âmes pieuses, les personnes d'œuvres ou qui font partie des confréries, associations et autres groupements de piété, se feront un devoir de communier tous les jours du Congrès, spécialement le 6 juillet, premier vendredi du mois, à toutes les intentions du Cœur eucharistique de Notre-Seigneur.

Art. 2. — Les enfants de chœur et les membres de la Croisade eucharistique seront invités à se montrer les plus zélés et les plus actifs pour la gloire et le triomphe de Jésus Hostie ; on s'efforcera de les grouper partout pour les faire prier et communier, le jeudi 5 juillet, qui sera, au Congrès, « la journée des enfants de chœur ».

Art. 3. — Le dimanche 8 juillet, pendant les Vêpres, et même toute la journée, dans les paroisses et les communautés qui le désireront, le Saint Sacrement sera exposé sur l'autel des églises et des chapelles. Partout où la chose sera possible on fera une procession du Saint Sacrement, au moins à l'intérieur de l'église, et le Salut solennel se terminera par le chant du *Te Deum* en union avec cette hymne d'actions de grâces qui retentira ce même jour, à Paris, dans la basilique nationale du Sacré-Cœur, à Montmartre.

† Joseph,
évêque de Cahors.

Cambrai. — Communiqué de S. G. Mgr Chollet, du 30 juin 1923 :

Nous invitons les fidèles du diocèse à s'unir à cette pieuse solennité, et Nous autorisons, tous les jours du Congrès, un Salut solennel avec chants appropriés. Le dimanche 8, là où MM. les curés le jugeront possible, on fera bien de célébrer une journée eucharistique avec exposition du Saint Sacrement.

Nos diocésains comprendront que cette solennité, où la France se consacrera de nouveau au Sacrement de nos autels, est d'une extrême importance pour attirer sur nous les bénédictions de Notre-Seigneur.

Carcassonne. — Note de la *Semaine religieuse* du 7 juillet 1923 :

Plusieurs congressistes — prêtres et fidèles — de l'Aude représenteront le diocèse de Carcassonne à ces imposantes assises eucharistiques. Nous nous y unirons tous par la pensée et surtout par la prière.

Châlons-sur-Marne. — Communiqué de S. G. Mgr Tissier, du 20 juin 1923 :

Dans quelques jours, à l'occasion du Congrès national eucharistique de Paris, la France croyante sera à genoux devant le Saint Sacrement. Il faut que prêtres

(1) Note de la *Revue religieuse* du 14 juillet : « Un vicaire général et une dizaine de prêtres du diocèse de Cahors, parmi lesquels M. le supérieur de Rocamadour et M. le chanoine Lury, avaient voulu aussi participer à cette splendide manifestation. »

et fidèles du diocèse prennent leur part de ce grand acte de foi et d'amour.

Nous irons porter Nous-même, au cours des diverses cérémonies qui se dérouleront à Montmartre, à Notre-Dame, au Trocadéro, l'hommage religieux des catholiques de la Marne à Notre-Seigneur. Nous espérons que quelques membres de notre clergé pourront se joindre à Nous et envoyer en délégation quelques-uns de leurs paroissiens.

Du moins le diocèse tout entier s'associera au Congrès en rendant sur place, à la sainte Eucharistie, de pieux tributs de reconnaissance, de fidélité et de prières.

Partout où MM. les curés le croiront possible, ils célébreront, du 4 au 8 juillet, en union avec les fêtes de Paris, un triduum eucharistique dont Nous leur laissons le soin de régler le détail. Nous voulons, en tout cas, que dans toutes les paroisses il y ait, le dimanche 8 juillet, une exposition du Saint Sacrement avec procession si faire se peut et Salut solennel. On y récitera la consécration au Sacré Cœur.

Il Nous serait très agréable qu'on organisât, à cette occasion, le même jour, des fêtes eucharistiques interparoissiales.

A Châlons, le dimanche soir 8 juillet, après les Vêpres qui commenceront à 16 heures, aura lieu, comme le jour de la Fête-Dieu, à la cathédrale, où le Saint Sacrement aura été exposé toute la journée, une procession générale solennelle de clôture, suivie du Salut du Saint Sacrement. Tout le clergé de la ville, les fidèles et les confréries y sont instamment invités. Le triduum des paroisses de Châlons se terminera le dimanche, après la Grand'Messe, par la bénédiction du Saint Sacrement (1).

De quelque manière pieuse qu'on puisse extérieurement rendre hommage à la sainte Hostie, Nous insistons pour que le temps du Congrès soit, du moins, pour chacun de nos fidèles, un temps d'adorations intimes et de communions ferventes pendant lequel nous demanderons à l'Hôte divin de nos tabernacles et de nos âmes l'extension nationale de son amour et de son règne, le recrutement plus abondant des ministres de ses autels, la rénovation de nos paroisses, et, spécialement, la vie chrétienne de nos enfants.

† Joseph-Marie,
évêque de Châlons.

Chambéry. — Communiqué de S. G. Mgr Castellan, du 23 juin 1923 :

Mgr l'archevêque de Chambéry demande à MM. les curés d'organiser dans leurs paroisses, en union avec le Congrès eucharistique qui se tiendra à Paris du 4 au 8 juillet prochain, soit un Salut solennel, soit une procession en l'honneur du Très Saint Sacrement, le dimanche 8 juillet. Pendant ce Salut, on récitera les litanies du Sacré Cœur et, avant le *Tantum ergo,* on lira l'amende

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 13 juillet : « En l'absence de Mgr l'évêque, la cérémonie de la cathédrale fut privée de l'éloquente parole qui en aurait été certainement l'âme. Le clergé de la ville et les fidèles avaient cependant montré un pieux empressement à répondre à l'appel que leur avait adressé Monseigneur, et, pour la procession qui suivit les Vêpres, le cortège, la foule et les chants des grands jours montrèrent quelle joie sainte et enthousiaste remplissait les cœurs. — La paroisse de Sainte-Menehould avait envoyé à Paris un beau groupe d'hommes sous la conduite de M. l'abbé Mocquet. Elle a célébré le triduum et fait, le dimanche, une procession extérieure qui rappelait celle de la Fête-Dieu. — Une trentaine d'enfants de chœur de Saint-Loup et de Sainte-Pudentienne, d'autres d'Anglure, d'ailleurs encore, avaient pris part à la gracieuse journée des enfants de chœur de Paris. Il y eut enfin une splendide cérémonie eucharistique à Alliancelles. »

honorable à Notre-Seigneur. Sa Grandeur autorise, pour les communautés religieuses, l'exposition du Très Saint Sacrement un jour du Congrès ou le dimanche 8 juillet, et invite instamment les personnes pieuses à faire la sainte Communion, pendant les jours du Congrès, en réparation pour tous les outrages faits à Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie, et à prier pour l'Eglise, pour la France et pour la paix.

Chartres. — Communiqué dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* du 9 juin 1923 :

M. l'abbé Chevron, correspondant diocésain du Congrès, pourra donner tous les renseignements, tant au sujet du Congrès lui-même, que du séjour à Paris. Il s'offre de centraliser les demandes de cartes et tient à la disposition de tous l'image avec prière indulgenciée pour le succès du Congrès.

Constantine. — S. G. Mgr Bessière a publié dans la *Semaine religieuse* du 31 décembre 1922 sa lettre d'adhésion, que nous avons reproduite p. 50. Un communiqué officiel, de la même date, ajoutait :

Est-il besoin d'insister sur l'abondance de bénédictions et de grâces de toute sorte qu'attireraient sur eux-mêmes, sur leurs familles, sur ceux qu'ils aiment et sur notre cher diocèse, les ecclésiastiques et les fidèles qui, le pouvant, iraient grossir, à Paris, l'escorte des chrétiens d'élite autour de Jésus Eucharistie? Notre belle Algérie, qui se dit avec raison le prolongement de la Mère-Patrie, se doit d'être dignement représentée à l'hommage de foi, d'amour et d'action de grâces que la Nation rendra publiquement et magnifiquement au Dieu caché sous l'hostie, et dont les grands gestes dans l'humanité sont confiés à l'intelligence et à l'action de la France.

Note de la *Semaine religieuse* du 8 juillet 1923 :

... Puissent nos chefs spirituels, prosternés aux pieds du Maître des nations, hâter, par leurs supplications ferventes, l'aide efficace qu'implore la Fille aînée de l'Eglise; puisse notre évêque, à l'âme si saintement dévouée à la patrie et à son diocèse, obtenir, en même temps que les bénédictions du Cœur eucharistique de Jésus pour la France, en général, les grâces les plus efficaces pour ses chers diocésains, en particulier. De notre côté, en ces derniers jours du Congrès, unissons-nous, par la pensée et par le cœur, à notre évêque bien-aimé et aux foules innombrables qui adorent et prient à Paris; le Cœur si tendre de Jésus ne restera pas insensible aux prières de notre antique Numidie qui fut, en toute vérité, la *terre des saints*.

Coutances. — Communiqué de S. G. Mgr Guérard, du 28 juin 1923 :

Mgr l'évêque prescrit que le jeudi 5 juillet, le vendredi 6 et le samedi 7, tous les prêtres célébrant dans le diocèse remplacent les oraisons impérées *pro quacumque necessitate* par celles de la Fête-Dieu.

Partout où MM. les curés pourraient réunir une assistance convenable, ils seraient autorisés à donner un Salut, soit après la Messe, soit dans la soirée des trois jours du Congrès.

Dans toutes les communautés, le Très Saint Sacrement sera exposé toute la journée du samedi. Sa Grandeur invite avec instance les fidèles à assister à la

sainte Messe et à communier pendant ces mêmes jours. Le jeudi paraîtrait tout indiqué pour une communion d'enfants.

Digne. — La mort a empêché S. G. Mgr Martel de donner le concours qu'il avait promis pour le succès du Congrès *(voir sa lettre, p. 43)*.

Dijon. — Communiqué de S. G. Mgr Landrieux, du 23 juin 1923 :

Pour que cette grande manifestation eucharistique ait véritablement un caractère national, il est nécessaire que la France entière et les colonies s'y unissent et, dans la plupart des diocèses de France, on s'y prépare.

Je souhaite vivement que le diocèse de Dijon s'associe à ce grand mouvement de prières nationales.

Si, le jeudi 5, il était possible d'organiser des cérémonies eucharistiques pour les enfants, j'en serais très heureux.

J'autorise, pour l'un des jours du Congrès, du 4 au 8, une journée d'adoration du Très Saint Sacrement dans les Séminaires, les communautés, les collèges, les pensionnats.

Dans les paroisses, là où MM. les curés croiront pouvoir le faire, le Saint Sacrement pourrait être exposé le dimanche 8, pendant la Grand'Messe et même jusqu'au Salut de l'après-midi. On pourra également faire une procession du Saint Sacrement avant le Salut.

J'invite très instamment les fidèles et particulièrement les membres des archiconfréries et des œuvres, Enfants de Marie, groupements de jeunes gens, à faire la sainte Communion ce jour-là.

Notre Saint-Père le Pape accorde à tous ceux qui, légitimement empêchés d'assister au Congrès, s'y uniront ainsi de loin, une indulgence plénière, si, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

✝ Maurice Landrieux,
évêque de Dijon.

Évreux. — Extrait de la Lettre circulaire de S. G. Mgr Chauvin au clergé et aux fidèles de son diocèse, du 11 juin 1923 :

... Nous exhortons à nouveau nos diocésains et nos prêtres qui le pourront, à assister cette année à Paris au Congrès eucharistique qui se prépare du 4 au 8 juillet. Que tous ceux qui ne s'y rendront point s'unissent au moins par la prière et par de ferventes communions, pendant ces cinq jours, aux congressistes de la capitale française à genoux aux pieds du Sacré Cœur à Montmartre...

En conséquence, nous avons décidé ce qui suit :

Article premier. — Le dimanche 8 juillet, dans toutes les églises paroissiales où on le pourra, et dans les chapelles de nos Séminaires et communautés religieuses, il y aura, à l'issue soit de la Grand'Messe soit des Vêpres, un Salut solennel du Saint Sacrement. On priera en union avec les congressistes réunis à Paris dans la basilique de Montmartre. Pendant ce salut, entre autres prières, on chantera les litanies du Sacré Cœur, et avant le *Tantum ergo* on récitera l'amende honorable à Notre-Seigneur qui se trouve dans l'Ordo diocésain (p. 132-133).

Art. 2. — Nous autorisons pour nos Séminaires et pour les communautés religieuses l'exposition du Saint Sacrement pendant tous les jours du Congrès

eucharistique de Paris, ou au moins pendant la journée du dimanche 8 juillet.

Art. 3. — Nous invitons instamment toutes les personnes pieuses à faire la sainte Communion pendant tous les jours du Congrès. Ces communions seront surtout des communions de *réparation* pour les outrages ou négligences dont les hommes se rendent trop souvent coupables envers Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'auguste Sacrement de son amour. On priera aussi très spécialement aux intentions du Saint-Père, de l'Eglise, de la France, du diocèse, et pour la paix.

Art. 4. — Cette Lettre circulaire sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse au prône de la Messe le dimanche 17 juin.

† Constantin-Marie-Joseph,
évêque d'Evreux.

Fréjus. — Extrait de la circulaire de S. G. Mgr Guillibert au clergé et aux fidèles de son diocèse, du 16 juin 1923 :

... Aujourd'hui, c'est par milliers que les élèves de nos grandes écoles nationales communient à Pâques ; par centaines que les corporations d'hommes de tous états, les groupements industriels, cheminots, passent en prières des nuits à Montmartre. L'Œuvre de l'Adoration nocturne, les communions en masse, sont partout pratiquées dans nos diocèses.

Le Congrès eucharistique de Paris va constater ces progrès et les étendre encore, tandis que les Sociétés religieuses de province, vouées spécialement au Sacré Cœur dans son divin Sacrement, soutiendront par une prière intense ces assises de l'amour chrétien.

Mes chers diocésains, Nous y participerons, nous aussi. Je demande à tous nos prêtres d'ajouter, du 1er au 8 juillet, les oraisons de *S. Sacramento* à celles de la Messe du jour. J'engage les communautés et tous les fidèles à communier et à visiter le saint tabernacle tous les jours du Congrès. (Indulgence plénière.)

On pourra donner le vendredi 6 un Salut solennel (1).

Cette circulaire sera lue en chaire et publiée partout pour que nul n'en ignore.

† Félix,
évêque de Fréjus et Toulon.

Grenoble. — Communiqué de S. G. Mgr Caillot, du 28 juin 1923 :

Mgr l'évêque invite, de la façon la plus pressante, tout le diocèse, clergé et fidèles, à s'unir au Congrès eucharistique national.

C'est pourquoi Mgr l'évêque demande que le jeudi 5 juillet, journée des

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 14 juillet : « Pour répondre aux désirs de Mgr l'évêque, l'adoration nocturne a été célébrée à la cathédrale jeudi soir, 5 juillet. Les associations diverses de dames et jeunes filles, et les groupes d'hommes et jeunes gens, se sont fait un honneur d'être les premiers, comme à Montmartre, à Paris, à cette veillée d'armes auprès du Dieu de l'Eucharistie. Le programme de la cérémonie a été scrupuleusement suivi : à 22 h. 30, exposition du Très Saint Sacrement, prières paroissiales de l'adoration avec chœurs et motifs d'orgue ; à 23 heures, les mystères douloureux du Rosaire expliqués, avec cantiques appropriés ; à 23 h. 30, l'heure sainte avec méditation sur les sept paroles du Christ en croix par Monseigneur qui, à minuit, a eu à cœur de célébrer lui-même la Messe de Communion générale, à laquelle a participé toute l'élite de la paroisse. Dimanche, 8 juillet, jour de clôture du Congrès, une Messe de Communion à 7 heures de tous les enfants venait compléter le triomphe eucharistique de Notre-Seigneur. (D'autres fêtes eucharistiques ont été célébrées dans le diocèse à l'occasion du Congrès national.) »

enfants glorifiant l'Hostie, les enfants du diocèse s'unissent à leurs petits frères de Paris par une Communion fervente, à laquelle MM. les curés voudront bien les convier. A Grenoble, les enfants seront invités à communier dans leurs paroisses respectives, et à 10 heures aura lieu, à la cathédrale, une Messe à laquelle devront assister tous les enfants des catéchismes et des patronages paroissiaux. Cette Messe sera présidée par M. le vicaire général Dubey qui prononcera une courte allocution.

De plus, le dimanche 8 juillet, jour de la clôture du Congrès, il y aura exposition du Très Saint Sacrement toute la journée, dans toutes les églises et chapelles de communautés du diocèse, ou du moins un Salut solennel aux Vêpres, avec Consécration au Cœur eucharistique de Jésus. Les fidèles sont invités à communier, à faire visite au Saint Sacrement en union avec le Congrès eucharistique national. L'adoration nocturne du samedi au dimanche est conseillée là où elle sera jugée possible (1).

Lille. — Pour unir le diocèse au Congrès, la *Semaine religieuse* du 1er juillet 1923 a rappelé que Lille était le « berceau des Congrès » :

A la veille de ce IVe Congrès eucharistique national dont Paris sera le théâtre, dans notre région de Lille, où se forgea le premier anneau de cette chaîne ininterrompue, qui donc ne sent vibrer l'âme du passé, cette âme qui s'accroche aux flancs des berceaux et qui chante à sa manière la puissance de vie, l'évolution progressive et sûre de l'œuvre créatrice? (2).

Limoges. — Communiqué de S. G. Mgr Flocard, du 19 juin 1923 :

... Nous savons qu'un certain nombre de nos prêtres et de nos diocésains se proposent d'assister aux diverses séances qui vont se tenir du 4 au 8 juillet, et Nous Nous en réjouissons. Mais Nous désirons que tout le diocèse s'unisse, par la prière, aux travaux et aux manifestations qui se préparent.

En conséquence, chaque soir du Congrès, MM. les curés et aumôniers sont autorisés à donner le salut du Très Saint Sacrement.

Le dimanche 24 juin, ils voudront bien annoncer le Congrès national eucharistique et inviter les fidèles à prier pour son succès et à multiplier les communions à cette intention.

---

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 12 juillet : « Conformément à la demande de Mgr l'évêque, une belle cérémonie eut lieu le jeudi 5 juillet, à la cathédrale, en union avec le Congrès eucharistique de Paris. Les enfants des catéchismes et des patronages de toutes les paroisses de la ville sont accourus, remplissant le chœur, la grande nef et les nefs latérales, pour assister à la Messe qui leur est destinée. Pendant le Saint Sacrifice, que célèbre M. le chanoine France, M. le curé de la cathédrale en explique les diverses phrases, entremêlant ses explications de prières et de chants. Après la Messe, M. le vicaire général Dubey, représentant Mgr l'évêque absent, prononce une courte et touchante allocution. Il rappelle le récent Congrès eucharistique de Grenoble, auquel les enfants prirent une si belle part. Il laisse entrevoir ce qu'est celui de Paris, qui s'annonce comme devant être un vrai triomphe du Dieu de l'Eucharistie. Puis, après avoir rappelé le grand amour du Cœur de Jésus en instituant ce sacrement, il insiste auprès de son jeune [auditoire, afin qu'il soit fidèle à rendre à Jésus Hostie ses devoirs : le visiter, l'adorer, le recevoir. La bénédiction du Saint Sacrement termine cette émouvante cérémonie. Ajoutons que, le matin, nombreuses avaient été les communions d'enfants dans les diverses paroisses, comme le furent celles des grandes personnes les jours suivants, et que le Saint Sacrement exposé, toute la journée du dimanche, eut de nombreux adorateurs. Au Salut fut récitée la Consécration au Cœur eucharistique de Jésus. »

(2) Par une correspondance particulière, nous apprenons que les paroisses du diocèse se sont unies au Congrès ; on y avait répandu à profusion les images et le programme.

Le jeudi 5 juillet étant réservé par le Congrès aux enfants de chœur, Nous invitons les enfants des écoles et des catéchismes, spécialement les enfants de chœur, à s'unir, ce jour-là, par la prière et la sainte Communion, à leurs petits camarades qui seront à Paris.

✝ ALFRED,
évêque de Limoges.

Luçon. — Communiqué de S. G. Mgr GARNIER, du 30 juin 1923 :

L'hommage très solennel que la capitale de la France va rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent dans l'Eucharistie, durant les journées des 4-8 juillet, doit être un hommage national. Afin qu'il en soit réellement ainsi, Nous demandons que toutes les paroisses et communautés du diocèse de Luçon y participent, en s'unissant par quelque cérémonie particulière aux solennités de la capitale, auxquelles nous assisterons Nous-même.

A cet effet, Nous ordonnons qu'en toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse soit donnée solennellement la bénédiction du Très Saint Sacrement, le dimanche 8 juillet, et qu'on y lise la formule de Consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus.

Nous invitons les pieux fidèles à faire, chaque jour du Congrès ou au moins le jour de la clôture, la sainte Communion, à laquelle est attachée une indulgence plénière spéciale accordée, aux conditions ordinaires, par le Souverain Pontife Pie XI.

Dans les paroisses et communautés où l'on désirerait faire en commun le pieux exercice de l'Heure sainte, l'un des jours du Congrès, nous autorisons volontiers, dans ce but, l'exposition du Très Saint Sacrement.

Lyon. — Communiqué de S. Em. le cardinal MAURIN, du 29 juin 1923 :

Le Congrès eucharistique national sera, cette année, célébré à Paris, du 4 au 8 juillet. Les fidèles de Notre diocèse voudront bien prier pour le succès de ces fêtes eucharistiques. MM. les curés et aumôniers sont invités à exposer le Saint Sacrement aux Vêpres, le dimanche 8 juillet, jour de la clôture.

Le Mans. — Communiqué de S. G. Mgr GRENTE, du 1er juillet 1923 (« à lire en chaire ») :

Un Congrès eucharistique national va se tenir à Paris du 4 au 8 juillet. Nous savons que des prêtres et des fidèles du diocèse se feront un honneur, avec Mgr l'évêque, de prendre part à une ou plusieurs de ces journées.

Mais il importe que le diocèse du Mans, tout entier, s'associe à cet hommage national envers la très sainte Eucharistie. C'est pourquoi, le dimanche 8 juillet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le Saint Sacrement sera exposé durant la Grand'Messe. Au Salut du Saint Sacrement, que l'on fera plus solennel, on chantera le *Te Deum*.

Partout où ce sera possible, Mgr l'évêque permet et conseille un triduum, qui comporterait un Salut du Saint Sacrement les 5, 6 et 7 juillet.

Marseille. — Ordonnance de S. G. Mgr CHAMPAVIER, du 7 juillet 1923 :

Nous prions MM. les curés et aumôniers de faire célébrer un Salut solennel, dans la soirée de dimanche 8 juillet; ce Salut sera précédé, là où ce sera pos-

sible, d'une allocution sur la sainte Eucharistie, suivie du chant du *Te Deum* et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Meaux. — Communiqués de S. G. Mgr Gaillard, des 2 et 23 juin 1923 (« à lire en chaire le dimanche suivant ») :

Pour que le Congrès soit vraiment national, il faut que tous les catholiques y participent, au moins par le cœur et la prière. Nous assisterons nous-mêmes à ses réunions et à ses solennités, et nous espérons bien y retrouver en grand nombre les membres de notre clergé et nos chers diocésains... Nous vous ferons connaître ultérieurement par quels exercices vous pourrez vous unir, chacun dans votre paroisse, au Congrès national.

Meaux, 2 juin 1923.

Quelques jours seulement nous séparent de l'ouverture du Congrès eucharistique national auquel Nous désirons voir tous Nos chers diocésains, prêtres et fidèles, s'associer le plus activement possible, soit par une participation effective aux réunions qui se tiendront à Paris, soit au moins par la prière, la pensée et le désir.

Afin de permettre tout à la fois l'assistance aux séances du Congrès et les exercices paroissiaux en union avec les manifestations eucharistiques qui se dérouleront dans la capitale, Nous décidons :

1° Le dimanche 1er juillet, après la Messe paroissiale, on chantera ou l'on récitera l'hymne *Veni creator Spiritus*, avec le verset et l'oraison correspondants, pour attirer plus spécialement les grâces divines sur le Congrès.

2° Le dimanche 8 juillet, jour de la clôture, au Salut solennel qui sera célébré dans toutes les paroisses où ce sera possible et à l'heure jugée la plus propice par MM. les curés, on chantera le *Te Deum* et on lira l'amende honorable au Très Saint Sacrement.

3° Nous engageons vivement tous Nos diocésains à manifester pendant les trois jours du Congrès, de la manière la plus intense, leur piété envers la sainte Eucharistie par l'assistance à la sainte Messe, la sainte Communion et la participation à tous les exercices religieux qui pourront être organisés dans les paroisses.

4° Pendant la semaine du 1er au 4 juillet, Nous autorisons MM. les curés qui l'estimeront opportun pour satisfaire la piété de leurs paroissiens, à exposer le Saint Sacrement, à tel moment de la journée jugé le plus convenable, et à terminer par le Salut solennel, en ayant soin de se conformer strictement aux prescriptions liturgiques.

5° L'absence de M. le curé dans les paroisses qui ont l'avantage de jouir de la présence de Notre-Seigneur dans le tabernacle de leur église, ne doit pas empêcher les pieux fidèles de manifester leur dévotion envers la sainte Eucharistie. Bien au contraire, de concert avec le pasteur de leurs âmes, les visites au Saint Sacrement, individuelles ou collectives, devront s'y multiplier.

Le progrès de la dévotion eucharistique que Nous avons constaté en ce diocèse et que Nous signalons de nouveau Nous autorise à espérer que ce programme sera partout exécuté avec un joyeux empressement.

Meaux, 23 juin 1923.

✝ Louis-Joseph,
évêque de Meaux.

Metz. — Communiqué de S. G. Mgr Pelt, du 11 février 1923 :

Cette année se tiendra à Paris, du 4 au 8 juillet, le IVe Congrès eucharistique national. Nous ferons connaître en temps opportun les exercices publics par lesquels chaque paroisse sera invitée à s'unir aux solennités religieuses du Congrès. Dès maintenant nous recommmandons à MM. les curés et aumôniers de vouloir bien l'annoncer aux fidèles de leurs paroisses et aux communautés religieuses, en les exhortant à prier pour son succès. Une prière composée à cette intention et enrichie d'indulgences a été imprimée au verso d'une image, qu'on peut se procurer au Secrétariat général du Congrès. A la même adresse on trouve aussi des feuilles imprimées, sur lesquelles chacun peut inscrire le nombre de Messes, communions, chapelets, chemins de croix, sacrifices qu'il veut bien offrir à la même intention. Nous confions la propagande de ces images et de ces feuilles à MM. les curés, aumôniers, missionnaires diocésains et directeurs d'œuvres.

Montauban. — Communiqué de S. G. Mgr P. Marty, du 23 juin 1923 :

Le *Bulletin*, par ordre de Monseigneur, a déjà annoncé que le IVe Congrès eucharistique national se tiendra à Paris, du 4 au 8 juillet de l'année présente.

Nous espérons bien que beaucoup de catholiques ont déjà prié pour le plein succès de ce Congrès qui intéresse si fortement l'avenir religieux de notre pays.

Mais Sa Grandeur désire que nous invitions encore tous les catholiques du diocèse à s'unir de cœur aux grandes fêtes qui se préparent dans la première ville de France et à concourir, aussi généreusement qu'ils le pourront, à leur éclat par leurs chrétiennes offrandes.

Afin que l'union spirituelle soit plus efficace, Monseigneur ordonne :

1° Que du 4 au 8 juillet inclusivement, tous les prêtres, célébrant la sainte Messe dans le diocèse, disent l'oraison *Deus qui nobis sub Sacramento* avec la Secrète et Postcommunion de la Fête-Dieu, à la place des oraisons pour le Pape;

2° Que partout où on le pourra, le matin, après la Messe, ou le soir, MM. les curés et aumôniers donnent le Salut du Très Saint Sacrement;

3° Que les fidèles soient invités à faire la sainte Communion le dimanche 8 juillet, pour appeler les bénédictions divines sur notre patrie;

4° Que le Très Saint Sacrement soit exposé pendant les Vêpres, ce même dimanche, et que, la bénédiction donnée, on chante le *Te Deum* avec des versets et l'oraison *Pro gratiarum actione*.

Montpellier. — Le pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes ayant dû coïncider avec le Congrès eucharistique, M. le chanoine Crébassol nous écrit :

Cette coïncidence de date nous valut l'honneur de représenter le Congrès à Lourdes. Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes demanda officiellement que les cérémonies du pèlerinage de Montpellier fussent faites en union avec le Congrès eucharistique de Paris, et S. G. Mgr Mignen, évêque de Montpellier, régla qu'il en serait ainsi. Une grande grâce devait manifester que cette association de prières plaisait à Notre-Seigneur. A l'heure même où s'ouvrait solennellement

le Congrès à Notre-Dame de Paris, Mgr Mignen présidait notre première procession du Saint Sacrement. Sa Grandeur portait l'ostensoir, et bénit par conséquent les malades. C'est à cette procession, après une invocation au Sacré Cœur et en recevant la bénédiction du Saint Sacrement, que Mlle Marie Lafon fut instantanément guérie. Cette coïncidence a été notée dans le *Journal de la Grotte*. (*Voir plus loin, p. 601.*)

Nancy. — Extrait de la Lettre pastorale de S. G. Mgr de La Celle, du 13 juin 1923 :

... Réjouissons-nous de voir cette année la France, la Fille aînée de cette Eglise de Dieu, appelée à fournir un témoignage éclatant de sa dévotion au grand Sacrement, don par excellence du Cœur aimant de Notre-Seigneur. Tous, dans toute la mesure du possible, faisons-nous un strict devoir d'y apporter notre participation la plus filiale et la plus empressée.

En conséquence, Nous engageons ceux d'entre vous, Nos Très Chers Frères, qui ont la possibilité de le faire, à se rendre à Paris pour y prendre part aux grandes assises eucharistiques qui vont s'y tenir, et Nous souhaitons que notre cher diocèse y soit très largement représenté. Puis Nous vous invitons à vous unir aux fêtes du Congrès en multipliant pendant ces journées des 5, 6, 7 et 8 juillet les communions et les visites au Saint Sacrement, avec le matin l'assistance à la sainte Messe.

Nous serions heureux que, là où la chose est possible, le jeudi 5, qui est à Paris la journée destinée plus spécialement à la jeunesse, fût aussi chez nous l'occasion d'une cérémonie solennelle, organisée en l'honneur de la sainte Eucharistie, dans les églises paroissiales ou chapelles pour les enfants de nos écoles et pensionnats du diocèse. De même le lendemain 6, que le premier vendredi du mois soit, dans la même intention d'union au Congrès, solennisé avec une ampleur et une ferveur plus grandes encore que de coutume.

Enfin, Nous ordonnons : 1° que du 4 au 8 juillet, tous les prêtres récitent à la sainte Messe les oraisons de la Messe du Saint-Sacrement; 2° que le dimanche 8 juillet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, il y ait une cérémonie solennelle en l'honneur du Très Saint Sacrement, soit le matin après la Messe, soit dans l'après-midi. Cette cérémonie pourra être avantageusement une procession à l'extérieur ou au moins à l'intérieur des édifices religieux avec un Salut très solennel. Une instruction devra être donnée aux fidèles le même jour sur la sainte Eucharistie et partout sera chanté le *Te Deum* en union avec celui qui retentira dans la joie de tous, ce même dimanche, à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Disons, en terminant, que dans la liste des indulgences concédées par le Saint-Père à l'occasion du Congrès, Nous relevons celle-ci, précieux encouragement pour tous à s'unir aux grandes et pieuses manifestations de la capitale : « Quant aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister au Congrès eucharistique, s'uniront cependant de cœur et par la prière aux congressistes, ils pourront gagner une indulgence plénière pendant la durée du Congrès, si, confessés et communiés, ils visitent une église et y prient en même temps aux intentions du Souverain Pontife. »

Et sera la présente Lettre lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 24 juin; le dispositif en sera rappelé le dimanche 1er juillet.

✠ Hippolyte,
évêque de Nancy et Toul.

Nevers. — Extrait de la Lettre de S. G. Mgr Chatelus, du 15 juin 1923 :

... La capitale prépare des fêtes religieuses splendides qui doivent avoir un retentissement dans tous les diocèses de France. Nous désirons vivement que notre diocèse s'unisse à ce mouvement pieux, par la pensée, par la prière, et par des actes de spéciale dévotion envers la sainte Eucharistie accomplis pendant les jours du Congrès.

Tout en laissant à MM. les curés et aumôniers l'initiative des cérémonïes qu'ils croiront pouvoir organiser, nous signalons que la journée du jeudi 5 juillet devrait être consacrée particulièrement aux enfants des écoles et des patronages. Ils communieraient le matin; dans l'après-midi, on les conduirait à l'église pour une visite au Saint Sacrement; suivie de la bénédiction. Les fidèles seraient invités à accompagner leurs enfants.

Le vendredi 6 juillet, premier vendredi du mois, toutes les confréries paroissiales seraient convoquées à une Messe de communion, le matin, et, le soir, à un Salut du Saint Sacrement, avec allocution et bénédiction.

Le samedi 7 juillet, une cérémonie aurait lieu en l'honneur de la Sainte Vierge, avec chant de cantiques, récitation du chapelet et bénédiction.

Le dimanche, jour de la clôture du Congrès, toute la paroisse serait conviée à la communion générale; le soir, aux Vêpres, il y aurait sermon, Salut solennel et bénédiction. Nous conseillons une procession du Très Saint Sacrement, dans l'intérieur de l'église, partout où elle pourra être faite.

Nos indications seront suivies, nous n'en doutons pas, et notre diocèse recevra ainsi sa part des bénédictions et des faveurs célestes attachées à ce Congrès national français. Nous demandons à nos Communautés religieuses un redoublement de ferveur, pendant les jours du Congrès, et nous autorisons MM. les aumôniers à donner, chaque soir, la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Nous apprendrions avec bonheur que quelques-uns de nos diocésains seraient allés, à Paris, assister aux fêtes eucharistiques. Nous nous proposons Nous-même d'y porter les intentions de notre cher diocèse. Nous avons tant de choses à demander à Notre-Seigneur : l'éducation chrétienne des enfants, la persévérance de la jeunesse, le réveil religieux de nos populations endormies dans l'indifférence et dans la vie matérielle, oublieuses de leurs fins dernières et des jugements de Dieu.

Que nos fidèles s'unissent à nous dans une prière ardente au Dieu de l'Eucharistie qui est résurrection et vie pour les individus et pour les peuples. Demandons-lui la conversion des âmes et le retour de notre chère France à ses grandes traditions chrétiennes.

Et sera notre Lettre lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 24 juin 1923.

† Pierre,
évêque de Nevers.

Nice. — Communiqué de S. G. Mgr Chapon, du 29 juin 1923 :

... Mgr l'évêque de Nice y assistera et, pour y associer le diocèse tout entier, Sa Grandeur ordonne que le jour de la clôture, dimanche 8 juillet, dans toutes les paroisses, le Saint Sacrement soit exposé à la Messe principale et aux Vêpres. A l'issue des Vêpres, on fera la procession du Saint Sacrement autour de l'église, et au Salut solennel qui suivra, avant le *Tantum ergo*, on lira une amende honorable au Saint Sacrement.

Nîmes. — Note de la *Semaine religieuse* du 8 juillet 1923 :

A l'heure où nous écrivons ces lignes se déroulent à Paris les somptueuses cérémonies du Congrès eucharistique national. Elles s'annoncent comme devant être tout à fait remarquables de magnificence et de beauté. Sachons nous unir à ces solennités par les élans de notre cœur et la ferveur de nos prières et de notre piété. On sait que le diocèse est représenté par notre évêque vénéré, qui sera probablement entouré de plusieurs prêtres du diocèse.

Oran. — Communiqué de S. G. Mgr Durand, du 30 juin 1923 :

Répondant au désir exprimé par les organisateurs du Congrès national eucharistique..., Mgr l'évêque prie toutes les personnes pieuses de s'associer à cette grande manifestation de foi, en faisant, avec le plus de ferveur possible, une Communion l'un des jours où se tiendra le Congrès...

Orléans. — Communiqué de S. Em. le cardinal Touchet, du 7 juillet 1923 :

Le Congrès eucharistique national de Paris se clôturera dimanche prochain 8 juillet. Le clergé et les fidèles du diocèse d'Orléans tiendront à s'unir aux hommages rendus en ce jour au Très Saint Sacrement. Les fidèles, et spécialement les membres des communautés religieuses, voudront faire la sainte Communion à cette intention. MM. les curés donneront en ce jour un Salut solennel, au cours duquel pourra être lue l'amende honorable, en usage pour les cérémonies de l'Adoration perpétuelle.

Pamiers. — Ordonnance de S. G. Mgr Marceillac, du 28 juin 1923 :

La *Semaine catholique* a entretenu maintes fois ses lecteurs de la grande manifestation qui se prépare en l'honneur du Très Saint Sacrement, à Paris.

« Pour que la manifestation soit vraiment nationale, observait S. Em. le cardinal Dubois, il est nécessaire qu'on s'y unisse de toutes les régions de la France. » Voilà pourquoi nous avons déclaré que Nous désirions vivement voir nos prêtres et nos fidèles prendre part au Congrès et concourir à son éclat par leurs prières, leurs sacrifices et leurs chrétiennes offrandes.

Afin que l'union spirituelle soit plus efficace, Nous ordonnons :

1. Que partout où on le pourra, du 4 au 8 juillet, le matin après la Messe, ou le soir, MM. les curés et aumôniers donnent le Salut du Saint Sacrement;

2. Que les fidèles soient invités à faire la sainte communion, le dimanche 8 juillet, pour appeler les bénédictions divines sur notre patrie;

3. Que le Saint Sacrement soit exposé, pendant les Vêpres, ce même dimanche, jour de clôture du Congrès, et que le Salut solennel se termine par le chant du *Te Deum*, en union avec celui qui retentira, au même moment, à la basilique nationale du Sacré Cœur à Montmartre.

† Pierre,
évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix.

Paris. — Voir, p. 38, l'ordonnance de S. Em. le cardinal Dubois prescrivant un triduum eucharistique dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, les 5, 6 et 7 juillet 1923.

Périgueux. — Communiqué de S. G. Mgr Légasse, du 23 juin 1923 (1) :

MM. les curés voudront bien faire connaître à leurs paroissiens le prochain Congrès eucharistique national. Ils les inviteront à prier pour le succès de ces manifestations dont le but est à la fois de promouvoir de plus en plus dans les âmes l'amour et la dévotion au Saint Sacrement et d'étendre le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En nos temps de laïcisme officiel, il faut insister près des fidèles pour les convaincre que la société doit à Dieu ses adorations et son obéissance et que c'est dans et par le Christ que personnes et nations peuvent et doivent adorer et servir Dieu (2).

Perpignan. — Note de la *Semaine religieuse* du 16 juin 1923 :

Paris prépare activement le Congrès eucharistique dont nous avons parlé déjà précédemment : ce sera le triomphe de l'Hostie, et l'on nous annonce que de tous les points de la France les pèlerins de l'Eucharistie accourront nombreux, pour participer à ces grandes manifestations qui se préparent. Le diocèse de Perpignan ne restera pas en arrière. Nous connaissons déjà un certain nombre d'ecclésiastiques qui sont inscrits ; que les hésitants se décident afin de grossir le nombre des congressistes de la capitale.

Poitiers. — Ordonnance de S. G. Mgr de Durfort, du 17 juin 1923 :

... Tous nos diocésains auront à cœur de s'unir aux congressistes par la prière, par des sacrifices, par des communions plus ferventes, par des hommages plus spéciaux qu'ils rendront pendant ces jours à Jésus Eucharistie.

Cette manifestation nationale de foi et d'amour en l'honneur du Dieu de nos tabernacles ne peut manquer d'attirer sur notre patrie les plus abondantes bénédictions du ciel et de hâter l'établissement de la paix définitive.

Afin que tous les fidèles puissent s'unir à cette manifestation, Nous invitons MM. les curés, aumôniers, supérieurs de collèges ou pensionnats, à faire célébrer un Salut du Saint Sacrement les 5, 6 et 7 juillet.

Nous ordonnons pour le 8 juillet, jour de la clôture du Congrès, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, un Salut solennel qui devra être précédé d'une allocution sur la sainte Eucharistie et, où la chose sera possible, d'une courte procession à l'intérieur de l'église. A l'issue de cette cérémonie, on chantera le *Te Deum*.

✝ Olivier-Marie,
évêque de Poitiers.

Quimper. — Communiqué de S. G. Mgr Duparc, du 22 juin 1923 :

Pour unir tous les fidèles aux hommages rendus en leur nom à la sainte Eucharistie dans le Congrès national, et pour joindre les adorations des parents

---

(1) S. G. Mgr Légasse avait consacré un article de son mandement de Carême du 2 février 1923 à annoncer et à recommander à la prière de ses diocésains le Congrès : « Ayons un particulier souvenir devant Dieu pour le Congrès eucharistique national qui se tiendra à Paris... »

(2) Note de la *Semaine religieuse* du 7 juillet 1923 : « Le Congrès eucharistique national de Paris s'annonce comme une des plus imposantes manifestations de foi et de piété que notre pays ait jamais vues. Le diocèse est officiellement représenté par M. le vicaire général Dupin de Saint-Cyr. Monseigneur assistera aux cérémonies de clôture, dimanche prochain. »

à celles que leurs enfants auront offertes à Notre-Seigneur, le jeudi 5 juillet (1), Nous les exhortons à communier, et Nous autorisons MM. les curés, recteurs, aumôniers et chapelains à exposer le Saint Sacrement le dimanche 8 juillet, et à faire une procession du Saint Sacrement s'ils le jugent opportun. Ils termineront par un *Te Deum* d'actions de grâces et la bénédiction du Très Saint Sacrement (2).

Reims. — Extrait de la Lettre pastorale de S. Em. le cardinal Luçon au clergé et aux fidèles de son diocèse, du 31 mai 1923 :

Les trois premiers Congrès eucharistiques nationaux célébrés en France le furent à Faverney, à Ars, à Paray-le-Monial. Celui qui va se tenir à Paris sera le quatrième. Les catholiques français auront à cœur qu'il soit digne de la France devant Dieu et devant les hommes.

Pour qu'il soit vraiment national, il faut que tous les diocèses y soient représentés, il faut que toutes nos paroisses s'y associent.

Nous nous y associerons, Nos très chers Frères, *comme chrétiens*, en action de grâces pour les bienfaits de la sainte Eucharistie, au moyen de laquelle notre divin Sauveur demeure dans chacune de nos paroisses, réside dans chacun de nos tabernacles, renouvelle le sacrifice de la Rédemption sur chacun de nos autels, se fait le compagnon de notre pèlerinage sur la terre, notre ami, le confident et le consolateur de nos peines, nous honore de sa visite jusque dans nos cœurs, et nous donne à chacune de nos communions un gage nouveau de la vie éternelle.

Nous nous y associerons *comme Français*, en reconnaissance des marques de prédilection que le Dieu de nos tabernacles a données à notre pays. Quelle est, en effet, la nation qu'il ait honorée de plus de faveurs et de faveurs plus insignes? A quel pays a-t-il fait un don aussi merveilleux que celui de notre incomparable Jeanne d'Arc? A qui a-t-il accordé un gage plus honorable de prédilection que celui qu'il a donné à la France, en la choisissant comme son intermédiaire pour révéler au monde son Sacré Cœur? A quelle nation a-t-il jamais envoyé sa sainte Mère aussi souvent qu'à la France au siècle dernier,

---

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 27 avril 1923 : « Les enfants auront leur jour de fête eucharistique, et Mgr l'évêque a confié au directeur diocésain des Œuvres la mission de provoquer des pèlerinages spéciaux à nos enfants des catéchismes et des écoles. Le jour choisi est le jeudi 5 juillet, jour de congé qui rend plus facile l'organisation de ces beaux pèlerinages d'enfants. Il est convenu que le Folgoat sera le lieu de rendez-vous pour toute la région brestoise et du Bas-Léon. Il faut que chaque région ait ainsi son centre de solennité eucharistique, par exemple, la Salette pour la région morlaisienne, le Haut-Léon et Tréguier; Rumengol et Notre-Dame des Portes pour le centre de Cornouaille; Sainte-Anne la Palud, Quimper, Sainte-Anne de Fouesnant, Notre-Dame de Confort, etc., pour le sud du diocèse. Cette journée des enfants aura pour programme une Messe solennelle, une Heure sainte et une procession du Très Saint Sacrement. Que partout on se mette au travail, et le diocèse de Quimper aura coopéré à faire du IVe Congrès national eucharistique un hommage digne de la majesté divine, une action de grâces pour les immenses bienfaits répandus sur la France et une supplication toute-puissante pour l'avenir national. »

(2) Note de la même *Semaine religieuse*, du 27 juillet 1923, à propos du rapport de M. le chanoine Béréziat sur l'importance et la préparation des Congrès eucharistiques diocésains et cantonaux : « Ce sera Quimper qui inaugurera, sous la haute approbation et la présidence de Mgr l'évêque, ces belles assises en février prochain. Du 20 au 24 février, Mgr Lamérand viendra remplir parmi nous le ministère qu'il a déjà rempli avec tant de succès à Brest, et cette année même à Vannes. Nous préparerons par nos prières le succès de ces saints exercices qui jetteront nos populations aux pieds et dans le Cœur de Jésus Eucharistie. »

illustré par les apparitions de la Médaille miraculeuse, de la Salette, de Lourdes, de Pontmain?

Ne mettons donc à nos hommages, Nos très chers Frères, d'autres bornes que celle du possible; car, vraiment, comme chante le cantique sacré, pour dire notre reconnaissance de chrétiens à l'Hôte divin de nos tabernacles, pour dire notre gratitude de Français au Christ ami des Francs, nous n'en pourrons jamais trop faire, nous n'en ferons jamais assez.

Soyons humbles cependant, et n'allons pas nous enorgueillir des faveurs singulières dont nous avons été comblés. La France, en effet, nous ne devons pas l'oublier, a à se reprocher, envers le Christ qui lui a donné tant de marques de son amitié, de grandes fautes, des fautes qui ont donné prétexte à des peuples autrefois ses amis et ses admirateurs, de lui retirer leur sympathie, et de dire que la France chrétienne n'existe plus.

A nous, catholiques français, à nous de faire réparation au Dieu de nos autels pour ces fautes nationales. Aux négligences, à l'incrédulité, aux blasphèmes de nos frères égarés, opposons l'hommage de nos amendes honorables, de notre fidélité, de notre ferveur, de nos adorations, de nos actions de grâces, de notre amour.

Montrons par là à Dieu et aux hommes qu'il y a toujours une France chrétienne, une France inébranlablement fidèle, une France toujours active, toujours généreuse, toujours féconde en nobles et saintes œuvres.

Et nous ferons ainsi acte de bons Français en même temps que de vrais chrétiens.

A ces fins,

Nous autorisons et nous recommandons dans les églises paroissiales et chapelles des communautés religieuses, où MM. les curés et aumôniers le jugeront opportun, et dans la mesure où ils le croiront possible, les exercices suivants :

1° Messe basse chacun des jours du Congrès, avec chants et prières à haute voix;

2° Le soir, Salut du Saint Sacrement, à l'heure la plus commode pour avoir une assistance;

3° Le dimanche, nous autorisons l'exposition du Saint Sacrement pendant les offices, et même pendant toute la journée. Les offices seront chantés avec la solennité des grandes fêtes. On pourra chanter les Vêpres du Saint-Sacrement *more votivo*.

Nous permettons une procession du Saint Sacrement à l'intérieur de l'église, là où on le désirerait.

Au Salut, on lira l'Amende honorable prescrite pour l'Adoration perpétuelle.

4° Nous exhortons les personnes pieuses à faire la sainte Communion chaque jour du Congrès ou au moins le dimanche.

Nous exhortons MM. les curés à organiser des communions collectives d'enfants. A Paris, c'est le jeudi 5 juillet qui sera la journée des enfants.

Et sera la présente Lettre pastorale lue au prône de la Messe principale dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

† L.-J. card. Luçon,
archevêque de Reims.

Rennes. — Ordonnance de S. Em. le cardinal CHAROST, du 23 juin 1923 :

La semaine prochaine aura lieu à Paris le IV^e^ Congrès eucharistique national. Les cardinaux, archevêques et évêques de France y prendront part ou s'y feront représenter. Nous-même avons accepté de donner le sermon d'ouverture dans la métropole de Notre-Dame. Chaque diocèse enverra son contingent, plus ou moins nombreux, de prêtres et de pieux laïques. En un mot, ce Congrès sera une magnifique glorification du Dieu de l'Eucharistie, un hommage national au Christ, Roi éternel des siècles et des peuples, au Christ qui aime les Francs.

Pour que cet hommage soit vraiment national, il ne suffit pas qu'il y ait de belles manifestations de foi et de piété envers Jésus Hostie dans les principales églises de Paris, des communions générales d'hommes et de femmes, des séances d'études des congressistes; il ne suffit pas que l'épiscopat soit largement représenté, que de nombreux catholiques y prennent part; il faut que tous les fidèles de la France entière s'unissent aux congressistes pour glorifier notre Dieu présent dans l'Eucharistie, pour obtenir de son Cœur miséricordieux en faveur notre patrie bien-aimée la conservation de la foi, le règne de la paix et de la justice, la prospérité...

Afin de rendre cette participation morale au Congrès plus efficace et plus facile à Nos chers diocésains, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — MM. les curés, recteurs et aumôniers sont invités à recommander le Congrès eucharistique national aux prières des fidèles. Ils les exhorteront à faire la sainte Communion à l'un des jours du Congrès. La Communion des enfants serait bien placée le jeudi 5 juillet, et les mettrait ainsi en union avec les enfants de la capitale qui s'approcheront ce jour-là de la Table eucharistique.

ART. 2. — Dans les communautés religieuses et dans les hôpitaux, Nous permettons une journée d'exposition et d'adoration solennelle du Très Saint Sacrement à l'un des jours du Congrès (1).

ART. 3. — Nous permettons aussi l'exposition du Très Saint Sacrement, le dimanche 8 juillet, dans les paroisses. De plus, Nous ordonnons de faire, autant que possible, une procession du Très Saint Sacrement à la suite des Vêpres, dans l'intérieur de l'église, d'y chanter le *Te Deum* et d'y lire la consécration au Sacré Cœur, en union avec celle qui marquera la clôture du Congrès eucharistique national de Paris.

Et sera la présente ordonnance lue au prône le dimanche 1^er^ juillet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

✝ ALEXIS-ARMAND card. CHAROST,
archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

La Rochelle. — La mort a empêché S. G. M^gr^ EYSSAUTIER de faire participer son diocèse au Congrès comme il l'avait promis *(voir p. 43)*. Voici cependant une note du *Bulletin religieux* du 26 mai 1923 :

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 23 juin 1923 : « Il convient que les fidèles du diocèse de Rennes ne restent pas étrangers à ce mouvement national, et s'y unissent par une prière plus fervente. Pour rendre cette union plus réelle, le Saint Sacrement sera exposé, dans l'église Saint-Sauveur, la nuit du 5 au 6 juillet, de 9 heures du soir à 2 h. 1/2 du matin. La dernière Messe sera célébrée à 2 heures. Les fidèles sont invités à cette nuit d'adoration. Prière de se munir d'un livre d'office pour prendre part au chant. »

Il est juste que tous les catholiques s'intéressent à cet événement qui aura les plus heureux résultats sur l'avenir religieux de notre pays. Ils peuvent y contribuer par leur présence, leurs prières et leurs offrandes.

Saint-Brieuc. — Communiqué de l'évêché, le siège vacant, du 29 juin 1923 :

Nous invitons les fidèles du diocèse à s'unir au Congrès eucharistique de Paris par la prière et les hommages rendus à Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement de l'autel. A cet effet, Nous autorisons l'exposition solennelle du Saint Sacrement le dimanche 8 juillet, jour de la clôture du Congrès, dans les églises et chapelles du diocèse.

Saint-Claude. — Communiqué de S. G. Mgr Maillet, du 7 juillet 1923 :

A l'occasion de la clôture du Congrès eucharistique national de Paris, MM. les curés et aumôniers sont invités, autant qu'ils le jugeront possible, à exposer le Très Saint Sacrement pendant toute la journée du dimanche 8 juillet. Le soir, au Salut du Très Saint Sacrement qui suit les Vêpres, on chantera les litanies du Sacré Cœur et trois fois l'invocation : *Cor Iesu sacratissimum, miserere nobis.*

Saint-Dié. — Communiqué de S. G. Mgr Foucault, du 6 juillet 1923 :

En union avec le Congrès eucharistique de Paris, Nous invitons MM. les curés a faire dans l'église une procession du Saint Sacrement, dimanche prochain à l'issue des Vêpres, ou même, si cela leur paraît plus facile, à l'issue de la Grand'Messe.

† Alphonse-Gabriel,
évêque de Saint-Dié.

Saint-Flour. — Communiqué de S. G. Mgr Lecœur, du 21 juin 1923 :

Le dimanche 8 juillet, jour de la clôture du Congrès eucharistique national, on célébrera dans toutes les églises et chapelles du diocèse un Salut solennel du Très Saint Sacrement pendant lequel on priera pour l'Eglise, pour la France, pour le diocèse, spécialement pour le recrutement du clergé. Avant le *Tantum ergo* on chantera le *Te Deum* avec les verset et oraison d'usage pour remercier Dieu de l'incomparable bienfait de la très sainte Eucharistie.

Les fidèles sont invités à faire la sainte Communion au moins le jour de la clôture du Congrès.

Séez. — Communiqué de S. G. Mgr Bardel, du 6 juillet 1923 :

A l'occasion du Congrès eucharistique de Paris et en union avec lui, Monseigneur prescrit, dimanche prochain, l'exposition du Saint Sacrement à la Messe et aux Vêpres. Le soir, au Salut, une procession du Saint Sacrement sera faite dans toutes les églises et chapelles.

Sens. — Extrait de la Lettre pastorale de S. G. Mgr Chesnelong aux fidèles de son diocèse, du 14 juin 1923 :

... Les principales villes de Notre diocèse savent, d'heureuse expérience, ce que sont ces Congrès où se succèdent, en série alternées, des conférences sur

les divers aspects du mystère eucharistique et sur nos devoirs envers l'auguste Sacrement de l'autel, et des cérémonies aussi grandioses que possible, exprimant nos adorations, nos actions de grâces, nos supplications et nos hommages réparateurs à Jésus Hostie.

La France a eu l'initiative de ces grandes assises eucharistiques, qui devaient prendre, sous la forme de Congrès internationaux, une ampleur telle que jamais, sans doute, la chrétienté n'en avait vu de semblables. Vous avez ouï-dire, car toute la presse en parla avec enthousiasme, quelles furent, par exemple, l'année dernière, l'importance et la splendeur du Congrès international de Rome.

Si le prochain Congrès de Paris ne prétend pas à mobiliser de telles foules et venues d'aussi loin, il nous intéresse plus directement, car il sera *national*. Il le sera par la participation effective d'un grand nombre d'évêques de France : Nous y serons.

Il sera national par la présence de congressistes venus de toutes nos provinces, par leur dessein à tous de travailler à étendre sur notre chère patrie le règne eucharistique de Jésus et par l'intention qui animera toutes leurs prières : le salut de la France à procurer, grâce à un accroissement de ferveur envers le Très Saint Sacrement de l'autel.

Nous ne saurions trop exhorter ceux d'entre vous qui le pourraient, Nos très chers Frères, à prendre part aux réunions d'étude et aux cérémonies du Congrès de Paris. Ils en reviendront éclairés, réconfortés, résolus à s'employer, de toute manière et surtout par leur exemple, à gagner d'autres âmes au culte fervent de l'Eucharistie.

Mais à vous tous qui n'aurez pas ce bonheur, il reste la possibilité et le devoir de vous unir par la prière aux congressistes de fait et à l'immense multitude des congressistes de désir, pour faire converger vers l'Hostie, solennellement honorée dans notre capitale, l'hommage de tous nos diocèses, de toutes nos paroisses, de tous nos foyers, de tous nos cœurs.

Nos prières doivent même devancer l'ouverture du Congrès, afin d'attirer sur ses travaux les bénédictions qui les rendront féconds.

A cet effet, Nous demandons à MM. les curés et aumôniers de réciter chaque jour, au Salut du Saint Sacrement ou après la Messe, pendant la neuvaine préparatoire au Congrès, c'est-à-dire à partir du dimanche 24, la prière dont ils trouveront le texte ci-après et que le Souverain Pontife a enrichie de 300 jours d'indulgence.

Nous exhortons, en outre, les communautés religieuses et les pieux fidèles à offrir, aux mêmes intentions, prières, communions et sacrifices, dès maintenant et pendant la tenue du Congrès.

Chaque jour, du 4 au 8 juillet inclus, le Salut du Très Saint Sacrement sera donné partout où ce sera possible, et on y récitera la prière *O très doux Jésus*.

Le dimanche 8 juillet, Nous autorisons une exposition prolongée du Saint Sacrement dans toutes les églises et chapelles où il sera possible d'assurer l'adoration ininterrompue.

Et sera Notre présente Lettre lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche 24 juin.

† Jean-Victor-Emile,
archevêque de Sens.

Soissons. — Communiqués de S. G. Mgr Binet, du 29 juin et du 2 juillet 1923 :

Nous exhortons Nos chers diocésains, qui ont la possibilité de le faire, à participer à ce Congrès qui sera un solennel hommage de la France catholique à la divine Eucharistie. Le diocèse y sera représenté officiellement : le jeudi par M. le vicaire général Mennechet, le vendredi par Nous-même, le samedi par M. le vicaire général Delorme. Les prêtres pourront assister plus facilement au Congrès en semaine, et les fidèles, le dimanche.

Soissons, le 29 juin 1923.

Le dimanche 8 juillet se clôture la grande manifestation parisienne et nationale du Congrès eucharistique. Nous demandons que, dans toutes les églises et chapelles des paroisses et des communautés, le Salut du Saint Sacrement soit rendu aussi solennel que possible et qu'on l'explique aux fidèles. Nous ordonnons que les litanies du Sacré Cœur y soient récitées — en français — en union avec la solennité finale de Montmartre (1).

Soissons, le 2 juillet 1923.

† Henri,
évêque de Soissons.

Strasbourg. — Communiqué de S. G. Mgr Ruch (*Bulletin ecclésiastique de Strasbourg*, année 1923, n° 2, p. 39) :

... Nous recommandons aux prêtres et aux fidèles de prier pour le succès du Congrès. Des dons, destinés à aider le Comité local à faire face aux frais nécessaires, peuvent être envoyés au Secrétariat général du IVe Congrès eucharistique national...

Tarbes. — Extrait de la Lettre circulaire de S. G. Mgr Schœpfer, du 8 juin 1923 :

... Nous entrerons dans ce concert spirituel, dans cette union des cœurs, la plus sacrée de toutes, si admirablement caractérisée par ce mot, qui est le fond de notre foi, le centre et le foyer du catholicisme : la communion des âmes avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour Notre part, Nous désirons que Notre chère et chrétienne Bigorre s'associe d'une double manière aux fêtes qui se préparent et s'organisent à Paris ; par un concours matériel, c'est-à-dire des offrandes, et par des prières, des réunions de piété.

Les solennités du Congrès, pour devenir des hommages dignes, Nous ne disons pas de l'Hôte sacré de nos tabernacles, c'est-à-dire de l'infinie majesté de Dieu, mais de l'ardeur de notre foi, de l'amour de notre cœur, occasionneront nécessairement de grandes dépenses. Paris en supportera sans aucun doute une part très considérable. Mais il est bien naturel que toute la France

(1) Note de la *Semaine religieuse* des 14 et 21 juillet : « Ceux qui n'ont pu y prendre part s'y sont unis de cœur ; nous avons reçu, à ce sujet, une très intéressante et très édifiante communication de M. l'archiprêtre de Vervins... La paroisse Notre-Dame de Vervins, avec l'approbation et les encouragements de Sa Grandeur, s'est associée de son mieux aux manifestations eucharistiques de la capitale. Un triduum comprenant Messe de Communion, avec exposition du Saint Sacrement chaque matin, et Salut chaque soir, prépara les fidèles à la grande journée du dimanche qui fut, pour la paroisse, jour d'adoration solennelle. »

tienne à cœur de s'y associer, comme elle s'unira aux splendeurs de la sainte liturgie.

Nous prescrivons, en conséquence, qu'une quête soit faite à cette fin dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche 24 juin prochain.

Nous prions MM. les curés et aumôniers d'en adresser le produit sans aucun retard à leur doyen respectif, qui le fera parvenir immédiatement à Notre secrétariat, à Tarbes, 20, rue Abbé-Torné, d'où il sera expédié à l'archevêché de Paris. Dès le premier jour, d'ailleurs, Nous avons voulu prendre personnellement rang, en votre nom, parmi les donateurs, en envoyant une modeste offrande de 500 francs à M. le président du Comité de Paris.

En ce qui concerne la participation spirituelle du diocèse au Congrès eucharistique national, Nous voulons et ordonnons — après avoir pris l'avis de Notre vénérable Chapitre et de plusieurs membres considérables de Notre clergé — que, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, tous les jours, du 4 au 8 juillet prochain, les prêtres ajoutent aux autres oraisons de la Messe l'oraison de la sainte Eucharistie et que, partout où cela sera possible, le matin ou l'après-midi, au choix de M. le curé ou de M. l'aumônier, soit donné le Salut du Très-Saint Sacrement.

Le dimanche 8 juillet, jour de clôture du Congrès, le Saint Sacrement sera exposé et l'adoration perpétuelle sera organisée dans toutes les églises, depuis le commencement de la Grand'Messe jusqu'après les Vêpres, et l'on chantera le *Te Deum* avant le *Tantum ergo* de la Bénédiction qui les suivra.

De plus, là où ce sera possible, Nous souhaitons que le jour qui paraîtra le plus favorable, du 4 au 8 juillet, on organise une procession du Saint Sacrement.

Toutefois, la manière la plus parfaite de célébrer ces solennités et de faire cortège, pour ainsi dire, à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Eucharistie, c'est de faire la sainte Communion. Aussi, Nous exhortons vivement toutes les personnes pieuses et, en particulier, les membres de nos communautés religieuses, à ne pas négliger ce moyen idéal de s'associer aux fêtes eucharistiques de Paris.

A Lourdes, où la période des pèlerinages est une sorte de Congrès eucharistique national et même international en permanence, Nous Nous efforcerons de donner à nos offices le plus d'éclat que Nous pourrons. Tous les jours, il sera célébré une Grand'Messe solennelle, et la procession du Très Saint Sacrement, toujours si impressionnante et si édifiante, tirera de sa participation aux solennités de la capitale une splendeur en rapport avec les plus belles traditions de Montmartre et de Lourdes (1).

---

(1) Note du *Journal de la Grotte de Lourdes* du 15 juillet 1923 : « Il a plu au divin Maître d'associer Lourdes d'une manière unique, plus intime et plus glorieuse encore, aussi bien aux hommages par lesquels notre Congrès national de Paris a exalté le Dieu de nos autels, qu'aux lumineux et si persuasifs enseignements par lesquels ses éloquents et doctes orateurs ont célébré Jésus Hostie. Ce fut en guérissant d'un ulcère des plus graves une malade du pèlerinage diocésain de Montpellier, au cours de la procession du Très Saint Sacrement, le mercredi 4 juillet, c'est-à-dire à l'heure même où à Notre-Dame de Paris S. Em. le cardinal Dubois ouvrait le Congrès, et quelques instants après que, au nom de Monseigneur de Tarbes et Lourdes, Mgr Mignen avait prié ses diocésains d'assister à cette procession pour s'unir aux solennités eucharistiques de notre capitale. Et ainsi, en permettant que Lourdes fournisse une preuve de plus à la vérité du dogme de sa Présence réelle sous les saintes Espèces, l'auguste Fils de Marie a accru la splendeur de ce Thabor pyrénéen, où, plus glorieusement que sur tout autre ici-bas, selon la parole de Pie X, il manifeste sa divinité et sa puissance : *Eucharistici mysterii thronus omnium gloriosissimus in catholico orbe.* »

En terminant, Nous pensons vous être agréable en vous annonçant qu'un très distingué chanoine honoraire de notre cathédrale, M. l'abbé Senderens, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, membre de l'Institut de France, représentera notre chère Bigorre au Congrès eucharistique national de Paris.

Enfin, MM. les curés, vicaires et aumôniers, voudront bien, le dimanche qui en suivra la réception, donner lecture de la présente Lettre du haut de la chaire.

† Fr.-Xavier,
évêque de Tarbes et Lourdes.

Toulouse. — Extrait de la Lettre circulaire de S. G. Mgr Germain, du 28 juin 1923 :

... La plupart d'entre vous ne pourront pas aller assister aux manifestations grandioses que l'on prépare dans la capitale, mais Nous vous invitons à vous unir par la prière et l'adoration à ceux qui auront le bonheur d'y participer. A cette intention, Nous ordonnons pour tout le diocèse, dans toutes les paroisses et communautés, le dimanche 8 juillet, une journée d'adoration que MM. les curés et aumôniers voudront bien annoncer. Ce jour-là, une Messe de Communion sera suivie de l'exposition du Très Saint Sacrement; le soir, après les Vêpres solennelles, une instruction sur l'Eucharistie précédera le Salut. Une indulgence plénière est accordée à toutes les personnes qui, ne pouvant assister au Congrès, s'uniront par la prière aux congressistes et, après avoir confessé leurs péchés et fait la sainte Communion, visiteront une église en priant aux intentions du Souverain Pontife (1).

La présente Lettre circulaire sera lue au prône dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 1er juillet.

† Jean-Augustin,
archevêque de Toulouse.

Tours. — Communiqué de S. G. Mgr Albert Nègre, du 6 juillet 1923 :

La *Semaine religieuse* a annoncé, dans plusieurs de ses numéros, le Congrès eucharistique national de Paris, toutes ses cérémonies et le programme de tous ses travaux, pour que le clergé et les fidèles puissent s'associer à cet hommage de la France catholique envers la très sainte Eucharistie.

Afin que le diocèse de Tours s'y unisse tout entier et solennellement, Mgr l'archevêque prescrit que le dimanche 8 juillet, jour de la clôture, le Saint Sacrement soit exposé, dans toutes les églises et chapelles où cela sera possible, pendant la Grand'Messe. Au Salut, que l'on fera plus solennel, on chantera le *Te Deum*.

Troyes. — Communiqué de S. G. Mgr Monnier, du 22 décembre 1922, rappelé le 11 mai 1923 :

Sa Grandeur s'empresse d'annoncer cette bonne nouvelle à ses chers diocésains qu'elle sait d'avance disposés à s'associer à cette grande manifestation

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 8 juillet : « Aujourd'hui a lieu à Paris la clôture du IVe Congrès eucharistique national qui a donné lieu à de splendides manifestations. Nous rappelons que, par une récente Lettre circulaire, Mgr l'archevêque a demandé aux fidèles de s'unir par la prière au Congrès de Paris et de prendre part à la journée d'adoration organisée dans toutes les paroisses et communautés du diocèse. Mgr l'archevêque, qui s'est fait représenter à Paris par Mgr l'auxiliaire, présidera, le 8 juillet, les Vêpres à la métropole : le sermon sera prononcé par le R. P. Lhande. »

en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie. Se réservant de revenir sur ce sujet, en temps opportun, elle sollicite dès maintenant les prières des pieux fidèles et des communautés religieuses, afin que le Congrès devienne vraiment national par une parfaite préparation et un plein succès (1).

Tulle. — Lettre de S. G. Mgr Castel à son clergé, du 15 juin 1923.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Le Congrès eucharistique national est un grand événement d'ordre surnaturel. Nous l'avons déjà annoncé. Par vous, Nous l'avons recommandé aux prières. Par vous, Nous renouvelons notre appel. Cet appel, Nous l'adressons à tous; mais Nous insistons auprès des meilleurs fidèles et des enfants. Nous demandons à tout ce qu'il y a de vraiment chrétien dans le diocèse de redoubler de ferveur. Le degré de cette ferveur sera la mesure même de grâces obtenues. Voilà le devoir avant le Congrès.

Le devoir pendant le Congrès est le même : prier. Nous souhaitons à beaucoup de nos diocésains le bonheur de prendre part aux cérémonies grandioses qui se dérouleront, du 4 au 8 juillet, dans la capitale, en l'honneur de la sainte Eucharistie. Mais les autres, les plus nombreux, n'auront garde d'y demeurer étrangers. Au concert de louanges, il feront écho; à l'éclat national des fêtes parisiennes, ils apporteront leur rayon.

C'est ce qu'a demandé S. Em. le cardinal Dubois, dans sa lettre d'invitation à l'épiscopat français...

Le diocèse de Tulle ne sera pas sourd à cette voix.

Nous vous laissons, Messieurs et chers Coopérateurs, le choix des cérémonies les plus propres à unir vos fidèles à celle du Congrès durant ces quatre jours bénis, d'où jailliront pour les âmes tant de lumières et de saintes ardeurs. Le triduum eucharistique annuel, rappelé naguère ici même, s'il n'a pu encore être célébré, pourra être fixé fort opportunément à cette date. Mais vous Nous permettrez d'attirer tout particulièrement votre attention sur le jeudi 5, grande journée des enfants à Paris, et sur le dimanche suivant.

Nous exprimons le désir que le jeudi, dans les cantons du moins qui n'ont pas pris part à nos Congrès eucharistiques diocésains, aient lieu, au centre du doyenné, pour les enfants de toutes les paroisses, notamment pour les enfants de chœur en costume, de gracieuses cérémonies : le matin, par exemple, après

(1) Le jeudi 14 juin 1923, fête du Cœur eucharistique de Jésus, il y eut, à Troyes, fête eucharistique des enfants, avec intention spéciale en faveur du Congrès. Communions d'enfants dans les paroisses de la ville, et, le soir, procession générale du Saint Sacrement, à la cathédrale, pour tous les enfants de la ville de Troyes (trois mille environ y prirent part). — Le jeudi 5 juillet, Mgr l'évêque de Troyes présida, à Montmartre, un pèlerinage de ses diocésains, dont a parlé ainsi la *Revue catholique* du 14 juillet : « Il serait bien téméraire, celui qui tenterait de décrire les splendeurs du Congrès eucharistique national de Paris. Tel n'est point notre but, mais simplement de dire que le diocèse de Troyes y a tenu une place plus qu'honorable, ayant été le seul diocèse de France officiellement représenté par un pèlerinage à Montmartre. En tête, son évêque, Dom Maréchaux, abbé de la Sainte-Espérance, plusieurs chanoines, un bon nombre de prêtres et près de 300 pèlerins. Citons à l'honneur les paroisses de Marigny-le-Châtel, de Marcilly-le-Hayer, de Saint-Lupien, Faux, Saint-Martin-de-Bossenay, qui a elles seules ont fourni plus de 100 pèlerins. N'oublions pas Chavanges et Rigny-le-Ferron qui ont fourni, elles aussi, un bon contingent. Messe à 11 heures, par M. le chanoine Gry; au trône, Mgr l'évêque, entouré du Rme Dom Maréchaux et de Mgr Chabrier; nombreuses communions; allocution de Sa Grandeur; 14 heures, chemin de la croix; 15 heures, bénédiction; 16 heures, à Notre-Dame des Victoires, chapelet et bénédiction. Tout s'est passé fort bien, comme autrefois. »

que la Communion aura été faite autant que possible dans les paroisses respectives, Messe commune expliquée, suivie d'un catéchisme eucharistique; le soir, Vêpres, brève instruction, procession dans l'intérieur de l'église, ou au dehors, suivant les cas. Egletons et Beaulieu ont vu récemment ces touchants spectacles. Si cela ne pouvait se faire, que s'organisent tout au moins des cérémonies interparoissiales ou paroissiales.

Quant au dimanche, ainsi que Nous l'avons déjà annoncé, Nous demandons que partout où une autre date ferme n'a pas été choisie, soit célébrée, selon le programme indiqué un peu plus bas, la fête des Vocations sacerdotales. Vous n'ignorez pas, chers Messieurs, que le jour où cette fête, ici ou là, maintenant ou plus tard, pourra prendre l'ampleur d'une manifestation cantonale, Nous en éprouverons double joie.

Si notre appel est compris, comme Nous l'attendons de votre zèle et de la piété corrézienne, cette union étroite de nos âmes aux triomphes eucharistiques de la capitale sera très douce au Cœur de Jésus, très douce à nos cœurs, très riche en toutes sortes de beaux fruits spirituels.

Dans cet espoir, Messieurs et chers Coopérateurs, Nous vous bénissons bien affectueusement.

✝ JEAN,
évêque de Tulle.

Cet appel sera porté, dès dimanche prochain, par MM. les curés, à la connaissance des fidèles (1).

---

(1) Note de la *Semaine religieuse* du 13 juillet 1923 : « Dès les premiers jours, Sa Grandeur avait décidé que ses diocésains qui ne pourraient se rendre à Paris pour prendre part au Congrès eucharistique national s'uniraient cependant à ces imposantes manifestations de foi, en assistant aux diverses cérémonies qui devaient être célébrées dans toutes les paroisses. — Le jeudi 5 juillet était spécialement réservé aux enfants, le dimanche 8 juillet devait être la fête des vocations sacerdotales pour toutes les paroisses qui n'auraient eu aucune raison spéciale de fixer une autre date. A Tulle, les enfants de toute la ville qui avaient été invités à faire la sainte Communion dans leurs églises respectives, avaient été convoqués à la Messe qui devait être célébrée à 10 heures à la cathédrale, sous la présidence de Sa Grandeur. Les enfants des écoles chrétiennes et des paroisses ont répondu en grand nombre à l'appel qui leur avait été adressé. Ils ont suivi avec attention les explications que M. l'abbé Bouillac leur a données; des cantiques bien appropriés mettaient en relief le dogme de l'Eucharistie. A la fin de la Messe, Monseigneur leur a adressé une allocution paternelle dans laquelle il leur a montré en Jésus Hostie l'Ami qu'ils devaient visiter souvent et l'aliment qu'ils devaient recevoir fréquemment afin de devenir forts. Quelques exemples ont vivement intéressé l'auditoire, en particulier le récit de l'acte héroïque du jeune Tharcisius, qui donne sa vie pour préserver de toute profanation les saintes Espèces qu'il avait demandé instamment d'apporter aux prisonniers malgré le péril qu'il pouvait courir. Cette cérémonie du matin a été terminée par la procession du Saint Sacrement. — Le dimanche 8 juillet, tous les fidèles avaient été invités à faire la sainte Communion. A la Messe de 10 heures, à la cathédrale, à laquelle assistait Sa Grandeur, M. l'archiprêtre a prononcé une belle allocution sur le sacerdoce. Mais c'était surtout à la cérémonie des Vêpres célébrées à 3 heures à la cathédrale, que toutes les paroisses de la ville de Tulle avaient été convoquées. Monseigneur prononça lui-même le sermon sur l'Œuvre des Vocations; il rappela les imposantes journées eucharistiques qui se déroulaient en ce moment à Paris et auxquelles on s'associait dans la mesure du possible; il fit ressortir d'une manière impressionnante la disette des prêtres dans les paroisses; il exposa en termes élevés les prérogatives du prêtre, qui sont énumérées dans le Pontifical, et il invita avec instance les fidèles à s'unir à l'action des pasteurs pour obtenir de Dieu des prêtres, en priant d'abord, en offrant des sacrifices, en donnant largement des ressources matérielles et surtout en donnant généreusement ses enfants soit pour le sacerdoce, soit pour la vie religieuse. Avant la bénédiction du Saint Sacrement, Monseigneur a fait lui-même dans la cathédrale une quête fructueuse pour l'Œuvre des Vocations. Nous aimons à espérer que de beaux résultats auront été également obtenus dans l'ordre surnaturel. »

Valence. — Communiqué de S. G. Mgr Paget, du 30 juin 1923 :

Mgr l'évêque renouvelle à ses chers diocésains l'invitation de s'unir, par la prière, au Congrès eucharistique national qui aura lieu à Paris du 4 au 8 juillet.

Pendant toute la durée de ce Congrès, les prêtres ajouteront aux oraisons de la Messe l'oraison du Très-Saint-Sacrement.

Les communautés religieuses et toutes les âmes pieuses sont invitées à faire la Communion quotidienne aux intentions du Congrès.

Le dimanche 8 juillet, on chantera au Salut du Saint Sacrement le *Magnificat* et on lira l'amende honorable ou acte de consécration de la France au Sacré Cœur.

Vannes. — Communiqué de S. G. Mgr Gouraud, du 30 juin 1923 :

A l'occasion du Congrès eucharistique national, Monseigneur demande que le diocèse de Vannes s'unisse par la prière à cette grande manifestation de foi et de piété. En compagnie de leur évêque, quelques prêtres et quelques fidèles du diocèse de Vannes se proposent d'y prendre part personnellement. Mais pour exciter la piété de tous, Monseigneur autorise MM. les curés, recteurs, supérieurs et aumôniers, à donner le Salut du Très Saint Sacrement dans leurs églises, chacun des trois jours du Congrès, jeudi, vendredi et samedi, et il autorise l'exposition du Très Saint Sacrement le dimanche, depuis la fin de la Grand'Messe jusqu'au Salut du Très Saint Sacrement.

Verdun. — Communiqué de S. G. Mgr Ginisty, du 20 juin 1923 :

Ce Congrès s'annonce comme devant être à la fois un utile Congrès d'étude, de doctrine et de résolutions pratiques, et une grandiose manifestation de piété eucharistique. Nous Nous ferons un devoir d'y prendre part avec M. le vicaire général Dion. Nous espérons qu'un certain nombre de prêtres et de fidèles qui pourront se rendre libres assisteront à ces solennelles assises, y représenteront le diocèse, leurs paroisses et notamment les Confréries du Sacré-Cœur. Mais Nous invitons tous nos chers diocésains à s'unir à Nous par le cœur et par la prière.

Laissant à MM. les curés les initiatives qu'ils jugeront à propos de prendre dans ce sens, Nous leur recommandons d'organiser des exercices de piété, communions, adoration plus solennelle, Salut du Saint Sacrement, soit le 1er vendredi de juillet, soit le dimanche 8, jour de clôture.

Il faut que ce Congrès soit vraiment national, c'est-à-dire un hommage de la France entière à Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, Roi éternel des siècles, Lumière du monde et prince de la paix.

† Charles,
évêque de Verdun.

Versailles. — Communiqué « important » de S. G. Mgr Gibier, du 1er juillet 1923 :

... Le diocèse de Versailles, qui avoisine de si près celui de Paris, ne peut pas rester étranger à un si grand événement religieux. Le désir de Monseigneur est que ses prêtres, les religieux, les religieuses, les catholiques d'œuvres, les si nombreuses associations et Ligues qui sont établies dans le diocèse, affirment par leur présence aux réunions, aux adorations diurnes et nocturnes qui se feront dans maints sanctuaires parisiens, leur culte et leur dévouement

effectif à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans le sacrement de l'amour par excellence...

A l'exemple de son vénéré métropolitain, Monseigneur tient à ce que les cérémonies qui se feront à Paris trouvent un écho dans tout le diocèse. En conséquence, Monseigneur prescrit que le premier vendredi du mois, 6 juillet, partout où ce sera possible, on célèbre une Messe avec chants, et qu'on engage vivement les fidèles à y faire la sainte communion.

Dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse, le même jour, à l'heure que MM. les curés et aumôniers jugeront la plus convenable, sera donné un Salut solennel du Saint Sacrement. Une allocution devra précéder ce Salut.

Monseigneur demande aux communautés, aux âmes chrétiennes, des prières, des œuvres pieuses, des sacrifices à l'intention du Congrès.

Le dimanche qui suivra la réception de ce communiqué, avis sera donné aux fidèles du haut de la chaire de ces prescriptions de Monseigneur.

II. Communication des vœux au diocèse de Paris

S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse cette Lettre pastorale portant communication des vœux adoptés au IV[e] Congrès eucharistique national :

Paris, 11 novembre 1923.

Nos très chers Frères,

Le souvenir des solennités du IV[e] Congrès eucharistique national est encore dans toutes les mémoires.

La presse catholique en a donné, au jour le jour, le compte rendu, et la *Semaine religieuse de Paris* en publiait, le 14 juillet dernier, un récit succinct, mais complet et très édifiant. Tout Paris catholique s'y est associé, et les manifestations auxquelles il a donné lieu ont mis publiquement en relief la vivacité du sentiment religieux et l'ardente foi du peuple chrétien envers la sainte Eucharistie. Etudes, discours, cérémonies, tout convergeait vers un but unique : proclamer, défendre, célébrer la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint Sacrement et faire de l'Eucharistie le centre de toute vie vraiment chrétienne.

Programme magnifique et qui fut magnifiquement rempli!

Nous en avons dit Notre joie et Nos actions de grâces à la séance de clôture du Trocadéro, et, d'y songer encore en ce moment, Nous sentons Notre âme tout émue et toute reconnaissante.

Après quatre mois écoulés, il Nous paraît utile de revenir sur ces solennités inoubliables, non pour y ajouter des récits inédits — un Compte rendu officiel donnera toute satisfaction à cet égard, — mais pour en retracer brièvement la physionomie religieuse et surtout pour en tirer, à l'usage de Notre clergé et de Nos fidèles, quelques conclusions pratiques. Aussi bien l'occasion s'en offre-t-elle à Nous, au moment où va se renouveler le cycle annuel de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement dans les églises et chapelles du diocèse.

I

Soulignons d'abord ce fait très consolant et tout plein d'espérance, le Congrès eucharistique qui se tint à Paris du 4 au 8 juillet dernier fut vraiment un *Congrès national.*

Le Comité du Congrès — dont Nous voulons louer encore une fois la compétence et le dévouement — y avait convoqué tout l'épiscopat français, de la métropole et des colonies. Et la plupart des cardinaux, archevêques et évêques, répondirent à son appel. Ceux-là seuls — à leur grand regret — furent absents, que leurs fonctions pastorales ou leur état de santé retenaient dans leurs diocèses.

Tous d'ailleurs avaient provoqué leurs fidèles à la prière. Un Congrès eucharistique est, avant tout, un acte de foi, une œuvre d'apostolat : seule la grâce de Dieu peut le rendre utile aux âmes et le faire servir à l'extension et au progrès de la vie religieuse.

Nous le savons, la prière fut intense. Le clergé, les communautés religieuses, les âmes ferventes, les enfants en particulier, dont Dieu se plaît à exaucer plus

facilement l'innocence, s'unirent dans une même supplication pour faire de notre Congrès un vrai triomphe eucharistique.

Et Dieu a entendu ces vœux qui s'exhalaient, ardents, sur tous les points de la France catholique.

De toutes parts aussi accoururent les pèlerins : ils représentaient vraiment le pays tout entier. Il Nous plaisait de les rencontrer se dirigeant par groupes vers les églises ou les salles de réunion, tout fiers d'arborer le gracieux insigne du Congrès, apportant à Notre-Seigneur, dans la capitale, le religieux hommage de nos provinces et plus soucieux de retremper leur dévotion que de satisfaire leur curiosité.

*
* *

Leur dévotion, elle trouvait matière à s'alimenter quotidiennement en des cérémonies religieuses qui attestaient la vitalité et la beauté de notre foi catholique. Paris, durant ces jours, donna un spectacle vraiment magnifique de foi et de piété. Rien ne fut épargné pour que les hommages rendus au Saint Sacrement fussent tout ensemble attrayants et solennels : on voulait, par eux, éclairer et toucher les âmes et assurer ainsi à ceux qui ne pouvaient suivre les travaux du Congrès une prédication efficace et un stimulant précieux pour un renouveau de vie chrétienne.

Rappellerons-Nous cette journée des enfants qui réunit pour une Communion collective des milliers de petits garçons et de petites filles à Notre-Dame, à Saint-Vincent de Paul, à Saint-Ambroise, à Notre-Dame de Passy? Quel spectacle et combien réconfortant! Des chants, des prières, des prédications très simples, orientés vers le culte de l'Eucharistie, faisaient de ces groupements immenses une seule âme recueillie, où passait tantôt le souvenir et tantôt l'espérance du grand jour de la Communion solennelle.

A Saint-François Xavier et à Sainte-Madeleine, les enfants de chœur eurent leur fête spéciale. Et quel charmant souvenir elle a laissé à tous ceux qui en furent les témoins émus! Heureuse pensée d'avoir ainsi, par une cérémonie réservée, associé les petits clercs de nos églises aux honneurs rendus à la sainte Eucharistie, dont ils sont chaque jour — humblement — les serviteurs!

L'après-midi du même jour, d'autres cérémonies eurent lieu où figurèrent surtout des jeunes filles, vêtues de blanc, faisant à Notre-Seigneur un ravissant cortège, à Saint-François Xavier, encore, puis dans les jardins des Sœurs Augustines de la rue de la Santé et au parc de la Tuilerie.

Au même moment, les enfants de la banlieue de Paris avaient rendez-vous dans la basilique de Saint-Denis.

Bien différente, mais plus significative peut-être, fut la journée des travailleurs catholiques à Saint-Eustache, dont ils remplirent, matin et soir, l'immense nef, consacrant leur labeur quotidien et leurs entreprises au Dieu Sauveur qui vint ici-bas réhabiliter le travail. Fête fraternelle et grandiose qui devrait servir de leçon à tous ceux qui cherchent sincèrement la pacification sociale.

Toutes nos paroisses, tous nos sanctuaires s'associèrent par des cérémonies extraordinaires aux solennités du Congrès eucharistique. Nous les y avions conviés et Nous savons avec quel empressement Notre clergé et Nos fidèles ont répondu, durant tous ces jours, à l'appel de leur archevêque. Les échos qui Nous sont venus de toutes ces cérémonies Nous ont fait comprendre une fois de plus quelle attirance exercent sur la foule Nos fêtes religieuses. Et que n'avons-Nous, pour la convoquer et l'accueillir, des églises en plus grand

nombre! Des églises et des prêtres! Nous ne cesserons d'en souhaiter toujours davantage pour affermir et promouvoir dans ce diocèse les progrès de la vie chrétienne!

Pour certaines âmes d'élite, il fallait que, durant le Congrès, le culte eucharistique ne fût pas interrompu. En quelques églises et chapelles, des adorations nocturnes exceptionnelles furent organisées qui assurèrent — en dehors de Montmartre où elle se pratique depuis de longues années — la permanence de la prière fervente et collective.

Ainsi les travaux du Congrès eucharistique s'enserraient pour ainsi dire dans un réseau de solennités et de pratiques religieuses, qui en maintenaient la vivante et féconde unité : ces actes de dévotion répétés, ces prières multipliées, ces nombreux hommages rendus à l'Eucharistie étaient comme autant d'appels à la lumière d'en-haut pour éclairer les esprits, à la divine charité pour enflammer les âmes, à la force du Tout-Puissant pour stimuler et soutenir, en vue de leur sanctification et de l'apostolat, les énergies chrétiennes des congressistes.

*
* *

L'effet s'en fit sentir dans les séances d'études et aux assemblées générales. Chaque catégorie des fidèles avait ses réunions spéciales: Hommes et jeunes gens, dames et jeunes filles s'instruisaient, à l'audition des rapports documentés, sur leurs devoirs envers la sainte Eucharistie. Des exhortations achevaient dans les esprits et dans les cœurs l'œuvre commencée par la lecture des travaux, où les rapporteurs avaient mis toute leur intelligence, toute leur foi, toute leur âme.

Il Nous plaît de leur dire ici, au nom de tous, Notre reconnaissance. Nous ne citerons aucun nom; les organisateurs avaient choisi, dans le clergé et parmi les laïques, des hommes, des femmes de grande science, de piété solide et d'indiscutable expérience. De leurs rapports s'exhalaient, avec le parfum de la foi la plus vive, le désir intense de rallier plus intimement à la dévotion eucharistique, pour le bien de la société moderne, de nombreuses âmes de bonne volonté et les groupements organisés dans l'immense masse des fidèles.

Les prêtres ne furent pas oubliés. Les réunions sacerdotales, admirablement suivies, furent pour les congressistes ecclésiastiques une occasion de retremper leur zèle envers le Saint Sacrement; d'apprendre aussi à rendre leur apostolat plus régulier et plus efficace. Des échanges de vues lumineux et pratiques soulignèrent, avec les défauts à éviter, les méthodes opportunes qui rendent plus faciles, par l'Eucharistie, l'action du prêtre auprès des âmes.

Les cardinaux, archevêques et évêques présents à Paris se partageaient, selon les circonstances, la présidence des cérémonies ou réunions. Ils se retrouvaient tous aux assemblées du Trocadéro qui furent, chaque jour, un splendide triomphe. Quel spectacle et combien consolant de voir cette immense salle — la plus vaste de tout Paris — remplie d'une foule attentive et enthousiaste, écoutant avec recueillement les discours des orateurs, mais, tenue à moins de réserve que dans nos églises, soulignant de ses applaudissements nourris les affirmations les plus nettes de notre foi eucharistique. Quelles splendides leçons de théologie! Et devant quel auditoire!... Jamais sans doute, même au temps où l'Université de Paris groupait autour des chaires de théologie des étudiants venus des quatre coins de la chrétienté, les docteurs les plus illustres

n'avaient été à pareille fête. C'était une fête, en effet, pour les yeux et pour le cœur et pour les oreilles aussi, quand la puissante voix des orateurs chantait la réalité, les miracles et les effets de la présence réelle, les gloires du sacerdoce catholique et quand aussi, jaillissant de toutes les poitrines, le *Credo* retentissait en immense clameur.

Ce fut plus beau encore, peut-être, le dimanche 8 juillet — jour de la clôture — à Notre-Dame et à Montmartre...

Mais le souvenir de ces deux solennités exceptionnelles est encore dans toutes nos mémoires. Ceux qui en ont joui ne sauraient les oublier; les autres ont su par la presse quel éclat revêtirent la Messe pontificale en Notre basilique métropolitaine et les démonstrations religieuses qui se déployèrent, l'après-midi, sur le parvis de Notre-Dame et, tout au soir, sur la colline de Montmartre.

La France catholique, le monde catholique tout entier se sont associés à Paris en ces jours solennels : il semblait que la France reprenait publiquement, au milieu des peuples, sa place de nation très chrétienne et que, par la bénédiction du Saint Sacrement donnée du haut de la galerie des Rois, Notre-Seigneur affirmait, aux yeux de tous, sa divine et incontestable royauté sur notre chère patrie.

Dieu soit loué de tout ce qui fut fait, en ces jours, à la gloire de l'Eucharistie! La foi s'est éclairée et raffermie, la dévotion réchauffée, le désir d'apostolat fortifié; de Paris, comme du cœur de la France, il semble qu'une sève abondante de vie chrétienne se soit répandue à travers le pays, dans les âmes présentes ou associées à nos fêtes. Oui, de tout cela, que Dieu soit béni!

II

Il nous faut, maintenant, tirer de ces solennités les enseignements pratiques qu'elles comportent.

Ces enseignements sont indiqués dans les vœux proclamés et adoptés aux différentes réunions des sections du Congrès. *(En voir le texte plus haut, p. 504.)*

***

Tels sont les vœux qui ont recueilli l'adhésion unanime des diverses sections de congressistes.

La présente promulgation leur donne, dans Notre diocèse, une valeur pratique sur laquelle Nous attirons tout particulièrement l'attention du clergé et des fidèles. Ils y verront des directions positives dont Nous leur demandons de s'inspirer, les adaptant sans doute aux circonstances, mais les prenant pour règle de leur ministère et de leur apostolat.

Un premier point que Nous voulons rappeler à tous, prêtres et fidèles, c'est le respect religieux que réclame la présence de Notre-Seigneur au Saint Sacrement. Nos églises, nos chapelles ne sont pas des demeures vides ni des maisons profanes : l'Hôte divin qui y séjourne par amour pour nous a droit à nos adorations et à nos prières d'abord; et toujours à une attitude inspirée par l'esprit de foi. Les nécessités du service du culte — préparation des cérémonies, ornementation des autels, travaux de propreté, rapports entre les membres du personnel — ou les simples visites d'art et de curiosité ne dispensent personne d'une réserve religieuse commandée par la sainteté du lieu. Ne l'oublie-t-on

pas trop souvent? Sous prétexte qu'il n'y a, présentement, aucune cérémonie, que l'église est ouverte à tous, que rien n'y entrave la circulation, on s'y comporte, inconsciemment peut-être, comme dans un musée ou une salle banale — cependant que la petite lampe qui brûle devant le tabernacle recouvert d'un conopée avertit discrètement que Notre-Seigneur est là et qu'il faudrait respecter sa présence. Quelques avis de MM. les curés sur la bonne tenue dans les églises ne seraient pas inutiles. Il faut que le peuple chrétien sache qu'il doit s'y conduire toujours comme dans la maison de Dieu, et les indifférents eux-mêmes, que la curiosité ou des sympathies personnelles y attirent, s'inspireront de cette attitude et ne laisseront pas d'en être édifiés.

A plus forte raison, ce religieux respect doit-il régner en nos églises au cours des cérémonies religieuses paroissiales et privées. Ni conversations inutiles, ni attitudes distraites, ni toilettes hasardées; rien, en un mot, de ce qui sentirait le sans-gêne déplacé et pourrait être une occasion de scandale. A cet égard encore il y aurait parfois des réformes à opérer : l'occasion se présentant, que MM. les curés s'y emploient : personne ne pourra s'en froisser et tous y prendront occasion de rectifier, s'il est nécessaire, une manière d'agir plus ou moins répréhensible.

Mais Nous attirons plus spécialement l'attention de notre clergé sur les cérémonies religieuses elles-mêmes. Certes, il Nous est très agréable de constater le scrupuleux souci apporté presque partout à leur exécution. Nous nous plaisions à le dire dans Notre dernière lettre pastorale. Les cérémonies se font, chez nous, dignement, gravement. Les officiants et les petits clercs qui les assistent y sont, en général, bien préparés. C'est une prédication par l'exemple qui a son efficacité. Nous ne saurions trop recommander à nos maîtres des cérémonies de veiller à maintenir dans nos paroisses cette tradition déjà ancienne, qui est un hommage religieux en même temps qu'un moyen d'apostolat.

Nous demandons davantage. C'est que, en dehors des cérémonies solennelles, le plus humble exercice du culte se règle d'après les prescriptions de la liturgie; on oublie parfois de s'y conformer (dans certains Saluts du Saint Sacrement, par exemple, où l'on omet l'usage de l'encens). S'il y a des abus à réformer, qu'on n'hésite pas, par respect pour l'Eucharistie, par obéissance au code liturgique.

Mais surtout ce que Nous voudrions voir remettre en honneur — partout et chaque fois que rien ne s'oppose absolument, — c'est la pratique de la Grand'-Messe aux funérailles. Tenons compte, il le faut, des nécessités du service paroissial; mais, exceptions faites, il Nous paraît abusif de laisser s'enraciner plus longtemps des habitudes qui font oublier aux fidèles toute une partie de la liturgie, et qui, contrairement aux rubriques, transforment en auditions de musique la célébration du Saint Sacrifice.

Le sentiment religieux et l'art lui-même réclament une modification à nos coutumes actuelles : pour la réaliser Nous avons besoin non seulement du concours de nos prêtres, mais aussi des fidèles, plus éclairés, plus indépendants et désireux aussi d'assurer à leurs solennités familiales les prières authentiques de l'Eglise.

Une réforme sur ce point serait plus facile si depuis longtemps le peuple ne s'était déshabitué du chant collectif à l'église. Nous souhaitons — Nous demandons — qu'on y revienne, au cours des offices paroissiaux du dimanche. Il es des *chants communs* qui n'ont vraiment leur sens religieux et leur beauté

artistique que s'ils sont exécutés par la masse des fidèles, unis dans la prière, comme au *Kyrie* et à l'*Agnus Dei;* la louange, comme au *Gloria in excelsis* et au *Sanctus;* l'affirmation de la foi catholique, comme au *Credo*. Ainsi en est-il aussi des psaumes des Vêpres, dont les versets, alternativement chantés par par deux chœurs, se répondent comme l'écho des mêmes adorations, des mêmes louanges et des mêmes prières.

*
* *

Disons-le cependant.

Depuis quelques années, nous assistons, en France tout particulièrement, à un réveil merveilleux de l'esprit liturgique.

Les fidèles s'intéressent en plus grand nombre à tout ce qui touche le culte divin et le chant d'église; ils aiment à identifier leur dévotion personnelle avec le culte public : ils comprennent mieux que le peuple chrétien ne doit pas rester isolé du prêtre, son intermédiaire auprès de Dieu. Leurs prières sont celles mêmes de l'église, formules sacrées employées au cours des siècles par des générations de chrétiens et tout embaumées de leurs sentiments. De ce renouveau liturgique, comme de la liturgie elle-même, l'Eucharistie est le centre, c'est vers elle, mieux connue, plus aimée, plus fréquentée, que convergent les sentiments, les pratiques des générations nouvelles, attirées par la beauté des textes, des cérémonies et des chants liturgiques.

Puisse ce mouvement de rénovation chrétienne se propager assez profondément dans la masse des fidèles pour y raviver un grand esprit de foi pratique envers le Saint Sacrement! Notre Congrès eucharistique national y aura servi pour une grande part, et une fois encore Nous en disons Nos actions de grâces à tous ceux qui en ont fait une incomparable manifestation de la piété française.

Nous vous renouvelons, Nos Très Chers Frères, l'assurance de Nos sentiments affectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† Louis card. Dubois,
archevêque de Paris.

III. Mémorandum des vœux du Congrès

Le 21 novembre 1923, lors de la réunion plénière du Comité national des Congrès eucharistiques, un des membres suggéra la pensée de mettre en relief les principaux vœux émis par le IV^e^ Congrès eucharistique national de Paris, afin, disait-il, « de donner une vive impulsion à l'application partout des idées et des résolutions du Congrès ».

A l'unanimité, le Comité approuva cette pensée et chargea le R. P. Normand de vouloir bien préparer cet « extrait des vœux ». Le travail fut soumis, le 28 décembre, à la critique des membres du Bureau du Comité national, qui l'approuvèrent, en exprimant le désir de voir « ce résumé des vœux imprimé dans les journaux catholiques de Paris et de province, et dans les *Semaines religieuses*, grâce aux membres titulaires et correspondants ».

La *Croix*, les *Nouvelles religieuses* et presque tous les organes officiels des diocèses de France ont aussitôt publié ce résumé des principaux vœux pratiques qui leur a été communiqué par une circulaire du Comité national, datée du 20 février 1924. Le voici :

Le IV^e^ Congrès eucharistique national à Paris est et restera un des faits les plus importants de l'année 1923 ayant attesté la vitalité religieuse de la nation française.

Toutefois, au fur et à mesure que le temps nous éloigne de l'époque à laquelle il s'est tenu, il ne faut pas que s'attiédissent les bonnes résolutions prises alors. Ce sera donc faire œuvre utile que de relever, parmi les vœux qui y ont été adoptés, quelques-uns des points les plus importants et les plus pratiques, et de les rappeler à l'attention de tous (1).

I. Recrutement sacerdotal.

Pas de prêtre, pas d'Eucharistie. Aussi, dans toutes les sections, l'attention fut-elle attirée sur la pénurie de prêtres en France et, au nom du Dieu de l'Eucharistie et de l'avenir religieux de notre patrie :

1° Prêtres et fidèles furent conjurés « de ne pas passer un seul jour sans prier pour le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses en France » et « de faire fréquemment prier à cette grande intention »;

2° Prêtres, parents, éducateurs et éducatrices furent très instamment invités « à discerner et à cultiver avec soin ces vocations » et, en conséquence, « à parler du sacerdoce aux enfants, à prendre garde de le déconsidérer devant eux et de soumettre les vocations naissantes à d'injustes épreuves ».

II. Première Communion des enfants et Communion fréquente.

Après avoir rappelé à tous ceux qui ont charge des enfants les règles de l'Eglise au sujet de la première Communion des enfants, le Congrès eucharistique a émis le vœu :

---

(1) Les passages cités entre guillemets sont extraits du texte officiel des vœux du Congrès *(voir plus haut, p. 504)*.

1° Que les petits enfants « ayant atteint l'âge de raison soient admis à faire leur première Communion *le plus tôt possible* » et reçoivent dans ce but l'instruction religieuse requise et suffisante;

2° « Qu'après cette première Communion, l'on veille à compléter progressivement leur éducation chrétienne et à leur faire prendre en même temps l'habitude de la Communion fréquente »;

3° Que l'on ne perde cependant jamais de vue l'article 4 du Décret de la S. Cong. du Concile sur la Communion quotidienne (Décret *Sacra Tridentina Synodus*, 20 déc. 1905) : « Comme les sacrements de la Loi nouvelle, tout en en agissant *ex opere operato* (par eux-mêmes), produisent cependant un effet plus grand en raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soignée précède la sainte Communion et à ce qu'une action de grâces convenable la suive, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun. »

III. Confréries du Saint-Sacrement.

A la présence réelle de Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement, l'honneur et le respect qui lui sont dus, et surtout l'hommage de notre *présence personnelle*. Dans ce but :

1° Un appel a été adressé à tous en faveur des Confréries du Saint-Sacrement à organiser partout ou à faire revivre;

2° Les membres de ces Confréries ont été exhortés à venir fidèlement assister aux cérémonies spéciales et aux réunions périodiques de l'association.

IV. Orientation eucharistique à donner aux œuvres et groupements.

Pour que l'Eucharistie, destinée à nous faire vivre abondamment de la vie de Dieu, marque tout de son empreinte, le Congrès :

1° A émis le vœu que chaque œuvre, groupement ou profession, « prenne une orientation nettement marquée vers l'Eucharistie »;

2° A demandé en particulier aux membres de ces œuvres, groupements et professions, d'adopter « un roulement de communions et d'adorations organisé de telle sorte qu'il y ait chaque jour quelqu'un d'entre eux communiant ou adorant le Très Saint Sacrement au nom de la corporation ».

* * *

Puissent ces vœux exciter partout le zèle des prêtres et des fidèles, afin que s'étende de plus en plus dans notre pays le règne de Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement! *Adveniat regnum tuum!*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Dans le texte.

Image du Congrès, dessin de J.-M. Breton 14
1re affiche du Congrès (réduction) 22
2e affiche du Congrès (réduction) 23
Carte de congressiste (fac-similé) 67
Insigne du Congrès 69
Musique de la cantate du Congrès 74
Plan de Paris à l'usage des congressistes 77

2. Hors texte.

S. S. Pie XI, qui a encouragé et béni le Congrès 4
S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, qui a présidé à l'organisation du Congrès 29
Groupe des huit membres du Comité local du Congrès (Mgr Odelin, Mgr Crépin, R. P. Janvier, R. P. Chardavoine, abbé Brot, R. P. Normand, M. Vautrin, comte H. d'Yanville) 65
Les cardinaux et le patriarche melkite présents au Congrès (LL. EE. card. Luçon, Maurin, Charost; S. B. Mgr Cadi) 97
Assemblées générales : l'estrade du Trocadéro pendant le discours de Mgr Breton 129
Les évêques orateurs des assemblées générales du Congrès (NN. SS. Izart, Rumeau et Tissier) et S. Exc. Mgr Cerretti, nonce apostolique, président de la cérémonie de clôture à Montmartre 161
Les présidents des sections du Congrès (NN. SS. Lamerand, Crépin, Debout et R. P. Janvier) 385
Cérémonies des enfants (5 juillet) à Saint-François Xavier 417
Procession des enfants de chœur à Sainte-Madeleine 481
Procession au Parc de la Tuilerie à Auteuil 513
Cérémonie de clôture à Notre-Dame (8 juillet) : le reposoir devant le portail 545
La bénédiction du haut de la galerie de la Vierge au-dessus des statues des Rois par S. Em. le cardinal Dubois 577

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE de S. Em. le cardinal DUBOIS, archevêque de Paris..... 5

Le Compte rendu, élaboré par le secrétaire général du Congrès, doit prolonger la bienfaisante influence de ces grandioses manifestations : il sera un missionnaire de l'apostolat eucharistique et un témoin de la dévotion française.

AVERTISSEMENT..... 7

Ce que fut le Congrès et ce que contient le Compte rendu officiel : discours et rapports *in extenso*, résumé très sobre des cérémonies, documents techniques de la préparation.

DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES

La préparation du Congrès.

I. Constitution du Comité local et de ses Commissions..... 9

Les membres du Comité. Ses quatre Commissions : études, cérémonies, propagande, matériel et réceptions. Ses réunions de novembre 1922 à juin 1923. Réunion du Bureau du Comité national, 24 mai 1923.

II. Annonce officielle aux diocèses de France..... 10

Lettre de S. Em. le cardinal DUBOIS et circulaire du Comité local à NN. SS. les archevêques et évêques résidentiels de France et des colonies.

III. La prière pour le Congrès..... 12

Appel à la prière du Comité local. Prière spéciale enrichie d'indulgences par la S. Pénitencerie apostolique. Image répandue à un million et demi d'exemplaires. Croisade d'œuvres pieuses et de sacrifices (400 000 exemplaires) ; quelques exemples. Lettre aux enfants répandue partout ; grains de blé.

IV. Appel à la charité..... 19

Appel du Comité local. Lettre au directeur de la *Croix* et acceptation par M. PAUL FERON-VRAU d'ouvrir une souscription dans ce journal. Résultats : 140 000 francs. Quelques offrandes signalées.

V. La propagande..... 21

Affiches pour l'intérieur et l'extérieur ; fac-similé. Un tract du secrétaire général du Comité : *Toute la France aux pieds du Saint Sacrement ;* reproduction intégrale.

VI. Faveurs du Saint-Siège..... 32

Prière indulgenciée et rescrit d'indulgences de la S. Pénitencerie apostolique. Privilèges accordés aux prêtres congressistes par la S. Congrégation des Rites et par la S. Congrégation des Sacrements.

VII. Les invitations..... 36

Lettres personnelles de S. Em. le cardinal DUBOIS à NN. SS. les archevêques et évêques français titulaires ou résidentiels à l'étranger ; de Mgr ODELIN aux prélats résidant en France ; aux académiciens, sénateurs, députés, conseillers municipaux de Paris, généraux, amiraux, hommes d'œuvres catholiques ; aux camériers de cape et d'épée de Sa Sainteté et aux chevaliers des divers Ordres pontificaux. Ordonnance archiépiscopale de S. Em. le cardinal DUBOIS pour le diocèse de Paris.

VIII. Les adhésions 40

Adhésions et excuses : 5 cardinaux, 1 patriarche oriental, 14 archevêques, 50 évêques, 19 abbés, 55 prélats, 7 Supérieurs généraux d'Ordres, 14 membres du Comité national ; quelques extraits de lettres. Listes des présents : 4 cardinaux, 1 patriarche oriental, 1 nonce apostolique, 10 archevêques, 58 évêques, 7 abbés, 59 prélats, 10 Supérieurs généraux d'Ordres, 20 délégués épiscopaux, 37 membres titulaires et 58 correspondants du Comité national, 410 autres personnages signalés.

IX. Les avis pratiques du Comité 65

Aux congressistes : quelques avis pour la propagande, pour les cartes (avec fac-similé), pour le logement à Paris, pour certaines subventions à accorder, pour l'insigne (avec dessin), pour le chant, pour les cérémonies. Réunions des sections ; avis pour les présidents de section, pour les secrétaires de section, pour les communications à faire au Congrès.

X. Sujets des études 71

La Présence réelle, discours des assemblées générales. Conséquences pour nous de la Présence réelle, rapports des quatre sections. Effets de l'Eucharistie considérée comme sacrement, allocutions du matin. L'Eucharistie considérée comme sacrifice, sermons du soir.

XI. La cantate du Congrès 73

Paroles de A. B. ; musique et accompagnement du chanoine Em. BRUNE.

XII. Le programme-horaire du Congrès 76

Ce que contenait le programme-horaire. Plan de Paris avec indication des églises et des lieux de réunion du Congrès. Assurance d'un succès magnifique.

LE CONGRÈS

I. Journée d'ouverture.

1. Cérémonie solennelle d'ouverture à Notre-Dome 79

Mercredi 4 juillet. Cérémonie solennelle. *Veni Creator,* Allocution d'ouverture. Salut par S. Em. le cardinal LUÇON.

Allocution de S. Em. le cardinal CHAROST : l'Eucharistie et le peuple actuel de France 78

2. Prologue musical au Trocadéro 87

Le *Messie,* oratorio d'HÆNDEL, donné par la chorale française sous la direction de M. FÉLIX RAUGEL et avec le concours de M. JOSEPH BONNET. La leçon du livret.

Causerie de PIERRE L'ERMITE : Ce que doit être un Congrès eucharistique national 88

II. Les assemblées générales.

1. Première assemblée générale 94

Jeudi 5 juillet. Salut de bienvenue. Télégramme au Saint-Père. Excuses et adhésions par le R. P. EUTROPE CHARDAVOINE. Avis.

Allocution de Mgr ODELIN : la Vocation eucharistique de la nation française 98

Discours du R. P. JANVIER : la Présence réelle 106

Discours-thèse de S. G. Mgr IZART : la Transsubstantiation eucharistique 115

2. Deuxième assemblée générale 122

Vendredi 6 juillet. Cantate.

Discours de Mgr Breton : Une merveille de l'Eucharistie : les accidents et la substance 122

Discours de S. G. Mgr Rumeau : la Présence réelle de Jésus-Christ sur tous les autels du monde à la fois 134

3. Troisième assemblée générale 145

Samedi 7 juillet. Bénédiction du Saint-Père. Allocution du Dr Tuka, de Tchécoslovaquie. Vœu pour la béatification de Pie X. Chant du *Credo*.

Discours du R. P. Judéaux : le Sacrifice de la Messe et le Sacrifice de la Croix 145

Discours de S. G. Mgr Tissier : le Sacerdoce catholique perpétuant l'Eucharistie 158

Allocution de S. Em. le cardinal Dubois : *Magnificate Dominum mecum!* 168

III. Séances d'études.

1. Section sacerdotale 172

Réunion du *jeudi 5 juillet*. Présidence de Mgr Lamérand. Rapports et discussion; intervention de S. Em. le cardinal Charost et de S. G. Mgr Rivière.

Rapport du R. P. Noble : Enseignement de l'Eucharistie pour le meilleur profit des âmes 173

Rapport de M. le chanoine Blouet : Lieu, matière et personnel du Sacrifice de la Messe 187

Réunion du *vendredi 6 juillet*. Allocution de S. Em. le cardinal Dubois. Rapports et discussion; intervention de S. G. Mgr Rivière et de S. G. Mgr Lecomte.

Rapport de M. l'abbé G. Delattre : Œuvres eucharistiques pour les fidèles 197

Rapport de M. le chanoine Poulin : Piété personnelle du prêtre ... 204

Réunion du *samedi 7 juillet*. Rapports et discussion; intervention de S. G. Mgr Leynaud.

Rapport du R. P. Delbrel : Recherche et culture des vocations sacerdotales et religieuses 215

Rapport de M. le chanoine Bérézıat : Congrès eucharistiques diocésains et locaux 224

Communications présentées à la section sacerdotale :

L'enquête d'*Hostia* sur la Communion des enfants (R. P. Bessières) .. 234

Cérémonie de la Communion solennelle (abbé Gaucheron) 239

Apostolat de la Communion fréquente et quotidienne : Ligue sacerdotale eucharistique (R. P. Normand) 247

Œuvres sacerdotales d'adoration : Société des Prêtres Serviteurs du Très-Saint-Sacrement et association des Prêtres Adorateurs (Mgr Breton). 248

L'action eucharistique au moyen de la vie commune dans le clergé séculier (abbé Mazel) 253

Célébration de la sainte Messe au cours des retraites pastorales (abbé Gaucheron) 256

Croisade par l'affiche pour l'assistance à la Messe en semaine (M. Rivière). 260

La dévotion au Cœur eucharistique de Jésus (R. P. Castelain) 261

Fête du règne social de Jésus-Christ (M. G. de Noaillat) 266

Les indices de la Présence réelle, lampe et conopée (Un catholique de Lyon)..... 276
La visite paroissiale au Saint-Sacrement (Un anonyme)..... 278
Les Congrès eucharistiques diocésains ou locaux au diocèse de Belley de 1908 à 1914 (chanoine Bérériat)..... 280

2. Section des hommes..... 283

Réunion du *jeudi 5 juillet*. Présidence de Mgr Crépin. Rapports et discussion; intervention de Mgr Glorieux.

Rapport du R. P. de La Taille : Nécessité et manière d'étudier l'Eucharistie..... 283
Rapport de M. Raoul Auber : Adoration diurne et nocturne..... 295

Réunion du *vendredi 6 juillet*. Rapports et discussion; intervention de M. le chanoine de Cabanoux.

Rapport de M. Robert Vallery-Radot : L'assistance à la Messe quotidienne..... 306
Rapport de M. le chanoine Marque : De la Communion fréquente et quotidienne..... 312

Réunion du *samedi 7 juillet*. Rapports et discussion; intervention de M. le chanoine de La Valette-Monbrun, de M. Langlois et de Mgr Lamérand.

Rapport de M. Louis Guibal, député : Les processions du Saint Sacrement..... 320
Rapport de M. François Veuillot : Confréries du Saint-Sacrement et groupements professionnels eucharistiques..... 326

Communications présentées à la section des hommes :

Livres à consulter pour mieux connaître l'Eucharistie (chanoine de Cabanoux)..... 337
Archiconfrérie du Très-Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur de Jésus érigée à Nantes (baron de Wismes)..... 338
L'art ancien et nos églises (M. Delcourt-Haillot)..... 340

3. Section des jeunes gens..... 343

Réunion du *jeudi 5 juillet*. Présidence du T. R. P. Janvier. Rapports et discussion; intervention du R. P. Lambert et de M. l'abbé Gerlier.

Rapport de M. le chanoine Reynaud : Nécessité d'avoir une foi au mystère de l'Eucharistie éclairée par une solide instruction catéchistique..... 344
Rapport de M. l'abbé Rouzic : Nécessité pour les jeunes gens de prêter leur concours à toutes les œuvres eucharistiques..... 349

Réunion du *vendredi 6 juillet*. Rapports et discussion ; intervention du R. P. Lambert.

Rapport de M. le chanoine Buléon : La Communion et les jeunes gens..... 361
Rapport de Mgr Mercier : La confession régulière pour gagner les indulgences et comme préparation à la Communion..... 369

Réunion du *samedi 7 juillet*. Rapports et discussion ; intervention de S. G. Mgr Penon et de M. Desfontaines.

Rapport de Dom Simon : La liturgie au service du culte eucharistique..... 377
Rapport de M. Charles Flory : Le culte de l'Eucharistie dans les associations de jeunesse..... 387

Communications présentées à la section des jeunes gens :

Ligue eucharistique (Un anonyme)... 392
La Conférence du Très-Saint-Sacrement du collège Stanislas à Paris (abbé BEAUSSART)... 393

4. Section des dames et jeunes filles... 398

Réunion du *jeudi 5 juillet*. Présidence de Mgr DEBOUT. Rapports et discussion; intervention de Mgr LAMÉRAND et du R. P. BESSIÈRES.

Rapport de M. l'abbé ALBOT : Instruire les enfants et les préparer à la Communion précoce et fréquente... 399
Rapport de Mlle SORIN DE BONNE : Préparation spirituelle à la sainte Communion... 412

Réunion du *vendredi 6 juillet*. Rapports et discussion; intervention de S. G. Mgr DE LA CELLE, de Mgr LAMÉRAND, de MM. les chanoines PERRENET, MURY, THELLIER DE PONCHEVILLE.

Rapport de M. le chanoine H. COURBE : Modestie des femmes à l'église dans leur tenue et leur toilette... 420
Rapport de M. JEAN GUIRAUD : Le recrutement sacerdotal et la femme chrétienne... 428

Réunion du *samedi 7 juillet*. Rapports et discussion; intervention de Mgr BOUCHER, de M. l'abbé ALLEZ, du R. P. LE CERF, de M. le chanoine LETOURNEAU, du R. P. RAIMBERT.

Rapport de M. le chanoine GAILLAND : Nécessité de donner une place au culte eucharistique dans les associations et retraites de dames... 439
Rapport de Mlle JEANNE HIS : Dévouement que les dames et jeunes filles doivent assurer aux églises... 446

Communications présentées à la section des dames et jeunes filles :

La Croisade eucharistique des enfants (R. P. BESSIÈRES)... 452
Œuvre de la Réparation des Billettes (Mgr THOMAS)... 468
Croisade pour l'assistance à la Messe en semaine (Mme DE LAMAZE)... 473
Œuvre des Messes pour le sacerdoce catholique (Mlle DE VILLERS)... 474
Archiconfrérie de la Messe réparatrice (R. P. THÉODORE GRAS)... 476
Œuvre d'adoration de Marie-Auxiliatrice (Mme la Supérieure)... 481
Les Congrégations de femmes vouées au culte de l'Eucharistie (R. P. RAIMBERT)... 485

5. Les vœux pratiques du Congrès... 504

Importance des vœux; leur choix et leur ordre d'insertion.

Vœux de la section sacerdotale... 504
Vœux des deux sections des hommes et des jeunes gens... 505
Vœux de la section des dames et jeunes filles... 507
Autres vœux présentés... 508

IV. Les cérémonies.

1. Les Messes de communion du matin... 509

Jeudi 5 juillet. Messes à Saint-Sulpice (S. G. Mgr LEYNAUD), à Saint-Jean-Saint-François (S. G. Mgr CHAPTAL), à Saint-Philippe du Roule (S. G. Mgr GINISTY), à Saint-Pierre du Gros-Caillou (S. G. Mgr DE LA PORTE).

Allocution de S. G. Mgr LEYNAUD à Saint-Sulpice : l'Eucharistie produit la grâce... 510

Vendredi 6 juillet. Messes à la basilique du Sacré-Cœur (Em. card. DUBOIS et S. G. Mgr LECOMTE), à Saint-Etienne du Mont (S. G. Mgr CHATELUS), à Saint-François de Sales (S. G. Mgr BINET), à Saint-Roch (S. G. Mgr GIBIER), à Saint-Honoré d'Eylau (S. G. Mgr CHASSAGNON), à Notre-Dame de Vincennes (S. G. Mgr PENON).

Allocution de S. G. Mgr LECOMTE en la basilique du Sacré Cœur : L'Eucharistie remède et préservatif..... 515

Samedi 7 juillet. Messes à Notre-Dame des Victoires (S. G. Mgr KMETKO et chanoine THELLIER DE PONCHEVILLE), à Saint-Ambroise (S. G. Mgr LE ROY), à Saint-Pierre de Montrouge (S. G. Mgr ARLET), à Saint-Thomas d'Aquin (S. G. Mgr DE LA CELLE), à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (S. G. Mgr HERSCHER).

Allocution de S. G. Mgr ARLET à Saint-Pierre de Montrouge : l'Eucharistie gage de la vie éternelle..... 522

2. Les Saluts du soir..... 526

Jeudi 5 juillet. Saluts à Saint-Sulpice (Em. card. MAURIN, S. G. Mgr HALLE, S. G. Mgr GINISTY), à Saint-Jean-Saint-François (S. G. Mgr LE SENNE), à Saint-Philippe du Roule (S. G. Mgr RUCH), à Saint-Pierre du Gros-Caillou (S. G. Mgr GARNIER).

Allocution de S. G. Mgr HALLE à Saint-Sulpice : Le Sacrifice de la Messe est un véritable sacrifice..... 526

Vendredi 6 juillet. Saluts à la basilique du Sacré-Cœur (Em. card. DUBOIS, R. P. BOUVIER), à Saint-Etienne du Mont (S. G. Mgr MAURICE, R. P. MAO), à Saint-François de Sales (S. G. Mgr DE GUÉBRIANT), à Saint-Honoré d'Eylau (S. G. Mgr RIVIÈRE), à Saint-Roch (S. G. Mgr GIRAY), à Notre-Dame de Vincennes (S. G. Mgr BESSIÈRE).

Allocution du R. P. BOUVIER en la basilique du Sacré-Cœur : La Messe est un sacrifice de louange et d'action de grâces..... 531

Allocution de S. G. Mgr DE GUÉBRIANT à Saint-François de Sales.. 540

Samedi 7 juillet. Saluts à Notre-Dame des Victoires (S. G. Mgr CÉZ ÉRAC), à Saint-Pierre de Montrouge (S. G. Mgr FLOCARD), à Saint-Thomas d'Aquin (S. G. Mgr FOUCAULT), à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (S. G. Mgr GIUSTINIANI), à Saint-Ambroise (Rme Dom MARÉCHAUX, R. P. VUILLERMET), et autres églises, notamment à Courbevoie.

Allocution de S. G. Mgr CÉZÉRAC à Notre-Dame des Victoires : La Messe sacrifice impétratoire et propitiatoire..... 544

3. Les adorations..... 549

Adoration nocturne et diurne (basilique du Sacré-Cœur, Notre-Dame des Victoires, chapelle du *Corpus Christi*, chapelle de Marie-Auxiliatrice).

Adoration diurne (chapelles de l'Adoration réparatrice, des Dominicaines, des Franciscaines Missionnaires de Marie, de Marie-Réparatrice, des Servantes du Saint-Sacrement et autres églises ou sanctuaires).

V. Journée des enfants (5 juillet).

1. Les Messes de Communion..... 552

Enfants des écoles et patronages : Messes à Notre-Dame (S. G. Mgr ROLAND-GOSSELIN), à Saint-Ambroise (S. G. Mgr MONNIER, R. P. VUILLERMET), à Saint-Vincent de Paul (Rme Dom AUVRAY), à Notre-Dame de Passy (S. G. Mgr SAPIEHA, abbé THÉOPHILE PARAVY).

Enfants des collèges et pensionnats : Messes à Saint-Augustin (Rme Dom CABROL, chanoine CAFFARENA), à Sainte-Madeleine (S. G. Mgr GOURAUD), à Saint-Paul-Saint-Louis (S. G. Mgr BRULEY DES VARANNES, Mgr SAINT-CLAIR), à Notre-Dame des Champs (Rme Dom PIERDAIT), à la Sainte-Trinité (S. G. Mgr PELT), à Saint-Honoré d'Eylau (S. G. Mgr PICHOT), à Saint-Germain-des-Prés (S. G. Mgr TERMIER), à Sainte-Clotilde (S. G. Mgr LOUVARD).

Autres groupements : Messes à Notre-Dame d'Auteuil (S. G. Mgr Dreyer, R. P. Bessières), à Saint-François Xavier (Mgr Evreinow).

2. La Messe solennelle des Enfants de chœur..... 558

Cérémonie à Saint-François Xavier. Messe et allocution de S. G. Mgr Gaillard. Procession autour de l'église.

Allocution de S. G. Mgr Gaillard aux enfants de chœur..... 560

3. Les processions de l'après-midi..... 563

Les enfants de chœur à l'église Sainte-Madeleine (S. G. Mgr Chesnelong, chanoine Langlois). Au parc de la Tuilerie, à Auteuil (S. G. Mgr Conan). A l'église Saint-François Xavier (S. G. Mgr Simeone, abbé Roblot). Chez les Augustines, rue de la Santé (S. G. Mgr de La Porte, S. G. Mgr Chapon, Mgr Lefebvre). A la basilique de Saint-Denis (S. G. Mgr Allgeyer, Mgr Lapalme, abbé Gaillouste). A Chevilly, près Paris (S. G. Mgr Le Roy). Ailleurs, notamment à Gentilly et aux Grésillons.

VI. Journée des travailleurs (6 juillet).

Cérémonies pour les travailleurs à Saint-Eustache..... 567

Messe de communion (S. G. Mgr Roland-Gosselin).
Cérémonie du soir (S. G. Mgr Chaptal, abbé Dieux).

VII. Journée de clôture (8 juillet).

1. Messes de communion générale..... 569

Messe pour les hommes à Notre-Dame (S. G. Mgr Chesnelong).
Messe pour les dames à Saint-Sulpice (S. G. Mgr Baudrillart).

2. Grand'Messe pontificale à Notre-Dame..... 569

Messe célébrée par S. Em. le cardinal Dubois. Assistance d'élite. Bénédiction papale donnée par S. Em. le cardinal Luçon.

3. Manifestation de l'après-midi à Notre-Dame..... 570

50 000 personnes massées sur le parvis Notre-Dame. Procession sortant de la basilique. Reposoir devant le portail principal. Acclamations et bénédiction du Saint Sacrement par S. Em. le cardinal Dubois du haut de la galerie des rois. Émotion indicible.

4. Salut final à Montmartre..... 572

A la nuit, *Te Deum* à la basilique du Sacré-Cœur illuminée et embrasée. Dernière procession du Saint Sacrement et bénédiction par S. Exc. Mgr Cerretti. Consécration au Sacré Cœur par S. Em. le cardinal Dubois. *Nous voulons Dieu !*

APPENDICE

1. L'union des diocèses au Congrès..... 575

Lettres pastorales, lettres circulaires, ordonnances et communiqués de NN. SS. les archevêques d'Albi, d'Alger, d'Auch, d'Avignon, de Besançon, de Bordeaux, de Bourges, de Cambrai, de Chambéry, de Lyon, de Paris, de Reims, de Rennes, de Sens, de Toulouse, de Tours : de NN. SS. les évêques d'Agen, d'Angers, d'Angoulême, d'Autun, de Beauvais, de Belley, de Blois, de Cahors, de Châlons, de Constantine, de Coutances, de Dijon, d'Evreux, de Fréjus, de Grenoble, de Limoges, de Luçon, du Mans, de Marseille, de Meaux, de Metz, de Montauban,

de Nancy, de Nevers, de Nice, d'Oran, d'Orléans, de Pamiers, de Périgueux, de Poitiers, de Quimper, de Saint-Claude, de Saint-Dié, de Saint-Flour, de Séez, de Soissons, de Strasbourg, de Tarbes, de Troyes, de Tulle, de Valence, de Vannes, de Verdun, de Versailles.

Notes des *Semaines religieuses* d'Ajaccio, de Bayonne, de Bourges, de Cahors, de Carcassonne, de Châlons, de Chartres, de Constantine, de Fréjus, de Grenoble, de Lille, de Montpellier, de Nimes, de Périgueux, de Perpignan, de Quimper, de Rennes, de La Rochelle, de St-Brieuc, de Soissons, de Tarbes et Lourdes, de Toulouse, de Troyes, de Tulle.

II. Communication des vœux au diocèse de Paris..... 607

Lettre pastorale de S. Em. le cardinal DUBOIS, rappelant le caractère national, les cerémonies émouvantes et les travaux du Congrès, et portant communication des vœux pratiques adoptés par le Congrès.

III. Dernier écho et résumé des vœux pour tous les fidèles de France. 613

Mémorandum des vœux relatifs à ces quatre sujets : Recrutement sacerdotal, Première Communion des enfants et Communion fréquente, Confréries du Saint-Sacrement, Orientation eucharistique à donner aux œuvres et groupements.

339-23. — Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIII[e].

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
3 0311 00114 3358

WITHDRAWN

BX 2215 .A1 C563 1923
Congres eucharistique
national 1923 :
IVe Congres eucharistique
national, Paris 4-8

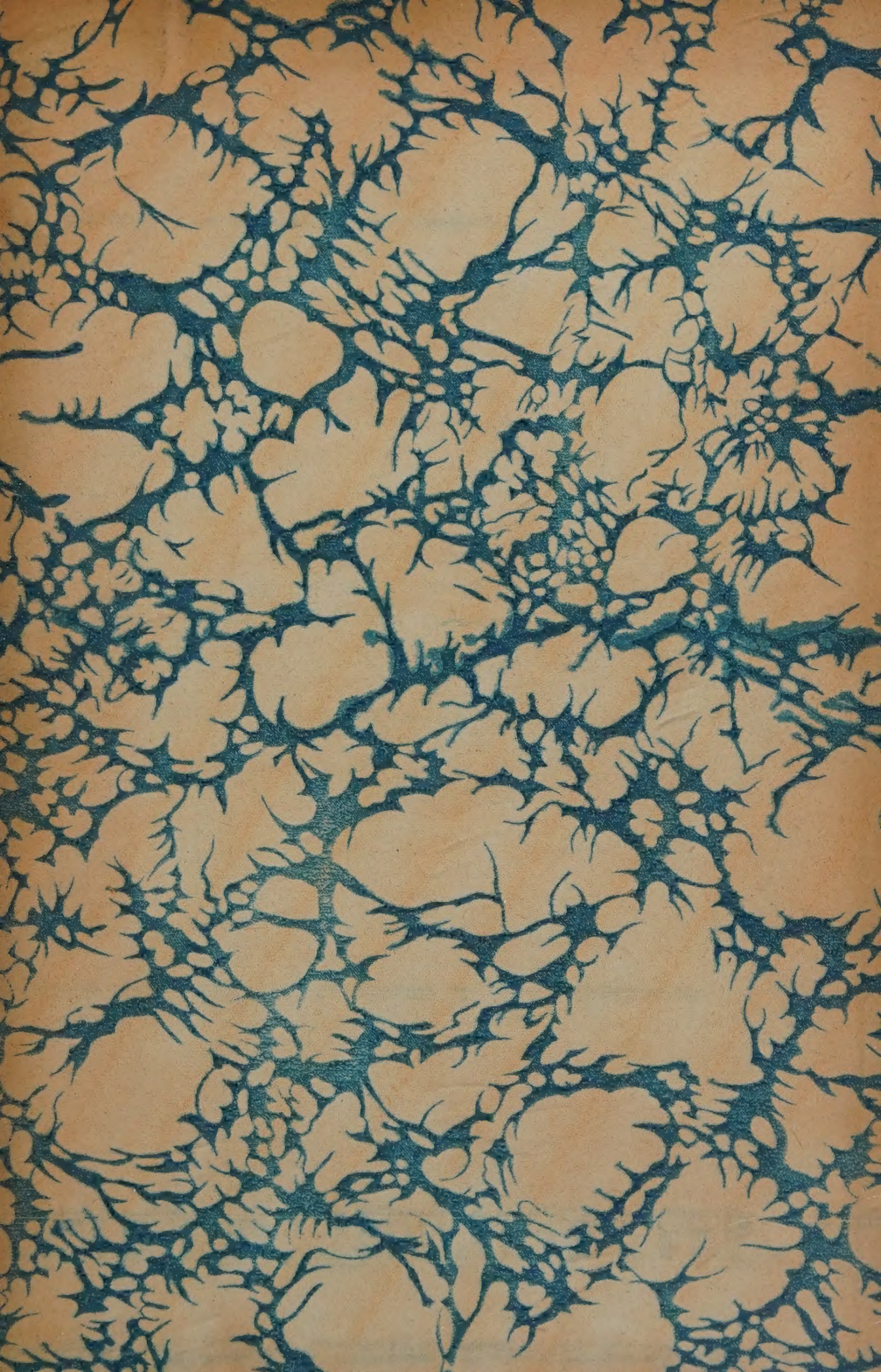

3 0311 00144 0350